Histoire de la chirurgie depuis son origine jusqu'à nos jours / . Par M. Dujardin, du Collége & de l'Académie royale de [...]







HISTOIRE
DE
LA CHIRURGIE,
Depuis ſon origine juſqu'à nos jours.

Par M. PEYRILHE, *Profeſſeur royal de Chimie au Collége de Chirurgie de Paris, Conſeiller de l'Académie royale de Chirurgie, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Toulouſe, de l'Académie des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres de la même Ville & de celle des Sciences de Montpellier.*

Tome Second.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXX.



PRÉFACE.

S'IL est difficile d'écrire avec succès l'histoire d'un art, lorsqu'on s'en est tracé le plan, il est plus difficile encore de la continuer avec honneur sur un plan d'adoption. Celui qui crée le projet d'un pareil ouvrage obéit à un instinct secret qui en méditoit & préparoit de loin l'exécution : il en est bien autrement des Continuateurs ; pour l'ordinaire les circonstances les décident, rarement le talent & le goût sont-ils consultés. De-là le peu de succès des continuations : quelquefois bonnes d'abord, elles finissent presque toutes par être mauvaises en passant en différentes mains.

Tout semble se réunir pour décourager les Continuateurs. Comme si ce n'étoit pas assez d'avoir à lutter contre les difficultés de l'entreprise, d'avoir à repousser la certitude affligeante, qu'on parcourt rarement avec gloire la carrière où ils s'engagent, ils ne peuvent se dissimuler qu'il existe des hommes sévères jusqu'à l'injustice, qui, sans examiner si l'ouvrage est utile, ne veulent le juger que par comparaison. Ces critiques emploient leur sagacité à balancer les talens, l'étendue de l'esprit & les connoissances du Continuateur avec le mérite souvent exagéré du premier Auteur, & se font un titre de ce parallèle pour rabaisser des efforts qu'ils eussent encouragés, sans l'injuste comparaison dont ils font la règle de leur jugement.

A ces considérations générales, déjà si propres à nous faire sentir les dangers de l'entreprise dont on nous a confié l'exécution, il s'en joint une autre plus puissante encore, celle du mérite personnel du premier Auteur de cette Histoire.

M. Dujardin réunissoit tout ce qui peut former un bon historien de la Chirurgie. La Littérature ancienne & moderne lui étoient également familières. Il leur avoit consacré sa jeunesse, & dans l'âge mûr, lorsqu'il eut embrassé la Chirurgie, il donnoit encore à l'objet de ses premières études des momens précieux, que les hommes ordinaires perdent sans regret, parce qu'il leur faut des délassemens, & qu'ils ignorent qu'on sedélasse utilement en variant l'objet de son application.

Quoique jeune lorsqu'il entreprit cette Histoire, M. Dujardin avoit exercé suffisamment la Chirurgie pour connoître par lui-même, & d'une manière-pratique, l'ensemble des maladies, les opérations qu'elles exigent, les diverses méthodes de les pratiquer, &, si l'on peut s'exprimer ainsi, leurs finesses. Il avoit suivi avec succès la pratique des grands Maîtres, & s'étoit rendu propre, en quelque sorte, leur expérience, par cette observation réfléchie qui suit l'instrument à travers les chairs qui le cachent, & par cette sagacité qui démêle tout ce qu'il fait, parce qu'elle sait d'avance tout ce qu'il doit faire.

Né à Neuilly-Saint-Front, petite ville du Soissonnois, de parens livrés au Commerce, mais peu favorisés de la fortune, M. Dujardin fit ses premières études dans une sorte d'obscurité: d'abord en particulier dans la maison paternelle, ensuite chez les Oratoriens de Soissons, & il les termina par un cours de Philosophie & la Maîtrise-ès-arts dans l'Université de Paris.

Il fut quelque temps incertain sur le choix d'un état. Des mœurs douces, un goût décidé pour l'étude, & par conséquent pour la retraite, sembloient le destiner à l'état Ecclésiastique. Il l'embrassa; il pensa même à se consacrer à la Religion d'une manière plus spéciale en se dévouant au cloître; mais son goût pour la Littérature profane, devenu plus vif par la privation, fit évanouir ce projet. Ce fut alors que, pressé de faire choix d'une profession, il passa, comme Boërhaave *(a)*, de l'état Ecclésiastique à l'art de guérir.

L'institution traditionnelle ou domestique des Asclépiades, qu'on ne retrouve plus que parmi les Chirurgiens, parut à M. Dujardin préférable à l'éducation scolastique, qui s'introduisit vers le commencement du XVe siècle. Cette institution suppose un Maître; le jeune Élève fit choix de M. de la Barre, Chirurgien distingué de Soissons, qui, flatté de cette préférence, se chargea avec joie, je dirois presque avec reconnoissance, de lui servir de guide dans la nouvelle carrière où il entroit. Après trois années d'études sous ce Praticien estimable, d'autant plus fructueuses que la fréquentation des malades ajoutoit sans cesse l'exemple au précepte, M. Dujardin revint dans la Capitale, pour entendre les Professeurs les plus célèbres, pour s'exercer dans les dissections anatomiques & fréquenter les hôpitaux: il fut même admis dans celui de tous qui devroit être le plus utile au Maître & aux Élèves, & qui l'est si peu, par l'excès même des objets d'instruction qu'il présente, l'Hôtel-Dieu.

A peine M. Dujardin eut-il connu le corps Chirurgical de la Capitale, qu'il desira d'y être admis. La

(a) Boërhaave se destinoit au ministère Évangelique; mais forcé d'y renoncer sur des soupçons de Spinosisme, il embrassa la Médecine.

modicité de sa fortune étoit un obstacle à sa louable ambition : engagé depuis quelque temps dans la carrière de la Licence, il n'y marchoit qu'à pas lents ; mais ses talens méritoient des facilités, il en trouva.

M. de la Martinière, Premier Chirurgien du Roi, empressé de faire refleurir les Lettres dans l'ancien collége de Saint-Louis, venoit de proposer aux jeunes Chirurgiens un combat honorable, un concours dont la réception gratuite des deux Concurrens qui se seroient le plus distingués devoit être le prix *(b)*. Animés d'une noble émulation, la plupart des Membres du Collége abandonnèrent les rétributions que la Loi décerne aux Examinateurs : par-là les fonds destinés à deux réceptions suffirent à trois, & M. Dujardin, l'un des vainqueurs *(c)*, trouva dans ses talens une ressource non moins honorable qu'inattendue.

A peine sorti de la Licence, le nouveau Maître se fit un plan d'études convenable à l'homme instruit. Il entreprit de parcourir les anciens monumens de la Chirurgie, la plume à la main ; il notoit ou recueilloit les inventions & les perfections à mesure qu'elles se présentoient, disons mieux, il rassembloit dès-lors, sans autre dessein que sa propre instruction, les matériaux de l'histoire de la Chirurgie. Il étoit déjà fort avancé dans ces recherches, lorsqu'il s'aperçut qu'elles

---

(b) Voyez Mercure de France, *janvier 1767, vol. I, page 163.*

(c) Le Collége n'a pas joui long-temps des talens du second, M. Lescure, mort, comme le premier, à la fleur de son âge, Chirurgien-major de la Gendarmerie. On me dispensera de nommer le troisième : il éprouve la douleur de survivre à deux amis, & ressent d'autant plus vivement les pertes du Collége dans ces deux morts prématurées, qu'avec moins de talent que de zèle, il desireroit acquitter une triple reconnoissance.

pouvoient être utiles aux autres ; il en fit part à ſes amis, & nous l'encourageames à les continuer. Peu de temps après, il en communiqua des fragmens à l'Académie des Curieux de la Nature, & cette Société ſavante crut ne pouvoir mieux marquer à l'Auteur le cas qu'elle faiſoit de ſon travail, qu'en l'aſſociant à ſa gloire & à ſes travaux *(d)*.

Le projet d'écrire l'hiſtoire de la Chirurgie n'étoit pas né encore, & peut-être la modeſtie de ſon Auteur eût-elle mis un obſtacle inſurmontable à ſa naiſſance ; mais le Chef de la Chirurgie Françoiſe, non moins recommandable par ſon zèle actif que par les ſuccès brillans d'une longue pratique, étoit déjà informé des richeſſes que poſſédoit M. Dujardin ; il voulut les connoître & bientôt après en diriger l'emploi. Ainſi naquit l'hiſtoire de la Chirurgie, ſous le poids de laquelle M. Dujardin ſuccomba peu de temps après qu'il eut publié le premier volume *(e)*.

Si, pour continuer avec ſuccès cet Ouvrage, il ne falloit qu'être bien pénétré du deſſein du premier Auteur, ſa mort laiſſeroit peu de choſes à regretter. Marquer tous les pas que l'Art a faits, ſoit qu'ils le rapprochent ou qu'ils l'éloignent de la perfection; annoncer en quel temps & par qui il fut hâté ou retardé dans ſa marche ; préſenter les découvertes véritablement originales, les vues propres de chaque Auteur, avec les inductions les plus

---

(d) Cette Compagnie, en lui accordant le titre d'Académicien, approuva le projet de l'*Hiſtoire de la Chirurgie*. Dans une lettre que lui écrivit, au nom de cette Société, le célèbre M. Ferdinand-Jacques Baierus, il lui diſoit : *Conſilium tuum quod cepiſti de conſcribendâ Chirurgiæ Hiſtoriâ pro dignitate laudo, & ad perficiendum opus vegetas animi corporiſque vires animitùs, comprecor.*

(e) Il étoit né le 13 janvier 1738, & mourut le 3 février 1775.

remarquables qu'il tire de ſes principes & de ceux de ſes prédéceſſeurs ; diſpoſer les inventions dans l'ordre de leur naiſſance ; en donner une idée plus ou moins étendue ; indiquer où elles ſe trouvent, afin d'épargner au Lecteur, qui ſait qu'elles exiſtent, la peine de les chercher, & à celui qui l'ignore, celle de les inventer ; montrer comment une découverte a produit d'autres découvertes, & favoriſer les génies inventifs en développant l'art d'inventer ; rapporter les inventions de tout genre à leurs véritables Auteurs ; déterminer le temps, le lieu, les circonſtances où ils vécurent, & recueillir les traits les plus intéreſſans de leur vie : voilà quel fut le deſſein de M. Dujardin & quel eſt le nôtre.

Ce plan laiſſe peu de choſes à deſirer, mais l'exécution eſt hériſſée d'obſtacles. La perte des monumens originaux, où les découvertes étoient comme entaſſées, les a éparpillées, ſi l'on peut s'exprimer ainſi ; on ne les retrouve plus qu'une à une, & pour l'ordinaire apoſtillées du nom d'écrivains obſcurs qui n'en furent que les dépoſitaires. Cependant ces hommes ignorés ſont pour nous les véritables inventeurs, & réclament leur place dans cette Hiſtoire. De-là la néceſſité des recherches biographiques & bibliographiques, qui pour l'ordinaire n'inſpirent pas un grand intérêt, & la juſte crainte d'indiſpoſer certains Lecteurs, qui ne voient rien de plus poſitif dans ces recherches que l'ennui qu'elles leur font éprouver. Leur utilité ne permet pas néanmoins qu'on les néglige. A la vérité, les faits particuliers, les anecdotes n'appartiennent pas à l'Art même ; mais il eſt conforme à l'uſage & à la raiſon de les recueillir, parce que la doctrine des Écrivains doit être appréciée relativement aux lieux, aux circonſtances & au temps où ils ont vécu. Si le

temps,

temps, par exemple, où chaque Auteur a écrit, n'eſt déterminé d'une manière poſitive, il eſt impoſſible que les détails touchant les progrès de l'Art ſoient exacts, & qu'on ne tombe dans beaucoup d'erreurs en expoſant ſes états ſucceſſifs & ſes révolutions. Quoique cette partie de l'Hiſtoire nous ait coûté beaucoup, nous n'eſpérons pas de recueillir le fruit de nos peines. Sans doute il eſt des hommes nés avec le courage néceſſaire pour parcourir la carrière où nous oſons marcher; ceux-là ſauront apprécier des recherches toujours puiſées dans les ſources, & leur fixer un prix proportionné au temps, à la patience & au diſcernement qu'elles ſuppoſent; ils nous ſauront gré de n'avoir omis, dans ces premiers temps, aucuns des Promoteurs de la Chirurgie, quoique la plupart des titres qu'ils avoient à notre eſtime n'exiſtent plus *(f)*: mais auſſi combien n'eſt-il pas de Lecteurs qui, contens d'une petite proviſion de connoiſſances uſuelles, s'embarraſſent peu de les augmenter & ſur-tout de ſavoir par qui ces connoiſſances ſont arrivées juſqu'à eux? Comment vaincre leur éloignement pour tout ouvrage de la nature de celui-ci? Nous ne l'entreprendrons pas; mais nous leur rappellerons que l'hiſtoire d'un Art eſt un livre qui doit inſtruire, & que par malheur l'inſtruction ſe fait toujours acheter par le travail, & quelquefois par la fatigue & l'ennui.

Nous avons réuni dans cet Ouvrage l'hiſtoire de l'art & celle de la profeſſion. La première doit contenir

---

(f) Pulchrum imprimis videtur, dit Pline le jeune, *non pati occidere quibus eternitas debetur.*

Les découvertes des temps poſtérieurs étant beaucoup plus marquées, plus ſenſibles, & les inventeurs plus certains, nous eſpérons abréger beaucoup à l'avenir la nomenclature & les détails biographiques.

toutes les vérités & toutes les erreurs que le temps a vu naître & mourir, c'est-à-dire, tous les dogmes qui ont régné successivement en Chirurgie, avec les faits & les raisonnemens qui leur servoient de base, & former ainsi la *bibliothèque* la plus ample & la plus utile qu'un Chirurgien sortant des mains de ses Instituteurs puisse lire, & peut-être la seule dont il ait besoin ; en un mot, cette partie de l'Histoire doit présenter une sorte de *Code* chirurgical, où seront réunies & les loix abrogées & celles qui sont encore en vigueur. A cet égard, notre Histoire aura l'avantage de joindre l'expérience des temps passés à l'expérience personnelle. L'expérience que chacun peut acquérir est très-bornée ; on ne l'augmente qu'en lisant, & la lecture devient immense, si l'on veut fouiller dans les sources. Nous l'abrégeons en ne faisant passer qu'une fois les objets sous les yeux du Lecteur. Les cas qui sont arrivés peuvent se présenter encore, & ce n'est peut-être que dans un livre de la nature de celui-ci qu'on peut les réunir tous.

Quant à l'histoire de la profession, ceux qui cultivent un art aiment à savoir quel rang il a tenu dans tous les temps parmi les autres arts ; à connoître le degré d'estime accordé à ceux qui l'ont professé ; enfin, à juger du mérite personnel de ses promoteurs. Nous espérons qu'à cet égard on sera content de nos efforts. Ce n'est pas que sur cette partie même de notre travail nous ne devions nous attendre à quelques contradictions. On nous reprochera, par exemple, d'avoir confondu le Médecin avec le Chirurgien, en nous servant d'une dénomination commune ; mais nous croyons avoir répondu à ce reproche en prouvant, dans l'Ouvrage même, que l'art de guérir n'admit point de partage ni

chez les Grecs, ni chez les Romains, par conſéquent que les Médecins & les Chirurgiens, tels qu'ils exiſtent aujourd'hui dans l'opinion publique, ne furent point connus de l'Antiquité. Nous avons démontré par les inſcriptions, par l'autorité des anciens Médecins, par celle de quelques modernes, par les loix des Empereurs, par les déciſions des Juriſconſultes, par les hiſtoires civiles, par les conciles, enfin par tous les monumens ſubſiſtans de l'état des Arts & de ceux qui les cultivoient chez les Romains; que le même homme réuniſſoit en lui les trois profeſſions qui conſtituent aujourd'hui l'art de guérir, & enfin nous ſommes arrivés à cette concluſion inébranlable: qu'*il n'exiſta point juſqu'à la renaiſſance des Lettres, entre les Médecins opérans ou vulnéraires, & les non opérans ou diététiques, d'autre diſtinction que celle que met entre des perſonnes de la même profeſſion la meſure différente de connoiſſances & d'habileté (g).*

Il eſt un autre genre de difficultés que nous n'oſons nous flatter d'avoir toujours vaincues. Il exiſte une infinité de nuances entre les opinions, les méthodes, les procédés opératoires. Il a fallu démêler ces nuances, les détacher des livres qui les renferment & les unir au Tout, formé du rapprochement d'une infinité de matières diverſes, d'autant plus difficiles à fondre enſemble, qu'elles n'ont pour l'ordinaire d'autre analogie que l'unité de leur objet, la ſanté. Cette partie de l'Hiſtoire exigeoit d'autant plus de ſagacité, que les Anciens, deſſinant à grands traits, omettoient ſouvent les idées intermédiaires *(h)*, & qu'on ne connoît pas

(g) *Voyez* ci-après, page 54 *& ſuivantes.*

(h) Galen. *Method. Meden. lib. IV, cap. IV.*

avec assez de précision ni la valeur exacte des mots qu'ils ont employés, ni la forme des instrumens dont ils se servoient, ni la juste signification des noms imposés aux parties sur lesquelles ils opéroient. Enfin il est une multitude d'opinions, de conjectures, d'interprétations, &c. incertaines; vagues & presque arbitraires dont il a fallu, pour ainsi dire, calculer les degrés de probabilité, afin de se décider en faveur du sentiment le plus probable. Le Lecteur ne voyant pas toujours les objets sous la même face que nous, ne sauroit être par-tout de notre avis; mais nous osons lui demander une grâce que son équité ne nous refusera point: En préférant une opinion à une autre, nous n'entendons pas déclarer fausse celle que nous n'adoptons pas; qu'il croie avoir raison en pensant autrement que nous, mais qu'il ne décide pas légèrement que nous avons tort, parce que nous pensons autrement que lui.

Nous ne nous flattons pas que notre Ouvrage soit ce que nous voudrions qu'il fût, & ce qu'il sera peut-être un jour, un livre où rien ne manque, où rien ne surabonde, où chaque chose se trouve à sa place. C'est au temps à le porter au degré de perfection que nous désespérons de lui donner nous-mêmes. Nous croirions avoir fait un bon emploi de nos veilles, si ceux qui viendront après nous étoient dispensés de le refondre, s'il ne leur restoit qu'à le perfectionner. Le Clerc, qui, comme nous, travailla sur les originaux, n'enfanta d'abord qu'une esquisse informe, qu'on n'estima jamais & qu'on ne lit plus. En réussissant mieux dans la suite, il laissa beaucoup de choses à desirer: son Livre est plutôt un excellent *recueil de Mémoires pour servir à l'histoire de la Médecine* qu'une bonne histoire de cette Science. L'Histoire demande une suite, un tissu, un

ensemble, un tout, & c'est ce qu'on ne trouve pas dans l'Ouvrage de le Clerc.

Uniquement attachés à la précision & à la clarté, nous nous sommes moins occupés des grâces du style que de l'impartialité. On a dit qu'il seroit à desirer qu'un Historien politique n'eût point de patrie. Ne pourroit-on pas dire aussi qu'il faudroit qu'un Historien de la Chirurgie ne fût ni Médecin, ni Chirurgien ou qu'il fût l'un & l'autre? Lorsqu'un Artiste parle de son art, on doit s'attendre à lui en voir enfler les avantages; Rollin a exagéré ceux de la Rhétorique : mais, lorsque ce même Artiste parle d'un art assez voisin du sien pour donner lieu à la rivalité, ne doit-on pas s'attendre à le lui voir déprimer, pour faire ressortir davantage celui qu'il professe?

Il semble que nous soyons placés par le hasard dans le juste milieu où devroit se trouver l'impartialité. Si notre jeunesse fut consacrée à l'étude & à l'exercice de la Médecine *(i)*, des circonstances trop honorables *(k)* pour qu'il nous soit permis de les rapporter, nous associèrent dans l'âge mûr au Collége royal de Chirurgie de Paris. Dans cette espèce de neutralité, la partialité ne pourroit être que l'effet d'une impulsion étrangère, & nous déclarons que, quoique nous écrivions dans le sein d'une Compagnie qui a beaucoup d'injustices à pardonner, beaucoup de déclamations à repousser, beaucoup de préjugés sourdement entretenus à combattre, nous avons joui de la plus entière liberté.

(i) L'Auteur fut reçu Docteur en Médecine à Toulouse le 14 novembre 1759, & Membre du Collége de Chirurgie le 6 avril 1768.

(k) Voyez ci-devant, note *(c)*.

Livrés à nos propres reſſources, ſans autre ſecours que le zèle & le travail, & chargés d'une tâche dont on ne ſent bien l'étendue & les difficultés qu'en eſſayant de la remplir, nous avons pu nous tromper, mais nous n'avons voulu tromper perſonne. La loi pénible & dangereuſe que nous nous ſommes impoſée, & dont nous ne nous écartons jamais, non-ſeulement de citer nos autorités, mais encore de les tranſcrire le plus ſouvent au bas des pages, prouve qu'en diſant notre avis, nous avons deſiré que chacun conſervât le ſien. Cette précaution nous a paru d'autant plus néceſſaire, que ſi nous ne réuniſſons pas les talens divers & les connoiſſances infiniment variées que cette Hiſtoire exigeroit, nous avons du moins aſſez de jugement pour en ſentir les difficultés & nous défier de nos forces. Cette ſage défiance ne manque pas de motifs qui la juſtifient: en parcourant notre Ouvrage, au moment de le livrer au Public, nous y avons aperçu des imperfections, & nous les avouerions ſans peine, quand l'expérience ne nous auroit pas appris qu'on peut rectifier les volumes déjà publiés, par ceux qui paroîtront dans la ſuite *(l)*. La Critique ira plus loin ſans doute; elle découvrira de véritables fautes; car nous ne doutons pas qu'il n'en exiſte, dans leſquelles nous ſommes tombés, moins par négligence que par impuiſſance de mieux faire. Par cet aveu, nous ne cherchons pas à la déſarmer; elle eſt utile; elle épure la gloire d'un Auteur, & n'humilie l'amour-propre qu'autant qu'il eſt

(l) Comme en rendant aux Anciens les inventions qui leur appartiennent, on a beaucoup diminué la part que l'indifférence ou la pareſſe accordoit aux Modernes, on croit pouvoir aſſurer que le reſte de cette Hiſtoire, conduite juſqu'à nos jours, n'excèdera pas deux volumes, de l'étendue de celui-ci.

puéril ou excessif. Bien résolus de profiter de ses avis, nous recueillerons avec soin tous ceux qu'on voudra bien nous donner: ils nous flatteroient dictés par l'amitié; mais fussent-ils échappés à l'envie, si nous avions été assez heureux pour l'exciter, nous les recevrions avec reconnoissance.

EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie royale de Chirurgie.

Du jeudi 27 Juillet 1780.

M.[rs] HEVIN & MAJAULT, nommés Commissaires pour l'examen du second Tome de l'histoire de la Chirurgie, qui comprend ses progrès depuis *Celse* jusqu'à *Galien*, & depuis Galien jusqu'au septième siècle, ayant dit dans leur rapport, que cet Ouvrage leur a paru très-savamment écrit, non-seulement par l'immense érudition dont il est rempli, mais encore par le judicieux discernement avec lequel M. Peyrilhe a analysé les Ouvrages de ceux dont il fait l'Histoire, LA COMPAGNIE a permis à l'Auteur de prendre, à la tête de cet Ouvrage, le titre de *Conseiller de l'Académie royale de Chirurgie:* en foi de quoi j'ai délivré le présent Extrait des Registres. A Paris le 28 Août 1780. *Signé* LOUIS, *Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie.*



FAUTES À CORRIGER.

PAGE *16, à la note, colonne 2*, omnio, *lisez* somno.
Page 60, ligne 10, c'est que, *lisez* c'est ce que.
Page 106, ligne dernière, tout ou plus, *lisez* tout au plus.
Page 126, ligne 24, couru *lisez* encouru.
Page 130, à la note, florum, *lisez* florem.
Page 137, à la note, ligne dernière, Scapelli, *lisez* Scalpelli.
Page 206, ligne 24, l'aggutination, *lisez* l'aglutination.
Page 231, à la note, profondius, *lisez* profundius.
Page 240, ligne 7, tout, *lisez* toute.
Page 308, ligne 25, de ceux vient, *lisez* de ceux qu'il vient.
Page 346, ligne 18, d'extinction, *lisez* d'extension.
Page 348, ligne 18, ces, *lisez* ses.
Page 366, à la note, colonne 2, ligne 1, distencta, *lisez* distenta.
Page 404, à la note, Pingle, *lisez* Pringle.
Page 630, ligne 20, ces derniers, *lisez* ces dernières.
Page 656, à la note, ligne 4, après tête, *ajoutez* les yeux.
Page 710, ligne 12 de la note, substituer, *lisez* subsister.
Page 755, ligne 31, Maxime, *lisez* Maximien.
Page 756, ligne 3, Maxime, *lisez* Maximien.



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE CINQUIÈME.

ÉTAT de la Chirurgie depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Marc-Aurèle, comprenant ses progrès depuis Celse jusqu'à Galien.



À ne considérer que les monumens actuels des progrès de la Chirurgie durant cette époque d'environ deux siècles, on n'en sauroit prendre une idée avantageuse; mais si l'on juge de l'édifice par les débris conservés dans les Compilateurs, on verra qu'elle avança réellement vers la perfection.

Nous avons fait tous nos efforts pour trouver & pour mettre au jour ces précieuses ruines, & nous espérons que si les yeux de nos Lecteurs en sont agréablement frappés, leurs esprits n'en seront pas occupés moins utilement. Ce sont à la vérité des déserts que nous allons parcourir, mais les déserts même ont leurs charmes pour les amateurs que le zèle y conduit, parce que c'est souvent dans ces lieux rebutans au

premier aſpect, que la Nature étale ſes richeſſes avec le plus de magnificence & de profuſion. Parcourons donc avec courage la longue carrière qui s'ouvre devant nous. Souvent nous verrons des Écrivains dont on ne connoît que les noms; mais nous en rencontrerons auſſi dont les noms ſe ſont conſervés avec des titres qui leur aſſurent une ſorte d'immortalité.

On a déjà parlé d'un très-grand nombre de Chirurgiens antérieurs à Celſe ou qui étoieut ſes contemporains, & cependant ceux dont les travaux ont été ſoumis à l'analyſe ne ſont pas les ſeuls qui ſe diſtinguèrent ſous le règne d'Auguſte. Il reſte à faire connoître encore quelques-uns d'entr'eux qu'on a cru devoir renvoyer à cette époque : d'un côté, pour ne pas mettre un trop grand intervalle entre Celſe & le Père de la Médecine; & de l'autre, pour ne pas interrompre à chaque inſtant l'expoſition des travaux de Celſe *(a)*, à meſure qu'on rencontroit quelqu'un des Chirurgiens qui ſont placés ici. Le parti qu'on a pris paroît d'autant plus raiſonnable, qu'il n'eſt pas ſûr que toutes les perſonnes dont Celſe fait mention l'aient précédé; & qu'au contraire la plupart d'entr'eux n'étant connus que par ce qu'il en dit lui-même, ou par ce qu'en diſent des Écrivains qui lui ſont poſtérieurs, il eſt preſque certain que ces Médecins ne le précédèrent pas de beaucoup, ou qu'ils furent même ſes contemporains. On convient néanmoins ſans peine, que quelque fortes que puiſſent être ces conſidérations, on n'auroit pas ſuſpendu la marche de la narration, ſi l'hiſtoire nous eût préſenté beaucoup d'hommes comparables au Chirurgien Démoſthène, de qui nous avons

(a) Nous ſaiſiſſons la première occaſion qui ſe préſente de parler de Celſe, pour rétablir un paſſage de Quintilien, dont l'altération faiſoit de cet Homme célèbre un Écrivain médiocre. Depuis environ dix-huit ans on s'étoit aperçu que ce paſſage de Quintilien étoit fautif; & quoique la correction qu'on en fit vers ce même temps fût connue de quelques perſonnes lorſque le premier volume de cet Ouvrage parut, on ne l'employa point alors. Selon cette correction, au lieu de *C. Celſus mediocri vir ingenio*, il faudroit lire, *C. Celſus Medicus, acri vir ingenio. Voyez* Goulin, Mémoires littéraires, *page 281, année 1775.*

déjà dit un mot ailleurs, parce qu'alors on n'auroit pas eu à craindre ces temps de ſtérilité, cet immenſe vide qu'on a tâché de rendre moins ſenſible en ſacrifiant quelque choſe de la rigueur chronologique.

DÉMOSTHÈNE.

Démoſthène étoit diſciple d'Alexandre Philalethe, c'eſt-à-dire, *ami de la vérité*, ſurnom que Démoſthène lui-même mérita & reçut de ſes contemporains. On trouve dans les écrits de Galien, un Démoſthène de Marſeille *(b)*, & Ménage place ſous Néron un Médecin de la même ville & du même nom *(c)*; mais on ignore ſi c'eſt de notre Chirurgien que l'un & l'autre ont parlé. Philalethe avoit écrit ſur les maladies des yeux, trois Livres fort eſtimés, & ſouvent cités par Galien, par Oribaſe & par beaucoup d'autres anciens Auteurs *(d)*. On doit remarquer ici que ce même Ouvrage eſt cité par Sylvaticus, Médecin de Robert, roi de Naples, au commencement du XIV.[e] ſiècle; mais on doit s'abſtenir de conclure, avec Freind, de cette ſeule induction, *qu'il eſt évident que ces livres exiſtoient alors;* parce que Sylvaticus peut avoir cité les fragmens que nous connoiſſons, ou quelques autres que nous n'avons plus, ſous le nom de leur véritable Auteur & ſous leur titre primitif, ſans renvoyer à la compilation par laquelle il les connoiſſoit. Oribaſe a pris chez Démoſthène ce qu'il dit de la *chémoſe*, maladie de l'œil, qu'on ne trouveroit peut-être point ſous ce nom ailleurs que dans ſes Écrits *(e)*. Eſt-ce qu'elle n'auroit pas paru digne à ſes prédéceſſeurs d'une dénomination, & moins encore d'une deſcription particulière? La chémoſe en effet n'eſt qu'une inflammation violente des paupières qui les renverſe & les empêche de revenir aſſez ſur le globe de l'œil pour le recouvrir entièrement. Ce que Démoſthène appelle *inflammation de l'œil* n'eſt pas non plus une maladie grave; elle eſt très-ordinaire aux vieillards chez qui l'on voit les yeux ſe tuméfier ſans cauſe manifeſte, pâlir, s'humecter avec grande

(b) *De Comp. med. ſ. g. ſub fin.*
(c) Dans l'Antibaillet.
(d) Galen. *de pulſ. lib. IV, cap. V.*
(e) Synopſ. *liv. VIII, cap XL.*

démangeaiſon & fluxion. Le prurit commence bruſquement au grand angle de l'œil, & ne reſſemble pas mal à celui que cauſe la piqûre d'une mouche ou d'un moucheron. Des onctions de miel ſafrané à la face interne des paupières, de miel ſeul à leur face externe; des fomentations d'eau tiède ſur la tête en été, & d'eau de mer en hiver; le bain, & au ſortir de l'eau un peu de vin; la ſaignée ou les purgations, ſelon les circonſtances, ſont tout ce qu'il emploie pour la combattre *(f)*. Rien n'eſt en effet plus rationel que cette curation ſi, comme on a lieu de le croire, la maladie a ſa ſource dans le défaut de tranſpiration, défaut très-ordinaire aux vieillards chez qui l'on ſait d'ailleurs que cette excrétion eſt toujours fort âcre, & par conſéquent très-propre à produire le déſordre dont il eſt ici queſtion. Nous avons de Démoſthène non-ſeulement un collyre dans lequel les cathérétiques ſont tempérés par le ſafran & l'opium *(g)*, mélange dont l'antiquité fournit pluſieurs exemples, peut-être mal appréciés par les modernes, mais encore pluſieurs autres préparations qu'on peut voir dans le Recueil d'Aëtius *(h)*. Soit qu'il ne fût pas aſſez raſſuré contre les accidens de l'extirpation de la luette, ſoit qu'il exiſte des cas où il préférât le cautère potentiel à l'inſtrument tranchant, il décrit avec ſoin cette dernière méthode, & voici quel étoit ſon cautère : il prenoit quatre onces de chaux vive, deux gros de cendres gravelées, faites avec la lie récente, autant de nitre fixé par les charbons, & un gros de *minium (i)*. Il délayoit toutes ces matières dans une quantité ſuffiſante de leſſive, & les réduiſoit à la conſiſtance

---

(f) *Tetrabib. II, ſerm. 3, cap. XII.*

(g) Oribaſ. Synopſ. *de collyriis, lib. IV.*

(h) *Tetrabib. IV, ſerm. 2, cap LII.*

(i) Le vrai *minium* étoit-il connu du temps de Démoſthène ? ne pourroit-on pas ſoupçonner les Anciens d'avoir donné ce nom, qui déſigne aujourd'hui une chaux rouge de plomb, ou à la *terra plumbaria rubra*, ou à la *pſeudo-galena rubens*, la blende rouge, de Wallerius *(mineralogia)* ? la première de ces ſubſtances eſt rougie par une ochre martiale ou par une terre graſſe pleine de rouille, & la ſeconde eſt une eſpèce de mine de zinc. Pour les temps poſtérieurs, Dioſcoride prouve qu'on appeloit le cinnabre, *minium : argentum vivum fit ex minio, quod abuſivè cinnabaris dicitur.* Lib. V, cap. LXX.

de miel, en leur faiſant prendre deux ou trois bouillons : il conſeille enſuite d'enfermer ce cautère dans une boîte de plomb pour le conſerver humide, & s'il ſe deſsèche, de l'humecter avec un peu de leſſive. Outre la cautériſation de la luette, dont nous ne décrirons pas le procédé, quoiqu'il puiſſe trouver ſon application dans la pratique moderne, le cautère de Démoſthène avoit beaucoup d'autres deſtinations; il ſervoit à détruire les verrues formicaires & autres, celles des doigts qui repouſſent ſans ceſſe, les cors des pieds & des mains, les calloſités, les cicatrices qui ſurmontent le niveau des parties voiſines, le charbon *(k)*, & les autres excroiſſances du même genre. Oribaſe attribue encore à Démoſthène une machine appelée ἀστράβη, mais qu'il ne décrit pas, & que nous ſommes par conſéquent dans l'impoſſibilité de faire connoître, & plus encore d'apprécier *(l)*.

Galien fait mention de Cléophante à propos d'un malagme contre la goutte *(m)*, & Celſe le repréſente comme un de ces anciens Écrivains chez leſquels le fameux Aſclepiade avoit puiſé ſes dogmes *(n)*; ce qui fait remonter Cléophante au-delà de cette époque. Sérapion, de la ſecte empirique, compoſa quelques médicamens externes, parmi leſquels on diſtingue avantageuſement celui qu'il employoit pour guérir les contuſions reçues en s'exerçant au pugilat, jeu fort célèbre autrefois, dans lequel les athlètes ſe battoient à coups de poings pour toutes armes *(o)*. CLÉOPHANTE. SÉRAPION.

Parmi les Chirurgiens de l'école d'Alexandrie, autrefois célèbres par leurs Écrits, & dont on a fait mention ailleurs, on trouve un Philoxène, auteur de pluſieurs volumes ſur la Chirurgie, encore exiſtans du temps de Celſe *(p)*; auquel on pourroit aſſocier peut-être un Claudius Philoxène, à qui Galien eſt redevable de beaucoup de remèdes externes inſérés PHILOXÈNE. CLAUDIUS PHILOXÈNE.

(k) Aëtius, *tetrabib. IV, ſer. 2, cap. LII.*

(l) Machin. *cap. IV.*

(m) *De comp. med. ſecund. gener. lib. VII.*

(n) *Lib. III, cap. XIV.*

(o) Galen. *de comp. med. ſecund. gener. lib. II.*

(p) Ibid. *Lib. VII, initio.*

NILUS ou NILEUS. PASICRATE. ARISTION. ARISTON. ARISTUS.

dans ses Recueils *(q)*; on voit Nileus *(r)*, un autre Nilus ou Nileus *(ſ)*, Pasicrate, qui d'Architecte devenu Chirurgien, réforma le *plinthium Nilei*, machine propre aux extensions, retouchée après lui par Hérodote *(t)*; on rencontre Aristion, fils de ce dernier, qu'on peut croire le même homme que l'Ariston de Celse *(u)* & l'Aristus dont Scribonius adopta quelques compositions *(x)* : tous ces hommes très-obscurs aujourd'hui, quelle que fût autrefois leur célébrité, ne se montrent un instant dans l'histoire que comme auteurs ou réformateurs de diverses machines servant aux luxations, genre de travail qui fit plus d'une fois à cette époque les plus grandes réputations, mais qui n'en assura pas la durée, parce qu'elles devoient finir avec l'apparence d'utilité sur laquelle elles portoient. Comme eux, Apollonius de *Citium*, petite ville du royaume de Chypre, écrivit sur les fractures & les luxations. Il étoit disciple de Zopyrus, contemporain de Mithridate, lequel Zopyrus n'a laissé que des formules, quoiqu'on dût beaucoup attendre d'un homme qui pratiquoit la Chirurgie dans la fameuse école d'Alexandrie *(y)*, alors le plus beau théâtre des grands talens. Les Écrits & le nom d'Apollonius, long-temps oubliés ou perdus, viennent de renaître en quelque sorte par les soins du célèbre Cocchi. Ce Savant, dont les Sciences en général, & la Chirurgie en particulier, répareront si difficilement la perte, ne pouvant faire entrer les Écrits d'Apollonius dans la première partie de la collection de Nicete qu'il publioit, crut rendre service aux Chirurgiens en leur en procurant une notice. Ces Écrits consistent, selon M. Cocchi, en trois Commentaires grecs sur les livres d'Hippocrate, *de articulis*; ils sont divisés en autant de livres, sous-divisés en cinquante-six sections, & ornés de vingt-neuf

ZOPYRUS. APOLLONIUS.

(q) De comp. med. secund. loc. lib. III.

(r) Celf. *lib. VIII, cap. XX.* Oribas. *de Machinam. cap. VIII.*

(ſ) Celsus, Galenus, Oribasius, Aëtius, passim.

(t) Oribas. *de Machin.*

(u) Lib. V, cap. XXVIII.

(x) Compos. 77, 79.

(y) Ibid. *Compos. 169.* Oribas. *lib. XIV, cap. LII, LVIII, LXI. Voyez* aussi la note suivante.

figures aussi grossières qu'incorrectes. Apollonius les avoit dédiés à l'un des Ptolémées que M. Cocchi croit être ce Ptolémée Aulete qui devint roi de Chypre environ soixante-dix ans avant Jésus-Christ *(z)*. On voit par la préface de ces Commentaires, que le Mécène d'Apollonius aimoit la Chirurgie, ou qu'au moins il étoit curieux de connoître la doctrine des luxations, préférence fondée sur l'habitude où l'on étoit alors de s'exercer journellement à des jeux violens: car si ces jeux rendoient les corps agiles, vigoureux & forts; s'ils les maintenoient en santé, même au milieu des excès, il arrivoit souvent aussi qu'ils luxoient ou fracturoient les membres. Cette considération suffit pour rendre raison de cette multitude de Traités sur les fractures & les luxations que l'antiquité nous a transmis, ou à leur place la certitude qu'ils ont existé. Selon le célèbre Éditeur, Apollonius ne se borna pas à interpréter le texte d'Hippocrate, à l'éclaircir, à développer son excellence, comme ont fait depuis tant d'autres Commentateurs, il l'enrichit encore de ses propres découvertes, & substitua des méthodes simples & faciles aux

---

(z) Apollonii Citiensis.
De articulis; liber I.
Cum animadvertam, Rex PTOLEMAEE, *te Medicam artem amare, simulque videam* NOS, *qui tua mandata perficimus, participes eorum esse quæ divinus* HIPPOCRATES, *in auxilium hominum, scribens, de instrumentis excogitavit, opportunum putavi ea quæ sunt ab ipso tradita de articulis excidentibus commodè comprehendens, humeri quoque reponendi rationem, quod in præsens jussisti,* TIBI *impertire. Quandoquidem nonnulli ob rerum quarumdam imperitiam minus idonei fuêre, alii verò etsi rerum multarum usu benè essent constituti, segnitiâ tamen suâ ne* TIBI *hæc exponerent impediti fuêre. Sed quidam neque cùm articuli suis sedibus excidunt, vel cùm ea quæ juncta sunt dehiscunt illicò deprehendentes, neque subductâ ratione colligentes, artificiosos reponendi modos per instrumenta omisêre, articulorum verò impulsiones, quæ in palæstra fiunt & quæ populariter exercentur, nullas hujusmodi obliviscuntur. Ut autem* TIBI *facilia intellectu sint quæ* HIPPOCRATES *de singulis tradidit, ejus dictata primum exponam, expeditiores reponendi modos subjungens, quasi collationem quamdam ab ipsis operibus quæ hominum una molientium ministerio fiunt. Quorum nonnulla &* IPSE, *perfeci, alia* ZOPYRO *assidens* ALEXANDRIÆ *observavi. Hunc autem virum tum in fractis, tum in motis ossibus, curationes quæ manu fiunt, juxta* HIPPOCRATIS *plerumque præcepta instituisse testis* NOBIS *fuerit* POSIDONIUS, *qui Medici ejusdem consuetudine usus est. Initium igitur quod fecit* HIPPOCRATES *libro de articulis hujusmodi est.* HUMERI ARTICULUM, *&c.*

procédés du divin Vieillard, toujours ingénieux, mais quelquefois embarrassés & difficiles. Ç'en est assez sans doute pour nous faire desirer la publication de ces Commentaires, & pour ajouter aux justes regrets que doit inspirer la mort prématurée du Savant estimable qui se proposoit de nous en faire jouir.

PROTARCHUS. NYMPHODORUS. NYMPHODOTUS. Protarque *(a)* Nymphodorus *(b)*, le même peut-être que le Nymphodotus de Galien *(c)* & d'Aëtius, travaillèrent aussi sur les luxations; nous avons même du second un Glossocome, retouché par l'Aristion *(d)*, dont nous parlions il n'y a qu'un NICANDER. instant. Nicander, auteur des livres intitulés : *Alexipharmaca* & *Theriaca*, ne mérite une place ici que par le peu qu'il dit de la morsure des bêtes venimeuses & des antidotes qu'on doit leur opposer; mais Attalus son contemporain, en qui finit la race des Attalides, rois de Pergame, nous appartient à meilleur titre. Ce Prince, vraiment digne du Trône, préférant l'art de conserver les hommes à l'art barbare qui les détruit, écarta la guerre de ses États, maintint ses peuples en paix, & profita lui-même du calme qu'il leur procuroit pour cultiver dans toute son étendue l'art de guérir, même la Chimie, ou plutôt la Métallurgie, & pour faire sur des criminels condamnés à mort des expériences utiles à la société, dont ces malheureux sont le fléau. Les plus solides vertus avoient embelli sa vie, la piété filiale la termina : il mourut d'une fièvre gagnée pour avoir été trop long-temps exposé au Soleil, occupé à bâtir de ses propres mains un mausolée à sa mère *(e)*. On ignore s'il écrivit sur la Médecine, mais les formules de MITHRIDATE. médicamens rapportées sous son nom par Celse *(f)* & par NICOMÈDE. Galien *(g)*, prouvent qu'il la pratiqua. C'est aussi par des formules que les noms de Mithridate & de Nicomède-

(a) Celse, *lib. VIII, cap. XX.*

(b) Oribas. *de Machin.*

(c) *De comp. med. secund. gener.* lib. VI.

(d) Oribas. *ibid.*

(e) La transposition est ici très-frappante, puisque ce Prince mourut l'an 133 avant Jésus-Christ, mais elle n'est point de conséquence.

(f) *Lib. V, cap. XIX.*

(g) *De comp. med. secund. gener.* lib. I, II.

Philopator

Philopator *(h)* sont passés dans les Écrits de Médecine : presque toutes celles de Mithridate ont pour objet de résister aux poisons *(i)*. Pour Parthenius ou Parthemus *(k)*, contemporain de Mithridate; Philonide de Sicile, le même peut-être que le Philénide de Scribonius, disciple de Paccius d'Antioche *(l)*, & Métrodore, Sectateur d'Asclepiade, on n'en connoît guère que le nom *(m)*. Enfin Erotian parle avec éloge d'un Asclation *(n)*, que M. de Haller appelle Asclapion *(o)*; & qu'il soupçonne, on ne sait sur quel fondement, d'être le même que l'Asclapon de Patras, Médecin de Cicéron, ou plutôt de Tyro son affranchi, & du reste de sa famille. Nous connoissons très-peu l'Asclation d'Erotian, mais le Médecin de Patras est devenu fameux par la confiance de l'Orateur romain *(p)*. Ici Cicéron compte beaucoup sur la promesse qu'il lui fait de rétablir en peu de temps son cher Tyro; là il s'occupe de ses honoraires, ce qu'il exprime assez plaisamment pour être rapporté : *j'ai écrit*, dit-il, *à Curius de rendre hommage au Médecin (q)*. Cette précaution pouvoit être utile, car il nous apprend ailleurs que ce Médecin aimoit beaucoup *qu'on lui fit hommage; je pense*, dit-il à son Intendant, *qu'il convient de donner quelque argent au Médecin, afin de réchauffer son zèle (r)*.

PARTHENIUS. PARTHEMUS. PHILONIDES. PHILENIDES. MÉTRODORE.

Moschus *(s)*, Bœthus *(t)*, Medus *(u)*, n'ont qu'un malagme pour tout titre & pour tout appui de leur nom. Micon *(x)*, que M. Cocchi aime mieux appeler Nicon *(y)*, fit aussi des

MOSCHUS. BŒTHUS. MEDUS. MICON ou NICON.

(h) De comp. med. secund. gener. lib. V. *Secund. loc.* lib. II.

(i) Ibid. lib. VII. *Scribon. Largus*, compos. 169.

(k) Lib. V, cap. XVIII.

(l) Galen. *comp. med. secund. gener.* lib. VII. *Scribon. comp. 97.*

(m) Galen. *De simpl. med. facult.* lib. I, cap. XXXIII.

(n) In Dictionnario, inter opera Galeni.

(o) Biblioth. Chir. *t. I, pag. 29.*

(p) Ep. fam. *lib. XIII*, Epist. 20.

(q) Curio misi ut medico honos habeatur. Ibid. Epist. 16.

(r) Medico ipsi puto aliquid dandum, quo sit studiosior. Ibid. Epist. 6.

(s) Cels. *lib. V, cap. XVIII*; Galen. *de comp. med. secund. loc.* lib. IV.

(t) Oribas. Synops. *ad Eust.*

(u) Cels. *ibid.*

(x) Id. *ibid. & cap. XXVIII.*

(y) Græcorum Chirurgici libri.

malagmes, parmi lesquels il s'en trouve un pour les dartres, où les cantharides entrent, & sur lequel semble avoir été calqué celui qui valut à Pamphile une fortune immense, ainsi que nous le dirons plus bas. C'est encore parce que Celse apposa leurs noms à des formules, que nous connoissons Aristogène (z), Euthyclée (a), Sesagore (b), Ctesiphon (c), Irenée (d), Théoxène (e), Numenius (f) & Dixius (g). Des formules d'emplâtres ont aussi perpétué les noms de Philocrate (h), d'Hécatée (i), de Diogène (k), & conservé le souvenir d'un Juif anonyme, parmi les recettes duquel il en est une qu'on a laissé tomber en désuétude sans la remplacer, & qui néanmoins pourroit trouver son application, dans les cas très-communs où, conformément à l'intention de son Auteur, on veut doucement ronger & réprimer les chairs : elle étoit faite de chaux & de nitre très-rouge délayés dans l'urine, & réduits en consistance de liniment (l).

ARISTOGÈNE. EUTHYCLÉE. SESAGORAS. CTESIPHON. IRENEUS. THEOXENUS. DIXIUS. PHILOCRATES. HECATÆUS DIOGÈNE. INDÆUS.

DIONYSIUS.

Le nom de Denys revient souvent dans les Écrits anciens; & lorsqu'il se présente, on est presque toujours embarrassé de savoir à qui le rapporter, tant les hommes de ce nom sont nombreux & difficiles à démêler. Outre le Disciple d'Héraclite dont nous avons parlé, & le Tyran de Syracuse, qui pratiquoit la Médecine, au rapport d'Élien (m), & sur-tout la Médecine externe, *brûlant, divisant, coupant,* & faisant en général tout ce que cet Art conseille, Galien cite un Denys de Samos (n) & un autre de Milet (o). Scribonius parle

---

(z) Cels. *cap. XVIII.*

(a) *Ibidem.*

(b) *Ibidem.*

(c) *Ibid.* Galen. *comp. med. secund. gener. lib. VI.*

(d) Cels. *ibid. cap. XXVIII.*

(e) Idem, *ibid.*

(f) Idem, *ibid. cap. XXI.*

(g) Idem, *ibid. cap. XVIII.*

(h) Idem, *ibid. cap. XIX, XXVI.*

(i) *Ibidem.*

(k) *Ibid.* Galen. *comp. med. secund. loc. lib. III.*

(l) Idem, *ibid. cap. XIX, XXII;* Aëtius, *tetrabib. IV, ser. 3, cap. XIV.*

(m) Variarum histor. *lib. XI, cap. XI.*

(n) Galen. *comp. secund. gener. lib. IV.*

(o) Idem, *comp. secund. loc. lib. IV.*

d'un troisième qui se voua plus particulièrement à la Chirurgie, & qui nous a laissé des médicamens externes de toute espèce *(p)*, avec le souvenir qu'il étoit partisan des ligatures des mains, pour arrêter les hémorragies *(q)*. Il y a quelque apparence que ce Denys est le même qui cautérisoit les hémorroïdes de la manière qui suit: il les saupoudroit d'abord avec du sandarach, & les recouvroit ensuite avec cinq parties d'orpiment & de cuivre brûlé, mêlés & confondus dans huit parties de chaux, moyen très-violent sans doute, mais dont la prudence pourroit tirer parti contre les hémorroïdes *celluleuses*. Le lendemain il ouvroit les tubercules par une simple piqûre, & se conduisoit dans tout le reste du traitement d'après l'intention qu'il avoit d'établir une cicatrice propre à former une barrière utile contre les nouveaux transports d'humeurs & les nouvelles fluxions sur les vaisseaux hémorroïdaux *(r)*.

Philon, devenu célèbre par le médicament qui porte son nom *(s)*, en a laissé quelques-uns d'externes, genre de mérite qu'il partage avec Cléon *(t)* & Théodote *(u)*. Nous avons en particulier de ce Théodote un collyre, autrefois très-célèbre & d'un usage fréquent parmi les Médecins d'Alexandrie. PHILON. CLÉON. THEODOTUS.

Hermon *(x)*, qu'on distingueroit peut-être mal-à-propos d'Hermias *(y)*, Hierax *(z)*, Halieus *(a)*, Ménophile *(b)*, Craton *(c)*, Philete *(d)*, ne sont pas plus recommandables à nos yeux que le Médecin Théodote. Ptolémée *(e)*, HERMON. HERMIAS. HIERAX. HALIEUS. MENOPHILUS. CRATO. PHILETUS. PTOLÉMÆUS.

(p) *Comp. 212, 213.*

(q) Cæl. Aurelian. Chron. *lib. II, cap. XIII, sub fine.*

(r) Le texte comporte un autre sens, mais il est autant puérile que celui-ci est simple & sensé. *Cels. lib. VI, cap. XVIII.*

(s) *Philonium romanum.*

(t) Oribas. Synops. *lib. III, ad Eust.* Cels. *lib. VI, cap. VI.*

(u) Cels. *ibid.*

(x) *Ibidem.*

(y) Galen. *comp. med. secund. loc. lib. IV.*

(z) Cels. *ibid.* Galen. *comp. med. secund. gener. lib. V.*

(a) Galen. *ibid. lib. V & VII, ex Andromacho.*

(b) Cels. *ibid.*

(c) Idem, *ibid.* & *cap. XVIII.*

(d) Idem, *ibid. cap. VI.*

(e) Cæl. Aurelian. Chron. *lib. III, cap. VIII.*

MENEMACHUS.
EVELPIDE.
ANTISTIUS.
SOCRATE.
GLYCON.

Ménémaque (f), Evelpide, Antiſtius (g), Socrate (h), Glycon (i) & Caridemus, ſe font diſtinguer par quelques particularités de peu d'importance & d'une bien mince utilité. Le premier, connu comme Chirurgien & Sectateur d'Éraſiſtrate, en ſuppoſant toutefois que ce ſoit le même dont parlent Celſe (k) & Cæl. Aurelianus, (l) joignit au foible avantage d'avoir laiſſé beaucoup de formules, qu'on peut voir dans Galien & dans quelques autres anciens Auteurs, le mérite bien plus réel de s'être aperçu, le premier peut-être, de l'inefficacité de la ponction dans l'hydropiſie aſcite, & d'en avoir trouvé la véritable cauſe, la ſquirrhoſité du foie (m). Il nous eſt reſté de Ménémaque, quelques fragmens, mais ils n'ont rien de remarquable (n). Evelpide ſe rendit célèbre par ſes connoiſſances dans les maladies des yeux, d'où il fut appelé Médecin oculiſte, ſelon l'uſage de ce temps-là. Celſe préféroit à tous les remèdes du même genre, un topique de la compoſition de cet Oculiſte, pour les aſpérités des paupières (o). Quant au fameux Antiſtius, ce fut lui qui viſita les plaies de Jules-Céſar après ſa mort, & qui par ſon rapport, les fit connoître au peuple, aux Conſuls & au Sénat. Cette anecdote, & pluſieurs autres de même eſpèce qu'on pourroit recueillir des Hiſtoriens, ſemblent annoncer que la Juriſprudence des Romains ſur cet objet étoit à peu-près la même que celle de nos jours; car ſans l'utilité légale, à quoi bon viſiter avec tant de ſoin les bleſſures d'un mort? C'eſt donc par lui que nous ſavons que de vingt-trois coups de poignard dont fut percé le Vainqueur des Gaules, un ſeul étoit mortel (p). La même anecdote

(f) Cæl. Aurelian. Chron. *lib. III, cap. VIII.*

(g) Sueton. *in Jul. Cæſare.*

(h) Cæl. Aurelian. *ibid.*

(i) Cicer. Epiſt. *lib. VI.*

(k) Celſ. *lib. VI, cap. VII.*

(l) *Ibidem.*

(m) Cæl. Aurelian. *ibid.*

(n) Galen. *de cucurbitulis.* Oribaſ. *de Hirudinibus, collect. lib. VII, cap. XXI.*

(o) *Ibidem.*

(p) *Nec in tot vulneribus, ut Antiſtius Medicus exiſtimabat, Lethale ullum repertum eſt, niſi quod ſecundò in pectore acceperat.* Sueton. Ibid.

nous fait connoître encore une des ſources où les Romains pouvoient puiſer quelques notions anatomiques, & favoriſe l'opinion de ceux qui penſent qu'ils n'ont pas toujours décrit les parties des brutes pour celles de l'homme *(q)*.

Socrate, Médecin-Chirurgien, ſe ſignala dans la cure de l'hydropiſie, en multipliant beaucoup les ſcarifications, & cautériſant ces petites plaies avec le fer rouge, afin de rendre aux ſolides, par le feu, ce qu'il leur enlevoit de ton, de reſſort ou de *ſpaſme,* pour parler le langage des Méthodiſtes, en rompant leur continuité *(r)*.

Glycon, Chirurgien militaire *(ſ)*, ſervant dans l'armée que commandoient les Conſuls Hirtius, Panſa & le jeune Octave, ſoigna les plaies du ſecond, bleſſé gravement, ainſi que ſon collégue, dans le combat qu'ils livrèrent à Marc-Antoine dans la Gaule Ciſalpine, proche la voie Émilienne. La mort des Conſuls & l'uſage qu'Octave fit du commandement, reſté tout entier dans ſes mains après la mort de deux hommes dont la conſervation importoit tant à la République, donnèrent lieu de ſoupçonner le Chirurgien d'avoir empoiſonné les bleſſures de Panſa. On lui donna des Gardes pour empêcher ſon évaſion *(t)*; mais cette calomnie affreuſe, mille fois renouvelée à la mort des Grands ſous diverſes couleurs, par le parti dont cette mort renverſe les projets, fut bien glorieuſement vengée par l'illuſtre & grave témoignage de l'immortel Brutus, témoignage d'autant moins ſuſpect, que cette fatale mort devoit cauſer ſa perte & la ruine de la République *(u)* dont il étoit le principal ſoutien.

Nous connoiſſons enfin Caridemus par l'avantage qu'il eut de réſiſter à l'opinion générale alors, qui faiſoit de l'hydrophobie une maladie nouvelle *(x)*, à peu-près comme on a fait depuis CARIDEMUS.

(q) Voyez ci-après dans la vie de Galien.

(r) *Socrates Chirurgus omni ex parte diviſuras faciens, eaſdem aduſſit extemplò corporis ingerens raptum quem Græci σπάσμον vocant.* Cæl. Aur. ibid.

(ſ) Scribon. *Larg. comp.* 206.

(t) *Suetonius in vita Cæſar. Auguſt.*

(u) Cicer. Epiſt. *ibid.*

(x) Cæl. Aurelian. acut. *lib. III, cap. XV.* M. de Haller (Biblioth. Chir.) appelle notre Auteur, Charidemus, mais c'eſt ſans doute une faute d'impreſſion.

autant de nouveaux fléaux de l'une & de l'autre vérole, du rachitis & du scorbut. Cette opinion devenoit d'autant plus soutenable alors, qu'aucun ancien Médecin n'ayant tracé le traitement de la rage, il est très-vraisemblable ou qu'on ne l'avoit point vue, ou qu'on l'avoit regardée comme une de ces complications étranges, extraordinaires, qui bien qu'elles altèrent les principaux traits des maladies, jusqu'à les rendre méconnoissables, ne se caractérisent jamais assez elles-mêmes pour être censées constituer des espèces particulières. Telle est sans doute la cause inconnue du silence des Anciens sur la rage; car enfin ils n'étoient pas tous dans la position fâcheuse de Themison, lequel long-temps après avoir été mordu d'un chien enragé, sentoit renaître ses anciennes craintes dès qu'il songeoit à parler de la rage dans ses Écrits *(y)*. Peut-on douter que Caridemus, seul contre tous, n'eût pour lui la vérité? Comment se persuader en effet que la rage eût tardé tant de siècles à se manifester, s'il est vrai, comme on le croit généralement, qu'il se développe de temps en temps des rages spontanées *(z)*! Les animaux ont pu dégénérer, mais ils n'ont point changé d'essence, & par conséquent les circonstances qui développent aujourd'hui cette maladie affreuse, ont dû, ce semble, exister autrefois & produire le même effet. On seroit curieux sans doute de savoir en quel temps fut soutenue cette espèce de paradoxe, devenu depuis, comme tant d'autres, une vérité de fait? Mais pour le déterminer, il faudroit connoître le temps où Caridemus vécut;

(y) Antiquorum Medicorum nullus istius passionis tradidit curationem. Aïunt denique Themisonem quanquam volentem, non potuisse: si quidem ex rabido cane quondam fuerat vulneratus, & si ejus curationem assumeret mente, quippe scripturus, continuò admonitus in eandem relaberetur. Cæl. Aurel. acut. morb. lib. III, cap. XVI. Dioscoride *(lib. VI, cap. XXXVI)* rend la chose un peu différemment. *Proinde ex iis qui hoc vitium senserint, neminem servatum vidimus, nisi forsitan ex historiâ unum & alterum evasisse audiamus: si quidem Eudemus superasse quendam affirmat. Themisonem aliqui demorsum in hunc furorem incidisse, & evasisse fatentur. Alii ipsum cùm amico aquam expavescenti morem gereret, & officium exhiberet, quâdam naturarum concordiâ, similem contraxisse affectum: sed post multos tandem cruciatus servatum extitisse.*

(z) Vid. Sauvages, Nosolog. *ubi de Hydrophobia.*

& tout ce que nous savons à cet égard, c'est que s'il n'est point antérieur à Soranus, il l'est au moins à Cælius Aurelianus son Commentateur.

Un fait non moins paradoxal que le précédent dans l'esprit de nos Pères, fut avancé vers le même temps par Démétrius d'Attalée ou d'Apamée, ville de l'Asie mineure, aujourd'hui Apamiz. Celui-ci soutenoit avec raison, *que l'hydrophobie est quelquefois une maladie lente & chronique, qu'on a vu se prolonger au-delà de deux années, lorsque la personne enragée n'a qu'une foible horreur de l'eau (a).*

DÉMÉTRIUS BYTHINUS.

A ce Démétrius, on peut en joindre un autre, cité par Héraclide *(b)*, appelé le *Bythinien*, dont le nom revient souvent dans les Écrits de Cæl. Aurelianus & de Galien, & supposer à celui-ci des opinions particulières sur des sujets importans, puisque le Traducteur de Soranus lui donne des Disciples & des Sectateurs *(c)*.

On fait honneur à ce Démétrius d'une méthode de traiter les *ischiatiques*, laquelle consistoit à leur appliquer un cautère actuel, tantôt à nu, tantôt à travers un linge imbibé d'huile, entre le pouce & l'index de la main correspondante au côté malade, & à faire durer long-temps la suppuration des ulcères qui succédoient à la cautérisation; mais cette méthode est moins une invention nouvelle, qu'une légère modification des moyens anciennement employés contre la sciatique.

MARCUS ARTORIUS.

Comme Démétrius, Marcus Artorius écrivit sur la rage, ordinairement désignée alors par le nom d'hydrophobie. Il en plaçoit le siége dans l'estomac, reconnoissant toutefois que les membranes du cerveau souffrent aussi, mais sympathiquement *(d)*. Cæl. Aurelianus rapporte encore, d'après Artorius, plusieurs particularités concernant cette maladie. Il nous apprend, par exemple, que certains contemporains de ce Médecin, submergeoient les hydrophobes dans un vaisseau

(a) Cæl. Aurel. Acut. *lib. III, cap. XI.*

(b) Apud. Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. IV.*

(c) Chron. *lib. V, cap. I.*

(d) Cæl. Aurel. Acut. *lib. III, cap. XIV.*

plein d'eau, même dans un puits, enfermés dans un ſac de peau, pour les forcer à boire, & cela d'après la perſuaſion où l'on étoit alors que les noyés avalent involontairement l'eau qu'on croyoit leur faire rendre en les ſuſpendant. Cette pratique, à tous égards vicieuſe, amène de la part de l'Auteur ou de l'Hiſtorien, une réflexion fort judicieuſe : *inſenſés*, dit-il, *ils ignoroient que le point eſſentiel de la curation de la rage ne conſiſte pas à forcer les malades à boire, mais à faire en ſorte qu'ils veuillent & puiſſent boire (e)!* « or, continue-t-il, c'eſt
» cette volonté de boire qu'on ne ſauroit leur rendre, témoin ce
» Soldat courageux, toujours ferme au milieu des combats, qui,
» devenu hydrophobe, s'indignoit contre lui-même de ſe ſentir
» frappé d'une terreur qu'il ne pouvoit ni vaincre ni exprimer, à l'aſpect d'un verre d'eau *(f)* ».

Ce même Artorius joue un trop grand rôle, eſt trop connu dans l'hiſtoire de Rome, pour ne pas mériter de l'être un peu dans celle de ſon Art. Il étoit Médecin-Chirurgien, &, comme on peut croire, ami d'Auguſte *(g)*. On rapporte de lui que la nuit qui précéda la bataille de Philippes, où Brutus & Caſſius furent défaits & ſe donnèrent la mort, environ l'an 711 de la fondation de Rome, Minerve lui apparut en ſonge, & lui commanda d'aller trouver le Triumvir, alors malade, & de lui dire de ſa part, que nonobſtant ſon indiſpoſition il ne manquât pas de ſe trouver le lendemain ſur le champ de bataille *(h)*. Auguſte dut la vie à ce conſeil ; car il l'empêcha de tomber entre les mains de Brutus, qui força pendant la bataille avec un corps de troupes le camp qu'il avoit quitté, & l'on peut croire que le meurtrier du père n'eût point épargné le fils adoptif.

Peut-on aſſez admirer, qu'il nous ſoit permis d'en faire la remarque, l'irrévocable deſtinée de la ſuperbe Rome. Si Octave périt, elle eſt libre encore ; Antoine & Lépide

---

(e) Cæl. Aurel. Acut. *l. III, c. XVI.*
(f) Ibid. *cap. XI.*
(g) Egreſſus eſt tamen amici *(medici) monitus omnio.* Suet. in vitâ Auguſti.
(h) Voyez Bernier, Eſſai de Médecine, *pag.* 89.

aſpireroient

aſpireroient en vain à lui donner un maître. Il s'opère une ſorte de prodige en faveur de ſa liberté : le patriotiſme étouffant les cris de la Nature & du ſang, frappe, rompt ſes fers, & à l'inſtant qu'ils tombent, un ſonge d'Artorius, l'impoſture hardie d'un eſprit actif & pénétrant, viennent les renouer ! Mais interdiſons-nous toutes réflexions ſur des objets trop grands pour une plume émouſſée & flétrie par l'habitude de recueillir péniblement des dates incertaines, des faits minutieux, des opinions bizarres, & mille autres choſes également embrouillées & confuſes, qu'il falloit pourtant raſſembler pour ſervir ſouvent de préſervatif & quelquefois d'exemple aux ſiècles à venir.

Heras de Cappadoce, Antonius Muſa, Hyginus, Florus, Apuleius Celſus, Callinicus, Paccius, appartiennent à la même époque : on pourroit même faire remonter un peu plus haut ceux dans la pratique ou dans les ouvrages deſquels Celſe puiſa certains remèdes qu'il fit paſſer juſqu'à nous.

Heras Cappadocien, qu'on croit diſciple d'Héraclide *(i)*, & qu'on ſoupçonne avec raiſon d'avoir exercé ſa profeſſion à Rome *(k)*, paroît antérieur à Celſe : s'il ne l'eſt point, il eſt au moins certain que ſes Écrits précédèrent ceux de l'Écrivain romain. Nous ne connoiſſons d'Heras qu'un petit nombre de formules, & les titres de quelques-uns de ſes Ouvrages. Nous n'avons par conſéquent aucune notion ſûre & déterminée de la matière traitée dans le plus connu de ſes Écrits, intitulé : Ναρθηκα ; mot dérivé de ναρ, férule, & de θηκη, boîte. *Nartheca* ſignifie proprement la boîte où l'on enferme les médicamens ; mais on voit par l'emploi qu'Heras fait de ce mot, à l'imitation de Cratille, qu'il peut auſſi ſignifier les livres qui en traitent. Ce livre d'Heras étoit donc, ſelon toute apparence, un recueil de médicamens, en partie compoſés par notre Auteur *(l)*, & puiſés en partie dans les meilleures ſources qu'on avoit alors, telles que les Écrits d'Attalus *(m)*, d'Héraclide & de pluſieurs

(i) Bernier, Eſſais de Médecine, I.re Partie, *chap. IV.*

(k) Haller, *Biblioth. botan. p. 69.*

(l) Galen. *de comp. med. ſecund. loc. lib. VI.*

(m) Ibid. *lib. I.*

autres Écrivains de matière médicale. Parmi les autres Ouvrages d'Heras, on trouve un Traité des catagmatiques *(n)* & des céphaliques, duquel on pourroit inférer que notre Auteur cultivoit la Chirurgie *(o)*. Cette conjecture est même d'autant mieux fondée, que la plupart des remèdes qui nous restent de lui, sont destinés aux maladies externes : tels sont différens acopes contre la paralysie & la sciatique *(p)*, un médicament *aisé* dont il se servoit, en le modifiant un peu, dans toutes les affections des oreilles, bannalité que Galien n'approuve point *(q)*; différentes formules de remèdes catagmatiques, incapables de produire l'effet que les anciens Médecins en attendoient, & qu'ils croyoient même en obtenir, malgré les désaveux fréquens de l'expérience; une espèce d'opiate propre aux maladies de la bouche, dont il usoit tout-à-la-fois comme médicament interne, comme liniment & comme gargarisme *(r)*; un remède contre les contusions, composé de la manière qui suit : on prend un scrupule de suc de ciguë, deux dragmes de safran, une dragme de myrrhe, une dragme de suc d'acacia, deux dragmes d'opium & de thapsie *(s)*, avec une dragme de gomme qu'on réduit en pâte, au moyen d'un peu d'eau *(t)*. Enfin la panacée suivante, que les rares & nombreuses propriétés dont on la décore, ne nous permettent pas de passer sous silence, est encore de la composition de ce Médecin. La panacée d'Heras, appelée par quelques-uns *santé*, convient, dit Galien, aux maladies légères comme aux graves; elle arrête les *nomes (u)*, sans néanmoins exciter de croûtes ni produire de duretés dans les parties environnantes; elle fait tomber en écailles toutes les parties corrompues, de sorte qu'elle ne diffère en rien de la staphisaigre agreste

(n) On appelle catagmatiques toutes les choses employées au traitement des fractures; c'est dans ce sens que Galien, livre I.er *de comp. med. secund. gener. cap. IV*, appelle un certain bandage, *catagmatique*.

(o) Galen. *de comp. med. sec. loc. lib. II.*

(p) Ibid. *lib. VII, cap. XV.*

(q) Idem *de comp. med. secund. loc. lib. III, cap. I.*

(r) Ibid. *lib. VI, cap. I.*

(s) *Voyez* Dioscoride, *lib. IV, cap. XV.*

(t) Ibid. *lib V, cap. I.*

(u) Νομὴ, ulcère rongeant, *phagèdene*. *Voy.* Galen. *de c. m. s. l. cap. IV.*

délayée dans l'huile de myrte; elle arrête les hémorragies, flétrit & consume les hémorroïdes, guérit les fistules, les charbons, les ægilops & les ulcères chroniques: en général, lorsqu'elle est fondue dans l'huile de ciprès, elle déterge & conduit à cicatrice les ulcères chroniques les moins curables, ceux même qui sont situés dans des endroits profonds & inaccessibles, tels que la matrice. On applique également avec succès la panacée d'Heras sur les ulcères extérieurs; & quelque rébelles qu'ils soient, elle les rend sur le champ plus traitables, diminue la douleur qu'ils causent, & rappelle le sommeil que la douleur bannissoit; voilà ses vertus. Voici sa composition: on prend quatre gros d'ivette, de grande consoude, de carline, de marrube; douze gros & demi d'encens; six gros de polium, de petite centaurée; quatre gros d'aunée, d'aristoloche; trois gros de myrrhe, six gros d'aloès, six gros & dix-huit grains de galbanum, une livre six onces & demie d'huile, trois onces six gros de miel, une once & demie de propolis; six gros & dix-huit grains d'alun de plume, de térébenthine, de chalcite; six onces deux gros de bitume, de terre pharmacite *(x)*, de litharge d'argent; trois gros de gale, de poudre d'iris. On met dans l'huile les herbes & les racines pilées de la veille; & après les avoir laissé macérer toute la nuit, on y jette la litharge d'argent, la terre *pharmacite* & le bitume. On fait digérer ce mélange à la chaleur la plus douce; & lorsqu'il a pris de la consistance, on retire le vaisseau du feu. Il faut avoir liquéfié dans un autre vase le miel, la résine, le galbanum & le propolis, & les mêler en les versant dans le vaisseau du premier mélange. Ensuite on ajoute les substances sèches, avec lesquelles on fait cuire le médicament jusqu'à

(x) Pline *(lib. XXXV, cap. XVI)* dit que la pharmacite, ainsi nommée à cause de l'excellence de ses vertus médicales, *est bituminis simillima: experimentum, si ceræ modo oleo accepto liquescat, & si nigricans color maneat tostæ.* A cela Galien ajoute, qu'elle approche de la nature de la cire, tous caractères qui la rapprochent du charbon de terre; on l'appeloit aussi *ampelite, ex eo* (dit Aëtius, tetr. I, serm. I, cap. IX) *quod Agricolæ vere appetente ipsam diluant, ex ea que radices vitium quæ germen emiserunt, illinant, ut animalcula vitibus noxia eas non contingant.*

ce qu'il ne s'attache plus aux doigts; & le vaisseau retiré du feu, on y jette la myrrhe & l'encens réduits en poudre. Comme les autres emplâtres, on doit cuire celui-ci dans un grand vaisseau, & prendre garde que la matière ne se gonfle & ne se répande; car il est difficile de l'éteindre lorsqu'elle a pris feu.

La formule & la dispensation de la panacée d'Heras, fournissent un exemple avantageux des progrès de la Pharmacie chez les Anciens, & donne lieu de s'étonner que le tâtonnement de l'expérience ait pu les conduire aussi loin qu'ils ont été dans cette importante branche de l'Art de guérir. On peut dire qu'ils ne marchèrent qu'en tâtonnant; car il est certain que la Chimie, & par conséquent la partie scientifique de la Pharmacie, étoient inconnues des contemporains d'Heras. Il falloit bien que le siècle d'Auguste, si célèbre par ses productions littéraires, le cédât par quelque endroit au beau siècle de Louis XIV, époque incontestable de la naissance de la Chimie rationnelle, la seule qui mérite le nom de Science, & qui puisse honorer ceux qui la cultivent.

De tous les Médecins contemporains d'Heras, ou qui se distinguèrent sous le règne d'Auguste, le plus fameux sans doute fut Antonius, surnommé *Musa*, surnom qui lui fut donné, selon quelques-uns, à cause de son bel esprit *(y)*, ou qu'il emprunta, selon quelques autres, de la famille Pomponia à laquelle il étoit propre. Il avoit été disciple de Themison; il étoit imbu de ses maximes, ce qui le mit à portée, dit-on, de faire à la doctrine de cet homme célèbre, quelques petits changemens *(z)* dont on ne trouve plus cependant aucun vestige dans les Écrits des anciens Médecins. Attaché, comme on sait, à la Cour d'Auguste, il gagna les bonnes grâces de ce Prince, & parvint même à un tel degré de faveur, que déjà comblé de richesses, il en obtint le privilége de porter l'anneau d'or, quoiqu'il ne fût qu'affranchi, prérogative

---

(y) Scaliger, *in Virgilii catalecta.*

(z) *Voyez* le Clerc, *pag. 555.*

affectée jusqu'alors aux premières familles de Rome. A la considération de Musa, Auguste étendit même la distinction dont il honoroit son premier Médecin, à tous ceux qui faisoient pour lors, & qui feroient par la suite, profession de la Médecine; à quoi il ajouta, pour réunir l'utile à l'agréable, l'exemption des charges publiques. Les empereurs Vespasien, Adrien & Antonin, confirmèrent ces priviléges, & l'on ne voit aucune part qu'ils aient été révoqués, tant qu'a duré l'Empire romain *(a)*. L'enthousiasme du peuple & du Sénat pour Antonius Musa, égalant ou surpassant même les dons du Prince, lui fit ériger une statue *(b)* à côté de celle d'Esculape. Ces honneurs, ces distinctions, ces priviléges accordés avec tant de profusion au médecin Musa, pourroient étonner aujourd'hui ceux qui voudroient en pénétrer le motif; mais ne suffit-il pas de savoir qu'Auguste étoit valétudinaire *(c)*, qu'il aimoit par conséquent la vie que les infirmités rendent plus chère, & qu'il craignoit d'autant plus de la perdre qu'il avoit plus de peine à la conserver? Pouvoit-il donc refuser quelque chose à Musa, le plus grand sans doute de tous les Médecins aux yeux d'Auguste, puisqu'il le croyoit le plus capable d'adoucir ses maux & de prolonger sa vie *(d)*. D'ailleurs le peuple & le Sénat lui-même, accoutumés au joug que cet adroit & heureux tyran avoit su leur rendre agréable, aimoient leur Maître jusqu'à l'idolâtrie *(e)*, & sembloient craindre de redevenir libres.

(a) Histoire de Dion Cassius, abrégée par Xiphilin, *p. 83*.

(b) Tous les Historiens de Médecine, disent que cette statue étoit d'airain, s'y croyant autorisés par la relation de Suétone qui dit : *Medico Antonio Musæ, cujus operâ ex ancipiti morbo convaluerat (Augustus), statuam ære collato juxta signum Esculapii statuerunt.* Octav. August. n.° 59.

(c) Ibid. n.os 80 & 81.

(d) Aussi rien n'est plus vrai, plus spirituel, plus philosophique que la réponse d'Habicot à la duchesse de Nemours, qui lui demanda qui étoit le meilleur Chirurgien de Paris; *il n'y en a qu'un au monde*, répondit-il, *celui qu'on affectionne.*

(e) Nonnulli patrum familiarum testamento caverunt ut ab hæredibus suis, Prælato victimæ titulo, in capitolium ducerentur, votum que pro se solverent, quod superstitem Augustum reliquissent. Ibid. n.° 59.

Voilà les deux sources d'où découlèrent les honneurs rendus à Musa; voici quelle en fut la principale occasion. Auguste de retour de son expédition de Biscaye, tomba dans un tel état de maladie, à la suite de plusieurs fluxions *(f)* sur le foie, dès long-temps malade, qu'on n'en espéroit plus rien, & que sa fin sembloit inévitable. Dans cette circonstance, Musa n'hésita point à tenter un remède incertain, douteux, & sur-tout contraire à ceux qu'on avoit employés jusqu'alors sans succès. Auguste cédant à la nécessité, consentit à l'essai proposé, & laissa substituer les fomentations froides aux fomentations chaudes. L'essai fut heureux; les fomentations froides, associées à des boissons & à des lavemens pareillement froids, rétablirent l'Empereur & assurèrent un Maître à la République *(g)*. La manière d'employer ces fomentations ne nous est pas connue; mais on peut conjecturer, par ce qu'en dit Horace qui se baignoit par le conseil de ce même Musa, que c'étoient des douches d'eau froide qu'on recevoit sur la partie malade *(h)*.

La fortune, après avoir comblé Musa de ses faveurs, ne tarda pas à l'abandonner sans retour. Un succès inattendu dans une circonstance grave, auquel il eut peut-être moins

(f) Graves & periculosas valetudines per omnem vitam aliquot expertus est : præcipuè Cantabriâ domitâ, cùm etiam distillationibus, jecinore viciato, ad desperationem redactus, contrariam & ancipitem rationem medendi necessario subiit; quia calida fomenta non proderant, frigidis curari coactus, auctore Antonio Musa. Ibid. n.° 81. *Voyez* dans Pline, l'emploi qu'il fait du mot *distillatio*, mot dont nous ne croyons pas avoir rendu la signification par celui de fluxion, employé faute d'un meilleur.

(g) Dion Cassius, *loc. cit.*

(h) .... nam mihi Baïas
Musa supervacuas Antonius; & tamen illis
Me facit invisum, gelidâ cùm perluor undâ
Per medium frigus, sanè myrteta relinqui,
Dictaque cessantem nervis elidere morbum
Sulphura contemni vicus gemit, invidus ægris,
Qui caput & stomachum supponere fontibus audent
Clusinis, gabiosque petunt, & frigida rura.

Epist. XV, lib. I.

de part que la Nature, l'avoit élevé; un évènement fâcheux le perdit : le jeune Marcellus mourut dans ses mains, quoiqu'il le traitât, comme Auguste, par les bains froids. Non-seulement cette mort lui fut imputée, on alla même jusqu'à le soupçonner d'avoir fait périr ce Prince en le baignant à contre-temps, pour complaire à l'Impératrice Livie, qui le voyoit avec peine préférer à ses fils dans la succession à l'Empire *(i)*. Si l'on en croit quelques Auteurs *(k)*, Musa fut chassé de la Cour, & peu de temps après massacré dans la chaleur d'une sédition, par le peuple, ennemi depuis long-temps de ses opérations chirurgicales.

Le motif qu'on assigne au massacre de notre Médecin de Cour, nous paroît d'autant moins fondé, qu'on ne trouve rien dans les Anciens qui puisse faire soupçonner en Musa l'exercice de la Chirurgie : tout ce que nous avons pu recueillir de lui, qu'on puisse rapporter à cet Art, & qui vaille la peine d'être remarqué, consiste en un cataplasme qu'il appliquoit sur le ventre des hydropiques pour déterminer l'évacuation des eaux, & qu'il composoit de parties égales d'elaterium, de staphisaigre, d'hysope & de fiel de taureau, incorporés dans la pulpe de figues *(l)*; avec une autre composition contre le catarrhe & l'aphonie, que nous n'indiquons ici que parce que la décoction de ciguë y sert de base à l'opium, à la myrrhe & à la semence de jusquiame *(m)*.

La condition servile d'Antonius Musa, qu'on ne peut

(i) Il s'agit ici du jeune Marcellus, fils d'Octavie sœur d'Auguste, mort à la fleur de son âge, l'an de Rome 731; ce qui fixe à peu-près le temps de la mort d'Antonius Musa. Virgile a parlé de ce Marcellus dans le sixième livre de l'Énéïde, & l'on sait qu'Octavie entendant réciter l'endroit qui concernoit son fils, & sur-tout ces mots : *tu Marcellus eris*, en fut si touchée, qu'elle s'évanouit. On sait aussi qu'Octavie donna à Virgile autant de dix sesterces, c'est-à-dire de 400 livres de notre monnoie, qu'il contient de vers. Il est bon de remettre de pareils traits de munificence sous les yeux des Grands, à qui la Nature semble n'avoir donné des talens que pour apprécier ceux des autres, & des richesses que pour les récompenser.

(k) Bernier, comme je crois, d'après Leonardo di Capoa, *p.* 400.

(l) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. IX.*

(m) Ibid. *lib. I.*

révoquer en doute, a fait penſer à quelques Auteurs modernes *(n)*, que la Médecine n'étoit exercée à Rome durant les règnes des premiers Empereurs, & même aſſez longtemps après, que par des Eſclaves. Pour appuyer cette conjecture, ils allèguent quelques autres exemples de Médecins eſclaves, pareillement inconteſtables. Ils citent pluſieurs paſſages d'Auteurs romains, tels que Sénèque *(o)*, Suétone *(p)*, Cicéron *(q)*, Claudien *(r)*, & vont même juſqu'à rapporter des autorités des Juriſconſultes *(ſ)*. Ces témoignages ſont plus que ſuffiſans ſans doute, pour prouver que des Eſclaves pratiquèrent la Médecine à Rome. Et pourquoi des Médecins ne ſeroient-ils pas tombés dans l'eſclavage comme le reſte des hommes? Platon n'eut-il pas deux fois ce malheur? Il fut court à la vérité; mais comme tous les Eſclaves n'étoient pas des Platons, ils ne trouvoient pas tous des Philoſophes auſſi généreux que Nicère, qui ſacrifiaſſent une partie de leur fortune à les racheter. Pour ſe convaincre de la néceſſité d'admettre ici des exceptions, & de ne pas inférer de la condition ſervile de quelques Médecins, qu'ils furent tous de la même trempe, il ſuffit de jeter les yeux ſur les premiers hommes qui pratiquèrent cet Art à Rome avec diſtinction, tels qu'Archagatus, Aſclépiade & pluſieurs autres. On ne ſauroit préſumer en effet que ces deux hommes entr'autres fuſſent de condition ſervile; car ils étoient d'un pays (la Grèce) où la Médecine étoit ordinairement entre les mains des perſonnes libres & de la première condition. Les

(n) Robertellus, Dempſterus & autres.

(o) De beneficiis, lib. III, cap. XXIV, où il dit que Domitius avoit un Eſclave Médecin, qui lui ſauva la vie en lui donnant un narcotique, au lieu du poiſon qu'il lui demandoit.

(p) In Nerone, cap. II, où il donne à entendre la même choſe.

(q) Dans ſa harangue pour le roi Déjotarus cet Auteur parle d'un Médecin, nommé Phidippus, qui étoit eſclave.

(r) De Bello Gildonico & Oroſe, *lib. VII, cap. II.*

(ſ) Lucius Titius ita teſtamento cavit: Medicos tibi commendo illum & illum. In tuo judicio erit ut habeas bonos libertos & Medicos. Quod ſi ego eis libertatem dediſſem, veritus ſum quod ſorori meæ cariſſimæ fecerunt medici ſervi ejus, manumiſſi ab ea, qui ſalario expleto reliquerunt eam. Scævola, leg. 41, parag. 6.

Magiſtrats

Magiſtrats d'Athènes, animés par un eſprit bien différent de celui qu'on voudroit prêter aux Romains, avoient même fait une loi, par laquelle il étoit défendu très-ſévèrement aux femmes & aux eſclaves d'exercer cette profeſſion *(t)*. Quoique cette loi ne regardât pas toute la Grèce, ou qu'elle ne fût pas conſtamment obſervée, comme on l'infère d'un paſſage de Diogène-Laërce *(u)*, lequel ne permet pas de révoquer en doute que la Grèce n'ait eu des Médecins eſclaves, elle n'en montre pas moins l'idée avantageuſe qu'on avoit dans le pays où elle fut portée, de la ſcience des Aſclépiades, & par conſéquent que cette ſcience n'étoit point l'apanage habituel de la ſervitude. Il en eſt de même à l'égard des Médecins de Rome; & ce qui doit porter la conviction dans les eſprits les plus prévenus, c'eſt que Jules-Céſar, au rapport de Suétone *(x)*, *donna le droit de bourgeoiſie romaine à tous ceux qui faiſoient profeſſion de Médecine, afin qu'ils demeuraſſent plus volontiers à Rome, & que d'autres vinſſent s'y établir;* & qu'à ce droit, Auguſte ajouta le privilége de porter l'anneau d'or, comme nous le diſions il n'y a qu'un inſtant. Ces priviléges, incompatibles avec l'eſclavage, n'euſſent-ils pas été illuſoires & ridicules dans la ſuppoſition que tous les Médecins qui demeuroient alors à Rome étoient des eſclaves, puiſqu'on leur accordoit des diſtinctions dont ils n'auroient pu jouir? Il eſt vrai, & c'eſt peut-être ce qui ſemble autoriſer la prétention chimérique que nous combattons, que peu de Romains ſe livrèrent d'abord à l'exercice de la Médecine, & que les Grecs, qui l'avoient apportée à Rome, avec les autres Arts, furent long-temps les ſeuls qui l'exercèrent. C'eſt ce que nous apprend Pline le Naturaliſte, lorſqu'il dit, *que très-peu de Romains ſe mêlèrent de la Médecine, & que le petit nombre de ceux qui s'y livrèrent, avoient d'abord paſſé chez les Grecs, s'étant aperçus que ceux qui traitoient la Médecine*

(t) Hygin. *Fabul. cap.* CCLXXIV.
(u) Diogen. *lib. VI, ſegm.* 30.
(x) Sueton. *in Cæſare.*

autrement qu'à la Grecque, n'étoient pas à beaucoup près autant estimés que les autres (y). Quels que fussent les motifs qui détournèrent les Romains de l'exercice de cet art, on en découvre un bien suffisant dans la constitution de la République, entièrement tournée vers la guerre, & par conséquent dans le génie du peuple Romain. Cependant ces Maîtres du Monde daignèrent enfin pratiquer la Médecine. Il est vrai qu'ils furent en petit nombre, comme nous l'avons dit, & qu'ils ne commencèrent guère à paroître que sous les règnes d'Auguste & de Tibère. Tels furent, sous le règne du premier, Julius Bassus & Sextus Niger, que Pline semble désigner dans le passage que nous venons de rapporter, parce qu'ils avoient écrit en Grec, & Cassius, Caius Volgius, avec Æmilius Macer; & sous les règnes de Tibère & de Caligula *(z)*, Aruntius, Calpetanus, Rubrius, Albutius, Hertinius, &c.

JULIUS BASSUS. SEXTUS NIGER. CASSIUS. CAIUS VOLGIUS. ÆMILIUS MACER. ARUNTIUS. CALPETANUS. RUBRIUS. ALBUTIUS. HERTINIUS.

On a dit ailleurs que quelques vrais Médecins furent esclaves à Athènes & à Rome; mais en même temps on a insinué que la plupart de ces esclaves prétendus Médecins étoient attachés aux fonctions ministrantes de la Médecine. Cet Art n'étant pas encore partagé, puisque ce n'est que chez les Arabes qu'on entrevoit les premiers vestiges de sa division effective *(a)*, les fonctions subalternes devoient être très-multipliées; & dans le nombre il devoit s'en trouver de peu d'importance, que les Médecins confioient à des Esclaves, même du temps d'Hippocrate, & long-temps après Galien *(b)*; à peu-près, comme de nos jours, un Chirurgien d'Amérique, comme eux Médecin, Chirurgien & Pharmacien, confieroit à son Nègre le soin de donner un clystère, d'appliquer un cataplasme : ou bien il en étoit alors comme aux

(y) *Paucissimi Quiritum attigêre, & ipsi statim ad Græcos transfugæ; imò verò auctoritas aliter quam Græcè eam tractantibus, etiam apud imperitos expertesque linguæ non est; ac minus creduntque quæ ad suam salutem pertinent, si intelligunt.* Lib. XXIX, cap. 1.

(z) Plin. *ibid.*

(a) Voyez *Guid. de Cauliaco, cap. singulari.*

(b) Galen. *de morb. popul. lib. VI, cap. 1.*

douzième & treizième siècles, temps où Guy de Chauliac nous apprend que *les Chirurgiens avoient quitté certaines maladies aux Barbiers, Dentateurs & Arracheurs de dents (c).*

Quittons cette digression pour achever ce qui nous reste à dire de quelques contemporains de Musa.

Hygynus ou Hygienus Hipparchus, affranchi d'Auguste, est connu par quelques formules conservées dans Galien, telles qu'un vésicatoire composé de feuilles & de racines de lepidium *(d)*, avec lequel il guérissoit les sciatiques & les douleurs invétérées. L'usage qu'il en faisoit n'étoit différent de celui que nous faisons nous-mêmes aujourd'hui de l'emplâtre des cantharides, que par le bain dans lequel il mettoit les malades après avoir placé l'emplâtre *(e)*. HYGYNUS OU HYGIENUS HIPPARCHUS.

Un collyre moins recommandable par ses qualités absolues, que par les bons effets qu'en ressentit Antonia, mère de Drusus, *que des Médecins étoient sur le point de rendre aveugle,* nous a transmis le nom de Florus ; nous ferons pourtant connoître ce collyre dont Avicenne paroît s'être servi *(f)*, mais avec quelques légers changemens, qu'on peut voir chez cet Auteur. On prend d'acacia, de roses sèches, de mélilot, six onces; de *spodium cyprium (g)*, trois onces; de pommes de mandragore, deux gros; de safran, trois onces; d'opium, six gros; de graines de jusquiame, trois onces; de myrrhe, de cuivre brûlé & lavé, quatre gros; de gomme, cinq onces; de vin de Falerne, d'eau de pluie, neuf onces. On mêle ensemble l'eau & le vin ; on y jette les roses, le mélilot, la graine de jusquiame, les pommes de mandragore, ou au défaut de pommes, leur écorce, & on FLORUS, PHLORUS OU FLORIS.

(c) Guid. *traict. 6, doct. 11, chap. II.* Peut-être n'est-il pas inutile d'avertir ici qu'en rapportant le vieux françois de Guy, il s'en faut de beaucoup que nous croyions faire usage d'une vieille traduction : nous tâcherons d'éclaircir ce fait ailleurs.

(d) Gal. *de comp. med. secund. loc. lib. X, cap. II.*

(e) Ibid. *lib. XV, cap. VII.*

(f) *Tom. II, lib. V, sum. 2, tract. 2, pag. 323.*

(g) *Fit autem (spodium cyprium) liquescentibus cadmia & ærario lapide. Levissimè hæc efflatur, & ociùs evolat quæ e fornacibus & tectis adhærescit, a fuligine distans candore.* Plin. Hist. Nat. lib. III, cap. XIII.

les laisse macérer pendant trois ou cinq jours : on exprime ensuite cette infusion, & l'on y fait entrer les autres ingrédiens pour lui donner la consistance & la forme de cataplasme.

APULEIUS. Apulée Celse, de Centorvi en Sicile, qui passe pour l'Auteur de quelques fragmens sur l'Agriculture, n'est aujourd'hui connu que par le peu que dit de lui Scribonius son disciple. Nous en disons autant de Paccius d'Antioche, Auditeur de Philénide, mort sous Tibère *(h)*. Enfin il n'est resté du nom & des Écrits de Callinicus, qu'un malagme mentionné par Andromaque & conservé par Galien *(i)*.

JULIUS BASSUS. On connoît Julius Bassus, parce qu'il est souvent cité par Dioscoride *(k)*, par Scribonius *(l)* & par Galien *(m)*, qui nous en a transmis un liniment contre la paralysie. Peut-être exista-t-il à peu-près dans le même temps deux autres Médecins de ce nom, l'un desquels avoit inventé le bandage appelé *ara (n)*, & l'autre un topique pour les yeux. Aurelianus parle d'un Tullius Bassus qui combattoit l'hydrophobie par les sternutatoires & les lavemens. Ce Médecin parle aussi de Niger, ami de Bassus, qui joignoit à ces moyens la purgation avec l'ellébore blanc *(o)*. Il nous reste de Niceratus quelques formules, parmi lesquelles on trouve un errhine *(p)*. Les noms d'Octavie, sœur d'Auguste ; & de Messaline, femme de Claude, se sont conservés dans les livres de Médecine, en particulier dans ceux de Scribonius, à côté du *Dentifrique* dont elles se servoient *(q)* pour conserver & blanchir les dents. Martianus est connu par un collyre essayé sur lui-même avec succès *(r)* ; par une fomentation aromatique, *aussi propre*, dit-il, *à réprimer l'inflammation des viscères lorsqu'elle*

[Marginal notes: DEUX AUTRES BASSUS. — TULLIUS BASSUS. — NICERATUS. — OCTAVIE. MESSALINE. — MARTIANUS.]

(h) Scribon. *Compos.* 97.

(i) De comp. med. secund. gener. lib. VII.

(k) In principio.

(l) Compos. 29.

(m) De comp. med. secund. gener. lib. VII.

(n) Idem. *De comp. med. secund. loc. lib. VII.*

(o) Acut. Morb. *lib. III, cap. XVI.*

(p) Galen. *De comp. med. secund. loc. lib. IX.*

(q) Scribon. *larg. comp.* 60.

(r) Aët. *tetr. II, ser. 3, cap. CX.*

commence, qu'à la guérir lorſqu'elle eſt confirmée (ſ), & par un vomitif très-efficace contre toutes les eſpèces d'angine, de l'effet duquel il eſt même ſi ſûr, qu'il conſeille, en homme aviſé qui ne veut point faire des ingrats, d'exiger les honoraires d'avance *(præexige mercedem) (t).*

Ménécrate, né ſous Auguſte, & ſucceſſivement Médecin de pluſieurs Empereurs, mourut ſous Claude, comme il paroît par une inſcription grecque trouvée à Rome, & rapportée par Gruter & par Mercuriali *(u).* Il mérita ſans doute les honneurs dont il jouît auprès des Princes; car entr'autres témoignages avantageux, il eſt annoncé par Galien comme un Écrivain diſtingué de matière médicale *(x).* Dans un de ſes Ouvrages, Ménécrate s'élève avec force contre l'uſage auquel on tenoit beaucoup alors, de marquer les doſes des remèdes par des ſignes particuliers, & pour ainſi dire hiéroglyphiques *(y).* Rien n'eſt cependant plus ſage que ce genre d'écriture, parce que rien n'eſt plus propre à écarter de ces armes, tout-à-la-fois ſi ſalutaires & ſi meurtrières, des mains qui ne ſauroient les manier ſans riſque. Ces hommes qui préfèrent un bon mot à la ſûreté publique, qui, nouveaux Ménécrates, tâchent de jeter du ridicule ſur ces caractères & ces abréviations; voudroient-ils qu'on mît dans les mains de leurs enfans des épées nues, ou qu'on les armât d'une mèche allumée au milieu d'une batterie de mortiers & de canons? Les formules ſont ces armes terribles; l'écriture ordinaire eſt l'étincelle; & malgré leurs ſarcaſmes, ils ſont eux-mêmes les enfans. En un mot, l'uſage d'écrire les formules en langue vulgaire, & la proſcription des caractères médicinaux, a perdu plus d'hommes que la fameuſe peſte d'Athènes n'en moiſſonna.

MÉNÉCRATE.

Ce même Ménécrate cultiva la Chirurgie; il inventa même pluſieurs médicamens externes, dont il reſte un

(ſ) Aëtius, *tetr. III, ſerm. 1, cap. XXVII.*

(t) Idem. *tetr. II, ſerm. 4, cap. XLVII.*

(u) *Variarum lection. lib. III, cap. XXII.*

(x) *De comp. med. ſec. loc. lib. VI.*

(y) *De antid. lib. I.*

emplâtre diſcuſſif *(a)*; un autre appelé *protée (b)*; le diachylon dont on ſe ſert encore *(c)*, & un onguent très-bien composé pour faire ſuppurer & pour cicatriſer les tumeurs ſcrophuleuſes, & les duretés du ſein *(d)*. Remarquons, au ſujet de l'emploi de ce dernier médicament, que Ménécrate ne le changeoit d'abord que tous les cinq jours, enſuite tous les trois, & qu'enfin lorſque la tumeur étoit abcédée, il la panſoit tous les jours, & renouveloit le topique à chaque panſement: méthode très-rationelle, & dont on ne s'écartera jamais qu'au détriment de l'Art. Ce Médecin eſt encore auteur de deux bandages, l'un pour la main *(e)*, & l'autre pour le nez: ce dernier eſt connu ſous le nom d'*accipiter* ou *épervier (f)*. Cæl. Aurelianus cite un Ménécrate, ſurnommé *Zeophletenſis*, qui paroît être le même que celui dont nous venons de parler *(g)*, ou qu'on ne ſauroit en diſtinguer aujourd'hui.

DAMOCRATE. Damocrate doit avoir vécu vers le même temps, puiſqu'il guérit Conſidia, fille de M. Servilius *(h)*, Conſul ſous Auguſte. Conſidia ſe refuſant à toutes ſortes de remèdes, Damocrate eut recours au lait de chèvre, rendu plus médicamenteux qu'il ne l'eſt par lui-même, en nourriſſant ces animaux de lentiſque, arbre aromatique & réſineux qui fournit le maſtic. Ce Médecin avoit écrit trois Traités dont Braſſavole a traduit les titres par les mots, *Clinicus, Philiatrus* & *Pythicus*, ouvrages qui n'exiſtent plus, à quelques fragmens près qu'on lit dans Galien. Preſque tous ces fragmens ſont écrits en vers *(i)*, & ne contiennent que des formules, pour la plupart, de médicamens externes. On y voit un dentifrique pour blanchir & affermir les dents *(k)*; différens

(a) Galen. *De comp. med. ſecund. gen. lib. VI.*

(b) *De comp. med. ſecund. loc. lib. V.* On trouve dans Aëtius un collyre de ce nom. *Tetr. II, ſerm. 3, cap. CX.*

(c) Galen. *De comp. med. ſecund. gener. lib. VII.*

(d) Ibid. *lib. VI.*

(e) Galen. *de faſc. n.° 121.*

(f) Idem, *ibid. n.° 53, 54.*

(g) *Morb. chron. lib. I, cap. IV.*

(h) *Hiſt. Nat. lib. XXIV, cap. VII.* Plin.

(i) Gal. *de antid lib. I.*

(k) *De comp. med. ſecund. loc. lib. V.*

malagmes *(l)* & les emplâtres suivans : *empl. dysrachitis (m)*, un digestif *de chaux vive*, très-recommandé par Criton, pour déterger les fistules & les vieux ulcères calleux, & dont il se servoit aussi comme rubéfiant & légèrement cathérétique, pour appeler ou fixer la goutte aux extrémités; & même, à l'exemple d'Higinus, pour dissiper les douleurs sciatiques, à peu-près comme on se sert aujourd'hui de l'emplâtre de cantharides *(n)*. Enfin l'emplâtre discussif de sel blanc *(o)*, de dictame *(p)*, citrin *(q)*, & quelques collyres, sont aussi de la composition de Damocrate.

Charicles, célèbre Médecin Grec, est devenu fameux par la part que lui donna la méchanceté de Macron dans l'assassinat de Tibère *(r)*. Comme on attendoit avec impatience la mort de l'Empereur, on fit venir ce Médecin pour savoir de lui le temps que le Prince avoit à vivre. Après avoir entretenu quelque temps l'Empereur, feignant de se retirer pour aller vaquer à ses affaires, Charicles lui prit la main comme par devoir & par affection; & cependant lui tâtant le pouls, il se crut assez instruit par ce léger indice pour assurer à Macron que l'Empereur mourroit dans deux jours. Encouragé par ce pronostic, Macron sut engager Caligula à prendre possession de l'Empire. Au jour marqué, Tibère perdit en effet la connoissance, & fut cru mort. Il revint pourtant à lui, mais Macron craignant que ses menées ne fussent découvertes & sévèrement punies par l'Empereur s'il vivoit plus long-temps, le fit étouffer sous des vêtemens accumulés, cachant peut-être en cela le plus noir des attentats sous le voile trompeur d'un service officieux. CHARICLES.

Conçoit-on que Tibère, ce monstre avide de sang, qui sembloit avoir formé le projet d'anéantir l'espèce humaine,

(l) *De comp. med. secund. loc. lib. VIII.*

(m) Galen. *c. m. sec. gen. lib. V.*

(n) Ibid. *lib. VI.*

(o) *Ibidem.*

(p) Ibid. *lib. V.*

(q) Ibid. *lib. VI.*

(r) C. Corn. Tacit, *Annal. lib. XI, n.° 50.* Suétone conte la chose un peu différemment. *In vita Tiber. n.os 72, 73.*

ſoit l'inventeur d'un remède accueilli de Galien *(ſ)!* S'il eut quelque notion de la Médecine, ainſi que pourroit le faire préſumer la fantaiſie qu'il eut un jour étant à Rhodes, de viſiter tous les malades qui ſe trouvoient dans la ville *(t)*, il ne s'en ſervit point ſans doute pour ſoulager l'humanité ſouffrante, mais pour inventer le ſupplice le plus horrible & le plus barbare, parce qu'il eſt tout-à-la-fois le plus long & le plus réfléchi. Tourmenté peut-être par des rétentions d'urine, fruit de ſes débauches, le vieillard de Caprée ſe fit un jeu cruel d'en procurer aux autres, preſque au même inſtant où ſa barbarie vouloit ſe repaître du ſpectacle de leurs ſouffrances; & comme s'il eût éprouvé qu'en fléchiſſant les membres ſur le tronc on modère un peu la violence des douleurs, il porta le rafinement de la cruauté juſqu'à les priver du foible adouciſſement que procure la flection. L'expédient étoit immanquable : il égayoit le repas, il careſſoit les convives, il les preſſoit de boire, & lorſqu'ils commençoient à ſentir le beſoin de rendre les urines, le Monſtre ordonnoit qu'on leur liât la verge & qu'on les diſtendit en tout ſens avec la *lyre*, inſtrument de torture chez les Romains *(u)*. Mais revenons à Charicles, il nous reſte de lui des tablettes propres à détacher les graviers des reins, comme à guérir leurs ulcérations *(x)*; une fomentation pour les douleurs de tête récentes *(y)*, & un épithême pour les douleurs invétérées *(z)*.

ANTHERO. Anthero, contemporain de Charicles, & affranchi de Tibère, eſt preſque inconnu, nonobſtant une découverte propre à rendre ſon nom célèbre dans tous les âges, ſi elle étoit réelle. C'eſt la propriété de diſſiper les attaques de goutte, & de les écarter même pour toujours, qu'il crut voir

(ſ) De comp. med. ſecund. gener. lib. V, cap. XII.

(t) Suéton. *in vita Tiberii.*

(u) Excogitaverat autem inter genera cruciatus, etiam ut larga meri potione per fallaciam oneratos, repentè veretris deligatis, fidicularum ſimul urinæque tormento diſtenderet. Suet. in vita Tiber. n.° 62.

(x) Galen. *de comp. med. ſecund. loc. lib. X.*

(y) Ibid. *lib. II.*

(z) Ibidem.

dans

dans la torpille noire de mer. La manière d'appliquer le remède n'est pas moins singulière que le remède même: il faut que le malade se transporte pendant l'attaque sur le rivage de la mer, & que là, debout sur *la plage humide*, il pose ses pieds sur la torpille en vie, & les y tienne appliqués, jusqu'à ce que l'engourdissement qu'elle produit, gagnant successivement le pied & la jambe, arrive au genou *(a)*.

Si la torpille guérit la goutte, il est bien étonnant qu'on l'ait oublié; & si elle ne la guérit point, il n'est pas moins étonnant qu'elle valut une immense fortune à Anthero. Remarquons une particularité de cette application, peut-être essentielle au succès, c'est que le malade doit être placé sur cette partie du rivage que la mer baigne de ses flots, *quod alluit mare.* Ne seroit-il pas très-possible que l'espèce de pédiluve que prend alors le malade, eût quelque part au succès? On seroit d'autant plus porté à le penser ainsi, qu'Hippocrate n'ignoroit point, & que Galien assure expressément, que l'eau fraîche, versée abondamment sur les articulations que la goutte occupe, dissipe la douleur, en faisant succéder la stupeur à l'excès de sensibilité *(b)*. On doit souhaiter que les goutteux qui sont à portée de la mer, veuillent vérifier les effets de cet étrange moyen: s'il réussissoit, la torpille étant électrique, on pourroit, d'après l'analogie, espérer de la suppléer dans les lieux éloignés de la mer, par l'appareil de l'électricité. Le desir de conserver à cette conjecture quelque degré de probabilité, ne nous sera cependant pas dissimuler, que des expériences nouvelles semblent substituer à l'électricité de la torpille, un véritable magnétisme *(c)*. Mais quand on supposeroit cette dernière

(a) Ad utramlibet podagram torpedinem nigram vivam cum accesserit dolor subjicere pedibus oportet, stantibus in littore non sicco, *sed quod alluit mare, donec sentiat torpere pedem totum & tibiam usque ad genua. Hoc & in præsenti tollit dolorem, & in futurum remediat. Hoc Anthero, Tiberii Libertus, supra hæreditates* (on lit dans Marcellus Empiricus, *supra fidem*) *remediatus est.* Scrib. larg. comp. 41. *Voyez* aussi Paul & Aëce, *passim.*

(b) Comment. V, *in aphoris.* 25.

(c) Vid. Godef. Wilh. Schillinc, M. D. Diatribe, *de morbo in Europa penè ignoto.... cui adjuncta est.... observatio physica de torpedine,* 1770.

découverte aussi certaine qu'elle l'est peu, notre conjecture n'en auroit pas moins de force; car alors il suffiroit, pour la vue thérapeutique, de substituer l'aimant à l'appareil électrique. L'induction n'en acquerroit même que plus de force, puisque la torpille & l'aimant ont entr'eux des propriétés communes, déjà reconnues & confirmées par les Observateurs, & qu'on verra plus bas que, si la torpille guérit les douleurs de tête, l'aimant jouit aussi de la même propriété. La mauvaise foi, le discrédit de Marcellus Empiricus, nous empêcheroient de recourir à son témoignage *(d)*, si l'on ne savoit que les plus mauvais compilateurs ont puisé par-fois dans les meilleures sources, & si nous n'avions reconnu nous-mêmes dans l'aimant, par différens essais, la plupart heureux, la vertu que Marcellus lui attribue.

C'est à peu-près du temps de Scribonius, & sous le règne d'Auguste, que l'art Vétérinaire, dépouillant sa grossièreté naturelle, parut pour la première fois orné des grâces du langage Romain. Cet art, presque aussi ancien que la Médecine, emprunta d'elle d'abord les moyens dont il se servit; mais bientôt fortifié par ses propres essais, il l'enrichit à son tour de ses inventions. Le berger règne despotiquement sur ses sujets; il veut, & il exécute. De-là, des tentatives plus fréquentes & plus hardies, des remèdes plus puissans & plus efficaces, des guérisons plus promptes, & dans bien des cas, la certitude du succès, lorsqu'à peine nous oserions l'attendre ou l'espérer sur des sujets humains.

Il en étoit sans doute de l'art Vétérinaire chez les Anciens, comme il en est parmi nous; des artisans grossiers en faisoient leur profession; mais des hommes instruits, des Gens

---

(d) De Medicamentis liber, cap. I. *Sed, & torpedinem totam (dico autem animal marinum) capitis dolores sanare capiti admotam, sedemque eversam coercere, a quibusdam est proditum; verùm ego cùm utrunque essem expertus, neutrum verum comperi. Eam igitur cùm cogitassem vivam esse applicandam, cui caput doleret (posse enim fieri, ut hoc medicamen anodynon esset, ac dolore liberaret similiter, ut alia quæ sensum obstupefaciunt) ita habere comperi. Putoque eum, qui primus est usus, tali quapiam motum ratione experiri aggressum.* Galen. de simpl. med. facult. *lib. XI*, au mot *Narce, Torpedo*.

de Lettres, des Médecins même, le cultivoient par goût, ou dans la vue de l'utilité qu'ils espéroient en retirer pour leurs propres bestiaux, pour ceux de leurs amis, de leurs voisins, de leurs compatriotes, ou pour répandre avec leurs Écrits, les préceptes de cet Art, & servir les hommes de tous les temps dans leur fortune, comme la plupart d'entre eux secouroient leurs contemporains dans leurs infirmités.

Sans doute ils ne pensoient pas, ces hommes citoyens, que le nom de *Médecin vétérinaire* dût un jour les ravaler, les dégrader en quelque sorte aux yeux des descendans de ces barbares Gaulois, qu'ils ne daignoient pas même éclairer *(e)*. Ils étoient donc bien éloignés de soupçonner, qu'un Brunon (ou un Castel) craindroit un jour de *salir* son Dictionnaire des termes de l'Art qu'ils cultivoient!

Heureusement pour l'honneur de notre siècle, que ce travers, que ce préjugé vraiment gothique, n'est pas celui des hommes dont les noms doivent, comme ceux de quelques Vétérinaires, parvenir à la dernière postérité. M. de Haller n'a pas dédaigné de recueillir les noms de la plupart de ces Médecins de bestiaux: il n'a pas non plus négligé d'en détacher & de transporter dans notre Art, ce qui peut le perfectionner & l'enrichir. Nous suivrons son exemple, & ce sera notre faute, si dans l'extrait de leurs travaux, nos Lecteurs ne rencontrent rien dont l'Art de guérir les hommes puisse profiter.

Cependant, on n'exigera pas, sans doute, que nous descendions dans les détails biographiques qui concernent ces Médecins. Qu'un Hieronymus, un Hippocrate, un Apsyrtus, un Eumelus, aient précédé Hieroclès, Anatolius, Himerius, Pamphilus, Tiberius, Æmilius d'*Espagne*, Africanus, Mago *de Carthage*, Théomnestus, Didymus, Pelagonius, Archidemus, Litorius *de Bénévent*, Diophantès ou Diophanès, Hippasius Helias, Tetrippus, Stratonicus, Tarentinus, &c. ou qu'ils les aient suivis; qu'ils soient venus

(e) Galen. *De sanit. tuenda*, lib. I, cap. 1.

après Damon & Appellès de *Laodice,* Secundus Epiphanius Marcus, Agathoclès, Antipater, Memnon, Dius, Apolloniadès, Hegesagoras, Fronto d'*Éphèse*, Herodion, Gaius & Pasicratès d'*Alexandrie*, Frontinus, Elenus, Ménécratès de *Smyrne*, Papias Antiochus, &c. ou qu'ils les aient devancés, c'est d'une trop petite importance relativement à l'objet principal de cet Ouvrage, pour servir d'excuse ou de motif aux recherches pénibles & longues où il faudroit entrer, si l'on vouloit fixer à peu-près leurs âges, & répandre quelque peu de jour sur leur vie & sur leurs Écrits. Qu'il nous suffise donc d'extraire de la collection Vétérinaire de Ruel *(f)*, ce que nos lecteurs Chirurgiens y remarqueroient eux-mêmes, s'ils prenoient la peine de la parcourir.

Nous en ferons autant des Écrits de Columelle; mais sa personne mérite une distinction particulière, parmi la foule des Vétérinaires qui le précédèrent ou le suivirent jusqu'à Végèce. Nous commencerons même par analyser ses travaux en ce genre, parce que s'il n'est pas un des plus anciens Écrivains de Médecine vétérinaire, il est au moins le plus distingué, comme l'un de ceux dont nous connoissons le mieux la vie & les Écrits. En effet, de tous les Agriculteurs ou Écrivains d'Agriculture qui se sont occupés de l'Art vétérinaire, aucun ne l'a fait avec plus de discernement, de sagesse & de clarté *(g)*, que L. Junius Moderatus Columelle. La pureté de sa diction décèle le siècle où il vécut; il parle de Celse & de Sénèque, comme étant ses contemporains, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait vu le règne de Claude, mort le 13 octobre l'an 54, & qu'il n'ait même vécu long-temps après, puisqu'on entrevoit qu'il écrivoit après l'an 64 *(h)*.

La Chirurgie de Columelle est très-vigoureuse: pour

(f) Veterinariæ Medicinæ, lib. II; J. Ruellio, Interprete. Parisiis, 1530, in-fol.

(g) Nous n'entendons pas parler des Grecs, qui peut-être lui sont très-postérieurs. Virgile, en Poëte plein de goût, n'avoit qu'effleuré la vétérinaire, & les Écrits de Celse sur cette matière n'existent plus : Celse est mentionné comme Écrivain Vétérinaire, par Pelagonius, *pag. 67, oper. cit.*

(h) Goulin, Mémoires Littéraires, *année 1775, page 247.*

ouvrir les dépôts, il donne par-tout la préférence au cautère actuel sur le fer tranchant; il extirpe le contour des vieux ulcères, & le cautérise avec le fer rouge ou le suif bouillant. Ses pansemens, même ceux des plaies récentes, sont très-actifs; l'urine, le sel, le nitre, la lessive de cendres de sarment, les cendres même, la litharge, l'ail, le tithimale, &c. en sont les agens les plus communs.

La manière de faire le séton, décrite par Columelle, est bien entendue, & plus propre que la méthode ordinaire usitée en Chirurgie, à dériver l'humeur viciée vers l'émonctoire qui lui est ouvert *(i)*: la voici. On incise en rond la partie la plus large de l'oreille de l'animal avec une alène de cuivre, de façon que les sources du sang, qui ne tarde pas à couler, tracent une figure approchante de la lettre O. Après qu'on a fait cette première opération à la partie interne & supérieure de l'oreille, on la perce avec la même alène dans le centre du petit cercle tracé, & l'on place dans ce trou une racine d'ellébore noir. On ne fait point de bandage, parce que les bords de la plaie ne tardant pas à se tuméfier, serrent si bien la racine, qu'ils ne lui permettent plus de s'échapper. Les bœufs sont sujets à des engorgemens de sang, à des espèces de panaris qui les font boiter. Si la chaleur gagne la corne du pied malgré les scarifications, qui sont le moyen le plus capable d'en arrêter le progrès, il faut se hâter, dit Columelle, d'y faire des incisions profondes; parce que si l'on attend la maturation, la guérison sera tardive & difficile à obtenir *(k)*. Columelle a raison; & l'on verra dans la suite de cette Histoire, ce précepte hippiatrique passer

(i) Ænea subulâ pars auriculæ latissima circumscribitur, ita ut, manante sanguine tanquam o litteræ ductus appareat orbiculus. Hoc & intrinsecus & ex superiori parte auriculæ cùm factum, est media pars descripti orbiculi eadem subula transsuitur, & facto foramini prædicta radicula (radix consiliginis) inseritur; quam cùm recens plaga comprehendit, ita continet, ut elabi non possit; in eam deinde auriculam omnis vis morbi pestilensque virus elicitur, donec pars, quæ subulâ circumscripta est, demortua excidit, & minimæ partis jacturâ caput conservatur. De Re Rusticâ, lib. VI, cap. V.

(k) Ibid. *cap. XII.*

dans la Chirurgie : car nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible de ne pas reconnoître dans cette maladie le panaris de l'homme & ſes accidens. Les brebis ſont ſujettes à une eſpèce de galle croûteuſe, qui ne cède pour l'ordinaire qu'à l'extirpation de la partie affectée *(l)*. Virgile, avant notre Auteur, conſeilloit cette extirpation dans deux vers connus de tout le monde *(m)*. Columelle parle encore d'un tubercule familier à ce bétail, entretenu, peut-être même formé, par un ver *(vermiculus)*, maladie dont le traitement veut être conduit avec les mêmes précautions que celui du dragoneau, je veux dire que dans l'un & l'autre cas il faut enlever le ver tout entier. Cette précaution eſt ſi néceſſaire, dit Columelle, que ſi dans l'extirpation du tubercule on laiſſe une portion de l'inſecte, l'ulcère devient ſanieux & ſi difficile à guérir qu'on eſt ſouvent contraint d'amputer l'extrémité malade *(n)*. Enfin il donne d'excellens préceptes ſur la caſtration des animaux. Celle qui ſe pratique ſur le taureau, préſente même une particularité très-remarquable ; c'eſt qu'en faiſant la reſection des teſticules, on laiſſe une portion de leur maſſe attachée au cordon ; portion qui, s'oppoſant à l'hémorragie, épargne une ligature, qui n'eſt jamais ſans douleur, ni pour l'ordinaire ſans quelque danger. Ce peu ſuffit pour donner une idée des connoiſſances de Columelle dans la vétérinaire : paſſons à la collection dont nous avons placé les Coopérateurs à la tête de cet article.

La première choſe qui frappe en ouvrant ce Livre, c'eſt la matière & le mécaniſme du peſſaire, employé par Apſyrte pour maintenir la matrice après ſa réduction. Il renverſe

---

(l) De Re Ruſticâ, lib. VII, cap. V.

(m) Rien n'eſt, dit-il, plus efficace,

Quàm ſi quis ferro potuit reſcindere ſummum
Ulceris os : alitur vitium, vivitque tegendo,
Dum medicas adhibere manus ad vulnera paſtor
Abnegat.....

Georg. lib. III.

(n) De Re Ruſticâ, lib. VII, cap. V.

la jument ſur le dos; arroſe de beaucoup d'eau chaude le viſcère ſorti; le crible d'une infinité de piqûres d'aiguilles, le réduit, & l'injecte fortement avec une décoction de galles, faite dans parties égales de lie & de gros vin noir, & demi-partie d'huile. Cela fait, Apſyrte inſinue dans la vulve, une veſſie vide; il la diſtend, au moyen d'un chalumeau dans lequel il ſouffle; & lorſqu'elle a pris le volume néceſſaire, il la lie à ſon col, & la retient par un bandage: après dix jours, il perce la veſſie, la vide & la retire. Apſyrte ajoute, qu'il eſt avantageux pour la guériſon, que la bête prenne de l'embonpoint; il conſeille en conſéquence les pâturages gras *(o)*.

On verra dans la ſuite, chez les Arabes *(p)*, cette invention de Hippiatrie, paſſer dans la Chirurgie humaine; en reſſortir après quelques ſiècles; y rentrer enfin avec une autre deſtination: chez Blegny *(q)*, pour la chute du rectum; chez Levret *(r)*, après Bellocq, pour l'hémorragie du même inteſtin *(ſ)*.

On voit dans le même Ouvrage, que les glandes maxillaires des beſtiaux, comme celles de l'homme, recèlent quelquefois des concrétions pierreuſes, & qu'il eſt néceſſaire d'en extraire avec ſoin tous les fragmens, parce qu'ils ſervent de baſe à de nouvaux calculs, & reproduiſent la maladie *(t)*. Pour la rétention d'urine cauſée par une humeur acrimonieuſe, Apſyrte introduit des matières âcres dans le

(o) *Lib. cit. pag.* 22: un Biographe moderne écrit Abſyrtus, mais Ruel toujours Apſyrtus.

(p) *Et ſi vis, accipe veſicam ovis, & ſtringe ſuper foramen ejus cannulam arundinis, & intromitte veſicam totam in vulvam ejus. Deinde ſuffla in cannulam cum virtute, donec infletur veſica intra vulvam, fractura enim redit. Deinde impleatur cum coto, & ſtet aliquot diebus..... Donec ſanetur.* Albucaſis, *lib. III, cap. XIX*, quando frangitur vulva mulieris.

(q) Art de guérir les Hernies, *p.* 255.

(r) Levret, *Art des Accouchemens*, p. 345, 3.me édit.

(ſ) Comme on n'arrive guère aux inventions utiles qu'après avoir épuiſé les conceptions folles, il n'eſt pas inutile de publier, qu'un jeune Élève en Chirurgie avoit imaginé de tranſporter cette veſſie dans la matrice des femmes récemment accouchées, pour arrêter les pertes utérines qui les emportent en un inſtant.

(t) *Veterinariæ Medicinæ*, p. 25.

rectum des cavales, & les fait saillir par des étalons ardens & vigoureux; mais il n'approuve point qu'on porte la main dans cet intestin, pour rétablir la vessie déplacée ou renversée: & la raison qu'il donne de l'inutilité de cette intromission, c'est que la vessie ne se déplace point *(u)*. Les Hippiatres étoient partagés sur cet accident; car dans un autre endroit de la même Collection, on suppose réel le déplacement *(x)*. Les Sarmates, dans la rétention d'urine des jumens, se servoient avec succès des fumigations sèches de castoreum. Peut-être a-t-on eu tort de ne pas se saisir de ce moyen pour l'appliquer aux hommes *(y)*.

On ne devine pas quelle pouvoit être la maniere d'agir, l'utilité de la perforation de *l'os de la poitrine (le sternum)*, destinée à donner issue à l'air ou *esprit* qui cause l'enflure des flancs. Comme cette opération s'exécutoit avec le trépan, c'est-là un de ces exemples qui prouvent que le Vétérinaire exécute ce que le Chirurgien n'a pas encore soupçonné possible. Malgré la fameuse excision du sternum, faite par Galien, il y a seize siècles, il s'est peut-être écoulé deux mille ans entre la perforation du sternum des chevaux & celle du même os dans l'homme *(z)*. On est d'autant plus étonné de voir un de ces Hippiatres exciter le vomissement dans le cheval, en portant une plume de vautour au fond du gosier, pour déterminer la rentrée d'une portion d'intestin sortie par une plaie de l'abdomen, qu'il paroît certain que cet animal ne vomit point; & qu'on ne peut avoir essayé ce moyen, comme il est évident qu'on l'a fait, sans en apercevoir les inconvéniens & le danger *(a)*. Nos connoissances ne se prêtent pas davantage à l'application d'éponges imbibées de vinaigre, sur les parotides pendant le travail de la suppuration; mais on est de l'avis d'Hiéroclès, quand il défend d'introduire le doigt dans le

(u) *Veterin. Medicin. pag.* 44.
(x) Idem, *pag.* 104.
(y) Idem, *pag.* 45.
(z) Idem, *pag.* 58.
(a) Idem, *pag.* 69.

vide que ces tumeurs laissent après l'ouverture de leurs abcès, crainte de favoriser les fistules & les sinus, auxquels ces sortes de plaies ont beaucoup de disposition *(b)*. Le moyen suivant, employé par Apsyrte & Hieroclès, contre la douleur des épaules, invite à chercher la raison des bons effets qu'ils en attestent : il consiste à souffler les chevaux comme on souffle un bœuf mort, jusqu'à rendre leurs tégumens emphysémateux ; à percer ensuite de quelques petits trous les endroits distendus par l'air, & à les fomenter avec du vinaigre & du sel *(c)*. Cette insufflation peut être inefficace, mais elle n'est pas dangereuse. On la pratiquoit dès le temps d'Aristote, pour disposer les animaux à prendre de l'embonpoint ; & les Maquignons Suisses & Anglois, en ont fait depuis une ruse de leur métier. Sur l'homme même, on l'a tentée impunément : un mendiant souffloit ses enfans, pour exciter la charité des passans ; & un malheureux soufflé comme un bœuf par des voleurs, se garantit du danger de la suffocation & se guérit lui-même, en s'ouvrant la peau du cou, pour donner issue à l'air *(d)*.

Le bouton d'alun, dont on se servoit, il n'y a pas encore long-temps dans les amputations des grandes extrémités, peut être une imitation rafinée de l'espèce de fosset introduit par Pelagonius, dans l'extrémité des grosses veines pour arrêter le sang, lorsque les moyens ordinaires ne réussissoient point. Il est enfin presque inutile de remarquer que les anciens Hippiatres guérissoient les fractures des chevaux, au plus tard dans l'espace de quarante jours ; le fait est généralement connu. Ce qui l'est moins, c'est qu'ils s'étoient aperçus qu'en cautérisant un cal difforme, ils dessoudoient les os *(e)*.

(b) *Veterin. Medec. pag. 24.*

(c) Idem, *pag. 33.*

(d) *Consul. Hallerum, Element. physiol.* tom. I, pag. 12, 13.

(e) *Pag. 74 & 75.* M. le Baron de Sind, dans son Hippiatrie, publiée à Gottingue, en 1770, *in-fol.* prétend que c'est une erreur de croire incurables les fractures des chevaux. Il a raison, puisqu'il les traite lui-même avec succès : mais il paroît se persuader que les anciens Hippiatres ne les guérissoient point *(Haller. Biblioth. Chir. t. I, pag. 99)* ; en cela, il a très-certainement tort.

C'en eſt aſſez ſans doute, ſur un objet acceſſoire; il eſt temps de reprendre le fil de l'Hiſtoire, & de jeter les yeux, malgré le peu d'intérêt qu'ils inſpirent, ſur Ambroſius, Traſéas, Glycon, & quelques autres contemporains de Columelle.

Une préparation prétendue lithontriptique, où rien n'eſt remarquable que les précautions ſuperſtitieuſes de ſa mani-
AMBROSIUS. pulation, a fait arriver juſqu'à nous le nom d'Ambroſius, Médecin de Pouzol, ville du royaume de Naples *(f)*.
TRASÉAS. Traſéas, Chirurgien, n'eſt pareillement redevable de la durée de ſon nom, qu'à deux emplâtres; dont un *vert (g)*, qui reçoit ſa principale vertu du cuivre diſſout par le vinaigre, propre aux cas où l'on ſe ſert du baume vert de Metz; l'autre *noir (h)*, qu'il appliquoit comme défenſif ſur toutes les plaies récentes. On retrouve dans Galien *(i)* ce dernier topique, ſous le nom d'*emplâtre Indien de Tarſée*, Chirurgien; ce qui nous porte à conjecturer que le Tarſée de Galien, eſt le même homme que le Traſéas de Scribonius, & ce ſemble avec d'autant plus de fondement, que la tranſpoſition d'une ſeule lettre fait toute la différence de ces deux noms. Glycon *(k)* & Ariſte *(l)*, qui, peut-être, ne ſont pas différens des hommes du même nom, mentionnés plus haut, tous deux Chirurgiens, n'ont pas de meilleurs titres à notre reconnoiſſance que Traſéas: néanmoins Ariſte paſſe pour l'inventeur de l'onguent *tetrapharmacum*, dont on ſe ſert encore aujourd'hui.

ZOPYRUS GORDIENSIS. Zopyrus de Gordie, ancienne ville de l'Aſie mineure *(Gordienſis)*, Médecin, qui vécut vers le même temps, mais que nous croyons poſtérieur au Zopyre dont il eſt parlé plus haut, n'eſt pas plus connu qu'eux. On penſe que c'eſt le Zopyre Phrygien que Plutarque *(m)* introduit dans ſes

(f) Scrib. *Larg. compoſ.* 152.
(g) Idem. 204.
(h) Idem. 208.
(i) *De comp. med. ſec. gen. lib. IV.*
(k) Scrib. *Compoſ.* 106, 107.
(l) Idem. 109.
(m) Des propos de table, *queſt.* 6.

dialogues, comme un homme très-versé dans la philosophie d'Epicure. L'on croit aussi que les deux fragmens conservés par Oribase, l'un sur les épulotiques & l'autre sur les astringens, lui doivent appartenir *(n)*. Il est au moins bien certain que c'est de lui que Scribonius avoit reçu l'espèce d'amulette, qui, comme l'antidote d'Apuleius Celsus, rend aux hydrophobes la faculté de boire en triomphant de leur répugnance pour la boisson. Ce remède, si merveilleux dans son effet, s'il n'étoit pas imaginaire, n'est autre chose qu'un morceau de peau d'hiène, qu'on attache, enveloppé dans un linge, au bras gauche du malade. Scribonius mettant dans son récit la plus grande exactitude, a soin de nous avertir qu'il s'étoit procuré de cette peau, pour être à même de faire un essai de cette importance quand l'occasion s'en présenteroit, mais qu'heureusement elle ne s'offrit point *(o)*. M. de Haller *(p)* ne manque pas de bonnes raisons pour déclarer ce remède souverainement ridicule. Pour nous, sans rien attendre des tentatives qu'on pourroit en faire, nous ne voudrions pas, à son exemple, couvrir d'un ridicule anticipé, celui qui prendroit la peine d'examiner un fait qu'il seroit si important de trouver vrai. Rien n'est si utile aux Sciences & aux Arts que l'expérience; rien n'est plus rare que les hommes doués de l'ardeur, du courage, de la patience & du talent nécessaires pour observer. Faut-il donc décourager les Observateurs !

Les accidens de la rage n'ont été vus que fort tard dans l'homme, & seulement environ un demi-siècle avant l'ère chrétienne. On n'en connoît point d'exemple antérieur; en remontant même un peu plus haut, on trouve établi comme un fait incontestable, par Aristote, que l'homme est le seul entre les animaux pour qui la morsure du chien enragé n'est point contagieuse *(q)*. Il s'est trouvé des Écrivains qui, ne pouvant se persuader ni que la rage ait respecté si long-temps l'espèce humaine, ni qu'Aristote pût ignorer un fait de cette

(n) *Collect. lib. XIV, pag.* 58, 61.

(o) Scrib. *Compos.* 172.

(p) *Biblioth. chirurg. t. I, p.* 37.

(q) Hist. animal. *cap.* XXII.

nature, ont prétendu que le texte de cet Auteur concernant la rage étoit altéré ; mais Mercuriali prouve le contraire par les argumens les plus ſolides *(r)*. 1.° Aucun Écrivain antérieur à l'Inſtituteur d'Alexandre, ne parle de la rage de l'homme, quoique pluſieurs d'entr'eux aient fait mention de celle des animaux. 2.° Nous apprenons de Plutarque *(ſ)*, qu'Athenodorus, dans ſon premier livre *des Maladies populaires,* ſoutenoit que l'hydrophobie n'avoit été connue à Rome que du temps d'Aſclépiade, contemporain du grand Pompée. Il ſeroit poſſible cependant que cette maladie eût exiſté dans les temps les plus reculés, mais que le long intervalle qui ſépare quelquefois l'infection de la cataſtrophe, eût fait méconnoître la cauſe de la mort, & le genre de maladie qui la cauſoit. Galien avoit vu ſept mois, même un an, s'écouler entre la morſure & la mort; Avicenne ſept ans, & Albertus juſqu'à douze années. Quoique Cæl. Aurelianus ait voulu prouver par des paſſages d'Homère, de Menandre, de Démocrite, & d'Hippocrate même, l'ancienneté de cette maladie *(t)*, il eſt certain que c'eſt dans Ovide que nous en trouvons un des premiers veſtiges *(u)*. Celſe eſt véritablement un des plus anciens Médecins, parmi ceux dont les Écrits nous ſont reſtés, qui faſſe mention de l'hydrophobie; mais il n'eſt pas le premier; car propoſant divers remèdes & différentes opinions ſur la bonté de ces remèdes, il ne permet pas de douter qu'on ne s'en fût occupé long-temps avant lui *(x)*.

SCRIBONIUS. Quoiqu'il nous reſte de Scribonius-Largus un livre entier de recettes & de procédés curatifs, il ne mérite guère une meilleure place parmi les Inventeurs dont nous faiſons l'hiſtoire, que les hommes peu connus dont on a recueilli les noms, moins dans la vue de rendre cet Ouvrage plus

---

(r) Variar. lection. lib. I, cap. II.

(ſ) Des propos de table, *livre VIII.*

(t) Acut. morb. lib. III.

(u) Solvere nodoſam neſcit Medicina podagram,
Nec formidatis *ulla medetur* aquis.

(x) Tom. I, pag. 386; & tome II, pag. 13 & ſuiv. de cet Ouvrage.

complet, qu'afin que les Amateurs des restes de la docte antiquité, quels qu'ils puissent être, ne nous reprochent pas de les avoir omis. Scribonius, disciple de Triphon *(y)*, mort avant que Celse écrivît; &, selon la conjecture de M. Goulin, vers l'an 25 de notre ère *(z)*, vivoit sous Claude, comme on l'apprend de son Épitre dédicatoire à C. Julius Callistus; celui, des affranchis de cet Empereur, qui pénétra le plus avant dans sa confiance. D'ailleurs Scribonius parlant dans le cours de son ouvrage, de l'Impératrice Messaline, l'appelle la femme *de notre Dieu César*. Enfin une preuve plus démonstrative encore, c'est qu'il accompagna Claude dans son expédition d'Angleterre l'an 43, de laquelle cet Empereur triompha l'année suivante. Il n'est pas également certain que le nom de Scribonius fût son vrai nom: car d'un côté l'on se persuadera difficilement que du temps de Claude, la famille Scribonia donnât des Médecins à Rome; & de l'autre, on n'ignore point que les affranchis prenoient souvent le nom des familles qui leur avoient donné la liberté *(a)*. On ne sait pas au juste dans quelle langue Scribonius écrivit. Quelques Savans, à la tête desquels on doit mettre Cornarius *(b)*, croient qu'il écrivit en grec, & que nous n'avons qu'une traduction de ses Ouvrages : un style grossier, & quelques mots barbares dont il s'est servi, sont la base de cette opinion. Rhodius, son Commentateur, défend l'opinion contraire, & nous la croyons la mieux fondée. En effet, quant au style, il est difficile d'être élégant dans des formules; & l'on voit par l'élégance & la pureté de sa préface, que Scribonius connoissoit toutes les beautés du langage romain : pour les barbarismes, ils peuvent avoir été glissés

(y) Parmi plusieurs emplâtres que Scribonius attribue à Triphon, il en est un qu'il dit tenir de Triphon *son Maître : Accepimus a Triphone*, Præceptore nostro.

(z) Mém. litt. pag. 228.

(a) N'en doutons pas, Scribonius étoit esclave. Eh! quel autre qu'un vil esclave auroit eu la bassesse d'appeler le ridicule, le stupide, le féroce Claude, son *Dieu César!* Quelle pitié, quel dégoût... Claude un *Dieu!*

(b) Præfatio in Marcellum Empiricum.

dans le texte par les Copistes des âges postérieurs. Enfin Scribonius fournit lui-même une preuve sans replique en faveur de Rhodius, car il dit très-formellement qu'il a écrit en latin *(c)*. Toute la compilation de Scribonius est marquée au coin de l'empirisme philosophique; l'exactitude vétilieuse qu'il apporte à bien connoître les plus minces circonstances des formules qu'il recueille, ainsi que les procédés bizarres, quelquefois même superstitieux, dont il les accompagne, ne sont qu'un argument de plus en faveur du jugement que nous en portons. On ne doit donc pas être surpris de l'entendre parler ainsi. « Dans les consultations des Médecins les plus » accrédités, & parmi le conflict des opinions & des avis » qui les partageoient, lorsqu'il s'agissoit de savoir ce qu'il » faut faire à un malade, & par quel moyen il faut lui pro- » curer du secours, j'ai vu des gens du peuple, même des » gens obscurs & inconnus, mais rendus habiles par l'expé- » rience, & (ce que je rougis d'avouer) des gens d'une » profession très-étrangère à la Médecine & qui se doutoient » à peine de son existence; je les ai vus, dis-je, donner un » remède efficace, & délivrer, comme par miracle, un ma- » lade de la douleur & du danger. . . . . . Quelquefois on » m'a décerné le beau titre de Médecin savant, pour avoir » administré certains médicamens avec succès; je sais même » très-certainement que plusieurs se sont acquis par-là » beaucoup de gloire ». Scribonius répète ici ce que disoit Celse de l'ordre dans lequel la Médecine administre ses secours: il dit « que le premier soin qui se présente à remplir » à l'égard des malades, est de diriger l'usage des alimens; & » que si l'on ne réussit point par cette voie, il faut recourir à » quelque chose de plus actif, c'est-à-dire aux remèdes; ils

---

(c) *Ut primùm enim potuisti*, dit Scribonius à C. J. Callistus son Mécène & son ami, *non es passus, cessare tuæ erga me pietatis officium, tradendo scripta mea latina medicinalia* deo nostro Cæsari. *In præfatione.* Il faut néanmoins convenir qu'en même temps que ce passage prouve que les Écrits présentés à Claude étoient *latins*, il donne à entendre aussi que notre Auteur avoit écrit en grec; sans cela l'épithète *latina* seroit plus que superflue.

sont plus puissans & plus efficaces que les alimens : mais si le mal rébelle ne cède point à ces moyens, on est alors forcé d'en venir aux incisions, & enfin à l'application du cautère actuel ». D'accord avec Celse à cet égard, il le contredit d'une manière assez claire & assez positive sur le prétendu partage de l'Art, si Celse a réellement pensé ce qu'on croit voir à ce sujet dans ses Écrits : « Le domaine de la Médecine est si vaste, dit-il, que chacun est le maître d'y choisir sa part, *aussi en voit-on plusieurs porter le nom de Médecins, bien qu'ils ne professent qu'une seule partie de l'Art (d).* Pour moi, ajoute-t-il, j'ai suivi les routes frayées par ceux qui m'ont précédé ; & j'ai cru ne pouvoir rien faire de mieux, que de me rendre habile dans toutes, persuadé que j'en retirerois beaucoup d'avantage ; mais cependant moins excité par l'appât du gain, ou par l'amour de la gloire, que par la satisfaction d'être versé dans la Médecine ». Scribonius remarque enfin, ce qui tient plus particulièrement encore à l'histoire de notre Art, que de son temps, on ne vouloit pas d'abord se soumettre aux incisions ; que presque tout le monde les avoit en horreur ; que les malades ne se déterminoient à les souffrir que dans la dernière nécessité, & lorsque la conservation de leur vie en dépendoit.

On a vu plus haut, qu'Anthero s'étoit utilement servi contre la *goutte chaude & froide (e),* de la torpille noire de mer. Scribonius, guidé sans doute par l'analogie, applique le même moyen avec succès, aux douleurs chroniques &

(d) *Multos itaque animadvertimus, unius partis sanandi scientiâ, medici plenum nomen consecutos.* Scrib. larg. f.° 142.

Aussi trouve-t-on dans les Auteurs, comme nous le dirons bientôt plus amplement, *Medicus vulnerarius, Medicus ophthalmicus, Medicus ocularius, Medicus chirurgus, Medicus veterinarius.* Ceci vient à l'appui de ce que nous observions (cette note est de M. Goulin, *Mém. Litt. pag. 236, ann. 1775),* page 29, que les participes Χειρίζων & Χειρουργῶν suivoient le mot Ἰατρὸς pour exprimer le *Médecin opérant :* c'est du second participe, pris adjectivement, qu'on a fait le mot *Chirurgus*, duquel, disions-nous, Celse paroît s'être servi le premier.

(e) Scrib. *Compos.* 163.

violentes de la tête. Une ſeule torpille ne ſuffit pas pour l'ordinaire; il faut en placer pluſieurs ſucceſſivement ſur le lieu de la douleur, & quelquefois juſqu'à trois. Il y a apparence qu'il les laiſſoit mourir avant de les retirer, mais il ne le dit point. Le moment d'en ceſſer l'application, eſt marqué par la diſparition de la douleur, & par la ſtupeur qui lui ſuccède, ſtupeur qu'il ſeroit ſans doute dangereux de porter trop loin *(f)*. Devons-nous remarquer que Scribonius ſubſtitue à l'huile de vers, conſeillée par Celſe, contre la tuméfaction & la douleur d'oreilles, celle de cloportes; & qu'à ce moyen, favorable à la ſuppuration, il en joint un autre dont l'effet eſt contraire; obſervant que le tout ainſi confondu, ne laiſſe pas de conduire à la parfaite cicatriſation, l'ulcère qui exiſtoit déjà lors de l'application du médicament? Ce topique extraordinaire par ſes vertus, conſiſte en un mélange de deux tiers de fleurs de poix, qui ne ſont autre choſe que la vapeur élevée de la poix pendant la cuiſſon, & d'un tiers d'huile d'olives, dont on remplit le conduit auditif externe. L'auteur parle ici d'après l'expérience faite ſur lui-même: divers autres moyens ayant échoué contre une maladie de cette eſpèce dont il étoit tourmenté, celui-ci le guérit en très-peu de temps. Dans les circonſtances où ce topique conviendroit, il ſemble qu'on pourroit lui ſubſtituer utilement les baumes naturels, dont la poix & l'huile ne ſont qu'une groſſière imitation *(g)*. Pluſieurs Chirurgiens, avant Scribonius, avoient conſeillé de porter dans les narines, pour en arrêter les hémorragies, des corps ſuſceptibles de ſe dilater en s'humectant, chargés ou imbibés de ſubſtances ſtiptiques; mais aucun d'eux ne s'étoit aviſé de placer dans le centre de ces tentes, une plume de

(f) Capitis dolorem quemvis veterem & intolerabilem protinus ſolvit & in poſterum remediat torpedo viva nigra, impoſita eo loco qui in dolore eſt, donec deſinat dolor & obſtupeſcat ea pars: quod cùm primùm ſenſerit, removeatur remedium, ne ſenſus auferatur hujus partis. Plures autem parandæ ſunt hujus generis torpedines, quia nonnunquam vix ad duas treſve reſpondet curatio, id eſt torpor, quod ſignum eſt remediationis. Comp. 11.

(g) Compoſ. 39, 40.

canard,

canard, pour conserver à l'air un libre accès dans le poumon; précaution sur-tout nécessaire, selon lui, lorsqu'on tamponne les deux narines *(h)*. Les cas particuliers qui suggérèrent cet expédient à notre Auteur, pouvant se présenter encore, on ne manquera pas d'occasions de vérifier les prétendus avantages de cette minutieuse invention. Nous ajouterons que Scribonius ne croyoit pas inutile, pour arrêter l'hémorragie du nez, de verser du vinaigre dans l'oreille correspondante à la narine qui fournit le sang, & même dans les deux oreilles, si le sang coule des deux côtés.

Il n'est pas sans exemple que des ulcères cancéreux ou des tumeurs de même nature, s'emparent du *rectum*. Cette maladie, principalement caractérisée par des déjections fréquentes, sanguinolentes & douloureuses, est une des plus embarrassantes pour le Chirurgien, & des plus funestes pour le malade. A la manière dont en parle Scribonius, on reconnoît qu'il l'avoit vue, & par conséquent qu'il l'avoit observée un des premiers. Il nous a conservé des tablettes destinées à la combattre, avec l'anecdote qu'elles n'étoient point du goût des Chirurgiens de son temps; mais il nous avertit aussi qu'ils eussent été moins prévenus contr'elles, s'ils se fussent donné la peine de considérer qu'il ne les conseille qu'à titre de caustique. On prend pour former ces tablettes, trente parties de cendres de papier, vingt-quatre de chaux vive, douze d'orpiment & six de sandarach; on réduit en pâte ces substances, en les humectant avec du vin, dans lequel on a fait bouillir des roses & des lentilles, & on les convertit en pastilles, d'un ou deux gros. Pour s'en servir, l'on en dissout une dans l'eau de lentilles, si le malade a la fièvre, & dans le vin de myrte s'il ne l'a point; & l'on porte le remède sur le mal, au moyen d'une seringue à injection *(i)*. Scribonius mit en usage, pour les douleurs, les abcès & les ulcères de la vessie, l'eau ferrée, ce qu'on n'avoit point

(h) Scribonius, *Compos. 47.*
(i) Idem, Compos. 114.

fai avant lui. L'analogie le conduisit à cette tentative : « elle
» lui fut, dit-il, suggérée par la propriété de remédier aux
» maladies de ce viscère, qu'on avoit reconnue à des eaux
» martiales chaudes qui couloient dans la Toscane, & qu'on
» appeloit à raison de leur vertu, *Eaux de vessie, Eaux vésicaires (vesicariæ)* : » ce dernier nom avoit été substitué à celui d'*Eaux de Milon*, qu'elles portoient auparavant ; soit que la source appartint autrefois à Milon Gracchus, homme de race Prétorienne ; soit que ce célèbre personnage leur eût donné le sien, après s'en être si bien trouvé, qu'il rendit par leur secours jusqu'à cinquante pierres *(k)*.

Quoique Scribonius regardât la rage comme absolument incurable, il ne laisse pas de rapporter plusieurs remèdes contre cette maladie, entre lesquels on voit avec plaisir, à côté de celui que Livie, femme d'Auguste, administroit contre l'angine, l'antidote qu'elle distribuoit *de ses propres mains*, aux personnes mordues par des animaux enragés. Il est beau de voir une Impératrice, qui régnoit sur les trois quarts du globe alors connu, sentir le prix de la vie d'un seul homme, & s'occuper elle-même à la conserver *(l)* ! L'histoire doit perpétuer de pareils exemples d'humanité. Que ne puis-je espérer de faire parvenir à nos derniers neveux, celui que vient de donner aux François attendris la bienfaisance active & compatissante de leur auguste Reine *(m)* !

On peut douter que la Médecine eût adopté, dans les temps dont nous parlons, l'usage interne des cantharides ; quoique Scribonius en décrive les accidens avec tant d'exactitude, que l'observation postérieure n'a rien ajouté d'essentiel

---

(k) Comp. 146. Le Milon dont parle Scribonius ne seroit-il pas le fameux Romain de ce nom, adopté dans la famille des Anniens ? On sait qu'il suscita de grandes factions pendant qu'il briguoit le Consulat avec Pompée, factions qui le firent exiler à Marseille, malgré le beau Plaidoyer que Cicéron prononça pour lui. C'est peut-être à cause de son esprit remuant & factieux que Scribonius lui donne le surnom de *Gracque*.

(l) Comp. 175.

(m) Voyez dans le Mercure de France, l'accident arrivé à la chasse, à Achères, *novembre 1773*, temps où l'auteur écrivoit ceci.

a description: syncopes, pissemens de sang, ulcérations à a vessie, rien n'y est oublié. Peut-être est-ce un des moyens dont se servoient les esclaves pour se soustraire au travail ou pour se défaire. Ce que notre Auteur rapporte du sang de taureau bu clandestinement, fortifie cette conjecture: *Quelqu'obstinément*, dit-il, *que la personne nie d'avoir bu de ce sang, vous vous en assurerez par les vestiges que vous rencontrerez dans les intervalles des dents.* La fraude est évidente ici; car on avoue, on se hâte même de publier un malheur, une imprudence qu'on a commise; mais on cèle, on nie un délit. Il est donc probable qu'il s'agit de ces substances avalées malicieusement & dans la vue de se détruire. Quoi qu'il en soit, Scribonius employoit contre le premier de ces deux poisons, je veux dire les cantharides *(n)*, les mêmes moyens dont on use aujourd'hui; & contre le second *(o)*, qui ne nuit que par sa coagulation & par son impénétrabilité aux fluides digestifs, le vinaigre chaud chargé de nitre & de laser, bu abondamment & de plein gré, ou injecté de force dans l'estomac. La Chirurgie peut profiter de ce dernier conseil, pour des cas analogues à celui-ci, je veux dire, lorsqu'une hémorragie aura rempli en quelque sorte l'estomac & les intestins d'un malade, de son propre sang, ce qui n'est point sans exemple.

La sangsuë avalée, s'attache à l'arrière-bouche, l'irrite, & produit un sentiment désagréable. On fera lâcher prise à cet insecte, par une abondante boisson de vinaigre pur, ou dans lequel on aura dissout du sel, du nitre, ou fait infuser des racines de laser: des boules de neige avalées en grand nombre, produisent le même effet *(p)*. Ce cas, qui doit être fort rare, reparut à Mahon pendant qu'il étoit au pouvoir des François, en 1757 *(q)*, accompagné de crachement de

(n) Scribon. *Comp. 189.*

(o) Comp. 196. On se familiarisera difficilement avec l'idée de regarder le sang de taureau comme un poison; & cependant Cæl. Aurelian. *(Chron. lib. I, cap. IV.)* cite l'exemple de Thémistocle qui mourut pour en avoir bu.

(p) Comp. 199.

(q) Journal de Médecine, *février 1758.*

ſang ; circonſtance dont Scribonius ne parle point. Les différens remèdes employés par le Médecin, & douze livres de ſang rendu par les crachats, ſans compter celui qui fut tiré par quatre ſaignées, mirent un malheureux ſoldat à la veille de périr d'une maladie, qui ceſſe d'en être une, dès qu'on la reconnoît. Ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus remarquable dans l'obſervation moderne, c'eſt que tandis que tous les remèdes ordonnés par le Médecin François portoient à faux, le malade demanda lui-même celui qui devoit opérer la guériſon, & préciſément celui-là même que lui eût preſcrit le Chirurgien Romain, le vinaigre. La pratique de Scribonius dans la chute du rectum, n'eſt pas inférieure à la nôtre. Toutes les fois que l'inteſtin ſe préſente à la vue, il faut le laver avec le vin chaud, le ſuc de verveine ou la leſſive de cendres : on l'oint de même utilement avec la poix liquide, l'huile de cèdre, & quelquefois avec l'*andronion (r)*, & l'on ne le fait rentrer qu'après que les onctions ſont un peu deſſéchées *(ſ)*.

Pluſieurs Écrivains avoient parlé de l'acope *(t)* avant Scribonius; mais nous ne connoiſſons point de plus anciennes formules de ces topiques, que celles dont il dit que Livie, & Antonia femme de Druſus, ſe ſervoient, tant pour les frictions adminiſtrées après le bain, que contre les douleurs des membres.

Les Grecs donnèrent d'abord le nom d'Acope à tout ce qui diſſipe la laſſitude, & l'on voit qu'Hippocrate s'eſt ſervi de ce mot dans ſa ſignification primitive *(u)*; mais dans la ſuite ſa ſignification fut reſtreinte aux ſeuls médicamens qui,

---

(r) Ce médicament inventé par un Médecin nommé Andron, eſt une tablette compoſée, ſelon Paul d'Egine *(lib. IV, XXV)*, de douze gros d'écailles d'airain brûlé, d'une once de ſel ammoniac, d'alun, de verd-de-gris & d'encens, auxquels le vin ſert d'excipient: il eſt cathérétique, & c'eſt par-là même qu'il peut opérer la guériſon radicale des renverſemens du rectum produits par l'atonie & l'empâtement.

(ſ) Comp. 232.

(t) Mot formé de κοπον, laſſitude, & d'ἀ privatif, ἄκοπον.

(u) Lib. II, aph. 48.

placés à la surface du corps, en raniment les forces. Insensiblement le même nom fut donné, tant aux topiques qui combattent les vieilles douleurs des membres, qu'à ceux qui rappellent le mouvement & le sentiment perdus. Enfin, du temps d'Oribase, on ne distinguoit presque plus ce topique du sinapisme dont nous parlerons plus bas. Voici la manière dont on le compose en hiver: on prend trois livres de graisse d'oie ou de cochon qui n'ait pas produit; on la lave dans l'eau froide, & après l'avoir transportée dans un autre vase, on ajoute trois pintes & demie de vin, ou moitié seulement, si on ne pile que grossièrement les substances suivantes qui doivent y entrer: bois de cinnamomum, cardamomum, souchet, jonc odorant, de chacun trois onces; feuilles de roses sèches, une once & dix sommités de mélilot. Faites bouillir & retirez du feu. Réiterez cette coction trois jours de suite, & le troisième jour, passez à travers un linge ou un filtre fait de joncs; mettez dans un autre vaisseau le vin & la graisse qui restent, & lorsque la graisse sera figée, percez le fond de ce vaisseau, laissez écouler le vin, remettez la graisse dans le premier vaisseau, & ajoutez même quantité de nouveau vin, avec les drogues suivantes, seulement concassées; spicanard de Syrie, lavande, de chacun deux onces; amomum, canelle, trois onces; myrrhe, cumin, trois onces; feuilles de roses sèches, deux onces. Faites bouillir le matin, le soir & le lendemain; passez comme la première fois, & recevez dans le même vaisseau, dont vous aurez bouché le trou: lorsque la graisse sera figée, ôtez-là, faites couler le vin, mêlez-le au précédent, & mettez le tout dans des vaisseaux d'étain bien bouchés *(x)*.

Voilà à-peu-près ce que nous avons trouvé dans Scribonius Largus, qui n'eût pas été dit par ses prédécesseurs. Les médicamens chirurgicaux, parmi lesquels on trouve les *dentifriques* dont se servoient Octavie, sœur d'Auguste, Livie & Messaline, forment la plus grande partie de sa

(x) Scribon. *Comp.* 271.

collection, quoiqu'il ne parle des maladies chirurgicales, que pour faire connoître la manière d'employer ces remèdes, & les effets qu'on en doit attendre. L'on sera peu surpris de l'espèce de prédilection qu'il témoigne pour les moyens que la Chirurgie emploie, si l'on se rappelle qu'il étoit Élève de Triphon, un des plus célèbres Chirurgiens de l'antiquité, & qu'il sentoit combien il importe à l'humanité, que le Chirurgien soit versé dans la connoissance des médicamens. « Les » parties de la Médecine, dit-il, en paraphrasant Celse, & renchérissant sur lui, sont si impliquées & si étroitement liées les » unes aux autres, qu'elles ne peuvent être séparées, que tout » l'Art n'y perde. On comprend par-là, continue-t-il, qu'on » ne peut remplir les préceptes de la Chirurgie sans la *Diététique*, » ni ceux de la Diététique sans la Chirurgie, *c'est-à-dire* (c'est » toujours Scribonius qui parle) sans cette partie qui rend familière la connoissance des médicamens utiles. »

Détournons un moment les yeux de la suite de cette histoire, pour les fixer sur un grand nombre de *Médecins Oculistes (Medici Ocularii, Medici ab Oculis)*, qui vécurent en des temps différens, & à des époques très-incertaines, mais sur-tout depuis Auguste, jusque vers le règne de l'Empereur Commode.

D'abord, observons, pour rendre raison du titre de *Médecin*, qu'on trouve pour l'ordinaire joint à celui d'*Oculiste*, qu'il falloit nécessairement une épithète ajoutée à ce dernier mot, pour distinguer les Chirurgiens dévoués aux maladies des yeux, de certains ouvriers qui faisoient des yeux pour les statues *(y)*, & qu'on pourroit comparer à ceux qui fabriquent parmi nous les yeux de verre & d'émail *(z)*. Mais pourquoi le nom de Médecin fut-il donné aux Oculistes Romains,

(y) Plutarque rapporte, comme un présage sinistre, que la veille du jour où Hieron le Spartiate mourut, les yeux de sa statue tombèrent. *Des Oracles.* Il ne paroît pas qu'à l'époque où Plutarque écrivoit, c'est-à-dire vers le commencement du II.e siècle, on eût encore imaginé de voiler la difformité d'un œil perdu par un œil artificiel.

(z) J. Hern. Emmanuel Walch, *Sigillum medici romani.*

plutôt que celui de Chirurgien? N'étoit-il pas plus naturel, & sur-tout plus conforme au partage de l'Art, qu'on suppose fait dès avant le temps dont nous parlons, de les appeler *Chirurgiens Oculistes* que Médecins? Pourquoi les décora-t-on d'un titre que les Médecins modernes prétendent ne convenir à aucun de ceux qui font servir leurs mains à rendre la santé aux hommes, & leur appartenir exclusivement, comme ayant succédé seuls aux droits honorifiques des communs ancêtres des enfans d'Esculape? Cette question si futile aux yeux de l'homme indifférent & sensé, mais à laquelle des prétentions cent fois détruites, & toujours renaissantes, ont donné quelque importance, exige que nous prenions les choses d'un peu plus haut, & que nous entrions dans quelques détails propres à l'éclaircir.

Les Anciens, tant Grecs que Romains, donnoient le nom de *Médecin* à tous ceux qui s'occupoient à secourir les hommes ou les animaux dans leurs infirmités *(a)*. « Ils n'avoient qu'un seul terme, dit M. Goulin *(b)*, pour désigner le *Guérisseur,* l'ἰατὴρ ou Ἰατρὸς, dont la signification n'est point équivoque, mais qui n'indique point les moyens employés pour parvenir à la guérison. Ce mot revient souvent dans Homère, & l'on n'en voit point d'autres dans les Poëtes, ni dans les Historiens qui ont écrit depuis jusqu'à Plutarque, c'est-à-dire, durant dix siècles; il signifioit celui qui guérit, qui traite les maladies, quel que fût le moyen qu'il employoit, la Diète ou la Chirurgie.

Le mot Diète avoit une signification fort étendue, il se disoit, non-seulement du régime à l'égard des alimens & de la boisson, mais encore à l'égard du sommeil, de l'exercice, de la veille, du bain, &c. soit que l'usage en fût réglé pour conserver la santé, ou pour la rétablir en cas de maladie. Le mot de *Chirurgie* ne signifioit alors que l'œuvre de la main de la part du Médecin, ou bien un moyen de curation: *dans les cas,* dit Hippocrate, *où l'opération de la main,*

(a) Histoire de la Chirurgie, *tome I, page 339.*
(b) Mémoires Littéraires, *année 1775, page 28.*

» Χειρȣργία, *se borne à une seule section, la division doit se faire*
» *promptement (c)* : & un peu plus loin : *il est très-honteux de ne*
» *pas retirer tout l'avantage qu'on desire de la Chirurgie*, comme
» moyen de curation, *(d)*. Nulle part il n'emploie ce terme
» pour exprimer un Art séparé de la Médecine ; mais tout le
» monde est d'accord sur ce point.

» Il est bien vrai que lorsqu'il veut dire un Médecin
» opérant, il s'exprime ainsi, Ἰατὴρ Χειρίζων ; Galien se sert
» aussi des mêmes expressions ; mais il écrit quelquefois Ἰατὴρ
» Χειρȣργῶν ; ce qui signifie la même chose.

» Xénophon nomme Ἰατρȣ̃ς, ceux qui furent choisis par
» Cyrus-le-Grand, lorsqu'il partit pour porter du secours à
» Cyaxare ; il désigne par le même mot, ceux qu'il avoit dans
» son palais, ainsi que ceux que les Grecs choisirent pour
» panser le grand nombre de blessés qu'ils ramenoient dans
» leur pays, après la funeste expédition de Cyrus-le-Jeune.

» Souvent Ἰατρὸς est employé seul par Galien dans les
» endroits où il parle de plaies, de pansemens, d'incisions,
» &c.... bien que les Traducteurs l'aient rendu par celui de
» *Chirurgus*. Je sais que cet Écrivain s'est servi deux ou trois
» fois du mot Χειρȣργὸς ; *c'est qu'à Rome*, dit-il, *il y avoit*
» *des hommes qui faisoient les opérations (e). Ce n'étoit point*
» *par un droit légal, mais par un usage insensiblement établi :*
» car dans ce temps-là même chez les Grecs, réduits sous la
» domination des Romains, le Médecin diététique incisoit
» lui-même, pansoit, cautérisoit, &c.... & Galien déclare
» qu'en Asie il pratiquoit les opérations chirurgicales. Plutarque
» n'emploie point d'autre mot que celui de Ἰατρὸς, dans les cas
» où il auroit fallu mettre celui de Χειρȣργὸς, si dans Chéronée,
» où il vivoit, le Chirurgien eût été un autre individu que
» le Médecin. Entre plusieurs exemples tirés de cet Auteur,
» que je pourrois produire, un seul suffira : *celui qui est malade*
» *sent son mal, & appelle le Médecin, afin qu'il lui applique un*

(c) Hippocr. *de medico.*

(d) *Ibidem.*

(e) *De Meth. Meden. lib. VI, cap. VI.*

collyre

collyre sur les yeux, qu'il lui ouvre la veine, & il lui confie sa tête (f).

Le premier qui paroît s'être servi du mot *Chirurgus*, est Celse; ce qui ne prouve pas que la division de la Médecine, en trois branches, fût faite (comme on l'a plusieurs fois avancé) dès le temps d'Hérophile. Nous tâcherons (c'est toujours M. Goulin qui parle) d'éclaircir ce fait dans la suite de ces *Mémoires* ».

Ce que ce Savant s'est proposé, ce qu'il exécutera sans doute avec cette solidité qui caractérise tous ses Écrits, M. Schulz, Professeur de Médecine à Altorf, l'a déjà tenté avec succès, dans son Histoire de la Médecine *(g)*.

« Celse, dit M. Schulz, après avoir annoncé que la Philosophie & la Médecine ont une origine commune, qu'Hippocrate le premier sépara ces deux Sciences, & qu'après lui, Dioclès de Caryste, Praxagore & Chrysippe exercèrent cette dernière, sans néanmoins se restreindre aux mêmes moyens, continue ainsi *(h)*: dans ce même temps, la Médecine fut divisée *(diducta est)* en trois parties, dont une avoit pour objet de guérir par la diète, l'autre par les médicamens, & la troisième par l'opération de la main; ce qui fit donner par les Grecs à ces parties, le nom de diététique, de pharmaceutique & de chirurgicale. Cette division de la Médecine en différentes branches, est trop remarquable pour ne pas mériter un examen très-particulier.

D'après le génie de la langue latine, l'expression *diducta* que Celse emploie, me paroît revenir à la même chose que s'il eût dit, que les différentes parties de la Médecine, autrefois enchaînées & asservies pour ainsi dire sous la superstition des Asclépiades & les vaines disputes des Philosophes, après avoir secoué le joug, prirent un nouvel essor, se montrèrent dans tout leur jour, & s'enrichirent de nouvelles connois-

---

(f) Plutarq. *animi-ne an corporis affectiones sint pejores ?* Tom. II, pag. 501, B, edit. Lutet. in-fol. 1624.

(g) Historia medicinæ, à rerum initio, pag. 418, *in-4.°*

(h) Aur. Cor. *Celsi de Medicina libri octo*, Lib. I, *in præfat.*

» ſances, à peu-près comme une fleur qui s'épanouit, ou » comme une main fermée qui ſe développe ; & pour tout » dire en un mot, qu'elles acquirent tout ce qui manquoit » à leur perfection reſpective. Quiconque lira Celſe avec » attention, verra manifeſtement que cet Auteur n'a jamais eu » l'idée de dire que la Médecine a été réellement ſéparée en trois » parties diſtinctes. D'ailleurs, pour peu qu'on ſoit verſé dans » l'hiſtoire de cette Science, on ſaura que non-ſeulement Hippo- » crate, Dioclès, Praxagore, mais encore Hérophile, Éraſiſtrate » & quelques Empiriques, employoient également les trois » moyens pour guérir leurs malades, ſuivant l'exigence des cas.

» L'expreſſion *(diducta)* que Celſe applique à la Médecine, » ne veut donc dire autre choſe, ſinon que des Médecins ſe » dévouant tout entiers à quelqu'une de ſes parties, & cultivant » avec ſoin ſes différentes branches, hâtèrent les progrès de » l'art de guérir, conſidéré dans ſon enſemble & ſa totalité : » les uns guériſſoient avec la diète, l'exercice, les bains, les » frictions, les onctions ; d'autres inventoient des remèdes, » ou faiſoient de nouveaux eſſais avec des remèdes connus » déjà ; d'autres enfin, publioient de bonne foi les connoiſ- » ſances qu'ils avoient acquiſes, tendantes à procurer des ſecours » plus certains à ceux qui ne pouvoient être délivrés de leurs » maux, que par le ſecours de la main & des inſtrumens.

» Celſe, dans le commencement de ſon cinquième Livre, » fait voir aſſez clairement que c'eſt-là ſa façon de penſer. *J'ai* » *parlé*, dit-il, *des maladies auxquelles on remédie par la diète;* » *je vais maintenant paſſer à celles que l'on guérit par les médi-* » *camens. . . . Il eſt auparavant important de ſavoir que toutes* » *les parties de la Médecine ſont tellement liées au tout, qu'elles* » *n'en peuvent être ſéparées, mais qu'elles prennent différens noms,* » *ſuivant que l'une ou l'autre eſt d'une plus grande utilité dans* » *une maladie déterminée : c'eſt ainſi que celle qui guérit par* » *la diète, emploie quelquefois les médicamens, & que celle qui* » *ſe ſert des médicamens, fait uſage auſſi de la diète.* Ailleurs, » en parlant de la cure de la gangrène, il continue ainſi : *il* » *faut y remédier, non-ſeulement par les médicamens, mais par*

la diète. Et au commencement du ſeptième Livre, en traitant des ſecours chirurgicaux, il dit : *tout le monde ſait qu'il y a une troiſième partie de la Médecine qui guérit par le ſecours de la main; ce n'eſt pas qu'elle ne faſſe aucun uſage des médicamens & de la diète, mais elle guérit principalement avec la main.*

Il y a des gens qui s'imaginent que cette expreſſion, *diducta,* veut dire que le Médecin, le Pharmacien & le Chirurgien, étoient trois individus qui s'étoient partagé la Médecine, dont ils avoient exercé chacun une partie ; de ſorte que les Médecins qui s'étoient réſervé la diététique ayant, pour ainſi-dire, une autorité de ſurintendance & d'inſpection ſur le Pharmacien & le Chirurgien, avoient cédé au premier tout ce qui a rapport aux médicamens, & au ſecond, tout ce qui tient à l'opération de la main ; mais il y a de l'imprudence à tranſporter aux anciens temps des idées évidemment puiſées dans l'état préſent de ces trois Profeſſions. D'autres ayant égard à l'ordre que Celſe a mis dans ſes Ouvrages, dont les quatre premiers Livres traitent de la diététique ; le cinquième & le ſixième de la Pharmacie, & les deux derniers de la Chirurgie, ont cru qu'on n'avoit laiſſé pour le domaine du Chirurgien, que ce qui exige des inciſions & des uſtions, & que la cure des ulcères & des plaies, en tant qu'il faut déterger, arrêter l'hémorrhagie, appliquer des emplâtres, appartenoit au Pharmacien.

Cette aſſertion tombe d'elle-même, en liſant le ſeptième Livre de Celſe, où il dit, que les Médecins vulnéraires ou Chirurgiens, *guériſſent auſſi les plaies & les ulcères,* qu'il n'a placés au cinquième & au ſixième Livre, qu'afin de mettre plus d'ordre & de clarté dans l'expoſition de ſa doctrine, réſervant pour le ſeptième & le huitième Livre les plaies & les ulcères, dont la guériſon dépend plutôt de l'opération que des médicamens. Il eſt donc évident que Celſe, en faiſant cette diviſion, n'a pas prétendu aſſigner la part au Pharmacien & au Chirurgien, mais qu'il a eu ſeulement en vue l'inſtruction & l'utilité de ſes Lecteurs.

» Je ne veux pas nier pour cela, continue Schulz, qu'il n'y
» eût alors des Médecins qui négligeant absolument le traitement
» des maladies internes, n'exerçoient que la Chirurgie; ou
» d'autres qui, effrayés de l'étendue immense de l'art de guérir,
» ne s'appliquoient qu'à une seule partie, à l'imitation des
» Médecins Oculistes. Mais qu'il ait existé des Chirurgiens
» qui ne fissent qu'inciser, appliquer des cautères, réduire des
» fractures & des luxations, & qui, ne voulant pas faire usage
» des médicamens, laissassent aux Pharmaceutes le soin d'arrêter
» le sang, de procurer la chute de l'escharre, c'est que je n'ai
» jamais pu me persuader; parce qu'on ne trouve pas dans
» Celse le plus petit passage qui puisse faire naître ou appuyer
cette opinion. »

A ces deux autorités, d'autant plus respectables qu'elles partent de deux Médecins profondément versés dans l'Histoire de leur Art, joignons une réflexion qu'on auroit pu faire & qu'on n'a point faite, c'est que si la division de la Médecine s'étoit opérée dans la *profession*, comme elle s'opéra dans l'*art*, si elle avoit été *civile*, comme il est certain qu'elle fut *scholastique*, on devroit discerner bien distinctement chez les Romains trois classes de Médecins. Or, où les trouver? Tous les efforts de quelques Modernes n'ont pas même prouvé l'existence d'une seule de ces classes; celle des *Chirurgiens*, proprement tels, des Chirurgiens restreints aux seules opérations de la Chirurgie. Où prendre les *Diététistes*, à moins qu'étendant beaucoup le domaine de la diététique, on ne reçût, comme Médecins diététistes, les Gymnastes & leurs suppôts, occupés, comme on sait, à conserver la santé par le moyen des frictions, des onctions, des exercices, &c? Mais alors comment s'accorder avec Galien, qui refuse aux Gymnastes même le titre de Médecin *(i)!* Enfin les *Pharmaceutes* n'ont pas même en leur faveur dans l'Histoire, de quoi fonder le soupçon de leur existence; je veux dire qu'il n'est pas seulement indiqué par le plus petit

---

(i) De sanit. tuen. lib. III, cap. I, *& alibi.*

monument de l'Antiquité, qu'il ait exiſté une claſſe de Médecins occupés à combattre les maladies par les ſeuls médicamens.

L'état ni les fonctions de l'Apothicaire n'exiſtoient point alors; chaque Médecin préparoit lui-même, ou faiſoit préparer par ſes diſciples & ſes *ſerviteurs*, les remèdes dont il avoit beſoin pour ſa pratique, & peut-être même en vendoient-ils aux particuliers *(k)*. Galien témoigne que les choſes ſe paſſoient ainſi, en même temps qu'il nous fait apercevoir un inconvénient très-réel de cette conſtitution; c'eſt que les Médecins de la campagne, aſſez bien repréſentés par nos Chirurgiens de villages, manquoient ſouvent des remèdes les moins chers & les plus communs *(l)*.

Les *Pharmacopoles* étoient autre choſe que les Apothicaires actuels; ils vendoient des drogues ſimples, peut-être même quelques préparations uſuelles, telles que la thériaque. C'étoit chez eux que les Médecins peu ſcrupuleux ſur le choix des drogues ſe fourniſſoient; mais beaucoup d'autres marchands ſe mêloient de leur commerce. Galien établit comme intermédiaires entre la nature qui fournit les ſubſtances médicamenteuſes & le Médecin qui les prépare, les combine & les preſcrit, des *Ropopoles* (marchands de tout); des gens fort reſſemblans à nos Droguiſtes *forains;* des Herboriſtes, & des eſpèces de Botaniſtes, qui cueilloient eux-mêmes *ſur les montagnes*, les plantes, les racines, les ſucs, &c. *(m)*. Au reſte, tous ces hommes étoient alors, comme

---

(k) Ociùs archigenem quære, atque eme quod Mithridates
Compoſuit : Juvenal. Satyr. XIV.

(l) De compoſ. med. ſecund. loc. lib. VI, cap. I.

(m) Itaque herbarum, fruticum & arborum materiam priùs, quàm è terra eximantur, contemplari pulcherrimum eſt, dum fructus videlicet futuri ſunt, dum eduntur, dum augeſcunt, & dum vigent. Hæc ſiquidem continua eorum ſpeculatio docebit te, quomodo potiſſimùm ipſos commodè decerpas, ac in ſiccis domunculis repoſitos cuſtodias, ne à ſolis radiis exurantur, neque ab humiditate ex tecto, vel muris madefiant. Id optimè fiet, ſi domus neque ſubterraneæ ſint, neque aliis vicinæ, neque ſub tegulis, ſed oſtia ad meridiem ſpectantia habeant, propè quæ tamen medicamenta reponi non debent. Amici vos admoneo, ut in hoc quoque me ſequamini, ſi artis opera pulchrè obire velitis :

on accuſe leurs ſucceſſeurs de l'être aujourd'hui, très-verſés dans l'art funeſte d'altérer les médicamens *(n)*; juſque-là qu'un de ces Droguiſtes vendoit du ſain-doux, fondu, paſſé au tamis, étendu dans de l'huile nouvelle, pour de l'huile d'olives vieille *(o)*; matière fort précieuſe, fort rare & fort recherchée alors, à cauſe de ſon efficacité contre certaines maladies chirurgicales.

Pour réunir ici tout ce qui concerne les Apothicaires, tels qu'ils exiſtent aujourd'hui dans la ſociété, on doit remarquer que ce n'eſt que vers l'an 400 de notre ère, qu'ils commencent à figurer dans les livres de Médecine, quoiqu'on ſoit fondé à croire qu'ils exiſtoient long-temps auparavant. Oribaſe, Médecin de l'Empereur Julien, qui peut avoir écrit dès le milieu du IV.ᵉ ſiècle, annonce un ordre de Citoyens qui préparoient les médicamens preſcrits par le Médecin; & fait entendre qu'ils étoient très-répandus, ſinon dans tout l'Empire Romain, au moins dans tout l'Empire d'Orient *(p)*.

Oribaſe, à la vérité ne donne point de nom particulier à ces Apothicaires, mais il les caractériſe par les fonctions de leur état, de manière à ne laiſſer aucun doute que ce qu'ils furent autrefois, leurs ſucceſſeurs ne le ſoient aujour-

noviſtis enim, quomodo ex omni natione præſtantiſſima quotannis medicamenta mihi adferantur, eoque perditi illi omnigenarum rerum coemptores (græcè ῥωποπώλας vocant) variis modis ea contaminant. Præſtiterat forſan non hos ſolùm, ſed multò magis etiam mercatores, qui illa advehunt incuſare: atque his multò magis ipſos herbarios: item nihil minus eos, qui radicum liquores, ſuccos, fructus, flores & germina ex montibus in urbes conferunt, hi ſiquidem omnium primi in eis dolum exercent. Quiſquis igitur auxiliorum undique copiam habere volet... De comp. med. ſecund. gener. lib. III, cap. II.

(n) Baumé, Élémens de Pharmacie.

(o) Galen. *De comp. med. ſecund. gener. lib. IV, cap. V.* Galien nous apprend auſſi, dans le même endroit, qu'il avoit de l'huile & de la graiſſe de quarante ans, pour l'uſage de ſes malades.

(p) Perrarò mentionem faciam... leviorum purgationum, aliorumque evacuantium auxiliorum, & medicamentorum quorundam compoſitorum, præſertim verò eorum quæ probata ſunt: quum ſciam vos poſſe eorum artificibus imperare ut ea conficiant, vobiſque parent, quum maxima eorum copia ubique comperiatur: neque enim ſolùm urbes, ſed omnes etiam agri ſunt eorum pleni. Oribaſ. in prœmio Euphoriſton, ad Eunapium.

d'hui *(q)*. Si quelque chose pouvoit faire douter que les Pharmaciens fussent plus anciens qu'Oribase, c'est la considération qu'ils n'avoient pas encore de dénomination propre *(r)*, & qu'ils n'en eurent pas même cent ans après, puisque Olympiodore, contemporain de Théodose *le jeune*, mort en 450, se servoit encore du mot, *Pimentarius*, qu'on sait désigner une autre Profession, *le Médecin ordonne*, dit-il, *& le PIMENTARIUS sert & prépare ce dont on a besoin (s)*. Ainsi l'état d'Apothicaire, tel que nous le connoissons aujourd'hui, n'existoit point encore vers la fin du second siècle, mais il semble qu'on le reconnoît dans les monumens du quatrième; & quant aux Médecins *Pharmaceutes*, en aucun temps ils n'existèrent qu'intellectuellement, & jamais comme Médecins préposés à la guérison des maladies par la seule administration des médicamens.

Revenons à l'objet que nous nous sommes proposé d'approfondir ici. L'art de guérir est un, mais il est très-vaste. Il est presqu'impossible que l'homme le plus heureusement né qui l'embrasseroit tout entier, réussît également dans l'ensemble

---

(q) Nous n'entendons parler que des fonctions publiques de ces Apothicaires; car s'il étoit question de science, de mérite personnel, nous n'aurions garde d'établir aucun parallèle entre ces hommes obscurs & les le Fevre, les Glaser, les Charras, les Lémery, les Glauber, les Boulduc, les Geoffroi, les Rouelle, &c.

(r) Le nom d'Apothicaire est fort ancien, mais il étoit porté par des hommes vils. Ce seroit trahir la vérité, & faire outrage à nos Pharmaciens, que de leur supposer la moindre filiation avec ces prétendus Apothicaires: *Apothecarii in lib. XII, §. 3, cod. de Cohortal. Princip. Cornicul. Junguntur trapezitis gemmarum, argentique, vestiumve venditoribus, quos Theodosius & Valentinus AA, a provincialibus officiis removerant,* ut omnis honor, atque militia a contagione hujusmodi segregetur. *Ex quibus verbis patet, inter vilioris conditionis homines fuisse Apothecarios. Videntur ergo intelligi institores, qui res viliores in pergulis, & tabernis venum exponunt.* Hein.

(s) Olympiodorus *in Gorgiam Platonis.* Peut-être les Médecins se fournissoient-ils aussi chez les marchands d'onguens, *unguentarii!* Voici une anecdote qui prouve au moins qu'ils fréquentoient leurs boutiques: *quidam, medicis duobus ad unguentariorum officinam conspectis, attulit ad eos mel, venditurus scilicet. Illi ubi gustassent, de pretio disceptant. At hic tamquam illi parum offerrent, promptè subducit se: verùm medicorum neuter servatus est.* Galen. de simpl. med. facult. lib. X, *ad init.*

& dans les détails; détails, dont quelques-uns, presqu'incompatibles, supposent dans celui qui voudroit les réunir, des dispositions sinon contraires, au moins diverses, & rarement accordées au même individu. Il dut donc arriver anciennement ce qui arrivera toujours quand les loix politiques ne contrarieront pas les talens, que l'Art étant dans la pratique très-susceptible d'être divisé en autant de branches qu'il a d'actions ou de moyens particuliers de guérison, ses Ministres cultivèrent quelques-unes de ses divisions avec plus de soin que les autres branches, & dûrent exceller dans celle dont ils faisoient l'objet de leur prédilection. De-là les dénominations de *Médecins Diététistes*, *Pharmaceutiques*, & *Chirurgiques :* & la distinction plus réelle & plus utile de ces derniers en Médecins oculistes, Médecins herniaires, Médecins dentistes *(t)*, Médecins vétérinaires, &c.

Ces dernières dénominations du Médecin externe, reviennent souvent dans les Écrits des Anciens; mais ce n'est guère que lorsqu'ils font l'énumération des Ministres de l'Art de guérir; car lorsqu'ils n'ont simplement qu'à désigner celui qui fait une opération chirurgicale, rarement usent-ils de ces épithètes; & l'on peut avancer que sur plus de mille endroits où Galien parle d'amputations, de trépans, de saignées, on n'en trouveroit pas quatre où il ait cru nécessaire de les employer, & presque jamais sans un besoin étranger à la chose même; comme lorsqu'il rapporte une méthode, une formule empruntée de quelqu'un, parce qu'alors il copie & qu'il conserve le titre que s'étoit donné l'Auteur qu'il transcrit *(u)*.

Voilà, ce semble, la qualité de Médecin étendue à tous les enfans d'Esculape; mais ce ne sont-là que les légitimes; & les illégitimes même, ceux qu'il désavoue, ceux qui portent

(t) In Achaïâ somniavit (Vespasianus), initium sibi suisque felicitatis futurum, simul ac dens Neroni exemtus esset : evenitque sequenti die progressus in atrium MEDICUS *dentem ei ostenderet, recenter eidem exemtum.* Sueton. in vit. Vespas. n.° 5.

(u) Entre plusieurs exemples, on peut en voir quelques-uns des plus frappans dans son Traité, *de Meth. lib. III; de art. Comment. I, n.° 23, de comp. med. secund. loc. lib. VI.*

portent la honte & la bassesse dont ils sont pétris, dans la plus belle fonction dont un citoyen puisse être honoré; les Charlatans, en un mot, les vendeurs d'antidotes étoient eux-mêmes qualifiés du nom de Médecin. On appeloit ceux-ci Médecins sédentaires, *Medici sellularii (x)*, parce qu'ils se tenoient assis dans leur boutique en attendant les chalans *(y)*. L'Histoire nous a même conservé le nom de plusieurs de ces Médecins batteleurs : tels étoient un Sabinius *(z)*, un Eudemus *(a)*, un Chariton, de qui Galien apprit quelques remèdes qu'il nous a transmis, un L. Clodius d'Ancône, mentionné par Cicéron dans une de ses Oraisons *(b)*; tel fut enfin, au moins pendant quelque temps, selon le témoignage de plusieurs anciens Auteurs, l'un des plus beaux Génies de la Grèce, Aristote *(c)*: ce Législateur des Sciences, ce grand Homme, également étonnant par l'immensité de ses connoissances & par la profondeur de son génie, fut réduit, dit-on, dans sa jeunesse, pendant un voyage où il manquoit d'argent, à vendre des *paquets* pour subsister.

Le nom de Médecin étoit donc une dénomination générique, modifiée diversement par une épithète qui annonçoit les fonctions particulières & propres à chaque classe de Médecins. Il falloit bien que les choses fussent ainsi, autrement il seroit souvent arrivé que les malades mandassent un Médecin de la classe de ceux qui ne donnoient que des conseils, quand ils auroient eu besoin d'un Médecin qui agît; un Médecin diététiste, par exemple, qui n'auroit pu que régler le régime, quand il leur auroit fallu les soins réels d'un Médecin-chirurgien, qui réunît une fracture, ou replaçât un intestin sorti.

(x) Salmas. in Solinum.

(y) Les Charlatans n'étoient pas les seuls Médecins qui eussent des boutiques. On donnoit chez les Grecs le nom d'Ιατρεια, & chez les Romains de *medicina*, qui répondent à celui de *boutique*, au lieu particulier où se tenoient d'ordinaire tous ceux qui exerçoient quelque partie de l'Art de guérir.

(z) Le Clerc, *pag. 336.*

(a) Galen. *de Antidotis, lib. II.*

(b) Oratio pro Cluentio.

(c) Qui militasset (Aristoteles) & venena vendidisset. Diogen. Laërt & Hesych. Milef. *in vitâ Epicuri.*

Les dénominations particulières remédioient à tous ces inconvéniens, en marquant la partie de l'Art à laquelle chaque Médecin s'étoit particulièrement dévoué : ils étoient tous Médecins, puisqu'ils cultivoient tous le vaste champ de la Médecine ; mais ils n'étoient pas tous Chirurgiens, Oculistes, Herniaires, Dentistes, Phlébotomistes, Rhabilleurs *(d)*, Accoucheurs *(e)*, &c. parce qu'ils n'étoient pas tous instruits & exercés dans les opérations de la Chirurgie, d'où ces dénominations tirent leur source.

Rien ne prouve mieux que les choses se passoient comme on l'avance ici, que la communauté d'études des anciens Médecins ; communauté qui étoit telle, que l'Élève d'un Médecin-diététiste devenoit souvent un Médecin-chirurgien, & que l'Élève d'un Médecin-chirurgien, devenoit un Médecin-diététiste. Scribonius-Largus, que les Médecins de nos jours n'abandonneront sûrement pas, étoit Élève de Triphon, Chirurgien célèbre, qu'ils n'ont jamais tenté de s'approprier *(f)*. Les hommes ont toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. A qui persuadera-t-on que nos pères respectèrent un partage idéal & chimérique, un partage en spéculation, détruit par le témoignage de Celse même, chez qui l'on va chercher, mais sans succès, les preuves de sa réalité ; un partage enfin qui n'a jamais pu exister, parce qu'il est contraire à l'essence de l'Art, qui est un, & par conséquent indivisible. Quand cette séparation seroit possible, elle n'auroit jamais été faite; parce que les uns auroient cru trop donner,

---

(d) C'est ainsi qu'on croit devoir traduire *medici organici*. Galen. *de usu part. cap. XIV.*

(e) Celse lui-même, qui écrivoit long-temps après le prétendu partage de la Médecine, donne à l'Accoucheur le titre de Médecin : *Medici propositum est, ut eum (fœtum) manu dirigat, vel in caput, vel etiam in pedes, si fortè aliter compositus est. Lib. VII, cap. XXIX.* Il n'est parlé que long-temps après de *Médecins-Accoucheurs*, & Paul fut peut-être le premier qui porta ce nom.

(f) Tom. I, p. 352. Ce Triphon ou Tryphon étant déjà mort lorsque Celse écrivoit, il doit avoir fini sa carrière, selon la conjecture de M. Goulin *(oper. cit.)*, vers l'an 25. Un Triphon avoit écrit sur la gymnastique des Athlètes, mais on n'a aucune preuve que ce fut notre Médecin vulnéraire.

& les autres recevoir trop peu ; ils ne ſe fuſſent jamais accordés. Il auroit fallu que les loix intervinſſent à Rome, & il eſt très-certain qu'elles ne l'ont point fait, comme elles ſont intervenues parmi nous, pour régler les prétentions reſpectives ; & lorſqu'elles auroient eu prononcé, l'Art, très-diviſible dans la ſpéculation, ſeroit reſté indiviſible dans la pratique, parce que l'indiviſibilité tient à ſon eſſence. Prétendre faire aller la Diététique ſans la Pharmaceutique, & celle-ci ſans la Chirurgie, c'eſt vouloir faire marcher une machine compliquée, exiger d'elle qu'elle produiſe ſon effet, en lui retranchant une partie des pièces qui la conſtituent. Ne ſeroit-il pas autant contraire à la ſaine raiſon que préjudiciable au bien public, que le Chirurgien qui vient de trépaner un malade, n'eût pas le droit de lui compoſer un bouillon, un apozème, ou tel autre médicament qu'il juge néceſſaire ; & que le Diététiſte, content de régler le régime, laiſſât périr d'hémorragie un malheureux bleſſé, faute de reſſerrer une bande, ſous le prétexte puérile que les ſecours de la Chirurgie ſont réſervés à d'autres mains ?

Voilà pourtant ce qui devoit arriver, ſi le partage dont on parle tant, s'étoit jamais réaliſé. Car, dire avec Leclerc *(g)* que les Diététiſtes ſe réſervèrent le droit d'exercer l'Art dans ſon entier, tandis que les Pharmaceutiques & les Chirurgiens ſe reſtreignirent aux parties qui leur étoient échues en partage, c'eſt choquer également l'hiſtoire, les faits & la raiſon. En effet, ſi Celſe dit que les Diététiſtes employoient les médicamens, ne dit-il pas auſſi que les Chirurgiens puiſoient dans la Diète & la Pharmacie, les ſecours que la maladie exigeoit *(h)* !

(g) Hiſtoire de la Médecine, *page 334.*

(h) Ea (Chirurgia) non quidem medicamenta atque victûs rationem omittit, ſed manu tamen plurimùm præſtat. Lib. V, cap. XXVI, §. 34. Galien tient le même langage ; mais il eſt difficile d'être de ſon ſentiment, quand il prétend, que de toutes les parties de la Médecine, la Chirurgie eſt celle qui a le plus beſoin de la Diète & de la Pharmacie. *De comp. med. ſecund. gener. lib. III, cap. II.*

Il eſt temps que la vérité ſe faſſe entendre, que l'amour du bien public l'emporte ſur une vanité ridicule, diſons mieux, ſur une morgue d'enfant; que les rivalités ceſſent, ou qu'il n'en exiſte d'autres que celles qui auroient pour objet de ſe ſurpaſſer les uns les autres, en ſcience, en ſageſſe & en habileté; que tous les Miniſtres du Dieu de la Médecine ſoient amis, comme ils ſont frères, & que notre eſtime pour eux ne ſoit réglée que par l'étendue des ſervices qu'ils rendent à l'humanité. Enfin, puiſqu'il eſt vrai, comme on l'a dit, que les trois branches de l'Art de guérir ſont trois bras de rivière qui partent de la même ſource, ſe ſéparent pour les mêmes uſages, & deviennent plus utiles en ſe réuniſſant, fermons les yeux ſur toutes les conſidérations particulières, n'ayons que le bien public en vue, & faiſons, avec Goëlike *(i), des vœux ſincères pour voir renaître ces temps heureux où la Diète, la Pharmacie & la Chirurgie étoient réunies & exercées par un ſeul homme.*

D'après les divers éclairciſſemens ſur la dénomination de Médecin qu'on vient de lire, on ne ſera plus ſurpris de voir le titre de Médecin donné au Chirurgien, à l'Oculiſte, à l'Herniaire, au Dentiſte; & lorſqu'on trouvera quelque ancien Écrivain qualifié du nom de Chirurgien, l'on n'en prendra plus l'idée attachée à ce nom par les Modernes; mais celle d'un Médecin qui avoit cela de particulier, que, joignant aux notions générales de l'Art, les connoiſſances particulières de la Chirurgie, il ſavoit appliquer les moyens chirurgicaux aux diverſes infirmités, & tirer parti des reſſources de la Chirurgie dans les cas très-fréquens, où les ſecours de la Diète & de la Pharmacie ſont inſuffiſans, inutiles ou ſuperflus. Les notions générales de la Médecine ont

(i) *Hinc plura hac vice non addimus, hoc potiùs ſincero voto diſcurſus noſtros obſignantes, ut brevi fortunata illa tempora revertantur, quibus & Chirurgiam & Pharmaciam, & omnes ac ſingulas alias artis medicæ partes denuo junctas, ab unâ eademque perſonâ adminiſtratas videamus : ut philiatris noſtris illud vulgi,* dat Galenus opes, *efficaciter iterum adclamemus, eorumque ignominiam, ſorditiem & paupertatem denuo vindicare liceat.* Hiſt. Med. Univerſ. part. VI, pag. *ultimâ.*

toujours été requiſes pour conſtituer un bon Chirurgien; mais l'exercice illimité de cet Art n'a pas toujours été néceſſaire pour mériter à ſes Miniſtres le titre de Médecin : car, dit Scribonius-Largus, deux cents ans après le prétendu partage de l'Art, *on a vu beaucoup de perſonnes acquérir le nom de Médecin dans toute ſa plénitude, par l'exercice d'une ſeule de ſes parties (k).* Enfin, toutes ces conſidérations mûrement peſées, on ne ſera plus étonné de trouver deux des plus célèbres Chirurgiens de l'Antiquité, les deux Apollonius, parmi les Chefs d'une des ſectes qui ont ſi long-temps partagé les Médecins & retardé les progrès de la Médecine *(l)*.

Loin que les parties de l'Art fuſſent véritablement ſéparées, loin que les loix euſſent réglé les droits reſpectifs de ſes Miniſtres, & poſé des limites à leur domaine, il étoit libre à chacun de s'adonner à la partie pour laquelle il ſe croyoit le plus propre, ou qui lui promettoit plus de fortune ou de conſidération. Voilà la règle & la loi de nos pères : auſſi voyoit-on ſouvent tel homme qui dans ſa jeuneſſe avoit exercé la Chirurgie, l'abandonner dans la vieilleſſe, ou plutôt quand les circonſtances le déterminoient à ſe vouer à la Médecine interne. C'eſt ainſi que Soranus d'Éphèſe quitta dans ſa vieilleſſe l'exercice de la Chirurgie, & ſe reſtreignit aux autres parties de l'Art de guérir, ainſi qu'il nous l'apprend lui-même *(m)*. Galien l'imita *(n)*; Chirurgien à Pergame, il devint Diététiſte à Rome, où les fréquentes occaſions d'opérer avoient formé des Chirurgiens qui le

---

(k) Voyez *tome II, page 47, note (d).* Rien n'eſt plus clair, plus poſitif, plus tranchant, que ce témoignage de Scribonius, en faveur de notre opinion, & cependant nous ne connoiſſons perſonne qui s'en ſoit étayé en la défendant, ni perſonne qui ait oſé le produire, pour le réfuter, en ſoutenant l'opinion contraire.

(l) Schenck, *Biblioth. Med. Hiſt. de la Chirurg. tom. II,* ci-après.

(m) C'eſt du ſecond Soranus, qui étoit d'Éphèſe, comme le premier, que nous parlons ici ; & c'eſt dans le trente-unième chapitre du vingt-quatrième Livre d'Oribaſe, qu'on trouvera les preuves du fait que nous avançons.

(n) Galen. *De compoſ. med. ſec. gen. lib. III.*

ſurpaſſoient peut-être en habileté, comme il étoit lui-même au-deſſus de ſes contemporains par la fécondité de ſon eſprit & l'étendue de ſes connoiſſances. Il étoit ſûr d'exceller dans les diſcuſſions littéraires; & l'on peut douter qu'il fût parvenu pour lors à Rome à ſe faire un nom diſtingué dans la Chirurgie, dont les premières places étoient occupées par des hommes célèbres.

Il eſt ſi certain que les vrais Médecins pouvoient cultiver les branches ou le tronc de l'Art de guérir, étendre ou reſſerrer leurs fonctions à volonté, qu'il n'exiſtoit pas même de loi qui interdît l'exercice de la Médecine aux hommes ignorans & groſſiers que la cupidité portoit à s'en mêler *(o)*. Le Cordonnier de Phèdre *(p)* reparoiſſoit ſouvent ſur la ſcène; car nous apprenons de Galien, qu'on voyoit ſouvent des *Cordonniers,* des *Teinturiers,* des *Maréchaux,* quitter leurs boutiques pour exercer la Médecine; &, qui pis eſt, des *Manœuvriers,* abandonnant les boutiques des Droguiſtes *(q)* & des Peintres, oſer diſputer aux vrais Médecins les premières places de la République *(r)*.

Cette eſpèce de brigandage devoit être d'autant plus commun à Rome, & dans toutes les grandes villes, que les loix n'avoient ſongé ni à le prévenir, ni à le réprimer. Il n'en exiſtoit aucune qui réglât la police de la Médecine:

(o) Omnibus promiſit liberum arbitrium magnitudo artis, dit Scribonius-Largus, *in Præf.*

(p) Malus cùm ſutor inopiâ deperditus
Medicinam ignoto facere cœpiſſet loco,
Et venditaret falſo antidotum nomine,
Verboſis acquiſivit ſibi famam ſtrophis...
Lib. I, fabul. 14.

(q) Un de ces Droguiſtes *(Pharmacopola)* s'étant mêlé de la Chirurgie, dans une circonſtance qui n'exigeoit pas plus de connoiſſances qu'un Élève n'en acquiert en ſix mois d'étude, faillit faire perdre les deux yeux à un malade: *Mantias refert* cuidam oculos procidiſſe, *cui Pharmacopola, caput & faciem vario vinculo diligaverat: eoque jure putant eveniſſe, quòd faſciæ ob varietatem inæquales urgeant, & idcirco movere inflammationes poſſint, atque abſceſſus.* Galen. *de faſciis, initio.*

(r) Meth. Med. lib. I, cap. I.

on ne ſe faiſoit pas Médecin en ſe ſoumettant à certaines formalités deſtinées à mettre au jour le ſavoir de l'Aſpirant; mais on ſe *diſoit Médecin (ſ);* cela ſuffiſoit, & perſonne n'avoit le droit d'en exiger davantage. Galien revient à Pergame après avoir appris la Médecine ailleurs; & le Souverain Pontiſe le conſtitue Médecin vulnéraire, en le chargeant de panſer les Gladiateurs; il va à Rome, & auſſitôt il eſt Médecin de Rome. Nulle part on ne voit qu'il ait ſubi des examens, qu'il ait fait preuve d'habileté. S'il démontra l'Anatomie dans le temple de la Paix, ce ne fut qu'après l'avoir enſeignée en particulier, & ſeulement pour convaincre les envieux, qui s'efforçoient de le décrier, de la ſolidité de ſes connoiſſances en ce genre. Peut-on cependant douter que lui, qui ne laiſſe ignorer aucune particularité de ſa vie, eût omis les circonſtances de ſa réception ou *inauguration,* en quelque lieu qu'elle eût été faite; circonſtances qui ne pouvoient être que de vrais triomphes pour un homme auſſi ſavant que lui *(t).* Or, eſt-il raiſonnable de penſer que les Chirurgiens fuſſent réduits à l'opération de la main, & que le premier venu, le broyeur de couleurs, eût un droit acquis ſur tout l'Art de guérir? Voilà pourtant ce qu'on ſeroit forcé de ſoutenir en admettant le partage de l'Art entre ſes différens Miniſtres!

Nous n'avons pas mis au nombre des dénominations employées pour caractériſer les différentes claſſes de Médecins, celles de *Médecins-architectes* & de *Médecins-miniſtres,*

(ſ) C'étoit bien alors qu'on pouvoit dire :

Fingunt ſe cuncti Medicos, idiota ſacerdos,
Judæus, monachus, hiſtrio, raſor, anus.

(t) Ne pourroit-on pas conjecturer avec quelque fondement, que les Médecins de ce temps-là tâchoient de s'annoncer avantageuſement dans la ville où ils vouloient pratiquer; ou, comme Galien, par des démonſtrations publiques *(de libris propriis, cap. 11)*; ou, comme un de ſes condiſciples, par un diſcours ſur quelque partie de l'Art de guérir : *De thoracis & pulmonis motu tres olim adoleſcens commentarios exaravi,* SODALI *in patriam poſt longius temporis intervallum* REDEUNTI *gratificaturus :* QUI PUBLICUM ALIQUOD ARTIS SUÆ SPECIMEN EDERE CUPIEBAT, *ſed demonſtrativis orationibus componendis parùm erat idoneus.* Galen. de Anatom. Adminiſt. lib. I, cap. I.

parce que l'Hiſtoire n'eſt pas moins attentive à rejeter les fictions qu'à recueillir les faits. Ces dénominations qu'une vanité ridicule a de temps en temps reproduites, n'ont jamais exiſté dans l'Art de guérir. Tous les efforts qu'on a faits pour les y gliſſer, n'ont ſervi qu'à prouver combien l'eſprit de parti peut aveugler ceux qu'il domine. Imagineroit-on, en effet, que ce ſoit chez un Écrivain antérieur de trois ou quatre ſiècles à l'époque qu'on aſſigne à la diviſion de l'Art, dans les Écrits d'Ariſtote, qu'on eſt allé chercher cette prétendue loi de diſcipline médicale? C'eſt pourtant là qu'elle a ſa ſource. On a vu plus haut ce Philoſophe, fils d'un Médecin, ſoupçonné d'avoir fait un trafic de remèdes, que l'extrême beſoin peut à peine excuſer. En paſſant à des études qui devoient l'immortaliſer, il ne perdit pas ſon goût pour la Médecine, comme il paroît par cent endroits de ſes ouvrages. Il arriva de-là que dans la ſuite, ayant beſoin d'exemples pour rendre plus ſenſibles ſes diviſions des Sciences & des Arts, il en prit quelques-uns dans ſa première profeſſion. C'eſt à cette occaſion *(u)*, qu'après avoir expliqué en quoi un Art ou une Science conſiſte, il dit, que dans la Médecine, celui qui ne connoît que l'expérience particulière & individuelle, eſt moins inſtruit que celui qui poſſède le réſultat d'une infinité d'expériences généraliſées, réſultat qui n'eſt autre choſe que l'Art de guérir lui-même; que celui-ci eſt plus ſavant, mais que le premier arrive plus ſûrement au but auquel ils tendent l'un & l'autre; enfin il ajoute que dans quelque Science ou quelque Art que ce ſoit, ceux qui connoiſſent les règles & les principes généraux ſur leſquels les règles portent, en ſont les *Architectes*, & que ceux qui ne travaillent que par routine & par habitude, en ſont les manœuvres & les ouvriers *(x)*. Or, on voit bien par-là que

(u) Métaphyſ. *lib. I, cap. I.*

(x) Le fameux Leclerc, ſuivi ſans défiance, comme ſans examen, par beaucoup de gens moins ſavans que lui, indique comme la ſource & l'unique appui de ſon opinion, touchant l'architecture médicale d'Ariſtote, le Livre III, chap. XI, *de Republicâ.* Et voici

que celui qui enduisoit de chaux les murs destinés à recevoir les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, que celui qui broyoit le ciment du Louvre, étoient des Manœuvres, & que Michel-Ange & Perrault étoient les Architectes de leur Art; mais on n'y voit rien d'applicable ni au Médecin ni au Chirurgien *(y)*. Un Architecte qui, après avoir dressé ses plans,

Et voici ce qu'on y lit: *Sunt autem in hac administrandæ reipublicæ ordinatione dubitationes duæ, quarum hæc prima est, quod videatur esse ejusdem qui rectè medicatus sit, judicare, cujus & mederi, ægrumque sanare, ac morbo præsente liberare. Hic autem Medicus est. Atque hoc similiter etiam in aliis facultatibus longo usu partis atque Artibus locum habet. Quemadmodum igitur Medicus apud Medicos judicium rationum referendarum subire debet: sic & alii Artifices apud similes. Medicus autem est & is, qui alio præscribente Medicinam facit, & is, qui docet ac præscribit quomodo Medicina sit facienda, & tertius qui à puero experiendo Artem didicit. Sunt enim tales quidam in omnibus, penè dicam, Artibus. Tribuimus autem judicandi auctoritatem nihilominùs usu peritis quàm scientibus.*

Assurément, rien n'est moins intelligible que ce fragment dans la version que nous transcrivons, quoiqu'elle ait été revue par le Médecin Duval, plus capable qu'un autre Littérateur, de débrouiller les difficultés relatives à son Art. Mais l'obscurité ne doit pas être imputée au Traducteur; car il faut convenir qu'en cet endroit, comme en mille autres, le texte est altéré. Une chose dont on convient aussi, c'est que la difficulté de faire à ce passage un sens raisonnable & suivi, vient de ce qu'on ne connoît plus aujourd'hui la valeur des mots Δημιουργὸς, Ἀρχιτεκτονικὸς, & sur-tout, de ce qu'on s'obstine à vouloir mettre entre ces mots & celui d'Ἰατρὸς, une relation, un rapport qui n'existe point. Enfin la seule certitude qu'il y ait ici, c'est qu'Aristote vivant dans un temps où, de l'aveu de tous les Savans sans exception, le même homme exerçoit toutes les parties de la Médecine, il n'a pu dire ce qu'on lui prête, ou ce que l'obscurité de ses Ecrits a donné lieu d'y supposer.

(y) Galien *(ad Trasibul. cap. XLIV)* attribue à la Médecine une architecture plus étrange encore que celle d'Aristote: *omnibus his (scientiis) ceu quædam architectoria ars corporis curativa præsidet; si quidem ædificatoriæ ut tales quasdam ædes extruat præcipit, Cerdonicæ calceum, Panifici panem, Culinariæ obsonium, aliisque singulis, ut quæque apta est quid actura sit inspirat.* L'art du Cuisinier sur-tout parut aux premiers Médecins très-dépendant de la Médecine: Athénée nous apprend que Dioclès de Caryste, Philistion, Érasistrate, Philotime, Eutidème, Glauque, Denis, &c. avoient écrit sur l'Art de choisir & d'apprêter les viandes. Platon ne s'accommodant pas de ces préceptes, se plaint de ce que l'art des Cuisiniers s'est introduit dans la Médecine; & que sous préxtexte de rendre les viandes plus saines, il a produit un effet tout contraire; ce qui le porte à dire, que cet Art est, par rapport à la Médecine, ce que l'Art de farder & de parfumer est à l'égard de la gymnastique.

entreprendroit lui-même de les exécuter, dépouillant l'Architecte, deviendroit-il tout-à-coup Manœuvre? Non, sans doute. Or, le Chirurgien ressemble parfaitement à cet Architecte; car, après avoir dressé le plan de l'édifice de la santé qu'il veut élever, si l'on peut s'exprimer ainsi, il l'exécute lui-même, parce qu'il ne peut être exécuté que par celui qui l'a conçu. Si le titre d'Architecte pouvoit convenir à quelque classe de Ministres de santé, il est hors de doute qu'il appartiendroit au Chirurgien, dont les opérations sont sûres & ne laissent rien au hasard. Il exécute toujours ce qu'il a projeté, & c'est ce qui fait dire à Hippocrate qu'il seroit honteux que ce que le Chirurgien a desiré n'arrivât point. Quant aux Diététistes, la prévoyance doit les empêcher d'ambitionner ce titre; il leur deviendroit bientôt à charge, puisqu'il mettroit les malades en droit d'exiger d'eux qu'ils tinssent ce qu'ils promettent. Y auroit-il de la prudence à contracter de pareils engagemens? En effet, l'Architecte-médecin, s'il pouvoit exister, seroit celui qui connoîtroit parfaitement tous les ressorts de la machine animale, dans laquelle on n'a pourtant découvert, de l'aveu du plus grand Anatomiste du siècle, que les *mers* & les *montagnes (z)*; celui qui se seroit assuré du degré d'activité propre à chacun de ses ressorts, qui auroit pénétré les causes qui les font mouvoir, & prévu les effets qu'elles doivent produire; qui pourroit diriger les unes & disposer à son gré des autres; qui sauroit régler d'avance la marche d'une maladie, ou du moins la deviner sans erreur, & ordonner dans son esprit les moyens qu'il doit employer dans la suite pour la vaincre, & sur-tout qui garantiroit l'évènement:

(z) *Qui (homo) etiam post quinquaginta annorum Anatomicos labores nondum centesimam partem cognoscat propriæ fabricæ deque suo corpore, non nisi montes & maria nota habeat, interioris fabricæ totus rudis.....* Haller. Element. Physiol. *t. VIII, pag. 127.* Ce volume étoit presque achevé lorsque la mort nous enleva l'illustre de Haller; il mourut à Berne, le 21 novembre 1777. Comme nous nous sommes imposé la loi de ne rien changer, à son égard, dans le manuscrit, où son nom revient très-fréquemment, nous avons cru cet avertissement nécessaire.

voilà quel devroit être l'Architecte-médecin. Car tel est un Architecte habile; il a dans sa tête le Palais qu'il veut élever avant d'en jeter les fondemens; il peut assurer d'avance que toutes les causes qu'il doit employer, produiront l'effet qu'il en attend, & que le Palais qu'il va construire sera tel, après l'exécution, qu'il l'a conçu dans son entendement.

C'en est assez, sans doute, pour faire renoncer les Diététistes à l'architecture de la Médecine. Que si quelque nouvel Asclépiade *(a)* osoit y prétendre encore, l'expérience lui prouveroit bientôt qu'il n'avoit ni réfléchi sur son véritable intérêt, ni consulté ses forces. Il est donc à croire que les Médecins ont renoncé pour toujours à la prétention onéreuse de vouloir donner des Architectes à l'Art de guérir. Peut-on présumer en effet qu'ils voulussent décorer de ce titre pompeux, ces éternels Dissertateurs, s'ils existoient encore, qui, placés auprès des malades, ne cessoient de les étourdir de leurs raisonnemens alambiqués, touchant la maladie, ses causes, les moyens qui doivent ramener la santé, &c. sujets sur lesquels Platon dit *(b)*, que les Diététistes de son temps ne tarissoient point. C'est à l'un de ces beaux Diseurs que le Philosophe adressa ces paroles mémorables : *tu ne guéris point le malade, ô impertinent! & tu l'endoctrines, comme s'il avoit besoin de science & non pas de santé.* Dès le temps de Cicéron, le Public avoit jugé ces Discoureurs spéculatifs; *& attendu*, dit l'Orateur Romain, *que la connoissance d'un Art quelconque est imparfaite, si l'exercice soutenu ne la rectifie point (c), un malade sage n'appelle point à son secours les hommes qui discourent si bien sur leur Art, mais ceux à qui la pratique en est familière (d).*

Les malades, en préférant ainsi l'homme exercé dans la pratique au raisonneur oisif, ne faisoient que se rendre au conseil que les Médecins sans partialité leur donnoient

---

(a) Tom. I, pag. 346.

(b) Non mederis ægrotanti, o fatue, sed quasi doctrinâ, non sanitate indigeat, doces! Lib. IX, *de lege.*

(c) Cicer. I. Off.

(d) Lucian Hippia.

eux-mêmes. « Si la Médecine, dit Théodore Prifcien *(e)*, » étoit dans les mains de gens fans études, qui n'euffent point » eu d'autre maître que la Nature, & qui n'entendiffent rien » dans la Philofophie, on auroit des maladies beaucoup plus » légères *(f)*, & l'on uferoit, pour les combattre, de remèdes » beaucoup plus aifés que ne le font ceux dont on fe fert » ordinairement. Mais, pourfuit-il, la manière la plus naturelle » de traiter la Médecine a été négligée; & cet Art eft entiè- » rement à la difpofition de certaines gens, qui font confifter » toute leur gloire à écrire avec politeffe & à difputer contre ceux qui ne font pas de leur fentiment *(g)* ».

Il eft maintenant inutile de perdre le temps à prouver qu'il n'exifta ni dans Athènes, ni dans Rome, de claffe de Chirurgiens-miniftres, ou fimples Opérateurs en fous-ordre; quoiqu'on puiffe fuppofer, fans invraifemblance, que certains Médecins avoient des efclaves à qui ils confioient quelques fonctions de peu d'importance auprès de leurs malades. Cette idée que quelques Médecins ont voulu faire prendre du Chirurgien, & ce n'eft affurément ni les Sydenham, ni les Boërhaave, ni les Morgagni qui ont donné dans ce travers, cette idée, dis-je, a eu beau circuler dans les Livres, elle n'a paru ni moins puérile, ni moins fauffe à ceux chez qui l'efprit de parti n'offufque point le jugement. A qui perfuadera-t-on en effet que l'exercice, dépourvu de raifonnement, fuffit pour

---

(e) Si Medicinâ minus eruditi ac ruftici homines naturâ tantùm imbuti, non etiam philofophiâ, occupati effent, levioribus ægritudinum incommodis vexaremur, & faciliora remedia caperentur. Sed hæc via ab illis omiffa eft, quibus, eloquentiæ ftudiofis, fcribendi ac difputandi gloria major fuit. Dans la Préface du Livre qui a pour titre, *Logicus ;* & dans l'édition de Bafle, celui d'*Euporifton.*

(f) L'étude que notre Auteur profcrit, eft celle de l'ancienne philofophie, qui prétendoit expliquer tout, & ne rendoit raifon de rien; car en recommandant celle de la Nature, il nous fait un devoir d'étudier la véritable philofophie, celle qui obferve, recueille & compare les faits; celle, en un mot, dont le Chancelier Bacon fit éclore parmi nous les heureux germes.

(g) Que le Lecteur peu au fait de l'hiftoire ne prenne pas pour un moderne le Médecin qui parloit ainfi: il vivoit au IV.ᵉ fiècle, fous le règne de Gratien & de Valentinien II.

former un Chirurgien? Il faut autant de ressources dans l'esprit, on peut le dire, autant de combinaisons pour bien exécuter les grandes opérations de la Chirurgie, qu'il en est besoin pour saisir le vœu de la Nature dans les maladies internes les plus compliquées. Je dis plus, non-seulement ces ressources sont nécessaires au Chirurgien, mais encore elles doivent être sans cesse présentes à son esprit, pour qu'il puisse s'en aider à prendre un parti sûr à l'instant même où l'instrument qu'il conduit, lui découvre la nécessité d'en prendre un; car l'occasion est toujours pressante ici, & ne laisse pas le temps de délibérer. En un mot, un esprit orné d'une multitude de connoissances, un génie fécond, sont les qualités morales qui constituent le bon Chirurgien; & ces qualités, toutes rares qu'elles sont, ne manquèrent jamais aux Grands Hommes que l'exercice de la Chirurgie a rendus célèbres.

Mais peut-être objectera-t-on, que les anciens Médecins parlent souvent de leurs *Ministres*, & qu'ils en parlent de manière à faire entendre que les fonctions de ceux-ci étoient très-bornées. C'est une vérité qu'on n'a garde de révoquer en doute: ils existoient dès le temps d'Hippocrate, quatre ou cinq cents ans avant l'époque de la prétendue division, & n'ont jamais cessé d'exister. Mais veut-on savoir ce que c'étoit que ces serviteurs, ces Ministres? Qu'on jette les yeux sur les Élèves de nos jours, & l'on sera forcé de les reconnoître en eux. Comme les serviteurs des anciens Médecins, ceux-ci n'ont que des fonctions très-bornées; ils préparent les appareils, aident les *Maîtres* dans les grandes opérations, font celles qu'ils croient pouvoir confier à leurs foibles mains, & les feront toutes un jour: jeunes & sans expérience, ils sont les Aides, les Serviteurs, les Ministres des Maîtres; mûris par l'âge, formés par l'étude & l'exercice, ils seront un jour leurs égaux. Eh! quoi, dira-t-on, il n'existera point de différence, point de distinction entre le Médecin-diététique & le Médecin-opérateur ou Chirurgien? Il en est au moins une bien marquée, répondra-t-on, avec

Celſe *(h)*, une indépendante des fortunes, des préjugés, des hommes, des lieux, des temps, des loix même, puiſée dans la raiſon & dans l'utilité publique, éternelle comme les fondemens ſur leſquels elle porte; c'eſt celle que met entre des perſonnes de la même profeſſion, la meſure différente de connoiſſances & d'habileté.

Telle étoit, on n'en peut douter, l'opinion que les Romains s'étoient faite de la Médecine & de ceux qui la cultivoient. Pour eux, l'Art étoit un, & ſes branches n'exiſtoient pas iſolées & ſéparées du tronc. La préférence qu'un Médecin donnoit à telle ou telle autre branche de ſon Art, ne leur paroiſſoit pas devoir être la meſure de la conſidération qu'ils lui devoient. Ils trouvoient plus juſte, & ſur-tout plus propre à maintenir l'émulation, de régler leur eſtime ſur le ſuccès avec lequel chacun d'eux concouroit à la fin commune, la ſanté publique.

Enfin il n'eſt pas aiſé d'imaginer ce qu'auroient à repliquer ceux qui voudroient réaliſer la chimère attribuée à Celſe, ſi on leur diſoit, par l'organe d'un Médecin, témoin oculaire de l'état des choſes à Rome, & devenu célèbre ſur le même théâtre, que le prétendu garant du partage idéal de la Médecine, deux ſiècles après lui; ſi, dis-je, pour terminer les diſputes frivoles qui firent perdre aux meilleurs eſprits tant de momens qu'ils auroient pu donner à la recherche de la vérité, & pour mettre d'accord nos Pharmaciens, nos Chirurgiens & nos Diététiſtes, on leur aſſuroit; que ceux qui penſent que les Arts doivent être diſtingués par les actions particulières qu'ils exercent, ſe trompent d'une étrange ſorte. Il n'eſt perſonne aſſez aveugle ou aſſez inſenſé pour ôter du domaine de la Médecine, les actions par leſquelles elle arrive à ſes fins, & pour les ſoumettre chacune à un autre Art particulier quelconque; ou à celui de l'*opération de la hernie*, comme quelques-uns diſent à préſent; ou de l'*extraction de la pierre*, ou à celui *de la ſaignée*. Car, quoiqu'on appelle

---

(h) *Eum laudo qui quàm-plurimum percipit*. In Præfat. lib. VII.

particulièrement ceux qui pratiquent ces dernières opérations, *Herniaires*, *Lithotomistes*, *Phlébotomistes*, on leur donne néanmoins à tous le nom *commun* de *Médecin;* de même, ce me semble, qu'à ceux qui reçoivent des noms particuliers de certaines parties du corps, aux maladies desquelles ils donnent principalement leurs soins : on les appelle en effet, *Médecins-oculistes*, *Auriculaires*, *Dentistes*. Quelques-uns ont encore reçu leur nom de la matière, comme les *Diététistes*, les *Pharmaceutiques*, & même les *Herboristes*. Qui plus est, il se trouve des personnes qui appellent certains Médecins, *Donneurs de vin* & *Donneurs d'hellébore*, parce qu'ils les ont vu souvent employer ces remèdes. Je pense, en effet, que tous les hommes ont naturellement les principes de toute discipline rationelle, qu'ils connoissent les uns plus, les autres moins, & que toutes les actions ont entr'elles quelque chose de commun & quelque chose de particulier. Le principe de tous les Médecins est le même; c'est la santé qui est leur but commun; mais les moyens sont différens, & se multiplient à l'infini. A la vérité, si quelqu'un, comme l'a fait Platon, ne formant d'abord qu'un seul Art des moyens particuliers & du but commun, le divisoit ensuite en espèces & en différences, *& qu'il donnât à chaque division le nom d'Art; qu'il voulût, par exemple, appeler l'une l'ART diététique; l'autre, l'ART pharmaceutique; & un autre, l'ART chirurgical, je n'y trouverois pas certainement à redire (i);* non plus que si, divisant encore chacune de ces espèces, comme la diète, en choses que l'on prend, en celles qu'on évacue, & en celles qui agissent extérieurement, il les assujettissoit chacune à un Art particulier. S'il portoit encore les divisions de plus en plus loin, & jusqu'au particulier, je ne m'opposerois pas du tout à ce que, dans les choses qu'on prend intérieurement,

---

(i) Lorsque notre Auteur examinoit ce qu'on devroit penser de la division de la Médecine en Diète, Pharmacie & Chirurgie, si l'on venoit à la proposer, certainement cette division n'existoit point encore. Elle n'existoit donc pas du temps de Celse, antérieur de deux siècles au Médecin que nous copions ! Ce n'est donc pas de cette division que Celse a voulu parler !

il ne diſe, qu'il y a un Art d'*adminiſtrer les médicamens*, un autre *les alimens*, un troiſième *la boiſſon;* & j'irai même juſqu'à tomber d'accord, qu'il y a un Art propre & particulier pour l'adminiſtration de l'un ou de l'autre aliment, de l'une ou de l'autre boiſſon, de l'un ou de l'autre médicament; mais auſſi s'il penſe que ces Arts diffèrent entr'eux, comme l'Arithmétique, par exemple, diffère de l'art Oratoire, ou celui-ci de l'Architecture, de l'art du Forgeron, &c. c'eſt ce que je n'accorderai point; parce que ceux-ci n'ont aucun but commun, au lieu que dans ceux dont nous parlions plus haut, il y en a un, qui eſt la ſanté. De même donc que dans l'art Oratoire, qui eſt *un,* je dirai qu'il y a un art de l'Exorde, un autre de la Narration, un troiſième de l'Argumentation, & un autre de la Péroraiſon; ſi vous convenez ſeulement qu'ils ſont renfermés dans un ſeul Art, ſoit que vous les appeliez eſpèces ou parties, je dirai que pareillement dans la Médecine, il y a un art de la Chirurgie, un art de la Diète, & un art des Médicamens, pourvu qu'on m'accorde qu'ils ont tous le même but; d'où il s'enſuivra qu'ils ſont néceſſairement parties d'un ſeul Art. Il eſt évident que de cette manière, on aſſemble & on lie entr'elles des choſes très-différentes, afin de les faire conſpirer toutes au même Art. Quelqu'un coupe ou emporte une partie pourrie, un autre la répare & fait renaître les chairs d'une plaie profonde. Voilà certainement des choſes contraires & diamétralement oppoſées; car les actions diffèrent beaucoup, & leurs effets ſont contraires: celui-là perdant une choſe qu'il avoit, l'autre au contraire reprenant celle qu'il n'avoit plus; mais ni dans l'un, ni dans l'autre, on ne ſe propoſe pour fin unique de détruire ici, de reproduire là: comme auſſi perſonne n'entreprend de cautériſer ni d'amputer, ni de faire quelqu'autre choſe que ce ſoit, pour cela ſeul de cautériſer, d'amputer; mais comme actions particulières, ſans leſquelles il n'arriveroit pas à la ſanté, à laquelle cependant tous les Médecins tendent, quoique par des chemins différens. Auſſi tous ſont-ils appelés *Médecins,* à cauſe du but

commun

commun qu'ils ſe propoſent; ce qui n'empêche pas qu'à raiſon de l'action, de la matière, ou de la partie du corps, ils ne ſoient appelés *Chirurgiens*, par rapport à l'action, *Pharmaceutiques* par rapport à la matière, & *Oculiſtes* par rapport à la partie. *Car, comme les parties que l'on traite diffèrent beaucoup les unes des autres, & que ceux qui les traitent, emploient des actions & des matières différentes, on les a nommés d'après les actions, les matières & les parties, les uns* OCULISTES, *les autres* CHIRURGIENS, *d'autres* PHARMACEUTIQUES, *& tous* MÉDECINS, *d'après le but qu'ils ſe propoſent les uns & les autres.* On a fait voir en effet plus haut, que tous les Arts s'appliquent au bien de leur ſujet; que leurs travaux tendent tous à ce but, & qu'il n'en exiſte aucun où l'on ne trouve un certain bien principal & premier. Au reſte, ſi de ce que quelqu'un qui *recout bien les paupières*, par exemple, adminiſtre mal les médicamens; de ce qu'un autre *qui les adminiſtre bien*, preſcrit mal la manière de vivre; ou enfin de ce qu'un autre *verſé dans cette partie*, pratique mal *les opérations de la main;* ſi, dis-je, de-là nous regardons ces parties comme des Arts diſtincts, nous n'en établirons pas ſeulement trois, mais bientôt trois cents: car celui-ci ſe ſert bien du *catheter*, un autre de *la ſeringue*, un autre eſt habile *à ouvrir la veine*, & un autre *l'artère*. Enſuite lorſqu'on aura trouvé un homme qui adminiſtre bien tous les ſecours, tous ces Arts particuliers ſe réuniront de nouveau en un ſeul. *Or, l'un & l'autre eſt vicieux; ou de diviſer un Art en pluſieurs, à cauſe de l'ignorance des Artiſtes; ou d'en réunir pluſieurs en un ſeul, à cauſe de leur excellence.*

Eh bien! ſi l'on prouvoit que le véritable état de la Médecine & des Médecins à Rome, long-temps après Celſe, étoit celui qu'on vient de voir, inſiſteroit-on encore ſur le prétendu partage établi dès avant Jules-Céſar? Continueroit-on à nous parler de Médecins qui donnent l'exercice de la Pharmacie aux Pharmaciens, & qui le gardent; celui de la Chirurgie aux Chirurgiens, & qui le retiennent! Perſiſteroit-on enfin à vouloir nous perſuader que les

Chirurgiens & les Pharmaciens, abusés ainsi, furent contens d'un arrangement qui les dépouilloit de la possession générale de l'Art, & qui ne les dédommageoit pas du sacrifice qu'ils faisoient de la propriété générale, même par une propriété particulière? Non; les plus obstinés se rendroient à la vérité, céderoient à la conviction. Qu'ils ouvrent donc Galien *(k)*, dont ils ne récuseront pas le témoignage, qu'ils y voyent que tel étoit en effet l'état de tous ceux qui professoient la Médecine à Rome, sous les Empereurs *Marc-Aurèle* & *Lucius-Verus, Commode, Pertinax & Sévère.* Qu'ils conviennent donc enfin, que les Médecins Romains possédoient l'Art en commun dans la plus parfaite égalité, & qu'ils renoncent à la prétention de leur ancienne prééminence, ou qu'ils cherchent à l'asseoir sur des fondemens plus solides. L'Art de guérir n'étoit donc pas divisé au temps où vivoit Galien. Il n'avoit donc pas été divisé auparavant.

Quelque fortes que soient les preuves sur lesquelles nous établissons cette conclusion, on ne manquera pas de l'ériger en paradoxe, peut-être même sa nouveauté lui donnera-t-elle d'abord peu de partisans, même parmi les Chirurgiens, accoutumés à croire sans examen ce qu'on a tant pris soin de leur inculquer; mais ils prendront avec le temps l'impulsion contraire. Les Médecins de leur côté se rendront à la vérité, qu'ils n'ont si long-temps méconnue, que parce qu'ils ne se doutoient pas qu'une erreur tant de fois répétée & jamais réfutée, pût être une erreur, & ils reconnoîtront la parfaite égalité des anciens Médecins, quelque variété qu'il y ait eu dans leurs dénominations. Enfin ils céderont à la conviction, comme Barchusen, qui la puisa sans doute dans le passage de Galien qu'on vient de lire, passage que nous invitons ceux qui conserveroient des doutes, à méditer *(l)*. Ils ne feront en cela qu'imiter le savant Mercuriali, qui reconnoît qu'à

(k) De tuendâ sanitate, ad Trasibulum. Cap. XXIV. Sqq.

(l) Barchusen a transcrit une partie de ce fragment, dont il paroît s'être servi le premier, mais seulement dans une note; raison pour laquelle il n'a pas produit sur les esprits tout l'effet qu'on en devoit attendre.

quelques égards, la division de la *Médecine* n'existoit ni avant, ni pendant la longue vie de Galien, lui-même Médecin, Chirurgien & Pharmacien, près de deux siècles après Celse *(m)*.

La Médecine fut-elle divisée dans les siècles suivans? On peut assurer que non, sur des preuves démonstratives. Personne n'ignore que le Recueil des Loix Romaines, les Codes, le Digeste, &c. contiennent diverses Ordonnances relatives aux Ministres de la Santé. Plusieurs de ces loix ou de ces rescrits prononcent des peines contre celui qui n'apporteroit pas l'attention nécessaire dans le traitement des *maladies des yeux*, dans l'*opération de la taille* (la castration ou l'ouverture d'un dépôt). S'il avoit existé des Chirurgiens, proprement dits, la loi n'auroit pas manqué de les désigner par leur nom propre, essentiel & caractéristique; & c'est néanmoins sous le nom de *Médecin* qu'elle indique constamment ceux qui pratiquoient la Chirurgie. *Si Medicus qui servum tuum secuit (n); si Medicus servum tuum occiderit quia male eum secuerit, aut perperam ei medicamenta dederit (o); Medico qui virilia exciderit (p), &c.* Le Législateur n'emploie jamais d'autre expression; il ne lui est pas arrivé de se servir une seule fois du mot *Chirurgus,* ni d'aucun terme équivalent. Cependant ceux qui faisoient des opérations chirurgicales sur des esclaves, étoient véritablement *des Médecins opérans;* & si l'Art étoit partagé, c'étoient nos Chirurgiens d'aujourd'hui. D'où vient donc que la loi ne le dit pas, & qu'elle dit le contraire, en appelant par-tout celui qui fait la Chirurgie, *Médecin!* Il l'étoit donc, car c'est la volonté du Législateur qui nous fait ce que nous sommes dans l'État *(q)*.

Les Historiens n'ont pas eu d'autre langage que celui

(m) Var. Lect. *lib. I, cap. XII.*

(n) *Institut. de Lege aquil,* S. 6 & 7.

(o) *Voyez* les titres du Digeste *ad leg. aquil.* & plusieurs autres titres, tant du Digeste que du Code.

(p) Ulpian. *lib. IV, Digest. ad leg.* Cornel. *de sicariis.*

(q) *Instrumento Medici legato, collyria, & emplastra, & apparatus omnis conficiendorum medicamentorum, itemque ferramenta legato cedunt.*

des Empereurs & des Jurisconsultes. Qu'on parcoure les Historiens des anciens peuples jusqu'à Égnace, Écrivain du XVI.e siècle, ou je me trompe fort, où l'on n'y trouvera pas une seule fois le mot de *Chirurgien*, tandis que celui de *Médecin* s'y présente mille fois, & dans des circonstances où les fonctions dont on parle, sont celles du Chirurgien, où par conséquent c'est du véritable Chirurgien qu'il faut entendre ce que les Historiens rapportent sous le nom de *Médecin (r)*. A la vérité, le mot *Chirurgien* se trouve dans Élien; mais loin de détruire notre assertion, l'usage qu'il en fait la confirme, puisqu'il l'applique au Peintre, & généralement à tous ceux qui pratiquent un Art quelconque, conformément à sa valeur ancienne & primitive, rappelée & confirmée par Galien *(s)*.

Les monumens de l'Histoire ancienne & moderne de la France, sont parfaitement d'accord avec ceux que nous fournissent les Jurisconsultes & les Historiens de l'ancienne Rome. Alcuin, principal Directeur des Écoles que Charlemagne avoit établies dans son palais, emploie le mot *Medici* pour signifier tous ceux qu'on comprend aujourd'hui sous le nom de Médecin & de Chirurgien *(t)*. Les loix des Visigots se

---

Ainsi s'exprimoit Paul *(lib. III, sent. tit. VI, §. 62)*, Jurisconsulte célèbre, qui vivoit encore sous Alexandre Sévère, élevé à l'Empire l'an 222. Or, il est incontestable qu'alors le *Médecin* exerçoit la Pharmacie & la Chirurgie; puisqu'il lègue les instrumens de l'une & de l'autre profession, même en ne les désignant que par une appellation générique, parce qu'ils sont censés former un tout indivisible, l'*arsenal du Médecin.*

(r) *Si frustrà molliora cesserunt, ferit venam (Medicus) membrisque si adhærentia nocent, & morbum diffundunt, manus adfert.* Seneca de ira, lib. I, cap. V.

(s) Nam in tota propè vita, omnibusque artibus, & iis potissimum, in quibus sunt exactæ manuum operationes (quæ Græcis χειρουργίαι, Chirurgiæ appellantur) his talibus (nempe unguibus) nobis est opus.... De usu, part. lib. I, cap. VII. Au X.e siècle, le mot *Chirurgien* ne signifioit pas encore l'*homme qui guérit par l'application des mains :* Χειρουργοι, dit Suidas (à ce mot), *Sunt ii qui manibus propriis opus aliquod faciunt. Opifices-manuales, ut vulgò dicuntur. Fuerunt* autem opifices *præstantissimi, & accuratissimi, Phidias, Lysippus, Polycletus, Statuarii.*

(t) Alcuinus, *Carm.* 221.

ſervent du même mot *Medicus* pour déſigner le *Chirurgien (u)*. Par un Concile tenu en Dauphiné dans le XI.[e] ſiècle, il fut ordonné, ſur les repréſentations de l'Archevêque de Narbonne, que dans cette partie de la France, on obſerveroit la loi des Viſigots, qui défend de ſaigner une femme ſi ce n'eſt en préſence de ſes parens; & pour déſigner celui qui ſaigne, le Concile ſe ſert du mot *Medicus (x)*. Éginhard, en parlant de ceux qui régloient le régime & de ceux qui traitoient les bleſſures, déſigne les uns & les autres par le terme de *Medici*. Par exemple, dans la vie de Charlemagne, il dit, que ce Prince n'aimoit pas ſes Médecins, parce qu'ils lui preſcrivoient de manger de la viande bouillie & qu'il n'aimoit que le rôti; & il ajoute que ſur cela, il ſuivoit plus communément ſon goût que leurs conſeils *(y)*. Dans les Annales, il dit que Louis-le-Débonnaire ayant été bleſſé par une chute, il fut promptement guéri par ſes Chirurgiens, qu'il déſigne ici comme ailleurs, par le mot *Medici (z)*. Pierre de Blois, Auteur du XII.[e] ſiècle, en parlant de la première croiſade faite dans le ſiècle précédent, dit que les Chirurgiens avec tous leurs inſtrumens, ne purent guérir d'un ulcère à la cuiſſe un Chevalier qui étoit à Jéruſalem parmi les croiſés; & pour déſigner les Chirurgiens qui traitoient le malade, il ſe ſert du mot *Medicorum (a)*. On trouve encore en l'année 1197, l'anecdote d'un Moine des Pays-bas, taillé de la pierre par un Chirurgien qui n'eſt pas déſigné autrement que par le mot *Medico (b)*, &c.

Vers le XI.[e] ſiècle, les choſes changèrent un peu de face

(u) *Si quis Medicus phlebotomiam exercet & ingenuum debilitaverit, &c.* Leg. Viſigot. lib. II, tit. 1, §. 6.

(x) *Nullus Medicus ſine præſentiâ patris . . . . . mulierem phlebotomare præſumat.* Harduin. Concil. t. VI, pag. 198.

(y) *Plura arbitratu ſuo quàm Medicorum conſilio faciebat* . . . . Duchêne, dans la vie de Charlemagne.

(z) *Sed operâ medicorum qui ei curam adhibebant ſummâ celeritate convaluit.* . . . . . Duchêne, ad ann. 817.

(a) *Omnia in eo medicorum inſtrumenta fruſtrata ſunt.* Pet. Bleſenſ. epiſt. 92.

(b) *Medico accerſito ad hoc opus, ut ſperabatur, idoneo.* Spicileg. t. IX, pag. 517.

en Afrique, en Espagne & dans les autres pays de la domination des Maures. Les Médecins arabes, selon la commune opinion, presque tous Courtisans, Grands Seigneurs ou aspirans à le devenir, cherchèrent à se débarrasser de quelques fonctions rebutantes de la Médecine. Il ne tint pas à quelques-uns de ceux dont nous possédons les Écrits, qu'ils n'établissent un ordre de Médecins qui supportât tout le dégoût de leur profession : mais rien de tout cela ne fut exécuté; parce que, comme on l'a déjà dit, tant que les loix ne s'en mêlèrent point, celui qui commençoit par appliquer des ventouses, faire des scarifications, ouvrir la veine, &c. pouvoit finir sa carrière, s'il avoit du mérite ou de l'intrigue, à la Cour des Princes, au comble des dignités, de la faveur & de la considération. Si quelques Médecins arabes s'abstinrent d'opérer de la main, les autres ne voyant rien que d'honorable dans l'exercice de la Chirurgie, continuèrent à cultiver l'Art dans toute son étendue *(c)*. Haly Abbas, Avicenne, Albucasis, furent de vrais Médecins-Chirurgiens, comme Hippocrate, Galien & Paul d'Égine. Ainsi l'atteste Guy de Chauliac *(d)*, plus à portée que nous de connoître l'état de son Art dans un temps qui touchoit presque au sien : « jusqu'à Avicenne, dit-il, tous ont été » Physiciens ou Médecins & Chirurgiens ensemble ; mais » depuis en-çà, ou par délicatesse, ou par la trop grande » occupation ès cures, la Chirurgie fut séparée & délaissée ès mains des Mécaniques. »

Il se présente plusieurs observations importantes à faire sur le texte de Guy de Chauliac. La séparation qu'il annonce fut-elle exécutée? Pour se convaincre que ce ne fut qu'une affaire de goût, qui porta quelques *Physiciens* à renoncer à l'opération de la main, tandis que d'autres continuèrent à pratiquer la *Physique* & la *Chirurgie*, il suffit de savoir que Salicet, Lanfranc & Guy de Chauliac lui-même, se

(c) Ainsi le témoigne Avenzoar : *Rectificatio medicationis & regiminis, passim.*

(d) Chapitre singulier.

diſtinguèrent à cette époque par l'exercice des trois parties de l'Art de guérir, qu'ils pratiquoient indiſtinctement. L'abandon de la Chirurgie fait *aux Mécaniques,* rend leurs perſonnes intéreſſantes. Qu'étoient-ils donc ? Guy nous l'apprend lui-même, en mettant au nombre *de ces Mécaniques*, Guillaume de Salicet, qu'on fait Profeſſeur de Médecine à Vérone, au commencement du XIIIe ſiècle ; & Lanfranc, tout-à-la-fois Profeſſeur de Médecine à Milan, Clerc, Phyſicien & Chirurgien : car ces hommes célèbres étoient des Médecins faiſant les opérations de la Chirurgie ; ou, pour parler le langage de Guy, des *Médecins ouvrans.* Or, dans les Écrits de Guy, *Médecin ouvrant* & *Médecin mécanique*, ſont deux expreſſions ſynonymes, qui déſignent les *Médecins* faiſant les opérations de la Chirurgie, c'eſt-à-dire les vrais Chirurgiens, tels à peu-près que devoient être les premiers fondateurs du collége de Chirurgie de Paris.

Enfin il n'eſt point d'homme verſé dans l'Hiſtoire de la Médecine, qui ne reconnoiſſe & n'avoue préſentement, que ce ne fut qu'au XIV ou XVe ſiècle qu'il exiſta, pour la première fois, des Médecins & des Chirurgiens vraiment diſtincts & ſéparés, ayant leurs domaines diſtincts & ſéparés comme eux. Sur un pareil fait, l'autorité du célèbre Aſtruc en vaut mille, pour ceux qui ſavent avec quel zèle il combattit pour les Médecins dans leurs derniers démêlés avec les Chirurgiens de Paris. Lorſque faiſant les fonctions d'Avocat, Aſtruc compoſoit ces Ouvrages polémiques, ces eſpèces de *factums* qui prouvent à la fois tant de vrai talent pour écrire & tant d'érudition littéraire & médicale, peut-être ne reſpecta-t-il pas toujours la vérité ; mais rendu long-temps après à ſon occupation favorite, à l'hiſtoire, il ne diſſimula plus rien ; il vit la vérité, malgré les nuages qui la couvroient, & n'héſita pas à prononcer, ſans que perſonne ait réclamé contre ſa déciſion : *que la diviſion de la Médecine pour la pratique* (celle dont il eſt ici queſtion, car la diviſion ſcholaſtique eſt fort ancienne) *a été plus d'une fois tentée & plus d'une fois ſuſpendue, mais qu'enfin il y a trois cents ans qu'elle*

paroît entièrement consommée (e). Le XIV ou le commencement du XV.[e] siècle est en effet la véritable époque du partage légal de l'Art de guérir, de celui qui règle aujourd'hui les droits de ceux qui cultivent ses différentes branches, & qui fixe leur rang dans la société : nous ferons connoître comment ce partage s'opéra, lorsque nous serons parvenus à cette mémorable époque. Revenons aux *Médecins-oculistes,* que nous n'avons si long-temps perdus de vue, que pour arriver à mieux connoître quel étoit leur état chez les Romains.

La plupart de ces Médecins ne sont connus que par des inscriptions rarement conservées sur le marbre, mais le plus souvent gravées sur le cachet ou sceau dont ils scelloient les boîtes ou vases dans lesquels ils débitoient leurs remèdes. On peut croire que ces sceaux avoient une double utilité, & que tandis que l'empreinte garantissoit la légitimité du remède *(f),* la légende ne nuisoit point à la réputation du distributeur, dont elle répandoit le nom. Cet usage s'est assez bien soutenu parmi leurs successeurs, & l'on peut facilement reconnoître aujourd'hui ces légendes dans les longues & pompeuses *étiquettes* des Oculistes nos contemporains.

Le Lecteur, instruit maintenant de la manière dont le plus grand nombre des noms qu'il va lire nous sont parvenus, jugera facilement combien il en a dû coûter de recherches pour les réunir. C'est pourtant, en grande partie, l'ouvrage d'un seul homme : avec très-peu de secours, Walchius les a réunis dans un livre curieux, auquel il n'a pas cru pouvoir donner un titre plus analogue au sujet, que celui de *sceau du Médecin-oculiste (g).* C'est donc de Walchius, qu'à l'exemple de M. de Haller, nous emprunterons l'insipide & sèche nomenclature des Médecins des yeux.

(e) L'art des Accouchemens, *page 75.*

(f) Il y avoit des cachets anonymes, tels que les suivans, *post aspredinem, post impetum, ad caliginem lene (linimentum), Crocodes, Galbaneus, Psoricum, Aromaticum, Melinum crocodes.* Haller, Biblioth. Chir. tom. I, pag. 52.

(g) J. Ern. Walchii sigillum Medici ocularii Romani. Jen. 1763, *in-4.° Ibid.* 1772, *in-8.°*

On

On a déjà parlé de quelques Oculiſtes, dont l'époque paroiſſoit certaine. Quand il y auroit une utilité bien réelle à fixer celle des autres, on ne pourroit ſe flatter d'y réuſſir, même imparfaitement. Nous ſavons que Niger, Médecin-oculiſte, a ſon nom gravé ſur un vaſe de terre antique *(h)*; & nous ne ſommes pas ſeulement en état de démêler ſi Lyrius, Illuſtrius ou Illyrius, ſont autant de perſonnes différentes, ou ſi tous ces noms ne ſont pas des dépravations de celui que porta réellement l'eſclave de Tibère *(i)*. Des inſcriptions très-ſuccinctes nous ont fait connoître Silicus, Médecin des yeux; Iola, Médecin-oculiſte; & Numitorius Aſclépiades, Sextumvir de Vérone. Ici l'Oculiſte Eros préſente une ſorte de phénomène, dont on peut prédire à coup ſûr que l'apparition ne ſera jamais fréquente, celui d'un Médecin arrivé, par le ſeul produit de ſa pratique, à l'une de ces fortunes exorbitantes dont les Hiſtoriens ont cru devoir conſerver le ſouvenir; en voici l'énumération & l'emploi, dans l'inſcription ſuivante:

NIGER. LYRIUS. SILICUS. IOLA. NUMITORIUS. EROS.

Publius Decimius Eros Merula, Affranchi de Publius, &c. Médecin clinique, Chirurgien-oculiſte & Sextumvir, a donné, pour acheter ſa liberté, ſept cents ſeſterces; il a payé à la République, pour la charge de Sextumvir, deux mille ſeſterces; pour des ſtatues qu'il a fait mettre dans le temple d'Hercule, trente mille ſeſterces; pour paver les rues ou les chemins, trente-un mille quatre cents ſeſterces; & la veille de ſa mort, il a laiſſé de patrimoine dix-neuf mille ſeſterces.

« La première choſe qu'il faut remarquer touchant cette inſcription, dit M. Leclerc *(k)*, c'eſt qu'on ne ſait pas bien « ce que ſignifient les marques ajoutées aux ſeſterces des dernières ſommes, & que ce n'eſt que ſur une conjecture de « Scaliger, que l'on ſuppoſe qu'elles font chacune le nombre « de dix mille. La ſeconde remarque qu'il faut faire, c'eſt « que, comme il y avoit de grands & de petits ſeſterces, & «

(h) Rhodius ad Scribonium largum, pag. 77.

(i) Vid. Gruter.

(k) Hiſtoire de la Médecine, *page 569*.

„ que les premiers valoient mille fois autant que les derniers,
„ cela fait varier la somme portée par cette épitaphe, à la
„ même proportion. S'il s'agit ici du grand sesterce, qui valoit
„ environ cent livres, monnoie de France, cet Esclave avoit
„ gagné huit millions trois cents dix mille livres, ce qui n'est
„ pas croyable. Il paroît même, par l'emploi qu'il fait de chaque
„ somme, qu'il n'a pas entendu de grands sesterces. On ne
„ croira jamais, par exemple, qu'un esclave ait payé à son
„ Maître deux cents mille livres pour sa liberté, & encore
„ moins qu'il ait dépensé trois millions en statues pour orner
„ un temple. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il faut compter
„ sur les petits sesterces. A ce compte il auroit gagné seulement
„ huit mille trois cents dix livres en tout, & n'auroit pas été
si riche que quelques Savans l'ont cru. »

Si cet objet méritoit une plus longue discussion, ne pourroit-on pas opposer aux doutes de M. le Clerc, 1.° que plusieurs Savans, parmi lesquels on compte Mercuriali, ont tenu pour très-réelle la valeur de huit millions, portée dans l'inscription. 2.° Qu'il n'a lui-même d'autre raison d'atténuer la fortune d'Eros, que son immensité, & que ce n'est précisément que parce qu'elle est immense, qu'on a cru la devoir faire connoître à la postérité. 3.° Que cette fortune une fois posée, il est très-croyable que le Maître d'un pareil esclave ait mis sa liberté à très-haut prix. 4.° Que si huit millions sont immenses, huit mille livres sont ridicules. 5.° Que l'on conçoit la possibilité d'une pareille fortune, quand on le voit lui-même faire compter à Érasistrate, par je ne sais quel fils de Roi, dont il avoit guéri le père, deux cents quarante mille livres *(l)*; & sur-tout quand on sait qu'à peu-près dans le temps où Eros vivoit, Manilius Cornutus, Gouverneur d'Aquitaine, traita pour la somme de deux cents sesterces, qui, réduits à la moindre valeur qu'ils puissent avoir, font vingt mille livres de notre monnoie, avec celui qui entreprit de le guérir d'une dartre au menton *(m)*.

(l) Leclerc, *page 295*.

(m) *Voyez* ci-après *Alcon*, *p. 104*.

6.° Enfin, que nous devons être familiarisés avec la fortune d'Eros, par celles de quelques autres Médecins, qui, sans l'égaler, ne laissent pas de prouver qu'elle n'excède pas les bornes de la probabilité *(n)*.

Mercuriali écrit le nom de ce Médecin avec un H, *Heros*. On trouve dans Galien un Héron, qu'il appelle Oculiste, & que Rhodius prétend être le même que celui dont on vient de parler. Celse fait aussi mention de deux Héron, Chirurgiens : le dernier, qu'on auroit pu mieux placer ailleurs, paroît s'être occupé des maux des yeux *(o)*. Quoi qu'il en soit de tous ces personnages, celui dont il est ici question ne se dit pas simplement Oculiste, ni Chirurgien, ni Médecin, mais Médecin clinique & Chirurgien-oculiste. Sur quoi l'on peut remarquer que si la dénomination de Médecin, ou même de Médecin clinique, avoit emporté avec elle l'idée d'un dispensateur de tous les secours de l'Art, les additions de *Chirurgien* & d'*Oculiste* n'ajoutoient rien aux qualités d'Eros; & par conséquent qu'elles étoient superflues, & ne devoient pas se trouver dans l'inscription; mais qu'au contraire si, comme nous croyons l'avoir prouvé, la dénomination de *Médecin* est générique & vague, ces additions sont très-honorables, parce qu'elles prouvent qu'à la science ordinaire des Médecins, Eros joignoit l'habileté de la main, & les connoissances nécessaires pour employer utilement dans toutes les circonstances les secours de la Chirurgie. De cette manière, tout est expliqué : les titres extraordinaires de notre Médecin-oculiste, montrent un mérite éminent; & le mérite éminent fut la cause de cette fortune immense qu'on a moins de peine à révoquer en doute qu'à concevoir, & il doit rendre raison de son immensité.

Quant à ce qu'Eros put faire pour l'avancement de l'Art, il n'en reste aucun vestige; non plus que de la pratique de Tiberius Claudius, de Tiberius Julius Cutisonus, affranchis TIBERIUS CLAUDIUS. JULIUS CUTISONUS.

(n) Voyez Leclerc, Pline, &c. *passim.*

(o) Lib. VII, cap. 1. On trouve aussi dans Gruter un Eros : *Augustæ, Medicus sposianus.* Leclerc, *p. 560.*

ATTIUS ATIMETUS. d'Auguste, & d'Attius Atimetus, *Médecin-oculiste* du même Empereur. On croit que ce dernier ne doit pas être distingué de cet autre Atimetus, à qui les Biographes donnent deux qualités, en apparence incompatibles, celle d'esclave du Médecin Cassius, & de *Légat (Legatus)*, Envoyé, Lieutenant ou Agent de Tibère.

C. CAPITO. C. Capito, qu'on peut croire le même que le Capito de Galien; M. Julius Charito, M. Julius Heraclès, M. Ulpius Heraclès, qui semble ne différer du précédent que par la corruption du nom; Q. Cærillius Quintilianus, Cn. Julius Dionysodorus, C. Sulpitius Hypnus, C. Flatius Sabinianus, Q. Julius Murranus; Sextus Asclépiadès, affranchi de P. Numitorius; Cintius Minius Blandus, Duronius Ctesias, L. Saccus Menander, Decimus P. Flavianus, Gallio, Stolus Britannicus, appelé par Galien *(p), célèbre Oculiste;* Evemerus, Horus, Zoïle, qu'on croit auteur d'un remède qui porte son nom, & Sergius, Oculiste Babylonien, n'ont laissé que leurs noms, & par fois les formules de quelques médicamens de leur composition. P. Colius, Q. Colius, Q. Cælius Niger, C. Domitius Démétrius; M. Latinius, *Médecin-oculiste;* M. Jul. Secundus, Hermès, M. Peutuca; Silicius, *Médecin-oculiste;* C. Rutilius Euthetus, Ephemerus, Pyramus, ont moins fait encore *(q)*. Enfin Phronimus étoit un Oculiste ambulant *(Periodeutes)*, un de ces Médecins-chirurgiens de qui Galien dit *(r)* qu'ils alloient porter les secours de l'Art, & principalement opérer la cataracte, la pierre, les hernies dans les lieux où la population n'étoit pas assez grande pour former de bons Opérateurs, ni les richesses assez considérables pour les y fixer, lorsqu'ils s'étoient formés ailleurs. Cette espèce de Chirurgiens (les *Periodeutes)* étoit fort commune

---

(p) De comp. med. secund. loc. lib. IV, cap. VII.

(q) C'est sans doute sur quelqu'un de ces personnages, que Martial fit l'épigramme suivante, dont la pointe est assurément très-mousse :

> *Hoplomachus nunc es, fueras ophthalmicus ante :*
> *Fecisti medicus, quod facis Hoplomachus.* Epigr. lib. VIII, 74.

(r) De morb. vulg. Comment. II, n.° 26. De part. art. med. cap. II.

encore à la fin du XVII.[e] siècle, & l'on peut dire que leur profession n'excluoit ni l'honneur, ni le savoir, puisque les Octavian de Ville, les Collot, les Covillard, &c. n'ont guère été que des Chirurgiens ambulans ou *Periodeutes*.

Gaius ou Gallius se seroit occupé d'autre chose que des maladies des yeux, s'il étoit le même que le Gaius Hérophilien, duquel Cæl. Aurelianus rapporte, qu'il plaçoit la cause de l'hydrophobie dans le cerveau & les membranes qui l'entourent *(s)*. On ignore auquel de ces deux Médecins on doit attribuer les médicamens placés sous leur nom dans les Œuvres de Galien. Enfin Antigonus fut Médecin vulnéraire; & en cette qualité, il se distingua dans les armées *(t)*. M. de Haller, sur le seul fondement d'un collyre de sa composition, seroit tenté d'en faire un Oculiste; mais il n'a pu se dissimuler que si ce motif étoit suffisant, la liste des Médecins des yeux s'accroîtroit tellement qu'elle n'auroit point de fin.

Il faut même en convenir, cette liste est déjà fort longue; & l'on a lieu d'être surpris que ces Médecins se présentent en foule ici, après avoir vu que chaque époque a les siens, & qu'ils ne manquent dans aucune. La multitude de collyres, & d'autres remèdes consacrés aux maladies des yeux, ont également droit de nous étonner. On seroit enfin tenté de se récrier à la vue de ce nombre exorbitant de remèdes otiques ou auriculaires, dont les Écrits des Anciens fourmillent. Tous ces sujets de notre étonnement semblent tenir à la même cause, & peut-être suffiroit-il, pour les faire cesser, de considérer que parmi les Chirurgiens arrivés jusqu'à nous, la plupart habitoient les grandes villes, & principalement Alexandrie, Athènes & Rome. Or, dans ces trois villes, l'air étoit épais & humide, & les fluxions des oreilles & des yeux fort communes; ce qui ne pouvoit manquer de multiplier beaucoup & les remèdes propres à les combattre, & les

---

(s) Acut. *lib. III, cap. XIV.*

(t) Antigonus, *qui in castris exercitùs insignis Medicus fuit.* Il en sera question ailleurs.

hommes qui se mêloient de les guérir. Plutarque atteste ces vices dans l'air de Rome, & soupçonne même que c'est une des raisons qui firent bâtir hors de l'enceinte des murs, le temple d'Esculape *(u)*. Une pareille considération n'annonce pas de la part des Romains, une bien grande confiance au Dieu de la Santé. Galien avoit fait la même remarque; & pour qu'elle ne fut pas stérile, il en infère que c'est dans cette intempérie de l'atmosphère qu'il faut chercher la cause des apostèmes de poitrine & des affections rhumatismales *(x)*, plus fréquens à Rome que dans ses environs *(y)*. Il paroît que l'air d'Athènes, avec les mêmes vices, occasionnoit les mêmes maux ; car Asclépiade avoit observé que les pleurétiques n'y supportoient pas la saignée, & qu'à moins que les malades ne fussent très-vigoureux, ce secours les faisoit empirer *(z)*; d'où l'on voit assez que ces pleurésies étoient moins inflammatoires que pituiteuses. Nous pourrions assigner d'autres causes de la fréquence des maladies des yeux chez les Anciens, & faciliter d'autant plus la solution de l'espèce de problème auquel cette légion d'Oculistes a donné lieu; mais ce seroit s'arrêter trop long-temps sur un objet de peu d'importance & dont nous aurons occasion de dire un mot ailleurs.

Malgré ce qu'on vient de lire, concevra-t-on qu'un Fannius ait pu subsister en faisant sa principale, & peut-être unique, occupation, des maux de la luette ? Un Casellius, Dentiste; un Hermès, Herniaire, ont eu des successeurs qui n'ont pas ambitionné de champ plus vaste que celui qu'ils cultivoient : mais on ne croira jamais que Heros Sex. Pompeius *(a)*, que Higinus se soient bornés, l'un à effacer les stigmates *(b)* des esclaves, l'autre à procurer la chute des poils mal implantés, qui molestent l'œil.

(u) Dans les questions Romaines, *quest. 94.*

(x) De comp. med. secund. gener. lib. I.

(y) Method. Meden. *lib. V.*

(z) Cæl. Aurel. Acut. *lib. II, cap. XXII.*

(a) Voyez Gruter.

(b) Martial, *Epigram. lib. X, 56.*

Nous ne séparerons pas les Sage-femmes, des Oculistes, avec lesquels elles ont au moins cela de commun, qu'on ne sait presque rien de ce qui les concerne; & qu'à l'égard de quelques-unes, l'incertitude se répand également & sur le temps & sur la réalité de leur existence. Qu'il y ait eu de tout temps des Sage-femmes, c'est une de ces vérités qui n'ont pas besoin de preuves. Que ces Femmes aient eu leur part de la dénomination commune à tous ceux qui guérissoient, qu'on les ait appelées *Medicæ*, le fait est certain encore. On ne peut même disconvenir qu'elles n'aient été connues sous ce nom très-anciennement: les Grecs avoient leurs ἀκεστρίδες & leurs ἰάτριναι: le premier de ces mots se trouve dans Hippocrate au Livre *des chairs*, où le sens du discours semble montrer que le divin vieillard entend par-là les Sage-femmes, plus communément appelées μαῖαι; le second se lit dans les Œuvres de Galien *(c)*.

Les Latins les appelèrent, à ce qu'il semble, indifféremment *Assæ*, *Obstetrices*, *Iatrinæ*, *Medicæ*, comme on le recueille de plusieurs passages de Pline, d'une épigramme de Martial *(d)*, & de plusieurs autres monumens incontestables.

On pourroit être curieux de savoir si toutes ces femmes Médecins, ces *Iatrinæ* ou *Medicæ* étoient Sage-femmes, & s'il n'y en avoit point qui, sans se mêler des accouchemens, traitassent d'ailleurs les femmes dans leurs maladies. Mais ce doute n'est pas de nature à être éclairci par le témoignage des Écrivains du temps; & si l'on s'en tient aux apparences, elles autorisent à présumer que toutes les Sage-femmes étoient *Médecines*, sans que toutes les *Médecines* fussent Sage-femmes.

Quant à leurs prétentions sur l'exercice de l'Art de guérir,

(c) De loc. affect. lib. VI, cap. V.

(d) Dans celle qui commence ainsi:

Hystericam vetulo se dixerat esse marito....
Protinùs accedunt Medici medicæque recedunt.
Lib. XI, Epig. 72.

elles le portèrent fort loin *(e)*; car on voit quelques-unes de ces femmes traiter les maladies de la rate, les fièvres intermittentes, la colique, &c. comme on le dira dans un instant. Une chose certaine, c'est que l'ornement ou l'embellissement, c'est-à-dire tout ce qui peut avoir quelque rapport avec la fraîcheur, l'éclat & les autres beautés ou les défectuosités du teint, de la peau, des seins, de la taille; l'accouchement naturel & ses dépendances, entroient nécessairement dans leur domaine. Mais elles ne s'en tinrent pas là; les accouchemens les plus laborieux, les accidens qui les aggravent, les désordres qui les suivent; les hernies du sexe, & en général toutes les maladies qui lui sont propres, ne leur parurent pas exiger plus de connoissances qu'elles n'en avoient ou qu'elles ne croyoient en avoir. Cette dernière partie de leur domaine est reconnue en quelque sorte par Galien, qui remarque dans l'endroit cité, que c'est de ces femmes Médecins que nous vient le nom d'*affection hystérique*, & que les Médecins ne l'employèrent qu'après elles.

Pour ne rien diminuer de leurs anciennes possessions, il semble qu'on doive étendre encore, sinon le champ de leur pratique, au moins celui de leurs études. Les maladies des organes de la génération chez l'homme, ne pouvoient manquer de partager l'application des *Médecines*, puisqu'elles devoient avoir de fréquentes occasions d'employer les connoissances relatives à ces organes, dans l'espèce de *censure* qu'elles exerçoient sur les mariages *(f)*. On sait, & c'est Platon

(e) On lit dans le *Code* publié par Alaric II, roi des Visigoths, tué de la main de Clovis, l'an 507, ce qui suit: *Quoties de mulieris prægnatione dubitatur, quinque Obstetrices, id est, MEDICÆ, ventrem jubentur inspicere. Ex interpret. Paull. ad* lib. II, sent. tit. XXIV, §. 8.

On voit *(lib IX, Digest. ad leg. aquil.)* la Sage-femme donner des médicamens, *medicamentum dare*, & ailleurs, *(Leg. I. §. 1, Digest. de extraord. cognit.)* administrer des médecines, *medicinam exhibere*.

(f) Suidas rapporte (au mot ΙΗΣΟΥΣ) que la synagogue fit visiter *Marie*, quinze ou seize ans après la naissance de *Jésus*, par d'honnêtes Matrones (μαίαις) & qu'elle fut trouvée vierge. Ce fait, plus qu'apocryphe, prouve

Platon qui nous l'apprend *(g)*, que la République leur confioit le soin d'assortir les nouveaux époux, & d'empêcher ces unions politiques, si contraires à la population, dans lesquelles la stérilité la moins douteuse & la moins curable, étouffe & flétrit en pure perte la plus brillante & la plus riche fécondité. De même qu'un Agriculteur habile sait confier à chaque champ la semence qui lui convient le mieux, de même, selon Platon, les *Iatrines* de la Grèce savoient parfaitement l'art d'assortir les individus de la manière la plus propre à donner à l'État des citoyens forts & vigoureux *(h)*.

Trois espèces de femmes présidoient aux mariages chez les Anciens : une Déesse, c'étoit Junon chez les Romains ; une espèce d'Institutrice, chargée de conduire la mariée & de lui dévoiler les mystères de l'hymen & les cérémonies de son culte, & enfin la Sage-femme, qui avoit dû prononcer sur les convenances physiques. On désignoit les deux premières par les noms de Προμνήστεια, Προξενήτεια, *pronuba :* la dernière

---

prouve tout au plus que les Sage-femmes étoient chargées de cette espèce de rapports au X.[e] siècle : l'Historien n'aura pas imaginé ces fonctions des Sage-femmes, il aura supposé qu'on fit autrefois dans la Judée, ce qu'on eût fait à Constantinople dix siècles après.

(g) Deinde quod vetus obstetricum Officium in Republicâ vestrâ exoleverit, arsque illarum unà perierit, quæ non modò ægrè parturientibus opem ferebant, sed ut peritus agrorum colonus, qualem agrum quodvis semen poscit, optimè novit : sic illæ tanquam pronubæ in conficiendis nuptiis, in confœderandis conjugiis, quam cuique ad generosæ prolis procreationem jugare oporteret, optimè callebant : quarum officium eo nomine institutum fuit, quùm crebrò in aliquo stemmate, ad quod Sacerdotii vel regni dignitas spectabat, hæres desideraretur ob uxorum sterilitatem, ne tantâ dignitate stemma illud privaretur, facto divortio, aliam conjugem fœcundam in sterilis locum sufficiebant. Apud Langium *Medicinalium Epistolarum... Epistol. 49, pag. 179, ex Platone, in Theæteto.*

Oserons-nous le dire, nous avons vu des mariages tellement disproportionnés par les statures & les dimensions respectives des époux, que l'Observateur ne pouvoit les voir sans être choqué du contraste, ni l'Accoucheur, un peu fait à réfléchir, sans en prévoir & redouter les suites.

(h) Sæpius enim, ut permaneat genus alicujus Sacerdotis, vel Regis, student civitates, ut prolem habeant, mares seu feminas, in quibus, vel solis, genus consistat : atque ita, ubi mulieres non concipiunt, quæritur, utrius causâ hoc accidat, ut facto divortio mulieres concipiant. Galen. *in aph.* Hipp. Comm. V, *aphor. 59.* Voyez aussi *aphor. 62.*

n'avoit pas de nom particulier ; on l'assimiloit aux deux autres, *quasi pronuba.*

AGNODICE. OLYMPIAS. SALPE.

De même qu'Athènes eut une Agnodice, de même Thèbes eut une ou plusieurs Olympias, que l'Art d'accoucher rendit célèbres *(i)*. Salpe, par des Écrits sur les moyens propres à procurer l'avortement, s'acquit l'honneur d'avoir son nom placé près de ceux des Grands Hommes, dans les ouvrages de Pline & d'Athénée *(k)*. *L'Iatrine* Sotira n'est annoncée par l'Historien naturaliste, que comme traitant les fièvres intermittentes *(l)*. Laïs, que rien n'oblige à croire la même que la fameuse courtisane de ce nom *(m)*, & la sœur du fameux Pyrrhon, chef de la secte des *Sceptiques*, suivirent la même carrière qu'Olympias *(n)*. On pourroit leur associer une ou plusieurs Éléphantides, car on n'est pas sûr qu'il n'ait existé qu'une Sage-femme de ce nom, l'une desquelles avoit composé des livres fort obscènes, & un, plus décent sans doute, qui traitoit de l'*embellissement (o)*. Nous connoissons la Sage-femme Maïa, par quelques formules de médicamens externes, jugés dignes par Galien d'entrer dans sa compilation *(p)*. Il est encore parlé dans les Écrits du Médecin de Pergame, d'une *Fabulla Lybica,* que l'on a mise au rang des précédentes. Cornarius croit qu'il faut lire *Livia,* & il soutient que cette femme n'étoit pas de la profession dont il s'agit, mais que Galien a seulement fait mention d'elle, comme d'une personne pour qui l'on avoit préparé le remède décrit dans l'endroit que l'on cite, où on lit ces mots : *Fabullæ Lybicæ compositum medicamentum ;* mots qui peuvent recevoir un double sens, tant dans le grec que dans le latin, mais auxquels on n'en sauroit donner de plus naturel que celui de Cornarius.

SOTIRA. Sœur de PYRRHON. ÉLÉPHANTIDES. MAÏA. FABULLA LYBICA.

(i) Val. Plin. *lib. IV.* Pollux. Plin. Secund. *lib. XXVIII, c. XIX.*

(k) Plin. Secund. ibid. *cap. VII.*

(l) Idem, *ibid.*

(m) Idem, *ibid.*

(n) Laërt. *pag. 1033.*

(o) Galen. *comp. med. secund. loc. lib. I.*

(p) Voyez Leclerc.

Victoria, Salviana ou Salvina, & Leoparda, ſont mentionnées par Théodore Priſcian. Marcellus Empiricus parle auſſi d'une Affricana, ſoit que ce fut le vrai nom d'une femme qui ſe mêloit de médecine, ou celui de ſa patrie & un ſurnom qu'elle s'étoit donné. Seroit-ce la même perſonne que cette Africaine de qui Scribonius-Largus avoit acheté le ſecret d'une compoſition contre la colique *(q)*! VICTORIA. SALVINA. LEOPARDA. AFFRICANA.

Des inſcriptions découvertes en différens temps, & rapprochées par Leclerc, ont fait parvenir juſqu'à nous Sentia Elis, Secunda & Julia Sabina, qui étoit femme, à ce qu'il paroît, de l'Atimetus, dont on a parlé plus haut. Ces mêmes inſcriptions portent le nom de *Medica,* que ces femmes ſe donnoient *(r)*. Divers monumens nous ont tranſmis les noms d'Antonia, affranchie d'Auguſte, & Sage-femme d'Agrippine; de Saluſtia Q. L. Marita, de Fabulla, auteur d'un médicament pour les maux de la rate; de Forella T. L. de Melaniona, *Médecine* des mamelles, & d'une *Maria,* qui accouchoit la femme de Baſiliſque, Empereur d'Orient; mais celle-ci eſt de beaucoup poſtérieure aux autres, puiſque Baſiliſque ne parvint à l'Empire qu'en 474. Trotula n'appartient pas non plus au temps des premiers Empereurs, ſi elle eſt du même âge que les Écrits qui portent ſon nom, car il s'en faut de quelques ſiècles qu'ils remontent à cette antiquité, comme nous le prouverons ailleurs. Enfin la célèbre Aſpaſie vient augmenter la liſte des femmes Médecins, & juſtifier le nom qu'elles prenoient, par des ouvrages bien capables d'en légitimer la poſſeſſion, s'ils n'étoient pas ſuppoſés; mais ce n'eſt ici ni le temps, ni le lieu d'en diſcuter l'âge & la légitimité. SENTIA ELIS. JULIA SABINA. SECUNDA. SALUSTIA. FABULLA. FORELLA. MELANIONA. MARIA. TROTULA. ASPASIA.

Reprenons le fil de l'Hiſtoire au ſiècle de Claude, où nous l'avons quitté. Parmi les Médecins qui ſe diſtinguèrent ſous cet Empereur, mis lui-même au nombre des Médecins, pour avoir notifié par un Édit, que le ſuc de l'arbre appelé Premier ſiècle. CLAUDE, Empereur, l'an 41.

(q) Compoſ. 122.
(r) Voyez Leclerc, *page 432.*

Taxus eſt le meilleur antidote contre la morſure de la vipère *(ſ)*, nous trouvons un Xénophon, natif de l'île de Cos, qui ſe diſoit de la race des Aſclépiades, & qui fut tellement eſtimé de l'Empereur, qu'à ſa conſidération il obligea le Sénat de rendre un Édit pour exempter à jamais les habitans de l'île où il étoit né, de toute impoſition. Ce bienfait, qui devroit honorer notre profeſſion, fut payé par un forfait horrible; car ce favori, gagné par Agripine, hâta, dit-on, la mort de l'Empereur, en lui portant dans le goſier, comme pour le faire vomir, une plume enduite d'un poiſon auſſi ſûr que ſubtil *(t)*. Xénophon n'eſt connu que par ce trait de perfidie; mais Pamphile, ſon contemporain, eſt recommandable à nos yeux, comme à ceux de ſes compatriotes, par un ſervice important rendu à ſa patrie. Celui-ci *(u)* devint célèbre, & fit une fortune immenſe par un véſicatoire avec lequel il guériſſoit une dartre croûteuſe & rongeante, appelée des Grecs, λειχὴν, & des Latins, *mentagra*, parce qu'elle commençoit par s'emparer du menton : ce dernier nom qu'elle a conſervé chez les Romains, lui fut donné d'abord par plaiſanterie, tant le commun des hommes eſt

XÉNOPHON.

PAMPHILE.

(ſ) Sueton. *in ejus vitâ, cap.* XVI. *Dicitur etiam (Claudius) meditatus edictum, quo veniam daret flatum crepitumque ventris in convivio emittendi.* Idem, cap. XXXII.

(t) Tacite *(Annal. lib. XII, cap.* LXVII*)* n'aſſure point le crime de Xénophon : *Ille tanquam niſus evomentis adjuvaret, pinnam rapido veneno illitam faucibus ejus (Claudii) demiſiſſe* CREDITUR.... Trop d'Écrivains atteſtent que Claude fut empoiſonné avec des champignons, par la fameuſe *Locuſte*, pour qu'il ſoit permis d'en douter; mais l'inſalubrité de ce mets, prouve que l'empoiſonneuſe eut peu à faire pour le rendre mortel. Serenus, Capitaine des Gardes de Néron, périt avec tous ſes convives pour en avoir mangé. *Plin. Hiſt. Natur. lib. XXII, cap.* XXIII.

(u) Galien donne à entendre qu'il y a eu pluſieurs Médecins de ce nom; l'un deſquels avoit fait un Traité *des plantes*, dont il porte ce jugement : *Multò magìs fugiendus Pamphilius qui ne per ſomnium quidem herbas vidit, quarum aggreditur figuras perſcribere. Namque id genus hominum (quomodo aſſimilavit eos Heraclides Tarentinus) ſimillimum eſt præconibus qui formam ac notas fugitivi mancipii, licet ipſi non viderint unquam, præconio tamen publicant : notas enim ab aliis qui norunt accipiunt, & ceu cantilenam eas proferunt ; ut ſi fortè is, quem præconio indicant, propè ſtaret, agnoſcere tamen non poſſent.* De ſimpl. med. facult. lib. VI, *initio*.

porté naturellement à badiner des maux d'autrui *(x)*. Cette maladie fut apportée alors pour la première fois à Rome, où elle étoit inconnue auparavant, par un Chevalier romain, natif de Pérouse, qui revenoit d'Asie où ce mal étoit endémique *(y)*. La *mentagre* affectoit particulièrement le menton; elle se répandoit de-là sur-tout le visage, excepté les yeux, & gagnoit le cou, la poitrine & les mains. Quoiqu'elle ne fût ni douloureuse, ni mortelle, elle rendoit les malades si hideux, qu'ils préféroient la mort à leur dégoûtante existence. Pline, qui nous fournit ces détails, observe que les femmes, les esclaves, ni le bas peuple, n'en furent atteints, & qu'elle s'attacha seulement aux personnes de distinction qui se la transmettoient par les baisers journaliers, signe ordinaire entr'eux d'attachement & d'affection, mais dont les femmes, le peuple & les esclaves ne se servoient point. Cette préférence de la mentagre pour les Grands, étoit même si constante & si marquée, que Pline en prit occasion de l'appeler, fort à propos, *morbum ingenuum*, maladie de condition.

Personne, à ce que je crois, ne s'est permis de douter que l'Édit de Tibère contre les *baisers de cérémonie (z)*, ne fût un attentat de plus contre la liberté publique. Je ne crois pas non plus qu'on ait assigné d'autres motifs à cet Édit, que la noire misantropie de cet Empereur & sa haine féroce contre le genre humain. Nous seroit-il permis d'exposer une conjecture à ce sujet, & d'essayer si l'on ne pourroit pas trouver dans l'attentat prétendu de ce malheureux Prince, si criminel d'ailleurs, une Ordonnance populaire, pleine de sagesse, de prévoyance & d'humanité?

Nous verrons dans un moment, que Pamphile, contemporain de Claude, & qui vivoit à Rome, changea le traitement de la mentagre, apporté d'Égypte. Cette maladie étoit donc connue à Rome avant Pamphile, & par conséquent

---

(x) Plin. Secund. *lib. XXVI, cap. I.*

(y) Idem, *ibid.*

(z) Quotidiana oscula prohibuit Edicto. Sueton. in Tiber. vita, n.° 34.

avant Claude, parvenu à l'Empire l'an 41 de Jésus-Christ? Elle existoit donc, selon toute apparence, au temps de Tibère, mort en l'an 37 de la même ère (a)! Or, la mentagre ayant dû faire sous ce dernier Empereur, des ravages d'autant plus effrayans, qu'elle étoit nouvelle & qu'on n'avoit pas appris à la traiter, ne se pourroit-il pas que l'Édit contre les baisers ne fût qu'une Ordonnance politique, dont le but étoit d'éteindre la maladie, en fermant pour un temps, la seule voie de communication qu'on lui connût alors, les baisers réciproques? J'aime, je l'avoue, à penser ainsi pour l'honneur de l'humanité, si fort dégradée & si honteusement avilie par les forfaits inouïs de cet Empereur.

Dès les premiers temps de l'invasion de la mentagre à Rome, on avoit fait venir pour la traiter, des Chirurgiens d'Égypte, où elle étoit endémique; mais leur méthode consistant à détruire jusqu'aux os la partie affectée, par les caustiques les plus actifs, elle ne plut pas aux Romains, tant à cause du désagrément de porter toute la vie au menton des cicatrices presque aussi hideuses que le mal même, qu'à cause des douleurs qui l'accompagnoient. Pendant que la mentagre, ainsi livrée à sa fureur, se répandoit de plus en plus, sans néanmoins franchir l'enceinte de la ville, Pamphile entreprit de la combattre par des moyens plus doux que les caustiques égyptiens, & réussit si complétement, qu'il ne fut plus question de l'ancienne méthode, & que, content de la sienne, on n'en chercha point d'autre après lui. Ce Chirurgien mit sans doute à très-haut prix, les guérisons qu'il opéroit, puisque nous voyons chez Pline, à peu-près dans le même temps, Manilius Cornutus, qui avoit été Prêteur, & qui étoit alors Député de la province d'Aquitaine, traiter pour deux cents sesterces, ce qui revient à vingt mille liv. de notre monnoie, avec celui qui le guérit de la mentagre. On peut croire en effet que l'inventeur de la méthode

---

(a) Le Père Hardouin prétend en effet que c'est sous Tibère-Néron, & non sous Tibère-Claude, que la mentagre fut apportée à Rome.

(si ce n'est pas lui-même qui guérit Cornutus) ne fut pas moins bien récompensé, que ceux qui la tenoient de lui *(b)*.

Comme le procédé de Pamphile n'est pas tellement propre à la mentagre, qu'il ne puisse convenir à d'autres dartres rébelles, nous le rapporterons tout au long, tel qu'il est dans Galien *(c)*. Prenez six dragmes d'écailles d'airain, demi-once d'orpiment & de sandarach, demi-dragme d'airain brûlé, & autant d'ellébore blanc & de ventres de cantharides : pilez ces ingrédiens séparément ; & après les avoir mêlés, incorporez-les avec suffisante quantité de gomme de cèdre, pour lui donner la consistance de liniment *(d)*. Lorsque vous voudrez vous en servir, continue Galien, commencez par frotter la dartre avec du nitre réduit en pâte, au moyen d'un peu de vinaigre, & placez ensuite le liniment décrit plus haut sur toute l'étendue du mal. Quelque temps après (ce temps n'est pas déterminé) enlevez, en ratissant, la croûte qui s'est formée, & faites une nouvelle onction. Lorsque vous aurez répété cela deux ou trois fois, oignez de nouveau les endroits malades, & couvrez-les d'un morceau de vessie de bœuf ou de quelqu'autre animal. Cette peau molle & douce, maintenue par quelques tours de bande, empêche que le liniment ne quitte la partie & ne se répande dans les environs. Or, il est essentiel que ce caustique reste sur la dartre durant toute une nuit, ou au moins pendant quelques heures, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait formé des vessies, qu'on trouvera pleines d'une matière épaisse & visqueuse. Il faut ensuite que le malade prenne un bain fort

(b) Les derniers Éditeurs de Pline lisent, vingt millions de sesterces, somme qui équivaut à deux millions de livres de notre monnoie. Le Père Hardouin soupçonne ici quelque exagération, qu'il impute à une erreur de caractères numéraires de la part des Copistes.

(c) De comp. med. secund. loc. lib. V, cap. VII.

(d) Il y a dans la traduction de Galien, *ad strigmenti crassitudinem.* On appeloit *striment* la crasse qu'on enlevoit de dessus la peau dans les bains & dans les lieux d'exercice, en la raclant avec le *strigil.* Cette crasse elle-même étoit employée en Chirurgie comme échauffante, émolliente & discussive. Nous en parlerons ailleurs.

chaud, tant afin de laver la partie, que parce que le bain lui-même contribue à la guérison. Si le malade ne peut pas aller au bain, on lavera la dartre avec de l'eau chaude, & on la couvrira d'un cataplasme de mie de pain, battue & détrempée dans l'hydromel. Après que la dartre a été ulcérée & mise en pleine suppuration, on la panse avec un mélange d'une petite quantité de l'*excoriatoire* ci-dessus & de l'emplâtre *vert* du même Auteur, composé de cire, de vert-de-gris, de vinaigre, de résine & d'huile. Lorsque toutes les croûtes seront tombées, & que l'ulcère ne suppurera plus, il suffira de le couvrir d'un linge propre, qu'on changera tous les jours, avec la précaution de l'humecter, afin qu'il se détache sans douleur. Pendant l'action du vésicatoire, on doit appliquer un défensif sur les parties qui l'avoisinent, pour les garantir de l'inflammation *(e)*. Voilà tout ce qui nous est resté du Chirurgien Pamphile, différent sans doute du Droguiste du même nom, inventeur, selon Galien, de quelques compositions, & d'une notamment pour exciter la fièvre.

SOCRATION. AXIORIUS. APIUS PHASCUS. ALCON.

Socration, Axiorius, Apius imitèrent Pamphile, &, comme lui, firent des linimens pour la mentagre *(f)*; tandis qu'Alcon, Chirurgien très-célèbre, se contenta d'exceller dans l'opération de la hernie & la réduction des fractures. Pline *(g)* raconte qu'Alcon ayant été exilé par Claude, & condamné à une amende d'un million de livres de notre monnoie, il ne tarda pas à regagner cette somme immense, tant dans son exil, qu'à Rome même où il fut bientôt rappelé pour y reprendre ses fonctions. Une pareille fortune est autant la preuve de l'extrême générosité des Romains, que celle de l'habileté peu commune du Médecin vulnéraire qui la recueillit. Martial, qui n'écrivit que sous Domitien, dans une

(e) D'après cet exposé de la mentagre & de son traitement, peut-on s'étonner assez que l'Auteur de l'*Essai historique sur la Médecine en France* (M. Chomel), l'ait confondue avec la lèpre, *page 189*.

(f) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. V.*

(g) *Lib. XXIX, cap. I.*

épigramme

épigramme contre son Barbier, fait intervenir un Alcon *(h)*, & nous donne à connoître qu'il avoit beaucoup de réputation pour le traitement des maladies chirurgicales. On reconnoît notre Alcon aux traits dont le satyrique peint le sien; ce qui prouve que la célébrité qu'il s'étoit acquise, lui survécut.

Enfin l'historien Josèphe parle aussi d'un Médecin nommé *Arcion*, qui fut appelé, dit-il, pour panser les personnes blessées dans l'émeute arrivée à l'occasion de l'assassinat de Caligula *(i)*; mais aucun autre Historien romain ne nomme cet Arcion, & il y a lieu de présumer qu'il doit son existence à l'inexactitude de l'Écrivain juif, qui, n'écrivant que long-temps après l'évènement qu'il raconte, aura défiguré le nom d'Alcon, par l'omission de quelques lettres & la substitution de quelques autres, au point d'en faire son Arcion.

Thessalus, de Tralle en Lydie, fils d'un Cardeur de laine *(k)*, se distingua sous le règne du successeur de Claude, par les changemens & les additions qu'il fit à la secte méthodique, dont Thémison & Asclépiade avoient jeté les premiers fondemens. Il ne paroît pas que les disciples de Thémison eussent retouché son ébauche. On dit bien que Vectius Valens s'en occupa; mais ce Médecin est plus connu par les faveurs de l'Impératrice Messaline, que par les progrès qu'il fit faire à cette secte *(l)*. Thessalus tira parti de la circonstance où il se trouvoit, & quoiqu'il n'eût fait que perfectionner cette secte, il osa s'en dire l'inventeur: « J'ai fondé, disoit-il dans un Écrit adressé à Néron, une nouvelle « secte, la seule véritable, m'y voyant forcé, parce qu'aucun « des Médecins qui m'ont précédé, n'a rien trouvé d'utile, ni « THESSALUS.

(h) Mitiùs implicitas Alcon secat enteroceles,
Fractaque fabrili dedolat ossa manu.
Martial. lib. XI, Epigram. 85.

(i) Lib. XIX, cap. I.

(k) Galen. *De Crisib. lib. II, cap. IV.*

(l) Plin. *lib XXIX, cap. I.*

» pour la conſervation de la ſanté, ni pour la guériſon des » maladies, & qu'Hippocrate lui-même a débité ſur ce ſujet pluſieurs maximes pernicieuſes *(m)* ». L'orgueil qui aveugla Theſſalus pendant ſa vie, ne l'abandonna pas même à ſa mort; il fit graver ſur ſon tombeau, qu'on voyoit, au rapport de Pline *(n)*, dans la voie Appienne : *VAINQUEUR DES MÉDECINS*. Si cette épitaphe n'excuſe pas Galien d'avoir appelé les diſciples de ce Médecin, *les ânes de Theſſalus*, elle l'autoriſoit au moins à décorer leur maître de l'épithète d'*impudent*, dont il étoit ſi digne *(o)*. Avec ce fond d'arrogance & de bonne opinion de lui-même, Theſſalus n'eut qu'à ſe montrer pour devenir célèbre, tant dans la pratique que dans l'enſeignement. On pourroit ſans peine rendre raiſon de ſa double célébrité. Comme Praticien, pouvoit-il manquer de devenir le Médecin à la mode, par la condeſcendance, ou plutôt la baſſe flatterie dont il uſoit envers ſes malades? vouloient-ils ſe baigner, il les baignoit; deſiroient-ils boire à la glace, il leur permettoit la glace; ſouhaitoient-ils du vin, il leur en donnoit: en cela, bien différent, dit Galien, de ces anciens Médecins de la race d'Aſclépiade, qui commandoient à leurs malades comme un Général commande à ſes troupes, & le Prince à ſes ſujets. Galien ajoute *(p)*, que Theſſalus avoit beaucoup d'imitateurs; ce qui fait voir, dit naïvement Leclerc *(q)*, que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a ſu diſtinguer *la fin de l'art, de la fin de l'ouvrier*.

Quant à la foule d'Élèves dont Theſſalus ſe vit bientôt environné, peut-on s'étonner de ce concours, lorſqu'on ſait qu'il ne rougiſſoit point d'annoncer qu'il leur apprendroit toute la Médecine en ſix mois? Il auroit pu leur tenir parole en réduiſant, comme il le fit, cette Science à la connoiſſance des maladies, ſans aucun égard à leurs cauſes, & les rangeant ſous deux, ou tout ou plus trois genres principaux.

(m) Galen. *Method. Meden. lib. I, cap. II.*

(n) Ibid.

(o) De Criſ. lib. II.

(p) Meth. Med. lib. I, cap. I.

(q) Hiſt. de la Méd. *pag.* 446.

Le premier étoit le genre *resserré;* le second, le genre *relâché* ou *coulant;* & le troisième, le genre *mêlé* ou *mixte,* qui participoit des deux autres. C'étoit assurément avoir beaucoup abrégé l'Art; mais on n'en demeura pas là. On établit des *convenances* ou des *rapports,* qui faisoient connoître ou créer au besoin les indications. Parmi ces rapports, les uns sont *passifs,* & consistent dans le resserrement & le flux; les autres *curatifs,* & se bornent à relâcher ou resserrer. Outre ces rapports, Thessalus en fit un troisième, appelé *temporaire,* qui regarde la manière de se conduire dans les différens temps de la maladie.

Tous ces rapports ne pouvoient guère convenir qu'aux maladies internes, & même à celles-là seulement qui cèdent pour l'ordinaire à la diète; aussi les maladies externes n'étoient presque pas entrées dans la disposition du système de Thessalus ou des Méthodiques. Ce système devoit ruiner la Chirurgie de fond en comble, s'il se fût soutenu, comme la célébrité de Thessalus devoit le faire craindre, tant en s'opposant à ses nouveaux progrès, qu'en faisant oublier ceux qu'elle avoit déjà faits. Il n'en est pas de la Chirurgie, comme de quelques autres Sciences; elle ne se prête pas aux préceptes généraux qui s'étendent à tous les cas possibles. Chaque genre de maladies chirurgicales, chaque espèce, chaque variété, veut être considérée à part; & c'est de cette considération particulière, que résultent les indications propres au cas qui fait actuellement l'objet des réflexions du Chirurgien. Les préceptes généraux ne sauroient convenir qu'aux Sciences & aux Arts qui se contentent d'un à peu-près, parce qu'il ne leur est pas donné d'aller au-delà. La Chirurgie pouvant acquérir la dernière exactitude & la plus rigoureuse précision, ne doit pas renoncer à ces précieux avantages, qui garantissent ses succès dans la plupart des cas, & qui dans les autres, déterminent le degré d'espérance qu'on peut raisonnablement conserver.

Les rapports ou convenances relatifs à la Chirurgie en particulier, établis par les Méthodiques, & peut-être par

Thessalus lui-même *(r)*, consistent à *ôter ce qui est étranger ou étrange à l'égard du corps, ou à l'égard de son état naturel.*

« Il y a deux sortes de choses que l'on peut appeler » étranges ou étrangères par rapport au corps; les unes sont » extérieures, les autres intérieures: les extérieures sont par » exemple, une épine ou une flèche, ou quelqu'autre chose » du dehors, qui blesse, & qui, demeurant dans la partie blessée, » y cause une grande incommodité, & empêche qu'on ne » puisse guérir. Il est visible que les choses étrangères de cette » nature demandent qu'on les ôte. Quant aux choses inté- » rieures, elles sont de trois espèces: il y en a premièrement » qui sont dans notre corps ou qui en font partie, & ne laissent » pas d'être à charge, comme si elles étoient étrangères, parce » qu'elles ne sont pas dans leur lieu; comme par exemple, un » os disloqué ou un os cassé avec déplacement, qui demandent » en partie qu'on les ôte du lieu où ils sont, & en partie qu'on » les remette dans leur place naturelle.

» Il y a en second lieu des choses qui deviennent étran- » gères par leur excès, comme par leur grosseur, ou par leur » grandeur, ou par leur superfluité; telles sont toutes les espèces » de tumeurs, tous les abcès, toutes les différentes sortes d'ex- » croissances, les verrues, un sixième doigt . . . &c. dont les » unes demandent seulement qu'on les ouvre ou qu'on les » dissipe; les autres veulent être coupées ou emportées: il y » a au contraire des choses étranges par défaut, comme sont » les ulcères profonds, le bec-de-lièvre, lesquelles insinuent qu'on doit remplir le vide & suppléer à ce qui manque *(s)* ».

Thessalus ou ses Sectateurs, avoient fait aussi quelques sous-divisions, que Galien réfute *(t)* avec autant de chaleur & d'âcreté que de force & de raison: ils enseignoient que tout ulcère, en quelque partie du corps qu'il soit placé, demande la même curation; s'il est creux, qu'il faut toujours

(r) Galen. *in introduct.*

(s) Leclerc, *page 448.*

(t) Meth. Medend. lib. V, cap. 1.

le remplir ; s'il eſt égal, qu'il faut toujours le cicatriſer ; ſi la chair y croît trop, qu'il faut la conſumer ; s'il eſt récent & ſanglant, qu'il faut en rapprocher les bords & le fermer ſans retard.

Ils établirent même une convenance pour les vieux ulcères en particulier, que Galien n'a pas moins déſapprouvée ni traitée avec plus de ménagement que les autres diviſions dont nous avons parlé.

Les convenances des vieux ulcères qui ne peuvent ſe fermer, ou qui s'étant cicatriſés, s'ouvrent de rechef, ſont très-importantes, puiſqu'il faut néceſſairement ſavoir, à l'égard des premiers, ce qui les empêche de ſe fermer, afin d'ôter l'obſtacle ; & à l'égard de ceux qui ſe renouvellent après avoir été cicatriſés, ce qui fait qu'ils ſe r'ouvrent, afin de faire en ſorte que la cicatrice puiſſe tenir : ce qu'on n'obtiendra qu'en changeant l'habitude de la partie malade, ou même de tout le corps, au moyen des remèdes appelés par les Theſſaliens, *métaſyncritiques (u).*

Ces ulcères fourniſſent les indications ſuivantes : premièrement, ceux qui ne peuvent ſe cicatriſer, indiquent d'ôter ou même d'enlever ce qui les empêche de ſe fermer ; de renouveler la partie malade, & de les traiter, après les avoir rendus ſemblables aux plaies récentes, comme s'ils étoient tout nouveaux. « Si cela ne réuſſit pas, vous devez employer, dit Theſſalus, les remèdes adouciſſans, & ceux « dont on ſe ſert pour les tumeurs accompagnées d'inflamma- « tion *(x).* Quant aux ulcères qui ſe r'ouvrent ou qui reprennent « de l'étendue pendant qu'ils étoient en chemin de ſe cica- « triſer *(y),* ils indiquent qu'on doit les traiter, comme on « feroit un phlegmon, les couvrir d'abord d'un cataplaſme «

(u) Les Méthodiques entendoient par médicamens *métaſyncritiques,* tout ce qu'ils croyoient capable d'opérer le changement qu'ils prétendoient faire dans tout le corps, ou dans quelqu'une de ſes parties ſeulement. La *métaſyncriſe* étoit ce même changement. Galien rend le dernier mot par celui de *metaporopoieſis,* & Cælius Aurelianus, par celui de *recorporatio.*

(x) Galen. *Method. Medend. lib. V, cap. 1.*

(y) Ibidem, *lib. IV, cap. IV.*

» adouciſſant, juſqu'à ce que l'irritation n'exiſte plus. Travailler » enſuite à les cicatriſer ; & pour cela, dit-il, appliquez tout » autour du lieu qu'a occupé l'ulcère, un emplâtre où il entre » de la moutarde *(z)*, afin qu'il rougiſſe la partie, ou quelque » autre médicament qui change ſa diſpoſition, & qui faſſe que » cette partie ne ſoit plus ſujette au mal comme elle l'étoit » auparavant. Que ſi vous ne pouvez pas, même par cette voie, » venir à bout de corriger la diſpoſition de la partie, attachez- » vous à tout le corps en général, & tâchez d'y cauſer du » changement par la métaſyncriſe ; ce que vous obtiendrez en » faiſant faire au malade divers exercices, ſur leſquels on » prendra l'avis des Experts dans la gymnaſtique ; ou bien » en augmentant & diminuant tour-à-tour la nourriture, ou en débutant dans le traitement par des vomitifs. »

Conformément au principe énoncé plus haut, qui veut que toutes les plaies récentes ſoient traitées de la même manière, Theſſalus appliqua ſur une piqûre faite à un doigt, par un inſtrument aigu qui pénétra juſqu'au tendon, un emplâtre dont il ſe ſervoit pour toutes ſortes de plaies : l'inflammation ſurvint ; il eut recours aux cataplaſmes qui déterminèrent la gangrène, & le malade mourut le ſeptième jour *(a)*. Galien réprouve cette pratique, & lui ſubſtitue celle à peu-près qu'on ſuit aujourd'hui. Enfin Aurelianus met Theſſalus au nombre des Médecins qui rejetoient l'opération de la paracenteſe dans l'hydropiſie *(b)*, & il n'omet pas les raiſons ſur leſquelles ils ſe fondoient, raiſons qui ne font que confirmer de plus en plus, que rien ne pouvoit être plus préjudiciable à la Chirurgie que la durée de la ſecte méthodique *(c)*.

(z) De vieux ulcères, même calleux, qui avoient réſiſté une ou pluſieurs années aux moyens ordinaires, tant généraux que particuliers, ſe ſont quelquefois cicatriſés ſolidement dans mes mains & dans celles de mes élèves, en très-peu de jours, après avoir été renouvelés & amplement dégorgés par l'application d'un large emplâtre véſicatoire, ſur l'ulcère même ; mais on ſent que ce moyen ne ſauroit convenir à tous les cas, & qu'il eſt très-facile d'en abuſer.

(a) Galen. *Meth. Med. lib. VI, cap. II.*

(b) Cæl. Aurelian. *Chron. lib. III, cap. VIII, ex libro ſecundo regulari.*

(c) *Ibidem.*

Cependant ce même Thessalus avoit écrit une Chirurgie, remarquable sans doute par sa singularité, mais que le temps n'a pas traitée avec plus de ménagement que le reste de ses ouvrages, dont on ne connoît que des fragmens *(d)*. Nous n'en dirons pas davantage sur le compte de ce Médecin, personnage plus intéressant dans l'Histoire de la Médecine, que dans celle de la Chirurgie. Il vécut sous Néron, & fit arriver jusqu'à cet Empereur, ses prétentions folles & ses travers. On a même cru que ce Prince les goûta, & l'on veut qu'il fut en état d'en juger; car il aimoit, dit-on, la Médecine & se mêloit de la Chirurgie *(e)*. Mais sur quel fondement asseoir une pareille anecdote? qu'est-ce qui pourroit déterminer à croire que le destructeur de l'espèce humaine ait exercé l'Art de la conserver? Seroit-ce parce qu'ayant eu la face meurtrie dans ces débauches nocturnes qu'il aimoit tant à partager avec la canaille de Rome, il fit si bien qu'en vingt-quatre heures il dissipa les échymoses *(f)*, & parvint, en se montrant dès le sur-lendemain en public, à jeter des doutes sur sa risible aventure? Il est bien plus croyable, & malheureusement plus certain, qu'il contrefit le loup *herboriste* de la fable *(g)*, en offrant à Burrhus, Préfet du Prétoire, un remède contre le mal de gorge, & lui faisant remettre un poison *(h)*.

Quittons enfin Thessalus & son Mécène, pour considérer un moment Antonius Castor, & quelques autres Médecins qui vécurent dans le même temps. Castor, homme très-versé dans la Botanique, étoit centenaire au temps de Pline *(i)*; & cependant il aida le Naturaliste à composer l'histoire des Plantes, en lui procurant l'avantage de les considérer dans le petit

CASTOR

(d) Galen. *Meth. Meden. lib. IV, cap. IV.*

(e) Tagault, *in Epist. nuncupat.*

(f) On a conservé le topique dont on croit qu'il se servit: il est fait de thapsie, d'encens, de céruse & de cire. Plin. maj. *lib. XIII, cap. XXII.* Plin. *Valerian. lib. III, cap. XLVII.*

(g) *Il vouloit* faire l'Herboriste
Et ne *fut* jamais que Boucher.

(h) Sueton. *in ejus vitâ, n.° 35.*

(i) Plin. Hist. Nat. *lib. XXX.*

jardin où ce bon vieillard se plaisoit encore à les cultiver *(k)*. Pline étant mort l'an 79, & ayant vu Castor âgé de cent ans, il s'ensuit que Castor avoit pu voir tous les Empereurs, depuis Auguste jusqu'à Vespasien. On dit de lui qu'il guérissoit les vieux ulcères en nourrissant les malades de chair de vipères *(l)*; ce qu'il pouvoit avoir appris d'Antonius Musa, que certains Historiens donnent pour inventeur ou partisan de cette pratique. Observons cependant que ce Castor pourroit être le même homme que l'Antonius Archiatre, mentionné par Galien & par Oribase, & celui-ci ne pas être différent du Médecin d'Auguste *(m)*.

QUADRATUS. ANTIMACHUS. PHILOCLÈS. ASPHALARTESIUS GLYTUS.

On doit placer à côté de Castor, Quadratus *(n)*, Antimachus *(o)*, Philoclès *(p)*, Asphalartesius *(q)* & Glytus *(r)*, cités par Andromaque le jeune; & n'en point éloigner beaucoup une foule d'Écrivains ignorés comme eux, & comme eux aussi plus anciens qu'Andromaque, ou ses contemporains. Il y eut vers ce temps-là plusieurs Médecins

ANTIPATER.

du nom d'Antipater, l'un desquels fut cité par Asclépiade, comme ayant inventé des remèdes contre les scrophules *(s)*, les vices des narines *(t)* & autres indispositions *(u)*. L'Auteur de l'introduction, attribuée à Galien, fait mention d'un autre Antipater, qui pourroit être le même que celui qui nioit, après Scribonius *(x)*, l'utilité de la constriction ou ligature des membres, pour arrêter l'hémorragie *(y)*; « parce que, disoit-il avec tous les Méthodiques, si l'on serre » la ligature, elle est insoutenable; & si on ne la serre pas,

(k) Plin. Hist. Natur. *lib. XXV.*

(l) Haller. Biblioth. Chirurg. *tom. I, pag. 53.*

(m) Un autre Antonius (Aladius) fut Médecin-chirurgien de Drusus. *Voyez* Gruter, *page 59.*

(n) Galen. *De comp. med. secund. gener. lib. VII.*

(o) Idem, *lib. II.*

(p) Idem, *ibidem.*

(q) Idem, *ibidem.*

(r) Idem, *ibidem.*

(s) Galen. *De comp. med. secund. gen. lib. VI.*

(t) Idem, *secund. loc. lib. III.*

(u) Idem, *ibid. lib. X, lib. VII & alibi.*

(x) *Comp. 84.*

(y) *Lib. tertio Epistolarum,* dans Cæl. Aurelian. *chron. lib. II, cap. XIII.*

elle

elle n'arrête point le sang, devient inutile & fatigue en pure perte. L'Antipater dont Galien raconte au long la maladie & la mort, pourroit bien aussi n'être ni l'un ni l'autre des Médecins dont nous parlons; mais il seroit fort difficile d'éclaircir ce fait. Ce que nous savons d'Ælius Gallus, n'est pas moins confus. Il est cité d'une part par Andromaque, comme auteur d'un médicament *vert (z)*, d'une poudre contre le ptérygion *(a)* & les douleurs atroces des oreilles *(b)*; & de l'autre, on voit ce même Ælius Gallus retoucher une formule d'Andromaque *(c)*. Phanius est connu par un bain *hémorroïdal (d)*, qui ne diffère de la lotion employée au même usage par Scribonius, que par la quantité de liquide dans laquelle on étend les ingrédiens dont l'un & l'autre sont composés. Crispus a laissé quelques compositions *(e)*, entre lesquelles il s'en trouve une pour la mentagre *(f)*, qui ne vaut pas celle de Pamphile, rapportée plus haut dans le plus grand détail. Aphrodas n'a non plus rien laissé d'utile, quoiqu'il soit souvent cité par Galien, qui paroît avoir mis ses livres *(g)* à contribution pour former ses Recueils pharmaceutiques *(h)*. On distingue dans le nombre de ses remèdes un emplâtre vert *(i)*, un autre catagmatique de même couleur *(k)*, avec une pâte cathérétique pour remplir le creux des dents cariées *(l)*. Castus *(m)*, Orion Pexor *(n)*, Melito *(o)*, Alexander, dont Asclépiade

ÆLIUS GALLUS.
PHANIUS.
CRISPUS.
APHRODAS.
CASTUS.
ORION.
MELITO.
ALEXANDER.

(z) Androm. Apud. Galen. *comp. per gen. lib. V.*

(a) Comp. sec. loc. lib. V.

(b) Androm. Apud. Galen. *ibid. lib. V; comp. med. per gen. lib. X.*

(c) Galen. *ibid. lib. II.*

(d) Idem, *ibid. lib. V.*

(e) Idem, *ibid. lib. VII, X; comp. med. secund. loc. lib. V.*

(f) Comp. med. secund. loc. lib. V.

(g) Comp. sec. loc. lib. V & VII.

(h) Comp. med. per gen. lib. VII, cap. IV.

(i) Ibid. *lib. II.*

(k) Ibid. Le mot *catagmatique* vient de κατάγμα, fracture. On appeloit catagmatique tout ce qui étoit censé pouvoir contribuer à la réunion des os : c'est dans ce sens que Galien *(de comp. med. per gen. lib. I.)* appelle catagmatique un bandage contentif des fractures.

(l) De comp. med. secund. loc. lib. V.

(m) Comp. per gen. lib. VII, VI & IV.

(n) Ibid. *lib. VII.*

(o) Ibid. *lib. V, ex Andromacho.*

Aristocratès. Antiphanes. Philinus. Cyrtus. Harpala. Philoxenus.

assigne une composition (p), Aristocratès (q), Antiphanes (r), Philinus (s), Cyrtus (t), Harpalion Harpala (u), ont été tirés de l'oubli par des formules très-dignes d'y rester, quoique Galien en ait grossi ses ouvrages. Il n'est guère possible de dire quelque chose de positif sur les Médecins ou Chirurgiens qui portèrent le nom de Philoxène. Outre celui dont nous avons déjà parlé (x), l'on en connoît un ou plusieurs autres, qui font une grande confusion dans l'Histoire. Andromaque rapporte une composition d'après Philoxène le Grammairien (y); mais comme celui-ci la tenoit de Glycus, elle n'est pas un titre suffisant pour le placer parmi ceux qui cultivèrent la Chirurgie. Il n'en est pas de même d'un autre Philoxenus; son état n'est pas incertain, puisque Galien lui-même, qui recueille une de ses préparations pour l'ozène & pour les polypes des narines, lui donne le nom de Chirurgien. Asclépiade indique un Claudius Philoxenus, qui doit avoir fait la Chirurgie, à juger de son état par ses formules, qui roulent toutes sur les maladies chirurgicales (z). On trouve encore dans les Écrits de Galien, un Philoxenus, qu'on peut conjecturer avoir été Chirurgien, parce que Galien citant ses Recueils de médicamens (a), dit, en transcrivant une espèce de trochisque pour les ulcères difficiles à guérir, que Philoxène s'en servoit (b). Il est aussi futile que mal-aisé de savoir lequel de ces Philoxènes est celui qui vouloit, avec un petit nombre d'anciens Chirurgiens, qu'on ne donnât le nom de *cancer occulte*, qu'à celui qui reste obstinément caché dans quelque cavité du

(p) *Comp. med. secund. gener. lib. VI; comp. secund. loc. lib. II.*

(q) Ibid. *lib. V.*

(r) *Ibid.*

(s) *Comp. secund. gen. lib. V,* ex Andromacho.

(t) Ibid. *lib. VI.*

(u) *Ibidem.*

(x) *Tom. I, pag. 339.*

(y) Galen. *Comp. secund. gen. lib. VII;* ex Androm. Apud.

(z) Ibid. *lib. II, lib. III; secund. loc. lib. IX.*

(a) *Comp. med. secund. gener. lib. IV.*

(b) Ibid. *lib. V. Comp. med. sec. loc. lib. IV.*

corps humain *(c)*. Enfin la ressemblance du nom nous détermine à dire ici qu'un Philotenus, a très-bien décrit les progrès du polype utérin, & qu'autant qu'on en peut juger par le peu de mots employés à tracer le manuel de son opération *(d)*, il l'arrachoit ou l'excisoit avec des instrumens.

On trouve dans Galien *(e)*, sous le nom d'Epigonus, un emplâtre *vert*, & une autre composition appelée *isis (f)*, qui paroît être le même médicament *(g)*. Ce dernier a de très-grandes vertus, si nous en croyons le même Galien, qui le composoit avec un petit changement fait par un de ses Maîtres. Cette particularité peut servir à prouver qu'Epigonus appartient véritablement au temps où nous le plaçons. L'isis d'Epigone est rubéfiant, & par conséquent détersif. On dit que son auteur en prit la formule en Égypte, dans le sanctuaire du temple de Vulcain, situé près de Memphis, dans lequel, comme dans ceux d'Isis & de Sérapis, les malades se rendoient pour demander au Dieu le remède propre à leurs maux *(h)*. Nous avons pareillement un emplâtre de dictame, puisé dans la même source. Tout ce qu'on sait de la vie d'Épigone, c'est qu'étant dans les fers, il guérit avec son *isis*, un homme puissant, qui, par reconnoissance, employa son crédit à le remettre en liberté *(i)*. Zenon, le même peut-être que Zenon l'Athénien, que Galien *(k)* fait contemporain d'un de ses Maîtres, pourroit être le Médecin de ce nom qui fut exilé par des motifs de religion, & rappelé peu de temps après dans son pays, à la sollicitation des habitans d'Alexandrie *(l)*. Galien loue

EPIGONUS.

ZENON.

(c) Qui (cancri) sine ulcere sunt ab omnibus ferè veteribus oculti appellantur. Philoxenus tamen cancrum occultum privatim nominavit qui in utero ac intestinis esset. Aëtius, tetrab. IV, serm. 4, cap. XLIII.

(d) Harmonia gynæcior. p. 138. *Apud Thom. Guerinum*, 1566.

(e) Comp. secund. gener. lib. II.

(f) Idem, *ibid. lib. V.*

(g) Aëtius, *tetrab. IV, serm. 1, cap. CXXIV.*

(h) Strab. Geograph. *lib. XVII, pag. 801.*

(i) Galen. *comp. secund. gener. lib. V.*

(k) De med. expert.

(l) Hist. Med. Univers. *Gœlicke, pag. 973.*

beaucoup un autre Zenon *(m)*, duquel il prit un emplâtre contre les ulcères malins, avec lequel ce Zenon avoit guéri *Valerie Seconde*, dans un cas qui sembloit ne laisser aucun espoir de guérison. Quelqu'un des Médecins dont nous parlons ici, pourroit être le même que Zenon l'Hérophilien dont on a fait mention ailleurs *(n)*; mais aucun d'eux ne peut être cet autre Zenon de Chypre, que Schenck fait Précepteur d'Oribase *(o)*. Ebulus *(p)*, Téléphanès *(q)*, Publius *(r)*, Macédo *(s)*, Evangelus *(t)*, Epicurus *(u)*, Alcimion ou Nicomachus *(x)*, Theuda *(y)*, Candidus *(z)*, Sarceutita *(a)*, Darius *(b)*, Agatoclès *(c)*, Aristoclès *(d)*, Isidorus *(e)*, Appollophanès *(f)*, Irion *(g)*, Achillas *(h)*, seroient restés, pour la plupart, dans un entier oubli, si Galien n'avoit placé leurs noms à côté de quelques formules, aussi peu connues qu'eux.

EBULUS. TÉLÉPHANÈS. MACÉDO. EPICURUS. THEUDA. CANDIDUS. SARCEUTITA. DARIUS. AGATOCLÈS. ARISTOCLÈS. ISIDORUS. APPOLLOPHANÈS. IRION. ACHILLAS.

Malgré le peu d'intérêt qu'on prend à ces Médecins, on ne peut se refuser à quelques remarques biographiques, suggérées par leur propre obscurité. Nous remarquerons donc, pour ce qui concerne Evangelus, placé ici d'après M. de Haller, que ce Médecin appartiendroit à une époque plus récente, s'il étoit le même qu'Evangelus, l'un des interlocuteurs dans les Saturnales de Macrobe; car ce dernier

EVANGELUS.

(m) Comp. med. sec. gen. lib. III, rursum, & in fine.

(n) Tome I, page 331.

(o) Biblioth. Méd.

(p) Galen. *comp. med. secund. gen. lib. IV.*

(q) Idem, *ibid. lib. II.*

(r) Idem, *ibid. lib. IV.*

(s) Idem. *Comp. med. secund. loc. lib. X.*

(t) Idem. *Comp. med. secund. gen. lib. V.*

(u) Galen. *comp. med. secund. gener. lib. VI.*

(x) Comp. med. sec. loc. lib. V.

(y) Galen. *Comp. med. sec. gen. lib. VI.*

(z) Ibid.

(a) Ibid.

(b) Ibid. lib. V.

(c) Comp. secund. gener. lib. V; & Plinius, *Hist. Natur. lib. XXII, cap. XXII.*

(d) Galen. *Ibid. lib. VII.*

(e) Ibid. lib. V, VI.

(f) Comp. secund. gen. lib. VII.

(g) Comp. secund. loc. lib. VI.

(h) Comp. secund. gen. lib. V.

étoit contemporain de *C. Asinius Prætextatus*, qui fut Consul avec *C. Vettius Atticus*, sous le règne de Gordien le jeune, l'an de Jésus-Christ 242 *(i)*. Nous observons aussi qu'on pourroit conclure d'un passage de Galien *(k)*, que le Publius dont il est ici question, fut un des Maîtres d'Asclépiade le jeune. Pour Alcimion ou Nicomache, que nous avons laissés confondus ici comme ils le sont dans Galien, la confusion ne paroît venir que d'un vice dans l'expression du Médecin de Pergame ; car le même Galien témoigne assez ailleurs, que ce sont deux hommes différens, en employant souvent l'un sans l'autre, les noms d'Alcimion & celui de Nicomache *(l)*. Nous ne disons rien de Cleodème, Auteur, selon Bernier, d'un *Traité des Scarifications* ou *des Ventouses scarifiées (m)*; parce que cet Historien ne cite pas ses garans, & qu'il ne prouve pas que ce Cléodème soit le Médecin de ce nom, introduit par Plutarque dans le banquet des sept Sages *(n)*.

PUBLIUS.

ALCIMION OU NICOMACHUS.

CLEODEMUS.

A travers la confusion & le chaos que nous avions annoncés en commençant ce Livre, nous avons franchi les règnes de plusieurs Empereurs. Qu'avons-nous rencontré d'agréable ou d'utile ? bien peu de chose, il faut en convenir : des recettes, des opinions nouvelles sur des sujets de peu d'importance, des noms dépourvus de titres, sont tout ce qui nous reste de près d'un siècle de travaux. Mais moins les matières abondent, plus on doit recueillir soigneusement ce qu'on

---

(i) *Dum ista narrantur, unus è famulitio, cui provincia erat admittere volentes Dominum convenire, Evangelum adesse cum Dysario nuntiat, qui tunc Romæ præstare videbantur cæteris medendi artem professis. Corrugato indicavere vultu plerique de considentibus Evangeli interventum ocio suo inamænum, minusque placido conventis congruentem. Nocet enim amarulenta dicacitate, & linguâ protervè mordaci : procax, ac securus offensarum, quas sine delectu cari vel non amici in se passim verbis odia serentibus provocat. Sed Prætextatus, ut erat in omnes æquè placidus ac mitis, ut admitterentur missis obviis imperavit. . .* &c. Macrob. Saturnal. lib. I, cap. VII.

(k) *Comp. med. secund gen. cap. XIV.*

(l) *Comp. secund. gen. lib. II.*

(m) Essais de Médecine, *III.e Part. chap. VII, pag. 51.*

(n) Œuvres diverses de Plutarq. *pag. 191, in-fol.*

connoît, & ce que des recherches nouvelles ſont découvrir.

HARPOCRAS. HARPOCRATÈS. HARPOCRATION.

Nous dirons donc qu'ici ſe préſentent Harpocras, Harpocratès, Harpocration, portant avec eux l'incertitude, s'ils ne ſont qu'un ſeul Médecin ou pluſieurs *(o)*. En ſuppoſant que tous ces noms ne déſignent qu'un ſeul homme, & que cet homme ſoit le même que l'Harpocratès affranchi d'une femme étrangère, pour qui Pline le jeune obtint de Trajan la bourgeoiſie d'Alexandrie & de Rome, en reconnoiſſance des ſoins qu'il lui avoit donnés en Bythinie, où ce Conſul fut dangereuſement malade; en ſuppoſant, dis-je, toutes ces choſes, il réſultera de nos recherches, que cet homme ſi riche en noms & ſi embarraſſant pour l'Hiſtoire, n'étoit pas Médecin proprement dit, mais de la claſſe de ceux qu'on appeloit *Médecins oignans;* puiſqu'on apprend de Pline lui-même, qu'Harpocratès le ſervoit en cette qualité *(p)*, c'eſt-à-dire qu'il exerçoit auprès de lui les fonctions d'*iatralipte*, fonctions fort analogues à celles de Baigneur ou d'Étuviſtes parmi nous. Une pareille récompenſe n'a rien qui doive étonner de la part de Pline : il étoit fort reconnoiſſant envers ſes Médecins, & demandoit volontiers pour eux des grâces pareilles à l'Empereur. Dans une autre occaſion, il fit accorder, non à Poſthumius Marinus ſon Médecin, mais aux parens de ce Poſthumius, le droit de Bourgeoiſie romaine, en conſidération de ſervices auſſi légers que les onctions & les frictions d'Harpocratès *(q)*. L'eſtime qu'il avoit pour les Médecins, il l'étendoit à la Médecine elle-même. Il parle volontiers de choſes qui la concernent : il nous apprend par exemple, que l'ennui d'un clou porta Silius Italicus à ſe laiſſer mourir de faim *(r)*. Il raconte encore qu'un homme ayant les parties de la génération dévorées par des ulcères putrides, ſa femme voulut enfin voir l'état des choſes, l'aſſurant qu'elle jugeroit mieux que perſonne s'il en pouvoit

(o) Galen. *De comp. med. ſecund. gener. lib. III, V & VII; comp. med. ſecund. loc. lib. III, & iterum.*

(p) Caii Plinii, Epiſt. lib. X, epiſt. IV.

(q) Ibid. *Epiſt. VI.*

(r) Lib. III, epiſt. VII.

guérir : elle voit le mal, en déſeſpère, conſeille à ſon mari de ſe donner la mort, & pour l'encourager, ſe lie à lui, & le précipite dans un lac où ils périſſent enſemble *(ſ)*. Il eſt bien étonnant que ceux qui s'efforcent de trouver des veſtiges de la vérole dans les Écrits des plus anciens Médecins, ne ſe ſoient pas aviſés de recueillir cette anecdote. Pline remarque auſſi, comme une choſe ſingulière, la mort étrange des deux ſœurs *Helvidies*, mortes en couche l'une & l'autre, & toutes les deux après avoir mis au jour une fille qui leur ſurvécut *(t)*.

Enfin autant l'illuſtre Naturaliſte, ſon oncle, avoit d'éloignement pour la Médecine & d'incrédulité pour ſes dogmes, autant il étoit confiant & ſoumis aux décrets de l'Art des Aſclépiades, de quelque bouche qu'ils ſortiſſent. Une longue lettre lui ſuffit à peine pour faire connoître ſa ſoumiſſion aux ordonnances des Médecins, & pour prouver à ſon ami Reſtitutus, alors malade, la néceſſité de cette ſoumiſſion *(u)*.

« L'opiniâtreté de votre maladie m'effraye, lui dit-il, & quoique je vous connoiſſe pour un homme qui ſait bien ſe « commander, je crains qu'elle n'altère tellement votre humeur, « que vous ne ſoyez pas toujours maître de vous-même. Je « vous exhorte donc à réſiſter avec conſtance : cette conduite « eſt louable & ſalutaire, & n'a rien d'impraticable. Ce que « je vous conſeille, j'ai coutume de le dire dans mes entretiens « avec mes gens ; il eſt vrai que c'eſt lorſque je me porte bien : « mais j'eſpère, ſi je tombe malade, de ne rien faire qui puiſſe « m'attirer le blâme ou le repentir. Que ſi la force du mal « venoit à l'emporter ſur ma réſolution, je vous défends, leur « dis-je, de me rien donner ſans la permiſſion des Médecins, « & je vous déclare que je châtierai ceux qui, dans cette occa- « ſion, auroient pour moi de la condeſcendance, comme les «

(ſ) Maritus ex diutino morbo circa velanda corporis, ulceribus putreſcebat.... *Idem*, lib. VI, Epiſt. XXIV.

(t) Lib. IV, Epiſt. XXI.

(u) Lib. VII, Epiſt. I.

» autres malades puniſſent ceux qui leur refuſent ce qu'ils » deſirent. Je me ſouviens même que dans le cours d'une » fièvre ardente, ayant éprouvé du relâche & m'étant fait » oindre *(x)*, le Médecin me permit de boire; cependant je » voulus qu'il me tâtât le pouls auparavant, & je rendis le » verre, quoiqu'il touchât déjà mes lèvres, parce que le Mé- » decin le voulut ainſi. Une autre fois, au vingtième jour d'une » maladie, comme on me diſpoſoit à prendre un bain, je vis tout- » à-coup les Médecins ſe parler bas entr'eux, & je demandai ce » qu'ils diſoient: il me répondirent que véritablement je pouvois » me laver ſans aucun danger pour la vie, mais non pas ſans » quelque riſque. N'y ſongeons plus, leur dis-je, & quittant » ainſi, ſans plainte & ſans murmure, l'eſpoir du bain, dans » lequel il me ſembloit qu'on me portoit déjà, je repris l'idée de » la privation, du même air dont je me diſpoſois à la jouiſſance. » Je vous mande tout ceci pour appuyer mes conſeils par mes » actions, & pour m'obliger moi-même, par cette lettre, à la retenue que je vous conſeille, s'il m'arrivoit de m'en écarter ».

La conduite & les avis du Conſul romain ſont très-ſages, parce qu'en effet rien n'eſt plus utile au malade qu'un entier dévouement aux conſeils de ſon Médecin; mais il faut que cette docilité prenne ſa ſource dans l'idée avantageuſe qu'il a de ſon habileté, & non dans la crainte de la mort. Rien n'eſt au contraire plus dangereux, ni plus ſouvent funeſte, que cette crainte, qui dégénère en frayeur. Le Chirurgien ne doit jamais inſpirer celle-ci, quelle que puiſſe être l'indocilité du malade, parce que, comme

(x) Le prétendu *Correcteur* de la traduction des lettres de Pline, par M. de Saci, convertit *unctus*, qu'on lit par-tout, en *udus*, qu'on ne lit nulle part, & prétend par cette correction, donner un ſens au texte qui, ſelon lui, n'en avoit point. Les Littérateurs ont pu s'apercevoir que cet Éditeur, quel qu'il ſoit, pervertit ſouvent le ſens, en retouchant les mots; mais c'eſt aux Médecins à remarquer qu'ici le mot *udus* ne ſignifie rien, & que le mot *unctus* eſt relatif à l'uſage où étoient les Anciens, d'oindre, en certains cas, le malade avant de le baigner, pour modérer les ſueurs, ſelon quelques Médecins, & pour les augmenter, ſelon quelques autres. *Vid.* Galen. *de ſimpl. med. facult. lib. II, cap. XX.*

comme le dit Sénèque, & comme le prouvent des malheurs ſans nombre *(y)*, mille malades ſont morts pour avoir connu leur maladie, ou pour avoir vu des dangers réels où il n'en exiſtoit que d'imaginaires *(z)*.

MAGNUS.

A la même époque, très-près l'un de l'autre, vécurent trois Médecins du nom de Magnus, s'il eſt permis de s'en tenir à de ſimples conjectures. Galien rapporte pluſieurs topiques d'après Magnus de Tarſe en Cilicie, parmi leſquels on trouve deux *attractifs*, deſtinés aux hémorroïdes, & propres à rappeler le flux ſupprimé lorſque la cauſe de la ſuppreſſion n'eſt point inflammatoire. L'un de ces remèdes étoit une poudre compoſée de poivre & de nitre; & l'autre un liniment fait de fiel de taureau, d'écume de nitre & de ſtaphiſaigre, incorporés avec le miel *(a)*: l'emplâtre de *ſaules (b)* & pluſieurs autres compoſitions, appartiennent au même Médecin *(c)*. Galien parle encore d'un Magnus de Philadelphie *(d)*, auteur d'une tablette contre l'anthrax ou charbon malin. Enfin Cæl. Aurelianus nous apprend que Magnus d'Éphèſe, dans *le ſecond Livre de ſes Épîtres*, avoit traité de l'hydrophobie, & qu'il plaçoit le ſiége de cette maladie dans le cœur, l'eſtomac & le diaphragme, opinion très-voiſine de celle qu'ont défendue en ces derniers temps, ceux qui font de l'hydrophobie un accident ſpaſmodique *(e)*. Un de ces Magnus fut contemporain de Galien, ou vécut peu de temps avant lui; mais lequel eſt-ce des trois? c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de déterminer. Peut-on conclure que le contemporain du Médecin de Pergame avoit écrit, de cela ſeul, qu'il avoit fait des changemens à la thériaque? Le Magnus cité par Aurelianus, avoit écrit auſſi, comme on vient de le voir : enfin le Magnus dont parle Leclerc, avoit fait un Livre, intitulé : *des Choſes*

(y) Cauſa multis moriundi fuit morbum ſuum noſce. Seneca, de brevitate vitæ.

(z) Entre mille effets terribles de la crainte, voyez ceux que Collot rapporte, *pag. 285, 286 & 287* de ſon *Traité de la Lithotomie.*

(a) Comp. med. ſecund loc. lib. IX.

(b) Oribaſ. *ad Euſt. lib. III.*

(c) Galen. *comp. ſecund. gener. lib. V.* Paul Æginet. *lib. VII.*

(d) Haller. Bibl. Chir. *pag. 59.*

(e) Acut. *lib. III, cap. IV.*

découvertes depuis Thémiſon. Ne ſeroit-il pas poſſible que tous ces Magnus ne fuſſent qu'un ſeul & même Médecin, & par conſéquent celui qu'on établit *Archiatre* de l'un des Antonins *(f)!* On ne ſait pas mieux en quel temps vécut Crito; mais il eſt plus ancien qu'Andromaque ou ſon contemporain, puiſqu'on lit dans Galien, que, de même que Criton avoit changé quelque choſe à l'emplâtre d'Héras, appelé *hicéſion,* Andromaque retoucha la formule de ce même emplâtre, attribuée à Criton *(g).* On peut conclure de-là que ce dernier vivoit ſous le règne de Néron, & peut-être ſous celui de Claude: on peut inférer auſſi, qu'il vécut même ſous les règnes ſuivans, d'un vers de *Martial (h),* où ce Poëte, qui n'alla à Rome que ſous le règne de Galba, ſemble parler de Criton, tout-à-la-fois comme d'un Médecin très-célèbre, & comme d'un homme actuellement vivant. Le témoignage de Martial, quant à la célébrité de Criton, eſt parfaitement d'accord avec celui de Galien, qui place Criton parmi les meilleurs Auteurs de matière médicale. Il avoit écrit ſur les *médicamens ſimples,* un Traité qui n'exiſte plus; mais on pourroit en former un très-ample *de médicamens compoſés,* en réuniſſant ceux qu'on trouve ſous ſon nom dans les Écrits des Médecins qui l'ont ſuivi. A juger de notre Auteur par le genre de ſes Écrits, on ſeroit tenté de croire qu'il exerçoit particulièrement la Chirurgie; la plupart des ouvrages que Galien lui attribue, ayant pour objet les maladies externes ou l'embelliſſement du corps: il eſt vrai que Paul, qui ſemble avoir connu les Livres de Criton, les déſigne *(i)* ſous un titre vague, duquel on ne peut rien conclure ni pour ni contre la conjecture que nous haſardons. Il exerça la Médecine à la Cour des Empereurs;

CRITO.

(f) Leclerc, *page 506.*

(g) *De comp. med. per gen. lib. V, cap. VI.*

(h) *Quod ſanare Crito, non quod Hygeia poteſt. . . .*
Epigram. lib. XI.

(i) *Quomodo calvitium abigatur & pili creſcant,* ex Critonis commentationibus.

d'où Galien, homme grave, qui n'approuvoit pas qu'un Médecin s'amusât à des bagatelles, telles que sont les préparations cosmétiques, prend occasion de l'excuser de cette foiblesse, en disant : *si Archigène s'est permis d'écrire sur les fards, combien est plus excusable Criton, qui vivoit dans le palais des Empereurs (k).*

Il semble que Galien prévit qu'il auroit besoin un jour lui-même de l'indulgence dont il use envers Criton. Il nous fournit en effet l'occasion d'en user à son égard, par la sorte de complaisance avec laquelle il enseigne à teindre les cheveux en noir. Observons pourtant qu'en publiant son secret, c'est aux femmes honnêtes que Galien l'adresse, & qu'il ne leur permet de s'en servir que dans des vues aussi honnêtes qu'elles *(l)*.

Criton ne prit pas dans son propre fonds, toutes les recettes contenues dans ses Recueils ; il mit à contribution ceux qui l'avoient devancé, particulièrement Héraclyde & Cléopâtre. Son ouvrage n'existe plus ; mais Galien nous ayant conservé tous les titres des préparations qu'il contenoit, nous sommes en état d'en donner une sorte d'extrait. L'histoire doit conserver ce monument de la dépravation, du luxe & des mœurs efféminées qui s'emparèrent des Romains, aussitôt après la chute de la République, mais elle s'aviliroit en descendant dans les détails de ces préparations. Ceux de nos Lecteurs qui seroient curieux de les connoître & d'en user à l'imitation de Galien, les trouveroient presque toutes décrites fort au long dans l'Ouvrage où les titres sont réunis *(m)*, dans Scribonius, Marcellus, Myrepsus, Aëtius, &c.

Titres du premier Livre de l'ouvrage de Criton.

De l'embellissement. Préparation pour conserver les cheveux, pour les faire croître, pour les empêcher de tomber *(n)*, pour teindre ceux qui sont blancs ; teintures pour les rendre

(k) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. I.*
(l) Idem, *ibid.*
(m) Idem, *ibid.*
(n) Idem, *lib. I* & seq.

jaunes & couleur d'or. Savons pour les cheveux *(o)*; onctions pour les conserver. Préparations pour effacer les rides. Onctions pour rendre le teint uni; cataplasme de même propriété. Onctions des sourcils, pour les noircir. Onctions pour les yeux; d'antimoine; pour dissiper la puanteur du nez. Divers dentifriques, masticatoires. Préparations contre la mauvaise odeur des aisselles. Masticatoire contre la mauvaise odeur de la bouche.

Titres du second Livre.

Pour enlever les noirceurs du cou. Onctions contre la sueur des aisselles, pour conserver la gorge, pour purger le ventre *(p)*. Savons pour blanchir les mains, pour les masques ou taches que donne la grossesse, pour effacer les rides après l'accouchement, pour les crevasses occasionnées par l'accouchement. Onctions pour les nombrils trop saillans. Préparations pour empêcher les jeunes garçons de devenir pubères, pour conserver le pucelage, pour exciter les femmes humides & froides, pour blanchir les cicatrices noires. Composition dépilatoire. Savons atténuans de tout genre. Onctions pour détruire les cheveux. Savons pour tout le corps. *Repurgatifs* de tout genre, qui donnent la blancheur. Parfums pour les habits. Teintures aromatiques du même genre.

(o) Si Criton a réellement parlé du vrai savon, il fournit le premier exemple de son usage chez les Romains. Ils n'en apprirent la composition que fort tard, & seulement par leurs relations avec les Gaulois, qui l'inventèrent : *Prodest sapo ad strumas*, dit Pline *(Hist. Natur. lib. XXVIII, cap. XII) Gallorum hoc inventum rutilandis capillis ex sevo & cinere. Optimus fagino & caprino, duobus modis spissus ac liquidus : uterque apud Germanos majore in usu viris quàm fœminis.* Ce n'étoit pas la beauté que la Nation belliqueuse des Gaulois cherchoit dans la couleur rouge ou rousse des cheveux, mais un air plus martial & plus effrayant : *Galli & Scythæ,* dit Clément Alexandrin *(lib. III, pædag. cap. III). Comas alunt, sed non comantur, sive ornantur. Habet aliquid horroris capillitium barbarum, & ipse rufus color, sanguini similis, bellum minatur.* On trouve encore en Allemagne, & sur-tout dans la Hesse, ce goût des anciens Germains pour les cheveux roux; ils y sont devenus une beauté locale. Là, la couleur favorite des cheveux est le rouge-blanc (Roth-weisses Haar); & l'on croit ne pouvoir rien dire de plus outrageant à un étranger, que de l'appeler *Noiraud* (Schwarts Haar).

(p) Il n'est guère probable qu'il ait prétendu indiquer un médicament interne.

Aſperſions pour les lits & pour les *promenoirs.* Compoſitions de toutes eſpèces de parfums. Compoſitions pour les onctions & les onguens de tout genre : ſavoir, d'amandes, de gland *(q)*, de noix, de ſéſame, de myrte, de lentiſque, de laurier, de roſes, couleur d'olives *(r)*, citron, d'œnanthe, de ſureau, telin *(telini)*, ſuſin *(ſuſini)*, que quelques-uns appellent onguent de lys. Onguent de ricin, d'iris, de narciſſe rouge, de ciprès, de ſafran, de nard, de marjolaine, hedychron *(ſ)*, de malabathre, mendeſion *(t)*.

Titres du troiſième Livre,

Préparations pour les peaux écailleuſes ou farineuſes, pour les éruptions de la tête, pour les achores ou ulcères humides de la tête, pour les pous & les lentes, pour l'alopécie ou pelade, pour les affections galleuſes de la face, pour les taches de rouſſeur, pour les taches occaſionnées par le Soleil ou le hâle. Lotions pour le viſage, contre les ſtigmates *(u)*, pour les taches livides, contre les échimoſes *( )*, pour une eſpèce de petite tumeur dure qui s'élève quelquefois ſur le dos, mais plus communément ſur la face *(y)*; pour les puſtules qui s'élèvent la nuit, pour les excroiſſances du menton, pour les dartres du menton. Épithèmes *excorians* *(z)*. Emplâtre vert, qu'on applique après avoir levé les

(q) Le mot *Balanus* dont ſe ſert Criton, ſignifie proprement le fruit du chêne; cependant comme ce gland n'entre pas dans la compoſition des onguens, & qu'au contraire les Anciens employoient beaucoup, dans ces préparations, une autre eſpèce de gland appelé *glans myrepſica*, il y a de l'apparence que c'eſt de ce dernier qu'il s'agit ici.

(r) Il y a dans le texte latin, *glucini* : *glucinon* eſt une épithète que les Grecs donnoient à l'onguent appelé *muſteum* par les Romains.

(ſ) Il eſt décrit dans Galien, qui l'attribue à Andromaque. *De antidot, lib. I, cap. X.*

(t) C'eſt le nom d'un onguent particulier à l'Égypte, qu'on trouve quelquefois dans les anciens Auteurs ſous la dénomination d'onguent *égyptien* On en lit la compoſition dans les Œuvres de Dioſcoride. *Lib. V, cap. XXVII.*

(u) Actuar. Meth. *lib. VI, cap. VI.*

(x) Galen. *comp. med. ſec. loc. lib. V.*

(y) Chartier traduit, *ad varos.* Le mot *varus* a pluſieurs ſignifications chez les Latins : il ſignifie une maladie arthritique; le vice des jambes oppoſé à *valgi;* enfin il a la ſignification que nous avons cru devoir préférer.

(z) Pour cette préparation & la ſuivante, *voyez tome II, page 101.*

excoriatoires ; emplâtres blancs pour cicatriser. Remèdes émolliens dont on frotte les dartres.

Titres du quatrième Livre.

Pour les dartres boutonneuses, noires & blanches *(a)*, pour les cicatrices noires, pour les dartres ulcéreuses *(b)*, pour les lèpres, pour les ongles galleux, pour les affections prurigineuses *(c)*, pour les petits tubercules que les Grecs appellent *psydracas (d)*, pour les écorchures & pour les affections *serpigineuses ;* pour les peaux rudes & chagrinées; pour le thymus, espèce de verrue; pour les verrues dont le pédicule est très-petit; pour les verrues *formicaires,* ou dont la base est plus large que celle des précédentes; pour l'inflammation de l'ombilic *(e)*, pour la sortie des intestins ou les hernies. Compositions pour les hydrocèles, pour le paraphimosis ou gland découvert; pour les chutes de l'anus; pour les engelures ou ulcères qui arrivent en hiver; pour les crevasses des pieds.

On trouvoit, au jugement de Galien, dans ces quatre Livres de Criton, tout ce qui concerne l'embellissement, soit qu'on le considère comme relevant l'éclat de la beauté naturelle, soit comme cachant la laideur réelle sous le masque imposteur d'une beauté sophistiquée. L'embellissement considéré sous ce double point de vue, se divise en deux parties, dont la première appartient véritablement à la Chirurgie; & Criton n'eût point couru de blâme, s'il se fût restreint à divulguer ses utiles préceptes : c'est la cosmétique *(ars ornatrix)*, mot grec, dérivé de Κοσμὸς, netteté, parure, ornement; mais la Chirurgie désavoue la seconde partie, comme autant préjudiciable aux mœurs que nuisible à la

---

(a) Chartier traduit *ad alphos, id est, vitiligines nigras & albas.*

(b) Ad leucas, id est, vitiligines altiùs insidentes. On pourroit se servir de la différence que notre Auteur met entre les mots *alphos, leucas & lepras,* qui se suivent immédiatement, pour déterminer leur véritable signification, qui est très-vague encore.

(c) Aëtius, *tetrab. 1, serm. 4, cap. CXXVI.*

(d) Psydracia, Vid. *Castel. Lexic.*

(e) Ce qui suit semble prouver que c'est de l'exomphale que notre Auteur entend parler.

ſanté : on appelle celle-ci, *commotique (ars fucatrix)*, du mot Κομμὸς, ornement impoſteur, fard.

Galien définit la coſmétique, une habitude effective de l'entendement qui conſerve la beauté naturelle du corps humain, & qui la rétablit lorſqu'elle ſouffre quelque perte ou diminution *(f)*.

L'objet de la coſmétique eſt tout ce qui ternit ou efface la beauté naturelle. Ainſi c'eſt elle qui redreſſe les membres courbés, qui rapproche les paupières éraillées, qui retranche un ſixième doigt, &c. La monſtruoſité, produite par l'accumulation des graiſſes, eſt encore de ſon domaine : auſſi les Médecins ſe ſont-ils occupés de tout temps à la reſſerrer dans de juſtes bornes. L'excès d'embonpoint va quelquefois juſqu'à déranger les fonctions les plus eſſentielles à la ſanté. Pour ne rien dire de ce Nichomaque de Smyrne, qui fut, dit-on, dégraiſſé par Eſculape *(g)*, Galien parle *(h)* d'un Denys Héracleot, monſtre de chair & de graiſſe, qui, crainte d'étouffer, ſe faiſoit couvrir le corps de ſangſues, ou exciter continuellement par des piqûres d'aiguilles. Tout le monde connoît les remèdes de l'excès d'embonpoint; mais peu de perſonnes, quelque deſir qu'elles aient de s'en débarraſſer, ont aſſez de conſtance pour perſiſter dans leur uſage, autant de temps qu'il faudroit pour produire l'effet qu'ils en attendent. Ils ſouffriroient plutôt l'opération fabuleuſe, réaliſée par l'amour du merveilleux dans l'eſprit des femmelettes & de ceux qui leur reſſemblent, je veux dire, l'ouverture de l'abdomen, à la faveur de laquelle on iroit extirper l'épiploon & les maſſes graiſſeuſes qui recouvrent les reins, que de ſe ſoumettre aux exercices ſoutenus, aux fatigues, aux frictions sèches avec des linges rudes & chauds, à l'inſolation, aux évacuations modérées, & ſur-tout à la diète

---

(f) Lib. I, de Medicin. Localib. cap. II.

(g) Galen. *de diff. morb. cap. IX.*

(h) Ibidem.

ſobre *(i)* & modique, qui ſont pourtant les ſeuls remèdes ſûrs dans leur effet, qu'on puiſſe employer ſans inconvénient.

La maigreur exceſſive n'appartient pas moins que l'embonpoint extrême, à la coſmétique. Les Livres des anciens Médecins ſont pleins de pications, de ſinapiſmes, d'acopes, de bains *(k)* propres à donner de l'embonpoint, ou à le rendre à ceux qui l'ont perdu.

Les bras *(l)*, les mains, les nez, les yeux factices, ſont auſſi de ſon reſſort. Elle a des droits plus réels encore ſur les jambes poſtiches, les corps de baleine, quand ils ſont employés à ſoutenir la colonne vertébrale déviée, & ſur les dents artificielles; car ces dernières inventions ne ſervent pas moins à la ſanté qu'à l'embelliſſement: les dents ſur-tout, réuniſſent à un très-haut degré l'utile à l'agréable.

On ne ſait pas préciſément en quel temps on imagina de remplacer une dent tombée ou détruite, par une autre dent naturelle ou artificielle. L'onzième article de la Loi des Douze Tables, publiée à Rome l'an 302 & 303 de ſa fondation, ſemble offrir des veſtiges de ce genre de prothèſe: *ne jetez point d'or ſur le bûcher*, y eſt-il dit; *cependant vous pourrez brûler le mort avec l'or qui lieroit ſes dents, ſans manquer*

(i) Dieux! eſt-ce un autre, eſt-ce lui-même;
D'où vient ce changement extrême!
Il étoit gros, il eſt menu,
Veut-il paſſer pour inconnu!
Il ſurprend la vue, il étonne,
Ce n'eſt qu'un tiers de ſa perſonne.
Dame diète volontiers
En a pris les deux autres tiers.
Gombaud, *lib. III, Epigram. 36.*

(k) Proſper. Alpin. *de Medicina Ægyptiorum, lib. III, cap. XVI.*

(l) La fable, ſous l'écorce de laquelle tant de Savans ont cherché les premiers rudimens des Sciences & des Arts, ne nous offriroit-elle pas l'invention des bras poſtiches, dans la tragique aventure de Pélops, fils de Tantale, à qui Cérès arrache un bras, que Jupiter remplace auſſitôt par un bras d'ivoire!

..... *Humeroque Pelops inſignis eburno.*
Virgil. Georg. lib. III.

à la

à la Loi (l). Ces liens d'or pouvoient-ils avoir d'autre destination que de fixer les dents postiches? Remarquons que s'il est réellement question ici des dents artificielles, elles sont beaucoup plus anciennes que le monument qui les désigne: car, d'un côté, cette Loi suppose qu'on les connoissoit déjà; & de l'autre, les Loix des Douze Tables existoient long-temps avant leur promulgation à Rome, puisque les Décemvirs ne les créèrent point, mais les prirent dans la législation des Grecs & les anciens usages de la Cité.

Martial semble avoir parlé le premier des dents artificielles *(m)*; peut-être même que sans le ridicule dont il les couvrit, nous ignorerions encore que les Romains eussent connu cette utile ressource contre les injures de l'âge. Les dents postiches conservent à la figure sa forme, & en partie ses agrémens; au sourire, sa douceur & ses charmes; à la voix, le son qui lui est propre; quelquefois même elles deviennent un instrument absolument nécessaire à la formation de la parole. Mais c'est principalement dans la mastication que leur utilité se fait sentir; elles triturent les alimens, ou concourent à mettre dans un juste contact, les dents naturelles qui peuvent encore exécuter la trituration. Il n'est guère probable que des instrumens aussi utiles

---

(l) *Ne-ve aurum addito: ast quoi auro dentes vincti erunt: im cum illo sepelire & urere, se fraude esto.* Lorsque la République adopta cette Loi somptuaire, elle avoit peu d'or; & pour le conserver, elle réprima l'abus qu'on faisoit des meubles les plus riches & des ornemens les plus précieux, en les livrant aux flammes, pour honorer les morts en flattant l'orgueil des vivans. Voyez *tome I, page 449.*

(m) *Nostris versibus esse te Poëtam,*
Fidentine, putas cupisque credi!
Sic dentata sibi videtur Ægle
Emtis ossibus indicoque cornu.
Epigram. lib. I.

Dentibus atque comis, nec te pudet, uteris emtis,
Quid facies oculo, Lælia! Non emitur.
Lib. XII, Epigram. 23.

Le dernier vers prouve, comme on l'a dit ailleurs, qu'à cette époque on ne faisoit pas usage des yeux artificiels. *Tome II, page 54.*

que les dents artificielles, n'aient point exercé de bonne heure le génie inventif des Égyptiens, & des Grecs leurs successeurs & leurs émules : Le silence des Auteurs à ce sujet, prouve moins que les Chirurgiens ne s'en étoient pas occupés, qu'il ne porte à conjecturer que le soin de les construire fût abandonné de bonne heure à des artisans étrangers à la Chirurgie, comme le sont encore parmi nous ceux qui fabriquent les nez, les jambes, les yeux artificiels & les autres instrumens de la prothèse chirurgicale.

L'origine de la commotique va se perdre dans l'obscurité des premiers âges; & toute vaine & ridicule qu'elle a toujours été, on ne laisse pas de la voir cultivée chez tous les Peuples sans interruption, depuis leur naissance jusqu'aux révolutions qui les ont détruits. Les secrets de cet art imposteur se conservoient par tradition, & personne ne s'étoit avisé de les recueillir avant Héraclide Tarentin. Ce n'est, dit-on, qu'à son arrivée à Rome qu'on y connut les fards *(n)*. Il y a lieu de croire cependant qu'Héraclide ne fit que les perfectionner & les répandre davantage par ses Écrits; ils étoient connus, comme on l'a dit plus haut, bien long-temps avant lui. Il est dit dans le fragment qui nous reste de la prophétie d'Énoch, que les Princes du monde enseignèrent à leurs femmes l'usage des fards près de cinq cents ans avant le Déluge. L'art de teindre les cheveux & les sourcils est aussi fort ancien; on rapporte à Médée cette galante invention *(o)*. Les dames Juives, Jésabel, Tamar, & quelques autres femmes dont parlent les Livres saints, se peignoient les yeux avec l'antimoine. Elles avoient reçu ce rafinement de coquetterie des Égyptiennes *(p)*, qui l'avoient aussi communiqué aux Grecques; & par celles-ci, aux Dames romaines,

---

(n) Bernier, *Essais de Médecine, IIIe Partie, page 126.*

(o) *Medea talis naturæ florum quendam prima invenit, qui capillos albos nigrosve faciendi potestatem habebat.* Palæphat. de fabul. lib. I.

(p) Les Égyptiennes font, encore aujourd'hui, de la commotique un abus que nous n'oserions dévoiler, quoique Prosper Alpin se soit permis de l'exposer dans un très-grand détail. *De medicin. Ægyptior. lib. III, cap. XV.*

ſous le nom d'Alkool ou Poudre noire, connue de Juvénal *(q)*. Avant le Poëte ſatyrique, Plaute avoit peint les vieilles édentées qui n'ont pas honte de ſe farder, avec des couleurs propres à inſpirer autant de dégoût pour leurs fards que d'éloignement pour leur perſonne *(r)*. « Rien n'eſt plus dégoûtant en effet que ces idoles de plâtre qui « s'enlaidiſſent par des beautés d'emprunt, qui n'oſent répandre « des pleurs, de crainte d'y noyer leurs charmes apprêtés; que « ces femmes dont les rides comptent les années malgré les « efforts de l'art, ſi aveugles qu'elles ne voyent pas, que les « filles de leurs fils marquent très-évidemment que c'eſt en « vain qu'elles font les jeunes *(ſ)*. »

Outre le rouge & le noir dont nos femmes ſe ſervent encore, les Romaines faiſoient uſage de certaines eaux, compoſées de fiel de crocodile, de ſuc de limon & d'argent ſublimé, qui quelquefois leur faiſoient enfler le viſage & la langue, juſqu'à gêner la reſpiration *(t)*. La préparation de ſafran qu'elles employoient à teindre les cheveux, avoit auſſi ſes inconvéniens: comme après avoir mis la teinture, elles s'expoſoient nue tête au ſoleil, pour ſécher l'enduit, il en réſultoit ſouvent des maux de tête dangereux, dont on peut néanmoins croire qu'elles ſe conſoloient en admirant les nouveaux charmes de leur figure. Ainſi que le viſage, le corps avoit

---

(q) *Illa ſupercilium madidâ fuligine tinctum*
obliquâ produxit acu.
Satyr. I.

(r) *Eccaſtor mulier rectè olet, ubi nihil olet.*
Nam iſtæ veteres, quæ ſe unguentis unctitant, interpoles,
Vetulæ, edentulæ, quæ vitia corporis fuco occultant,
Ubi ſe ſudor cum unguentis conſociavit, illicò
Itidem olent, quaſi cùm unâ multa jura confundit coquus.
Quid oleant neſcias, niſi id unum malè olere intelligas.
In Moſtellaria, act. I, ſcen. 3.

(ſ) Saint Jérôme, *de Virgin. Veland.*

(t) Bernier, *ibid.* Cet Hiſtorien ne détermine pas ce qu'il faut entendre par *argent ſublimé*: mais d'après la nature des accidens & l'état où la Chimie étoit alors, on ne peut douter que ce ne fût du mercure crud, retiré du cinnabre par la ſublimation.

ſes fards; ils étoient même composés de drogues ſi malfaiſantes, qu'ils produiſoient ſouvent des maladies conſidérables, des fluxions, des épilepſies, des apoplexies, des tremblemens, *(u)* &c. On vit des femmes porter l'extravagance & la débauche, juſqu'à vouloir farder la groſſeſſe; comme fit celle dont parle Plutarque, qui, pour cacher ſon état, devant ſe baigner en compagnie, ſe frotta tout le corps, à la réſerve des lombes & du ventre, avec une herbe inconnue, laquelle lui fit enfler tous les endroits touchés, & les mit à l'uniſſon de ceux dont elle vouloit cacher l'élévation. Une pareille folie ne peut être comparée qu'à celle d'une demoiſelle de Louvain, qui, voulant paroître la plus blanche d'un bal, ſe fit appliquer des ventouſes ſcarifiées en différens endroits du corps, moyen plus propre cependant à rendre pâle & livide, qu'à donner de la blancheur & de l'éclat *(x)*.

Concluons qu'il eſt indigne d'un honnête homme d'exercer la commotique, & d'en répandre les inutiles *(y)* & funeſtes ſecrets. Si les vrais Médecins s'en mêlèrent quelquefois, leurs vues étoient honnêtes, quoiqu'en elle-même la commotique ne le ſoit point. L'art d'embellir les corps étoit exercé à Rome par des eſpèces de Parfumeurs *(z)*, par les Marchands d'eſclaves *(a)*, & par des femmes, qui ſervoient auſſi dans les

---

(u) Galen. *De compoſ. med. ſecond. loc. lib. I.*

(x) Michaël Boduin, *q. XIV.*

(y) Les hommes déteſtent le fard;
Celles qui pratiquent cet art,
Les unes les autres s'accuſent:
Il eſt inſupportable à tous.
Dames, dont les ſoins nous abuſent,
Dites, pour qui vous fardez-vous!

(z) On voit dans l'inſcription ſuivante, le nom d'un de ces Parfumeurs:

CN. VERGILIUS EPAPHRODITUS,
Magiſter odorarius a Minervâ
medicâ. Vixit ann. LXX.

(a) Mangones virgines, mulieres, viros vendebant, defectus corporis corrigebant, pingebant. Mercurial. variar. lect. lib. II, cap. I.

bains, & qu'on appeloit, à raiſon de leurs fonctions diverſes, *picatrices, paratiltriæ, commotriæ, plectriæ, ornatrices, comptrices.*

Quittons cette digreſſion, où nous avons cru devoir entrer pour ne rien omettre de ce qui peut appartenir au ſujet que nous traitons, & revenons aux Médecins qui terminent le premier ſiècle. Ici ſe préſentent pluſieurs Apollonius, qu'il eſt également difficile de rapporter au temps précis où ils vécurent, & de diſtinguer ſi parfaitement les uns des autres, qu'il ne ſubſiſte plus de confuſion à cet égard. Outre ceux dont on a déjà parlé *(b)*, on en connoît un très-grand nombre d'autres, diſtingués tout au plus par le nom de leur patrie ou par des ſurnoms plus vagues encore, lueurs bien foibles pour diſſiper les ténèbres où ils ſont plongés.

Un Apollonius, natif de Pergame, avoit reconnu qu'il exiſte des hydrophobies indépendantes de la rage; il avoit même remarqué que celles-ci cèdent aux efforts réunis de la Nature & de l'Art, tandis que les hydrophobies occaſionnées par la morſure du chien enragé, ſont toujours mortelles *(c)*. Un autre Apollonius, ſurnommé *Pitanæus*, paſſe pour avoir appliqué le premier à la ſuffuſion, un mélange de fiel de chien & de miel; mais ce remède n'eſt pas de ſon invention, il n'a fait que ſubſtituer le fiel de chien à celui d'hyène *(d)*. Apollonius *Ther* ou *Ophis*, c'eſt-à-dire ſerpent, mentionné par Érotian *(e)*, inventa le bandage appelé *petit temple*, décrit par Galien & par Oribaſe *(f)*. Nous lui faiſons honneur de ce bandage, parce qu'il eſt inconteſtablement le même homme qu'Apollonius *Thirius*, à qui ce bandage eſt attribué. On connoît encore un Apollonius de Tarſe, dont il reſte fort peu de choſe *(g)*; un Apollonius, ſurnommé l'Organique; un autre appelé Archiſtrator, tous deux cités par Aſclépiade *(h)*,

APOLLONIUS de Pergame.

APOLLONIUS PITANÆUS.

APOLLONIUS THER ou THIRIUS.

APOLLONIUS ORGANICUS.

APOLLONIUS ARCHISTRATOR.

(b) Tome I, page 330.

(c) Oribaſ. *ad Euſt. lib. VIII, cap. XIII.*

(d) Plin. *lib. XXIX, cap. VI.*

(e) Ubi de Ambe.

(f) De faſc, n.° 98.

(g) Galen. *De comp. med. ſec. gen. lib. V.*

(h) Idem, *ibid.*

s'il eſt vrai toutefois qu'ils ne ſoient pas la même perſonne. En ſuppoſant qu'ils ſoient différens, le premier peut réclamer un cauſtique arſenical, propre à conſumer le charbon. On

APOLLONIUS CLAUDIUS.

attribue à Apollonius-Claudius un antidote contre la rage *(i)*;

APOLLONIUS junior.

& Galien donne à Appollonius le jeune, le plus recommandable de tous les Médecins de ſon nom, l'invention d'un bandage appelé *ημικεραυνιος* *(demi-keranios)* *(k)*. On croit que celui-ci cultiva particulièrement la Chirurgie, & qu'il inventa l'uſage des ſcarifications, conſidérées comme évacuatives, dérivatives & révulſives, c'eſt-à-dire, comme ſuppléant la ſaignée dans bien des cas, ſans en avoir les inconvéniens *(l)* : il en ſera parlé ailleurs.

APOLLONIUS

Enfin il reſte encore un Apollonius, dont la vie eſt tout auſſi peu connue que celle des autres Médecins du même nom, qui vécurent avant lui. Il la paſſa preſque entière en Égypte *(m)*, d'où l'on pourroit inférer qu'il étoit aſiatique. Quant au temps où il vécut, il précéda le fameux Andromaque, puiſque celui-ci le cite pluſieurs fois dans les fragmens qui nous reſtent de lui *(n)*. A la vérité, cet indice eſt bien vague; mais Galien lui donne quelque préciſion, en plaçant Apollonius parmi les prédéceſſeurs d'Archigène. Car un Écrivain auſſi judicieux que lui, faiſant cette remarque, annonce aſſez qu'elle étoit néceſſaire. Or, l'eût-elle été ſi ces deux Médecins avoient été ſéparés par un long intervalle de temps? ſa remarque alors n'eût-elle pas été minutieuſe & ſuperflue, puiſqu'elle auroit porté ſur un objet de chronologie trop ſenſible pour n'être pas connu de tous les Médecins? On peut donc établir qu'Apollonius ne précéda Archigène que d'un petit nombre d'années *(o)*: or, Archigène vivoit ſous

---

(i) Galen. *lib. II, de Antidotis.*

(k) Idem, *de faſc, n.° 95.*

(l) Oribaſ. *De cucurbitulis. . . inter opera Galeni.*

(m) Galen. *De compoſ. med. ſec. loc. lib. II, cap. I.*

(n) Idem, *ibid.*

(o) *Atque hujus rei gratiâ, laudare virum decet, qui cum diſcrimine de uno quoque auxilio ſcripſit ; cùm neque Archigenes id ipſum fecerit, quem cùm poſterior Apollonio ſit, apponere quidpiam ad diſcriminum certitudinem oportebat.* Idem, *ibidem.*

Trajan, & mourut âgé de ſoixante-trois ans. Suppoſons qu'il ſoit mort la même année que l'Empereur, & qu'il eût écrit à trente ou quarante ans; il l'auroit fait ſous Domitien ou ſous Tite. Si notre Apollonius eſt ſeulement plus ancien que lui de vingt années, il ſe trouvera avoir vécu ſous Néron, ou au plus tard ſous Galba, & par conſéquent appartenir véritablement au temps où nous le plaçons.

Cet Apollonius avoit principalement écrit ſur la Pharmacie. Galien parle avec éloge de ſon Traité *des Médicamens faciles à préparer (p)*, & le loue d'avoir donné des deſcriptions amples & bien circonſtanciées des remèdes contenus dans ſon Recueil *(q)*. Il lui reproche néanmoins de n'avoir pas aſſez diſtingué les cauſes des maladies, & de n'avoir pas eu tout l'égard que leur variété exige, dans le choix des médicamens qu'il leur oppoſe, & dont il enſeigne la préparation.

Malgré cette cenſure, il ſeroit poſſible qu'Apollonius fût deſcendu dans tous les détails néceſſaires au Médecin aſſez inſtruit pour entrer dans la carrière de la pratique. Tout eſt relatif dans les divers genres d'écrire: l'Écrivain qui ſe renferme dans une louable préciſion, doit paroître trop ſuccinct à celui qui donne par goût dans l'excès de la ſurabondance, & Galien tombe ſouvent dans cet excès-là.

La plupart des remèdes qui nous reſtent d'Apollonius, ont pour objet les maladies externes. On pourroit, avec quelque fondement, lui rapporter l'invention de l'huile de vers, qu'il préparoit par la coction, & non par la macération, comme quelques Diſpenſaires l'ont preſcrit depuis lui: il l'employoit aux mêmes uſages que nous, mais pure & ſans mélange; tandis que les Médecins qui le ſuivirent aimèrent mieux, on ne ſait pourquoi, la couper avec partie égale de graiſſe d'oie *(r)*. Il traite fort au long des maux de tête, de leurs cauſes, de leurs ſymptômes, & ſur-tout de celui qu'a

---

(p) *De med. facil. parabil. initio.*

(q) *De comp. med. ſecund. loc. lib. II.*

(r) Galen. *De ſimpl. med. facult. lib. IX.*

occasionné une trop longue insolation : il remarque que dans ce dernier, la peau devient sèche, aride, & semblable en quelque sorte à du parchemin. Le solanum & le suc de pavot blanc, entrent dans la composition des topiques avec lesquels il combat les maux de tête aigus; mais il observe qu'ils ne doivent être appliqués qu'au vertex, parce qu'ils ne sont pas nécessaires sur l'occiput, & qu'ils y nuiroient à la moëlle alongée *(s)*. La ligature circulaire au-dessus des oreilles, est encore un des moyens proposés par Apollonius, contre les maux de tête, quelle qu'en soit la cause ou le caractère *(t)*. Il oppose à la douleur des dents, des topiques introduits dans les oreilles ou dans les narines : si elles sont cariées & creuses, il les cauterise; & si elles tremblent, il met dans le trou de la carie un morceau d'ellébore noir, qu'il croit capable de les raffermir; procédé singulier & abusif, dont Apollonius paroît être l'inventeur *(u)*. Son opiat, pour blanchir les dents, dégorger & raffermir les gencives, est un des meilleurs qu'on puisse employer à cet usage, & n'a pas sur-tout l'inconvénient de ces drogues acides qui les dépouillent de leur émail, les amollissent & les détruisent. On dissout par l'agitation, la quantité qu'on veut de sel gemme, ou sel fossile, & de miel; on torréfie ce mélange dans un creuset, & l'on ajoute un peu de myrrhe, pour lui donner la consistance d'opiat *(x)*.

Apollonius prescrit une poudre, qui doit être fort active, pour ranimer la vue émoussée : il y réunit une once de cadmie, cinq dragmes de lie de vin vieux calcinée (c'est-à-dire, de vraies cendres gravelées); pareille quantité de poivre blanc; dix dragmes de sel ammoniac; deux dragmes de sandaraque *(y)*; autant de feuilles de l'arbuste d'où cette

---

(s) De comp. med. secund. loc. lib. III.

(t) Idem, *ibid. lib. II.*

(u) Ibid. *lib. III;* & Aëtius, *lib. VI, cap. XCII.*

(x) Aëtius, *tetrab. II, serm. 4, cap. XXXV.*

(y) Le mot *σανδαραχη*, *sandaracha*, sandarach est équivoque : Tantôt il signifie une substance dont les abeilles se nourrissent dans leurs ruches; tantôt une espèce d'arsenic natif; d'autres fois enfin, & c'est l'acception dans laquelle il est pris ici, la gomme de genièvre ou vernis.

gomme-résine

gomme-résine découle, & trois dragmes de nitre brûlé. Parmi les remèdes externes des échymoses, & généralement de toutes les taches noires ou livides de la peau, l'eau de la mer & la saumure tiennent le premier rang, dans l'esprit d'Apollonius *(z)*. Cette opinion devenue générale, a fait commettre bien des fautes: des millions d'échymoses, que les émolliens & les anodins auroient résoutes, ont été converties en ulcères par l'application des résolutifs irritans.

Le genre de traitement ordonné par Apollonius, contre la morsure du crocodile, semble annoncer qu'il soupçonnoit la dent de cet animal d'être venimeuse; ce qu'il nous importe très-peu d'éclaircir. Pline ne le dit pas, mais il remarque que le crocodile est très-avide de chair humaine; raison pour laquelle on est obligé d'entourer les habitations de larges fossés, afin de les défendre contre le crocodile terrestre, le seul qu'on ait à redouter dans les lieux écartés du rivage de la mer *(a)*. Ainsi persuadé que ces plaies sont venimeuses, notre Auteur conseille de les panser avec les deux espèces de saumure *(garum)*, mêlées à la graisse de l'animal qui les a faites: cet onguent les empêche de s'étendre, en dissipant l'inflammation.

On raconte du crocodile quelques particularités que nous n'avons pas cru pouvoir omettre, quoiqu'elles semblent tenir du merveilleux. Aëtius croit fort essentiel de fermer soigneusement les portes & les fenêtres de l'appartement qu'habitent les personnes mordues par le crocodile, pour les garantir des bêtes fauves, & sur-tout des chats sauvages, très-friands de pareils morceaux *(b)*. Pline n'est guère plus croyable, lorsqu'il attribue à la cendre du cuir de cet animal, ou à la fumée qui s'en élève pendant qu'on le brûle, la propriété d'émousser à tel point la sensibilité de la partie qui la reçoit, qu'elle en devient insensible au tranchant de l'instrument *(c)*.

(z) Galen. *De comp. med. secund. loc. lib. V.*

(a) Hist. Natural. *lib. VI, cap. II.*

(b) Tetrab. IV, serm. I, cap. VI.

(c) Corii utriusque crocodili cinis ex aceto illitus his partibus quas secare opus sit, aut nidor cremati sensum omnem scapelli aufert. lib. XXVIII, cap. VIII.

Parmi les raiſons de douter de la réalité de ce prodige, la plus forte eſt ſans doute l'exiſtence actuelle des crocodiles. D'un côté, l'homme ne craignant rien tant que la douleur, & les plus grands ſacrifices lui paroiſſant légers, quand l'eſpoir de s'en garantir ou de s'en délivrer les accompagne; de l'autre, rien ne réſiſtant à la ſoif de l'or, la certitude des plus grandes récompenſes n'eût-elle pas depuis long-temps épuiſé l'eſpèce des crocodiles?

Quoique ſelon toute apparence la cendre de crocodile ſoit incapable d'émouſſer à ce point la ſenſibilité, la vue dans laquelle il ſemble qu'on l'ait employée eſt très-raiſonnable; peut-être même eſt-il aiſé de la remplir d'une manière plus ſimple, & ſur-tout plus efficace *(d)*.

Apollonius propoſe encore beaucoup d'autres remèdes, qui ne ſont pas toujours d'accord avec nos connoiſſances. Dans l'hémorragie du nez, la vapeur élevée du vinaigre par l'immerſion d'une pierre meulière rougie au feu, conduite dans les narines, n'a rien que de rationel *(e)*; une pâte de limaçons & de myrrhe, portée ſur l'ouverture des vaiſſeaux, peut auſſi arrêter le ſang *(f)*: mais que doit-on ſe promettre d'une ligature faite au gros doigt du pied, correſpondant à la narine qui fournit le ſang? & comment ne pas croire ſuperſtitieuſe l'application du ſang de chouette, encore chaud, ou de l'animal même deſſéché au Soleil, contre un mal auſſi rébelle que le polype *(g)*!

XÉNOCRATE. On ne doit pas ſéparer d'Apollonius deux Médecins du nom de Xénocrate. Le premier, natif d'Alexandrie, homme ſavant & judicieux Écrivain, fournit, dit-on, à Pline une des ſources où il puiſa la plus grande partie de ſon hiſtoire naturelle *(h)*; le ſecond étoit d'Aphrodiſée. Quelques Biographes ont fait celui-ci contemporain de Galien, contre le

(d) *Vid.* Fabric. *ab Aquapendente, cap. de Sphaceli Chirurgiâ.*

(e) Aëtius, *tetrab. 1, ſerm. 2, cap. XCIII.*

(f) *Ibidem.*

(g) Idem, *ibid. cap. XCII.*

(h) Hiſt. Nat. *lib. XXI, XXXV, cap. X. Vid.* Schenck, *Biblioth. medic.*

témoignage de Galien même, qui dit de ce Médecin, *homo proavorum nostrorum tempore natus (i)*. Ce Xénocrate écrivit peu de chose sur la Chirurgie: quatre ou cinq topiques sont tout ce qu'on en connoît *(k)*; mais en revanche il traita fort amplement *des choses qui s'engendrent en nous, & surtout de l'utilité des diverses parties des animaux considérées comme remèdes (l)*.

On ne peut rien imaginer de plus dégoûtant que la pharmacie de Xénocrate: on y trouve le cerveau, le foie, les os de la jambe & des doigts de l'homme; la sueur, l'urine, le *cerumen* ou crasse des oreilles; le sang menstruel, les gros excrémens étendus (pour la squinancie) sur les parois de la bouche & du gosier; le sperme qui découle de la vulve après le coït, & cent autres abominations pareilles. En un mot, personne n'étoit allé si loin que lui dans la recherche des remèdes superstitieux, imaginaires, dangereux même; ce qui porta quelques Écrivains à le soupçonner de magie. Galien en particulier, s'élève avec force contre l'abus que Xénocrate fit de la liberté d'écrire, en même temps qu'il prouve le danger, l'impuissance ou l'absurdité de ses prétendus remèdes *(m)*.

Avant Galien, Pline avoit marqué sa juste indignation

(i) *De simpl. med. facult. lib. X, initio.*

(k) Galen. *Comp. med. sec. gener. lib. I, VI; secund. loc. lib. III.*

(l) Idem. *De simpl. med. facult. lib. X.*

(m) *Nam illa sanè ridicula sunt, constringere ac vincire adversarios, ut in judicio nihil possint eloqui, aut gravidæ aborsum afferre, aut ut ne unquam deinceps concipiat efficere, & quæcumque ejus sunt generis. Sanè horum pleraque, vel antequam facias periculum, scire licet esse impossibilia: quædam vero possibilia, cæterum vitæ mortalium noxia: itaque ego per deos admiror, quâ cogitatione, quove consilio ad ea scribenda quidam accesserint. Namque viventibus dedecori, atque ignominiæ sunt prodita, quo pacto sibi post mortem gloriæ fore sperârunt! Itaque si regiâ potestate præditi, iis hominibus morti condemnatis illa experirentur, nihil grave committerent. At ubi totam vitam privati, atque ejusmodi potestatis expertes ad ea scribenda accedunt duorum alterum necesse est: aut enim si experti non sunt, ea conscribunt quæ ipsi ignorant: aut si experti sunt, hominum omnium sunt, vel impiissimi, qui experiundi gratiâ hominibus innoxiis perniciosa medicamenta exhibent, ac nonnunquam honestis ac probis viris.* Galen. *de simpl. med. facult. lib. X.*

contre les précurſeurs de Xénocrate & leur abominable Pharmacie. « Les épileptiques, dit cet Hiſtorien de la » Nature, boivent le ſang des Gladiateurs & ſe ſervent de » leurs corps comme de coupes vivantes (ce qui donne de » l'horreur même à le voir faire aux bêtes féroces dans l'arène); » ils oſent davantage, ils vont juſqu'à croire qu'il eſt très- » efficace de ſucer le ſang chaud & pour ainſi dire vivant, *avec* » *l'ame même.* Ils ne craignent pas de coller leurs lèvres aux » plaies de l'homme, tandis qu'il n'eſt pas même permis de les » approcher de celles des bêtes féroces. D'autres recherchent la » moëlle & le cerveau de petits enfans. Beaucoup d'Auteurs » Grecs ont déterminé les diverſes ſaveurs de tous les viſcères, » de tous les membres, ſans oublier même la rognure des » ongles; comme ſi la ſanté des hommes pouvoit conſiſter à ſe » transformer en bête féroce, à devenir digne de la maladie, » par le remède qu'on lui oppoſe! Belle tromperie aſſurément, ſi » le ſuccès ne répond pas à ſon attente! C'eſt un crime de regarder » les entrailles de l'homme; qu'eſt-ce donc que de les manger! » C'eſt toi que j'accuſe deſtructeur de tout droit humain, » artiſan de monſtruoſités; toi qui ne les as, je crois, imaginées » que pour faire parler de toi; toi, dis-je, qui as ſuggéré » de manger tous les membres de l'homme! Quelle conjecture » a pu te conduire à ce forfait? quelle peut avoir été l'origine » de cette méthode de traiter nos maux? quel eſt l'homme qui » prépara le premier des remèdes plus criminels que les poiſons? » Je veux que les Barbares les aient inventés; les Grecs ne ſe » les ſont-ils pas appropriés? Démocrite ne dit-il pas que, » pour certains maux, les os de la tête d'un criminel ſont plus » efficaces, & pour d'autres, ceux de ſon hôte, de ſon ami! » Apollonius n'a-t-il pas écrit qu'il eſt fort utile de ſcarifier » les genſives douloureuſes avec la dent d'un homme emporté » de mort violente; & Miletus, que le fiel de l'homme guérit les » ſuffuſions de l'œil? Artemon donnoit à boire aux épileptiques » de l'eau de fontaine, puiſée pendant la nuit dans le crâne » d'un homme mort violemment. Antheus croyoit remédier à la » morſure du chien enragé, par des pilules où entroit le crâne

de pendu. On a même fait servir l'homme de remède aux «
quadrupèdes : pour l'enflure des bœufs, on inséroit des os «
humains dans leurs cornes, percées pour les recevoir ; on «
donnoit aux pourceaux malades du blé qui avoit passé la nuit «
dans le lieu où un homme avoit été tué ou brûlé. «

Loin de nous & de nos écrits toutes ces horreurs. Nous «
parlerons de remèdes & non pas d'expiations. Quand le lait «
de femme, la salive, les attouchemens & autres choses sem- «
blables, pourroient être utiles, nous ne croyons point la vie «
assez précieuse, pour qu'il la faille conserver par toutes sortes «
de moyens indistinctement. Qui que tu sois qui le fasses, tu «
n'en mourras pas moins, pour avoir souillé ta vie de saletés & «
d'horreurs ! Que tout homme ait donc dans son esprit comme «
souverain remède, que de tous les biens que la Nature accorde, «
il n'en est pas de plus grand qu'une mort hâtive, à moins que «
ce ne soit la faculté de se la donner soi-même *(n)*. »

Le plus grand nombre des Médecins n'étoient pas moins indignés que Pline contre les remèdes bizarres & superstitieux, contre ces prétendus spécifiques, également désavoués par l'expérience & par la raison. « D'où vient, dit Aurelianus *(o)*,
qu'on donne aux épileptiques de la chair de belette sèche, «
de la chair humaine, une excroissance qui pousse aux jambes «
des chevaux ? ou pourquoi leur fait-on prendre du membre «
& des testicules de chien-d'eau, des cloportes, de l'eau de «
forgeron, du cœur de lièvre & de chameau, du cerveau de «
goiland ? On ne peut pas dire qu'on ait trouvé ces remèdes «
en raisonnant, ou en pénétrant dans ce qu'on appele *causes* «
occultes ! On ne peut pas dire non plus qu'on ait découvert «
les effets de ces matières sur la maladie dont il s'agit, par «
des essais que le hasard ait procurés ; source d'où les Empi- «
riques font découler presque tous les remèdes ! On ne voit «
point, dis-je, comment le hasard pourroit avoir introduit «

(n) Hist. Natur. *lib. XXVIII, cap. 1.* On a plus consulté l'esprit que la lettre dans cette traduction.

(o) Morb. Chron. *lib. I, cap. IV.*

» ces matières dans la Médecine, puifqu'elles font prefque » toutes fi éloignées des fubftances dont on fe fert ordinai- » rement, fi abominables, peut-être même fi nuifibles, qu'on » a lieu de s'étonner que les Médecins fe foient amufés à les » effayer; tandis qu'ils n'ont fait aucunes tentatives pour dé- » couvrir les avantages qu'on peut retirer du bon ufage de l'air, » des veilles, du fommeil, des alimens & des autres chofes dont perfonne ne peut fe paffer. »

S'il eft étonnant que, malgré les déclamations des Philofophes & les folides raifons des Médecins, qui ont de tout temps combattu les remèdes vains, honteux, fuperftitieux, ils aient éludé la voracité du temps, par laquelle ont péri tant d'inventions utiles; il l'eft encore davantage, que ces prétendus remèdes fe foient préfentés à l'efprit des hommes. Quelle eft leur origine? C'eft un problème plus embarraffant encore à réfoudre, que celui de leur durée. Effayons néanmoins d'en donner la folution.

En confidérant cette multitude d'animaux, oifeaux, quadrupèdes, reptiles, &c. parmi lefquels il en eft dont l'afpect feul infpire le dégoût & l'horreur, qu'on a fait fervir de remèdes à nos maux; en parcourant les circonftances puériles, ridicules de leur préparation ou de leur adminiftration, on feroit tenté, je l'avoue, de penfer avec Montagne, « que » les Médecins fe font un jeu de leur Art, & qu'ils rient en » fecret de la fotte obéiffance & de la ftupidité qui foumettent » à leurs caprices les hommes les plus fenfés; qui portent » celui-ci à dévorer des excrémens, cet autre à s'abreuver » d'urine, & tous enfin à fe livrer fans réferve aux jeux malins » & faftidieux de ceux qui leur promettent la fanté, fouvent à des conditions capables de faire haïr la vie. »

Montagne étend trop fa cenfure, & par-là, la rend injufte. Toutes les recettes médicales ne font pas avouées de la Médecine; elle n'adopte que celles que la raifon & l'expérience approuvent. Les remèdes fales, dégoûtans qui donnèrent occafion aux ingénieufes faillies du Philofophe, n'ont pas leur fource dans la raifon. L'inftinct même les méconnoît,

les rejette & les proscrit : ce principe inné, qui veille sans cesse à notre conservation, ne met jamais de la recherche dans les remèdes qu'il suggère; tout ce qu'il nous présente est simple comme lui. L'animal peut bien être porté par ces dépravations de goût qu'il éprouve dans ses maladies, à manger un fruit, une plante que la Nature lui présente; mais son goût actuel n'auroit jamais poussé l'épileptique jusqu'à ce point de barbarie, qu'il s'abreuvât du sang d'un criminel mis à mort, ou de celui d'un Gladiateur expirant dans l'arène *(p)*. Jamais il n'auroit appris à l'homme à se nourrir de ces choses immondes & dégoûtantes, qu'il ne sauroit prendre sans répugnance ni sans horreur. Jamais l'instinct ni même la raison, moins sûre que lui dans nos maladies, n'auroit fait soupçonner des propriétés médicinales dans le crâne d'un homme mort de mort violente, dans la graisse de l'ours, du crocodile, dans la moëlle du lion, dans l'os de cœur de cerf, dans les *bezoards*, dans les excrémens du chien, du paon, de la vache, dans les siens propres. Ces remèdes révoltans & fantastiques ne peuvent être que les fruits naturels de la déraison & du délire. C'est le désordre d'un esprit troublé par la douleur, offusqué par la frayeur de la mort qui les a tous enfantés. En un mot, c'est dans les rêves des malades eux-mêmes que les remèdes dont nous parlons ont leur veritable source *(q)*.

On l'a déjà dit *(r)*, tous les peuples se sont donné des Dieux auxquels ils pussent recourir dans leurs infirmités, & leur ont élevé des temples. Les Égyptiens alloient chercher la

(p) Cels. *l. III, c. XXIII* : Aret. *De curat. morb. diutur. l. I, c. IV.*

(q) Galien, tout judicieux qu'il est, ne laisse pas d'enseigner sérieusement à préparer un cataplasme de têtes de mouches : il est vrai que c'est dans le livre *De Oculis*, *(cap. VII)*, qu'on croit supposé; de conseiller l'introduction d'une punaise pilée dans le méat urinaire, pour provoquer les urines supprimées *(de med. facil. parab.)*; ni Guy de Chauliac, de substituer à la punaise morte un pou vivant. *Tract. VI, doct. 1, cap. VII.* On pourroit ajouter que Sextus, Philosophe Platonicien, fit un Traité de matière médicale court, mais complet, où il n'entre pas un seul remède pris hors du règne animal.

(r) Tome I, page 8 & suivantes.

ſanté dans ceux d'Apollon, de Vulcain ou Tubalcaïn, de Sérapis ou d'Oſiris, d'Iſis, &c. pratique religieuſe qu'ils tenoient des Phéniciens, leſquels la devoient peut-être à des Peuples plus anciens qu'eux. Les Grecs empruntèrent des Égyptiens, la plupart de ces divinités ſalutaires, &, comme eux, leur élevèrent des temples. Des monumens certains atteſtent que la Grèce avoit plus de cent de ces pieux hoſpices, dans chacun deſquels un Dieu donnoit ſes conſultations, ou rendoit ſes oracles; mais le plus ſouvent, c'étoit l'Eſculape grec, qui poſſédoit à lui ſeul plus de quatre-vingts autels.

Perſonne n'ignore que c'étoit moins pour demander aux Dieux la guériſon de leurs maux, que les malades ſe rendoient dans les temples, que pour obtenir d'eux la révélation myſtérieuſe des agents phyſiques qui pouvoient la procurer *(ſ)*. A la faveur de cette tournure adroite, ſoit que le malade ne guérît point, ſoit qu'il mourût, la bienfaiſance ni le pouvoir du Dieu n'étoient point compromis: car le malade étant en quelque ſorte le miniſtre du Dieu, comme l'exécuteur de ſes ordres, la cauſe du manque de ſuccès tomboit ſur ſon inexactitude ou ſon défaut de pénétration. Peut-être même eût-ce été une impiété de s'en prendre au Dieu.

Ces conſultations étoient de deux eſpèces: tantôt les malades ne demandoient au Dieu que l'explication d'un ſonge, alors ſes Prêtres étoient chargés de l'interpréter; tantôt ils ſe rendoient dans le temple pour y rêver. Cette dernière eſpèce de conſultation ne ſe faiſoit pas ſans beaucoup de cérémonie, & ſur-tout ſans une rétribution proportionnée à la fortune des Conſultans.

Avant tout, le malade devoit ſe laver & ſe purifier; enſuite, il préſentoit ſon offrande, que le Prêtre plaçoit ſur l'autel. Cela fait, il ſe couchoit & tâchoit de dormir; & ſi Morphée ne ſecouoit pas ſur lui ſes paiſibles pavots, des ordres précis le contraignoient au moins de fermer les yeux & de feindre un ſommeil qu'il ne pouvoit réaliſer. Lorſque

---

(ſ) Tome I, page 61.

toutes

toutes ces conditions étoient remplies, un des Prêtres-Médecins attachés au ſervice du temple, ſous l'habit d'Eſculape, quand c'étoit Eſculape qu'on conſultoit, & ſuivi d'une troupe de jeunes filles, ſe montroit enfin, viſitoit chaque malade, & lui faiſoit prendre ou lui preſcrivoit ce qu'il jugeoit convenir à ſes maux *(t)*. Il réſultoit de tout cet appareil extraordinaire & impoſant, que les malades, quoiqu'éveillés, ayant la tête troublée par cette eſpèce de viſion, ne conſervoient aucune idée diſtincte de ce que le Dieu leur avoit preſcrit ou adminiſtré. Il arrivoit encore que la plupart étant réellement endormis, car on a conjecturé que ces Prêtres n'ignoroient pas l'art de vaincre les inſomnies, mettoient ſouvent leurs propres rêves à la place des conſeils du Dieu. En effet, ces bonnes gens s'attendant à des inſpirations ſalutaires, ne pouvoient guère ne pas rêver, & leurs rêves ne pouvoient guère non plus porter ſur d'autres objets que leur maladie, la guériſon qu'ils eſpéroient, & les remèdes qui devoient la procurer. Les êtres les plus bizarres, les pratiques les plus ridicules, les moyens les plus abſurdes ſe préſentoient à leur eſprit; & ces êtres phantaſtiques étoient reçus comme des inſpirations divines. Ils obéiſſoient à leur imagination déréglée, & croyoient exécuter les ordres du Dieu. Arrivoit-il qu'ils guériſſent, car la Nature n'abandonnoit pas davantage ces fanatiques que le reſte des animaux, une colonne élevée dans le temple même, perpétuoit le ſouvenir de la maladie, du remède & de la guériſon. Ainſi naquirent ces prétendus ſpécifiques, l'aſyle ordinaire des Médecins dans les cas douteux *(u)*; remèdes ſi communs autrefois, & qui ne ſont ſi rares aujourd'hui, que parce qu'ils diſparoiſſent devant la Phyſique expérimentale, comme les préjugés devant

---

(t) On ne doit pas laiſſer ignorer, que c'eſt du plus médiſant, du plus cauſtique de tous les hommes, d'Ariſtophane en un mot, que nous tenons tous ces détails. On les trouve dans ſa Comédie, intitulée *Plutus*; commentée par pluſieurs Savans, & notamment par Spanheim. *Voyez* auſſi Henr. Meïbomïus, *de incubatione in fanis Deorum*.

(u) Langius, *Epiſt. med. pag.* 183, *in-4.*

la raiſon. De-là ſortirent auſſi ces médicamens ſuperſtitieux, vains, bizarres, extravagans, abſurdes. Faudra-t-il rechercher encore leur origine? Celle-ci eſt ſi ſimple, ſi naturelle, ſi probable, qu'on en trouveroit difficilement une auſſi ſatiſfaiſante, & qui repouſsât avec autant d'avantage, les reproches que la bizarrerie de quelques remèdes & de quelques procédés curatifs, a donné lieu de faire à l'Art de guérir *(x)*. Ces remèdes, dira-t-on, devoient être proſcrits avec tant de ſoin, qu'ils fuſſent enſévelis depuis long-temps dans l'oubli le plus profond. Mais les Xénocrate! les Apollonius! . . . . . . empêchera-t-on qu'ils ne veuillent ſe faire un nom, & qu'incapables d'y réuſſir par leur talent, ils n'aiment mieux devenir fameux comme Éroſtrate, que de reſter ignorés!

Les remèdes ſuperſtitieux une fois introduits dans la Médecine, s'accrurent par différentes cauſes, entre leſquelles on doit ſur-tout diſtinguer l'Aſtrologie, qui devint en quelque ſorte une de ſes branches, lors de la naiſſance de la ſecte dogmatique. Alors les Médecins devenus ſophiſtes, ou ceux-ci devenus Médecins, abandonnèrent le ſentier pénible de l'obſervation, pour ſe livrer à des ſpéculations ſublimes, mais vaines & ſouvent ridicules *(y)*. L'étude du ſyſtème de l'Univers ne tarda pas à leur ſuggérer des relations chimériques entre le cours des aſtres, leur forme, leur couleur, leurs phaſes & les corps ſublunaires. Il fallut conſulter les aſtres pour ſemer ou cueillir une plante; il fallut qu'un tel aſpect en éclairât la préparation ou l'adminiſtration, &c..... Ainſi s'établirent une infinité de pratiques ridicules qui ne

---

(x) Les Prêtres du Dieu qui rendoit ſes oracles dans *l'antre charonien* de Niſſe, ville d'Aſie, auprès de Tralle, avoient une autre méthode; c'étoient eux qui dormoient, tandis que les malades veilloient. Mais cette exception ne dérange pas nos conjectures: qu'on mette les rêves du Prêtre à la place de ceux du malade, & l'exception même ne fera que les fortifier.

(y) Celſ. *de Medicina*, lib. I, cap. I. *Ejus autem (Medicinæ) quæ victu morbos curat, longè clariſſimi auctores etiam altiùs quædam agitare conati, rerum quoque naturæ ſibi cognitionem vindicaverunt, tanquam ſine eâ trunca & debilis eſſet Medicina. Vid.* Plin. Natur. Hiſt. lib. XXVI, cap. IV.

laiſſent pas de ſe perpétuer, quoique réduites depuis long-temps à leur juſte valeur, par tous les judicieux Écrivains de matière médicale. L'imitation multiplia cette eſpèce de remèdes chez les peuples barbares, & les multiplie ſans doute encore par-tout où la ſaine Phyſique n'a pas pénétré *(z)*.

Puiſque nous avons mis en jeu l'Aſtrologie, diſons encore un mot de ſon introduction dans la Médecine & de ſa ſéparation d'avec cette Science. L'Aſtrologie, née chez les Chaldéens, ſe répandit ſucceſſivement en Égypte, en Grèce, & de-là dans toutes les autres parties du monde. Elle s'unit de bonne heure à la Médecine, mais les premiers Médecins n'en usèrent que ſobrement; car Hippocrate n'en dit peut-être rien, qu'aujourd'hui la Phyſique céleſte n'avouât & ne pût juſtifier *(a)*.

Leurs ſucceſſeurs portèrent dans la Médecine l'abus de l'Aſtronomie, ou l'accréditèrent davantage, en cherchant à prédire l'évènement des maladies par l'état préſent des conſtellations, comme on l'apprend de Dioclès de Cariſte. Galien, tout grand Philoſophe qu'il étoit, fortifia beaucoup le préjugé de l'influence des aſtres ſur les maladies, par la manière dont il diſpoſa les jours critiques ou *judicatoires.* Les Arabes, toujours ſuperſtitieux, furent très-entêtés de ces prédictions chimériques, où rien n'eſt vrai que la folie ou l'ignorance de ceux qui les font. Les écoles d'Italie, de France, & dans la ſuite celles d'Angleterre & d'Allemagne, adoptèrent la doctrine des Arabes, & bientôt la ſuperſtition fit de tels progrès, qu'on marquoit dans les almanachs les jours propres à la ſaignée ou à la purgation. Les Médecins eux-mêmes favoriſoient cette erreur populaire, je ne dis pas au XIV ou XV.[e] ſiècle, mais juſqu'à la fin du XVII.[e]

Tout le monde connoît les extravagances de ce genre

(z) On peut voir dans Barchuſen, *de Medicinæ origine & progreſſu, diſſert. VII*, comment l'Aſtrologie & la Magie s'introduiſirent dans la Médecine, & les obſtacles que cette extravagante aſſociation mit à ſon avancement.

(a) De inſomniis: De Aër. loc. & aquis: De Diætâ.

dont fourmillent les Écrits de Paracelſe, ce fou dont le génie a des momens ſi brillans & des accès de démence ſi pitoyables *(b)*; mais bien des gens ignorent que Flud *(c)*, que le judicieux Baillou *(d)* croyoient l'Aſtrologie néceſſaire au Médecin; que Borel, de l'Académie des Sciences de Paris, Médecin de Caſtres, mort en 1689, penſoit que la prédiction tirée des aſtres n'eſt pas entièrement vaine *(e)*; que Velſchius, en décrivant les maladies, a grand ſoin de faire connoître quel étoit l'aſpect des aſtres pendant le cours de chacune *(f)*; que Fernel enfin, grand Médecin, grand Mathématicien, grand Phyſicien tout enſemble, ne fut pas exempt de cette foibleſſe, &c. Après cela, doit-on s'étonner que le Juriſconſulte Laïſnierus, appuyé ſur l'autorité de tant de Grands Hommes, ait oſé décider *que le Médecin qui néglige l'Aſtrologie, n'eſt pas un Médecin, mais un impoſteur (g)!* On ſe ſeroit ſoumis plus volontiers à la déciſion du Juriſconſulte, s'il eût dit *que tout Médecin qui cultive l'Aſtrologie, n'eſt pas un Médecin, mais un impoſteur;* tel à peu-près que fut le Docteur Morin, Aſtrologue de la Cour de France ſous les Cardinaux de Richelieu qui le penſionnoit, & de Mazarin qui le protégea ſans le penſionner. Il régnoit, en quelque ſorte, deſpotiquement ſur ces Miniſtres. Il ne ſe trompa, dit-on, que de peu de jours, en prédiſant la mort

(b) Toutes les fois que je jette les yeux ſur les Écrits de Paracelſe, je me rappelle avec chagrin le diſcrédit où ils ſont tombés. Que l'homme médiocre ne les liſe jamais, à la bonne heure, ils ne ſont pas faits pour lui; mais que le jeune Médecin, le jeune Chirurgien, le jeune Pharmacien, nés avec du génie & déjà ſolidement inſtruits, les parcourent pluſieurs fois, comme pour ſe délaſſer d'occupations plus ſérieuſes. Que d'idées admirables! que de germes précieux d'idées n'y découvriront-ils pas! Je leur prédis, *ſans être Aſtrologue*, que les idées qu'ils avoient déjà, s'agrandiront pendant ces lectures, qu'ils en acquerront de nouvelles, & qu'ils ſeront eux-mêmes étonnés des richeſſes qu'ils auront acquiſes, preſque ſans y ſonger, dans cette eſpèce d'amuſement.

(c) Medicina catholica, tom. I, paſſim.

(d) Lib. epidem. & Ephemerid. pag. 48.

(e) Hiſt. obſerv. rarior. Centur. II, obſerv. 94.

(f) Decades curationum.

(g) Lib. VIII, operis Mathemat. canon. I, ſuper ægritud.

de Gustave Adolphe, du Cardinal de Richelieu, du Connétable de Lesdiguières, de Louis XIII; mais Gassendi s'étant moqué de son art & de lui, Morin voulut faire un coup d'éclat en prédisant la mort du Philosophe, qu'il savoit parti malade pour la Provence, abandonné des Médecins. Il assigna sa mort au commencement d'août 1650; & Gassendi ne se porta jamais mieux qu'en cette même année 1650, & ne mourut, malgré toutes les apparences d'une mort prochaine, que le 24 octobre 1656.

Quittons Xénocrate & la digression où nous sommes entrés à son occasion, & passons à Eudemus. Nous avons déjà parlé d'un Eudème; celui qu'il nous reste à faire connoître seroit plus ancien que Xénocrate, il appartiendroit même au règne de Tibère, s'il étoit le même que *l'ami & le Médecin de Livie*. Tacite, qui qualifie ainsi ce Médecin *(h)*, donne lieu de croire qu'après avoir séduit cette illustre Romaine, ou comme son galant ou comme émissaire & confident de Séjan *(i)*, il trempa dans l'empoisonnement de Drusus son époux, avec ce dernier & l'esclave Lygdus, qui comme lui, furent punis par une mort infame, vers l'an 31 de Jésus-Christ *(k)*. Il falloit que les preuves du crime d'Eudeme fussent bien foibles, puisque cet Historien, si porté d'ailleurs à croire tout ce qui pouvoit favoriser l'opinion qu'il s'étoit formée de la méchanceté des hommes, ne donne pas comme certain l'attentat de ce favori : & quand il le seroit, la honte ne sauroit en rejaillir sur l'Art même, qui

EUDEMUS.

(h) Annal. *lib. IV, n.° 3.*

(i) M. Goulin pense qu'Eudème ne fut point le galant de Livie, mais qu'il servit l'amour ou l'ambition de Séjan auprès de cette Princesse. Pour appuyer son opinion, il ponctue ainsi la phrase de Tacite : *Sumitur in conscientiam Eudemus amicus, ac Medicus Liviæ, specie artis frequens secretis.* Alors *amicus* se rapporte à Séjan, & *Medicus* à Livie. Le même Savant relève aussi la méprise grossière de Leclerc, qui traduit, *specie artis frequens secretis*, par ceux-ci, *Eudeme faisoit parade de beaucoup de remèdes secrets, afin de paroître plus habile dans son art ;* phrase qui signifie tout simplement, *sous l'apparence de visiter Livie pour sa santé, il assistoit souvent à leurs entretiens secrets*, aux entretiens de Livie & de Séjan. *Mém. Litt. ann. 1775, pag. 233.*

(k) Tacit. *ibid. lib. II.*

pourroit le compenſer par mille actions où la vertu le diſpute à l'héroïſme; telle qu'eſt celle d'un Médecin d'Adrien qui, preſſé par cet Empereur de lui donner un poiſon qui mît fin à ſes maux, ſe tua lui-même, de crainte que la compaſſion ne le fit céder aux inſtances de ce malheureux Prince, dont la maladie étoit incurable & déſeſpérée *(l)*. Cependant, diſons que cet homme, ſi eſtimable par ſon courage & ſa vertu, manqua de réflexion ou de jugement: il devoit, à l'exemple du Médecin de Domitien, adminiſtrer un narcotique en place de poiſon; il pouvoit même impunément donner du poiſon à l'Empereur Adrien, qu'il devoit connoître. Il ne l'eût pas accepté, puiſque Hermogène, vaincu par ſes prières ou intimidé par ſes menaces, lui ayant montré le lieu ſous la mamelle où il devoit enfoncer le poignard, il n'eut pas le courage de ſe frapper *(m)*. Mais l'Eudème placé ici eſt plus récent que celui de Tacite: il précéda de peu de temps Dioſcoride & Cæl. Aurelianus, qui parlent les premiers de ſa perſonne & de ſes Écrits. S'il étoit le même que le confident de Séjan, avec le goût qu'il eut pour la doctrine de Themiſon, dont il fut le ſectateur, il n'auroit pas manqué d'entendre ce fameux chef de la ſecte méthodique. Il le pouvoit, puiſqu'il auroit été ſon contemporain, quoique plus jeune que lui. En effet, Themiſon vivoit bien certainement l'an 10 de l'ère Chrétienne, peut-être même plus tard encore; & Eudème, mort, comme on l'a vu, l'an 31, ne pouvoit guère avoir alors moins de quarante-cinq ou cinquante ans, étant Médecin de la première Cour du monde. Or Eudème ne fut pas diſciple de Themiſon; Aurelianus l'auroit dit, comme il dit qu'il fut ſon ſectateur *(n)*. Cæl. Aurelianus *(o)* reproche à notre Eudème, & ce reproche n'eſt guère propre à déprécier ſes connoiſſances, d'avoir introduit l'uſage des lavemens d'eau froide, par où il ſemble l'en déclarer l'inventeur: s'il ne l'eſt pas, au moins eſt-il

(l) Aëlius Spartianus, *in vitâ Hadriani.*

(m) Dion Caſſius, *in ejus vitâ.*

(n) *Voyez* note *(q)*, *pag. 151.*

(o) *Morb. Acut. cap.* XXXVIII.

certain qu'il s'en servoit beaucoup dans le traitement de la cardialgie *(p)*. Peut-être Eudème est-il aussi le premier qui remarqua l'espèce d'analogie ou d'affinité qu'ont entr'elles la mélancolie & la rage *(q)*. Faute d'avoir donné à cette importante remarque l'attention qu'elle méritoit, les Praticiens se sont flattés dans plus d'une occasion, d'avoir guéri la véritable hydrophobie, symptôme de la rage, quand ils n'avoient fait que dissiper ou calmer de violens accès de mélancolie. Ce n'est pas cependant qu'Eudeme regardât la rage comme absolument incurable, même après que l'hydrophobie s'est manifestée, puisqu'au contraire, une des trois guérisons d'hydrophobes rapportées par Dioscoride, n'est appuyée que sur le témoignage de ce Médecin *(r)*. Ses remèdes contre la rage n'ont rien qui lui soit propre; ils se bornoient à la saignée, la purgation avec l'ellébore, le deux ou troisième jour de l'attaque, & à l'application de la ventouse, portée jusqu'à l'ulcération de la partie *(s)*.

Eudème eut pour contemporains deux Caïus *(t)*, l'un desquels est peut-être le même que l'Oculiste de ce nom, dont on a parlé plus haut; un Minutianus, auteur d'un emplâtre contre les scrophules, dont Galien se servoit *(u)*, & qui ne seroit pas tombé dans l'oubli, si les bons remèdes obtenoient toujours la préférence qu'ils méritent; un Polytomus *(x)*, un Prytanides *(y)*, un Solon, Dentiste *(z)*, un

CAÏUS.

MINUTIANUS.

POLYTOMUS.
PRYTANIDES.
SOLON.

(p) Aurelianus appelle les malades dont il est ici question, *cardiaci*, & l'on ne sait pas exactement si leur maladie étoit précisément la même que celle que nous appelons aujourd'hui *cardiaca passio, cardiacus morbus, cardialgia, &c.*

(q) Eudemus Themisonis Sectator, inquit, melancholiam esse hydrophobicam passionem. Cæl. Aurel. morb. acut. lib. III, cap. XII.

(r) Vid. *Dioscor... opera...* au Livre intitulé, *Theriaca, cap. 1:* on y lit, *Eudemus superstitem quemdam evasisse narrat.* C'est sans doute dans quelque autre passage du même Auteur, que M. de Haller *(Biblioth. chirurg. t. I, p. 62.)* a puisé l'assertion contraire, qu'il attribue au même Eudème.

(s) Cælius dit, *usque ad partium pustulationem.* Ibid. cap. XVI.

(t) Andromach. Apud. Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. II.*

(u) Galen. *Secund. gener. lib. VI.*

(x) Ibidem.

(y) Andromach. Apud. Galen. *de comp. secund. loc. lib. III.*

(z) Ibidem.

CHRYSANTHUS. SPHENDUSA. Chryſanthus Gratianus *(a)*; enfin Sphenduſa *(b)*, dont le ſexe eſt problématique, quelques Hiſtoriens ayant conjecturé que ce pouvoit bien être une de ces femmes Médecins, dont l'Hiſtoire fournit beaucoup d'exemples. Nous devons AREUS. aſſocier à ceux-ci, Areus, auteur de quelques remèdes, parmi leſquels on trouve un cauſtique arſénical, dont la compoſition a quelque choſe de ſingulier *(c)*. On prend une livre d'arſenic, & deux gros de chaux-vive, réduits en poudre par la trituration; on les jette dans une certaine quantité d'eau, qu'on décante & qu'on renouvelle deux fois le jour, pendant un mois, ayant l'attention de tenir le vaiſſeau au ſoleil pendant tout le temps de l'opération; enfin ces lotions achevées, on deſsèche le réſidu qu'on conſerve pour s'en ſervir au beſoin.

Areus fut contemporain & ami de Dioſcoride, comme celui-ci le témoigne dans l'Épître dédicatoire ou Introduction du premier livre, dans laquelle il lui rend compte des motifs qui le portent à compoſer un Traité de matière médicale, & le prie d'en accepter la dédicace, comme un témoignage de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance *(d)*. Quoiqu'Areus ſoit ignoré & preſque inconnu, l'on peut conjecturer aux expreſſions pleines d'eſtime & de reſpect dont ſe ſert Dioſcoride, qu'il fut recommandable ou par ſon crédit ou par ſon ſavoir. Nous lui devons en quelque ſorte les Ouvrages de ce dernier, puiſqu'il ne les eût peut-être jamais entrepris, ſans les encouragemens & les exhortations qu'il en reçut.

DIOSCORIDE. Dioſcoride *(Pedacius)*, qu'il faut bien diſtinguer de Dioſcoride ſurnommé *Phacas* ou *Lentinus*, & d'un autre, que Galien appelle *le jeune*, étoit d'Anazarbe, ville de Cilicie,

(a) Andromach. apud Galen. *de comp. ſecund. loc. lib. III.*

(b) Ex Andromach. *ibid.*

(c) Galen. *comp. ſecund. gener. lib. V.*

(d) *Opus ipſum (quod te hortante exaravimus) tibi dedicamus, gratum, tuæque erga nos benevolentiæ debitum implentes Officium. Etenim, quæ eſt tua Natura, cum omnibus doctrinâ excultis, tum vero maximè iis qui tecum eandem artem factitant, ac nobis etiam aliquantò particularius te ipſum familiarem exhibes, &c.*

qu'on

qu'on nomma depuis Césarée. On semble s'accorder généralement aujourd'hui à placer Dioscoride sous le règne de Néron; & cette époque seroit incontestable, si l'*Optimus vir Licinius Bassus,* ami d'Areus, mentionné dans la Préface de son premier Livre, étoit, comme on l'a dit, je ne sais sur quel fondement, la même personne que *C. Lecanius Bassus,* qui fut Consul avec *M. Licinius Crassus,* l'an 64. Cette incertitude répandue sur le temps où Dioscoride vécut, fit naître autrefois une grande contestation entre plusieurs Savans, dont l'objet étoit de savoir, si Pline avoit copié Dioscoride, ou si celui-ci avoit profité des Écrits de Pline? Selon l'usage, les difficultés s'accrurent à mesure que les Écrits se multiplièrent, & la question resta indécise.

Dioscoride s'étoit senti dès sa jeunesse un penchant décidé pour l'étude de la Nature; & la profession des armes qu'il exerça pendant quelque temps, loin d'affoiblir ce goût, ne fit que le fortifier, en lui procurant les moyens de s'y livrer avec plus de succès. Les voyages inséparables du métier de la guerre, le mirent à portée d'étudier la Nature elle-même, & de parler d'après ses propres observations dans une infinité de circonstances, où la vie sédentaire l'eut réduit à copier Iolas, Bithynus, Héraclide, l'Herboriste Cratevas, le Médecin André; & parmi les modernes, Julius Bassus, Niceratus, Petronius Niger, Diodotus, les Asclépiades, & tous ceux enfin qui l'avoient précédé dans la recherche des médicamens.

Dioscoride a écrit en grec; & quoique sa diction ne soit pas infiniment pure, comme il l'avoue lui-même, *sa matière médicale*, la plus parfaite de toutes celles qui parurent jusqu'au temps de Galien *(e)*, n'en est pas moins un Recueil également

(e) *Dioscorides Anazarbensis quinque Libris materiam omnem utilem absolvit, non herbarum tantùm, sed & arborum, & fruticum & succorum, & liquorum: memorans insuper & metallica omnia; & partes animalium, & mihi videtur omnium perfectissimè tractatum de materiâ medicamentorum confecisse. Nam licet a majoribus multa de illis bene scripta extent; tamen a nemine omnium æquè de omnibus.* De simpl. med. facult. lib. VI.

précieux au Botaniste, au Naturaliste, au Médecin, au Chirurgien, au Pharmacien. Ce qui distingue sur-tout cet Ouvrage de ceux du même genre plus anciens, c'est la simplicité des formules; & quant à ce qui concerne particulièrement la Chirurgie, la proscription des corps gras, emplastiques; genre de préparations que Galien n'a pas laissé d'entasser dans ses Écrits, & de rétablir par-là dans le même degré de confiance dont elles jouissoient avant que Dioscoride eût construit une matière médicale sur d'autres principes. En général, les propriétés attribuées à la plupart des substances par Dioscoride, sont les mêmes que nous leur reconnoissons aujourd'hui, à quelques exceptions près; exceptions qu'il semble même avoir prévues, puisque la réforme opérée par la Physique moderne, tombe le plus souvent sur des propriétés qu'il n'a fait qu'alléguer d'après des témoignages étrangers. La lecture de l'Ouvrage entier de Dioscoride, ne peut qu'être utile au Chirurgien; mais celle du cinquième Livre lui est encore aujourd'hui nécessaire, on peut même dire indispensable. Il y trouvera, ce qu'il chercheroit vainement ailleurs, des remèdes également simples, faciles à préparer & puissans; sur-tout un très-grand nombre de vins médicinaux, faits par la voie de la fermentation, & par conséquent bien supérieurs à nos infusions vineuses.

Le livre intitulé *Theriaca,* traite des morsures des animaux enragés & venimeux. Celse avoit ébauché cette matière *(f);* mais outre que les moyens curatifs sont chez lui placés sans ordre, qu'il ne rapporte point les motifs de préférer un moyen à un autre, selon les circonstances, non plus que le moment d'user de chacun d'eux, il a totalement omis d'assigner les phénomènes qui accompagnent chaque plaie ou morsure en particulier, à raison de la nature de chaque animal, & qui la font différer de celle d'un autre animal quelconque. Dioscoride commence par la morsure du chien enragé. On peut juger par l'exactitude avec laquelle il en décrit les accidens,

(f) Tome I, page 386.

qu'il n'a pas été moins exact, en exposant ceux qui suivent les morsures ou piqûres des animaux qu'on connoît moins; ce qui doit lui mériter notre confiance, même pour les faits que nous ne sommes plus à portée de vérifier.

La plaie faite par un chien enragé, n'a d'abord aucun symptôme qui lui soit propre; mais elle se caractérise dans la suite, en produisant l'hydrophobie. Alors le malade est saisi par des convulsions violentes; son corps se couvre de rougeurs, plus souvent à la face qu'ailleurs; il tombe dans l'abattement, l'anxiété, & les sueurs coulent en abondance. Parmi les hydrophobes, il en est qui fuient la lumière; il en est d'autres qui sont consumés par des douleurs aussi constantes qu'atroces; on en voit même qui aboient à la manière des chiens, qui se jettent sur tous ceux qui les approchent, les mordent, & leur communiquent le levain hydrophobique. Quoique cette maladie soit des plus déplorables & des plus difficiles à guérir, Dioscoride ajoute qu'il a pourtant guéri quelquefois, & que d'autres ont guéri comme lui, des personnes mordues par des chiens enragés, lorsqu'ils ont entrepris la guérison avant que les accidens se fussent manifestés.

Voilà donc Dioscoride, & plusieurs autres Médecins, bien sûrs d'avoir guéri la rage. De pareils succès ne sont pas rares, non plus que les remèdes auxquels on les rapporte. La rage n'est donc pas au-dessus des efforts de l'Art? Ne nous hâtons pas d'adopter cette conséquence, de crainte qu'un raisonnement très-juste en lui-même, n'amène une fausseté manifeste. Les Auteurs de ces guérisons nous préviennent tous que leurs malades n'avoient pas eu de symptômes de rage; & tant qu'aucun symptôme n'a paru, il reste incertain si la contagion a eu lieu ou non; car on sait que de plusieurs personnes mordues, avec des circonstances absolument égales à nos yeux, livrées les unes & les autres aux seules ressources de la Nature, quelques-unes échappent à la fin malheureuse qui attend les autres.

Supposons présentement que ces mêmes personnes aient été secourues; probablement l'évènement total sera le même.

& l'on dira pourtant qu'on a guéri la rage, *lorſqu'on l'a priſe à temps.* C'eſt auſſi ce qu'on dit aujourd'hui, & ce qui a fait la vogue momentanée de pluſieurs ſpécifiques prétendus; c'eſt peut-être enfin ce qui s'oppoſera toujours à ce qu'on diſcerne le vrai remède de la rage, quand on ſeroit aſſez heureux pour le rencontrer, d'avec ceux dont la crédulité fait tout le mérite & les ſuccès.

Pour qu'un remède ſoit cenſé guérir une maladie, il faut que ce remède, donné après que l'exiſtence de la maladie eſt conſtatée, la faſſe ceſſer. Or, les remèdes anti-hydrophobiques font directement le contraire; ils guériſſent la maladie quand elle n'exiſte pas, ou du moins quand on n'a point de certitude, ni qu'elle exiſte, ni qu'elle doive exiſter, & ne la guériſſent jamais quand on a des preuves de ſa réalité *(g)*. Un homme inſtruit qui auroit la patience de détacher d'un très-grand nombre de prétendues guériſons de la rage, l'apparence de réalité que l'illuſion ou l'ignorance y ont viſiblement gliſſée, n'en trouveroit pas une qui lui inſpirât la moindre confiance aux remèdes connus. Nous allons plus loin, & nous diſons que dans l'état où ſont aujourd'hui nos connoiſſances ſur la rage, il ſeroit très-mal aiſé de reconnoître ſon antidote, quand même on le rencontreroit, parce qu'un remède pourroit bien ne pas guérir toutes les perſonnes enragées, ſur-tout les hydrophobes, & néanmoins être le remède cherché. En effet, l'hydrophobie eſt moins un ſymptôme de rage, qu'un ſigne avant-coureur de la mort, que le premier indice d'une longue agonie. Or, il eſt très-poſſible qu'il exiſte un remède capable de guérir un animal enragé, & qu'il n'ait pas aſſez d'énergie pour le rappeler des bords du tombeau. Ainſi l'on ne doit pas trop s'occuper préſentement de la recherche des remèdes anti-hydrophobiques, ni même trop compter ſur la poſſibilité de les reconnoître quand ils exiſteroient; attendu qu'on ne peut

(g) De nouvelles tentatives faites tout récemment à Londres, avec autant de ſageſſe que d'intelligence, ne confirment que trop cette fatale vérité. Voy. *Caſes and obſervations, on the hydrophobia, by J. Vaughan. Lond. 1778.*

les tenir pour vrais, qu'autant qu'ils guériroient la maladie reconnue existante, certitude qu'on n'acquiert que par l'hydrophobie, & qu'il est possible que tel remède qui guériroit la rage, donné à temps, ne la guérisse plus lorsque les signes, avant-coureurs de la mort, se sont manifestés.

A notre avis, la marche qu'on devroit suivre dans cette recherche, seroit toute différente. Il faudroit d'abord étudier la rage avec tant de soin, que s'il existe un seul signe primitif d'infection, un signe qui annonce de loin l'hydrophobie, on le saisît; ensuite réitérer les expériences & les observations assez souvent pour se bien assurer que tous ceux chez qui l'on trouveroit ce signe, abandonnés aux seules ressources de la Nature, deviennent hydrophobes. Lorsqu'on auroit trouvé ce signe, & qu'on se seroit convaincu de sa certitude, ce seroit pour lors le temps de commencer des essais. Alors seulement, un malade sauvé devroit indubitablement son salut aux remèdes qu'on lui auroit administrés ; alors seulement on seroit en état de discerner cette guérison, & de ne la pas confondre avec les guérisons imaginaires de ces cas particuliers où l'infection ne suit pas la morsure ; alors enfin l'on pourroit prononcer qu'un remède, qu'un antidote, qu'un spécifique quelconque, guérit la rage, n'eût-il opéré qu'une seule guérison, ce qu'on n'a pu faire jusqu'à ce jour, & ce qui restera impossible, tant que le signe primitif dont nous parlons ne sera pas trouvé.

Revenons à Dioscoride. Sa curation de la rage ne diffère de celle de Celse, que par quelques circonstances utiles à connoître. Comme les plaies faites par les animaux enragés font un genre à part, il veut que dans le traitement on abandonne la route ordinaire. En conséquence, au lieu de réunir un lambeau, on doit l'emporter ; exciser ensuite avec le scalpel & l'érine, tout le contour de la plaie où le venin a pu se glisser ; enfin la scarifier. Soit qu'on ait employé ces diverses opérations, soit qu'on ait préféré la cautérisation avec le fer rouge, si, comme il arrive d'ordinaire, la plaie vient à se cicatriser avant le quarantième jour, il faut

la rouvrir; & l'on peut le faire de trois manières: en frictionnant fortement la partie; en cernant la cicatrice avec l'instrument tranchant, & l'emportant après l'avoir détachée en-dessous; enfin par une nouvelle cautérisation.

De la morsure du chien enragé, Dioscoride passe aux plaies venimeuses. La morsure des phalanges *(h)* présente les phénomènes suivans: la peau rougit & paroît criblée d'une multitude de piqûres d'insectes, sans tumeur & sans chaleur; un tremblement général s'empare du corps; les cuisses & les jambes entrent en convulsion; les régions lombaires deviennent douloureuses, & les malades sont tourmentés par l'envie de rendre les urines, jointe à la difficulté d'y réussir; enfin les yeux se troublent, larmoient, & le corps se couvre d'une sueur froide universelle.

La morsure de la scolopendre *(i)*, appelée aussi *ophioctène*, devient d'abord noire, & bientôt après putride; quelquefois cependant, elle n'est que de couleur de lie-de-vin, mais rarement rouge: elle se convertit en ulcère dangereux & de difficile guérison, constamment accompagné d'une démangeaison universelle. La marche & le développement des accidens sont bien différens dans la piqûre du scorpion: d'abord la partie s'enflamme, se tuméfie au loin, prend de la rougeur, & se durcit; elle éprouve des alternatives fréquentes de chaud & de froid, de douleur & de calme; les sueurs, les frissons, les tremblemens surviennent; le froid s'empare des extrémités inférieures; les aines s'enflent; les vents s'échappent par l'anus; les cheveux se hérissent; enfin tout le corps se décolore, & le malade souffre des douleurs universelles, qu'on peut comparer à des piqûres d'épingles.

(h) Les phalanges sont des araignées, qu'Aëtius *(tetr. IV, serm. 1, cap. XVIII)* réduit à six espèces: il appelle la première, *rhagium* (pepin de raisin); la seconde, *lupus* (loup); la troisième, *myrmecium* (fourmilière); la quatrième, *cranocolaptes* (qui pique à la tête); la cinquième, *sclerocephalum* (tête de pierre); la sixième, *scolecium* (vermiculaire).

(i) La scolopendre est un ver très-commun en Toscane, où l'on en trouve de plusieurs espèces. Le nom d'*ophioctène* a été donné à l'espèce dont parle Dioscoride, parce que son venin est si actif, qu'il tue les serpens.

Les ſuites de la bleſſure faite par la tareronde ou paſtenaque, ſont bien plus effrayantes : en un inſtant, on voit fondre ſur le bleſſé des douleurs que rien n'appaiſe; des convulſions continuelles; l'abattement, la langueur, le délire, l'éblouiſſement & l'aphonie : les environs de la partie bleſſée deviennent livides, noirs, perdent toute ſenſibilité ; ſi l'on tente de les ranimer par des frictions, on les excorie, & ces excoriations deviennent des ulcères, d'où coule une ſanie noire, groſſière & puante. Les douleurs très-aiguës qui ſuivent les piqûres du ſcorpion & du dragon-marin, & les ulcères rongeans qui ſuccèdent quelquefois à ces piqûres, ne permettent point de douter que ces inſectes ne ſoient venimeux, quoique moins éminemment que la tareronde. La morſure de la muſaraigne eſt plus grave, ſelon Dioſcoride *(k)* : ſon contour s'enflamme circulairement; & dans le centre, s'élève une puſtule noire, remplie d'une humeur tenue, & environnée d'un cercle livide : la puſtule s'ouvre & fait place à un ulcère rongeant, ſemblable à celui que produiſent les piqûres de ſerpens; à ces accidens, ſe joignent des borborigmes, la difficulté d'uriner & les ſueurs froides. Ceux qui ſont mordus par la vipère, éprouvent d'abord une enflure générale, & leur peau devient aride & pâle; dans le premier temps, la plaie fournit une humeur épaiſſe & viſqueuſe, qui ne tarde pas à devenir ſanguinolente; la partie ſe couvre de cloches ſemblables à celles que produit la brûlure, & la plaie ſe convertit en ulcère rongeant, qui s'accroît de jour en jour dans toutes ſes dimenſions; les gencives deviennent ſaignantes, & le foie s'enflamme; enfin, pour comble de maux, on voit paroître les vomiſſemens bilieux, le tremblement, l'aſſoupiſſement, la difficulté d'uriner & les ſueurs froides. Quant au ſcytale, *cecile,* aveugle, & à l'amphiſbène, qu'on appelle auſſi double-marcheur, *ſerpent à deux têtes (l),* la parfaite reſſemblance des accidens qui ſuivent leurs morſures, avec ceux de

---

(k) On aſſure aujourd'hui que la muſaraigne des Anciens ne ſauroit mordre ni piquer; la petiteſſe & la conformation de ſa bouche ne lui permettant ni l'un ni l'autre.

(l) Matthioli, qui donne le nom

la piqûre de la vipère, dispense d'en parler séparément. A peine le serpent appelé *dryinus* a-t-il piqué l'homme, que des douleurs violentes s'en emparent; que la partie blessée s'élève en pustules, d'où découle une sanie aqueuse, & qu'enfin le malade est tourmenté par un sentiment d'érosion dans l'estomac, & par des tranchées dans les intestins *(m)*. De grands tourmens saisissent ceux qui sont mordus par le serpent *hemorrhoïs*, & la continuité des douleurs qu'ils souffrent, fait que tous leurs membres se retirent; le sang coule abondamment par la plaie, & s'il existe sur le corps quelqu'ancienne cicatrice, elle se rouvre pour lui livrer passage; non-seulement les excrémens sont sanglans, mais même on les prendroit pour de vrais grumeaux de sang: enfin le blessé crache & vomit le sang, & l'Art n'a pas de secours assez puissant pour lui conserver la vie. La piqûre du serpent appelé *dipsade*, se reconnoît à d'autres signes; le malade dévoré par une chaleur intolérable, éprouve une soif extrême, que rien ne peut appaiser *(n)*: comme il boit sans cesse, il ne tarde pas à s'enfler à la manière des hydropiques; c'est de-là qu'on a pris occasion d'appeler ce serpent *prester* & *causus*. A peine la morsure du *natrix (o)* est-elle faite, que ses bords se renversent & deviennent livides, & qu'elle fournit en abondance une sanie noire, puante, & semblable à celle qui découle des ulcères rongeans. A la morsure du

de *cecilia* au premier de ces deux serpens, prétend que les morsures n'en sont pas plus dangereuses que celles des guêpes & des mouches à miel. Nicander *(in theriaca)* qui, comme tous les Poëtes, court après le merveilleux, raconte que si l'on enveloppe un bâton d'olivier sauvage d'une peau d'amphisbène, & qu'on le manie quand on a froid aux mains, elles s'échauffent très-promptement; mais que les ligamens articulaires des os du carpe & du métacarpe se dissolvent.

(m) Ce serpent, que quelques-uns ont aussi nommé *hydrus* & *chelydrus*, a pris son nom du chêne, appelé en grec δρῦς, parce qu'il se retire dans les trous de cet arbre les plus proches des racines.

(n) Lucain, dans sa Pharsale, rapporte qu'Aulus Tuscus, l'un des soldats de Caton, fut mordu d'une dipsade, & qu'il ne put éteindre la soif qui le dévoroit, ni avec l'eau, ni avec son propre sang.

(o) Ce serpent, appelé aussi *hydre*, n'est pas l'hydre à sept têtes : ce monstre fabuleux n'exista jamais que dans les marais de Lerne, & l'on sait qu'Hercule en éteignit la race.

ſerpent cenchrus ou ammodyte, d'ailleurs très-reſſemblante à celle de la vipère, ſurvient une enflure œdémateuſe, qui ne diſparoît que lorſque les chairs ſe ſéparant, entr'ouvrent un ulcère putride : à cet accident local, ſe joint un ſommeil profond & léthargique. Éraſiſtrate a cru que le foie, la veſſie & le colon, étoient affectés chez les perſonnes mordues de l'ammodyte, & il en donne une preuve qui ſemble ſans replique, c'eſt qu'ayant ouvert leurs cadavres, il a trouvé ces viſcères corrompus.

La morſure du ſerpent céraſte, c'eſt-à-dire, cornu, eſt une des plus formidables de ce genre; à l'inſtant même qu'elle eſt faite, la partie s'élève, ſe durcit & ſe couvre de puſtules; il coule de la plaie une ſanie, tantôt noire, tantôt blanchâtre; toute l'habitude du corps jaunit; la verge entre en érection; la tête ſe trouble, les yeux s'offuſquent; enfin les convulſions ſurviennent, & les bleſſés périſſent. La plaie de l'aſpic reſſemble à la piqûre d'une aiguille, & ne produit pas d'enflure; il en coule très-peu de ſang, & celui qui s'échappe eſt noir : à peine eſt-elle faite que les yeux du bleſſé s'obſcurciſſent, qu'il éprouve dans tout le corps une eſpèce de laſſitude légère, dont la ſenſation varie beaucoup, & qui eſt accompagnée d'une ſorte de volupté : auſſi Nicander a-t-il dit, que ceux qui meurent de la piqûre de l'aſpic, meurent ſans douleur. Voilà pourquoi ſans doute, la voluptueuſe Cléopâtre préféra la piqûre de l'aſpic à tout autre genre de mort : ces bleſſés changent de couleur à chaque inſtant; mais la plus commune eſt le vert tirant ſur le noir. Enfin un léger ſentiment d'éroſion ſe fait ſentir dans l'eſtomac; le front ſe contracte perpétuellement; les paupières s'affaiſſent comme à l'approche du ſommeil; & malgré le peu d'importance apparente de ces accidens, le malade meurt dans l'eſpace de huit heures *(p)*.

Quant au baſilic ou *regulus*, il y a grande apparence

(p) Les Anciens ont reconnu trois eſpèces d'aſpic, & il n'en eſt aucune dont la piqûre ne ſoit promptement mortelle : la première tue à l'inſtant; la ſeconde dans l'eſpace de trois heures, & la dernière un peu plus tard. *Vid.* Matthiol. *Comment. in Dioſcorid.*

qu'il n'exiſta jamais que dans la tête des Poëtes & des amateurs du merveilleux (q). Le judicieux Dioſcoride paroît être de ce ſentiment, par l'attention qu'il a de ne rien avancer ici de ſon propre fond, & de faire parler Éraſiſtrate à ſa place; encore n'oſe-t-il, quoique caché derrière cet ancien Médecin, pourſuivre la deſcription qu'il avoit entamée, par la couleur jaune de la plaie faite par cet animal.....

Dioſcoride n'eſt pas moins exact dans l'énumération des remèdes que dans la deſcription des accidens, mais il n'a pu que recueillir; & l'art étoit à cet égard, comme il l'eſt encore aujourd'hui, dans une très-grande diſette de ſecours efficaces. A la vérité, l'alkali volatil eſt une reſſource de plus; mais agiroit-il contre les autres venins avec l'énergie qu'il déploie contre celui de la vipère? on l'ignore. La piqûre des phalanges, ainſi que celle des guêpes & des abeilles, eſt de peu de conſéquence, & ne demande point de topiques plus puiſſans que le ſel mêlé de cendres de figuier, le ſuc d'écreviſſes de rivière, l'eau de mer, &c. Le ſel répandu ſur la morſure de la ſcolopendre, & la ſaumure acide appliquée en fomentation aux parties voiſines, en aſſurent la guériſon. Il n'ajoute rien au traitement indiqué par Celſe pour la morſure du ſcorpion terreſtre. Quant à celles du ſcorpion & du dragon marins, dont Celſe ne parle point, elles ſont ſi légères qu'elles méritent à peine un traitement quelconque. La muſaraigne, en cela ſemblable au ſcorpion, mourant ſur la bleſſure qu'elle a faite, en devient le remède le plus certain. C'eſt encore une application animale que Dioſcoride indique contre la morſure de la vipère, à laquelle il aſſocie l'uſage interne de pluſieurs médicamens, tels que des plantes âcres, du crotin de chèvre diſſous dans le vin, &c. Le traitement eſt le même pour la morſure de la tareronde. Les accidens de la morſure du *dryin*, quoiqu'effrayans, méritent à peine l'attention du

(q) Le baſilic que les Charlatans & les Saltimbanques expoſent avec tant d'appareil aux yeux du Public, avide du merveilleux, n'eſt qu'une ſorte de petite raie, qui ſe trouve dans la Méditerranée, qu'on fait deſſécher ſous la bizarre configuration qu'on y remarque.

Chirurgien. Le venin de l'aſpic eſt néceſſairement mortel; il coagule le ſang, & la mort eſt ſi prompte, qu'elle ne laiſſe point le temps aux remèdes qu'on tente, de déployer leur activité. Toute la thérapeutique des plaies faites par le natrix, le cenchrus & le céraſte, conſiſte dans les cordiaux. Ces moyens ſeroient de foibles reſſources contre les piqûres de l'hémorrhoïs & de la dipſade, qui ont long-temps paſſé pour incurables. Celle de la dernière ſur-tout eſt d'autant plus funeſte, qu'on ne connoît pas ſon ſpécifique. On doit donc recourir aux remèdes généraux, tels que les topiques & les alimens âcres, la boiſſon de liqueurs fortes, le bain, l'amputation de la partie ſi la plaie eſt ſituée aux extrémités du corps, l'uſtion, les ſcarifications & les ventouſes.

Dioſcoride ne parle pas de la ſuccion; elle étoit cependant employée concurremment avec la ventouſe, quoique moins communément, parce qu'il étoit plus difficile de ſe procurer des ſuceurs que des cornets. La méthode de ſucer les plaies venimeuſes étoit, comme on l'a dit ailleurs *(r)*, l'apanage d'une claſſe d'hommes qui ſe prétendoient doués d'une vertu contraire aux venins des inſectes, ou du moins à l'abri de ſes atteintes. Peut-être n'en croyoient-ils rien, & ne faiſoient-ils valoir cette prétention, que pour écarter d'une profeſſion lucrative ceux que l'eſpoir du gain auroit porté à s'en mêler, & la concentrer parmi les individus de quelques familles? Une choſe bien certaine, c'eſt que les Médecins n'étoient pas les dupes de leur impoſture ou du préjugé qui en tenoit lieu, & qu'ils ne voyoient dans la ſuccion qu'une opération mécanique, dépouillée du *don* particulier & merveilleux que le vulgaire y ſuppoſoit. Celſe dit très-expreſſément que « les Pſylles (& par conſéquent les Marſes) n'ont point d'art « particulier; ce qu'ils ont de plus que le reſte des hommes, « eſt une certaine hardieſſe, une confiance qui leur eſt « propre, & qui naît de la certitude de l'impunité. En effet, « le venin des ſerpens ne nuit pas par ſon contact avec les «

(r) Tom. I, pag. 155, on lit que Caton pourvut ſon armée de Pſylles.

» parois de la bouche; c'eſt quand il pénètre dans les plaies » qu'il eſt mortel.... Tout homme pourra donc, comme les » Pſylles, ſucer impunément les plaies venimeuſes, pourvu qu'il n'ait ni plaie ni excoriation dans la bouche *(ſ)*. »

Si les Médecins du Grand-Duc de Toſcane ſe fuſſent rappelé cette belle remarque de Celſe, ils auroient marqué moins de ſurpriſe & d'étonnement en voyant le fameux chaſſeur de vipères de ce Prince, boire gaiement la bile, la ſalive & la liqueur jaunâtre des vipères; détruire leurs raiſonnemens par l'expérience, & rire dédaigneuſement de la peine qu'ils prenoient d'irriter ces animaux, pour donner à leur venin une nouvelle activité. Il ſeroit bien étonnant, qu'on nous permette de le remarquer ici, que la ſalive de l'homme fût plus funeſte aux inſectes venimeux, que le venin de ces inſectes ne l'eſt à l'homme! Galien aſſure, ſur ſa propre expérience, que la ſalive de l'homme à jeun, lancée à pluſieurs repriſes ſur le ſcorpion *(t)* & ſur la vipère *(u)*, les fait périr l'un & l'autre en un temps très-court.

Remarquons encore (car tout eſt ſi bien enchaîné dans l'Univers, qu'une vérité nouvelle eſt la ſource ou la clef de mille autres), qu'un pareil fait ſuppoſé vrai, ne permet plus de s'étonner que Paul d'Égine ait mis au nombre des plaies venimeuſes la morſure de l'homme *(x)*. Ajoutons enfin que ce Médecin ſuppoſant une ſorte de venin dans cette morſure, & la panſant, comme on croit apercevoir qu'il l'a fait, avec l'huile d'olives, il ſemble avoir eu connoiſſance avant Guillaume Oliver *(y)*, de la propriété alexipharmaque de cette

---

(ſ) Celſ. *De med. lib. V, cap. XXVII.*

(t) Porrò tota ſubſtantia, vel maximè adverſa eſt ſaliva beſtiis hominem interficientibus, ceu alicubi Nicander Poëta refert. Pollicitus autem mihi quidam incantationem ſeſe oſtenſurum, quæ ſcorpios interficeret, ubi eam ſemel dixiſſet, in ſcorpium expuit : inde rurſum eam obmurmurans, iterum ſcorpium conſpuit : ac ubi tertiò dixiſſet, atque expuiſſet, mortuus eſt ſcorpius. At poſtea ego abſque incantatione a ſolâ ſalivâ occiſum vidi ſcorpium, idque a ſaliva eſurientium, aut ſitientium : tardè autem ab illis qui cibo potuque fuerant impleti; in aliis autem proportione. De ſimpl. med. facult. verbo SALIVA.

(u) De inæqual. temperie, cap. VI.

(x) Lib. V, cap. XXVI.

(y) Oliver, chaſſeur de vipères, ſe fit piquer à diverſes repriſes, en

liqueur, propriété que le hasard seul pouvoit faire découvrir au Médecin d'*Égine*, comme au paysan de *Bath*.

On trouve à la fin des Œuvres de Dioscoride, deux Livres, *des médicamens faciles à préparer* (Ευπορισα), qu'on s'accorde généralement à croire supposés. Quel qu'en soit l'auteur, on peut les regarder comme appartenant à Dioscoride, puisqu'ils ne sont pour la plus grande partie, qu'un abrégé très-succinct des six premiers Livres que nous venons d'analyser. Les *Euporistes* offrent quelques vues chirurgicales : on y retrouve, par exemple, l'intention d'émousser la sensibilité dans ceux qu'on doit cautériser ou inciser, presque érigée en précepte *(z)*. Nous y apprenons encore que, dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, au lieu de faire passer les stupéfians par l'estomac, il se contentoit de porter dans l'anus, une espèce de tente de laine grasse, trempée dans le suc de mandragore ou dans celui de pavot. Un des moyens conseillés dans cet Ouvrage contre le tintement d'oreilles, mérite d'être connu, ne fût-ce que par sa singularité : après avoir fomenté l'oreille pendant trois jours avec le suc de raifort versé dans le conduit auditif externe, on place dans ce même conduit, un roseau percé dans toute sa longueur, & garni d'une mèche allumée *(a)* à l'extrémité qui reste en dehors ; & lorsque cette fumigation ou cautérisation est finie, on lave l'oreille avec de l'eau dans laquelle on a dissout du nitre. Notre Auteur nous assure que ce bizarre moyen est très-puissant & très-efficace.

---

présence de plusieurs Médecins, par un de ces insectes, laissa manifester & croître les accidens ; ensuite les calma & les dissipa par l'application de l'huile d'olives. *Voyez* les détails d'un très-grand nombre d'expériences sur cette matière dans les Transactions philosophiques, *n.os 443 & 444.* Ces expériences répétées par l'Académie des Sciences de Paris, eurent moins de succès qu'en Angleterre.

(z) Voyez ci-dessus *page 137.*

(a) On lit dans le texte Ελλυχνιον, qui signifie une mèche ; mais nous ignorons qu'elle en étoit la matière. D'un autre côté, les anciens Chirurgiens appeloient Ελλυχνιωτον, une espèce de liniment, conformé en manière de mèche, propre, selon Galien, à réprimer les hypersarcoses. Ceux à qui notre traduction ne plaira pas, pourront s'aider de cette note pour en trouver une meilleure.

La néceſſité d'extraire les arêtes & les os arrêtés dans l'œſophage, ou du moins la préférence que mérite l'extraction ſur la détruſion dans l'eſtomac, dût ſe faire ſentir dès qu'on eut acquis les premières notions anatomiques. Pour remplir cette indication, on fait avaler au malade un morceau de graiſſe à demi-cuite, attaché à un fil; & lorſqu'on juge qu'il a dépaſſé l'obſtacle, on le retire précipitamment. La fin qu'on ſe propoſe ici eſt très-raiſonnable; mais l'exécution n'en eſt ni facile ni exempte d'inconvéniens graves. S'il eſt dangereux de ſe rendre au conſeil que notre Auteur donne, de frictionner les galeux avec une pommade arſénicale, la Chirurgie ne peut que gagner à rappeler les cantharides dans la claſſe des maturatifs, d'où il paroît qu'elles ſont ſorties plutôt par oubli de la part des Chirurgiens, que par des motifs raiſonnés. Nous ſavons par notre propre expérience, qu'il n'eſt aucun topique qui conduiſe à la ſuppuration plus ſûrement & plus promptement que cet inſecte, toutes les tumeurs indolentes ſuſceptibles de cette terminaiſon. Il ſeroit difficile d'apprécier l'utilité de l'application de l'écorce moyenne de l'orme ſur les ulcères ſuperficiels: on pourroit pourtant conjecturer que cette écorce ne faiſoit que remplacer la charpie, dont on ſait que nos pères étoient preſque entièrement dépourvus, attendu le peu d'uſage qu'ils faiſoient des toiles de chanvre & de lin. Nous avons déjà rendu compte de pluſieurs procédés bizarres pour arrêter le ſaignement de nez; mais il en eſt peu qui le ſoient autant que ceux de boucher les oreilles du malade avec de la cire, & de lui lier le prépuce avec un fil. Nous nous garderons bien de porter le même jugement ſur l'uſage interne de la leſſive de cendres de ſiguier, pour diſſoudre le ſang coagulé dans l'eſtomac ou dans la veſſie *(b)*. C'eſt-là un de ces cas

(b) Nous remarquerons au ſujet des cendres de figuier, ſouvent employées dans l'ancienne Pharmacie, qu'elles ne font qu'y tenir la place *de nos leſſives de cendres de bois neuf.* Le figuier étoit un des arbres les plus communs dans les pays où la Médecine a pris naiſſance, par conſéquent un des plus employés aux feux domeſtiques : il n'eſt donc pas étonnant

malheureusement trop rares, où la Chimie ne fait que confirmer les propriétés découvertes par les tâtonnemens de l'expérience. Quant à ce qui regarde particulièrement la Chirurgie, nous préviendrons les jeunes Chirurgiens, qui pourroient ne pas limiter assez l'usage des lessives alkalines, que leur qualité stimulante & irritante les exclud de tous les cas où la vessie pèche par inflammation ou par excès de sensibilité. La fausse idée de la qualité vénéneuse du mercure crud, pris intérieurement, est presque aussi ancienne que la connoissance de cette substance métallique; mais l'idée d'en détruire la vénénosité prétendue, en l'amalgamant avec l'or en feuilles, ne paroît pas remonter plus haut que l'auteur des Euporistes. Si ce remède est illusoire, si l'amalgame de mercure & d'or est incapable d'agir, parce qu'il est insoluble dans nos liqueurs, on ne sauroit faire un semblable reproche au caustique du même Auteur, composé d'orpiment & de sandarach, délayés dans la lessive de cendres, qu'il conseille d'appliquer sur les hémorroïdes. On croira sans peine que ce topique les desséche en demi-heure; mais on ne sera pas aussi tranquille que son inventeur sur les effets qu'on en doit prévoir: car il semble que loin de pécher par excès de confiance pour ce minéral, on est aujourd'hui trop préoccupé des dangers de son application, & qu'on ne considère pas assez, qu'ainsi que dans la minéralogie, l'arsenic a des qualités qui lui sont propres, de même aussi dans la matière médicale & chirurgicale, il a des vertus qui ne sont qu'à lui. Outre les diverses cautérisations dont nous avons déjà parlé, notre Auteur en propose plusieurs autres; telle est la cautérisation africaine, assez ressemblante à celle des Chinois. On prend le duvet de l'arbre appelé *Lotus* (c),

---

que, sans aucun motif de préférence, la cendre de figuier revienne plus fréquemment dans les formules que celle de tout autre bois.

(c) On peut en voir la description chez le même Dioscoride, *lib. I*, *cap.* CXXXIV. Le *lotus* ou *lotos* est très-différent de l'armoise, dont on prépare le *moxa*, à la Chine & au Japon. Voyez *tome I, pages 88 & suivantes.*

du soufre vif & de l'élaterium, & l'on en forme une pyramide, qu'on applique allumée par son sommet, sur la partie douloureuse nue, ou recouverte d'un ou de plusieurs linges. On cautérise aussi, en transmettant à la partie douloureuse la chaleur d'un tison ardent, à travers un morceau de brique de la largeur d'un asse & de l'épaisseur d'un doigt. Les Marmarides, peuples d'Afrique, voisins de l'Égypte, cautérisoient en entourant l'endroit malade de baguettes vertes d'olivier, qu'ils échauffoient assez pour en faire sortir l'humidité goutte à goutte & tomber sur la partie, mais pas assez pour les embraser. Enfin la méthode des Parthes l'emporte de beaucoup sur les précédentes par sa complication. Ils plaçoient sur la partie douloureuse un tuyau de plomb garni d'une anse, & le luttoient en quelque sorte avec de la pâte, pour que l'huile qu'il devoit recevoir ne s'échappât point. Ensuite, après avoir rempli ce tuyau d'huile, & couvert le malade pour le garantir des gouttes qui pouvoient rejaillir, ils y plongeoient successivement quarante ou cinquante fers rouges, & continuoient ces immersions, jusqu'à ce que l'huile s'échauffant de plus en plus, le malade sentît enfin une ustion légère, médiocre ou forte, en un mot, proportionnée à l'indication. Comme il suoit pour l'ordinaire pendant cette opération, on avoit soin de lui passer de temps en temps sur le visage un linge trempé dans de l'eau fraîche, afin de modérer la chaleur, & de réprimer ces sueurs forcées, dont ils connoissoient sans doute l'inutilité.

ANDROMACHUS.

On a vu plus haut Dioscoride dédier sa matière médicale à Areus ou Areius. L'auteur des *Euporistes,* dans lesquels nous avons pris les différens procédés qu'on vient de lire, pour donner plus de vraisemblance à la supposition de ce Livre, en fait aussi la dédicace; & pour garder en tout les convenances, il choisit pour Mécène un des plus célèbres contemporains du Médecin d'Anazarbe, le fameux Andromaque, Crétois, premier Médecin de Néron, duquel nous dirons un mot ici. Le soin pénible de recueillir & d'assembler des formules, n'est point ce qui l'a fait connoître de la postérité. Ses Livres *des médicamens*

médicamens externes (d), des *ophtalmiques (e)*, des *auriculaires (f)*, des *médicamens qui conviennent aux maladies de l'anus (g)*, à *celles des reins (h)*, lui ſurvécurent à peine; & Galien ne fit guère un meilleur ſort aux formules qu'il prit dans ſes Ouvrages pour en groſſir les ſiens: c'eſt pour avoir procuré la renaiſſance de ce monſtre pharmaceutique, appelé d'abord *galéné*, c'eſt-à-dire *tranquille*, & depuis *thériaque*, qu'Andromaque s'eſt acquis une ſorte d'immortalité. Il en eſt des remèdes comme des empires, rien ne peut déranger leurs deſtinées. L'antidote d'Andromaque, tout défectueux qu'il eſt, fut à peine connu, que celui de Mithridate, dont il n'eſt, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, qu'une contre-façon, perdit la vogue qu'il avoit auparavant, & fut généralement abandonné; quoique, ſelon les meilleurs critiques *(i)*, Andromaque n'eut fait que retrancher certaines drogues de l'antidote du roi de Pont, & les remplacer par quelques autres, dont la principale eſt la chair de vipères. Les Médecins de Rome eurent beau blâmer, avec Éraſiſtrate *(k)*, cette confuſion *d'ambitieuſes ſuperfluités*, puiſées dans les trois règnes de la Nature *(l)*, & montrer la néceſſité de réformer ce composé bizarre & mal-aſſorti; ils eurent beau produire des thériaques qui renfermoient toutes les ſubſtances actives qu'on trouve dans celle du Médecin de Néron, débarraſſées des matières inertes qui en émouſſent l'activité, ils convainquirent peut-être, mais ils ne perſuadèrent point. La thériaque d'Andromaque ſe ſoutint dans

(d) Galen. *de comp. med. ſecund. gen. lib. V.*

(e) Ibid. *lib. I.*

(f) Idem, *de comp. med. ſec. loc. lib. III.*

(g) Ibid. *lib. IX.*

(h) Ibid. *lib. X.*

(i) Idem, *de Antidot. lib. I, cap. I.*

(k) Plutarq. des propos de table, *liv. IV, queſt. I.*

(l) C'eſt pour les curieux de drogues étrangères, qui ne font pas tout le cas qu'ils devroient de celles qui croiſſent ſous leurs pieds, que ſemblent avoir été faits ces vers adreſſés au faux délicat de Pétrone, qui n'aimoit que les oiſeaux de Colchide ou d'Afrique :

Aves Phaſiacis petita colchis,
Atque afræ volucres placent palato;
Quidquid quæritur optimum videtur.

la confiance exclusive du peuple; & l'on ne voit pas que les découvertes pharmaco-chimiques faites depuis deux siècles, l'aient fait varier beaucoup à cet égard.

La fortune de la thériaque amène deux réflexions: la première, c'est la singularité que présente la dédicace d'un médicament qui réunit les productions de tous les climats, à un Empereur (à Néron) qui, par la défense qu'il fit d'user d'autres drogues que des indigènes, ne sauroit être soupçonné d'avoir aimé la recherche dans les préparations pharmaceutiques.

La seconde réflexion a pour objet la réputation de la thériaque, comme antidote. A-t-elle réellement la propriété de résister aux venins? Nous pourrions douter de cette vertu, malgré l'exemple de Mithridate, de Marc-Aurèle & de plusieurs autres grands personnages; mais l'autorité formelle de Galien *(m)* n'est pas du nombre de celles qu'on suspecte ou qu'on rejette légèrement. La thériaque jouit-elle encore aujourd'hui, contre les poisons, des propriétés que nos pères lui supposoient, & qu'elle possédoit réellement? Non: le médicament est resté le même, mais les circonstances ont changé. Les poisons de nos pères étoient végétaux ou animaux; les nôtres sont minéraux. De-là les conséquences, que nous abandonnons à la sagacité de nos Lecteurs.

Quoiqu'Andromaque ait composé beaucoup de remèdes externes, répandus dans les Ouvrages de Galien, à peine mérite-t-il d'être compté parmi ceux qui concoururent aux progrès de la Chirurgie. Quand on ne trouveroit pas dans les Écrits de ses prédécesseurs la plupart de ses formules, à quelques changemens près, ne suffiroit-il pas, pour le juger ainsi, de savoir qu'il les proposoit toutes nues, sans rien dire, ni de la préparation du remède, ni de la manière de l'employer ni de ses vertus *(n)*, omissions qui font disparoître le principal

(m) De Antid. lib. I, cap. I.

(n) Herasque sanè laudandus est, qui medicamentorum virtutes adscripsit, utendique modos, quos Andromachus in emplastris albis omisit, raro ad quid valeant apponens: quin nec quo pacto coquendum medicamentum sit, indicavit. Attamen nemo forsan eum

mérite de ce genre de travail. En effet, comme le remarque Galien, de pareilles formules ſont inutiles aux ignorans; & les Savans n'en ont que faire, pouvant en compoſer eux-mêmes de mieux appropriées au cas préſent, que celles qu'ils emprunteroient d'un homme qui n'a jamais vu le même cas accompagné préciſément des mêmes circonſtances.

Rien donc de ce qui nous reſte d'Andromaque ne le rend eſtimable à nos yeux, & cependant il ne laiſſa pas de jouir d'une très-grande conſidération, tant parmi le peuple qu'auprès de l'Empereur, dont il étoit *premier Médecin*, &, dit-on, *Archiatre.* Comme alors encore tout l'Art de guérir étoit dans les mains du même homme, ainſi qu'on l'a vu plus haut, l'hiſtoire des Archiatres eſt eſſentiellement liée avec celle de la Chirurgie, & ce ne ſera pas excéder les juſtes bornes de celle-ci, que de dire un mot de ce titre, inconnu juſqu'à cette époque.

Il y a trois ou quatre différens ſentimens ſur la ſignification du titre d'*Archiatre.* Chaſſanée croyoit qu'*Archiater* ou *Archiatros*, ſignifie le Portier du palais du Prince, comme qui diroit, *Princeps Atrii;* mais, dit Leclerc, cela ſe réfute de ſoi-même. Accurſe *(o)* a mieux rencontré en traduiſant *Archiater* par *Prince des Médecins;* ἀρχιατρὸς, *quaſi* ἄρχων τῶν ἰατρων. Mercuriali veut au contraire, qu'*Archiater* ſignifie le Médecin du Prince, τοῦ ἄρχόντος ἰατρὸς *(p).* Enfin Alciat eſt d'un quatrième ſentiment, qui ſemble tenir le milieu entre celui d'Accurſe & celui de Mercuriali. Il croit que l'*Archiatre* eſt effectivement le *Prince des Médecins*, parce qu'il eſt le *Médecin du Prince;* celui qui eſt Médecin du

---

accuſare poſſit, quod jam exercitatis in re medicâ, non idiotis, ſcribat; verùm quòd titulum prœteriit, vel univerſales potentias, non mediocre peccatum eſt. Quid enim dicet, qui deffenſionem ejus ſuſceperit! Forſan quod peritis ſimplicium medicaminum virtutum hæc tradiderit: atqui illorum nullus Andromachum deſiderat, cum & ipſe ſimili modo poſſit componere. Galen. *de comp. med, ſec. gen. lib. I, cap. XV.* Galien renouvelle ces reproches preſque toutes les fois qu'il tranſcrit quelque formule d'Andromaque.

(o) Not. in codic. lib. X, titulo de profeſſiorib. & Medic.

(p) Variar. lect. *lib. IV, cap. I.*

Prince étant par la même raison au-dessus des autres Médecins, ou du moins étant mis au-dessus d'eux par l'opinion; néanmoins il ne s'ensuit pas de-là, selon ce Jurisconsulte, que le mot ἀρχιατρὸς soit formé de τοῦ ἄρχοντος ἰατρὸς *(q)*, comme quelques autres l'ont prétendu. Aucun de ces sentimens n'étant appuyé sur des preuves bien convaincantes, le choix en seroit assez embarrassant; mais à quoi bon prendre un parti, quand il n'y a point d'inconvénient à rester neutre. Laissons donc-là cette difficulté, moins historique que grammaticale, & voyons s'il y eut véritablement des *Archiatres* sous Néron *(r)* & ses successeurs.

Qu'il y ait eu, même avant cet Empereur, des Médecins attachés particulièrement aux Princes, à leur Cour, des Commensaux de leur Maison, rien ne peut rendre un instant cette vérité problématique; mais que ces Médecins auliques aient joui depuis Andromaque, des droits, des honneurs, des priviléges dont jouirent les Archiatres sous les Empereurs Chrétiens, c'est non-seulement ce qu'il seroit fort difficile de prouver, mais même ce qui paroît absolument invraisemblable. En effet, si la création des Archiatres remontoit à l'époque dont nous parlons, ils seroient de beaucoup antérieurs à Galien: or, quelle apparence qu'étant aussi diffus qu'il l'est, & ayant écrit tant de Livres, Galien n'eût point parlé de cet établissement? S'il n'avoit pas voulu le faire à l'occasion d'Andromaque & de Theon, dont on a fait un Archiatre d'Alexandrie, il ne pouvoit se dispenser de dire un mot de cette dignité lorsqu'il parle des Médecins de Rome, de leur orgueil, de leur jalousie ou de leur envie, à laquelle il fut si long-temps en butte, &c. cependant il n'en dit rien. Où

(q) Ad lib. II, codic. titul. de comitibus & Archiatris, 6. Leclerc, *pag. 585.*

(r) On lit dans Aretée *(de curat. morb. acutor. lib. II, cap. V.)* le mot *Archiatre,* en un passage digne de remarque à d'autres égards : *Medicum autem (etiam)* ἀρχιητρὸν *cuiquam mortem inferre nefas ducitur. Sed fas est interdum, quum præsentia mala evadi non posse* manifestè *prævideat gravitate capitis torpidâ ægrotum sopire.* Selon toute apparence, cela s'opéroit par la pression des jugulaires, comme nous le dirons ailleurs.

pourroit-il mieux employer le mot ἀρχιατρός, par exemple, que dans le Livre *du Pronostic, à posthumus,* où il fait mention d'un Médecin nommé Antigène, qui étoit, dit-il, le plus distingué des Médecins de Rome, & qui traitoit les plus illustres Citoyens. Il ne manquoit rien à cet homme pour être *Archiatre ;* pourquoi donc Galien ne lui donne-t-il point ce titre, s'il étoit alors en usage? & pourquoi se contente-t-il de dire qu'*Antigène passoit pour le premier de tous les Médecins !* J'avoue, continue Leclerc, que cette difficulté s'évanouiroit, si quelqu'autre Auteur de ce temps-là faisoit mention des Archiatres; mais on n'a pour toute autorité que la dédicace d'Érotian, non moins suspecte de supposition que les prétendus passages de Galien, qu'on allègue en faveur de l'antiquité des Archiatres. Dioscoride, ou plutôt celui qui se cache sous son nom, s'adressant à Andromaque au commencement de son Livre des *Euporistes,* que nous analysions il n'y a qu'un moment, ne lui donne point le titre d'Archiatre, il l'appelle *très-estimé* ou *très-excellent Andromachus.* Pline, qui cite aussi beaucoup de Médecins, tant Romains qu'étrangers, n'en qualifie pas un seul d'Archiatre, & il n'y a dans tout son Livre, que le seul passage qui concerne Damocrate, où cet Auteur pourroit sembler avoir voulu désigner le titre dont il s'agit; mais comme ce passage pourroit fort bien être expliqué d'une autre manière & dans le sens qu'il présente naturellement, la preuve n'est pas suffisante. Or Pline a vécu sous Néron & sous Vespasien, & dans un temps où l'on suppose que les Archiatres étoient établis. Pline le jeune, qui parle aussi de quelques Médecins, & Plutarque, qui en introduit plusieurs dans *les Symposiaques,* ne donnent à aucun la qualité d'Archiatre. Athénée, qui vivoit sous Marc-Aurèle, a gardé le même silence à ce sujet. Enfin c'est un fait dont on ne peut disconvenir, qu'il ne se trouve aucun Historien ni aucun autre Écrivain qui ait parlé des Archiatres, avant le temps de l'Empereur Constantin, si l'on en excepte ce que Galien & Érotian en ont dit dans les passages, très-suspects de supposition, que nous nous dispensons de discuter,

d'autres l'ayant fait avant nous; je n'en ſache, du moins pas un, continue Leclerc, & je ne vois pas que de plus ſavans hommes que moi aient rien découvert à cet égard.

On dira peut-être que ce qui ne ſe prouve pas par des Auteurs, ſe peut prouver par des inſcriptions. Meibomius rapporte celle qui ſuit: *D. M. T. FL. pæderot. Aug. Lib. Alcimiano. Superpoſito Medicorum. Ex ratione patrimonii*, &c. On pourroit ſe perſuader que ce *Titus*, *Flavius pæderotus Alcimianus* étoit un affranchi de l'un des Veſpaſiens, comme on le peut inférer de ce qu'il s'appelle *Titus Flavius*, ſelon la coutume qu'avoient les affranchis, de prendre le nom de leur Maître, ou de l'ajouter au leur propre. Cela étant, il ſe trouveroit que du temps des Veſpaſiens, il y avoit déjà quelqu'un qui avoit pris le titre de *Superpoſitus Medicorum*, que Meibomius croit équivalent à celui de *Præſul Medicorum*, donné par Caſſiodore au *Comte des Archiatres*. S'il y avoit donc alors un Comte des Archiatres, il devoit y avoir à plus forte raiſon de ſimples Archiatres. Or, outre qu'il n'y a point eu d'Archiatres avant les premières années du quatrième ſiècle, rien n'empêche, ſelon Leclerc, que l'affranchi qui poſſédoit cet office de *Superpoſitus Medicorum*, ne fût une manière de Magiſtrat établi ſur la Médecine en particulier, pour juger des déſordres qui pouvoient ſurvenir par rapport à l'exercice de cet Art, après avoir entendu le ſentiment des Experts, ou pour préſider au nom de l'Empereur dans l'aſſemblée des Médecins, afin que les choſes fuſſent réglées comme il convient *(ſ)*.

Nous concluons donc de tout ce qui précède, que les Archiatres, tels qu'ils ſont dépeints dans l'Hiſtoire, n'exiſtèrent point avant le règne de Conſtantin, ou des premiers Empereurs Chrétiens; & pour ne pas intervertir l'ordre des

(ſ) M. Leclerc, de qui nous avouons tenir la meilleure partie de ce que nous diſons ſur les Archiatres, ſuppoſe que les Médecins de Rome tenoient des aſſemblées où ils traitoient d'aſſez grands objets pour intéreſſer la République à y mettre l'ordre ou à l'y maintenir. Mais tout répugne à cette conjecture; & s'il eût exiſté un ſeul monument propre à l'appuyer, il étoit trop ſavant homme pour ne l'avoir pas découvert, & trop exact pour l'avoir omis.

temps, nous renvoyons à parler de ce qui les concerne à l'époque de leur établissement constant, authentique & légal.

L'Andromaque qui fait naître cette discussion, eut un fils, qui lui succéda dans la confiance de l'Empereur & dans la place d'Archiatre, ou du moins de premier Médecin de ce Prince. Si ce dernier mérita sa fortune par ses connoissances, ou il ne chercha pas à les transmettre à la postérité, ou le temps a traité bien rigoureusement ses Ouvrages. Il n'en subsiste aucune trace, & nous ignorerions même son nom, si, digne émule de Xénocrate, d'Apollonius, de Criton & des Parfumeurs *(a Minervâ medicâ)* de Rome, il n'eût enfanté une composition cosmétique admirable, une pommade qui fait pousser des cheveux sur les têtes chauves *(t)*. Qu'une pareille trouvaille eût fait un Consul sous Jules-César *(u)*, il n'y auroit-là rien de merveilleux; mais que sous Néron elle ait fait un Archiatre, voilà de quoi l'on a droit de s'étonner. La confiance des Souverains seroit-elle donc héréditaire; ou se seroient-ils assurés qu'un père recommandable par ses talens, dès-lors qu'ils l'honorent de leur confiance, ne peut mettre au jour que des enfans qui lui ressemblent!

Des conjectures, plutôt que des monumens authentiques, placent à côté des Archiatres de Néron, Apelles, Straton, sectateur d'Érasistrate, & Bacchius. Tant s'en faut que nous ayons une entière certitude du temps précis où ces Médecins vécurent, qu'au contraire, on n'est pas même certain qu'ils aient été contemporains l'un de l'autre. Notre incertitude à cet égard, va même jusque-là, que, malgré l'autorité d'un célèbre Biographe moderne *(x)*, nous ne voudrions pas assurer que le Straton placé ici, n'est pas le même que celui dont nous avons déjà parlé. En un mot, tout ce que nous savons de plus positif touchant ces trois Médecins, c'est qu'ils vécurent avant ou en même temps APELLES. STRATON. BACCHIUS.

(t) Galen. *De comp. med. sec. loc. lib. I, cap. XXII.*

(u) On sait qu'il étoit chauve, & qu'il aimoit à cacher cette défectuosité sous une couronne de laurier.

(x) Haller, *Biblioth. Chirurg. tom. I, p. 64.*

que Pline le Naturaliste. Pour ce qui concerne Apelles en particulier, on peut conjecturer, aux expressions dont Pline & Galien se servent en parlant de lui, qu'il avoit fait des ouvrages où l'un & l'autre ont puisé. C'est d'après Apelles, que Pline attribue au vin où l'on fait infuser les pieds & la tête du *Sinc*, espèce de petit lézard commun en Arabie, en Égypte & dans la Libye *(y)*, la propriété de résister au venin des flèches empoisonnées, soit qu'on le prenne avant ou après la blessure *(z)*; & que le second décrit l'onguent suivant, propre aux ulcères rongeans, lequel ne diffère de celui que le même Auteur attribue au Chirurgien Ptolémée, que par l'addition d'un peu de fer. On prend égales quantités de cendres de papier, de plomb & d'airain brûlés & lavés, autant d'arsenic, d'écailles de fer, & moitié seulement de soufre vif; & lorsqu'on veut se servir de cette poudre, on l'étend dans le miel ou dans l'huile rosat *(a)*. Reste enfin Bacchius, que l'autorité de M. de Haller *(b)*, quelque grave qu'elle soit, ne sauroit nous empêcher de regarder comme contemporain de Straton *(c)*, ou du moins comme de beaucoup antérieur à cette époque *(d)*.

ÉROTIAN.

En effet, il suffit de jeter les yeux sur l'ouvrage d'Érotian *(e)*, pour se convaincre que Bacchius est beaucoup plus ancien que ne le fait notre célèbre Biographe; car Érotian en parle non-seulement comme d'un Écrivain qui ne vivoit plus, mais même comme de quelqu'un dont les Écrits étoient en quelque sorte oubliés. Nous n'en parlons donc ici qu'à l'occasion d'Érotian, & dans la seule vue de ne pas frustrer sa mémoire de la portion de reconnoissance que la postérité lui doit, pour avoir dirigé les pas du célèbre Lexicographe

(y) Voyez Diction. d'Hist. Natur.

(z) Hist. Natur. *lib. XXVIII, cap. VIII.*

(a) De comp. med. secund. gener. lib. V, cap. XIV.

(b) Ibid.

(c) Tome I, page 331.

(d) Bacchii malagma quo Cæsar usus est. Galen. *de comp. med. sec. gen. lib. VII, cap. VII.*

(e) Collectio dictionum Hippocratis, in proem. inter opera Galeni. Edit. Chart. tom. I, pag. 31.

dans

dans la recherche de la vraie signification des mots & des expressions dont Hippocrate s'est servi *(f)*. Et qu'on n'atténue pas trop cette reconnoissance, si l'on ne veut s'exposer à être injuste! Quand on ne seroit pas souvent plus redevable à celui qui découvre la mine qu'à celui qui l'exploite, qui nous garantira que sans l'ébauche de Bacchius, Érotian eût entrepris son Glossaire, ou qu'il l'eût assez bien exécuté pour en assurer la durée jusqu'à nous! C'est pourtant à ce petit Vocabulaire d'Érotian, que nous devons en grande partie les Définitions de Gorris *(g)*; à celles-ci, les Essais de Brunon; & enfin à ces Essais, le Dictionnaire de Castel, livre dont on sent d'autant mieux le prix, qu'on a fait plus de progrès dans la Science à l'intelligence de laquelle il est destiné.

Quant au temps où vécut Érotian, on ne sauroit douter, à ce qu'il semble, qu'il n'ait écrit entre les règnes de Néron & de Tite, puisque son Lexicon hippocratique est dédié à l'un des Andromaques, dont il étoit question il n'y a qu'un instant; mais cette Épître dédicatoire n'est pas exempte du soupçon de supposition de la part de quelque Écrivain postérieur. Si l'on objectoit qu'ayant cité Stratonicus, qui fut un des Maîtres de Galien, Érotian doit avoir vécu près d'un demi-siècle plus tard, nous demanderions, avant de nous rendre à cette objection, qu'on prouvât que le Stratonicus, disciple de Sabinus & Maître de Galien, est le même que le Ménestheus Stratonicus cité par Érotian *(h)*. Ne pourroit-on pas même élever des doutes sur la réalité de ce personnage? Le texte dit, Μενεσθευς δὲ ὁ Στρατονικευς, *Menestheus Stratonicus*, ou Menusthée le Stratonicien, Menusthée ou Menesthée le disciple de Straton. Alors que devient ce Stratonicus, & la

MÉNESTHEUS STRATONICUS.

(f) Erotiani Dictionarium, seu dictionum Hippocratis collectio. Inter. oper. Gal. t. I, p. 108, édit. Chart.

(g) Definitionum medicarum, libri XXIV.

(h) Au mot Αμβη. Il n'est pas douteux qu'il n'ait existé des hommes qui ont porté le nom de Menestheus: cependant ce mot est aussi adjectif, & peut signifier, *celui qui est né dans l'Espagne Boëtique, ou dans le royaume de Grenade.*

difficulté qu'il a fait naître, difficulté que nous nous reprocherions de porter plus loin?

On trouve beaucoup de mots relatifs à la Chirurgie, parmi ceux dont Érotian tâche de déterminer la vraie signification. On y lit même des discussions curieuses : telle est, par exemple, celle qui concerne la forme, les dimensions & les usages de l'ambi ou ambé d'Hippocrate, qu'il n'est pas même bien certain que nous connoissions parfaitement.

LYCUS. Nous joindrons à ces Médecins un Lycus de Naples, dont aucun Écrivain n'a fait mention avant Pline, & rappelé par celui-ci, comme ayant découvert dans l'*atriplex* ou *patte-d'oie*, pris intérieurement, la propriété de résister aux ravages produits par les cantharides *(i)*. On peut conjecturer que ce Lycus est le même qui, dans Oribase, attribue de grandes vertus au levain commun, seul ou détrempé dans l'huile & mêlé de nitre *(k)*, pour amollir, résoudre ou faire suppurer les tumeurs les plus dures, même le squirrhe. M. de Haller *(l)* donne au même Médecin une tablette, qui ressemble à un médicament de la même espèce dont il est parlé plus haut *(m)*, & qui pourroit bien n'avoir rien de commun avec ce Médecin, que la ressemblance du nom, celle-ci se trouvant décrite sous celui de *pastille* appelée *lycos*. Quoi qu'il en soit, cette composition, dont on faisoit usage en lavement dans la dyssenterie, a pour principaux ingrédiens, le sandarach, l'orpiment *(n)*, la chaux vive, la cadmie, &c. & le *lycium*, d'où elle a pris son nom, qui paroît être le suc d'un arbre commun dans l'Inde, &

(i) Plin. Hist. Nat. *lib. XX, cap. XX.*

(k) *Medicin. collect. lib. XIX, cap. XXV.*

(l) Bibliot. chir. *tom. I, pag. 65.*

(m) Ci-dessus, *page 167.*

(n) Aëtius, *tetr. III, ser. I, cap. XLIX.* On croiroit que c'est l'inadvertance qui glissa l'arsenic dans cette tablette, si l'on ne trouvoit dix autres recettes anti-dyssentériques dans le même chapitre, où ce dangereux minéral entre aussi, à diverses doses. Il paroît même que c'étoit alors la pratique générale, car la plupart de ces formules sont scellées du nom de Médecins célèbres, tels que Nymphodotus, Archigène, Faustinus, Asclépiade, &c.

qu'on trouve auſſi dans la Cappadoce *(o)*. Enfin Lycus eſt cité par Paul d'Égine, à l'occaſion d'un remède contre la morſure de la vipère *(p)*, qui ne vaut pas la peine d'être rapporté, & que nous n'indiquons ici, qu'afin d'avoir lieu d'obſerver que ce Médecin avoit écrit, puiſque Paul annonce l'antidote que nous paſſons ſous ſilence, comme étant tiré *des Livres de Lycus*.

Nos Lecteurs ſe laſſent ſans doute de cette longue & sèche nomenclature de Médecins ignorés & de recettes inſolites. Ils reconnoîtront, ſi l'on veut, que la plupart des remèdes ſur leſquels nous jugeons aujourd'hui de l'état où l'Art ſe trouva dans ces temps reculés, & du mérite des hommes qui le cultivoient alors, ſont bien compoſés, & leur emploi pour l'ordinaire judicieux; ils accorderont même, qu'à cet égard, leurs inventeurs ont ſurpaſſé les Écrivains antérieurs à Celſe: mais en conſidérant le ſilence preſque abſolu de tous ces Médecins ſur la Chirurgie opératoire, pourront-ils ſe défendre de penſer qu'à cette époque, l'art d'opérer ſe perdit entièrement dans tout l'Univers. Il eſt pourtant une conſidération qui doit ſuſpendre ou adoucir ce jugement ſévère; c'eſt l'analogie qu'ont entr'elles l'Anatomie & la Chirurgie, qui la fournit. N'a-t-on pas vu dans tous les temps ces deux Sciences partager le même ſort? leur hiſtoire ne les montre-t-elle pas tombant & ſe relevant enſemble? Or, quels ne furent pas les progrès de l'Anatomie ſous les Maîtres de Galien, qui, pour la plupart, remontent à cette époque, dont Galien lui-même n'eſt pas éloigné! Ne jugeons donc pas avec trop de rigueur du mérite de tant de Médecins autrefois célèbres, ignorés aujourd'hui; parce que des titres, ou, tout au plus, des fragmens de leurs Ouvrages, ſeuls reſtes de leurs travaux, ne ſauroient fournir une baſe ſolide au jugement que nous porterions. Juſtes envers l'antiquité

(o) Les Naturaliſtes penſent que le *lycium* des Anciens eſt la même ſubſtance qu'on voit décrite dans les Traités de matière médicale ſous les noms de CATÉ INDIEN, CATÉ CAMBI, LYCION, KAAT, *lycium indicum*.

(p) Lib. V, cap. XII.

comme nous desirons que la postérité le soit envers nous, déplorons les ravages du temps, & n'en maltraitons pas les victimes.

Tandis que les monumens qui pourroient éclairer aujourd'hui sur l'état où fut alors la Chirurgie à Rome, ont disparu presque entièrement, il en est un, élevé dans la Grèce à cette même époque, qui subsiste encore, pour l'honneur de ce siècle si fertile en noms, & si pauvre en inventions qui rendent ces noms recommandables. Pendant que l'Art de guérir semble s'éclipser ou s'éteindre dans la métropole, on le voit paroître avec éclat dans quelques provinces de l'Empire, & briller de son antique splendeur dans les écrits d'Aretée de Cappadoce. Mais où, & quand Aretée a-t-il vécu? Ce sont deux problèmes dont les Biographes ont cherché long-temps la solution. Nous n'entrerons pas dans leurs discussions savantes, il suffit pour notre objet d'en connoître les résultats.

ARÉTÉE.

TRAJAN, Empereur, depuis 98 jusqu'en 117.

HADRIEN, Empereur, depuis 117 jusqu'en 138.

Wiggan pesant avec l'attention la plus scrupuleuse toutes les inductions qui peuvent servir à fixer le temps où florissoit Arétée de Cappadoce, le fait vivre au plus tard sous Trajan ou sous Adrien; & nous adoptons sa conjecture, comme la plus probable *(q)*. Quant à sa Patrie, le surnom de Cappadocien ne la détermine que d'une manière vague, puisque la Cappadoce est un vaste pays de l'Asie mineure. Mais on recueille de divers endroits de ses Écrits, qu'il pratiquoit dans une contrée assez voisine de Rome, pour jouir des productions de l'Italie; car il en conseille les vins à ses malades, tels que ceux des environs de Sorrento, de Gayette, de Segni, & le Falerne enfin tant chanté par les Poëtes *(r)*. Peut-être aussi le commerce maritime suppléoit-il à l'éloignement.

Arétée avoit embrassé dans ses Écrits, toutes les parties de l'art de guérir; mais son Traité *des Maladies des Femmes*, sa *Pharmacie* & sa *Chirurgie*, sont perdus depuis long-temps;

(q) Dans la Préface de l'édition qu'il a donnée de cet Auteur.

(r) De Curat. morb. acut. lib. II, cap. III.

peut-être même ne furent-ils jamais connus hors de la Cappadoce. Son immortel Ouvrage *des signes & des causes des Maladies aiguës & chroniques, & de leur Traitement (s),* le seul que nous ayons, est bien propre, quoique mutilé, à faire regretter ceux qui n'existent plus. Il est écrit en grec & dans le dialecte Ionien, comme ceux d'Hippocrate & d'Hérodote. Il y règne beaucoup de méthode; les causes, les signes, les temps des maladies y sont distingués avec soin. Le style en est par-tout précis, noble, élégant, on peut même dire poëtique; sans néanmoins que les figures qui semblent prodiguées, rendent les descriptions des maladies moins frappantes, moins exactes ni moins vraies. Pour la solidité de la doctrine d'Arétée, il suffit sans doute de dire qu'il suivit les traces d'Hippocrate, qu'il cite quelquefois, non en vil copiste, non en imitateur timide, mais à peu-près comme Virgile marcha sur les pas d'Homère, en l'égalant souvent & le surpassant quelquefois. Arétée étoit même si persuadé de l'utilité de la noble hardiesse dont il donne l'exemple, qu'il l'érige en précepte, en invitant le jeune Médecin à ne pas s'attacher tellement aux règles tracées par les Grands Maîtres, qu'il ne s'abandonne quelquefois à son propre génie *(t)*. L'autorité n'est en effet respectable, qu'autant qu'elle soutient l'épreuve de la discussion dans les matières de raisonnement, & celle de l'expérience, lorsqu'il est question de faits.

Arétée étoit plus versé dans l'Anatomie que ses contemporains; &, ce semble, beaucoup plus que ne le permettoit le temps où il vécut. On trouve chez lui des connoissances de ce genre, qu'on chercheroit en vain chez les Écrivains qui l'ont précédé, chez ceux même qui l'ont suivi, jusqu'à la renaissance des Lettres. On voit des preuves frappantes des connoissances anatomiques d'Arétée dans ses remarques sur

---

(s) Aretæi Cappadoci, de causis & signis acutorum & diuturuorum morborum, lib. IV. *De curatione acutorum & diuturuorum morborum,* lib. IV. Lugduni Batavorum, 1735, in-fol.

(t) Oportet autem & juvenem Medicum ipsum suo Marte aliquid sibi comparare; neque omnia ex alienis commentariis depromere. De curat. morb. acut. lib. II, cap XI.

la luette *(u)*, la rate *(x)*, les reins *(y)*, le foie, dont il ſemble avoir connu les vaiſſeaux lymphatiques *(z)*, ſur la plèvre *(a)*, enfin ſur le croiſement des nerfs dans le cerveau, qu'il ſemble avoir découvert ou imaginé le premier, & duquel il déduit la raiſon, pourquoi les paralyſies ſont oppoſées à leurs cauſes, telles que l'épanchement de ſang, les dépôts, les compreſſions de tout genre *(b)*, &c.

Quoiqu'on s'accorde aſſez généralement à regarder Arétée comme zélateur de la ſecte pneumatique, il a cela de commun avec les dogmatiques, qu'il fait un uſage très-fréquent des ſecours chirurgicaux, tant dans les maladies aiguës que dans les chroniques. Nous devons à cette eſpèce d'écart, à cet oubli des maximes de ſa ſecte favorite, les connoiſſances chirurgicales qu'il a répandues dans ſes Écrits.

Rien n'eſt plus exact, plus animé, plus poëtique, que la deſcription qu'Arétée fait de l'épilepſie, diſtinguée en idiopathique & ſympathique. Quoiqu'avant lui les Médecins euſſent employé contre cette maladie des remèdes puiſſans, il les a tous ſurpaſſés à cet égard, comme on en peut juger par le conſeil qu'il donne d'inciſer les artères placées devant & derrière les oreilles, de cautériſer les os du crâne, de les perforer juſqu'à la table interne, & même *de les ſcier tout autour avec le trépan, juſqu'à ce qu'ils ſe ſéparent ſans effort;* ajoutant *que la guériſon eſt certaine, quand on trouve l'os noir, & qu'on l'emporte dans toute ſon épaiſſeur (c)*. Enfin il preſcrit

(u) *De cauſ. & ſign. acut.* lib. I, cap. VIII; *De cauſ. diut.* lib. I, cap. VII.

(x) *De cauſ. diut.* lib. II, cap. IV.

(y) Ibid. *cap. III.*

(z) *De curat. acut.* lib. II, cap. VI.

(a) *De cauſiſ. diut.* lib. I, cap. IX.

(b) *De ſign. & cauſ. diut. morb.* lib. I, cap. VII.

(c) J'avertis que je ne ſuis pas content de ma traduction. Pour qu'on puiſſe la rectifier, voici le paſſage. *Opus eſt etiam ignem capiti inferre : proficit enim. Imprimis os perforare uſque ad ſecundam laminam oportet : deinde ceratis cataplaſmatiſque uti tantiſper, donec membrana ab oſſibus receſſerit. Terebrâ nuda oſſa circumcidere convenit : ac ſi paulum reſiſtant, uſque ad ſpontaneam avulſionem perſeverandum, quouſque nigra nonnunquam iſtorum, & craſſa membrana inventa fuerit. Cùmque per putrefactionem vel etiam purgationem, audacter curante medico vulneri cicatrix inducta fuerit, œgrotus morbum evaſit.* De curat. morb. diut. lib. I, cap. IV.

l'application des cantharides, avec la précaution de prémunir la vessie contre leur action par l'usage du lait, & donne par conséquent l'un des premiers exemples de l'usage externe de cet utile médicament: car jusque-là, l'on s'étoit servi pour l'ordinaire, dans les mêmes vues, de la graine de moutarde, ou d'une plante fort âcre, connue sous le nom de *thapsie* ou *turbith bâtard.* Tous ces moyens ne sont proposés ici que contre l'épilepsie idiopathique. Arétée en indique d'autres, en très-grand nombre, pour l'épilepsie sympathique, dont on ne rend point compte, parce qu'ils sont moins du ressort de la Chirurgie, que de la Médecine proprement dite.

Dans tous les temps, l'épilepsie a presque retranché l'homme de la société. Parmi nous, elle rend *irréguliers* ceux dont elle s'empare; chez les anciens Grecs, elle étoit du nombre des maladies qui annulloient, dans certaines circonstances, la vente des esclaves; on peut au moins l'inférer d'une loi de Platon *(d)*: « Si quelqu'un, dit ce Philosophe, vend un esclave épileptique, frénétique, sujet à la strangurie, à la « pierre, ou à quelqu'autre maladie de corps ou d'esprit, cachée, « longue & difficile à guérir, il ne sera pas tenu de le reprendre, « s'il l'a vendu à un Maître d'exercice *(e)* ou à un Médecin. Le « marché sera pareillement valable, quand le vendeur n'aura « pas caché la maladie à l'acheteur, avant de livrer l'esclave; « mais si un vendeur entendu dans cette espèce de commerce, « vend un esclave atteint de quelqu'un de ces défauts, à un « homme qui n'est point censé s'y connoître par état, l'acheteur « aura six mois pour rompre le marché, même un an, *si l'esclave est épileptique.* » «



Quoique Hippocrate traite de la frénésie en différens endroits de ses Ouvrages, il dit peu de chose de sa curation externe. Celse en a parlé plus au long. Mais Arétée semble

(d) De Lege II. A Rome, un bonnet particulier mis sur la tête de l'esclave à vendre, annonçoit que le Maître ne prétendoit pas le garantir. *A. Gell. noct. attic.*

(e) Platon entend par Maître d'exercice, ceux qu'on appeloit chez les Romains *Lanistæ*, *Mangones*, &c. Voyez ci-dessus, *page 132*.

avoir épuiſé la matière, en les ſurpaſſant l'un & l'autre. Hippocrate avoit conſeillé la ſaignée; Aſclépiade la proſcrivit comme mortelle *(f)*; Celſe la rappela *(g)*. Arétée après eux, non content d'établir l'utilité générale de ce ſecours, ſpécifie, en obſervateur exact, les cas où il convient; fixe la quantité de ſang qu'on doit tirer, quantité qui varie à raiſon du ſiége primitif de la maladie, devant être petite quand la frénéſie eſt idiopathique, grande, portée même auſſi loin que les forces du malade le permettent, lorſqu'elle eſt ſymptomatique *(h)*.

Les embrocations ſur la tête des frénétiques, humectantes, émollientes, réſolutives, répercuſſives, narcotiques, furent miſes en uſage par les plus anciens Médecins; mais Arétée paroît avoir employé le premier les douches froides, & ſur-tout avoir marqué l'inſtant d'y recourir. « On peut doucher, » dit-il, dans toutes les périodes de la frénéſie, mais c'eſt prin- » cipalement dans *ſon état* que ce ſecours convient *(i)*. En » hiver, la douche ſera tiède, froide dans le printemps & l'automne, refroidie artificiellement en été *(k)* ».

L'uſage des douches froides pour la frénéſie, ſe ſoutient encore, parmi le peuple, dans les provinces méridionales de la France;

(f) Celſe, *lib. III, cap. XVIII.*

(g) Ibidem.

(h) De curat. morb. acut. lib. I, cap. I.

(i) Ibid.

(k) Par ces mots, *Atque æſtivo tempore multò magis refrigerato humore*, Arétée ne donne-t-il pas à entendre qu'il refroidiſſoit artificiellement la matière de la douche! Il eſt certain que les Grecs employoient la neige à rafraîchir les liqueurs, long-temps avant l'époque où nous plaçons Arétée; il l'eſt auſſi, que les Médecins de cette nation ſe ſervoient de médicamens *glacés* dans les douleurs de tête occaſionnées par l'ardeur du ſoleil : *Refrigerabis autem*, dit Galien, *quæcumque adhibere voles (in ardore capitis), in aquâ vehementer frigidâ collocata : quæ ſi non adſit, nivem vaſculo circumpones. Hoc auxilium, ſive humorum, ſive vaporum multitudo in caput impetum faciat, præclarè auxiliatur : repellit enim eos, infraque in corpus detrudit, adeo ut ego in ſexcentis hoc medendi modo uſus, nullo alio habuerim opus. Nam & frigidorum fontium Romæ ubertas eſt, & nivis, quemadmodum apud nos in Pergamo, & in plurimis Aſiæ Greciæque civitatibus. At verò in calidis regionibus, qualis eſt Ægyptus, in quâ & fontium frigidorum, & nivis penuria eſt, neceſſarium eſt præfrigerato roſaceo per expoſitionem ſub diu per integram noctem, & per obverſionem ad auræ alicujus afflatum......* De comp. med. ſecund. loc. lib. II, cap. I.

la France ; elles sont même le seul remède qu'on oppose à la frénésie causée par l'action du soleil. Cet accident, qu'un instant voit naître au milieu de la plus parfaite santé, cède pour l'ordinaire à ces douches continuées pendant quelques heures, ce qui n'empêche pas qu'il ne puisse devenir mortel, s'il n'est combattu de bonne heure, ou s'il ne l'est pas efficacement.

Arétée associoit aux douches, les fomentations anodines, faites avec l'opium ; les têtes de pavot blanc cuites dans l'huile, appliquées sur le front ; ces mêmes têtes vertes, réduites en cataplasme par la trituration, mises sur la nuque ; leur décoction, dont il fomentoit la face : quelquefois même il dissolvoit dans l'eau l'opium en larmes, & bassinoit de cette dissolution, le front & les narines, ou bien, il la versoit dans les conduits auditifs externes. Cette pratique est ancienne : on en voit des vestiges dans Celse, & même on y apprend qu'Asclépiade la réprouvoit *(k)*. On sait aussi qu'Apollonius combattoit certains maux de tête avec les stupéfians appliqués extérieurement, & que Galien ne l'en blâme point *(l)*, quoiqu'il redoute d'ailleurs l'application de ces substances sur les yeux & dans les oreilles *(m)*. De pareilles craintes ne sont pas sans quelque fondement, s'il est vrai qu'un habitant de Padoue perdit la vie, pour s'être laissé mettre de l'opium dans le creux d'une dent cariée *(n)*.

Lorsque le délire ne cédoit point à ces remèdes, non plus qu'à beaucoup d'autres, que nous omettons, Arétée avoit recours aux suivans : si le malade a les cheveux longs, il ordonne de retrancher la moitié de leur longueur ; s'il les a courts, de lui raser la tête ; ensuite de lui appliquer une ventouse sèche entre les deux épaules ; enfin, si le mal résiste

(k) *Lib. III, cap. XVIII.*

(l) Voyez ci-devant, *page 136.*

(m) . . . *Sic ex opio collyria multis detrimento fuere, adeo ut debilem oculum reddiderint, & visûs hebetudinem, auditûs etiam gravitatem induxerint.* De comp. med. secund. loc. lib. II, cap. 1.

(n) Alexand. Benedict. Praxis, *lib. III, cap. VI.*

à tous ces moyens, de transporter la ventouse sur le sommet de la tête, & de la scarifier.

On voit reparoître les mêmes remèdes dans le traitement des affections comateuses *(o)*, auxquels il joint la flagellation sur les cuisses avec des orties, & l'application des rubéfians. La formule de ceux-ci consiste en un mélange de parties égales de concombre sauvage & de moutarde, pilés & réduits en cataplasme par l'addition du vinaigre. Comme ce topique est très-capable de produire l'effet du vésicatoire moderne, notre Auteur avertit expressément qu'il faut le lever de temps en temps, pour s'assurer qu'il n'excite ni pustules ni plaies, parce qu'il estime dangereuses des plaies faites en pareilles circonstances. Il appliquoit aussi des rubéfians sur le sommet de la tête, mais plus foibles, & toujours avec la précaution de ne leur pas laisser le temps d'excorier la partie qui les reçoit.

Les Praticiens de nos jours, sans doute rassurés par des observations nouvelles, contre cette vaine terreur, loin de redouter ces plaies, les desirent comme utiles & sans danger. Néanmoins il est certain que dans les maladies soporeuses, les plaies deviennent souvent gangréneuses; mais ils trouvent des avantages capables de contre-balancer cet inconvénient, dans l'écoulement de l'humeur viciée, dans l'inhalation des particules irritantes de l'épispastique qu'ils appliquent, & de plus réels encore, dans la douleur inséparable de l'action du remède comme du pansement qu'il nécessite.

Arétée saignoit peu dans l'apoplexie, & point du tout lorsqu'elle étoit l'effet d'un coup, d'une chute, ou d'une compression *(p)*. Selon lui, il faut temporiser dans ces cas; le délai seul ayant rendu plus d'une fois à cette espèce d'apoplectiques la vie & la santé. Mais jusqu'à quand faut-il différer la saignée? Arétée néglige de nous l'apprendre. Peut-être l'ignoroit-il lui-même; peut-être aussi qu'il avoit en vue,

---

(o) De curat. morb. acut. lib. I, cap. II.

(p) Ibid. *cap. IV.*

dans le cas particulier, l'exécution du précepte général des méthodiques, qui défend d'employer aucun grand remède avant la fin du troisième jour; précepte dangereux, même avec la modification d'Hali-abbas, qui ne veut point qu'on diffère les grands secours, lorsque les mauvaises humeurs surabondent, ce qu'on reconnoîtra, dit-il, à la couleur du visage des apoplectiques, rouge, livide ou verte *(q)*.

Lorsque la maladie avoit sa cause dans la tête, & qu'elle traînoit en longueur, après avoir appliqué la ventouse sèche entre les deux épaules, Arétée en plaçoit une seconde à l'occiput, qu'il scarifioit & dont il tiroit beaucoup de sang. Il préféroit cette évacuation locale à la saignée, & comme plus efficace & comme plus propre à ménager les forces du malade.

La paralysie s'empare quelquefois des organes de la déglutition, & met les malades en danger de mourir d'inanition ou d'être suffoqués, si l'on tente de leur faire avaler des alimens liquides; car les liqueurs tombent en partie dans la trachée-artère, dont l'épiglotte ne défend plus l'entrée. Pour éviter ce malheur, il faut, dit Arétée, porter la tisane ou le bouillon dans l'arrière-bouche, au moyen d'un *long tuyau*. Notre Auteur ne décrit point ce tuyau, dont il n'est pas moins difficile aujourd'hui d'imaginer la forme que la manière de l'employer *(r)*.

Il blâme avec raison ceux qui, pour dilater l'œsophage,

(q) Lib. V, practicæ, cap. XXII.

(r) Si quis intra os liquidum cibum infundat, in tracheam arteriam subterlabitur, cùm neque tonsillæ ad impulsum ciborum concidant, neque epiglottis in proprium locum subsidat, quæ operculum a naturâ facta est. Quapropter opus est mulsam aut succum longâ mystilâ *infundentem, supraque arteriam attollentem in gulam demittere: id quoque enim ad deglutiendum inservit, ibid.* La forme du μυστίλη n'est pas aisée à déterminer: ici Arétée en parle comme d'un instrument de Chirurgie, & ailleurs comme d'une mesure *(cur. morb. diut. lib. I, cap. III)*. Son célèbre Commentateur, Pierre Petit, loin de nous éclairer, augmente notre incertitude, en se bornant à dire, que μυστίλην *Græci dicebant panem cavum ad jusculum hauriendum.* Comment imaginer en effet, *qu'un pain creux* soit devenu dans les mains d'Arétée, tantôt un instrument, & tantôt un vaisseau propre à mesurer les liquides! Les éclaircissemens des Savans que nous avons consultés, n'ont pas été plus lumineux que ceux du Commentateur.

appliquoient des ventouses sous le menton (s). Cet effet de la ventouse est assurément illusoire, mais on ne peut disconvenir qu'elle ne puisse être employée avec fruit, selon le conseil de Celse (t), dans la vue de détourner ou d'évacuer l'humeur viciée arrêtée dans les parties destinées à transmettre les alimens à l'estomac.

La vessie & l'intestin *rectum* sont aussi sujets à la paralysie, qui les prive, en totalité ou en partie, de leur faculté expultrice. Pour l'ordinaire, on les trouve l'un & l'autre remplis outre-mesure des excrémens dont ils sont le réservoir : la vessie sur-tout est quelquefois prodigieusement distendue par l'urine accumulée. Quelquefois le contraire arrive, & ces viscères destinés à retenir pour un temps les excrémens, les laissent sortir à mesure qu'ils se présentent.

Dès le temps d'Arétée, on avoit reconnu que la sonde, portée dans la vessie, peut produire des accidens formidables, tels que des convulsions & la gangrène; mais il ne paroît pas qu'on eût trouvé le moyen de se passer de cet instrument, tout dangereux qu'il peut être. En effet, il n'est pas vraisemblable qu'Arétée crût le suppléer par le bain d'huile qu'il conseille pour toutes les paralysies indistinctement, quelque organe qu'elles affectent. Si notre Auteur craignoit l'action de la sonde sur des parties sans ton & sans ressort, on doit bien penser qu'il en redoutoit encore davantage l'introduction & le séjour, lorsque ces mêmes parties sont enflammées (u) ou menacées d'inflammation. Il seroit bien à desirer qu'on imitât enfin sa prudence & qu'on se déshabituât de regarder comme un point d'honneur, de porter la sonde dans la vessie toutes les fois qu'on l'a tenté. Si c'est un grand mal de ne pas évacuer les urines, c'en est un plus grand encore de causer des accidens formidables, sans remédier qu'instantanément à la maladie principale.

(s) Sans la censure d'Arétée, nous ignorerions l'existence de cette erreur. Si elle fut jamais écrite, les livres où elle étoit consignée n'existent plus.

(t) *Lib. IV, cap. IV.*

(u) *De curat. acut. morb. lib. II, cap. IX.*

La deſcription qu'Arétée fait du tetanos eſt très-exacte *(x)*. Il avoit obſervé que cet accident ſurvient ſouvent aux grandes bleſſures; & les faits recueillis par les Chirurgiens qui pratiquent dans les régions chaudes de l'Amérique, ne permettent pas de douter de la vérité de cette obſervation. Dans le cours de cet accident, Arétée avoit vu, non ſans étonnement, quoiqu'après Hippocrate *(y)*, tantôt les urines s'accumuler, juſqu'à cauſer des épreintes terribles, & tantôt couler ſans aucune action de la part de la veſſie, & par la ſeule preſſion ſur l'hypogaſtre. Il eſt poſſible que les urines s'accumulent dans les deux cas, qui ne diffèrent peut-être qu'en ce que la veſſie inſenſible dans l'un, conſerve dans l'autre toute ſa ſenſibilité.

Soit que le tétanos ſurvînt après une fauſſe-couche, ſoit qu'il fût occaſionné par une plaie, il conſeille la ſaignée, avec la précaution d'épargner la douleur au malade, tant en inciſant le vaiſſeau qu'en plaçant la ligature, parce qu'elle augmente la convulſion. A l'exemple de Celſe, il preſcrit ici l'application ſur l'occiput de deux ventouſes ſcarifiées. Pour rendre la douleur moindre, on applique le cornet dès que l'étoupe commence à s'embraſer; car plus il eſt échauffé, plus les parties qu'il dérobe à la preſſion de l'atmoſphère s'élèvent & ſont comprimées par le rebord de la ventouſe. Or c'eſt de cette compreſſion que naît la douleur. En laiſſant la ventouſe un peu plus long-temps appliquée, la tuméfaction ſera la même qu'en l'échauffant à un plus haut degré, & cependant la douleur ſera plus ſupportable, & les accidens moins ſenſibles & moins fâcheux.

Hippocrate prononça la léthalité abſolue des convulſions cauſées par les plaies récentes *(z)*. Arétée en porte un pronoſtic moins funeſte. « Quoiqu'elles ſoient, dit-il, très-dangereuſes, il ne faut pas abandonner les malades qu'elles «

(x) De curat. acut. morb. lib. II, cap. VI.

(y) Coac. prænot.

(z) Convulſio ex vulnere, lethalis, ibid.

» attaquent; car on en a vu plusieurs secourus à propos, échapper à la mort. »

Les convulsions occasionnées par des ulcères, demandent, avec les remèdes ci-dessus, des topiques particuliers. C'est vers les ulcères même qu'il faut principalement tourner ses vues; les échauffer doucement par les embrocations, les fomentations & les cataplasmes, qui réunissent à la propriété d'échauffer, celle d'humecter; parce qu'on ne peut travailler d'une manière plus utile à rappeler la suppuration dans les ulcères secs & arides, qu'en y portant l'humidité propre à les assouplir. Les topiques dont il conseille l'application sont la résine de pin, de térébinthe, l'encens, le polium, associés à la décoction d'althéa, mais sur-tout le *castoreum*, lequel, échauffant considérablement le corps, diminue ou dissipe entièrement les frissons des accès, dont l'effet est ici très-pernicieux. Plein de confiance pour ce dernier remède, il prescrit encore d'oindre les narines avec l'onguent *crocin, (crocinum)*, dans lequel on étend cet anti-spasmodique, d'en faire prendre intérieurement, d'en injecter dans l'anus, si le malade ne peut avaler; & même dans ce dernier cas, d'en couvrir les environs de l'anus & l'hypogastre, après l'avoir mis en consistance de cérat, par l'addition d'une suffisante quantité de cire & d'huile.

Le *castoreum* n'est plus compté parmi les remèdes externes; cependant il n'est pas douteux qu'on ne l'employât avec fruit, non-seulement dans les circonstances dont parle Arétée, mais encore dans toutes les maladies convulsives, non inflammatoires.

Sans la découverte de l'Amérique & les voyages des Européens dans l'Inde, aujourd'hui encore nous croirions vaines & chimériques les craintes d'Arétée touchant le danger des convulsions survenant aux plaies & aux ulcères, tant cet accident est rare parmi nous! mais il est si redoutable & si commun dans les pays chauds, sur-tout dans les plages maritimes, où le *vent-de-mer* souffle habituellement, qu'on ne sait que trop combien ses craintes sont fondées, & méritent

de considération de la part des Chirurgiens habitués dans ces climats. On peut s'en convaincre en ouvrant quelques Écrits modernes, & entr'autres l'excellent Essai du Docteur Lind, *sur les maladies des Européens dans les pays chauds (a)*, livre qui renferme une notion succincte mais suffisante, & de l'accident & des remèdes dont on se sert le plus utilement pour le combattre ou s'en préserver.

Quoiqu'Arétée ait beaucoup trop généralisé le traitement de la céphalée, maladie chronique de la tête, très-douloureuse dans ses accès, mortelle même quelquefois, il ne laisse pas de se montrer supérieur à tous ceux qui s'en occupèrent avant lui. On commence la curation par une saignée; on purge quelques jours après avec l'*hiera (b)*; & lorsque les forces du malade sont un peu rétablies, on ouvre la veine du front du côté droit; on place ensuite deux ventouses profondément scarifiées, une entre les deux épaules, & la seconde au sommet de la tête. On retire un double avantage de ces scarifications; car, d'une part, il en coule beaucoup de sang; & de l'autre, les parties divisées jusqu'aux os, éprouvent des altérations pour l'ordinaire avantageuses. Si les scarifications se réunissent trop promptement, on ouvre les artères placées derrière les oreilles. Les Anciens divisoient deux espèces d'artères en cet endroit, les unes assez considérables pour que le doigt en sente le battement, les autres plus déliées & rampantes à la racine du cartilage. L'incision ou la division de ces dernières est plus difficile que celle des précédentes; aussi Arétée recommande-t-il, pour la rendre plus aisée, de les soulever & de les tirer à soi, avec un instrument que les Grecs appeloient *antitrochon*. Il seroit également inutile & mal-aisé de retrouver la forme de cet *antitroque*, dont Arétée

(a) *An essay on diseases incidental to Europeans in hot climates. By James Lind*. London, 1778.

(b) Ἱερὸς, d'où vient ἱερά, *hiera*, est un adjectif qui signifie *sacer, horrendus, magnus*; sacré, formidable, puissant. *Hiera* est donc une dénomination générique qu'on donnoit, *par excellence*, à des remèdes énergiques. On peut voir dans Paul d'Egine (*lib. VII, cap. VIII*) une ample collection de *Hiera*. Aret. *de curat. morb. diut. lib. I, cap. II.*

ſeul paroît avoir parlé; circonſtance qui porte à croire, avec ſon Commentateur, que l'*antitroque* n'étoit point un inſtrument, comme certains Traducteurs l'ont penſé *(c)*.

Enfin après quelque temps de repos, on tiroit du ſang de l'intérieur des narines, au moyen d'un inſtrument appelé *catejadion*, ou d'un autre nommé *ſtoryne*, inſtrumens auſſi peu connus que l'antitroque. Si le Chirurgien ne les avoit pas ſous ſa main, il ſe ſervoit d'un tuyau de plume découpé en forme de dents de ſcie, qu'il enfonçoit preſque juſqu'à l'ethmoïde, & qu'il agitoit dans tous les ſens, en le faiſant rouler entre ſes mains; manœuvre d'où réſultoient des plaies déchirées & de longs ſaignemens, mais auſſi, par contre-coup, des cicatriſations difficiles, & peut-être, chez les ſujets mal-ſains, des ulcérations fâcheuſes. Arétée ajoute, que le peuple s'ouvroit lui-même les vaiſſeaux de l'intérieur du nez, en les froiſſant avec des feuilles *de laurier*. Cet uſage ſubſiſte encore parmi nous : dans les provinces méridionales de la France, les enfans ſe font un jeu de cette opération; & pour l'exécuter, une feuille de *gramen* leur ſuffit. Eſt-ce l'imitation, eſt-ce l'inſtinct, qui fait que ces enfans trouvent du plaiſir à voir couler leur ſang? Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'eſt que la Nature ſemble s'être réſervé les ſaignemens de nez, comme une reſſource contre la pléthore & la raréfaction du ſang, ſouvent exceſſives dans les pays chauds, ſur-tout chez les enfans. Enfin l'on s'oppoſoit à la

---

(c) Arétée indique ici avec plus d'exactitude & de clarté qu'on n'en attendoit de ſon ſiècle, la branche externe de l'artère occipitale & l'auriculaire poſtérieure. Cette dernière eſt en effet ſi profondément cachée à la racine du cartilage, qu'on ne peut guère l'ouvrir ſans riſque, qu'en la mettant à découvert & la ſoulevant avec la pince ou l'érine, inſtrumens très-propres l'un & l'autre à remplacer l'*antitrochon*. Il eſt à propos d'avertir que le Commentateur d'Arétée voit une faute groſſière dans ce qui concerne cet inſtrument : *Strenuè hìc hallucinatus eſt Craſſus* (Paul Craſſo, ancien Traducteur), *qui inſtrumentum, neſcio quod, antitrochon dictum, ad arterias adducendas ſomniavit, cùm vocem antitroχω corruptam eſſe non animadverteret, vel cùm certè emendare non poſſet. Non enim antitroχω (quæ vox aliena planè huic loco) ſed antitrago ſcribendum eſt quo nomine quemdam in temporibus locum juxta aures græci deſignârunt*, page 268.

récidive propre à la céphalalgie, par la cautérisation diversement exécutée: tantôt on ne détruisoit que la peau, tantôt on consumoit les os même, mais jamais les muscles, de crainte des convulsions. Dans ce dernier cas, après avoir divisé la peau du front selon la direction de la suture coronale, on emportoit ou l'on ruginoit l'os jusqu'au diploé; on voit même que des Chirurgiens plus hardis ne craignoient pas de détruire l'os jusqu'à mettre les méninges à découvert. Quoique notre Auteur regarde cette dernière opération comme téméraire en quelque sorte, il ne laisse pas de la conseiller lorsque la maladie est rebelle aux autres moyens, & le malade fort & courageux.

Hippocrate avoit fait trois espèces d'angines très-distinctes & bien caractérisées, peut-être même quatre; car quelques Interprètes comptent celle qu'il décrit sous le nom de *parasynanche*, pour une quatrième espèce. Celse n'en reconnut que trois. Arétée en diminua le nombre & les réduisit à deux, l'angine inflammatoire ou avec tumeur, & l'angine par affaissement ou sans tumeur *(d)*. Il attribuoit la dernière à la dépravation des esprits devenus trop secs & trop chauds *(e)*; & pour donner quelque vraisemblance à cette cause occulte, il alléguoit les effets des exhalaisons suffoquantes qui s'échappent de certaines cavernes *(f)*, & la contagion de l'air qu'expire un chien enragé. Galien ne croyoit point que cet air fut contagieux, mais Aurelianus n'avoit garde d'en douter, lui qui porta la crédulité jusqu'à croire que

(d) De curat. morb. acut. lib. I, cap. VII.

(e) Il seroit possible qu'Arétée eût entendu parler de l'air atmosphérique, & point du tout des esprits de l'animal malade. Mais la première interprétation est reçue; & c'est même d'après ce passage qu'on s'est cru fondé à placer notre Auteur parmi les pneumatiques. *Voyez Leclerc, page 508.*

(f) J'ai traduit χαρωνιοισιν par le mot *caverne*, parce que, comme on peut le voir dans Galien *(de usu partium, lib. VII)*, les Grecs appeloient τα χαρωνεια tous les lieux profonds, d'où s'exhalent des vapeurs *mortifères*. On ne voit pas trop après cela, pourquoi M. de Haller admet l'alternative entre le *charonæis* de la traduction latine & le mot *coroneis*, auquel j'avoue que je serois fort embarrassé de trouver un sens raisonnable, placé comme il est dans le passage d'Arétée.

l'égratignure faite par un animal enragé peut communiquer la rage *(g)*.

Quoi qu'il en ſoit de ces cauſes, la curation de l'angine inflammatoire conſiſte à tirer du ſang du bras par une large ouverture, & juſqu'à ce que le malade ſoit prêt à tomber en ſyncope, évitant toutefois qu'il y tombe; car Arétée a ſoin d'avertir que pluſieurs malades qu'on avoit conduits juſqu'à ce point extrême de foibleſſe, n'avoient pu être rappelés à la vie. Après ces abondantes ſaignées, ſi la maladie réſiſte, on ſaigne encore avec *les ligatures*. Cette dernière pratique, quoique très-négligée, n'eſt pas oubliée entièrement: nous avons vu nous-mêmes ſaigner ainſi dans une eſquinancie déſeſpérée; & le prompt ſoulagement du malade nous donna dès-lors l'idée la plus avantageuſe de ce moyen chirurgical. Il eſt vrai qu'on ne manque pas de raiſons pour rapporter tous les bons effets de ces ſaignées à la ſimple évacuation; mais d'un autre côté, la Phyſiologie ne nous autoriſe-t-elle pas à faire entrer pour quelque choſe dans le ſuccès ces barrières momentanées, qui font que l'évacuation étant la même abſolument, devient cependant beaucoup plus grande reſpectivement à la partie enflammée.

Arétée n'eſt pas l'inventeur de cette pratique, on l'avoit établie dès les temps les plus reculés; il a ſeulement le mérite de l'avoir bien appréciée, & d'avoir fait les liens plus larges, ce qui ne laiſſe pas d'être une perfection; car les liens étroits cauſoient quelquefois une telle douleur, qu'on étoit forcé de les lâcher avant la fin de la ſaignée, & de perdre par conſéquent une partie de leur effet.

Éraſiſtrate multiplia beaucoup cette eſpèce de liens. Aſclépiade les proſcrivit *(h)*; mais ſa proſcription n'eut point d'effet, puiſqu'on voit long-temps après, *Scribonius Largus* faire de nouveaux efforts, non moins inutiles, pour ruiner la confiance dont ils jouiſſoient encore ſur le même théâtre où Aſclépiade les combattit.

(g) Cæl. Aurelianus. *Acut. morb. lib. III, cap. XI.*

(h) Celſe, *lib. IV, cap. IV.*

(i) Compoſ. 83.

L'angine ſans tumeur, ou, pour conſerver la dénomination d'Arétée, l'angine par affaiſſement, quoiqu'ordinairement mortelle, a quelquefois été vaincue par les douches d'infuſion de ruë & d'aneth, où l'on diſſout une certaine quantité de nitre; par un cérat fait avec le nitre, la moutarde, &c. & par les autres ſecours connus des prédéceſſeurs d'Arétée. L'ouverture de la trachée-artère eſt un de ces ſecours: « ceux, dit-il, qui, pouſſés par la crainte de la ſuffocation, ont « ouvert la trachée-artère, ne paroiſſent pas avoir accrédité « cette opération par des ſuccès »

Ce ſont-là les premières traces de la Laryngotomie. Cette opération, qu'Arétée nous donne comme une invention antérieure au temps où il vivoit, & dont Galien *(k)* paroît faire honneur à Aſclépiade, n'avoit pas encore reçu de dénomination particulière, mais elle avoit été pratiquée; & c'eſt mal entendre le texte de notre Auteur, que de n'y voir *qu'une fauſſe ſpéculation (l)*, puiſqu'il dit poſitivement qu'elle avoit été faite, *quicunque arteriam ſecuerunt*, mais que l'évènement ne ſembloit pas lui mériter la confiance des Praticiens. Il la proſcrit donc lui-même, & ne laiſſe pas ignorer les raiſons qui le déterminent à parler ainſi. « La plaie, dit-il, augmente la chaleur de l'inflammation; la « difficulté de reſpirer s'accroît, & la toux ſurvient. De « plus, ſi les malades échappent à ces premiers dangers, « les lèvres de la plaie ne peuvent ſe réunir, car elles ſont « l'une & l'autre cartilagineuſes, & par conſéquent inglutinables *(m)*. » « Ces raiſons ſont en général d'un bon obſervateur. Rien n'eſt plus vrai que les effets qu'il attribue à la

(k) Galen. *in Medic. cap. XIII; Charter. tom. II, pag. 379.*

(l) Mémoires de l'Académie de Chirurgie, *tome IV, page 461.*

(m) On ſait que les Anciens tenoient pour *inglutinables* les plaies des cartilages, & notre Auteur parle ici la langue de ſon ſiècle. Cette erreur, qui pourroit bien ceſſer d'en être une, ſi l'eſprit dans lequel Hippocrate a dit *que les os ni les cartilages ne ſe réuniſſent point* (voyez *le Commentaire de Gorter, ſur l'aph. 19 du Livre VI.ᵉ*), nous étoit mieux connu, ſert à nous apprendre que les Anciens faiſoient l'inciſion perpendiculaire & non pas tranſverſale, comme on l'a faite après eux.

ſection de la trachée-artère; il n'eſt pas croyable qu'il les ait devinés : on peut même dire que l'exactitude avec laquelle il les décrit, ſuffiroit ſeule pour nous convaincre que la Laryngotomie ne paſſoit pas dans ſon eſprit pour une ſimple ſpéculation, ſi le texte cité plus haut, laiſſoit quelque doute ſur la manière dont il enviſageoit cette opération.

Ce n'eſt pas pour avoir chargé la Bronchotomie d'inconvéniens imaginaires qu'Arétée a retardé ſon adoption, c'eſt pour avoir trop redouté ceux qui la ſuivent néceſſairement. Mais ne lui reprochons pas ſa timidité; nous verrons dans la ſuite que cette même opération ne parut pas moins effrayante à beaucoup d'habiles Chirurgiens, qu'on ne peut accuſer d'avoir manqué ni de hardieſſe ni de diſcernement.

Il ſemble qu'Arétée auroit dû parler ici des tuyaux dont Hippocrate *(n)* ſe ſervoit pour conduire l'air dans la trachée-artère, à travers l'obſtacle formé par la tuméfaction des amigdales, du voile du palais, de la langue, &c. . . . C'eſt à ces tuyaux qu'Aſclépiade ſubſtitue la laryngotomie, non comme un remède unique, mais comme un moyen plus doux *(o)*. On ne peut aſſez s'étonner, qu'un Écrivain auſſi judicieux qu'Arétée, ait paſſé ſous ſilence ces tuyaux ou canules d'Hippocrate, ni que Pline, en parlant de la réforme que fit Aſclépiade dans le traitement de l'angine, ait oſé dire qu'il rendit ce traitement plus doux ! Qu'a donc de ſi douloureux le procédé du divin Vieillard, pour qu'on lui préfère comme plus douce, une plaie conſidérable faite à la trachée-artère, plaie que bien des Praticiens exercés regardent encore comme effrayante, & qui ne ſauroit manquer d'être douloureuſe, tant pendant la ſection que durant les temps qui la ſuivent, juſqu'à l'entière cicatriſation ! Qu'on cherche au contraire ce que pourroient avoir de douloureux deux canules, dont les diamètres pris enſemble égaleroient à peine celui de la glotte, placées à chaque commiſſure des lèvres,

---

(n) De morbis, lib. III, n.° 11.

(o) Hiſt. Natur. *lib. XXVI, cap. III.*

& de-là se portant, à la faveur d'une conformation correspondante aux parties qu'elles traverseroient, jusqu'à l'arrière-bouche? Nous ne savons pas si ces canules étoient flexibles, souples, élastiques. Qu'est-ce qui empêcheroit de leur donner ces qualités, si d'ailleurs on les jugeoit utiles? les canules d'Hippocrate, nous ne craignons pas de le dire malgré leur proscription *(p)*, devoient rester dans l'Art, mais subordonnées à la section de la trachée-artère. Tâchons de les y rappeler.

1.° Quelques éloges qu'on ait donnés à la bronchotomie, de quelques succès qu'on l'ait honorée, on n'a jamais pu l'accréditer dans la pratique: soit timidité de la part des Chirurgiens, soit pusillanimité de la part des malades, elle n'a été pratiquée que dans un petit nombre de circonstances. D'où il résulte, qu'en considérant le passé, l'on ne peut guère espérer qu'elle devienne jamais une opération courante, si l'on peut s'exprimer ainsi, telle, par exemple, que l'empyème ou le trépan.

2.° Peu de malades ont donc ressenti l'utilité de cette opération. Ses partisans outrés, feront cette utilité, considérée en elle-même, si grande qu'ils voudront, il n'en sera pas moins vrai qu'il est mort une infinité de malades attaqués d'esquinancie, pour qui cette utilité n'exista point. Si les canules d'Hippocrate n'eussent point été rejetées des arsenaux de la Chirurgie, peut-on douter qu'on n'eût sauvé, par leur secours, plusieurs de ces malheureux à qui l'on ne proposa point la bronchotomie, ou qui manquèrent de confiance en cette opération, ou de courage pour la souffrir?

3.° Dira-t-on que ce moyen est impraticable? Ma confiance au père de la Médecine est telle, je l'avoue, que quand bien même je ne concevrois pas la possibilité de l'application de ses canules, je ne laisserois pas de la croire réelle. Hippocrate n'a rien hasardé; ses moyens peuvent être imparfaits & rudes, comme l'étoit alors l'Art lui-même, mais non pas impraticables.

(p) Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, *tome IV, page 459.*

4.° L'exquiſe ſenſibilité des parties ſur leſquelles ces tuyaux devroient porter, eſt ſans doute, dans la ſpéculation, un des plus grands obſtacles à leur réintégration. Mais eſt-il bien certain que des parties exceſſivement enflammées & tuméfiées, conſervent la ſenſibilité dont elles jouiſſoient dans l'état ſain ? eſt-il donc impoſſible ou ſans exemple, que la ſenſibilité s'émouſſe par l'effet de l'inflammation ? & Cælius Arelianus, qui l'aſſure, s'eſt-il trompé *(q)!* Quand nous ſuppoſerions la ſenſibilité de ces organes perſiſtante, ou même augmentée, s'eſt-on aſſuré qu'ils ne s'habitueroient pas très-promptement à la préſence de ces conduits ? peut-on douter au moins que les malades ne les ſupportaſſent dans l'angine aqueuſe, œdémateuſe, apoſtémateuſe ..... &c ? Et s'il en eſt ainſi, que d'hommes ce ſecours n'eût-il pas conſervés ? Dans certains maux de gorge épidémiques, l'inſtant de la ſuffocation & de la mort touche, pour ainſi-dire, à celui que la Nature avoit marqué, tantôt pour commencer la réſolution, tantôt pour ouvrir une aphte ſalutaire, tantôt enfin pour rompre l'apoſtème ou le dépôt. Alors n'eſt-ce pas donner la vie, que de conſerver pendant quelques inſtans l'exercice de la reſpiration ?

En liſant Hippocrate avec attention, on voit en effet que ce ſont-là les circonſtances où il employoit les canules, & non pas ces cas malheureux où la férocité des ſymptômes exige des ſecours plus prompts & plus puiſſans. C'eſt dans la ſquinancie la moins aiguë qu'elles ſont profitables ; & c'eſt ce qu'on n'a pas vu *(r)*, faute d'avoir diſtingué les deux eſpèces d'angine établies par le divin Vieillard, & d'avoir remarqué que ce n'eſt pas à celle

---

(q) *Siquidem quædam quæ Naturâ difficilem habuerint ſenſum, & propterea non facilè tactum accipiunt, morbo tentata, ſenſibiliora cæteris fiunt, ut plantæ cavum, quod tumore, dolidum atque omninò ſenſibile & attentum fiet : atque rurſum, ea quæ Naturâ facilè ſentiunt, difficilioris ſenſus paſſionis afficiuntur cauſâ.* Cælius Aurelianus morb. chron. lib. III, cap. IV.

(r) Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, *t. IV, p.* 459.

qu'on décrit qu'Hippocrate appliquoit le moyen qu'on blâme *(ſ)*.

Le précepte d'établir une libre communication entre l'atmoſphère & la trachée-artère, eſt immédiatement ſuivi de cet autre : « il faut faire en ſorte que le malade crache, & que le poumon ſe dégorge ». Notre Légiſlateur auroit-il donc penſé que ſes tuyaux faciliteroient l'expectoration ? Je ne voudrois pas l'aſſurer; mais il eſt conſtant qu'il faut un certain volume d'air, que le malade n'a point dans cette maladie, pour enlever les crachats, & que ces tuyaux ſont propres à le fournir. Si la propriété que nous leur ſoupçonnons étoit réelle, ils ſeroient à cet égard infiniment préférables à la ſection de la trachée, qui rend abſolument impoſſible l'expulſion, par la glotte, des matières qui gorgent le poumon, ſans que la canule placée à l'ouverture factice, puiſſe rien changer à cette impoſſibilité.

Quelques avantages que le raiſonnement faſſe entrevoir dans les canules d'Hippocrate, n'oublions pas que toutes les ſpéculations, même celles que le Mathématicien analyſe & calcule, ſont trompeuſes, & qu'on doit ſe défier des plus ſpécieuſes. Mais auſſi pourquoi la pratique réprouveroit-elle, ſans le faire paſſer au creuſet de l'expérience, un moyen que la ſpéculation approuve ? C'eſt donc à l'uſage qu'il appartient de rappeler dans l'Art, ou de laiſſer dans l'oubli, l'inſtrument qui fait le ſujet de cette longue diſcuſſion.

Sous le titre d'*ulcères des amygdales,* Arétée traite avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait avant lui, *des maux de gorge gangréneux (t)*. On ne fera qu'indiquer cet important morceau, trop long pour être tranſcrit; mais on ne paſſera pas ſous ſilence, une particularité remarquable, bien

---

(ſ) Hippocrate, après avoir parlé de cette angine formidable contre laquelle l'Art n'a que de bien foibles reſſources, ajoute, *at ubi horum ſignorum quid abſuerit, laxiorem morbum ſignificat, quem paracynanchem vocant . . . . . fiſtulas item detrudere convenit juxta maxillas, quò ſpiritus ad pulmonem trahatur. Et faciendum uti quam citiſſimè ſpuat, & pulmo gracilis fiat.* Loc. citato.

(t) De cauſ. & ſign. acut. morb. lib. I, cap. IX.

propre à répandre du jour ſur les cauſes éloignées de cette terrible maladie. On lit dans Arétée qu'elle étoit très-fréquente, & comme endémique dans la baſſe Égypte; elle eſt très-ordinaire auſſi dans la Flandre & dans la Picardie. Les eaux étoient mauvaiſes en Égypte; la Flandre & la Picardie n'en ont pas de meilleures. La boiſſon ordinaire des Égyptiens étoit une piquette de vin, & une autre liqueur fermentée, âcre, faite avec l'orge & l'eau, c'eſt-à-dire une mauvaiſe bière; n'eſt-ce pas là la principale boiſſon des provinces dont nous parlons? Si les mêmes circonſtances ſont accompagnées des mêmes maladies, ces circonſtances ne doivent-elles pas être regardées comme cauſes plus ou moins prochaines; & comme telles, ne méritent-elles pas la plus grande conſidération de la part du Chirurgien, ſoit qu'il s'occupe à prévenir la maladie, ou qu'il travaille à la guérir?

Ce parallèle, ſi exact à quelques égards, pèche ſans doute du côté de la température des deux climats comparés. Mais qui nous a dit que les maux de gorge n'exerçoient pas leurs ravages en Égypte dans la ſaiſon de l'année oppoſée à celle où ils règnent en Picardie & en Flandre, ce qui feroit évanouir la diſparité qu'on croit apercevoir?

Ici l'activité des moyens curatifs propoſés par Arétée, répond à la véhémence de la maladie, tellement aiguë, violente & féroce, qu'il n'héſite pas à l'appeler *peſtilentielle (u)*. On y voit reparoître la plupart des ſecours employés contre l'angine, auxquels il joint le cautère actuel & potentiel. Ces deux moyens ſemblent à notre Auteur, également capables de ramener à la condition de plaies ſimples, les ulcères

(u) Le peuple Romain, preſque exterminé par ce redoutable fléau, pour l'ordinaire épidémique, perdant tout eſpoir de s'en voir délivré par les ſecours humains, fit un vœu à la déeſſe *Angeronia*, & la calamité ceſſa: *Julius Modeſtus ideo ſacrificari huic Deæ (Angeroniæ) dicit, quod populus Romanus morbo qui angina dicitur, præmiſſo voto, ſit liberatus.* Macrob. Satur. lib. I. On repréſentoit cette Déeſſe la bouche liée & ſcellée; ſans doute pour ſignifier que la maladie pour laquelle on l'invoquoit, ôte la faculté de parler & d'avaler, & que par conſéquent elle ſcelle la bouche à ceux qu'elle ſaiſit.

gangréneux;

gangréneux; mais il défend l'application du premier, lorsque les ulcères occupent la partie supérieure de la bouche, dans la crainte, dit-il, de détruire le voile du palais. Il étoit d'autant plus occupé de la conservation de cet organe *(isthmus)* & de ses dépendances, qu'il avoit vu des personnes à qui cette cloison manquoit en totalité ou en partie, ne pouvoir avaler ni liquides, ni solides, & mourir d'inanition *(x)*.

L'intention des premiers Médecins dans la pleurésie, ne se bornoit pas, comme celle de la plupart des Modernes, à résoudre dans le premier temps, à faciliter l'expectoration du pus dans le second. Ils s'occupoient au contraire pendant la maturation, à dériver au dehors le foyer du dépôt. Pour atteindre ce but, dès qu'ils croyoient avoir acquis la certitude que la pleurésie se termineroit par suppuration, ils appliquoient sur le principal siége de la douleur, des topiques gras animés par la ruë & l'aneth, des sachets remplis de millet chaud, des vessies pleines d'huile chaude, tous attractifs plus ou moins puissans, dont le choix étoit réglé par les circonstances de la maladie *(y)*. Une règle qui ne varioit jamais, c'étoit d'observer que la pesanteur de ces topiques ne s'exerçât pas si directement sur la poitrine, que l'oppression en fut augmentée. A ces secours, Arétée ajoutoit, mais vers le septième jour seulement, une large ventouse qu'il échauffoit fortement, par un feu d'étoupe huilée, afin qu'elle transmît une portion de sa chaleur à la partie qui la recevoit; il la scarifioit ensuite, & laissoit couler autant de sang qu'il en pouvoit tirer sans danger. Lorsque le malade ne craignoit pas la douleur, il répandoit sur les scarifications, du nitre & du sel marin; dans le cas contraire, il les pansoit avec des linges huilés, saupoudrés légèrement des mêmes sels. Deux

(x) *Quibusdam & columella usque ad palati os exesa est: quin etiam tonsillæ ad basim usque & epiglottida; ac propter cicatricem devorare neque solidum quidquam, neque liquidum poterant. Sed & ipsum quod bibebat, interdum repercussum hominem fame necavit.* De curat. acut. lib. I, cap. IX.

(y) Ibid. *cap. X.*

jours après, il réitéroit l'application de la ventouſe; & celle-ci n'entraînant que de la ſanie au lieu de ſang, produiſoit des effets plus ſalutaires & plus marqués que la première.

A peine trouve-t-on quelque choſe à deſirer dans le chapitre où notre Auteur traite de la ſortie du ſang par la bouche *(z)*. Il y détaille, avec la plus grande exactitude, les divers ſignes qui peuvent faire reconnoître la vraie ſource de l'hémorragie ; entrepriſe d'autant plus difficile, que ces ſources ſont plus cachées & plus multipliées. Il nous apprend en effet lui-même, que le ſang peut venir de la tête, du palais, des narines, de l'arrière-bouche, de la trachée-artère, du poumon, de la plèvre, de l'eſtomac, de la rate, du foie, &c. Il diſtingue trois états dans le vaiſſeau d'où le ſang s'échappe, *la rupture, l'éroſion* & *la raréfaction.*

La rupture arrive tout-à-coup & ſans que rien l'ait annoncée. Ses cauſes les plus ordinaires ſont un coup, un effort, un fardeau trop lourd, une chute, les cris, la colère, &c.

L'éroſion ſuppoſe la préſence d'une matière âcre; & celle-ci, les ſignes qui manifeſtent l'acrimonie.

La dilatation ou raréfaction a des ſignes particuliers, auxquels il eſt aiſé de la reconnoître. Comme les parois des vaiſſeaux s'étendent & s'alongent peu-à-peu, leurs mailles écartées laiſſent échapper d'abord une humeur tenue & légèrement teinte en rouge; le ſang pur vient enſuite. Les hémorragies des femmes mal réglées ſont ordinairement de cette nature.

Le pronoſtic de l'hémorragie varie comme les cauſes qui la produiſent. En général, l'éroſion eſt difficile à guérir & pleine de dangers, parce qu'elle eſt dès ſa naiſſance un véritable ulcère. La rupture n'eſt qu'une plaie dont les lèvres ſe touchent, & dont par conſéquent la glutination eſt moins difficile. Enfin la raréfaction eſt la moins dangereuſe de toutes; elle eſt elle-même ſon vrai remède.

On reconnoît, ſelon Arétée, le genre de vaiſſeau ouvert,

(z) De cauſ. & ſig. acut morb. lib. II, cap. II.

aux qualités du ſang : celui que la veine fournit eſt noir, groſſier, & ſe coagule promptement; l'artériel eſt plus jaune, plus ſubtil, & prend moins de conſiſtance en ſe figeant. L'hémorragie artérielle fait périr le malade plus promptement, & cède plus difficilement aux remèdes que la veineuſe. Arétée aſſigne deux cauſes de cette difficulté; la plus grande fluidité du ſang, produite par le mouvement continuel de l'artère, & ſes pulſations, qui r'ouvrent à chaque inſtant la ſource de l'hémorragie.

L'hygiène fournit les premiers ſecours contre ce mal : tels ſont un air froid ; un lit ferme & ſtable, que de légères ſecouſſes n'ébranlent point ; une couche dure & froide; le ſilence, tant de la part du malade que de celle des aſſiſtans, &c.

Arétée place à la tête des ſecours chirurgicaux, les ſaignées copieuſes, marchant en cela ſur les pas d'Hippocrate ; mais il paroît parler d'après lui-même, lorſqu'il réfute l'opinion de ceux qui attribuoient des effets différens à la même quantité de ſang, ſelon qu'elle eſt tirée de telle ou telle veine du même bras. Pour bien juger de la réfutation, il faut avoir la queſtion préſente ; écoutons Galien *(a)* : « Dans les maladies des yeux, l'ouverture de la veine appelée *céphalique*, « ou du rameau qui naît de celle-ci, faite au pli du bras, « eſt d'une utilité prompte & manifeſte; tandis qu'au contraire « dans les maladies de la plèvre, du poumon, du diaphragme, « de la rate, du foie, de l'eſtomac, il faut ouvrir la veine qui « ſe porte de l'aiſſelle au même pli du bras, & ſur-tout celle « qui rampe à ſa partie la plus interne. Si l'on ne peut pas « ouvrir cette dernière, on prend un rameau qu'elle envoie « au même endroit. La veine dont il s'agit naît de la céphalique. Il y en a trois en effet qu'on peut ouvrir à l'articulation du bras avec l'avant-bras, une interne, une externe « & une moyenne. Il eſt avantageux de ſaigner à l'interne, « quand la maladie eſt au-deſſous du cou, à l'externe quand «

(a) *De curat. morb. per ſang. miſſionem.*

» elle est au-dessus.... Comme ces veines ne sont pas toujours » également saillantes, lorsqu'on a de la peine à trouver la » branche affectée particulièrement à la partie souffrante, il faut » ouvrir un de ses rameaux, & donner la préférence à celui » qui part immédiatement du tronc. Si ces veines ne sont pas » sensibles au pli du bras, rien n'empêche d'ouvrir les rameaux » répandus sur l'avant-bras, ayant toujours égard dans leur » choix aux parties affectées; car les bons effets de ce choix » sont quelquefois si marqués, qu'ils excitent l'admiration du malade & celle des assistans ». Voilà l'opinion de Galien.

Arétée veut au contraire qu'on préfère toujours la basilique aux autres veines du bras, parce qu'elle est plus aisée à saisir & qu'elle se maintient mieux en état de fournir une seconde fois du sang par la même ouverture, si l'on veut réitérer la saignée. Relativement à l'effet de l'évacuation, il juge indifférent de tirer du sang par la basilique, par la céphalique ou par quelqu'une de leurs divisions, attendu que partant du même tronc, elles sont les unes & les autres la route commune du sang, qui se porte de l'estomac ou du foie, au membre où l'on fait l'incision. Ceux, ajoute-t-il, qui ont établi des rapports particuliers entre une de ces veines & un viscère quelconque, n'ont pas fait une attention suffisante à cette filiation. Quelques Praticiens, continue Arétée, ouvrent dans les maladies de la rate, la veine qui rampe entre le petit doigt & l'annulaire. Mais ce rameau n'est-il pas aussi une division de la basilique? & pourquoi l'ouvriroit-on plutôt vers les doigts qu'au pli du bras, puisqu'elle est plus ample dans ce dernier endroit, & par conséquent plus favorable à l'écoulement du sang?

Le mérite d'Arétée relativement à la saignée, ne se borne pas à la juste appréciation de ses effets, il a de plus celui d'avoir le premier déterminé la quantité de sang qu'on doit tirer dans les saignées ordinaires, quantité qu'il fixe à une hémine *(b)* ou un peu plus.

(b) De curat. diut. morb. lib. I, cap. 2. L'hémine étoit une mesure commune à différens peuples; mais sa capacité n'étoit pas par-tout la

Les autres moyens indiqués par Arétée contre les hémorragies n'ont rien qui lui ſoit propre, ſi ce n'eſt la préciſion de leur choix, préciſion qu'on chercheroit en vain dans les Écrits antérieurs. En général, voici les indications des diverſes hémorragies. Dans la raréfaction, c'eſt-à-dire, l'hémorragie où le ſang s'échappe à travers les membranes des veines (car il eſt à propos d'obſerver que, ſuivant Arétée, les veines ſe laiſſent pénétrer par le ſang, comme un pot non-verniſſé par l'eau qu'il contient), il ſuffit d'aſtreindre. Il faut aſtreindre auſſi dans la rupture, mais avec des remèdes plus puiſſans, pour que les lèvres de la plaie ſe rapprochent & ſe réuniſſent. Dans l'éroſion enfin, ſi les remèdes mentionnés ne ſuffiſent point, on doit s'occuper à refroidir, à figer le ſang; car c'eſt par la diminution de ſon mouvement & ſa coagulation qu'il s'arrête.

La longue ſuite de ſiècles écoulés depuis Arétée, n'a rien ajouté d'important à ſa doctrine ſur les dépôts purulens de la poitrine & de l'abdomen *(c)*. Il connoiſſoit déjà le tranſport dans la cavité de la poitrine, du pus formé ſous le diaphragme, & ſa réjection par la bouche; phénomène qu'on ignora long-temps après lui, & dont la connoiſſance eſt d'autant plus eſſentielle, qu'une opération chirurgicale eſt ſouvent le ſeul moyen de guériſon, elle ſeule pouvant procurer l'entière évacuation du pus & la déterſion de l'ulcère. Il n'ignoroit pas que ces dépôts affectent quelquefois d'autres iſſues, qu'ils peuvent ſe vider par les reins, & même par la matrice. A cette occaſion, Arétée donne une preuve très-frappante de ſon habileté, de ſa hardieſſe & de ſon expérience en chirurgie. « J'ouvris, dit-il, un abcès du colon, du côté droit,

même. Pour déterminer la valeur de l'hémine dont ſe ſervoit Arétée, il faudroit préalablement ſavoir quelle elle étoit; car il peut également avoir entendu l'hémine attique, l'italique, celle d'Éphèſe ou d'Alexandrie, &c. Au reſte l'hémine attique, dont ſe ſervoit vraiſemblablement la Cappadoce, comme colonie des Athéniens, contenoit neuf onces, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait quelquefois employé ce mot pour déſigner la livre médicinale ou douze onces. *Vid.* Galen. *lib. IV, de ſanitate tuenda.*

(c) De ſignis & cauſ. morb. diut. cap. IX.

» près du foie; il sortit beaucoup de pus par l'ouverture; il en
» passa beaucoup aussi, durant plusieurs jours, par les reins & par la vessie, & le malade fut guéri. » Dans un cas semblable, Hildan fut moins hardi, & sa malade mourut *(d)*.

Le *chordapse*, selon Dioclès de Cariste, inventeur de cette dénomination, est une maladie propre aux intestins grêles: on l'appelle *iléon*, quand elle a son siége dans les gros *(e)*. Ces dénominations ne conservèrent pas long-temps leur signification stricte; car du temps même de Celse *(f)*, on appeloit déjà *iléon* le *volvulus* des intestins grêles, & *colique*, celui que Dioclès nommoit *iléon*. Après avoir rétabli ces mots dans leur ancienne valeur, Arétée parcourt avec beaucoup d'exactitude, les causes des maladies qu'ils désignent, parmi lesquelles la chute & le séjour de l'intestin rempli de matières fécales dans le scrotum, est une des plus fréquentes. Il avoit observé, ce qui ne se vérifie pas dans nos contrées, que cet accident étoit très-familier aux enfans, & très-rare, mais plus dangereux, chez les vieillards. Quant à l'évènement, la plupart de ces malades périssent très-promptement; chez les autres, l'intestin suppure, tombe en gangrène & en colliquation, & ils finissent ainsi. Les temps postérieurs ont fait connoître deux ressources, dont notre Auteur ne parle point, employées par la Nature pour conserver la vie, malgré la pourriture de l'intestin, l'aggutination & l'anus artificiel.

La saignée portée jusqu'à la syncope est le secours le plus puissant contre le *volvulus* inflammatoire *(g)*; elle seroit nuisible à celui qui ne l'est point. Dans le dernier cas, on n'avoit rien trouvé de plus efficace, que de couvrir presque tout l'abdomen, & les régions iliaques & lombaires de ventouses médiocrement échauffées.

En parlant de la colique *(h)*, Arétée remarque une parti-

(d) Cent. 2, observ. 74.

(e) Quod si ad tormina compressio & remollitio intestinorum accesserit, id verò jam chordapsus est. Aret. de caus. & sig. acut. lib. II, cap. VI.

(f) Lib. VI, cap. XIII.

(g) De curat. morb. acut. lib. II, cap. V.

(h) De caus. & sig. diut. lib. II, cap. VIII.

cularité qu'on ne doit pas omettre; car les erreurs où nos pères sont tombés deviendront les nôtres, si nous ne profitons de leurs méprises : les vents distendant douloureusement le colon, excitent par sympathie des douleurs dans les reins & la vessie, & suppriment les urines. Un phénomène plus étonnant encore, continue Arétée, c'est que la douleur se porte jusque dans les cordons spermatiques & les testicules. A cette occasion, il nous apprend que des Médecins de son temps, transportant, par une méprise fatale, le siége primitif de la maladie, des intestins aux testicules, extirpoient ceux-ci pour attaquer l'autre dans sa source. L'histoire fournit-elle un autre exemple d'une erreur de cette conséquence!

Dans les maladies aiguës du foie, il applique une large ventouse *(i)*, qui couvre tout l'hypocondre, & la scarifie profondément, afin que le sang coule en abondance. Il nous avertit néanmoins que plusieurs Chirurgiens préféroient à la ventouse scarifiée, la succion des sangsues, aidée de la ventouse sèche; attendu que les plaies de ces insectes sont plus profondes que n'avoient accoutumé de l'être les scarifications des Anciens. Si l'inflammation ne se résolvant point, passe à la suppuration, on favorise cette terminaison par les moyens d'usage.

Les signes qui caractérisent l'abcès, sont décrits ici avec une exactitude qu'on chercheroit en vain dans la plupart des Écrits modernes. Arétée met à leur tête la douleur aiguë qui, partant de la tumeur, s'étend jusqu'à la clavicule : le tiraillement que le foie exerce sur la plèvre, à raison de ses connexions, lui sert à rendre raison de ce phénomène. A ce signe, si utile à connoître & néanmoins si peu connu, se joignent une chaleur âcre, avec des horripilations; une toux sèche & rare. La couleur des malades est herbacée; si elle devient jaune, ils tombent dans l'ictère; des images phantastiques troublent leur sommeil; enfin ils ont des disparates, mais elles sont de courte durée.

(i) De curat. morb. acut. lib. II, cap. VI.

Quoique la tumeur du foie se fasse sentir quelquefois sous la mamelle, c'est ordinairement sous les fausses-côtes qu'elle se manifeste. Lorsqu'on applique la main sur l'hypocondre, on cause de la douleur, & la tumeur fait saillie au-dessous de la dernière côte, où elle se termine & se circonscrit; ce qui n'arriveroit pas, si elle appartenoit au péritoine *(k)*. Selon Arétée, c'est faute de connoître le dernier signe, que quelques Praticiens ont confondu la tumeur du péritoine avec celle du foie. On peut confondre encore avec la tumeur inflammatoire du péritoine, celle que formeroit la rate en s'étendant transversalement & allant gagner le foie *(l)*. Si l'abcès occupe la face interne du foie, on ne doit attendre la guérison que de la Nature; mais s'il est situé vers sa face externe, on peut tout espérer de l'ouverture du dépôt, faite par le cautère actuel, comme le conseille Thémison *(m)*. Arétée proscrit l'instrument tranchant, comme pouvant occasionner l'hémorragie : on diroit même, à la manière dont il parle de l'incision, que la crainte qu'il témoigne est fondée sur l'expérience *(n)*. L'ustion en effet, semble préférable à l'incision dans bien des circonstances; car en même temps qu'elle rassure sur le danger de l'hémorragie, elle produit des adhérences qui s'opposeront utilement à l'épanchement du pus dans la capacité de l'abdomen.

De quelque manière qu'on ouvre ce dépôt, il reste un ulcère très-sujet à la résorbtion; accident qui n'est jamais plus dangereux que lorsque la matière resorbée se jette sur l'estomac. On connoîtra que le pus affecte ce viscère par les nausées, le dégoût, le vomissement bilieux & pituiteux, les syncopes, le vertige, accidens qui persistent jusqu'à ce que le malade commence à rejeter le pus par la bouche. On est

(k) Galien prétend au contraire, quelque part, que les tumeurs des parois abdominales peuvent se circonscrire, & nous avertit que, faute d'avoir cru cette circonscription possible, des ignorans ont pris la tumeur des parois pour une inflammation du foie.

(l) *De causis & signis diut.* lib. I, cap. XIV.

(m) Cælius Aurelianus, *morb. chr. lib. III, cap. IV.*

(n) *De sig. & caus. diut.* lib. I, cap. XIII.

averti que le pus prend la voie des inteſtins, par les tranchées, les déjections liquides, pituiteuſes & bilieuſes, qui bientôt deviennent ſanguinolentes ou ſemblables à de la lavure de chairs. Le paſſage du pus par les reins eſt annoncé par une peſanteur dans la région lombaire. Dans cette circonſtance, les urines ſont d'abord bilieuſes, enſuite troubles & ſans ſédiment, enfin elles forment un dépôt blanc.

Arétée compte quatre eſpèces d'hydropiſie: la tympanite, l'aſcite, la leucophlegmatique & l'anaſarque *(o)*. La tympanite eſt avec ou ſans aſcite. Quelquefois la diſtenſion de l'abdomen eſt dûe à l'eau & à l'air, tout enſemble; quelquefois auſſi la tympanite diſparoît entièrement, & l'aſcite prend ſa place. Il eſt une eſpèce d'aſcite produite par une ample boiſſon d'eau glacée. Celle-ci ſe forme promptement, & diſparoît de même. Elle naît des vapeurs tranſpirables que le froid condenſe, réduit en gouttes, & fixe dans une cavité. Quant aux autres eſpèces qui ſuppoſent la perverſion de la machine entière, tous les moyens lui paroiſſent inſuffiſans pour les guérir, & la raiſon de cette inſuffiſance, *c'eſt qu'on ne peut opérer la guériſon qu'en donnant au malade un corps neuf ; ce qui, par Jupiter, n'eſt pas poſſible, même aux Dieux (p)*.

Outre les hydropiſies générales, Arétée en reconnoît de particulières, l'hydrocéphale & l'hydropiſie des poumons. Il ſe forme d'abord dans les poumons des tumeurs aqueuſes qui, venant à ſe rompre, verſent l'humeur qu'elles contiennént dans la cavité de la poitrine. Hippocrate *(q)* confirme cette étiologie par l'exemple des bœufs, des chiens, des cochons, ſur les poumons deſquels on trouve, dit-il, de pareilles

(o) De cauſis & ſignis diutur. lib. II, cap. I.

(p) Ovide avoit une plus grande idée du pouvoir des Dieux que le Médecin de Cappadoce, car il a dit :

> .... *Immenſa eſt, finemque potentia cœli*
> *Non habet, & quicquid ſuperi voluere, peractum eſt.*
> Lib. VIII, Métamorph.

(q) De internis affectibus.

tumeurs ou hydatides; d'où le père de la Médecine conclut, par analogie, qu'elles peuvent exister également dans l'homme. Arétée met au troisième rang l'hydropisie du foie. Il ne faut pas confondre, contre l'intention du médecin de Cappadoce, l'hydropisie particulière de ce viscère, avec celle dont il n'est que la source, & qui a son siége dans toute la cavité de l'abdomen : celle dont il est ici question est contenue en des cellules particulières, cachées elles-mêmes dans la propre substance du foie. Rhases *(r)* vit ces poches dans les brutes, & Fernel donna la théorie de leur formation *(s)*. Mais Galien, & peut-être Hippocrate lui-même *(t)*, avoient vu dans l'homme ces vésicules occuper la membrane qui revêt extérieurement le foie; & de leur rupture, résulter l'ascite *(u)*.

Enfin l'hydropisie de la rate ne diffère de celle du foie que par son siége. L'hydropisie de la matrice est de deux espèces: dans l'une, l'eau ou l'air sont contenus dans sa cavité; dans l'autre, l'eau est répandue dans sa propre substance; celle-ci est toujours compliquée d'hydropisie générale. Une dernière espèce d'hydropisie dont les Auteurs n'ont rien dit, non-seulement avant Arétée, mais même long-temps après lui, c'est l'hydropisie enkystée, à plusieurs loges, ou l'hydropisie hydatique. Elle consiste en un assemblage de petites vésicules pleines d'eau, répandues dans la capacité de l'abdomen : « une » preuve, dit Arétée, que l'eau est renfermée dans des kystes » distincts, c'est que si vous faites la ponction, il n'en sortira » que peu de liquide; & que si vous replongez l'instrument dans un autre endroit, vous en tirerez encore.... » Notre

(r) *Lib. VII*, contin.

(s) *Quod si sola visceris substantia diffinditur, ambiens autem ac cingens membrana integra manet, aqua non excidit : sed vesiculæ aquâ plenæ* ὑδατίδες, *græcis dictæ, emergunt, quibus sæpe pecudum bouinque jugulatorum jecur scatere deprehensum est.* Pathol, lib. VI, cap. VIII.

(t) *Aptissimum est hepar, vesicas quasdam aquâ plenas, hydatidas græcis appellatas, in ea, quæ ipsum ambit exteriùs membrana generare....* Galen, in aphor. Hipp. Comment. VII, aph. 55.

(u) *Quibus hepar aquâ plenum in omentum erupit, iis venter aquâ repletur, & moriuntur.* Ibid.

Auteur rapporte, mais ſur la foi d'autrui, que de pareilles veſſies ont été rendues quelquefois par l'anus; & il ajoute que, comme il ne conçoit pas la poſſibilité du fait, il n'en affirme pas la réalité *(x)*. Peut-être n'a-t-il manqué qu'une plus longue vie à la femme chez qui l'on trouva l'eſtomac & les inteſtins pleins d'hydatides, pour établir cette poſſibilité, encore aujourd'hui problématique *(y)*.

Ce qu'il dit des ulcères des inteſtins, ſuppoſe des ouvertures répétées de cadavres, & l'œil d'un Obſervateur exact. On juge du ſiége que ces ulcères occupent, par les diverſes qualités des déjections fournies par la dyſſenterie, accident qui eſt un de leurs effets les plus conſtans. Les ulcères profonds des gros inteſtins, ſe reconnoiſſent aux déjections ſanguinolentes, viſqueuſes, pituiteuſes, charnues, filamenteuſes, à la ſortie de quelques débris, & même de portions conſidérables de l'inteſtin *(z)*. Le *cæcum* en particulier fournit des exfoliations très-étendues & fort rouges. Quelquefois auſſi l'on voit ſortir des lambeaux ſemblables à l'inteſtin, lambeaux que des ignorans ont pris pour l'inteſtin lui-même; mais ce n'eſt que la membrane interne qui ſort, tandis que l'externe devient charnue & ſe conſolide *(a)*. Quand on voit Arétée parler avec cette préciſion & cette aſſurance d'un phénomène rare, conçoit-on qu'il ait vécu dans un temps où l'ouverture des

(x) Le ſavant Commentateur d'Arétée tombe ici dans une mépriſe conſidérable, en faiſant porter le doute d'Arétée ſur l'exiſtence des hydropiſies hydatiques; tandis qu'il ne regarde que leur ſortie par l'anus. L'illuſtre Morgagni, à qui rien n'échappe, avoit aperçu & relevé avant nous l'erreur du Médecin françois. *De cauſ. & ſed. morb. epiſt. 48, n.° 45.*

(y) *Acta erud. Lipſ. ann. 1713. Menſ. jul.*

(z) De cauſ. & ſign. diutur. lib. II, cap. IX. *Quin etiam integræ inteſtinorum partes commixtæ ſunt....*

(a) *Nonnunquam carnoſum quiddam in pluribus non diſcretum, inſtar ſani inteſtini dejicitur: & ignaris ſuſpicionem præbuit inteſtini. At negotium ita ſe habet: inteſtinorum tunicæ, perinde ac ventriculi geminæ ſunt, & altera alteri, ſuperinjecta eſt. Igitur cum harum connexio diſſolvitur, interior tunica ſecundùm longitudinem abſiſtens foras egreditur, exterior ſola intus remanet & carnoſa efficitur, & cicatrice ſolidatur: ſaneſcuntque homines, & vivunt; id vero inferius inteſtinum ſolum patitur. In cauſâ eſt tunicarum carnoſa ſubſtantia.* Idem, *ibid.*

cadavres étoit défendue ou négligée, & n'est-on pas étonné qu'il ait fallu quatorze ou quinze siècles pour amener les Observateurs à croire que ces déjections intestinales ne sont pas des concrétions inorganiques & pituiteuses ? Telle a pourtant été l'opinion générale jusqu'au seizième siècle *(b)*.

La rétention d'urine, ses causes, ses phénomènes, sont beaucoup mieux exposés ici que dans les écrits de Celse, le plus exact des Médecins qui précédèrent Arétée. La pression que la vessie, distendue outre-mesure par les urines, exerce sur la matrice, le colon & le *rectum*, n'échappa point à son exactitude *(c)*. Il connut la rétention occasionnée par la cohibition volontaire & longue des urines, & l'attribua, comme on le fait encore aujourd'hui, à la paralysie de la vessie. Dans les rétentions, quelles qu'en soient les causes, les urines ne s'accumulent pas seulement dans la vessie, mais encore dans les reins & les uretères. L'abdomen se tuméfie & devient douloureux; la vessie fait saillie au dehors; le malade sue, & sa sueur est jaune; il vomit d'abord de la pituite, de la bile ensuite; le froid s'empare de tout son corps, & principalement des pieds. Si la maladie augmente, la fièvre augmente aussi, & le hoquet s'y joint; le pouls devient irrégulier, petit & fréquent; le visage s'enflamme, une soif ardente se fait sentir, l'esprit chancèle & les convulsions surviennent. Enfin quelquefois la vessie s'enflamme; & l'inflammation éteignant la chaleur *propre* de ce viscère, il tombe en gangrène.

La rétention d'urine est plus fréquente & plus dangereuse dans le printemps & l'automne, qu'aux autres saisons de l'année; elle est aussi plus familière & plus pernicieuse aux hommes faits & aux vieillards, qu'aux enfans. Voilà une légère idée des maladies aiguës des voies urinaires: passons aux chroniques.

Tous les calculs se forment dans les bassinets des reins:

(b) Vid. Morgagni, *de caus. & sed. morb. epist.* 31.

(c) De caus. & sig. acut. lib. II, cap. X.

ils en prennent la forme & le volume; & comme la capacité de ceux-ci répond au calibre des uretères, les calculs les parcourent pour se rendre dans la vessie *(d)*. Mais lorsqu'il n'y a qu'un calcul, il s'accroît quelquefois à tel point, qu'il ne peut suivre la même route, ni arriver au même but. Lorsque ce dernier accident arrive aux deux reins, les urines se suppriment, & le malade périt très-promptement, sans qu'on puisse beaucoup compter sur l'efficacité de la ventouse & du bain d'huile, moyens qu'Arétée propose de manière à ôter presque l'envie de les tenter. Les phénomènes qui annoncent la présence du calcul dans les reins, sont 1.° une douleur qui, partant de la région lombaire, s'étend quelquefois jusqu'à la sixième ou septième côte, douleur qu'on prit plus d'une fois à l'époque d'Arétée, comme dans les temps antérieurs, pour la douleur de côté vraie ou pleurétique. 2.° La stupeur & la gêne vers les hanches. 3.° La difficulté de s'incliner. 4.° Une fièvre ardente, & presque tous les accidens de la rétention.

Une autre maladie chronique des reins, non moins funeste, c'est le pissement de sang. Il est quelquefois périodique comme le flux hémorroïdal, avec lequel il a de commun ses avantages apparens & ses maux réels. Notre Auteur semble assigner deux sources bien distinctes au sang qui vient des reins; la diapédèse & la rupture. La dernière est la plus abondante; le sang coule sans mélange, & venant à se figer, forme des grumeaux qui causent ensuite des rétentions d'urine atroces. De quelque source que le sang s'échappe, le pissement de sang tue à la longue, à peu-près de la même manière que le calcul. La vessie ramasse une certaine quantité de ce fluide jaunâtre & dissous, l'épaissit & la coagule. Ainsi prend naissance le grumeau qui produit l'ischurie, laquelle cause à son tour, comme on l'a déjà dit, une douleur aiguë, l'ardeur âcre de tout le corps, la sécheresse de la langue, & finalement la mort.

(d) *De caus. & sig. morb. chron.* lib. II, cap. III.

A la rupture des vaisseaux du rein, succède un ulcère de longue & difficile guérison. Il se manifeste par des membranes légères, rougeâtres, semblables à des toiles d'araignée qui voltigent dans les urines, ou par du pus blanc rendu par l'urètre, tantôt pur, & tantôt délayé dans l'urine.

Comme il n'est pas moins impossible de fondre le calcul que d'en empêcher la formation *(e)*, quelquefois il arrive que la pierre retenue dans le rein, l'irrite, l'enflamme & produit un abcès. On retrouve ici le conseil donné par Hippocrate d'inciser cet abcès *(f)*; mais on y voit de plus la difficulté de cicatriser la plaie à cause du passage continuel des urines. Hippocrate ne parle pas de cette difficulté; ce qui pourroit faire douter qu'il ait pratiqué lui-même, ou vu pratiquer par d'autres, l'opération qu'il prescrit. Arétée tâcha de surmonter cet obstacle, en employant les mêmes moyens dont on se sert encore aujourd'hui, quoiqu'on leur reconnoisse le défaut essentiel d'augmenter la fistule, quand ils ne la ferment point; je veux dire les cathérétiques, & s'ils ne réussissoient point, le cautère actuel.

Il est fâcheux qu'en parlant de la curation des maladies aiguës des reins & de la vessie *(g)*, Arétée perde sa précision & sa clarté de style ordinaires. S'il se fût expliqué plus clairement, peut-être trouverions-nous dans ses Écrits, des traces d'une opération qui passera pour impraticable, ou tout au moins pour téméraire, tant que l'expérience n'aura pas calmé les justes alarmes de la raison. Après avoir dit qu'ainsi que la vessie, les reins peuvent être affectés d'inflammation, d'ulcère, de calcul & de grumeaux de sang; après avoir observé que c'est sur-tout dans les reins que ces maladies sont atroces & mortelles, il ajoute tout de suite, qu'*il faut, sans perdre de temps, inciser cette partie lâche du ventre que les Grecs appellent* cénéones *(h), c'est-à-dire les flancs.*

(e) De caus. & sig. morb. chron. lib. II, cap. III.

(f) Tome I, page 228.

(g) De curat. morb. acut. lib. II, cap. IX.

(h) Κενέωνα est le même mot que

Quelle étoit la forme, la profondeur, le lieu, l'objet, &c. de cette opération ? Nous l'ignorons absolument; & par malheur les lumières des temps postérieurs, n'ont point percé cette impénétrable obscurité. Quant aux conjectures qu'on pourroit hasarder, les plus simples seroient sans doute, de supposer qu'on alloit chercher la cause du mal dans les reins ou les uretères ! Mais comment leur accorder quelque vraisemblance, lorsqu'on réfléchit que l'opération qu'on cherche à deviner n'est pas proposée ici comme un simple projet d'opération non encore revêtu du sceau de l'expérience, comme une tentative hardie, pleine de difficultés & de dangers, & qu'au contraire on fait un précepte absolu de la pratiquer, sans rien dire ni de ses avantages, ni de ses inconvéniens ? Un Anatomiste aussi exact, un Praticien aussi sage qu'Arétée, pouvoit-il se flatter qu'on adopteroit, sur sa parole & sans examen, une opération que les siècles postérieurs ont jugée impraticable, après les plus longues & les plus savantes discussions ?

L'autorité de notre Auteur est d'un tout autre poids, lorsqu'il déclare « qu'il n'y a point de maladie légère parmi

---

κενέωνας ; & ce dernier, dans Hippocrate, selon Foësius (*Œcon. Hipp.*) designe, *totam illam alvi inanitatem quæ a costis ad ilii ossa subtenditur.* Vid. *II Comment.* Galen. *in Prognostic.* Celse (*lib. II, cap. VII*) confirme cette interprétation, traduisant l'ἀπὸ τῶν κενέωνων, d'où Hippocrate dit qu'une espèce d'hydropisie tire sa source, de la manière suivante : *ubi pedes tument, & longæ dejectiones fiunt, aut dolor in imo ventre &* coxis *est, aqua inter cutem inflat; sed hoc morbi genus* ab ilibus *oriri solet.* Les notes *variorum* qui accompagnent le texte, avertissent que Celse emploie le mot *coxas pro lumbis,* & celui d'*ilia,* qui répond à κενεωνα, *pro lumborum partibus mollioribus.*

Et vesicæ acuta vitia renalibus similia proveniunt, phlegmone, & ulcera, & lapides, & grumorum obstructiones, a quibus urinæ suppressio & stillicidium exoritur, sed in hoc membro acutior dolor est, interitusque celerrimus : vesica enim nervus latus est. At renes veluti concrementum sanguinis jecoris speciem habent : in quibus & gravissimi, & maximè miserabiles morbi incidunt : unde mors cum maximis cruciatibus miseris mortalibus ingruit.

Protinus igitur ventris ea pars laxa, quam ceneona *græci vocant, secanda est; multoque oleo cum ruta, & aceto vesica est irriganda. Si concretus sanguis doloris, impeditæque urinæ auctor sit; oximel bibere debet; aut calcis parum cum mulsa quo grumi dissolvantur : deinde quæ urinam movent, & herbæ & semina exhibenda.* Aret. de curat. morb. acut. lib. II, cap. IX.

» celles de la vessie : les aiguës tuent par l'inflammation, par » les opérations qu'elles nécessitent, par les convulsions ou par » les fièvres qu'elles excitent ; tandis que les chroniques, l'ulcère, » l'abcès, la paralysie & le calcul volumineux, sont au-dessus des efforts de l'Art (i). » Arétée insiste particulièrement sur la preuve de son assertion en ce qui concerne le calcul très-volumineux, & prétend qu'il n'est pas moins impossible de le dissoudre par les agens physiques, que de l'extraire sans le plus grand risque. Selon lui, l'extraction de ce calcul, suppose la division du corps de la vessie ; & la lésion du corps de ce viscère, fait périr le malade, le même jour, ou peu de jours après, consumé par les convulsions & par la fièvre. Le calcul moins considérable, peut être extrait ; mais encore ici le corps de la vessie est blessé. Les malades courent de très-grands risques ; & s'ils en réchappent, il leur reste presque toujours une fistule. Les calculs plus petits sont ordinairement extraits sans inconvénient.

Si le calcul est adhérent à la vessie, il ne donne guère d'autre indice de sa présence que la fièvre lente. Cependant il est à remarquer que, quoique pour l'ordinaire les malades rendent les urines assez facilement, ils ne sont pas entièrement exempts de douleurs. D'ailleurs il n'est pas rare qu'ils éprouvent quelque difficulté d'uriner, tandis qu'un poids incommode les avertit que, comme Sisyphe, ils roulent leur rocher.

On reconnoît l'existence de tous les calculs, au sédiment terreux des urines, ainsi qu'à la fréquente érection du membre viril ; phénomène singulier, que notre Auteur envisage comme la cause qui fait qu'en urinant, les malades saisissent la verge & la tirent en devant, comme s'ils alloient emporter le calcul avec la vessie. Les efforts réitérés pour expulser l'urine, poussent & chassent le *rectum* au dehors, à cause de ses connexions avec la vessie. En effet, les rapports ou liaisons entre ces deux viscères, sont, selon lui, tellement marqués

(i) *De curat. morb. acut.* lib. II, cap. IX.

que,

que, si l'intestin est enflammé, les urines ne coulent point; & réciproquement que, si la vessie est irritée, les gros excrémens sont retenus, quoique toute déjection de matières fécales ne soit pas supprimée.

Selon Arétée, la plaie de la vessie donne ordinairement la mort; car quoique l'ulcère qui lui succède ne soit pas prochainement mortel, néanmoins l'inflammation & la fièvre qui l'accompagnent, le rendent incurable. Ce viscère est très-mince; il est tout nerveux ou membraneux, ce qui ne lui permet, ni de réparer ses pertes de substance, ni de consommer l'œuvre de la cicatrisation. A ces premiers obstacles, se joint l'urine âcre & bilieuse, qui baigne & irrite l'ulcère, & qui n'est pas moins contraire à sa guérison, que le mouvement alternatif de dilatation & de constriction du viscère ulcéré.

Les ulcères de la vessie sont de deux espèces: on répute benins ceux qui fournissent un pus épais, blanc & sans mauvaise odeur; mais ceux dont les émanations rendent les urines bourbeuses, mucides, puantes, sont malins, rongeans, & donnent promptement la mort. Il arrive même à ces malades une particularité non-moins malheureuse que remarquable: tout, même les contraires, leur est préjudiciable; la réplétion & l'inanition, le repos & l'exercice, le bain & son omission, la privation d'alimens & leur usage, les doux & les aigres; en un mot, dans les autres maladies, ce qui nuit aux uns, réussit aux autres; ici, l'on a la fatale certitude de ne rien employer qui ne soit ou inutile ou pernicieux.

La matrice sort hors de la vulve, lorsque la foiblesse de ses ligamens lui permet de céder aux causes qui la chassent, & ces causes sont l'avortement *(k)*, les secousses *(l)*, & l'ac-

(k) Non nunquam integra vulva de suâ sede egreditur, & mulieris feminibus insidet, incredibilis calamitas. Sed neque inspectabilis est uterus..... plerumque sanè hujus exitus mortem affert, accidit enim ex abortu, & magnis concussionibus, & violento partu. At si non interficit, diu hæ vitam producunt, non visibilia videntes, extra alentes uterum atque foventes.... De sig. & caus diut. lib. II, cap. XI.

(l) Arétée entend sans doute par *secousses*, ces agitations, ces mouvemens violens qu'on faisoit éprouver à la femme enceinte pour hâter l'accouchement.

couchement violent. Les Commentateurs d'Arétée, & M. de Haller lui-même *(m)*, n'ont vu dans ce passage que ce qu'on trouve déjà dans Hippocrate & Celse, c'est-à-dire, la chute de la matrice; mais n'est-ce pas plutôt du renversement de ce viscère que notre Auteur entend parler? plusieurs raisons semblent porter à le croire ainsi. Premièrement, il dit *que cette maladie tue le plus souvent;* & ce pronostic ne sauroit convenir à la chute, qui, comme on sait, est rarement mortelle. En second lieu, notre Auteur auroit tronqué l'énumération des causes qui produisent cet accident, s'il avoit eu la chute de la matrice en vue, tandis que cette énumération est complète, s'il a voulu parler du renversement.

L'opinion du renversement semble se fortifier par le silence d'Arétée sur les moyens curatifs. Il en reste très-peu en effet après les premiers instans, & ces premiers instans étoient souvent perdus par l'ignorance des Sages-femmes, dans les mains de qui l'art des Accouchemens étoit alors.

Ne seroit-ce pas aussi du renversement de la matrice que doit s'entendre le passage de Celse *(n)*, où est décrite une maladie nouvelle, ou du moins inconnue aux premiers Médecins de Rome? Tous les Commentateurs & Scholiastes de ce célèbre Écrivain, ont glissé sur la difficulté: elle n'existeroit plus, sans doute, si un Morgagni eût essayé de la résoudre; mais ou il ne l'a pas aperçue, ou il l'a jugée de trop petite importance pour mériter son attention.

Revenons à l'Auteur que nous analysons. S'il falloit des connoissances anatomiques exactes, peu communes dans le

---

(m) Voyez la Table de l'édition qu'il a donnée de cet Auteur.

(n) Rariùs, sed aliquandò morbus quoque ipse novus est, quem non incidere, manifestè falsum; cùm ætate nostrâ quædam, ex naturalibus partibus, carne prolapsa & arente (quelques Scholiastes veulent qu'on lise *hærente*), *intra paucas horas expiraverit; sic ut nobilissimi Medici neque genus mali, neque remedium invenerint. Quos ideo nihil tentasse judico, quia nemo in splendida persona periclitari conjecturâ suâ voluerit; ne occidisse, nisi servasset, videretur.* A. Cornel. Celsus, de Medicina, lib. I, in præfat.

siècle d'Arétée, pour parler aussi-bien qu'il l'a fait du renversement de la matrice, en falloit-il de moindres pour reconnoître & pour bien apprécier cette membrane interne de l'uterus, qui, dans l'inflammation de ce viscère, dans l'avortement & l'accouchement violent, se sépare & sort, entraînée par son adhésion avec les membranes de l'enfant, adhésion tellement intime, que si l'on arrache le placenta, cette membrane vient avec lui *(o)*.

Il est à propos de remarquer ici, pour réunir deux choses également inattendues & frappantes, que non-seulement Galien semble avoir connu cette enveloppe, mais encore qu'on pourroit croire qu'il s'est proposé d'en expliquer l'origine & la formation, lorsqu'en décrivant les merveilles que la fécondation opère dans la matrice, il dit « que l'humeur destinée à lubréfier les aspérités de sa face interne, s'épaissit « & devient une membrane légère *(p)* ». Si la sévérité de l'histoire ne permet pas de laisser dans l'obscurité les premiers germes offerts par les monumens anciens, de la membrane décidue *(membrana decidua)* de M. le docteur Hunter, l'équité de cette même histoire ne permet pas non plus de dissimuler, qu'il est peut-être plus difficile d'apercevoir la décidue dans la description d'Arétée, que de la découvrir sur le cadavre avant que d'en avoir soupçonné l'existence; & le célèbre Anatomiste n'ayant point rappelé le passage du médecin de Cappadoce en annonçant sa découverte, on ne sauroit douter qu'il ne la doive toute entière à la sagacité rare qui répand tant d'intérêt & d'utilité

(o) Videtur autem nonnunquam duplicitas uteri, interiùs succingens tunica quandò a contigua divellitur. Geminæ namque membranæ tantum sunt differentes a tunica, hæc verò abscedit, & fluxione, & abortu, & violento partu, quandò ipsa secundis inhærescit. Nam cum ipsæ vi extrahuntur, simul & uteri tunica extrahitur: verùm nisi pereat mulier, revertens eadem tunica utero ad amussim connectitur, aut paulum extra prominet: contegit autem feminibus mulier. De caus. & sig. diutur. cap. XI.

(p) ..... Qui verò humor matricis asperitates illinit, toti superficiei internæ subtensus, membrana tenuis efficitur. De usu, part. lib. XIV, cap. III, tom. IV, Chart. pag. 635.

ſur les eſtimables productions dont il enrichit de temps en temps les diverſes branches de l'Art de guérir. Au reſte, nous ne trouverons jamais une plus belle occaſion de remarquer, après Galien, qu'il eſt une infinité de choſes qu'on n'aperçoit dans les Anciens, que lorſqu'on les connoît avant de les y chercher *(q)*.

La deſcription qu'on lit dans Arétée, de la goutte, de ſes phénomènes, de ſes eſpèces, principalement marquées par le ſiége de la douleur, prouve, ou que l'Art avoit fait de grands progrès entre Celſe & lui, ou que le premier n'avoit pas toujours puiſé dans les meilleures ſources. Dans la goutte, les parties ſouffrantes ſont toutes ligamenteuſes; & pour l'ordinaire, ce ſont les ligamens articulaires eux-mêmes qui reſſentent les premières atteintes *(r)*. Arétée avoit bien obſervé, mais ſon ſentiment ne fit pas fortune, car on voit non-ſeulement Galien *(ſ)* qui paroît n'avoir pas connu les Écrits du médecin de Cappadoce, mais Aëtius *(t)* venu long-temps après, continuer à placer dans la capacité des articulations, le ſiége primitif de l'humeur goutteuſe; d'où ils veulent l'un & l'autre qu'elle ſe répande dans les mêmes organes que notre Auteur ſuppoſe, avec beaucoup de vraiſemblance, primitivement affectés. Plus docile à l'obſervation qu'à l'autorité, Arétée accorde aux os un ſentiment, quoique très-obſcur; opinion adoptée par Galien, par Avenzoar & par beaucoup d'autres Pathologiſtes anciens & modernes. Les os deviennent

(q) Eſt autem, dit Galien au ſujet d'une aſſertion d'Archigène, *hæc oratio obſcura, neque per ſe quidquam docere poteſt, haud aliter quàm cæteræ obſcuræ, quas ne explicare quidem poſſibile eſt, niſi quis rem per ſe intelligens eam orationi adaptare conetur.* De loc. affect. lib. II, cap. VIII.

(r) Eſt autem omnium ſimul nervorum affectus, ſi autem malum in omnibus ingruat. Initio vero nervi, articulorum vincula, & quæcunque ex oſſibus exorta ſunt, & in oſſa inſeruntur, dolere incipiunt. At iſtorum magnum eſt miraculum : non dolent quidem vel minimum, etiam ſi quis ſecet aut collidat : at ſi quis ab ipſis doleat, nihil aliud eſt iis ad dolorem citandum potentius; non ferramenta adſtringentia, non vincula, non vulnerans gladius, non exurens ignis, nam & hæc aſſumuntur tanquam majorum dolorum remedia. De cauſ. & ſig. diutur. lib. II, cap. XII.

(ſ) De compoſ. med. lib. X.

(t) Tetrab. III, ſer. 4, cap. IX.

ſenſibles en ſe carnifiant; la maladie ne leur donne pourtant pas les organes du ſentiment : ils les avoient donc. Ne les poſſéderoient-ils que pour devenir un jour une cauſe de douleur, ne l'ayant jamais été ni pu l'être, d'aucune ſenſation agréable ! La ſenſibilité que les ligamens, d'ailleurs inſenſibles, acquièrent par la maladie, cette eſpèce de prodige d'économie animale, excite l'admiration d'Arétée, comme elle a cauſé depuis celle des Phyſiologiſtes occupés de la recherche des parties ſenſibles des animaux. Il s'étonne qu'un atome de fluide, faſſe ſur les tendons, les ligamens, &c. ce que ne feroient point les inſtrumens tranchans, contondans, brûlans. Trop ſage cependant pour rechercher la véritable cauſe de ce phénomène, dont il croit la connoiſſance *réſervée aux Dieux*, il ſe contente d'en ſuppoſer une probable, qu'il prend dans la chaleur augmentée, ou l'inflammation de la partie ſouffrante *(u)*; opinion qui paroît abſolument la même que celle de M. Robert Whytt *(x)*.

Il n'eſt aucune partie où la goutte ne porte ſes ravages. Pour l'ordinaire elle paſſe des pieds, dont elle s'empare d'abord, aux mains, aux articulations du coude, du genou, aux régions iſchiatiques : d'autres fois elle gagne les muſcles du dos, de la poitrine, de toute la colonne vertébrale, juſqu'au *ſacrum*. Les tendons & les muſcles, ſur-tout ceux des mâchoires & des tempes, ſont tendus & douloureux. Les reins, la veſſie, & ce qui cauſe l'étonnement d'Arétée comme le nôtre, les narines, les oreilles, les lèvres, ſont auſſi en proie à la douleur. Il remarque que, par une ſorte de prédilection, la douleur goutteuſe ſemble tellement affecter les ſutures des os de la tête, que le malade en trace la direction

(u) Cæterum quoniam & denſa ingenito calore vivunt, per hunc eumdem calorem etiam ſentire poſſunt.... Sed ſi caliditatis inſitæ intemperaturâ corripiatur (pars dura) ſensûs fit permutatio, cùmque ipſorum (tendinum ligamentorum, &c.) ex ſe ipſa dolet caliditas, ab interna ſenſus pulſione excitatur ; natura enim in majus excedente, vel ex abundantia dolores proveniunt. Loc. cit.

(x) Obſervations on the ſenſibility, and the irritability of the parts of man and others animals. In-8.° Édimbourg, 1755.

en indiquant du doigt les endroits douloureux. A cette énumération, déjà si exacte, des parties que la goutte affecte, Aëtius ajoute l'iris *(y)*. Non-seulement les parties que cette cruelle maladie abandonne restent, pour l'ordinaire, dans une espèce de torpeur ou de rigidité, mais on a vu les articulations se souder & perdre tout mouvement; ce qui n'empêche pas, dit Arétée, que par un évènement contraire, on n'ait vu aussi d'autres goutteux gagner le Prix de la course aux Jeux olympiques.

De tout temps les hommes ont été plus sujets à la goutte que les femmes; Hippocrate assure même que celles-ci n'en sont atteintes qu'après la cessation du flux menstruel. Cette sentence du divin Vieillard, vraie sans doute, quand il la prononçoit, ne l'étoit plus dans le siècle d'Arétée & de Galien *(z)*; le luxe & la débauche auxquelles se livrèrent les femmes Romaines & Asiatiques, leur valut ce surcroît d'infirmités. C'est, on n'en peut douter, à cette maladie que Sénèque fait allusion, lorsqu'il dit que les femmes ont perdu, par leurs vices, les priviléges de leur sexe; & qu'ayant quitté le genre de vie que la Nature leur impose, pour prendre celui des hommes, elles ont été condamnées à souffrir leurs maladies *(a)*. Nos femmes ayant continué le rôle des dames Romaines, l'aphorisme d'Hippocrate est resté tellement faux, qu'on a vu dans ces derniers temps une fille de quinze ou seize ans bien réglée, souffrir les tourmens de la goutte jusque dans un âge très-avancé *(b)*.

Les spéculations théoriques les plus satisfaisantes, sur la goutte, n'annoncent chez Arétée, comme dans nos meilleurs

---

(y) *Qui verò extrema ab hac affectione apprehenduntur, his & spinæ vertebræ & costarum junctura & genæ dolent, aliquibus autem & iris sive corona pupillam oculi ambiens : neque est aliqua ossium connexio, quæ ab hac affectione sit immunis.* Tetr. III, serm. 4, cap. VI.

(z) *Mulier non laborat podagra nisi menses defecerint.* Sect. VI, aph. 29. *Voyez* le Commentaire de Galien sur cet aphorisme.

(a) *Beneficium sexûs vitiis perdiderunt (feminæ) : & quia fœminam exuerunt, damnatæ sunt morbis virilibus.* (Podagrâ & calvitie) epist. 95.

(b) *Amatus Lusitanus*, cent. 4.

Écrits modernes, que la malheureuse certitude de l'impuissance de nos remèdes contre un si grand mal. Il conseille, mais sans étendre beaucoup sa confiance, hors de l'attaque, le bain de mer froid; & dans l'attaque, un bain ou fomentation animale, faite avec les précautions suivantes : on donne à manger à une chèvre de l'iris en herbe, jusqu'à satiété. Lorsque la digestion en est faite, on fend le ventre & l'estomac de l'animal, & l'on y plonge les extrémités souffrantes. Si l'efficacité de ce moyen étoit certaine, & que l'iris y contribuât beaucoup, il seroit aisé de suppléer cette herbe, dans les pays septentrionaux, par d'autres plantes aromatiques; mais il est probable que c'est aux émanations animales qui humectent, relâchent & résolvent, qu'on doit rapporter la principale vertu de ce bizarre moyen.

Quoique la lèpre ait été connue très-anciennement, Arétée est le premier qui l'ait décrite exactement. Hippocrate n'avoit fait que l'indiquer sous le nom de *leuce* (Λευκη ou Λευχαι), comme une maladie propre à la Phénicie & à quelques autres régions orientales *(c)*. La peinture imparfaite ou mutilée qu'on en lit dans Celse *(d)*, est une énigme inexpliquable; mais la description d'Arétée est encore aujourd'hui la plus exacte & la plus vive de toutes celles que nous avons.

On a distingué plusieurs genres de lèpre, la lèpre des Juifs, la lèpre des Grecs & la lèpre des Arabes. Nous dirons un mot de la première, qu'on n'a fait qu'indiquer dans le premier volume de cette Histoire, avant que de passer à celle des Grecs, qui, selon l'ordre chronologique, doit être traitée ici, & nous renverrons ce qui concerne la dernière aux siècles qui la virent naître, ou se manifester pour la première fois parmi les peuples dont elle a pris le nom.

Le Lévitique *(e)* fait mention de deux espèces de lèpres;

(c) In Prorrh. in Coac. & alibi.

(d) Lib. V, cap. XXVIII, §. 19.

(e) Cap. XIII & XIV.

dans la première, la peau se couvroit de dartres ulcéreuses *(f)*; les poils blanchissoient; en vieillissant elle creusoit la peau, dont elle s'étoit saisie; il s'élevoit des tumeurs blanches sur la surface du corps, & la chair que ces tumeurs recouvroient étoit vive & vermeille; elle s'étendoit de jour en jour en serpentant, & occupoit enfin le corps entier. Cette espèce de lèpre étoit si contagieuse que, non-seulement elle passoit des corps infectés aux corps sains, mais même qu'elle établissoit des foyers d'infection dans les vêtemens, dans les meubles faits de peau & dans les murailles des habitations: voilà pourquoi Moïse avoit ordonné de purifier même les choses inanimées.

Cette voie de contagion ne fut connue ni des Grecs ni des Arabes: aussi les Juifs prétendent-ils qu'elle n'a eu lieu que pour la lèpre hébraïque *(g)*. Le passage suivant caractérise la seconde espèce de lèpre: « mais, dit Moïse, si la » lèpre se porte à la peau, & l'occupe toute entière de la tête aux pieds, alors le malade doit être jugé pur *(h)* ». Quoique nous regardions l'impuissance de se propager comme suffisante pour faire une espèce de lèpre très-distincte, nous ne devons pas laisser ignorer que des Écrivains, également versés dans les Belles-Lettres sacrées & profanes, n'ont vu dans cette distinction qu'une nuance, ou tout au plus, une variété de la première espèce *(i)*.

Les préceptes de santé relatifs à la lèpre des Juifs, étoient ou préservatifs ou curatifs. On peut ranger parmi les premiers, la défense de manger le sang des animaux, la chair de ceux qui étoient morts de maladie, celle de cochon, &c. & la

(f) Nous rendons par dartres ulcéreuses, le mot *papulæ*. Voy. *tome I, page 416*.

(g) Crit. sacr. ad Levit. cap. XII.

(h) Si in lepræ affectu animadvertatur tumor albus in cute, factaque sit pilorum in illa in album mutatio, & insit in cute caro viva; lepram esse in corporis cute inveteratam (dicit Moyses). *Sin autem lepra efflotuerit in cute, & totam morbidi cutem a capite ad pedes occupaverit; tum morbidus purus judicandus erit.* Levit. cap. XIII, vers. 10 & *ex Meadio.*

(i) Voyez *Rich. Mead. opera omnia*, tom. II, p. 9, Paris, in-8.°

précaution

précaution de séquestrer, de chasser même du camp, ceux qui en étoient atteints.

L'usage d'écarter les lépreux n'étoit pas particulier aux Juifs; Arétée en parle aussi *(k)*, & nous apprend même cette circonstance, omise par l'Histoire sacrée, que tantôt on les nourrissoit; & que d'autres fois, pour hâter leur mort, on leur refusoit tout aliment. Quel étoit le principe qui portoit des Nations entières à donner ou procurer la mort à ces malheureux? La compassion ou la superstition? Il est certain qu'un homme lépreux est encore aujourd'hui, aux yeux des Grecs modernes, un coupable odieux & puni *(l)*. Cælius Aurelianus raconte un peu diversement le même usage *(m)*: « il est des hommes, dit-il, qui ne désapprouvent point qu'on bannisse un lépreux « d'une ville que la lèpre n'a jamais ravagée; le chassant pour « toujours s'il est étranger, & l'envoyant, s'il est citoyen, en « des plages froides & maritimes, d'où l'on puisse le rappeler, « si la maladie s'adoucit: mais, ajoute-t-il, c'est moins guérir « le malade que l'abandonner, conduite entièrement opposée « à l'humanité médicale. »

Tout est beau, tout est bon, tout est juste dans les Livres saints, & Dieu lui-même avoit ordonné à Moïse de chasser les lépreux du camp; mais notre foible humanité, quoique pénétrée du plus profond respect pour les sublimes vues du divin Législateur, ne laisse pas d'accorder des éloges à la charité vive & agissante du Médecin payen.

Les Juifs regardant la lèpre comme un châtiment de Dieu, n'en attendoient le remède que de la main qui l'infligeoit: ils n'en connurent jamais d'autre que les eaux salutaires de la piscine, lieu sanctifié par l'Ange qui lui communiquoit ses vertus en troublant ses eaux. Quand on ne considéreroit ces eaux que sous l'aspect physique, quand on les dépouilleroit pour un instant de l'efficacité miraculeuse qu'il plaisoit à Dieu

---

(k) De cauf. & sig. diut. lib. II, cap. XIII.

(l) Voyage littéraire de la Grèce, par M. Guys, *tome II, page 72.*

(m) Morb. Chron. lib. IV, cap. II, pag. 497.

de leur donner à des époques déterminées, on pourroit encore conjecturer qu'il leur restoit des propriétés capables de produire dans les corps des animaux malades, des changemens propres à ramener la santé. En effet on ne doute point que ces eaux ne fussent minérales, quand on considère que la Palestine abondoit en sources de cette espèce *(n)*, & qu'il existe encore aujourd'hui près d'Édesse, ville de Mésopotamie, une fontaine où vont se baigner en foule les lépreux des contrées voisines: car on ne doit pas ignorer qu'aujourd'hui encore cette maladie est si commune en Judée, que ses nouveaux Souverains entretiennent deux hôpitaux à Damas *(o)*, pour la guérison de ceux qui sont atteints de ce fléau.

D'ailleurs la propriété médicinale des eaux bourbeuses, & par-là physiquement semblable à celles de la piscine, eaux qu'il est absolument nécessaire d'agiter pour y délayer & suspendre, au moins pour quelque temps, le limon sur lequel elles reposent, n'étoit pas inconnue aux Romains, puisque nous apprenons de Pline, que non-seulement ils faisoient usage de ces eaux, mais même de leur limon, dont ils se couvroient tout le corps dans certaines maladies, & qu'ils laissoient dessécher ensuite à l'ardeur du Soleil *(p)*.

Celse a parlé de la lèpre, & nous ne doutons pas que ce ne soit de la lèpre des Grecs; car c'est principalement des Écrivains de cette nation qu'il avoit appris l'art de guérir, & sur leurs livres qu'il avoit composé le sien. « La lèpre, dit-il, » presque inconnue en Italie, est une maladie chronique; elle » attaque toute l'économie animale, sans excepter les os: les » parties supérieures du corps se couvrent de taches & de » tumeurs nombreuses qui, d'abord rouges, ne tardent pas à

(n) *Hadrian. Relandus, Palestina, ex monumentis Veter. illustrata*, p. 300 & seqq.

(o) Ville de Syrie, voisine de la Perse, à six journées de Jérusalem, plus connue aujourd'hui sous le nom de *Scham*. Voy. *Mead, loc. cit. p. 12*.

(p) *Est autem utilis aqua sulphurata nervis, aluminata paralyticis, vel simili modo solutis* ; & plus bas il ajoute, *utuntur cœno fontium illorum utiliter; sed ita, si illitum sole inarescat*. Lib. XXXI, §. 32.

devenir livides. Ici la peau dure & épaisse; là, mince & molle, se sépare en écailles; le tronc maigrit; le visage, les jambes, les pieds se tuméfient à mesure que la maladie vieillit, & leur volume augmente jusqu'au point de cacher les doigts. Il se développe enfin chez le lépreux une petite fièvre qui le consume & le détruit *(q)*. » La saignée, la purgation avec l'hellébore, les bains, les sueurs, l'exercice & les onctions de pulpe de plantain sur tout le corps, sont les seuls instrumens thérapeutiques qu'il indique; encore les propose-t-il avec tant de négligence, qu'on peut raisonnablement douter qu'il se soit jamais mis à portée de vérifier leur impuissance ou leur efficacité.

Pline parle aussi de la lèpre; mais si son récit est plus amusant, il n'est pas plus instructif que celui de Celse. « Nous avons annoncé, dit-il, *(q*)* que l'éléphantiasis n'avoit point pénétré dans l'Italie avant le temps de Pompée le Grand; qu'elle commence à se manifester sur le visage & dans les narines, sous la forme d'une petite lentille; qu'ensuite, la peau se desséche par tout le corps, se couvre de taches de diverses couleurs, devient inégale, épaisse en certains endroits, mince en d'autres, dure ailleurs, & remplie d'aspérités, comme les croûtes formées par la gale; qu'à la fin elle noircit, presse la chair contre les os, & fait enfler les doigts des pieds & des mains. Ce mal est particulier à l'Égypte, où, quand il attaquoit les Rois, il n'étoit pas moins funeste au peuple que s'il l'eût ressenti lui-même; puisque, pour les guérir, on leur faisoit des bains où il entroit du sang humain. »

On reconnoît ici Pline, qui ramassoit jusqu'aux contes de bonnes-femmes. C'est néanmoins une chose singulière, que le peuple conserve encore presque par-tout l'idée extravagante & fabuleuse de bains de sang. Cette maladie ne tarda pas à s'éteindre en Italie, ainsi que celle qu'on nommoit ancienne-

(q) Lib. III, cap. XXVI. | *(q*) Lib. XX, cap. XIV.*

ment *Gemurſa (r)*, qui ſe logeoit entre les doigts des pieds, & dont tout a diſparu juſqu'au nom *(ſ)*.

Quand Pline annonce la lèpre comme une maladie endémique particulière à l'Égypte, il ne fait qu'adopter une opinion fort ancienne dont on ne connoît pas même l'origine. C'étoit celle de Lucrèce *(t)*, qui, comme chantre de la Nature, prit les matériaux de ſon Poëme dans les Écrits des Hiſtoriens, des Philoſophes, & ſur-tout des Naturaliſtes. On peut croire, à la vérité, qu'il embellit, qu'il altéra même les faits qu'il raconte; mais dans un Ouvrage de la nature du ſien, la licence accordée aux Poëtes, ne ſauroit s'étendre juſqu'à leur permettre de les ſuppoſer.

Galien venu plus tard, & plus inſtruit que ſes prédéceſſeurs, réfuta l'opinion du Poëte & du Naturaliſte. Selon ce dernier, la lèpre n'eſt pas particulière à l'Égypte; ſeulement elle y eſt commune, & ſes ravages plus grands qu'ailleurs, à cauſe de la chaleur du climat & des alimens groſſiers dont les habitans ſe nourriſſent; tandis qu'elle ne ſe montre que rarement dans la Germanie & la Myſie, & preſque jamais chez les Scythes, qui ne vivent guère que de lait *(u)*.

Le croquis de Celſe & l'ébauche de Pline, ſont aſſurément bien propres à faire reſſortir le magnifique tableau de la lèpre des Grecs, tracé d'après nature par Arétée: nous allons tâcher d'en faire paſſer dans notre langue les principaux traits. « Les » noms que cette maladie a reçus, annoncent déjà ſa férocité *(x)*: » tantôt on l'appelle *elephantiaſis*, parce qu'à beaucoup d'égards » les lépreux reſſemblent à l'éléphant; tantôt *lion*, à cauſe de » l'aſpect féroce que donnent à ces malades les rides qui ſillon- » nent leur front; d'autres fois on la nomme *ſatyriaſis*, dénomi-

(r) Gemurſa ſub minimo digito pedis tuberculum (dicitur), quod gemere faciat eum qui id gerat, ſelon Feſtus.

(ſ) Lib. XXVI, cap. 1.

(t) . . . . *Eſt Elephas morbus qui propter flumina Nili*
Gignitur Ægypto in media, neque præterea uſquam.
Lib. VI.

(u) De arte curat. ad Glauc. lib. II, in fine.

(x) De cauſis & ſign. diut. lib. II, cap. XIII.

nation tirée de la couleur vive & animée de leur visage & de leur luxure effrénée; enfin sa gravité, sa léthalité, sa résistance aux remèdes les plus puissans, l'ont fait appeler aussi *maladie d'Hercule (y)*.

Le germe de la lèpre est un germe de mort: tel est, dès l'invasion, le refroidissement de la chaleur naturelle, qu'on peut le comparer à une véritable congélation, ou plutôt à un hiver rigoureux, qui convertit l'eau en neige, en grêle & en glaçons. Ainsi commence cette cruelle maladie, & cependant aucun symptôme alarmant ne donne lieu de former encore des conjectures graves, des pronostics fâcheux. Il est d'autant plus aisé de méconnoître la lèpre dans son principe, qu'il n'en paroît point d'indice à la surface du corps. L'incendie caché dans les viscères, comme dans *l'antre de Pluton*, les a déjà dévorés, lorsqu'il pousse au-dehors ses premières étincelles.

Le plus souvent c'est à la tête que se montrent les premiers ravages de la lèpre, quoiqu'il ne soit pas absolument rare de les apercevoir d'abord aux coudes, aux genoux, aux articulations des pieds & des mains. Nulle guérison à espérer dans cette maladie, parce que le Médecin la méconnoissant dans son principe, la croit encore commençante lorsqu'elle est déjà dans son *état*. Il est vrai qu'on se garantit difficilement de cette méprise, parce que les premiers symptômes, tels que la pesanteur, la stupeur, l'indolence, la constipation, n'offrent rien qu'on ne rencontre quelquefois en pleine santé. Dans l'augmentation, l'haleine est puante, à cause de l'*esprit intérieur* qui s'échappe, & qui n'est autre chose que l'air ou quelque

---

(y) Deux maladies, l'épilepsie & la lèpre, portent le nom de *maladie d'Hercule*. Si l'on a conclu que ce Héros fut épileptique, de ce que l'épilepsie est ainsi appelée, l'induction étant la même pour la lèpre, pourquoi n'en pas conclure aussi qu'il étoit lépreux! Une maladie de plus l'eût-elle donc empêché de soutenir le ciel sur ses épaules! Les anciens Médecins appelèrent ces deux maladies, & quelques autres, *herculiennes*, parce qu'ils les croyoient invincibles comme Hercule. Ils donnèrent le même nom à certains remèdes énergiques & puissans, pour faire entendre que tout cède à leur action, comme tout tomboit sous la massue du fils d'Alcmène & de Jupiter.

» autre ſubſtance inconnue. L'urine des lépreux eſt épaiſſe, » blanche & trouble; telle, à peu-près, que celle des bêtes de » ſomme. Ils deſirent ardemment les plaiſirs de Vénus, & » perdent involontairement un ſperme imparfait & mal élaboré; » ils digèrent facilement & promptement, comme ſi la maladie » faiſoit ſervir les alimens à nourrir ſes feux deſtructeurs.

» Il s'élève ſur la peau une multitude de tumeurs groſſes, » inégales & raboteuſes, ſemées ſans confuſion ſur la ſurface du » corps, & laiſſant entr'elles des intervalles crevaſſés comme » le cuir de l'éléphant. Les veines groſſiſſent, phénomène qui » ne dépend pas de la pléthore, mais de l'épaiſſiſſement de » leurs tuniques. Bientôt les accidens annoncent la perverſion » totale de la machine: le corps entier ſe tuméfie; les poils » tombent, à peine en reſte-t-il quelques-uns au *pubis* & au » menton. La plus grande partie des cheveux tombe auſſi, & » ceux qui reſtent blanchiſſent & rendent le malade plus hideux » que s'il étoit entièrement chauve. La peau de la tête s'entr'- » ouvre par des crevaſſes nombreuſes, profondes & frangées. A » la face, pullulent des tumeurs dures, pointues, dont le ſommet » eſt quelquefois blanc, & la baſe verdâtre. Le pouls eſt petit, » lent & enveloppé, comme ſi l'artère charroyoit une bourbe » épaiſſe. Les veines des tempes ſe gonflent, ſe diſtendent, » & celles de la langue ſe dilatent en varices jaunâtres. Mille » grains glanduleux ſe forment dans la langue, & probablement » dans le reſte du corps, puiſque l'on trouve quelquefois toutes » les chairs des victimes pleines de tubercules de la même » eſpèce *(z)*.

» Si la maladie ſe porte impétueuſement au dehors, les » extrémités ne tardent pas à s'en reſſentir; des dartres s'em- » parent du bout des doigts, des genoux, du menton, traçant » quelquefois ſur ce dernier, des empreintes circulaires. Les

(z) Ici Arétée fournit une preuve, ou que de ſon temps, on ouvroit peu de cadavres humains, ce qui ne s'accorderoit guère avec les connoiſſances anatomiques répandues dans ſon ouvrage; ou bien, ce qui paroît plus vraiſemblable, que la crainte de la contagion empêchoit des Anatomiſtes, que l'expérience n'avoit pas eu le temps de déſabuſer, de porter le ſcalpel dans les cadavres des lépreux.

joues deviennent rouges & médiocrement tuméfiées; les «
yeux s'obſcurciſſent & prennent une légère couleur de cuivre; «
les ſourcils ſaillans, épais, ſans poils, entraînés par leur poids, «
tombent ſur l'œil & le couvrent. L'eſpace qui ſépare les deux «
ſourcils *(epiſcynium)* (ζ*), ſe fronce de manière à voiler entière- «
ment les yeux, comme on le voit arriver aux lions & aux «
perſonnes tranſportées de colère. C'eſt de-là que la lèpre «
a pris le nom de *leontiaſe.* Les os de la pommette & les «
narines ſe hériſſent de tumeurs noires; les bords des lèvres «
s'épaiſſiſſent, leur portion pendante devient livide, & les «
dents noirciſſent; les oreilles prennent une couleur rouge «
parſemée de noir, ſe bouchent, & devenues plus grandes, «
reſſemblent à celles de l'éléphant; enfin elles s'ulcèrent, four- «
niſſent de la ſanie & démangent. Tout le corps ſe ſillonne de «
rides, dont les intervalles s'enfoncent profondément & noir- «
ciſſent. C'eſt de ces rides qu'on a tiré la dénomination «
d'*elephantiaſe.* Les pieds ſe crevaſſent depuis le talon juſqu'au «
milieu des doigts. Si le mal augmente encore, les tumeurs des «
joues, du menton, des doigts, des genoux, s'ouvrent en «
ulcères fétides, que rien ne peut guérir, par la raiſon que «
tandis que les uns ſe ferment, d'autres s'entr'ouvrent & les «
remplacent. Ainſi la mort des membres précède celle du «
tronc, juſque-là qu'on a vu tomber ſucceſſivement le nez, «
les doigts, les pieds, les parties génitales & les mains en- «
tières. Ce mal horrible, ne délivre l'infortuné qu'il conſume, «
d'une vie odieuſe & d'une torture atroce, qu'après l'avoir «
démembré & mis en pièces; & malheureuſement ſa durée «
eſt longue comme la vie de l'animal dont il porte le nom. «
La ſeule conſolation des lépreux, c'eſt que plus les douleurs «
s'éloignent de l'époque de leur naiſſance, plus elles relâchent «
de leur atrocité. «

Ces malades deſirent ardemment, tantôt un mets & tantôt «

(ζ*) D'Ἐπισκήνιον, ou Ἐπισκύνιον, les Latins ont fait *epiſcynium*, qui n'a point de terme équivalent dans notre langue. *Extremæ frontis rugæ*, dit l'un des Scholiaſtes d'Arétée, *dicuntur epiſcynium, quod adducimus oculis, cùm apud nos aliquid profondiùs cogitamus, aut pudore afficimur*, pag. 70.

» un autre; mais viennent-ils à les goûter, ils les trouvent sans » saveur. Ni les alimens, ni les boissons, n'excitent plus chez » ces malades de sensation agréable; la douleur leur cause un dé» goût universel. Le corps dépérit, parce qu'ils n'ont que des » goûts faux, des appétences impuissantes, comme celles des ani» maux enragés. Ils éprouvent des lassitudes spontanées; & tous » leurs membres, quelque petits qu'ils soient, leur procurent des » pesanteurs fatigantes & inconnues. Tout importune ces mal» heureux, les bains & la malpropreté, le manger & l'abstinence, » le mouvement & le repos; tout leur déplaît, parce que tout » est contraire à l'affreux levain qui les dévore. Le sommeil est » léger, & la veille est pire que le sommeil pour le lépreux, » parce qu'il s'occupe sans cesse de l'horreur de sa situation. Il » a toujours la respiration très-laborieuse, & quelquefois il se » sent suffoquer, comme s'il avoit le cou serré par un lacet. » C'est ainsi que plusieurs terminent leur carrière, passant des » bras d'un sommeil profond dans ceux de la mort.

» Les lépreux étant plus hideux encore que la peinture qu'on » vient d'en tracer, qui ne les éviteroit point dans l'appré» hension d'être infecté de leur approche *(a)!* Qui ne les auroit » pas en horreur! Fussent-ils père, fils, frère, les liens du sang » seroient rompus par la crainte de la contagion. Aussi a-t-on » vu de ces malades conduits par ceux qui les chérissoient » le plus, dans les déserts & les montagnes; où tantôt ils four» nissoient à leur subsistance, & tantôt les laissoient mourir de » faim, aimant mieux les savoir morts que dans l'horrible état » où ils les voyoient réduits. On raconte à ce sujet qu'un de ceux » qu'on avoit abandonnés ainsi dans le désert, pressé par la » faim ou par le desir de terminer sa misérable vie, prit une » vipère vivante & la mangea, sans que ce poison abrégeât sa » carrière; car il n'en vit la fin que lorsque tous ses membres » se furent pourris & séparés du tronc. On raconte encore

(a) Selon Archigène, cette crainte n'étoit pas sans fondement, *atque ego*, dit cet ancien Médecin, *malum esse affirmo cum ipsis conversari : inquinatur enim aër quem inspirando attrahimus, ex ulcerum fœtore & ex vitiatâ spiritûs inhalatione.* Aëtius, lib. XIII, cap. CXX.

qu'un

« qu'un lépreux, ennuyé de la vie, but abondamment du moût « de vin dans lequel une vipère s'étoit noyée; qu'après s'en « être rempli jusqu'à s'enivrer & avoir vomi beaucoup, il « s'enivra de nouveau, tomba par terre ivre-mort, perdit la « connoissance & le sentiment; & qu'à son réveil, il crut sortir « d'un profond sommeil. Dans la suite, ses cheveux, la peau de ses « doigts, ses ongles tombèrent, tout son corps se désenfla; &, « comme *le principe séminal* n'étoit pas épuisé chez ce malade, la « Nature le créant de nouveau, pour ainsi dire, en fit un nouvel « homme; car il quitta sa vieille peau comme le serpent, & vit « pulluler de nouveaux poils, pousser des ongles nouveaux, & « sa peau reprendre la fraîcheur de la jeunesse. C'est ainsi, con- « tinue Arétée, qu'on raconte cette fable *(b)*, qui n'excède pas « de beaucoup les bornes de la vraisemblance. Il est probable, « ajoute-t-il, qu'un mal chassa l'autre; & ce n'est point donner « dans le merveilleux que d'accorder à la Nature la faculté de « ranimer l'homme, en excitant la dernière étincelle du feu vital prêt à s'éteindre ».

Cette fiction, ou si l'on veut, ce prodige, ne fut pas perdu. Les faits se multipliant beaucoup après Arétée, on en déduisit une méthode raisonnée d'administrer les vipères; & bientôt ce reptile, jusqu'alors inutile ou pernicieux, fut l'agent principal de la curation des lépreux *(c)*. On alla même jusqu'à vouloir concentrer les principes les plus actifs de cet insecte, on tenta d'en extraire un sel par le feu; mais la Chimie n'étoit pas née, on se trompa, & l'on n'eut point ce qu'on cherchoit.

Quelque indomptable que cette maladie paroisse, l'art l'a quelquefois vaincue en dirigeant bien ses ressources, choisissant

---

(b) Galien raconte très-sérieusement le fait qu'Arétée traite de fable, mais un peu diversement : chez lui, c'est ou une servante, ou des moissonneurs qui, émus de pitié, donnent au lépreux du vin de vipères dans la vue de l'empoisonner . . . . *At ille ubi bibisset admirandum in modum sanitati restitutus est. Nam tuberosum illud omne cutis totius, non aliter quàm animalium a testis mollitie nuncupatorum malacostracon, tegmen decidit; quod autem reliquum erat molle admodum apparuit, instar cutis cancrorum & locustarum, ubi extrema testa fuerit detracta.* De simpl. med. facult. lib. XI, De carne viperæ.

(c) Aëtius, *lib. XIII, cap.* CXXIII, *ex Archigene.*

d'abord les plus puiſſantes, & les employant dès qu'elle ſe manifeſtoit par les plus légers indices. Dans les maladies dont on ne connoît ni la gravité, ni le degré de réſiſtance, on n'a recours aux moyens violens, ſelon le conſeil d'Hippocrate, qu'après avoir éprouvé l'impuiſſance des plus doux; mais ici, certain d'avance de la grandeur de la maladie & de la difficulté de la ſurmonter, le Médecin l'attaque d'abord avec les efforts réunis de la diète, des médicamens, du fer & du feu.

Arétée ouvroit le traitement de la lèpre par ſaigner les malades aux deux bras & aux deux pieds dans le même jour *(d)*; il les purgeoit le jour ſuivant, avec un purgatif draſtique, & leur conſervoit le ventre libre par une ample boiſſon d'eau & de lait, & par l'uſage de l'hellébore adminiſtré de deux en deux jours, principalement au printemps & en été. A ces moyens, il ajoutoit la vipère, tant comme aliment que comme médicament, & diverſes boiſſons antiſeptiques, entre leſquelles on remarque celle de cèdre *(e)* & de cachou. Il entre-mêloit ces différens moyens, & les varioit beaucoup; précaution très-eſſentielle, & ſouvent profitable dans le traitement des maladies rébelles & chroniques. Arétée s'occupoit enſuite à déterger la ſurface du corps, ainſi qu'à *réchauffer* les tumeurs dont elle eſt hériſſée. Parmi les déterſifs, il place au premier rang *ces globes nitreux, dont les Gaulois ſe ſervoient pour blanchir leurs habits, & qu'ils appeloient ſavon (f)*. La manière d'employer le ſavon n'eſt pas aſſez clairement énoncée pour nous, mais il ſemble que

(d) De curat. morb. diutur. lib. II, cap. XIII.

(e) Arétée emploie ici le mot Κέδρῳ, qui, pris ſtrictement, ſignifie *poix de cèdre*; & la décoction de cette poix ſeroit un remède mal entendu & peu rationel. Quoi qu'il en ſoit, les Anciens attribuoient à cette ſubſtance, fréquemment employée aux embaumemens, une telle puiſſance antiſeptique, qu'elle en avoit acquis le nom de *vita mortui*. On peut voir dans Pline ce que c'étoit que cette poix, par quels procédés on l'obtenoit, & apprendre en même temps de lui combien eſt ancienne la diſtillation *per deſcenſum (Hiſt. Nat. lib. XXVI, cap. II)*. On peut voir auſſi dans Dioſcoride, l'appareil curieux au moyen duquel on ſe procuroit l'huile de réſine ou de baume de cèdre. *Lib. I, cap. LXXXIX.*

(f) Quoique rien ne ſoit plus clairement exprimé que l'intention de déterger les ulcères des lépreux, dans

l'on commençoit par le diſſoudre dans l'eau, & que de cette eau l'on compoſoit un bain où l'on plongeoit le lépreux, pour nettoyer plus commodément ſes plaies & ſes ulcères, & détacher plus exactement les ordures toujours renaiſſantes de cette dégoûtante maladie. Le nitre, la lie de vinaigre brûlé, l'alun, le ſoufre, &c. ſervoient à remplir la même intention, mais on s'en ſervoit différemment. Après avoir pulvériſé ces matières, on en ſaupoudroit tout le corps, & l'on favoriſoit leur action par des frictions répetées. Enfin, un mélange de cendres de ſarment & de graiſſe de bête fauve, étoit deſtiné particulièrement aux onctions des tumeurs de la face.

Tels ſont les petits moyens employés contre la lèpre; & la perte des Écrits chirurgicaux d'Arétée, nous ôte à jamais l'eſpoir de connoître les agens vigoureux dont on a vu plus haut qu'il connoiſſoit ſi bien l'énergie & la néceſſité. Mais ces ravages du temps ſont en partie réparés par un fragment d'Archigène : celui-ci ſcarifioit les tubercules noirs & livides, ou les corrodoit avec un *excoriatoire* arſénical *(g)*. L'analogie devoit ſuggérer ce moyen; mais rien ne pouvoit donner l'idée du ſuivant, que le déſeſpoir & la témérité.

L'obſervation ayant appris que la lèpre n'attaquoit que très-rarement les femmes & les eunuques, quelques lépreux eurent le courage de ſe retrancher eux-mêmes les organes de la génération, eſpérant arrêter par-là les progrès du mal. Leur témérité ne manqua pas de ſuccès; ceux qui réchappèrent de l'opération, guérirent dans la ſuite de la lèpre, par les moyens ordinaires. Enfin les Médecins s'enhardirent;

---

ce paſſage d'Arétée, ſon Commentateur a cru voir dans cette pratique l'exécution du précepte de Thémiſon, qui vouloit que dans la lèpre on chaſſât les humeurs de la circonférence au centre : *Ventrem inter paucos dies leviter deduci jubet* (Themiſon), *atque ſuperficiem corporis conſtringit unguento myrobalani, cum aceto & oleo roſaceo parvo, vel myrtino, & ammoniaci guttâ cum alumine. Reponit etiam ægrotantes in decoctione frigidâ ex herbâ perdicio* (la pariétaire) *confectâ, vel plantagine, aut myrto aut rubo bis in die.* Aurelianus, lib. IV, chron. cap. I.

(g) Aëtius, *lib. XIII, cap. CXXIV; lib. VIII, cap. XVI, in fine.*

quelques-uns encouragés par l'évènement, ne balancèrent pas à pratiquer la castration *(h)*; mais l'on peut croire que les exemples de ce secours extrême, en se multipliant, le firent d'abord mieux apprécier, & bientôt après proscrire en montrant la part que le hasard pouvoit revendiquer dans les premiers succès de cette opération.

Toutefois ce n'est pas ainsi que Mercuriali en jugeoit, & sa manière de voir est très-ingénieuse : « La lèpre, dit-il, » s'attache aux corps secs & chauds, par une préférence presque » exclusive : les femmes & les eunuques sont humides & froids; » ils en seront donc rarement infectés. La castration humecte » les corps; donc elle fait cesser la disposition favorable à la durée, comme aux progrès de ce fléau *(i)* ». De son côté Aëtius, ordonne aux lépreux de voir des femmes. Seroit-ce parce que l'épuisement du sperme produit le même effet que la suppression des organes qui le filtrent *(k)* ! Au reste, on n'étoit pas entièrement désabusé en France sur le compte de la castration, pratiquée dans la vue de guérir la lèpre, au XIIe siècle, puisqu'on voit le Pape Innocent III (élu l'an 1198, mort l'an 1216), permettre à Michel, Prêtre Parisien, *châtré pour raison de la lèpre,* de conserver la dignité dont il étoit revêtu. Cette dispense étoit nécessaire, à cause de l'exclusion du saint Ministère prononcée par les Canons contre les eunuques : on la trouve consignée dans une Lettre de ce Pontife, à l'Évêque qui tenoit alors le Siége de Paris *(l)*.

Quittons Arétée & la Grèce, pour rentrer à Rome, où l'ordre des temps nous présente *Caïus Plinius secundus,* qu'on appelle aussi *Pline l'ancien,* pour le distinguer de *Cæcilius Plinius secundus* son neveu, nommé par le même motif *Pline le jeune.* Une éloquence mâle & les connoissances utiles les plus étendues, distinguent avantageusement Pline le Naturaliste

(h) Aëtius, *lib. XIII, cap. CXXII.*

(i) *Variarum lect.* lib. III, cap. XX.

(k) Ibid. *cap. CXXV.*

(l) Comme la Médecine, l'Art vétérinaire crut voir dans la castration, un remède contre certaines maladies : les anciens Hippiatres châtroient les chevaux & les autres animaux domestiques, pour la goutte, les écrouelles, la rage, &c. Ruel. *Oper. cit. pag. 26, 63, 95.*

de tous les Écrivains de l'ancienne Rome. Né à Vérone, il porta les armes, fut Agrégé au collége des Augures, devint Intendant en Espagne, jouit de l'estime & de la confiance des empereurs Vespasien & Tite, & mourut sous ce dernier dans l'embrasement du Vésuve, que son amour pour les connoissances naturelles l'avoit porté à examiner trop obstinément, & de trop près, environ l'an 79 de l'ère Chrétienne, âgé de cinquante-six ans *(m)*.

Quand on considère les divers emplois qui partagèrent la vie de Pline; quand on réfléchit sur la variété & la multiplicité de ses connoissances, & sur l'immensité de son érudition à qui rien n'échappe, on ne conçoit pas qu'il ait pu trouver le temps de rien transmettre à la postérité; mais les heures deviennent des jours pour celui qui sait les employer comme Pline *(n)*. Aussi, quoique sa mort fût en quelque sorte prématurée, il ne laissa pas de composer un très-grand nombre d'Ouvrages, dont le plus considérable est son Histoire Naturelle, divisée en trente-sept Livres, & dédiée à Tite-Vespasien.

Pline n'étoit point Médecin, & l'on peut dire que l'opinion que les Romains avoient alors de l'exercice de la Médecine, mettoit cette science au-dessous d'un noble Citoyen, d'un Consulaire, d'un homme enfin tel que Pline. Il n'a donc écrit sur la Médecine que par goût, par occasion, & peut-être

---

(m) Rien n'est plus capable d'affermir le courage du Minéralogiste, du Botaniste, du Géomètre, de l'Astronome, de tous ceux enfin dont les études ou les découvertes sont inséparables de quelques risques, & le fruit, si j'ose le dire, d'une heureuse témérité, que les circonstances de la mort de Pline, racontées par son neveu, dans la seizième lettre du VI.e Livre, adressée à Tacite. Observons pourtant qu'à force d'exagérer le courage de Pline, quelques Écrivains modernes en font presque un insensé, qui, comme Empédocle, se dévoue à une mort inutile & certaine. Selon toute apparence, il fut suffoqué par les vapeurs du Vésuve; mais il pouvoit ne pas l'être, les esclaves qui l'environnoient échappèrent à ce malheur. Trop d'attention au grand phénomène qu'il avoit sous les yeux, lui fit oublier qu'il avoit la poitrine foible & la respiration difficile, & cet oubli lui coûta la vie.

(n) On peut juger de son assiduité à l'étude & au travail par ce seul trait, rapporté par son neveu : *Memini*, dit-il, *quendam ex amicis, cùm lector quædam pronunciasset perperam, revocasse, & repeti coegisse. Huic avunculum meum dixisse ; intellexeras nempe.*

par principe de bienfaiſance & d'humanité *(o)*. Écrivant une Hiſtoire Naturelle, il devoit parler de tous les corps de la Nature, de leurs propriétés, & par conſéquent de leurs vertus, qui ne ſont que ces propriétés exercées ſur des corps malades. Il n'eſt pas rare de rencontrer dans les quatorze ou quinze Livres où il eſt queſtion de *matière médicale*, des propriétés ridicules & chimériques, attribuées à diverſes ſubſtances, par les Auteurs qu'il prend pour guides; mais on obſervera que preſque par-tout, Pline a ſenti le ridicule des merveilles qu'il raconte, & l'a fait ſentir aux autres. Nous ajouterons même que, loin de donner dans l'excès de crédulité qu'on lui reproche, il ſemble au contraire s'abandonner un peu trop à ce ſepticiſme philoſophique qui ne ſe rend qu'aux démonſtrations ou aux preuves qui peuvent en tenir lieu, ce que la Médecine n'eſt pas toujours en état de lui fournir. C'eſt avec cet eſprit de doute, qu'il critiqua la Pharmacie de ſon temps, d'une manière que les gens ſenſés trouveront à beaucoup d'égards auſſi juſte que naturelle. « La Nature, dit-il *(p)*, cette bonne mère, cette divine ouvrière, n'a pas » fait les cérats, les malagmes, les emplâtres, les antidotes ou » les collyres. Les ouvrages de la Nature ſe trouvent tout faits » & tout achevés. Peu de choſe vous ſuffira, ſi vous vous » contentez de ſuivre les indications tirées des cauſes mani» feſtes des maladies, ſans vous abandonner à des conjectures, » ſoit qu'il s'agiſſe de rétablir dans ſon état naturel une partie » dont les pores ſont reſſerrés de ſècchereſſe, en l'humectant avec » quelque ſuc; ſoit qu'il faille avec quelqu'autre matière, cor» riger l'humidité ſuperflue d'un autre organe. Ce n'eſt pas » l'effet d'une conjecture humaine, mais d'une inſigne impu» dence, d'avoir ramaſſé & mêlé par ſcrupules un certain

Cùm ille annuiſſet. Cur ergo revocabas! Decem ampliùs verſus hâc tuâ interpellatione perdidimus. Tanta erat, ajoute-t-il, *parcimonia temporis*. Plin. Jun. lib. III, epiſt. V.

(o) Vid. *lib. XXV, cap. I; lib. II, cap. VII*, où il dit, *Deus eſt mortali juvare mortalem, & hæc ad æternam gloriam via.*

(p) Hiſtor. Natural. *lib. XXII, cap. XXIV.*

nombre de ſimples. Nous nous garderons bien ſur-tout de « toucher aux marchandiſes que l'on apporte des Indes ou de « l'Arabie, non plus qu'aux drogues tirées d'un autre monde. « Les choſes qui naiſſent en des endroits ſi reculés, ne nous « ſemblent pas propres à faire nos remèdes : elles n'y croiſſent « pas pour nous, ni même pour ceux de ce pays-là; autrement « ils ne les vendroient point. Qu'on les achette pour leur « bonne odeur, ou pour s'en ſervir dans les parfums, ou dans « les autres compoſitions deſtinées à flatter les ſens & produire « la volupté, ou, ſi l'on veut, pour les employer ſelon que la « ſuperſtition le demande, puiſque la coutume veut qu'en « priant on offre de l'encens & du coſtus. Pour ce qui regarde « la ſanté, nous prouverons aſſez facilement que ces choſes n'y « ſervent de rien, afin que la Médecine ait honte d'avoir « introduit ces ſortes de délices . . . . . . Les forêts *(q)* & les « lieux les plus incultes ne ſont pas ſans produire quelques « médicamens, la Nature, cette mère ſacrée de toutes choſes, « ayant pourvu pleinement à ce qu'il y eût par-tout des remèdes « pour les hommes, en ſorte que les déſerts même n'en « manquent point . . . . . Voilà d'où eſt venue la Médecine; « & voilà quels ſont les ſeuls remèdes que la Nature avoue : « des remèdes familiers, que l'on trouve aiſément, que l'on « prépare ſans dépenſe, & qui ſont tirés à peu-près des mêmes « choſes dont nous vivons. Mais la fraude & l'adreſſe intéreſſée « de l'eſprit humain, ont inventé ces boutiques, où chaque « particulier trouve, pour ſon argent, des cautions pour ſa vie. « De-là ſont venues ces compoſitions & ces mélanges confus, « qu'on ne ceſſe de vanter. Il n'y a que l'Arabie & les Indes, « lorſqu'il s'agit de trouver des médicamens; & l'on va chercher « juſque dans la mer rouge un remède pour une égratignure, « pendant que chaque pauvre a tous les jours ſur ſa table les « véritables remèdes de toutes les maladies. Pourquoi cela, je « vous prie ? C'eſt que ſi nous tirions les remèdes des herbes « ou des arbres de nos jardins, dans peu de temps il n'y auroit «

(q) Hiſtor. Natural. *lib. XXIV, cap. I.*

» point d'art plus vil que la Médecine: cela est très-sûr. La gran-
» deur du Peuple Romain lui a fait perdre ses bonnes coutumes;
» en subjuguant, nous avons été vaincus. Nous obéissons aux
» Étrangers *(r)*; & par le moyen d'un de leurs Arts, ils ont trouvé le moyen de commander à des Empereurs. »

Prévenu comme l'étoit Pline contre la Médecine, au moins contre tout autre que l'empirique, il est bien étonnant qu'il se soit amusé à parler des états par lesquels elle a passé, des dogmes, des sectes qui l'ont divisée, des hommes même qui s'y sont distingués : il a pourtant traité de toutes ces choses; & ses Écrits sont une des principales sources où les Modernes ont puisé l'histoire de cet Art *(s)*.

Quant à ce qui concerne proprement la pratique de la Médecine, on rencontre peu de choses dans ses Écrits, qu'on n'ait déjà vu dans ceux de ses prédécesseurs. Il n'a pourtant pas tout copié : avant lui, on n'avoit presque point fait mention de ces êtres ambigus, dont le sexe apparent est le contraire du sexe réel. Il a rassemblé plusieurs exemples de prétendues femmes devenues hommes, avant & pendant le mariage, les uns comme Historien, les autres comme Observateur. Il connut les *moles*, & nous n'avons rien de plus exact sur ces productions singulières, même dans Hippocrate *(t)*, que ce qu'il en a dit dans ses Ouvrages. Selon lui, comme la femme est la seule femelle assujettie aux menstrues, elle est aussi la seule chez qui s'engendrent ces monstruosités, qu'il définit une chair informe, inanimée, quelquefois si dure, qu'elle résiste à l'instrument tranchant & au marteau *(u)*.

Selon

(r) Pline fait allusion dans cet endroit aux Médecins grecs établis à Rome. La Médecine ayant été plus cultivée dans la Grèce que par-tout ailleurs, ses Médecins devoient être plus considérés que ceux de toute autre Nation; & les Romains ne pouvoient se dispenser de recevoir des Médecins étrangers, puisqu'ils avoient confiance dans la Médecine, & qu'ils en croyoient l'exercice au-dessous de leur dignité. On sait aussi qu'à cette époque, la Grèce obéissoit à Rome. *Voyez* ci-dessus, *pag. 25 & suivantes.*

(s) Lib. XXVI, cap. IV; lib. XXIX, cap. I.

(t) Lib. VII, cap. IV.

(u) Solum animal menstruale mulier est : indè unius utero, quas appellârunt molas.

Selon Pline & les plus anciens Médecins, la mole, ainſi que le fétus, eſt quelquefois mortelle. Tantôt elle vieillit avec la femme, & tantôt, l'utérus ſe laſſant de la contenir, elle eſt chaſſée au dehors. Juſque-là rien que de très-vrai, rien qui ne faſſe honneur à ſon diſcernement; il ne lui a manqué, pour avoir tout dit, que de remarquer avec Galien *(x)*, que le concours de l'homme eſt eſſentiel à la formation de la mole; mais il gâte tout en ajoutant qu'il s'engendre chez l'homme quelque choſe de ſemblable, qu'on appelle *ſquirrhe*, ce qu'on vit arriver, dit-il, au Prêteur Oppius Capiton. C'eſt encore à Pline qu'on eſt redevable de cette opinion populaire ſi répandue, que la cautériſation de la rate rend les coureurs plus propres à fournir une longue carrière; à quoi il ajoute, pour rendre le fait plus probable, que l'extirpation de ce viſcère n'eſt pas mortelle aux quadrupèdes *(y)*.

Pour les maladies de la rate, l'uſtion de ce viſcère eſt fort recommandée, tant dans les Livres les plus anciens que dans ceux du moyen âge. Mais qu'étoit-ce que cette uſtion ? Une eſcarre faite à la peau, ou tout au plus aux muſcles qu'elle recouvre. Aëtius a conſeillé cette uſtion contre l'induration de la rate; & ce qui prouve qu'il n'entend pas cautériſer le viſcère même, c'eſt qu'il donne le choix entre le cautère actuel & le cautère potentiel *(z)*.

Pline ne tarit point ſur les vertus chirurgicales du vinaigre: il cite entr'autres un exemple très-frappant *(a)* de ſes effets répercuſſifs dans la goutte. Ailleurs il rapporte un autre

---

molas. Ea eſt caro informis, inanima, ferri ictum & aciem reſpuens : movetur, ſiſtitque menſes; & ut partus aliàs lethalis, aliàs unà ſeneſcens, aliquandò alvo citatiore excidens. Simile quiddam & viris in ventre gignitur, quod vocant ſchirron; ſicut Oppio Capitoni Prætorio viro. Ibid. cap. XV.

(x) *De uſu part.* lib. IV.

(y) *Lib. XI, cap. XXVII.* Vid. Hoffmann. *De uſu lienis, cap. XII;* & Fallop. *De vulneribus capitis,* cap. II.

(z) *Lib. X, cap. XII.*

(a) M. Agrippa *ſupremis ſuis annis conflictatus gravi morbo pedum, cùm dolorem eum perpeti nequiret, unius Medicorum portentosâ ſcientiâ, ignorante divo Auguſto, tanti putavit uſu pedum ſenſuque omni carere, dummodò & dolore illo careret demerſis in acetum calidum cruribus, in acerrimo impetu morbi*, lib. XXIII, cap. I. Vid. Celſ. *lib. IV, cap. XXIV.*

exemple du danger auquel s'exposoient les Romains goutteux, pour sortir de l'inaction où cette maladie les retenoit. Servius-Clodius, Chevalier romain, poussé à bout par la violence d'un accès de goutte, se frotta les jambes avec des sucs venimeux. Le remède réussit, mais avec la douleur il emporta pour toujours le sentiment de la partie. Quels étoient donc ces sucs? Le Père Hardouin pense que c'étoit celui de ciguë. On raconte un fait semblable de Jean Frobenius, fameux Imprimeur de Bâle: tourmenté par une vive douleur au talon droit, il consulta Paracelse. Celui-ci, au moyen de certains topiques, fit passer le vice du talon aux doigts du pied, que Frobenius ne put jamais fléchir depuis, quoiqu'il n'y sentît aucune douleur. Mais le remède de Frobenius n'est pas mieux connu que celui du Chevalier romain.

C'est de Pline que nous tenons qu'un des poisons dans lesquels les anciens Gaulois trempoient leurs flèches, pour en rendre les blessures mortelles, n'étoit autre chose que le suc d'hellébore noir. Ce venin rendoit le gibier plus tendre, mais il en hâtoit la putréfaction. Pour s'opposer à ce dernier effet, ils cernoient & détachoient aussitôt les chairs de la circonférence de la plaie & transperçoient l'animal avec un clou d'airain *(b)*. On dit aussi qu'ils se servoient de l'écorce de chêne, comme d'un antidote contre l'activité de ce venin *(c)*. Si l'on en croit Strabon *(d)*, l'hellébore n'étoit pas le seul poison dont les Gaulois teignoient leurs flèches; car, dit cet Auteur, « on a
» découvert qu'il croît un arbre dans la Gaule, semblable au
» figuier, & dont le fruit a la forme d'une colonne corinthienne,
» duquel coule par incision un suc qui rend mortelles les plaies faites par les flèches qu'on y a trempées ». L'on croit que l'arbre dont parle Strabon est le *taxus* de Pline; d'où,

---

(b) Plutarch. *in sympos. lib. III, cap. ultimo.* Des Commentateurs de Virgile ont prétendu qu'il avoit en vue cet usage des Chasseurs Gaulois, lorsqu'il a dit...... *atque humiles habitare casas, & figere cervos.*

(c) Historia Gall. veter. auctor. Grosselino, *pag. 445.*

(d) Lib. IV.

ſelon ce Naturaliſte, les poiſons ont tiré leur nom commun & générique *(e)*. Il eſt certain que le *taxus* croiſſoit abondamment dans le Nord, mais l'eſt-il également que cet arbre fût un if; & s'il l'étoit, le connoiſſons-nous? A-t-il encore ſes propriétés, les a-t-il perdues? Connoît-on dans l'ancienne Gaule un arbre auquel puiſſent convenir les effets prodigieux que Pline *(f)* & Céſar racontent de l'if des anciens Gaulois *(g)*!

On s'étonne de trouver chez Pline des connoiſſances ſi étendues touchant les eaux minérales *(h)*. Il n'en parle qu'en paſſant, mais il n'omet rien; leur poſition, leur température, leur ſaveur, leur nature, leurs propriétés phyſiques, leurs vertus médicinales, tout y eſt indiqué de manière à annoncer qu'il étoit en état d'entrer dans les plus grands détails, ſi le plan de ſon Ouvrage l'eût comporté. De ſon temps, comme du nôtre, il n'étoit point de maladie à laquelle une ſource minérale n'offrît à peu de frais un remède aſſuré; & pour ne parler que des maladies chirurgicales, les eaux qui jaillirent dans la maiſon de campagne de Cicéron, peu de temps après ſa mort *(i)*, ſervoient à fortifier la vue; l'île d'Énée en fourniſſoit de ſalutaires aux calculeux; celles de Tibur étoient

(e) Sunt qui & taxica hinc appellata Venena, quæ nunc toxica dicimus, quibus ſagittæ tinguntur, lib. XVI, cap. X.

(f) Vaſa etiam viatoria ex eâ (taxo) vinis in Gallia facta, mortifera fuiſſe compertum eſt, ibid.

(g) Cativulcus rex dimidiæ partis Eburonum, cùm laborem aut belli aut fugæ ferre non poſſet, taxo, cujus magna in Galliâ Germaniâque copia eſt, ſe exanimavit. Comment. Bell. Gall. cap. VI.

(h) Lib. XXXI, cap. I.

(i) *Quo tua, Romanæ vindex clariſſime linguæ,*
Sylva loco meliùs ſurgere juſſa viret!
Atque Academiæ celebratam nomine villam
Nunc reparat cultu ſub potiore vetus.
Hìc etiam apparent lymphæ non ante repertæ
Languida quæ infuſæ lumina rore lavant.
Nimirum locus ipſe ſui Ciceronis honore
Hoc dedit, hâc fontes cùm patefecit ope.
Ut quoniam totum legitur ſine fine per orbem,
Sint plures oculis quæ medeantur aquæ.

utiles aux bleſſés; la fontaine *Linus*, dans l'Arcadie, fortifioit la matrice & s'oppoſoit à l'avortement; l'eau du Caraſu, fleuve de Cilicie, eſt bonne aux goutteux; & ſi les eaux de Trézène, ville de l'Argolide, cauſoient aux pieds une ſorte de vice endémique, en récompenſe les marais de Riéti, dans le pays des Sabins, avoient une propriété bien rare & bien précieuſe, celle de durcir les ongles des bêtes de ſomme. A ces propriétés, la plupart fort communes dans les eaux minérales, Pline en ajoute beaucoup d'autres qui ſemblent excéder les bornes de la poſſibilité phyſique. Mais ces bornes ſont-elles poſées? Où finit le croyable, où commence le merveilleux? La Nature s'eſt plu tant de fois à prouver que ce qui ſemble le plus contraire à ſes loix, eſt préciſément ce qui les confirme, que l'homme ſage avouera ſans peine qu'il n'appartient qu'à celui qui la gouverne, de manifeſter ſes limites. Quoi qu'il en ſoit, rien n'eſt plus propre à exciter l'admiration que ce que Pline rapporte des étranges effets d'une ſource qui couloit dans la Germanie. Germanicus-Céſar commandant en cette contrée, avoit porté ſon camp au-delà du Rhin. Il y avoit de ce côté-là, dans la partie maritime, une ſeule fontaine d'eau douce, eau dont l'uſage continué pendant deux années, fit tomber les dents, & cauſa un relâchement des ligamens des jarrets à tous ceux qui en avoient bu. Les Médecins nommèrent ces deux accidens *ſtomakake* & *ſkeletyrbe*, & les combattirent heureuſement avec la plante appelée *britannica*, qu'on croit être la patience d'eau. Qu'étoient-ce donc que ces accidens? La dénomination du premier ſignifiant *bouche corrompue*, on a inféré de-là que ce ne pouvoit être autre choſe que le ſcorbut: le P. Hardouin remarque même qu'aujourd'hui encore cette maladie eſt commune dans la Friſe, où l'on peut ſuppoſer qu'étoit aſſis le camp de Germanicus. Sous le nom de σκελοτυρβη, Galien décrit une ſorte de paralyſie convulſive *(k)*. Au ſurplus, ces accidens

---

(k) Skelotyrbe paralyſis ſpecies quandò recti nequeunt incedere. Sed nunc in lævam, nunc in dextram corpus contorquent, pedeſque proferunt. Interdum etiam velut inutile ſyrma anguium more pedem promovent. Defin. med.

n'étoient pas tellement propres aux eaux de la fontaine de Germanie, qu'ils ne puſſent ſe développer en d'autres lieux, & par conſéquent par d'autres cauſes : Strabon nous apprend que l'armée d'Ælius-Gallus en fut attaquée en Arabie, pour avoir mangé des herbages & bu de l'eau du pays *(l)*.

Revenons à la fameuſe fontaine dont parle Pline. A-t-elle exiſté ? Exiſte-t-elle encore ? « On ne ſait pas, dit M. Guettard *(m)*, ſi l'on a cherché à déterminer l'endroit où cette « fontaine doit ſe trouver. Son exiſtence au reſte ne paroît point « impoſſible : on ne peut guère au contraire ſe refuſer à ce que « Pline rapporte, puiſqu'on lit dans les *Mémoires de l'Académie* « *royale des Sciences* pour l'année 1712, *page 23*, qu'à Senliſſes, « village près de Chevreuſe, ſitué dans une vallée au bas du « château, il y a une fontaine publique dont l'eau fait tomber « les dents ſans fluxions, ſans douleur & ſans que l'on ſaigne. « On ne peut ſe prendre qu'à elle de cet effet ; car l'air eſt très- « bon & très-tempéré : les habitans ſont plus robuſtes & plus « ſains qu'ailleurs, ſeulement il y en a plus de la moitié qui « manquent de dents. D'abord elles branlent dans la bouche « pendant pluſieurs mois, comme un battant dans une cloche, « enſuite elles tombent fort naturellement. Toute la différence « qui ſe trouve entre ce récit & celui de Pline, conſiſte dans « les ſymptômes qui ne paroiſſent pas être entièrement les « mêmes. Les malades dont il eſt parlé dans Pline, étoient en « même temps attaqués, à ce qu'il paroît, du ſcorbut. La foi- « bleſſe des jointures en eſt une marque ; les remèdes que l'on « employa pour les guérir en ſont une preuve. On ſe ſervit « ſeulement d'une eſpèce d'herbe à cuiller, qui, ſelon Mun- « tinginde, eſt celle qu'on appelle communément le *cran*. On «

(l) Proindè ad Album pagum pervenit (Gallus), jam exercitu oris & crurum vitiis (qui morbi ſunt ei regioni familiares) tacto, ſtomacacen & ſcelotyrben dicunt : quorum illa circa os & circa crura reſolutio quædam eſt ob aquas & herbas proveniens, lib. XVI, pag. 781.

(m) De l'Académie des Sciences, le plus infatigable des Naturaliſtes François, & digne à cet égard de ſervir de modèle aux Spéculateurs ſédentaires, trop communs parmi nous. Voyez l'*Hiſtoire Naturelle de Pline, tome VIII, page 336*.

» fait, pour l'ordinaire, de nos jours uſage de cette plante dans
» cette maladie. Les ſoldats ſcorbutiques de Germanicus ne
» devoient pas perdre les dents ſans reſſentir des douleurs très-
» vives, comme le plus grand nombre des ſcorbutiques, & ils
» devoient être dans le cas de ce Perſan dont il eſt parlé dans
» l'article des Mémoires de l'Académie cité ci-deſſus, qui s'ôtoit
» avec la main, quand il vouloit, ſept ou huit dents de la bouche,
» & ſe les remettoit auſſi facilement, & qui avoit violemment le
» ſcorbut. Ce Perſan étoit de Suze, qui renferme une fontaine
» dont l'eau fait tomber les dents à ceux qui en boivent. Cette
» différence, ſi favorable aux habitans de Senliſſes, ne dépend-elle
» pas de la fontaine même? Peut-être, dit l'Hiſtorien de l'Aca-
» démie, donneroit-elle le ſcorbut, ſi la bonté de l'air, & d'autres
» circonſtances favorables, ne s'y oppoſoient. Quoiqu'il eût encore
» été plus intéreſſant de connoître, par l'analyſe, les parties que
» cette eau renfermoit, ſi elle eût été aſſez mauvaiſe pour produire
» le ſcorbut, la perte de parties auſſi intéreſſantes, & qui con-
» tribuent tant, non-ſeulement à l'ornement, mais encore à la
» ſanté, parut à l'Académie aſſez grande pour l'engager à bien
» connoître la nature de cette eau. Elle y étoit d'autant plus
» excitée, que M. Aubry, Curé du lieu, qui envoya un baril
» de cette eau à M. Couplet, avec une ample relation de tout
» ce qui la regarde, diſoit qu'on lui avoit conſeillé de n'en
» uſer plus qu'après l'avoir fait bouillir; ce qui en feroit éva-
» porer la mauvaiſe qualité. Il la croyoit minérale, & conjecturoit
» même qu'elle contenoit du mercure. Il n'y avoit pas trop
» lieu de croire que le mercure fût auſſi funeſte, quand il y en
» auroit réellement eu dans cette eau, puiſqu'on fait prendre
» aux enfans attaqués par les vers, d'une eau mercurielle. Mais
» l'analyſe chimique étoit la ſeule voie qui pût conduire à la
» ſolution de ce problème. L'analyſe que M. Lémery, habile
» Chimiſte de l'Académie, fit de cette eau, ne découvrit au-
» cun indice de mercure; il ne reſta de quatre pintes que
» M. Lémery fit évaporer, que douze grains d'un ſel alkali
» fixe, âcre, ce qui paroît bien peu de choſe par rapport à une ſi
» grande quantité d'eau. La cauſe du mauvais effet de la fontaine

de Senliſſes eſt donc quelque choſe de trop ſubtil & de trop «
délié pour ſe manifeſter à nous ſenſiblement. Ce n'eſt peut-être «
pas auſſi aux parties qu'elle peut contenir, & qui ne lui ſont «
qu'étrangères, qu'on doit attribuer ſa mauvaiſe qualité. Ce «
n'eſt peut-être que ſon grand froid qui en eſt la cauſe. On a «
dit à la note ſur les fontaines froides, qu'elles étoient capables «
de faire perdre le ſentiment aux parties qu'on y tiendroit «
quelque temps plongées. L'eau de Senliſſes eſt vive : on la «
trouve fort froide, lorſqu'on la boit au ſortir de la fontaine : «
on reconnoît qu'elle eſt dure quand on s'en ſert à la cuiſine «
pour la cuiſſon ; & on prétend qu'elle donne des tranchées «
à ceux qui n'y ſont pas accoutumés. L'uſage journalier que «
l'on fait de ces eaux, occaſionne peut-être ſur les gencives «
ce que les autres feroient ſur les parties qu'on y plongeroit. «
Les gencives doivent ainſi perdre leur reſſort ; elles ne doivent «
plus aſſez comprimer les dents. Ces parties doivent par con- «
ſéquent ſe détacher peu-à-peu, & tomber ſans cauſer de «
douleur. C'eſt auſſi à la crudité des eaux des rivières qui «
arroſent Étampes, que l'on attribue la perte des dents que «
ſouffrent un grand nombre des habitans de cette ville. La «
ſource de ces rivières eſt peu éloignée d'Étampes, l'eau par «
conſéquent n'a pu être battue & pénétrée de la chaleur du «
ſoleil. Elle eſt ainſi dans le cas des fontaines dont il a été ici «
queſtion. Les dents des habitans d'Étampes ne tombent pas «
cependant entières ni ſans douleur. La chute de ces parties «
eſt précédée ordinairement par des douleurs vives, & de «
nature différente ; la carie des dents ſuit ces douleurs, & «
elles finiſſent par la perte entière de celles qui ont été atta- «
quées ; de ſorte qu'il y a peu de perſonnes dans cette ville «
à qui il ne manque de bonne heure pluſieurs de ces parties. »

Après avoir vu le ſcorbut dans la narration de Pline, on n'en demeura pas là ; on remonta juſqu'au père de la Médecine, & l'on crut le reconnoître dans ſes Écrits. Mais la conformité de quelques ſymptômes peut-elle établir une identité parfaite entre deux maladies, ſur-tout quand les autres phénomènes ne s'accordent point, & que les deſcriptions ſont exactes ? En

traitant des maladies de la rate, Hippocrate en décrit une où la couleur du corps change & devient noire, pâle, couleur d'écorce de grenade : la bouche du malade ſent mauvais; ſes gencives ſentent mauvais auſſi & quittent les dents: il s'ouvre des ulcères ſur les jambes, ſemblables aux *puſtules nocturnes;* les extrémités tombent dans l'amaigriſſement, & le ventre ſe rèſſerre *(n)*. Ailleurs, ſous le nom d'*iléon ſanguin,* Hippocrate a peint une autre maladie, aſſez analogue à la précédente, & qui pourroit lui fournir des traits de reſſemblance avec le ſcorbut. Ici la bouche ſent mauvais auſſi; les gencives quittent les dents, & le ſang s'échappe par le nez: quelquefois même les extrémités inférieures ſe couvrent d'ulcères, qui ne ſe guériſſent que pour faire place à d'autres: la couleur eſt noire, la peau mince, & le malade eſt pareſſeux à ſe mouvoir *(o)*.

Que conclure de ces paſſages, & de pluſieurs autres *(p)* qu'on pourroit recueillir dans les plus anciens Auteurs? Ce qu'en a conclu l'infatigable Van-Swieten, que la maladie appelée aujourd'hui *ſcorbut,* ne fut pas entièrement inconnue aux anciens Médecins, mais qu'ils ne la décrivirent pas avec toute l'exactitude qu'on deſireroit, parce qu'ils n'eurent que peu d'occaſions de l'obſerver. C'eſt principalement dans les pays ſeptentrionaux que le ſcorbut exerce ſes ravages; & les Médecins dont nous avons les Écrits habitoient d'autres contrées. D'ailleurs, le ſcorbut le plus formidable eſt celui des gens de mer, qui font de longues navigations, pendant leſquelles ils ne vivent que de ſalaiſons; & l'on ſait que du temps de ces Médecins, les longs voyages étoient impraticables, faute de bouſſole *(q)*, ou du moins fort rares, encore côtoyoit-on les terres, & relâchoit-on preſque tous les ſoirs.

(n) De intern. affect. cap. XXXIII.

(o) Ibid. *cap. XLVIII.*

(p) Tel eſt celui-ci, tiré du Livre ſecond du Traité de l'Abſtinence de Porphyre, Écrivain du troiſième ſiècle. Un des ſerviteurs du Médecin Craterus fut attaqué d'une maladie fort étrange : les chairs ſe ſéparoient de ſes os : tous les remèdes qu'on lui faiſoit ne procuroient aucun ſoulagement. On lui donna de la vipère apprêtée en forme de poiſſon, & il fut guéri.

(q) Comment. *tom. III, p. 592.*

On

On déterra, vers le commencement du XVI.[e] ſiècle, un manuſcrit, intitulé : *C. Plinius ſecundus, de re Medicâ,* qui n'eſt qu'une collection de la partie médicale de l'Hiſtoire de Pline le Naturaliſte, & qu'on crut néanmoins devoir attribuer à un Plinius Valerianus, Médecin, dont le nom parut pour la première fois à cette époque, dans une inſcription publiée par Paul Jove. On peut lire dans Leclerc les détails & les ſuites de cette découverte, ſi l'on eſt curieux de controverſes bibliographiques. PLINIUS VALERIANUS

Après Pline, le premier Médecin que l'Hiſtoire nous préſente, eſt Soranus d'Éphèſe (ville de l'Aſie mineure, ſi célèbre par ſon temple), le plus ancien des cinq ou ſix Médecins qui portèrent ce nom. Nous ignorons en quel temps il naquit ; nous ſavons ſeulement que ſon père s'appeloit *Ménandre* & ſa mère *Phébé*. Il puiſa ſes connoiſſances dans l'École d'Alexandrie, mère commune de la plupart de ſes contemporains. Après une longue réſidence dans cette ville, &, comme il paroît, déjà avancé en âge, il paſſa à Rome, où (ſi l'on en croit Voſſius, quoiqu'il ne cite pas ſes garans *(r)*) l'exercice de ſa profeſſion, durant les règnes de Trajan & d'Adrien, lui acquit une très-grande célébrité. Il falloit que ſa réputation fût bien méritée, puiſque Galien, qui ne ménageoit pas les méthodiques, à la tête deſquels étoit Soranus, & qui traite ſi mal Theſſalus un de leurs chefs *(ſ)*, loin de rien dire qui lui ſoit déſavantageux, le met au nombre des meilleurs Écrivains de matière médicale *(t)*, & rend hommage à ſes connoiſſances, en témoignant avoir reconnu dans ſes remèdes, tant par ſa propre expérience que par celle de ſes Maîtres *(u)*, les vertus que Soranus leur attribuoit. SORANUS.

Ce Soranus avoit écrit de la *Médecine*, en pluſieurs Livres, dont Galien cite le quatrième. Galien dit auſſi que notre Auteur avoit compoſé un autre Ouvrage, probablement moins

(r) De Natura artium, lib. V, cap. XII.

(ſ) Voyez ci-devant, *page 105 & ſuiv.*

(t) Comp. med. ſecund. gener. lib. III, cap. IX.

(u) De comp. med. ſecund. loc. lib. I, cap. VIII.

considérable, puisqu'il l'intitula: *Monobiblos (y), Livre seul, Livre unique;* ce qui suppose un petit volume.

Toutes ces productions n'existent plus; & dans le peu qui nous en reste, dispersé çà & là chez les compilateurs, on ne peut plus discerner ce qui lui est propre de ce qui appartient aux autres Écrivains du même nom. Celle de ses productions la plus certaine est le fragment *sur les fractures*, trouvé dans la collection de Nicète, & publié par le savant M. Cocchi *(z)*. Ce que nous disons de ce fragment n'est guère propre à confirmer l'authenticité d'un autre, imprimé parmi *les anciens Médecins (a)*: celui-ci n'en a aucune, & ce seroit faire tort à sa réputation d'un homme dont Galien respectoit le mérite, que de l'en faire auteur. Nous y lisons pourtant ce qu'on n'avoit pas vu ailleurs, qu'entr'autres signes de la présence du calcul dans la vessie, les parties génitales se tuméfient sensiblement; & qu'à la difficulté d'uriner, se joignent des démangeaisons dans l'anus. Reprenons le premier fragment. Il paroît avoir été détaché d'un Traité général, & il n'est qu'une sorte d'énumération des fractures, avec la définition de chaque espèce, sur-tout de celles de la tête, qui ne sont aucune part aussi bien décrites qu'ici.

La fracture en général est la division d'un os. En particulier, & lorsqu'elle arrive au crâne, elle prend différens noms: on l'appelle *fente (fissio), incision (incisio), camération (cameratio), subgrondation (subgrundatio), impaction (impactio), dédolation (dedolatio)*, & même *résonance & impression (resonantia & inversio)*.

La fente est une division de l'os semblable à celles qu'on observe dans les vaisseaux de verre. Elle est ou capillaire ou d'une certaine largeur. Elle varie par sa longueur, s'étendant

(y) Ce titre est très-bien rendu en latin par *liber singularis*, mais en françois, comment l'exprimer! Imitera-t on le Traducteur de Gui, qui rend *caput singulare* par *chapitre singulier!*

(z) *Græcorum Chirurgici, libri...* Florentiæ, 1754, fol.

(a) *Medici antiqui omnes... Sorani.... isagoge.*

quelquefois à la plupart des os du crâne, & d'autres fois ne dépassant pas la suture qui termine l'os frappé. La fente diffère aussi par sa profondeur, pouvant se perdre dans la première table, dans le diploé, ou arriver jusqu'aux meninges. On la distingue de la suture, par sa direction plus droite & par la perte de niveau des pièces fracturées, qui rend l'endroit raboteux. La fente qui pénètre jusqu'aux méninges, se reconnoît par les signes propres à la lésion de ces membranes.

L'incision *(b)* est une division faite à l'os par un instrument tranchant: elle est sensible à la vue, & quelquefois même elle laisse apercevoir la palpitation des membranes du cerveau.

La cámération est la cassure de deux os, faite par un instrument aigu, qu'on retire avec force *(c)*. Elle peut arriver (ce qu'on concevra difficilement) sans lésion du diploé. On la reconnoît à l'éminence qu'elle forme en-dehors & au vide qu'elle laisse en-dedans, & que la sonde indique.

La subgrondation est l'enfoncement d'une portion d'os au-dessous du niveau de la portion voisine, dont quelquefois la continuité n'est point interrompue, tandis que d'autres fois elle l'est en partie: ici les meninges sont toujours comprimées.

L'impaction est la fracture d'un os en plusieurs pièces dont les unes font saillie au-dedans du crâne, & les autres au-dehors *(d)*.

(b) Il faudroit dire, *excision*, si on lisoit avec la plupart des Éditeurs de Galien & de Paul d'Égine, Εκκότη; mais c'est une faute, selon Cocchi; il faut écrire ἐγκοπὴ, *pag. 45*.

(c) Les instrumens guerriers des Anciens pouvoient faire de pareilles fractures, mais elles doivent être fort rares parmi nous. On a même nié leur existence; & Vertunien, Médecin de Poitiers, interprète & commentateur du Livre d'Hippocrate, *des Plaies de tête* (Paris, 1578, *in-8.°*), n'a pas même jugé l'autorité de Vidus Vidius, qui croyoit à la possibilité de cette fracture, digne d'une réfutation sérieuse: *Valeant*, dit-il (pag. 56), *Fallopius & Vidius quorum alter lanceæ, alter alius cujusdam teli ictum nobis obtrudit, quæ ossis fracti partes supra caput, cameræ modo, attollunt. Quam fracturæ speciem rarissimam esse testatur Fallopius (de vuln. capit. cap. XIII). Profectò tam rara est, ut de eâ nunquam cogitârint veteres.* La description claire & précise de Soranus, prouve que la raison n'est pas toujours du côté des censeurs.

(d) Au lieu du mot ΕΚΠΙΕΣΜΑ, qui répond à celui d'*impaction*, Cocch i prouve *(ibid. page 46)*, qu'il fau lire ΕΜΠΙΕΣΜΑ.

La dédolation eſt une fracture faite par un coup d'inſtrument tranchant porté obliquement, qui ſépare & emporte la portion d'os avec les chairs qui la recouvrent.

Selon quelques-uns, la réſonance eſt cette eſpèce de fracture qui a lieu lorſque l'os frappé dans un endroit ſe fracture dans un autre, ſans plaie dans le lieu où le coup a été porté *(e)*.

L'impreſſion eſt enfin, ſelon quelques autres, une enfonçure dans le crâne des enfans, ſemblable à celles qu'on voit aux vaſes de cuivre ou de plomb, deſtinés à contenir l'huile : Démétrius *(f)* appeloit cette eſpèce de fracture *impaction.*

Soranus parcourt enſuite les fractures des autres parties du corps, & tire leurs différences de leur figure. Il donne les ſignes qui les font reconnoître dans les cas douteux, & ces ſignes ſont à peu-près les mêmes que ceux d'où les modernes tirent leur diagnoſtic. On reconnoît la fracture des vertèbres, s'il y a plaie, par la vue; & par le tact, s'il n'y a point ſolution de continuité, & que la fracture ſoit ſimple. S'il y a impaction, les ſignes ſeront un creux, accompagné d'une douleur pongitive, la paralyſie du bras voiſin, le déplacement & la crépitation. Il manque ici très-peu de choſes pour que Soranus n'ait rien laiſſé à dire à ceux qui viendroient après lui, ſur le diagnoſtic & le pronoſtic de ces fractures, bien qu'il eût à vaincre l'opinion commune de ſes contemporains, qui faiſoient dépendre ces accidens de la luxation des

(e) Celſe avoit décrit cette eſpèce de fracture, ſans lui donner de nom particulier, comme on peut le voir au *liv. VIII, chap. IV.*

(f) Ce Démétrius eſt peut-être le même que celui qui eſt cité par Aurelianus au *livre V, chapitre IX des Maladies chroniques*, qu'il appelle tantôt *Apameus*, tantôt *Attaleus*, & tantôt enfin *Aponieus*, & dont il allègue quelques ſentimens; d'où l'on peut inférer qu'il n'étoit pas un des plus obſcurs Sectateurs d'Hérophile. Le ſurnom d'*Apaméen*, qu'Aurelianus donne à ce Médecin, ſemble indiquer qu'il eſt le même que cet autre Démétrius de Bythinie, cité par Galien, d'après Héraclide Tarentin *(de comp. med ſecund. gener. lib. IV, cap. VII)*. Par conſéquent Démétrius doit être plus ancien qu'Héraclide, & avoir vécu environ deux cents cinquante ans avant l'ère chrétienne.

mêmes os, ſoupçonnant à peine leur fracture, & moins que toute autre, l'impaction. M. Cocchi, dans une note ſur ce paſſage, remarque, avec raiſon, qu'il n'étoit donné qu'aux diſſections pathologiques, de mettre le complément à la doctrine de notre Auteur; & d'après ces mêmes diſſections, il atteſte auſſi la réalité de l'enſoncement des apophyſes épineuſes dans la gouttière ou cavité de la colonne vertébrale.

La partie ſupérieure du ſternum peut ſe fracturer tranſverſalement, mais ſa partie moyenne n'admet que la fente & l'impaction. La difficulté de reſpirer, la toux, une douleur poignante, & quelquefois le crachement de ſang, ſont les ſuites ordinaires de ces fractures. Les accidens ſont les mêmes pour les fractures des côtes, dans leſquelles notre Auteur remarque que le plus ſouvent les bouts de la côte fracturée ſe portent vers la cavité de la poitrine. L'appareil de cette dernière fracture conſiſtoit en des linges ployés de manière à remplir exactement les intervalles des côtes, de la laine imbibée d'huile dont on matelaſſoit la partie, & un bandage de corps. Mais ſi les bouts de l'os piquent fortement la plèvre, « il faut, dit Soranus, inciſer la peau, mettre ces bouts à découvert; & pour ne pas bleſſer la plèvre, la garantir avec l'inſtrument propre à cet uſage *(g)*; enfin les retrancher & tirer en même temps les eſquilles ou fragmens qui pourroient s'en être détachés. Cela fait, on rapproche les chairs non enflammées, & l'on panſe celles qui le ſont avec les topiques appropriés à l'inflammation. Il en eſt des fractures des os des hanches comme de celles du ſternum. Le déplacement de l'humérus & du fémur fracturés, peut ſe faire en quatre ſens différens. Ordinairement celui du fémur ſe fait en devant, parce que c'eſt dans ce ſens que cet os eſt courbé. «

(g) Deinde membranæ cuſtode *ſubjecto, ut ne ſuccingens vulneretur, induſtriè excindere pungentia oſſicula & ejicere oportet.* Paul. Æginet. *de Re Medicâ, lib. VI, cap. CXVI.* Quel étoit cet inſtrument que Paul appelle ici *gardien de la membrane!* étoit-il le même que le méningophylax de Celſe! ces deux inſtrumens, avec un uſage analogue, différoient-ils par la forme! Ce ſont autant de difficultés que l'hiſtoire de l'Art ne nous met pas à portée de réſoudre.

» Les déplacemens des os du bras & de la jambe ne se font
» qu'en deux sens, en-dedans & en-dehors : si c'est le cubitus,
» en-dedans ; le radius, en-dehors ; & à la jambe, le tibia se
déplace en arrière, & le péroné en-devant ». Puisque nous avons parlé de la fracture de l'humérus, nous ne devons pas laisser ignorer que Soranus remplaça l'ambi d'Hippocrate, employé généralement alors pour faire les extensions, par la méthode suivante. Le malade étant assis, ou mieux encore, étendu sur le dos, il commençoit par passer un lacs à la main, auprès du poignet, qu'il conduisoit au cou & l'y fixoit. L'usage de ce lacs étoit de maintenir l'avant-bras dans sa flexion naturelle *(h)*, flexion qui répond à peu-près à la moitié d'un angle droit ; ensuite deux aides empoignant le bras au-dessus & au-dessous de la fracture, faisoient l'extension en sens contraire. S'il falloit des extensions plus fortes, il plaçoit deux courroies aux mêmes endroits où nous venons de voir les mains des aides. Lorsque la fracture avoisinoit la tête de l'humérus, il transportoit le premier lacs sous l'aisselle, & le donnoit à tenir à un aide placé derrière la tête du malade *(i)*. L'intention de mettre tous les muscles de la partie en relâchement, est si manifeste ici qu'on ne s'arrêtera point à la faire remarquer. Peut-être pourrions-nous ajouter, que les avantages des extensions faites à la manière de Soranus, sont trop frappans, ont été trop bien sentis par tous les Praticiens, jusqu'à Paul d'Égine, pour que l'habitude puisse maintenir long-temps encore la routine opposée. Il est bien singulier que les Anciens dont nous ravalons si fort les connoissances anatomiques, aient mille traits comparables à celui-ci qu'on chercheroit en vain dans les meilleurs Écrits modernes ; & que nous, tout grands Anatomistes que nous sommes, nous soyons réduits à prendre chez eux les conséquences pratiques des connoissances que nous leur refusons. Lisons-les donc sans relâche ; tâchons ensuite, pour mieux

(h) Voyez dans Galien *(de motu Muscul. lib. II)*, le chapitre VII, qui a pour titre : *Ratio inveniendi mediam figuram in omni motu* ; & celui qui le précède.

(i) Paul. *lib. VI, cap. XCIX.*

leur reſſembler, de mettre un peu de raiſon à la place de tant d'eſprit. Il n'y a rien à perdre pour le Public dans ce nouvel arrangement; nous diſſerterons moins, mais nous obſerverons mieux. Enfin Soranus termine ce qu'il avoit à dire ſur cette matière intéreſſante, en avertiſſant qu'en général les fractures compliquées de plaies, d'eſquilles, ou voiſines des articulations, ſont les plus dangereuſes; & quant à ces dernières en particulier, que la matière du cal s'y porte moins abondamment qu'ailleurs.

Le plus conſidérable, & en même temps le plus précieux des Ouvrages qui nous reſtent de Soranus, eſt ſans contredit celui qui porte le nom de Cælius-Aurelianus. Mais lui appartient-il en entier? A la vérité, Cælius avoue lui-même qu'il a traduit Soranus. Cependant il parle ſouvent de ce Médecin comme d'un tiers; & ce n'eſt pas ainſi que s'exprime un Traducteur qui ne fait que rendre en latin un texte grec. Il eſt plus probable, ſelon la conjecture de Leclerc, que Soranus étoit l'Auteur favori de C. Aurelianus, & que le regardant comme *le prince de ſa ſecte*, il n'a point fait difficulté d'avouer qu'il le prend pour guide, & qu'il n'écrit que d'après lui. Quoi qu'il en ſoit de ce noble aveu, ne lui donnons pas trop d'influence ſur le jugement qu'on doit porter aujourd'hui de Cælius-Aurelianus. Ce n'étoit pas un homme ſans mérite: il avoit compoſé un Livre *des Lettres grecques;* un autre *contre la hière de Thémiſon;* un *abrégé de la Médecine;* des *eſpèces de Conſultations;* des Livres *de Chirurgie*, dont un *Traité particulier de l'Arrachement des dents;* & quelques autres *touchant les organes de la génération de la femme; les différentes formes qu'on donne aux peſſaires*, &c. Tous ces Livres n'exiſtent plus, & l'on ne connoît aujourd'hui Cæl. Aurelianus que comme Traducteur ou Commentateur de Soranus. Nous ne le ſéparerons donc pas de ſon Auteur, & nous ſuppoſerons que tout ſon Ouvrage appartient à l'Auteur Grec, qu'il dit avoir *latiniſé*. Auſſi-bien, que dire d'un homme dont on ignore à tel point l'époque de la naiſſance; que ſi quelques Biographes l'ont fait

vivre au v.e ſiècle, d'autres *(k)* ne répugnent pas à le faire plus vieux de deux ou trois cents ans. Il eſt douteux qu'Aurelianus ou Arianus, car il porte ces deux noms, ait été contemporain de Soranus, comme Voſſius ſemble l'inſinuer *(l)*; mais on peut le regarder comme antérieur à Galien, parce qu'il ne le nomme point, quoiqu'il ſoit dans l'uſage de citer avec éloge ceux dont les Écrits lui ſervirent à compoſer le ſien. Quant à ſa Patrie, le ſurnom *de Siccenſis (m)*, & la barbarie de ſon ſtyle, l'ont fait paſſer pour Africain.

Quoi qu'il en ſoit, l'ouvrage qui porte le nom d'Aurelianus eſt d'autant plus précieux, que ſans lui on n'auroit preſque point de détails ſur les ſectes en général & ſur les dogmes propres à chacune en particulier; mais il s'en faut beaucoup que l'utilité de cet ouvrage ſoit la même, lorſqu'on vient à l'enviſager comme une des ſources où l'on peut puiſer l'hiſtoire de la formation & des progrès de la Chirurgie. Car d'un côté, la ſecte méthodique vers laquelle Soranus montre le plus grand penchant, faiſoit peu d'uſage des moyens chirurgicaux; & de l'autre, notre Auteur ayant déjà parlé ſéparément de ces moyens, dans un Livre qui s'eſt perdu, nous ne devons rien trouver dans celui-ci de relatif à notre objet; & ſi nous y recueillons quelque choſe, ce ſera pour ainſi dire l'inadvertance qui l'y aura mis. Cependant ne nous rebutons point: regrettons la perte des Écrits chirurgicaux du Médecin d'Éphèſe; mais en parcourant ceux qui nous reſtent, d'où il écarta ſans doute tous les objets relatifs à la Chirurgie pour ne pas ſe répéter, ſongeons qu'on glane encore avec fruit ſur les pas du moiſſonneur le plus ſoigneux.

Héraclide Tarentin avoit fait un précepte de ſaigner à la veine frontale dans la phrénéſie, hors les cas de pléthore générale. Cælius Aurelianus condamne cette ſaignée, par la raiſon, dit-il, qu'elle augmente l'engorgement des meninges;

(k) Leclerc, *pag. 457.*

(l) De Natur. artium, lib. V, cap. XII.

(m) On dérive ce mot de *Sicca* ou *Sicca-Venerea*, ville de l'Afrique propre, ſelon quelques-uns, & de la Numidie, ſelon d'autres.

il déduit

il déduit ensuite cet engorgement de deux causes, la ligature qui précède la saignée, & la dérivation *(n)*. Si l'on ne savoit pas que les meilleures choses, les plus clairement exprimées, les plus saillantes ne frappent pas toujours, même les bons esprits, on seroit étonné qu'une remarque aussi judicieuse soit restée dans l'oubli, & qu'on ait continué de saigner à la jugulaire dans ces cas malheureux où l'engorgement du cerveau touche au point de rompre une infinité de petits vaisseaux, dont le moindre entr'ouvert peut donner la mort. Il est également certain que le premier & principal effet de la ligature, favorise l'engorgement qu'on veut combattre, puisqu'elle fait gonfler les vaisseaux veineux, & qu'elle peut produire la rupture qu'on a tant lieu de redouter. Soranus n'approuve pas davantage l'ouverture des veines ranines, proposée par Dioclès *(o)* & par Héraclide, que celle des jugulaires; & pour ne pas répéter les raisons qu'il a données plus haut, il se contente d'appeler cette saignée illusoire & superstitieuse, en ajoutant néanmoins qu'il n'est pas toujours aisé d'éviter l'hémorragie. Dans le volvulus qui résiste à tous les secours ordinaires, Hippocrate avoit proposé, pour dilater les intestins & donner issue aux matières retenues, de remplir le canal intestinal d'air, au moyen d'un soufflet de forgeron; & après l'avoir suffisamment distendu, d'injecter un lavement propre à fondre & délayer les excrémens. Cela fait, il bouchoit l'anus avec une éponge, & plaçoit le malade dans un bain. « Si le malade retient l'injection, ajoute Hippocrate, & s'il la rend ensuite, le danger n'existe plus, & le salut « est certain *(p)* ». Ce moyen, plus propre à manifester le génie inventif du divin Vieillard qu'à remplir ses vues, en passant par les mains de Praxagore, s'étoit accrû d'une atrocité si révoltante, qu'on croira difficilement qu'elle ait été consommée *(q)*. Aurelianus a le mérite à nos yeux, d'avoir

(n) Primò ex antecedente fasciolæ constrictione, secundò ipsius coactæ materiæ concursu. Acut. lib. I, cap. XVII.

(o) Ibid. cap. XIV.

(p) De morbis, lib. III, n.° XV.

(q) Tome I, page 304.

prémuni les imaginations ardentes, toujours prêtes à saisir ce qui est extrême, contre le danger & l'inutilité d'un pareil secours, & de l'avoir fait oublier pendant plusieurs siècles: à la vérité le sixième le vit renaître; il eut même alors l'approbation d'un Écrivain judicieux, mais ce ne fut que comme un secours extrême, & seulement pour les *volvulus* qui n'ont rien d'inflammatoire, & qui ne reconnoissent d'autre cause que des excrémens retenus & endurcis dans le tube intestinal *(r)*.

C'est encore Aurelianus qui distingua le satyriasis du priapisme, avec lequel on le confondoit avant lui, & qui marqua si bien les limites de ces deux maladies, qu'elles n'ont plus varié depuis *(s)*; mais on ne trouve rien dans sa méthode curative qui mérite d'être remarqué, si ce n'est peut-être l'anecdote de Thémison, qui vit périr dans la Crète beaucoup de malades attaqués d'un satyriasis, en quelque sorte épidémique, attribué, non sans fondement, à l'usage où ce peuple étoit de manger abondamment de l'herbe appelée *satyrion* *(t)*. On desireroit moins de confusion dans l'endroit où il traite de la paralysie de la vessie *(u)* : Un peu plus de netteté auroit peut-être fait poindre le crépuscule du jour, encore attendu, qui doit éclairer cette maladie. Nous ne la connoissons qu'imparfaitement; nous la voyons là où elle n'est point, & peut-être ne la voyons-nous pas toujours là où elle est. Il est certain au moins qu'elle n'est pas si commune, à beaucoup près, que nous l'imaginons. L'habitude a tant d'empire sur nous, qu'il seroit possible aussi que les symptômes d'après lesquels nous prononçons l'existence de la paralysie de la vessie, fussent moins des effets sagement déduits de la nature, de la forme & des fonctions de ce viscère, que des signes arbitraires &

(r) Alexand. Trallianus, *lib. X, cap. I.* Consultez sur le *volvulus*, un fragment d'Archigène, recueilli par Aëtius, *lib. IX, cap. XXVIII.*

(s) Acut. lib. III, cap. XVIII.

(t) C'est sans doute la racine ou bulbe du *satyrion à larges feuilles* ou *grand testicule de chien*, usitée en Médecine comme aphrodisiaque.

(u) Chron. lib. II, cap. IV.

conventionels. La curation de la paralysie de la vessie n'a rien de particulier ici, que l'injection d'huile portée dans la vessie à la faveur de la même sonde par laquelle les urines ont coulé. Personne n'a mieux apprécié qu'Aurelianus les signes qui peuvent conduire à reconnoître la source du sang, ou du pus qui sortent par la verge *(x)*; peut-être même distingua-t-il le premier l'hémorragie de l'urètre, appelée depuis *stymatosis* par Vogel, du pissement de sang, c'est-à-dire de la sortie du sang venant d'ailleurs que de la verge, laquelle dans ce cas le transmet & ne le fournit point. Tout ce qu'il dit sur cette importante matière, mérite d'être lû, même des Praticiens les plus consommés.

Nous lui devons encore la remarque essentielle qu'une extrémité inférieure paralysée peut devenir alternativement plus longue ou plus courte que la correspondante, alternative qui, selon lui, fait quelquefois soupçonner la luxation là où elle n'est point.

A l'occasion de la paracentèse, Aurelianus témoigne une juste défiance pour la science de ceux qui prétendoient pouvoir annoncer *a priori* les qualités qu'auroient les eaux des hydropiques. Selon les uns, on devoit les attendre analogues aux urines; selon les autres, à la couleur de la peau du malade : il en étoit aussi qui comptoient sur des eaux sanguinolentes, toutes les fois que les viscères souffroient; & qui les promettoient limpides, lorsque les viscères étant sains, l'hydropisie avoit sa source dans la boisson trop abondante d'ean pure ou salée *(y)*.

Au reste il avoit meilleure opinion que quelques-uns de ses contemporains, de la paracentèse de l'abdomen; il en autorise l'usage; & quant au manuel, après avoir fait l'incision au-dessous de l'ombilic, il se sert de la sonde à femme pour évacuer les eaux *(z)*, méthode fort ancienne & qu'on

---

(x) Chron. lib. V, cap. IV.
(y) Chron. lib. III, cap. VIII.
(z) Ibid.

verra se soutenir jusqu'à la fin du XVII.[e] siècle. Son attachement à la doctrine de Soranus le défend contre le préjugé de la léthalité des plaies pénétrantes de la poitrine, établie de son temps parmi les Médecins qui ne pratiquoient point la Chirurgie, tandis que les Médecins-Chirurgiens étoient de l'avis contraire, l'expérience leur ayant prouvé que des plaies de la poitrine faites par une flèche, & si profondes, que les malades *vomissoient* en quelque sorte le sang par le poumon, ne résistoient pas toujours au pouvoir de leur Art *(a)*. Contre certains maux d'oreille opiniâtres & rébelles aux secours ordinaires, il en conseille de très-efficaces, tels que des injections détersives de cendres, de vinaigre dans lequel on a dissous de la moutarde, un vésicatoire extérieurement, des douches sur la tête, &c. *(b)*. Nous remarquerons au sujet de ce dernier moyen, que quoiqu'on puisse en soupçonner l'emploi dans les Écrits d'Arétée *(c)*, c'est peut-être ici le premier exemple bien constaté que l'histoire en offre. On a pu voir aussi dans les Écrits du Médecin de Cappadoce une légère ébauche du diagnostique des hémorroïdes qui quelquefois attaquent la vessie urinaire, & dérangent ou suspendent ses fonctions; mais on ne lira pas, sans quelque plaisir, ce que notre Auteur y ajouta. « De même que l'anus, » dit-il, le vagin, le col de la matrice & la vessie, sont sujets » aux hémorroïdes; elles coulent, mais par intervalles, & c'est » à quoi le Chirurgien prudent doit être attentif. Lorsque le » sang s'arrête, la douleur à la région du pubis, la tension des » aines, la *lourdeur* du bas des hanches ou l'affection sympa- » thique des reins, qui supprime les urines, avertissent le Médecin » que le sang s'accumule intérieurement: la cessation de tous ces » accidens, lorsque le sang recommence à couler, complète le diagnostique de cette maladie *(d)* ». A côté de ce grand objet de recherches & de méditations, nous sera-t-il permis de remarquer que Soranus décrit, avec beaucoup de soin,

---

(a) Chron. lib. II, cap. XII.

(b) Ibid. cap. IV.

(c) Voyez ci-dessus, *page 184.*

(d) Chron. lib. V, cap. IV.

l'inſtrument dont on ſe ſervoit alors pour donner des lavemens, inſtrument qu'on ſait avoir été composé d'une canule & d'une veſſie, & qu'il n'omet rien de ce qui peut mettre le Lecteur à portée d'en faire uſage *(e)*.

Quant à l'inſtrument avec lequel il enlevoit les concrétions terreuſes des articulations des goutteux, on ne ſait s'il l'avoit imaginé ou s'il n'avoit fait que lui donner le nom de *lauréole (f)*. Il parle auſſi de la laryngotomie; mais il eſt preſque ſuperflu de redire ici qu'il la déſapprouve *(g)* & la proſcrit. Nous obſerverons ſeulement qu'il alloit chercher dans le fond du goſier, les matières viſqueuſes qui, dans cette maladie, augmentent encore le danger de la ſuffocation, au moyen d'un peloton de linge attaché mollement à l'un des bouts d'un inſtrument appelé *dipyrenon*, (Διπύρηνον). Cet inſtrument eſt fort ancien, puiſqu'il paroît être le même que la ſonde d'étain connue d'Hippocrate, à l'extrémité de laquelle il y avoit un trou *(h)*, ce qui le rapprochoit beaucoup pour la forme & pour les uſages, de notre aiguille à ſéton *(i)*.

Enfin nous ne ſaurions mieux terminer cette analyſe, qu'en rapportant preſque en entier le chapitre des *Empyèmes*. Les ſignes qui caractériſent & font diſcerner entr'elles ces collections purulentes internes, recueillis avec cette exactitude qui diſtinguoit la ſecte méthodique de ſes rivales, rendent ce morceau précieux pour tous ceux qui cultivent notre art *(k)*.

Nous allons traiter pleinement, dit Cælius Aurelianus, des affections qui, naiſſant dans l'intérieur, reçoivent le nom d'abcès. Tels ſont les abcès qui ſe forment dans les viſcères & dans l'épaiſſeur de la membrane qui tapiſſe intérieurement

---

(e) *Chron. lib. V, cap. X.*

(f) *Ibid. cap. II.*

(g) *Eſt etiam fabuloſa arteriæ ob reſpirationem diviſura, quam laryngotomiam vocant, & quæ a nullo ſit antiquorum tradita, ſed caducâ atque temerariâ Aſclepiadis inventione affirmata: cui ne nunc occurrentes, latiùs reſpondere videamur, aut tantum ſcelus anguſtâ oratione damnemus, libris quos de adjutoriis ſumus ſcripturi, reſpondebimus.* Cæl. Aurel. *acut. lib. III, cap. IV.*

(h) *Lib. de fiſtulis, XI, XIV.*

(i) Galen. *De ſemine, lib. II, cap. I; De Adminiſtr. Anatom. lib. IX, cap. I.*

(k) *Chron. lib. V, cap. X.*

les côtes, au poumon, au diaphragme, à l'œsophage, à l'estomac, dans le foie, la rate, les intestins, les reins, la vessie, les voies urinaires, la matrice & le péritoine. Nous avons parlé, continue Aurelianus, des abcès de la matrice dans l'Ouvrage *(l)* que nous avons composé *sur les maladies des femmes;* nous traiterons présentement des autres. Parmi ces derniers, les uns ne sont accessibles qu'aux médicamens, & se dérobent aux opérations de la Chirurgie, parce qu'ils sont situés profondément, recouverts par beaucoup de parties, & qu'il n'est ni possible, ni permis d'inciser la plupart de ces abcès, dans la juste crainte d'exposer les malades à périr d'hémorragie. Tels sont les abcès qui se forment au poumon, ou au diaphragme intérieurement, ou plus profondément encore à l'œsophage, au-dessus du diaphragme, ou dans la partie inférieure du ventre, aux intestins, excepté la fin du *rectum*, & à la partie postérieure de la vessie, ou bien enfin dans les reins. Pour les autres abcès, ils sont susceptibles des opérations de la Chirurgie, toutes les fois que le liquide qu'ils contiennent se porte vers la surface du corps, ou qu'ils ne sont pas situés à une trop grande profondeur, comme à la plèvre ou au diaphragme extérieurement; à la partie inférieure de l'œsophage, à l'estomac vers sa partie supérieure, au foie, à la rate, à l'extrémité du *rectum* & dans le voisinage du sphincter, à la partie antérieure de la vessie, ou sous l'ombilic près du pubis, espace que les Grecs appellent Ἦτρον; au col de la vessie, ou dans sa partie extérieure, que les Grecs nomment *urèthre (m)* & dans le péritoine. Les malades attaqués d'empyème, que nous appelons *vomiqueux*, sont tombés dans cette affection, les uns à la suite d'une pleurésie, les autres d'une péripneumonie : voici les signes qui l'accompagnent. Ces signes sont communs, c'est-à-dire qu'ils sont inséparables de l'abcès, quel qu'en soit le siége, & constamment les mêmes, ou particuliers, c'est-à-dire différens,

(l) Voyez ci-devant *page 255*.

(m) Le texte porte *uretan*, mais c'est une faute de Copiste.

à raiſon de la nature des parties où ſe dépoſe la collection. Mais pour ne pas être trop long, dit-il, nous allons d'abord faire l'énumération des ſignes communs ; nous aſſignerons enſuite les ſignes particuliers.

Lorſque l'abcès ſe forme ou que la tumeur ſe convertit en liquide, il ſurvient une fièvre violente, ſans règle dans ſes accès, & ſouvent accompagnée de friſſons & d'engourdiſſement, avec froid & agitation du corps. On ſent auſſi dans le lieu du dépôt, une chaleur conſidérable, de la peſanteur, de la tenſion, & une douleur pulſative & ſouvent lancinante, excepté dans les vomiques du poumon. Le pouls eſt vîte & petit. Souvent il ſurvient de la ſueur, ſur-tout à la tête & au cou. Enſuite le pus étant entièrement formé, le friſſon ceſſe, & l'angoiſſe de la fièvre, ainſi que la douleur & le mal-aiſe, diſparoiſſent. Mais, outre les ſignes communs, il arrive encore, ſi c'eſt dans la membrane qui tapiſſe intérieurement les côtes, appelée *plèvre,* que l'abcès s'eſt formé, il arrive, dis-je, une difficulté de reſpirer, qu'on appelle *dyſpnée,* jointe à l'impoſſibilité preſque abſolue de ſe tenir couché ſur le côté oppoſé au ſiége du mal, c'eſt-à-dire ſur le côté ſain, accident qu'accompagne un ſentiment interne comme de peſanteur *(n)*. Souvent même, dans les mouvemens du corps, on entend un bruit ſemblable à celui d'un liquide renfermé dans un vaſe qu'on ſecoue; ce que les Grecs appellent ὑδατισμὸν. Il ſurvient encore un mal-aiſe après avoir mangé, que les Grecs nomment δυσαρέσκησιν, & dans la partie moyenne du côté malade, une tenſion conſidérable, ou un gonflement prominent & circonſcrit, qui cède à l'impreſſion du doigt & ſe reſtitue. Si c'eſt dans le poumon que ſe forme l'abcès, le malade éprouve une difficulté de reſpirer conſidérable, & une toux

---

(n) Comme il règne beaucoup de confuſion dans cet intéreſſant morceau, & qu'elle ne peut qu'augmenter par l'attention que nous avons de le traduire littéralement, & de lui conſerver ſon air original, afin qu'il ſerve de pièce de comparaiſon entre la Chirurgie de cet âge & celle des âges qui l'ont ſuivi, nous invitons les Praticiens à le lire dans l'original même, pour ſe bien pénétrer des ſignes des vomiques ou empyêmes.

violente. Il a la voix rauque & comme émoussée, l'haleine forte, & ressent une pesanteur de poitrine qui lui fait incliner les parties supérieures vers les inférieures. Lorsque ces sortes de malades sont couchés sur le dos, ils éprouvent encore un sentiment de pesanteur & de tension qui diminue en s'asseyant. Enfin ils se mettent eux-mêmes sur les endroits du lit les plus hauts, afin d'avoir la tête plus élevée. L'enfoncement des yeux, la rougeur des joues & la blancheur des veines sublinguales, sont inséparables de cet accident. Si l'abcès tarde à se rompre, les articulations se tuméfient, & le visage pâlit & se décharne au point de devenir méconnoissable. Lorsque l'abcès occupe le diaphragme, il survient au-dessus de la région épigastrique, une douleur qui pénètre par l'un & l'autre côté jusqu'à la partie postérieure du corps, & quelquefois un gonflement ou tension aux environs de l'extrémité inférieure du sternum, laquelle s'étend jusqu'aux régions iliaques. L'empyème de la face inférieure du diaphragme est suivi d'un bruit comme d'un liquide renfermé. Une petite toux & une grande difficulté de respirer, tourmentent le malade; sa respiration est longue; & dans l'inspiration, il ressent une douleur que n'éprouvent jamais ceux dont l'abcès est au poumon; car plus ils inspirent d'air, plus ils sont soulagés. Si c'est à l'œsophage que l'abcès se forme, il est accompagné de rapports très-désagréables & de difficulté de respirer, mais moindre que dans les cas précédens, quelquefois aussi d'une toux légère qui n'amène point de crachats: ensuite arrivent l'engourdissement avec un sentiment de froid aux jointures ou articulations, la défaillance, une moîteur légère: le pouls devient petit; les alimens se corrompent, forment des renvois aigres, des nausées, & quelquefois déterminent le vomissement: la sécheresse ou l'aspérité de la langue, la soif & la difficulté d'avaler, plus ou moins grande en raison de la grandeur de l'abcès, succèdent enfin & terminent la chaîne des accidens. Quand la vomique occupe la partie supérieure de l'œsophage, les malades sentent en avalant une pression dont ils sont soulagés à l'instant où

la masse

la maſſe alimentaire a franchi le lieu que la tumeur occupe; mais ſi l'abcès a ſon ſiége aux parties inférieures, la déglutition ne ſera point gênée; ſeulement lorſque les alimens ſeront parvenus en cet endroit, ils occaſionneront une ſenſation douloureuſe vers la partie antérieure, à l'orifice cardiaque de l'eſtomac, avec un gonflement qui cède à la preſſion des doigts & qui ſe reſtitue. Au contraire, l'abcès occupant les parties ſupérieures, il n'y aura d'abord aucun gonflement ou tumeur, mais la douleur & la peſanteur ſe feront ſentir entre les épaules ou à la partie ſupérieure du cou. Si l'abcès ſe forme à l'eſtomac, & ſur-tout à ſa grande courbure, le gonflement ſera pour lors inférieur au diaphragme & placé aux environs du milieu de la région épigaſtrique, cependant plus à gauche. Ce gonflement cède à la preſſion du doigt, & ſe rétablit; il eſt accompagné de dégoût, de nauſées, de ſoif après avoir mangé, de rapports acides, de corruption des alimens, & quelquefois de déjections liquides. Quand la vomique occupe quelqu'un des inteſtins, la tumeur correſpond à cet inteſtin: ſi donc elle eſt au pylore, le gonflement ſe fera voir à l'extrémité de l'eſtomac ſous le côté droit, au flanc, ou ſous le foie; mais ſi elle occupe le *jejunum,* la tumeur & le gonflement dont nous parlons ſe manifeſteront au côté gauche & comme ſous la rate. L'abcès étant dans les autres inteſtins grêles, ces mêmes ſignes ſe rencontreront entre l'ombilic & le pubis; mais s'il ſe trouve au colon, on les remarquera le long du flanc droit, autour de l'ombilic, juſqu'à l'extrémité du flanc gauche, & alors ils ſeront précédés par les ſymptômes qui ont accoutumé d'accompagner les affections de cet inteſtin. A l'abcès formé dans le *rectum,* ſurvient la douleur des feſſes avec difficulté d'uriner, conſtipation abſolue, & quelquefois des déjections mucides & ſanguinolentes. Le gonflement ne ſera point ſenſible au-dehors, quoiqu'on le ſente en introduiſant le doigt dans l'anus. Les excrémens confondus avec le liquide qui ſort de l'abcès, ſeront putrides; de ſorte que le plus ſouvent il paroît incertain ſi ce fluide purulent vient du pylore, du *jejunum* ou des autres inteſtins

grêles; mais le pus sera distinct des matières fécales & moins intimement mêlé avec elles lorsqu'il viendra du colon ou du *rectum.* L'abcès au foie est accompagné de tumeur & d'un sentiment de pulsation. On reconnoît cette tumeur en touchant les parties situées sur le foie, & l'on sent l'abcès circonscrit dans le voisinage des viscères; car la tumeur n'est jamais assez enfoncée dans le péritoine, pour se dérober au tact; comme aussi elle n'est pas non plus parfaitement circonscrite; mais elle joint & confond ses bords avec les parties saines, en se terminant insensiblement, de sorte qu'elle ne paroît jamais comme isolée & détachée.

Telle est l'exposition particulière de tous les abcès; quelques-uns de ces abcès se rompent dans la cavité de la poitrine entre les poumons & la plèvre; d'autres entre le péritoine & les intestins; d'autres dans l'estomac ou l'œsophage, de sorte que les malades vomissent des matières liquides & purulentes; d'autres s'ouvrent dans le poumon, la trachée-artère, ou les bronches; alors en toussant, on rend des matières semblables à celles dont nous venons de parler: d'autres abcès se versent dans les intestins, & fournissent des déjections liquides & purulentes; d'autres dans la matrice, d'où les matières se portent au-dehors par le vagin; d'autres dans les reins ou dans les voies urinaires, d'où elles sortent avec les urines; d'autres enfin s'ouvrent dans le cœur, comme dit Érasistrate. La plupart des Auteurs appellent les unes de ces évacuations, *rationnelles,* & les autres *irrationnelles.* Ils appellent *rationnelles,* celles dont on peut facilement rendre raison, comme celles des abcès qui, se rompant dans l'estomac ou dans l'œsophage, sont rejetés par la bouche; dans le poumon, par la trachée-artère. Il en est de même des évacuations qui, de l'estomac ou des intestins, se portent au dehors par l'anus; des reins ou de la vessie, par les voies urinaires; & enfin de la matrice, par le vagin. Ils appellent au contraire *irrationnelles,* les évacuations des abcès qui, formés dans le diaphragme, la plèvre, le foie ou la rate, se rompent, & paroissent sortir par l'œsophage, la vessie ou la matrice, quoiqu'il n'y ait aucune voie

naturelle de communication des parties qu'ils occupoient à celles qui leur livrent paſſage. Cependant des Anatomiſtes prétendent avoir trouvé *de petits vaiſſeaux qui ſe rendent à ces dernières parties ;* mais d'autres diſent que ce ſont des voies cachées, qu'ils appellent λογοθεωρήτους, par leſquelles les matières liquides ou purulentes pénètrent les parties & s'échappent par une eſpèce d'exudation. Il n'eſt pas néceſſaire d'en dire davantage ſur cet objet ; car il ſuffit pour l'utilité pratique, de parler des choſes manifeſtes, des choſes qu'un autre peut voir après nous.

Quelques Auteurs ont tâché d'établir les ſignes par leſquels on pût reconnoître dans quelle partie s'eſt fait l'épanchement purulent qu'ils ont nommé μετάληψιν, ſignes qui n'arrivent pas néceſſairement, mais qu'ils ont prouvé devoir être très-fréquens. En effet, l'épanchement dans la trachée-artère ou dans les bronches, cauſe la difficulté de reſpirer avec une toux légère; dans l'eſtomac, des nauſées, le dégoût, le ſoulèvement de ce viſcère ou le vomiſſement. Si l'épanchement s'eſt fait dans les inteſtins ou dans le ventre, il y a douleur à ces parties, avec gonflement & affection venteuſe ; dans la veſſie, il cauſe l'envie fréquente d'uriner; mais ſi c'eſt dans la cavité de la poitrine, entre la plèvre & le poumon, ou entre le péritoine & les viſcères abdominaux, il n'eſt annoncé par aucuns ſignes : néanmoins dans l'un & l'autre cas, nous reconnoiſſons qu'il eſt formé; car alors à chaque mouvement que le malade exécute, on entend un bruit comme d'un liquide contenu dans un vaſe agité. Ce bruit eſt beaucoup plus ſenſible, ſi l'épanchement a lieu entre le péritoine & les inteſtins. Ici les parties s'élèvent de manière à figurer l'hydropiſie, avec des élancemens & des douleurs ſubites. L'épanchement de l'abcès qui ſe fait dans la cavité de la poitrine, ſupérieurement au diaphragme, eſt ſuivi de difficulté de reſpirer avec une toux légère ; mais ſi c'eſt entre le péritoine & les inteſtins, il ſurvient de la douleur aux parties inférieures & aux inteſtins même ; car les viſcères qui, dans leur état naturel, étoient défendus contre les

impressions désagréables, se trouvent tout-à-coup fortement irrités par le contact des humeurs âcres, mordantes & corrompues qui les baignent. Au reste, l'épanchement se fait quelquefois subitement & en entier; & quelquefois peu-à-peu. Dans ce dernier cas, les enveloppes de l'abcès amincies d'abord, se rompent enfin, de manière néanmoins à ne laisser échapper qu'une petite quantité de matière, & seulement la plus atténuée; ce que nous reconnoissons, en ce que la toux cesse d'être sèche, & que les crachats commencent à s'imprégner de pus; ou bien au peu de sanie mêlée aux déjections, ou bien enfin au sédiment purulent des urines. Si l'épanchement a été complet, la fièvre cesse subitement, l'éminence du lieu où étoit l'abcès s'affaisse, & la pesanteur disparoît: au contraire, si l'épanchement ne s'est fait qu'en partie; ce qui arrive à cause de la foiblesse du malade, ou à cause de la densité de la matière, ou enfin parce que l'abcès ne s'est point ouvert à la partie la plus déclive, mais aux côtés ou à la partie supérieure, alors on doit s'attendre à voir sortir le liquide peu-à-peu. On reconnoîtra que la rupture ne s'est pas faite à la partie la plus déclive, en ce qu'après quelques jours, l'abcès rempli de nouveau ramènera la tension, la pesanteur & la fièvre. Tous ces symptômes diminuent encore après l'épanchement de la nouvelle matière, qui distendoit le sac au-dessous de l'ouverture; & ainsi de suite, les mêmes accidens reparoissent & disparoissent par intervalles, jusqu'à la fin de la guérison.

En général, de tous les abcès, les moins dangereux sont ceux de la vessie & des voies urinaires. On estime en effet que ces parties étant continuellement abreuvées par les liquides âcres qu'elles séparent des humeurs, pour les transmettre au dehors, ne doivent pas s'irriter facilement, à raison de la nouveauté de l'aiguillon imprimé par les liquides étrangers que l'abcès y verse, quoique ces liquides soient plus âcres que ceux qui les arrosent habituellement. On n'en doutera point, si l'on considère que l'âcreté du liquide purulent qui, rassemblé, paroît corrompu, est modérée & comme émoussée par son

mélange avec l'urine. Un dernier motif enfin, c'eſt que les matières purulentes ne s'épanchent pas toutes en même temps, mais peu-à-peu, par intervalles & comme par jets. Le moins dangereux après ces abcès, eſt celui qui s'épanche dans les inteſtins; car on ſait auſſi que ces organes ſupportent facilement l'impreſſion des excrémens. Cependant on juge cette voie plus dangereuſe que la première, par la raiſon que la ſortie en maſſe de la matière de l'abcès par l'anus, peut cauſer la ſyncope & la mort. On doit mettre au troiſième rang, l'abcès qui ſe rompt dans la matrice, & ſur-tout chez les perſonnes déjà réglées. On s'eſt en effet convaincu que ces parties ſupportent facilement le paſſage des matières putrides, quoique avec plus de danger que les précédentes; car elles ne donnent pas iſſue aux menſtrues dès la naiſſance, ni tous les jours, & d'ailleurs elles ne ſont pas accoutumées à ſentir des liquides ſi âcres, le ſang n'ayant aucune qualité fort irritante. L'abcès le plus dangereux de tous, comme dit Éraſiſtrate, eſt celui dont la rupture ſe fait au cœur; enſuite celui qui ſe répand ſur la trachée-artère : ce dernier épanchement eſt plus dangereux, s'il s'exécute ſubitement & en entier, que s'il n'a lieu qu'en partie & peu-à-peu. Car dans le premier cas, il occaſionne des défaillances, la difficulté de reſpirer, la toux & la ſuffocation, accidens d'autant plus violens, qu'il ne paroît pas que cette partie ſoit deſtinée à livrer paſſage, même aux fluides naturels. Le plus dangereux enſuite eſt celui dont la rupture ſe fait à l'eſtomac. L'épanchement par cette voie, cauſe, il eſt vrai, moins de danger par rapport à la ſuffocation, que les évacuations par d'autres voies; mais il produit un très-grand dégoût, & ſouvent il épuiſe les malades par le défaut de nourriture. Après celui-ci, vient encore l'abcès qui s'ouvre dans la cavité de la poitrine: ici l'humeur corrompue ſe répand autour du poumon. Enfin l'abcès le plus dangereux après celui dont la rupture ſe fait au cœur, eſt celui dont le pus s'épanche entre le péritoine & les inteſtins, parce que l'humeur baigne le foie, la rate, le ventricule & les inteſtins; parties qui, lorſqu'elles ſont

irritées, apportent beaucoup de désordre & de danger. En général, nous regardons comme salutaire, la sortie des matières de l'abcès, si la fièvre cesse, & sur-tout subitement, ou le même jour. Enfin lorsque la soif disparoît, que l'appétit revient, & que le ventre évacue une petite quantité de matières bien cuites; lorsque le pus montre constamment, & dans toutes ses parties, la blancheur qui lui est propre, sans mélange d'autre couleur, & que les déjections se font sans douleur, & même avec une certaine douceur, ce sont autant de signes d'une heureuse terminaison. Si c'est par la bouche qu'on rend l'abcès, ce sera sans toux violente, sans affluence & par masse, mais peu-à-peu. Nous regardons au contraire, d'après le témoignage de l'expérience, comme le plus mauvais, le plus dangereux, ou même mortel, l'épanchement après lequel la fièvre se soutient, accompagnée de soif, de dégoût, de flux de ventre, ou dans lequel le pus est de couleur jaune ou livide, & les déjections comme par masses; ou bien enfin les forces épuisées, avec une petite toux très-importune.

Telle est l'exposition des vomiques. Pour éviter leur formation, il faut employer le traitement le plus convenable aux tumeurs; car c'est leur accroissement qui fait les collections ou empyèmes, comme on le voit arriver souvent dans les péripneumonies & d'autres maladies semblables, dont nous avons ailleurs disposé le traitement, de manière à prévenir la formation de ces abcès. Mais si la vomique est déjà formée complètement, & que l'humeur corrompue, en partie ou en totalité, ne permette plus de l'appeler *tumeur*, il faudra continuer l'emploi des mêmes moyens, tels que les cataplasmes de fleur de froment, de graine de lin & de fenugrec ou d'orge, d'eau miellée, de décoction de guimauve, en ajoutant à ces secours l'embrocation avec des éponges. Si l'abcès a son siége aux parties inférieures du corps, on doit préférer l'usage constant & assidu des demi-bains chauds, composés d'eau, d'huile & de la décoction de l'une des substances désignées ci-dessus pour les cataplasmes. Il faudra de plus donner à boire au malade un peu d'huile tiède avant

le repas, & le reste du temps, du vin miellé médiocrement cuit. Pour lors, il convient aussi d'ordonner de la nourriture liquide & chaude; car la tumeur subsistant encore en partie, non-seulement les alimens âcres seroient déplacés, mais ils augmenteroient la maladie, c'est-à-dire, qu'ils irriteroient la tumeur, & rendroient les abcès plus considérables. Lorsque la tumeur est entièrement convertie en liquide, on accélèrera sa rupture, d'abord en faisant mêler aux cataplasmes prescrits, des figues avec de la guimauve, ensuite de la térébenthine; enfin par l'usage des emplâtres que nous avons dit convenir ici, dans l'un de nos Ouvrages *(o)*, tels que ceux de Mnasæas *(p), des trois résines*, appelé des Grecs (διὰ τελῶν ῥητινῶν), de galbanum, le *melinon* ou celui *de dictame*, l'emplâtre de Serapion, ou bien enfin quelqu'autre topique de même vertu. Il convient de donner pour nourriture de la tisane miellée, des poireaux à tête, ou de l'atriplex & de l'ortie. Il faut en outre ordonner au malade de se tenir couché de préférence sur le côté, si l'abcès a son siége au-dessus du diaphragme; car il importe d'éviter la position sur le dos, attendu que la trachée-artère distendue *(q)*, devient plus étroite, d'où suit une grande difficulté de respirer, & une moindre expectoration. Si ces moyens ne procurent pas la

---

(o) Respunsionum Libri...... Ces Traités de Chirurgie n'existent plus : il paroît même qu'ils sont perdus depuis long-temps.

(p) Mnasæas fut un Médecin de la secte méthodique *(Galen. introduct. cap. IV)*, auquel on attribue l'invention de l'emplâtre émollient dont il est question dans le texte. *(Gal. de comp. med. pag. 9, cap. IV)*. Paul d'Égine *(lib. VII, cap. XVII)* a décrit cet emplâtre un peu diversement.

(q) Anatomistes, Physiologistes, Pathologistes, personne en un mot, n'a donné l'attention qu'il mérite au rétrécissement de la trachée-artère. D'après le silence des modernes, j'étois moi-même bien éloigné de soupçonner que les Anciens eussent connu ce phénomène, lorsqu'en 1773, j'essayai de prouver, dans une des séances de l'Académie royale de Chirurgie, au grand étonnement de l'assemblée, que la trachée-artère jouit d'un mouvement d'élongation & d'abréviation. Le premier de ces mouvemens a lieu dans l'inspiration, le second, dans l'expiration; & ils sont d'autant plus sensibles l'un & l'autre, que l'inspiration & l'expiration sont plus fortes. Le calibre de la trachée-artère est soumis à la même alternative; il diminue pendant l'alongement de ce canal, & augmente pendant son raccourcissement.

rupture de l'abcès, on doit en employer de plus actifs, de peur que l'humeur renfermée ne corrompe par son séjour les parties qu'elle baigne. En conséquence les malades boiront des décoctions de figues, d'hysope, de rue, de l'une & de l'autre espèce d'origan, de thym, de sarriette, d'absinthe, de centaurée, de marrhube, de graine de moutarde ou de nasitor, avec du miel. Il est pareillement utile de manger cruds quelques-uns de ces végétaux. On peut aussi donner à boire à ces malades d'un médicament nommé *διὰ τειῶν πιπερέων* *(r)*, ou du *diascordeon* *(s)*, ou du *zopiron* *(t)*. Plusieurs veulent encore qu'on donne de l'hière, & sur-tout de celle qu'on nomme *hière de coloquinte.* L'éternuement, ainsi que les crachats arrachés avec des efforts soutenus & répétés, accélèrent aussi l'ouverture de l'abcès. Si la rupture n'a pas lieu même par ces moyens, il faudra faire vomir le malade à jeun, ou bien après avoir mangé des racines. Quelques Praticiens, dans la vue de hâter la rupture tardive des abcès situés au-dessus du diaphragme, ont employé les fumigations : on les exécute en faisant brûler de l'hysope, du thym, de l'origan, du soufre, de la sandaraque, de l'aloès ou du styrax, & ordonnant aux malades d'ouvrir la bouche & de humer par de fortes inspirations la fumée qui s'en dégage. Les partisans de cette pratique veulent qu'on répète ces fumigations deux ou trois fois par jour, assurant d'ailleurs qu'elles équivalent à l'ouverture par l'instrument tranchant; mais elles donnent de très-grandes pesanteurs de tête *(u)*. Si l'abcès est dans

(r) Médicament âcre & incisif, fait des trois espèces de poivre, le long, le blanc & le noir : Galien s'en servoit beaucoup.

(s) Ce n'est point le *diascordium* inventé depuis par Fracastor; & je n'ai pu découvrir ce que c'étoit.

(t) Galien *(lib. II, de antidotis, cap. VIII)*, & Aëtius *(lib. IX, cap. XXXI)*, ont décrit sous le même nom de *zopyros*, un médicament de même vertu que celui des trois poivres.

(u) Ce moyen, rajeuni dans ces derniers temps, & retombé presque aussitôt dans un profond oubli, n'eût point produit l'enthousiasme qu'il excita, si l'on s'étoit ressouvenu que nos pères l'avoient soumis au creuset de l'expérience, & qu'Aurelianus, dans la nécessité de le juger, se borne à dire froidement, *qu'il donne de très-grandes pesanteurs de tête.*

Multa renascentur, quæ jam cecidere, cadentque,
Quæ nunc sunt in honore .....
Horat. de art. Poët.

eſt dans les inteſtins, on donne en lavement les médicamens preſcrits plus haut en boiſſon. Ici, après la rupture, il importe d'obſerver ſi les liquides s'évacuent facilement, peu-à-peu, par maſſes, ou bien avec peine & en petite quantité. S'ils ſortent par parties & ſans obſtacles, le malade s'abſtiendra de manger, pourvu que les forces le permettent. Le jour ſuivant, après s'être fait oindre le corps, il uſera des boiſſons ci-deſſus preſcrites. On doit ſonger encore à favoriſer la ſortie des matières par des alimens choiſis, & donner à boire du vin miellé, ou du miel ſeul avec de la térébenthine ou du beurre frais. On paſſe enſuite au ſuc d'alica *(x)*, à la tiſane avec le miel. On donne auſſi des poireaux cuits avec l'huile, le *garum,* & la tiſane; la décoction de froment avec le vin doux *(y)* ou le vin *ſquillitique;* ou bien enfin du lait avec le vin miellé.

Quand les matières s'évacuent par les voies urinaires, on hâte leurs cours, en ajoutant aux moyens conſeillés plus haut, les médicamens diurétiques; tels que les aſperges, l'ache, les laitues, tantôt cuites, tantôt crues; comme auſſi les racines potagères & les autres alimens de conſiſtance molle, même préparés avec le lait. Quand l'épanchement ſe porte ſur les inteſtins, les matières coulent par l'anus: alors, outre les médicamens indiqués, on uſera très-utilement de ceux qui ne reſſerrent & ne relâchent pas ſenſiblement le ventre. C'eſt pourquoi, ſupprimant ici les diurétiques, nous donnons pour alimens de la mauve, de la poirée, de jeunes choux, de la citrouille. Mais ſi nous voyons que le malade rende les

(x) Voyez *Caſtelli lexicon*, au mot *Alica.*

(y) Le texte porte, *cum protropo vino aut ſquillitico;* mais le vin ſcillitique peut-il convenir ici? Cælius l'a-t-il conſeillé? Voici la remarque que fait à ce ſujet le célèbre Almeloveën: *Uſum ſcillæ, aceti & vini ſcillitici omnibus cavendum, qui de internâ exulceratione ſuſpecti ſunt, monet* Dioſcorides, (lib. II, cap. CCII; lib. V, cap. XXV & XXVI): *&* Cælium *empyicis exhibere crederemus? Abſit.* Scybeliticum *propinavit, quod idem cum protropo. Archigenes apud Aëtium* (Tetr. III, ſer. 2, c. IV) *in abſceſſu hepatis humores ad excluſionem parat vini ſcybelitæ, Therei ac protropi ſimiliumque potu. Vid.* Reineſ. var. Lect. lib. III, cap. XVIII.

matières en trop grande abondance & trop liquides, nous lui faisons reprendre les alimens ordinaires; nous lui donnons pour boisson du vin miellé suffisamment cuit, & nous lui prescrivons d'endurer beaucoup la soif. Il convient en outre que la nourriture soit telle, qu'elle tienne le ventre libre; ce qu'on peut obtenir de la purée de riz ou de lentilles, des poissons dont la chair est ferme, & de la boisson d'eau de pluie ou de citerne. Au surplus les médicamens chauds, ordonnés pour la toux humide, conviennent ici, de même que le vin médiocrement austère. Mais si les déjections de la matière ne se font qu'en petite quantité & avec difficulté, on doit examiner si cela vient de la foiblesse du malade qui ne peut pas chasser les matières étrangères, ou de la viscosité de ces mêmes matières, ou bien de ce que l'ouverture de l'abcès s'est faite aux parties supérieures ou latérales, & non à la partie la plus déclive du dépôt. En effet, si nous nous apercevons que cela vienne de la foiblesse du malade, il faudra réparer ses forces par les alimens; mais si c'est de la densité des liquides, il sera plus convenable d'employer les atténuans, & de donner les boissons dont on a parlé plus haut, secondées par des électuaires analogues, tels que ceux faits avec le miel & la résine, ou la graine de lin & le miel, des pignons doux, des pommes d'artichaux ou de la semence d'ortie. Le malade boit de la décoction de graine de moutarde, aiguisée de poivre long; on le purge ensuite avec l'ellébore. Quelquefois il succède aux abcès, des ulcères chroniques: alors nous traitons ceux de ces ulcères placés au-dessus du diaphragme, selon la méthode indiquée pour les ulcères des phthisiques; ceux de l'estomac ou du ventre, comme la cœliaque; ceux enfin des intestins, comme les ulcérations dyssentériques. Mais pour les ulcères des reins, de la vessie ou des voies urinaires, on emploie les médicamens en boisson ou en injections, & l'on porte ces derniers sur le mal même, au moyen du cathéter. Quand les ulcères sont impurs, nous donnons à boire du lait & du miel infusés avec des semences de concombre, du vin de raisins secs édulcoré avec des pignons doux,

des amandes & de l'amidon. Nous injectons des médicamens semblables, par le moyen du catheter; par exemple, le *tetrapharmacum,* dissous avec soin dans le lait. Au contraire, si les ulcères sont purs, il suffit d'employer les demi-bains, composés de décoctions astringentes, & d'appliquer extérieurement des emplâtres cicatrisans, appelés par les Grecs *épulotiques.* On prépare des boissons convenables avec le lait, l'amidon, les semences de concombre, auxquelles on substitue la décoction de dattes de Phénicie ou de pavot, avec du vin doux, ou celle d'amandes, de coings, de cormes, de dattes thébaïques, avec le suc de grenades, ou bien les médicamens indiqués dans la partie pharmaceutique d'un de nos Ouvrages *(z),* du nombre desquels sont ceux appelés *Carvi* & *Ænocraton,* & celui composé de gomme adragant, d'amidon & de réglisse. On se sert aussi pour la même fin, des eaux minérales mentionnées plus haut, ainsi que de celles qu'on dit être dans l'île *Ænaria*, comme de celles qui coulent dans la Pouille, sans négliger les autres choses propres à réparer les forces, tels que les bouillons. Lorsque l'épanchement s'est fait entre le péritoine & les intestins, soit que l'abcès eût son siége dans le foie ou ailleurs, on demande comment s'échappera le pus? Pénétrera-t-il par les voies étroites de la vessie, ou s'insinuera-t-il dans les intestins, & par conséquent sera-t-il rendu par le *rectum* ou par l'urètre? ou bien croit-on plus facile d'en procurer la sortie par une *incision faite aux aines, opération qu'Érasistrate a démontrée possible!* Il paroît donc que la Chirurgie offre un moyen commode de donner issue au pus, consistant en une incision faite au péritoine, selon la direction de l'aine, par laquelle le liquide corrompu s'échappe, entraîné par son propre poids. Alors le traitement n'a rien de particulier, car la membrane du péritoine se cicatrise aisément. Ainsi l'on rend la santé au malade sans aucun danger, comme on peut l'inférer de la paracentèse pratiquée pour l'hydropisie, & de l'opération de la hernie. Après

(z) *Libri responsionum.*

l'opération, quand bien même il resteroit encore quelque peu de liquide dans la cavité de l'abdomen, il exuderoit par la surface de la peau, par les voies étroites des urines & les porosités des intestins; puisque l'humeur répandue autour des intestins dans l'hydropisie, a souvent été résorbée chez des hommes par la vessie, & chez des femmes par la matrice. En général, c'est une chose essentielle ici de soutenir les malades par les alimens analeptiques; car l'affection primitive une fois guérie, les parties reviennent facilement à leur premier état, pourvu que le corps recouvre ses forces, & les organes, le libre exercice de leurs fonctions.

Si ce long fragment cause de l'ennui, il faut au moins convenir qu'on y trouve beaucoup de choses capables de le racheter : cependant on n'en sentira bien le prix, que lorsqu'en s'attachant à vérifier cette multitude de signes confusément entassés, on aura porté la lumière dans ce chaos d'épaisses ténèbres, où l'œil le plus perçant entrevoit à peine quelques lueurs d'utilité.

SORANUS second.

Le second Soranus, & le dernier dont nous parlerons, étoit d'Éphèse comme le premier; mais Suidas qui parle de l'un & de l'autre, place celui-ci long-temps après l'ancien. Le témoignage du célèbre Lexicographe est bien suffisant pour établir l'antériorité du premier Soranus, mais il ne peut nous aider en aucune manière à placer le dernier dans le véritable ordre chronologique, & c'est cependant le seul guide que nous ayons. L'impossibilité d'arriver à quelque chose de certain à cet égard, nous détermine donc à ne pas séparer deux Écrivains, qu'une Patrie, un nom commun, & des titres d'Ouvrages analogues, semblent avoir destinés à rester éternellement confondus l'un avec l'autre. Le même Suidas témoigne que ce Soranus avoit écrit aussi sur la Médecine; il lui attribue *les vies des Médecins, l'histoire des Sectes, dix Livres des Médicamens*, & quelques autres, *des Maladies des femmes, ou des choses qui regardent les femmes (a)*. Selon toute

(a) Gal. oper. *tom. I, pag. 34, edit. Chart.*

apparence, le fragment grec mis au jour par Turnèbe, qu'on trouve aussi à la fin du XXIV.e Livre d'Oribase *(b)*, ainsi que les différens morceaux répandus dans les Œuvres d'Aëtius, furent détachés anciennement de cet Ouvrage de Soranus. Le premier de ces précieux restes est purement anatomique, & n'embrasse que la description des parties génitales de la femme. Cependant on ne laisse pas d'y remarquer des choses relatives à la pratique de la Chirurgie, & qui doivent trouver place dans son histoire.

En parlant de la consistance propre aux parois de la matrice, Soranus observe que cette consistance varie, qu'elle est mollasse & comparable au parenchyme du poumon ou de la langue, chez les femmes qui abusent du coït jusqu'à la satiété, & qu'au contraire elle est ferme & calleuse chez celles qui ont fait beaucoup d'enfans. Peut-être ne manque-t-il à l'exactitude de cette double assertion, que d'être appliquée au bord de l'orifice de l'utérus *(b*)*. Soranus décrit au même endroit une espèce de hernie fort rare : les intestins étoient descendus jusque dans les grandes lèvres, ou, selon son expression, *dans le scrotum*, précédés d'un des ovaires. C'est, ajoute-t-il, ce que nous avons vu de nos propres yeux, *dans le temps que nous exercions la Chirurgie.* Selon lui, des deux membranes du vagin, c'est l'interne qui se renverse, & qui forme ce que nous nommons *son renversement* ou *sa chute.* Il ne veut pas qu'on mette la matrice au nombre des organes principaux du corps humain; & les raisons qu'il en donne, c'est que, non-seulement elle se déplace & tombe dans le vagin, mais encore qu'on l'extirpe sans causer la mort, ainsi que Thémison l'atteste dans ses Écrits. Il étoit même si persuadé que la matrice n'est pas essentielle à la vie, que nous le verrons plus bas faire un précepte de son extirpation. Après avoir établi la relation intime, connue de tout le monde, entre les mamelles & l'utérus, il s'en sert pour éclaircir le pronostic de l'avortement, lequel doit immanquablement

(b) Cap. XXXI & XXXII.

(b) Ibid. cap. XXXI.*

arriver lorſque les ſeins deviennent inopinément flaſques & pendans. Il nie l'exiſtence de l'hymen; mais il reconnoît que quelquefois, contre l'ordre des choſes, une membrane ſurabondante bouche exactement le vagin. C'eſt alors, ſelon lui, une véritable maladie, un vice des organes, une erreur de la Nature, qu'il appelle *imperforation;* & il en apporte cette raiſon, aſſurément très-judicieuſe, ſi elle étoit conforme à l'obſervation, c'eſt que cette membrane n'a pas toujours le même ſiége, qu'elle eſt tantôt à l'entrée, tantôt au milieu & tantôt au fond du vagin *(c)*, variété que la Nature n'admet point *(d)*. Il compare les flueurs-blanches aux gonorrhées ſimples des hommes, & conſeille l'application d'une lame de plomb ſur les lombes, moyen dont on a vu que ſe ſervoit l'ancien Soranus, dans la maladie qui fait l'objet de la comparaiſon établie par celui-ci *(e)*. De même que les autres parties du corps humain, l'utérus tombe quelquefois dans le relâchement, état que l'on reconnoît aux ſignes ſuivans : le dégoût pour les plaiſirs amoureux s'empare de la malade; des vents bruyans s'échappent du vagin; les menſtrues ſont aqueuſes, noirâtres, & reviennent deux ou trois fois par mois, ſans garder aucun ordre dans leur retour: en outre, il n'eſt pas rare de rencontrer ici les accidens de la fureur utérine. Les groſſeſſes nombreuſes qui ſe ſuccèdent de très-près, ſont une des cauſes les plus fréquentes de cette maladie; ſur-tout ſi, dans quelques-unes de ces groſſeſſes, un enfant d'un volume démeſuré porte la matrice au-delà de ſa dilatation ou de ſon développement ordinaire. Les femmes attaquées de cette infirmité conçoivent difficilement, avortent fréquemment, ou mettent au jour des enfans chétifs, & ſans force ni vigueur *(f)*. Un ſeul accident, la ſortie involontaire des urines & des excrémens, met quelque différence entre cette maladie de la matrice & ſa paralyſie *(g)*.

(c) *Voyez* Aëtius, *lib. XVI, cap. XCV, XCVI.*

(d) *Loc. cit. cap. XXXII.*

(e) Aëtius, *tetrab. IV, ſerm. 4, cap. LXXII.*

(f) *Ibid. cap. LXXIII.*

(g) *Ibid. cap. LXXV.*

Le chapitre qui traite de la fureur utérine, n'offre rien qui ſoit propre à notre Auteur, ſi ce n'eſt l'exactitude avec laquelle il décrit les ſignes qui la diſtinguent de la ſuffocation utérine, avec laquelle les Modernes même l'ont confondue quelquefois *(h)*.

Si l'on penſe avec Soranus, que le ſquirre de la matrice eſt plus dangereux lorſqu'il occupe ſon fond que lorſqu'il ſe borne à ſon col; ſi l'on convient avec lui, que l'une & l'autre tumeur, quoique ordinairement produites par une inflammation qui n'a pu ni ſe réſoudre, ni ſuppurer, ſe forment quelquefois clandeſtinement, & ſans qu'aucun ſigne ait dû faire ſoupçonner leur formation, on ſe refuſe à ſon pronoſtic ſur le ſquirre vrai du col de ce viſcère : car il reconnoît dans celui-ci une certaine facilité à céder aux remèdes ordinaires, contre laquelle l'expérience n'a ceſſé de réclamer *(i)*. Il admet dans ce même viſcère une tumeur molle & lâche qu'il peint avec des couleurs trop foibles, pour qu'elle ſoit autre choſe qu'une *variété* de quelqu'une des tumeurs auxquelles il eſt ſujet *(k)*. Enfin, à l'exemple d'Hippocrate, il donne auſſi ſon ſecret pour reconnoître ſi une femme eſt ſtérile ou féconde, & ce ſecret conſiſte à lui mettre dans le vagin, le ſoir lorſqu'elle ſe couche, une gouſſe d'ail pelée & enveloppée de laine : ſi le matin, en s'éveillant, elle a dans la bouche l'odeur de cet *aromate*, il la tient pour habile à concevoir. C'eſt moins la confiance des gens de l'Art pour cette eſpèce d'amulette qui peut la faire eſſayer aujourd'hui, que la très-grande certitude que l'eſſai n'en ſauroit être dangereux *(l)*. Tout porte à croire auſſi que c'eſt de Soranus que nous vient le ſigne *très-certain & point trompeur*, que la femme eſt enceinte d'un garçon, lorſque le pouls du bras droit eſt plus grand, plus fort, plus fréquent, que celui du bras gauche, & réciproquement que la femme porte une fille quand le pouls gauche réunit ces qualités *(m)*.

(h) Aëtius, *tetrab. IV, ſerm. 4, cap.* LXXIV.

(i) *Ibid. cap.* LXXXIV.

(k) *Ibid. cap.* LXXXI.

(l) *Ibid. cap.* VIII.

(m) *Ibid. cap.* IX.

Le traitement de l'alopécie est ici trop énergique & trop composé, pour qu'on puisse supposer que Soranus n'avoit en vue que la *pelade* ou simple chute des poils & des cheveux. On sait que les Anciens ont souvent donné le nom d'alopécie à une espèce de teigne; & c'est sans doute contre une de ces teignes que notre Auteur réunit les frictions sèches, les pications, les sinapismes, & même les scarifications. On peut regarder ce plan de curation comme calqué sur le traitement de la mentagre, si heureusement & si fructueusement imaginé par Pamphile, & qu'on transporteroit sans doute avec beaucoup de fruit aux dartres les plus rébelles. La seule chose qu'on puisse revendiquer en faveur de Soranus, ce sont les scarifications, ou plutôt la manière de les pratiquer. Il se servoit d'une espèce de scarificateur, dont nous trouvons chez lui les premières traces: je dis, *scarificateur*, car quel autre nom donner à des ponctions faites avec des aiguilles unies en faisceau, & dont les pointes sont dirigées dans le même sens *(n)!* Si ce sont-là les premiers rudimens du scarificateur que nous avons aujourd'hui, quelque différent qu'il soit de lui-même, on peut le reconnoître dans son germe.

Il est peu de maladies chirurgicales dont le diagnostique ait autant coûté à établir que celui *du renversement de la matrice.* Jusqu'à l'époque présente, cette maladie resta confondue avec la chute de ce viscère, & Soranus ne dissipa point la confusion répandue dans les Écrits de ses prédécesseurs. La matrice tombe, dit-il, *lorsqu'elle se renverse.* Si Soranus n'a que la chute en vue, peut-on rien de plus ambigu? Ce ne sont pas les expressions seules qui font soupçonner que Soranus avoit vu le renversement; les causes qu'il assigne fortifient ce soupçon & le changent presque en certitude. Qu'on parcoure ces causes, on en trouvera dans le nombre qui sont plus propres à déterminer le renversement que la chute de la matrice.

(n) *Quidam verò acus colligantes, ita ut cuspides ipsarum in eumdem locum porrigantur, & per ipsas autem compungunt.* Gal. de comp. med. secund. loc. lib. I, cap. II. Voyez aussi ce qu'Héliodore a écrit sur l'*alopecie*, dans l'Ouvrage de Cocchi, déjà cité *page 124*.

matrice. L'énumération que notre Auteur en fait eſt très-complète : la chute ſur les tubéroſités des iſchions ; l'arrachement du délivre, plus dangereux dans l'avortement que dans l'accouchement à terme ; l'extraction peu méthodique du fœtus ; les fortes inſpirations ; l'action de ſoulever un fardeau ; une plaie, &c. ſont celles qui produiſent l'effet à l'inſtant même où elles agiſſent. Il en eſt d'autres qui n'opèrent que peu-à-peu : tels ſont le flux d'une humeur lente & viſqueuſe ſur les ligamens de la matrice ; les groſſeſſes nombreuſes & très-rapprochées ; les paſſions de l'ame en général, & en particulier la frayeur, ſur-tout lorſqu'elle eſt ſuivie de ſyncope ; enfin dans les perſonnes avancées en âge, la ſeule atonie des ligamens.

L'expoſition des accidens n'a rien de plus lumineux que celle des cauſes. L'hémorragie eſt ſans contredit le plus redoutable ; viennent enſuite la douleur à la région précordiale, aux lombes, au bas-ventre, dans le lieu qu'occupe la matrice après ſon déplacement, & quelquefois les convulſions. Ces ſignes ne ſont pas néanmoins ſi eſſentiels à la maladie qu'elle ne puiſſe exiſter ſans eux : avec le temps, les parties deviennent calleuſes ; la douleur diſparoît, & le danger de convulſions s'évanouit.

Lorſque la chute eſt récente, & que la malade eſt jeune, on doit s'occuper à rendre aux parties le ton qu'elles ont perdu : elles le reprennent aiſément, & la matrice remiſe à ſa place y reſte & s'y affermit ; au lieu que chez les perſonnes avancées en âge, on a beau la replacer, le plus léger mouvement la ramène au-dehors. Avant de procéder à la réduction, il faut évacuer les inteſtins & la veſſie, s'ils ſont pleins : un lavement & le catheter procureront cette double évacuation, de laquelle le ſuccès dépend en grande partie ; car on s'efforceroit en vain de replacer la matrice, tant que la place qu'elle doit occuper dans le baſſin ſeroit remplie par la veſſie, & les inteſtins gorgés des excrémens dont ils ſont les réſervoirs. Le procédé opératoire eſt auſſi doux que ces précautions ſont ſages. La malade placée ſur le dos, les

hanches élevées, les cuisses fléchies, on humecte la portion de ce viscère qui se présente, avec l'huile, le beurre, ou quelque décoction émolliente; ensuite on la repousse doucement & sans violence, au moyen d'une pelotte de laine recouverte de linge, & trempée dans un vin astringent. On finit par introduire dans le vagin la pelotte elle-même, où elle fait les fonctions de pessaire. La malade est enfin placée dans son lit, les hanches élevées, les cuisses croisées, & pour plus grande sûreté, liées l'une à l'autre par quelques tours de bande.

Si la chute est ancienne & la tuméfaction considérable, on commence par la doucher avec la décoction de poirée, ensuite avec le vinaigre, enfin on la saupoudre avec du sel en poudre très-subtile; & lorsque le dégorgement est opéré, on la réduit de la manière que nous l'avons dit plus haut. Si l'engorgement résiste à ces résolutifs, on leur substitue la lie de vin brûlée, c'est-à-dire la cendre gravelée, ou le nitre dissous dans une lessive de cendres. On renouvelle tous les trois jours la pelotte de laine; & dans les cas graves, on ajoute aux autres moyens, les demi-bains faits avec le vin ou des décoctions fortement astringentes, & même les ventouses appliquées très-chaudement sur l'ombilic & sur les régions iliaques.

Le bruit couroit, du temps de Soranus, que la peau d'une torpille récemment écorchée, & l'aiguillon de *la pastenaque* de mer appliqués à la matrice, opéroient sa réduction. La manière vague dont il rapporte ces propriétés merveilleuses, semble nous avertir de n'en rien croire. Il termine enfin ce qu'il avoit à dire à ce sujet, par une observation très-vraie, mais aussi par un conseil, sinon impraticable, au moins effrayant & dangereux: « si la portion pendante de la ma-
» trice s'ulcère, à cause de l'âcreté des urines & de la malpro-
» preté; si elle se putréfie, *extirpez-là*, dit-il, *sans rien craindre.*
» L'exemple vous autorise à la retrancher: on l'a quelquefois extirpée toute entière, & le succès a couronné l'entreprise *(o).* »

(o) Aëtius, *tetrab. IV, serm. 4, cap. LXXVI.*

La suite de cette Histoire nous offrira d'autres exemples de l'heureuse témérité dont Soranus fait un précepte *(p)*.

Nous ne saurions mieux placer qu'à côté de Soranus, un Médecin appelé *Moschion*, connu par le premier *Traité particulier des Accouchemens* que nous sachions avoir été fait, ou du moins le plus ancien qui soit arrivé jusqu'à nous. Mais est-il bien certain que le Moschion qui semble appartenir à cette époque, ait composé l'Ouvrage que nous possédons? Des difficultés insurmontables ne permettent pas de prononcer sur ce point de bibliographie, & des conjectures vraisemblables sont tout ce qu'on peut puiser dans la confusion qui couvre & les Médecins qui portèrent le nom de Moschion, & leurs Ouvrages. MOSCHION.

Il est certain qu'un Médecin de ce nom vécut avant Asclépiade le jeune, dont nous parlerons bientôt, puisque celui-ci le cite; & avant Galien, qui rapporte diverses compositions prises dans ses Ouvrages *(q)*. Il est également certain que le Moschion mentionné par Galien, d'après Soranus, avoit écrit *de l'ornement ou de l'embellissement (r)*, matière fort analogue à celle des accouchemens. Mais ce Moschion est-il le même que celui dont nous avons un *Traité des parties & des maladies des femmes*? L'auteur de ce Traité est-il le même que le Moschion de Pline? est-il différent de celui de Plutarque *(s)*? ceux-ci sont-ils un ou plusieurs? Ce sont-là autant de questions qu'aucun monument certain ne nous met à même de résoudre d'une manière satisfaisante. Plusieurs MOSCHION.

Du sein de cette obscurité sont sorties deux opinions différentes, concernant le temps où notre Auteur vécut: car, tandis qu'une partie des Biographes le fait vivre à l'époque

(p) *The art of surgery. . . . . By* Daniel Turner. *vol. II, hist. LXVI*, *pag. 420*, seconde édition.

(q) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. I, cap. II; De comp. med. secund. gener. lib. III, cap. IX.*

(r) *Idem. de comp. med. secund. loc. lib. I, cap. II.*

(s) Voyez Plutarque, *les reglemens & préceptes de santé, page 368.* Ne pourroit-on pas inférer du titre suivant *(comp. med. secund. loc. lib. IV, cap. VII)*, que Galien eut pour contemporain & pour ami, un Médecin appelé Moschion? *Collyrium ad Epiphoram, & dolores, ac fluxionem multam, quo* Moschion familiaris *usus est.*

préſente *(t)*, l'autre partie le rejette à la fin du VII.ᵉ ſiècle *(u)*. Nous adoptons la première de ces opinions; & pour lever les principales difficultés qu'elle fait naître, nous croyons qu'on peut dire, avec Leclerc *(x)*, que le Livre de Moſchion qui nous reſte, n'eſt qu'un extrait de ceux qu'avoit écrits l'un des Moſchion, & même un extrait fait long-temps après & fort mal digéré, dans lequel on a gliſſé diverſes choſes étrangères. C'eſt ſans doute dans ces additions, que les Biographes ont puiſé les raiſons ſur leſquelles ils ſe fondent pour faire notre Auteur moins ancien qu'il ne l'eſt de quelques ſiècles, & contemporain du rédacteur des lambeaux que nous poſſédons de ſes Ouvrages. On connoît pluſieurs manuſcrits du Livre de Moſchion, à la faveur deſquels il ſeroit facile d'en procurer une meilleure édition que celle que nous avons *(y)*; & ſur-tout, ce qui ſeroit plus utile encore, une meilleure traduction que l'ancienne verſion latine, attribuée à un Juif par les meilleurs Bibliographes; traduction qui, au défaut d'inſtruction réelle, nous donneroit au moins une juſte idée de l'état où Moſchion laiſſa l'Art des accouchemens. Privés de l'avantage d'une bonne édition grecque, nous puiſerons dans l'édition latine des *Gynæciorum (z)*, plus ample, &, comme on croit, plus exacte que la grecque.

(t) Leclerc, *pag. 403*; de Haller, *Biblioth. Chir. tom. I, pag. 68.*

(u) Schen. *Biblioth. Med.* Aſtruc, *l'Art d'accoucher, page 76*, le fait deſcendre juſqu'au VIII.ᵉ ſiècle.

(x) Ibid.

(y) Fortaſſis etiam eruditus aliquis in Galliâ, Italiâ-ve, codicem nactus emendatiorem, & ſimul hac noſtrâ editione adjutus, efficiet, ut hunc (librum) aliquandò integrum perfectumque habeamus. Gaſp. Wolff, dans l'Épître dédicatoire qu'il a miſe à la tête du Moſchion grec.

(z) Gynæciorum, hoc eſt, de mulierum tùm aliis, tùm gravidarum, parientium, & puerperarum affectibus & morbis... &c. Baſileæ per Thomam Guarinum, 1566. Le mot *gynæcia* ou *gynæcea*, qu'on trouve ſouvent dans les *Notices de l'Empire*, ſignifie plus particulièrement des manufactures établies dans pluſieurs provinces, & ſurtout dans les Gaules, où ſe faiſoient des étoffes, & des habits pour l'Empereur & pour les Troupes; & comme c'étoit principalement par les mains des femmes que ces ouvrages s'exécutoient, on appeloit ces lieux *gynæcia*, γυναικῶν, γυναικωνῖτις, aſſemblée de femmes, du mot grec ΓΥΝΗ, femme. Les Grecs modernes appellent encore aujourd'hui l'appartement où le ſexe eſt relégué, *gyneceon*.

Mais un nouvel embarras ſe préſente ici. Le texte de Moſchion n'eſt point pur ; il eſt confondu avec les *lieux parallèles* d'un autre Ouvrage, non moins ſuſpect, publié ſous le nom de Cléopâtre, reine d'Égypte *(a)*. Comment donner au Médecin tout ce qui lui appartient, & ne lui rien accorder que la ſavante reine d'Égypte eût droit de revendiquer ? Le choix ſeroit difficile ; heureuſement qu'il eſt ſuperflu. Nous voulons, à la vérité, connoître l'état où l'Art s'eſt trouvé dans ſes différens âges ; mais, outre que nos deux Auteurs pourroient s'être ſuivis de fort près, cette connoiſſance eſt de pure curioſité. L'objet de première utilité, le ſeul qui nous intéreſſe véritablement, eſt rempli dès que nous ſavons ce qu'ont écrit Cléopâtre & Moſchion.

L'ouvrage de Moſchion eſt écrit avec beaucoup de méthode : deux parties en font la diviſion générale. Il traite dans la première, de la groſſeſſe, des maladies qui empêchent la conception, de celles des femmes enceintes & des femmes en couches ; & dans la ſeconde, des maladies propres au ſexe en général. Chacune de ces parties eſt ſous-diviſée en un très-grand nombre de chapitres, bien enchaînés, comme on en peut juger par les ſuivans : de la matrice, de la virginité, de la ſtérilité, de la conception, du *pica*, de l'avortement, de la mole, de la conduite que doivent tenir les femmes enceintes, de la Sage-femme, de l'accouchement

(a) On répugneroit moins à croire Cléopâtre le véritable auteur de l'Ouvrage qui porte ſon nom, ſi l'on pouvoit accorder au prologue qui le précède, l'authenticité que tous les Bibliographes lui refuſent. Le voici : *Deſideranti tibi, filia chariſſima & habere volenti contrarium (an ! Commentarium) curationis mulierum, facere laboravi. Et eligens duos præclariſſimos libros Theodoten, & Methycum, magno ac diligenti ſtudio ex græco in latinum tranſtuli, quia hujuſmodi (debent, fortè) ſunt in memoriam (duratura, fortè) durare. Memineris autem, me tibi ſæpius præcepiſſe, & jusjurandum a te exegiſſe, ut nulli tam glorioſam rem facilè credideris. Nunc ergo ſi eam perdideris, tuæ culpæ queraris. Cupiditas verò hominum non habens certam fidem. Patiar, ô Theodota, dici Medicina reginarum, Cleopatræ ſoror Arſenoës, quæ remedia Medicinalia, quibus ſæpè uſa ſum, & utique experta, conſcripſi, & populo tradidi, & ut poſteritas mea, beneficio hujus artis, apud fæminas duret : ante omnia quæ mulieribus accidere ſolent, indicandum eſſe credidi.*

facile, du difficile, & de celui qui ne peut point être terminé par la main seule, de l'enfant mort dans le sein de sa mere.... &c. C'en est assez sans doute pour montrer qu'il règne beaucoup de méthode dans les Écrits de Moschion. Quant à la doctrine qu'ils contiennent, l'extrait que nous en mettons sous les yeux des Lecteurs offre un précis assez étendu pour qu'on puisse l'apprécier, sans recourir aux originaux, qui sont fort rares, & dans quelques endroits très-difficiles à interpréter.

Parmi les causes de stérilité dans les deux sexes, assignées avec beaucoup d'exactitude par Moschion, on trouve chez les femmes l'imperforation de la matrice, l'obturation de son orifice par une membrane ou quelqu'autre corps, la torsion, la callosité, la dureté, l'ulcère de son col.... &c. Chez les hommes, une de ces causes est le vice de conformation qu'il appelle *hypospadias* ou *parathocus (b)*. On se formeroit difficilement une idée exacte de cette conformation vicieuse, d'après la description seule que notre Auteur en donne; mais Galien, Paul-d'Égine, & sur-tout Albucasis, ont suppléé son laconisme & l'ambiguité de l'expression. Selon le premier *(c)*, les *hypospades* sont ceux chez qui le méat urinaire est contourné par un lien placé vers l'extrémité de la verge. Ce vice les rend stériles, non qu'ils manquent de semence féconde, mais parce que cette semence ralentie par les tortuosités du canal, ne se porte pas directement dans l'utérus; ce qui est prouvé par la nature de la curation, puisqu'il suffit de diviser ce lien pour leur procurer la fécondité. Paul-d'Égine n'est pas tout-à-fait du même sentiment, quant à la forme de la maladie, quoiqu'il lui reconnoisse les mêmes effets par rapport à la génération. Selon ce dernier, l'hypospadie est l'imperforation du gland & la perforation de l'urètre sous le frein. De cette perforation vicieuse, il résulte que les hommes ainsi conformés, ne peuvent lancer en avant leur urine qu'en

(b) Hypospadias vel parathocus, hoc est, in latere membranam habet (vir) quâ semen emittat. Part. I, cap. III.

(c) De usu part. lib. XV, cap. III.

appliquant le dos de la verge contre le pubis *(d)*; ce qui s'accorde assez avec l'idée qu'en donne ailleurs Galien *(e)*. Mais Albucasis lève toute difficulté, en établissant trois espèces d'hypospadies: la première, quand le gland n'est point percé; la seconde, quand il l'est d'un trou trop petit; & la troisième, lorsque le trou se trouve où il ne doit pas être *(f)*. Peut-être Moschion auroit-il lui-même fait disparoître l'obscurité que nous avons tâché d'éclaircir, s'il eût indiqué la curation de cette défectuosité; mais il renvoie pour s'en instruire aux Livres de Chirurgie. Est-ce aux siens? est-ce aux Traités de Chirurgie en général? C'est ce que les anciens monumens de l'Histoire ne déterminent point *(g)*. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que le procédé curatif employé par Moschion & ses contemporains, étoit ou celui de Galien, ou celui décrit par Paul, ou du moins qu'il ne valoit pas mieux; car ces deux Auteurs ont puisé dans les meilleures sources. La méthode de Paul consiste à tailler & amputer l'extrémité de la verge, de manière qu'elle se termine en forme de gland *(h)*. L'amputation est sans doute un moyen extrême; mais en avons-nous un plus doux, & qui remplisse le même objet? Trouvera-t-on ces conditions dans celui de Galien *(i)*, que Dionis adopte, après Albucasis *(k)*, Fabrice d'Aquapendente, &c. & qu'il décrit ainsi: « Il faut

(d) *Lib. VI, cap. LIV.*

(e) *Voyez* la citation qui se trouve dans la note *(i)*.

(f) *Lib. II, cap. LV.*

(g) *Hypospadias autem sicut in Chirurgumenis habes, curandus est.* Ibid.

(h) *Simplicissimus igitur & periculi maxime exors Chirurgiæ modus fit per resectionem. Oportet itaque affectum reclinare supinum: deinde glandem per sinistræ manus digitos fortiter extendere, postea glandem scapelli acie circa coronam amputare, non obliquâ factâ resectione, sed quæ similis sit sculpturæ circum circa factæ, ita ut in medio eminentia quædam appareat glandi similis.* Ibid.

(i) *Hypospadiæ sunt, qui ex generatione, urinæ iter inferiùs, sub dicto cane habent: curantur autem summâ glande perforatâ, & canaliculo immisso. Qui dicuntur atreti, sive foramen habeant tenue, sive nullum omninò, auxilium capiunt hoc pacto: aculeo specilli immisso adaperimus, deinde digitum submittentes, undique absolvimus.* Introd. seu Med. cap. XVIII.

(k) *Lib. II, cap. LX.*

» avec une feuille de myrte pointue, percer le gland comme » il le doit être naturellement : puis dans l'ouverture que l'on » vient de faire, mettre une canule de plomb aſſez longue, » pour aller au-delà de l'ouverture inférieure qui eſt à l'urètre, » & pour conduire l'urine dehors par la nouvelle ouverture : » on travaille enſuite à refermer l'ancienne, en rafraîchiſſant » les bords par de petites inciſions & procurant la cicatrice. » Il faut laiſſer la canule dans l'urètre, en la tenant attachée » & liée avec un cordon juſqu'à la parfaite guériſon, afin que » l'urine ne ſortant plus par la première ouverture, n'empêche » pas la réunion. *Si l'on ne peut pas faire fermer ce trou*, il y a » quelques Auteurs qui commandent pour lors de couper le » deſſous du gland, depuis la première ouverture juſqu'à la » ſeconde, en le taillant comme une plume à écrire avec un » petit biſtouri. De cette manière, l'urine & la ſemence ſor- » tiront à plein tuyau, & ſeront ſeringuées où elles doivent aller *(l)* ».

Il y a deux choſes à remarquer dans ce paſſage : la première, que Dionis a mal vu les motifs qui déterminent à retrancher le gland ; ce qui peut faire conjecturer qu'il ne connoiſſoit point l'endroit de Paul-d'Égine indiqué plus haut ; la ſeconde, qu'il ſemble également avoir ignoré la méthode décrite par Amatus-Luſitanus, qui conſiſte à percer le gland avec un trois-quarts, en le portant de l'ouverture accidentelle de l'urètre à l'extrémité de la verge, c'eſt-à-dire, de derrière en devant *(m)* ;

(l) Cours d'opérations, *pag. 270*, Paris, 1751, IV.ᵉ édit.

(m) An verò glans huic (infanti cui propè teſticulos foramen erat) perforari debeat in dubium traximus : nam & Antonius Muſa Breſſavola & Franciſcus Chirurgicus, nullatenus contendebant : nos verò cum Joanne-Baptiſta Canano Anatomico inſigni, oppoſitum contendebamus : quia ſi glans non perforaretur, non poſſet liberis operam dare. Sed quonam modo perforari debeat, aut quo inſtrumento, Cananus ſic machinatus eſt : nam cannulam argenteam fabrefieri curavit admodum ſubtilem, intrà quam acus argentea continebatur, quæ cannula per foramen prope teſticulos, ut dixi, exiſtens versùs glandem immitti deberet, quoad illa penetrare poſſet. Cùm verò ultra ire non poſſet, glandis reſiduum cùm acu intrà cannulam contentâ perforandum erat : tunc porrò ſolena ibi quoad ex toto meatus urinarius fabrefactus maneret dimittenda erat . . . L'opération n'eut point lieu. *Curat. Med. cent. I, curat. XXIII.*

méthode préférable à la sienne; s'il n'étoit à peu-près certain que ni l'une ni l'autre ne peuvent procurer la sortie avec jet de la liqueur spermatique; & cela, parce qu'il ne suffit pas de pratiquer un canal pour obtenir cet effet, & qu'il faut de plus que ce canal soit organisé pour la fin qu'on se propose.

On n'examinera point ici si cette cause de stérilité est aussi réelle que nos Pères l'ont pensé: on se contentera d'observer que ce n'est point par des faits pris chez les Nations corrompues, chez des Nations qui regardent la fidélité conjugale comme un ridicule, ou tout au moins comme un travers, qu'on prouvera la fécondité des hypospades.

Quelques causes de stérilité chez les femmes, exigent aussi l'instrument tranchant *(n)*; tandis que d'autres cèdent pour l'ordinaire à l'action des médicamens, & Moschion en prescrit qui sont très-énergiques & très-rationels. On doit remarquer ici que, malgré l'usage général de ces temps reculés, malgré l'exemple de Cléopâtre, notre auteur ne s'est point permis d'indiquer les divers moyens réputés capables de produire la stérilité; on peut même dire qu'en les supposant doués d'une vertu qu'ils n'ont pas, il les regardoit comme abominables, ainsi qu'il le témoigne en parlant de l'avortement.

Les signes qui précèdent & annoncent l'accouchement prématuré, sont l'affaissement subit & sans cause manifeste des mamelles; un sentiment de froid & de pesanteur vers la région des reins; l'écoulement de différens fluides, après lesquels paroît un caillot. Il faut alors, dit Moschion, employer des remèdes abortifs, malgré l'opposition des malades; car il est des femmes qui refusent d'en faire usage, comme il en est d'autres qui les desirent: celles-ci sont *des infames & des adultères, chez qui l'amour du gain étouffe celui de la maternité (o)*.

Aspasie est plus décidée, plus hardie & plus téméraire

(n) Tome I, page 495.
(o) Cap. VI.

dans l'emploi des remèdes abortifs: elle n'attend pas que la fausse-couche se déclare pour la favoriser; elle la provoque & la consomme avec art, avec méthode, & l'on peut même dire avec prudence. La fin qu'Aspasie se proposoit étoit louable, mais la publication des moyens pourroit avoir de grands inconvéniens. Nous renvoyons les Chirurgiens curieux de s'en instruire, au chapitre intitulé : *Quomodo opem ferre oportet, his quæ non tutò concipiunt.* Ils y verront ces mots remarquables, mais effrayans, tant l'abus touche de près à l'usage légitime, *quæ non tutò concipiunt.... sanè optimè fecerint, si a partu omnino caverint; at si conceperint, satiùs est fœtum corrumpere, quàm excidere (p).*

Moschion n'avoit point vu de mole, sous le nom de laquelle il décrit le squirre & le polype de la matrice. Paul d'Égine ne la connoissoit pas mieux que lui, quoique moins excusable, car il pouvoit en prendre des notions assez vraies dans les Écrits de ses prédécesseurs ou de ses contemporains *(q)*. Cependant Moschion ne laisse pas d'exposer avec assez d'exactitude, les signes qui font distinguer ces maladies, de la grossesse légitime. Dans l'un & l'autre cas, les règles se suppriment, les seins se gonflent, le dégoût & la pesanteur à la région lombaire se font sentir, & le ventre augmente de jour en jour. Mais la femme qui porte la prétendue mole, souffre des élancemens & des douleurs, & ne sent pas au quatrième mois, comme la femme enceinte, le mouvement de l'enfant. Après le dixième mois, la première tombe dans le marasme, & les environs de la vulve se tuméfient, ce qui pourroit donner des soupçons d'hydropisie, si des signes certains ne caractérisoient cette dernière maladie *(r)*.

Revenons à la femme enceinte. Le huitième mois de la gestation est une époque pleine de dangers pour elle. Qu'alors

(p) Aëtius, *tetrab. IV, serm. 4, cap. XVI.*

(q) Après avoir décrit la mole, comme on pouvoit décrire alors le squirre ou le polype, Paul ajoute: *Cæterùm sunt qui molam carnem asserant informem, ipsis vulvæ tunicis adhærescentem, fœtûs modo in lucem edi*, lib. III, cap. LXIX.

(r) *Cap. VII.*

elle s'observe avec soin, qu'elle évite tous les excès, qu'elle soutienne son ventre, s'il est trop pendant, avec un bandage de corps: quelquefois même il est utile d'oindre ses parois avec le cérat d'huile d'olives récente, ou d'huile de myrte, pour éviter qu'il se rompe ou se déchire pendant le travail. Le neuvième mois exige d'autres soins. Qu'à cette époque la femme grosse dispose ses vêtemens, de manière que le ventre soit serré supérieurement : par-là, l'enfant sera poussé vers les parties inférieures & les dilatera; d'où s'ensuivra, dans le temps, un accouchement plus prompt. Dans la vue de relâcher ces mêmes parties, elle doit faire usage aussi des *encathismes* (demi-bains), des lotions & des pessaires, faits de graisse d'oie & de moëlle de cerf, qu'on introduit jusqu'à l'orifice de la matrice: on y porte aussi le doigt graissé, afin de le disposer à s'ouvrir doucement & sans secousses *(ſ)*.

Que de conseils inutiles ou pernicieux! Peut-on porter plus loin la défiance envers la sage Nature qui veille avec tant de soin & sur la mère & sur l'enfant! Ne verra-t-on jamais que lorsque la Nature fait bien, elle fait parfaitement bien! Vouloir alors l'aider, la seconder, c'est lui nuire. L'art doit étudier sa marche ordinaire, afin de l'y ramener, quand elle s'en écarte, ou que des obstacles extraordinaires l'empêchent de la suivre. Mais qu'il n'aspire pas à perfectionner ses opérations, il les troubleroit; & fait pour être utile à l'humanité, il en deviendroit le fléau.

Ici commencent à proprement parler, les fonctions de la Sage-femme, fonctions très-étendues chez les Anciens, puisqu'elles embrassoient toutes les maladies propres au sexe: aussi

(ſ) Locus etiam ipse cum laxamento præparare convenit, encathismatibus, & lavacro uti & pessariis, quæ ex adipibus anserinis & medullâ cervinâ constant: digito etiam perunctо (an! digitus etiam per unctus) orificio matricis admoveatur, ut possit leniter & sine quassatione aperiri. . . . Maximè in novissimis diebus debent (gravidæ) ab hoc usu (viri) omnino abstinere, ne motus ejus hac importunitate rumpat chorium, qui propter lapsum infantis a naturâ provisus est. Cap. VIII.

Moſchion exige-t-il de la Sage-femme les connoiſſances qui caractériſent le bon Accoucheur ; d'où l'on peut raiſonnablement douter que le portrait qu'il en fait ſoit tiré d'après nature. La Sage-femme de Moſchion doit donc ſavoir les Belles-Lettres, à l'exemple de Cléopâtre; avoir une mémoire prompte & ſûre; être ſtudieuſe, propre, même dans ſes habits, ſans défectuoſité choquante, forte, laborieuſe, compatiſſante, grave, adroite & pudique. Enfin, avec toutes ces qualités, ſi la Sage-femme n'eſt ni tracaſſière, ni colère, ni avare, elle ſera le vrai phénix que Moſchion vouloit réaliſer *(t)*.

Après avoir aſſigné le dixième mois pour terme de la geſtation, il expoſe les ſignes de l'accouchement prochain. Ces ſignes ſont la peſanteur de la matrice, une chaleur extraordinaire qui ſemble partir des reins; un ſentiment douloureux aux feſſes, aux lombes & aux aines; enfin la deſcente du corps de la matrice, & la dilatation & l'humidité de ſon col. L'accouchement eſt inſtant, lorſque le ventre s'affaiſſe, qu'il augmente de volume vers le pubis & les aines, & que la femme commence à reſſentir des envies fréquentes d'uriner. Enfin la formation de la poche des eaux à la groſſeur d'un œuf d'autruche, & l'écoulement d'une humeur viſqueuſe qui ne tarde pas à devenir ſanguinolente, annoncent que l'accouchement va ſe terminer *(u)*. Telle eſt la ſucceſſion des ſignes dans les douleurs vraies; douleurs qu'on diſcerne d'avec les fauſſes, en ce que les dernières, produites par la *chaleur,* ſont accompagnées de ſechereſſe & de ſerrement ou rigidité à l'orifice de la matrice.

On vient de voir il n'y a qu'un moment, que notre Auteur conſeilloit l'uſage des émolliens dans l'accouchement facile; il ſemble ici revenir ſur ſes pas, & ſe rétracter. « Les » Anciens, dit-il, avant de placer la femme ſur la *chaiſe (x),*

(t) Cap. IX.
(u) Cap. X, 12.
(x) Ibid. cap. IV.

ſoit que les douleurs fuſſent vraies ou fauſſes, ordonnoient « les fumigations humides, les embrocations locales, avec la « laine graſſe & l'huile chaude; ils faiſoient promener la femme, « la mettoient dans le bain, & lui donnoient des alimens. « Nous au contraire, dit Moſchion, nous ne permettons rien « de tout cela, parce que la promenade fait rentrer l'enfant « prêt à ſortir, & qu'elle ébranle la matrice; que le bain diminue « les forces & énerve les fonctions de l'eſtomac; que les alimens « enfin, dans les corps refroidis, ſe corrompent & ne nour- « riſſent point. » Suivons les conſeils de Moſchion, ſans adopter en entier les motifs d'où il les déduit.

L'inſtant d'accoucher approche : il eſt temps de ſonger à la ſituation que la femme doit prendre. Deux poſitions ſemblent convenir également, la verticale & l'horizontale. Tantôt la femme s'aſſeyoit ſur un ſiége deſtiné à cet uſage, & par conſéquent conſtruit de manière à laiſſer à la Sage-femme la liberté de manœuvrer en-deſſous; tantôt elle s'aſſeyoit ſur les genoux d'une aide; ou bien enfin, elle ſe plaçoit ſur un lit à la renverſe *(y)*. La Sage-femme aſſiſe convenablement, portoit le doigt gauche huilé (c'étoit ſans doute l'indicateur) dans l'orifice de la matrice, & le dilatoit, en preſſant tout autour, afin de procurer la chute du chorion. Ce conſeil, quoique mauvais, eſt une conſéquence fort juſte de ce qu'on lit plus bas; ſavoir, que l'orifice s'ouvre *quelquefois naturellement*, par l'action des humeurs qu'il tranſmet au-dehors. En effet, dès que Moſchion étoit perſuadé que, dans l'accouchement facile, l'orifice ne s'ouvre *naturellement* que *quelquefois*, il devoit être très-ſoigneux de l'ouvrir artificiellement, lorſqu'il ne s'ouvroit point. C'eſt encore ici une de

---

(y) Ici Moſchion recommande à la Sage-femme de ne pas regarder en face la femme en travail, de crainte d'alarmer ſa pudeur, ce qui pourroit ſuſpendre les douleurs, ou, pour m'exprimer comme lui, *fermer les paſſages*. Quel ſiècle! quelles mœurs que celles qui rendoient de tels ménagemens néceſſaires! quelle épouſe qu'une femme qui pouvoit rougir des ſecours que lui donnoit une autre femme pour l'aider à devenir mère! Que de pareils traits prouvent bien l'ancienneté des Écrits de Moſchion!

ces erreurs qu'un peu plus de confiance aux ſoins éclairés de la Nature, pouvoit épargner à Moſchion, comme à ſes modernes imitateurs.

Si la poche des eaux tarde à ſe rompre, on la déchire avec les ongles, & l'on agrandit cette première ouverture, en y portant les doigts rapprochés l'un de l'autre, & les écartant après qu'ils ſont introduits. Enfin l'enfant ſe montre; & la Sage-femme le ſaiſiſſant, l'amène au-dehors, en le tirant en tous ſens, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. On doit faire ces tractions pendant la douleur; car hors de la douleur, elles pourroient entraîner la matrice, & occaſionner la perte de ſang & l'inflammation *(z)*. Les aides de leur côté, ne reſteront pas oiſives; & pendant que la Sage-femme tirera l'enfant, elles le pouſſeront au-dehors, en preſſant uniformément le ventre de haut en bas.

Il eſt à propos d'obſerver à l'occaſion de ce paſſage, qu'il n'y eſt queſtion que de l'accouchement facile, & même que de ceux de ce genre dans leſquels la tête ſe préſente; au moins Moſchion donne-t-il lieu de reſtreindre ainſi la poſition de l'enfant, en ce qu'il ne fait point mention des autres parties qui pourroient ſe préſenter; tandis qu'il dit expreſſément que, ſi la Sage-femme ne retenoit l'enfant lorſqu'il ſort, il tomberoit à terre & ſe caſſeroit la *tête* ou le *cou*. Au reſte, lorſque dans cette poſition l'enfant eſt aſſez avancé pour que la Sage-femme puiſſe le ſaiſir, il eſt aſſez indifférent que les tractions ſe faſſent pendant ou hors le temps des douleurs.

L'enfant ſorti doit être détaché de la mère. On ſait que les premiers hommes faiſoient la ſection du cordon avec différens corps plus propres à ſcier qu'à couper, tels que la pierre d'amiante, le verre, un roſeau aigu, une croûte de pain. Notre Auteur s'élève contre l'emploi de ces moyens, qu'il regarde comme ſuperſtitieux, & veut qu'on faſſe tout

(z) Le texte ici n'a peut-être pas toute la clarté qu'on pourroit deſirer : *Illo tempore, quandò ſe matrix aperit, conari oportet, & quandò ſe concludit, non conetur (obſtetrix), ne fervore, aut ſanguinis fluxu, ipſius matricis adductio emergat*, cap. x, 6.

bonnement cette réſection avec le ſcalpel. Dans toutes les anciennes pratiques ſuperſtitieuſes, beaucoup de faux maſque ou cache entièrement un peu de vrai; mais ce vrai n'exiſte pas moins. Il eſt ſans doute indifférent que cette réſection ſoit faite avec l'amiante ou le roſeau. Mais étoit-il indifférent par rapport à des hommes inexpérimentés, & par conſéquent timides, qui croyoient n'avoir jamais pris aſſez de précautions contre la double hémorragie du cordon, de couper ou de déchirer? Tout étant égal, la plaie contuſe donne-t-elle autant de ſang que la plaie faite par un inſtrument tranchant? La ſection du cordon chez les brutes n'eſt-elle pas une déchirure? Qu'avoient donc de mieux à faire, les premiers hommes, qui, n'en déplaiſe à l'orgueil humain, ont, dans mille occaſions, pris les brutes pour inſtituteurs, que de déchirer le cordon à leur exemple! Il n'y auroit-là rien de ſuperſtitieux. La ſuperſtition, ſi elle exiſtoit, ne pouvoit tomber que ſur la perſuaſion où l'on auroit été que la matière de l'inſtrument influoit ſur l'évènement de l'opération. Mais nous connoiſſons la pratique & nous en ignorons les motifs.

Après avoir lié le cordon & l'avoir coupé entre la ligature & l'enfant, Moſchion preſcrit d'exprimer le ſang arrêté & figé dans la portion du cordon qui reſte attachée au nombril, avant d'en faire la ligature. Toujours la manie de prétendre en ſavoir plus que la Nature! Que peut-elle faire de mieux, que de boucher le vaiſſeau qui ne doit plus livrer paſſage au ſang! Comment pourroit-elle s'y mieux prendre, qu'en faiſant avec le ſang même contenu dans le vaiſſeau, l'obturateur dont elle a beſoin! Non-ſeulement il s'eſt trouvé des hommes qui, comme Moſchion, ſe ſont imaginé que la Nature, qui laiſſe ſécher le cordon & le placenta des quadrupèdes avant de les détacher du corps du nouveau-né, manque d'intelligence, & fait courir des riſques à l'animal ſur lequel elle a veillé ſi ſoigneuſement juſqu'alors, mais même, par une ſuite de ce raiſonnement, aſſurément très-peu philoſophique, ils ont recherché & prétendent avoir deviné les maux attachés à la réplétion du cordon, & par conſéquent

ceux que l'évacuation artificielle peut prévenir. L'un veut qu'on ſaigne le nouveau-né par les vaiſſeaux ombilicaux, & promet que cet enfant venant dans la ſuite à être attaqué de la petite vérole, n'aura que fort peu de boutons, & que la maladie ſera benigne *(a)*. « L'autre, le crédule Chevalier » d'Igby, nous aſſure qu'on garantira le nouveau-né de la petite » vérole, rougeole ou autres maladies provenant, ſelon lui, de » la putréfaction du ſang menſtruel, au moyen de la précaution » ſuivante : lorſque l'enfant eſt né, & que la Sage-femme va » lier & couper le cordon ombilical, il faut qu'elle ne ſerre » pas d'abord le fil avec lequel elle doit le lier ; mais étant » prête à nouer, elle fera monter & ſortir avec ſes doigts & » ſon pouce, tout le ſang qui ſera à la racine du nombril, » lequel, s'il y demeure, cauſe toutes les galles, clous, abcès » & apoſtèmes qui viennent aux enfans & même aux adultes » . . . . . Ayant donc ainſi fait évacuer ledit ſang, il faut » ſerrer le fil & couper le cordon ombilical. . . . & l'enfant » ſera exempt de toutes ces maladies, quand même il ſeroit nourri parmi ceux qui en ſeroient attaqués *(b)* ». Un troiſième, le célèbre M. Levret, a cru voir dans cette pratique le préſervatif de l'eſpèce de jauniſſe des enfans nouveaux-nés, qui les rend couleur *de feuille-morte*, & peut-être de *quantité d'autres maux inopinés (c)*. Enfin M. Bajon renchériſſant ſur tant de merveilles accumulées, attribue à l'évacuation du cordon avant d'en faire la ligature, le bonheur qu'il a eu de préſerver *du mal de mâchoire* tous les nouveaux-nés qui lui ſont tombés entre les mains, à Cayenne, depuis l'année 1772, qu'il commença de s'en ſervir, juſqu'à la moitié de l'année 1776, époque où il quitta cette colonie *(d)*. Revenons à Moſchion.

Les

(a) Riolan, *Opera Anatom. De vaſis umbilicalibus*, cap. XI.

(b) Tome I.er de ſes Mémoires, imprimés à la Haie en 1770, *page 29*.

(c) Voyez le Journal de Médecine, *tome XXXVII, page 34 & ſuiv.*

(d) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Cayenne, tome I.er page 166 & ſuivantes. Soit qu'on n'ait pas accueilli le préſervatif de M. Bajon, ſoit qu'on l'ait mal pratiqué, il eſt certain

Les chapitres XI & XII ſont conſacrés à l'accouchement difficile. Dans le premier, notre auteur examine les cauſes qui rendent l'accouchement difficile; il enſeigne dans le ſecond à le terminer. Ces cauſes, dit Moſchion, ſont de deux genres, *ſelon le plus grand des Médecins (e);* celles qui viennent de la mère, & celles qui tiennent à l'enfant. D'autres en font un troiſième genre, continue-t-il, ſous lequel ils renferment toutes les cauſes qui ſont étrangères à la mère & à l'enfant. Il en eſt enfin qui établiſſent un quatrième genre compoſé des trois autres *(f)*.

De la part de la mère, l'accouchement peut devenir laborieux, ſi elle eſt colère, timide, très-modeſte, ſi elle accouche pour la première fois. La maigreur & le trop d'embonpoint, la trop grande force muſculaire, & l'extrême foibleſſe, produiſent le même effet. Il faut en dire autant de la matrice: elle rend de ſon côté l'accouchement laborieux, ſi elle eſt dans l'inertie ou dans un excès de rigidité; ſi elle eſt entourée de condylômes; ſi ſon orifice eſt très-reſſerré, contourné, fermé en partie; s'il exiſte dans ſon voiſinage des hémorroïdes, des dépôts, une pierre dans la veſſie, ou des excrémens endurcis dans le *rectum*.

A ces cauſes, qui rendent l'accouchement difficile, Aëtius ajoute la jeuneſſe de la femme, dont la matrice, ainſi que le reſte du corps, n'a pas encore acquis toutes ſes dimenſions; l'inflammation de la matrice; la trop grande ſolidité des membranes & le défaut de conſiſtance, qui leur permettant de ſe rompre aux premières douleurs, laiſſe la matrice à ſec, lorſque tout eſt préparé pour la ſortie de l'enfant; l'excès de compaxité dans les ſymphyſes des os du baſſin, qui les empêche de prêter & d'en augmenter les détroits *(g)*; enfin

certain qu'on cherche encore dans nos colonies un remède contre *le mal-de-mâchoire,* fléau qui continue à dévaſter la plupart des plages maritimes de l'Amérique. Nous connoiſſons ſur cet objet des recherches auſſi ſolides que profondes, qu'il ne nous eſt pas encore permis de divulguer, mais que nous ferons connoître ailleurs.

(e) Eſt-ce Hippocrate que Moſchion déſigne ici?

(f) Cap. XI.

(g) Tetr. IV, ſer. 4, cap. XXII.

la trop grande ſaillie en-dedans des vertèbres des lombes, marquée en-dehors par l'enfoncement qui lui correſpond.

Lorſqu'on eut connu, dans des temps beaucoup poſtérieurs au ſiècle de Moſchion, la mobilité pathologique ou accidentelle des os du baſſin, on revint ſur ce paſſage d'Aëtius, & l'on prétendit qu'il prouvoit en faveur de cette mobilité, conſidérée non comme accident, mais comme état habituel chez les femmes groſſes. De proche en proche, on remonta juſqu'au père de l'Art, pour y chercher des preuves de l'écartement des os du baſſin pendant l'accouchement, & l'on crut avoir trouvé ce qu'on cherchoit dans le paſſage qui ſuit: « Parmi les femmes en travail, celles qui accouchent pour
» la première fois, ſouffrent plus que les autres...... C'eſt
» principalement vers les lombes & les hanches, qui *s'écartent (ou ſe ſéparent)*, que la douleur ſe fait ſentir ».

Foës ſe ſert ici du mot *diducuntur*, & le fait tomber également ſur *lumbos* & ſur *coxendices;* d'où il s'enſuit que ſi l'on vouloit rendre ce mot par celui de *ſéparer*, il faudroit dire que les lombes ſe ſéparent comme les hanches, les iſchions, le coxis; puiſque les mots, διΐςαται τὰ ἰσχία d'Hippocrate, peuvent s'appliquer à la plupart de ces parties. Or la ſéparation rapportée aux lombes eſt abſurde: il eſt vrai que Cornarius ne fait tomber le mot *diſparantur* que ſur *coxendices*, ce qui feroit un ſens plus raiſonnable *(h)*. Mais qu'il nous ſuffiſe d'indiquer ici des difficultés que nous nous propoſons de diſcuter ailleurs.

Les obſtacles que l'enfant met lui-même à ſa ſortie, ſont: la groſſeur démeſurée de ſa tête ou de tout ſon corps, trois mains, l'hydropiſie: la difficulté ſera la même s'il eſt boſſu, foible, enflé, mort ou mal ſitué.

L'enfant prend dans la matrice différentes poſitions, parmi leſquelles il en eſt qui peuvent rendre l'accouchement laborieux. Moſchion diſtingue ces poſitions en générales & particulières. Les générales ſont les trois que Celſe avoit

(h) De natura pueri.

décrites *(i)*, auxquelles il ajoute la position de l'enfant se présentant en double. Il examine ensuite chaque position générale, & la sous-divise en un très-grand nombre de positions particulières, assez exactes pour qu'on puisse croire qu'il les a copiées d'après nature, sur-tout si l'on considère que personne ne l'avoit précédé dans la carrière qu'il parcourt.

Quelquefois la tête se présentant perpendiculairement à l'orifice de la matrice, le corps est contourné. D'autres fois la tête appuie contre la paroi antérieure, postérieure ou latérale du col; & tout cela arrive avec ou sans rigidité dans les parties qu'elle doit franchir. L'enfant peut aussi présenter, avec la tête, une main ou les deux ensemble.

Quand ce sont les deux pieds qui se présentent, les bras étendus le long du corps, les circonstances varient aussi: car ils peuvent être déviés en devant & en arrière. Quelquefois un seul pied, ou tous les deux, se montrent au-dehors, tandis que le corps est encore retenu dans la matrice: alors l'enfant a les bras croisés sur la tête. Si les pieds se présentent séparément, ils peuvent répondre à différens points de la matrice. L'enfant peut aussi présenter les genoux, les fesses, & même tout-à-la-fois, les plantes des pieds & la tête. Quand il est situé transversalement, tantôt c'est le côté, tantôt la bouche ou le dos que la Sage-femme rencontre à l'orifice.

De toutes ces positions, la meilleure est celle où la tête se présente, les bras étendus le long du corps & les cuisses rapprochées. Après celle-ci, vient la position directe des pieds à l'orifice; mais la première est de beaucoup préférable à la seconde, parce qu'ici l'on n'a pas à craindre que lorsqu'on commence à tirer l'enfant, les bras s'écartant du tronc, restent dans la matrice.

On se rappelle que parmi les causes de l'accouchement laborieux, Moschion en a reconnu qui viennent du dehors. Il assigne ici ces causes, qu'il réduit à l'air trop froid *(k)*, ou trop

---

(i) Tome I, page 497.

(k) Consule Galen. Comment. in aphor. Hippoc. Comment. III, aphor. 12.

chaud, & au manque des choſes néceſſaires à la femme en travail : néanmoins il ſemble ajouter à ces cauſes les vices particuliers des membranes. Celles-ci peuvent adhérer trop fortement à l'orifice de la matrice, & s'en ſéparer trop tard; être ſi ſolides, qu'elles ſe rompent difficilement, & au contraire ſi minces, qu'elles ſe déchirent avant le temps, & laiſſent échapper en pure perte l'humeur que la Nature avoit deſtinée à lubréfier les parties lors de la ſortie de l'enfant.

Enfin le quatrième genre de cauſes qui rendent l'accouchement laborieux, le genre mixte, contient les ſuivantes: l'enfant foible ou fatigué, qui ne ſeconde pas les efforts de la mère; l'enfant mort, & la tête trop petite, qui ne peut ni dilater l'orifice de la matrice, ni être ſaiſie commodément par la Sage-femme.

Telles ſont, dit l'Éditeur du texte látin de l'Ouvrage qu'on analyſe, les ſeules cauſes qui, ſelon Moſchion & les autres Médecins, rendent l'accouchement difficile. Mais Soranus, dont nous ſuivons la doctrine *(l)*, en ajoute d'autres. Ces cauſes alléguées par Soranus, ſont à peu-près les mêmes que celles qu'aſſigne Moſchion, ſi l'on en excepte un troiſième pied & les jumeaux, dont il porte le nombre juſqu'à cinq.

Après avoir parcouru les cauſes qui rendent l'accouchement difficile, paſſons aux moyens qu'on leur oppoſe. Si l'accouchement eſt pénible & lent, à cauſe du reſſerrement ou de l'étroiteſſe, de la ſiccité ou de la chaleur de l'orifice, états que le grand froid & la dureté de l'enfant *(m)* peuvent également produire; ou bien ſi la difficulté vient de ce que la matrice n'eſt pas aſſez ample pour le volume de l'enfant;

(l) Tout le morceau qui ſuit, pourroit bien n'avoir été primitivement qu'une note, tranſportée par les Copiſtes, de la marge au texte. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un de ceux qui prouvent que l'Éditeur étoit *méthodique;* &, ſi je ne me trompe, que Moſchion ne l'étoit point. Car on ne peut douter que par ces mots, *mais notre Soranus (Soranus verò noſter)*, il n'entende, *Soranus de notre ſecte*. Or, Soranus fut un des plus beaux ornemens de la ſecte méthodique.

(m) Sive duritiâ corporis infantis... Ces mots qui d'abord préſentent un ſens abſurde, en prennent un fort raiſonnable, en les entendant de la preſſion que le corps de l'enfant exerce immédiatement ſur la matrice, après que les eaux ſont écoulées.

ou bien enfin ſi elle eſt occaſionnée par l'excès d'embonpoint de la mère, par la crainte, la colère, la courbure du col de la matrice ou ſa torſion, tous ces obſtacles cèdent à l'uſage bien ordonné des *chalaſtiques (n)* ou relâchans. Ici Moſchion recommande les différens moyens qu'on l'a vu bannir de l'accouchement facile. Il revient en même temps à la charge contre l'eſpèce de gymnaſtique de la femme en travail, employée par les Anciens *(o)*, & la réprouve, parce que ſes différens mouvemens ſecouent violemment la matrice, & en augmentent ou déterminent l'inflammation *(p)*.

On a vu plus haut que la femme pouvoit accoucher ſur les genoux d'une autre femme, ou ſur une chaiſe; pour l'accouchement difficile, c'eſt ſur un lit un peu plus dur que le lit ordinaire qu'on la ſitue, & dans des attitudes variées en raiſon des obſtacles qui s'oppoſent à la ſortie de l'enfant. On la place ſur le dos, ſi l'enfant porte ſur la paroi antérieure de la matrice; ſur les genoux & la poitrine, s'il eſt dirigé vers la paroi poſtérieure, ou bien, ſi la femme eſt exceſſivement graſſe, afin de délivrer la matrice du fardeau des graiſſes; enfin ſur le côté gauche, quand l'enfant ſe préſente à droite. Si ces attitudes de la mère ne changent point les mauvaiſes poſitions de l'enfant, il faut porter les doigts réunis de la main gauche dans l'orifice de la matrice pendant qu'il s'ouvre, c'eſt-à-dire, pendant la douleur, & ſaiſiſſant la poitrine de l'enfant, le placer convenablement, ou s'il eſt très-engagé, changer un peu ſa poſition.

Si l'enfant eſt ſitué obliquement, la Sage-femme le redreſſe; mais ſi elle trouve la tête, elle la ſaiſit & l'amène.

Lorſque les deux mains ſe préſentent, gliſſez (Moſchion en garantit la poſſibilité), gliſſez vos deux mains le long des bras, une de chaque côté; repouſſez le corps; placez les

---

(n) Χαλαστικὸς, *relâchant*, eſt une dénomination générique, qui déſigne des médicamens de nature différente, même diverſe: car ſi quelquefois on relâche avec des humectans, dans d'autres circonſtances, on ne produit cet effet qu'en échauffant.

(o) Tome I.er, page 287 & ſuiv.

(p) Cap. XII.

mains de l'enfant ſur ſes côtés, & vous ſaiſiſſant de la tête, amenez-là peu-à-peu & ſans violence.

Si Moſchion & Cléopâtre ont pratiqué les accouchemens, on voit par cette manœuvre, manifeſtement impraticable, qu'ils ne ſe ſont pas aſtreints à puiſer dans l'expérience tous les préceptes qu'ils en donnent.

Quand les deux mains ſont déjà ſorties, la Sage-femme doit introduire une des ſiennes dans la matrice, placer convenablement la tête, ſaiſir les mains, les amener, & le corps avec elles *(q)*. S'il n'y a qu'une main dans la vulve, c'eſt une autre manœuvre que Moſchion conſeille : les tractions ſur un ſeul bras pourroient le déſarticuler; il faut donc le repouſſer dans la matrice, le placer ſur le côté de l'enfant, prendre la tête & la tirer *(r)*.

(q) Si ambæ manus foràs venerint quid facere debet obſtetrix ! Voici la réponſe de la Sage-femme, réponſe qui ne flatteroit guère les modernes Inſtituteurs : *Duobus humeris ejus* (infantis) *manus ſuas ex utraque parte infigens* (obſtetrix), *retrorſum eum revocet, manibus ad latera compoſitis, & apprehenſo capite, paulatim & leviter foràs eum adducat.*

Si infans caput interiùs habuerit, & ſi duas manus ejecit, oportet obſtetricem, priùs immiſſâ manu ſuâ, caput ad orificium corrigere, & comprehenſis manibus infantis, conari decet, ne caput ejus orificium vulvæ obturet, ſed facillimè omne corpus infantis exire poſſit, quo priores manus exierant, cap. XII, 4.

(r) Quoties manum emittit, quid faciendum ! principaliter videtur, ut nunquam eum teneat obſtetrix, & adducat. Plus enim, relicto intus capite, orificium matricis obturatur. Nam ex articulare manum infans (an! Infantis) poterit & amittere, ut cùm de utero evaſerit, culpâ obſtetricis vicioſus efficiatur. Meliùs ergo facit, ſi humerum infixis digitis eum retrorſum removeat, & intus capacitatem vulvæ poſitum, ita componat, ut manus ejus erectas lateribus jungat, & apprehenſo capite, foràs conari incipiat, ibid. n.° 5.

Comme on voit, Moſchion ne dit rien ici ni ailleurs qui reſſemble au *précepte d'aller chercher les pieds de l'enfant.* Que penſer après cela des lumières ou de la fidélité de l'auteur d'un Livre intitulé : *Pratique des accouchemens..... &c. contenant l'hiſtoire critique....* &c. qui fait dire à Moſchion dans ce même paſſage : *Si le bras ſe préſente, il eſt inutile de le repouſſer; il faut aller chercher les pieds;* & qui s'écrie, dans l'extaſe d'avoir *déniché* cette manœuvre : *Précepte admirable que j'ai tâché de tirer de l'oubli !* Oſons l'avertir que le précepte d'aller chercher les pieds n'eſt pas de Moſchion; que ce précepte ſeroit bien plus *admirable*, s'il coûtoit la vie à moins d'enfans; que lui, *Hiſtorien*, ne l'a pas *tiré de l'oubli*; que depuis plus de cinquante ans, ce précepte règle invariablement la conduite de tous ceux qui font des accouchemens, ſans excepter les Sage-femmes de

Si l'enfant descend par les pieds, ayant le corps incliné de côté ou d'autre dans la matrice, il faut introduire la main, le redresser, & le tirer par les parties qui se présentent.

Quand un pied seul est déjà sorti, que la Sage-femme se garde bien de le tirer, car elle ne feroit que l'engager davantage; mais que plaçant ses doigts aux aines de l'enfant, elle repousse le corps, & qu'ensuite elle aille chercher l'autre pied; qu'elle place convenablement, s'il est possible, les mains de l'enfant, & qu'elle l'amène par les deux pieds. La manœuvre est la même pour les deux pieds, quant au refoulement, & la traction s'exerce à peu-près de la même manière. Cependant, si les deux pieds ne se présentoient point réunis, mais qu'ils appuyassent sur différens points de la matrice, il faudroit d'abord les rapprocher l'un de l'autre, & les extraire ensuite, comme il est dit plus haut. Quand les pieds & les mains se présentent ensemble, Moschion paroît laisser à la Sage-femme la liberté d'amener l'enfant par les pieds ou par les mains, après toutefois l'avoir repoussé, pour lui donner une situation directe *(s)*: c'est à peu-près la même manœuvre quand les fesses se présentent. Une tête trop volumineuse ne l'embarrasse pas davantage: il la repousse, fait des onctions à l'orifice, la saisit & l'amène: si elle est mal placée, il la situe convenablement, saisit les épaules, & amène l'enfant avec douceur, pour ne pas ébranler la matrice *(t)*.

L'enfant peut se présenter en double de deux manières: ou bien par les fesses, comme nous le disions il n'y a qu'un

village; & comme son Livre est plein de ces sortes d'infidélités, ne craignons pas de lui représenter, que c'est manquer aux conventions sociales, que d'annoncer une *histoire*, & de ne fournir qu'un *roman*.

(s) Ce précepte, tout mauvais qu'il est, n'est pas encore aussi révoltant que celui que présente le texte, dépouillé de la note marginale: *Retrorsùm repellendus est* (infans), *&* *correptis manibus, & pedibus adducendus*: la note substitue *vel* à *&*.

(t) Nous ne nous flattons pas d'avoir deviné par-tout, & notamment ici, le sens de notre auteur; mais le texte met les Lecteurs à portée de rectifier nos interprétations: *si caput contortum habuerit* (infans), *obstetrix immissâ manu eum corrigat, & humeris comprehensum leniter adducat, ne matrix ipsa quassetur.* Ibid.

instant, ou bien la tête & les pieds se trouvant à la fois dans l'orifice. Dans cette dernière situation, on refoule les pieds vers le fond de la matrice, pendant qu'on fixe la tête pour l'amener ensuite.

Il y a ici une variante dans le texte, Cléopâtre & Moschion n'étant pas de même avis au sujet de la manœuvre que ce cas exige. On vient de voir celle de Moschion; & l'illustre Reine préfère avec raison d'amener les pieds dans la direction convenable, & de terminer ainsi l'accouchement. C'est assurément avoisiner beaucoup le précepte de retourner l'enfant, mais ce ne l'est pas encore. Le peu de chemin qui reste à faire sera l'ouvrage de plusieurs siècles. Moschion, il est vrai, se sert d'une expression équivalente à celle que nous employons aujourd'hui pour exprimer l'action d'aller chercher les pieds d'un enfant; mais ce seroit se méprendre étrangement, que de supposer qu'il y attachât la même valeur que nous. Écoutons-le lui-même; il va s'expliquer avec la plus grande clarté, & nous donner en même temps une idée positive de l'état où il laissa sur ce point l'Art des accouchemens.

« Comment retourne-t-on le fœtus dans la matrice? La » Sage-femme glisse ses doigts dans la matrice, & met l'enfant » sur le côté, soit qu'elle le trouve sur le dos ou sur le ventre. » S'étant ainsi donné plus d'espace, elle parvient sans peine » à lui procurer complètement la situation qu'elle desire. Ensuite » saisissant les parties de l'enfant les plus voisines de l'orifice, » elle l'amène au-dehors. C'est néanmoins la tête qu'elle doit » chercher & amener de préférence, parce que la sortie par la » tête est la meilleure de toutes; & les pieds ne doivent être » préférés que lorsqu'ils sont plus près de l'orifice.

» Toutes ces manœuvres exigent que la Sage-femme pro- » cède avec beaucoup de douceur & sans secousses, & qu'elle » humecte fréquemment les parties sur lesquelles elle agit avec » l'huile chaude, le suc de fænugrec, celui de graine de lin, » & la décoction de mauves. Ces soins réunis produisent » plusieurs bons effets: d'une part, ils facilitent la sortie de » l'enfant,

l'enfant, & lui conservent la vie (car nous savons, dit « Moschion, que plusieurs sont échappés aux dangers de l'accou- « chement laborieux, & qu'ils vivent); & de l'autre, ils sauvent « la femme & lui épargnent mille douleurs *(u)*. »

Le chapitre XIII, qui embrasse tous les accouchemens que la main seule ne peut terminer, est bien moins intéressant que ceux qui le précèdent: c'est la doctrine & les manœuvres de Celse pour l'extraction de l'enfant mort *(x)*, plus détaillées & étendues à presque tous les cas possibles, même à l'enfant vivant. Une chose cependant est remarquable ici, c'est que Moschion perce le cou de l'enfant avec son crochet, dans la vue de diminuer le volume du corps par l'effet de l'hémorragie, suite de la blessure. Quoiqu'il prescrive, comme ses prédécesseurs, de vider la tête trop volumineuse, il admet un cas où l'on doit la séparer du tronc, celui où le corps étant sorti, elle reste dans la matrice. Il est fâcheux que Moschion oublie là cette tête, & qu'il n'en parle plus dans la suite de son Ouvrage. L'exactitude ordinaire de cet Écrivain nous porte à croire qu'il la confioit aux soins de la Nature; & le précepte qu'il donne de retrancher le tronc, ne nous permet guère de douter qu'il n'estimât les soins de cette tendre mère suffisans pour en procurer l'expulsion.

Au milieu d'une foule d'erreurs anatomiques, on démêle ici quelques bons préceptes relatifs à la *délivrance (y)*. Avant de couper le cordon, la Sage-femme doit le tirer doucement à elle, mais toujours obliquement, de peur de déterminer le

(u) Pour éviter l'embarras où la comparaison de ce précis avec les extraits *de l'Historien critique (voyez* ci-devant *page 302)* pourroit jeter le Lecteur, on croit devoir avertir que, malgré les guillemets, cet auteur a peu de citations exactes. Ici, par exemple, il unit une partie du passage que nous rapportons, pris du *chapitre XII, n.° 17*, où il est uniquement question de l'accouchement laborieux, avec un fragment du *chapitre X, n.° 4*, qui n'a d'autre objet que l'accouchement facile; & de cette union, il résulte, selon lui, que Moschion a fait un article exprès, *les Préparatifs de l'accouchement*, où il conseille les humectans; allégation si peu exacte, qu'on y lit précisément le contraire.

(x) Histoire de la Chirurgie, *tome I. page 496.*

(y) Cap. XIV.

renverſement de la matrice. Si le cordon ſe rompt près du placenta, elle porte dans ce viſcère ſa main graiſſée, ſaiſit le délivre, le tire à droite, à gauche, & en tout ſens: celles, ajoute-t-il, qui, par ignorance, le tirent directement, amènent le fond de la matrice avec lui. Au reſte, il en eſt de l'extraction du placenta, comme de celle de l'enfant: c'eſt toujours pendant le temps des douleurs, que Moſchion preſcrit d'agir.

On voit par toutes ces manœuvres, combien on redoutoit alors d'abandonner le délivre à la Nature, & cependant l'on n'ignoroit pas qu'elle s'en débarraſſe ſans danger *(z)*.

Il s'en faut beaucoup que ce qui nous reſte à parcourir de cet Ouvrage ſoit auſſi curieux que la théorie des accouchemens & les manœuvres qui leur conviennent. A peine y rencontre-t-on de temps en temps quelques traits lumineux bons à réunir, & preſque aucun qui ſoit tellement propre à notre auteur, qu'on n'en trouve des traces dans les Écrits antérieurs au ſien, quand même Moſchion appartiendroit inconteſtablement à l'époque dans laquelle nous le plaçons. Cependant ne négligeons point ces traits épars : il eſt bien difficile que leur enſemble ne dédommage de la peine qu'on aura priſe à les recueillir.

Moſchion ſuivant toujours le plan qu'il s'eſt tracé, paſſe de l'accouchement contre nature aux ſoins qu'exige le nouveau-né. Les Anciens, immédiatement après la naiſſance, le lavoient avec de l'eau ſalée ou de l'urine d'une jeune perſonne, & le ſaupoudroient de galles ou de myrrhe en poudre. Notre auteur, perſuadé que l'odeur qu'exhalent la plupart de ces ſubſtances, & la trop grande aſtriction qu'elles produiſent, ſont préjudiciables à l'enfant, les rejette toutes, & ne retient que le ſel, auquel il aſſocie l'aphronitre *(a)*. Lorſque toute

---

(z) Voyez ci-après *Philumenus*.

(a) On croit que l'aphronitre ou aphronatre, étoit un alkali fixe foſſile. Voici ce qu'en dit Pline : *Proxima ætas medicorum aphronitrum tradidit in Aſiâ colligi, in ſpeluncis molibus diſtillans. Specus eos colycas vocant, deinde ſiccant ſole. Optimum putatur*

l'humidité s'est dissipée, on arrose l'enfant avec de l'eau froide, & on le lave ensuite avec de l'eau chaude *(b)*. S'il pleure, il souffre: il faut donc rechercher la cause qui fait couler ses larmes. On s'assurera que les bandes ne sont point trop serrées, qu'aucun de ses membres n'est mal situé, que rien ne le pique, qu'il n'est ni trop ni trop peu couvert, enfin qu'il ne pèche ni par plénitude ni par inanition. Moschion entre ensuite dans le détail des signes qui feront reconnoître chacune de ces causes; détails trop simples & trop faciles à deviner, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler aux Accoucheurs, mais dont il seroit fort utile qu'ils daignassent instruire les mères & les nourrices *(c)*.

Moschion traite fort au long des hémorragies *uterines*, & remarque qu'elles ont quelquefois leur source dans le vagin, ce qui n'est contraire ni aux connoissances anatomiques, ni à l'observation. Il conseille en conséquence des pessaires, genre de topique dont il paroît s'être beaucoup servi dans une infinité de cas *(d)*, & notamment dans celui-ci. Il propose donc pour l'hémorragie uterine ou *vaginale* indistinctement, un pessaire fait avec de la laine blanche imbibée d'hypocyste, de suc d'acacia & d'opium, concassés & dissous dans le vinaigre. Indépendamment de la tente, il plaçoit sur l'orifice même de la matrice, un tampon mollet trempé dans le vinaigre. L'usage de cette masse spongieuse étoit de pomper le sang, d'empêcher qu'il se coagulât dans le vagin, & que devenu âcre par son séjour, il ne l'enflammât: de-là l'indispensable nécessité de renouveler souvent ce tampon *(e)*.

La méthode de tamponner le vagin pour arrêter les

Lydium. Probatio, ut sit minimè ponderosum, & maximè friabile, colore penè purpureo. Hoc in pastillis affertur. Ægyptium in vasis picatis, ne liquescat. Histor. Natur. lib. XXXI, cap. X.

(b) Cap. XX.

(c) Cap. XXIII.

(d) Quelquefois, comme dans *la chaleur de matrice*, une racine potagère fournissoit un excellent pessaire: *Tolle radices, quas homines in usu habent, & diligenter panno inducens, naturæ impone & sanabitur. Invenies verò in eo panniculo vermes, & miraberis.* Pars. poster....... cap. III.

(e) Cap. XX.

hémorragies utérines dut se soutenir long-temps, puisqu'on la retrouve dans les Écrits d'Aëtius *(f)* & de Paul d'Égine *(g)*; mais dans la suite, elle fut proscrite, oubliée ou bien négligée à tel point, qu'en reparoissant il y a peu d'années, elle eut tout l'attrait de la nouveauté *(h)*.

A raison de la grande sympathie qu'on a de tout temps observée entre la matrice & les mamelles, Moschion ordonne pour arrêter l'hémorragie de celle-là, de lier celles-ci avec un ruban de fil *(licio)*, ou de poil de chèvre *(corrigio caprino)*, pratique qui reparoîtra plus d'une fois dans les Écrits de ses successeurs.

Les hémorroïdes ou varices des parties de la génération de la femme, n'échappèrent pas à l'exactitude de notre Accoucheur. Leur siége le plus ordinaire est le col de la matrice; & leur principal signe, le plus caractéristique de tous ceux qu'on peut rassembler, c'est un flux sanguin qui n'a ni ordre ni type. Nous apprenons de Moschion que les Anciens lioient les hémorroïdes, ou qu'ils les scarifioient à leur base; procédés qu'il rejette, non à cause de la difficulté de l'exécution, ce qui doit nous étonner beaucoup, mais par rapport à l'inflammation dangereuse qu'ils pourroient occasionner. On s'étonneroit encore davantage, de voir Moschion lui-même reproduire, quelques lignes plus bas, une de ces opérations, ou du moins, un procédé fort ressemblant à l'un de ceux vient de rejeter, si l'on ne considéroit qu'à la distance où nous sommes de lui, il est très-malaisé d'apercevoir des différences légères, qui pouvoient être

---

(f) Pessi verò ad sanguinis ab utero eruptionem faciunt hujusmodi : aluminis scissi, acaciæ, medullæ gallarum, pollinis thuris, singul. drachm. unam : hæc plantaginis succo teruntur, & vitelli ovorum assatorum quatuor ipsis admiscentur. Usus autem tempore pesso lanæ excipiantur, qui rosaceo tinctus subditur. Suntque pessi omnes penitus usque ad uteri os immittendi. Est autem pessus lana carpta ac convoluta ad digiti figuram, quâ medicamenta excipiuntur. Tetr. IV, serm. 4, cap. LXIV. *Solemus & Linteum alumine madefactum & resiccatum similiter adhibere.* Ibid. cap. LXV.

(g) Lib. III, cap. LXII.

(h) Voyez Observations sur les pertes de sang.... *Dijon, 1776.*

très-marquées & très-sensibles à ses yeux, comme à ceux de ses contemporains *(i)*. Disons ici, puisque l'occasion s'en présente, qu'on trouve dans Aëtius, sous le nom d'*Aspasie*, un fragment concernant ces hémorroïdes.

Selon cette femme célèbre, sur le compte de laquelle les Biographes n'ont rien dit de positif, les hémorroïdes de la matrice occupent tantôt l'orifice de ce viscère, tantôt son col, d'autres fois son corps, & quelquefois, mais rarement, les parties externes de la génération. Les accidens de cette maladie sont les mêmes que ceux des hémorroïdes du siége, auxquels néanmoins se joignent la douleur gravative des lombes durant le temps de la menstruation, & la stérilité. Parmi ces hémorroïdes, il en est de variqueuses & malignes qu'on ne doit pas toucher; on extirpe celles qui sont solides & qui répandent peu de sang, comme on les extirperoit au fondement. Quant à celles qui donnent beaucoup de sang, on les scarifie à leur base, on les soulève en les saisissant avec des pinces, on les lie & l'on retranche une portion de ce qui surmonte la ligature *(k)*. ASPASIE.

Nous remarquions il n'y a pas long-temps, combien on avoit eu de peine à démêler les signes propres à la chute & au renversement de la matrice, & à les discerner des signes qui sont communs à l'une & à l'autre maladie. Moschion éclaircit un peu la confusion, sans la faire cesser entièrement. Il emprunta des Anciens, principalement de Soranus, ce qu'il nous a laissé sur cette matière; il le discuta, l'enrichit de ses propres observations; il y mit plus d'exactitude, plus de précision,

(i) *Antiqui ergo, quibus tollere eas (hæmorrhoïdas) placebat, aut chalastico eas illinibant, aut lino constringebant, aut bases earum scarificantes, sic pulverem apponebant, ut paulatim mortuæ ibi caderent. Quæ omnia nos reprobamus..... Pridie quàm ad Chirurgiam accedat, modicum cibum accipere debebit, & competenti schemate collocata, vel* sarcolabo (sorte de pince, indiquée aussi par Paul d'Égine, *lib. VI*) *hæmorrhoïdes tenuantur, ita ut aliquantùm extensis, ex scapello priùs radices earum scarificet, & inaliquantùm artifex sarcolabum convertat, quâ cùm sit omnis retentus inaliquantùm sanguis, nec plurimus, postea quàm tolluntur, effundatur,* cap. XXI.

(k) Aëtius, *lib. XVI, cap. XCVII.*

plus de vérité, mais il laiſſa beaucoup à faire pour ſes ſucceſſeurs. Quoique dans la ſuite Paul d'Égine *(l)* concourut à perfectionner un peu la méthode de réduire la matrice, on verra qu'il n'étoit pas aiſé de ſurmonter toutes les difficultés répandues ſur cet objet; difficultés qui nous arrêteroient encore, ſi les lumières anatomiques n'étoient venues ſeconder, éclairer, diriger les efforts des Obſervateurs *(m)*.

Moſchion marche encore ſur les pas de Soranus lorſqu'il parle du retranchement de la matrice; mais encore ici, il eſt plus éclairé, plus circonſpect, plus ſage que le Médecin d'Éphèſe: il ne retranche pas à proprement parler ce viſcère; il ſépare ſeulement ce que la Nature elle-même avoit en quelque ſorte retranché d'avance, ce qu'elle avoit refuſé de nourrir & livré à la mort *(n)*.

A côté de cette importante maladie, on en voit une bien légère, devenue même aujourd'hui ſi rare & ſi facile à diſſiper, que la plupart des modernes Pathologiſtes ſe diſpenſent, avec raiſon, d'en indiquer le remède; ce ſont les premières atteintes de la fureur utérine, maladie que Moſchion ne laiſſe pas

(l) Lib. III, cap. LXXII.

(m) Matricis caſus fit, cùm infantem mortuum embryulcis adducimus, vel obſtetrices imperitæ cùm ſecundinas in directum adducere conantur, vel aliquo ictu, cùm ibi mulieres percutiuntur, ob hæc cadere ſolet: aut relaxatis membranis illis, quibus ex omni parte continetur, & aliquando partes, aliquando omnis effunditur: ſi verò orificium ejus tantummodo cadit, cum dolore eſt. Si verò tunica quæ intus eſt cadit, rugoſum corpus ſine dolore invenitur. Si verò omnis matrix converſa *effuſa eſt, ad ſimilitudinem ovi, in muliebri ſinu invenitur. Si autem omnis non converſa eſt, magnitudo quidem* major *eſt, ita ut integrum ſchema matricis ſervet: & ſanguinolenta quidem cum integro ſenſu, quoties ruptis crinibus qui eam continent, effunditur. Pallida verò & prope ſine ſenſu, quoties de paralyſi nervorum cadit.* Moſchion, ibid. cap. XXX.

(n) Si vero frequenti caſu alienata fuerit (matrix) ut nigreſcat, uteris medicamentis, quibus cancrum tollere conſuevimus, vel ferro nigredinem ipſam alienatam, & mortuam præcidimus. Si verò omnis matrix fuerit nigra, totam præcidimus. Nec mirum videatur & incredibile, *quia dixi* præcidimus, *ſi quidem antea paulatim valetudine alienatur & moritur; ſic eam tollimus.* Idem, *ibid.* Paul d'Égine eſt du même ſentiment, & ſemble l'appuyer ſur l'expérience: *At ſi proceſſu temporis id quod prolapſum eſt, putredinem fuerit expertum, id ipſum auferetur, nullius metu periculi. Etenim vulvâ univerſim ablatâ, ubi computruerat, mulierem ſupervixiſſe commemorant.* Lib. III, cap. LXXII.

invétérer, employant d'abord les moyens les plus sûrs *(o)*. Voilà du superflu, voici du pernicieux. Dans la vue d'empêcher le développement des seins chez les jeunes filles, il ne les ménageoit pas plus que ses prédécesseurs n'avoient fait les testicules des jeunes garçons *(p)*, c'est-à-dire, qu'il les énervoit par l'application des plus forts stupéfians, tels que la ciguë & l'opium *(q)*. Il est vrai que Moschion n'est pas l'inventeur de cette atrocité : Pline la rapporte *(r)*, d'après Anaxilaüs *(ſ)*, & rien n'autorise même à accuser ce Philosophe d'avoir imaginé cet attentat contre le genre humain. On ignore quel pouvoit être le motif de cette espèce de mutilation ; mais une chose certaine, c'est qu'on pratiquoit l'extirpation des mamelles, comme châtiment dans les temps les plus reculés. La barbare Amestris les fit couper par jalousie à la Princesse Artaynte, femme de Masistès. Hippocrate semble insinuer aussi qu'on amputoit quelquefois des mamelles saines ; car, en décrivant les suites de la perte de ces organes, il remarque qu'elles sont les mêmes, soit que cette perte ait été causée par des maladies ou par *toute autre infortune (t)*. Au reste, si par l'application des stupéfians les Anciens ont eu quelquefois en vue d'arrêter tout développement dans les mamelles, il est possible aussi que dans d'autres circonstances ils n'aient voulu

(o) Vidua autem (si fuerit) ipsa manum injiciat, & leviùs habebit : virgini autem succurrendum est sic : fac illi similitudinem virgæ naturalis de cerâ, & nitro & cardamomo secundùm ætatis ejus magnitudinem, sed hæc diligenter tere & subjice, ut molle fiat, & sit ibi quandiu pati poterit, & carebit vitio. Cap. XXVII.

(p) Tome I, page 39.

(q) Cap. XXXVI.

(r) Lib. XXV, cap. XIII.

(ſ) Cet Anaxilaüs, de Larisse en Thessalie, Philosophe & Médecin, faisoit de certains jeux ou de certains tours, qui, passant pour magiques aux yeux des Physiciens d'alors, le firent chasser de Rome par Auguste, comme Magicien.

(t) Testimonium abundè præbent mulieres, quibus morbus, aut alia quædam calamitas *mammas adimit. Nam & vox ipsarum aspera redditur, & humores in gulam feruntur, & multo sputo vexantur, & caput dolent, & ab his ægrotant. Lac enim proficiscens ac influens ab utero quemadmodum etiam antea in superna vasa transibat, cùm propria vasa non habeat, nec reperiat, utpote ipsis per mammarum ademptionem privatum, in principales corporis partes incurrit, cor videlicet ac pulmonem, atque sic suffocat.* De Glandul. in fin.

qu'en modérer l'excessif accroissement. On sait au moins bien certainement que le trop grand volume de ces organes chez les hommes, étoit une défectuosité dont ils se débarrassoient par une opération très-douloureuse, à laquelle il est presque incroyable, malgré le témoignage de Paul d'Égine *(u)*, que des Romains des VI & VII.ᵉ siècle se soient soumis. A la vérité, leur manière de s'habiller, & l'usage de se baigner en public ne leur permettoient pas de cacher cette prétendue difformité; mais étoit-ce donc un agrément que les cicatrices qui résultoient de l'opération?

La Religion & les Loix ont dû s'armer contre l'usage barbare d'énerver les hommes & de mutiler les femmes, inventé par la mollesse & la dépravation; mais ne pourroit-on pas faire tourner au profit de l'humanité, des attentats qui l'avilissoient? Nos organes pèchent si souvent par excès de sensibilité! Ne seroit-il pas possible de leur enlever cet excès, & de ne leur laisser de sentiment que la juste mesure que la circonstance exige? N'est-on pas même en quelque sorte assuré du succès de la tentative qu'on ose conseiller? Oribase *(x)*, après Pline *(y)*, n'annonce-t-il pas de très-bons effets du mélange de suc de ciguë & de lait de femme, ou des feuilles de la même plante seules réduites en pulpe, & appliquées sur les mamelles trop distendues par le lait après l'accouchement?

Après Moschion & l'écart chronologique dans lequel a pu nous

(u) Quemadmodum fœminis, ita masculis quoque pubertatis tempore, mamillæ modicè inflantur: sed plerisque rursus subsidunt: in nonnullis sumpto initio crescunt pinguedine subnascente. Cùm itaque indecora hæc corporis figura muliebris habitudinis notam representet, digna est cui manus admoveatur. Lunata per imam mamillæ partem linea ducitur cute detractâ: ademptaque pinguedine, suturis committitur. At si forte mamilla partibus ipsius ob magnitudinem ad ima, ut in mulieribus, inclinaverit, lunatas duas plagas in extremis invicem coeuntes injiciemus, ut minor a majore comprehendatur. Cute quæ intercedit cum pinguedine ademptâ, similiter fibulis utemur. At si aberrantes minus exciderimus, tunc eo quod superest rursus adempto, suturas injiciemus, & medicamentum cruentis idoneum accomodabimus. Lib. VI, cap. XLVI.

(x) Synopf. *lib. IX, cap.* IX.

(y) Lib. XXV, cap. XIII.

nous jeter l'incertitude de l'histoire à son égard, hâtons-nous de reprendre l'ordre connu des temps; & passant rapidement sur les règnes de Vespasien, de Tite, de Domitien, de Nerva, qui n'offrent rien de remarquable, arrêtons-nous au règne à jamais mémorable de Trajan, élevé à l'Empire l'an 98.

Agathinus qui vécut au commencement de cette époque, est moins connu par ses Ouvrages *(z)*, que par ses disciples, du nombre desquels furent Hérodote & Archigène, tous deux contemporains de Trajan. AGATHINUS.

Parmi les Médecins qui portèrent le nom d'Hérodote, il n'est pas aisé de discerner le condisciple d'Archigène. On compte trois Médecins de ce nom, dont les deux premiers, distingués du troisième, qu'on appelle le *Pneumatique*, par des épithètes tirées du nom de leur Patrie, sont, l'un Hérodote de *Tarse*, & l'autre Hérodote de *Lycie*. Leclerc *(a)* semble pencher à croire qu'il n'y a eu que deux Hérodote, & que c'est au Lycien qu'on doit attribuer le petit *Glossaire* qui se trouve au commencement de quelques éditions des Œuvres d'Hippocrate, comme dans celle de Mercuriali. Peut-être le même Hérodote est-il aussi l'auteur du Livre intitulé *le Médecin (b)*, inséré sous ce titre parmi les Œuvres de Galien. HÉRODOTE *le Pneumatique.* HÉRODOTE *de Tarse.* HÉRODOTE *de Lycie.*

On trouve dans Aëtius, divers fragmens attribués aussi à l'un des Hérodote, dont le véritable auteur n'est pas moins incertain. Dans l'un de ces fragmens *(c)*, son auteur, quel qu'il soit, propose des moyens pour exciter ceux qui tombent dans des assoupissemens profonds, moyens en partie neufs & en partie rajeunis par la manière de les employer. Il veut qu'on fasse à ces malades, des ligatures aux extrémités, tandis qu'on leur fomentera la face avec une éponge trempée

(z) Oribase & Aëtius le citent, & Asclépiade lui donne (Galen. *de comp. med. sec. gen.*) l'invention d'une tablette styptique.

(a) Histoire de la Médecine, *p. 507.*

(b) Galen. *de morb. vulg. lib. V, Comment. 2.*

(c) Tetrab. II, serm. 1, cap. CXVII.

dans l'oxicrat tiède. S'il conseille ici l'application des ventouses, il diffère de ceux qui donnèrent avant lui le même conseil, en renvoyant leur application à ces instans demi-lucides, où le malade semble vouloir reprendre l'usage de ses sens. Hérodote n'est pas non plus le premier qui ait fait usage des bains d'huile; mais on doit croire qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avoit mieux parlé que lui, puisque Oribase *(d)* a pris de préférence dans ses Écrits, ce qu'il récite concernant cette espèce de bains. Les maladies auxquelles ils conviennent sont très-nombreuses, mais c'est sur-tout dans les convulsions, les douleurs, les suppressions d'urine, qu'on doit se hâter d'y recourir. On chauffe la cinquième partie de l'huile destinée au bain, & l'on met le reste dans la cuve. Une portion de cette huile doit être chauffée, parce que celle de la baignoire n'arriveroit point à la température convenable, par la seule chaleur de l'étuve; & on ne la chauffe pas toute, parce qu'on la rendroit rance, âcre, & par conséquent mauvaise pour un second bain.

Quelquefois on se contentoit d'ajouter de l'huile à l'eau qui faisoit le fonds du bain, mais jamais moins de la sixième partie de la quantité totale du liquide : ensuite on agitoit la masse entière pour mêler l'huile à l'eau *(e)*. La cuve doit être proportionnée à la grandeur du malade, & placée dans une *maison* ou sous une *tente* fermée de toutes parts. Le malade s'asseoit sur un siége couvert d'une *endrome (f)*, percée de quatre en quatre doigts, & fixée par les extrémités, à des bâtons carrés, d'une largeur convenable. Cet appareil est nécessaire, à cause de la difficulté de retirer les malades de la cuve; difficulté très-grande pour les personnes foibles

(d) Lib X, collect. cap. XXXVII, ex Herodoto, *lib. de remediis intrinsecus occurrentibus.*

(e) Oribas. Synops. *lib. I, cap. XXXVII.*

(f) C'étoit une robe de bain que les Romains tiroient des Gaules, faite de laine à poils longs & hérissés, laquelle avoit entr'autres avantages, celui de ne pas plaquer contre la peau : elle étoit principalement d'usage dans les bains & dans les lieux d'exercice. Vide *Fumanell. de Baln.* in princip.

& pour celles dont le corps eſt replet, parce qu'elles gliſſent ſans ceſſe des mains de ceux qui les portent, ce qu'on ne peut empêcher qu'en ſerrant les chairs juſqu'à les meurtrir. De plus, ſi l'on couche le malade dans la cuve ſans rien mettre ſous lui, il ſe bleſſera contre le ſupport : il pourra même ſe brûler, car la cuve s'échauffe extrêmement; raiſon pour laquelle on couvre ſon fond d'éponges. Quant aux trous qu'on pratiquoit à l'*endrome*, ils étoient deſtinés à laiſſer couler l'huile lorſque le malade étoit hors du bain. Pour l'y placer, après l'avoir mis ſur le ſiége, on dérouloit les bâtons & on le deſcendoit doucement dans l'huile, juſqu'à ce qu'il eût atteint les éponges, & on le ſituoit enſuite de manière que la tête fût un peu plus élevée que les extrémités.

M. A. Severin rapportant ce même paſſage d'Hérodote, obſerve avec raiſon, qu'il préſente beaucoup de difficultés en ce qui concerne l'appareil du bain, & notamment la *ſelle* ou *ſiége* ſur lequel le malade étoit placé *(g)*. Nous remarquerons à notre tour, que le ſavant Profeſſeur de Naples n'a point fait diſparoître entièrement ces difficultés, quoiqu'il ſe ſoit aidé d'une expreſſion d'Aurelianus, dont il force le ſens pour le faire cadrer avec l'idée qu'il s'étoit faite de l'appareil décrit par Hérodote *(h)*.

(g) Nempe pleraque ipſorum cùm ob antiqui ritûs interjectas res aliquas non ſint plana, illud perobſcurum eſt de ſellâ, quam intelligi oportet, non ligneam uſu notam, verùm ex tempore paratam, quadrangulam compaginem dixit Aurelianus (lib. III, chron. cap. VIII, p. 437.) *E panno oblongo* Endromidos, *mediâ ſui parte per intervalla quaternorum digitorum perforato, cujus a binis hominum manibus, geſtandæ capita, conſuta, lignis duobus tranſverſis, quadratis, oblongis, convolvenda ſunt, infernè manu pronâ, dum æger deportatus in ſolium demittatur, ſenſim verò contrario motu laxanda eodem modo dum ſpongias, aheni fundo ſuperſtratas, attingat clunibus allapſus homo; rurſus verò cùm eximendus eſt idem e balneo convolvenda, uti priùs, donec in plano ferè reliquum ſellæ. Hic certè ſenſus videtur ſermonis prænarrati.* De Medecin. effic. lib. I, part. III, cap. XXI.

(h) Alii verò non abſurdè etiam aquæ marinæ vaporationem probant adhibendam (in hydrope), quo ſudores provocentur. Inquiunt enim implendum ſolium aquâ marinâ ferventi : tum quadrangulam *(alii legunt* arcam ligneam *) compaginem immittendam, præligatam loris, in quam erit includendus ægrotans : ſed præliganda (alii legunt prætegenda) compago pelle, ut aquæ prohibeat ingreſſum, quo exhalatione vaporis calefactus ægrotans*

En général, quiconque voudra lire avec fruit ce qui concerne les bains dans les Livres des anciens Médecins, éprouvera des difficultés insurmontables, s'il ne commence par s'instruire ailleurs de la nature, de l'étendue & de la disposition des bâtimens connus sous le nom de *bains (i).* C'étoient de grands & somptueux édifices élevés par les Anciens pour l'ornement des villes & la santé des citoyens. L'amour de la propreté, si nécessaire dans les pays chauds, l'éloignement des rivières & l'impossibilité de s'y baigner commodément dans toutes les saisons de l'année, inspirèrent de bonne heure aux hommes l'idée d'établir des bains publics. La Grèce connoissoit les bains chauds dès le temps d'Homère, & l'on voit par divers passages de l'Odyssée, qu'ils étoient ordinairement joints aux *Gymnases* ou *Palestres,* parce qu'en sortant des exercices, on prenoit le bain, tant pour se nettoyer que pour dissiper la fatigue & rétablir les forces. On lit dans Vitruve une description fort détaillée de ces bains, par laquelle il paroît que tout l'édifice étoit composé de sept pièces différentes, la plupart séparées les unes des autres, & entre-mêlées de quelques pièces destinés aux exercices. Ces sept pièces étoient 1.° le bain froid, *frigida lavatio;* 2.° *l'elæothesium,* c'est-à-dire la chambre où l'on se frottoit d'huile; 3.° le lieu de rafraîchissement, *frigidarium;* 4.° le *propnigeum,* c'est-à-dire l'entrée ou le vestibule de l'*hypocaustum*, ou poële; 5.° l'étuve voûtée pour faire suer, ou le bain de vapeurs, appelé *tepidarium;* 6.° le bain d'eau chaude, *calida lavatio,* auxquels il faudroit joindre, 7.° l'*apodyterion* ou garde-robe, si toutefois ce n'est pas la même chose que le *tepidarium.*

Les bains publics chez les Romains étoient doubles, les uns pour les hommes, les autres pour les femmes: les seules mœurs de Lacédémone pouvoient admettre les deux sexes

in sudorem venire cogatur. Sed erit aqua calefacienda innovatione frequenti, ferri candentis immissione massarum, &c. Cæl. Aurel. chron. lib. III, cap. VIII, pag. mihi 476.

(i) Les Romains appeloient presque indifféremment les bains, *balnea, balneum, balineum, &c.* tous mots qui ont leur pluriel.

pêle-mêle dans le même bain, ſans ouvrir la porte à la licence & au débordement. Les deux bains chauds ſe joignoient de fort près, pour qu'un même fourneau les échauffât tous deux. Le milieu de ces bains étoit occupé par un grand baſſin qui recevoit l'eau au moyen de divers tuyaux, & dans lequel on deſcendoit par quelques marches ou degrés. Ce baſſin étoit entouré d'une baluſtrade, derrière laquelle régnoit une eſpèce de corridor, appelé *ſchola,* aſſez large pour contenir ceux qui attendoient que les premiers venus ſortiſſent de l'eau. Les deux étuves appelées *laconicum* & *tepidarium,* étoient jointes enſembles; elles étoient arrondies au compas, afin qu'elles reçuſſent également à leur centre le courant de la vapeur chaude, qui tournoyoit & ſe répandoit dans toute leur cavité. Ces étuves avoient autant de largeur que de hauteur, juſqu'au commencemeut de la voûte, au milieu de laquelle on laiſſoit une ouverture pour donner du jour, & à laquelle on ſuſpendoit avec des chaînes un bouclier d'airain, qu'on hauſſoit ou baiſſoit à volonté, pour augmenter ou diminuer la chaleur. Le plancher des étuves étoit creux & ſuſpendu pour recevoir la chaleur de l'*hypocauſte,* qui étoit un grand fourneau maçonné deſſous, dans lequel on entretenoit un feu proportionné au degré de chaleur qu'on vouloit produire dans les étuves. Ce fourneau n'échauffoit pas ſeulement les deux étuves, mais encore une autre chambre appelée *vaſarium,* ſituée proche de ces mêmes étuves & des bains chauds, & dans laquelle étoient trois vaſes d'airain appelés *milliaria,* à cauſe de leur prodigieuſe capacité; l'un pour l'eau chaude, l'autre pour la tiède, & le troiſième pour la froide. De ces vaſes, partoient des tuyaux qui, ſe rendant aux bains, y verſoient l'eau ſuivant le beſoin de ceux qui s'y baignoient.

On ne ſait pas ſi le *ſolium* ou *baignoire* étoit un meuble des bains publics, ou s'il n'étoit d'uſage que dans les maiſons des particuliers qui n'avoient point de bains. Valère & Macrobe ont fait mention des bains ſuſpendus que fit conſtruire à Rome un voluptueux, nommé *Sergius Orata.* Ne ſeroit-ce

point des baignoires suspendues par des cordages, qu'on balançoit pour augmenter les délices du bain?

Le bâtiment des bains étoit ordinairement exposé au midi; la partie du nord étoit occupée par un grand bassin ou vivier, appelé *natatio, piscina*, où l'on pouvoit non-seulement se baigner, mais même nâger très-commodément *(k)*. C'étoit autour de cette pièce d'eau & dans ses environs, que les Gens de Lettres se rassembloient, parce que ce lieu étoit le plus agréable, le plus éloigné du bruit, & le moins fréquenté par les personnes qui venoient aux bains: la partie de l'édifice qui regardoit le midi étoit occupée par l'hypocauste au milieu, & par les pièces dont nous avons parlé plus haut, sur les côtés. La salle du bain chaud étoit une fois plus grande que les autres; ce qui prouve que les Romains de la fin de la République n'étoient plus ces durs Républicains à qui les eaux du Tibre avoient tenu lieu si long-temps de cet immense appareil du luxe, de la mollesse, & peut-être de la politique des oppresseurs de la liberté. Quant au passage & à l'alternative des diverses températures du bain, il paroît par différens endroits des anciens Médecins, & notamment de Galien *(l)*, qu'on passoit du bain chaud au bain froid, & qu'on s'en trouvoit bien. Le succès de cette pratique doit d'autant moins surprendre, que les mêmes hommes qui passoient ainsi de l'une à l'autre température, étoient accoutumés à se jeter d'un saut dans le grand réservoir d'eau froide, tout dégoutans de sueur, après les exercices les plus violens *(m)*.

D'abord les bains publics ne furent ouverts que depuis deux ou trois heures après midi jusqu'au soir, excepté pour les malades; ensuite on les tint ouverts depuis le Soleil levé jusqu'au Soleil couché; enfin Alexandre Sévère en permit

---

(k) Il est vraisemblable que les noms de *dixamene*, *labrum* sont des synonymes de *natatio*, *piscina*. Il y avoit des piscines chaudes, au moins dans les bains particuliers. Pline le jeune dit en décrivant sa maison de *Laurentium (lib. II, epist. 17) cohæret* calida piscina *mirificè, ex quâ natantes mare adspiciunt.*

(l) Method. Meden. lib. X.

(m) Idem, *ibid.*

l'ouverture pendant la nuit, durant les grandes chaleurs de l'été. Une espèce de cloche annonçoit l'ouverture du bain : on n'y payoit qu'un *quadrans*, c'est-à-dire à peu-près un liard ; prix modique, mais qui ne laissoit pas d'être compté parmi les dépenses, puisque le bain gratuit étoit mis au nombre des largesses que les Empereurs faisoient au peuple à l'occasion des évènemens heureux pour l'État ou pour ceux qui le gouvernoient.

Les Romains ne prenoient ordinairement le bain qu'après midi : lorsqu'ils avoient fini leurs affaires, après un repas modique, ils se reposoient ou alloient aux exercices, & de-là passoient au bain, pour se disposer à bien souper, dans la persuasion que le bain donne de l'appétit. Soit par ce motif, soit par volupté, beaucoup de personnes se baignoient plusieurs fois le jour ; cet abus fut même porté si loin, que Gordien le jeune se baignoit sept fois, & l'empereur Commode huit fois dans l'espace de vingt-quatre heures : ce dernier mangeoit même dans le bain, comme s'il eût craint de dérober à ce plaisir le temps des repas *(n)*. Il falloit même que cet excès fût assez ordinaire, puisque Galien permet à certains malades jusqu'à trois bains par jour, en diminuant toutefois de beaucoup le nombre de ceux qu'ils prenoient en santé, lorsque rien ne contrarioit leur goût *(o)*.

La nécessité du bain étoit tellement établie dans l'esprit des Romains, qu'ils ne se croyoient pas permis d'en refuser l'usage à ceux même que les loix privoient de la liberté. Une loi d'Honorius, de 409, ordonne de baigner les prisonniers tous les dimanches *(p)*. De cette nécessité réelle ou

---

(n) Ælius Lamp. *in ejus vita.*

(o) *Meth. Med. lib. VII.*

(p) *Voyez* le Dictionnaire des Arts & Sciences.

On retrouve parmi les Chinois & les Japonois, un acte d'humanité analogue à celui que les Romains exerçoient envers les prisonniers. Comme à la Chine, l'application du *moxa* est mise au nombre des choses nécessaires à la conservation de la santé, ainsi que les bains l'étoient à Rome ; les prisonniers, ceux même que la loi condamne à passer la vie dans les fers, n'en sont pas privés : ils sortent de temps en temps de leurs prisons pour recevoir le *moxa*, ou comme remède des maux

ſuppoſée, étoit née inſenſiblement parmi les citoyens une telle habitude du bain, que dans leurs maladies on avoit bien de la peine à les en priver pluſieurs jours de ſuite, tant qu'ils conſervoient aſſez de force pour s'y faire porter. Les Médecins les permettoient ſouvent dans le cours de toutes ſortes d'infirmités, mais ils ne les ordonnoient pas comme moyen curatif; ce qu'il eſt bien important de ne pas confondre en liſant les Anciens, pour ne pas ſe former une fauſſe idée de leur pratique à cet égard.

Lorſque l'âge ou la foibleſſe accidentelle leur interdiſoit le bain, ils le ſuppléoient en quelque ſorte par des moyens analogues : c'eſt ainſi qu'Auguſte devenu vieux ſe procuroit, au moyen d'un feu clair, des ſueurs forcées, après leſquelles il ſe faiſoit arroſer d'eau chauffée au feu ou au Soleil, & frotter enſuite avec les onguens d'uſage *(q)*.

L'adminiſtration du bain occupoit beaucoup de monde, & l'on doit préſumer que la plupart des fonctions qu'elle réuniſſoit étoient exercées par des eſclaves, qui ne laiſſoient pas de ſe donner le nom de Médecin, parce que le bain eſt un des inſtrumens dont la Médecine ſe ſert pour chaſſer la maladie ou conſerver la ſanté. Les bains étoient adminiſtrés par des Baigneurs, *balneatores,* qui commandoient à deux eſpèces de ſerviteurs : les uns, *fornacatores* ou *fornicarii, tiſeurs,* étoient chargés d'entretenir le feu ſous les chaudières, & d'apprêter le bain au goût de ceux qui devoient le prendre; les autres, qu'on appeloit *mediaſtini,* s'occupoient à tenir propres le bain, le lieu & les inſtrumens qui en dépendoient. Tout bas & tout abject que paroît être l'emploi des *médiaſtins,* on ne laiſſoit point de s'en faire honneur juſque dans les épitaphes, comme on le voit dans celle que rapporte

préſens, ou comme préſervatif des maux à venir. (Kœmpfer. *amœ. nitat. exotic. pag. 592 & ſeq.*). Et nous François, nous qui ſommes ſi humains, ſi ſenſibles, qui nous diſons ſi philoſophes, quand ceſſerons-nous de condamner les accuſés à mourir dans les cachots par l'inſalubrité du lieu, de l'air, du régime, &c. en attendant qu'on décide s'ils ſeront envoyés à l'échaffaut, ou rétablis dans la claſſe des citoyens irréprochables !

(q) Sueton. *in vita Auguſt.*

Mercuriali,

Mercuriali *(r)*; & après lui Leclerc, qui, pour le dire en paſſant, s'eſt beaucoup aidé des recherches du ſavant Profeſſeur de Padoue, comme nous profitons nous-mêmes de celles qui ſont propres au célèbre Hiſtorien de la Médecine *(ſ)*. Le *médiaſtin* dont il eſt queſtion dans cette épitaphe, étoit en même temps *Procureur* du bain, *Procurator balnei;* en ſuppoſant toutefois que ces deux emplois n'étoient pas le même, ce qu'on ne ſauroit déterminer *(t)*. Il y avoit auſſi des Préfets des bains, *Præfecti balneis;* & parmi ceux-ci, Mercuriali fait mention de quelques-uns qui n'étoient pas de condition ſervile. Des valets, *capſarii*, gardoient les habits de ceux qui ſe baignoient. Les choſes à faire, tant avant qu'après le bain, occupoient autant de perſonnes que le bain même. Au ſortir de l'eau, on ſe faiſoit oindre avec de l'huile, des onguens ou des parfums, tant en ſanté qu'en maladie *(u)*. On appeloit les Médecins chargés de ces onctions, *Iatraliptæ*, Médecins oignans : ils avoient ſous leur commandement ceux qu'on nommoit ſimplement *Aliptæ* en grec, & *Unctores* ou *Reunctores* en latin. Leclerc remarque à ce ſujet, qu'*Alipta* ſe prenoit quelquefois pour *Iatralipta,* c'eſt-à-dire que l'Alipte étoit auſſi Médecin gymnaſtique. On ne doit pas confondre ces gens employés dans le bain, avec les *unguentarii*, qui étoient des marchands d'huiles, d'onguens & d'épiceries en général, ou, comme on l'a dit ailleurs, des eſpèces de

(r) De art. gymnaſt. pag. 94.

(ſ) Hiſt. de la Med. *page 572.*

(t) Les Médiaſtins en général, avoient des fonctions vagues, indéterminées & ſubordonnées aux beſoins de ceux qui ſe baignoient, & point d'emploi fixe. *Marcell. page 253.*

(u) Unguentis legatis, non tantùm ea legare videntur, quibus ungimur voluptatis cauſâ, ſed & valetudinis. *Cod. lib. XXI, ſ. 1; lib. XXV, in fin. Digeſt. de aur. arg. legat.*

Les perſonnages graves de Rome ſe familiariſèrent tard avec les onguens parfumés. Plus de cent ans après la chute de la République, leur uſage annonçoit encore un petit-maître, un efféminé. L'empereur Veſpaſien ayant accordé la commiſſion de Préfet à un jeune homme, la révoqua, parce qu'il vint tout parfumé lui faire ſon remercîment : *Adoleſcentulum fragrantem unguento, cùm ſibi pro impetratâ Præfecturâ gratias ageret, nutu aſpernatus, voce etiam graviſſimâ increpuit (Veſpaſianus), maluiſſem allium oboluiſſes: litteras revocavit.* Sueton. in Veſpaſiano, n.° 8.

Droguiſtes *(x);* ni avec les eſclaves appelés *olearii*, qui portoient le pot-à-l'huile après leurs maîtres, lorſqu'ils alloient au bain. Les onctions étoient ſoumiſes à des règles qu'on peut voir dans Galien *(y)*, deſquelles il réſulte que l'enduit gras étoit regardé comme un obſtacle à la ſueur, & par conſéquent comme un moyen utile aux perſonnes foibles, épuiſées par de longues fatigues ou par des exercices violens, pour qui les ſueurs n'euſſent été qu'une perte de plus.

Avant d'oindre & après avoir oint, les frotteurs, *fricatores*, frottoient & racloient la peau avec un inſtrument appelé *ſtrigil*, étrille, eſpèce de cuillère de bois, de corne, d'ébène, de fer, d'argent, d'or, enrichie de pierreries, ou d'autres matières, & dont on peut voir la figure dans Mercuriali. Cet inſtrument décraſſoit la peau en emportant l'huile ou les graiſſes deſſéchées, & dans certains cas, la poudre dont on ſe couvroit après s'être fait oindre, comme lorſqu'on vouloit lutter ou faire quelqu'autre exercice : obſervons néanmoins qu'on ne voyoit guère que les athlètes ſe barbouiller ainſi. La craſſe emportée par l'étrille, étoit ramaſſée avec ſoin, attendu les propriétés médicales qu'on lui ſuppoſoit. On appeloit cette craſſe, *glocos* & *ſtrigmentum* ou *ſtrimentum*, & l'on en diſtinguoit de trois eſpèces : 1.° celle qu'on détachoit des corps non poudreux ; 2.° celle des corps poudreux des athlètes ; 3.° celle qui s'attachoit aux murailles du bain, graiſſées par ceux qui les touchoient après avoir été oints, en allant & venant dans le bain *(z)*.

Le bain occupoit encore une autre eſpèce de perſonnes appelées *tractatores*, nom tiré de leurs fonctions, qui conſiſtoient à manier doucement les jointures & les autres

---

(x) Voyez ci-devant, *p. 61 & ſuiv.*

(y) De ſimpl. med. facult. lib. II, cap. XXIV.

(z) Andr. Matthiol. opera omnia in fol. pag. 74. On lit dans les antiquités de Roſin *(page 28)*, qu'on barbouilloit d'onguens le plancher & les murailles des bains : j'avoue que je ne vois pas quel pouvoit être le but de cet uſage, en apparence extravagant. Cette craſſe étoit quelquefois liquide : *Strimenti balneorum colati*, dit Hieroclès, dans la collection vétérinaire de Ruel (Jean de la Ruelle), *page 112.*

parties du corps, pour les ramollir & les rendre plus souples. Des femmes appelées *tractatrices*, faisoient la même opération aux personnes de leur sexe, & même aux hommes, lorsque la débauche eut étouffé toute idée de bienséance & de pudeur *(a)*. Sans doute que les Romains trouvoient une sorte de volupté dans le maniement des membres, indépendante de ce qu'il peut avoir d'utile, & que c'est l'abus qu'ils en faisoient qui excita l'indignation de Sénèque, & lui fit dire : « Faut-il que je donne mes jointures à amollir à des hommes efféminés ? ou dois-je souffrir que quelque « femmelette, ou quelqu'homme changé en femme, étende « mes doigts délicats ? Pourquoi n'estimerai-je pas heureux un « Mucius Scevola, qui manioit aussi tranquillement le feu avec « sa main, que s'il l'eût tendue à un de ceux qui professent l'Art « de manier les jointures ? »

Pour mieux appliquer les onguens, on arrachoit les poils avec des pincettes, ou avec des pierres-ponces, moins propres à les arracher qu'à les user. D'autres fois on se servoit de *dropaces*, ou d'onguens dépilatoires *(psilotra)* : les premiers faits de résine & de poix, appliqués chauds sur la partie, s'attachoient aux poils & les emportoient, lorsqu'on venoit à les arracher brusquement, après leur avoir laissé le temps de se refroidir ; les autres détruisoient les bulbes des poils & les empêchoient de repousser. On appeloit les hommes destinés à cet emploi, *dropacistæ*, *aliparii*, & les femmes, *picatrices*, *paratiltriæ*.

Les onctions & les frictions faisant partie du bain, & celui-ci entrant pour beaucoup dans la thérapeutique, comme dans l'hygiène des Anciens, ce n'est pas assez de les indiquer en passant, il convient d'en réunir ici les principales notions, celles qui sont absolument nécessaires pour l'intelligence de la Médecine grecque & romaine.

(a) *Percurrit agile corpus arte tractatrix,*
Manumque doctam spargit omnibus membris.
Martial, lib. III, épigr. LXXXI.

La friction considérée dans toute son étendue, est un mouvement ou frottement méthodique exercé sur tout le corps ou sur quelqu'une de ses parties. On peut diviser les frictions en *gymnastiques* & *médicales*. Les frictions gymnastiques peuvent encore être distinguées en *paracevastiques* ou *préparatoires*, & *apothérapeutiques* ou *restaurantes*: celles-ci dissipoient la lassitude produite par le travail, les exercices ou les voyages *(b)*; & les autres la prévenoient, en rendant les corps plus souples & plus agiles *(c)*.

Les frictions gymnastiques s'exécutoient *mollement*; d'abord avec des linges secs, ensuite avec les mains huilées. Destinées à échauffer & à ramollir le corps, elles avoient pour terme la couleur animée de la peau, jointe à une légère tuméfaction. C'est encore aux frictions gymnastiques que doit se rapporter leur division, en celles du matin & celles de l'après-midi *(d)*.

La friction désignée chez les Anciens par le nom de *friction propre*, & qu'on peut appeler aussi *médicale*, ou mieux encore *thérapeutique*, remplit quatre indications: elle relâche les solides & les resserre, elle augmente la nutrition & la diminue. Ces effets différens, & en quelque sorte opposés, sont dépendans de la manière dont on l'exécute, c'est-à-dire de la force, de la durée, & de quelques autres circonstances du frottement. En général, la friction peut être *dure*, *molle* & *médiocre*; ce qui constitue trois espèces principales, qui se subdivisent en trois autres espèces, à raison de leur durée, chacune d'elles pouvant être continuée *peu*, *médiocrement* & *beaucoup*. De-là, résultent les neuf espèces de frictions établies par tous les anciens Auteurs de gymnastique médicale. Ces diverses espèces de frictions s'employoient avec choix, & conformément aux rapports de leurs effets avec les indications à remplir. Or, il passoit pour constant que la friction *dure*

(b) Galen. *de simpl. med. facult. lib. II, cap. V, VIII, & alibi.*

(c) Paul. Æginet. *lib. I, cap. XV.*

(d) Oribas. *collect. lib. VI, a capite XIII ad XX.*

resserre les solides, que la *molle* les relâche, que la friction *long-temps continuée, (multa)* exténue, & que la *médiocre* nourrit. Les nuances entre tant d'espèces de frictions, bien que difficiles à peindre dans l'abstraction, sont très-sensibles dans les exemples, mais il seroit trop long de les rapporter ici. Nous renvoyons ceux qui seroient pénétrés de la juste confiance que les frictions & les onctions inspirent, aux ouvrages de Celse, de Galien, d'Oribase, d'Aëtius, de Paul d'Égine..... &c. *(e)*.

Toutes ces espèces de frictions pouvant s'exécuter également avec des corps secs & des corps mouillés, on les a divisées en *sèches* & *humides*. Les frictions sèches étoient celles qu'on exécutoit avec des linges secs mus par la main de *l'Alipte,* ou bien avec de larges bandes ou courroies qu'on faisoit glisser rapidement d'un bout à l'autre sur tout le corps, sur un membre, ou sur quelqu'endroit déterminé; ou bien enfin avec la main nue ou couverte d'un gant de peau, de linge ou d'étoffe *(f)*.

On trouve tant d'exemples chez les Anciens, particulièrement chez Galien, des bons effets des frictions dans la plupart des maladies chirurgicales, l'œdématie, l'atrophie, le défaut de nutrition, la foiblesse des membres, les ulcères rébelles, &c. qu'on ne conçoit pas que la Chirurgie moderne ait pu les abandonner presque entièrement, sans songer même à les remplacer par aucun moyen analogue à celui dont elle se privoit sans nécessité. Et qu'on ne dise point que les frictions ne jouiroient pas parmi nous de l'efficacité qu'elles déployoient chez les Grecs & les Romains! Paré fit une application si heureuse du précepte de frictionner, dans la personne de Philippe de Croy, duc de Havret, qu'on trouveroit difficilement dans les monumens de l'ancienne Chirurgie, un exemple aussi brillant de leur merveilleuse efficacité. Ce

---

(e) Mercuriali a réuni dans son Traité *de Arte gymnasticâ,* presque tout ce qu'on trouve dans les Anciens sur les frictions & les onctions.

(f) Rhod. in Scribon. n.° 180.

Seigneur étoit à la dernière extrémité, des ſuites d'un coup de feu reçu plus de ſept mois auparavant, *qui lui avoit fracturé & éclaté le fémur en long & en travers avec eſquilles, trois doigts au-deſſus du genou.* Paré, envoyé à ſon ſecours par Charles IX, réunit, pour opérer cette cure, l'une des plus belles qu'on ait jamais faites, à tout ce que la Chirurgie poſsède de reſſources, les frictions locales, *avec des couvre-chefs chauds, en toutes manières : de haut en bas, & de bas en haut, à dextre, à ſeneſtre & en rond, & fort longuement; & au matin les frictions univerſelles de tout le corps qui étoit grandement exténué & amaigri, pour les douleurs & autres accidens, & auſſi par faute d'exercice (g).*

Le manuel des frictions humides étoit le même que celui des frictions sèches, mais on étendoit d'avance quelque corps gras ſur la partie, ou bien on enduiſoit ou imbiboit de ces mêmes corps, les linges ou la main qui produiſoit le frottement *(h).* Quelquefois auſſi on frictionnoit d'abord à ſec, & l'on oignoit enſuite, en étendant avec la main, la matière des onctions.

Ce ſont-là ces onctions que les Anciens eſtimoient tant, & que nous avons abandonnées avec ſi peu de réflexion; qu'ils croyoient ſi propres à conſerver la ſanté, comme à guérir les maladies, & dans leſquelles nous ne ſavons voir que des inconvéniens & des dangers. Elles diminuent la tranſpiration, & c'en eſt aſſez pour exciter nos craintes. Mais penſe-t-on que les Anciens aient méconnu cette propriété des corps gras? Ils la connoiſſoient parfaitement; & loin de la redouter, ils l'ont miſe à profit, en la faiſant ſervir à diminuer la tranſpiration inſenſible, comme à réprimer ou même ſupprimer entièrement la ſueur *(i).* C'eſt donc ſciemment qu'ils modéroient l'une, ſuſceptible, comme les autres excrétions,

---

(g) Voyez l'hiſtoire entière de la maladie, du traitement & de la guériſon, au titre *des plaies d'arquebuſes, liv. XI, chap. XIV.*

(h) Quelquefois même on mêloit de la pouſſière aux corps gras, pour procurer un degré particulier & déterminé de frottement.

(i) Galen. *de ſimpl. med. facult. lib. II, cap. XXIV.*

de pécher par excès, & qu'ils ſupprimoient l'autre, ne la croyant pas plus *naturelle* à l'homme que le diabetès, le ptialiſme ou le dévoiement.

Il eſt vrai que deux cauſes ſembloient ſe réunir chez les Romains, pour aſſurer les bons effets de l'application des corps gras; la nature des alimens dont ils ſe nourriſſoient, & l'uſage habituel des onctions. On ſait que les anciens peuples, & les Romains ſur-tout, mangeoient beaucoup d'herbages; qu'ils buvoient peu de vin (les femmes n'en buvoient point du tout); qu'ils préféroient les vins doux aux vins généreux, & que leurs boiſſons ordinaires étoient l'eau chaude *(calda)* *(k)* & l'hydromel. Or toutes ces choſes conſervant le ventre libre, déterminoient la portion retenue de la matière tranſpirable à ſe porter aux inteſtins : car on ſait que ces deux émonctoires ſe ſuppléent l'un l'autre à quelques égards, ſans cauſer de dérangement ſenſible dans l'économie animale. C'eſt ſans doute ſur la connoiſſance expérimentale de cette réciprocité qu'étoit fondée la maxime diététique de Démocrite & de Pollion *(l)*, pour conſerver

---

(k) Le mot *calda* déſigne une boiſſon, dont on uſoit en ſanté comme en maladie; c'eſt l'eau chaude. Mercuriali ne pouvant ſe perſuader que les perſonnes ſaines buſſent de l'eau chaude aux repas, entreprit de prouver que la *calda* étoit tout ſimplement l'eau telle que la Nature la fournit, miſe en oppoſition avec l'*eau à la glace*. Ces deux vers de Martial, qu'il n'ignoroit pas,

Caldam poſcis aquam, ſed nondum frigida venit
Alget adhuc nudo clauſa culina foco.

ne purent le faire changer d'avis. Mais peut-être auroit-il penſé différemment, s'il ſe fût rappelé ces mots de Néron dénué de tout, pendant qu'il cherchoit à ſe dérober aux Satellites de Galba, puiſant de l'eau d'une mare dans le creux de ſa main, & s'écriant: *Et hæc eſt Neronis decocta!* *(calda)*. Car une preuve qu'il entendoit dire, *Eſt-ce donc-là l'eau chaude dont s'abreuvoit Néron!* c'eſt qu'il en deſiroit, qu'on lui en ſervit un moment après, & qu'il en but: *Fameque interim & ſiti interpellante, panem quidem ſordidum oblatum aſpernatus eſt, aquæ autem tepidæ aliquantulum bibit.* Sueton. in vitâ Neronis.

(l) Démocrite interrogé touchant les moyens que les hommes doivent employer pour vivre long-temps, répondit : *Si corpora exteriora oleo; interiora autem melle inungerent.* Le même précepte eſt renfermé dans la réponſe de Pollion : *Quem centeſimum annum excedentem, cùm Divus Auguſtus interrogaret, quanam ratione maximè vigorem illum animi corporiſque cuſtodiſſet, ille reſpondit; intus mulſo, foris oleo.* Plin. Hiſt. Nat. lib. XXII, cap. XXIV.

la ſanté & prolonger la vie, *augmenter les évacuations inteſtinales & diminuer les cutanées.*

La ſeconde cauſe qui écartoit tout danger de l'uſage des onctions, c'étoit l'habitude. Les inteſtins & les voies urinaires s'accoutumant peu-à-peu à remplir en partie les fonctions de la peau, diminuoient de beaucoup ou faiſoient ceſſer entièrement l'alternative des excrétions cutanées, tantôt augmentées chez les hommes qui n'uſent point d'onctions, tantôt diminuées, & tantôt preſque entièrement ſupprimées. Or c'eſt de cette alternative que découlent la plupart des maladies du ſoldat, du cultivateur, du manouvrier, de tous ceux enfin qui mènent une vie laborieuſe, & qui ſupportent l'inclémence de l'air & la rigueur des ſaiſons.

Quand d'un côté on conſidère ces maladies épidémiques que les armées françoiſes traînent après elles, dès qu'on les tranſporte au-delà du Rhin, des Alpes ou des Pyrénées, maladies par leſquelles les armées les plus nombreuſes ſe fondent, pour ainſi dire, en une campagne, ſans avoir combattu; & qu'en même temps on ſe rappelle que les armées romaines ſe maintenoient en ſanté au milieu des fatigues les plus exceſſives, quoiqu'elles paſſaſſent, ſans autre préparation que la longueur même du voyage, des climats brûlans de l'Aſie dans les marais glacés du Nord, on s'étonne, on admire, & l'on cherche à ſe rendre raiſon de cette diverſité d'évènemens. L'illuſtre Monteſquieu s'étant propoſé ce problème, en vit la ſolution dans la continuité du travail & de l'exercice, qui endurciſſoit les corps des ſoldats romains, & n'admettoit point l'alternative de l'excès de travail à l'excès d'oiſiveté, preſque inévitable dans la conſtitution militaire de la plupart des peuples modernes. Cette cauſe eſt réelle, elle eſt même très-puiſſante; le Phyſicien doit s'en contenter, mais le Médecin deſireroit quelque choſe de plus : parce qu'il ſait que les ſoldats françois périſſent même au milieu du repos qu'aucunes fatigues n'ont précédé, lorſqu'ils ſont tranſportés hors de leur pays; que les oiſifs dans les armées, & ils y ſont en grand nombre, meurent

comme

comme le soldat occupé; enfin que l'Européen a tout à craindre du climat des Antilles, de la Guyane, du Bresil ou du Pérou, jusqu'à ce qu'il se soit habitué à sa température & à ses fréquentes variations.

D'où peut venir ce principe de mortalité? C'est une vérité reconnue que le moyen le plus efficace pour se préserver de la maladie des îles, presque toujours la même pour les étrangers, consiste, avec le bon régime, à se garantir des alternatives du chaud & du froid. Quiconque a fréquenté nos armées en Allemagne, a dû se convaincre aussi que la maladie régnante parmi les Troupes, tire sa source en été, de la chaleur du jour contrastant avec la fraîcheur & quelquefois le froid réel de la nuit; en hiver, du froid rigoureux de l'atmosphère, mis en opposition avec la chaleur modérée & quelquefois excessive des poêles, on pourroit dire des fournaises, où les Allemands aiment à se renfermer. Or ces alternatives produisent dans l'un & l'autre climat, des variations considérables & promptes dans les évacuations cutanées; & de celles-ci, retenues ou répercutées, naissent les maladies inflammatoires, putrides, malignes, qui constituent le fond de ces épidémies.

Ces causes étoient les mêmes pour les soldats Romains que pour les François, & ils en éludoient l'activité. Seroit-il permis de chercher dans les onctions & les frictions, dont la plupart d'entr'eux commençoient à faire usage en prenant les armes *(m)*, le principal agent de leur conservation; & d'espérer que ces moyens rappelés dans nos Troupes, avec les modifications qu'exigeroit la différence des temps, des lieux, des mœurs, des habitudes, des constitutions, &c. y déploieroient la même énergie & la même efficacité?

(m) D'un côté, les Romains entroient fort jeunes dans la milice, quoique par une loi, portée l'an 730 de la fondation de Rome, par C. Sempronius Gracchus, on ne pût les contraindre de prendre les armes avant l'âge de dix-sept ans; & de l'autre, on a des preuves de plus d'un genre, qui portent à croire que les jeunes gens ne commençoient à fréquenter les bains publics, & par conséquent à faire usage des onctions, que vers l'âge de quatorze ans.

Quant aux Européens qui passent dans les climats brûlans de l'Amérique, ne doit-on pas présumer aussi que les onctions leur seroient d'autant plus salutaires, que presque tous les peuples destinés par la Nature à vivre entre les tropiques, ont la peau huileuse; qu'ils languissent quand elle cesse de l'être, & que le plus sûr moyen de leur rendre la vigueur ou la santé, c'est de les oindre avec de l'huile de palmier *(n)*.

Les frictions & les onctions faisoient partie de la *gymnastique*, c'est-à-dire de l'art ou science des divers exercices du corps. Cet art simple & rude dans sa naissance, comme le sont encore les exercices & les jeux des villageois, partout où le luxe & la politesse des villes n'ont point pénétré, se pratiquoit d'abord à l'air libre; mais lorsqu'il eut été réduit en préceptes, ce fut dans un lieu appelé *gymnase*, qu'on se rassembla pour l'exercer.

Le gymnase *(gymnasium)* étoit un édifice public chez les Grecs & les Romains, où ceux qui vouloient s'instruire & se perfectionner dans les exercices, trouvoient tous les secours nécessaires. Ce lieu se nommoit *gymnase*, à cause de la nudité (γυμνότης) des athlètes; *palestre*, à cause de la lutte, πάλη, qui étoit un des exercices qu'on y cultivoit le plus; & quelquefois chez les Romains, *thermes*, parce que l'appartement des bains & des étuves en faisoient une des parties principales.

Les différentes pièces qui composoient ces grands édifices, peuvent, suivant M. Burette *(o)*, se réduire à douze; savoir, 1.° les portiques extérieurs, où les Philosophes, les Rhéteurs, les Mathématiciens, les Médecins & autres Savans, faisoient

---

(n) Je dois plusieurs de ces observations à quelques-uns de mes Élèves consacrés au service de mer, par qui j'espère voir un jour ma conjecture mise au creuset de l'expérience. Je dis ma conjecture, parce que je ne sache pas qu'on l'ait formée avant moi. Présentement, elle m'est commune avec M. Mathey, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, mon ami, qui a bien voulu l'adopter, & qui l'a développée avec plus de profondeur, d'ensemble & de détail, que n'en comportoit une digression historique, dans une thèse qui a pour titre: *De unctionibus veterum in hodiernos Europæorum ad regiones fervidas æstuantesque migrantium usus, revocandis.* Parisiis, 1778.

(o) *Voyez* le Dictionnaire des Arts & des Sciences, au mot *gymnase*.

des leçons publiques, disputoient ou lisoient leurs ouvrages. 2.° L'*ephebeum*, où les jeunes gens s'assembloient de grand matin, pour y apprendre les exercices dans le particulier & sans spectateurs. 3.° Le *coryceum*, autrement nommé *apodyterion* ou *gymnasterion*, qui étoit une espèce de garde-robe où l'on quittoit ses habits, soit pour les bains, soit pour les exercices. 4.° L'*elæothesium*, *alipterion* ou *unctuarium*, destiné aux oignemens qui précédoient ou qui suivoient l'usage des bains, la lutte, le pancrace, &c. 5.° La palestre proprement dite, où l'on s'exerçoit à la lutte, au pugilat, au pancrace & autres exercices. 6.° *Sphæristerium* ou jeu de paume, réservé pour les exercices où l'on emploie une balle. 7.° Les grandes allées non pavées, lesquelles occupoient le terrein compris entre les portiques & les murs qui entouroient tout l'édifice. 8.° Les xistes *(xisti)*, qui étoient des portiques sous lesquels les athlètes s'exerçoient pendant l'hiver & le mauvais temps. 9.° D'autres xistes *(xista)*, qui étoient des allées découvertes destinées pour l'été & pour le beau temps, & dont les unes étoient toutes nues & les autres plantées d'arbres. 10.° L'appartement des bains, composé de plusieurs pièces *(p)*. 11.° Le stade qui étoit un terrein spacieux, demi-circulaire, sablé & entouré de gradins pour les spectateurs des exercices. 12.° Enfin le *grammateion*, lieu destiné à la garde des archives athlétiques.

Les gymnases étoient gouvernés par plusieurs Officiers: tels étoient 1.° le Gymnasiarque ou Surintendant de toute la gymnastique; 2.° le xistarque ou celui qui présidoit aux xistes & au stade; 3.° le Gymnaste ou le Maître des exercices, qui en connoissoit les différentes qualités, & les accommodoit aux âges & aux diverses complexions; 4.° Le *Pædotriba* ou Prévôt de salle, employé à enseigner mécaniquement les exercices, sans en entendre les avantages par rapport à la santé.

On donnoit le nom de *gymnastique* aux divers exercices

(p) Voyez ci-devant *page 316*.

qui se pratiquoient dans le gymnase; mais comme ils n'étoient pas tous de même nature & qu'ils n'avoient pas tous le même objet, on les divisa dans la suite en plusieurs branches, en conservant à chaque division le nom de gymnastique. De-là, la gymnastique *athlétique, militaire, médicinale.* On ne dira rien des deux premières, dont l'objet est étranger à l'art de guérir; la dernière en fut long-temps une partie considérable, & peut-être ne lui manque-t-il que d'être plus connue pour reprendre ses anciens droits.

La gymnastique médicinale étoit cette partie de la gymnastique générale qui enseignoit la méthode de conserver & de rétablir la santé par le moyen de l'exercice. Hérodicus, contemporain d'Hippocrate, Médecin & chef d'un gymnase, ayant remarqué que les jeunes gens qu'il avoit sous sa conduite & qu'il instruisoit, étoient pour l'ordinaire d'une très-forte santé, imputa d'abord leur bonne constitution au continuel exercice qu'ils faisoient : ensuite il poussa plus loin cette première réflexion, & se persuada qu'on pouvoit tirer beaucoup d'autres avantages des mouvemens du corps, si l'on se proposoit uniquement pour but l'acquisition ou la conservation de la santé.

Sur ces principes, il laissa la gymnastique militaire & celle des athlètes, pour ne s'attacher qu'à la gymnastique médicinale, & pour donner sur cette dernière les règles & les préceptes qu'il jugea nécessaires. Nous ne savons pas quelles étoient ces règles; mais il y a de l'apparence qu'elles regardoient d'un côté les différentes sortes d'exercices que l'on pouvoit pratiquer pour la santé; & de l'autre, les précautions dont il falloit user, selon la différence des sexes, des tempéramens, des âges, des climats, des saisons, des maladies, &c. Hérodicus régloit encore sans doute la manière de se nourrir ou de faire abstinence, par rapport aux différens exercices que l'on feroit; en sorte que sa gymnastique renfermoit la diététique, cette partie de la Médecine auparavant inconnue, & qui fut depuis très-cultivée.

Hippocrate saisit des idées si sages, & ne manqua pas

d'employer la gymnaſtique en diverſes maladies. Tous les Médecins qui lui ſuccédèrent, goûtèrent tellement ce genre de Médecine, qu'il n'y en eut aucun qui ne le regardât comme une partie eſſentielle de ſon art. Nous n'avons plus les Écrits que Dioclès, Platon *(q)*, Praxagore, Philotime, Éraſiſtrate, Hérophile, Aſclépiade, Tryphon, Théon *(r)*, & pluſieurs autres, avoient compoſés ſur cette matière; mais ce qu'on en trouve dans Galien, dans Oribaſe, dans Aëtius & dans les Auteurs qui citent ceux qu'on vient de nommer, ſuffit pour montrer en quelle eſtime étoit la gymnaſtique médicinale chez les Anciens. Les exercices de cette gymnaſtique conſiſtoient à ſe promener dans des allées couvertes & découvertes, à jouer au palet, à la paume, au ballon, à lancer le javelot, à tirer de l'arc, à lutter, à ſauter, à danſer, à courir, à monter à cheval, &c. Chacun uſoit de ces exercices comme il lui plaiſoit; les uns ne prenoient part qu'à un ſeul, pendant que d'autres s'occupoient ſucceſſivement de pluſieurs.

Du temps où vécut l'auteur du Livre intitulé, *du Régime*, attribué fauſſement à Hippocrate, la gymnaſtique médicale avoit été très-cultivée, puiſqu'on trouve dans ce Livre les différens temps propres à s'exercer; qu'on y apprend ſi c'eſt le matin ou le ſoir, à l'air, au ſoleil ou à l'ombre; s'il faut être nu, c'eſt-à-dire ſans manteau, ou habillé; quand il convient d'aller lentement, & quand il eſt néceſſaire d'aller vîte ou de courir, &c. Ce même Ouvrage traite encore d'un jeu de mains & de doigts prétendu très-utile pour la ſanté, & qui s'appeloit *chironomie*, & d'un autre qui s'exécutoit en pouſſant de toute ſa force un ballon ſuſpendu, qu'on nommoit *corycus*. Ces genres d'exercices ſe multiplièrent beaucoup dans la ſuite; mais il ſeroit trop long de les réunir

---

(q) Servius & Diogène-Laërce ont avancé dans leurs Écrits, que Platon avoit été athlète, & qu'il paſſa de la gymnaſtique à la philoſophie.

(r) Il n'eſt pas bien certain qu'il n'ait exiſté qu'un Théon : Galien dit de celui-ci : *Theon gymnaſtes de frictione rectiùs ſenſiſſe creditus eſt quàm Hippocrates*. De ſanit. tuend. lib. II, cap. III.

tous, peut-être même seroit-ce une chose inutile; l'*Art gymnastique de Mercuriali (s)* ne laissant rien à desirer, sous quelque aspect qu'on envisage la gymnastique. D'ailleurs ce n'est pas dans les maladies chirurgicales que cet art opère ses plus grandes merveilles. Rarement ces maladies admettent-elles les exercices où tous les muscles du corps doivent entrer en contraction. Aussi nos pères ont-ils imaginé pour les cas qui n'admettent pas les mouvemens du *tout*, les mouvemens de *locomotion*, des exercices particuliers. Galien pour détourner les humeurs qui, se portant sur les ulcères des parties inférieures, en rendent la guérison si difficile, & Phylagrius pour faire cesser les pollutions nocturnes, & d'autres pour guérir les ulcères du gosier, exerçoient les extrémités supérieures, en les faisant agiter d'une manière qui nous est peu connue, les mains chargées de deux masses ou globes de plomb, de marbre *(halter, αλτηρ)*, &c. dont le jeu ressembloit, dit-on, à celui du balancier des danseurs de corde *(t)*; mais si la maladie étoit aux parties supérieures, ils conseilloient de sauter ou de courir. C'étoit encore un genre d'exercice applicable aux cas chirurgicaux, que d'agiter les bras à la manière des gens de la campagne lorsqu'ils veulent se réchauffer, ou de tendre les bras & de les porter rapidement de la pronation à la supination; enfin on mettoit au nombre des exercices, l'agitation des enfans dans les bras de leurs nourrices, agitation qui n'est pas moins utile à la santé de l'un, qu'à l'augmentation du lait dans l'autre. Les Anciens, convaincus de l'utilité du ballottement de l'enfant, qu'on appelle bercer *(u)*, imaginèrent de bercer les adultes. Dans cette vue furent inventées les baignoires branlantes *(x)* &

(s) Hieronym. Mercurialis.... De arte gymnasticâ, libri VI.

(t) Galen. *de sanit. tuend. lib. II, cap. II; lib. V, cap. III; lib. VI, cap. XIV. De comp. med. secund. gen. lib. IV, cap. II, in fine.*

(u) On berce les enfans pour faire cesser leurs pleurs, & l'on s'embarrasse peu qu'Aristote ait regardé l'action de pleurer comme une sorte d'exercice qui leur décharge la tête de beaucoup de superfluités. *Politic. lib. VII, cap. ultimo.*

(x) Voyez ci-devant, *page 317.*

les lits suspendus. Les auteurs les plus graves, Asclépiade, Celse, Hérodote, Galien, Oribase, Antylus, Aëtius, Avicenne, employèrent ce genre d'exercice, & nous font un précepte de les imiter. On peut rapporter à ce genre d'inventions, la balançoire (*oscellæ, petaurum*), dont le jeu différoit de la nôtre, en ce qu'un aide présentoit avec sa main un point fixe élastique à celui qui s'exerçoit sur la corde, contre lequel celui-ci s'appuyoit pour s'élancer, ou par lequel il étoit lancé, ce qui mettoit les muscles dans une plus ou moins grande contraction, & procuroit la dépense de forces que la circonstance exigeoit.

La gestation, dont la navigation est une espèce, varioit à l'infini. Quant à la voiture, c'étoit le char, la litière ou la chaise. Les voitures étoient couvertes ou découvertes, portées par des hommes ou traînées par des animaux, vîte ou lentement. Les malades y étoient couchés ou assis, le visage tourné vers le devant ou vers le derrière de la voiture. Aëtius & Avicenne assurent que la gestation lente, le malade ayant le visage tourné vers le lieu d'où il vient, est très-salutaire à ceux qui sont attaqués d'ophtalmie rebelle, de douleurs d'oreilles, de surdité, de foiblesse ou d'obscurité de la vue. Le mouvement rapide avoit aussi ses avantages; Cælius Aurelianus le recommande pour l'atrophie, & Aëtius pour les tumeurs non inflammatoires, l'hydropisie, &c.

La promenade, qui paroît à peine susceptible de quelques légères différences, en avoit d'infinies (*y*), imaginées pour assortir ce genre d'exercices aux diverses circonstances des

(*y*) *Deambulationes itaque dividuntur, tum a motu ipso, a quo, ut sic dicam, earum essentia existit; tum a loco, in quo perficiuntur; tum a tempore. A motu, quoniam aliæ celeres sunt, aliæ tardæ, aliæ vehementes, aliæ remissæ, aliæ multæ, aliæ paucæ, aliæ mediocres, aliæ longæ & rectæ, aliæ breves, & reversivæ, atque hæ, vel totis pedibus, vel summis digitis, vel calcibus. A loco, quoniam aliæ fiunt in montibus, aliæ in viis planis; & quæ in viis planis, aliæ in inæqualibus, aliæ in æqualibus, & vel sub porticu vel sub dio, vel sub sole. A tempore, quoniam aliæ fiunt hyeme, aliæ æstate, aliæ manè, aliæ vesperè, aliæ ante cibum, aliæ a cibo.* Mercurial. de art. gymn. lib. V, cap. XI, pag. 126.

maladies qui l'exigeoient. Antylus espéroit beaucoup de la promenade dans les maladies de la tête, des yeux, de l'arrière-bouche : c'étoit le remède de Sénèque contre une fluxion à laquelle il étoit sujet. Archigène la recommandoit pour les règles & les urines retenues. C'est une chose bizarre qu'on eût en quelque sorte affecté la promenade sur le bout des pieds aux fluxions des yeux & à la chassie. L'exercice à cheval & la promenade dans les chemins profondément sablés, étoient préférés à tous autres exercices dans la sciatique & les maladies analogues : Auguste, boîteux de la jambe gauche par l'effet de cette maladie, lui opposoit la promenade habituelle, qu'il terminoit en sautillant *(z)*.

La course rapide étoit un des moyens curatifs de la galle, des dartres, mais il falloit la porter jusqu'à la sueur. On la trouve aussi recommandée pour la morsure des bêtes venimeuses, & particulièrement pour celle du scorpion. Enfin on voit le jeu de paume indiqué contre le priapisme & la rage, pour les difficultés de mouvoir les membres que laissent quelquefois après elles les luxations, & pour les indispositions analogues.

Par ce précis des utilités de la gymnastique, on voit que ce n'est point dans les maladies chirurgicales que les espèces de prodiges attribués par les Anciens à l'exercice, sont les plus communes. La Chirurgie est souvent privée de ses secours les plus efficaces : car si les solutions des parties moins importantes en permettent l'emploi, celles des parties nobles le rejettent ; si certaines ankiloses commençantes peuvent être prévenues par le mouvement, celles plus fréquentes encore,

(z) Deambulabat, ita ut in extremis spatiis subsultim decurreret. Suéton. *de vitâ August. n.° 83.* Mercuriali pense *(de art. gymnast. lib. V. cap. ultimo)* qu'il faut entendre de la promenade faite dans le sable, le passage de Suétone, concernant Auguste, rapporté plus bas *(voyez* ci-après, *page 340)*; mais ce seroit ici, c'est-à-dire à la section 83, que ce passage se trouveroit, s'il désignoit un exercice : il est à la section 80, parce que c'est-là que l'Historien parle des maladies de ce Prince & des remèdes avec lesquels il les combattoit, & non des exercices qu'il employoit pour les prévenir & se conserver en santé.

qui

qui ſont l'effet ſecondaire d'une carie, n'ont point d'indication plus marquée que le repos.

En Chirurgie comme en Médecine, c'eſt contre l'épaiſſiſſement des humeurs que le mouvement doit être ordonné, parce que ſon principal & peut-être ſon unique effet, eſt l'atténuation. Le ſcorbut commençant, les ſcrophules, avant l'époque où la fièvre lente annonce que la colliquation ſuccède à l'épaiſſiſſement, & la vérole dans tous ſes périodes, fourniſſent au Chirurgien de fréquentes occaſions de faire uſage des connoiſſances gymnaſtiques, & lui impoſent la loi de travailler à les acquérir, par l'étude réfléchie des Écrits d'Hippocrate, de Celſe, de Galien, d'Oribaſe, d'Aëtius, de Paul d'Égine, de Rhaſes, d'Avicenne & de quelques autres anciens auteurs, que la lecture de ceux-ci lui ſera connoître, ſans qu'il prenne la peine de les chercher dans les livres des Bibliographes.

Reprenons Hérodote. Le bain d'huile qui a produit la longue, mais indiſpenſable digreſſion à laquelle on s'eſt livré, n'eſt pas le ſeul moyen de ce genre mieux décrit par Hérodote que par ſes prédéceſſeurs; il s'eſt également diſtingué dans la deſcription du *bain de ſable* ou de *la deſſiccation par le ſable*, dénominations par leſquelles les Anciens ont déſigné l'action du ſable chaud ſur le corps humain malade *(a)*. Pline, Dioſcoride, & d'autres Écrivains antérieurs à l'un & à l'autre, avoient indiqué ce moyen; mais plus Naturaliſtes que Médecins, ils négligèrent les détails de ſon adminiſtration, & ce ſont néanmoins ces détails, ces obſervations pratiques, qu'il importe de bien connoître pour l'adminiſtrer avec fruit. Hérodote n'a rien omis de ce qui peut nous éclairer à cet égard. Il obſerve d'abord que cette eſpèce de bain convient dans preſque toutes les maladies chroniques, dans les catarrhes, la goutte, la ſciatique, la paralyſie des extrémités, & même l'hydropiſie, ſans excepter certaines tympanites. A l'égard des conditions qu'Hérodote exige de

HÉRODOTE.

(a) Oribaſ. *collect. lib. X, cap. VIII.*

la part des malades, pour autoriser l'usage de ce moyen, tous les degrés de force ou d'épuisement, & tous les âges, hors l'enfance, sont également susceptibles de participer à ses bienfaits.

Pour rendre ce bain aussi profitable qu'il peut l'être, on choisit les jours les plus chauds de l'été. Dès le matin, on creuse deux ou trois fosses sur le rivage, en un endroit où le sable ait beaucoup de profondeur. Pendant que le soleil échauffe ces creux, le malade excite un peu d'émotion dans les solides & dans les fluides, en se promenant à pied ou en litière. Lorsque le soleil commence à se fortifier & que le sable est chaud, on couche le malade dans une de ces fosses; on couvre son corps de sable, sans le trop charger; & par le moyen d'une sorte de parasol, on défend sa tête des rayons directs du soleil, & ses yeux, de leur réverbération. La situation du malade est relative à la marche du soleil : le matin il a la face tournée au midi, & l'après-midi au nord. Pendant qu'il sue, on lui rafraîchit le visage avec des éponges trempées dans l'eau froide ; & si la soif le tourmente, on lui donne de temps en temps de quoi s'humecter la bouche.

Si la sueur coule abondamment, & que le malade, au lieu de s'échauffer, se refroidisse par le contact du sable humide qui l'environne, il doit en avertir les assistans, qui le découvrent & le transportent dans une seconde, & même au besoin dans une troisième fosse, en gardant toujours les précautions mentionnées plus haut.

La durée du bain est en raison des forces. La situation n'est pas plus constante ; on assied les hydropiques ; on assied d'abord, & l'on couche ensuite les ischiatiques, les paralytiques, les goutteux : tous les autres malades restent couchés durant tout le temps du bain. Les uns & les autres doivent être couverts de sable, au moins pendant quelques instans, sur-tout si l'on se propose de les faire passer de-là dans le bain froid.

Pour ce dernier usage, & pour la commodité du

malade, on dreſſe une tente *(b)* auprès des foſſes; on y prépare un bain d'eau de mer, & l'on y plonge le malade après que les ſueurs ſont un peu calmées. Au ſortir du bain, on l'arroſe d'eau douce, on le frictionne & on l'oint d'huile à l'ordinaire; & ſi les forces le permettent, il fait à la nâge quelques tours dans la mer : il ſe retire enſuite chez lui, & s'y tient dans le plus grand repos. Pendant l'immerſion dans le ſable, le malade buvoit ſans meſure & à ſa ſoif; les hydropiques ſeuls étoient bornés à cinq ou ſix verres, & ne ſortoient pas du ſable qu'ils n'euſſent rendu autant de ſueur qu'ils avoient pris de boiſſon.

Enfin tous ces malades buvoient à leurs repas un peu plus que de coutume, afin de réparer le grand deſſéchement produit par le ſable. Pour les maladies à paroxiſmes, on ne prenoit jamais moins de quatorze de ces bains, ni plus de vingt-un; pour les hydropiſies, on conſultoit les forces & les autres circonſtances, & on augmentoit ou diminuoit en conſéquence les immerſions ou deſſiccations.

On ſait que l'inſolation dans le ſable fut le principal moyen dont Galien ſe ſervit pour guérir la femme de

(b) Circa foveas paratæ ſint ſcenæ ex perlucidis cornibus confectæ, itemque urnæ aquæ dulcis, & ſolia aquæ maris, in quæ ſedatis ſudoribus ingrediendum eſt, tum exeuntes perſundendi, & oleo confricandi. Oribaſ. *ibid.* Ce paſſage préſente d'abord beaucoup de difficultés. Qu'eſt-ce en effet que des ſcènes faites de cornes tranſparentes? *ſcena* ou *ſcæna*, Σκηνὴ, venant de Σκιὰ, ombre, ſignifie un *ombrage*, une *feuillée*, un lieu couvert où l'on eſt à l'abri du ſoleil, une *tente*. Selon Caſſiodore, *ſcena* ſignifia d'abord des endroits touffus dans les bois, des berceaux formés de branches & de feuillages où les bergers ſe raſſembloient au retour du printemps pour chanter les plaiſirs de la vie champêtre. Les *jeux ſcéniques* ne furent même appelés ainſi, que parce que les acteurs jouoient à couvert ou à l'ombre. Ainſi *ſcena* ne ſignifie ici qu'un petit édifice propre à défendre le malade des rayons du ſoleil. Mais qu'eſt-ce que ces *cornes* avec leſquelles on conſtruiſoit les ſcènes? Virgile a dit, *cornua velatarum obvertimus antennarum.* Ne ſe pourroit-il pas qu'Hérodote eût pris ici la voile pour l'antenne qui la porte, & que par conſéquent il n'eût entendu par la phraſe qu'on vient de lire, qu'une tente faite avec une ou pluſieurs voiles de vaiſſeau? Alors il demanderoit que ces *cornes* ou voiles fuſſent tranſparentes, c'eſt-à-dire faites d'une toile peu battue & claire, afin de garantir le malade de la chaleur étouffante qu'il éprouveroit dans cette tente ſi l'air n'y circuloit point.

Boëthus, épuisée par des flueurs blanches *(c)*. On n'ignore pas non plus qu'Auguste se servoit habituellement de ce moyen pour dissiper des douleurs sciatiques qui le faisoient boîter de la cuisse & de la jambe gauche; il est vrai qu'il joignoit au bain de sable, des fumigations humides, dirigées sur la partie malade par des roseaux percés dans leur longueur *(d)*. On aime à voir le plus puissant Monarque du monde se contenter d'un simple appareil de roseaux, comme le dernier des citoyens. L'Historien recueille avec plaisir de pareils traits, qui retracent si bien le souvenir de la simplicité des anciens Romains, simplicité que les peuples chériront toujours dans ceux qui les gouvernent, parce qu'elle exclut les grands vices lorsqu'elle est sincère, & qu'elle est presque inséparable des qualités qui peuvent les rendre heureux.

Deux moyens analogues à celui-ci, sont, *l'insolation* & la *fomentation par les charbons*, destinés l'un & l'autre à réchauffer & restaurer les corps infirmes. L'insolation n'étoit praticable qu'aux beaux jours d'été, mais on avoit l'attention de choisir les moins chauds pour les personnes foibles. Les malades recevoient le soleil sur le dos, ayant la tête à couvert, comme dans l'administration du bain de sable. On suppléoit l'insolation lorsqu'elle étoit impraticable, par la fomentation sèche. On prenoit cette fomentation dans l'*hypocauste (e)*, de deux façons différentes: ou bien on exposoit la partie à l'ardeur de la braise sortant du poêle; ou au défaut de la braise, on employoit du charbon noir qu'on mouilloit avant que de l'allumer, afin de détruire ou d'énerver ses funestes émanations; ou bien enfin on appliquoit les parties affectées de vieilles douleurs, aux murailles du poêle immédiatement, quand elles n'étoient que médiocrement échauffées, & par la

(c) Galen. *lib. de præsag. ad posthum. cap. VIII. Voyez* aussi ci-après, le précis de la vie de Galien.

(d) Suéton. *in vitâ Augusti.* On pourroit donner un autre sens au dernier mot du passage de cet Historien; mais celui-ci nous a paru plus conforme à ce que Galien dit des roseaux. *De comp. med. secund. loc. lib. VI, cap. II.*

(e) Voyez ce que c'étoit, ci-devant, *page 316.*

médiation d'une toile neuve lorsqu'elles l'étoient trop, pour qu'on pût les toucher à nu sans courir risque de se brûler. Les malades enduroient le plus long-temps qu'ils pouvoient l'une & l'autre fomentation, parce que leurs bons effets sont proportionnés à la durée comme à l'intensité de la chaleur. Il faudroit un volume entier pour rassembler les procédés analogues à ceux d'Hérodote, dispersés dans les Auteurs anciens. Bornons-nous à rappeler les principaux.

Cælius Aurelianus propose pour les hydropiques, des onctions avec les *céromates (f)*, sans rien spécifier sur la nature ni la composition de ce médicament. Il est arrivé de-là qu'on a diversement interprété ce mot: Farnabe *(g)* l'a pris pour un mélange d'huile, de cire & de poussière, & M. A. Severini a cru qu'il désignoit de larges emplâtres sèches, qu'on échauffoit au soleil pour les ramollir, avant que de les appliquer *(h)*; ce qui n'a rien d'incompatible. Le même Aurelianus employoit encore dans la maladie dont nous parlons, un cuir imbibé d'huile & de sel, sur lequel il torréfioit en quelque sorte les malades à l'ardeur du soleil, pour exprimer de la texture des solides, les sucs aqueux trop abondans.

Hippocrate arrosoit ces cuirs de vinaigre, pour y placer d'autres malades, ceux que tourmentoient des coliques violentes *(i)*, ou des affections cutanées *(k)*. Pour beaucoup d'infirmités, Pline *(l)* atteste l'efficacité de l'immersion dans des tas de froment ou de millet, échauffés par le soleil; & Duret, appuyé sur l'expérience, parle avec éloge de ce moyen *(m)*. Galien loue aussi l'application des terres dans les mêmes circonstances. « Toute terre grasse, dit-il, peut servir à dessécher les parties trop humectées. J'ai vu à Alexandrie des personnes leucophlegmatiques & affectées de la «

(f) *Ceromata*, chron. lib. III, cap. VIII; *Cerotaria*, acut. lib. II, cap. XII, 19; & Plutarq. *des propos de table*, liv. II, quest. 4.

(g) *Notæ in* Juvenal. *sat. 3.*

(h) *Med. effic. part. III, cap. XLIX.*

(i) *De intern. affect. n.° 48.*

(k) *De humidor. usu, n.° 8.*

(l) Histor. Natur. *lib. XXII, cap. XXV.*

(m) *De Arthrit.*

» rate *(lienosi)*, faire usage de ce moyen, & plusieurs d'entre » elles se bien trouver d'en enduire tout le corps, à l'exception » de la tête & du ventre. La terre aide aussi la résolution des » vieilles inflammations & la discussion de l'œdème : j'ai vu, » continue-t-il, des malades tombés dans la bouffissure à la » suite de flux hémorroïdaux excessifs, recevoir du soulagement » de ces enduits, & j'en ai connu d'autres qui se sont parfai- » tement guéris de douleurs fixes & chroniques par ce seul secours » *(n)*. Galien ne prévoyant pas la désuétude où ce moyen devoit tomber un jour, & supposant ses Lecteurs aussi versés dans la manière d'employer la terre que l'étoient les Égyptiens, qui se l'ordonnoient & se l'appliquoient eux-mêmes *(o)*, ne dit rien de la méthode d'en user, non plus qu'Aëtius qui le copie mot-à-mot dans cet endroit, comme en mille autres *(p)*; mais malgré le silence de ces deux Écrivains, nous ne manquons pas de bonnes raisons pour présumer au moins que ces enduits terreux, inertes par eux-mêmes, recevoient du soleil toute leur activité. Les paralytiques, dit Pline *(q)*, trouvent un grand avantage à se barbouiller le corps avec le limon des fontaines minérales sulfureuses, mais cet avantage n'est sensible qu'autant qu'ils s'exposent à l'ardeur du soleil jusqu'à la parfaite exsiccation de l'enduit dont ils sont revêtus. Un Médecin de Mysie enduisoit les hydropiques de bouze de vache, & les exposoit au soleil. Il appliquoit aussi cette bouze sur les flegmons, les écrouelles, les squirrhes; mais pour ces dernières maladies, il retranchoit l'insolation *(r)*.

Antylus, qui n'a presque rien omis de ce qu'on peut desirer sur la matière des fomentations sèches, semble préférer à toute autre formule, l'insolation prise sur une couche de sel, épaisse au moins d'un pied, pour qu'elle prenne plus de chaleur, & qu'elle la conserve plus long-temps *(s)*. Enfin

(n) De med. simpl. facult. lib. IX.

(o) Ibid.

(p) Lib. II, cap. III.

(q) Histor. Natur. lib. XIII, sect. XXXII.

(r) Galen. *Ibid. lib. X.*

(s) Aëtius, *lib. III, cap. IX.*

nos pères avoient porté l'attention jusqu'à spécifier les différences, par rapport à la santé, qu'ils avoient observées entre les insolations prises en se tenant debout & immobile, & celles qu'on recevoit en marchant & en courant. On pourroit rapporter à cette dernière espèce d'insolation, le séjour raisonné que les Romains faisoient en hiver dans une pièce de leur maison des champs, construite en manière de four, placée au faîte de l'édifice, & tellement exposée, que le soleil pût l'échauffer au degré qu'ils desiroient. Ils appeloient cette pièce *solarium, heliocaminus,* fournaise à soleil, & paroissoient faire beaucoup de cas de son agrément & de son utilité. Pline le jeune ne tarit point dans les éloges qu'il donne à cette pièce, en décrivant ses deux maisons de campagne; maisons, pour le dire en passant, où la recherche ne paroît guère moins que dans ses Écrits *(t)*. Jusqu'au temps des Césars, la fournaise solaire fut regardée à Rome comme un rafinement inventé par le luxe & la mollesse *(u)*. Une pareille ressource contre la rigueur des hivers, ne seroit plus aujourd'hui chez les François, que le misérable apanage de l'indigence & de la rusticité. Avec quel soin ne défendons-nous pas nos appartemens, ou plutôt les étuves que nous habitons, des plus foibles rayons du soleil! A juger de la Nation par les Sybarites qui peuplent la capitale, on la croiroit persuadée que l'astre bienfaisant qui anime la Nature, ne lui a été donné que pour détruire ceux qui l'habitent. Les femmes de nos cités, semblables à la belle-de-nuit *(x)*, craignent les regards vivifians du soleil à l'égal des plus

---

(t) Lib. II, epist. XVII; lib. V, epist. VI.

Scire licet, dit M. A. Severini *(de med. effic. part. III, cap. XLVIII), heliocamino usos fuisse priscos, quæ solaris est fornax seu vaporarium in aprico situm, ad calorem solis excipiendum.*

(u) Cicer. *pro Quinct. cap. XVIII.*

(x) Ses fleurs ne s'épanouissent qu'à l'approche de la nuit : l'impression des rayons du soleil les fait refermer. C'est, a-t-on dit, avec autant de justesse dans la comparaison que d'agrément dans l'expression, c'est parmi les végétaux une petite maîtresse, qui dérobe aux ardeurs du soleil & à l'éclat de la lumière, la délicatesse de ses couleurs. Le jour la blesse, mais lorsqu'il vient à baisser, elle déploie ses richesses, ses fleurs se développent, elle étale dans un parterre ses grâces & ses atours.

malignes influences. Mais un malheur plus grand sans doute, c'est qu'elles élèvent dans l'ombre, à leurs côtés, des rejetons destinés à devenir des hommes, & qui ne seront jamais que des avortons; parce que l'accroissement de nos corps est soumis aux loix générales de la végétation, & que si l'arbre adulte, privé des rayons du soleil, dépérit & perd sa fécondité, l'arbrisseau planté à l'ombre, reste au-dessous des dimensions assignées à son espèce, trompe l'espoir du cultivateur, se déjette, &, pour me servir du terme propre, se *rabougrit:* semblable à l'arbuste, l'enfant qui végète à l'ombre des appartemens, reste nain, se déforme, ses os se renflent, se courbent; & les scrophules & le rachitis qui s'en saisissent, font un monstre de foiblesse & de laideur, de celui que la Nature destinoit à être un jour un Hercule ou un Adonis.

Nous finirons sur cette matière, par remarquer que l'insolation à la manière des Anciens, n'est tombée que tard en désuétude, & qu'au XIV.ᵉ siècle, un Chirurgien célèbre « évaporoit encore la matière (aux hydropiques), en emplastrant le ventre d'un emplâtre, fait de farine d'orge, fiente de brebis, souchet, soufre, nitre, bol arménien, terre cimolée, & limaces pilées avec leur coquille, le tout incorporé avec de la lessive & un peu de vinaigre, & que de cela il soit frotté au soleil, en contre-gardant la tête & le foie; car en cette affaire, la chaleur du soleil est admirable *(y)*. »

Hérodote est peut-être le seul Praticien qui se soit avisé d'employer contre certaines maladies internes, deux bandages particuliers, annoncés sous les noms de *perstriction* & *d'interception*. Pour débrouiller les descriptions qu'il en donne, on auroit besoin de pièces de comparaison, mais ces pièces manquent entièrement, si l'on excepte quelques mots échappés à Archigène *(z)*; & nous sommes réduits

(y) Gui de Chauliac, *Trait. II, Doctrin. II, cap. VI.*

(z) *Tempore porro exacerbationis (coxendicum doloris) reliquæ partes fasciis circumligandæ sunt & diligenti fricatione contrectandæ: irrigationes item locos impinguantes & per vices mutatæ, ex oleo sicyonio calido adhibeantur & cum lanâ convolutâ contegantur.* Aët. tetrab. III, serm. 4, cap. IV.

au

au ſeul texte d'Oribaſe, dépravé peut-être ici, comme en mille endroits de ſes Écrits. Encore, ſi cette matière avoit été diſcutée avant nous, la route ſeroit frayée; & ſi nous n'y marchions pas avec plus de ſûreté, nous y entrerions au moins avec plus de confiance. Réduits à nos foibles lumières, nous aurions montré ſans doute plus de prudence en nous abſtenant, comme tant d'autres, de traiter un ſujet qui, ſans préſenter un grand intérêt, peut nous attirer de juſtes critiques de la part de ceux qui verront plus clair que nous; mais l'Hiſtorien ne peut pas, comme le Poëte, choiſir ſes matières, & rejeter celles qu'il déſeſpère de pouvoir traiter avec ſuccès. En tout cas, ſi nous ne rencontrons pas la vérité, nous donnerons occaſion de la chercher, & vraiſemblablement de la découvrir après nous.

La perſtriction & l'interception, lorſqu'elles ſont indiquées, ont cela de commun qu'elles peuvent ſe placer avec avantage à toutes les périodes des maladies; mais il ſemble qu'elles ne s'emploient pas indiſtinctement & dans les mêmes cas. Hérodote annonce les maladies d'accès accompagnées de friſſons, les douleurs, les convulſions, les fluxions, les hémorragies, les palpitations, le hoquet, les inflammations, les inſomnies comme formant le domaine de la perſtriction, & paroît réſerver les refroidiſſemens produits par la maladie ou par le *ſymptôme,* & les affections goutteuſes ou arthritiques à l'interception *(a)*.

Voilà bien manifeſtement, à ce qu'il ſemble, deux bandages diſtincts, au moins quant à leur emploi. Mais en quoi conſiſtent-ils l'un & l'autre? en quoi diffèrent-ils? C'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de déterminer d'une manière bien poſitive. Notre Auteur nous apprend qu'on applique la perſtriction aux gros vaiſſeaux, *qui contiennent beaucoup de ſang & d'eſprits,* par conſéquent aux creux des aiſſelles & aux poignets pour les bras; & pour les extrémités inférieures, aux aines, aux jarrets & aux malléoles. Par le moyen de ces barrières,

(a) Oribaſ. *med. collect. lib. X, cap. XVIII.*

dit Hérodote, on attire & on détourne la matière qui causoit la maladie. On croit voir dans cet exposé, les ligatures dont il est si souvent question chez les anciens Auteurs, mais le nôtre ne le dit point. Il passe tout de suite à l'interception pour laquelle il semble assigner un manuel double. On est tenté de croire que le premier consistoit à revêtir le membre de cordons de laine, à peu-près comme on habille par-delà les Alpes, certains flacons de liqueur destinés à soutenir le cahotement du transport, avec des cordons faits de feuilles de *masse*. Le second manuel est décrit assez clairement pour laisser apercevoir qu'il s'exécutoit en couvrant tout le membre de laine cardée, fixée par de larges bandes, lâches d'abord, & qu'on serre davantage après que tous les membres sont revêtus, ou, comme Hérodote s'exprime, après qu'ils sont tous *interceptés*. Dans l'un & l'autre manuel, on matelassoit avec soin les lieux creux des membres, tant pour les garantir du froid que pour empêcher ces mêmes endroits de se montrer à nu dans les différens mouvemens de flexion & d'extinction que les membres pouvoient exécuter. On voit manifestement que ces bandages doivent se porter du bout des doigts aux aisselles & aux aines. Mais les commencera-t-on à la naissance ou à l'extrémité du membre? Hérodote disant tantôt l'un & tantôt l'autre, laisse indécise cette question, qu'il est essentiel pourtant de voir résoute avant que de rappeler dans la pratique les moyens qui donnent lieu de la former.

La section qui suit le chapitre de la perstriction, traitant de la *déligation* ou *ligature*, ne pourroit-on pas conjecturer qu'elle en est une partie inconsidérément séparée du tout qu'elle complétoit? Si cela étoit ainsi, la description du manuel de la perstriction, qui manque plus haut, se retrouveroit ici, & consisteroit à rouler autour des membres, dans les endroits ci-dessus indiqués, des cordons de laine tors, ou à leur place, des lanières d'étoffe de laine à demi-usée (b).

(b) Oribas. *med. collect. lib. X, cap. XVIII.* Voyez aussi dans Aëtius, *tetrab. III, serm. 1*, les chapitres V, VI & VII.

Enfin personne n'a mieux décrit qu'Hérodote les diverses espèces d'exanthèmes, que les fièvres développent à la surface du corps *(c)*; & peu de personnes parcourroient ces descriptions sans apprendre des choses qu'ils ignoroient. Il avoit sur l'origine des tremblemens qui accompagnent souvent les fièvres malignes, une opinion singulière; il les attribuoit à la lésion de la moëlle épinière, & ne craignoit pas d'après cette supposition, de couvrir la colonne vertébrale d'une traînée de ventouses, depuis la première vertèbre jusqu'au *sacrum*.

Le second disciple d'Agathinus est autant connu qu'Hérodote l'est peu. Archigène, fils de Philippe, étoit d'Apamée, ville de Syrie. Il vivoit & pratiquoit la Médecine avec distinction à Rome, sous le règne heureux de Trajan. Il ne seroit même mort qu'après Adrien, s'il étoit vrai, comme le pense Mercuriali *(d)*, que ce fut lui qui indiqua à cet Empereur, atteint d'une hydropisie incurable, un certain endroit sous la mamelle où il se blessa pour se donner la mort. Mais ce fait n'est pas constant; & Dion Cassius l'attribue à Hermogène, avec beaucoup plus de fondement. Quel que soit celui de ces deux Médecins qui favorisa le dessein que l'Empereur avoit conçu de se détruire, il n'en sera point blâmé par ceux qui savent que dans les derniers instans de sa vie, ce malheureux Prince perdit presque l'usage de la raison, & que le désespoir le rendit si cruel, qu'il fit périr plusieurs Sénateurs, ordonnant même à Tite Antonin d'en faire tuer beaucoup d'autres, qu'on ne sauva qu'en les faisant cacher. ARCHIGÈNE.

D'ailleurs la succession chronologique de quelques anciens Médecins, si ingénieusement établie & si clairement développée par M. Goulin *(e)*, place la mort d'Archigène, arrivée la soixante-troisième année de son âge, sous Trajan, & rétablit le passage que Mercuriali crut corriger avantageusement, & qu'en effet il dépravа. La mention honorable que Juvénal

(c) Oribas. *ibidem, cap.* CXXIX.
(d) *Variar. lect. lib. I, cap.* V.
(e) Mémoires Littéraires, *année 1775, page 283.*

ſait d'Archigène en pluſieurs endroits de ſes Satyres, prouve que ce Médecin jouit pendant ſa vie d'une grande conſidération; & les éloges que Galien lui donne après ſa mort, atteſtent qu'il la mérita. « Archigène, dit-il *(f)*, avoit appris » avec autant de ſuccès qu'aucun autre, tout ce qui concerne » la Médecine, ce qui a rendu ſes nombreux Écrits juſtement eſtimés ». Comme Galien, Suidas, de qui l'on tient le peu qu'on ſait de la vie & de la naiſſance d'Archigène, dit en effet qu'il avoit beaucoup écrit *ſur la Phyſique & ſur la Médecine.* La deſtinée de ſes Ouvrages ne fut point heureuſe : il ne reſte plus aucun de ſes Écrits ſur la Phyſique. Quant à ceux de Médecine, Galien cite, 1.° *un Recueil de Lettres*, partagé en onze Livres; 2.° *un Traité des lieux affectés;* 3.° *de la connoiſſance des Maladies chroniques;* 4.° *du Rétabliſſement de la mémoire;* 5.° *un Traité des médicamens, ſelon leurs facultés, ſelon leurs genres, ſelon les parties affectées*, tous titres que Galien mit lui-même à la tête de ceux de ces Livres qui traitent des médicamens & de la manière de les adminiſtrer.

Comme ceux de Phyſique, les Ouvrages de Médecine ſont perdus; & les fragmens conſervés par Cæl. Aurelianus, Galien, Oribaſe, Aëtius, Paul d'Égine, ſont moins propres à nous conſoler de leur perte qu'à accroître nos regrets.

Soit qu'Archigène eût cultivé la Chirurgie avec plus de ſoin ou plus de ſuccès que la Médecine interne, ſoit que le temps n'ait pas traité avec la même rigueur tous les fragmens de ce Médecin, tranſportés dans les compilations des Écrivains poſtérieurs, il eſt certain que le plus grand nombre de ceux qui nous reſtent appartiennent à la Chirurgie. Cæl. Aurelianus s'étant moins propoſé dans ſes Écrits de traiter de l'Art lui-même, que de faire l'hiſtoire des Sectes qui l'ont déſolé durant tant de ſiècles, eut peu d'occaſions de parler d'Archigène; mais Galien puiſa beaucoup dans ſes Écrits, ſur-tout pour ce qui concerne la Chirurgie, tant en formules

(f) De loc. affect. lib. II, cap. VI.

de médicamens qu'en procédés opératoires. A la vérité, Galien n'eſt pas toujours content de ſes emprunts ; mais dans ſes critiques envers Archigène, rarement importantes & ſouvent minutieuſes, il ne manque jamais aux égards dûs au vrai mérite, lors même qu'il a le malheur de s'égarer.

Les conſeils que donne Archigène pour le traitement des tumeurs parotidales, ſont très-bons à ſuivre : il preſcrit de réſoudre & de répercuter celles qui ſont ſimples, & met au nombre des moyens propres à remplir cette double intention, les douches d'eau tiède. Quant à celles qui ſont critiques, il veut qu'on ſe hâte de les ouvrir, même avant leur parfaite maturité, & encore *crues; car il eſt bon*, dit-il, *que ces fluxions ſoient évacuées de très-bonne heure (g)*. L'emploi qu'il fait des ſaignées du nez, du front, des ventouſes, &c. contre les maux de tête rebelles, n'a rien de particulier; mais le moyen qu'il met en pendant avec ceux-ci, ſemble ſe montrer pour la première fois dans ſes Écrits. *Employez*, dit-il, *les remèdes que je viens de preſcrire, ou ſecouez le malade au moyen de quelque ſternutatoire; & après lui avoir ordonné de retenir la reſpiration, entourez-lui le cou avec une bandelette (h)*. Galien commentant ce paſſage aſſez obſcur, approuve les conſeils quil renferme, mais ne nous met pas à portée d'en juger nous-mêmes en lui donnant la clarté dont il a beſoin. Puiſqu'il eſt queſtion ici de diverſes ſaignées, nous ajouterons que du temps d'Archigène, certains Médecins ouvroient la veine qui paſſe derrière l'oreille gauche, pour les duretés de la rate, & l'oppoſée pour celles du foie; & que dans l'un & l'autre cas ils fomentoient la partie affectée, *au grand avantage du malade*, avec le ſang qui en découloit *(i)*.

(g) Galen. *De comp. med. ſecund. loc. lib. III, cap. 11.*

(h) Aut ſternitatorio quopiam concutito, faſciolâque collo circumpoſitâ ſpiritum cohibere jubeto. Galien ajoute : *Utilitatem ex hoc auxilio indicavit (Archigenes), per verbi* concutito *adjectionem. Quòd verò faſciam collo circumdare jubet, ad vehementiorem affectum pertinet.* Galen. *de compoſ. med. loc. lib. II, cap. 11.*

(i) Apud Aëtium, *tetrabib. III, ſer. 2, cap. XI.*

Dans le peu qu'il dit des plaies de la tête, sans fracture, on retrouve la pratique vicieuse suivie constamment pendant tant de siècles, je veux dire la suture des tégumens & l'usage de ruginer les os, lorsque les tégumens les ont quittés *(k)*; mais il seroit mal-aisé d'y voir, comme l'a fait M. de Haller, l'utilité du suc de calament dans les plaies des méninges; moyen qu'Archigène ne conseille évidemment que pour les plaies de la calotte aponévrotique & du périoste, & auquel il associe la farine de millet & plusieurs autres ingrédiens *(l)*.

Dans l'angine, outre les diverses saignées, il prescrit des lavemens fortement purgatifs, des linimens âcres & très-résolutifs, faits avec le nitre, le fiel de taureau, le suc de concombre sauvage, d'absinthe, &c. & enfin les fumigations, qu'il administre par un procédé singulier, & ce semble, plus grossier que son siècle ne le comportoit *(m)* : Remplissez un pot d'hysope & de sarriette; ajoutez suffisante quantité de vinaigre; couvrez & chauffez le vaisseau, jusqu'à l'ébullition. Placez ensuite un roseau dans l'ouverture que vous aurez pratiquée d'avance au couvercle du pot, & introduisez l'autre extrémité du roseau dans la bouche du malade. Si la chaleur du tube (& plus sûrement encore celle de la vapeur), brûle les parois de la bouche, percez un œuf par les deux bouts, videz-le, & placez-le dans la bouche, de manière qu'une de ces ouvertures reçoive l'un des bouts du roseau qui transmet la fumigation. Nous conjecturions ailleurs *(n)*, qu'il seroit très-possible que les parties affectées dans l'angine perdissent de leur sensibilité naturelle; il semble qu'on soit parti du fait dont nous soupçonnions la possibilité, pour imaginer cet expédient bizarre.

Achigène emploie un moyen semblable à celui-ci, pour transmettre la vapeur de l'absynthe en décoction au conduit auditif externe, devenu le siége d'une douleur violente, sans

(k) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. II, cap. 11.*

(l) Bibliot. Chir. tom. I, pag. 70.

(m) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. VI, cap. III.*

(n) Voyez ci-devant, *page 198.*

brûler les parties touchées par l'extrémité du vaisseau fumigatoire : ce moyen est une couche de laine, qui s'oppose au contact immédiat du tuyau, sans fermer le passage aux vapeurs balsamiques qu'il conduit *(o)*. J'ai vu ces fumigations prescrites rester sans exécution, parce qu'on ne s'avisa point de cet expédient. Pourquoi voulons-nous que les malades trouvent des ressources que nous dédaignons nous-mêmes d'apprendre des autres, ou d'inventer?

Archigène nous offre ici un exemple bien frappant des contrastes qu'on reproche si volontiers à la Médecine : dans le même cas où il emplissoit le conduit auditif de vapeurs très-chaudes & très-irritantes, d'autres, à ce qu'il nous apprend, employoient l'eau fraîche; quelques-uns même, à l'exemple de Lucius (ou Decius), appliquoient le remède à l'oreille qui ne souffroit point. Enfin, pour que la contrariété pratique soit en tout point exacte, Archigène ajoute, que l'eau froide augmente d'abord la douleur, mais qu'elle la dissipe ensuite *(p)*.

LUCIUS ou DECIUS.

Puisque nous ignorons, & qu'il semble que nous soyons condamnés à ignorer toujours, & les causes qui font la surdité, & les changemens qu'elles opèrent dans l'organe de l'ouïe, que pouvons-nous faire de mieux que de recueillir & de mettre en pratique les moyens que la raison ou le caprice ont suggérés, sur-tout lorsqu'ils semblent avoir en leur faveur le suffrage de l'expérience?

L'empirisme commença l'Art, & nous ne sommes pas assez avancés, pour nous passer des services qu'il peut lui rendre encore. Quelque peu rationnels que puissent nous paroître les moyens employés par Archigène contre la surdité, ne dédaignons pas de nous en servir : nous pouvons en espérer des succès, puisqu'ils n'en ont pas toujours manqué dans les mains de nos pères, & ce qui est plus encourageant encore, dans celles des charlatans les plus ineptes. Les remèdes

---

(o) Galen. *comp. med. secund. loc. lib. III, cap. I.*
(p) Ibid.

otiques ou auriculaires que Galien a recueillis dans les livres d'Archigène, sans être pour la plupart entièrement neufs, ont un air de méthode & de raison qui doit les faire distinguer de la foule des remèdes du même genre, dont l'antiquité fourmille: voici les principaux.

L'ouïe peut être diminuée ou perdue entièrement. Dans le premier cas, il conseille de laisser tomber goutte à goutte dans le méat auditif, un mélange de suc de centaurée & de raifort, de l'*opium,* de la thériaque, ou des médicamens analogues. La surdité parfaite exige des remèdes plus actifs: deux ou trois grains d'ellébore noir en poudre, incorporés dans le miel cuit, portés & laissés dans le conduit de l'oreille jusqu'à ce qu'ils aient produit l'érosion nécessaire, sont un des meilleurs moyens qu'on puisse opposer à cette infirmité.

C'est par un remède du même genre, par un topique *vésicant,* qu'un soi-disant Ecclésiastique, bravant les loix canoniques relatives à l'exercice de la Médecine, qui, à dire vrai, n'effrayent plus depuis long-temps la cléricature ministrante, étoit parvenu, malgré son ignorance, à se procurer dans les halles & les carrefours d'une grande ville, une réputation passagère dont il jouiroit peut-être encore, si, comme Archigène, il avoit su porter des connoissances rationnelles jusque dans l'empirisme même. Car Archigène, en cela différent du moderne guérisseur, n'abandonnoit pas à la Nature la plaie qu'il avoit faite; il la détergeoit avec la décoction d'absinthe, le miel & l'huile, mêlés ensemble, ou bien avec un collyre fait de nitre, de pulpe de figues & de graine de moutarde en poudre. Ce collyre ressemble beaucoup à celui dont se servoit il y a peu d'années un autre charlatan, qui faisoit profession de guérir la surdité, en suçant de sa propre bouche les oreilles jusqu'au sang, au moyen d'un chalumeau porté dans le conduit auditif; opération aussi dégoûtante qu'elle fut infructueuse dans la plupart des cas où la surdité ne dépendoit point de la malpropreté. Au reste, ce dernier charlatan n'avoit pas imaginé l'expédient dont il se servoit. On le voit dans Albucasis, mais ce Médecin ne le conseille que pour extraire

extraire du canal auditif un corps étranger, lorſqu'on ne peut le ſaiſir avec des inſtrumens *(q)*. A ces moyens divers, Archigène ajoute l'attention de parler aſſidûment à l'oreille du malade, en élevant de jour en jour la voix, juſqu'à ce qu'enfin ne pouvant la fortifier davantage, on s'aide d'un porte-voix, pour mieux ébranler les organes, & les rappeler à leurs fonctions *(r)*.

Plus les petits moyens s'échappent facilement de notre mémoire, plus il eſt à propos de les y rappeler, & de les placer de manière qu'ils frappent les yeux, lors même qu'on ne les cherche point. On doit mettre au nombre de ces petites choſes, preſque innombrables chez les Anciens, l'éternuement, la bouche étant fermée, pour chaſſer les corps étrangers engagés dans l'oreille; le cure-oreille garni de laine, & trempé dans la poix, pour les extraire; enfin les ſoubreſauts qu'on fait éprouver au malade, étendu ſur une table, du côté du corps étranger, & lié ſi étroitement avec elle, qu'il ne faſſe en quelque ſorte qu'un même corps: tout étant ainſi diſpoſé, l'on ſoulève la table vers la tête du patient, & on la laiſſe tomber à pluſieurs repriſes. Ce dernier moyen n'a d'autre inconvénient que ſon inutilité, car les précautions indiquées étant bien priſes, il ne ſauroit nuire en aucune ſorte à celui qui fait le principal rôle dans ce jeu, plus fatigant que dangereux *(ſ)*.

A côté de ces bagatelles, on trouve une opération des plus importantes, & certainement des plus inſolites de la Chirurgie. Lorſque l'os de l'oreille eſt vermoulu, ou, ſelon l'expreſſion d'Archigène, *imbibé d'une humeur graſſe,* il conſeille, après avoir inciſé les tégumens qui le recouvrent, de

(q) Si non egreditur per illud corpus extraneum, tunc fac cannulam ex ære & intromitte extremitatem cannulæ in foramen auris multùm, & opila quod eſt in circuitu cannulæ cum cera mollificata cum oleo, ut non ſit vento via niſi cannulæ: deinde extrahe cum vento tuo attractione forti. Multoties egreditur cum eo quod narravimus. Albucaſ. Chirur. pars II, cap. VI.

(r) Galen. *de comp. med. ſecund. loc. lib. III, ex Archigene.* Vide Oribaſ. *Synopſ. lib. V, cap. XXVI.*

(ſ) Galen. *ibidem., cap. I.*

le ruginer, de le cautériser, & enfin de cicatriser la plaie en la pansant avec des topiques doux *(t)*,

Le traitement de l'ægilops n'est pas moins rigoureux que celui de la carie du temporal. On y voit réunies la destruction des os par le trépan perforatif, & leur cautérisation, tant actuelle que potentielle. La manière de pratiquer la dernière de ces cautérisations, a quelque chose de singulier : « certains » Chirurgiens, dit Archigène, après avoir divisé les tégumens » de l'œil, placent dans le conduit lacrymal, un petit en- » tonnoir (bouché sans doute par la pointe), & le remplissent de plomb fondu. » La chaleur du métal cautérise les parties contiguës à l'entonnoir, ou plutôt les dessèche puissamment; ce qui peut bien suffire dans quelques circonstances légères pour amener la guérison, mais n'est pas assez énergique pour nous porter à croire, avec Archigène, que les succès de cette opération sont constans *(u)*.

Tandis que l'immense collection d'Oribase, anciennement connue, n'offre presque aucun fragment d'Archigène, sur la Chirurgie, le quarante-sixième & le quarante-septième Livre de cette même collection, traduits & publiés depuis peu par le célèbre M. Cocchi, en renferment plusieurs, que leur importance doit faire transporter presque tout entiers dans l'histoire des progrès de l'art.

Le premier de ces fragmens *(x)*, traite de l'épanchement du sang entre les deux tables & dans le diploé des os. Ces infiltrations, dont le sang épanché sous l'ongle donne, dit-il, une idée assez exacte, se convertissent en pus par succession de

(t) Quòd si verò auriculæ os corrosum (vel pingui humore imbutum) sit, fissurâ retrò aurem impactâ, ipsum scalpito, deinde urito, ac citra molestiam cicatricem inducito. Collect. Nicetæ, ibid.

(u) Quod si neque sic sanentur (ægilopæ), diviso angulo, & cum tenui perforato terebello, continuis foraminibus incussis disparato.... Discedent enim squamæ, & sanabuntur. Quidam dividentes angulum, ossi, quâ parte perforatum est (peut-être notre Auteur ne veut-il désigner ici qu'une perforation faite par la carie), *angustum infundibulum admovent, ac plumbum liquefactum infundentes, urunt, atque hoc modo optimè sanant.* Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. V, cap. II.*

(x) Collect. Nicetæ, *pag. 116,* de sanguine subtercurrente.

temps, & rendent l'os livide. Il est mal-aisé de reconnoître, & plus encore, de guérir cette maladie autrement qu'en perforant l'os, pour donner issue à la matière. Quand le sang s'épanche sur les méninges, le diagnostique & la curation deviennent encore plus difficiles, & ce n'est que par la lésion de ces membranes, ou plutôt par les phénomènes qui l'accompagnent, qu'on acquiert la certitude de cet épanchement. La matière ainsi cantonnée, produit des fièvres avec frisson; le visage est plus rouge, & la chaleur plus grande qu'on ne devoit l'attendre du degré de fièvre que le malade éprouve; le sommeil est agité; les yeux sont humides, chassieux, rouges; & cependant l'ulcère ne forme point de vrai pus, ne s'incarne point, mais devient sordide; quelquefois même il s'élève des phlictaines sur la langue. Si la main du Chirurgien vient de bonne heure au secours de ces malades, elle en sauve quelques-uns; dans le cas contraire, communément ils périssent tous.

On s'assure que la noirceur de l'os est l'effet d'un pansement vicieux *(y)*, par la nature de l'os même, qui ne tarde pas à reprendre sa blancheur, dès qu'on rectifie le pansement; par le peu d'épaisseur de la teinte noire, car on l'emporte aisément avec la rugine; par le peu d'intensité de la mauvaise odeur que la sanie exhale; enfin par la ferme adhérence des chairs aux os, & des cheveux aux chairs des environs de la plaie. On reconnoît au contraire que la noirceur est l'effet d'une cause interne, à la facilité qu'ont les cheveux à quitter la peau, à la puanteur de la sanie, à la sècheresse de l'os, à la profondeur de la teinte noire, qui ne disparoît point sous la rugine. Alors il y a fièvre, la langue est sèche, les tempes douloureuses, & la nuque & les mâchoires se ressentent de la maladie. Dans ces circonstances, il ne faut pas perdre de temps, & cerner au plutôt l'os malade d'une chaîne de petits trous, l'enlever, & panser convenablement la plaie *(z)*.

(y) *Ibid.* De Nigritie.

(z) Archigène donne ici une préférence absolue à la tarière sur le trépan; préférence que Celse ne lui

Lorsque les os sont dénudés par une cause quelconque, il est utile de les ruginer, jusqu'à ce qu'il en découle un peu de sang; mais sur-tout de les percer de plusieurs trous, très-voisins les uns des autres, & pénétrans jusqu'au diploé. On ne doit pas omettre de dire ici qu'Archigène ne pansoit ces sortes de plaies qu'avec la charpie, & la poudre d'iris & d'aristoloche. Après un pareil traitement, les boutons charnus ne tardent pas à remplir le vide de l'os, à se cicatriser, & à recouvrir ainsi l'os privé de son périoste.

Quoique, après Hippocrate, ce soit ici le premier exemple bien constant de l'emploi du trépan exfoliatif, non-seulement il seroit difficile d'ajouter quelque chose à ce qu'on vient d'en lire, mais même de ne pas s'étonner qu'il ait fallu tant de siècles à la Chirurgie, pour retrouver sur ce point particulier la perfection à laquelle elle touchoit dès la fin du premier.

Le fragment intitulé: *de la chair excroissante (a),* roule sur les fongosités de la dure-mère, ou paroît au moins plus applicable à cette maladie qu'à toutes les autres fongosités des os. L'incertitude où nous sommes forcés de rester à cet égard, ne doit pas être imputée à ce Médecin, mais au temps, qui nous a ravi la moitié du chapitre, où cette matière étoit traitée avec l'étendue qu'elle exigeoit. « Vous
» connoîtrez, dit Archigène, que la chair qui s'élève sur les os
» est fongueuse, à sa mollesse, à son humidité, à sa flaccidité,
» comme aussi en ce qu'elle ne présente aucun des phénomènes
» de l'inflammation. Nous pouvons l'emporter, continue-t-il,
» avec le scalpel, ou la détruire avec les médicamens; mais
» dans l'un & l'autre cas, il ne faut pas la retrancher de trop
» près, attendu qu'on peut dans la suite affoiblir ce qui reste,
» ou même le détruire, si la compression ne suffit point.
» Quand on a mis la dure-mère à découvert, on la panse avec
» l'huile-rosat blanche, toutefois après l'avoir recouverte d'un
» linge (sans doute pour conserver à la plaie une plus grande

accordoit, que lorsque la portion d'os qu'il falloit emporter étoit trop étendue pour être embrassée par une seule couronne de trépan. *t. I, p. 506.*

(a) Collect. Nicetæ, *cap. LXXIII, pag. 119, de carne supercrescente.*

propreté); on l'oint de cérat; on recouvre le tout avec de «
la charpie mouillée, & l'on défend la plaie du choc, de la «
compreſſion & du frottement des corps extérieurs, en l'en- «
tourant d'un bourlet de laine. On arroſe enſuite l'appareil «
d'huile-roſat, médicament très-efficace, même au jugement «
de ceux qui blâment les onguens, & l'on pratique une fente «
aux compreſſes, afin que l'huile pénètre mieux: le miel «
étendu d'eau, peut auſſi remplacer l'huile, & tenir lieu «
d'onguent. Les jours ſuivans, on ramène les tégumens vers «
l'intérieur de la plaie, & on les diſpoſe de la manière la «
plus avantageuſe à l'aglutination. L'appareil eſt levé deux «
fois le jour en été, une fois en hiver, & dans les intervalles «
d'un panſement à l'autre, on l'arroſe fréquemment avec de «
l'eau chaude. »

Si notre Auteur n'a pas le mérite d'avoir parlé des fonguoſités avec toute la clarté qu'on pourroit deſirer, on ne peut au moins lui diſputer celui de les avoir fait connoître le premier; ou ſi, comme le penſe André de la Croix *(della Croce) (b)*, Celſe les a connues *(c)*, d'en avoir parlé plus clairement & de les avoir traitées plus rationnellement que lui.

Quand après avoir ruginé l'os (tout autour), comme on l'a dit plus haut, la dure-mère commence à pouſſer des bourgeons charnus, on s'occupe à donner aux bords de la plaie la meilleure ſituation poſſible, & l'on travaille à les aglutiner, en les panſant avec la ſarcocolle. Le reſte de ce fragment ne contient que des préceptes diététiques, qui n'ont rien de particulier. Le morceau ſuivant paroît être entier, & renfermer tout le pronoſtic des plaies de la tête *(d)*.

(b) Chirurgiæ Joannis-Andreæ à Cruce, veneti Medici, libri ſeptem. De membranâ & cerebro extuberante, *pag 62, in-fol.*

(c) Lib. VIII, cap. IV, in fine.

(d) E libris Archigenis, de ſuturarum diſtantiâ aliter de ſignis. M. Cocchi remarque que les trois derniers mots du titre étoient écrits à la marge, & il prévient que c'eſt lui qui les a tranſportés dans le texte, comme rendant le titre plus clair. Il avertit auſſi que le manuſcrit porte en cet endroit ce petit commentaire: *Diſtantia eſt oſſium vel ſuturis, vel concretione conjunctio un ſeceſſio. vel mutua disjunctio.* Collect. Nicetæ, ibid.

Archigène tire ce pronoſtic de deux ſources principales, de la plaie elle-même & du reſte du corps. Les ſignes avantageux, ſont l'abſence de la douleur dans l'ulcère & dans la dure-mère, la perſévérance du mouvement & de la couleur naturelle de cette membrane, auxquels ſe joint la diminution de l'ulcère, après la ſuppuration en pus bien lié, blanc & médiocrement épais. Enfin le malade eſt hors de danger, ſi l'on voit l'ulcère blanchâtre au commencement, devenir rouge après quelque temps; pouſſer des grains charnus ſemblables à des grains de millet; les exfoliations ſe faire dans le temps convenable; & ſur-tout ſi le malade eſt ſans fièvre, s'il a le ſommeil paiſible, l'appétit bon, s'il digère bien & fait parfaitement les fonctions dépendantes de la digeſtion; finalement ſi les glandes, qui s'étoient tuméfiées au commencement, & l'éréſipèle qui couvroit la face, ne tardent pas à ſe diſſiper.

On reconnoît le danger où ſe trouvent les malades, à leur aſpect, aux choſes qu'on remarque, tant à la plaie qu'au reſte du corps, & aux excrétions. La pâleur permanente, ou au moins très-ordinaire; les yeux enfoncés dans les orbites, hagards & ſaillans; l'abattement, qui ne ceſſe ni le jour ni la nuit, ſont des ſignes funeſtes. On ne doit pas juger plus favorablement l'augmentation de la douleur & de la chaleur dans l'ulcère, la diminution du pus, ou ſa converſion en une ſanie tenue & puante, la rougeur & la flaccidité des bords de la plaie, leur renverſement, & leur ſéparation d'avec l'os auquel ils étoient unis, l'immobilité de la dure-mère, ſa couleur blanchâtre, livide ou noire, ſon inflammation portée à un très-haut degré, ou ſon affaiſſement, & ſur-tout ſon paſſage, ſans cauſe externe, de l'état de déterſion à l'état d'impureté.

L'état du malade eſt auſſi très-dangereux, quand l'os eſt ſec, livide, noir ou pâle, & que les ſutures ſe ſéparent pendant le traitement. Le cou immobile, ou qu'on ne peut mouvoir ſans douleur, la tête penchée, les vertiges & la cécité paſſagère lorſque le malade la ſoulève, les larmes involontaires,

les yeux humides, l'averſion pour la lumière, la rougeur ou la lividité de la conjonctive, l'imparfaite adaptation des tarſes quand le malade ferme les yeux, les bruits & les bourdonnemens d'oreilles, avec ſurdité, la diminution de la vue, la convulſion, les mouvemens convulſifs ou la paralyſie des mâchoires, la violente douleur des dents, l'affaiſſement & l'altération de la voix & de la parole, le trop long ſommeil, l'inſomnie & le retour de la douleur, ſont autant de ſignes qui font tout craindre pour la vie du malade. Le pronoſtic, déjà ſi fâcheux, le devient de plus en plus: la fièvre ſe change en fièvre continue & ſe fortifie, les parties ſuppurent en-deſſous, les ſueurs coulent abondamment, un pus de mauvaiſe odeur ſe fait jour par les narines & par les oreilles, à quoi ſe joignent le tremblement, la palpitation continuelle, la douleur & l'agitation des doigts : viennent enfin les déjections bilieuſes, noires, crues, les urines abondantes, tenues ou épaiſſes, & ſemblables à celles des jumens; le malade, ſans y penſer, porte la main à ſa plaie, *il fait ſa valiſe (floccos colligit)*, ſe lève ſur ſon ſéant ; le froid s'empare des extrémités, tandis que les parties moyennes ſont dévorées par la chaleur; le pouls devient irrégulier, la reſpiration difficile, & cependant l'air chaſſé dans l'expiration eſt froid. Remarquons ici qu'autant les Anciens l'emportent ſur nous par l'exactitude & la fidélité de leurs obſervations cliniques, autant la peinture des divers phénomènes ou accidens des plaies de tête, tracée ici par le Médecin d'Apamée, l'emporte ſur toutes celles du même genre, faites par ſes prédéceſſeurs ou par ceux qui le ſuivirent, juſqu'aux temps les plus voiſins de ceux où nous vivons.

Le fragment ſuivant paroît être entier comme celui qui le précède, & contenir la doctrine d'Archigène ſur les amputations *(e)*. « Nous parlerons, dit-il, de l'amputation des diverſes parties du corps, dans un même chapitre, pour « réunir en un même lieu toute la doctrine de cette opération. «

(e) Ibid. *page 155, de amputandis partibus.*

» On ampute quelques parties du corps, ou parce qu'elles ſont » mortes, comme dans la gangrène, ou dévorées par des ulcères » putrides & rongeans. On retranche les parties viciées dans » quelques eſpèces de cancers; on emporte les excroiſſances » *préternaturelles;* on diminue le volume de quelques autres » parties, lorſqu'il excède la bonne conformation; on cerne » enfin les calloſités. On exciſe encore pour mettre à découvert » des lieux cachés, & pour extraire les traits & les corps » étrangers qu'ils entraînent avec eux *(f)*. Certains Chirurgiens » pratiquent encore cette diviſion dans d'autres vues, comme lorſqu'ils font l'opération de la bandelette *(g)* »: opération ſingulière, au moyen de laquelle, & de la cicatrice qui la ſuit, ils penſoient arrêter le cours de la pituite qui ſe porte aux yeux. Voilà les cauſes générales qui autoriſent le Chirurgien à pratiquer l'amputation. Avant d'en venir à l'opération, il faut conſulter les forces du malade & s'aſſurer qu'elles ſeront ſuffiſantes pour la fin qu'on ſe propoſe; car amputer & brûler ſont les derniers moyens de la Chirurgie, tant en ordre qu'en puiſſance: en ordre, ils viennent après les grands; en puiſſance, ils les ſurpaſſent tous de beaucoup. C'eſt donc avec grande raiſon qu'on s'aſſure d'abord des forces.

Les opérations partielles dont l'enſemble conſtitue l'amputation, ſe partagent en trois temps, & ſont de trois eſpèces, celles qui la précèdent, celles qui l'accompagnent, & celles qui la ſuivent.

La première choſe que doit faire le Chirurgien avant que de retrancher un membre, c'eſt d'embraſſer les vaiſſeaux qui s'y portent, dans un *lacs,* ou dans quelques *brins de fil,* paſſés autour au moyen d'une aiguille, & de les lier; quelquefois

(f) Archigène décrit encore un cas qui néceſſite l'*exciſion,* mais trop confuſément, pour que nous puiſſions nous flatter de l'interpréter d'une manière qui plaiſe à tous nos Lecteurs: nous aimons donc mieux leur ménager le plaiſir de l'interpréter eux-mêmes. Le texte grec & la traduction latine préſentant les mêmes difficultés, nous ne rapporterons que cette dernière. *Abſcindimus item quæ naturalibus ligamentis ſoluta ſunt, ubi initio medicamentis tolli nequeunt, eâ quoque de cauſâ, ne extrema nervorum contrahantur, alimento carentia, quod & his accidit qui manu tractantur.* Idem *ibidem, page 156.*

(g) Voyez *tome I, page 420,*

même il doit appliquer la même constriction au membre entier, l'arroser d'eau froide, & saigner le malade.

Ces précautions étant prises dans l'ordre où nous les plaçons ici, il faut mettre le membre sur l'*arc;* car cet arc abrège l'opération : au reste, Archigène avertit qu'on ne doit pas amputer les membres tout contre les articulations.

Après avoir retiré & remonté la peau vers le tronc, on entoure & l'on serre le membre avec une bande, ou quelque autre lien semblable. Cette bande a plusieurs utilités; mais sur-tout elle trace à l'instrument le chemin qu'il doit suivre, & l'empêche de s'égarer : d'ailleurs, elle n'est pas inutile au membre à retrancher. Quant à ce dernier, il sera couché de manière que le Chirurgien puisse conduire l'instrument à son gré, soit dans la section circulaire, soit dans la séparation des chairs d'avec l'os du moignon.

L'incision circulaire étant faite, on écarte les nerfs; on ratisse le périoste, & on scie l'os. Lorsque le sang coule plus abondamment qu'il ne convient, on cautérise les vaisseaux qui le fournissent, *à travers une compresse double*, avec des cautères épais & rouges, évitant avec soin les nerfs : après quoi l'on applique sur le lieu cautérisé, du poireau pilé avec du sel, & l'on couvre les petits vaisseaux qui laissent suinter un peu de sang, avec des médicamens styptiques, & les muscles & les tendons, avec du cérat d'huile d'iris ou d'huile ordinaire vieille.

On panse la plaie tous les trois jours. On procure sa détersion avec les médicamens indiqués ci-dessus, & l'on se conduit, pour les précautions & pour la curation générale comme Archigène l'a dit plus haut.

Ce fragment présente des difficultés sans nombre, & les moindres ne sont pas celles qui viennent de l'obscurité ou de l'incorrection du texte grec. Le savant M. Cocchi désespérant de pouvoir donner aux endroits obscurs un sens convenable & suivi, s'est contenté de rendre la valeur absolue des mots. Avec moins de ressources, nous avons osé davantage; nous en avons fait une version suivie, qui ne contient

que des préceptes raisonnables, quoiqu'ils ne soient pas tous bons à suivre, aujourd'hui que l'art s'est perfectionné. Comme nous avons traduit, & non pas paraphrasé le texte, il y reste encore quelques obscurités, que nous allons tâcher d'éclaircir; mais qu'on se souvienne, en lisant les conjectures que nous hasardons, que personne ne nous a précédés dans cette entreprise, & qu'on doit de l'indulgence à ceux qui défrichent.

La première difficulté consiste à connoître la véritable valeur qu'Archigène attachoit aux mots, *étrangler* ou *coudre* les vaisseaux, *(laqueo igitur constringenda vel consuenda sunt vasa)*. Est-il possible, est-il raisonnable de *coudre* les vaisseaux, en prenant ce mot dans son acception ordinaire & connue? Et en supposant que nous ayons bien interprété le mot *coudre*, quelle différence y aura-t-il entre serrer les vaisseaux avec un lacs, & les lier avec un fil? Sur cela, voici notre conjecture. Ne seroit-il pas possible que lorsqu'on devoit se servir du lacs pour lier les vaisseaux, on les mît d'abord à découvert par une incision, que notre Auteur n'aura pas énoncée, parce qu'étant essentielle & indispensable, ses Lecteurs, au fait de la manœuvre dont il parle, devoient la supposer préalablement faite? Par ce procédé, en divisant dans un point les attaches celluleuses des vaisseaux, on les lioit sans aiguille. Il est des cas, d'une autre espèce à la vérité, où l'on pratique encore aujourd'hui cette sorte de ligature.

Lorsqu'on *cousoit* les vaisseaux, c'est-à-dire lorsqu'on se servoit de l'aiguille, il est très-probable qu'on omettoit l'incision préalable dont nous parlions il n'y a qu'un instant, & qu'on passoit à travers la peau & les chairs une aiguille enfilée de quelques brins de fil, à peu-près comme on le fit d'abord en amputant le bras dans l'article. De cette manière, tout est expliqué dans le texte, & rien n'y paroît ni déraisonnable ni superflu.

Quelque satisfaisante que cette interprétation nous paroisse, ne laissons pas ignorer qu'un Écrivain moderne donne un

ſens bien différent à ce paſſage *(h)*, en plaçant autour du membre même, le lacs dont nous entourons ſes vaiſſeaux. Mais M. Platner a-t-il fait attention que le précepte de lier le membre, ſuit immédiatement celui de lier les vaiſſeaux? Ou il faut que le premier lacs ſoit deſtiné aux vaiſſeaux, ce qui ſemble évident, même dans le texte; ou bien il faut ſuppoſer, contre le ſens formel de ce même texte, contre la vraiſemblance & la raiſon, qu'Archigène répète exactement le même précepte, je ne dis pas dans le même paragraphe, mais preſque dans la même ligne.

Pour réſoudre la ſeconde difficulté, tâchons de deviner ce qu'Archigène entendoit par *mettre l'arc ſous le membre (& ſubjiciendus arcus eſt)*. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que les Anciens avoient cherché, comme les Modernes, à fixer la portion à retrancher du membre plus ſolidement qu'elle ne peut l'être par les mains des aides? Ne ſe pourroit-il pas auſſi que pour donner à cette partie l'immobilité qu'ils cherchoient, ils euſſent imaginé un croiſſant immobile, dans lequel ils engageoient le membre, croiſſant qui pourroit avoir reſſemblé, tant par ſon uſage que par ſa forme, à la fourche dont M. Bertrandi s'eſt ſervi depuis, pour fixer l'os ſaillant après l'amputation, lorſqu'il jugeoit à propos de le reſcier? Un appui très-ſolide, un morceau de bois, une planche, employés dans la ſuite par Albucaſis, pourroient fortifier cette conjecture *(i)*.

La troiſième difficulté roule ſur l'emploi de la compreſſe double, *candentibus craſſiſque ferramentis adurere (vaſa), duplicato linteo applicato iis e quibus ſanguis emanat.* Cette compreſſe pouvoit être appliquée avant ou après la cautériſation; mais il ſuffit de jeter les yeux ſur le texte, pour ſe convaincre que ſon application précédoit celle du fer rouge. Demandons-nous préſentement quel peut être l'uſage de ce linge. Eſt-ce qu'on auroit appliqué le feu par ſa médiation?

(h) *Erneſti Platneri ſupplementum in Jo. Z. Platneri inſtitutiones Chirurgiæ*, pag. 202 & ſeqq.

(i) *Et tu detegis carnem ſuper locum quem vis ferrare, ut non lædat ferra carnem. Pone* lignum *aut* tabulam, *ſub oſſe inferiùs decenter... &c.* Pars II, cap. LXXXVIII.

Ce ſeroit, à ce qu'il ſemble, diminuer la force du cautère, & on la veut très-grande, puiſqu'on preſcrit que les cautères ſoient *matériels & rouges.* D'ailleurs le linge s'embrâſant, brûleroit plus ou moins les parties qui entourent les ſources de l'hémorragie. Seroit-ce que cette compreſſe étoit percée vis-à-vis des vaiſſeaux à cautériſer? Dans cette ſuppoſition, ſon uſage ſeroit d'écarter l'action du feu des autres parties qu'elle brûleroit en pure perte, aucun avantage ne pouvant réſulter de cette demi-cautériſation. Il ſemble qu'on devroit s'arrêter à cette conjecture, parce qu'elle établit un procédé très-rationnel, qui pouvoit exiſter du temps d'Archigène, puiſqu'il ne tardera pas à ſe montrer dans les Ouvrages de ſes ſucceſſeurs, notamment dans ceux d'Aëtius qui cautériſoit à travers une emplâtre fenêtrée *(k)*. Mais, quoique cet uſage de la compreſſe paroiſſe le plus vraiſemblable, comme le plus rationnel, néanmoins nous ſommes preſque forcés de lui en ſuppoſer un autre pris dans l'hiſtoire même, & à l'époque que nous parcourons préſentement. En effet Galien, qui vécut peu de temps après Archigène, nous apprend *(l)* qu'on cautériſoit quelquefois, qu'il cautériſoit lui-même à travers un linge, ou ſi l'on veut à travers la charpie; & j'avoue que je crois voir dans les paroles de Galien, le cautère porté immédiatement ſur les linges, & médiatement ſur les chairs, ſans aucun égard aux parties qui avoiſinent le lieu cautériſé; ce qui doit faire abandonner la première conjecture qui, toute vraiſemblable qu'elle eſt, ne ſauroit tenir contre des faits. Quant à l'utilité de cette cautériſation, peut-être conſiſtoit-elle dans une ſorte de maſtic formé des débris du linge & des vaiſſeaux à demi-brûlés, aglutinés par les ſucs que les cautères exprimoient des chairs. Mais c'en eſt aſſez ſur cet objet.

De tous les Écrivains qui puiſèrent dans les Ouvrages d'Archigène, aucun n'offre un plus grand nombre de ces utiles larcins, qu'Aëtius; mais malheureuſement ce Compilateur

(k) Aët. *lib. XIV cap. LII:* Aquapend. pyr. *p. 3, cap. IX; p. 2, cap. X.*

(l) Aliquando admoto partibus affectis candente ferro (uſtio perficitur), aliquando priùs ſubmiſſo lineamento. Ad Glauc. lib. II, cap. XIX.

n'avoit pas les mêmes vues qu'Oribaſe ; & par cette raiſon, les fragmens qu'il a conſervés ſont bien moins précieux à la Chirurgie.

Dans le chapitre qu'Archigène conſacre aux bains naturels, après avoir diſtingué leurs principales eſpèces à raiſon des ſubſtances que l'eau charrie, il aſſigne les genres de maladies auxquelles chaque eſpèce de bain convient particulièrement. Il remarque, par exemple, que les bains alumineux *(m)*, ſont propres aux perſonnes épuiſées par des flux hémorroïdaux trop abondans, aux femmes dont les menſtrues ſont irrégulières ou trop copieuſes, à celles qui avortent ſans cauſe manifeſte, aux tumeurs des jambes & aux varices des extrémités.

Les bains ſulfureux qui ramolliſſent les muſcles, les tendons, les nerfs, conviennent à toutes les maladies de la peau, détergent les vieux ulcères, réſolvent les empâtemens des articulations, diſſipent la paralyſie, la douleur ſciatique, &c. Il obſerve, avec raiſon, que pour que le bain produiſe tout le bien qu'on en peut attendre, ſa température doit être telle que le malade n'en éprouve pas de ſenſation déſagréable, & s'y plonge ſans répugnance *(n)*. Il ne parle point des bains d'eau ſalée, ſoit qu'il n'y eût pas la même confiance que Celſe *(o)*, ou qu'il n'ait pas voulu répéter un conſeil utile déjà donné par ſes

---

(m) Si les eaux minérales alumineuſes exiſtent, elles doivent être fort rares, & l'on peut douter que les Anciens fuſſent en état d'y reconnoître l'alun, qui eſt une combinaiſon de l'acide vitriolique avec une terre argileuſe, & ſur-tout de le diſtinguer de la ſélénite, qui eſt la combinaiſon du même acide avec une terre calcaire. Aix en Savoie offre une ſource que les Romains connurent, dit-on, & jugèrent ſans doute alumineuſe, quoiqu'elle ne le ſoit pas, puiſque la tradition leur a conſervé juſqu'à ce jour la dénomination d'*eaux alumineuſes*. Au reſte, Galien aſſigne une ſource de cette eſpèce : *aquæ quin etiam aluminoſæ, quales ſunt in italia vocatæ* albulæ, *cùm aliis ulceribus idoneæ ſunt, tùm...* De ſimpl. med. facult. lib. I, cap. VII.

(n) *Nam qui perturbati ingrediuntur, eorum corpus horreſcens denſatur, & non ſuſcipit ab aquâ qualitatem.* Aëtius, *tetrab. I, ſer. 3, cap. CLXVII.*

(o) *Quin etiam fovere aquâ calidâ marinâ, vel, ſi ea non eſt, tamen ſalsâ, magnopere neceſſarium eſt (in reſolutione nervorum). Ac ſi quo loco vel naturales, vel etiam manufactæ tales natationes ſunt, iis potiſſimùm utendum eſt ; præcipuèque in his agitanda membra quæ maximè deficiunt.* Lib. III, cap. XXVII.

prédécesseurs. Jamais on n'a tant cautérisé que le faisoit Archigène : dans la paralysie, après avoir épuisé tous les autres moyens, il ne voit de ressource que dans les cautères, tant actuels que potentiels. Il place la première escarre entre les deux bosses occipitales, là où commence la moëlle alongée; deux autres, une à chaque côté de celle-ci, & quatre au sommet de la tête; trois en rond, & une dans le centre. Il seroit difficile de trouver un procédé chirurgical qui fût tout-à-la-fois aussi empirique & aussi douloureux que celui-ci. Cependant, comme Archigène se flatte d'y voir céder la paralysie, pourvu que les ulcères restent long-temps ouverts & suppurent beaucoup; & comme il n'a pas manqué d'imitateurs, peut-être seroit-il plus prudent de chercher à démêler les cas, où ce secours convenablement modifié peut convenir, que de le proscrire sans examen *(p)*. Archigène est beaucoup plus rationnel dans le traitement de la paralysie de la paupière, que dans celui des paralysies des autres organes. Il conseille d'abord un topique, composé de mastic & de suc de choux, dont il applique une couche épaisse sur le front, après en avoir tendu la peau. Lorsque ce moyen, qu'il reconnoît d'ailleurs moins puissant contre la paralysie de la paupière que contre celle du sourcil, est inefficace, il a recours, pour la première maladie, à la suture de la paupière; & pour la seconde, à l'excision d'une lanière des parties molles du front *(q)*. Il remarque que dans les paralysies de la face, on doit appliquer les topiques à la partie paralysée elle-même, & non à la partie opposée : car, dit-il, ceux-là se trompent qui pensent que la mâchoire est tirée du côté où elle se porte *(r)*. Il fait des injections irritantes & balsamiques dans

(p) Tetrab. II, serm. 2, cap. XXVIII.

(q) Comme le texte paroît susceptible de diverses interprétations, on a cru le devoir transcrire. *Optimum autem in ipsis, & maximè in supercilio relaxato, hoc : mastichen cum succo brassicæ non lotæ; terito, & distenctâ frontis cute, fronti crassiùs illine. Perseverante verò affectione, palpebram quidem sutura sanat, supercilium verò fasciolæ de fronte ablatio.* Ibid. *cap. XXIX.*

(r) Caninam convulsionem vocant mandibularium musculorum resolutionem. Distorquetur igitur in obliquum

la vessie, lorsqu'elle est paralysée, ne mettant à cet égard aucune différence entre les cas où les urines sont retenues & ceux où elles coulent involontairement *(s)*; mais il observe, & semble s'en étonner, que la paralysie qui s'oppose si puissamment à l'érection & à l'éjaculation dans quelques circonstances, n'apporte aucun obstacle à la libre excrétion des urines *(t)*.

L'application du cautère dans le crachement de pus, loin de se montrer pour la première fois dans les Écrits d'Archigène, est une des plus anciennes opérations de la Chirurgie; & cependant on auroit peut-être de la peine à trouver ailleurs que chez notre Auteur, le précepte très-rationnel de réserver ce moyen, toujours efficace quand on l'emploie à propos, pour les seuls cas où les collections purulentes ou vomiques, se succèdent les unes aux autres. Cette succession d'abcès suppose en effet la dispersion de la matière purulente dans le poumon, ou dans les parois de la poitrine; & la dispersion suppose à son tour dans la matière, une disposition vague à s'échapper par la première issue qui lui seroit offerte: tandis que la vomique solitaire exige au contraire que l'issue lui soit ouverte dans un lieu tel & déterminé; ce qui souvent est au-dessus du pouvoir de notre art, & sur-tout des lumières de ceux qui l'exercent *(u)*. Parmi les excrétions des organes urinaires, il en est une qui fixe particulièrement son attention: « nous avons connu plusieurs personnes, dit-il, qui rendoient des cheveux avec les urines, tantôt un à un, & « tantôt plusieurs à la fois, brouillés & mêlés ensemble; tantôt « longs & tantôt courts, produits les uns & les autres par la « fluxion *(x)*. » Hippocrate avoit observé ce phénomène, ignoré

os & nasus & oculus & in summâ, dimidia faciei pars. Auxilia itaque resolutæ parti adhibeantur, non oppositæ; decipiuntur enim aliqui, qui mandibulam ab appositâ parte distrahi putant. Ibid. *cap.* XXX.

(s) Tetr. II, ser. 2, cap. XXXIII.

(t) Ibid. cap. XXXV.

(u) Ibid. serm. 4, cap. LXV, in fin.

(x) Tetrab. III, serm. 4, cap. XXXI.

de tous ſes prédéceſſeurs, au jugement de Galien, & l'avoit décrit avec plus d'exactitude encore qu'Archigène, ſous la dénomination très-juſte d'*excrétions urinaires capilliformes (y)*. « Hippocrate, dit-il, avoit vu ſortir avec les urines, des filamens ſemblables à des cheveux; & nous-mêmes, nous en » avons vu de la longueur de la main, quelquefois plus longs » & quelquefois plus courts. Je ſuis convaincu, continue » Galien, tant par leur couleur que par leur contexture, qu'ils » ſont formés d'une humeur groſſière & viſqueuſe, épaiſſie & » deſſéchée par la chaleur dans les reins & dans leurs vaiſſeaux ſecrétoires. » Voilà le fait ; n'en cherchons pas la cauſe, nous ne ſerions pas plus heureux dans nos recherches que le Médecin de Pergame, & ſes ſuccès ne doivent pas nous encourager à le tenter. Quant à ce qui concerne le traitement de cette affection contre nature, déſignée à cette époque par le nom de *pili-miction,* Archigène & le Médecin de Pergame ont les mêmes vues, évacuer, aſtreindre, corroborer, & le dernier les a preſque toujours remplies avec ſuccès par les ſeuls inciſifs diurétiques.

Nous avons eu & nous aurons encore tant d'occaſions de parler de l'uſage du dropax ou pication, & du ſinapiſme; & ces moyens jouent un ſi grand rôle dans la thérapeutique des Anciens, qu'il nous paroît indiſpenſable de décrire ici les uns & les autres. Nous aurions pu le faire ailleurs, car Archigène n'eſt pas aſſurément le premier Écrivain qui en ait tracé des formules; mais nous avons cru devoir préférer les ſiennes, comme les plus amples & les mieux circonſtanciées. Il y a d'ailleurs une ſi grande conformité entre les formules de ces topiques, données par les différens Auteurs, qu'on peut ſans inconvénient n'en point changer, & ſe ſervir dans tous les cas où ces remèdes ſont conſeillés, de celles qu'Archigène nous a tranſmiſes.

(y) *Vide* Aphor. lib. IV, aphor. 76; & Comment. Galeni in huncce aphoriſmum : *quibus cum urinâ craſſâ exiguæ carunculæ, aut veluti pili exeunt, a renibus excernuntur.*

Le

Le dropax des Grecs, appelé par les Latins *picatio (z)*, eſt un médicament externe, tantôt de la conſiſtance du malagme, & tantôt de celle de l'emplâtre *(a)*, principalement uſité dans les maladies chroniques, ou comme baſe du traitement, ou comme propre à faciliter les ſuccès du ſinapiſme, à les compléter même lorſqu'ils reſtent imparfaits. Le plus ſimple de tous les dropax eſt celui qui n'eſt fait qu'avec la poix : on la prend sèche, & on la ramène à la conſiſtance emplaſtique par le feu, & l'addition d'un peu d'huile. Après que la poix eſt ainſi diſpoſée, on l'applique encore chaude ſur la partie, auparavant raſée, à laquelle elle s'attache, & on l'arrache avant qu'elle ſoit entièrement refroidie. On répète pluſieurs fois, & avec les mêmes précautions, l'application & l'arrachement de ce topique irritant & glutineux. Le dropax eſt ſur-tout recommandé contre le vomiſſement habituel, le flux céliaque, les digeſtions difficiles, l'atrophie des membres, &c.

Dans la vue d'échauffer davantage, on ajoute à cette *pication*, du poivre & de la pyrèthre, des ſemences de romarin & du bitume. Si l'on veut deſſécher, on aſſocie à la poix, du ſoufre vif, du ſel commun & de la cendre de ſarmens. Veut-on exciter de la douleur ? c'eſt de l'adarce *(b)* ou de l'euphorbe qu'on incorpore avec la poix. Il eſt une ſeconde eſpèce de dropax, qu'on appelle *dropax gaulois*, quoique quelques-uns de ſes ingrédiens ſemblent démentir ſon origine *(c)*. Il ſe prépare ainſi : on prend une livre & demie de colophone, ſentant l'encens ; égale quantité *de cette réſine groſſière & ligneuſe, qu'on apporte dans des tonneaux;* de poix sèche, *& de cette autre*

(z) Tetr. I, ſer. 3, cap. CLXXX.

(a) Paul. Æginet. *lib. VII, cap. XIX.*

(b) On donne ce nom, ou celui de fleur de ſel marin, à une écume ſalée, qui s'attache aux roſeaux & à pluſieurs autres plantes ſur les bords des mers, & qui s'y endurcit : on l'eſtime propre à détruire les dartres & autres maladies de la peau.

(c) Paul ne ſe donnant pas la peine de remonter aux premières ſources, attribue à Oribaſe le *dropax gaulois*, décrit trois ſiècles auparavant par Archigène. *Lib. VII, cap. XIX.*

matière résineuse qu'on racle des navires, lorsqu'on les prépare à être godronnés à neuf, appelée par les Grecs, *apochyma;* deux livres de poix liquide *(picis brutiæ);* quatre livres de cire, de nitre & de bitume ou huile de Gabian *(Gabinai) (d);* quatre onces de pierre-ponce, de pyrèthre, d'ellébore blanc & de poivre; trois onces de soufre vif, de castor, de gomme ammoniac & de staphisaigre; une livre d'huile de concombre sauvage, & six onces d'*opobalsamum*. Autre dropax qu'Archigène donne pour bon & éprouvé: poix, cire, colophone, une livre; nitre, six onces; bitume, trois onces; soufre vif, demi-once; poivre, euphorbe, pierre-ponce, une once; cantharides, demi-once; huile de cyprès, quatre onces.

On donne au dropax d'autant plus de consistance, que les forces du malade sont plus considérables. Lorsque le sujet auquel on l'applique est fort & vigoureux, il convient de le faire tenir debout, marcher, même exercer, pendant qu'il le porte. Le dropax qui reste peu de temps appliqué, semble plus propre à fortifier les esprits, à les appeler à la surface, & à leur faire reprendre leurs fonctions, que celui qui séjourne long-temps sur la partie.

On appelle en général sinapisme, tout cataplasme où entre la moutarde *(e)*. Ce topique est très-actif, & c'est une des raisons qui le font rejeter du traitement des maladies aiguës: il faut pourtant en excepter quelques-unes; car, dit Archigène, nous nous servons du sinapisme dans tous les cas où les solides sont paresseux & sans action, & par conséquent dans les affections aiguës, avec oppression des forces; mais c'est principalement dans les maladies chroniques, quand tous les autres moyens sont insuffisans, que nous l'employons

---

(d) C'est un bitume liquide, qui découle des fentes des rochers, ou qui sourde du sein de la terre avec l'eau qui forme les puits & les fontaines chargées de cette huile. On appelle *huile de Gabian*, le pétrole rouge-brun, qui découle des fentes des rochers bitumineux situés dans un village appelé *Gabian*, aux environs de Bésiers, en Languedoc. Il faut que les Anciens aient connu cette source d'huile minérale.

(e) Aëtius, *ibid. cap.* CLXXXI.

avec le plus de fruit. Il est pourtant, continue Archigène, quelques affections du genre des chroniques auxquelles le sinapisme ne convient pas, & que pour cette raison nous devons spécifier : telles sont l'ulcération des poumons, les ulcères quelconques internes, que son acrimonie aigriroit. On ne doit pas non plus appliquer le sinapisme sur la peau ulcérée *(f)*, sur les parties cartilagineuses, comme le nez & les oreilles ; parce qu'en général il *noircit* & cautérise celles qui sont peu charnues.

Toutes les maladies & toutes les parties du corps qu'on n'a pas exceptées, reçoivent utilement l'application du dropax, notamment la tête, dans les cas de douleur totale ou partielle, de vertige, d'épilepsie, de folie ; le thorax, dans l'asthme, les toux chroniques ; la tête & le thorax, dans le catarrhe ; le creux de l'estomac & l'abdomen, dans toutes les vieilles maladies, & sur-tout dans le défaut d'appétit ; les régions des reins & des lombes, dans la paralysie de l'épine, de la verge & de la vessie : en un mot, tous les organes languissans & paralysés sont puissamment ranimés par le sinapisme. Les arthritiques, les goutteux, les ischiatiques, en retirent de grands avantages. La forme du sinapisme n'est pas invariable, puisqu'on en fait des suppositoires qu'on introduit dans le rectum paralysé : on les retire après qu'ils ont produit leur effet, & l'on tempère l'irritation qu'ils ont excitée par un lavement d'hydromel.

Le sinapisme se prépare de la manière suivante. On fait macérer pendant vingt-quatre heures des figues grasses, dans de l'eau tiède ; & après les avoir égoutées, on les réduit en pâte par la trituration ; on pile ensuite la graine de moutarde, & on lui donne la même consistance qu'aux figues, au

(f) Quoique Archigène blâme ici l'application du sinapisme sur les ulcères de la peau, il ne laisse pas ailleurs, d'en conseiller en quelque sorte l'équivalent, dans la graine d'erysimum pilée, & appliquée, en guise de *compresse* (ou de cataplasme), sur les ulcères même malins, laquelle graine, selon lui, les guérit très-promptement. Galen. *de comp. med. sec. gen. lib. IV.*

moyen d'un peu de leur décoction. On conserve séparément ces deux pâtes, & l'on en forme des masses, qu'on mêle au besoin, dans les proportions convenables. Si l'on veut sinapiser fortement, on prend deux parties de moutarde & une de figues; pour une action médiocre, parties égales des deux ingrédiens suffisent; enfin pour une action foible, on mêle deux parties de figues à une de moutarde. Au surplus, pour les malades d'un sentiment très-vif & très-délicat, on substitue la mie de pain à la pulpe de figues. A cette occasion, Archigène observe que la macération de la graine de moutarde dans le vinaigre, affoiblit son activité *(g)*. Quelquefois on donne au sinapisme la consistance liquide; alors la meilleure manière de l'employer, c'est de l'enfermer dans un sachet, & d'appliquer le sachet sur la partie. Il est impossible d'assigner un terme précis & constant à la durée de l'application du sinapisme; le plus sûr est de le soulever de temps en temps pour reconnoître la rougeur de la partie, & de l'enlever dès que cette rougeur paroît. Pour en favoriser & prolonger l'action, on l'entretient chaud & humide, en le couvrant d'éponges trempées dans l'eau chaude, & médiocrement exprimées.

Le cataplasme ou le sachet contenant le sinapisme, étant levé, le malade sera mis dans le bain, & de-là porté dans un lit chaud; ensuite arrosé de nouveau, mais sans onction *(h)*. On doit oindre le malade au sortir du premier bain, à moins que la douleur ne soit violente, ou la partie excoriée: dans ce dernier cas, on applique sur la partie une couche de laine imbibée d'eau & de miel rosat, & l'on recouvre

(g) Cet effet du vinaigre est constant; & l'on peut raisonnablement douter qu'il en produise un différent sur l'écorce de garou qu'on y fait également macérer.

(h) L'onction dont Archigène parle ici n'étoit point un moyen thérapeutique; elle appartenoit à l'hygiène. Tout le monde sait que les anciens peuples orientaux étoient dans l'usage de se baigner une ou plusieurs fois le jour; & qu'après le bain, ils se faisoient oindre avec quelque liniment d'agréable odeur, qui prit de-là le nom d'onguent, nom qu'il conserva dans la suite en changeant de destination.

celle-ci d'un cataplasme de mauve & de mie de pain. Après que la douleur est dissipée, on panse la partie avec la céruse & le cérat de roses. Quand le malade ne peut pas user du bain, on le supplée en enveloppant tout le corps, à l'exception des parties couvertes de sinapisme, d'éponges trempées dans l'eau chaude & exprimées. Dans les maladies de la tête, sur-tout dans celles qui ne sont pas accompagnées de chaleur, on appaise la douleur du sinapisme en douchant la partie avec de l'huile chaude.

Quoique le sinapisme soit un des moyens les plus vigoureux & les plus efficaces qu'on puisse opposer aux maladies chroniques; quoique la théorie moderne, d'accord avec l'expérience ancienne, ne montre dans ce remède, que des effets salutaires, sans aucun mélange d'accidens, il est tombé depuis long-temps dans la dessuétude, & de-là dans l'oubli le plus général. « Quelle est donc la cause qui a fait rejeter de la pratique un remède si excellent? Je n'en vois « aucune, dit Gorris, si ce n'est la modicité de son prix. Le « moyen qu'on puisse recouvrer la santé par des médicamens « qu'on ne vend pas au poids de l'or! Les Médecins accuse- « roient-ils son acrimonie? Nous n'en serions pas surpris, quand « nous les voyons complaisans esclaves de la pusillanimité des « malades, flatter aussi la maladie en ne lui opposant que des « moyens plus propres à différer la mort qu'à l'éviter. Que « l'évènement seroit bien différent, s'ils remettoient en vigueur « l'usage du sinapisme, remède dont les succès ont tant de fois « prouvé que dans les maladies chroniques, rebelles à tous les « autres secours, & en quelque sorte désespérées, on peut encore « conserver des espérances solides, tant qu'on ne l'a point tenté « en vain (i)! »

Moins hardi que quelques-uns de ses prédécesseurs, Archigène s'abstient d'ouvrir les abcès du foie, & se contente d'en favoriser la rupture à l'extérieur, par l'application des émolliens & des maturatifs chauds. Mais sa timidité disparoît lorsqu'il

(i) *Def. Medicæ.*

s'agit d'évacuer le pus que ces mêmes abcès versent en se rompant, entre le péritoine & les *intestins*.

Quoique ses préceptes n'aient pas pour nous toute la clarté qu'ils avoient pour ses contemporains, attendu les changemens que les découvertes anatomiques ont apportés dans la valeur des mots qu'il emploie, & que par conséquent ils ne soient pas aujourd'hui sans quelque obscurité, il est pourtant certain qu'on ne peut prendre le change sur l'objet général de ces préceptes, ni sur la manière dont il les remplit. Il veut que sans perdre de temps, dès que ces collections abdominales deviennent sensibles au tact, on leur donne issue avec l'instrument tranchant, tantôt en divisant les tégumens & le péritoine dans l'endroit le plus élevé du ventre, & tantôt en pratiquant une incision oblique auprès de l'aine *(k)*. Selon cette interprétation, Archigène avoit en vue dans le premier cas, les épanchemens cantonnés & comme enkistés entre les circonvolutions des intestins (peut-être dans les feuillets de l'épiploon), & le péritoine; & dans le second, ces autres épanchemens où la matière, livrée à sa propre gravité, va se rassembler à l'hypogastre, comme le lieu le plus déclive de la cavité de l'abdomen. Ces opérations doivent paroître hardies, sur-tout en considérant l'état de l'Anatomie dans le temps où elles furent inventées; mais elles sont rationnelles, & l'imitation qu'on en a faite est une des plus belles découvertes du XVIII.e siècle *(l)*.

Quant à leur réalité, quant à la certitude qu'Archigène avoit les vues quon lui suppose, & qu'il les remplissoit

(k) Aët. *tetr. III, serm. 2, cap. IV.* Peut-être faisons-nous deux opérations d'une opération unique. Dans l'incertitude de dire trop ou trop peu, voici le passage : *Aliquando autem humor qui ex abscessu promanat inter peritonæon, atque ipsa intestina colligitur: & facilè sanè curatur, si quis diductâ citissimè cuticulâ humorem ipsum excludat, eâ maximè parte quâ humor attollitur : aliquando autem rursus post factam isthic collectionem, transsumptio per intestina contingit. Cæterum in his quibus tumor foras prominet, sectionem obliquam supra inguen infligere oportet, ac per eam ipsam humorem evacuare, atque etiam ulcus ipsum eluere & pharmaca liquefacta injicere, donec perfectè curetur.*

(l) Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, *tome I, p. 237.*

par les opérations que nous croyons voir dans ses Écrits, on n'en sauroit douter, fût-il le seul qui les indiquât; mais la certitude devient une véritable démonstration, lorsqu'on a lû ce qu'en disent Soranus & Cælius Aurelianus, qui, dans cette occasion, peuvent être distingués l'un de l'autre & former une double autorité *(m)*. Ajoutons enfin qu'un des Commentateurs de Paul d'Égine a pensé comme nous sur ce passage d'Archigène, quoiqu'il ne paroisse pas avoir connu le passage d'Aurelianus qui le confirme & l'éclaircit *(n)*.

Les Anciens ont donc tenté ces opérations hardies. Mais ne se sont-ils pas abusés quelquefois? se sont-ils toujours garantis de l'illusion à laquelle exposent les abcès des parois de l'abdomen? ne les ont-ils jamais confondus avec ceux des enveloppes ou tuniques du foie? Leur siége est très-voisin, & le pus en est le même; il est blanc dans les deux cas: si quelquefois il ressemble à de la lie d'huile, c'est moins une suppuration qu'une véritable fonte du parenchyme du foie *(o)*. On auroit d'autant plus de propension à croire que les Anciens ont pu prendre ces abcès externes pour des abcès du foie, qu'ils parlent très-peu des premiers, quoiqu'ils dussent être communs alors, puisqu'ils le sont encore aujourd'hui dans les pays dont la température chaude répond à celle des climats qu'ils habitoient, & qu'ils ne sont pas sans exemple parmi nous. « Les abcès du foie, dit un des Commentateurs anonymes de Paul d'Égine *(p)*, sont ordinairement incurables *(q)*; mais il advient le plus souvent que l'abcès se fait entre la peau & les muscles, ou entre les muscles du ventre inférieur, vers la région du foie, lequel

(m) *Voyez* ci-devant, *page 275*. *Voy.* aussi Paul, *lib. VI, cap. XLVII*; & son Commentateur Dalechamps, Chir. Franç. *page 211*.

(n) Chir. Franç. *idem*, ibid.

(o) *Qui ad hepar suppuratum uruntur, aut secantur, si quidem purum effluat pus, & album, superstites evadunt. Ipsis enim pus est in tunicis; si verò effluat velut amurca, pereunt.* Hipp. *lib. VII, aph. 45*.

(p) Chir. Franç. *idem, page 202*.

(q) Ce pronostic est vrai pour les abcès, où le pus ressemble à de la lie d'huile; encore la guérison n'est-elle pas sans exemple, même dans ce cas ordinairement funeste. *Vide* Gort. Comment. *in aphor. 47, lib. VII*.

» il faut ouvrir de bonne heure, de peur que la boue n'altère » les muſcles & le péritoine. J'en ai vu de grands accidenspour » n'avoir pas ouvert un abcès de bonne heure, non-ſeulement » en la région du foie, mais en toutes les autres parties du » ventre : la façon de l'ouvrir ordinaire eſt d'y appliquer un » cautère potentiel, puis ouvrir l'eſcharre auſſitôt, & de pénétrer juſqu'au lieu de la boue qui eſt profonde. »

Archigène paſſe des abcès du foie à ceux de la matrice, dont il traite fort au long. La réunion des ſignes généraux des dépôts, à la ſuppreſſion des urines, ou des excrémens, ou des deux enſemble, en complète le diagnoſtic. Les premiers momens étant donnés au ſoin de procurer la réſolution, ſi l'on déſeſpère de l'obtenir, on ſe hâte de favoriſer la ſuppuration, tantôt par les émolliens, & tantôt par les balſamiques, que leur activité rend très-propres à preſſer la lenteur de la ſuppuration. Ces deux préceptes d'Archigène ſeront d'un très-grand prix aux yeux de ceux qui, remarquant dans les abcès du même genre, d'un côté la bonne ſuppuration, de l'autre la mauvaiſe ; ici la déterſion prompte de l'ulcère, là la ſordidité conſtante, & la fonte imparfaite des duretés, ont tâché de ſe rendre compte de cette diverſité d'évènemens : car l'inobſervation des préceptes thérapeutiques d'Archigène en montre la ſource, & la pathologie en rend raiſon.

Les abcès de la matrice s'ouvrent dans le rectum, & dans le vagin *(r)*. Dans le premier cas, l'uſage du lait & des émulſions, eſt tout ce que l'Art peut fournir de ſecours ; dans le ſecond, le pus fort, tantôt mêlé d'excrémens, & tantôt ſeul & ſans mélange. Les reſſources ne ſont guère plus étendues ici qu'elles ne l'étoient il n'y a qu'un inſtant ; elles ſe bornent aux lavemens avec la décoction de lentilles & d'écorces de grenades. Enfin, quand le pus coule par le vagin, s'il eſt louable, le Chirurgien ne doit s'occuper qu'à maintenir la propreté ; s'il eſt ſanieux, il doit employer les

(r) Aëtius, *Tetrab. IV, ſerm. 4, cap.* LXXXV.

antiſeptiques

antiſeptiques ſous toutes les formes, & ſur-tout en vapeur, portée dans le vagin, au moyen d'un appareil convenable.

L'abcès de la matrice peut occuper auſſi ſon col, & même, malgré ſa petiteſſe, y trouver deux ſiéges diſtincts, un interne, & l'autre externe. Dans le premier cas, le traitement doit être le même que celui que nous avons aſſigné plus haut à l'abcès du corps de ce viſcère qui ſe fait jour par le vagin; dans le ſecond, on y remédie en l'ouvrant de bonne heure, c'eſt-à-dire dès que l'inflammation eſt arrivée à ſon plus haut degré, & que les enveloppes ſont ſuffiſamment amincies. Pour faire cette ouverture avec ſûreté, l'on place la malade ſur une table, dans la ſituation uſitée pour la taille, c'eſt-à-dire à la renverſe, les cuiſſes fléchies, les jambes écartées, & les bras paſſés ſous les jambes, de manière que les plis du coude répondent aux jarrets. Les membres ainſi fléchis & entrelacés, on fixe les poignets par un lien qui, paſſant derrière le cou, les embraſſe l'un & l'autre. La malade ſituée ainſi, le Chirurgien ſe place à ſa gauche, & commence par ſonder le vagin, pour n'enfoncer le *ſpeculum uteri,* que de la profondeur reconnue par la ſonde. Après que le *ſpeculum* eſt introduit, un aide tourne la vis deſtinée à le développer, tandis que le Chirurgien cherche l'abcès, le reconnoît à ſes enveloppes minces & polies, & l'ouvre avec la lancette ou le biſtouri *(ſ)*.

(ſ) Nous conſerverons le texte latin, comme plus propre à donner une idée exacte du *ſpeculum* d'Archigène, que la traduction la plus ſoignée: *Aſſideat a dextris Chirurgus & per dioptram inſtrumentum, pro ætate commodum ad pudendi diductionem ſpeculetur, & per ſpecillum ſinûs muliebris profunditatem demetiatur, ut ne major dioptræ tibia uterum comprimat. Et ſi reperta fuerit tibia ejus ſinu major, lanæ convolutæ labiis ſive alis pudendi imponantur, ut in ipſis dioptra firmetur. Oportet autem dioptram immittere, cochleâ ad ſupernam partem vergente, & dioptram quidem a Chirurgo teneri, cochleam verò per miniſtrum circumverti, ut diductis tibiæ plicis ſinus diſtendatur. Poſtquam autem occurrerit abſceſſus, ad tactum lenis & tenuis, apex ejus ſcalpello, vel aciculâ diſſecetur & excreto pure linniſcus linamentum tenerrimum roſaceo tinctum in ſectionem indatur, aut potiùs extra ſectionem in muliebrem ſinum, citra impulſionem.* Idem, *ibid. cap.* LXXXVI. Ce dernier chapitre ni le précédent, ne portent

On a fait mention plus haut de trois voies, par lesquelles se vide l'abcès du corps de la matrice; il en reste une quatrième, c'est son épanchement dans la cavité de l'abdomen *(t)*. Lorsque cela arrive, il se forme un dépôt secondaire qu'on ouvre, dès qu'il fait saillie, avec l'instrument tranchant, à moins qu'on ne craigne l'hémorragie; car alors on préfère le cautère, qui joint à l'avantage d'ouvrir mécaniquement le dépôt, celui d'influer physiquement sur le succès de la curation. Le bain est la seule particularité que présente la conduite de cette maladie. Nous ne saurions nous dispenser de remarquer ici que les anciens Écrivains sont si pleins de procédés curatifs des abcès utérins, qu'on ne peut guère s'empêcher de regarder ces maladies comme très-communes parmi eux; & qu'au contraire, les Modernes en parlent si peu, qu'on diroit qu'elles n'existent plus aujourd'hui. Est-ce redondance chez les Anciens? est-ce inexactitude chez les Modernes? La suite de cette Histoire donnera la solution de ce problème pathologique.

Ce qu'Archigène dit du *volvulus*, peut répandre un certain jour sur le texte d'Arétée, que notre Auteur semble ici commenter; mais on n'y trouve rien de plus que dans son modèle, à moins que ce ne soit cette remarque importante, que les réductions rudes & forcées de l'intestin plein d'excrémens, tombé dans le scrotum, l'enflamment & causent des *volvulus* funestes *(u)*; remarque dont une vanité mal-entendue a prouvé plus d'une fois la justesse & la vérité. Car il n'est pas sans exemple qu'on ait confondu la fin de l'Art avec le but de l'Artiste : l'Art se propose toujours la guérison du malade, & l'Artiste quelquefois le dangereux honneur d'avoir réduit l'intestin sorti.

Le traitement de la céphalée, douleur de tête ou migraine,

---

point le nom d'Archigène; on les conserve néanmoins à ce Médecin, tant parce qu'ils lui sont attribués par M. de Haller, que parce qu'on ne prévoit pas qu'ils puissent mieux figurer ailleurs.

(t) Idem, *ibid. cap.* LXXXVII.

(u) Tetrab. III, *serm.* I *cap.* XXVIII.

eſt chez lui plus doux que dans les Écrits de ſes prédéceſſeurs, & n'en eſt pas moins efficace : il conſiſte dans l'application de véſicatoires faits avec les cantharides, long-temps entretenus; mais comme à la longue les cantharides nuiroient à la veſſie, on la prémunit contre leur action, par une ample boiſſon de lait *(x)*. Dans la pleuréſie, Archigène uſoit auſſi d'un véſicatoire, mais plus foible, & regardoit comme une précaution eſſentielle de le maintenir chaud, ce qu'il obtenoit facilement, en l'appliquant ſous forme de cataplaſme, & le couvrant d'une veſſie pleine d'huile chaude *(y)*. Le chapitre des iſchiatiques n'a rien non plus qu'on ne trouve dans Arétée & Dioſcoride, à l'exception de ce procédé extraordinaire, peu conforme aux idées actuelles de l'économie animale, qui conſiſte à faire, pendant le redoublement du paroxiſme, des ligatures à toutes les parties qui ne ſouffrent point, & à les frictionner rudement; tandis qu'on couvre les parties ſouffrantes de matières graſſes, telles que l'huile de ſicyone chaude *(z)*, & qu'on les enveloppe de laine *(a)*.

Paul d'Égine, qui s'eſt plus occupé des objets de Chirurgie que les autres Auteurs dont nous avons tiré le précis d'Archigène qu'on vient de lire, & meilleur juge qu'eux tous, n'a preſque rien pris de notre Auteur, ce qui ſembleroit former un préjugé défavorable au diſcernement du Médecin d'Apamée qui l'a tant copié; mais Paul venu tard, ne remonte pas toujours aux premières ſources; & les fragmens de notre Auteur,

---

(x) Aëtius, *tetr. II*, *ſerm. 2*, *cap. L.* C'eſt auſſi la pratique de Galien.

(y) *Ibid. ſerm. 4*, *cap. LXVIII.*

(z) Le nom de cette huile eſt tiré du mot σικυώνη, qui entre autres ſignifications qu'on peut voir dans l'*Économie* d'Hippocrate, par Foës, ſignifie concombre ſauvage. Cette huile étoit fort uſitée chez les Anciens; en voici la compoſition : ℞. huile douce, environ ℔ XII; fœnugrec, ℔ I ℥ IV; encens, *polium*, ſureau, environ ℥ IV; réſine de pin, ℥ V; ariſtoloche, ℔ I; mélilot, ℔ III; racines de concombre ſauvage, ℔ II; eau, *q. ſ.* cuiſez comme il convient & paſſez. Aëtius, *tetr. I*, *ſerm. 1*, *pag. mihi 25*.

(a) Idem, *tetr. III*, *ſer. 4*, *cap. IV.*

recueillis par Nicète, prouveroient même, au besoin, qu'il n'a pas toujours puisé dans les meilleures. Quoi qu'il en soit, ce dernier n'a presque rien emprunté d'Archigène, qui mérite d'être conservé. On en jugera par les petites choses que nous rapportons d'après lui. La curation du ganglion, qui est de ce nombre, consistant dans l'application d'un mélange de chaux vive, de graisse & de térébenthine *(b)*, n'a pour elle que son originalité; l'efficacité de l'huile chaude versée assidûment sur la morsure de la scolopendre *(c)*, auroit pu, tout au plus, si les Anglois l'avoient connue, encourager les essais qu'ils firent de cette même huile au commencement de ce siècle, contre la piqûre de la vipère, ou les suggérer *(d)*. Enfin la seule chose dûe à Archigène, dont l'Art puisse se ressaisir dans les Ouvrages de Paul, est l'usage d'entourer les jambes œdémateuses d'éponges neuves, trempées dans l'oxicrat seul, ou aiguisé d'alun, fortement appliquées à la partie, au moyen d'un bandage roulé qui, partant du pied, aille finir au genou *(e)*.

Comme l'histoire doit rappeler tous les efforts qu'on a faits pour amener l'Art à sa perfection, nous ne passerons pas sous silence le beau, mais vain projet d'Archigène, qui s'étoit flatté de pouvoir caractériser & distinguer entr'elles toutes les espèces de douleurs. C'étoit une chose fort utile à faire, d'après la persuasion où il étoit, que chaque partie de notre corps, lorsqu'elle souffre, éprouve une douleur qui lui est propre. La douleur une fois bien connue, devoit faire reconnoître sans peine la partie d'où elle émanoit, & par conséquent le siége de la maladie. Entre plusieurs raisons que Galien oppose à cette prétention *(f)*, celle-ci n'est pas la moindre : il n'y a que celui qui a ressenti toutes les douleurs qui puisse les caractériser toutes; or, Archigène ne les avoit pas toutes éprouvées. Ne pourroit-on pas ajouter que celui

(b) Paul. Æginet. *lib. IV, cap.* XVI.

(c) Idem, *lib. V, cap.* IX.

(d) *Voyez* ci-devant, *page 164*.

(e) Paul. *lib. IV, cap.* VIII.

(f) *De loc. affec. lib. II, cap.* IX.

qui ne les auroit pas ressenties n'entendroit pas celui qui entreprendroit de les lui peindre, parce qu'ils n'auroient pas tous deux le même langage. On ne décrit pas les affections morales; tout ce qu'on peut faire par le discours, c'est de rappeler à la personne à qui l'on parle, qu'elle a souffert autrefois ou qu'elle souffre actuellement quelque chose d'assez ressemblant à ce qu'on veut lui peindre; & cela est si vrai, qu'on ne parviendroit jamais à donner à quelqu'un qui n'auroit pas souffert, l'idée de la douleur. Mais ne nous appesantissons pas sur cette ingénieuse chimère, & parcourons les précieux restes de son contemporain Héliodore.

La rare & vaste collection de Nicète où l'on a puisé la plupart des fragmens d'Archigène, qui viennent d'être analysés, nous donne une idée avantageuse d'Héliodore; & cependant ce Médecin est tellement inconnu depuis longtemps, que Leclerc, Barchusen & beaucoup de Biographes, l'ont omis dans la longue liste des personnes qui cultivèrent l'Art de guérir avec quelque succès. HÉLIODORE.

Le temps où il vécut peut être déterminé avec assez de certitude & de précision ; car on ne sauroit douter qu'il n'ait été contemporain de Juvénal *(g)*; & même (ce qui sert beaucoup à nous confirmer dans l'idée que nous avons de son habileté) qu'il ne fut du petit nombre des Médecins que le Satyrique daigna louer. Héliodore a donc vécu sous Trajan. Galien parle d'un Héliodore Athénien, qui avoit écrit *sur les poisons;* mais rien ne prouve que ce soit le même homme; on ne peut que le présumer.

Quand Héliodore ne nous apprendroit pas qu'il pratiquoit la Chirurgie *(h)*; quand Juvénal n'attesteroit pas son habileté dans cet Art *(i)*, ce qui nous reste de lui ne nous

(g) Satyr. VI, verf. 372.

(h) De fracturis apud Nicetam, pag. 91 : *utor ego eâ (incisione) non unius modi, . . . &c.*

(i) *Postquam cœperunt esse bilibres (testes)*
Tonsoris tantùm damno rapit Heliodorus.
Satyr. VI. Eod. verf.

permet pas d'en douter. L'homme exercé dans les opérations de la Chirurgie, distinguera toujours sans peine l'Écrivain praticien, du Compilateur oisif, qui n'a pour tout mérite que le misérable talent de dépecer les originaux, & de former de leurs membres rassemblés sur le modèle du monstre d'Horace, des copies rebutantes, dont le moindre vice est l'inutilité. Des Écrits chirurgicaux d'Héliodore, Écrits dont l'existence est attestée par Paul d'Égine *(k)* & par Nicète, le temps a seulement respecté les morceaux que cet ancien Compilateur avoit transportés dans son Recueil, avec les Livres d'Oribase qu'il nous a conservés, & dont ces morceaux font partie. A ces fragmens, on pourroit ajouter le Livre entier *des bandages, des lacs & des machines,* du même Oribase, que le savant M. Cocchi croit appartenir à notre Auteur. Ce Livre, il est vrai, porte le nom d'Héraclès; mais une telle production ne sauroit appartenir à un homme entièrement inconnu, dont aucun Auteur, même contemporain, n'a fait mention, & tel est pourtant Héraclès. Ce seroit aussi contre toute vraisemblance, qu'on attribueroit ce Livre à l'un des deux Oculistes du nom d'Héliodore dont il est parlé plus haut. Enfin nous observerons que l'analogie des fragmens dont nous allons rendre compte, avec le Livre des bandages, paroît très-favorable à l'opinion de M. Cocchi, & en accroît la probabilité.

Pour donner une idée générale des fragmens d'Héliodore, il suffit de dire qu'ils ont presque tous le même objet que ceux d'Archigène; & pour fixer la valeur des uns & des autres, on peut avancer qu'ils sont en général aux Ouvrages de Celse, ce que les Ouvrages de Celse sont à ceux d'Hippocrate, des commentaires, mais des commentaires originaux qui éclaircissent, qui rectifient, qui complètent le texte. Tâchons de recueillir, dans les Ouvrages d'Héliodore, ces petites perfections, ces foibles jets de lumière, & de les réunir dans cet extrait.

(k) Aliud (collyrium) ex his, quæ in Heliodori Chirurgicâ scribuntur. Paul. lib. IV, cap. XLIX.

Perſonne n'avoit tant inſiſté ſur la néceſſité de débrider les petites plaies de la tête, qu'Héliodore. A ſes yeux le débridement eſt le ſeul moyen d'en prévenir & d'en combattre l'inflammation *(m)*. Lorſqu'on le néglige, il ſe forme des abcès qu'il faut ſe hâter d'ouvrir en différens endroits *(n)*; conſeil très-ſalutaire, & qu'Hippocrate n'avoit donné que confuſément *(o)*. Plus hardi que le divin Vieillard & ſes ſucceſſeurs *(p)*, il n'héſite pas à inciſer ou débrider les muſcles temporaux bleſſés ou contus; il va même juſqu'à voir le remède de la convulſion dans une opération qu'on croyoit la devoir produire *(q)*. Cependant ſon opinion ne fit pas fortune: le préjugé qu'il attaqua régnoit encore au XVI.[e] ſiècle; & tout grand homme qu'étoit Faloppia, non-ſeulement il ne s'en garantit point, mais même il ferma les yeux aux lumières étrangères qui venoient le chercher, & traita injurieuſement ceux qui l'auroient éclairé s'il avoit voulu l'être *(r)*. Carcano ſon diſciple, n'hérita pas de ſa prévention: des Empiriques avoient oſé diviſer le muſcle temporal; il les imita, & ſe procura des ſuccès inattendus & répétés *(ſ)*, avec la gloire

---

(m) *Ex Heliodori libris* de vulneribus capitis. *Collect. Nicetæ, p. 81.*

(n) *Curatio vulnerum.* Ibid. p. 88.

(o) *Tome I, page 215 & ſuiv.*

(p) *Verùm tempora, & adhuc ſupra tempora venam quæ per tempora fertur ſecare non oportet. Convulſio enim corripit ſectum.* Hipp. De vuln. capitis, n.° 20.

(q) *Muſculo (temporali) autem vulnerato & etiam colliſo aperire oportet, non muſculum quidem prorſus decuſſare, ſed illam inciſionem amplificare, hoc enim valet ad prohibendam nervorum diſtentionem Neque recta inciſio probatur, ſed muſculus obliquè ſubſecandus eſt, magìs enim hoc modo concretio ablegatur & quominus aliæ partes in conſenſum trahantur, efficitur.* Collect. Nicetæ, pag. 91.

(r) *Ego vidi bis, ſectum per tranſverſum muſculum temporalem, quod eſt lethale penitus: fugiatis igitur, ut nunquam dilatationem faciatis (in tempore): ſed dicet quis quomodò fiet? Si eſt ſectio per longum debèmus linamentis aperire hujuſmodi vulnus, & poſtea ſcalpro tenuiſſimè facere: ſi eſt punctura, ego non audeo tractare, quoniam ſcio, quod moritur æger: moneo igitur in hoc, ne adhibeatis fidem fortunæ empiricorum, quibus aliquando ſuccedit ſectio, nolite ſecare* Gabriel. Falloppii in lib. Hipp. de vuln. capitis, cap. XXXVIII. *De ſectione pericranei.*

(ſ) *Joan. Bapt. Carcani Leonis, de vulneribus capitis,* pag. mihi 37.

d'être à ſon tour imité par André della Cruce *(t)* & par le plus grand nombre de ſes ſucceſſeurs.

Ce qu'Héliodore dit du trépan mérite d'être lû, quoiqu'on n'y trouve preſque rien dont il n'exiſte des veſtiges dans les Écrits antérieurs, ſi l'on excepte cette particularité, qu'au lieu de ſe ſervir d'un pinceau de charpie pour enlever la ſciure de l'os, il l'abſorboit & l'enlevoit avec un corps glutineux, tel que le ſuif. Après avoir diviſé les tégumens pour mettre l'os à decouvert, il retranchoit les angles. Il décrit très-clairement la forme & le mécaniſme du trépan & des ciſeaux avec leſquels il briſoit les cloiſons oſſeuſes que les trous du trépan laiſſoient entr'eux *(u)*. On aperçoit évidemment ici que ce n'étoit pas l'action immédiate de la main qui faiſoit mouvoir la tige du trépan, & qu'on ſe ſervoit d'un archet garni de ſa courroie; appareil dont on peut voir diverſes figures dans Gui, Paré, André della Cruce, dans l'arſenal de Scultet, &c.

Loin que cette forme de trépan fût propre à notre Auteur, ne pourroit-on pas douter, avec beaucoup de raiſon, que juſqu'à cette époque les Chirurgiens en euſſent connu d'autre? Hippocrate n'a point décrit le trépan dont il ſe ſervoit, & Celſe indique celui d'Héliodore *(x)*. Le mécaniſme de cet inſtrument étant une fois connu, & ſon uſage excluſif ſuppoſé, il ſera facile de rendre raiſon d'une pratique ancienne, défendue long-temps par l'habitude contre l'expérience ellemême, je veux parler de l'uſage de laiſſer tomber de temps en temps dans la voie de la tarrière ou de la couronne, quelques gouttes d'huile ou d'eau froide *(y)*. Quand enfin après

(t) J. *Andreæ a Cruce Chirurgia*, lib. I, ſect. 1. *De operandi ratione ferreis inſtrumentis*, pag. mihi 38.

(u) De fracturis, ibid.

(x) Ergo tam lentiùs ducenda habena, ſuſpendendaque magis manus ſiniſtra eſt & ſæpiùs attollenda & foraminis altitudo conſideranda. Lib. VIII, cap. III, pag. 512, v. 8.

(y) Cauſam quærens, dit Nicète, dans une note ſur ce paſſage d'Héliodore, *quamobrem frigidam aquam inſtillari vult (Heliodorus) ait nonnullos dixiſſe, quia madefactum os terebratu*

après plusieurs siècles, à force de tâter l'instrument, les Praticiens se furent aperçus qu'il ne s'échauffoit point, honteux en quelque sorte de leur crédulité, ils ne manquèrent pas de rejeter l'erreur sur le compte de ceux qui avoient fait un précepte essentiel d'une pratique ridicule, mais elle ne l'étoit que dans les mains des serviles imitateurs. Les Anciens, comme on voit, agitoient très-vîte leur trépan; & le mouvement rapide d'un corps dur sur un corps de même nature, produit certainement la chaleur, & même une chaleur capable d'émousser l'instrument: mais le mouvement lent de nos trépans, mus par l'action immédiate de la main, ne sauroit produire cet effet, ni par conséquent rendre nécessaire le refroidissement qu'on conserva faute de réflexion, long-temps après avoir abandonné le manuel qui l'exigeoit.

De même que Celse, Héliodore bordoit de trous faits avec le trépan perforatif, les fentes du crâne, pour les élargir dans toute leur longueur, mais ce n'étoit pas sans un peu d'incertitude; car après avoir combattu sa propre pratique par celle d'Acribius, qui n'agrandissoit que le milieu de la fente, pensant que cet espace suffit à l'issue du pus & à l'introduction des médicamens, il oppose à l'autorité de ce Chirurgien peu connu, & qui cependant devoit jouir de quelque considération, l'autorité de Ménodore, autre Chirurgien non moins inconnu, & finit par adopter la pratique d'Acribius pour les cas où l'os est sain, & celle de Ménodore pour les cas contraires *(z)*.

ACRIBIUS.

MÉNODORE.

L'enfonçure des os du crâne chez les enfans, avoit été

---

terebratu facilius, quod minùs credibile ait momento temporis fieri. Alius ergo rei gratiâ id recipi dicit. Nempe cùm terebra circumacta incalescat & ob id mollita ejus acies hebescat, aqua frigida instillatur, ut quasi novâ perfusione indurata valentior fiat. Celse donne le même précepte : *eaque (terebra) ne nimis incalescat subinde in aquam frigidam demittenda est.* Loc. cit.

(z) Quand on voit tant d'hommes qu'on peut croire avoir joui d'une célébrité méritée, n'exister dans la postérité qu'à la faveur d'une citation; & qu'on songe à l'immensité d'ouvrages sortis de leurs mains que le temps a dévorés, peut-on raisonnablement espérer de parvenir jamais à faire un tableau qu'ils ne désavouassent point, des progrès & des révolutions de la Chirurgie!

reconnue par tous les anciens Médecins, ſans en excepter aucun; mais Héliodore a cela de particulier, qu'il ôte aux modernes tout motif de l'accuſer d'avoir confondu la dépreſſion qu'on peut produire dans la boſſe humorale par la preſſion du doigt, avec l'enfonçure de l'os lui-même; car il diſtingue parfaitement ces deux cas, & aſſigne à chacun le traitement qui lui convient *(a)*.

Trois cauſes opèrent la ſéparation ou l'écartement des ſutures *(b)*, l'hydrocéphale, les coups ou les chutes & le catarrhe *(rheumatiſmos)*. Cette dernière cauſe produit ſi rarement parmi nous l'effet allégué par Héliodore, qu'on n'en connoît point d'exemple, à moins que réformant l'idée qu'on a généralement du catarrhe, on ne rapportât à cette cauſe l'écartement des ſutures obſervé par Hagendorn *(c)*, écartement qui fut précédé, & que ce Médecin crut produit ou déterminé par une violente céphalalgie. Quand c'eſt une force extérieure qui fait l'écartement, Héliodore conſeille de rapprocher les os & de les maintenir rapprochés avec le bandage appelé *lièvre (lepus) (d)*. A quelques égards, ce conſeil eſt excellent dans la ſpéculation. En s'y conformant, on fera ceſſer le tiraillement qu'éprouvent les mailles du périoſte, & peut-être celles de la calotte aponévrotique, & l'on rendra à la dure-mère un appui dont elle n'eſt pas habituée à ſe paſſer, en même temps qu'on fera ceſſer l'état de tenſion où ſont quelques-unes des appendices qui uniſſent cette membrane au crâne. Mais parviendra-t-on aiſément à rapprocher les os écartés, à rengréner leurs dentelures? c'eſt de quoi l'on peut raiſonnablement douter.

Les membranes du cerveau s'enflamment quelquefois, & ſe tuméfient à tel point, que non-ſeulement elles rempliſſent, mais débordent le trou du trépan. Toute preſſion exercée

---

(a) De colliſione, Collect. Nicetæ, *pag. 100*.

(b) De ſuturarum disjunctione, ibid.

(c) Obſervation. & Hiſtoriar. Medicarum Centuriæ tres....

(d) Galen. *de faſciis, n.° 7*. Voyez ci-devant, *page 357*.

alors ſur la portion ſaillante, en gêne le mouvement, & produit la fièvre *(e)*. Il faut ſe hâter, pour ſauver le malade, de rechercher la cauſe de cet accident : s'il eſt produit par des pointes d'os qu'on puiſſe emporter ſans violence, on les exciſe; s'il doit ſa naiſſance aux inégalités du bord de l'ouverture du trépan, on les uſe & on les détruit.

Héliodore eſt un peu moins ſuccinct en parlant de la carie des os du crâne, quoique ce qu'il en dit ſoit moins tiré des ſources étrangères que de ſon propre fonds. « Les Médecins, dit-il, ont donné le nom de *teredo* à la corruption ou carie « des os du crâne, comme ils ont coutume de le donner à celle « des autres os *(f)*. Cette maladie préſente les variétés ſui- « vantes : ou l'os carié ſe noircit & ſe gonfle en même temps « que ſa texture devient plus rare, ou il rougit & ſe creuſe. J'ai « vu auſſi, continue Héliodore, des caries circulaires dont le « centre étoit ſain. »

Quant aux différences relatives à la profondeur de la carie, ou bien l'os devient *gras* à l'endroit où elle doit ſe manifeſter, ou bien il ſe carie ſeulement à ſa ſurface. Quelquefois le vice s'étend en largeur, la partie caverneuſe ou ſpongieuſe reſtant ſaine; mais quelquefois auſſi cette partie

---

(e) Dum verò cohibetur (membrana) efficaciam pulſui ſimilem amittit, quâ ſuapte naturâ prœdita eſt. Collect. Nicetæ, de cerebri membranæ inflammatione, pag. 104.

(f) Calvariæ aliorumque oſſium corruptionem vel cariem Medici uſitato more teredinem appellavere; differentiæ vero teredinum hæ ſunt. Vel enim inflatur aut rareſcit corruptum os nigritie ſuffuſum, vel exeſum in foſſulam cavatur. Novi enim & in ambitu cariem, in quâ medio oſſe naturaliter ſe habente, quod circumpoſitum eſt, corrumpitur. Quoad altitudinem, vel os pingue fit ubi vitium futurum eſt, vel in ſummo carioſum corrumpitur, interdum latiùs cùm cavernoſa pars malignè ſe habet naturali modo, aliquando verò eadem quoque corrumpitur, carie altiùs deſcendente. Quòd ſi caries totum calvariæ os perruperit, cerebri membrana ſejungitur, humore ſub oſſe collecto, nonnunquam & naturaliter ſe habens recedit, quomodo ubi pus ſub calvariâ ortum eſt, ſed & interdum ipſa etiam corrumpitur. De calvariæ teredine, ibidem, pag. 112.

Le paſſage ſuivant de Galien *(finitiones Medicæ)* peut éclaircir celui d'Heliodore : *Teredo, pertuſio eſt oſſis ex corruptione : affectui nomen ab accidentibus foraminibus datum eſt, quæ τρηματα, appellantur : quaſi τερηδών, quidam exiſtat.* Au reſte, les Grecs appeloient τερηδών, un ver qui perce le bois : nous l'avons nommé *tarière* ou *taret*.

de l'os venant à ſe corrompre, la carie pénètre plus profondément. Si la carie occupe toute l'épaiſſeur de l'os du crâne, il ſe fait deſſous un amas d'humeurs, & la membrane du cerveau s'en ſépare. Quelquefois cette membrane quitte les os, ſans perdre ſon état naturel, comme lorſqu'il s'eſt fait un épanchement de pus ſous le crâne, mais elle ſe corrompt auſſi quelquefois.

Voici les ſignes généraux de toute carie. L'ulcère devient baveux, fongueux, impur, & s'abreuve d'une ſanie ténue; & ſi ce vice ſurvient à des ulcères cancéreux, ou à d'autres graves & malins, à la teigne humide, à la fiſtule, les ſignes de la carie ſe réuniront à ceux qui ſont propres aux ulcères qu'elle complique. Il eſt aiſé de la reconnoître par la ſonde; car lorſque l'os eſt *gras*, on s'aperçoit qu'il réſiſte à ſon extrémité; & ſi l'on fait gliſſer cet inſtrument à ſa ſurface, on ſent quelque choſe d'un peu gras, & *comme ſurajouté à l'os (g)*.

Si la carie eſt à la ſurface de l'os, cet os devenu mou, s'affaiſſe ſous la ſonde, & alors l'ulcère eſt plus humide & plus abreuvé de ſanie ténue. Si la carie pénètre plus profondément, & juſqu'à la partie caverneuſe, celle-ci reſtant dans ſon état naturel & l'os étant gonflé & mou, il paroîtra plus raboteux; & quoiqu'il ſoit plus ramolli par l'affluence de l'humeur viciée, ce ne ſera pas ſans effort qu'on y fera entrer la ſonde. Quelquefois auſſi le ſang venant des petites cavités qui ſont dans l'interſtice des deux lames de l'os, ſort par l'endroit où la ſonde a pénétré, & pour lors les douleurs deviennent plus vives qu'elles n'étoient auparavant. Lorſque la carie aura gagné toute l'épaiſſeur de l'os du crâne, ou la plus grande partie, & qu'en conſéquence l'humeur épanchée à ſa

(g) L'indiſpenſable néceſſité de conſerver leur empreinte originale, à ces morceaux curieux, qu'on doit regarder comme des pièces de comparaiſon entre la Chirurgie du I.er ſiècle & celle du XVIII.me, ne nous permet pas d'être clairs, quand ils ſont obſcurs: nous craignons avec raiſon, de ſubſtituer nos idées à celles de leurs Auteurs, en leur faiſant parler le langage du jour.

face interne en aura détaché la membrane du cerveau, il y paroîtra des ſignes qui ſeront expoſés, c'eſt Héliodore qui parle, en traitant de l'épanchement du pus ſous la calotte oſſeuſe; mais ſi la membrane elle-même eſt viciée, il y aura des ſignes pernicieux que je rapporterai dans un inſtant.

L'os étant rongé par la carie, ſi l'on porte la ſonde de la ſurface dans la cavité intérieure de l'os, on ne rencontrera point d'obſtacle dans le vide ou ſinus formé par la carie, & tout ce qu'Héliodore a dit juſqu'ici de cette maladie, ſe trouvera réuni.

Si la carie s'eſt étendue circulairement, on la reconnoît en inciſant les tégumens, & mettant l'os à nu. La carie qui pénètre toute l'épaiſſeur de l'os, n'eſt point ſuſceptible de guériſon, quand la membrane du cerveau eſt en même temps abcédée & corrompue; car alors la mort eſt prochaine: mais elle ſe guérit, quoique difficilement, ſi cette membrane reſte intacte & dans ſon état naturel, & qu'on l'attaque avec le trépan. Si l'os eſt gras ou carié à ſa ſurface, quand bien même le vice pénétreroit juſqu'à l'interſtice des deux tables de l'os, pourvu que la lame interne ſoit ſaine, la cure en eſt facile.

Dans la carie, il faut toujours découvrir & mettre à nu la portion viciée, ſéparer les chairs par-deſſous, & les emporter dans l'étendue que la commodité du traitement exige. Après avoir exciſé les chairs nuiſibles au manuel du traitement, on le continue ainſi: lorſque l'os du crâne eſt gras ou carié à ſa ſurface, il eſt utile de le ruginer, non-ſeulement afin d'enlever tout ce qui eſt gras, mais encore afin de détruire ſa lame externe, attendu que c'eſt des cavités qui ſont entre ſes deux lames que naiſſent des chairs ſuſceptibles d'une conglutination ſolide. Quelquefois cependant, après avoir mis l'os à nu & ruginé ſa ſurface, j'emploie, continue Héliodore, la cure deſſicative, qui conſiſte principalement dans l'application des deſſicatifs ou des emplâtres, appropriés aux fractures du crâne, afin que par la chute de l'eſcarre, toute la partie viciée ſe ſépare de l'os ſain. Lorſque le malade ne peut ſupporter la douleur cauſée par la rugine,

& que le crâne est creusé par les progrès de la carie, on substitue les instrumens coupans ou ciseaux à la rugine, sans rien changer au reste du traitement, c'est-à-dire, qu'on emploie les dessicatifs & les emplâtres appropriés aux plaies de tête; mais si la carie a gagné toute l'épaisseur de l'os, il faut recourir au trépan. Lorsque la carie s'est étendue circulairement, l'os renfermé dans le centre de l'espace circulaire restant sain, après avoir mis l'os à nu, on procède de deux manières, selon les circonstances: Si la carie se borne à la surface de l'os, on le rugine, & l'on emporte en même temps la partie saine & celle qui ne l'est pas: mais si la carie s'étend plus profondément, on doit recourir à l'excision de la partie cariée; & pour cela, percer à l'entour deux rangées de trous, l'une en-dedans, l'autre en-dehors du cercle carié, & détacher ensemble ce qui est sain & ce qui est vicié. L'opération faite, on choisit une cure appropriée, & telle qu'Héliodore promet de l'indiquer, lorsqu'il traitera des fractures du tronc.

Avant de passer à d'autres objets, observons, puisque l'occasion s'en présente, que M. A. Severini n'étoit pas éloigné de croire que la maladie appelée Τερηδών par les Grecs, & par les Latins *teredo*, est la même que la *pædarthrocace*, ou *spina ventosa* des Arabes *(h)*. Nos Lecteurs sont présentement en état d'apprécier cette conjecture, en comparant les descriptions modernes avec ce long fragment, dont l'indéchiffrable confusion annonce si bien l'antiquité.

Il survient des excroissances à tous les os du corps, mais le plus souvent à ceux de la tête, & sur-tout aux environs des tempes. On a coutume d'appeler ces sortes d'excroissances, quand elles occupent les parties latérales du front, *cornes*, & ceux qui les portent, *dionysiens (dionysiaci (i)*. Ce vice est facile à reconnoître, car il consiste en une tumeur qui

---

(h) De recondit. abscess. naturâ, pag. 357, 358.

(i) Dionysiaci, sunt ossa eminentia, quæ propè tempora nascuntur: dicuntur autem, & cornua, detorto a cornugeris animalibus nomine. Galen. finit. med.

n'altère pas la couleur de la peau, qui ne cause aucune douleur, immobile, renitente, & paroissant faire partie de l'os d'où elle pullule, quoique celui-ci conserve son état naturel. Sur toutes les régions de la tête, autres que les tempes, il est avantageux de faire l'incision dans la forme de la lettre *H*, afin qu'après l'excision de l'excroissance, les lambeaux rapprochés & rétablis dans une correspondance exacte, s'aglutinent plus aisément; mais sur un muscle, il vaut mieux inciser en croix, parce qu'étant divisé dans plusieurs sens, il souffre moins par sympathie. Lorsque l'excroissance est petite, il suffit quelquefois d'en inciser le sommet, d'écarter les bords de la plaie avec l'érigne, & d'emporter ainsi l'excroissance: cependant il n'est pas toujours nécessaire d'inciser le muscle en croix, & l'on peut quelquefois se contenter d'une section oblique, suffisamment prolongée pour mettre à découvert l'excroissance entière: on l'extirpe ensuite à sa base pour unir l'os, & lui rendre, autant qu'on le peut, son ancienne forme. Des ciseaux suffisent lorsque l'excroissance est molle & caverneuse; mais si elle est dense & osseuse, on la perce tout autour de sa base, d'une chaîne de trous faits avec le trépan perforatif, porté presque obliquement, & l'on termine ainsi l'excision. Après qu'elle est achevée, on rugine l'os pour effacer les aspérités; on rapproche les tégumens, & pour en faciliter le recollement, on maintient leur contact par quelques points de suture. Cependant toutes les fois que l'aglutination tarde, languit ou ne se fait point, on change de route; on renonce à l'aglutination, & l'on remplit la plaie de charpie pour la faire suppurer *(k)*.

On a beaucoup douté que l'existence des exostoses fût antérieure à l'apparition de la vérole parmi nous, & plusieurs Écrivains ont même nié formellement que cette maladie des os eût précédé la connoissance du virus vénérien. Heyne *(k*)* ne négligea rien pour appuyer cette dernière opinion, tandis que d'autres, à la tête desquels on peut

(k) Collect. Nicetæ, *de osse excrescente*, pag. 124.

(k)* *Lib. de morb. ossium*, pag. 62.

mettre Mercklin *(l)*, prétendoient au contraire que les exoſtoſes étoient connues d'Hippocrate, de Celſe, de Galien, & que ces Auteurs les avoient décrites ſous les noms de *ſideratio*, *gangræna*, *cancer oſſis*, *teredo*, *caries*, *ulcus oſſis cum carie*, &c.

Si Mercklin avoit connu ce fragment d'Héliodore, il eût ſans doute fait pencher la balance du côté de ſon opinion; mais en produiſant cette pièce déciſive, il prouvoit en même temps que les noms ſous leſquels il croyoit voir l'exoſtoſe décrite chez les Anciens, étoient conſacrés à d'autres maladies. En effet, Héliodore a connu ces noms; il s'eſt même ſervi de quelques-uns, mais il les applique à des maladies qui n'ont évidemment aucun rapport avec l'exoſtoſe. Peut-être les deux partis avoient-ils également raiſon à quelques égards: car il ſemble que l'exoſtoſe fauſſe & l'exoſtoſe vraie caverneuſe, étoient connues dès le temps d'Hippocrate & de Celſe, & que l'*éburnée* étoit inconnue, ou n'avoit pas été décrite avant Héliodore, du moins de manière à pouvoir être reconnue dans les deſcriptions.

Pénétré, comme tous ſes contemporains, de la crainte de l'hémorragie dans les amputations des grandes extrémités, notre Auteur s'occupa du ſoin de diminuer l'effuſion du ſang pendant l'opération; & voici l'expédient dont il s'aviſa pour éviter l'hémorragie: il faiſoit d'abord la ſection des chairs en deux temps, commençant par la face du membre la moins charnue; dans l'amputation de la jambe, par exemple, il diviſoit d'abord la partie antérieure; enſuite il ſcioit l'os, & finiſſoit par la ſection des chairs placées poſtérieurement *(m)*. Peut-être trouvera-t-on un jour dans ce procédé rude, imparfait & groſſier, comme l'étoient alors les connoiſſances anatomiques, le germe de quelque changement utile dans les méthodes d'amputer.

(l) *In notis ad Pandolphinum*, cap. I & VII.

(m) Collect. Nicetæ, *de extremis membris abſcindendis*, pag. 157.

L'amputation

L'amputation des doigts surnuméraires termine les fragmens d'Héliodore, & c'est aussi par-là que nous mettrons fin à l'analyse de ce qui nous reste de ses travaux. Lorsque ces doigts sont osseux (car Héliodore en reconnoît aussi de charnus), & qu'ils s'élèvent sur quelque phalange en manière d'apophyse ou d'hypérostose, il fait d'abord une incision circulaire aux tégumens, & deux autres opposées, & perpendiculaires à la première; il sépare ensuite, & relève vers la main, les lambeaux qu'il a faits, & finit par exciser l'excroissance digitale. Le ciseau dont il se sert ici laissant des aspérités, il les efface avec la rugine; après quoi, ramenant les lambeaux sur la base qui portoit le doigt, il les fixe par quelques points de suture, pour favoriser leur réunion *(n)*. Voilà certainement une ombre d'*amputation à lambeaux;* mais elle ne ternira point la gloire de l'inventeur, ou des inventeurs de la méthode d'amputer, qui porte ce nom, appliquée au commencement du XVIIIe siècle aux amputations des grandes extrémités.

On a souvent parlé des ventouses dans cette Histoire; & le Lecteur a dû conclure de leur emploi fréquent, qu'elles étoient en grande considération, & qu'elles jouissoient de la confiance générale. Cependant Héliodore se distingua par la bonne opinion qu'il en eut; & certes il dut en faire un grand usage, s'il avoit de leurs effets l'opinion qu'il veut en donner aux autres. Oribase a pris de lui la notice *(o)* de leurs nombreuses propriétés, & nous croyons la devoir transcrire à notre tour, pour montrer ou l'erreur & l'illusion des Anciens, qui prisoient trop ce moyen banal, ou la négligence & l'oubli funeste des Modernes, qui ne l'estiment pas assez. Voici les facultés qu'Héliodore reconnoît dans les ventouses, & qu'il ne fait qu'alléguer, comme si la preuve étoit superflue, quand on peut consulter la notoriété: 1.° Elles déchargent le cerveau des humeurs qui l'oppriment;

(n) De his quæ digitis accidunt. Ibid. pag. 159.

(o) Collect. Medicin. *lib. VII, cap. XVII; mihi, ex Herodoto.*

2.° appaisent la douleur; 3.° diminuent l'inflammation; 4.° consument les enflures & ventosités; 5.° fortifient les estomacs foibles & ramènent l'appétit; 6.° dissipent la syncope; 7.° attirent du centre à la circonférence; 8.° tarissent les fluxions; 9.° arrêtent les flux de sang; 10.° provoquent les menstrues; 11.° attirent au-dehors la malignité; 12.° font cesser les frissons; 13.° empêchent les accès; 14.° dans quelques circonstances, elles font revenir de l'assoupissement le plus profond, 15.° tandis qu'elles procurent le sommeil dans d'autres; enfin elles donnent de l'agilité aux corps paresseux & oppressés.

Le même siècle qui vit fleurir Héliodore, produisit beaucoup d'autres Médecins, mais si peu connus, qu'on ne peut raisonnablement se flatter de conserver à leur égard l'ordre chronologique dans toute sa rigueur. La seule chose que nous croyons pouvoir espérer, c'est que les Lecteurs judicieux excuseront plus volontiers une erreur de ce genre, que des discussions biographiques, longues, fatigantes, & presque toujours infructueuses *(p)*.

AMYNTAS. PERIGÈNE. DEILEON. ARISTARCHE. SERAPIAS. EUNOMIUS. STRATON. MARCIUS. MENIUS RUFUS.

Amyntas *(q)* & Perigène l'*Organique* ou l'*Instrumental (r)*, n'ont laissé d'eux que des noms obscurs & quelques bandages. C'est par des formules de médicamens, conservées dans Galien, qu'on connoît Deileon *(s)*, Aristarche de Samos *(t)*, Serapias *(u)*, Eunomius *(x)*, Straton de Baruti, ville maritime de Phénicie *(y)*, distingué, peut-être mal-à-propos, du Straton mentionné plus haut *(z)*; Marcius *(a)*, Menius Rufus *(b)*,

(p) Haller. *Biblioth. Chirurg. tom. I, pag. 72.*

(q) Galen. *de fasc. cap. LI, LIII, LIV.*

(r) Galien *(ibid. cap. XXVIII)*, appelle Périgène ὀργανικὸς, & l'on sait que le mot grec ὄργανον, n'est pris en Chirurgie que pour une partie du corps, ou pour un instrument. C'est dans la dernière acception, qu'organique est pris ici, parce qu'en effet Périgène s'étoit occupé de la construction des instrumens dont le Chirurgien se sert pour atteindre son but. Voyez ci-devant *page 66, note (d)*.

(s) Galen. *Compos. med. secund. gener. lib. IV.*

(t) Ibid. *lib. V.*

(u) *Ibid.*

(x) *Ibid.*

(y) Idem. *De comp. med. secund. loc. lib. IV.*

(z) *Tome I, page 330.*

(a) Idem, *ibidem.*

(b) Idem. *Secund. gener. lib. VII.*

Aphrodiseus, à qui Galien attribue une compilation *(c)*. Patroclus *(d)* & Sabinus *(e)* semblent avoir fréquenté la Cour des Empereurs : le premier étoit affranchi de l'un des Césars ; & l'on connoît le second par les recettes de quelques médicamens prescrits à *Flavius Clemens*, parent de Domitien, & à *Aburnius Valens*, personnage de distinction. Comme Sabinus, Charixène n'est connu que par des formules, parmi lesquelles il en est une destinée à procurer la chute des restes du polype des narines, échappés au fer dans l'extirpation : elle consiste en un mélange de quatre parties de corne de cerf brûlée, d'autant d'écailles de cuivre rouge & d'une partie d'orpiment, réduits en poudre & soufflés dans les narines avec un chalumeau *(f)*.

APHRODISEUS. APHRODAS. PATROCLUS. POMPEIUS SABINUS. CHARIXENUS

Lysias *(g)*, Origenias *(h)*, Aster *(i)*, Turpilianus *(k)*, Amphion *(l)*, Claudius Damonicus *(m)*, Philocalus *(n)*, Domitius Nigrinus *(o)*, n'ont pas à nos yeux d'autre genre de mérite que Charixène. On peut en dire autant de Threptus *(p)*, de Nicolaus *(q)*, d'Amythaon, mentionné par Galien *(r)*, Alexandre de Tralles *(s)*, Paul d'Égine *(t)* &

LYSIAS. ORIGENIAS. ASTER. TURPILIANUS. AMPHION. CLAUDIUS DAMONICUS. PHILOCALUS. DOMITIUS NIGRINUS. THREPTUS. NICOLAUS. AMYTHAON.

(c) *Ibid. cap.* XII. Dans quelques éditions de Galien, on lit *Aphrodas* au lieu d'*Aphrodisée*. Il y a toute apparence que l'Aphrodisée dont il est ici question, est le même homme qu'Alexandre Aphrodisée. Celui-ci étoit d'Aphrodisée, ville de la Carie, dans l'Asie mineure. Il vivoit du temps de Galien, & par conséquent au II.e siècle, & non pas au XVI.e comme l'a écrit depuis peu l'Historien de l'Anatomie, qui confond à cet égard Aphrodisée avec Valla son traducteur. On peut voir dans les *problèmes* d'Aphrodisée quelques conjectures sur l'origine des fongosités de la dure-mère.

(d) Galen. *compos. secund. loc. lib. VII.*

(e) Idem, *ibidem.*

(f) Idem, *ibid.* & *lib. III, passim.*

(g) Ibid. *lib. VII.*

(h) *Ibid.*

(i) Idem, *de comp. med. secund. gener. lib. IV.*

(k) *Ibid.*

(l) *Ibid.*

(m) *Ibid.*

(n) *De comp. secund. loc. lib. X.*

(o) *De compos. secund. gener. lib. VII.*

(p) *De compos. med. secund. loc. lib. V.*

(q) *Ibidem.*

(r) *De comp. med. secund. gener. lib. VII.*

(s) *Lib. VIII, cap.* XIII.

(t) *Lib. VII, cap.* XVII.

ONESIDEMUS. PRIMION. GENNADIUS. POLIXENUS. ÉRASISTRATE. CLEOBULUS. DIODORUS. DIOPHANTE. ANTIGONUS.

Oribase *(u)*. On ne sait rien d'Onesidemus *(x)*, de Primion *(y)*, de Gennadius *(z)*, de Polixenus *(a)*, d'Érasistrate de Sicyonie *(b)*, de Cléobule *(c)*, de Diodore *(d)*, non plus que de Diophante, Chirurgien *(e)*, & d'Antigone, mentionné déjà comme Oculiste.

Galien donne à Antigone le titre de *Médecin distingué dans les camps & les armées (f)*; mais ce n'est pas une raison de croire qu'il puisa dans la diététique, la source de sa célébrité militaire. En effet, on a prouvé plus haut que cette dénomination étoit générique chez les Romains *(g)*; & l'on peut voir ici que les Historiens employoient le mot de Médecin précisément dans la valeur stricte qu'a présentement celui de Chirurgien. Tacite l'emploie dans cette acception, lorsque parlant de la chute d'un amphithéâtre où plusieurs milliers de personnes furent blessées, il observe qu'on leur procura des *Médecins*. Or, je le demande, qu'eussent fait ici des Médecins *diététiques* ! Il falloit des pansemens & non pas des tisanes; & chez les Romains, comme parmi nous, c'étoit aux Médecins exercés dans les opérations de la Chirurgie, aux Médecins vulnéraires, aux Chirurgiens enfin, que les pansemens étoient confiés.

Quelle que fût autrefois la célébrité d'Antigone, rien ne lui survécut que son nom, & la qualification qui montre la source où il la puisa. Il semble que les Historiens se soient concertés pour cacher à la postérité tout ce qui concerne l'exercice

(u) *Ad Eusthatium*, lib. III.

(x) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. X.*

(y) Idem, *secund. gen. lib. IV*; & Actuarius, *Meth. Meden. lib. VI, cap. VI.*

(z) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. IV.*

(a) Idem, *ibidem.*

(b) *Idem*, ibid. *lib. X.*

(c) Idem, *de comp. med. secund. gener. lib. V.*

(d) Idem, *de comp. med. secund. loc. lib. X.*

(e) Galen. *de antidotis*, lib. II, cap. XII.

(f) *Pastillus Antigoni, qui in castris exercitûs insignis Medicus fuit.* Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. II, cap. II.*

(g) *Voyez* ci-devant, *page 54 & suiv.*

de l'art de guérir dans les armées de la Grèce & de Rome. Peut-on aſſez s'étonner que tant d'Ecrivains judicieux qui ſemblent peindre à plaiſir les circonſtances les plus minutieuſes des plus petites guerres, les moindres révolutions; qui décrivent avec le plus grand ſoin l'ordre des batailles, les retraites, les campemens, les plus légers changemens arrivés à la diſcipline militaire, &c. n'aient rien conſigné dans leurs Écrits qui ſoit relatif aux ſoins donnés aux ſoldats malades, & particulièrement aux bleſſés, pour leſquels des peuples auſſi belliqueux que l'étoient les Grecs & les Romains, devoient avoir fait les diſpoſitions les mieux réfléchies & pris les meſures les plus ſages?

Aujourd'hui nous ſommes réduits à demander ſi ces peuples avoient des hôpitaux, ou des lieux particuliers deſtinés à recevoir leurs ſoldats malades. Traînoient-ils à la ſuite de leurs armées les choſes néceſſaires au traitement des bleſſés? avoient-ils des Chirurgiens attachés au corps de l'armée ou à ſes diviſions? les avoient-ils proportionnés à la multitude de bleſſés que leurs armées pouvoient fournir en un jour de bataille? ces Chirurgiens étoient-ils ſtipendiés par la République, par le Général, ou ſervoient-ils l'État en étanchant le ſang de leurs concitoyens, comme ceux-ci le ſervoient en verſant celui des ennemis? Ce ſont preſque autant de queſtions qu'on n'eſt plus en état de réſoudre; parce qu'il n'eſt reſté ſur ces importans objets, qu'un petit nombre de traits épars, qu'on croiroit plutôt échappés à la réſerve des Hiſtoriens, que répandus à deſſein dans leurs Écrits. Tâchons néanmoins de les réunir.

On a vu plus haut Podalyre & Machaon arrêter le ſang d'une main & le verſer de l'autre *(h)*. On lit dans Xénophon *(i)* que Cyrus pourvut ſon armée de Médecins. On n'ignore pas que les armées de Philippe & d'Alexandre, rois de Macédoine, avoient leurs Médecins, du nombre

(h) Tome I, page 120.

(i) De Inſtitutione Cyri, lib. I & VIII.

desquels furent Critobule & Critodème, & que celles des Perses ne marchoient pas sans leurs *Guérisseurs de plaies*, désignés, à la vérité, par un nom qui ne ressemble guère à celui de Médecin *(k)*. On sait aussi que le Médecin Synalus accompagnoit Annibal dans ses conquêtes; & enfin que les Généraux Romains, sur-tout les Empereurs, avoient à leur suite dans les expéditions militaires, un ou plusieurs Médecins. Scribonius-Largus, dans sa jeunesse (& alors il pratiquoit la Chirurgie), accompagna Claude dans son expédition contre l'Angleterre, de laquelle il triompha après l'avoir vaincue & pacifiée, l'an 44; & Marc-Aurèle prit avec lui plusieurs Médecins en partant pour aller faire la guerre aux Germains, aux Quades, aux Marcomans & aux Sarmates, l'an 166.

Mais qu'est-ce après une bataille, & sur-tout après une défaite, que la mince ressource des Médecins du Général? Où seroit la proportion si nécessaire entre le nombre des blessés & celui des personnes en état de les secourir? On a donc tout lieu de croire que les armées romaines n'étoient pas réduites à ces foibles secours, & que chaque légion avoit son Médecin. Vibius Rufus, Médecin de la cinquième cohorte, est connu par une inscription *(l)*, de même que Ti. Claudius Julianus, Médecin de la troisième *(m)*; tandis

---

(k) Ἐπιμεληταί, *apud Persas, ut scribit Xenophon, erant curatores, qui in bello vulneratos curabant.* Suidas, *in hac voce.*

(l) *Vibio Ruso Medico*
cohort. V pr. Valeriæ
Rufinæ conjug. optimæ.

(m) D m
Ti. Claudius Julianus
Medicus. Clinicus. coh. III
pr. fecit. vivos. sibi &
Tullie. Epigone. Conjugi.
libertis. libertabusque.
Claudiis. posterisque
Eorum
H. M. H. N. S.

Peut-être devroit-on mettre au nombre des Médecins militaires, celui dont il est question dans l'épitaphe suivante :

Diis manibus sacrum.
L. Annius. Cassius Mithr.
Adorus. Medicus IIII
faction. Circen. fecit.
Sibi. & liberis suis poste.
risque Eorum Loc.
&c. &c.

qu'une autre inſcription trouvée à *Brixia*, ville de Lombardie, a perpétué la mémoire d'un troiſième, attaché à la ſeconde légion italique *(n)*. Nous avons une lettre de l'empereur Antonin, adreſſée à un Médecin légionnaire, conçue en ces termes: « Puiſque vous êtes Médecin de la ſeconde légion *adjutrice*, on ne peut vous faire ſupporter « les charges municipales, tant que vous ſerez abſent pour « raiſon de votre ſervice; mais lorſque vous ſerez de retour, « après avoir rempli votre miſſion, vous ne jouirez des pri- « viléges accordés aux Médecins, qu'autant que vous ſerez « du nombre de ceux que ces immunités concernent *(o)*. » Enfin, une déciſion de Modeſtinus Herennius, célèbre Juriſconſulte, qui vivoit ſous Sévère, en déſignant collectivement les Médecins ou Chirurgiens militaires par une appellation générique, *Médecins des ſoldats* ou *des gens de guerre*, indique aſſez clairement qu'il y en avoit dans toutes les diviſions; car la certitude des bleſſures étant la même pour tous les Corps militaires, la néceſſité des ſecours étoit la même auſſi pour chacun d'eux, & l'on ne voit pas qu'il pût exiſter d'exceptions à cet égard *(p)*.

(n) L. CALI. ARRIANI
MEDICO LEGIONIS II.
ITALIC.
QUI VIXIT ANN. XXXXVIII.
MENSES VII.
Scribonia Fauſtina
Conjugi Cariſſimo.

(o) Cùm te Medicum legionis ſecundæ adjutricis eſſe dicas, munera civilia, quamdiu reipublicæ causâ abſueris, ſuſcipere non cogeris. Cùm autem abeſſe deſieris, poſt finitam eo jure vacationem, ſi in eorum numero es, qui ad beneficia Medicis conceſſa pertinent, eâ immunitate uteris. Cod. de Profeſſ. & Medicis, titul. 52. Nous dirons en quoi conſiſtoient les immunités que l'Empereur indique ici, lorſque nous parlerons des Archiatres.

(p) Militum Medici, quoniam officium quod gerunt, & publicè prodeſt, & fraudem eis adferre non debet, reſtitutionis auxilium implorare poſſunt. Digeſt. lib. IV, titul. VI, leg. 33.

Cependant, nous connoiſſons peu de ces Médecins militaires; ſans doute, parce que la vie diſſipée qu'ils menoient ne leur laiſſoit pas le temps d'écrire, ni peut-être, ce qui n'eſt que trop ordinaire, celui de réfléchir ſur ce qu'ils voyoient, & moins encore ſur ce qu'ils avoient vu. Si les noms de Callimaque & de Dorus, tous deux Médecins des bandes impériales, ſont arrivés juſqu'à nous, nous le devons au ridicule de l'un & à la lâcheté de l'autre: celui-ci eſt repréſenté comme un vil délateur durant la tyrannie de Magnence, & Callimaque eſt couvert de ridicule par Lucien, parce qu'à l'occaſion d'une hiſtoire de la guerre Parthique, qu'il vouloit écrire, il prétendoit que c'eſt particulièrement aux Médecins à écrire l'Hiſtoire, *comme diſciples d'Eſculape, fils d'Apollon, père des Sciences & protecteur des Muſes.* Quant à Celer, nous croyons qu'il ne doit ſa qualité de Médecin militaire qu'à la mépriſe de Bernier *(q)*.

Les Médecins militaires étoient-ils ſtipendiés chez les Romains, ou donnoient-ils des ſoins gratuits à leurs concitoyens? Il ſemble qu'on peut également douter de l'un & de l'autre, au moins durant les règnes des premiers Empereurs. Si l'État leur eût accordé des honoraires fixes, ne trouveroit-on pas quelque veſtige de la loi qui les décernoit? Et s'ils avoient eu des émolumens publics, euſſent-ils exigé des récompenſes particulières de ceux qui recevoient leurs ſoins? C'eſt néanmoins ce qui ſe pratiquoit, & à quoi voulut remédier l'Empereur Aurelien, en leur enjoignant de traiter gratuitement à l'avenir les ſoldats malades *(r)*. Sans doute qu'il leur aſſigna des appointemens proportionnés à leurs ſervices, mais l'hiſtoire ne le dit point.

(q) C'eſt d'après Galien qu'il le donne pour Médecin: or Galien dit *(de compoſ. medec. ſecund. gener. lib. VII, cap. XII)*, en parlant d'un remède, *Celeri primipilario compoſitum eſt;* ce qui ſignifie tout ſimplement, *remède qui fut compoſé pour Celer, premier Porte-étendard*, ou, plus exactement, *premier Centurion de la première cohorte d'une légion.*

(r) Flavius Vopiſcus, in divo Aureliano. On ſait qu'Aurelien régna depuis 270 juſqu'à 275.

On

On pourroit demander si chaque légion n'avoit qu'un Chirurgien, ou si elle en occupoit plusieurs? La légion étant composée de trois, de quatre mille fantassins, & de deux ou trois cents cavaliers, jusqu'à Marius, & celui-ci l'ayant portée à cinq & six mille hommes, il semble que c'étoit bien peu de chose qu'une seule personne pour le nombre de blessés qu'un pareil Corps pouvoit fournir un jour de bataille. Cependant on ne trouve rien qui puisse induire à croire qu'elle en eut plusieurs; aussi n'est-il pas rare, après les grandes batailles, de voir beaucoup de blessés manquer de secours, bien qu'il paroisse qu'au besoin les soldats Romains se pansoient réciproquement, sous la direction des Gens de l'art. La disette de Chirurgiens, si sensible dans les récits de quelques batailles, n'est aucune part plus marquée que dans celui du combat livré par Julien & Constans, près d'Amide, ville de Mésopotamie, à Grumbatès, roi des Chionites: on y voit des blessés sans nombre, expirer sur le champ de bataille, le corps encore hérissé des traits qui les avoient percés (s).

Il ne paroît pas que les Romains fussent plus soigneux de dresser des hôpitaux, même dans l'enceinte des villes, qu'attentifs à pourvoir leurs armées d'un nombre suffisant de Chirurgiens. Au rapport de Tacite, après la chute de l'amphithéâtre de Fidène (t), arrivée l'an 28, pendant que le peuple étoit assemblé pour voir le combat des Gladiateurs, & dans laquelle cinquante mille personnes furent dangereusement blessées ou périrent; on déposa les blessés dans les maisons des Grands; on leur procura des *Médecins*, & les

(s) *Medebatur ergo suis quisque vulneribus pro possibilitate vel curantium copiâ: cùm quidam graviter saucii cruore exhausto spiritus reluctantes efflarent. Alii confossi mucronibus prostrati in terram, animis in ventum solutis, projiciebantur extincti: aliquorum foratis undique membris mederi periti vetabant, ne offensionibus cassis animæ vexarentur afflictæ: nonnulli vellendis sagittis in ancipiti curatione graviora morte supplicia perferebant.* Ammian. Marcel. *Rerum gest. lib. XIX.*

(t) *Fidena*, aujourd'hui *Castel-Jubileo*, autrefois ville très-considérable du *Latium*, dont Solin rapporte la fondation à Ascanius, fils d'Enée.

choſes néceſſaires aux *panſemens ;* en un mot, continue l'Hiſtorien, on ſuivit à leur égard l'exemple des Anciens, qui, après les grandes batailles, *retiroient les bleſſés dans leurs maiſons, & les ſecouroient de leurs mains & de leur fortune (u).* On trouve dans les Hiſtoriens quelques autres exemples de ces diſpoſitions momentanées, tant chez les Romains *(x)* que chez les Grecs *(y);* on y voit même qu'en certaines occaſions, les Généraux Romains firent tranſporter les malades & les bleſſés dans les villes voiſines, comme on le pratique encore aujourd'hui *(z).* A l'exemple de Céſar, de Labienus, & de pluſieurs autres Généraux Romains, l'empereur Alexandre Sévère viſitoit dans leurs tentes les Soldats malades, les faiſoit voiturer ſur des chariots à la ſuite de ſon armée, & leur procuroit les choſes néceſſaires au traitement ; & ſi leurs maladies devenoient graves, il les diſtribuoit dans les villes & les campagnes, aux pères de famille & aux femmes d'une conduite irréprochable, rembourſant à leurs hôtes les frais de la maladie, ſoit que les Soldats guériſſent ou qu'ils mouruſſent *(a).* On ne ſait rien de plus particulier ſur les ſecours donnés aux

(u) *Cæterùm poſt recentem cladem, patuere procerum domus, fomenta & Medici paſſim præbiti: fuit urbs per illos dies, quamquam mœſtâ facie, veterum inſtitutis ſimilis, qui magna poſt prœlia ſaucios largitione & curâ ſuſtentabant.* Lib. IV, annal. n.° 63.

(x) Neque immemor ejus quod initio Conſulatûs imbiberat conciliandi animos plebis, ſaucios milites diviſit patribus. Titus Livius, dec. 2, cap. XLVII.

(y) Les Spartiates en uſèrent de la même manière, après leur défaite à *Sallaſia: Patentibus omnes domibus ſaucios excipiebant, vulnera curabant, lapſos reficiebant.* Juſtin. l. XXVIII, cap. IV.

(z) Itaque nullâ interpoſitâ morâ, ſauciorum modò & ægrorum habitâ ratione, impedimenta omnia ſilentio primâ nocte ex caſtris Apolloniam *præmiſit, ac conquieſcere ante iter confectum vetuit. His una legio miſſa præſidio eſt.* Et immédiatement après, *Itaque præmiſſis nunciis ad Cn. Domitium Cæſar ſcripſit, & quid fieri vellet oſtendit: præſidioque* Apolloniæ *cohortibus quatuor,* Liſſi *una, tribus* Orici *relictis; quique erant ex vulneribus ægri depoſitis, per Epirum atque Acarnaniam iter facere cœpit.* Comment. Cæſar. lib. III, cap. LXII, LXV. Et au chapitre XXe *de bello Africano,* on lit pareillement : *Labienus ſaucios ſuos, quorum numerus maximus fuit, jubet in plauſtris deligatos* Adrumentum *deportari.*

(a) Ælius Lampridius, in vitâ Alexandri Severi.

Soldats malades, & par conséquent on ignore aujourd'hui s'ils eurent des hospices, des retraites, des lieux de santé qu'on puisse comparer aux hôpitaux militaires.

On voit avec douleur que les blessures n'ont été dans aucun temps le plus grand mal que le Soldat eût à souffrir; que par-tout, le supplice du transport s'est joint à la douleur des blessures, pour accroître le danger, & faire détester le peu de vie épargné par le fer; mais cet inconvénient est mille fois plus affreux aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois; parce que les armes à feu ont beaucoup multiplié les fractures, & que c'est sur-tout pour ce genre de blessés, que le cahotement d'un chariot est une véritable torture, à laquelle beaucoup d'entr'eux succombent, avant d'avoir atteint le nouvel asile qu'on leur destinoit.

Aujourd'hui que l'humanité reprend ses droits, long-temps réclamés; que les Souverains connoissent mieux le prix du sang de leurs sujets, & ne permettent qu'à regret de le verser pour la défense de la patrie, parce qu'elle est moins exposée qu'autrefois aux grandes révolutions; aujourd'hui, dis-je, les Souverains laissant agir leur sensibilité naturelle, parfaitement d'accord avec leurs véritables intérêts, comme avec ceux de leurs sujets, ne devroient-ils pas convenir entr'eux, par une loi non moins sacrée que celle de prendre soin des malades ennemis faits prisonniers : que les hôpitaux militaires seront, de part & d'autre, des asiles inviolables pour les malades & pour ceux qui les servent; qu'ils seront regardés comme des sanctuaires dont il n'est pas permis d'approcher les armes à la main; enfin, que ceux qui les habitent ne seront pas réputés prisonniers, & n'entreront point dans la balance des échanges?

Ce que nous osons proposer n'est pas une simple spéculation, suggérée par les malheurs trop fréquens dont nous avons eu la douleur d'être témoins : deux Généraux, dont nous inscrivons avec plaisir les noms dans l'Histoire de l'art de guérir, comme ils le sont dans les fastes des Nations, l'ont exécuté durant la guerre de 1743, en Allemagne. Le

comte de Stair, touché de l'espèce de barbarie qu'offrent les transports ou *évacuations* d'un hôpital sur un autre, pendant que l'armée Angloise qu'il commandoit, étoit campée à Aschaffenburg, fit proposer au duc de Noailles, Général François, dont l'humanité lui étoit connue, de respecter & de protéger réciproquement les hôpitaux. L'accord fut fait; & le duc de Noailles profita de la première occasion pour montrer combien il avoit à cœur de l'observer religieusement. L'hôpital Anglois étoit à Feckenheim, village situé sur le Mein; le Général François envoyant des troupes dans un village voisin de celui-ci, sur la rive opposée, & craignant de mettre l'alarme parmi les malades qui l'occupoient, eut soin de les rassurer en leur faisant savoir, qu'ayant appris que l'hôpital étoit dans ce village, il avoit donné les ordres les plus exprès, pour qu'ils ne fussent pas inquiétés par ses troupes *(b)*.

D'après les divers passages d'Historiens anciens qu'on vient de réunir, il paroît certain que les Romains n'avoient point d'hôpitaux militaires, même sous les Empereurs, jusqu'au commencement du III.[e] siècle, & par conséquent qu'ils n'en eurent point du temps de la République; car il est hors de la vraisemblance, qu'un établissement aussi utile ne se fût pas soutenu chez un peuple humain, riche, généreux; chez un peuple qui décernoit la couronne civique à celui qui sauvoit la vie d'un seul citoyen; chez un peuple enfin, dont les Chefs étoient tellement dépendans des Soldats, intéressés particulièrement à la durée d'un pareil établissement, que c'étoit par eux qu'ils montoient au trône, ou qu'ils en étoient précipités.

On pourroit croire qu'il n'en étoit pas de même pour les hôpitaux civils ou populaires. Quelques passages recueillis de Columelle *(c)*, de Sénèque *(d)* & de Tacite *(e)*, sem-

---

(b) Pingle (John), *Observations on the diseases of the army.* in-fol. *London, 1765*, dans la Préface.

(c) Lib. XI, cap. I, XVI; lib. XII, cap. III, VII.

(d) De irâ, lib. I. *Vid etiam* Gronov. *ad Senec. natural. quæst.* lib. I, pag. 285.

(e) De Orator. cap. XXI.

bleroient fonder cette opinion; mais il faut convenir que ces établiſſemens ne répondoient guère à la grandeur romaine, s'ils étoient conformes à l'idée qui réſulte de la lecture de leurs Écrits. On les appeloit *valetudinaria,* infirmeries; ce qui annonceroit aſſez, quand on ne le ſauroit pas d'ailleurs, qu'ils étoient deſtinés à recevoir des malades. Voilà bien quelqu'analogie entre ces refuges des infirmités humaines & nos hôpitaux; mais pour la parfaite identité, l'on deſireroit acquérir la certitude que c'étoient des lieux publics. Or il s'en faut beaucoup que nous puiſſions nous la procurer. Mercuriali, dont l'autorité eſt d'un ſi grand poids dans ce qui concerne les antiquités romaines, penſe que ces *valetudinaria* n'étoient que des corps-de-logis particuliers dans les maiſons des Grands, où ils reléguoient leurs eſclaves malades, en un mot, de véritables *infirmeries* privées, en tout comparables à celles des Couvens & des Communautés eccléſiaſtiques parmi nous *(f)*. Le temple d'Eſculape ſervoit de ſupplément à ces hoſpices momentanés, s'ils furent jamais publics, & recevoit les étrangers qui tomboient malades à Rome, pendant ces jeux célèbres qui attiroient dans la métropole la moitié des peuples de l'Italie *(g)*. Enfin il ſemble qu'il exiſtât un édifice public, deſtiné, comme le temple d'Eſculape, à ſervir de retraite en certaines circonſtances, aux malades qui n'avoient ni parens, ni amis, ni domicile dans la capitale.

Avant les Romains, les peuples de la Grèce formèrent de pareils établiſſemens. Chaque ville avoit ſon hoſpice ouvert aux paſſans, ſon hôtellerie, où l'indigence étoit accueillie par l'humanité; mais ce ne ſont pas là des hôpitaux proprement dits: les noms mêmes qu'on leur donnoit montrent que leur deſtination, comme celle des caravanſerais modernes, regardoit les voyageurs; que c'étoient des édifices où

(f) Variar. lect. lib. I, cap. XII.

(g) . . . . . *In inſulâ Tiberinâ Æſculapii ædes ſitæ erant, & quodam alio loco in id extructo, ut qui ad ludos circenſes veniſſent, ſi fortè fortunâ ægrotaſſent, haberent ubi commodè curari poſſent.* Idem, *ibid.*

l'étranger se mettoit à couvert, & recevoit quelques alimens: on les appeloit ξενῶν, ξενοδοχεῖον, πανδοχεῖον, presque tous mots dérivés de ξενος, *hospes*, hôte.

Lorsque le siége de l'Empire eut été transféré de Rome à Constantinople, les Empereurs rétablirent les anciens hospices de la Grèce, ou bâtirent des édifices plus ressemblans à nos hopitaux que ceux qu'ils remplaçoient. Mais je le répète, ces établissemens n'étoient point destinés aux malades; on n'en eut point de ce genre, ni dans l'empire d'Orient ni dans celui d'Occident. Si cette assertion avoit besoin de nouvelles preuves, une loi de Claude seroit ici d'un grand poids: par cette loi, l'Empereur déclare libre l'esclave malade abandonné par son Maître, chassé de sa maison, &, comme on disoit alors, *exposé;* & coupable du crime d'homicide, le Maître qui le tueroit *(h)*. Personne n'ignore que les loix romaines garantissoient les citoyens de cette extrême indigence qui livre l'homme malade à la charité publique; & nous verrons bientôt que les secours de la Médecine devoient être donnés gratuitement aux pauvres. Si donc il existoit des hôpitaux, c'étoit sur-tout aux esclaves qu'ils étoient ouverts. Or cela supposé, qu'on essaie de trouver un fondement solide à la loi de Claude? qu'on cherche en quoi pouvoit consister la dureté du Maître que le Législateur voulut punir de la perte de l'esclave? qu'on assigne sur-tout des raisons assez fortes pour engager le Maître le plus barbare à porter le poignard dans le sein de son esclave languissant, & qu'on fasse disparoître la stupidité qu'il auroit montrée en l'égorgeant, pour ne pas lui continuer des soins dispendieux, au lieu de l'envoyer guérir gratuitement dans les hôpitaux publics? En supposant au contraire que cette ressource

---

(h) Cùm quidam ægra & affecta mancipia in insulam Æsculapii tædio medendi exponerent, omnes qui exponerentur liberos esse sanxit, nec redire in ditionem domini, si convaluissent: quòd si quis necare quem mallet quàm exponere, cædis crimine teneri. Sueton. *in Claudio*, n.° 25; & Dion Cass. *in eodem*, lib. VI, cap. XXIX. Cette loi fut conservée, & se retrouve dans toutes les collections de Loix romaines.

manquoit aux Patrons & aux Marchands d'esclaves, la loi est motivée, juste, humaine, bienfaisante : elle honoreroit l'esprit & le cœur de l'imbécille Claude, si l'on pouvoit se persuader qu'elle vint de son propre fonds, qu'elle ne lui fut pas suggérée par quelqu'honnête citoyen, plus digne que lui du trône des Césars.

Lorsque le Christianisme eut dissipé les ténèbres de l'idolâtrie, les Chrétiens, distingués alors par la bienfaisance & la charité, dûrent se faire un devoir d'ouvrir leurs maisons à l'indigence accablée sous le poids des infirmités. On lit dans une lettre de Saint Jérôme, que *Fabiola*, dame romaine, morte vers l'an 400, se distingua sur-tout par ce genre de charité : elle fut la première qui établit à ses dépens, dans Rome, un hôpital, une infirmerie, νοσοκομειον, où elle rassembloit les malades, & les soignoit de ses propres mains; mais il ne paroît pas qu'elle assurât des fonds à cet établissement, ni par conséquent qu'il se soutînt après sa mort *(i)*. Le même Saint Jérôme parle encore d'un autre *xenodochium*, établissement si célèbre qu'il étoit connu dans tout l'Univers *(k)*.

En descendant de quelques siècles, on croit voir dans l'historien Procope, que Justinien I.er édifia de véritables hôpitaux, au commencement du VI.e siècle; mais cet Écrivain supprimant tous les détails relatifs à ces établissemens, tandis qu'il parle fort au long des édifices publics élevés par le même Empereur, donne lieu d'inférer de son silence, ou que ces hôpitaux ne furent que projetés, ou que l'exécution en fut suspendue, ou bien enfin, qu'ils n'eurent pas toute l'utilité que leur fondateur s'en étoit promis.

(i) Quin potiùs omnem censum, quem habere poterat, (erat autem amplissimus, & respondens generi ejus) dilapidavit ac vendidit, & in pecuniam congregatum, usibus pauperum præparavit : & prima omnium νοσοκομεῖον *instituit, quo ægrotantes colligeret de plateis, & consumpta languoribus atque inedia miserorum membra foveret. Describam ego nunc diversas hominum calamitates, truncas nares, effossos oculos, semiustos pedes, lividas manus, tumentes alvos, exile femur, crura turgentia, & de exesis ac putridis carnibus vermiculos bullientes.* Epistol. lib. III, epist. X. Je dois ce renseignement à M. Goulin.

(k) Xenodochium in portu romano situm, totus pariter mundus audivit. Ibidem. La désignation de *portus*

Le Code Théodosien, rédigé par l'ordre de Théodose II, surnommé *le Jeune*, vers l'an 435, fait connoître une classe d'hommes, qu'on croit avoir desservi les hôpitaux; ce sont les Parabolains. On y lit deux rescrits de cet Empereur qui les concernent; mais ils ne font connoître qu'imparfaitement les fonctions attachées à leur état. Il y est dit *que les Parabolains étoient députés pour prendre soin des malades, selon l'expérience qu'ils en avoient (l)*. Mais étoient-ils Médecins, Infirmiers, ou ni l'un ni l'autre? Le savant Godefroi semble croire que les Parabolains étoient des Médecins: examinons cette opinion.

D'abord on ne connoît point d'autres Parabolains que ceux d'Alexandrie, ce qui ne seroit pas un préjugé défavorable à l'opinion de Godefroi. Cette milice, cette association, cet ordre étoit turbulent, séditieux par esprit de Corps *(m)*, & dangereux par le nombre, qui, avant les rescrits de Théodose, alloit au-delà de six cents. Dans une révolte, ils combattirent, à côté de cinq cents Moines, pour Saint Cyrille, Évêque d'Alexandrie, contre le Gouverneur Romain *(n)*. Il paroît que dès leur établissement ils avoient été sous la main de l'Évêque, qui les nommoit, les révoquoit & les contenoit dans le devoir. Comme ils s'émancipoient quand la présence de leurs chefs ne leur imposoit plus, qu'ils se rendoient en foule aux assemblées du peuple, où ils

---

Romanus, où Saint Jérôme assied cet hôpital, est fort vague. Auroit-il entendu par *portus Romanus* le port d'Ostie? On donnoit le nom de *portus Romanus Arabum*, à la ville appelée aujourd'hui *Aden* ou *Adem*, & celui de *portus Romanus Latii*, à *Porto*, ville maritime d'Italie.

(l) Parabolani (sunt ii) qui ad curanda debilium ægra corpora deputantur.... qui pro consuetudine curandi gerunt experientiam. Cod. Theodos. lib. XVI, tit. 11; *de Episcopis, Ecclesiis & Clericis*, tom. VI, pag. 28 & seqq.

(m) Selon la plus commune opinion, *parabolanus* vient de Παραβάλλειν *(objicere, eo sensu quo dicitur objicere edendum brutis): le parabolanus* est donc celui qui s'expose, qui se met au hasard de perdre la vie. Comme les personnes qui servent les malades sont exposées à gagner mille maux, surtout dans les épidémies contagieuses, on crut pouvoir les comparer aux malheureux condamnés *aux bêtes*.

(n) Gathofred. *ibidem*.

faisoient

faiſoient adopter leur opinion à la faveur de la terreur qu'ils inſpiroient, & dans les tribunaux, où, par le même moyen, ils dictoient les jugemens, les Alexandrins crurent remédier à ce déſordre, en obtenant un reſcrit de l'Empereur, qui défendît à l'Évêque de ſortir de la ville, afin qu'il pût toujours veiller ſur leur conduite, & les réprimer au beſoin. Mais l'Empereur employa des remèdes plus puiſſans : 1.° Il en diminua le nombre, qu'il réduiſit à cinq cents *(o)*; 2.° il leur défendit de ſe trouver aux aſſemblées publiques; 3.° il ordonna qu'ils ſeroient tirés du bas-peuple, des artiſans, & que les perſonnes riches ou conſtituées en dignité *(honorati & curiales)*, ne ſeroient point admiſes dans ce Corps; 4.° il en déféra le choix au peuple, 5.° & l'élection, 6.° ainſi que le remplacement, au Magiſtrat ſuprême; 7.° enfin, pour écarter des ſpectacles & des tribunaux la violence & le trouble, il leur défendit de s'y trouver *(p)*. Reconnoît-on à ces précautions le caractère pacifique des Médecins! Je ſais bien qu'à Rome, il s'élevoit quelquefois entr'eux de petites rixes *(q)*; mais les Laſerre & les Chapelain d'alors *(r)*, amuſoient Rome, & ne la troubloient pas. Ici au contraire, on voit un Corps redoutable & ſéditieux, qui gouverne pour ainſi dire de vive force, une des plus grandes villes de l'empire d'Orient, qui la contraint d'invoquer l'autorité de l'Empereur, & celui-ci, pour en venir à bout, réduit à caſſer ce Corps, pour le rétablir ſur un nouveau plan : tous ces traits conviendroient bien mieux à des Janiſſaires qu'à des Médecins. D'ailleurs, eſt-il probable qu'il ait fallu que l'autorité de l'Empereur intervînt pour empêcher les Grands & les Sénateurs de s'enrôler dans cette milice, moitié eccléſiaſtique & moitié

(o) Peu de temps après, l'Évêque Cyrille, brouillé avec l'Empereur, lors des reſcrits, étant rentré en grâce auprès de lui, les Parabolains furent portés à ſix cents, & remis ſous ſa dépendance, avec quelques modifications : *Ita ut hi ſexcenti viri, Reverendiſſimi Sacerdotis (Epiſcopi Alexandrini) præceptis, ac diſpoſitionibus obſecundent, & ſub ejus curâ conſiſtant.* Ibid.

(p) Idem, *ibidem.*

(q) Galen. *de pulſ. diff. lib. I, cap. I.*

(r) *Voyez* le combat bouffon de ces deux Poëtes, *dans les Œuvres de Boileau.*

médicale *(ſ)!* Enfin comment ſe perſuader que la ville d'Alexandrie entretînt, ou du moins eût à ſon ſervice une légion de ſix cents Médecins, quand on ſait que Rome n'en avoit que quatorze, un pour chaque quartier? Tout porte donc à croire que les Parabolains n'étoient point de véritables Médecins. Qu'étoient-ils donc? Les conjectures étant permiſes lorſque les faits manquent, je croirois volontiers que les Parabolains compoſoient une ſorte de confrérie, une aſſociation pieuſe & charitable, vouée au ſervice des malades dans les épidémies & les temps de peſte; circonſtances où chacun craignant pour ſoi, & cherchant ſa ſûreté dans l'éloignement ou dans la fuite, les malades pouvoient être abandonnés, & manquer des ſecours les plus indiſpenſables & les plus urgens. En pouſſant plus loin encore les conjectures, on pourroit dire que leur engagement étoit religieux, & rendre ainſi raiſon de leur affiliation à l'Égliſe (car on croit qu'ils étoient Clercs), & de leur dépendance de l'Évêque qui la gouvernoit. Dans une grande ville de ce Royaume, il exiſte quelque choſe d'analogue à cette ſuppoſition : Toulouſe a pluſieurs Chirurgiens, *reçus pour la peſte (pro peſte),* qui s'engagent par ſerment à ne point quitter la ville en cas de peſte ou d'autres maladies contagieuſes.

L'opinion que nous haſardons ſur les Parabolains, revient au ſentiment de quelques Critiques qui les font deſcendre à l'état de garde-malades; mais ces derniers étoient connus par-tout, & les Parabolains ne l'étoient que dans la capitale de l'Égypte: d'ailleurs, les garde-malades avoient des noms particuliers; on les appeloit *Medici coqui, Medici ad matulam.* M. Leclerc prétend auſſi qu'on leur donnoit quelquefois

(ſ) M. Leclerc *(Hiſtoire de la Médecine, page 575),* eſt tombé dans une erreur conſidérable au ſujet des Parabolains; ce qui me fait croire qu'il n'avoit point conſulté la loi qu'il cite. Il prétend « que cette loi leur » impoſe la néceſſité de ſe tenir con- » tinuellement auprès des malades ou dans les hôpitaux, d'où ils ne de- « voient pas même ſortir pour aſſiſter « aux ſpectacles, ou pour aller au « palais entendre plaider...... » La loi ne parle, ni de malades ni d'hôpitaux; & quant à la défenſe de paroître aux aſſemblées publiques, on vient de voir qu'elle avoit d'autres motifs.

« le nom de *Clinici*, parce qu'ils ne bougeoient d'auprès du lit des malades; mais ce n'est pas, dit-il, la propre signification du mot *Clinicus*. Martial détourne aussi la vraie signification de ce mot, dans une épigramme où il parle *d'un pauvre Chirurgien*, qui, faute d'emploi, s'étoit mis à enterrer les morts, ou à les porter pour les mettre en terre ou sur le bûcher :

Chirurgus fuerat, nunc est Vespillo Diaulus;
Cœpit quo potuit Clinicus esse modo (t).

Ceux qui faisoient le *métier* de Chirurgiens, continue-t-il, s'appeloient *Vespillones, Succollatores;* mais ceux qui s'occupoient à laver les corps morts, à les oindre, à les mettre dans un drap, & à faire tout ce qui se faisoit anciennement avant que de porter les corps sur le bûcher, ou avant que de les enterrer, s'appeloient *Pollinctores (u).* »

Ce peu de lignes contiennent tant de choses remarquables, elles présentent aux Chirurgiens des idées si contraires aux notions que les monumens historiques doivent leur donner de leurs ancêtres, qu'il ne falloit rien moins que la haute opinion qu'on avoit dans le monde savant des connoissances de M. Leclerc, & le ton d'assurance avec lequel il s'exprime en cette occasion, pour écarter la défiance de l'esprit de ses lecteurs; mais cet Historien ne décide-t-il ici que d'après des autorités graves, ou sur les monumens les plus certains, comme on a lieu de le présumer ? ou bien, après s'être séduit lui-même, a-t-il voulu faire illusion aux autres? enfin, conserve-t-il le principal caractère de l'Historien, l'impartialité? examinons.

Quelques Auteurs ont donné aux garde-malades le nom

(t) Dans l'édition *in-4.°* de Martial, *ad usum Delphini*, on lit:
Cœpit, quod poterat, Clinicus esse modo.
Lib. I, épig. 31.
La pointe de cette épigramme porte sur l'amphibologie du mot κλίνη, d'où *Clinicus* a été formé, qui signifie également un *lit* & une *bière*.

(u) Histoire de la Médecine, *page 574.*

de CLINICI, *parce qu'ils ne bougeoient d'auprès du lit des malades ; mais ce n'eſt pas la propre ſignification du mot* CLINICUS.

La ſignification du mot *clinique* n'eſt pas bien déterminée chez les anciens Écrivains. M. Leclerc ſemble en convenir lui-même ici, & cependant il ne laiſſe pas de la fixer ailleurs, en établiſſant que les hommes qu'on appeloit autrefois *Médecins cliniques*, répondoient à ceux qu'on appelle aujourd'hui *Médecins. Clinique* vient, comme on l'a dit, d'un mot grec, qui ſignifie *lit*. On appela *Médecine clinique*, celle que les Médecins exerçoient en ſe tranſportant dans les maiſons des malades, c'eſt-à-dire au pied de leur lit, par oppoſition à l'eſpèce de Médecine pratiquée par les Médecins ſédentaires *(x)* & ambulans ou *periodeutes*, qui couroient de ville en ville & dans les lieux les plus fréquentés, pour offrir leurs ſoins à ceux qui les deſiroient. M. Leclerc penſe qu'Eſculape fut l'inventeur de cette eſpèce de Médecine, & il s'appuie ſur un paſſage d'Hyginus *(y)*; mais M. Schulz, interprétant différemment ce paſſage, aſſigne à la Médecine clinique, une origine moins ancienne *(z)*. Au reſte, Damocrate, comme on l'a dit plus haut *(a)*, donna le titre de *Clinicus* à un de ſes Livres, où il traitoit de trois médicamens *(b)*.

Voilà preſque tout ce que l'Hiſtoire ancienne nous fournit d'éclairciſſemens ſur la valeur du mot *clinique;* & cependant M. Leclerc n'héſite pas à décider que les ſucceſſeurs d'Eſculape, les vrais Médecins, furent appelés *Médecins cliniques*, pour les diſtinguer des Coureurs de marchés, des Empiriques, conjecture qui n'a guère d'autre fondement que la convenance, & la poſſibilité que les choſes fuſſent réellement ainſi. Non-ſeulement on n'eſt point certain qu'il ait exiſté

(x) Voyez ci-devant, *page 65.*

(y) Chiron, *Centaurus, Saturni filius, artem Medicinam Chirurgicam ex herbis primus inſtituit. Apollo artem ocularium medicinam primus fecit. Tertio autem loco* Aſclepius, *Apollini filius,* Clinicen reperit. *C. Jul. Hygin. fabul. liber. cap. CCLXXIV.*

(z) Hiſt. Medicin. pag. 86.

(a) Voyez ci-devant, *page 30.*

(b) Galen. *de compoſ. med. ſecund. loc. lib. X, cap. II.*

en aucun temps un ordre ou classe de Médecins caractérisés par l'épithète *clinique*, mais encore il ne paroît pas que cette qualification emportât avec elle un grand relief. Nous connoissons beaucoup de Médecins qui ont pris divers titres honorifiques à la tête de leurs Ouvrages, ou dans les inscriptions funéraires, ou autres qui les concernoient; & cependant on n'en trouve que deux ou trois qui n'aient pas dédaigné de se décorer de celui de Clinique *(c)*. On est maintenant en état de juger jusqu'à quel point on peut admettre l'induction, *que les garde-malades (MEDICI AD MATULAM) étoient ainsi nommés, parce qu'ils ne bougeoient d'auprès des lits des malades.*

Martial, continue Leclerc, *détourne aussi la vraie signification du mot* clinique, *dans une épigramme, où il parle d'un pauvre Chirurgien qui, faute d'emploi, s'étoit mis à enterrer les morts, ou à les porter pour les mettre en terre ou sur le bûcher.*

Chirurgus fuerat, nunc est Vespillo Diaulus,
Cœpit quo potuit Clinicus *esse modo.*

Il est d'abord à propos de remarquer, que Diaule, ce pauvre Chirurgien sans emploi, qui, selon la remarque non moins utile qu'agréable de l'Historien de la Médecine, s'étoit mis à enterrer les morts, avoit eu sans doute le malheur de déplaire infiniment au Poëte satyrique; car il ne l'abandonne pas après ce premier coup de dent: il s'y prend à deux fois; & comme s'il eût craint qu'on ne reconnut pas assez l'infortuné Diaule sous la qualification de Chirurgien, peu familière alors *(d)*, il s'en ressaisit un instant après,

(c) Voyez ci-devant, *p. 89, 398.*

(d) En effet, on a prouvé plus haut *(page 83 & suiv.)*, que plus de dix siecles après Martial, le mot *Chirurgus,* séparé de *Medicus*, ne signifioit pas encore un *Chirurgien,* mais un Artiste, un homme qui travaille des mains: Χειρεργοι, dit Suidas, Écrivain du X ou du commencement du XIe siècle, *(sunt) qui manibus propriis opus aliquod faciunt. Opifices manuales, ut vulgo dicuntur. Fuerunt autem opifices præstantissimi, & accuratissimi, Phidias, Lysippus, Polycletus, Statuarii.* Tome II, vers la quatre-vingtième page.

mais ce n'eſt plus un pauvre Chirurgien, c'eſt un *pauvre Médecin:*

> *Nuper erat Medicus, nunc eſt Veſpillo Diaulus:*
> *Quod Veſpillo facit, fecerat & Medicus (e).*

Ni l'acharnement de Martial, ſi propre à faire douter de la vérité de l'anecdote, ni la crainte de déſobliger les Chirurgiens, n'ont pu faire héſiter la plume de M. Leclerc. Mais Diaule Médecin ne devoit-il pas obtenir grâce pour Diaule Chirurgien? ou au moins la prévoyance ne devoit-elle pas faire entrevoir à l'Hiſtorien de la Médecine, que ſi l'on pouvoit un jour, à ſon exemple, oublier les égards dûs au Corps reſpectable auquel il appartenoit, on diroit, en ſubſtituant l'épigramme XLVIII à l'épigramme XXXI, & en le copiant lui-même: *Diaule étoit un pauvre Médecin qui, faute d'emploi s'étoit mis à enterrer les morts ou à les porter pour les mettre en terre ou ſur le bûcher.* Au reſte, la fiction qui réaliſe le Clinique ou le Médecin Diaule, n'a rien d'offenſant pour les enfans d'Eſculape, ni d'incroyable pour perſonne. Quand un nommé Bernier, devenu au commencement de ce ſiècle, de Cordonnier Médecin, au ſein même de la capitale de la France, ſeroit retombé de la profeſſion de Médecin à l'état d'enterreur de morts *(f)*; quand la même infortune arriveroit aujourd'hui à un de ſes confrères, dont le nom n'eſt pas heureux en Médecine *(g)*, érigé ſous nos yeux en *Médecin organique (h)*, en *Rhabilleur d'os, bréveté,* qui

---

(e) Lib. I, épigr. XLVIII, Diaule, dit le Scholiaſte, Médecin ignorant, tuoit ſes malades, ou les envoyoit en terre; préſentement il les y porte.

(f) Bernier, Eſſais de Médecine, *page 52 du Supplément.*

(g) Dumont & ſa femme, gens à ſecret, furent pendus à Rouen comme faux-monnoyeurs & empoiſonneurs. Pendant l'inſtruction de leur procès, ils diſoient qu'ils ne craignoient que les Médecins; & à la potence, qu'ils n'avoient d'autre déplaiſir en mourant, que de n'avoir pu tranſmettre & laiſſer leurs ſecrets à quelque habile homme. *Idem,* ibid. *page 30.*

(h) Voyez ci-devant, *page 394.*

pourroit s'en étonner! Comme Diaule, ils seroient rendus l'un & l'autre à leur première destination. Continuons :

Ceux qui faisoient le métier de Chirurgiens, s'appeloient VESPILLONES, SUCCOLLATORES. Que dans un libelle dicté par la passion, on trahisse à ce point la vérité, le Lecteur n'en est point surpris; il s'y attend & se tient sur ses gardes. Mais qu'un personnage grave, qu'un Savant, qu'un Historien l'outrage ainsi, comme on n'a pas dû soupçonner la fraude, on ne sauroit la pardonner. Voilà donc, non les Chirurgiens, car nous avons prouvé jusqu'à la démonstration, qu'on ne connut point de Chirurgiens, tels que ceux de nos jours, jusqu'à la fin du XIII.e siècle, mais les vrais Médecins, les Médecins vulnéraires portant les morts *en terre ou sur le bûcher!* M. Leclerc l'a-t-il pu croire? Disons que non, par respect pour ses connoissances; & plaignons-le de ne s'être pas toujours mis au-dessus de ce malheureux *esprit de Corps*, qui remplit autrefois tant de volumes, oubliés aujourd'hui, de railleries piquantes, de sarcasmes amers, d'insultes grossières, dont les auteurs rougirent sans doute, & que nous devons leur pardonner.

Il n'existe aucun monument, il est presque inutile d'en faire la remarque, qui puisse faire naître le soupçon, que les Médecins vulnéraires aient jamais eu le moindre rapport avec les *enterreurs*, sous quelque dénomination qu'ils se présentent, de *Vespillones* ou de *Succollatores*. M. Leclerc le savoit comme nous; & il céda, sans s'en douter peut-être, au triste plaisir de désobliger les Chirurgiens. S'il eût réussi, il blessoit ses confrères du même trait; mais ce trait ne porta point, & nous aimons à croire qu'il se repentit de l'avoir lancé.

On appeloit *Vespillones (i)* les gens qui enterroient les pauvres, parce que ceux-ci n'ayant pas de quoi fournir aux frais d'une pompe funèbre, étoient portés dans les charniers

---

(i) *Vispelliones, Bispelliones, Vespilliones, Vespæ*; tous mots dérivés de *Vesper*, étoile qui paroît le soir après le Soleil couché.

(*puticulæ*) du mont Esquilin, à la faveur des ténèbres, & pour ainsi dire dérobés aux regards du public. Les fonctions des *Sandapilæ* & des *Succollatores* étoient les mêmes. Les premiers tiroient leur nom de l'espèce de bière appelée *sandapila*, dans laquelle on portoit en terre les cadavres des pauvres & des suppliciés ; & les autres, de la manière dont ils portoient la bière, c'est-à-dire sur les épaules. Parmi les Chrétiens, ceux qui exerçoient les mêmes fonctions, furent appelés *Copiatæ*, *Lecticarii*, & jouirent d'une partie des exemptions du Clergé, comme Clercs eux-mêmes, quoique mariés. Pour les personnes considérables, c'étoient les esclaves, les affranchis, les parens, les Magistrats qui portoient le lit funéraire. Les Envoyés de Macédoine rendirent ce dernier devoir à Paul Émile; ses enfans, à Metellus; les Sénateurs & les Vestales, à Silla; à Auguste, les Décurions, les Chevaliers & les Sénateurs, qui le transportèrent successivement de Nole à Rome, où il reçut les honneurs du bûcher *(k)*.

Les *Pollinctores* lavoient & oignoient les cadavres *(l)*, les revêtoient de la robe funèbre, tantôt blanche, & tantôt celle de la magistrature que le mort avoit exercée, & ne quittoient les cadavres qu'après les avoir mis sur le bûcher ou dans la tombe.

Il est naturel de penser, avec Pline, que les premiers peuples enterrèrent leurs morts, & que ce furent les guerres qui donnèrent naissance à l'usage de les brûler. La fable fait honneur de cette pieuse institution à Hercule, qui brûla le corps d'Argeus, tué au siége de Troies, afin de s'acquitter en quelque manière de la parole qu'il avoit donnée à Lycimnius, de lui ramener son fils. Comme les Grecs, les

---

(k) A la mort, l'indignation & le ressentiment du peuple, traitoient quelquefois les cadavres des Grands, des Empereurs même, comme ceux des suppliciés: *Cadaver (Commodi) populari sandapilâ per Vespillones exportatum.* Sueton. *in ejus vitâ, cap. XVII,*

(l) Le luxe avoit introduit l'usage des *Pollincteurs* sur la fin de la République ; anciennement c'étoient les parens & les amis qui remplissoient ces fonctions pieuses :

Tarquini corpus bona fœmina lavit & unxit.

Romains

Romains eurent dans tous les temps la liberté du choix entre ces deux espèces de sépultures. Les Grands préféroient le bûcher, comme plus susceptible de pompe & de magnificence; & le peuple, l'inhumation, comme moins dispendieuse. La seule chose que la loi ne permettoit pas, c'étoit de brûler ou d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes *(m)*; encore n'étoit-elle pas observée si rigoureusement qu'on n'y dérogeât pour les personnes recommandables par des services importans rendus à la Patrie, pour les Vestales, les Augures, & dans la suite, pour les Empereurs, leurs parens & leurs favoris. Enfin les exceptions se multiplièrent, la loi se tut, & chacun put la violer avec impunité. Dans ces circonstances, Antonin le Pieux, pour rendre à la loi son ancienne vigueur, la promulgua de nouveau *(n)*; mais il fut trompé dans son attente. Les abus allèrent donc en croissant, sur-tout de la part des Chrétiens, qui, religieux observateurs des rits des Hébreux, & pénétrés, comme eux, de l'espérance de la résurrection, enterroient tous leurs morts; d'abord dans les champs, ensuite dans des lieux particuliers & secrets, enfin dans les villes & dans les temples mêmes. Ainsi l'usage d'inhumer les cadavres se répandant avec le Christianisme, fit cesser peu-à-peu la coutume de les brûler *(o)*. Alors la loi réprima moins que jamais l'inhumation dans les villes; & la nouvelle défense d'enterrer dans leur enceinte, faite par Théodoric, roi des Ostrogoths & maître de l'Italie, au commencement du VI.e siècle, fut tout aussi peu respectée que l'Édit

---

(m) Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito. Leg. XII, tabul. leg. II.

(n) Jul. Capitol. *in Antonio Pio.*

(o) On pourroit inférer du passage suivant, tiré des *Constitutions napolitaines* de Frédéric II, fameux Empereur d'Allemagne, mort en 1250, que la coutume de brûler les cadavres subsistoit encore en Italie au commencement du XIII.e siècle : *Sepulturas etiam mortuorum,* quæ urnas non continent, *profundas, quantùm mensura dimidiæ cannæ protenditur, esse jubemus.* Lib. III, tit. XXXV. *De conservatione aëris.* Il est au moins certain qu'ailleurs on brûloit les cadavres en l'an 1249, puisque cette même année le Légat Pantaléon fit un règlement ou concordat avec les Chevaliers de l'ordre Teutonique de Prusse, par lequel ils promirent de ne plus brûler les morts.

d'Antonin *(p)*. Peut-être la loi fut-elle mieux observée dans l'Empire d'Orient : une chose certaine au moins, c'est qu'encore aujourd'hui dans les vastes dominations de l'Alcoran, on enterre les morts hors des villes, dans les champs ; avec cette circonstance singulière, que les cimetières publics, comme les sépultures privées, sont toujours plantés d'arbres, & le plus souvent de cyprès *(q)*.

Ce seroit sans doute faire plus d'honneur aux Orientaux que leurs connoissances dans la physique & l'histoire naturelle n'en méritent, que de supposer à l'usage d'enterrer les morts sous des arbres, des vues d'utilité; mais il est certain que quand ils auroient connu la propriété qu'ont les végétaux de désinfecter l'air méphitique, ils n'auroient pu rien imaginer de mieux pour prévenir les pernicieux effets des émanations cadavéreuses, que de couronner d'arbres, & sur-tout d'arbres toujours verts, les lieux d'où elles partent pour se répandre dans l'atmosphère *(r)*. Il faudroit, pour accroître encore notre étonnement, que le cyprès, qui semble jouir d'une végétation perpétuelle, possédât à un degré plus éminent que les autres arbres, la faculté de convertir l'air malfaisant en air salubre.

On croit reconnoître en lisant les loix des Ripuaires, des Saxons, des Allemands, des Frisons, des Francs, des Bourguignons, que ces anciens peuples n'ont jamais brûlé les morts, & qu'ils les enterroient tout simplement & sans les embaumer, mais hors de l'enceinte des villes. En effet, ils eussent été moins attentifs à faire des loix sévères contre ceux qui *violoient* les tombeaux, si ces monumens, qui renfermoient quelquefois les armes & les ornemens les plus précieux de la personne morte, avoient été enfermés dans les villes; parce qu'alors ils auroient moins tenté la cupidité

(p) *Qui intra urbem Romam cadavera sepelierit, quartam partem patrimonii sui fisco sociare cogatur : si nihil habuerit, cæsus fustibus civitate pellatur.* In edicto, cap. CXI.

(q) Voyage Littéraire de la Grèce, par M. Guys, *tome I, page 352.*

(r) Expériences sur différentes espèces d'air, par J. Priestley, *tome I, page 111 & suiv.*

en offrant plus de difficultés à la ſatisfaire (ſ). On eſt d'autant plus porté à croire que ces peuples reléguoient leurs ſépultures dans les champs, que Childéric lui-même, maître de Tournai, fut enterré hors des portes de cette ville, comme Numa l'avoit été hors de celles de Rome. On ſait d'ailleurs que, de même que Saint Pierre, Saint Paul, Saint Sixte & le Pape Céleſtin, avoient été inhumés dans les environs de Rome, de même les premiers Évêques de Tours, de Paris & des autres diocèſes des Gaules, ne furent point enterrés dans leur cathédrale, qui étoit dans la ville, mais dans des lieux qui pour lors étoient hors de l'enceinte des murs, & où l'on a bâti dans la ſuite des égliſes ſur leurs ſépultures (t). On n'ignore point que Sainte Geneviève, morte le 3 janvier 512, fut enterrée hors de Paris, & que ce n'eſt que par les accroiſſemens que cette ville a pris dans la ſuite, que ſa ſépulture a été compriſe dans ſon enceinte. Les François ſe diſtinguoient ſur-tout par leur répugnance à permettre d'enterrer dans les villes; c'étoit même un de leurs priviléges, ainſi que le témoignent les Pères du Concile de Brague, tenu l'an 563.

Quand le Chriſtianiſme fut devenu la religion de l'État, les enterremens, qui n'étoient d'abord que des actes pieux, que les derniers devoirs rendus aux morts par leurs parens & leurs amis, étant devenus auſſi des cérémonies eccléſiaſtiques, les égliſes acquirent des redevances ſur les morts, à la faveur deſquelles le Clergé diſpoſoit en quelque ſorte de leur dernier domicile. Les Moines s'étant mis en poſſeſſion d'une ſorte de droit d'enterrer leurs morts dans les Monaſtères, rendirent, à la faveur de l'exemple, les ſépultures dans les villes & dans les égliſes, plus communes; & l'honneur accordé à Conſtantin

(ſ) Parmi les Ripuaires, il n'en coûtoit que cent ſous pour tuer un Romain, cent ſoixante pour un Bourguignon, & pour voler la dépouille d'un mort, deux cents ſous : ce qui nous prouve que chez ces peuples, c'étoit un plus grand crime de troubler les cendres d'un mort que de tuer un vivant. *Lex Ripuariorum, tit. XXXVI, LIV.*

(t) Hiſtoire de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, par l'abbé Dubos, *tome I, page 607.*

d'être enterré dans l'église des Apôtres à Constantinople, l'an 337, comme à Honorius à Rome, l'an 423, servit d'aiguillon à l'orgueil humain pour demander la même marque de distinction, & de prétexte aux Prêtres, pour l'accorder. Cependant au IXe siècle, on pouvoit encore choisir le lieu de sa sépulture, la marquer même par-tout ailleurs qu'en un *lieu saint;* mais ce n'étoit qu'en payant à l'église paroissiale le tiers des frais des funérailles *(u).* A la vérité, les églises contestoient ce droit, quoiqu'encore reconnu par le Pape Boniface VIII, au commencement du XIIIe siècle, & parvinrent enfin à l'abolir entièrement. Dès-lors le Clergé, maître absolu des sépultures, dut les rapprocher des presbytères; & pour abréger ses courses, enterrer dans les villes, aux portes des églises, dans les temples mêmes, & s'opposer dans la suite aux tentatives faites en différens temps par la puissance civile pour reléguer les cimetières dans les lieux que la sagesse de nos pères leur avoit assignés.

Mais c'en est assez sur un objet de pure curiosité: revenons aux hôpitaux; & concluons de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, que les hôpitaux civils eurent chez les Romains le même sort que les militaires; & que ces asyles, tels que nous les connoissons aujourd'hui, ne remontent pas au-delà des premières Croisades, c'est-à-dire au-delà du XIIe siècle *(x).* Jusque-là les Romains, fidèles à remplir les devoirs de l'hospitalité, attentifs à prévenir l'extrême indigence des citoyens, aimèrent mieux rendre les hôpitaux superflus que d'en élever. Conduit par les mêmes principes, le grand Schahabbas, au milieu de mille établissemens utiles qu'il fit dans la Perse, n'éleva point d'hôpitaux; & comme on lui en demandoit la raison, *c'est,* répondit-il, *que je ne veux pas qu'on ait besoin d'hôpitaux en Perse.*

Au commencement du XIIe siècle, les Croisés établirent

(u) En 989, Charlemagne ordonna que les Saxons chrétiens seroient portés aux cimetières des églises, & non aux tombeaux des payens.

(x) Peut-être faudroit-il accorder une plus grande ancienneté à l'hôpital de Lyon, dont on rapporte la première fondation à la Reine Ultrogothe, femme de Childebert I, mort en 558.

des hôpitaux, & fondèrent divers Ordres religieux & militaires tout ensemble, destinés à servir les malades, comme à protéger leurs asyles contre les insultes des Sarazins : les *Hospitaliers*, les *Templiers*, les *Teutoniques*, &c. n'eurent point d'autre origine. Ces premiers établissemens furent, selon toute apparence, des hôpitaux fort ressemblans à nos hôpitaux militaires, *sédentaires* & *ambulans*, & laissent par conséquent à l'Empereur Alexis Commène, tout l'honneur d'avoir assuré le premier des refuges salutaires aux malades indigens ; refuges que l'humanité des Souverains de l'Europe a tant multipliés depuis, sans surpasser ni peut-être égaler la magnificence du Prince Grec. « Alexis Commène (mort en 1118)
fit bâtir une nouvelle ville, de figure carrée, près de l'em- «
bouchure de la mer Noire. Parmi les édifices dont elle fut «
composée, il y avoit un hôpital qu'il fonda par compassion «
pour les infirmités auxquelles la nature humaine est sujette, & «
pour que ceux qui seroient estropiés & invalides y pussent «
trouver une subsistance honnête. On y voyoit accourir en «
foule, comme autrefois au porche de Salomon, les aveugles & «
les boîteux ; il étoit rempli de toutes sortes de personnes, & «
réunissoit toutes les infirmités humaines. Le bâtiment étoit «
double, & élevé à la hauteur de deux étages ; il com- «
prenoit une si grande étendue de terrein, qu'on ne pouvoit «
le visiter entièrement dans l'espace d'une journée. Quoique «
les habitans de cette ville & ceux qui remplissoient cet hô- «
pital n'eussent ni rentes, ni terres, ni possessions aucunes, & «
qu'ils fussent réduits à une pauvreté égale à celle de Job, ils «
ne manquoient jamais de rien ; ayant reçu abondamment «
de la main libérale de ce Prince, tout ce qui étoit néces- «
saire à leur entretien. Cette fondation avoit d'autant plus lieu «
de paroître surprenante, que des gens qui sembloient ne rien «
posséder du tout, avoient néanmoins des Trésoriers & des «
Receveurs, & que les plus Grands de l'Empire se faisoient «
un honneur de prendre soin de leurs affaires : ils firent par ce «
moyen, de grandes acquisitions, & comme on ne voyoit autre «
chose que des présens, des legs, & autres bienfaits portés en «

» foule pour aider à l'avancement d'un ouvrage si charitable, » la Princesse qui en fait l'histoire, vécut assez long-temps » pour le voir enfin achevé. Mais ce fut l'Empereur Alexis son » père qui, comme on l'a dit, en jeta les premiers fondemens, » qui assigna de grands revenus, provenant tant de la terre que de » la mer, pour le maintenir, & qui ordonna que l'un des prin- » cipaux Ministres de l'Empire en eût toujours la direction.

» Quoiqu'on y reçut les Soldats estropiés à la guerre, & » les vieilles gens incapables de gagner leur vie par le » travail de leurs mains, on l'appeloit néanmoins *l'hôpital* » *des orphelins*; parce qu'ordinairement le nombre des enfans » tombés dans ce malheur, étoit de beaucoup supérieur à celui » des autres infortunés qui trouvoient un asyle dans cette cha- » ritable maison. Les Lettres patentes en furent scellées du » sceau d'or, pour en mieux assurer les fonds & les revenus » annuels. Les Receveurs étoient obligés de tenir des comptes » très-exacts des moindres choses, pour se pouvoir après cela » justifier, en cas qu'ils fussent le moins du monde soupçonnés d'avoir mal employé l'argent des pauvres *(y)*. » Reprenons le fil de l'histoire.

SÉVÈRE. TÉLAMON. PETRONIUS. PITHION. LUCIUS. PETINIUS.

Sévère, Télamon *(z)*, Petronius *(a)*, Pithion *(b)*, Lucius *(c)* & Petinius *(d)*, semblent appartenir à la même époque qu'Héliodore, mais ils sont tous très-peu connus. Sévère méritoit de l'être, si le Sévère, Médecin sophiste, qui traita des matières relatives à la Chirurgie *(e)*, n'a rien à réclamer dans les fragmens conservés sous leur nom commun par Aëtius. Galien *(f)*, Alexandre de Tralles *(g)* & le Médecin d'Amide, profitèrent des travaux de Sévère; & cependant ils ne laissèrent rien percer dans leurs Écrits qui puisse donner des indices de la patrie de ce Médecin, non plus que du temps

(y) *Voyez* Freind, Histoire de la Médecine, *prem. part. pag. 150.*

(z) Galen. *de compos. med. sec. gen. lib. II.*

(a) *Idem*, ibidem, *lib. V.*

(b) *Idem*, ibidem, *lib. III.*

(c) *Idem*, ibidem, *lib. V, cap. XIV.*

(d) Idem. *De compos. med. sec. loc. lib. VII.*

(e) *De instrumentis infusoriis.*

(f) Ibidem, *lib. IV.*

(g) *Lib. II, cap. VI.*

précis où il vécut. Le soupçon élevé par M. de Haller *(h)*, que Sévère pourroit être plus ancien qu'Archigène, n'a d'autre base que l'ambiguité d'une expression d'Aëtius *(i)*. Si nous voulions, à son exemple, nous livrer aux conjectures, nous dirions que Sévère s'occupa spécialement des maladies de la tête; & cela, d'après cette simple observation, que la plupart des fragmens qui nous sont restés, n'ont point d'autre objet que les maladies de cet organe.

On pourroit croire qu'Aëtius emprunta de Sévère la plus grande partie de ce qu'il recueillit sur les maladies des yeux; mais on ne sauroit se persuader que Sévère ait puisé dans l'expérience, tout ce qu'il raconte des propriétés merveilleuses du fenugrec. Il l'érige en une sorte de panacée pour toutes les maladies des yeux, & sur-tout pour leurs ulcères. Il faisoit trois décoctions de cette plante, rejetoit les deux premières, & réduisoit la troisième à la consistance de miel liquide. C'est en cet état qu'il employoit le remède tant vanté; observant deux choses, la première de ne point se servir de vaisseaux de cuivre dans sa préparation; & la seconde, de le renouveler tous les deux jours au plus tard, parce qu'il s'altère, devient amer & perd son efficacité. Avec ce topique & les remèdes généraux, auxquels Sévère accorde trop peu, pour réserver davantage au remède qu'il préconise, il sut se procurer des succès dont les meilleures méthodes s'honoreroient. Cependant on s'aperçoit que cet extrait oleoso-mucilagineux, n'avoit pas toujours les succès qu'il en promet; car autrement, pourquoi recourir aux collyres? & l'on voit qu'il se servoit de l'*aster*, du *libyanon*, des *collyres blancs*, appelés, à cause de leur couleur, *cygnaria*, de celui qui tiroit son nom de l'encens *(k)*, enfin du collyre de *Cléon* *(l)*.

(h) Biblioth. Chirurg. *tom. I, pag. 76.*

(i) Tetr. III, ser. 1, cap. XXXIV.

(k) On lit dans le *Lexicon Castelli*, que les collyres *Libyani* étoient appelés aussi *cygni*; mais Aëtius distinguant ici ces deux genres de collyres, prouve évidemment que les Rédacteurs de ce Livre ont eu tort de les confondre.

(l) Aëtius, *tetr. II, serm. 3, cap. XV.*

On ne lira pas ſans fruit la doctrine de Sévère ſur l'anthrax ou charbon des paupières *(m)*, non plus que les notions qu'il donne de l'ægilops, maladie qu'il définit un abcès près du grand angle de l'œil *(n)*; par où l'on voit que la dénomination d'ægilops n'étoit pas affectée encore à l'anchilops ulcéré. Car qu'on ne penſe pas que ce ſoit de ſa part ignorance ou défaut d'exactitude; Galien prend ce mot dans la même acception, & le fait ſynonyme d'anchilops: or, l'exactitude de ce dernier écarte tout ſoupçon de mépriſe ou d'erreur *(o)*. Entr'autres particularités du procédé curatif de l'ægilops, on y remarque l'emploi du verre en poudre impalpable, comme deſſicatif & cicatriſant.

La définition de l'anchilops n'eſt pas plus conforme aux idées actuelles, que celles de l'ægilops: il le définit une tumeur indolente au grand angle de l'œil, lente dans ſon accroiſſement, le plus ſouvent enkiſtée, formée par une humeur viſqueuſe reſſemblante à du miel ou à de la bouillie *(p)*. La pratique de Sévère eſt plus défectueuſe encore que ſa théorie; car, à l'en croire, le point capital de l'opération qu'exige l'anchilops, c'eſt de bien enlever le kiſte & de cautériſer le vide qui en réſulte, comme on le pratique pour les autres athéromes. A l'exemple de ſes prédéceſſeurs, Sévère combat la plupart des affections douloureuſes de la tête, les fluxions ſur les yeux, &c. par l'artériotomie, dont il décrit le manuel avec beaucoup d'exactitude & de clarté *(q)*. Il eſt plus exact

(m) Aëtius, *tetr. II, ſer. 3.*

(n) *Idem*, ibid. *cap. LXXXV.*

(o) *Ægilops vel anchilops eſt abſceſſus quidam ad angulum oculi, qui naribus propior eſt, pus continens, quod erumpens aut os exedit, aut ad angulum, aut uſque ad nares deſtillat.* Introd. ſeu Medicus, cap. XV; & lib. V, *de comp. med. ſecund. loc. cap. II.*

(p) Aët. *ibidem, cap LXXXVII.*

(q) Ibid. *cap. XC.* M. de Haller dit que Sévère diviſoit tranſverſalement les *nerfs* des tempes dans les douleurs de tête; & rien n'eſt plus certain, puiſqu'il enfonçoit le biſtouri juſqu'à l'os, en faiſant la ſection tranſverſale des artères: mais que Sévère ait eu l'intention, comme M. de Haller ſemble l'inſinuer, de diviſer les nerfs pour diſſiper ces douleurs, c'eſt ce qu'on ne peut inférer du paſſage allégué. Vid. *Biblioth. Chirurg. pag. 75.*

& plus

& plus curieux encore dans le manuel de l'ouverture des veines frontales ; car nous ne doutons pas que le chapitre LXXXIII ne lui appartienne *(r)*, qu'il exécutoit de la manière suivante. On choisit les veines du front les plus apparentes, on trace leur route avec de l'encre, & après avoir pincé & soulevé la peau, on y fait une incision superficielle, dans la direction de ces mêmes vaisseaux. En suivant la première incision, on découvre le vaisseau, on écarte avec deux érignes les bords de la division, on le détache du tissu cellulaire qui l'unit aux parties voisines, on le soulève avec une érigne mousse, afin de passer plus commodément dessous deux fils doubles, entre lesquels on le pique; enfin, lorsqu'on a tiré la quantité de sang convenable, on serre les liens, & on le divise transversalement entre les deux ligatures. Tant de précautions prises contre une hémorragie peu redoutable en elle-même, pourront paroître superflues; mais que feroit-on de mieux aujourd'hui, si l'on s'interdisoit les bandages circulaires de la tête, dont nos pères devoient avoir reconnu les inconvéniens sans nombre, & que, comme eux, on voulût intercepter pour toujours le cours du sang dans le vaisseau divisé?

Si Lucius est plus connu que Sévère, c'est moins comme auteur que comme instituteur de l'un des Asclépiades *(s)*. Je dis de l'un des Asclépiades, parce que comme il n'est point de plus beau nom parmi les Médecins, il n'en est pas non plus qui rassemble plus d'incertitude & de confusion. Outre les *Asclepius*, les *Asclepias* que l'histoire nous présente, on compte au moins onze Médecins du nom d'Asclépiade, qu'on n'est point encore parvenu à bien reconnoître, ni par conséquent à distinguer les uns des autres. Quel étoit donc celui des Asclépiades que Lucius initia dans l'Art de ses ancêtres? Étoit-ce Asclépiade le jeune, natif de Pruse, comme Asclépiade l'ancien? Celui-ci est-il le

ASCLÉPIADES.
ASCLÉPIADE, PHARMACION.

(r) Vide Haller. *Biblioth. Chirurgic. pag. 75.*
(s) Galen. *de compos. med. secund. gen. lib. V, cap. XIV.*

même que l'Asclépiade, surnommé *Pharmacion* par Galien! Renonçons à vouloir dissiper un nuage que le célèbre Historien de la Médecine *(t)* n'a pu lui-même éclaircir; & bornons-nous à dire que l'Asclépiade dont il est ici question, paroît être celui des deux Médecins de ce nom qui écrivit *de la composition des médicamens*, celui que Galien cite le plus souvent sur cette matière, celui enfin qu'il distingue le plus ordinairement par le surnom de *Pharmacion;* surnom pris de la partie de l'art dans laquelle notre Asclépiade excella, c'est-à-dire, *la composition des médicamens*, appelés en grec φαρμακα *(u)*.

M. Leclerc a pensé que cet Asclépiade se distinguoit encore des Médecins du même nom, par le surnom de *Marcus-Terentius,* surnom qu'il avoit emprunté de la famille *Terentia,* à l'exemple du Poëte *Térence*, & de plusieurs Médecins grecs qui pratiquèrent la même chose en s'établissant à Rome; mais peut-être auroit-il changé d'opinion s'il se fut aperçu, comme l'a fait depuis M. de Haller, que Galien cite quelquefois *Terentius* séparément, & quelquefois même *Terentius* & *Asclépiade* dans le même chapitre *(x)*. Quoi qu'il en soit, à tous ces égards, de notre Asclépiade Pharmacion, quoique nous ignorions le temps précis où il vécut, & que nous sachions seulement qu'il est postérieur à l'Empereur *Tite*, & par conséquent à l'an 81 de l'ère chrétienne, une chose essentielle que nous n'ignorons pas, c'est qu'il avoit composé cinq Livres *des Médicamens externes*, dont le quatrième étoit dédié à *Marcella*.

Pharmacion s'appliqua particulièrement dans ses Livres à décrire le manuel de la confection des médicamens, à marquer les qualités de chacun en particulier, & la manière de s'en servir. Galien, qui le loue à ces différens égards, avoit choisi pour justifier ses éloges, l'exemple suivant, employé depuis

(t) Page 417 & suiv.

(u) C'est la signification la plus ordinaire de ce mot, & non pas la seule; car il signifie aussi des *poisons*, & quelquefois même les matières propres à la peinture.

(x) De comp. med. secund. gen. lib. VII, cap. XI.

par Leclerc *(y)* dans la même vue. *Emplâtre d'Asclépiade pour les ulcères chironiens & autres qui se ferment difficilement (z). Prenez d'écaille d'airain, une once; de cire, demi-livre; de résine de larix, demi-once. Faites fondre la cire & la résine; & après y avoir mêlé l'écaille d'airain pulvérisée subtilement, remuez bien le tout.* Voici la manière de s'en servir: *étendez une petite quantité de cet emplâtre sur une pièce de peau, qui ne déborde pas la partie ulcérée; mettez tout-autour quelque médicament défensif qui empêche l'inflammation, & ne levez l'emplâtre qu'au bout de trois jours. Alors vous laverez doucement la partie; & après avoir pareillement lavé & ramolli l'emplâtre qui a déjà servi, vous le remettrez sur l'ulcère, & pratiquerez la même chose de trois en trois jours, jusqu'à ce que la cicatrice soit formée.*

Galien & Leclerc commentent, chacun à sa manière, cette formule d'Asclépiade, pour en faire sentir l'excellence; mais l'expérience n'y montre qu'un remède souvent impuissant, & l'aperçu de l'avantage réel de panser rarement les plaies; avantage si bien senti depuis, mais exagéré par César Magatus *(a)*. Nous ne parcourrons pas le très-grand nombre de formules attribuées à Pharmacion par Galien, Aëtius & Oribase, dans lesquelles on ne trouve rien qu'on n'eût dit avant lui; nous nous contenterons d'en transcrire deux ou trois contre la goutte, où il fait entrer le safran & l'opium *(b)*; ce qu'on n'avoit point fait encore, au moins d'une manière aussi précise & aussi méthodique, ni avec autant de sagesse & de discernement.

« L'épithème d'Asclépiade, dit Aëtius, dont la vertu consiste à calmer la douleur, est d'un très-bon usage dans la « goutte & dans les maladies des articulations : c'est durant «

(y) Histoire de la Médecine, *page 418.*

(z) Galen. *Ibid. lib. II & III.*

(a) De rara vulnerum medicatione.

(b) Aëtius, *tetr. III, serm. 4, cap. XXX & XXXI.* Ces formules sont-elles bien certainement de notre Asclépiade? La seule chose certaine, c'est qu'on lit dans Aëtius, *Asclepiadæ:* cet indice est bien foible, mais M. de Haller les attribue à Pharmacion.

» le paroxisme, & lorsque l'inflammation est au plus haut » degré, qu'on l'emploie. Il est composé de quatre gros » d'opium, d'un gros de safran & de quantité suffisante de » pain mollet. On broie chacune de ces substances séparément, » après les avoir fait macérer dans le lait de vache, on les » mêle ensuite, & on les applique en cet état; ou bien, après » les avoir broyées avec le lait, on les incorpore dans le cérat » de roses. Voici, continue Aëtius, un autre épithème qui » dissipe la douleur sur le champ; mais avant que de l'em- » ployer, il faut baigner le malade, & l'appliquer aussitôt sur » la partie douloureuse. Prenez quatre onces de suc d'absinthe, » autant de safran & de cire, une once d'opium & six onces » d'huile d'iris. Délayez l'opium & le safran dans du moût de vin cuit, ajoutez le cérat, mêlez le tout, & l'appliquez. »

Asclépiade restreint l'usage du trochisque suivant aux seuls temps du paroxisme de la goutte. Prenez une livre d'aloès, deux onces de centaurée, quatre onces d'encens, autant de mirrhe; deux onces de pierre assienne ou *d'asso (c)*, d'opium, de suc de mandragore, de styrax & d'alun de plume; mêlez & broyez avec du moût de vin cuit, & formez-en des trochisques. Lorsque vous voudrez en user, délayez-les dans du lait, & enduisez-en la partie avec un plumaceau; après quoi vous la recouvrirez d'un linge trempé dans le moût de vin cuit.

Après avoir calmé la douleur & l'inflammation par les stupéfians, on travaille à ranimer l'action de la partie, à la réchauffer par l'application des cataplasmes de castoreum & de férule; précaution d'autant plus indispensable, que les échauffans peuvent seuls empêcher les parties où les stupéfians ont porté le désordre & la foiblesse, de rester sujettes à des fluxions continuelles & aux dérangemens fréquens des

(c) *Lapis assius* ou *sarcophagus*. Les Anciens préféroient cette pierre à toutes les autres pour la construction des sépulcres, à cause de la propriété qu'ils lui supposoient de consumer les chairs. Un pareil effet n'auroit rien d'incroyable, s'il étoit vrai, comme quelques Naturalistes l'ont cru, que cette prétendue pierre fut une mine d'alun en efflorescence.

fonctions qu'elles exécutent. Voici deux de ces topiques : prenez huit gros de suc de férule, vingt-quatre gros de poivre, trente-deux gros d'adarce, autant de semences de romarin & d'euphorbe récente, ou le double de vieille, douze gros de staphisaigre, autant de pyrèthre, seize gros de térébenthine, vingt-quatre gros de cire, & six livres d'huile de cyprès; ou bien, prenez de pyrèthre, de castoreum, de racine d'aunée, d'adarce, de poivre, d'euphorbe, de gingembre, de nitre & de cire, de chacun huit gros, & quantité suffisante d'huile d'iris. Pour les pauvres, on peut substituer à ces substances, l'ail, le thym, l'origan, la sarriette, la graine de moutarde, & d'autres semblables.

Rien n'est aujourd'hui tant redouté dans la goutte, & même dans les inflammations en général, que les stupéfians; & cependant voilà Pharmacion & Galien, à qui l'on peut associer Rhasés & Avicenne, qui conseillent de les employer. Est-ce imprudence de la part des Anciens, ou négligence de la part des Modernes? C'est ce que de nouvelles expériences pourront déterminer un jour. En voilà sans doute assez pour donner une idée suffisante de la thérapeutique & de la matière médicale de notre Asclépiade; & ce n'est que par des compositions de médicamens externes, qu'il appartient à notre Histoire : s'il pratiqua les opérations de la Chirurgie, ou il ne jugea pas à propos d'en donner des préceptes, ou il ne le fit pas avec succès, puisque Galien, Oribase, Aëtius, Paul d'Égine, &c. n'ont rien pris de lui qui concerne la Chirurgie opératoire.

Il n'en est pas de même de Ruffus ou Rufus d'Éphèse : celui-ci se montre *plus Chirurgien dans ses Écrits.* Si l'on en croit Leclerc, il est aussi moins difficile de fixer le temps où Rufus vécut, que l'époque où florissoit Pharmacion. Cet Historien fait vivre Rufus sous l'empereur Trajan, mais il n'indique point ses garans. Cependant s'il s'est trompé, l'erreur n'est pas considérable; car bien certainement Rufus vivoit après Archigène & Pharmacion, puisqu'il les cite l'un & l'autre; & avant Galien, puisque celui-ci le cite à son

RUFUS, Éphésien.

tour. Les Anciens faisoient beaucoup de cas de Rufus, & ce n'étoit pas sans raison, à juger de son mérite par le nombre de ses Ouvrages. Outre le fragment *des maladies des reins & de la vessie* que nous avons encore, Rhasis dit qu'il avoit écrit sur *le régime des enfans*, sur les *médicamens populaires*, sur les *maladies des yeux*, *sur la morsure du chien enragé*, *un Livre au peuple*, *&c.* & l'on pourroit peut-être ajouter un autre Livre *des machines chirurgicales*, attendu qu'Oribase a pris chez lui la description *du banc d'Hippocrate*, ou plutôt celle d'un banc d'Hippocrate réformé, qu'à la vérité Rufus avoue tenir de Pasicrate *(d)*.

Le Livre *des maladies des reins & de la vessie* ne nous est pas parvenu tout entier : ce que nous en avons ne contient qu'une introduction, & les maladies inflammatoires des reins, c'est-à-dire la néphrétique. Un des principaux signes de l'inflammation des reins, c'est, selon Rufus, la difficulté de marcher & de se redresser lorsqu'on est courbé ; mais ce signe, qui n'est pas toujours bien marqué dans la néphrétique, est inséparable du *mal de reins (lumbago)*, goutteux ou rhumatismal. La douleur s'étend aux parties voisines, au foie même, sur-tout si c'est le rein droit qui souffre, & le froid s'empare des extrémités inférieures, principalement des pieds & des jambes, qui s'affoiblissent & s'atrophient. Une particularité du traitement de la néphrétique qu'il est à propos de remarquer, c'est que la diète ne doit pas être extrême, le jeûne n'étant pas aussi profitable, que l'âcreté qu'il donne à l'urine est nuisible. Les lavemens à demi-seringue, les bains de vapeurs, l'opium, à la grosseur d'un grain d'ers, ou à la dose d'environ un grain & demi, se trouvent au nombre des moyens que notre Auteur oppose à cette maladie.

Les inflammations des reins se terminent quelquefois par suppuration, & le pus, qui prend le plus souvent la route de la vessie, tombe aussi quelquefois dans la cavité des intestins,

---

(d) On peut voir la description de ce banc, un peu différent de celui qu'Hippocrate a décrit lui-même, au Livre d'Oribase, *des Machines, cap. XXIX.*

parce que l'abcès se rompt dans le lieu de l'adhérence du rein avec la portion du canal intestinal qui lui correspond. Comme la rupture de cet abcès dans l'intestin, pouvoit trouver alors des incrédules, Rufus s'étaie ici du témoignage de Praxagoras, lequel racontoit qu'il avoit vu un homme rendre les urines par l'anus, & survivre douze ans à cette indisposition, après lesquels il le perdit de vue, & ne sut point depuis ce qu'il étoit devenu. Il est aussi des cas où l'abcès se rompt dans la capacité de l'abdomen, ou plutôt dans le tissu cellulaire qui unit le péritoine aux parties subjacentes, & parcourt les *cavernes des iles* qu'il remplit de pus & d'urine. Après que cette *ordure* a séjourné plus ou moins de temps dans ce nouveau siége, elle est poussée vers l'anus, & bientôt après au-dehors. Enfin chez quelques malades, l'abcès usant plus lentement la substance du rein, y séjourne jusqu'à ce qu'on lui donne issue par le cautère, ou qu'il se rompe d'une manière quelconque *(e)*.

Parmi les fragmens de Rufus répandus dans Aëtius, il en est un *(f)* qui a pour objet d'établir la nécessité de détruire les veines gonflées & tortueuses des membres *vexés par la fluxion*, c'est-à-dire, de traiter ces vaisseaux comme les varices. Comme il est utile d'inventer de nouveaux moyens, je donnerai mon approbation, dit Rufus, à quiconque, dans la fluxion des articulations, excisera les veines qui vont aux pieds, comme on a accoutumé d'exciser les varices des jambes.... Par cette opération, on arrêtera l'afflux abondant du sang & l'inflammation. Cette opération convient, entre autres circonstances, dans la *podagre sanguine.* Quant aux articulations, autres que celle des pieds, telles que les articulations des hanches, des coudes &c, les veines y sont peu

(e) Sunt alii quibus abscessûs collectio extrorsùm abrumpitur, & iliorum cavernas pervadit, quas pure & lotio compleri necessum est, ibique illuviem adhærescere : deinde progressu temporis in anum extrudi, atque illâc foràs tendere. Nonnullis verò extra renes frangi cunctatur, & illic ad multum tempus remanet, usquequò exuratur, aut quocunque modo se discindat. cap. VIII.

(f) Tetr. III, ser. 4, cap. XXIV.

sensibles; ce qui n'empêche pas que si l'on pouvoit les saisir, on ne dût les exciser comme les autres.

On ne fera remarquer dans le chapitre suivant, qui traite de la cautérisation dans la *maladie articulaire*, c'est-à-dire, la goutte, le rhumatisme & autres semblables, que cette seule observation-pratique : qu'aux ustions faites auprès des articulations engorgées par une matière lente & visqueuse, succèdent des ulcères rebelles *(g)*, lesquels venant à se cicatriser, fortifient dans la suite les articulations cautérisées. Nous avons si souvent & si vainement mentionné la rage dans cette Histoire, qu'y revenir encore, c'est s'exposer au risque d'ennuyer les Lecteurs; mais quand les progrès ne se sont faits que par des nuances presque insensibles, il faut bien les marquer, & n'en omettre aucune. Ici l'on ne verra rien d'absolument neuf, & néanmoins ce fragment de Rufus, ou de Posidonius (car on ignore auquel des deux il appartient) mérite d'être connu *(h)*. Quelque légères & superficielles que puissent être ces sortes de plaies, on doit les traiter avec le plus grand soin, user de la plus grande célérité, & ne pas oublier que la moindre négligence dans l'administration des secours, est constamment irréparable & mortelle. D'abord on agrandit la plaie en dilatant son entrée avec le scalpel, & l'on scarifie toute sa surface pour en faire couler beaucoup de sang, ensuite on la cautérise avec de larges cautères actuels, & enfin on couvre la plaie & ses environs d'un cataplasme de mie de pain, de sel, & d'ail ou d'oignons. La chute de l'escare amène de nouveaux soins; il faut retarder la cicatrisation de l'ulcère, en entretenir la suppuration pendant quarante ou soixante jours, & s'il se ferme malgré les obstacles qu'on lui oppose, le r'ouvrir avec le cautère potentiel.

(g) Sciendum est, inquit Rufus, quod in articulorum submucidorum perustione, ulcera ægrè curabilia oboriantur : verùm ubi cicatrices coaluerint, maximum robur ipsis articulis præbent. . . . . *&c.* Les ulcères dont parle ici Rufus, ont paru susceptibles d'être envisagés sous un double aspect à M. de Haller *(Bibl. chir. pag. 78)*: quant à nous, la phrase nous paroît n'avoir qu'un sens, celui qu'on vient de lire.

(h) Aëtius, *tetr. II, ser. 2, cap. XXIV.*

Rufus néglige ici l'application de la ventouse: est-ce omission de sa part, ou bien la crut-il suppléée avantageusement par les scarifications de toute la surface de la plaie? Ne peut-on pas en dire autant de l'excision des parties imbibées de virus hydrophobique, & de l'amputation de la partie infectée, lorsque cette opération est praticable? Une chose vraie, c'est qu'il est fort rare encore aujourd'hui, de voir traiter les morsures des animaux enragés, avec autant de méthode qu'en employa Rufus, & par conséquent avec autant de succès qu'on peut en supposer à la pratique du médecin d'Éphèse.

Ce que Rufus dit de l'hémorragie est très-sensé, mais il avoit été devancé par Aretée de Capadoce, qui n'omit rien de ce qu'on savoit de son temps. On trouve néanmoins ici des observations-pratiques, qu'on chercheroit vainement ailleurs. La cautérisation de l'artère ouverte, est un moyen fort ancien dans la Chirurgie; Rufus ne pouvoit qu'en éclairer l'usage, & c'est ce qu'il a fait, en avertissant que lorsque l'escare tombe, elle laisse des ulcères creux, & donne très-souvent au sang la liberté de couler de nouveau, avec plus de danger qu'avant la cautérisation; parce que la difficulté de l'arrêter est alors plus grande qu'elle n'étoit avant l'application du cautère. Aussi fait-il un précepte de n'employer le feu, que lorsqu'on y est contraint par la nécessité: tel est le cas de la putridité qui ronge & ouvre les vaisseaux; ce qui a lieu sur-tout dans les maladies de l'anus & des parties de la génération *(i)*, ces organes ayant beaucoup de tendance à la putréfaction, tant à cause de leur humidité naturelle, qu'à raison du passage habituel d'excrémens âcres & disposés eux-mêmes à la putridité. Cependant loin de proscrire le cautère potentiel, il recommande celui dont se servoit le *chirurgien* Ammonius, composé de sandarach, d'orpiment, de chalcite & de chaux, à parties égales; il en indique même plusieurs autres, parce que le même ne convient pas dans tous les cas. Rufus raconte à cette occasion, qu'un

AMMONIUS.

(i) Aëtius, *tetr. IV, serm 2, cap. LI.*

Eunuque ayant ſur le dos de la main un ulcère rongeant qui répandoit du ſang, il le couvrit d'un mélange d'encens & d'aloès incorporés dans le blanc d'œuf, ce qui ne fit qu'accroître l'hémorragie; il retrancha l'aloès, & le remède n'en devint pas plus efficace; enfin il rechercha la cauſe de l'opiniâtreté de l'hémorragie, & croyant l'avoir trouvée dans l'excès de ſenſibilité du malade, il changea de conduite, n'appliqua plus que de la charpie trempée dans l'oxicrat très-foible, qu'on arroſoit continuellement avec le même médicament, & le ſang s'arrêta auſſi-tôt. Que de grands Maîtres, encore aujourd'hui, pour qui, dans les cas ſemblables ou analogues, la conduite de Rufus ſeroit une utile leçon, s'ils daignoient s'en pénétrer! ils y apprendroient que ſi, d'un côté, l'*on ne doit pas abandonner, ſans raiſon, le parti que la raiſon a fait prendre, quoique le ſuccès ne réponde pas à l'attente (k);* de l'autre, on doit douter, quand cela arrive, de la ſolidité des motifs qu'on a pris pour baſe de ſa conduite, les peſer, & les réformer ſi on ne les trouve plus auſſi puiſſans qu'ils le paroiſſoient au moment de la première détermination. Quelle réforme précieuſe à l'humanité que celle qui, dans ces cas trop nombreux où l'on n'héſite pas à rejeter ſur l'imperfection de l'Art des non-ſuccès qu'on ne doit qu'à ſoi-même, ſubſtitueroit la réflexion & la docilité de Rufus, par malheur ſi rare, à la morgue & l'opiniâtreté dont les exemples ſont ſi communs!

Un accident contraire à l'hémorragie, c'eſt la rétention des menſtrues. On doit ici, ſelon Rufus, devancé peut-être par Aſpaſie, s'aſſurer ſi quelque corps étranger ne bouche pas l'orifice de la matrice : car ſouvent le ſang eſt retenu par des calloſités, des excroiſſances, même par la ſurabondance des graiſſes. Chez quelques femmes l'obſtacle eſt naturel, c'eſt une pellicule qui ferme le col ou l'orifice de la matrice: tel

---

(k) *Omnia ſecundùm rationem facienti, & non ſecundùm rationem evenienti, non tranſeundum ad aliud, manente eo quod viſum eſt ab initio.* Hipp. lib. II, aph. 52.

est le cas de celles qu'on appelle imperforées, auquel on ne remédie qu'en divisant la pellicule. La déchirure du col de la matrice dans l'avortement, & la cicatrice qui la suit, peuvent aussi retenir les mois. Enfin Rufus appelant l'imagination au secours des sens, met au nombre des causes de la suppression des menstrues, les cicatrices des ulcères internes de la matrice, qui bouchent les orifices des vaisseaux *(l)*. Rufus parle aussi des désordres des parties génitales de l'homme, & raconte l'histoire de deux jeunes gens, dont l'un plein de feu pour les femmes, n'éjaculoit point dans le coït, mais laissoit échapper, au lieu de sperme, beaucoup de vents par le fondement; l'autre, sans fournir davantage de liqueur séminale dans les embrassemens amoureux, se polluoit abondamment pendant le sommeil. Rufus les guérit tous deux; l'un, par la diète rafraîchissante; l'autre, par la diète échauffante *(m)*.

On croit assez généralement que Galien a fait mention le premier de l'anévrisme faux, car rien n'annonce qu'il ait connu l'anévrisme vrai *(n)*, & cependant Rufus dit que *quelquefois la plaie de la peau s'étant réunie, celle de l'artère restant béante, le sang s'échappe sous la peau, & forme une tumeur que les Grecs appellent anévrisme, c'est-à-dire, dilatation de l'artère (o)*. En voilà assez pour dépouiller Galien de la primauté; mais Rufus ne se borna pas à définir l'anévrisme, il en distingua les espèces, en assigna la curation, & ne laissa guère au médecin de Pergame que l'honneur de le copier. Nous reprendrons ailleurs cette discussion; mais nous observerons en attendant, que Rufus lui-même trouva le mot *anévrisme* inventé, & par conséquent la chose dénommée bien

---

(l) Aëtius, *tetr. IV, ser. 4, cap. LI.*

(m) Idem, *lib. XI, cap. XXXV.*

(n) *At verò arteriæ adapertæ affectus anevrisma vocatur : fit autem quùm ipsius vulneratæ circumposita cutis ad cicatricem quidem pervenit, manet autem vulnus, arteriâ nec coeunte, nec conglutinatâ, nec carne obstructâ.* Galen. de tumor. præter natur. cap. II.

(o) *Aliquando obducta cicatrice cutis, & arteriæ fissurâ non obturatâ, sanguis sub cutem exilit, & efficitur tumor, quem anevrisma, hoc est, arteriæ dilatationem Græci appellant.* Aëtius, tetr. IV, serm. 2, cap. LI.

ou mal connue. Il faudra donc se résoudre à ignorer qui le premier parla de l'anévrisme, & ne pas rechercher trop obstinément ce que les ravages du temps n'ont pas permis que nous sussions. Aussi-bien, quelle pourroit être l'utilité de nos recherches sur cet objet? elles seront plus utilement dirigées vers les précieux restes d'un contemporain de Rufus, Léonide d'Alexandrie.

LÉONIDE. Le temps, en effaçant les titres des ouvrages de Léonide, a respecté son nom, & des fragmens assez considérables & assez importans pour faire à leur Auteur, une réputation durable. Trois Auteurs anciens ont parlé de ce Médecin, Cælius Aurelianus, Galien ou l'Auteur de l'*Introduction,* & Aëtius; & de ces trois témoignages en faveur de son existence, pas un seul ne nous éclaire sur le temps où il vécut. Cælius, qui met Léonide au nombre des *Épi-synthetiques (Entasseurs* ou *Conciliateurs)* place son nom après celui de Soranus *(p),* d'où l'on pourroit inférer qu'il vécut après lui; ce qui ne prouve pas cependant qu'il appartienne à cette époque. D'un autre côté, si Léonide est antérieur à Galien, par quelle fatalité celui-ci n'en a-t-il fait mention aucune part, lui qui ramassa tant de noms obscurs, qu'il ne connoissoit lui-même que parce qu'ils étoient cloués à des formules, souvent inutiles, & quelquefois ridicules? Cependant, nous l'avons déjà dit, on trouve le nom de Léonide dans le livre de l'Introduction, & si ce n'est pas un motif suffisant pour le placer ici, au moins est-ce un prétexte, & ce prétexte, au défaut de raisons solides, a décidé la plupart des biographes à le renvoyer à cette époque, & Leclerc, en particulier, à le faire vivre sous Trajan.

De tous les fragmens de Léonide respectés par le temps, on n'en connoît presqu'aucun qui n'ait pour objet des matières chirurgicales; disons mieux, il n'en est aucun qui ne décèle l'observateur exact & réfléchi, le Praticien habile, en un mot le grand Chirurgien. Ces fragmens sont fort nombreux;

(p) Acut. *morb. lib. II, cap. I.*

& l'on pourroit, en les rassemblant, & les réunissant à ceux d'Héliodore, de Sévère, d'Archigène, d'Antylus, de Philagrius & de quelques autres Chirurgiens célèbres de l'ancienne Grèce, former un recueil précieux, également propre à instruire les jeunes gens, & à leur donner du goût pour l'Antiquité. De-là résulteroient deux bons effets : cette lecture rendroit leur instruction plus solide, & porteroit dans leur esprit des germes négligés qu'ils ne crééroient jamais eux-mêmes, & qui, secondés par la méditation, produiroient des fruits dont l'Art s'enrichiroit un jour.

Léonide, distinguant l'usage de l'abus, écrivit en faveur de la cautérisation des différentes régions de la tête *(q)*, opération qu'on vient de voir proscrire par Sévère. Dans l'empyème, il substitua le cautère actuel à l'instrument tranchant, ou plutôt, il témoigne que ses contemporains redoutoient moins d'ouvrir la poitrine par le feu que par le fer, en cela différens d'Hippocrate qui donnoit la préférence au premier moyen *(r)*. S'il avoit suffi de mettre beaucoup de discernement & de méthode dans l'emploi du cautère pour le réhabiliter, Léonide l'eût fait : mais ce moyen a quelque chose d'effrayant, & les mœurs de l'ancienne Rome n'existoient déjà plus; ses raisonnemens allèrent se perdre dans les ames pusillanimes des esclaves & des tyrans.

La plupart des Écrivains qui parlent de notre Auteur, font observer que, dans l'anasarque, il scarifia des parties qu'on avoit respectées jusqu'à lui. « Lorsque les scarifications qu'on pratiquoit aux jambes des leuco-phlegmatiques, ne suffisoient pas « pour faire évacuer les eaux, il conseille, dit un Historien mo- « derne, d'en pratiquer d'autres au bras, à la cuisse, au scrotum; « & il nous assure que par ce moyen il est parvenu à dissiper l'en- « flure, non-seulement des extrémités, mais encore du ventre : il « y a apparence que, dans le cas où cette manœuvre a réussi, il y «

(q) *Tetr. II, serm. 3, cap. XCII.*

(r) Paul. Æginet. *lib. VI, cap. XLIV.*

» avoit complication de l'anasarque avec l'ascite ; dans celle-ci on n'en tireroit pas grand avantage *(s)*. »

Qu'il est difficile, qu'il est pénible de tracer fidèlement l'histoire de notre Art! quelle entreprise que celle d'assigner à chaque inventeur la découverte que l'Art lui doit! Le morceau qu'on vient de transcrire, fournit une preuve frappante de cette difficulté. *Quand les scarifications qu'on pratique aux jambes des leuco-phlegmatiques ne suffisoient pas pour faire évacuer les eaux, Léonide conseille d'en pratiquer d'autres aux bras, à la cuisse, au scrotum. . .* Qui ne croiroit sur la foi de l'Historien, qu'on n'avoit scarifié que les malléoles avant Léonide? Cependant Hippocrate *(t)* scarifioit le scrotum & les cuisses, & Asclépiade les jambes, dans les maladies dont il s'agit *(u)*. Continuons: *& il nous assure que par ce moyen, il est parvenu à dissiper l'enflure, non-seulement des extrémités, mais encore du ventre . . .* Voilà donc Léonide garant du succès des scarifications? Et qui pourroit en douter, après une assertion aussi précise? Cependant l'intérêt de la vérité nous force d'assurer qu'il n'en est rien; Léonide ne dit pas un mot de tout cela. La précipitation fait commettre bien des fautes. Ici elle n'a pas permis à l'Historien de s'apercevoir que la scène change, & que c'est Archigène qui, prenant la place de Léonide *(x)*, dit « qu'il ne faut pas s'en » rapporter à ceux qui prétendent qu'il ne sort rien par ces » mouchetures *(lancinationes)*, qu'au contraire on doit les » faire avec confiance: Car, ajoute-t-il, nous en avons usé » nous-mêmes, & nous avons évacué par leur moyen une » très-grande quantité d'humeurs, à tel point que les cuisses, les » jambes & le ventre supérieur s'affaissoient & diminuoient très-sensiblement de volume. »

On voit donc 1.° que ce n'est pas Léonide qui fait parler

(s) Histoire de l'Anatomie & de la Chirurgie, *tome I, page 117*.

(t) De intern. affect. n.° 26.

(u) Tome I, page 348.

(x) Aëtius, *tetr. III, serm. 2, cap. 30.*

l'expérience en faveur des ſcarifications; 2.° que c'eſt Archigène; 3.° que ce ne ſont pas les ſcarifications qui produiſirent les bons effets allégués par Archigène, mais les *mouchetures;* & tous les Chirurgiens ſavent que les *mouchetures* ne ſont pas les *ſcarifications.* L'Hiſtorien lui-même n'ignore point que la différence entre ces petites plaies eſt telle, qu'on a écrit plus d'une fois contre les unes, en faveur des autres. 4.° Enfin *diſſiper l'enflure,* donne au texte plus de préciſion qu'il n'en a, & qu'il ne doit en avoir, ſelon l'intention manifeſte de ſon Auteur. Allons plus loin: *il y a apparence que dans le cas où cette manœuvre a réuſſi....* Pourquoi pas *dans les cas!* pourquoi reſtreindre à un cas particulier le ſuccès des mouchetures, quand le témoignage d'Archigène eſt général & indéterminé? *Il y avoit complication de l'anaſarque avec l'aſcite....* Qu'a donc à faire ici l'aſcite? eſt-ce qu'elle ſeroit une condition néceſſaire au ſuccès des mouchetures dans l'*anaſarque! Dans celle-ci on n'en tireroit pas grand avantage.* Eſt-ce Archigène ou le Lecteur que l'Hiſtorien endoctrine ainſi? Archigène n'a pas commis la faute qu'on ſemble lui reprocher, & le Lecteur plus équitable ſe ſeroit bien gardé de la lui imputer. Les réflexions lient les faits, nourriſſent la narration, ſi l'on peut s'exprimer ainſi; mais elles doivent être placées à propos, & ſur-tout être juſtes. Celles-ci, loin de réunir ces avantages, ne peuvent que donner le change, & faire reculer l'Art, en prêtant à nos pères le vain eſpoir de voir céder l'aſcite, qui compliqueroit l'anaſarque, au foible ſecours des mouchetures; erreur qui, ſi elle exiſta jamais, n'exiſtoit déjà plus au temps d'Hippocrate *(y);* erreur qu'on ne reprocheroit pas ſur-tout à notre Auteur, ſi au lieu de faire un mauvais extrait de l'excellente diſſertation du judicieux Freind ſur cet objet, on eût conſulté l'original. La lecture n'en eût pas été fatigante; le texte ſeul, *chirurgia hydropis ſubter cutem, curation chirurgicale de l'anaſarque,* ſuffiſoit pour retenir l'Hiſtorien prêt à

(y) Loco citato.

s'égarer, & faire expirer au bout de sa plume une réflexion injuste & déplacée. Ici notre Historien approuve les scarifications, & paroît n'en rien craindre ; mais bientôt n'ayant plus Freind pour guide, abandonné pour un instant à ses propres lumières, il craint tout de ces mêmes scarifications. S'il faut l'en croire, « elles ne sont plus d'usage . . , . parce » qu'on s'est aperçu que la gangrène suivoit ordinairement les » incisions qu'on pratiquoit aux jambes des hydropiques, & » forçoit quelquefois à en venir à l'amputation d'un membre qu'on eût conservé sans cette opération *(z)* ». Comme les fausses craintes ne nuisent pas moins que la confiance mal fondée, on doit faire remarquer, qu'un des plus grands Praticiens qu'ait eu la Chirurgie, faisoit beaucoup de cas de ce secours ; & ce n'étoit pas sans fondement, puisqu'il avoit été constamment heureux dans ses mains *(a)*. Il savoit que le sphacèle suit quelquefois les incisions trop grandes ou trop profondes ; mais il avoit appris à l'éviter, sans convertir les scarifications en piqûres d'aiguilles, comme Avicenne *(b)*, soit en substituant le cautère actuel à l'instrument tranchant, soit en écartant du pansement les substances grasses, & entourant la partie scarifiée de compresses & de bandes imbibées de vin blanc spiritueux, auparavant infusé sur de la scabieuse, de l'absinthe & du scordium.

La seconde observation qu'on se permettra, pour l'honneur de la Chirurgie, c'est qu'il n'est aucunement dans ses principes, d'amputer un membre quelconque d'un hydropique, & moins dans le cas où le sphacèle auroit suivi les scarifications, que dans tout autre ; parce qu'il est impossible de ne pas prévoir que la plaie de l'amputation tomberoit en

(z) Hist. de l'Anat. *pag. 110.*

(a) Hanc chirurgiam ego quoque pluries administravi in talis, testibus, præputio, semperque felici cum successu, factis pluribus altis, & longioribus, quanta videlicet unguis magni digiti longitudo, sectionibus, per digitum distantibus . . . F. ab Aquapendente, oper. chir. . . . De perforatione abdominis.

(b) Et quandoque pungimus in flaturam testiculorum cum acubus multis, ut aqua habeat resudationes plurimas. Lib. III, fen. 15, tract. 1.

mortification

mortification beaucoup plus promptement & plus dangereusement que les espèces d'égratignures qu'on appelle *scarifications*.

Les moyens curatifs externes de la leuco-phlegmatie, ne se bornoient pas aux mouchetures; Léonide, Archigène, & peut-être Aëtius lui-même, ont prescrit des ligatures sur le corps presque entier, appareil qui donnoit au leuco-phlegmatique l'apparence d'une momie artificielle: pour aider l'effet mécanique des ligatures, on trempoit les bandes & les éponges dont on entouroit le ventre & les extrémités, dans la saumure acide, *acida muria (c)*, remède astringent & résolutif, qui se pouvant resorber devenoit aussi diurétique *(d)*.

La chirurgie de Léonide est par-tout mâle & vigoureuse. La chute du fondement résiste-t-elle aux médicamens, il cautérise avec des cautères olivaires l'extrémité de la portion d'intestin sortie. Il sait que les intestins sont des *parties principales;* mais il n'ignore pas qu'on peut sans danger couper & brûler l'extrémité du rectum *(e)*. Deux bons effets suivent cette cautérisation, l'action du feu préserve l'intestin de nouvelles fluxions, & la cicatrice resserre l'anus & le fortifie *(f)*. La méthode de traiter les grands dépôts au fondement, n'est ni moins puissante, ni moins hardie *(g)*: si elle est obscure, Léonide en dédommage par la précision & la clarté qu'il met dans l'opération de la fistule à l'anus *(h)*. Sa méthode n'est ni celle d'Hippocrate, ni celle de Celse,

(c) *Vid.* Joan. Langii, *Epist. Med. epist.* LIX.

(d) Aëtius, *tetrab. II, serm.* 2, *cap.* XXXI.

(e) *Tome I, page 409.*

(f) Aëtius, *tetr. IV, serm.* 2, *cap.* VIII.

(g) *Inflammatione prægressâ aliquando circa anum abscessus oritur. Quod ubi contingit plura corpuscula putrescunt propter locorum humiditatem ac largam caliditatem. Unde necessarium est in Chirurgiâ ablatione uti, & propterea facilè in fistulam transire. Proinde in simplicioribus quidem abscessibus facilis est curatio : verùm in magnis affectionibus, ano orbiculatim amputato, plerumque dum cicatrix inducitur, podicis meatus constringitur. Quapropter conducit inter curandum, primis curationis temporibus linamentum parare..... Indere in sedem: tempore verò inducendæ cicatricis canalem stanneum rotundum sedis meatui convenientem immittere...... &c.* Ibid. cap. IX.

(h) Ibid. *cap.* XI.

mais plutôt l'ébauche assez exacte de la manière d'opérer de quelques Praticiens modernes. Le Chirurgien introduit un stilet ou sonde flexible dans la fistule, tant que parcourant une route déjà faite, il ne rencontre point de résistance *(quousque per inanem meatum progreditur)*; ensuite portant dans l'anus le doigt du milieu de la main droite, il saisit la tête de la sonde, la ramène à lui, & rapprochant ainsi les deux embouchures de la fistule, il excise d'un seul coup, s'il est possible, tout ce qui est calleux; sinon il dissèque ou scarifie les callosités échappées à l'instrument, lesquelles il reconnoît à leur rénitence & à leur couleur blanchâtre. S'il est resté des rides ou des lambeaux, il les saisit avec la pince, & les emporte aussi.

Comme la foiblesse & la pusillanimité se refusent d'ordinaire à cette opération, parce que le fer a toujours quelque chose d'effrayant pour les ames de cette trempe, Léonide décrit le traitement par le caustique, comme une ressource dont, à la vérité, il ne dissimule pas l'incertitude & la foiblesse. Quant à la méthode par la ligature, il n'en fait point mention; & cependant instruit comme il l'étoit, il n'en ignora pas l'existence. L'auroit-il jugée plus défavorablement encore que la méthode des caustiques?

L'hydrocèle fut mieux connue de son temps que dans les temps antérieurs, au moins la décrit-il plus exactement que ses prédécesseurs *(i)*. Elle est produite, selon Léonide, tantôt par une cause occulte, lorsque l'humeur aqueuse mêlée de sang se ramasse autour des parties qui tapissent le scrotum, ou qui le forment; & tantôt, par une cause manifeste, lorsque les vaisseaux étant rompus ou déchirés, le sang qu'ils versent se change *en eau*. La liqueur de l'hydrocèle spontanée est jaunâtre ou blanchâtre; elle est bourbeuse & sanguinolente dans l'hydrocèle occasionnée par une plaie ou une contusion. Cette humeur est contenue, ou intérieurement dans la tunique érythroïde, ou extérieurement entre cette membrane & les

---

(i) Aëtius, *tetrab. IV, serm. 2, cap. XXII.*

tuniques adjacentes, ou bien enfin elle eſt renfermée dans une membrane particulière, comme dans une veſſie. On appelle cette dernière eſpèce d'hydrocèle, *hernie de la tunique conjonctive (k).* Quelquefois cependant l'hydrocèle eſt double, la collection de l'humeur ſe faiſant également dans l'érythroïde & dans la *conjonctive.* Lorſque le liquide eſt contenu dans l'érythroïde, la tumeur eſt d'une ſeule & même couleur, indolente, & cède dans le commencement à la preſſion du doigt; mais la quantité de fluide augmentant par la ſuite, il environne de toutes parts le teſticule qu'il dérobe au tact, & alors la tumeur tendue & rénitente ne cède point à la preſſion, & fait naître aux ignorans le ſoupçon d'un ſarcocèle. On peut cependant diſtinguer ces tumeurs l'une de l'autre par le tact, car la dernière réſiſte abſolument aux doigts, au lieu que la première ſe laiſſe déprimer. Si le liquide eſt épanché dans la conjonctive, la tumeur ſe circonſcrit, quel qu'en ſoit le volume; mais ſi la collection de fluide occupe en même temps l'érythroïde, on ſentira deux tumeurs, l'une dans cette dernière tunique, & l'autre dans la conjonctive. Si la collection ſe fait hors de l'érythroïde, on peut toucher le teſticule. Au reſte, la hernie de l'inteſtin diffère de l'hydrocèle, en ce que celle-ci conſerve le même volume dans toutes les ſituations du corps; car les humeurs ne ſe déplacent pas comme les inteſtins. D'ailleurs, dans l'hydrocèle, l'aine retient ſon niveau naturel; ce qui diſtingue ſur-tout cette tumeur de l'épiplocèle, qui a cela de commun avec la collection d'eau, qu'elle garde conſtamment le même volume, & ne rentre point, mais qui produit dans l'aine une élévation contre nature.

La cure la plus certaine des hydrocèles, s'obtient par l'inſtrument tranchant, & par le feu ſi l'Opérateur eſt habile. Aëtius, qui nous a conſervé ce fragment de Léonide, négligeant pour l'ordinaire la partie opératoire de la Chirurgie, n'a point décrit ici l'opération de l'hydrocèle par l'inſtrument

(k) *Herniam in tunicâ ſuperagnatâ.*

tranchant; mais Paul l'a recueillie, & l'on peut regarder ce qu'il dit sur ce sujet, comme un supplément à l'extrait mutilé d'Aëtius: car l'on voit évidemment que Paul a pris de notre Auteur une partie du chapitre d'où nous tirons cette opération. Le malade placé sur le dos, le Chirurgien assis au côté gauche, & un aide au côté droit, celui-ci couche la verge sur le pubis, & tire la peau des bourses vers l'épigastre, tandis que le Chirurgien incise le scrotum par le milieu & dans sa longueur, jusqu'auprès du pénil, avec un scalpel à deux tranchans, & divise la membrane érythroïde *(l)*: si le fluide est cantonné sous la tunique albuginée *(m)*, il la divise aussi dans sa plus grande saillie. Ensuite il écarte les bords de la division avec un crochet; & après avoir disséqué cette seconde tunique, au moyen d'un instrument inventé pour cette opération, & du scalpel à deux tranchans, & avoir mis à découvert la première enveloppe, il l'incise de même avec la lancette, principalement dans l'endroit où elle est écartée du testicule par le fluide interposé. Lorsque toute l'humidité, ou sa plus grande partie, est écoulée, on écarte la tunique érythroïde avec des crochets, & on l'excise un peu dans les endroits les plus minces. Après cela, Antylus veut, c'est toujours Paul qui parle, qu'on fasse des points de suture, & qu'on applique des astringens; mais les Modernes préfèrent les sarcotiques. Quand le testicule se trouve pourri, ou vicié de quelque manière que ce soit, on le retranche après avoir lié le cordon: lorsque l'hydrocèle est double, l'opération est la même pour les deux côtés.

(l) Douglas, après avoir démontré le premier que l'alongement de la membrane ou lame extérieure du péritoine, ne forme pas la tunique ou gaine des testicules, comme on le croyoit alors, mais une gaine particulière aux vaisseaux spermatiques, remarqua dans la suite, en lisant Paul, que cet ancien Médecin avoit connu cette tunique, & qu'il l'avoit décrite sous le nom ἑλικοειδὴς, nom tiré des différentes contorsions qu'on observe dans les vaisseaux qu'elle couvre. Cornarius & les autres Commentateurs & Scholiastes, qui n'ont point connu cette tunique, corrigent ce mot, & prétendent qu'il faut lire ἐρυθροειδὲς, la confondant ainsi avec la tunique vaginale. *Freind. Hist. de la Méd. part. 1, page 93.*

(m) Dalechamps traduit, *tunique supernuméraire*, chap. LXII.

Après cette courte digreſſion, Paul reprend ainſi : l'opération achevée, nous portons la ſonde de haut en bas dans le ſcrotum, à travers la diviſion; & le ſoulevant avec la pointe de l'inſtrument, nous y faiſons une ouverture pour donner iſſue au ſang & au pus, & nous y introduiſons une tente *(n)*, par la plaie ſupérieure. On place le malade dans ſon lit, ſur une peau deſtinée à recevoir & à tranſmettre hors du lit l'huile chaude avec laquelle on fomente la partie durant les trois premiers jours. Ce jour-là on renouvelle l'appareil, & l'on reprend les fomentations huileuſes, que l'on ne quitte que le ſeptième jour, c'eſt-à-dire lorſque le danger de l'inflammation n'exiſte plus *(o)*.

Reprenons le récit d'Aëtius. On peut auſſi, dit Léonide, cautériſer le ſcrotum par les médicamens, & le cicatriſer après l'évacuation de l'eau. Pour cette fin, on ſe ſert avec avantage du cauſtique ſuivant : réduiſez en forme d'emplâtre, de la cendre de racine de chou *(p)*, avec de la vieille graiſſe de porc fondue; appliquez & aſſujettiſſez ce topique; ordonnez le repos au malade; & le lendemain, après l'avoir levé, faites une fomentation locale; rappliquez-le & répétez le même procédé juſqu'à ce que la partie ſoit cautériſée. L'emplâtre doit être étroit & oblong, pour ne pas cautériſer une plus grande étendue qu'il n'eſt beſoin : de ſorte que ſi la tumeur eſt conſidérable, il ſuffira que l'emplâtre ait quatre doigts de longueur ſur un pouce de largeur; & ſi elle eſt petite, deux doigts de longueur, & le travers du petit doigt de largeur. Lors donc que la tunique ſera miſe à découvert, vous l'ouvrirez avec le ſcalpel *(q)*, & après

(n) Sans forcer le texte, on pourroit voir ici le *ſéton*, inconnu juſqu'à cette époque. Il eſt pourtant vrai que Leclerc a cru le voir dans Cæl. Aurelianus, mais nous n'avons pu l'y découvrir.

(o) Paul. *lib. VI, cap. LXIII.*

(p) On donne le nom de *braſſica* employé dans le texte, à deux eſpèces de choux, l'un appelé chou pommé rouge, *braſſica capitata rubra;* & l'autre chou marin, *braſſica marina*, ou *ſoldanella*, ſoldanelle, plante laiteuſe, âcre, dont la cendre doit abonder en alkali marin.

(q) Léonide auroit-il entrevu les motifs ſur leſquels M. Elſe a depuis fondé la préférence qu'il croit dûe à ſa méthode d'opérer l'hydrocèle !

l'écoulement de l'humeur, vous introduirez dans l'ouverture que vous aurez faite, un collyre *fiſtulaire*, afin de corroder les parties voiſines. Vous emploîrez enſuite un ſuppuratif; & après la chute de l'eſcare, vous y introduirez des déterſifs au moyen d'un bourdonnet, & enfin vous paſſerez aux aſtringens, tels que l'emplâtre appelé *barbare (r)*. On peut ſubſtituer à la racine de chou, tout autre médicament rongeant, du nombre de ceux que les Grecs appellent *ſeptiques (ſ)*. Pour prévenir la récidive, on fait uſage des cataplaſmes dont voici des formules : prenez une livre & demie de cire, neuf onces de poix, une livre neuf onces de gomme ammoniaque, & une once & demie ou deux onces de diſſolution d'alun. Autre cataplaſme d'Aſclépiade bon dans l'hydrocèle, qui, employé après l'éroſion des enveloppes & l'écoulement des eaux, conſolide & réſout toutes les duretés : prenez quatre livres de poix sèche, une livre de cire, de térébenthine, de gomme ammoniaque, de galbanum & d'encens; trois livres & demie de vinaigre, & une quantité ſuffiſante d'huile de cyprès : faites cuire la poix, après l'avoir broyée avec la moitié du vinaigre; ajoutez enſuite la gomme ammoniaque, après l'avoir pareillement broyée avec un peu de vinaigre, & laiſſez bouillir le mélange pendant quelques inſtans; après cela, jetez-y la cire, & lorſqu'elle ſera liquéfiée, vous y mettrez le galbanum & l'encens, que vous broyerez auſſi auparavant avec du vinaigre. Le tout étant fondu, retirez l'emplâtre du feu, jetez-le dans un mortier ſur le reſte du vinaigre; & après y avoir verſé l'huile de cyprès, broyez-le exactement, & l'appliquez ainſi.

L'emplâtre d'ivraie eſt auſſi très-efficace dans ce cas. On connoît même des médicamens au moyen deſquels on peut eſpérer de répercuter l'humeur, ſans cautériſer ni ronger le

(r) Emplâtre aglutinatif. Galen. *de comp. med. ſecund. gener. lib. IV, cap. XXII.*

(ſ) Paul d'Égine, entr'autres différences du traitement de l'hydrocèle, offre celle de cautériſer les bourſes avec des cautères actuels, tantôt mouſſes & tantôt tranchans, dont il indique la forme, le nombre & l'emploi, *lib. VI, cap. LXII.*

kiſte, tel eſt celui composé de ſix gros de litharge d'argent, dix gros de ſel gemme & autant de vitriol, quatorze gros de ceruſe, onze gros de térébenthine, & une livre d'huile. Faites cuire la litharge, la céruſe & le ſel avec l'huile, juſqu'à ce qu'ils ne s'attachent plus aux doigts; mettez-y le vitriol, après l'avoir trituré avec du vinaigre, *évitant l'effervescence ;* & après quelques légers bouillonnemens, ajoutez la térébenthine; retirez du feu, & broyez le tout dans un mortier, pour vous en ſervir.

L'emplâtre ſuivant peut tenir lieu, ſelon Léonide, de l'inſtrument tranchant, dans un très-grand nombre de cas. Prenez deux onces de cire, de fleur de nitre, de rubrique de ſinope *(t)* & de nitre; deux onces deux gros de térébenthine ; demi-livre d'encens en larmes & de maſtic ; huit onces d'huile, & ſix onces d'eau de mer ou de ſaumure: délayez les ſubſtances sèches dans la ſaumure; ajoutez les liquides, & mêlez le tout, pour vous en ſervir au beſoin.

Léonide parle mieux que ſes prédéceſſeurs, de la hernie des inteſtins: il la définit leur ſortie hors du ventre, quelquefois juſqu'à l'aine, & d'autres fois juſqu'au ſcrotum. « Cette hernie, dit-il, produit beaucoup de maux. Outre la difformité, elle rend la vie malheureuſe, & met en danger de « la perdre, s'il arrive que les inteſtins diſtendus par les excrémens endurcis, ſe portent dans le ſcrotum, & s'y réuniſſent « en une maſſe dure; car il naît de-là des volvulus, & ſouvent « même des inflammations, ſuivies de la mort. Cette hernie « eſt produite, ou par la trop grande diſtenſion, ou par la rupture du péritoine, qui revêt la capacité du ventre & embraſſe « les inteſtins. Si c'eſt par la diſtenſion, la tumeur s'arrête « d'abord à l'aine, les tégumens qui lui répondent ſe ſoulèvent, & « les poils du pubis ſe hériſſent à contre-ſens: enſuite la tumeur «

(t) Eſpèce de terre rouge qu'on tiroit de *Sinope*, ville de Paphlagonie ſur le Pont Euxin, aujourd'hui *Sinopi* ou *Sinabe*, ville du gouvernement de Natolie ſur la mer Noire, dans la Turquie d'Aſie. *Vid.* Dioſc. *lib. V, cap. III.*

» augmentant, les parties pénètrent dans le ſcrotum & le » gonflent. Si la hernie vient au contraire de la rupture de la » portion du péritoine qui répond à l'aine, l'inteſtin s'échappe » par l'ouverture, eſt reçu dans l'érythroïde, laquelle obéit » enfin à la preſſion qu'elle éprouve, & deſcend avec le temps. » Mais ſi la hernie eſt l'effet d'une plaie aſſez violente, pour » produire en même temps la rupture du péritoine & celle de » l'érythroïde, alors les inteſtins ſe portent tout de ſuite juſque » dans le ſcrotum, & touchent le teſticule à nu. Au reſte, il » eſt bon de ſavoir, continue Léonide, que la hernie des in- » teſtins eſt toujours de plus grande conſéquence que l'hydro- » cèle, & que la hernie qui ſuit la diſtenſion du péritoine ſe » guérit plus difficilement que celle qui arrive en conſéquence » de ſa rupture. En général, la hernie des inteſtins eſt une » maladie extrêmement grave, qui ne peut ſe guérir que par une opération de chirurgie pleine de danger. »

L'hydrocèle & la hernie ne ſont que des ſujets remaniés habilement par Léonide; & il en eſt qu'il a traités le premier, tels que le ῥακώσις, & ces autres vices de conformation des parties génitales qui ſont les hermaphrodites *(u)*. Sous le nom de *rhacoſis*, Léonide, Antylus, & d'après eux Paul d'Égine, décrivent une difformité du ſcrotum, qui conſiſte en ſon relâchement & ſon extenſion exceſſive, à laquelle les parties contenues ne participent point. Ce n'eſt pas la ſignification primitive de ce mot, qui déſignoit d'abord les plis que la peau forme ſur tout le corps, chez les perſonnes qui perdent l'extrême embonpoint dont elles ont joui *(x)*. C'eſt par une opération de Chirurgie que Léonide a cru devoir combattre cette défectuoſité. Voici cette opération : le malade étant placé ſur le dos, le Chirurgien étend les bourſes ſur un morceau de bois ou de cuir battu, retranche avec un

(u) Paul. Æginet. *lib. V, cap.* LXIX.

(x) Cutis veluti ruginoſa, vel ſulcata pannoſitas. Cœl. Aurel. *acut. lib. I, cap. XI.*

biſtouri

biſtouri tout ce qui excède les dimenſions naturelles, & réunit par la ſuture les lambeaux flottans. Antylus commence par la ſuture, qu'il côtoie enſuite avec les ciſeaux ou le biſtouri; & Paul rapporte les deux méthodes, & n'opte point *(y)*.

Il ſe peut, comme le dit Dalechamps, que cette maſſe de peau nuisît dans la marche, & que la chaleur des pays méridionaux ne permît pas l'uſage du ſuſpenſoir; mais il eſt probable auſſi que l'amour-propre entroit pour beaucoup dans la détermination des perſonnes qui ſe débarraſſoient ſi douloureuſement d'une difformité légère. Ce fut la vanité qui détermina Marius à ſe faire extirper les varices, dans un temps où les bains publics n'étant pas encore établis à Rome, il pouvoit les cacher facilement : ce motif devoit être plus puiſſant encore à l'époque où nos Auteurs écrivoient, parce que les Romains d'alors portoient l'uſage des bains juſqu'à l'abus le plus exceſſif. Quoi qu'il en ſoit, puiſque nous avons parlé de Marius, nous dirons avec lui, en tranſportant au *rhacoſis* ce qu'il diſoit des varices, *l'amendement n'en vaut pas la douleur (z)*.

Paſſons aux hermaphrodites. Léonide en établit quatre eſpèces ou différences, trois dans l'homme & une chez la femme. On rencontre quelquefois chez les hommes l'apparence des parties externes de la génération de la femme, couvertes de poils, 1.° tantôt à la racine de la verge, 2.° & tantôt au milieu du ſcrotum. 3.° Quelquefois l'urine ſort par l'eſpèce de vulve qui caractériſe les deux eſpèces précédentes; 4.° enfin quelquefois on voit au haut de la vulve le ſimulacre des organes de la génération de l'homme, conſiſtant en une verge & deux teſticules. De tous ces vices de conformation, le troiſième eſt le ſeul contre lequel la Chirurgie n'ait point de reſſources; les trois autres ſe guériſſent par le retranchement des parties ſuperflues.

(y) Lib. VI, cap. LXVII.

(z) Hiſtoire de la Chirurgie, *tome I, page 504.*

Lorſqu'on dit de Léonide qu'il parla le premier des hermaphrodites, on n'entend lui déférer que l'honneur de les avoir rangés le premier ſous des eſpèces particulières, & d'avoir entrevu les ſecours que la Chirurgie peut donner à ces êtres difformes ; car on ne peut ignorer que les hermaphrodites, en tant qu'ils appartiennent à l'Hiſtoire naturelle ou morale de l'eſpèce humaine, ont été connus dès les temps les plus reculés, & chez tous les peuples de l'Univers, comme compoſant une claſſe d'êtres moyens entre le mâle & la femelle, ou plutôt d'êtres réuniſſant les deux ſexes, appelés d'abord *hermaphrodites*, & dans la ſuite *androgynes (a)*. C'eſt la Mythologie qui nous fournit le premier exemple de la duplicité des ſexes, dans la fatale aventure d'*Hermaphrodite*, fils de Mercure & de Vénus *(b)*. Elle raconte que la nymphe *Salmacis*, ne pouvant venir à bout de ſe faire aimer de ce beau garçon qu'elle idolâtroit, ſe jeta ſur lui toute nue, pendant qu'il ſe baignoit dans une fontaine ; que s'uniſſant étroitement au beau corps de ſon amant, elle ſupplia les Dieux de ne l'en pas ſéparer, & qu'enfin ſa prière ayant été exaucée, les deux corps n'en firent plus qu'un.

Ariſtote, le premier des obſervateurs & le père de l'Hiſtoire Naturelle, avoit obſervé des hermaphrodites parmi les chèvres *(c)*. Hippocrate fait ſoupçonner quelque choſe de ſemblable dans l'eſpèce humaine, lorſqu'il dit que les corps de Phaëtuſe femme de Pytheus, & de Namyſia épouſe de Gorgippe, prirent en quelque ſorte des corps virils, en acquérant de la barbe & des poils *(d)*. Diodore de Sicile raconte qu'Heraïs, après un an de mariage, devint tout-à-coup homme, de femme qu'elle étoit, lui étant ſorti un membre viril de l'ouverture qu'on croyoit être un vagin : Heraïs

---

(a) De Ἀ'νηρ, genit. *ἀνδρὸς*, homme, & Γυνὴ, femme.

(b) De Ἑρμῆς, Mercure, & Ἀφροδίτη, Vénus.

(c) Gen. animal. *lib. IV, cap. IV.*

(d) *Lib. VI, epidem. ſect. VIII.*

changea de nom en changeant de ſexe, & fut appelé depuis Diophante. Selon le même Hiſtorien, un jeune adoleſcent, appelé *Callon*, ſubit une ſemblable métamorphoſe *(e)*; & Pline dit avoir vu lui-même en Afrique, un évènement pareil, arrivé pendant les noces *inter nuptias (f)*. Diogène-Laërce fait mention d'un taureau pourvu d'une matrice, d'après le témoignage d'Ariſton qui l'avoit vu *(g)*. Les deux jumens hermaphrodites attelées au char de Néron, & qui lui étoient venues de Trèves, n'ont été oubliées par aucun Hiſtorien; non plus que le philoſophe Favorin, qu'ils diſent tous hermaphrodite d'après Suidas, ou eunuque ſur l'autorité d'un bon mot de ce Philoſophe *(h)*. Enfin, comme ſi c'étoit trop peu pour conſtater la réalité des hermaphrodites, que l'apparition de quelques-uns en des temps & en des lieux différens, Harriot rapporte dans la relation de ſon voyage à la Virginie, que les androgynes y ſont ſi communs, qu'on les fait ſervir de bêtes de ſomme. Thévenot dit auſſi que ces êtres monſtrueux ſont très-communs aux Indes orientales *(i)*; mais ces témoignages ne ſauroient nous déterminer à croire, malgré l'autorité de Pline & de ſon garant Calliphanès, « qu'en-delà des Naſamoniens & Machlyens, qui ſont leurs voiſins, on trouve les hermaphrodites qui ont « deux natures, & qui s'entreconnoiſſent les uns les autres, « chacun ſon tour *(k)*. » Quelque incroyable que ſoit à pluſieurs

(e) Biblioth. Hiſt. lib. XXXII.

(f) Hiſt. Nat. lib. XI, cap. IV, XLIX.

(g) Diogen. Laër. *vitæ Philoſoph. pag. 825.*

(h) Il diſoit qu'en lui trois choſes devoient étonner, *ſe Gallum* (il étoit d'Arles) *græciſſare, eunuchum mæchum putari, inimicum Imperatori* (cet Empereur étoit Adrien) *vivere.*

(i) Tome III, livre I, chap. XII de ſes Voyages.

(k) Livre VII, chap. II, ancienne traduction.

Ce n'eſt pas ſans quelque répugnance qu'on rapporte de pareilles hiſtoires; mais ſoyons plus ſages que nos pères: s'ils n'euſſent pas jugé fauſſe, ſans examen, la reproduction des bras des polypes, & des queues des ſerpens & des léſards, atteſtée par le même Pline *(ibid. lib. IX, cap. XXIX)*, après Ariſtote *(Hiſt. animal. lib. VIII, cap. II.)*, M.rs Trembley, Bonnet, &c. ſeroient arrivés trop tard pour défricher le champ des reproductions animales, l'un des plus féconds de la nature organique.

égards le récit de Pline, la Poësie est allée plus loin encore dans la carrière de la fiction; elle a créé des individus hermaphrodites, jouissant de leur double sexe, sans se répandre au-dehors, & se fécondant eux-mêmes (l); & pour ajouter le plaisant au merveilleux, elle a pris pour lieu de la scène un cloître, pour héros un Moine, & pour chantre un Chanoine de Valenciennes. Cependant ces allégations, ces récits vagues, ces fictions, incapables par elles-mêmes de concourir en aucune manière à notre instruction, fixant les recherches des Anatomistes sur les animaux difformes par les organes de la génération, ont produit l'examen & la dissection de plus de cinq cents individus, soupçonnés de réunir les deux sexes, & par-là beaucoup contribué à perfectionner la Physiologie & la Jurisprudence chirurgicale. Les dissections ont en même temps fait naître deux opinions générales touchant l'existence des androgynes (car nous passons sous silence les hypothèses inventées pour expliquer leur formation); l'une qui admet, & l'autre qui rejette la possibilité de leur existence. Tout opposées que paroissent ces opinions, il n'est pas impossible de les concilier, par la raison que ceux qui les défendent semblent affirmer & nier d'un sujet qui n'est pas le même pour les deux partis. En effet, ceux qui nient la possibilité des androgynes, veulent voir réunies dans le même sujet toutes les parties de la génération des deux sexes, ce que les dimensions du bassin semblent ne pas permettre, & par conséquent ils peuvent avoir raison; tandis que de l'autre côté, l'on ne peut se dispenser de reconnoître avec ceux qui soutiennent cette possibilité, que des individus hommes & brutes, n'aient réuni quelques-uns des organes de la génération particuliers aux deux sexes.

(l) J'ai vu vif sans fantôme,
Un jeune Moine avoir
Membre de femme & d'homme,
Et enfant concevoir
Par lui seul, en lui-même,
Engendrer, enfanter,
Comme font autres femmes
Sans outil emprunter.

Jean Molinet, mort en 1607: *Recollection des merveilles advenues de son temps.*

La vérité se trouve rarement dans les extrêmes : aussi M. de Haller, lui qui a fait le tableau le plus vaste & l'analyse la plus savante que nous ayons des faits relatifs aux hermaphrodites, s'abstient-il d'adopter aucune opinion générale, & conclut-il sagement, comme il convient à un grand homme, depuis long-temps en possession de faire respecter ses décisions, « que parmi les hommes qu'on a crus androgynes, la plupart appartenoient au genre des hypospades; « quelques-uns à celui des femmes à *clitoris alongé;* qu'on « ne doit pas prononcer sur le sexe d'un petit nombre d'autres, « faute d'éclaircissemens suffisans, & enfin qu'il est peu « d'exemples de la réunion des principaux organes de la « génération des deux sexes dans un même individu, quoique « la possibilité de cette réunion ne manque pas d'une certaine « probabilité *(m).* »

Tous les anciens peuples, attentifs comme ils l'étoient à prévenir la dégradation des espèces, à les conserver, à les perfectionner même, ne virent les hermaphrodites qu'avec un mépris mêlé d'horreur; & trop peu instruits pour savoir que ces vices d'organisation ne se transmettent pas nécessairement des pères aux enfans, ils dûrent se hâter de les mettre dans l'impuissance de se reproduire. C'étoit-là tout ce que la prudence sembloit exiger; mais la superstition vouloit davantage. Pour elle tout évènement extraordinaire est prodige, & tout prodige étoit autrefois, pour des Républiques entières, un sujet d'espérance ou de crainte. La naissance d'un hermaphrodite ne pouvoit qu'annoncer des malheurs publics; & en attendant que ceux qu'il présageoit arrivassent, on lui faisoit sentir que sa naissance en étoit un très-positif pour lui, en lui donnant la mort. Avant Diodore, la Grèce & Rome avoient vu livrer aux flammes plusieurs de ces êtres, plus infortunés que sinistres *(n);* & l'on vit

(m) Oper. min. tom. II, pag. 26. Voyez un fait décisif, communiqué par F. Petit (Pourfour du), dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1720, Hist. n.° 11, page 29.*

(n) Biblioth. hist. lib. XXXII.

depuis jeter dans la mer un enfant dont le sexe présentoit quelque confusion *(o)*. Constantin, & quelques-uns des Empereurs qui régnèrent après lui, renouvelèrent souvent, aux dépens des androgynes, ces superstitieux sacrifices; faisant trancher la tête à celui-ci, noyer celui-là, transporter cet autre dans des îles désertes, & commettant, au grand scandale de la Religion qu'ils professoient, cent horreurs pareilles, dont on peut voir les détails & les preuves dans l'excellent *Traité des Hermaphrodites* de Gaspard Bauhin *(p)*.

Nos loix plus humaines ne condamnent plus à la mort ces êtres monstrueux; mais elles veulent que leur vrai sexe, ou celui des deux qui domine, soit constaté, par rapport aux charges, aux emplois, à l'entrée en religion, au mariage, au sacerdoce, &c. De-là sont émanés les édits des Princes, les arrêts des Parlemens, les décrets de la Cour de Rome & les décisions des Facultés, que Paul Zacchias *(q)* a recueillis avec tant d'intelligence & de soin. De-là sont nées aussi les recherches anatomiques qui guident ces loix, & les font tomber sur les *espèces* qu'elles concernent.

Il est inutile de dire que les anciens Anatomistes ont peu de chose à réclamer dans la collection & l'appréciation des signes caractéristiques des sexes chez les hermaphrodites; c'est uniquement l'ouvrage des modernes, ouvrage si parfait, que sur cent de ces êtres ambigus, à peine s'en rencontrera-t-il un dont le sexe reste incertain, après qu'on aura fait usage pour le déterminer, de toutes les connoissances que l'Anatomie & la Physiologie nous fournissent.

On ne doit pas néanmoins dissimuler que la difficulté est presque insurmontable dans les enfans; mais aussi, n'est-ce pas à cet âge que l'on s'occupe ordinairement à rechercher

---

(o) Tit. Livius, *lib. XXXI, n.° 12.*

(p) De hermaphroditorum & monstrosorum partuum naturâ, libri duo. Voyez aussi la compilation de Parsons, Médecin de Londres, qui a pour titre: *Mechanical and critical enquiry in to the nature of hermaphrodites.* Lond. 1741, *in-8.°*

(q) Quæstiones medico-legales, &c. L'édition de Francfort, 1666, *in-fol.* est la plus belle, mais il y manque les décisions de la *Rota*, qu'on trouve dans celle de Lyon.

le ſexe? Chez les adultes, on tire des inductions aſſez certaines en faveur du ſexe viril, de la face velue ou couverte de petits poils, de la ſortie du ſperme, des deſirs qu'excitent la vue & l'attouchement des femmes, de l'exiſtence des teſticules, & de leurs cordons, particulièrement caractériſés par des nodoſités, qu'on peut reconnoître à travers la peau, des épaules larges & du baſſin étroit, &c.

L'abſence du poil par-tout où l'on ſait que ſa préſence annonce l'homme, le poli de la peau, la molleſſe des chairs, l'apparition du flux menſtruel, le manque de teſticules & de cordons, les deſirs inſpirés par les hommes, le baſſin plus large que les épaules, annoncent le ſexe féminin.

Quelquefois toutes ces remarques ne ſuffiſent pas pour apprécier le ſexe chez les jeunes filles, & les recherches doivent être portées plus loin. Le cas le plus embarraſſant, c'eſt lorſqu'on doit prononcer entre un hypoſpade & une femme à *long clitoris;* parce que ce clitoris diffère très-peu d'une verge antérieurement imperforée, & preſque point du tout, dans les cas ſemblables à celui que rapporte M. Arnaud, en le ſuppoſant exact, dans lequel le clitoris étoit pourvu d'une urètre ouverte; mais cette circonſtance doit être infiniment rare *(r)*.

On eſt déterminé à croire que l'individu qu'on examine eſt un mâle, par la grandeur de la verge & des corps caverneux, qui ſuivent exactement ſa direction, par le prépuce, qui recouvre le gland de toutes parts, & ſur-tout en-deſſous; car cette condition ſe trouve toujours dans les jeunes garçons qui n'ont point vu de femme, tandis que ce même prépuce ne ſe rencontre jamais à la partie inférieure de l'extrémité du clitoris, & par le frein. La certitude augmente encore, ſi la fente, ordinairement peu profonde, & toujours étroite & ſans hymen, conduit la ſonde dans la veſſie & non dans la matrice, & ſur-tout ſi l'on ne trouve dans cette

(r) Diſſertation of hermaphrodites, Lond. 1750, *in-8.°*

fente, ni au-deſſous de l'urètre, ni au-deſſus de l'anus, rien de ſemblable aux rugoſités des colonnes du vagin.

La fille nouveau-née ou jeune encore, eſt caractériſée par un clitoris d'une organiſation différente de celle qui eſt propre à la verge, par ſon volume moindre & par la direction horizontale des corps caverneux au-deſſus du vagin, ce qu'il n'eſt pas facile alors de reconnoître au tact; par la forme du clitoris, qui eſt *tout d'une venue*, le prépuce manquant toujours inférieurement là où le gland & le prépuce ſe diviſent pour s'aller perdre dans les nymphes; enfin par l'hymen, qui ne manque jamais chez les jeunes perſonnes *(ſ)*, non plus que les deux ouvertures, dont l'une plus petite va dans la veſſie, & l'autre répond à la matrice; de laquelle, s'il ſe peut, l'on doit reconnoître l'orifice, parce que l'exiſtence de cet organe décide le ſexe.

S'il arrive, comme on l'a vu arriver *(t)*, que par-deſſus tout cela la femme ſoit imperforée, les mois annonceront les organes cachés, en faiſant bomber en-dehors la membrane qui bouche le vagin. Dans une jeune femme il y a peu de lumières à tirer d'ailleurs que du clitoris, du manque de teſticules, & des particularités de la fente ou vulve, dans laquelle on trouve toujours les ouvertures mentionnées plus haut. Mais ſi jamais il ſe rencontroit chez l'homme une conformation ſemblable à celle du bouc diſſéqué par M. de Haller, dans lequel un canal très-reſſemblant au vagin, répondoit à la fente extérieure, tandis que les teſticules étoient cachés dans le ventre; alors il ſeroit très-difficile de prononcer ſur le ſexe avant d'avoir diſſéqué l'individu qui préſenteroit cette organiſation *(u)*.

Depuis Celſe, qui avoit ſi mal parlé des écrouelles *(x)*, jusqu'à Léonide, nous n'avons rien trouvé de relatif à cette

---

(ſ) Haller. *Oper. minor. tom. II, pag. 26.*

(t) Arnaud, *ibid.*

(u) Haller. *ibid.*

(x) Hiſtoire de la Chirurgie, *tome I, page 395.*

maladie

maladie qui méritât d'être rapporté. Eſt-ce qu'à cet égard la Chirurgie ne fit aucuns progrès durant le long intervalle qui ſépare ces deux Auteurs ? ou bien les Livres qui pouvoient nous les tranſmettre ſont-ils du nombre de ceux que le temps a dévorés ? Cette dernière conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'en ſuivant la marche des Arts en général, & du nôtre en particulier, on ne voit pas qu'ils aillent par bonds & par ſauts, ſi l'on peut s'exprimer ainſi : les foibles lueurs précèdent toujours les grandes lumières, & ce n'eſt que par des nuances preſque inſenſibles & des améliorations qu'on diſcerne à peine, qu'ils avancent vers la perfection. Léonide a trop bien écrit ſur les écrouelles, & Celſe trop mal, pour que le premier ait tiré de ſon propre fonds toutes les bonnes choſes qu'on ne trouve pas ailleurs.

Les écrouelles, qu'il appelle χοιράδας, ſont des glandes endurcies qui s'élèvent au cou, ſous les aiſſelles, aux aines, &c. *(y)*. Quelquefois, mais rarement, elles ſont formées par la ſubſtance même des parties qu'elles occupent; laquelle ſubſtance, par une ſorte d'affinité, prend la nature ſcrophuleuſe, & s'accroît aux dépens des organes qui l'avoiſinent. Quelle que ſoit l'origine des ſcrophules, elles diffèrent entr'elles par la groſſeur, la nature, le lieu, la naiſſance, le nombre, & par la complication des vaiſſeaux qui s'y rendent. Par la *groſſeur*, elles ſont petites, médiocres, grandes ou monſtrueuſes. Par la *nature*, les unes ſont bénignes & les autres malignes : elles ſont bénignes, quand n'étant ni enflammées ni douloureuſes, elles n'ont ni la molleſſe des tubercules adipeux appelés *ſtéatomes (z)*, ni la dureté du ſquirre, mais une ſolidité moyenne, avec une forme ronde, égale & circonſcrite ; les malignes au contraire, ſont accompagnées d'inflammation & de douleur pulſatile, elles préſentent une tumeur inégale, couverte de vaiſſeaux ſaillans, & s'enveniment par le contact des mains & l'application des

---

(y) Aëtius, *tetr. IV, ſer. 3, cap. V.*

(z) Le mot *Lipome* eſt moderne, quoique dérivé de λίπα, huile.

médicamens. Les ſcrophules diffèrent par le *lieu*, les unes étant placées à la partie antérieure du cou, les autres à la partie poſtérieure, & d'autres de tous côtés : en outre, tantôt elles ont leur ſiége immédiatement ſous la peau, & tantôt elles ſont appuyées ſur les principales diviſions des gros vaiſſeaux. Elles varient par la *naiſſance*, en ce que les unes ſont éminentes & les autres profondes : les premières ſont mobiles & les autres immobiles. *Par le nombre*, elles ſont une ou pluſieurs. Enfin par la *complication des vaiſſeaux*, les unes ſont comme traverſées par des veines & des artères, & les autres paroiſſoient dépourvues de vaiſſeaux.

Si ce n'eſt pas là de la méthode, convenons qu'on en chercheroit en vain dans les Ouvrages de Fernel, de Sennert, d'Aſtruc lui-même, qui renchérit ſi fort ſur ſes modèles, par l'excès vicieux des diviſions ſcholaſtiques. Que chez Léonide on rejette ce défaut ſur le goût général de ſon ſiècle, auquel Galien lui-même ne put ſe ſouſtraire, tout grand Écrivain qu'il étoit, c'eſt tout au plus relâcher un peu de la ſévérité de l'hiſtoire; mais qu'aujourd'hui dans la capitale de l'empire des Lettres, on ſe croye didactique, parce qu'on eſt minutieux, clair, parce qu'on eſt verbeux, c'eſt ce que nos bons Écrivains accorderont difficilement. La méthode ne conſiſte pas dans un immenſe appareil de diviſions & de ſubdiviſions, dont on ne peut ſuivre la chaîne, malgré l'attention de l'Auteur à nous montrer ſans ceſſe le chaînon que nous quittons & celui que nous allons prendre. Le Rhéteur enchaîne les mots; c'eſt aux penſées que s'attache le Philoſophe : c'eſt dans celles-ci qu'il met l'ordre, la règle, l'arrangement les plus propres à les prouver aux autres, ou à les faire ſaiſir avec facilité. Mais ne perdons pas de vue les écrouelles. Les petites & les bénignes ſe guériſſent plus facilement que les grandes & que celles dont l'inflammation s'eſt emparée : les malignes ſont incurables, parce qu'étant toutes entrelaſſées de vaiſſeaux & cancéreuſes, ſi on les attaque avec l'inſtrument tranchant, outre qu'on s'expoſe au danger de l'hémorragie, elles ſont implantées trop profondément pour qu'on puiſſe

les exciser en entier, attendu qu'elles se sont fait en quelque sorte des racines, des vaisseaux *nobles*, tels que les veines jugulaires & les artères carotides. On guérit plus facilement les parotides du cou que celles des autres parties, *mais il faut bien prendre garde en les extirpant de ne pas toucher aux nerfs vocaux. Car,* ajoute Léonide, *il est arrivé à plusieurs Chirurgiens, en extirpant des scrophules placées autour de l'âpre-artère, de diviser ces nerfs, & de priver de la voix la personne qu'ils opéroient.* Il semble cependant que Léonide n'étoit pas bien convaincu que la perte de la voix fut entièrement dûe à la division de ces nerfs, puisqu'il donne pour seconde cause de ce fâcheux évènement, *le refroidissement des instrumens vocaux*, eux-mêmes, mis à nu dans l'opération, & refroidis pendant le temps que la plaie met à se cicatriser.

Leclerc, & ceux qui l'ont copié, n'hésitent pas à reconnoître les nerfs récurrens dans ceux dont il est ici question *(a)*; & dès-lors on ne sait plus à qui faire honneur de la découverte de ces nerfs. Les uns la donnent à Galien, d'autres à Rufus, & je ne sache pas que personne se soit avisé de la rapporter à Léonide. Voilà donc trois prétendans à la découverte des prétendus nerfs récurrens de Leclerc, dont aucun n'a d'assez bons titres pour faire pencher la balance de son côté. D'abord, cette découverte ne sauroit appartenir à Léonide, puisqu'il parle de ces nerfs comme étant connus par les accidens de leur lésion. Elle n'est pas non plus de Galien; car quand on supposeroit Léonide postérieur au Médecin de Pergame, Rufus l'a précédé. Or Rufus parle des nerfs dont il s'agit, dans les termes suivans : « Les Anciens appeloient les artères qui montent le long du cou, *carotides* ou *carotiques*, « comme qui diroit, *soporales* ou *soporiferes;* parce qu'étant « comprimées, elles jettent l'animal dans un sommeil profond, « & le privent de la voix; mais on a découvert dans notre « siècle, que le dérangement n'est pas dans les artères, mais « dans les nerfs sensitifs qui sont couchés le long de ces artères. «

(a) Histoire de la Médecine, *III.e part. liv. II, chap. III.*

» C'eſt pourquoi, continue Rufus, s'il vous prend envie de » changer le nom de ces parties, vous ne ferez rien de répréhenſible *(b)*. » Les nerfs dont parle Rufus ne furent donc découverts, ni par lui ni de ſon temps: ce qu'on découvrit à cette époque, c'eſt que la privation de la voix, lorſqu'on comprime les carotides, vient, non de ces artères, mais des nerfs qui rampent à leur côté. Les nerfs qui accompagnent les carotides, ſont-ils les nerfs récurrens? ¡Voilà ce qu'il convenoit d'examiner, & ce que Leclerc n'a point fait. S'il eût ſu que les troncs qui ſuivent ces vaiſſeaux ne ſont pas les nerfs récurrens, ni par conſéquent ceux dont Galien s'attribue avec raiſon la découverte, il ne ſe fût pas efforcé de la lui dérober, en la tranſportant à Rufus *(c)*, dont le paſſage même où cette erreur a pris ſa ſource, exclut toute prétention à la découverte de nerfs quelconques, comme Morgagni l'a remarqué *(d)*. Par les ſoins de ce grand homme, il eſt clair aujourd'hui, non-ſeulement que Galien découvrit les nerfs récurrens, mais même qu'il redreſſa les anciens, leſquels, dans l'expérience dont parle Rufus, paroiſſoient confondre l'aphonie avec le ſommeil.

Nous arrivons enfin à la curation des écrouelles. Léonide, comme on l'a fait preſſentir déjà, préfère à tout autre moyen

(b) Appellationes, part. corp. hum. *lib. I, cap. XXXIV.*

(c) Hiſtoire de la Médecine, *page 735.*

(d) Vocare nervos vocales conſuevi (inquit Galenus) eos quos ipſe inveni: nam præceptores mei eos dumtaxat qui apud arterias ſunt cognoſcebant.... atque idem eſt modus, quo gutturis muſculi læduntur, ſive recurrentes nervi, ſive hi qui juxta arterias ſunt, vitientur (de Loc. Affec. lib. I, cap. VI), nimirum, ut paulò ante dixit, *vel inciſi vel laqueo intercepti.* Itemque alibi (de Hipp. & Platon. placit. lib. II, cap. VI) cùm memoraſſet nervos qui carotidibus arteriis annexi, atque aſſociati ſunt, ex eorumque nervorum non ex arteriarum conſtrictione, *mutum ſtatim animal effici*, experimentis fretus admonuiſſet, denique hæc ſcripſit: *plerique verò & Medici & Philoſophi unà cum arteriis nervos etiam conſtringebant, atque indè cùm vocem illicò concidere animali viderent, arteriis aſcribendam noxam illam cenſuerunt: ſoporemque appellârunt non rectè niſi velint fortaſſe obmuteſcentiam ſoporem nominare;* nam præter vocis editionem, *nulla alia functio, neque tunc illico, neque poſt aliquantò noxam aliquam contrahit,* ut ſupra dixerat, *ſi nervi qui arteriis annexi ſunt,* etiam *præſecentur.* De cauſ. & ſed. morb. epiſt. XIX, n.° 23.

l'inſtrument tranchant, qu'il reconnoît pourvu du double avantage, d'être ſûr & prompt. Pour opérer, le malade étendu ſur un lit, & ſa tête fixée par un aide, il fait une inciſion longitudinale ou oblique à la peau qui recouvre la tumeur. Il préfère ces directions à la tranſverſale, à cauſe des inconvéniens réſultans de la direction contraire des vaiſſeaux & des nerfs. La diviſion de la peau, qui doit être ſimple, quand la glande eſt petite, & en feuille de myrte quand elle eſt conſidérable, ne ſouffre en aucun cas la précipitation, & veut être faite peu-à-peu. On écarte, avec des érignes, les lèvres de la plaie, & les vaiſſeaux, qu'on reconnoît à leur blancheur, & l'on détache la tumeur du tiſſu cellulaire avec le doigt ou le ſcalpel. Si la glande eſt profonde, c'eſt un peu plus de précaution à prendre; car du reſte l'opération eſt la même : elle eſt la même auſſi dans l'extirpation des glandes inguinales & axillaires, avec cette ſeule différence, qu'à cauſe des replis que forme la peau dans ces endroits, Léonide préfère l'inciſion tranſverſale, aux inciſions longitudinale & oblique. Quant aux panſemens, ce ſont ceux des plaies récentes, & n'offrent rien de particulier.

Ou Léonide ne parle pas toujours d'après ſa propre expérience, ou les réſultats de ſa pratique furent très-reſſemblans à ceux des grands Maîtres de qui Celſe emprunta ſa doctrine ſur l'athérome *(e)*: ſur cet objet particulier, lorſque ſa doctrine n'eſt pas calquée ſur celle de l'Hippocrate Latin, elle eſt mauvaiſe. Cependant le précepte général de ruginer l'os du crâne, qui ſupporte l'athérome, & la ſuture qu'il preſcrit de faire à la peau, n'appartiennent pas à ſon prédéceſſeur. Il nous importe peu d'apprendre de Léonide, que Philoxène avoit trouvé dans les tumeurs de ce genre, des *animaux* ſemblables à des mouches & à des moucherons; mais nous pouvons gagner à être inſtruits, que lorſque l'athérome à extraire (car Léonide extrayoit plutôt qu'il n'exciſoit ces tumeurs), étoit volumineux, il ſe procuroit la liberté d'opérer, en

(e) Tome I, page 418.

emportant une lanière de peau, de la figure d'une feuille de myrte *(f)*; méthode que les Anglois ont rajeunie *(g)*, & que les autres Nations recevront d'eux un jour. S'il débridoit les anciennes fiſtules des mamelles *(h)*, il fondoit le ſuccès de ſon opération ſur l'idée qu'il avoit de ces maladies, ne les regardant que comme des eſpèces de ſinus qui ſe perdent dans les chairs, & qui ne pénètrent que très-rarement juſqu'aux côtes.

La diviſion du cancer en *occulte* & *manifeſte*, entendue diverſement par ſes prédéceſſeurs, puiſque Philoxène n'appeloit *occultes* que ceux de la matrice & des inteſtins, lui parut de même qu'à Archigène, beaucoup moins ſolide que celle qui le diſtingue en *ulcéré* & *non ulcéré (i)*. Il extirpoit ces deux eſpèces de cancers par un procédé qui mérite d'être connu. « Pour amputer, dit-il, le cancer des » mamelles, je fais coucher la malade à la renverſe; j'inciſe » la mamelle dans ſa partie ſaine, & je cautériſe l'inciſion, » au point de former un eſcare qui prévienne l'hémorragie: je » continue les inciſions & les cautériſations alternatives, juſqu'à » l'entière ſéparation de la mamelle; & je finis par cautériſer » toute la ſurface de la plaie, au degré de l'exſiccation ſeulement ». Quant aux motifs de ces cautériſations, les voici: Les premières ont pour objet l'étanchement du ſang; & les autres, la deſtruction des reſtes du cancer échappés à l'inſtrument, lorſque la tumeur n'eſt pas encore cancereuſe, mais menace de le devenir, Léonide s'abſtient de cautériſer *(k)*.

Ceux qui mettent au premier rang parmi les conditions d'une opération chirurgicale la célérité du manuel, ne verront, dans cette longue ſuite d'inciſions & de cautériſations, qu'un long & vain ſupplice; mais ceux qui préfèrent la ſûreté, n'en jugeront-ils pas autrement? Léonide cautériſoit pour arrêter le ſang, & nous ſavons l'arrêter par des

(f) Aëtius, *tetr. IV, ſerm. 3, cap. VII.*

(g) Wiſeman, *Chirurgical treatriſes,* vol. I, pag. 408 & ſuiv.

(h) Aëtius, *tetr. IV, ſerm. 4, cap XL.*

(i) Aët. *tetr. IV, ſer. 4, c. XLIII.*

(k) Ibid. *cap. LXV,*

moyens plus doux; mais ces moyens nous donnent-ils comme à lui la facilité, je pourrois presque dire le loisir, de rechercher & d'extirper minutieusement les moindres points cancéreux? Cette nappe de sang qui couvre la plaie n'en dérobe-t-elle aucun à nos regards, ne fait-elle négliger aucun de ceux qu'on aperçoit? Ce manuel n'est plus dans l'Art. Est-ce oubli, négligence ou proscription de la part de ceux qui le cultivent? c'est à la suite de cette Histoire à nous l'apprendre. Disons-en autant de la cautérisation, destinée à consumer les redoutables restes du cancer, & louons la sagesse & la profondeur des vues de son Inventeur, en attendant que nous ayons le courage de l'imiter *(l)*.

Nous soupçonnions plus haut *(m)* l'invention d'un tourniquet, ou celle d'un instrument propre à modérer l'effusion du sang, pendant qu'on scie l'os dans les amputations des grandes extrémités. Cette invention, si elle existoit réellement, ne fut point connue de Léonide, ou du moins il n'en profita point. Muni de ce moyen, il eût moins redouté l'hémorragie, & n'eût point morcelé l'amputation, de la manière que nous allons voir, pour s'en garantir. Lorsqu'il devoit couper dans le vif, car quelquefois il faisoit la section ailleurs, il divisoit, comme Héliodore *(n)*, d'abord la face du membre la moins pourvue de vaisseaux; dans le second temps, il scioit l'os, avec la précaution de garantir les chairs divisées du frottement de la scie, par l'application d'une compresse, & terminoit l'opération par la section du reste des chairs & des vaisseaux qui les traversent *(o)*.

Hippocrate avoit assez bien saisi certains signes de l'hydrocéphale, qu'il tiroit des fonctions lésées. Si Celse en parle, ce n'est qu'en peu de mots, & sans la nommer; mais Léonide semble épuiser la matière, & ne rien laisser à dire pour ses successeurs *(o*)*.

(l) *Voyez* Peyrilhe, Dissertation sur le cancer, couronnée par l'Académie de Lyon, *page 101*.

(m) *Voy.* ci-devant, *p. 360 & suiv.*

(n) *Voyez* ci-devant, *page 392*.

(o) Paul. *lib. VI, cap.* LXXXIV.

(o)* Aët. *tetr. II, ser. 2, cap. I.*

L'hydrocéphale tire ſon nom de l'humeur aqueuſe qui ſe ramaſſe dans la tête. Quoique cette humeur ſoit pour l'ordinaire aqueuſe, elle eſt auſſi quelquefois bourbeuſe ou ſanguinolente. La cauſe de cette collection eſt occulte ou manifeſte: la cauſe eſt occulte, lorſque les vaiſſeaux ſpontanément dilatés, verſent, avec un peu de ſang, l'humeur aqueuſe qu'ils contiennent; ainſi ſe forme la collection aqueuſe. La cauſe eſt manifeſte, quand ces mêmes vaiſſeaux, briſés & entre-ouverts par un corps tranchant ou contondant, laiſſent échapper le ſang, lequel ſe *raréfie* avec le temps, & ſe réſout en une humeur ſanieuſe ou ſanguine: la Sage-femme maniant trop rudement la tête du nouveau-né, produit fréquemment des hydrocéphales de cette dernière eſpèce. L'humeur ſe raſſemble entre la peau & la calotte aponévrotique, entre celle-ci & le péricrâne, entre ce dernier & les os de la tête, ou même dans l'intérieur de la tête, entre le crâne & les meninges. Nos Ancêtres diſoient même, continue Léonide, que le liquide s'épanche auſſi entre les meninges & le cerveau, ce qui eſt mortel.

Quand l'humeur viſqueuſe s'amaſſe ſous la peau, à l'extérieur de la calotte aponévrotique, ou entre cette membrane & les os du crâne, il s'élève dans le lieu de l'épanchement une tumeur molle, indolente, qui ne change pas la couleur de la peau, & qui cède & ſe déplace par la preſſion des doigts. Si l'hydrocéphale eſt ſpontanée, elle eſt exempte de douleur, même dès le commencement, & la peau qui la recouvre ne change point de couleur; mais ſi l'épanchement a pour cauſe une plaie ou une contuſion, il ſurvient d'abord une tumeur rouge & douloureuſe; & l'humeur s'épaiſſiſſant enſuite, & ſe transformant quelque temps après en un liquide ténu, la peau reprend ſa couleur naturelle, & la tumeur ceſſe d'être douloureuſe. Lorſque la collection s'eſt faite intérieurement entre le crâne & les meninges, la tête s'appeſantit dès le commencement; des vertiges continuels la troublent, & les ſens s'émouſſent. La quantité de l'humeur augmentant, écarte les ſutures du crâne; la tête acquiert un plus grand volume

volume, & alors le lieu de la collection ſe manifeſte; car l'humeur cède à la preſſion des doigts. On emploie en général les mêmes moyens pour évacuer le liquide, quel qu'en ſoit le ſiége. Si la tumeur eſt peu conſidérable, on ſe contente de l'ouvrir en l'inciſant à ſon ſommet; mais ſi elle eſt volumineuſe, on fait aux endroits déclives, deux ou trois inciſions, ou même davantage, en raiſon de ſa grandeur. Après l'opération, il n'eſt pas néceſſaire de paſſer des lemniſques *(p)*, comme dans les abcès, cependant il faut tenir écartés les bords de la diviſion avec de la charpie; car autrement ils s'aglutineroient facilement. Après avoir introduit la charpie, ſi c'eſt un enfant que nous opérons, nous rejetons les bandages comme trop peſans, & nous n'appliquons que de la laine imbibée d'œufs battus, & ſoutenue d'un bonnet. Mais ſi les ſujets opérés ſont plus forts, nous aſſujettiſſons extérieurement les plumaceaux avec les bandages ordinaires, & dès le troiſième jour, nous travaillons à la conglutination, au moyen de quelque emplâtre aglutinatif. Si la collection eſt ſous le crotaphite, il faut attendre qu'elle s'étende au-delà, afin de ne pas inciſer ce muſcle, & faire enſuite l'inciſion à l'un de ſes bords. S'il arrive que l'humeur ſoit ſituée profondément ſous ce muſcle, on doit alors faire deux inciſions, une à chacun de ſes bords; déchirer enſuite, ſans rien craindre, le tiſſu cellulaire avec le manche du ſcalpel; & après l'entier écoulement de l'humeur, procéder au reſte du traitement, comme on l'a dit plus haut. Quand le liquide occupe l'intérieur du crâne, il faut auſſi temporiſer; & lorſqu'il s'eſt accrû au point d'écarter les ſutures, inciſer le ſommet de la tumeur, & ſe conduire pour le reſte comme dans *l'écartement des ſutures du crâne (q)*.

(p) Les Grecs appeloient λημνίσκους, des bandelettes entortillées autour des couronnes, deſtinées à les fixer ſur la tête, & à leur donner plus d'élégance. On formoit ces bandelettes de différentes matières, mais les plus eſtimées étoient celles d'écorce intérieure de tilleul. Dans la ſuite, le nom de lemniſque paſſa dans les Écrits de Celſe, d'Aëtius, de Paul, pour déſigner des morceaux de linge longs, roulés ſur eux-mêmes, propres à dilater les plaies & les ſinus.

(q) *Voyez* ci-devant, *page 386*.

On doit à Léonide le plus ancien monument de l'existence des *dragoneaux;* car le témoignage, & la relation inexacte & fabuleuse d'*Agatharchides (r),* n'étoient guère propres à constater leur réalité. « Les dragoneaux ressemblent à des vers lombricaux *(s).* Ils sont quelquefois » longs & d'autres fois courts. Ils occupent le plus souvent » les jambes, mais quelquefois aussi les parties musculeuses » des bras. Ces espèces de vers naissent sur-tout chez les enfans, » dans l'Inde & dans l'Éthiopie, & leur génération est la » même que celle des vers plats des intestins. Ils se meuvent » sous la peau sans causer aucune douleur; mais par la suite, » l'endroit où se trouve l'extrémité du dragoneau suppure, la » peau s'ouvre, & la tête de l'animal paroît. Si on le tire, il » cause une forte douleur, sur-tout si, agissant avec violence, » on le rompt; car alors la portion restée cause les douleurs » les plus cuisantes. Afin donc que la portion sortie ne rentre » pas, il faut l'attacher avec un fil, & répéter tous les jours » la même opération: de cette manière, il sort de lui-même, » & la ligature l'empêche de rentrer, & ne le rompt point. » On lave la partie avec un mélange d'eau miellée & de l'huile, » dans laquelle on a cuit de l'absinthe & de l'aurone; ou bien » avec quelqu'autre infusion antihelmintique, rejetant toutefois les liqueurs âcres, à cause du danger de l'inflammation. » Il convient aussi d'appliquer des cataplasmes relâchans & » suppuratifs, composés avec les *farines (t),* l'eau miellée & » l'huile. Si le dragoneau sortant de lui-même, peut être » attiré facilement, il ne reste rien à faire; mais s'il meurt & » pourrit, il faut persister dans l'usage des cataplasmes, & leur » associer les douches d'eau miellée & d'huile. Quant à moi,

(r) Tome I, page 345.

(s) Aëtius, *tetr. IV, serm. 2, cap. LXXXV.*

(t) Nous ignorons quelles sont les farines que Léonide désigne ici par une dénomination générique; mais on sait que les farines entroient en grand nombre dans la *matière médicale* des Anciens. Celles de pois, de féves, d'orge, d'ivraie, de millet, de panicaut, de seigle, de froment, de fenugrec, d'ers, d'orobe & de lupin, étoient les plus usitées. On peut en voir les propriétés chez Galien.

continue Léonide, j'emploie ordinairement l'emplâtre de « baies de laurier, après avoir cessé les cataplasmes. Lorsque « la suppuration est établie, on divise la peau longitudinalement, « & l'on emporte le dragoneau mis ainsi à découvert. Cela « fait, on écarte les lèvres de la plaie, par l'introduction d'un « peu de charpie, & l'on procède dans le reste de la curation, « comme pour les abcès, c'est-à-dire, de manière à procurer « la régénération des chairs & la cicatrisation de l'ulcère *(u)*. »

La maladie appelée *dragoneau*, étant une fois constatée, & sa nature déterminée, les progrès de l'Art ne pouvoient porter que sur la curation; & si la méthode tracée par Léonide est bonne, l'Art ne pouvoit qu'errer, pour revenir enfin au point d'où il étoit parti. C'est aussi ce qui est arrivé, & ce qui nous détermine à réunir ici tout ce qu'on sait sur le dragoneau, pour ne pas retraiter cette matière à mesure que les Écrivains quittent ou reprennent les sentiers de la vérité.

Après Léonide, Galien fit mention le premier des *dragoneaux;* mais il ne put que copier, n'ayant point vu la maladie qu'il décrit *(x)*. Paul d'Égine semble aussi n'en parler que sur le témoignage de Soranus & de Léonide, & douter, avec le premier, que le dragoneau soit un véritable ver *(y)*. Si Paul ajouta quelque chose à ce qu'on savoit déjà, ce fut la remarque, qu'outre les parties désignées par Léonide, les dragoneaux attaquent encore les flancs; & que de son temps, certains Praticiens substituoient au fil destiné à retenir l'animal, un morceau de plomb, qui par son poids l'attiroit au-dehors; tandis que d'autres Praticiens, pour épargner aux malades les douleurs que la traction produit, & pour éviter le risque de rompre le ver, adoptoient le traitement de Léonide, au fil près dont ils ne se servoient point.

(u) Absyrtus, l'un des Vétérinaires mentionnés plus haut, traite le dragoneau plus vigoureusement que Léonide; ce qui porteroit à croire que c'est du dragoneau des bêtes qu'il entend parler. Il cautérisoit l'abcès, & le fomentoit avec les roses, la rue & le *castoreum*. Collect. Ruelli, *p. 115*.

(x) De loc. affect. lib. VI, cap. III.

(y) In Indiâ & superioribus Ægypto locis dracunculi generantur ceu animalia quædam *lumbricos imitantia*. Lib. IV, cap. LIX.

Les Arabes connurent & décrivirent le dragoneau, sous des noms que les Interprètes ont rendus par ceux de *vena medinensis, medom, medena, meden, medan, endimini, mediana, almedina, vena egrediens, vena exiens, vena civilis, vena vitis, vena saniosa, vena cruris, vena famosa* (z), *pustula vermicularis, &c.* Avant de faire usage de ce qu'ils en ont écrit, il convient de prouver que leur *veine de médine* est la même maladie que le dragoneau des Grecs. Le seul Avicenne, celui de tous les Écrivains de sa nation qui parle de la veine de médine avec le plus d'exactitude & de détail, pourroit suffire pour établir l'identité de ces deux maladies (a). Sa description est presque la même que celle de Paul d'Égine; par conséquent elle convient parfaitement au dragoneau. Or une maladie à laquelle convient exactement une description quelconque, est nécessairement la maladie qui a fourni la description. Les autres Arabes ont tous mis dans le tableau de leur veine de médine, les traits caractéristiques du dragoneau : Albucasis la compare à *la racine d'une plante, à un animal* (b), & Avenzoar lui trouve de la *ressemblance avec un nerf* (c).

C'en est assez, je pense, pour établir que la veine de médine & le dragoneau ne diffèrent que de nom. S'il falloit en donner d'autres preuves, peut-être les trouveroit-on dans la dénomination arabe, première & principale cause des doutes répandus sur l'identité de ces deux maladies: en effet, c'est du nom de la ville la plus remarquable qu'offrent les contrées où Léonide, Paul & Galien disent que le dragoneau est endémique, que cette dénomination a été tirée.

Malgré les raisons qu'on vient d'exposer, plusieurs Auteurs, & Leclerc lui-même, prétendent que la maladie des Arabes

(z) Ainsi l'appellent Gui & Paré, d'après quelque mauvaise traduction d'Haly-Abbas, où *saniosa* est converti en *famosa*.

(a) *Lib. IV, fen. 3, tract. 3, c. XXI.*

(b) *Chirurg. part. II, cap. XCIII.*

(c) *Rectif. medic. & reg. 2, tract. VII, cap. XIX.*

n'eſt point celle des Grecs: ils veulent que celle-là ne ſoit que des ulcères formés par de petits vers qu'on trouve ſouvent dans les vaches. Mais Albucaſis *(d)* parle en deux chapitres différens de ces deux maladies, c'eſt-à-dire, de l'*affection bovine [ægritudo bovina (e)]*, & de la veine de médine *(vena cruris)*; & l'on reconnoît diſtinctement dans chacun de ces chapitres une eſpèce de vers très-diſtincte. D'ailleurs, comment accorder l'idée de ces petits vers avec l'idée que nous donne de la veine de médine le même Albucaſis, lui qui dit en avoir obſervé de quinze & vingt pieds de longueur.

Il eſt donc certain que la veine de médine & le dragoneau ne ſont différens que par le nom. Quant à l'opinion des Arabes ſur la nature de cette *veine*, il paroît qu'ils ont douté qu'elle fût un animal. Après eux, les Arabiſtes l'ont jugée une veine, un abcès, un nerf, enfin un animal. L'eſt-elle en effet? Gui de Chauliac *(f)*, Manard & Jean Heurnius *(g)* en ont douté; mais Scanarolus *(h)*, Kœmpfer *(i)*, Welſchius *(k)*, Sloane *(l)*, Andry *(m)*, Sauvages *(n)*, Cartheuſer *(o)*, Vogel *(p)*, & mille autres, ont démontré que c'étoit un ver, vu deux fois en vie par Kœmpfer, & appelé par Linné *(q)*, *gordium Medinenſe*, nœud gordien de Médine. Les habitans de la Guinée, & ſur-tout les naturels du pays, ſont fort ſujets à cette maladie. Kœmpfer ayant fait la même obſervation à Ormuz, ſur le golfe Perſique, & perſuadé que ce ver ſingulier n'étoit aucune part plus commun que

(d) *Chirur. part. II, cap. XCIII.*

(e) *Ibid. cap. XCIV.*

(f) *Chirurg. traict. II, Doctrin. 2, chap. VIII.*

(g) *Tome II, page 98.*

(h) *De morb. Gallico, in Collect. Luiſin.*

(i) *Amœnit. exotic. page 526.*

(k) *Exercitat. de venâ medin. pag. 108.*

(l) Voyage of Jamaïca, *tom. II, pag. 190.*

(m) *De la génération des vers.* Ces trois derniers Auteurs ont fait deſſiner le dragoneau.

(n) *Noſol. Method.*

(o) *De morb. endemic. pag. 207.*

(p) *Prælect. Academ. de cognoſ. & curan. præcip. corp. human. affect.* tom. I, ſec. 727.

(q) *Syſtem. nat. claſſ. VI, p. 194.*

dans ce pays, l'appela *dracunculus Perſarum*, dragoneau des Perſes, quoiqu'il en eût vu beaucoup auſſi dans la Tartarie. Le même Auteur remarque que la violence de cette maladie eſt en raiſon de la chaleur, ſoit qu'elle dépende du climat ou de la ſaiſon. Il attribue la génération de ces vers à l'eau de pluie qui a croupi trop long-temps, & dont les habitans de ces pays font leur unique boiſſon; & il ajoute, qu'il eſt plus aiſé de détruire ces vers dans les pays qui les ont vu naître, que par-tout ailleurs. Enfin Kœmpfer décrit avec ſoin la méthode de les extraire, méthode peu différente de celle adoptée aujourd'hui par les Chirurgiens employés à la traite des Nègres, & par ceux qui pratiquent la Chirurgie dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. Il nous reſteroit à examiner ſi cette maladie eſt ou n'eſt pas contagieuſe: Nous diſcuterons ce fait lorſque nous ſerons arrivés aux temps qui l'ont miſe de nouveau ſous les yeux des Obſervateurs; & alors nous rendrons compte des légers changemens que l'expérience a opérés dans le traitement preſcrit par Léonide.

ANTYLUS ou ANTYLLUS. ANTILIS ou ANTYLES.

Tel fut Léonide, Écrivain preſque inconnu, avec tant de droits à notre eſtime. Tel à peu-près fut Antylus, dans les Écrits duquel nous pouvons nous inſtruire encore, & dont le nom, aſſez fréquent dans les Écrits des Anciens, eſt preſque ignoré des Modernes. Si nous ſuppoſons, avec quelques Biographes, que notre Antylus eſt le même qu'Antilis ou Antyles, il ſe trouvera mentionné par Stobée, Écrivain de la fin du IV.ᵉ ſiècle, & cité par Oribaſe, Aëtius, Paul d'Égine, qui lui donne le titre de grand Chirurgien, & par Avicenne & Rhasès. Ce n'eſt qu'à la faveur des conjectures qu'on peut arriver par approximation à déterminer le temps où Antylus vécut. M. Cocchi penche à croire qu'il fut de la ſecte méthodique, M. de Haller *(r)* embraſſe la même opinion; & attendu que cette ſecte s'éteignit vers le temps de Galien, le premier en conclut l'antériorité d'Antylus ſur le Médecin de Pergame. A la vérité, la conjecture de ce Savant acquiert

(r) Biblioth. chir. *tom. I, pag. 80.*

quelque poids par la concision & la clarté qu'on remarque dans les Ouvrages d'Antylus, à laquelle Galien & ceux qui le suivirent, substituèrent la diffusion & la prolixité qui rendent aujourd'hui la lecture de leurs Écrits si pénible & si rebutante *(f)*.

Voilà ce qu'on sait sur la personne d'Antylus: passons à ses Ouvrages. On est fondé à croire qu'il en composa plusieurs, & qu'ils furent tous très-estimés; car les anciens Médecins ne parlent jamais de leur Auteur sans éloge, en même temps qu'ils s'étayent de son autorité, quelques sujets qu'ils traitent, ce qui semble prouver qu'il embrassoit tout l'Art de guérir dans ses nombreux Écrits. Aucune de ses productions n'est arrivée entière jusqu'à nous; il n'en reste que des fragmens, conservés par les Compilateurs. On ne sait pas même à quelle époque les originaux ont disparu; la seule chose probable, c'est qu'ils furent connus de Paul d'Égine, & par conséquent qu'ils existoient encore au VIIe siècle: ils auroient vu le Xe, si Antilis, l'un des auteurs favoris de Rhasès, étoit le même que notre Antylus. Quoi qu'il en soit de ce problème bibliographique, puisque les originaux n'existent plus, analysons les fragmens échappés à la dent vorace du temps.

Parler de la saignée avec cet ancien Chirurgien, parcourir avec lui les différens vaisseaux sur lesquels nos pères la pratiquoient, c'est écrire ce qu'on ne lira point. Qu'est-ce que cela nous apprend, diront également les Maîtres & les Disciples? qui est-ce qui ne sait pas ces choses-là? Peut-être même ajouteront-ils, car le dégoût rend injuste, à quoi bon rajeunir des choses suranées, de vieilles pratiques? pourquoi rappeler l'Art à sa première enfance? Que répondre à ces censeurs sévères? que nous écrivons l'histoire de l'Art, que nous en marquons tous les pas, autant que nous pouvons en apercevoir les vestiges, & qu'il y a peut-être dans leurs jugemens dédaigneux, moins de sagesse que de présomption.

(f) Collect. Nicetæ, *pag. 121.*

Il n'eſt preſque point de partie du corps qui n'offre des vaiſſeaux ſur leſquels les anciens Chirurgiens pratiquoient la ſaignée; & aujourd'hui, deux ou trois veines ſont les ſeules qu'il eſt permis d'ouvrir. Eſt-ce au profit de l'Art, eſt-ce à ſon détriment, qu'on ſe cantonne ainſi? c'eſt ce qu'il n'eſt pas à propos d'examiner ici. Bornons-nous à parcourir ces différentes ſaignées, en ſuivant pas-à-pas Antylus. La ſaignée du front ſe fait en deux endroits: tantôt on ouvre au milieu du front, la veine qui deſcend verticalement, & tantôt on la pique au haut du front, dans l'endroit où elle ſe partage en deux branches, formant un *Y*. Les veines qui rampent ſur les angles des yeux, près des ſourcils, doivent être ouvertes beaucoup au-deſſus de ces angles. Derrière l'oreille, la ſaignée ſe pratique ſur la veine *oppoſée* à la partie dure de cet organe. Sous la langue, lorſqu'on n'ouvre pas les deux veines, on préfère la plus groſſe, & c'eſt ordinairement la droite. Au bras, c'eſt à la médiane qu'on ſaigne. A la main, on pique la veine placée entre le doigt du milieu & l'annulaire. Au jarret, celle qui eſt le plus exactement dans ſon milieu. Aux malléoles, l'interne: ſi cette veine n'exiſte pas, & qu'elle ſoit remplacée par une branche antérieure & une poſtérieure, nous donnons la préférence, dit Antylus, à l'antérieure; en quoi cependant nous ſommes ſouvent contrariés par la petiteſſe des vaiſſeaux. La ſaignée du pli du bras mérite quelques conſidérations. Il y a pour l'ordinaire trois veines, qu'on ne doit pas ouvrir indifféremment & l'une pour l'autre, l'interne, la moyenne, & l'externe, ſous laquelle l'artère rampe. On préfère la première chez les perſonnes qui tombent facilement en ſyncope, qui ſont foibles, ou dont l'eſtomac eſt vicié, de quelque manière que ce puiſſe être. Pour ceux qui ont beſoin d'une large & prompte évacuation, c'eſt la veine du milieu qu'on ouvre. On n'a recours à l'inférieure que dans la vue d'un plus grand bien, qu'on eſpère trouver dans la variété..... Chez les perſonnes fluettes, on ne ſaigne point à cette veine, qui eſt très-ample, de peur de les épuiſer, en faiſant une large ouverture, ou

de

de produire un anévrisme *(t)*, si on la fait petite ; anévrisme néanmoins peu dangereux, & qui disparoît à la longue. La céphalique mérite la préférence, parce qu'elle est éloignée des nerfs, dépourvue de graisses, saillante & facile à ouvrir. La médiane passe aussi loin des nerfs qui rampent sous elle ; mais elle se partage au-dessus du pli du bras en deux ou plusieurs rameaux, qui se perdent sous la peau. Il arrive de-là que croyant piquer sur le témoignage du tact, on pique véritablement au hasard, & que lors même qu'on rencontre la veine, elle ne fournit presque rien, & rend ainsi les malades victimes de notre illusion : il ne faut donc pas ouvrir ce vaisseau. Une autre illusion contre laquelle on doit se tenir en garde, c'est qu'en faisant la ligature, on tend la peau du milieu du bras, & que de cette tension résulte une corde ou bride, qu'on prend ensuite pour un vaisseau, & qu'on pique en vain *(u)*.

Procédant avec ordre, Antylus passe ensuite aux choses qui doivent précéder la saignée. Le lieu où il place la ligature varie selon la configuration du bras qui la reçoit : tantôt il l'applique à la partie moyenne du *ventre* des muscles, tantôt un peu plus bas, quelquefois enfin immédiatement au-dessus du coude. Dans ces deux derniers cas, il est fort aisé de serrer le membre au degré qu'on juge convenable ; mais les fortes constrictions ont souvent produit des accidens, sur-tout chez les femmes & les personnes délicates, tels que des échymoses, & même des érésipèles & des abcès. Une autre attention qu'on ne doit pas négliger en faisant la ligature, c'est de ne point déplacer la peau ; car reprenant sa place lorsqu'on viendroit à lâcher la bande, elle boucheroit la veine, arrêteroit le sang, & produiroit l'échymose. Ce

(t) On a vu plus haut que l'anévrisme faux étoit parfaitement connu de Rufus d'Éphèse. Comme un homme aussi instruit qu'Antylus ne pouvoit pas ignorer ce qu'on savoit alors de la nature de cette tumeur, nous devons inférer de ce passage, ou qu'Antylus est antérieur à Rufus, ou que lorsqu'il écrivoit, la valeur du mot *anévrisme* n'étoit pas encore fixée, puisqu'il le transporte au *thrumbus*.

(u) Oribas. *Medicin. collect. lib. VII, cap. VII.*

ſeroit auſſi très-mal fait d'imiter ceux qui lient le membre au-deſſous du lieu où ils veulent piquer; car jamais une telle ligature ne fait gonfler les vaiſſeaux. On ne trouve point d'autre veſtige dans les monumens anciens de l'erreur qu'Antylus relève ici, & l'on doit préſumer qu'elle fut plutôt l'erreur de quelques Artiſtes que celle de l'Art. Au reſte, quand l'Art auroit adopté cette pratique, pourroit-on s'en étonner, lorſqu'on voit de toutes parts profondément empreintes, les traces du tâtonnement qui l'a conduit aux découvertes les plus difficiles & les plus précieuſes *(x)*. Continuons.

Enfin, après qu'on a placé convenablement la ligature, on ordonne au malade de ſe frotter les mains l'une contre l'autre, & de ſaiſir, avec celle qui répond au bras qu'on va ſaigner, un corps qu'il puiſſe preſſer ou mouvoir. Quand c'eſt de quelqu'une des régions de la tête qu'on veut tirer du ſang, on place la ligature autour du cou, avec la précaution d'embraſſer dans la ligature la main, ou ſeulement le pouce du malade, qu'il ramène en devant, afin de ſe conſerver la liberté de la reſpiration, tandis que les parties latérales de la bande preſſant les vaiſſeaux, les font gonfler. Si le malade eſt hors de raiſon ou trop foible, la main d'un aide exécutera ce qu'on ne peut attendre de la ſienne. Pour rendre les veines de la main plus ſenſibles, on l'arroſe d'eau chaude, avant de faire la ligature. On ſe conduit de même dans les préparatifs de la ſaignée du pied; ou bien, après avoir lié la cuiſſe au-deſſus du genou, on fait plonger la jambe dans de l'eau chaude. Voilà les devoirs du Chirurgien. Le malade a les ſiens; les remplira-t-il? en tout cas, ce ne ſera pas ſans gêne ni ſans difficulté qu'il marchera dans la chambre après l'application de la ligature, & ſur-tout qu'il ſe ſoutiendra debout ſur un pied pendant l'inciſion du vaiſſeau: tels ſont néanmoins les devoirs qu'Antylus voudroit impoſer à la perſonne qu'on va ſaigner.

(x) Cette erreur, qui eſt aujourd'hui une abſurdité, répandue parmi les contemporains d'Antylus, eſt un des traits qui prouvent le mieux la grande ancienneté de ce Médecin.

Le manuel de la ſaignée eſt décrit avec le même ordre & la même exactitude que les choſes qui la précèdent. Tantôt c'eſt avec la pointe, & tantôt avec le plat de l'inſtrument qu'on ouvre les vaiſſeaux. On pique les profonds, on inciſe les ſuperficiels; mais on évite de diviſer entièrement ces derniers, parce que les lèvres de la diviſion ſe retirant ſur elles-mêmes, empêcheroient le ſang de jaillir. Il ne faut pas non plus étendre l'inciſion à la paroi poſtérieure ou inférieure du vaiſſeau; une pareille ouverture ne donneroit point de ſang. L'étendue de l'inciſion varie auſſi en raiſon des circonſtances qui néceſſitent la ſaignée: elle ſera grande, lorſqu'on deſirera une ample & prompte évacuation; mais petite dans les hémorragies, *parce qu'alors il eſt moins queſtion d'évacuer le ſang que de le détourner des parties par leſquelles il s'échappe;* & c'eſt pour cela qu'il eſt utile que le ſang coule pendant long-temps. L'étendue de la diviſion doit être proportionnée au calibre des vaiſſeaux; car ſi on la fait petite aux groſſes veines, le ſang ſe ramaſſe & ſe fige. On inciſe les veines de trois manières, en long, obliquement & en travers: & voici les raiſons de préférence pour chacune de ces directions. On ouvre en travers, quand une ſeule ſaignée doit ſuffire, parce que la ſituation fléchie du bras rapprochant exactement les lèvres de la plaie, leur procure une prompte réunion: le rapprochement étant moins exact dans la ſection oblique, leur aglutination eſt moins prompte, & permet de tirer du ſang par la même ouverture le jour même: enfin, la plaie en long ſe réuniſſant très-difficilement, peut fournir du ſang juſqu'au quatrième jour *(y)*.

Eſt-ce la répugnance des malades à permettre la ſaignée, ou bien le défaut d'habitude & la timidité des Chirurgiens, qui inſpirèrent tant de meſures pour ſe diſpenſer de r'ouvrir le vaiſſeau? L'Hiſtoire des révolutions de notre Art ſemble favoriſer la dernière conjecture: elle nous montre ces précautions de plus en plus négligées, à meſure qu'on a fait

---

(y) Oribaſ. *ibid. cap. XI.*

plus d'usage de la saignée, & enfin totalement rejetées, quand cette opération est devenue une des plus ordinaires de la Chirurgie, sans cesser d'être une des plus dangereuses. Nous pourrions confirmer cette conjecture par une autre pratique du même Antylus, qui consistoit à repiquer dans la même ouverture, quand par hasard elle étoit trop petite *(z)*. Rien n'empêche en effet de comparer l'homme peu exercé, à l'élève qui commence : or, quel est l'élève à qui cette ressource ne s'est pas présentée en pareille circonstance ? & quel est le Phlébotomiste habile qui ne dédaigneroit pas de l'employer ? Quoi qu'il en soit de cette pratique, & des motifs qui la suggérèrent, elle duroit encore du temps de Paul d'Égine, qui l'érige en précepte d'après Antylus, auquel d'ailleurs on pourroit croire qu'il en rapporte l'invention *(a)*.

Antylus n'est pas moins exact dans la description de l'artériotomie; mais comme cette opération, plus usitée que la phlébotomie, avoit été mieux décrite par ses prédécesseurs, si quelque chose ici lui est propre à certains égards *(b)*, c'est de s'abstenir de diviser le muscle crotaphite en ouvrant les artères des tempes, & de ne point ouvrir celles qui sont placées au-devant des oreilles *(c)*.

Nous devons à l'exactitude qui caractérise Antylus, quelques observations relatives à l'usage des ventouses. Tous les Anciens en conseillent l'application auprès des mamelles; le seul Antylus avertit qu'en plaçant la ventouse trop près, elles pourront s'y glisser, & n'en être dégagées que difficilement. Cet embarras seroit peu de chose pour nous, qui n'employons que des ventouses de verre, faciles à casser; mais on n'a pas oublié que celles des Anciens étoient quelquefois de corne, de cuivre ou d'argent. Dans ce cas-ci, comme dans tous les autres, où la ventouse adhère trop fortement, l'application

---

(z) Oribas. *ibid. cap. XII.*

(a) Lib. VI, cap. XL.

(b) Voyez ci-devant, page 383.

(c) Oribas. *med. collect. lib. VII, cap. XIV.*

d'éponges trempées dans l'eau fraîche, eſt donnée par Antylus comme le moyen le plus ſûr & le plus prompt. Quelquefois la tuméfaction de la partie ne ſuit pas l'application de la ventouſe, même réitérée juſqu'à trois fois; alors il faut différer les ſcarifications, juſqu'à ce que les douches d'eau chaude aient amené la partie à la rougeur de l'*écarlate*. D'autres fois la ventouſe la moins forte élève une tumeur livide, qui ne fournit que peu ou point de ſang par les ſcarifications, à cauſe de la groſſièreté du fluide qui remplit les bouches des vaiſſeaux les plus voiſins des inciſions. C'eſt encore ici l'eau chaude qui, donnant de la fluidité aux ſucs & de l'action aux vaiſſeaux, produira l'évacuation deſirée *(d)*. Les ſcarifications ne ſont pas tellement liées aux ventouſes, ni celles-ci aux ſcarifications, qu'on ne les emploie ſéparément. Antylus applique les ventouſes, & ne ſcarifie point dans les douleurs médiocres, tandis qu'il ſcarifie & ne fait point uſage des ventouſes lorſque la maladie eſt une tumeur inflammatoire, ou une congeſtion dure & ſans inflammation. Il eſt à propos d'obſerver que dans l'un & l'autre cas, il attend pour ſcarifier que la maladie ſoit arrivée à l'*état*, ou qu'elle y touche, à moins qu'il ne ſe propoſe de donner iſſue à quelque humeur acrimonieuſe; car alors il ſemble inſinuer d'uſer d'une plus grande diligence, & de ne point attendre que la maladie ait acquis tout ſon accroiſſement *(e)*. On peut ſe former une aſſez juſte idée de l'emploi de ce moyen & des circonſtances qui l'exigent, en comparant ce qu'on vient de lire avec ce qu'en dit Galien en différens endroits de ſes Ouvrages, & notamment au chapitre VII du deuxième Livre à Glaucon. Ce n'eſt point Antylus qui porta dans l'Art l'uſage de ſcarifier les parties engorgées par des fluxions ou des inflammations; avant lui Celſe en avoit parlé, quoique confuſément; & quant à la méthode dont cette pratique eſt ſuſceptible, elle eſt dûe à Galien.

(d) Oribaſ. *med. collect. lib. VII, cap. XVI.*
(e) Ibid. cap. XVII.

Il eſt un autre uſage des ſcarifications, dont l'inventeur n'eſt pas moins inconnu que le temps où cet uſage s'introduiſit dans l'art de guérir; je veux parler des ſcarifications qu'on ſubſtituoit à la ſaignée dans certaines circonſtances; ſcarifications qu'on ne doit pas confondre avec celles qui ſe pratiquoient ſur des parties quelconques, préalablement tuméfiées par l'action de la ventouſe. Quatre anciens Médecins ſemblent ſe diſputer l'honneur d'avoir inventé cette eſpèce de ſaignée, Antylus, Apollonius, Galien & Oribaſe. Les droits d'Antylus & d'Apollonius ſont inconteſtables, mais ceux d'Oribaſe me paroiſſent incertains; & ce n'eſt peut-être que par un pur oubli de ſa part, ou par la négligence ordinaire des copiſtes, que le chapitre où il parle de ces ſcarifications, ne porte pas le nom de ſon véritable auteur *(f)*.

Antylus parcourant les cas où il convient de pratiquer les ſcarifications, s'exprime ainſi : « Nous ſcarifions pour » dériver la matière d'une partie ſur une autre, par exemple, » de la tête ſur les extrémités inférieures ; pour diminuer la » redondance des humeurs viciées, principalement lorſqu'elles » ſont retenues par la ſuppreſſion de quelque flux habituel, » tel que le flux hémorrhoïdal; ou enfin pour donner iſſue à » des matières viciées, âcres, virulentes, engendrées au-dedans, ou venues du dehors *(g)*. » Si des raiſonnemens fondés ſur les connoiſſances exactes de la phyſiologie étoient les ſeules ſources des principales vérités-pratiques de notre Art, on ne verroit pas ſans ſurpriſe attribuer aux ſcarifications des effets généraux, dans un temps où bien certainement on n'avoit point d'idée nette de la circulation du ſang; mais mille exemples ſe réuniſſent pour déconcerter les ſpéculateurs, en prouvant que ces vérités ont une autre ſource.

Il eſt eſſentiel de diſpoſer la partie à recevoir ces ſcarifications, par le bain, s'il eſt praticable, ou par des douches d'eau chaude, continuées juſqu'à la rougeur : on peut

(f) Oribaſ. *de cucurb. & ſcarif.* inter opera Galeni.

(g) Ibid. cap. XVIII.

l'échauffer auſſi en la couvrant d'éponges trempées dans de l'eau chaude, ou en l'expoſant au ſoleil ou au feu. Antylus aſſigne enſuite la direction que les ſcarifications doivent avoir aux cuiſſes, au ventre, à la poitrine, au cou, à la tête, au front, &c; & finit par avertir que ces inciſions ne doivent pas être faites en frappant, κατὰ πληγὴν ; ce qui confirme, pour le remarquer en paſſant, l'exiſtence antérieure du ſcarificateur qu'on a cru reconnoître dans les Écrits de Soranus *(h)*, & que ſes ſucceſſeurs changèrent de forme, & réduiſirent à trois lames *(i)*, mais en inciſant avec traction, κατὰ συρμόν.

Apollonius répète les mêmes préceptes, & va plus loin encore, il détermine la quantité de ſang qu'on doit tirer, eu égard à la conſtitution du malade, & tâche de juſtifier la préférence accordée aux ſcarifications ſur la ſaignée, opération dont il reſtreint l'uſage aux grandes maladies, où les évacuations abondantes & promptes ſont indiſpenſables : « Je redoute, dit-il *(k)*, la ſaignée des veines répétée pluſieurs fois dans l'année, parce que l'eſprit vital ſortant avec le ſang, le corps ſe refroidit & ſes fonctions languiſſent. » Enfin le troiſième prétendant à l'invention de cette méthode de ſcarifier, quel qu'il ſoit, aſſure que la ſaignée par les ſcarifications, eſt très-efficace dans la ſuppreſſion des mois chez les perſonnes qui ſont encore en âge d'éprouver cette évacuation périodique, & quelquefois même, comme l'Auteur de ce fragment l'avoit éprouvé, chez les femmes très-âgées, privées depuis long-temps de la purgation menſtruelle. Cette ſaignée avoit pareillement guéri, dans les mains de celui qui fait l'énumération de ſes bienfaits, des douleurs de tête légères, des inflammations des amygdales, des points-de-côté commençans (les anciens, ſelon lui, ne cèdent qu'aux ſcarifications locales), une fluxion ſur les yeux invétérée & rebelle

---

(h) Voyez ci-devant, *page 280*.

(i) Nonnulli inſtrumentum ad hoc (ſcarificationes) excogitârunt tribus ſcalpellis æqualibus ſimul junctis, ut unicâ injectione tres fierent plagæ, verùm hoc nos inutile putantes ſimplici ſcalpello contenti ſumus. Paul. Ægin. *lib. VI, cap. XLI.*

(k) Oribaſ. *ibid. cap. XIX.*

à tout autre genre de ſecours; enfin chez un vieillard, des attaques d'aſthme, qui devenoient de jour en jour plus fréquentes, & le menaçoient de ſuffocation. Une choſe plus étonnante encore, c'eſt la propriété qu'ont les ſcarifications d'aider les malades à ſe rétablir lorſque la convaleſcence traîne & languit *(l)*. Enfin l'Auteur raconte que la peſte ravageant l'Aſie, il en fut attaqué lui-même, & qu'il s'en délivra par les ſcarifications des extrémités inférieures, d'où il laiſſa couler deux livres de ſang; & il ajoute, que ce ſecours réuſſit également à la plupart de ceux qui l'imitèrent, l'épidémie étant accompagnée de ſignes de pléthore *(m)*.

D'après cette anecdote, où l'Auteur raconte ſa propre maladie, on a fait honneur à Oribaſe de cet intéreſſant morceau ſur les ſcarifications. Pour nous, nous n'héſitons pas de le rendre à Galien, parce qu'on en retrouve une partie mot pour mot dans un ouvrage qui lui eſt attribué *(n)*, & que ce Livre eſt lui-même extrait d'un autre Livre de Galien, reconnu pour *légitime*, c'eſt-à-dire pour un de ceux dont il eſt inconteſtablement l'auteur *(o)*. Une autre raiſon qui nous porte à l'attribuer à Galien, c'eſt qu'il parle de ce moyen, en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Enfin nous ſommes d'autant plus confirmés dans notre opinion, qu'Oribaſe a preſque par-tout copié Galien; & qu'Aëtius, qui remontoit le plus ſouvent aux ſources, rapporte à Galien le peu qu'il dit de ces ſcarifications. Quant à Oribaſe, outre qu'il ne dit rien des ſcarifications dont il s'agit, dans la collection qui porte ſon nom, la particularité, que l'Auteur de ce fragment ſe guérit lui-même de la peſte, nous paroît un motif de plus pour le dépouiller de l'honneur de la découverte.

(l) Quin & qui a morbo reſumuntur, difficulterque in naturalem ſibi ipſis habitudinem redeunt, nihil æquè ſanè ad convenientem bonamque renutritionem ducit, ut ſanguinis per ſcarificationem exhauritio. Ibidem, cap. XX. Avicenne ſaignoit dans la même circonſtance. *Lib. IV, fen. 2, tract. I, cap. CI.*

(m) Oribaſ. *ibid. cap. XX.*

(n) Præſagium experientiâ confirmatum.

(o) De curand. ration. per ſang. miſſ.

En

En effet, Galien vit & traita ſouvent la peſte en Aſie. Oribaſe ne ſe trouva pas dans les mêmes circonſtances; ayant commencé & vraiſemblablement terminé ſa carrière dans le IV.e ſiècle, il n'a pu voir que deux peſtes, au moins de celles que les Hiſtoriens, attentifs à marquer l'invaſion de ces fléaux, ont cru devoir faire connoître à la poſtérité, celle de 312, & Oribaſe étoit trop jeune alors pour ſe traiter lui-même, & celle de 377, qui ſe répandit dans l'Occident, pendant laquelle ce Médecin étoit à Conſtantinople, d'où on ne voit pas qu'il ſoit reſorti, après être revenu de ſon exil, c'eſt-à-dire depuis 362 ou 363, juſqu'à ſa mort.

Enfin l'on doit d'autant moins balancer à dépouiller Oribaſe des choſes qu'il ne dit pas expreſſément lui appartenir, que copiant pour l'ordinaire les Ecrits de Galien ſans rien changer dans l'expreſſion, il parle à la première perſonne quand Galien emploie cette manière de s'exprimer, & changeant ainſi de rôle, il ſe crée Auteur, de ſimple Hiſtorien qu'il étoit : c'eſt ainſi qu'il dit avoir vu les cinq luxations de l'humérus en-devant, dont Galien avoit été témoin oculaire *(p)*, & qu'il aſſure avoir *éprouvé*, avoir *ſenti*, la luxation de la clavicule, que Galien ſe fit réellement en s'exerçant à la lutte *(q)*.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit ſur la nouvelle méthode de ſcarifier, que ſon invention ne peut guère être reculée au-delà du ſecond ſiècle, ni rapprochée en-deçà du quatrième. Quant à ſa bonté, en l'appréciant d'après ſa durée, on n'en prendroit pas une opinion avantageuſe, puiſqu'elle fut preſque auſſitôt abandonnée que reçue. Aëtius en dit peu de choſe, & ce peu même eſt emprunté de Galien. Paul d'Égine n'en parle point; & quant aux Arabes, Avicenne & Albucaſis n'en diſant rien, quoiqu'ils traitent fort au long des ventouſes ſcarifiées, on peut croire que cette pratique n'arriva pas juſqu'à eux. Seroit-ce trop donner aux conjectures, que de

(p) Cocch. Collect. Nicetæ, *pag. 139.*
(q) *Ibid. page 135.*

ſoupçonner l'oubli de l'Anatomie, d'avoir fait proſcrire ou négliger cette opération? Actuarius ne nous autoriſe-t-il pas à penſer ainſi, quand on voit qu'après avoir reſtreint les lieux ſuſceptibles d'être ſcarifiés, au derrière des oreilles & aux malléoles, il avertit ceux qui ſe permettent d'en ſcarifier d'autres, de bien prendre garde de bleſſer les groſſes veines, les artères, les nerfs, les tendons, &c. *(r)*. Il faut pourtant convenir qu'il n'eſt pas aiſé de faire cadrer cette conjecture avec l'uſage habituel de ces mêmes ſcarifications, répandu encore aujourd'hui parmi les Égyptiens, aſſurément auſſi dépourvus des connoiſſances anatomiques, que les Arabes. Voici leur méthode : après avoir mis une forte ligature au-deſſous du jarret, ils frictionnent la jambe, la plongent dans de l'eau chaude, la battent avec de jeunes roſeaux pour y appeler le ſang, & la ſcarifient *(ſ)*.

Puiſque nous ne pratiquons plus cette eſpèce de ſcarifications, il faut bien que nous les eſtimions inférieures dans leurs effets à la ſaignée, que nous prodiguons, ou que nous leur trouvions des inconvéniens capables de légitimer leur proſcription. Avons-nous raiſon? Je l'ignore ; mais ce pourroit être un ſujet d'étonnement pour nous, de voir la bonne opinion qu'en avoient Antylus, Apollonius & leurs contemporains, régner encore, après quinze ou ſeize ſiècles, auſſi impérieuſement qu'à ſa naiſſance ſur le ſol qui la vit naître; & de-là, franchiſſant l'Italie & les Gaules, aller ſe fixer dans la Germanie, où elle règne également ſur le peuple, & ſur des Médecins recommandables par la ſolidité de leur jugement & l'étendue de leurs connoiſſances-pratiques.

Quels que ſoient les droits d'Antylus ſur les ſcarifications, il en a de moins conteſtés ſur les fiſtules. On lui doit deux obſervations-pratiques ſur cette maladie : la première a pour objet l'introduction des collyres, ſur laquelle il remarque, comme on l'a fait depuis au ſujet des tentes avec leſquelles

(r) *Medicin. ſive de meth. meden. lib. V, cap. III.*

(ſ) Proſp. Alpin. *de med. Egyptior. lib. III, cap. V.*

les collyres avoient tant de reſſemblance, qu'on ne doit pas les introduire avec force, & les faire agir à la manière des *coins.* La ſeconde obſervation roule ſur les moyens capables d'augmenter l'ouverture des fiſtules : ces moyens ſont le papier & l'éponge deſſéchée, garnis d'un linge fin, & introduits dans la fiſtule. Selon lui, ces eſpèces de tentes produiſent deux bons effets : d'une part, elles deſsèchent l'ulcère en attirant l'humidité *(t)*, & de l'autre, elles en agrandiſſent l'ouverture, & font place aux collyres, inſtrumens principaux de la guériſon *(u)*.

Ne nous arrêtons pas à faire connoître *la matière chirurgicale & la pharmacie d'Antylus*, conſervées en partie dans Oribaſe *(x)*; & nous hâtant d'arriver à ce qui nous reſte de ſa chirurgie opératoire, diſons d'abord qu'on ne peut s'empêcher de remarquer la conformité de ſa doctrine ſur l'hydrocéphale avec celle de Léonide : la ſeule différence qu'on y découvre eſt toute à l'avantage d'Antylus, qui n'attendant rien de l'inciſion, quand l'eau eſt ramaſſée entre le crâne & les meninges, la rejette; tandis que Léonide la conſeille, ſans même prévenir du peu de ſuccès qu'on en doit attendre. Une autre obſervation malheureuſement mieux fondée encore, c'eſt que l'hydrocéphale, qui a ſon ſiége entre les meninges & le cerveau, eſt au-deſſus de tous les moyens que l'art a inventés pour la combattre *(y)*.

(t) On s'eſt aperçu depuis quelque temps en Angleterre, non-ſeulement que l'éponge pompant l'humidité, comme le dit Antylus, s'oppoſe à la réſorption du pus, ſi ordinaire dans les fiſtules, mais encore qu'elle la fait ceſſer, avec les accidens qu'elle a produits; double effet que nous avons vérifié nous-mêmes. C'eſt véritablement créer que de rajeunir ainſi.

(u) Orib. *med. coll. l. X, c.* XXIII.

(x) L'exemple ſuivant, prouve qu'il ne manioit pas moins habilement les remèdes que les inſtrumens de la Chirurgie. *Ego verò, inquit Antylus, quùm quiddam per jocum annulum aureum devoraſſet, & ramentoſa ac cruenta infernè egereret, ob ſculpturæ videlicet aſperitatem : in ipſo enim auro capitellum inerat aſperè concinnatum, non ſum immoratus iis quæ lubricas vias reddunt, ſed confidenti animo ad ea quæ fortiter purgant pharmaca ſum progreſſus. Quare contigit unà cum recrementis annulum excidere : quo facto, homo ipſe ex ptiſanæ ſucco, ac ſorbilibus ovis nutritus, tertiâ die ſanatus evaſit.* Aëtius, tetrab. III, ſer. I, cap. XLVI.

(y) Collect. Nicetæ, *page 121.*

Nous passerons rapidement sur quelques particularités concernant les cautères, qu'Antylus portoit à travers une canule & enveloppés d'un linge mouillé *(z)*, dans la bouche, les narines, les oreilles, la verge, &c, & nous nous hâterons d'arriver à des objets d'une plus grande importance : tel est l'ectropion ou renversement des paupières *(a)*. Le traitement de cette défectuosité, mal-entendu par Celse ou par ceux qu'il copie, passé sous silence par les Chirurgiens qui séparent celui-ci de notre Antylus, se montre ici tout-à-coup dans un degré de perfection dont il ne sembloit pas susceptible. Après avoir parlé de l'ectropion médiocre, que l'excision seule du bourlet fait disparoître sans retour, Antylus ajoute : « mais si le renversement de la paupière est très-considérable, on l'opérera de la manière qui suit : On fait à la face interne de la paupière, deux incisions, dont la rencontre forme la figure de la lettre grecque Λ (lambda), en telle manière que la pointe du Λ soit inférieure & regarde la mâchoire (c'est sur la paupière inférieure qu'Antylus asseoit son exemple), & que sa partie large ou sa base soit tournée en haut vers le bord de la paupière. On enlève le lambeau compris entre ces deux sections, lequel a, comme elles, la figure de la lettre Λ, & comprend dans son épaisseur la portion charnue de la paupière *(b)*, c'est-à-dire qu'on ne laisse à la partie inférieure de la paupière, que la peau seulement. Ensuite on rapproche les bords de l'excision par un point de suture; car, placé près du bord de la paupière, un seul point suffit. L'effet de cette opération sera tel, continue Antylus, que la paupière élevée & réfléchie en sens contraire, reviendra sur les parties internes, c'est-à-dire se rappliquera sur le globe de l'œil. »

Si l'utilité de l'histoire des Sciences & des Arts pouvoit

(z) Haller. *Biblioth. chir. p. 81.*

(a) Aëtius, *tetr. II, serm. 3, cap. LXXII.*

(b) Nous n'avons pas cru pouvoir donner un autre sens à ces mots : *Deinde fasciola illa litteræ Λ figuram referens excindatur, resectâ simul etiam subjectâ carne.* (Seroit-ce seulement la substance carniforme qui constitue l'ectropion ?) *Non est enim cartilaginosa inferna palpebra.*

être problématique, cet exemple suffiroit seul pour démontrer non-seulement l'utilité, mais l'absolue nécessité de celle de la Chirurgie. Depuis treize ou quatorze cents ans on se tourmente pour inventer ce qu'on pouvoit apprendre d'Antylus en un instant. Que d'hommes qui se sont creusé la tête, & n'ont rien trouvé! Que de temps perdu, que de discussions inutiles, que de recherches malheureuses, pour n'avoir pas été poussées jusqu'aux originaux *(c)* la publication de ce fragment n'eût-elle pas épargnées! Mais enfin tout cède au travail opiniâtre; ces derniers temps ont ramené la plus simple des opérations décrites par Antylus, celle qui suffit ordinairement dans l'ectropion médiocre, en un mot, celle qui consiste dans l'excision du bourlet de la paupière *(d)*. On étoit sur la voie; peut-être fût-on arrivé dans la suite des temps, à traiter l'ectropion considérable, aussi-bien qu'Antylus, car il seroit difficile de faire mieux; mais nous sommes dispensés d'inventer, & dès ce moment nous pouvons jouir. En effet, ce n'est pas ici le simple projet d'une opération ingénieuse, une spéculation que le raisonnement enfante & que l'expérience réprouve. On y voit au contraire la narration bien circonstanciée de ce qu'a fait Antylus; on y reconnoît sans peine le Praticien qui raconte, car les personnes exercées dans les opérations de la Chirurgie ne confondront jamais celui-ci avec le spéculateur qui débite les conceptions bonnes ou mauvaises que son imagination lui suggère. En veut-on de nouvelles preuves? un seul trait suffira. *Les fomentations,* dit plus bas Antylus, *ne conviennent pas dans les premiers jours de l'opération, car il faut bien prendre garde de s'opposer à l'aglutination des lèvres de la section interne.* Qu'Antylus ait tort ou raison dans le jugement qu'il porte des fomentations, c'est une chose indifférente à notre objet; il n'en résulte pas moins, 1.° qu'il a vu cette opération manquer de succès; 2.° & que réfléchissant sur la cause du défaut de succès, il a

(c) Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, *tome V, page 110.*
(d) Ibid. page 97.

cru la trouver dans l'usage prématuré des fomentations. Or, ce sont-là de ces contre-temps qu'on éprouve, mais qu'on ne prévoit pas.

Si l'ectropion étoit produit par une cicatrice de la face externe de la paupière, alors le procédé que nous venons de décrire n'étoit plus suffisant, & voici celui qu'Antylus lui substituoit : « il faut dans ce cas enlever le lambeau en forme » de Λ de la face interne de la paupière, comme il est dit » plus haut, mais faire la section moins profonde, & la su- » ture à l'ordinaire. Ensuite on tire en-dehors la cicatrice, » avec une pince, c'est toujours Antylus qui parle ; on passe » sous la partie charnue de cette cicatrice, une aiguille enfilée » d'un fil double, la poussant du petit au grand angle de l'œil; » on engage le fil sous les deux extrémités de l'aiguille, & par » son moyen on distend toute la masse charnue de la cica- » trice, & on l'excise, emportant avec elle l'aiguille qui la » traverse. L'opération ainsi achevée, on remplit la section » externe avec de la charpie, on la couvre d'une compresse » en plusieurs doubles, trempée dans l'eau fraîche, & on arrose » l'appareil avec la même eau, jusqu'au troisième jour. Alors, » continue Antylus, nous levons l'appareil, & nous appliquons » des éponges imbibées d'eau tiède. Nous pansons ainsi, parce » que les fomentations ne conviennent pas dans les premiers » jours de l'opération, attendu le risque de nuire à l'aglutination » des lèvres de la plaie interne *(e)*. Mais après que la suture » sera tombée, & que les bords de la section interne seront » réunis, on n'aura plus rien à craindre de la part des fomen- » tations, & l'on pourra les employer avec sûreté, tant pour » adoucir l'œil que pour amincir la cicatrice. On enduit la » face interne de la paupière avec des collyres répercussifs,

---

(e) Tertiâ verò die solvimus, & spongias ex aquâ tepidâ adhibemus. Fomentum enim in his non conducit. Cavere enim oportet, ne fortè glutinatio intrinsecùs non succedat. Il est évident qu'Antylus craignoit que les fomentations ne troublassent l'opération de la Nature qui réunit; mais il n'est pas aussi évident, quoique peut-être aussi certain, que ses craintes au sujet des fomentations fussent fondées : les Praticiens en jugeront.

tandis qu'on maintient écartés, durant tout le temps de la « curation, les bords de la ſection externe, & qu'on les panſe « avec des topiques relâchans : *car ce genre de traitement favoriſe le développement ou l'accroiſſement intrinsèque de la peau, lequel, à ſon tour, aide la réflexion de la paupière ou ſon retour ſur l'œil (f).* »

Il n'eſt pas inutile d'avertir le Lecteur que nous paraphraſons les derniers mots de ce paſſage, dont la confuſion ne peint pas mal l'obſcurité répandue ſur l'œuvre de la cicatriſation. Ce phénomène eſt encore aujourd'hui un des myſtères les plus cachés de l'économie animale, & il le ſera long-temps; parce que les hypothèſes ne l'éclairciront point, & que les expériences qui ſeules pourroient lever le voile qui le couvre, demandent du génie dans l'invention, de l'adreſſe dans l'exécution, & de la patience dans la conduite, qualités rarement réunies dans le même homme, & peut-être incompatibles.

« Si c'eſt l'accroiſſement de la chair placée au grand angle de l'œil, qui fait le renverſement, continue Antylus, il ſuffit « de l'enlever pour réparer la difformité. Au reſte, le renver- « ſement de la paupière ſupérieure eſt curable, à moins qu'il « ne ſoit produit par la paralyſie de l'inférieure; mais on doit « tenir pour incurable l'ectropion occaſionné par le retran- « chement d'un trop grand lambeau, dans l'opération par la « ſuture *(g)*, de même que celui qui ſuccède aux larges cica- « trices que les ulcérations laiſſent après elles, comme on le « voit arriver dans le charbon. »

Enfin de tous les morceaux qui nous reſtent d'Antylus, le plus curieux ſans doute eſt celui qui concerne l'ouverture de la trachée-artère dans la ſquinancie *(h)*. Pour ſe former

(f) Contingit enim ex intrinſeco *cutis incremento, auxilium* quoddam *ut palpebra introvertatur.*

(g) Similiter & ea (everſio) quæ propter reſectionem latioris *faſciolæ in ſuturis deorſum versùs contingit.* Nous tranſcrivons ces mots, ſuſceptibles de pluſieurs ſens, pour que le Lecteur puiſſe leur aſſigner celui qu'il jugera le plus raiſonnable.

(h) Paul. *lib. VI, cap. XXXIII.*

une juſte idée des cas & des circonſtances où cet ancien Chirurgien diviſoit la trachée-artère, il faudroit ſavoir quelle eſt l'eſpèce de ſquinancie qui, ſelon lui, n'admet pas cette opération, & dont il ſe propoſe de parler *en traitant du régime de vivre;* mais nous n'avons pas cette partie de ſes Écrits. Cependant il nous reſte une reſſource : Paul, qui prend Antylus pour guide dans le procédé opératoire, peut être ſuppoſé penſer en tout comme lui ſur les maladies des organes de la reſpiration. Or ce dernier, en parlant des ſquinancies, en reconnoît d'abord une plus familière aux enfans que les autres, qu'il dit dépendre du *déplacement des vertèbres du cou (i),* laquelle il faut s'abſtenir de traiter, parce qu'elle eſt déſeſpérée & mortelle *(k)*. Quant aux ſquinancies inflammatoires, Paul réuniſſoit pour les combattre, les ſaignées fréquentes, mais peu copieuſes, parce que les ſaignées abondantes produiroient la ſyncope, & celle-ci l'afflux de la matière morbifique ſur la partie engorgée, & la ſuffocation qui la ſuivroit; l'ouverture des veines ſublinguales; les ſcarifications de la langue, ſi elle eſt tuméfiée au point de ſortir de la bouche; les ventouſes & les ſangſues; les lavemens fortement purgatifs; les bains des pieds; les ligatures des extrémités inférieures; les applications & les gargariſmes les plus aſtringens & les plus réſolutifs *(l)*, &c. Tels ſont les ſecours que Paul mettoit en uſage avant de recourir à la ſection de la trachée-artère, & tels étoient ſans doute ceux qu'employoit Antylus; car, nous l'avons déjà dit, la conformité de ſes principes avec ceux du Médecin d'Égine, n'en admet point d'autres.

Après avoir tâché de ſuppléer l'omiſſion d'Antylus touchant les premiers ſecours de la ſquinancie, écoutons ce qu'il dit

(i) Nous reviendrons à ce déplacement des vertèbres, en analyſant les Écrits de Galien.

(k) Paul. *lib. III, cap. XXVII.*

(l) Tels que le *medicamentum Dia Beſaſa*, décrit par Paul lui-même, *lib. VII, cap. XII.*

lui-même

lui-même du dernier, du plus puiſſant, en un mot de l'ouverture de la trachée-artère. « Dans certaines ſquinancies (ou comme Dalechamps traduit, dans la péripneumonie ſuffocante), nous blâmons, dit Antylus, la ſection de la trachée-artère, ainſi que nous le dirons *en traitant du régime de vivre*, parce qu'elle eſt inutile à ceux dont les bronches & le poumon ſont affectés *(m)*; mais dans les ſquinancies produites par l'inflammation de la bouche, du *menton* (de la luette), des amygdales qui interceptent la reſpiration, la trachée-artère reſtant intacte, la raiſon veut qu'on ouvre ce conduit, pour éviter le danger de la ſuffocation. Après avoir inciſé les tégumens vers le troiſième ou quatrième anneau, nous diviſons une certaine étendue de la trachée-artère, car il y a du danger à la diviſer en totalité *(n)*. L'endroit que nous indiquons eſt le plus convenable, parce qu'il eſt dépourvu de chairs, & que les vaiſſeaux ſont éloignés du lieu où ſe fait l'inciſion. Ainſi, après avoir renverſé la tête du malade pour rendre la trachée-artère plus ſaillante, nous ferons une ſection tranſverſale entre deux anneaux, diviſant, non le cartilage, mais la membrane qui le revêt. Si celui qui opère eſt timide & peu verſé dans cette opération, il doit ſoulever la peau avec des pinces & l'inciſer; enſuite, s'il ſe préſente des vaiſſeaux, les éviter (ou écarter), enfin diviſer la trachée-artère. » Telle eſt la méthode d'Antylus. Ici Paul ſe laſſant ſans doute de copier, ajoute en ſon nom, « qu'Antylus reconnoiſſoit qu'il avoit pénétré dans la trachée-

---

(m) Paul avertit (*lib. VI, cap. XXXIII*), avant que de tranſcrire le procédé opératoire d'Antylus, que les plus grands Chirurgiens avoient décrit cette opération. Par conſéquent la préférence qu'il donne à la deſcription d'Antylus, eſt une preuve de plus en faveur des connoiſſances chirurgicales de ce dernier.

(n) Le danger qu'Antylus fait entrevoir dans la ſection circulaire totale de la trachée-artère, ne permet-il pas de ſoupçonner que cette ſection, toute déraiſonnable qu'elle eſt, avoit été pratiquée? Car pourquoi prémunir contre le danger d'une opération dont l'exécution n'eſt pas moins difficile que les effets ſuperflus, ſur-tout quand on propoſe une méthode autant aiſée qu'efficace, & que perſonne n'eſt tombé dans l'erreur qu'on proſcrit!

» artère, au bruit que l'air fait en s'échappant, & à l'interception de la voix. Lorsqu'on est rassuré contre le danger de la suffocation, on rapproche les lèvres de la plaie par des sutures qui n'embrassent que les tégumens, les cartilages ne devant pas être compris dans l'anse, & l'on applique des aglutinatifs; mais si la réunion tarde à se faire, on a recours aux incarnatifs. Nous traitons, continue Paul, de la même manière ceux qui voulant se donner la mort, se coupent la gorge. »

JULIANUS. MENECRITUS. MNASEAS. MNASEUS. MNASEUS-PHILUMENUS. PHILUMENUS.

Quittons Antylus, & nous bornant à indiquer les noms peu connus de Julianus *(o)*, de Menecritus *(p)*, de Mnaseas *(q)*, de Mnaseus *(r)*, de Mnaseus-Philumenus *(s)*, arrêtons-nous un instant à Philumenus, le même peut-être que Mnaseus-Philumenus, dont il ne semble différer que parce qu'Aëtius, qui puisa beaucoup dans ses Écrits, le cite toujours sans le prénom *Mnaseus (t)*.

Le temps & le lieu de la naissance de Philumenus ne sont pas moins incertains que son vrai nom; & si Justus *(u)* n'a pas craint de fixer l'âge de ce Médecin en le faisant vivre vers 352, c'est que rien ne l'arrête, & qu'il ne se croit pas obligé de produire ses garans. Quant à nous, abandonnant aux Biographes les recherches de chronologie, il nous suffit, pour placer à cette époque le Philumenus auteur des fragmens qui vont être analysés, de pouvoir le supposer le même homme que le Mnaseus-Philumenus d'Oribase; & celui-ci, l'un des Mnaseus ou Mnaseas de Galien.

(o) Galen. *de compos. med. sec. gen. lib. II; & Trallian. passim.*

(p) Oribas. *de machin. cap. CXXI.*

(q) Galen. *in introduct.*

(r) De comp. med. secund. gen. lib. VII.

(s) Oribas. *synops. lib. III; Ad Eust. lib. VI.*

(t) En faisant ici de *Mnaseus* un prénom, nous n'entendons point en inférer, qu'il n'est pas un nom propre; car, outre que le contraire semble prouvé par Galien, comme on le voit dans le texte, Athénée cite un Ouvrage sous le nom de *Mnasei Patarensis*, Mnasée de Patara, ville de Lycie.

(u) In Chronol. medicorum.

On apprend d'Aëtius *(x)* que Philumène avoit écrit, mais il laisse ignorer & le nombre & le genre de ses Écrits. Nous en possédons quelques fragmens, dont les plus considérables ayant pour objet l'accouchement & les maladies des femmes, sembleroient indiquer que les travaux de ce Médecin furent principalement dirigés vers les matières chirurgicales; mais ce n'est là qu'un indice incertain & vague, sur lequel on ne pourroit asseoir qu'une conjecture qui réuniroit les mêmes défauts. En effet, quand le choix des Compilateurs ne dépendroit pas de mille circonstances, Philumène s'est exercé sur beaucoup d'autres sujets, tels que les ulcérations du *sacrum (y)*; celles des environs de l'anus & du *scrotum (z)*, dont ses prédécesseurs s'étoient peu occupés; & sur l'inflammation des amygdales, de laquelle il remarque cette particularité, tirée de l'expérience, qu'une pression légère du bout du doigt exercée contre ces glandes, en facilite la résolution, tandis qu'une pression plus forte augmente l'engorgement *(a)*.

Dans un autre morceau, Philumène traite de l'inflammation des mamelles *(b)*, qu'il combattoit avec des topiques où entrent des feuilles tendres de *solanum (c)*. Il ne caractérise pas le *solanum* dont il se sert, mais on sait qu'ils sont tous stupéfians & narcotiques. D'ailleurs on pourroit conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que c'étoit la morelle, attendu que c'est celui de tous les *solanum*, qu'on a le plus anciennement & le plus généralement employé. Au

(x) De tonsillarum inflammationibus, ex libris Philumeni, tetr. II, ser. 4, cap. XLV.

On trouve dans ce chapitre, deux onguens *égyptiac*, l'un de Philumène, & l'autre de Léonide, destinés, l'un à faciliter la rupture des abcès des amygdales, l'autre à la détersion des ulcères qui suivent la rupture. Le premier *ex resinâ terebinthinâ & melle & oleo dulcissimo adparatur.* Voici la formule du second : *Croci drach. III; mellis sesquilibram; olei rosacei sextantem; succi fœnugræci & seminis lini decocti quadrantem. Crocum in succo dissolve: deinde oleo adjecto, ea simul commisce, & mel priùs despumatum conjice, & permixtis utere.*

(y) Aëtius, *tetr. II, serm. 1, cap. CXXVII.*

(z) Ibidem, *cap. CXXVIII.*

(a) Ibidem.

(b) Idem, *tetr. IV, serm. 4, cap. XXXVII.*

(c) Voyez ci-devant, *pages 141, 185, 242.*

ſurplus, ce n'eſt pas ſeulement à l'inflammation des mamelles que Philumène oppoſoit les ſtupéfians; il conſeille ailleurs un cataplaſme de feuilles vertes de juſquiame & de pavot, *de celui-là même qui fournit l'opium*, pour calmer ces douleurs d'oreille atroces ſi ſouvent mortelles, qui précèdent ou accompagnent certaines fièvres, dont elles ſont ou augmentent le danger, quand il exiſte indépendamment de leur adjonction *(d)*. Il parle en un autre endroit de l'inflammation de la matrice *(e)*, dont il décrit les ſignes, & leurs rapports avec les diverſes régions de ce viſcère occupées par l'inflammation, d'une manière ſi préciſe, ſi ſymétrique, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans ſon diagnoſtic, plutôt le ſpéculateur qui imagine, que l'obſervateur qui raconte. Selon lui, l'inflammation de la matrice eſt l'effet de beaucoup de cauſes: une plaie, la ſuppreſſion des menſtrues, l'avortement, une ulcération, l'excès du coït, l'action d'être aſſis ſur des ſiéges trop durs, la marche longue & forcée, le refroidiſſement & la flatuoſité, ſont les plus ordinaires. Les ſignes de cette inflammation ſont, la douleur brûlante des parties génitales, du pubis, du bas-ventre & des lombes. Si l'on porte le doigt à l'orifice de la matrice, on le trouve dur, fermé, brûlant & retiré ſur lui-même, principalement lorſque l'inflammation occupe l'orifice ou le col. On reconnoît au contraire l'inflammation du fond & du corps de ce viſcère, à la douleur du bas-ventre, qui eſt telle alors, que la malade ne peut ſupporter le contact d'aucun corps extérieur *(f)*. Dans cette circonſtance, la matrice revient ordinairement ſur la partie enflammée, & produit la déviation de l'orifice & du col. Philumène obſerve encore que cet état diffère de celui qu'il appelle ailleurs, *rétraction de la matrice*, par l'ardeur conſidérable & la fièvre aiguë qui l'accompagnent.

(d) Aëtius, *tetr. II, ſerm. 1, cap. CXX.*

(e) Ibidem, *cap. LXXXV.*

(f) C'eſt un des cas qui prouvent de la manière la plus ſenſible, que les cataplaſmes peuvent nuire par leur poids, ſelon la remarque de Philumène, confirmée par mille obſervations poſtérieures.

Dans l'inflammation de la partie poſtérieure de la matrice, la douleur a ſon principal ſiége aux environs de l'épine, & le ventre eſt reſſerré, à cauſe de la compreſſion du rectum; dans l'inflammation de la paroi antérieure au contraire, ou les urines ſe ſuppriment, ou elles ne coulent que goutte à goutte, ſur-tout ſi la douleur s'étend juſqu'au pubis. Ce ſont encore d'autres ſignes pour l'inflammation des parois latérales: les aines ſe diſtendent, & les cuiſſes deviennent lourdes & inhabiles au mouvement. Pendant les progrès de l'inflammation, on voit ſe développer ſucceſſivement la fièvre, la douleur de tête, l'affection ſympathique de l'eſtomac, la tuméfaction du bas-ventre, l'ardeur, la tenſion, la peſanteur des lombes, des hypocondres, des aines & des cuiſſes. A ces accidens ſe joignent des friſſons vagues & poignans, l'engourdiſſement des pieds, le refroidiſſement des genoux, la ſueur des extrémités, la fréquence & la concentration du pouls, la défaillance, & même ſi l'inflammation continue d'augmenter, le hoquet, la douleur du tendon *(dolor tendinis)*, du cou, des mâchoires, de la partie antérieure de la tête, des yeux, principalement au fond des orbites, & la ſuppreſſion des urines & des excrémens: enfin, ſi l'inflammation devient extrême, la fièvre augmente, & bientôt elle eſt ſuivie de délire & de grincement de dents.

Lorſque nous ſommes appelés dès le commencement, dit Philumène, nous plaçons d'abord la malade dans un lieu ſombre modérément chaud, & nous lui preſcrivons le repos, ſur-tout des cuiſſes. Nous faiſons enſuite de légères frictions ſur les membres, des douches & des embrocations ſur les articulations des pieds & des mains, & nous les enveloppons de laine cardée. Cela fait, nous détrempons les matières des premières voies, nous les évacuons avec un purgatif doux, & nous abreuvons la malade d'eau chaude & de tiſane. Quelquefois, lorſque l'inflammation eſt violente, pourvu qu'elle n'ait été précédée ni d'hémorragie ni d'avortement, & que le tempérament, l'âge ni la ſaiſon ne s'y oppoſent point, on tire du ſang du bras, en raiſon des forces

de la malade, dès le ſecond jour, & l'on répète la ſaignée le troiſième.

On a vu que dans ce fragment Philumène indique un endroit de ſes Écrits où il a parlé *de la rétraction de la matrice;* mais ce morceau n'exiſte plus. Pour le ſuppléer, conſultons Aſpaſie, qui ſemble avoir parlé de ce même dérangement ſous les noms d'obliquité, de déplacement, de *rétropulſion* de la matrice.

Ce viſcère abandonnant ſa poſition naturelle, peut s'incliner, dit Aſpaſie, en pluſieurs ſens différens *(g)*. On reconnoît l'exiſtence & l'eſpèce du déplacement, par le *toucher* & les ſignes ſuivans. Si la matrice s'eſt déjetée ou déplacée obliquement, ſa nouvelle ſituation eſt indiquée par la diſtenſion, la douleur, la froideur, la gêne & l'engourdiſſement de la cuiſſe voiſine : quelquefois même cette extrémité s'atrophie, & devient également incapable de ſoutenir & de tranſporter le reſte du corps. Si la matrice ſe renverſe en arrière ou en en-bas, la difficulté, quelquefois même l'impuiſſance du mouvement, s'empare des deux cuiſſes. Alors la douleur eſt forte, le ventre ſe reſſerre, les vents même ſont retenus, & l'on ne parvient à donner des lavemens à la malade, qu'en la plaçant ſur les mains & ſur les genoux. Les douleurs augmentent lorſqu'elle s'aſſied, principalement quand l'inclinaiſon eſt en en-bas *(verſus anum)*. Si la matrice ſe jette en-devant, vers l'hypogaſtre, le bas-ventre & le pubis ſe diſtendent, deviennent douloureux, & quelquefois les urines ſe ſuppriment *(g*)*.

En quelque ſens que la matrice ſe déjette & s'incline, les premiers ſecours à donner ſont ceux qui conviennent à l'inflammation..... mais le déplacement en en-bas demande des ſoins particuliers. Premièrement nous ordonnerons à la Sage-femme, dit Aſpaſie *(h)*, de porter un doigt dans l'anus

(g) Aëtius, *tetr. IV, ſer. 4, cap. LXXVII.*

(g)* *Conſul.* medical. obſervat. and. inquires.... *vol. V, pag. 388.*

(h) Primùm obſtetrici imperabimus ..... &c. Il eſt ſingulier qu'Aſpaſie diſe, *nous ordonnerons à la Sage-femme.... &c.* Ce n'eſt pas là le

& de repousser la matrice ; ensuite d'introduire un pessaire dans le vagin pour la soutenir. Si la rétraction est oblique, la réduction se fait par le vagin, où un doigt introduit à la faveur du *speculum* (i), ramène le col dans sa véritable position ; tandis que pour l'y maintenir & pour favoriser son replacement, on fait coucher la malade sur le côté opposé à l'inclinaison, ou sur le dos.

A l'exemple de ses prédécesseurs, Philumène extirpoit les verrues & les thymus de la matrice ; & la seule particularité de cette opération qu'on ne retrouve pas ailleurs, c'est que pour ne pas blesser la matrice avec le scalpel, il tiroit à lui l'excroissance après l'avoir saisie avec la pince, & l'extirpoit au raz de l'instrument. En effet, le pédicule prêtant plus que la substance du museau de la matrice ou des parois du vagin, il étoit presque sûr, avec cette précaution, de ne jamais intéresser les parties qu'on doit respecter.

Rien n'est plus effrayant, ni en apparence plus cruel, que les préceptes de Philumène touchant l'*extraction* & l'*exsection* du fétus ; & c'est-là cependant, au milieu des manœuvres sanglantes de ses prédécesseurs & des siennes propres, qu'on trouve le conseil d'aller chercher les pieds & de retourner l'enfant. Si cette manœuvre est aussi salutaire qu'on le prétend, que de couronnes civiques ne mérita pas notre Philumène, ou celui qui le premier apprit aux hommes l'opération dont nous trouvons chez lui les premiers vestiges !

Nous n'ignorons pas qu'un Écrivain moderne attribue à

langage d'une Sage-femme qui décrit une manœuvre de son Art : il étoit bien plus naturel de dire *nous faisons*, que *nous ordonnons de faire*. Il n'y a point de milieu, ou Aspasie étoit *Médecine* (*voyez* ci devant, *page 95 & suiv.*), sans être Sage-femme, ou c'est un homme (car à cette époque l'art des accouchemens étoit dans les mains des femmes) qui est le véritable auteur des Écrits attribués à la fameuse Aspasie : *ab ungue leonem*.

(i) La version latine porte *specillo* ; or, *specillum* signifie également stilet, sonde creuse, tente, *speculum*, c'est-à-dire machine qui, écartant certaines parties, donne la faculté d'en voir d'autres que les premiers déroboient à l'œil. Les huit derniers Livres d'Aëtius n'ayant pas été imprimés en grec, nous aurions été obligés, pour vérifier ce mot, de recourir aux manuscrits, & la chose n'en valoit pas la peine.

Moſchion cette découverte importante *(i*)*; mais nous n'avons pu l'apercevoir dans ſes Écrits *(k)*. Cette diverſité d'avis ſur une queſtion de fait, étonneroit ſans doute, ſi l'on ne conſidéroit que l'Apologiſte de Moſchion a dû voir dans ſes Écrits, ce que l'homme indifférent n'y découvre point. Pour nous, pénétrés du premier & du plus eſſentiel devoir de l'Hiſtorien, nous tâchons de ne voir dans les Anciens, que ce qu'ils contiennent réellement. Mais comment expliquer encore l'oppoſition du jugement que nous portons l'un & l'autre de Philumène ? L'Apologiſte le peint comme un homme qui, *bien loin d'enrichir l'Art,* ne fit que preſcrire des manœuvres non moins ſanglantes que dangereuſes ; & nous le préſentons à nos Lecteurs comme un bienfaiteur de l'humanité! Laiſſons à ce Médecin le ſoin de juſtifier ſes déciſions *(l)*, &

(i)* Pratique des accouchemens... *Voyez* ci-devant, *page 302.*

(k) Ibidem, *page 26.*

(l) Nous pourrions ajouter, de rectifier ſes mépriſes. Par exemple, il fait dire à Philumène : « Si l'ex- » traction du fetus eſt impoſſible, » parce que la matrice le comprime » trop fortement, & que la femme » donne des ſignes de foibleſſe par » un pouls petit & concentré, alors » il faut l'abandonner à ſon triſte » ſort ; ſon état eſt déſeſpéré : ſi l'on » haſarde de lui donner quelques re- » mèdes, Philumène veut, ſelon » l'Hiſtorien, que ce ſoient des cor- » diaux ; pratique dangereuſe, s'é- » crie-t-il, &c. » Voilà l'extrait ou la traduction. Voici le texte : *Medicum antè exſectionis aggreſſionem ſpectare oportet, reſoluta ſit ne mulier, aut non, & an ſervari poſſit, vel ſit deplorata. Et ſervari quidem potentem aggredietur : deploratam verò relinquet. Quæ igitur lethaliter affectæ ſunt, lethargico ſopore premuntur, & reſolutæ ſunt, ac difficulter revocari poſſunt. Et ad maximas inclamationes revocatæ debiliter reſpondentes rurſus deferuntur in ſoporem. Quædam etiam per convulſionem contrahuntur, aut nervis tremulæ fiunt. Et pulſus fortiter tumidus : verùm obſcurus ac debilis deprehenditur. At verò ſi ſervandæ, nihil tale patiuntur : mulier itaque in lecto decumbat..... ac primùm duæ aut tres buxellæ panis vino imbutæ offerantur, ad arcendum animi deliquium. Et in ipſo opere aſſiduè facies vino reſpergatur. Chirurgus autem difficultatis cauſam per inſtrumentum pudendum diducens conſpicatus, thymus ne ſit, an calloſa eminentia, aut aliquod ex iis quæ retulimus : quidquid id fuerit volſellâ arreptum ſcalpro amputabit, velut poſtea docebimus. Si verò tunica uteri os obſtruxerit, eam quoque reſecabit, ſicut inferiùs* de non perforatis mulieribus *trademus.....*

Que de bonnes choſes dans le texte, qu'on ne retrouve plus dans la traduction ! Que de mauvaiſes choſes dans la traduction qu'on ne voit pas dans le

& mettons le Lecteur à portée de partager notre estime, en produisant la pièce qui la justifie. « Que l'Accoucheur, dit Philumène, s'assure d'abord s'il peut ou non conserver « la mère. Il doit perdre tout espoir de sauver celles qu'ac- « cablent un sommeil léthargique & une sorte de paralysie « universelle; celles qu'on ne réveille que difficilement & par « les plus grands cris, & qui, après avoir répondu d'une voix « presque éteinte aux questions qu'on leur fait, retombent « aussitôt dans un assoupissement profond. Quelques-unes de « ces femmes éprouvent des convulsions ou des mouvemens « convulsifs, ont le pouls plein, mais les battemens obscurs & « foibles...... Si la malade n'a aucun de ces accidens, continue « Philumène, après l'avoir placée convenablement, le Chirur- « gien incise ou excise les obstacles divers, dont j'ai parlé plus « haut, s'il en existe quelqu'un. Quelquefois aussi l'accouche- « ment est retardé par la trop grande solidité des membranes « de l'enfant. Pour le hâter, le Chirurgien saisit ces membranes « avec des pinces, les distend, les perce avec un instrument « pointu, & dilate suffisamment l'ouverture, pour qu'elles ne « s'opposent point à la sortie du fétus : mais si c'est la tête qui « bouche le passage, qu'il aille chercher les pieds & qu'il « l'amène ainsi *(m)*. »

Ici Philumène supposant l'impossibilité absolue de repousser l'enfant, impossibilité qu'on appela depuis *enclavement*, passe aux manœuvres d'Hippocrate & de Celse. Comme eux, il porte dans quelque partie de l'enfant, le crochet meurtrier dont on se serviroit encore sans l'heureuse invention du *forceps*, mais il en rectifie & assure l'usage. Un seul crochet jette la tête vers le lieu opposé à son implantation ; pour remédier

le texte ! Est-ce à la femme *désespérée* que Philumène donne deux ou trois bouchées de pain trempé dans le vin ! Ces bouchées de pain sont-elles un cordial ! un cordial dangereux, sur-tout pour une femme foible qui va subir une opération longue & douloureuse ! par où Philumène mérite-t-il le reproche d'une indifférence barbare ! &c. &c. &c.

(m) At si caput fœtûs locum obstruxerit, in pedes vertatur (fœtus), atque ita educatur. Aëtius, *tetr. IV, ser. 4, cap. XXIII.*

à cet inconvénient, il en place deux opposés, & fait sur les deux ensemble des tractions répétées, tantôt directes & tantôt obliques *(n)*.

Il falloit que Philumène estimât beaucoup le précepte de faire les tractions en différens sens, car il le répete encore en parlant de l'extraction du placenta *(o)*; opération sur laquelle il donne également des conseils bons à suivre, tels que ceux de ne pas se presser, d'attendre sans crainte que le placenta sorte spontanément, quand on désespère de l'amener sans exposer la mère au renversement de la matrice, &c.

Si l'on excepte l'allégation plus que succincte d'Héliodore, on ne trouve point qu'avant Philumène personne eut avancé d'une manière claire & positive, que par l'action d'une cause interne, d'une inflammation du cerveau, par exemple, les os du crâne pussent se désengréner, s'écarter les uns des autres, & faire entrebaîller leurs sutures. Il est bien vrai, comme on l'a dit *(p)*, qu'un des usages du *rhombe* d'Hippocrate étoit de rapprocher les os du crâne écartés, & de les maintenir dans la continuité *(q)*; mais Galien ne dit qu'un mot de ce phénomène, aussi curieux qu'il est rare; & quant à ses causes, il ne paroît pas avoir soupçonné qu'il pût dépendre d'une cause interne. Car il faut distinguer ici avec Galien, l'écartement des sutures, d'avec la mobilité de la suture coronale, qu'il croyoit fort commune, presque naturelle,

(n) Uncinus verò ipsius (Chirurgi) digitis occultatus per sinistram manum leniter cointroducatur, & in aliquo ex dictis locis (nempe oculo, aure) figatur. Et deinde alterum instrumentum ex alterâ parte oppositum similiter immittatur ac figatur, ut æqualis & ad neutram partem declinans attractio fiat, eaque tutior, ne fortè unum instrumentum in attrahendo elabatur ac fœtum demittat. Atque ita æqualiter non solùm in directum sed etiam ad obliqua trahatur, & digitus pinguedine aliquâ illitus, intra uteri os & impactum corpus immittatur, & circum circa ducatur. Aëtius, *tetr. IV, ser. 4, cap. XXIII.*

(o) Ibidem, cap. XXIV.

(p) Voyez ci devant, *page 386.*

(q) Rhombus Hippocratis: aptissimum est vinculum hoc (ut quidam senserunt) ad suturas, ubi dehiscunt. Galen. *de fasc. n.° 6.*

& point du tout maladive *(r)*. Philumène *(ſ)*, & après lui Aëtius *(t)*, n'héſite pas à faire dépendre l'écartement des ſutures, de l'inflammation & du gonflement du cerveau. Il va plus loin, & comme ſi rien n'avoit été mieux obſervé que ce phénomène, il décrit les ſymptômes qui l'accompagnent, & ſemble même les convertir en autant de ſignes caractériſtiques invariables : tels ſont une douleur violente & continue, un dégoût abſolu, la rougeur foncée du viſage, la tuméfaction de la face & des autres régions de la tête, enfin la ſaillie des yeux hors des orbites. Quant à la curation de cette étonnante maladie, elle conſiſte, outre les douches & les linimens humectans & maturatifs, en ſaignées du bras, des vaiſſeaux placés ſous la langue, & même de ceux de l'intérieur du nez. Puiſque l'occaſion ſe préſente, nous remarquerons au ſujet de cette dernière eſpèce de ſaignée, que Philumène l'employoit auſſi contre l'hémorragie des foſſes naſales, pratique extraordinaire qu'il s'efforce d'étayer du raiſonnement, & dont il ſe dit l'inventeur *(u)*. Aëtius, qui paroît copier Philumène, appelle *brûlante*, la douleur qui ſuit l'écartement des ſutures, & met à la place du dégoût, les nauſées fréquentes & les vomiſſemens bilieux.

Deux choſes ſont dignes de remarque dans l'écartement des ſutures : la première, qu'on n'en a parlé que dans un temps où l'Anatomie-pratique n'exiſtoit déjà plus, où par conſéquent on ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de vérifier, par l'ouverture du cadavre, les conjectures faites ſur le vivant ; la ſeconde, qu'Aëtius ayant rectifié le diagnoſtic de cette maladie, on doit préſumer qu'il l'avoit vue, & ſans doute

(r) Vidimus enim in iis quibus raſum caput fuerat, inter mandendum, commiſſionis oſſium in coronali ſuturâ manifeſtum motum, ſic ut facilè appareret, hominibus illis eſſe hujuſmodi oſſium capitis compoſitionem. Meth. meden. lib. XIII, cap. XXII.

(ſ) Oribaſ. *ſynopſ. lib. VIII, cap. XI.*

(t) Tetr. II, ſer. 2, cap. XXV.

(u) On pourroit faire honneur à Galien de cette invention ; mais comme il n'en exiſte aucune trace dans ſes Écrits, & qu'on y trouve même une pratique oppoſée à celle-ci, nous la donnons à Philumène. *Vid.* Oribaſ. *ſynopſ. lib. VII, cap. XLVII.*

plus d'une fois, ce qui ſuppoſeroit qu'elle étoit commune en Egypte & en Grèce, tandis que ſon apparition eſt ſi rare parmi nous. Cependant on peut en voir quelques exemples modernes dans les *actes des Curieux de la Nature*, & chez quelques Obſervateurs *(x)*.

Après avoir vengé Philumène de l'oubli preſque général des Biographes *(y)*, il ne nous reſte, pour arriver à l'une des plus grandes lumières de notre Art, que de réunir ici les noms de pluſieurs hommes obſcurs, dont les travaux n'exiſtent plus. On ne ſait rien de particulier concernant Naucratita, Nicetes ou Nicetis, Olympius ou Olympionicus, Zozimus, Hermophilus, Pomponius Baſſus, Apius Phaſcus, Axiorius *(z)*, noms obſcurs aujourd'hui, ſur leſquels de nouvelles recherches ne répandroient pas un grand jour, & cependant nous détourneroient de la recherche des choſes utiles, que nous devons avoir principalement en vue *(a)*.

Naucratita. Nicetes. Olympius. Zozimus, Hermophilus. Pomponius Bassus. Apius Phascus. Axiorius. Æschrion.

Nous ſavons quelque choſe de plus certain ſur le compte d'Æſchrion, Médecin de la ſecte empirique. Galien, qui l'appelle ſon concitoyen & ſon maître, dit qu'il étoit fort verſé dans la connoiſſance des médicamens, & déclare tenir de lui la formule d'un remède contre la morſure du chien enragé *(b)*. Ce remède étoit des écreviſſes de rivières brûlées vivantes dans une poêle d'airain, au degré néceſſaire pour les pouvoir réduire en poudre. L'Empiriſme avoit mis ſon cachet à cette compoſition, car il falloit pêcher les écreviſſes pendant que le ſoleil étoit dans le ſigne du Lion, & le dix-huitième jour de la Lune. Le malade prenoit pendant quarante jours une

(x) *Acta Natur. curioſor. dec. 1, ann. 4, 5, obſer. 33; dec. 2, ann. 9, obſer. 20 & 230 :* Hagendornii, *obſer. & hiſtor. medicæ, cent. 1, hiſtor. IV:* Bootius, *de affect. omiſſis, cap. IV :* Hildani, *obſer. chirurgicæ, cent. 1, obſer. 1, &c.*

(y) Il n'eſt pas même nommé dans l'*Hiſtoire de l'Anatomie & de la Chirurgie.....*

(z) *Vid.* Haller. *Biblioth. chirurg. tom. I, pag. 83.*

(a) *Tum primùm homines res ipſas neglexerunt, quùm nimio ſtudio nomina quærere inciperent.* Galen. *de loc. affect. lib. IV, cap. III.*

(b) *De ſimpl. med. facult. lib. XI,* *Voyez* auſſi Leclerc, *page 379.*

cuillerée de cette cendre délayée dans de l'eau. Cette doſe étoit ſuffiſante, ſi l'on commençoit le traitement auſſitôt après la morſure ; il falloit la doubler, ſi l'on étoit appelé plus tard. Quelquefois Æſchrion ajoutoit à dix parties de cette cendre, une partie d'encens, & cinq de racine de gentiane. En outre, il appliquoit ſur l'endroit mordu un emplâtre de poix graſſe *(pix brutia)* & d'opopanax ; dans la proportion de trois onces de la dernière, ſur une livre de la première, fondues dans ſuffiſante quantité de vinaigre. Galien eſtimoit beaucoup ce remède, & ce ne ſeroit pas ſans un fondement ſolide ſi, comme le dit Oribaſe *(c)*, il avoit préſervé de la rage tous ceux qui en ont uſé.

Menætus, Machærion, Baphullus, Diodorus, Nicoſtratus, Diomèdes, Soſander, Timocratès, Leucus, Philippus, de qui l'on ſait qu'il pratiqua dans Céſarée, Cimon, Azanita, Lampo, Clonianus, Proclianus, Pytius ou Pythicus, Stolus Breton, célèbre Oculiſte, n'ont rien laiſſé d'utile *(d)*.

A côté de ces enfans d'Eſculape délaiſſés, mais légitimes, M. de Haller, à l'exemple de Galien, place trois *coureurs de marchés ou périodeutes* dont l'état eſt incertain, Magnus, Charito & Simmia *(e)*. A ces derniers, il aſſocie auſſi un Zeuxis & un Chariclès, noms déjà placés dans cette Hiſtoire, ſans qu'on ſoit bien certain que différens Médecins les aient portés; enfin un Chriſus, qu'il fait inventeur du fameux collyre connu ſous le nom de *teſtament*, nom qui lui venoit de ce que Chriſus le légua au temple d'Éphèſe, comme une reſſource aſſurée, même contre les maux déſeſpérés. Nous apprenons d'Aëtius que ce collyre fut découvert par l'empereur Adrien; mais au lieu d'en faire honneur à Chriſus, il l'attribue à un Orfèvre qu'il ne nomme point *(f)*. Cet homme méritoit pourtant bien d'être connu, ſi ſon

MENÆTUS.
MACHÆRION.
BAPHULLUS.
DIODORUS.
NICOSTRATUS.
DIOMEDES.
SOSANDER.
TIMOCRATES.
LEUCUS.
PHILIPPUS.
CIMON.
AZANITA.
LAMPO.
CLONIANUS.
PROCLIANUS.
PYTIUS ou PYTHICUS.
MAGNUS.
CHARITO.
SIMMIA.
ZEUXIS.
CHARICLES.
CHRISUS.

(c) Synopſ. *lib. III, De antidotis.*

(d) Haller. *Biblioth. chirurg. tom. I, pag. 84.*

(e) *Ibidem.*

(f) Aëtius, *tetr. II, ſer. 3, cap.* CXIII.

teſtament poſſédoit réellement toutes les vertus qu'on lui ſuppoſe, vertus dont les moindres, loin de le laiſſer tomber dans l'oubli où il eſt, l'euſſent porté juſqu'à nous avec tout l'éclat des grandes découvertes. Voici la liſte de ſes vertus: il remédie aux fluxions, aux âpretés *(g)* des paupières & à toutes les maladies opiniâtres des yeux; il guérit les puſtules, remplit les ulcères creux, efface les cicatrices, conſerve toute la force de la vue, & la rend même plus perçante. Quant à la manière de l'employer, on le laiſſe tomber dans l'œil, délayé dans le blanc d'œuf battu ou dans le lait, ſelon les circonſtances; mais dans tous les cas, il doit avoir la liquidité de l'eau. Veut-on connoître ſa compoſition, la voici: on prend une once de cadmie lavée, deux onces d'antimoine auſſi lavé, demi-once de ſpicanard, deux gros de myrrhe troglodyte *(h)*, un gros de coſtus, deux gros de caſtoreum, demi-once d'écailles de fer pur ou acier, une once & demie de cuivre brûlé & lavé, deux gros de vert-de-gris *(i)*, trois gros de céruſe, deux gros de poivre, autant de lycion des Indes, d'opium, d'encens, d'opobalſamum & de canelle géroflée, demi-once d'alun de plume *(lapidis ſciſſi)*, & autant de rouille *(æruginis vermiculatæ) (k)*, deux gros de vitriol de mars, demi-once de ſuc de fenouil, & autant de fiel de chèvre; pilez toutes ces drogues, & donnez-leur la conſiſtance de collyre avec le vin d'Aminé *(l)*, de Falerne, ou quelqu'autre vin auſtère & liquoreux. Si

(g) On peut voir dans Aëtius *(tetr. II, ſer. 3, cap. XLIII)* ce que les Anciens entendoient par *aſpritudines* ou *aſpredines palpebrarum*, âpretés des paupières, Τράχωμα.

(h) Le pays des Troglodytes a de tout temps fourni & fournit encore la plus belle myrrhe. Ces peuples occupoient les plaines déſertes des Berdoa, dans la Négritie, grande région de l'Afrique ſeptentrionale, entre les Gaoga & les Lemptans.

(i) La traduction latine porte *ærugo*, mot qui ne ſignifioit guère chez les anciens Médecins & Naturaliſtes, que la rouille d'airain, quoique dans la ſuite on s'en ſoit ſervi pour déſigner la rouille de fer, & même certains ſels cuivreux.

(k) Galien fait mention, au moins quatre fois, de l'*ærugo vermiculata*, & ne dit aucune part ce que c'étoit. Il eſt peut-être auſſi inutile que mal-aiſé, de le découvrir aujourd'hui.

(l) Sunt etiam Amineæ vites, firmiſſima vina. Virgil. lib. II, Georgic.

chacun des ingrédiens de ce collyre agiſſoit ſéparément, loin de ſe récrier ſur la multiplicité de ſes propriétés, ne faudroit-il pas en augmenter le nombre?

Mais ne lui ſuppoſât-on qu'une ſeule propriété, il n'auroit pas encore autant de part à ma confiance que la méthode ſuivante, de traiter le trichiaſis. On arrache les poils des cils, on irrite le bord de la paupière avec le *dropax*, topique rubéfiant, & l'on panſe cette légère excoriation avec un liniment compoſé de caméléon blanc *(m)*, pilé & détrempé dans le ſang de grenouilles vertes *(n)*. Galien donne pour inventeur de cette méthode, Papias, Médecin d'Autolicus. PAPIAS. Si l'hiſtoire ne faiſoit mention que d'un Autolicus, le temps où vécut Papias ſeroit fixé; mais on en connoît trois, un, fils de Mercure, & ancêtre du fourbe Sinon qui trahit les Troyens; un ſecond, qui bâtit Sinope, & eut part à l'expédition des Argonautes; un troiſième enfin, qui devint ſi célèbre par l'exercice de la lutte, que les Romains lui érigèrent une ſtatue dans la place publique.

Nous ſommes bien plus ſûrs de l'époque à laquelle appartient Eudème, quoiqu'il ait exiſté pluſieurs Médecins de EUDEMUS. ce nom. Celui-ci, compatriote de Galien, fut auſſi ſon contemporain, mais un peu plus ancien que lui. Il avoit vieilli dans l'exercice de la Chirurgie, & s'étoit rendu célèbre par ſes ſuccès. Alors, comme aujourd'hui, les Chirurgiens étoient partagés ſur le genre de topiques qu'il convient d'employer après l'opération du trépan. Préférera-t-on, conformément à l'uſage, les remèdes adouciſſans, aux plus forts deſſéchans, ou ceux-ci aux adouciſſans? Galien qui élève cette queſtion, ſemble pencher vers les deſſéchans; & au défaut de ſa propre expérience, il invoque celle du

(m) C'eſt la carline, ſelon Matthioli, ainſi nommée, de ce qu'un Ange l'indiqua, dit-on, à Charlemagne, comme le meilleur antidote de la peſte qui ravageoit ſon armée, & non pas ce reptile fameux, qui n'eut jamais d'autre uſage que d'être le ſymbole des bas flatteurs & des lâches Courtiſans.

Peuple caméléon, peuple eſclave du maître.
Lafont.

(n) Galen. *de compoſ. med. ſec. loc. lib. IV, cap. VIII.*

vieillard Eudemus, pour justifier sa propension. Or, Eudemus appuyé sur l'autorité de Megès de Sydon, n'employoit jamais que les plus forts desséchans, même l'emplâtre appelé *isis (o)*, dont il couvroit les meninges dès qu'il les avoit mises à nu, en même temps qu'il munissoit les parties extérieures, de compresses trempées dans l'oximel. Après ce récit, & par une délicatesse assurément bien louable, mais qui prouve combien l'habitude ou d'autres causes moins excusables ont d'influence sur la pratique, même de l'homme le plus éclairé, Galien ajoute : « je n'ai jamais vu que le seul Eudemus » panser ainsi, & moi-même je n'ai pas osé l'imiter : ce que » je puis attester en faveur de sa méthode, c'est qu'il sauvoit » plus de malades que ceux qui suivoient la méthode opposée *(p)*. » Galien voit le *mieux*, & suit le *pire* : un grand homme devroit-il tomber dans une pareille inconséquence !

Tels sont les précieux restes des monumens élevés à la Chirurgie durant l'espace d'environ cent cinquante années, qui s'écoulèrent entre Celse & Galien. Ils ne forment point un édifice régulier ; ce sont des membres de différens corps mutilés, épars, ensevelis sous des ruines, d'où ce n'est pas sans peine qu'on est venu à bout de les retirer.

Une chose bien remarquable, c'est qu'une aussi longue époque ne nous fournisse aucun Livre original sur la Chirurgie. Elle eut pourtant des Chirurgiens célèbres, & l'histoire nous apprend que la plupart d'entr'eux composèrent des Ouvrages qui furent estimés de leurs contemporains ; mais ces Ouvrages, dont le plus grand nombre existoient du temps de Galien, d'Oribase, d'Aëtius, de Paul d'Égine, & plus tard encore, ont disparu sans espoir de les retrouver, &

(o) Cet emplâtre approprié aux plaies de tête, & généralement à toutes les plaies récentes, étoit doué de beaucoup de vertus : il aglutinoit, incarnoit, mondifioit, &c. On en connoît deux formules, une d'Hermon, appelé aussi *Epigonus*, & l'autre de Glycon : cette dernière le faisoit vert. *Vid.* Galen. *de compos. med. sec. gen. lib. II, cap. XVIII ; lib. V, cap. II & III :* Scribon. *Larg. n.° 26.* Paul. Æginet. *lib. VII, cap. XVII.*

(p) Meth. Meden. lib. VI, in fine.

ce

ce n'eſt que par les compilateurs que nous en connoiſſons les titres, comme c'eſt d'eux que nous tenons les fragmens qui ont fait naître & qui nourriſſent nos regrets ſur la perte des originaux.

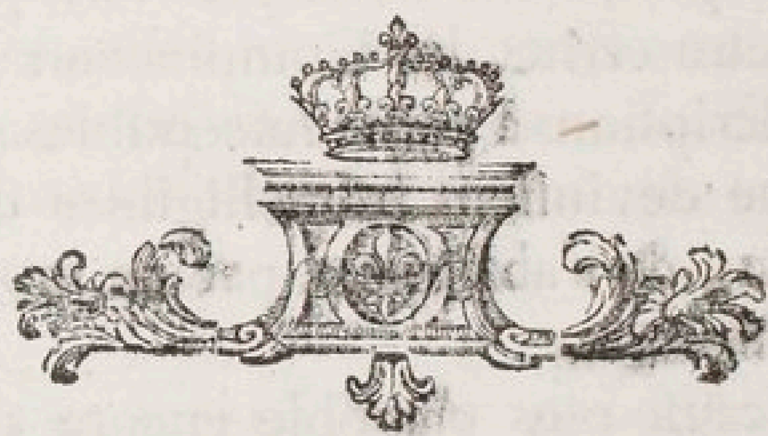
Par un malheur que nous partageons avec ces Écrivains infortunés, il ne fut point fait alors de compilation chirurgicale, au moins n'en exiſte-t-il aucune aujourd'hui. Selon toute apparence, on ſongea plus tard à compiler les procédés opératoires de la Chirurgie, que les dogmes de la Médecine. Les derniers, pour être entendus de l'homme intelligent & ſenſé, n'ont beſoin que d'être expoſés. Il en eſt autrement de l'Art d'opérer en Chirurgie : la méthode générale de faire une opération quelconque; les modifications diverſes que cette opération exige, ſuggérées au Chirurgien par la ſituation préſente du malade, par l'âge, le ſexe; les complications de toute eſpèce, & les variations ſans nombre dont une même maladie eſt ſuſceptible ... &c; voilà ce que l'on conſigne difficilement dans un Écrit, ce que les mots expriment mal, enfin ce qui ne s'apprend qu'en voyant opérer les grands Maîtres. Encore les yeux ne ſuffiſent-ils pas ici; il faut que le Maître rende raiſon au diſciple, & de ce qu'il fait & de ce qu'il ne fait point. L'enſeignement reſte imparfait, s'il ne balance la manière de bien faire, avec les manières infiniment multipliées de faire mal; car s'il en oublie une ſeule, il eſt à craindre que l'Élève ne la rencontre après lui. La Chirurgie, comme tous les Arts pratiques, étant donc plus faite pour la tradition orale, que pour être écrite, les Compilateurs craignirent ſans doute que des deſcriptions à peine ſuſceptibles d'être entendues dans l'original, ne devinſſent inintelligibles dans les croquis d'une compilation, & s'abſtinrent par ce motif de compiler les Livres de Chirurgie.

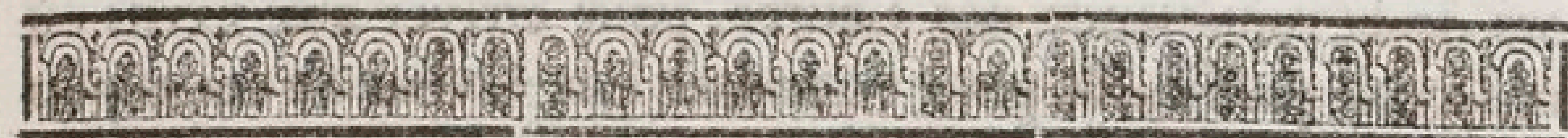
Une ſeconde cauſe plus plauſible encore de la rareté des Recueils chirurgicaux, c'eſt qu'à l'époque où les compilateurs parurent, les bons Chirurgiens étoient fort rares, & qu'on ne peut faire que de mauvaiſes compilations dans une ſcience qu'on n'entend pas.

Privés également & des extraits, & des originaux, comment pourrions-nous donc juger de l'état de l'Art à l'époque que nous venons de parcourir ? Apprécier les travaux de ceux qui le cultivèrent, par les fragmens que nous possédons, ne seroit-ce pas, qu'on me permette la comparaison, juger de la cargaison d'un vaisseau brisé à deux mille lieues de nous, par un bout de mât, de planche ou de cordage, échappé au vaste gouffre où le reste a disparu, & jeté par hasard sur le rivage que nous habitons ?

Une dernière preuve enfin que les hommes presque inconnus qui fourmillent dans cette époque, composèrent des Écrits utiles, c'est que les compilateurs prirent dans ces Écrits, & non dans Hippocrate ou dans Celse, ce qu'ils nous ont transmis de Chirurgie instrumentale. En effet, en accordant aux compilateurs le mérite du discernement, ne doit-on pas convenir qu'ils puisèrent dans les meilleures sources, & par conséquent qu'on préféroit alors les Écrits perdus à l'Ouvrage fameux du Philologue romain. Sommes-nous plus en état qu'Oribase & Aëtius d'apprécier les Ouvrages qu'ils compilèrent, & voulons-nous réformer leur jugement ?

FIN du cinquième Livre.





HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE SIXIÈME.

ÉTAT de la Chirurgie depuis Galien jusqu'à Paul d'Égine, c'est-à-dire depuis le règne de Marc-Aurèle, jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Sarazins.

Empereur en 161.

L'an 641.

CETTE longue époque, qui comprend environ cinq siècles, n'amènera pas de grands progrès: de la théorie fondée sur la physique du temps; des divisions, des définitions, également nécessaires pour acquérir les connoissances & pour les transmettre; plus d'ordre & d'enchaînement dans les matières; un grand nombre de procédés opératoires perfectionnés, quelques méthodes nouvellement inventées, les formules de médicamens, plutôt que les médicamens mêmes, multipliées jusqu'à la profusion, sont tout ce qu'on doit attendre, ou du moins tout ce qu'on peut recueillir des monumens de cette époque, respectés par le temps & par la barbarie des âges postérieurs. Cependant, quoique pauvre en inventions, cette époque n'est pas une des moins intéressantes pour l'Histoire; car c'est chez les Écrivains dont elle s'honore, que les Arabes puisèrent le peu qu'ils ont de bonne Chirurgie, & la Chirurgie arabe servit de fil

lors de la renaiſſance des Lettres, pour arriver aux Écrits où on l'avoit puiſée, & pour remonter à la faveur de ces dépôts intermédiaires, juſqu'à Celſe & au divin Vieillard. Galien, Oribaſe, Aëtius, Paul d'Égine, ſont les Écrivains eſtimables chez qui les Arabes s'inſtruiſirent, & dont les travaux utiles, après avoir ſoutenu l'Art dans ſa décadence, le défendirent un peu contre les aſſauts de l'ignorance durant les ſiècles de barbarie que nous parcourrons dans le Livre ſuivant. Ouvrons leurs précieux Écrits, & juſtifions le jugement ſommaire que nous venons d'en porter.

On ne peut que déplorer l'état de l'Art de guérir, ſi, comme on n'en peut douter, il fut tel à cette époque que Galien le dépeint. La Chirurgie en particulier, déchirée d'un côté par les ſophiſmes & les faux principes des Méthodiſtes; réduite de l'autre par la ſecte des Empiriques, à la routine aveugle de ſes premiers inventeurs, ne conſervoit quelques foibles traces de ſon ancien luſtre, que parmi les timides Sectateurs d'Hippocrate, trop foibles pour prendre avec ſuccès ſa défenſe, & pour retarder ſa ruine totale, que devoit bientôt entraîner la perte ou l'oubli des premiers monumens où ſes dogmes furent conſignés.

Ce malheur paroiſſoit inévitable, & ſans doute il ſe ſeroit réaliſé, ſi Galien ne fût venu d'Aſie à Rome, où, par une confiance que ſon ſavoir & ſon éloquence autoriſoient, il oſa s'oppoſer ſeul au torrent de l'ignorance, à l'arrogance des ſyſtèmes, non moins pernicieux que l'ignorance même; rappeler aux Médecins les immortels Écrits du divin Vieillard, que le temps avoit effacés de leur ſouvenir; arracher ces mêmes Écrits à la pouſſière des bibliothèques; les raſſembler; diſcerner les légitimes des ſuppoſés; proſcrire ceux-ci, rendre à ceux-là leur première intégrité; démontrer enfin leur excellence, également méconnue par les deux ſectes de Médecins qui ſe diſputoient alors la faveur publique & la confiance des malades.

Le petit nombre de Médecins de Rome attachés encore aux dogmes d'Hippocrate, ſans avoir rien écrit en faveur

de la Chirurgie, ne laiſsèrent pas de s'acquérir des droits à notre reconnoiſſance, par l'appui qu'ils prêtèrent à Galien: pleins d'eſtime & d'admiration pour ce grand homme, ils le défendoient dans les ſociétés contre les aſſauts de l'ignorance ou de la calomnie, & l'encourageoient, quoique ſeul contre tous, à braver les efforts réunis des Médecins ſectaires, d'autant plus ardens à perdre Galien, qu'il oſoit les attaquer non-ſeulement dans leur doctrine, mais encore dans les évènemens de leur pratique; genre d'attaque qui fut toujours pour les enfans d'Eſculape, l'outrage le plus cruel, la perſonnalité la plus offenſante, l'attentat le plus irrémiſſible, parce qu'il va directement à tarir la ſource de leur conſidération, qui ne vit que de ſuccès.

Pour ſe former une juſte idée des ſervices que Galien rendit à la Chirurgie, il faut donc l'enviſager ſous un double aſpect, & le voir d'un côté, remettant en vigueur la pratique d'Hippocrate, oubliée ou proſcrite; & de l'autre, perfectionnant ceux des Écrits de ce grand homme, ſortis imparfaits de ſes mains, & relevant l'éclat & la ſolidité des autres, en les rapprochant des découvertes des ſiècles poſtérieurs & des ſiennes propres. C'eſt principalement ſous ce dernier point de vue, que nous analyſerons les immenſes Écrits de Galien. L'entrepriſe eſt vaſte, & s'accroît encore par l'inépuiſable fécondité de cet Écrivain, qui remet ſans ceſſe les mêmes objets ſous les yeux du Lecteur, ſans autres différences que celles du cadre & de l'expreſſion.

Tous les Critiques ſe ſont réunis pour reprocher à Galien ſon abondance & ſa diffuſion, & perſonne n'a entrepris de l'excuſer, & moins encore de le diſculper. Eſt-ce qu'il ſeroit impoſſible de le faire avec ſuccès? Il me ſemble que ces défauts ſont moins ceux de l'Écrivain, que ceux du genre d'écrire qu'il fut contraint d'adopter, le genre polémique. Preſque tous ſes Ouvrages ſont, ou des apologies d'Hippocrate, ou des critiques raiſonnées des miſérables productions des adverſaires de ce grand homme, ou enfin des réfutations ſolides des rapſodies de certains Médecins, qui ne connoiſſant

d'Hippocrate que le nom, osoient néanmoins s'en dire les Sectateurs & les Disciples. Considérés sous ce point de vue, les Écrits de Galien se lavent d'eux-mêmes du reproche qu'on leur fait, & nous inspirent la plus grande admiration pour le courage, la constance, le savoir, l'éloquence, le génie de leur auteur, & ce qui l'emporte à mes yeux sur tout cela, pour l'Art, si difficile & si rare, d'assurer la plus longue & la plus brillante vie à des productions d'un genre éphémère, à des Ouvrages de controverse, de tout temps condamnés, par le vice de leur naissance, à ne point survivre à la circonstance qui les produit. Disons enfin que chez Galien, la diffusion n'étoit pas un défaut national ou personnel; il la croyoit nécessaire à son but *(a)*, celui d'avoir des Lecteurs dans toutes les classes de citoyens. Qui pourroit le blâmer d'avoir flatté le goût de ses contemporains? Ne seroit-ce pas lui reprocher en quelque sorte des succès qu'il dut en partie au petit sacrifice que nous avons l'injustice de lui reprocher aujourd'hui, sans songer que nous en recueillons le fruit?

On voit déjà que les services rendus par Galien à l'Art de guérir, furent immenses; mais pour en sentir tout le prix, il faut arrêter un moment les yeux sur les circonstances où il se trouvoit, sur les hommes qu'il eut à confondre ou à détromper, enfin sur les obstacles qui s'opposoient à l'exécution du projet louable qu'il avoit conçu, de rendre à la Médecine sa splendeur & sa pureté.

Tel est le sort des connoissances humaines, elles croissent ou diminuent; point de stabilité pour elles. Les Sciences morales & les beaux Arts parvenus sous les règnes de César & d'Auguste au plus haut degré d'élévation où elles puissent atteindre, dégénérèrent sous les règnes suivans. Comme eux, les mœurs se dépravèrent; & si dans l'espace de quelques siècles les Arts devinrent barbares, il n'en fallut pas davantage aux mœurs pour devenir atroces. La Médecine eut part

(a) De different. respir. lib. II, cap. IV.

aux malheurs des Lettres, & les Médecins à la dépravation des mœurs. Ce n'est pas à nous à examiner ce que peut avoir de commun la perte des unes avec la chute des autres ; un grand Philosophe l'a fait avec un tel succès, qu'il découragera long-temps ceux qui seroient tentés de l'entreprendre après lui ; mais qu'il nous soit permis de rapporter en simple Historien, les causes auxquelles on attribuoit la décadence des beaux Arts dès le milieu du IIe siècle, c'est-à-dire dès le temps même où elle s'opéroit.

« Ce n'est pas dans la Médecine seule, disoit Galien, mais dans tous les Arts, que les hommes aiment mieux paroître « savans que de l'être en effet. On néglige, o! mon cher « Épigène, ce que les Sciences ont de plus utile & de meilleur, « pour s'attacher à ce qu'on croit le plus propre à donner de « la considération. Les Gens de Lettres, tant dans leurs actions « que dans leurs discours, ne cherchent qu'à plaire à ceux qui « ne cultivent point les Beaux-Arts. A leur exemple, les Mé- « decins flattent les riches, vont le matin *au lever* faire leur « cour aux Grands ; ils les accompagnent par la ville, & les « reconduisent chez eux ; ils assistent à leurs *soupés ;* ils entourent « leurs tables comme des gens en faction, ou les servent « comme des valets, & s'avilissent au point de les amuser « par des récits facétieux & des bouffonneries. D'autres, joi- « gnant à la bassesse du courtisan, le faste du charlatan, se « couvrent de riches habits, chargent leurs doigts d'anneaux pré- « cieux, portent toujours avec eux d'énormes trousses de sondes, « de stylets & d'autres instrumens d'argent *(b)*, & n'oublient « pas sur-tout de se procurer un cortége nombreux de dis- « ciples, qui, comme autant de crieurs publics, vont en les « quittant, faire retentir la ville du nom & des prétendus «

(b) Pas un trait dans l'Histoire ancienne qui ne confirme que l'Art n'étoit point partagé ! Galien peint les plus célèbres Médecins de Rome, & les peint chargés d'énormes trousses de sondes, de stylets, & d'autres instrumens. N'est-ce pas là le principal attribut du Chirurgien ! Et l'on dira encore que les confrères de Galien n'étoient pas tout ensemble Médecins & Chirurgiens !

» ſuccès de ces Maîtres faſtueux *(c)*. Telle eſt la ſource com-
» mune de l'infortune des Arts dans le ſiècle où nous vivons.
» La Médecine en particulier eſt tellement déchue de la conſi-
» dération dont elle jouiſſoit autrefois, & de la ſplendeur qui
» l'en rendoit digne, que ſi quelqu'homme inſtruit s'aviſe de
» prédire une criſe, un aſſoupiſſement, un friſſon, une hémor-
» ragie, un abcès à la parotide ou ailleurs, le vulgaire regarde
» ſa prédiction comme une ſorte de prodige, & tant s'en faut
» qu'il puiſſe s'attendre à produire l'admiration, qu'au contraire
» il devra s'eſtimer heureux s'il ne paſſe pour un impoſteur.
» Un malheur qu'il n'évitera point, c'eſt la jalouſie de ſes
» confrères, qui, s'ils ne peuvent l'empoiſonner (car le poiſon
» eſt l'arme qu'ils manient le mieux), parviendront au moins
» à récompenſer de l'exil ſa rare érudition. C'eſt ce qu'éprouva
» Quintus, bien ſupérieur à tous les Médecins ſes rivaux,
» chaſſé de Rome par leurs intrigues, ſous le faux prétexte
» qu'il tuoit ſes malades. Voilà pourquoi beaucoup d'hommes
» vertueux connoiſſant la dépravation de notre âge, fuient la
» multitude & le tourbillon des ſociétés, avec autant de ſoin
» qu'ils en apporteroient à ſe mettre à couvert d'une *tempête*,
» & ſe retirent dans le *port* de la ſolitude. Ces Sages auront
» beau ſe cacher à la foule des pervers, ils ſeront connus &
» chéris des Dieux & des hommes qui aiment la vertu. De

(c) Si l'on en croit Riolan (*Curieuſes recherches ſur les eſcholes en Médecine de Paris & de Montpellier*, page 185), l'uſage de ſe faire ſuivre chez les malades par un *cortége nombreux d'écoliers*, régnoit déjà parmi les Médecins de Paris, dès 1335 : car *Jean de Ville-neufve* (alors Doyen, ſelon M. Chomel) porta un décret par lequel il eſt arrêté, *que chaque Médecin de Paris n'aura que deux eſcholiers ou bacheliers à ſa ſuite, allant voir les malades, d'autant qu'ils faiſoient gloire d'en avoir ſept ou huit.*

D'où Riolan a-t-il tiré cette anecdote ! Ce n'eſt pas aſſurément des regiſtres de la Faculté, qui ne remontent pas au-delà de 1395 ! Tout n'eſt qu'incertitude dans cette Compagnie célèbre juſqu'au commencement du XV.ᵉ ſiècle. Auſſi M. Hazon, qui a écrit long-temps après M. Chomel, retranche-t-il Jean de Ville-neufve, prétendu auteur du décret, du nombre des Médecins de Paris, pour mettre à ſa place *Arnaud* de Ville-neufve, mort plus de vingt ans avant le doyenné de *Jean* ; lequel *Arnaud*, ſelon Aſtruc, loin d'avoir été Médecin de Paris, n'étudia pas même la Médecine dans cette ville, *où l'on ne l'enſeignoit pas encore*,

cet

cet honorable exil où ils vivent au sein de la paix, ils verront sans envie l'admiration que le vulgaire accorde aux fourbes qui le séduisent.

A dire vrai, cette chaîne de maux paroît avoir sa source dans la mollesse des riches & des Grands. Ils préfèrent la volupté sale à la vertu solide, & ne font aucun cas des hommes qui, connoissant ce qui est utile, pourroient l'enseigner aux autres. On les voit se livrer aux ministres de leurs plaisirs, les admirer, les enrichir, les porter aux dignités, & placer à côté des simulacres des Dieux, les portraits des sauteurs & des cochers; tandis qu'ils ont pour les Savans un mépris constant, qu'ils dissimulent à peine dans ces occasions trop rares où leur ignorance les force de recourir au savoir. Ils possèdent assez de géométrie & d'arithmétique, ces riches voluptueux, s'ils peuvent supputer leurs dépenses, & concevoir le plan des édifices qu'ils font élever. Ils ne cherchent dans la musique que le plaisir de l'oreille, & n'aiment de l'astronomie & de l'astrologie, que ce qui peut leur faire connoître d'avance en quel temps ils recueilleront l'héritage après lequel ils soupirent. Quant à la Philosophie, cette reine des disciplines, ils la négligent entièrement: tout au plus en voit-on quelques traces dans les discours des Rhéteurs; encore est-ce moins la véritable philosophie, que l'art trompeur des sophistes *(d)*. »

L'ignorance & les vices de toute espèce, ne flétrissant pas moins la Médecine que les autres Arts, les Médecins de Rome ne se garantirent point de la perversité commune. Galien s'en étonnoit, & se plaisoit à croire que la dépravation de ses confrères étoit l'effet de la contagion. Le philosophe Eudemus prit soin de le détromper *(e)*; mais il le fit avec tant de

(d) *De præcognitione*, cap. I.

(e) C'est sur la personne de ce même Eudemus, Philosophe péripatéticien, que Galien fit ces admirables prédictions qui le firent passer pour sorcier; prédictions que l'ignorance ne réussiroit pas mieux à révoquer en doute, que le demi-savoir à démêler dans les Écrits du Médecin de Pergame les théorèmes-pratiques dont elles étoient les conséquences. *Ex divinandi arte hæc prædicere (Galenum) jactabant, non ex medicâ speculatione: tametsi vates nunquam vidissent Romæ vera de ægris prædicentes.* Galen. de præcognitione ad Epigen. cap. IX. *Vid.* Ejusdem in prognost. Hippoc. Comment. III, n.° 37.

cynisme & de dureté, que nous craindrions de rapporter le discours qu'il lui tint à ce sujet, si la source d'où il vient étoit moins pure, & si Galien en l'insérant dans ses Écrits, ne nous apprenoit à faire céder la répugnance au devoir. « Gardez-
» vous de croire, lui dit Eudemus, que les hommes qui arrivent
» vertueux à Rome, s'y corrompent en aucune manière. Les
» Médecins que vous voyez souvent arriver ici, persuadés que
» l'occupation ne leur manquera point, & que leurs travaux
» seront mieux récompensés qu'ailleurs, portent avec eux le
» germe de la corruption & de l'improbité. L'exemple les en-
» traîne; ils voient que des hommes qui ne valent pas mieux
» qu'eux, ne laissent pas de s'enrichir; ils les imitent, & par-
» viennent bientôt à l'excès de dépravation qui fait le sujet
» de votre étonnement. Arrive-t-il que leur improbité perce
» aux yeux de quelqu'homme honnête? La ville est vaste; on
» ignore ailleurs leurs mœurs dépravées; ils pourront encore
» trouver des dupes. Car il est bon que vous sachiez qu'ils ne
» se décrient point les uns les autres; en cela, semblables aux
» voleurs, qui sans cesse en guerre avec la société, sont tou-
» jours d'accord entr'eux : je dirai même, qu'ils ne diffèrent
» des voleurs, qu'en ce qu'au lieu des montagnes, ils habitent
» les cités. Voilà les causes qui donnent aux Médecins de Rome
» la malheureuse facilité d'accumuler les mauvaises actions, en
» persévérant dans l'iniquité. Il en est autrement dans les petites
» villes, où la récompense attachée au crime, ne vaut pas la
» peine de le commettre. Les Médecins qui s'y fixent, ne
» peuvent se livrer à l'ambition des richesses. Ils se flatteroient
» en vain de paroître aux yeux de leurs concitoyens, autres
» qu'ils ne sont en effet; & s'ils faisoient quelque faute, ils
» manqueroient de moyens pour la cacher; elle perceroit, &
» leur réputation seroit perdue sans ressource. Le contraire arrive
» à Rome; car rien de plus facile que d'imposer à ceux dont on
» n'est pas connu, qui ne présumant pas le vice, sont rarement en
garde contre les piéges de l'astuce & de la mauvaise foi *(f)*. »

(f) Ibid. cap. IV.

On pourroit pardonner aux Médecins romains leurs ridicules, leurs travers, leur faste & les autres attributs du charlatanisme; on pourroit s'amuser *des combats à coups de poings qu'ils se livroient dans la chambre des malades, au temple de la paix, sous les yeux d'un monde de spectateurs* (g); mais quand on jette les yeux sur l'ignorance, les calomnies, les persécutions, les empoisonnemens *(h)* & les crimes de toute espèce qui leur sont reprochés par un contemporain, par un homme de la même profession, par un Écrivain grave & véridique, dont tous les Écrits respirent l'amour des sciences & de la vertu, l'on plaint le peuple infortuné que ses infirmités livroient à des hommes aussi pervers; & si l'on ne peut rien diminuer de l'horreur qu'inspirent les Tibère, les Caligula, les Néron, on se sent au moins entraîné malgré soi vers la compassion, en considérant que ces monstres couronnés étoient des productions de leur âge, des fruits indigènes du sol qui les porta.

Telle étoit la situation de la Médecine à Rome, lorsque Galien, le plus ancien, comme le plus célèbre des Médecins que présente cette époque, vint s'y établir. Sa vie intéressante par elle-même, le devient davantage encore par son enchaînement avec l'Histoire ancienne de l'Art de guérir, dont les Écrits de ce Médecin sont la principale source.

Galien naquit à Pergame, ville de l'Asie mineure, fameuse par son temple d'Esculape, environ la quinzième année du règne d'Adrien, vers l'an de l'ère chrétienne 131. Ceux des Biographes qui l'ont fait vivre ou plus tôt ou plus tard, semblent n'avoir pas consulté ses Écrits, où il nous apprend qu'il étoit âgé de trente-huit ans lorsque Lucius Verus, associé à l'Empire par Marc-Aurèle Antonin, mourut, c'est-à-dire vers l'an 169. Son père, comme animé d'un esprit prophétique, le nomma Galien, c'est-à-dire *Doux.* Il fut doux en GALIEN.

(g) Galen. *De pulsuum differen. lib. I, cap. I.*

(h) *De præcognit. ad posthum. cap. IV.*

effet *(i)*; & si dans ses Écrits cette douceur est un charme *(k)*, elle fut un vrai malheur pour la Chirurgie, qui ne peut pas toujours être tout-à-la-fois douce & efficace. Avec une trempe d'ame un peu plus ferme, Galien n'eût pas abandonné l'exercice de cet Art, & un homme tel que lui ne pouvoit le cultiver long-temps sans l'enrichir. Le prénom de Claude que lui donnent les Éditeurs de ses Œuvres, est un nom qu'il prit peut-être de la famille *Claudia*, lorsqu'il alla s'établir à Rome, mais qu'il ne se donne jamais dans ses Écrits.

Son père, noble & riche citoyen de Pergame, s'appeloit *Nicon*. Nous apprenons de son fils qu'il étoit d'un caractère doux, libéral; d'ailleurs homme instruit, & sur-tout très-versé dans l'arithmétique & la géométrie, sciences analogues à l'architecture dont il faisoit sa principale occupation. A ces connoissances, Nicon joignoit la dialectique, l'astronomie, & même la philosophie économique ou rurale: comme on peut en juger par l'essai qu'il fit en semant de l'orge & du froment bien triés, pour voir s'ils dégénéreroient en ivraie ou en coquiole, afin de s'assurer, dans le cas contraire, que ces fléaux des moissons ont leur germe particulier. Par respect pour sa mère, Galien ne la nomme pas. Je dis par respect, parce que s'il nous apprend qu'elle étoit très-économe & très-vertueuse, il ne dissimule pas qu'elle étoit acariâtre, comme le sont toutes les femmes dont la vertu réside moins dans le cœur que dans l'esprit; que dans

(i) Galien remarque, comme une preuve de sa douceur, qu'il ne battit jamais aucun de ses esclaves, quoique entouré de maîtres barbares qui, non contens de les battre de manière à les blesser dangereusement, alloient quelquefois jusqu'à les estropier. Il raconte à ce sujet que l'Empereur Adrien ayant crevé un œil à un des siens, lui offrit en dédommagement tout ce qu'il desireroit, & que l'esclave lui répondit, avec un désintéressement & un sang-froid vraiment philosophiques, *je ne desire que l'œil que tu m'as crevé*. *Voyez* ci-devant, *p. 406*.

(k) Quoique tous les Savans admirent l'élégance & la pureté du style de Galien, il semble ne faire aucun cas de ces qualités; par la raison sans doute qu'elles lui coûtoient trop peu. Aussi ne les exigeoit-il pas dans les Ecrits des autres: *tantùm*, dit-il, *sermonem volo intelligere..... si aperit sensum, taceo, atque unâ duntaxat sum curâ, capiendi sensum sermonis*.

ſes emportemens, elle mordoit ſes ſervantes ; en un mot, qu'elle ne vivoit pas mieux avec Nicon, que Xantippe avec Socrate *(l)*.

Galien, quoique très-jeune, mettoit à profit la diverſité des caractères qu'il avoit ſous les yeux dans la maiſon paternelle : l'emportement & l'avarice de ſa mère lui parurent des vices qu'il devoit fuir, pour s'attacher à la modération & au déſintéreſſement de Nicon. C'eſt ſans doute à la dernière de ces qualités, qu'il chériſſoit dans ſon père & qu'il ſut ſe rendre propre, que nous devons la multitude d'Ecrits ſortis de ſa plume : car avec cette économie, ſi voiſine de l'avarice, qu'il blâme dans ſa mère, il eût préféré ſans doute la carrière de la pratique, dont les richeſſes ſont le terme *(m)*, aux travaux littéraires, qui, pour l'avoir fait eſtimer & chérir des plus grands perſonnages de Rome, ne le garantirent point de la haine formidable de ſes rivaux.

Son père fut ſon premier inſtituteur. C'eſt ſous ce maître qu'il paſſa les quatorze premières années de ſa vie, cultivant tour-à-tour les diverſes ſciences qu'il poſſédoit, & liſant avec lui les bons modèles en tout genre de Littérature, Grammairiens, Rhéteurs, Hiſtoriens, Orateurs, Poëtes.... &c. *(n)*. Le fil par lequel Nicon conduiſit Galien dans la carrière des Lettres, ſeroit pour nous un guide infidèle. Chez les Grecs, l'étude des langues mortes ne conſumoit pas un temps précieux qui a tant de deſtinations : ou il n'exiſtoit pas de langues qu'on ne parlât plus, ou les peuples qui les avoient parlées n'avoient pas aſſez cultivé les ſciences pour que l'étude de ces langues dût entrer dans un plan d'éducation ; aujourd'hui au contraire, cette même étude eſt la baſe de toute bonne éducation, parce qu'elle eſt la clef des arts & des ſciences.

(l) De dignoſcend. & curand. anim. morb. cap. VIII.

(m) Galien témoigne en effet ſon indifférence, ou plutôt ſon éloignement pour cette eſpèce de pratique tumultueuſe, qui, forçant de faire beaucoup, laiſſe rarement le temps de réfléchir aſſez pour faire bien, lorſqu'il dit, *ex eo tamen tempore & docere publicè & monſtrare deſii, cùm ægrorum curatio* feliciùs quàm optaſſem *ſuccederet.* De lib. propr. cap. I.

(n) De diff. pulſ. lib. II, cap. V.

En effet, quand les langues mortes ne renfermeroient pas les chef-d'œuvres de notre Art, l'uſage qu'on en fait en les écrivant ne rendroit-il pas leur connoiſſance indiſpenſable pour tous ceux qui veulent puiſer la Chirurgie dans ſes ſources, la ſuivre dans ſes révolutions & ſes progrès, & tout connoître juſqu'aux fautes, afin de s'en garantir? Mais, dira-t-on, pourquoi recourir aux langues mortes? La langue françoiſe manque-t-elle de termes, de tours ou d'expreſſions? La langue françoiſe a tous ces avantages. Mais ſi le François écrit en françois, pourquoi l'Italien, l'Allemand, l'Anglois, le Danois, l'Eſpagnol n'écriront-ils pas auſſi dans leurs langues ou idiomes particuliers? Dès-lors la république des Lettres n'eſt plus une république; car ce n'eſt que par la correſpondance générale, prompte & ſur-tout exacte *(o)*, entre tous ſes Membres, qu'elle peut mériter ce nom; & cette correſpondance ne peut s'exécuter qu'à la faveur d'une langue univerſelle, ou à ſon défaut, de celle dont l'uſage eſt le plus étendu parmi les individus de cette immenſe démocratie. Non-ſeulement les hommes les plus diſtingués dans l'empire des Lettres ont ſenti la néceſſité de la langue latine, ils ont fait plus, ils ont oſé propoſer de la rendre vivante. De-là le projet tant, & ſi inutilement renouvelé d'une ville latine, dans laquelle on eût appris à parler le latin & à l'écrire; non, à la vérité, comme Celſe, Térence ou Cicéron, mais de manière à être entendu de ſes contemporains & de la poſtérité peut-être.

Revenons à Galien, mais qu'il nous ſoit permis de le quitter, ſans le perdre de vue, toutes les fois que la marche qu'il ſuivit dans ſes études pourra fournir des leçons utiles pour ceux qui doivent parcourir la même carrière que lui.

(o) Il eſt plus difficile d'apprendre parfaitement une langue vivante, ſans fréquenter les peuples qui la parlent, qu'une langue morte avec les Livres; parce que dans celle-ci, les ſources d'inſtruction étant communes, la valeur des termes, vraie ou conventionnelle, eſt la même pour tous ceux qui la ſavent. Galien ſemble indiquer la difficulté d'acquérir les langues vivantes, ſans ſortir de ſon cabinet, lorſqu'il dit, en parlant de la valeur des termes, *ſi Aſſyriorum linguæ vocabulum eſt, ab ipſis Aſſyriis res diſcenda eſt.* Ad Thraſybulum, cap. XXXII.

Qu'on nous permette auſſi de deſcendre dans quelques petites circonſtances de ſa vie : elles ne manqueront ni d'agrément ni d'utilité, ſi nous ſavons leur donner le degré d'intérêt dont elles ſont ſuſceptibles.

Inſtruit par ſon père dans les ſciences mathématiques, Galien paſſa dès l'âge de quinze ans à l'étude de la philoſophie, ſous des maîtres particuliers. Mais Nicon ne le quitta point : il ne crut pas avoir rempli ſa tâche, tant qu'il put être utile à ſon élève. Il l'accompagnoit dans les écoles des Philoſophes ; il examinoit leurs mœurs auſſi ſoigneuſement que leur doctrine, & ſelon qu'ils étoient plus ou moins ſavans, plus ou moins vertueux ; ſelon qu'il croyoit leur ſecte propre à former ou à corrompre le cœur ou l'eſprit de ſon pupille, il le retenoit dans leur école, ou le faiſoit paſſer ſous d'autres maîtres.

Oſons demander aux pères, trompés dans le doux eſpoir qu'ils avoient conçu de leurs enfans, s'ils ont imité Nicon ? S'ils ne l'ont point fait, qu'ils s'appliquent les reproches de quelques condiſciples de Galien : « Je prends, dit Galien, tous les Dieux à témoins, que beaucoup de mes condiſciples « m'ont ſouvent avoué, les larmes aux yeux & déplorant leur « ignorance, qu'ils avoient perdu leur temps ſous de mauvais « maîtres. Ils me conſultoient même dans mon adoleſcence, « ſur la bonté des ſectes, & ſatisfaits de mes réponſes, ils fai- « ſoient honneur de mes connoiſſances au ſavoir de mon père, « à l'attention qu'il avoit eue de m'inſtruire dans l'âge propre « à l'inſtruction ; enfin aux dépenſes qu'il avoit faites pour me « procurer les meilleurs maîtres *(p)*. Il n'en eſt point ainſi de « nous, me diſoient-ils. On a manqué l'éducation de notre en- « fance ; on ne fournit point ſuffiſamment à celle de l'adoleſ- « cence, & nous voyons bien que tout ignorans que nous « ſommes, il faudra nous contenter du peu que nous ſavons, « ſans pouvoir eſpérer d'accroître nos connoiſſances *(q)*. »

Nicon voulut que ſon fils connût toutes les ſectes de

(p) *Haud facilè emergunt, quorum virtutibus obſtat*
Res anguſta domi.....

(q) *Meth. meden. lib. VIII, cap. III.*

philoſophie. Galien paſſa donc ſucceſſivement de l'école Stoïcienne, ſous Caius, Philoſophe platonicien, & quitta celui-ci pour entendre un Péripatéticien, diſciple d'Aſpaſius, & un Athénien, Sectateur d'Épicure. Muni des préceptes d'une ſaine dialectique, il fit des progrès ſi rapides dans la philoſophie ſpéculative, qu'il en compoſa des Commentaires dès ſa jeuneſſe, dont il aimoit à ſe reſſouvenir dans un âge plus avancé. Durant toute ſa vie, il eut pour la dialectique une eſtime toute particulière, tant à cauſe qu'elle prépare l'eſprit aux hautes ſciences & qu'elle en facilite l'accès, que parce qu'il croyoit lui devoir ſes progrès dans la philoſophie. A la vérité, c'eſt la dialectique ou logique de Nicon, que Galien loue ainſi, & l'on n'en peut rien conclure en faveur de certain jargon moderne, qui porte le même nom, ſans lui reſſembler davantage que l'*Art ſyllogiſtique* d'un pédant du XIII.e ſiècle, à l'*art de penſer de Port-Royal.* Seroit-il donc vrai que ce même art, qui doit aſſembler, lier nos idées, redreſſer nos jugemens, en nous montrant les juſtes rapports des principes aux conſéquences, fût devenu, par le vice de l'enſeignement, l'éternelle ſource des raiſonnemens faux & des diſputes intariſſables ? On oſeroit dire ce qu'on penſe ſur cette queſtion délicate, s'il étoit généralement reconnu qu'il y a plus de juſteſſe dans la tête de ces hommes que la Nature forme loin des ſociétés ſavantes, que dans celles de beaucoup d'apprentifs Philoſophes, encore tout hériſſés des *modes* & des *formes* de l'argumentation ſcolaſtique. Ces *modes* & ces *formes* ſont-ils donc inutiles ou
» nuiſibles? Je l'ignore ; mais ce qu'on ne ſait que trop, c'eſt
» que les diplomes ſcolaſtiques ne ſont pas toujours des garans
» bien ſûrs de la bonne dialectique de ceux qu'ils décorent *(r)*.

(r) Lorſqu'on détruiſit les colléges *borgnes* à Paris, nous applaudimes à la révolution qui concentroit l'enſeignement, perſuadés qu'il ne ſortiroit plus du ſein de l'Univerſité, que des Maîtres-ès-Arts dignes de leur titre. Notre eſpoir étoit d'autant mieux fondé, que la faculté des Arts n'ignore point, que s'il eſt utile à un Vicaire d'entendre ſon bréviaire, & de bien paraphraſer un évangile, il eſt fort important auſſi pour la ſociété qu'un Chirurgien entende Celſe, & déduiſe bien une indication.

Quittons

Arrêtons ici nos réflexions, & bornons-nous à dire avec Galien, que rien n'est plus nécessaire à celui qui se destine à l'Art difficile de guérir, que l'étude approfondie de la Logique. Qu'il s'exerce donc à bien déduire les conséquences de leurs prémices, afin de bien apprécier un jour les rapports, souvent obscurs, qui lient le signe à la maladie, le symptôme à sa cause; que sur-tout il n'oublie jamais que si le raisonnement faux blesse les esprits justes dans le Littérateur, il tue les malades dans le Chirurgien.

Jusqu'ici nous avons vu Nicon servir de guide & d'instituteur à son fils. A l'âge de dix-sept ans, le voyant suffisamment instruit dans les Sciences générales & préparatoires, il lui montra la route qu'il devoit suivre à l'avenir, & ne l'accompagna plus. La vocation des grands Hommes a toujours quelque chose d'extraordinaire qui présage leur grandeur : le Ciel intervint dans celle de Galien, en l'appelant à la Médecine par un songe de son père *(s)*. Nicon, contraint alors d'abandonner son fils à ses nouveaux Maîtres, voulut en quelque sorte le diriger encore après l'avoir quitté, en lui recommandant de faire marcher d'un pas égal l'étude de la Philosophie & celle de la Médecine *(t)*. Ce conseil étoit sage, & Galien avoue que malgré l'intelligence heureuse dont la Nature l'avoit doué, il n'eût rien fait de *beau ni de grand* sans le concours de la Philosophie avec la Médecine, laquelle n'est en effet que cette même Philosophie appliquée aux corps animaux.

Galien fut quelque chose de plus qu'un simple Physicien, il fut un vrai Philosophe moral, à qui rien n'a manqué pour obtenir un rang distingué parmi les anciens Sages, qu'une main habile qui prît soin d'extraire & de réunir tous les morceaux philosophiques dispersés & comme noyés dans ses

(s) Mox patris evidenti insomnio moniti ad Medicinæ studium excolendum venimus. Meth. meden. lib. IX, cap. IV.

(t) Ordo libror. suorum, ad Eugenianum.

immenses Écrits. Il eut ses foiblesses, il en faut convenir; il crut aux songes, aux amulettes, aux maléfices; mais quel est l'homme de son temps, quel est celui du nôtre, de toutes parts inaccessible aux erreurs de son siècle!

Il est vrai encore qu'on trouve des traits dans les Écrits de Galien, qui sentent bien moins le Philosophe que l'homme en proie aux préjugés les plus contraires à l'esprit philosophique; tel est celui-ci: après avoir posé les meilleurs préceptes touchant les soins qu'exigent les enfans nouveau-nés, & déclaré barbare & meurtrier l'usage de quelques peuples du Nord qui les plongeoient dans l'eau froide pour les fortifier, effet qu'il attend lui-même d'un sel dont il les saupoudre *(u)*; après avoir donné d'excellens conseils aux personnes chargées de l'éducation physique de ces enfans, & par conséquent à nos Accoucheurs, sur qui roule aujourd'hui la meilleure partie de cette éducation, il ajoute: « mais ce » n'est ni aux Germains, ni aux autres Nations agrestes & bar» bares, que nous manifestons ces choses; ils n'en sont pas » plus dignes que les ours, les sangliers, les lions & les *autres* » *bêtes féroces,* mais aux Grecs & à ceux qui, sans être Grecs » de nation, marchent sur leurs pas dans la carrière des Sciences *(x)*. »

Galien ne s'attendoit pas sans doute que les descendans de ces Germains, de ces mêmes *bêtes féroces*, profiteroient un jour malgré lui de ses bienfaits, & que par reconnoissance ils prendroient soin de le laver du blâme dont pourroit le couvrir une protestation pleine d'outrage & d'inhumanité. Pour y réussir, observons d'abord que cette prévention contre les Nations moins civilisées que les Romains & les Grecs, si peu digne d'un Philosophe, n'est pas propre à Galien; qu'aucun de ses contemporains ne sut s'en garantir, & qu'il ne fait que dire ce qu'Hippocrate exécuta réellement, & ce qui

(u) De sanitate tuendâ, lib. I, cap. I.

(x) Ibid. Galien étoit Médecin de Marc-Aurèle, alors en guerre avec les Germains. *Inde iræ.*

lui valut l'approbation & les éloges de toute la Grèce *(y)*. Ajoutons ensuite qu'il ne seroit peut-être pas difficile d'entreprendre avec succès de les justifier l'un & l'autre, en rappelant au souvenir de nos Lecteurs l'esprit des Républiques anciennes. Ne sait-on pas que tous les peuples qui n'avoient pas subi le joug de ces Conquérans étoient réputés barbares, tous les barbares ennemis, & que secourir les ennemis, de quelque manière que ce pût être, c'étoit devenir soi-même ennemi de la Patrie, & coupable de trahison envers l'État? Mais, qu'on nous permette de le dire ici, comment excuser Jules Alexandrini, qui dans le XIV.e siècle, au sein du Christianisme, ne craint pas de faire un précepte de cette conduite atroce; précepte dont l'oubli mérite, selon lui, l'opprobre & la mort *(z)*. Nous ne l'entreprendrons point; nous dirons seulement qu'il vivoit dans un temps de fanatisme, & que le fanatisme n'est pas moins cruel que l'enthousiasme patriotique. La raison enfin plus calme & plus éclairée, a posé des loix plus dignes d'elle: aujourd'hui les Tribunaux forceroient le Médecin dénaturé qui s'y laisseroit contraindre, à secourir un criminel, un ennemi public, & lui feroient rendre compte de l'évènement, s'il étoit suspect.

Peu d'hommes ont autant lû que Galien *(a)*, & cependant

(y) Il refusa des sommes immenses, que lui offroit Artaxerxès, pour aller dissiper la peste qui désoloit son armée.

(z) *Alios quosdam judicio suo damnabit (Medicus), qui pollicitationibus ingentibus pellecti, præfectos Turcas hostes nostros sanare aggressi, quùm perficere non potuissent, meritò stultitiæ unà atque avaritiæ suæ pœnas dederunt, capite mulctati. Qui nihilominus neque si præstitâ etiam sanitate, ingentes inde divitias reportassent, fuerint legitimi in eo Medici officio functuri: quandoquidem neque Scytis, neque Barbaris, neque verò nationi ulli efferæ, quæ Medicinæ usum non noverit, neque latronibus, flagitiosisque hominibus nunquam quidem nostrum quisquam medicinam, nisi aut præmiorum spe, aut terrore adductus fecerit: quorum alterum avari, non ingenui, alterum ignari non generosi officium Medici sit. Ergo cuiquam Medicum auxilium poscenti deerit Medicus! Deerit.* De Medicinâ & Medico dialogus, libris V, distinctus, pag. 130, *in*-4.°; Tiguri, 1557.

(a) *Per totam vitam operibus magis quàm verbis utrique studio (Philosophiæ & Medicinæ) incubuimus. Quo minùs mirum est, si in quo tempore alii totam urbem salutando lustrant, & cum* divitibus *cœnant ac*

il ne croyoit pas que la lecture pût tenir lieu de maîtres. Il pensoit au contraire que les Livres ne contiennent pas la science entière, & qu'ils sont très-difficiles à pénétrer, quand le commentaire du maître n'aide pas l'intelligence du disciple. Sur-tout il avoit bien sainement apprécié l'intervalle immense qui sépare l'instruction muette des Livres, de l'instruction active, vivifiée par le geste & la voix du maître.

Tant par l'impulsion reçue de son père, que par son propre penchant, Galien voulut entendre tous les personnages célèbres qui enseignoient alors la Médecine, persuadé qu'il n'existe point de savoir exclusif, & que telle chose qu'un Savant ignore, on peut l'apprendre d'un moins savant que lui. Son premier maître étoit en même temps son concitoyen. Il ne l'entendit pas long-temps, s'étant aperçu d'un côté, qu'il ne résolvoit pas les contradictions d'Athénée dont il étoit sectateur; & de l'autre, qu'il étoit mauvais Dialecticien. Remarquons ici que Galien, qui nomme avec éloge tous ses autres maîtres, nous cache le nom de celui-ci, pour ne pas manquer au respect & à la reconnoissance, en sacrifiant à la vérité. Sa patrie lui offroit encore

SATYRUS. un maître, Satyrus, disciple de Quintus, le plus habile Anatomiste & le plus grand Médecin de son siècle. Galien entendit ses leçons pendant quatre années, & n'y renonça que

PELOPS. pour aller à Smyrne, où Pelops, aussi disciple de Quintus, enseignoit avec distinction l'Anatomie & les autres parties de la Médecine. De-là, Galien passa à Corinthe, pour en-

NUMISIANUS. tendre Numisianus *(b)*, autre disciple de Quintus; mais il n'y séjourna que peu de temps, pressé de se rendre à Aléxandrie où se distinguoient plusieurs autres disciples du même

eosdem comitantur, primùm quidem omnia quœ veteribus pulchrè sunt inventa didicimus; mox eodem opere, tum judicavimus, tum exercuimus, Meth. meden. lib. IX, cap. IV.

(b) Galien faisoit beaucoup de cas des Écrits de Pelops & de Numisianus, Écrits dont la durée fut si courte, qu'ils étoient déjà perdus en partie du vivant de leur disciple. *Utinam Pelopis mei prœceptoris & Numisiani (pauca enim illorum monumenta ab interitu salva manent), & prœterea Sabini, Rufique Ephesii in Hippocratem interpretationes omnes haberentur.* De ord. libr. suorum.

Quintus *(c)*. Il les fréquenta tous; mais il ne s'attacha particulièrement qu'à Heraclianus, Anatomiste célèbre *(d)*. On ignore où professoient Fascianus ou Phasianus, Stratonicus, disciple de Sabinus, sectateur d'Hippocrate; Æschrion, Ælianus, Mucius, Lucius.... &c; on sait seulement que Galien les entendit, & qu'il les compte parmi ses maîtres.

FASCIANUS OU PHASIANUS. STRATONICUS. ÆSCHRION. ÆLIANUS. MUCIUS. LUCIUS.

Cette multitude d'instituteurs de secte différente, fit que Galien les connut toutes; non sans quelque risque, car il remarque que ces sectes s'entreheurtant dans sa tête, & se détruisant l'une l'autre, il fût infailliblement tombé dans le pyrrhonisme, si son bon esprit ne l'eût soutenu contre le choc des opinions *(e)*. La secte empirique, la méthodique, la dogmatique, l'épisynthétique, la pneumatique & l'éclectique, furent successivement l'objet de son attention; mais aucune ne le tenta: toutes lui parurent bonnes à certains égards; il les loua toutes & ne fit point de choix; afin, dit-il, *de ne pas se mettre dans la nécessité de mentir, pour défendre en tout la secte qu'il auroit adoptée (f)*.

Un homme aussi judicieux que Galien, ne pouvoit négliger la partie la plus satisfaisante & la plus solide de notre Art, je veux dire l'Anatomie. Il s'y livra dès qu'il en trouva

---

(c) Ce Quintus sous lequel s'étoient formés les plus grands Médecins contemporains de Galien, & notamment la plupart de ses maîtres, mourut vers l'an 146; il eut l'art de former de grands hommes, & la modestie de ne rien écrire de ce qu'il savoit. (Galen. comment. *in Hipp. de natur. human. comment.* 2). On dit de lui qu'il étoit gai & plaisant, & que ses plaisanteries, sur le fait de la Médecine, sentoient par fois le scepticisme ou plutôt l'incrédulité. Lui demandoit-on, par exemple, en quoi l'oignement diffère de la gymnastique? En ce que pour se faire oindre, on se déshabille, répondoit-il, & qu'on garde ses habits pour s'exercer. La gravité de Galien ne s'accommodoit pas de ces jeux d'esprit. Ils sont en effet d'un exemple dangereux : les gens sensés croiroient-ils long-temps à la solidité d'un Art, que ses principaux Ministres prendroient pour but de leurs sarcasmes!

(d) Comment. 2, in lib. Hipp. de naturâ humanâ, sect. 6.

(e) De loc. affect. lib. III, cap. III.

(f) Nihil enim causæ est, quod mentiar : quod facere solent ii, qui uni sectæ addicti, omnem ex ipsâ gloriam quærunt : quippe contentiosè eos dessendere oportet eam sectam veram esse, quàm unicam noverunt : nam ex nullo alio disciplinarum genere gloriam sperare possunt. De loc. affect. lib. III, cap. III.

l'occaſion, & la cultiva ſi ſoigneuſement qu'il l'enrichit bientôt de ſes propres découvertes. Les dix-ſept Livres *de l'uſage des parties*, les neuf *des Adminiſtrations anatomiques (g)*, & pluſieurs autres, atteſtent ſes connoiſſances en ce genre. Quant à ſes découvertes, l'anecdote ſuivante prouveroit ſeule qu'il avoit droit d'en réclamer.

Pendant ſon premier ſéjour à Rome, Sergius Paulus, Préteur de la cité; Flavius Bœtus, Barbarus, oncle de l'empereur Lucius, le prièrent avec tant d'inſtances de leur faire quelques leçons d'anatomie, qu'il y conſentit. Les amateurs furent ſatisfaits; mais le Médecin Antigène, & ſur-tout Martianus, auteur de deux Livres ſur l'Anatomie, piqués d'une préférence qu'ils croyoient mériter, non contens de le tourner en ridicule, l'accusèrent de n'enſeigner que des choſes fauſſes ou connues. La calomnie ne rebuta pas Galien. Encouragé par ſes illuſtres Auditeurs, il réſolut de repouſſer l'outrage avec les mêmes armes dont il avoit bleſſé l'amour-propre de ſes rivaux. Il fit en conſéquence, durant pluſieurs jours, des leçons publiques d'Anatomie dans le temple de la Paix, lieu où ſe raſſembloient d'ordinaire ceux qui cultivoient les Arts libéraux *(h)*. Il prit d'abord les traités d'Anatomie les uns après les autres, commençant par les plus anciens, & comparant les deſcriptions avec les parties, il prouvoit tantôt leur inexactitude, & tantôt leur fauſſeté. Cette marche étoit la meilleure que ſes adverſaires puſſent deſirer. Cependant ils s'en laſsèrent; & convaincus que les

ANTIGENES.
MARTIANUS.

(g) Ce Livre eſt un de ceux qui périrent dans l'incendie dont nous parlerons plus bas, & l'un de ceux auſſi que Galien compoſa deux fois.

(h) *Quotidie in templum Pacis, quemadmodum ut ante incendium congregari ſolebant, quicumque artibus logicis erant dediti, conveniebant. Tandem ab amicis compulſus publicè multis diebus demonſtrari cœpi, me nuſquam falſa tradidiſſe : prioribus verò multa non ſatis comperta fuiſſe. Eorundem porrò hortatu, commentarios tum ſcripſi demonſtratorum & dictorum, titulum habentes,* de ignoratis Lyco in anatomicis, &c... *Quoniam Lycus Macedo, Quinti in anatomicis omnium expertiſſimi quondam diſcipulus, ea quæ ad ſuam uſque ætatem inventa fuiſſent, omnia conſcripſiſſet, volebant, ut aliis dimiſſis, illius tantùm ſcripta meis conferrem.* De lib. propr. cap. II.

Ouvrages de Lycus de Macédoine contenoient tout ce que l'on savoit alors d'anatomie, ils le dispensèrent de remonter plus haut qu'à ce Lycus, pour constater ses découvertes. Galien accepta la loi qu'on lui imposoit, démontra pendant quelques jours encore, sortit vainqueur de cette honorable lice, & rédigea peu de temps après les discours prononcés en cette occasion, sous le titre, *des choses inconnues à Lycus.* Cet Ouvrage ferma la bouche à ses envieux; au moins n'avoient-ils osé repliquer pendant l'espace de quinze années, écoulées entre la publication de cet Ouvrage & le temps où Galien écrivoit ce qu'on vient de lire. Ce monument des connoissances anatomiques de Galien n'existe plus, mais il n'étoit guère possible que son auteur s'y montrât plus savant que dans ceux du même genre qui nous sont restés. Le traité de l'usage des parties dans lequel, selon Douglas *(i),* tant de modernes ont puisé leurs découvertes, est regardé comme un chef-d'œuvre, où l'Anatomiste, le Physiologiste, le Médecin peuvent s'instruire; & ce qui doit surprendre davantage, le Chrétien s'édifier, & l'Athée *sceptique,* puiser des argumens de sentiment propres à raffermir sa croyance ébranlée. LYCUS.

On ne voit point avec indifférence un Payen célébrer dans ses Écrits, un Dieu bon, sage, tout-puissant, créateur de l'homme & des autres animaux.... &c. On est ravi de l'entendre dire: « en écrivant ces Livres (les Livres anatomiques), je compose une hymne à celui qui nous a faits. « Je pense que la solide piété ne consiste pas tant à lui sacrifier plusieurs centaines de taureaux, à lui offrir les parfums « les plus exquis, qu'à reconnoître & annoncer sa sagesse, sa « puissance, sa bonté. Car enfin, d'avoir mis toutes choses « dans l'ordre & la disposition les plus propres à les faire subsister; d'avoir voulu que tout se ressentît de ses bienfaits, « c'est une marque de sa bonté qui mérite nos actions de « grâce; & l'on voit briller sa sagesse en ce qu'il a trouvé le « moyen d'établir cette belle disposition, que nous admirons, «

(i) Biblioth. anatom. specimen, pag. 22.

» comme sa toute-puissance, en ce qu'il a fait tout ce qu'il a voulu *(k).* »

Ici se présente une question souvent agitée, mais qui tient de si près à l'histoire de notre Art, qui a tant d'influence sur le jugement qu'on doit porter des procédés opératoires décrits par les Anciens, qu'on ne peut se dispenser de l'examiner encore, au moins succinctement. Galien a-t-il disséqué des cadavres humains ? Ceux qui soutiennent la négative, se fondent sur la difficulté de se procurer des cadavres au temps où il vécut, & sur quelques passages tirés de ses propres Écrits, par lesquels ils démontrent sans peine que Galien disséqua des brutes. La difficulté d'avoir des cadavres humains à sa disposition étoit très-grande, il faut en convenir, mais elle n'étoit pas insurmontable : il étoit permis de disséquer les cadavres des ennemis; & Galien nous apprend lui-même que les Médecins de la suite de Marc-Aurèle, dans son expédition contre les Germains, usèrent de cette permission *(l).* Le témoignage de Galien est ici d'autant moins suspect, qu'il ne fût pas du nombre de ces Médecins, étant resté à Rome auprès du jeune Commode. On pouvoit aussi se procurer les corps de ceux qu'on supplicioit à Rome *(m),* & qu'on exposoit hors de la porte Esquiline. La facilité étoit la même pour les petits cadavres des enfans exposés & trouvés morts. Enfin Sénèque atteste qu'on disséquoit de son temps des cadavres humains, & son témoignage nous paroît d'autant plus grave, que n'étant pas Médecin, il ne pouvoit guère

(k) De us. part. lib. VI, cap. IV. C'est ce même Livre qui inspira au célèbre Vésale ce bel éloge de Galien : *Alter ab Hippocrate antiquioris Medicinæ princeps, & dissectionis professorum primarius ac Coriphæus, rerum naturæ miraculum, summus naturæ admirator, necnon omnium bonorum auctor. IN lib. de radice Chinæ.* Tout le monde sait aussi que le célèbre Winslow, l'un des plus grands Anatomistes de son siècle, ne fut pas moins recommandable par sa piété que par ses connoissances. Où a-t-on donc pris le prejugé si injuste, & néanmoins si répandu, que l'étude de l'homme physique ébranle la foi de ceux qui s'y livrent !

(l) Galen. *de compos. med. sec. gen. lib. III, cap. II.*

(m) Leclerc, Histoire de la Médecine, *liv. III, part. III, chap. V.*

connoître

connoître ce fait que ſur ſa publicité : or, la publicité n'eut certainement lieu que long-temps après l'uſage ſecret & myſtérieux de la diſſection. « Les Médecins entr'ouvrent les entrailles des hommes, dit ce Philoſophe, pour découvrir «
la cauſe des maladies ; & aujourd'hui, ils diſsèquent les «
membres des cadavres pour voir les tendons & les ligamens «
qui affermiſſent les articulations *(n)*. » Il eſt vrai que Leclerc ſemble douter que le paſſage cité par Riolan ſe trouve en entier dans les Œuvres de Sénèque, & qu'il laiſſe entrevoir des ſoupçons de ſuppoſition ; mais ce reproche retombe tout entier ſur le célèbre Hiſtorien de la Médecine *(o)*.

Voilà pour la probabilité, voyons le fait ; & pour cela, conſultons encore Galien lui-même. « Je n'ai point formé le deſſein, dit-il, de marquer ici le nombre des lobes du «
foie des brutes, parce que je n'ai décrit juſqu'à préſent la «
conformation particulière d'aucun de leurs organes, ſi ce «
n'eſt en quelques endroits où j'ai été obligé de le faire pour «
qu'on comprît mieux ce que je dis de l'homme. Mais, ſi je «
vis, je décrirai quelque jour la ſtructure du corps des bêtes, «
& je ferai l'anatomie exacte de toutes leurs parties, comme «

(n) Vid. Galen. *de uſu partium.* Lib. VI, cap. IV.

(o) Medicos ut vim ignoratam morbi cognoſcerent viſcera reſcidiſſe, hodie cadaverum artus reſcindi ut nervorum articulorumque poſitio cognoſci poſſit. Voilà, dit Leclerc *(p. 708)*, ce que Riolan fait dire à Sénèque : mais je ne trouve pas tout cela dans l'édition que j'ai ſous les yeux (& qu'il n'indique pas) ; il n'y a que ceci : *Medici, ut vim ignotam morbi cognoſcerent viſcera hominum reſciderunt.* Declamat. lib. X, controv. 5.

M. Leclerc étoit trop judicieux pour ſe croire en droit de contredire une citation, par cela ſeul qu'il ne la trouvoit pas dans une telle édition de l'Ouvrage cité, s'il n'en avoit pas d'ailleurs ſoupçonné la ſuppoſition. En effet, Riolan ne diſoit pas que cette citation fût priſe de l'édition de Sénèque que M. Leclerc avoit dans les mains, ni du lieu d'où il tire la ſienne, mais bien qu'elle étoit tirée de l'édition que lui Riolan poſſédoit. Leclerc devoit donc prouver que cette citation n'exiſtoit aucune part, ou ne la pas conteſter. Le dernier parti n'étoit pas de ſon goût, & le premier n'étoit pas ſûr, puiſqu'on lit le paſſage, tel que Riolan le rapporte, dans l'édition de Sénèque, qui a pour titre : *Annæi Senecæ Philoſophi, & M. Annæi Rhetoris quæ extant opera. Pariſiis, apud Davidem Douceur, 1613, part. II, controv. 34, pag. 217, in-fol.*

je fais maintenant l'*anatomie des parties de l'homme (p).* » A ce passage, Riolan en joint un autre, dans lequel Galien dit, en parlant des Anatomistes de son temps, « qu'on ne doit » pas s'étonner s'ils se sont trompés, puisqu'ils n'ont disséqué » que des langues & des cœurs de bœuf, ne sachant pas que » ces parties ne sont pas les mêmes dans ces animaux que dans l'homme. » Doit-on présumer que Galien eût fait aux autres Anatomistes un reproche qu'il auroit su mériter lui-même? Il remarque ailleurs qu'il règne une très-grande diversité entre la suture coronale des hommes; « diversité si sensible, » dit-il, qu'on l'aperçoit même avant d'enlever les tégumens » *(q).* Enfin, on pourroit rassembler un grand nombre de passages où il assigne les différences des organes de l'homme d'avec ceux des animaux, tel que celui où il dit, « que le pied du singe est pourvu d'un tendon qui ne se trouve point dans celui de l'homme, &c. *(r).* »

Puisque nous avons parlé des secours que fournissoient à l'Anatomie les cadavres des enfans exposés, ne laissons pas échapper l'occasion de dire un mot de leur exposition chez les Anciens; afin d'empêcher qu'on la confonde avec l'*exposition* moderne, sorte d'infanticide qu'ont quelquefois commis des mères barbares, pour avoir moins écouté le cri de la Nature que la voix du faux honneur & du préjugé.

L'exposition des enfans, née ou introduite chez la plupart des Nations guerrières, ne fut aucune part un acte arbitraire; par-tout on la soumit à des formalités dont l'omission la convertissoit en délit public. Lycurgue en fit une loi d'État conservée par Plutarque. « Depuis que l'enfant étoit né, le » père n'en étoit plus le maître, pour le pouvoir faire mourir » à sa volonté, ains le portoit lui-même en un certain lieu à » ce député, qui s'appeloit *lesche*, là où les plus anciens de la » lignée, étant assis, visitoient l'enfant; & s'ils le trouvoient

(p) De usu part. lib. IV, cap. IV.

(q) Quin etiam plurima diversitas suturæ hujus in hominibus, si inter se conferantur, etiam ante dissectionem *manifestè apparet.* Meth. meden. lib. XIII, cap. XXII.

(r) De Anatom. administration, lib. II, cap. VIII.

beau, bien formé dans ses membres & robuste, ils ordonnoient qu'il fût nourri, en lui destinant une des neuf mille parts des héritages pour sa nourriture; mais s'il leur sembloit laid, contrefait ou flouet, ils l'envoyoient jeter dans une fondrière, qu'on appeloit vulgairement *apothètes,* comme qui diroit dépositoires, ayans opinion qu'il n'étoit expédient ni pour l'enfant, ni pour la chose publique, qu'il vescut, attendu que dès sa naissance, il ne se trouvoit pas bien composé pour être sain, fort & roide toute sa vie *(s).* »

Romulus fit quelques changemens à la loi de l'exposition des enfans, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse *(t).* D'abord, il ordonna d'élever tous les enfans mâles; & parmi les filles, seulement les premières nées. En second lieu, il défendit de faire périr aucun enfant, à moins qu'il ne fût privé de quelque membre, ou monstrueux dans sa conformation. Dans ces deux dernières circonstances, il étoit permis de les exposer *(u),* après toutefois les avoir soumis à l'examen de cinq des plus proches voisins, & fait constater les difformités qui autorisoient l'exposition. L'omission de ces formalités rendoit l'exposition criminelle, & Romulus voulut qu'elle fût punie par diverses peines, notamment par la confiscation de la moitié des biens des parens au profit de la République.

L'histoire ne nous apprend pas ce que cette loi devint dans la suite: fut-elle exécutée à la rigueur, négligée ou abrogée? Une chose certaine, c'est que les pauvres continuèrent d'exposer les enfans, dans la vue de leur procurer chez les personnes riches qui les relevoient, des secours que l'indigence de la maison paternelle ne permettoit pas de leur

(s) Plutarque, *Vie des Hommes illustres, Vie de Lycurgue, traduction d'Amiot.*

(t) Antiquit. sive origin. Romanarum, libri XI, ubi De Romulo.

(u) Chez les Romains, l'exposition des enfans étoit une des expressions de l'intérêt que les citoyens prenoient aux calamités de la République : au rapport de Suétone *(in vitâ Caligulæ), quo defunctus est die (Germanicus) lapidata sunt templa, subversæ Deûm aræ, lares a quibusdam familiares in publicum abjecti;* partus conjugum expositi....

» donner; & que jusqu'à Constantin le Grand, qui déclara
» que ces enfans appartiendroient à celui qui les auroit
» nourris *(x)*, les pères purent les réclamer, en remboursant
les frais de leur nourriture. La douceur des peines prononcées
» par cet Empereur contre ceux qui exposeroient des enfans,
» semble annoncer qu'il avoit moins en vue de punir un crime,
» que de détourner ses sujets de le commettre, en leur montrant
» que c'en étoit un. Des pères & des maîtres, plus avares qu'inhumains, exposoient aussi leurs propres enfans ou ceux de leurs esclaves, dans l'espoir de les réclamer un jour, lorsque l'âge & l'éducation en auroient fait des hommes utiles. Or, le Législateur, convaincu que le cri de la tendresse paternelle & de l'humanité ne peut manquer de se faire entendre quand les passions ne l'étouffent point, se contenta, comme on l'a dit, pour arrêter ce désordre, de punir l'avarice, en arrachant au joug de l'esclavage & de la paternité, les enfans échappés aux dangers de l'exposition *(y)*.

(x) Cod. Theodos. lib. V, tit. VII, leg. 1.

(y) Nous avons jugé d'autant plus nécessaire de prémunir les jeunes gens contre l'erreur où ils seroient tombés en assimilant l'*exposition* des Anciens à la nôtre, que l'Auteur de l'*Histoire de l'Anatomie & de la Chirurgie, &c.* n'a pu lui-même s'en garantir. Il dit, « que du temps de Galien il n'y avoit » à Rome aucune dissection publique, » & que ce Médecin n'avoit de corps » humains que ceux des enfans expo- » sés par la *cruauté* de leurs parens, » ou ceux des hommes qu'on trouvoit égorgés dans les campagnes. . . » C'est de la loi de Lycurgue & de Romulus qu'on peut dire, qu'elle étoit cruelle; & des parens, qu'ils étoient avares ou malheureux. On ne vouloit relever qu'une méprise, & la demi-phrase qu'on transcrit en fournit trois: indiquons les deux autres. *Il n'y avoit alors aucune dissection publique*... Quel nom donnera-t-on aux dissections faites par Galien dans un lieu public, dans le temple de la Paix, en présence de ses rivaux, des Curieux & du Public! Il y a plus, est-il dit quelque part que ce que Galien fit en cette occasion fût sans exemple! Continuons, *ou les cadavres des hommes qu'on trouvoit égorgés dans les campagnes*. .. L'Historien ignore-t-il qu'à Rome, disséquer un cadavre, c'étoit le profaner: or, le corps d'un citoyen *égorgé dans les campagnes* n'étoit pas moins respecté que celui d'un Consul mort dans son lit. Aussi Galien ne dit-il pas qu'on disséquât les cadavres des personnes assassinées dans les champs & sur les grands chemins. L'Historien se trompe ici, comme en mille autres endroits de sa compilation, parce qu'il copie les copistes. Il falloit remonter à la source, lire Galien lui-même, & il auroit vu qu'il n'y est question que

Revenons à Galien. Environ ſa vingt-deuxième année, il perdit ſon père, & peu de temps après il quitta Pergame pour aller entendre Pelops & Albinus, qui enſeignoient, l'un la Médecine, & l'autre la Philoſophie à Smyrne *(z)*. Mais avant que de partir, il donna des preuves de ſes progrès ſous Satyrus, par trois Traités : l'un *De la diſſection de la matrice,* dont il fit préſent à une Sage-femme; l'autre, *De la connoiſſance des maladies des yeux,* compoſé pour un jeune homme qui s'occupoit particulièrement des maladies de cet organe; le troiſième enfin avoit pour titre, *De l'expérience en Médecine.* On pourroit ajouter un quatrième Ouvrage ſorti dès-lors des mains de Galien, *Du mouvement du poumon & du thorax, en trois Livres,* entrepris à la prière d'un de ſes condiſciples qui, retournant dans ſa patrie, deſiroit s'annoncer par des diſſections anatomiques; & cet Ouvrage en devoit faciliter l'exécution & le ſuccès.

Il nous ſeroit très-difficile de ſuivre Galien dans ſes voyages, & ſur-tout de les placer dans l'ordre où il les fit: ce qu'on ſait de plus certain, c'eſt qu'il voyagea deux fois, qu'il commença ſes courſes par Smyrne, qu'il les continua par Corinthe, & qu'il les termina par Alexandrie, à l'âge de vingt-huit ans *(a)*. A juger du fruit qu'il retira de ſes voyages par le cas qu'il en faiſoit, ils lui furent fort utiles; car il les croyoit abſolument néceſſaires aux perſonnes de ſa profeſſion *(b)*. En effet, on peut dire qu'aujourd'hui même leur utilité n'eſt problématique que pour les ſeuls Médecins & Chirurgiens françois.

---

d'un cas particulier, que d'un ſeul cadavre, reſté par haſard ſans ſépulture, ſur lequel ce Médecin eut occaſion, non, comme l'Hiſtorien le prétend, de faire des diſſections anatomiques, mais d'*obſerver un ſquelette.* C'étoit le cadavre d'*un voleur, tué par un voyageur ſur le haut d'une montagne, que perſonne n'avoit voulu enterrer, parce qu'on étoit bien aiſe que ce méchant homme fût la pâture des vautours.* Galen. *de Anatom. adminiſt. lib. I, cap. II.*

(z) Galen. *de ſuccorum bonitate & vitio,* cap. I.

(a) Galen. *de comp. med. ſecund. gen. lib. III, cap. II.*

(b) Idem, *libro cui titulus,* quòd optimus Medicus idem ſit & Philoſophus.

Voilà douze années d'études en Médecine, & cependant Galien ne ſongeoit pas encore à mettre en pratique les connoiſſances ſpéculatives dont il étoit orné. Quel bel exemple à propoſer à nos jeunes Médecins que la préſomption rend ſi précoces, comme à ces hommes qui, ſortant des pédagogies où ils ont vieilli, pour entrer dans la carrière de la Médecine, n'attendent pas même l'expiration des trois années de ſcolarité preſcrites par la loi, pour ſe charger des maladies les plus épineuſes, avec une aſſurance qu'on déſapprouveroit dans le Praticien le plus conſommé !

Pendant ce long cours d'études, Galien avoit donné carrière à ſon imagination; il avoit fait de nouvelles combinaiſons des médicamens connus, il en avoit inventé de nouveaux, &, ce qui lui fait plus d'honneur encore, il avoit découvert une méthode particulière de traiter les plaies des nerfs. Le ſceau de l'expérience manquoit à ſes ſpéculations, & Galien n'étoit pas encore initié dans la pratique; il pria donc les Médecins de Pergame & des environs, de vérifier ſes conjectures. Tandis que Galien ſe défiant de ſes propres forces avoit recours à des mains étrangères pour faire des eſſais que perſonne ne pouvoit mieux conduire que lui même, le Pontife de Pergame, fermant les yeux ſur l'inexpérience du jeune Médecin & les ouvrant ſur ſon mérite perſonnel, *le chargea de panſer les Gladiateurs (c)*. M. Leclerc n'a point omis cette particularité de la vie de Galien, mais il l'altère dans un point très-important. « Galien, dit-il, avoit déjà aſſez profité dans » la Médecine, pour avoir acquis une connoiſſance particulière » des bleſſures des nerfs, & une méthode de les traiter qu'on » n'avoit pas pratiquée auparavant. Il en fit l'expérience ſur les » Gladiateurs que le Pontife de Pergame avoit remis à ſes ſoins *pour les faire panſer (d)*. »

Qu'on nous permette encore ici de réfuter l'aſſertion de

(c) *De compoſ. med. per. gen. lib. III, cap. II.*

(d) Hiſtoire de la Médecine, *page 662.* M. Leclerc auroit-il voulu dire, *afin qu'il les panſât !*

M. Leclerc. Nous admirons l'étendue & la solidité de ses connoissances; mais la gloire de la Chirurgie, qui s'honore de compter Galien parmi ceux qui l'ont exercée, ne nous permet point de passer sous silence la petite altération qu'il a glissée dans le texte; altération d'où il résulteroit, contre toute vérité, que Galien n'auroit pas débuté dans l'Art de guérir par l'exercice de la Chirurgie, puisqu'il *n'auroit pas pansé lui-même*, mais *fait panser par d'autres & sous sa direction, les Gladiateurs de Pergame.* Mercuriali altère aussi, mais d'une autre manière, l'anecdote de Galien pansant les Gladiateurs. Selon ce dernier, il les pansa réellement dans un temps où il n'étoit encore ni leur Chirurgien ni leur Médecin : s'il obtint ce dernier titre, ce ne fut que dans la suite, & comme une récompense de ses premiers succès *(e).*

On voit que Mercuriali suppose en quelque sorte, que Galien fut mis à l'essai, avant d'être revêtu d'une fonction publique, celle de Médecin des Gladiateurs. Il semble que le Professeur de Padoue ait voulu donner à entendre, comme le Médecin de Genève, que Galien devenu Médecin des Gladiateurs ne les pansoit pas, mais les faisoit panser. Cependant Galien dit formellement le contraire dans vingt endroits de ses Ouvrages, & par-tout le texte est précis & n'admet pas d'interprétation. Nous disons plus, c'est que si Galien n'avoit point pansé lui-même les Gladiateurs, il n'auroit pu les faire panser que par d'autres Médecins, puisqu'il n'existoit pas alors de Chirurgiens à Pergame, & que tous ceux qui professoient l'Art de guérir, faisoient eux-mêmes tout ce que la maladie exigeoit. Stratonicus, maître de Galien à Pergame, exerçoit l'Art dans toute son étendue *(f)*; & tous ses compatriotes en faisoient autant, l'usage

(e) .... *Qui (Galenus) se Gladiatores graviter vulneratos curasse, &* OB ID *a suæ civitatis Pontifice in eorum medicum cooptatum fuisse scribit.* Mercurial. de art. Gymn. lib. III, cap. IV, pag. 75.

(f) Cùm .... unus præceptorum meorum quos Pergami habui, Stratonicus nomine, Sabini Hippocratici discipulus, VENAM IN CUBITO HOMINIS SECUISSET, *spectassetque sanguinem crassum ... &c.* Galen. *de atrâ bile*, cap. IV.

contraire ne s'étant introduit que plus de douze siècles après l'époque où Galien vécut *(g)*. Enfin, en se chargeant de panser les Gladiateurs, Galien ne succédoit pas à des Chirurgiens, mais à des Médecins comme lui *(h)*.

Si Mercuriali & Leclerc étoient de moins grands hommes, on pourroit attribuer l'inexactitude de leur récit, à je ne sai quel système de suprématie imaginé dans ces derniers temps, à ce misérable esprit de Corps qui ralentit si long-temps les progrès de notre Art, en occupant à des disputes frivoles, de mérite respectif, de dignité, de préséance.... &c, des hommes faits pour l'enrichir; mais ne leur prêtons pas une foiblesse dont nous voyons avec joie que leurs successeurs commencent à se défaire & à rougir.

Le choix que le Pontife fit de Galien pour panser les Gladiateurs, le surprit autant qu'il le flatta. Sa surprise portoit sur deux motifs qu'il n'a pas voulu laisser ignorer à la postérité. D'abord, il s'étonne qu'une charge qu'il n'auroit osé demander lui soit confiée, sans qu'il sache ce qui a pu tourner sur lui les yeux du Pontife; comme si ce n'étoit pas un des devoirs des Magistrats dans les Républiques, & des Ministres

(g) *Voyez* ci-devant, *page 54*.

(h) Nam cùm OMNES *ante nos* MEDICI *plurimùm aquâ calente ipsos (Gladiatores) foverent... Ego sanè aquam omnino non obtuli.* Galen. *de comp. med. sec. gen. lib. III, cap. II.*

Sur toute cette controverse, établissons Galien juge entre Mercuriali, Leclerc & nous. *Mihi etiam hoc fortè fortunâ contigit. Etenim nervorum vulnerum curationem juvenis adhuc, cùm primùm ex Alexandriâ in patriam reverterer, annos 28 natus, excogitavi. Quia verò singula pharmaca, quæ adinveneram Medicis amicis, non solùm civibus, sed etiam vicinis exhibueram, ut omnia usu & experimentis firmarentur; visumque erat (haud novi quomodò) civitatis nostræ Pontifici Gladiatorum curationem* mihi soli *tradere, quamvis juveni adhuc, vigesimum nonum tum primùm attingebam: tunc vulneratos in priore infernaque femoris parte invento præsidio curavi. Quandoquidem verò multi superioribus annis fortuitò perierant, mihi tamen ne quidem unus, vel ex vulnere nervorum, vel alio, mortuus est. Alter Pontifex succedens illi, qui* mihi tum medendi officium *commiserat, similiter & ipse septem mensium intervallo Gladiatorum* curationem fidei meæ concredidit. *Si quidem primus autumnali solstitio, secundus vigente vere Pontificatum gessit. Rursus post hunc, omnibus a me servatis, tertius, quartus & quintus pari modo Gladiatores* mihi *curandos tradiderunt; ut jam illam medendi curationem exploratam habeam.* Idem, *ibidem.*

dans

dans les Monarchies, de rechercher ce à quoi chaque Membre de l'État est le plus propre, & de les placer de la manière la plus avantageuse à l'intérêt commun! En second lieu, quoiqu'il touchât à sa vingt-neuvième année, il ne se croyoit pas assez mûr pour les fonctions qu'on lui confioit. Les temps sont bien changés! Que nos jeunes gens de vingt-neuf ans sont loin de donner dans l'excès de modestie que nous admirons dans le disciple de Pelops! Il témoigne aussi de l'étonnement de ce qu'on lui confie *à lui seul* le pansement des Gladiateurs; sans doute parce qu'il étoit d'usage de partager ces fonctions entre plusieurs Chirurgiens, & qu'en les réunissant sur lui seul, on faisoit à sa considération une exception flatteuse, dont il étoit d'autant plus digne, qu'il croyoit moins la mériter. Les succès de Galien justifièrent le choix du Pontife: quoiqu'en général les plaies des Gladiateurs fussent très-graves, il les sauva tous; circonstance d'autant plus honorable, qu'il en étoit mort beaucoup les années précédentes *(i)*. Les Pontifes qui se succédèrent jusqu'au cinquième, honorèrent Galien de la même confiance que le premier; & comme la durée du Pontificat étoit de sept mois, on sait au juste le temps que Galien passa dans l'exercice spécial de la Chirurgie: car il ne paroît pas

(i) Nous remarquerons deux choses au sujet des Gladiateurs: la première, qu'on craignoit beaucoup de les perdre, parce qu'ils étoient fort chers. Outre l'argent du premier achat, qui étoit considérable, ce n'étoit pas sans de grandes dépenses qu'on venoit à bout de leur apprendre *à mourir avec grâce*. A Pergame, l'entretien de ces malheureux, destinés à s'entr'égorger aux funérailles d'un Grand ou d'un riche Publicain, étoit à la charge de la Cité, puisqu'un homme public, un Magistrat, un Pontife en avoit la direction. A Rome au contraire c'étoit un commerce fait par des hommes qu'on appeloit *Lanistæ*, dénomination qui revient à celle de Maître d'escrime parmi nous. Ceux-ci convenoient pour une somme quelconque, de fournir tant de paires de Gladiateurs, & les Spectateurs ordonnoient ensuite de la mort, de la vie, ou même de la liberté des combattans. La seconde chose digne de remarque, c'est que l'usage atroce de faire égorger des hommes pour honorer les cendres d'un mort, né chez les peuples les plus savans, les plus policés de la terre, chez les Grecs, réprimé d'abord par Constantin & par Honorius, fut aboli par un barbare, par un Roi des Ostrogoths, par Théodoric.

que dans le début de sa pratique, il se soit beaucoup occupé des maladies internes.

Ce trait, avec mille autres répandus dans cette Histoire, confirme ce qu'on a dit souvent, que nos pères, en cela plus sages que nous, pour arriver à la connoissance des maladies internes, suivoient la route que l'Art lui-même avoit parcourue à sa naissance, passant des maladies soumises à nos sens, à celles qu'on ne peut saisir qu'à la faveur des conjectures, plus ou moins hasardées.

Mais si la raison avoit suggéré cette marche, elle n'avoit pas fait un devoir d'avancer jusqu'au bout de la carrière quand une fois on y étoit entré; elle approuvoit au contraire que ceux qui avoient mieux réussi que les autres dans le premier exercice, s'y bornassent le reste de leur vie. Galien lui-même ne quitta pas la Chirurgie par un motif réfléchi, ce fut l'affaire du hasard. Une sédition excitée à Pergame lui fit prendre l'alarme & le conduisit à Rome *(k)*, où ce fut moins faute de goût pour la Chirurgie que faute d'occasions qu'il cessa de l'exercer.

Ce n'est pas cependant qu'il existât, comme on l'a prétendu, des loix prohibitives, qui limitassent l'exercice de la Médecine dans la Métropole de l'Empire romain : chacun avoit la liberté franche & entière d'y pratiquer, même sans faire preuve de savoir, & l'établissement de Galien à Rome est lui-même un exemple de cette liberté. Il fut Médecin de Rome, par cela même qu'il s'y transporta; il en eût été Chirurgien s'il l'eût voulu : mais il étoit d'usage alors qu'on se cantonnât, pour ainsi dire, dans la partie de l'art de guérir pour laquelle on se sentoit le plus de goût & de talent. Galien respecta cet usage; & dans la nécessité de choisir, il préféra la Médecine interne qui ouvroit un champ plus vaste à ses connoissances littéraires. *Demeurant à Rome*, dit-il lui-même, *je me suis conformé à l'usage* (ἔθει) *établi en cette ville, & j'ai laissé faire la plupart de ces choses* (des opérations de

(k) Leclerc, *p. 662.* Je ne trouve pas que la sédition le fit sortir de Pergame, mais je vois qu'elle l'empêchoit d'y rentrer. *Voy.* ci-après, *p. 542*, note *(u)*.

Chirurgie) *à ceux qu'on appelle Chirurgiens.* Comme on voit, il ne s'agit pas là d'un droit légal, mais d'un usage, d'une coutume (ἔθει) : si c'eût été un droit, Galien au lieu de ἔθει, auroit mis νόμῳ *(l).*

Cette coutume n'existoit pas à Pergame, non plus que dans les autres villes d'Asie, parce que les petits endroits n'auroient pu fournir une occupation suffisante à des hommes qui se seroient ainsi limités dans l'exercice de l'art de guérir. A Rome, à Alexandrie au contraire, les plus petites divisions, une seule espèce de maladies, offroient un champ vaste aux personnes d'un talent particulier, qui n'en vouloient pas embrasser plusieurs : aussi Galien nous dit-il, qu'il y avoit dans la première de ces deux villes, des Médecins-dentistes, articulaires, les mêmes sans doute que les organiques *(m),* des Médecins auriculaires, des Médecins *anaires,* & qu'enfin ces Médecins particuliers étoient presque aussi nombreux que les organes du corps humain *(n).*

(l) Aggressus verò fuissem plurimùm experiri ejusmodi curationis rationem (scilicet medicandi quædam vulnera capitis), si perpetuò in Asiâ mansissem, sed cùm Romæ plurimùm agerem, civitatis morem sum secutus, relictâ iis quos Chirurgos vocant, maximâ ejusmodi operum parte. Galen. *Meth. meden. lib. VI,* in fine.

On voit dans ce passage, outre la confirmation des choses avancées dans le texte, que le mot *Chirurgien,* dans l'acception qu'il avoit alors à Rome, n'étoit pas même connu en Asie; non plus que les divisions & subdivisions des Médecins, rappelées dans la citation suivante, où, pour le répéter en passant, on pourra remarquer que la fameuse division de la Médecine en *Pharmacie, Chirurgie & Diète,* loin d'être une chose convenue entre les Médecins, une sorte de pacte, n'étoit qu'une division scolastique, hasardée par quelques hommes singuliers, & qui n'avoit pas beaucoup de partisans.

Non absque ratione mihi quidem, juste carissime, de partibus artis Medicæ dubitare videris : quippè cùm alios alio modo eas partiri animadvertas : sunt nimirum QUIDAM, quos possis audire secantes totam artem in PHARMACEUTICEN, CHIRURGICEN & DIÆTETICEN... Nonnulli verò in Therapeuticen & Hygieinen... alii & Prophylaticen inter has in primâ statim partitione introducunt : sicut quidam & Analepticen... Sunt prætere qui istis omnibus Gerocomicam, & alii Pædotrophicam... alii Cosmeticen... & Phoneticen... &c. Addant. de part. art. med. cap. I.

(m) Galen. *de usu part. lib. VII, cap. XIV.*

(n) Et nimirum si quis ita omnes voluerit Medicinæ partes appellare, ut Romæ fieri consuevit, ubi in multa, & ad minima ferè illas partiuntur, ut alios dentarios Medicos vocent, alios auricularios, & eos etiam qui ani

Galien en quittant la Chirurgie n'y renonça point ; il y revint quelquefois, mais à la vérité non pas aussi souvent que le bien de notre Art, qui ne pouvoit que se perfectionner sous les mains d'un tel Maître, l'auroit demandé. Cette considération pourroit adoucir nos regrets sur la perte de *sa Chirurgie*, s'il étoit vrai que ce Livre eût existé. Mais quelles preuves en avons-nous ? La promesse de le composer, qu'on a cru voir dans le quatrième Livre de *la Méthode (o)*. Par malheur il n'est que trop aisé de détruire cette présomption. D'abord Galien n'en fait pas mention dans le catalogue de ses Ouvrages ; en second lieu, lui qui renvoie si souvent à ses autres Livres, n'a jamais cité sa Chirurgie, ce qui semble former une démonstration contre son existence. Peut-être, dira-t-on, qu'il termina par cet Écrit sa carrière littéraire. Mais cette conjecture n'est-elle pas détruite par le silence absolu des Écrivains qui le suivirent, des compilateurs sur-tout, qui ont tant puisé dans ses autres Écrits ? Quant à l'opinion de ceux qui prétendent que le sixième Livre de Paul est cette même Chirurgie *(p)*, qu'il s'est effrontément appropriée, elle annonce plus de méchanceté, plus d'envie, ou d'aveugle

morbos curant, suo nomine appellant, in angustias multas detrudetur hæc eorum ratio : quanquàm hujusce rei occasionem præstiterit oculariorum medicorum nomen, quod non modò nunc, sed jam diù, impositum est. Porrò si quis oculorum solummodò sit futurus Medicus, non erit deinde absonum, quin & dentium sit alius, atque ita etiam sigillatim cæterarum particularum omnium nostri corporis, ut sint tot subinde Medici, quot sunt ipsæ particulæ : & præterea suffusionum punctores, herniarumque, ac calculorum incisores. Unde mox, si ita liceat loqui, plures etiam sint futuri Medici, quàm sint corporis particulæ : pro quocunque enim affectu unus erit Medicus. Nempe mirum non est, si ars ea, quæ maxima sit, tot admittat sectiones, atque etiam si in maximâ civitate pro harum unâquaque statim aliquis reperiatur, qui indè Medicus dicatur : neque enim in exiguo quodam oppido posset quis sibi victum parare, qui tantùm suffusiones oculorum pungeret, aut hernias incideret : Romæ verò & Alexandriæ, præ mortalium in eis multitudine, possunt quemcunque alere, qui aliquam etiam ex his artibus, tantummodò profitentur : unde hujuscemodi Medici, urbes sæpè mutare coguntur, ut idem tota (exempli causâ) Græcia illis afferat, quod aliis, qui in Italiâ sunt, sola Roma. Galen. *de part. art. med. cap. II.*

(o) *Cap.* XIII, où on lit : *Sicut in iis quæ Chirurgiâ tractantur dicam.*

(p) Chirurgie françoise, recueillie par M. J. Dalechamps, *page 2, in-4.°*; Paris, 1610.

prévention, que de jugement. Cet Ouvrage où l'on reconnoît la main d'un Chirurgien plus généralement exercé que ne l'étoit Galien, contient beaucoup de fragmens que l'Auteur reconnoît avoir pris dans les Écrits du Médecin de Pergame, & que nous retrouvons en effet dans ceux de ces Écrits qui nous sont restés. Or, Galien se seroit-il cité lui-même sous son propre nom? Ajoutons enfin qu'on trouve dans l'excellente compilation de Paul, des faits, des procédés opératoires, des opinions contraires à ce qu'on lit dans les Livres authentiques de Galien *(q)*.

Cependant la sédition de Pergame fut un vrai malheur pour la Chirurgie, puisqu'elle lui enleva Galien, qu'elle eût conservé s'il fût resté en Asie. Il est vrai qu'avec cette portion de courage qu'on rencontre chez les hommes les plus ordinaires, notre Médecin n'eût point abandonné sa patrie malgré la sédition, & que la Chirurgie l'eût conservé. Mais cette portion là même lui manquoit. Et pourquoi s'en étonner? La Nature produit-elle des hommes parfaits? Elle avoit fait de Galien un bel esprit, un Savant, un grand Médecin, mais non pas un homme ferme & courageux. Il faut pourtant plus de courage qu'on ne pense, pour exercer l'art de guérir avec honneur dans toutes les circonstances qu'il entraîne. Une épidémie dans les armées, par exemple, n'est ni moins effrayante, ni moins meurtrière pour les Chirurgiens des *hôpitaux sédentaires,* que le canon pour les soldats. Disons plus, il est quelquefois du devoir des Chirurgiens de s'exposer à ce même canon; au moins l'honneur chez les uns, l'humanité chez les autres, leur ont-ils mille fois fait courir des dangers réels, qu'ils ne se dissimuloient point. Qu'on le demande au digne Chef de la Chirurgie françoise, lui qu'on a vu tant de fois visiter, relever, panser les blessés dans la tranchée, au milieu du feu de l'ennemi; & par un zèle qu'eût

---

(q) On trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque Bodleiène, un Recueil de Chirurgie, sous le titre de *Chirurgia Galeni;* mais ce n'est qu'une compilation des Ouvrages de Galien, actuellement existans. *Vid. Biblioth. Britan. n.° 3500.*

admiré l'ancienne Rome, exécuter sur le champ de bataille des opérations pressantes, que son humanité ne lui permettoit pas de différer, même du peu d'instans qu'il sembloit devoir à sa conservation!

Qu'on ne croie pas qu'un homme puisse manquer de fermeté dans une émeute populaire, & montrer du courage dans les périls de notre profession ! Le courage est un : le même Galien qui avoit fui devant ses concitoyens armés les uns contre les autres, sut se dispenser, sous divers prétextes, d'accompagner Marc-Aurèle dans son expédition contre les Germains, où il voyoit des risques à courir *(r)*; quitta Rome avec précipitation dès les premières atteintes de cette peste mémorable qui ravagea l'Italie sous le même Empereur *(s)*, & ne se montra pas en cette occasion plus fidèle aux devoirs du Médecin, qu'il ne l'avoit été quelques années auparavant à ceux du citoyen. Mais il semble que la Providence envoie à la suite des déserteurs pusillanimes, le fléau qu'ils voudroient fuir : Galien fut atteint de la peste, & n'échappa au danger, qu'en se tirant près de deux livres de sang, par de nombreuses scarifications aux extrémités inférieures *(t)*. Il ne falloit pas même des épreuves aussi fortes que la sédition de Pergame, ou la peste de Rome, pour épuiser le courage de Galien; puisque, comme il l'avoue lui-même, une *peste* bien moins à craindre, *la haine des Médecins ses rivaux*, l'avoit déjà chassé de Rome après qu'il y fût allé pour la première fois *(u)*.

Avec l'esprit le plus vaste & l'amour le plus vif & le plus constant pour l'étude, il n'étoit pas possible que Galien négligeât aucune partie de l'*Art de guérir*. La *Pharmaceutique*

(r) De libris propriis, cap. II.

(s) Ingruente magnâ peste confestim *urbe (Româ) excedens, in patriam properavi.* Ibidem, *cap. I.*

(t) De cucurbitulis... cap. XX. *Voyez* ci-devant, *page 479 & suiv.*

(u) Nam simul atque patriam meam excitata seditio infestare desierit, statim ex hac urbe discedere me videbis, & pauco hìc ampliùs tempore morari, quo citiùs ab hac hominum *(medicorum æmulorum)* peste *me expediam.* Lib. de præcognitione ad Epigenem, cap. IV. On voit plus bas qu'il tint parole : *quamobrem statim ut audivi seditionem Pergami sedatam, egressus sum Româ.* Ibid. *cap. IX.*

ne doit pas moins aux ſoins qu'il lui donna, que les autres branches de la Médecine. Auſſi lorſque l'application de la Chimie à la confection des médicamens eût donné naiſſance à la Pharmacie chimique, & qu'on voulût aſſigner un nom caractériſtique à celle des Anciens, pour la diſtinguer de celle que Paracelſe venoit en quelque ſorte de créer, nos pères ne virent-ils que le nom du Médecin de Pergame à lui donner, & l'appelèrent-ils *Pharmacie galénique.*

Cependant ne prenons pas une trop haute idée des travaux pharmaceutiques de Galien; il inventa peu, compila beaucoup; & c'eſt moins pour avoir reculé les bornes de cet Art qu'il a des droits à notre reconnoiſſance, que pour nous avoir tranſmis d'immenſes richeſſes, amaſſées avant lui par des Médecins du plus grand mérite, dont les noms ſeuls ſont arrivés juſqu'à nous *(x).* Galien ne ſe borna pas à la théorie de la Pharmacie, il l'exerça de ſes propres mains: il rempliſſoit en quelque ſorte les fonctions d'Apothicaire auprès des empereurs Marc-Aurèle & Sévère, puiſqu'il préparoit la thériaque dont ces Empereurs faiſoient un uſage journalier. D'ailleurs il nous apprend lui-même qu'il avoit un cabinet de drogues, une *Officine* particulière, une *Apothicairerie* privée *(apotheca),* ſituée dans la Voie ſacrée *(y),* qui devint la proie des flammes dans le fameux incendie qui conſuma, ſous Commode, le temple de la Paix & les magnifiques bibliothèques Palatines. C'étoit dans cette officine qu'il conſervoit ſes drogues précieuſes, & qu'à l'exemple des autres Médecins de Rome, & en concurrence avec les marchands d'onguens *(z),* il compoſoit des remèdes pour l'uſage de ſes malades, dans la vue ſans doute d'être plus ſûr de leur confection & de la bonne qualité des ſubſtances qui y entroient *(a).*

(x) *Voyez* ci-devant, *page 153.*

(y) Galen. *de antidot. l. I, c. XIII; de comp. med. ſec. gen. lib. I, cap. I.*

(z) *Voyez* ci-devant, *p. 61 & ſuiv.*

(a) *Propterea tales antidotos Romæ conficiunt, non ſolùm optimi quique Medici, ſed etiam unguentarii.* Galen. *de Antid. lib. I, cap. IV.*

Nous aurions peut-être héſité d'ériger Galien en Pharmacien-pratique, ſans le témoignage formel d'André Lacuna, qui devoit le connoître parfaitement, puiſqu'il avoit réduit ſes

Plus on examine les Écrits de Galien, plus on se persuade qu'il n'ignora rien de ce qui peut rendre un Médecin parfait. On vient de le voir Pharmacien habile, ce qui suppose une connoissance exacte des substances simples. Galien en avoit fait une étude toute particulière; on peut même dire qu'il avoit cultivé l'ensemble de l'histoire naturelle, & sur-tout la partie de cette science relative à la matière médicale, avec un zèle dont on trouveroit peu d'exemples, soit avant, soit après lui. Il fit le voyage de la *Syrie basse* ou *creuse*, pour examiner sur les lieux le bitume qu'on y trouve; celui de Lemnos, pour s'instruire de la quantité de sang de bouc qu'on mêloit à la terre sigillée, que ce pays étoit en possession d'envoyer dans les différentes parties de l'Univers *(b)*, & qu'il nous fourniroit encore, si la chimie n'avoit fait évanouir les propriétés médicinales des terres bolaires en général. La Chypre abondoit en métaux, il la parcourut, visita les mines & étudia leur exploitation. Enfin des motifs semblables l'attirèrent dans la Phénicie, la Crète, l'Égypte, l'Italie, la Bithynie, l'Asie, la Thrace, la Macédoine, & dans plusieurs autres contrées, dont il seroit aussi long que superflu de faire l'énumération.

Les voyages entrepris dans la vue de s'instruire, prouvent un zèle louable; mais ces voyages, faits incommodément, attestent une sorte de passion pour les Sciences qui en sont l'objet; passion d'autant plus estimable, que les exemples, très-communs autrefois parmi les Philosophes de la Grèce, deviennent de plus en plus rares parmi nous. La mollesse asiatique entée sur le luxe de Rome, n'avoit pu altérer les

Œuvres en épitome : *At Galenus noster*, dit-il, *id genus aromatariis, institoribusque non indigebat : quippè qui propriâ manu singula medicamenta conficeret, confectaque officiosissimè semper ægris administraret.* Epitom. Galen. *pag. 1297.* On trouve en effet diverses preuves de ce qu'avance Lacuna dans les Écrits de Galien, notamment au *livre I, chap. XV de sa Méthode.* Mercuriali pense aussi que les anciens Médecins préparoient eux-mêmes les médicamens dont ils se servoient *(Variar. lection. pag. 15)*; mais la remarque en a été faite ailleurs. *Voyez* ci-devant, *page 61.*

(b) De simpl. med. facult. lib. IX.

mœurs

mœurs ſimples de notre Médecin philoſophe : quoique né dans une ſorte d'opulence, augmentée encore par ſes premiers ſuccès à Rome *(c)*, quoiqu'âgé de trente-neuf ans, quoique mandé par les deux Empereurs qui régnoient alors, dont il poſſédoit également l'eſtime & la confiance, il voyageoit à pied de Pergame à Rome; parce que c'eſt ainſi que doit voyager l'amateur d'Hiſtoire naturelle, pour mettre à profit toutes les occaſions de s'inſtruire que la Nature lui préſente.

Un des principaux obſtacles que les Philoſophes voyageurs ont à ſurmonter, c'eſt la diverſité des Langues. Galien l'avoit prévu de loin, & l'on peut dire qu'il ne l'éprouva pas : non-ſeulement il connoiſſoit tous les dialectes de la langue Grecque, quoique dans ſes Écrits il ait conſtamment préféré l'Attique, mais encore la langue Latine, l'Éthiopienne & la Perſanne; il poſſédoit même ſi parfaitement ces deux dernières Langues, qu'il crut pouvoir balancer leur mérite reſpectif; ce qu'il fit, en donnant la préférence à celle des Perſes *(d)*.

Sans la connoiſſance de la Langue du pays qu'on parcourt, il eſt impoſſible de ne pas omettre mille objets importans; car il faudroit en quelque ſorte en deviner l'exiſtence, & trouver à tâtons les lieux qui les recèlent. D'ailleurs, on ſent bien qu'il faut ſe réſoudre à ne rien apprendre de ceux qui ayant ſans ceſſe ſous les yeux les choſes qu'on voit pour la première fois, pourroient en donner des notions, ou

(c) S'il eſt vrai, comme bien des Praticiens diſent l'avoir éprouvé, que la récompenſe attachée par les gens riches aux ſervices qu'on leur rend en maladie, ſoit la juſte meſure de leur eſtime pour celui qui la reçoit, Bœthus devoit eſtimer beaucoup Galien, puiſqu'il lui fit préſent pour les ſoins heureux qu'il avoit donnés à ſa femme, durant quelques jours, de quatre cents écus d'or, ce qui revient à plus de cinq mille livres de notre monnoie; en quoi il accrut beaucoup, dit Galien, la jalouſie *des nobles Médecins (& nobilium Medicorum invidiam auxit)*. Si Galien avoit à Rome beaucoup de gens qui l'eſtimaſſent autant que l'eſtimoit Bœthus, il devoit être fort riche lorſqu'il voyageoit à pied.

(d) Chartier, *tom. I, in vitâ Galen.*

bonnes en elles-mêmes, ou susceptibles de le devenir par la réflexion, & sur-tout ne point aspirer à connoître les motifs de telle ou telle pratique, souvent très-sensées dans le fond, quoique ridicules en apparence. L'utilité des Langues vivantes ne se borne pas à rendre les voyages plus fructueux, nous ne craignons pas de le dire, leur connoissance influe tellement sur l'instruction domestique, sur les progrès du cabinet, qu'on peut avancer avec confiance, qu'aujourd'hui le Chirurgien qui ne sait pas les principales Langues de l'Europe, ne peut ni se mettre au niveau des connoissances actuelles, ni s'y maintenir, quand il y auroit été mis par ses instituteurs.

Les traductions, il est vrai, fournissent à la paresse un prétexte spécieux qu'elle a soin de transformer en raison solide; mais ce seroit se faire illusion que d'attendre des traductions, qu'elles nous mettent au courant des connoissances chirurgicales de l'Europe, & des découvertes de tout genre qui, quoique étrangères en apparence à notre Art, peuvent néanmoins concourir à ses progrès. Ce n'est pas qu'à l'exemple des Gens de Lettres, nous rejetions les traductions, parce qu'elles ne rendent pas toutes les beautés de l'original, & qu'elles ne conservent pas les traits, la physionomie, la manière du premier Auteur; au contraire, nous sommes convaincus que la traduction bien faite d'un Livre de Chirurgie, ou d'un Traité didactique quelconque, supplée parfaitement l'original. En effet, nous ne recherchons que l'exactitude; & ce qui est écrit exactement dans une Langue, traduit fidèlement, est exact dans toutes les Langues. Ce qui doit faire desirer au Chirurgien la connoissance des Langues vivantes, c'est que les traductions des meilleurs Livres, de ceux même qui pourroient opérer dans l'art des révolutions heureuses, viennent tard ou n'arrivent point. Nous attendons depuis plus d'un siècle celles de Wiseman, de Roonhuizen, de Purmann, de Solingen, de Sancassani! Quand aurons-nous celles d'Acrell, de Schmucker; celles enfin des *essais* que deux Sociétés savantes publient à Londres; des Transactions

philosophiques, & cent autres non moins nécessaires que vainement attendues?

Nous terminerons ici le précis de la vie & des travaux littéraires de Galien. On auroit pu le porter beaucoup plus loin, si l'on avoit voulu montrer réunis en lui seul le Grammairien exact, le Dialecticien subtil, le Philosophe profond, l'Écrivain éloquent, le Praticien habile. A ne l'envisager que comme Écrivain de Médecine, un seul trait peint ses ressources, ses succès & les devoirs imposés à notre reconnoissance. Lorsqu'il parut dans la Médecine, les sectes l'avoient tellement desigurée, que quiconque ne l'auroit connue que par les Écrits d'Hippocrate, auroit eu de la peine à la reconnoître. Il osa, comme on l'a fait pressentir au commencement de cet éloge, former le projet de lui rendre son éclat & sa pureté. Pour réussir dans cette entreprise, il attaqua toutes les sectes, les combattit toutes, tantôt directement, & tantôt l'une par l'autre, & finit par les ruiner si complètement, qu'aucune ne lui survécut. Il fit plus, il réduisit ses adversaires, qui, comme on sait, n'étoient pas en petit nombre, au silence ou aux invectives, deux extrémités qui annoncent également le désespoir de la cause qu'on défend. Comme l'immortel auteur des *Catilinaires*, il avoit vaincu plus par l'éloquence que par la fermeté; comme lui *(e)*, il osa se vanter de sa victoire, & la critique lui reprocha, comme à l'Orateur romain, d'avoir laissé percer dans ses Écrits quelques légers vestiges de la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & d'avoir pressenti le degré de gloire où ces mêmes Écrits l'éleveroient un jour. Ceux qui connoissent tout ce que l'art de guérir doit à Galien, se porteront d'eux-mêmes à excuser cette foiblesse. Que ceux qui sont choqués de le voir par

---

(e) Cicéron, non content de s'être beaucoup loué lui-même, porte l'ambition de la gloire jusqu'à exiger en quelque sorte de Lucceius, qui écrivoit l'histoire des guerres civiles, qu'il néglige en sa faveur les loix de l'histoire & qu'il exagère ce qui peut le concerner : *planè etiam atque etiam rogo, ut & ornes ea (gesta sua) vehementiùs etiam quàm fortassè sentis : & in hoc historiæ leges negligas.... amorique nostro plusculum, quàm concedit veritas largiare.* Epist. famil. lib. V, Epist. XII.

fois se louer lui-même, ajoutent à son mérite personnel, l'avantage d'avoir passé de son vivant *pour le seul Médecin qui prouvât par ses succès la solidité de sa doctrine, pour le seul Médecin de son temps qui méritât d'en porter le nom, pour le seul enfin par la bouche de qui Apollon Pythien voulut rendre ses oracles (f);* qu'ils se rappellent enfin la confiance signalée dont l'honorèrent les empereurs Marc-Aurèle, Lucius Verus, Commode, Pertinax, Sévère, & qu'ils nous disent s'ils ne sont pas plutôt édifiés de sa modestie, que choqués de son orgueil.

Par l'enchaînement des circonstances plutôt que par ambition ou par goût, Galien avoit passé sa vie hors de sa Patrie qu'il aimoit; il voulut au moins y finir ses jours. Il y revint, selon l'opinion la plus commune, étant plus que sexagénaire, & mourut à Pergame, âgé d'environ soixante-quinze ans.

Personne n'a plus écrit que Galien; & quoique pour l'ordinaire ceux qui écrivent beaucoup pensent peu, il n'est pas moins judicieux que fécond. Aussi de toutes les difficultés que présente cette Histoire, il n'en est peut-être pas de plus grande que celle de découvrir dans ses immenses Écrits *(g)*, tout ce qu'ils peuvent contenir de relatif à notre

---

(f) Galen. *de præcog. ad Epigenem, cap. III.*

(g) Il existe une multitude d'éditions de Galien. Nous nous sommes servis de la neuvième des Juntes, *Venetiis, 1625;* & quand il nous est arrivé de puiser dans celle de Chartier, nous avons eu soin d'en avertir. Nous avons préféré la première, parce qu'elle est très-répandue, tandis que la seconde l'est si peu, que nous tenons d'un célèbre Bibliographe qu'on n'en connoît pas cinquante exemplaires complets. Une chose qui pourroit le persuader, c'est qu'un ancien & fameux Libraire de Montpellier nous a assuré que la célèbre école de cette ville n'en possède pas un seul exemplaire. Une des principales causes qui empêchèrent cette édition de se répandre, fut la lenteur de l'impression : elle fut commencée en 1639 par René Chartier, Médecin de Paris, & ne s'acheva qu'en 1679, vingt-cinq ans après la mort de l'Auteur, par les soins de M.rs Blondel & Lemoine, qui même nuisirent au débit en ne publiant pas le XIV.e tome, où devoit se trouver la table promise par Chartier. La destinée de ce monument littéraire est d'autant plus étonnante, que le Gouvernement s'intéressoit au succès, comme on le voit par le privilége de Louis XIII, en forme d'édit, du 8 avril 1639, qui porte:

objet, de le réunir, & d'en former un ensemble que l'œil du Lecteur puisse parcourir sans dégoût. Comme Galien ne s'étoit pas proposé d'écrire sur la Chirurgie, ce n'est qu'en passant, & comme par occasion, qu'il en parle, & le plus souvent pour y puiser des exemples plus sensibles & plus frappans que ceux qu'il auroit empruntés de la Médecine interne. Ce seroit donc s'abuser que de chercher quelque ordre, quelque enchaînement entre ses idées sur la Chirurgie; comme ce seroit trop attendre de nos Lecteurs que d'en espérer le courage & la patience nécessaires pour lire un long extrait, où le désordre & la confusion seroient d'autant plus grands, qu'il seroit fait avec plus d'exactitude & de fidélité. Quel parti donc prendre! Imaginera-t-on un ordre, un plan, sur lequel on disposera ensuite la Chirurgie de Galien? ou bien adoptera-t-on le plan de quelqu'un de nos anciens Écrivains, préférant à tous les autres celui d'entre eux qui a puisé le plus soigneusement dans les Écrits du Médecin de Pergame? Arrêtons-nous à ce dernier expédient: de tous ceux que la réflexion a pu nous suggérer, il est le plus conforme aux loix de l'Histoire, laquelle raconte toujours, discute quelquefois, & n'invente jamais. Mais quel sera le modèle, ou si l'on peut s'exprimer ainsi, l'archétype sur lequel nous assemblerons tant de membres épars, pour en former un tout, sinon régulier, au moins qui n'ait rien de monstrueux ni de choquant? Ne refusons pas au vénérable Guy de Chauliac une préférence d'autant mieux méritée, qu'il suit scrupuleusement les pas du Médecin de Pergame, toutes les fois qu'il peut en reconnoître les vestiges, & qu'il

---

« nous voulons & ordonnons que » tous les candidats & aspirans à la » Médecine, en toutes les Facultés » de Médecine de ce royaume, terres » & seigneuries de notre obéissance, » ne puissent être admis à aucuns actes » ni reçus à aucuns degrés ordinaires » de Médecine, de Baccalaureat, » licence & doctorande, que premièrement ils ne soient pourvus & « munis chacun d'un exemplaire des « Œuvres d'Hippocrate & de Galien, « de l'édition dudit sieur Chartier, « & sans avoir préalablement fait « paroître avoir reçu & payé ledit « exemplaire, & justifié la vérité par « certificat du sieur Chartier. » *Voy.* cette pièce à la fin du XIII.[e] tome.

s'attache, dès qu'il perd de vue son premier guide, à l'illustre Avicenne, dont on sait que les Écrits sont calqués sur ceux de Galien. De cette manière, si nous anticipons sur l'ordre des temps, nous n'altérerons pas les évènemens, & nous respecterons la principale loi de l'histoire, qui, comme on vient de le dire, ne permet à celui qui l'écrit d'y rien mettre du sien qu'une saine critique & une judicieuse fidélité.

Nous rangerons donc tout ce que nous pourrons découvrir dans Galien qui n'ait point été dit, ou dit aussi-bien, par ceux qui l'ont précédé, sous les six divisions suivantes: 1.° les tumeurs; 2.° les plaies; 3.° les ulcères; 4.° les fractures & les luxations; 5.° les maladies qui, différant de toutes celles qui composent les quatre premières divisions, n'ont pu y trouver place; 6.° enfin les médicamens par lesquels le Chirurgien atteint la fin qu'il se propose, la guérison.

Galien, instruit comme il l'étoit de la composition de l'homme, & convaincu par sa propre expérience, de l'utilité de l'anatomie dans l'exercice de la Chirurgie, exige de la part du Chirurgien, outre les qualités personnelles, si nombreuses, si nécessaires, & néanmoins si rares, une très-grande habileté dans la dissection & une connoissance exacte de toutes les parties qui composent le corps humain. Pénétré de la nécessité de l'anatomie, il ne présume pas que celui qui l'ignoroit osât tenter de remettre une luxation, de replacer une fracture, d'inciser un abcès, ou même d'ouvrir la veine du pied. Il prouve ensuite par divers exemples, que les connoissances anatomiques du Chirurgien, doivent être aussi exactes qu'étendues. Dans l'un de ces exemples, un Médecin qui s'étoit acquis de la réputation par l'exercice de la Chirurgie, faisant une opération à l'avant-bras, priva la main du sentiment, accident dont Galien garantit un autre malade, dans un cas semblable, en conduisant la main de celui qui opéroit. Il reconnoît néanmoins des cas où ce malheur est inévitable; mais alors même l'anatomie n'est pas inutile, elle le fait prévoir: le malade prend son parti; le Chirurgien

ne compromet pas sa réputation, & s'assure d'une reconnoissance indépendante de l'évènement. Dans le second exemple, on voit un fait qui servit d'autant plus à donner de la considération à Galien, que le malade qui le fournit étoit un Sophiste célèbre, connu de tous les Romains. Ce fameux personnage avoit perdu l'usage de trois doigts d'une main, le petit, l'annulaire & le *medius*. Il fut traité long-temps par des Médecins de la secte méthodique qui ne réussirent point, parce que leurs soins se bornoient à des applications locales. Galien remontant aux causes, toujours négligées par la secte méthodique, découvrit que le malade avoit fait quelques mois auparavant une chute sur l'épaule *(h)*, conjectura que la cause du mal résidoit dans le lieu frappé, y transporta les mêmes médicamens qu'on avoit inutilement appliqués aux doigts, détruisit l'engorgement formé autour des nerfs qui s'y distribuent, & rétablit le mouvement. Cette guérison n'étoit pas un de ces cas heureux que la pratique offre quelquefois, où le Médecin ne peut sans être ingrat refuser à la Nature ou au hasard la meilleure partie du succès, ni un de ceux où nous nous conduisons en apparence d'après des principes que réellement nous n'avons point. Galien avoit les siens, qui seroient les nôtres s'ils n'étoient pas oubliés, principes qu'il développe & qu'il rend sensibles par des exemples, dans le *Traité des lieux affectés (i)*. On y voit que la respiration, ainsi que les autres fonctions de l'économie animale, peut être lésée de différentes manières & par des causes diverses : car, indépendamment des fièvres inflammatoires, de l'engorgement & du resserrement des organes qui l'exécutent, ou au moins de quelques-uns d'entre eux, la foiblesse particulière de ces mêmes organes peut encore occasionner des désordres dans cette fonction. Cette débilité est l'effet d'un vice du cerveau, d'où la moëlle

---

(h) Unde (ex quo casu) metaphreni principium nonnihil illideretur. Administ. anatom. lib. III.

(i) De spinalis medullæ affectibus, quibus respiratio læditur, ac partes ex ipsâ nervos suscipientes afficiuntur, lib. IV, cap. VII.

épinière reçoit ſa faculté ſenſitive & motrice, ou bien de l'affection idiopathique de celle-ci, qui ſurvient à toutes ou à quelques-unes de ſes parties ſeulement. Dans les différens vices de la reſpiration, il y a ordinairement élévation de toutes les parties du thorax; mais la variété des autres circonſtances conduira facilement à l'étiologie de chacun d'eux. Dans celui qui dépend de la léſion des nerfs, les malades reſpirent aiſément lorſqu'ils ſont en repos, pourvu que le diaphragme ſoit ſain; car s'il eſt affecté, ne pouvant alors remplir ſeul cette fonction, les malades font agir pour le ſeconder, les muſcles intercoſtaux; & lorſqu'ils ont beſoin d'une plus grande inſpiration, ils mettent en action les muſcles acceſſoires, qui ne ſervent qu'accidentellement à cet uſage, la plupart deſquels meuvent en même temps les épaules. Telle eſt la raiſon pourquoi tout le thorax s'élève dans le temps de l'inſpiration, mais beaucoup moins fréquemment que dans les engorgemens & les reſſerremens des principaux organes de la reſpiration, où la dilatation eſt conſidérable, & beaucoup moins auſſi que dans les fièvres ardentes & les maladies inflammatoires de la poitrine, dans leſquelles la reſpiration très-forte & très-fréquente, ne produit que des expirations difficiles & entre-coupées, accompagnées de chaleur, de rougeur des yeux & de la face, d'*ardeurs* de tête, de ſoif, &c.

Il eſt étonnant que cette cauſe ait été méconnue des Médecins qui ont vu des cas de cette eſpèce, dans leſquels les malades ſi foibles, qu'à peine ils pouvoient remuer les doigts, ne laiſſoient pas de reſpirer de toutes les parties du thorax, quoiqu'aucune chaleur immodérée ne les forçât à faire de grandes inſpirations.

Un Sous-maître de Paleſtre *(k)*, qui diſoit ſentir diſtinctement au diaphragme une foibleſſe qui l'obligeoit à mouvoir continuellement

(k) Le Chef ou le Préfet d'une Paleſtre, qu'on appeloit *Pédotribe*, avoit plus que la ſimple ſupériorité ſur le Sous-maître ou *Gymnaſte* : le premier donnoit les ordres, le ſecond les exécutoit & les faiſoit exécuter par

continuellement les muscles intercostaux, quelquefois même les accessoires, s'étant un jour entouré les hypocondres d'une ceinture, respiroit suffisamment par le seul mouvement du diaphragme lorsqu'il se tenoit en repos. « La chose, dit Galien,
me parut difficile à expliquer, ne pouvant parvenir à recon- «
noître si cette foiblesse dépendoit du diaphragme, des «
nerfs ou de ces deux organes ensemble. Je rencontrai le «
même phénomène dans la suite. Un homme ayant reçu sur «
la région du diaphragme un violent coup de pied de cheval, «
fut atteint d'une inflammation considérable au diaphragme, «
qui le mit en danger de mort. Cet homme s'étant rétabli, «
conserva toujours une foiblesse assez marquée dans cet organe. «
Une autre personne, à la suite d'une violente péripneumonie, «
éprouvoit à la partie postérieure & interne du bras, jusqu'à «
l'extrémité des doigts, de la diminution dans le sentiment & «
dans le mouvement. Chez celui-ci, les nerfs du premier & «
du second intervalle intercostal avoient été lésés; or, le «
premier cordon réuni à celui qui le suit, forme un gros «
tronc qui se plonge profondément, & se divise en plusieurs «
rameaux, dont la plupart s'avancent le long de la partie in- «
terne du cubitus, jusqu'à l'extrémité des doigts; tandis que «
le second, plus petit, marchant d'abord isolé, se porte par «
l'aisselle, sous la peau, jusqu'au bras, où il se distribue aux «
parties internes & postérieures des tégumens : ce dernier «
malade fut promptement guéri, par l'application des remèdes «
convenables sur l'origine des nerfs. J'ai aussi guéri plusieurs «
malades, dont les deux jambes s'étoient paralysées peu-à-peu, «
par des applications semblables, faites, non sur les parties «
paralysées, mais sur les lombes, dans l'endroit d'où les «
nerfs partent pour se rendre à ces extrémités: ces paralysies «
étoient sympathiques, & dépendoient des affections de la «

---

par ceux qu'il avoit sous lui. J'avoue que cette distinction peut être bonne à connoître, mais je ne vois pas quel étoit le danger de confondre ces deux hommes. Galien en jugeoit autrement, puisqu'il nous dit, *cavendum tamen est ne pædotribam aut Palæstræ Prefectum cum Gymnaste confundamus.* Ratio tuend. Sanit. ad Trasybul.

» moëlle épinière. Il survint à une autre personne un dépôt considérable à l'une des fesses, dans sa partie supérieure. Après » diverses opérations de Chirurgie, l'abcès fut guéri, non sans » dénudation des nerfs; mais toute l'extrémité conserva de la » difficulté à exécuter les mouvemens qui lui sont propres. » M'étant imaginé, continue Galien, qu'il étoit resté quelque » engorgement squirreux dans un ou plusieurs de ces nerfs, » j'appropriai le traitement à ma conjecture, & je guéris parfaitement le malade.

» Lorsque de deux fonctions, le sentiment & le mouvement, » une seule n'existe plus, la cause du désordre réside, ou dans » le muscle dont cette fonction dépend, ou dans le nerf de ce » muscle; au contraire, si plusieurs fonctions sont dérangées, » la même cause a porté son action sur tous les muscles, ou » sur leur nerf commun. Un homme pêchant dans un fleuve, » se refroidit tellement le siége & la vessie, qu'il rendoit involontairement les urines & les matières fécales: des remèdes » échauffans, appliqués sur les muscles affectés, firent bientôt » cesser cette double infirmité. Un autre malade attaqué des » mêmes symptômes par la lésion, sans cause manifeste, des » troncs de nerfs qui sortent de l'os sacrum, ne guérit que » difficilement & par l'usage long-temps continué d'un grand » nombre de moyens. Vous reconnoîtrez donc très-facilement, continue notre Auteur, les différens siéges qu'occupent » les causes de ces désordres, lorsque vous saurez exactement » d'où les nerfs partent & à quelles parties ils se distribuent; » & les secours que vous donnerez d'après ces connoissances, ne seront jamais infructueux. »

Il n'est pas rare de voir frictionner sans relâche, comme sans succès, les extrémités supérieures & inférieures avec des médicamens échauffans, tandis qu'on néglige la moëlle de l'épine & l'origine des nerfs, ou pour mieux dire, le vrai siége du mal. Un homme qui se plaignoit d'un sentiment de froid dans toute la tête & d'une diminution de sensibilité considérable, fut en vain traité par plusieurs Médecins : tous leurs efforts, concentrés dans l'application des médicamens

échauffans, n'aboutirent qu'à ulcérer la tête. Galien examine, questionne le malade, & apprend qu'en voyageant pendant une forte pluie, accompagnée d'un vent impétueux, le collet de son manteau s'étoit trouvé mouillé. Fidèle à ses principes, le Médecin de Pergame considère que les quatre premiers nerfs de la moëlle épinière se distribuent & portent le sentiment aux tégumens de la tête ; il transporte les remèdes à l'origine des nerfs, au vrai siége du mal, & guérit.

Nous ne finirions pas si nous voulions recueillir tous les faits qui prouvent que Galien possédoit éminemment les connoissances anatomiques, qu'il recommande tant aux autres, nous dirons seulement, pour terminer sur cette matière, qu'il avoit tiré les inductions les plus justes & les plus étendues de ce phénomène déjà connu, que lorsqu'un muscle est paralysé, la partie est entraînée par l'antagoniste qui ne l'est point *(l)*; qu'il avoit découvert, que lorsque la cinquième vertèbre est affectée, les mains perdent le mouvement *(m)*; nous ajouterons enfin, pour tout dire en un mot, qu'il savoit autant d'anatomie & de physiologie, & par conséquent de pathologie, que l'exercice de l'Art de guérir peut en exiger.

Du Chirurgien, Galien passe à la Chirurgie, qu'il définit; *cette partie de la thérapeutique qui guérit par les incisions, les ustions, le replacement des os & par d'autres opérations des mains (n)*. Quant à cette autre définition, qu'on trouve aussi dans le Livre *du Médecin*, qui fait consister la Chirurgie en *un mouvement prompt de la main, guidée par l'expérience (o)*, elle pourroit tout au plus convenir, comme le remarque Goëlicke *(p)*, à quelqu'une de ses opérations, encore n'en donneroit-elle qu'une idée très-imparfaite & nullement caractéristique; cette définition n'est pas de Galien. En effet, il avoit une bien autre idée de la Chirurgie, que celle qui

---

(l) *De loc. aff. lib. IV, cap. II. Voyez* ci-devant, *pag. 366 & suiv.*

(m) *De symptom. causis, lib. I.*

(n) *In introductione seu Medico : de regimine acut. sect. 6.*

(o) *Ibidem.*

(p) *Histor. Chirurgiæ antiquæ*, pag. 49.

en découle, puisqu'à l'exemple de Celse & de tous les Écrivains célèbres de l'Antiquité, il la regarde comme une des trois grandes divisions de la Médecine, empruntant & rendant tour-à-tour aux deux autres les secours dont leur objet commun exige le concours.

Ces divisions au surplus ne sont, aux yeux de Galien, que des manières diverses d'envisager le même art, & non des arts différens. Car, selon lui, les arts se distinguent par le but ou la fin qu'ils se proposent ; & la fin étant essentiellement la même ici, puisque c'est la santé que la Diète, la Pharmacie & la Chirurgie se proposent, elles ne peuvent constituer qu'un seul & même art. La Chirurgie n'étant donc qu'une manière particulière de tendre au but général de la Médecine, doit être un art comme celle-ci, & non pas une science *(q)*. « Parmi les arts, dit Galien, il en est » qui arrivent toujours à la fin qu'ils se proposent, tel est celui » du forgeron ; il en est d'autres qui l'atteignent quelquefois, » tels que le pilotage ; il en est enfin d'autres qui semblent » n'avoir aucun objet pendant qu'on les exerce, & dont la fin » n'est manifeste que lorsque l'Artiste a terminé son ouvrage, » telle est la peinture. La Médecine n'a pas la certitude de » l'art du Forgeron ; elle est conjecturale comme celui du Pilote, & lente à manifester son ouvrage comme la peinture. » C'est donc à ces deux derniers Arts qu'il faut assimiler la Médecine, selon l'Auteur de l'*Introduction*, pour la classer à raison de son essence *(r)*, & non pas, comme l'ont fait quelques Modernes, d'une manière arbitraire, dépourvue de

(q) Rationales aliqui, e quorum numero est etiam Erasistratus, Medicinam partim scientiam, cujusmodi est causarum notitia, item naturæ inspectio : partim conjecturam, ut curationem & signa habere censuerunt. Methodici, & in universum scientiam ipsam esse prædicant, sed utrique a vero, maximèque methodici aberrarunt. Scientia enim est conveniens, firma & nunquam a ratione declinans cognitio : eam neque apud Philosophos, præsertim dum rerum naturas perscrutantur, invenias : multò sanè minùs in re medicâ... Quamobrem Medicina Ars meritò dici potest. Introduct. cap. V.

(r) Ibidem.

tout fondement solide, & plus propre à servir leur vanité qu'à manifester leurs connoissances.

La Médecine, & par conséquent la Chirurgie, sont restées ce qu'elles étoient autrefois; mais les hommes ont changé, & avec eux la manière d'envisager le même objet. On a vu vers le milieu de ce siècle les Médecins, oubliant que Galien, plus attaché qu'eux à la solide gloire de la Médecine, & plus éclairé peut-être sur ses vrais intérêts, la plaçoit au nombre des Arts, faire tous leurs efforts pour la transporter ou la maintenir parmi les Sciences, afin que retenant la Chirurgie reléguée entre les Arts, elle se trouvât un cran plus bas que la Diététique; tandis que les Chirurgiens de leur côté ne négligeoient rien pour transformer leur Art en Science; c'est-à-dire qu'on a vu les deux partis quitter la vérité pour courir après son phantôme, sans qu'il leur vînt dans l'esprit ni aux uns ni aux autres, qu'au lieu de disserter sur le rang que doivent occuper, parmi les disciplines humaines, l'Éloquence & la Dialectique, l'illustre Bossuet & les célèbres Écrivains de Port-Royal ne songèrent qu'à enfanter ces chef-d'œuvres où nous admirons les beautés de l'*Art oratoire*, & les richesses de l'*Art de penser*.

Ne portons pas plus loin des réflexions qui n'échapperont pas aux Lecteurs attentifs; & quittant les mots pour nous occuper des choses, rassemblons les corrections heureuses & les inventions apparentes ou réelles dont le Médecin de Pergame enrichit la Chirurgie.

Avant Galien, l'art n'avoit point de terme qui caractérisât la plaie en général: il inventa la dénomination de solution d'*unité* ou de continuité; & puisqu'il en fait lui-même la remarque, nous nous croyons obligés de la transmettre à nos Lecteurs *(s)*. Le mot *apostème*, synonime de tumeur, s'employoit également pour désigner l'augmentation générale de tout le corps, & celle d'une seule de ses parties, soit que l'augmentation blessât les fonctions, ou qu'elle les laissât

(s) De morbor. cauf. cap. IV.

dans leur intégrité. Si Galien ne blâma pas la trop grande extenſion donnée à ce mot, au moins ne s'en ſervit-il jamais que pour déſigner une augmentation de volume, qui trouble d'une manière ſenſible l'ordre établi dans l'économie animale *(t)*.

Il en étoit de même du mot *phlegmon*, qui ſignifioit autrefois inflammation en général *(u)*: dans les Écrits de Galien, ce mot ne déſigne plus qu'une inflammation locale, avec tenſion, pulſation & rougeur de la partie enflammée. La pulſation moins eſſentielle au phlegmon que leurs deux autres ſymptômes, peut lui manquer au commencement, & lorſque la partie qu'il occupe eſt dépourvue de groſſes artères; mais s'il devient conſidérable, la partie n'eût-elle pas de vaiſſeau ſenſible, la douleur pulſative l'accompagnera toujours *(x)*.

Galien reconnoît des phlegmons de deux eſpèces, l'*humide* & le *ſec (y)*: la fluxion *chaude* ſur la partie, fait le premier; il n'y a pas de fluxion dans le ſecond, c'eſt en quelque ſorte une ſimple effervescence de la chaleur naturelle. La cauſe générale de toute inflammation eſt la douleur. La faculté expultrice la reſſent, fait effort pour en chaſſer la cauſe matérielle, & cependant accumule dans la partie le ſang & les

---

(t) *Itaque nominum tanta habenda eſt ratio quanta rei manifeſtè exponendæ ſufficit. Ipſas res, de quibus agitur, invenire ſic conandum eſt, ut nulla ex eis ſubterfugiat. Hæc enim omnia ad medendi methodum præparant, in quâ affectibus, non vocabulis ipſorum medemur.* Galen. *de tumoribus*, cap. IV.

(u) *Hic verò tumor, aſſumens pulſum & igneum ardorem antea propriè vocatum phlegmonem perficit. Non autem ſic veteres; ſed quemcumque ardorem vocabant phlegmonem. . . . Verùm ab Eraſiſtrati temporibus ſolitum fuit phlegmones nomen dici de illis tumoribus in quibus non eſt tantum calor inflammans ſed & renixus & pulſus.* Galen. Comment. 3, *in librum* Hipp. *de fracturis*. Vid. *etiam Celſum*. lib. III, cap. X.

(x) Galen. *de loc. affect. lib. II. Meth. meden. lib. XIII.*

(y) *Humidam quidem, quæ in calidâ defluxione membrum occupante accidit, ſiccam verò in quâ citra ullum defluvium nativus calor accenditur. Hæc autem quadamtenus velut febris partis ipſius eſt, quæ cùm ad immoderatam jam caliditatem & ſiccitatem pervenit, extinguitur omninò ac emoritur.* Galen. *Meth. meden. ad Glauconem*, lib. II, cap. I.

eſprits: ainſi les plaies, les contuſions, les lacérations, l'abondance & l'acrimonie d'une humeur quelconque, &c, ſeront autant de cauſes de l'inflammation, comme elles le ſont de la douleur.

Avant Galien, c'étoient les eſprits qui faiſoient les inflammations, qui engorgeoient la partie enflammée, qui l'élevoient en tumeur. Ici la ſcène change, c'eſt le ſang qui produit tout cela *(z)*; & l'on peut dire que malgré les progrès que l'Anatomie, la Chirurgie & la Phyſique ont faits depuis Galien, nous ſerions embarraſſés encore aujourd'hui pour défendre cette aſſertion contre celui qui l'attaqueroit, avec de meilleurs argumens que ceux qu'il employa pour l'établir. Il fit plus, il déduiſit des phénomènes de l'inflammation, l'étiologie la plus belle, la plus ſpécieuſe, & peut-être la plus vraie, qu'on ait imaginée juſqu'à ce jour. Pour l'ordinaire, les parties charnues *(a)* s'enflamment les premières; alors l'inflammation de la peau, des tuniques mêmes des vaiſſeaux, des membranes, des nerfs... &c. n'eſt que conſécutive; & réciproquement, lorſque les membranes, les nerfs, les tendons, les os eux-mêmes, qui ne ſont pas exempts d'inflammation, comme on pourroit le penſer, s'enflamment primitivement, l'inflammation des chairs eſt ſecondaire. Galien peint, plutôt qu'il ne le décrit, l'état de la partie enflammée, en la comparant à de la laine imbibée d'un liquide; peinture d'autant plus vraie, que, ſelon lui, c'eſt le tiſſu cellulaire qui eſt le ſiége de l'inflammation, principalement celui qui entoure les artères, dans lequel le ſang ſe répand, en s'échappant, partie par les extrémités

(z) Ce n'eſt point, ſelon Galien, que les autres humeurs ne puiſſent concourir avec le ſang à former l'engorgement de la partie enflammée; mais alors ce n'eſt pas un vrai phlegmon, ainſi qu'il le témoigne en appelant ces ſortes d'inflammations mixtes, tantôt *phlegmon-éréſipélateux*, *éréſipèle-phlegmoneux*, tantôt *phlegmon ſquirreux*, *ſquirre-phlegmoneux*, &c.

(a) Il eſt évident pour quiconque a lû le texte de Galien, que par le mot ΣΑΡΣ (chair), il entend le tiſſu cellulaire: c'eſt auſſi le ſentiment de Van-Swieten, *Comment. in aphoriſm. 375. Boërhaavii, tom. I, pag. 633, ex edition. Batavâ.*

des vaiſſeaux, & partie à travers leurs parois, en forme de roſée *(b)*.

Voilà ſans doute de belles idées ſur l'inflammation : rien de plus ſimple que ſes cauſes, de plus conforme aux loix de l'hydraulique, que ſes effets ; rien enfin qui rende mieux raiſon de ſes phénomènes, pendant la vie, ni de l'état des parties enflammées, après la mort. Cependant tel a été le ſort de cette théorie, que faiſant la baſe de toutes celles qu'on a ſucceſſivement inventées juſqu'à Boërhaave, jamais elle n'a reparu dans ſon entier, ni par conſéquent dans un jour propre à la faire reconnoître, & bien moins encore, avec les détails néceſſaires pour convaincre de ſa bonté ceux qui l'entrevoyoient pour la première fois. Comment Boërhaave, avec l'eſprit le plus juſte & les connoiſſances les plus étendues, préféra-t-il à cette eſpèce de démonſtration, la vaine hypothèſe de la déviation des globules dans les différens ordres de vaiſſeaux ? Comment le phlegme, qui caractériſoit Van-Swieten, ne le ramena-t-il pas à la théorie de Galien, qu'il connoiſſoit ſi bien, & qu'il a ſi pitoyablement miſe en pièces,

(b) Quùm enim fluxio humoris calida in muſculum decubuit, primùm majores arteriæ venæque implentur ac diſtenduntur ; deinde minores, idque fit ad uſque minimas ; in quibus quùm fluxio vehementer impacta ſit, neque ampliùs contineri queat, pars quædam ejus per ipſarum ora, pars etiam per tunicas colata foras tranſmittitur ; tum vero interjecta ſpatia primorum corporum ita fluxione implentur ut undique omnia ab humore & incaleſcant & perfundantur. Ea ſunt nervi, ligamenta, membranæ, caro ipſa, anteque hæc arteriæ & venæ, quæ certè primæ, & præter cætera vario dolore afficiuntur. Etenim interiùs a fluxione tum caleſiunt, tum diſtenduntur ac divelluntur ; exteriùs non modò caleſiunt, ſed etiam premuntur, ac degravantur (*de inæquali intemperie*, cap. III). *In univerſum nihil in parte inflammatâ ſecundùm naturam exactè ſe habens permanet, ſi inflammatio diuturna ſit, verùm omnes ſimul cum carne fluxionem participant. Quamobrem oſſa quoque nonnunquam inflammatio attingit, ut & ex ipſis primariò affectis movetur. Quùm itaque ſecundùm naturam ſe habet cutis, in minimè craſſis laxa eſt, & locus medius in quem incidit (ſanguis) vacuus eſt. Eodem modo carnium ſpatia, de quibus in anatomicis adminiſtrationibus latiùs dictum eſt, vacua exiſtunt omnia, præſertim quæ circa arterias orbiculatim earum diaſtolis incumbunt. In inflammationibus autem omnia ſanguine replentur, ex vaſis per eorum tunicas reſudante, & in omni verò carnis parte roris inſtar permixto.* De tumor. cap. II, chart. tom. VII. *Vide* etiam Method. med. lib. X, cap. VI, chart. tom. X, pag. 233.

pour

pour en faire mieux cadrer les lambeaux avec l'hypothèse de son illustre maître *(c)*! Plus libre que lui dans sa façon de penser, son illustre condisciple, M. de Haller, n'eut pas plutôt découvert sur le cadavre, l'état pathologique annoncé par les Anciens, qu'il se hâta de publier ses observations *(d)*, sacrifiant ainsi l'hypothèse qu'il avoit défendue dans ses Écrits, au desir louable de réhabiliter une ancienne vérité, dont il peut en quelque sorte passer pour l'inventeur, l'ayant étayée de faits & d'expériences qui lui donnent presque l'évidence de la démonstration *(e)*. Il faut néanmoins convenir que cette évidence ne frappa pas également tous les hommes instruits; car on a vu plus de dix ans après la publication des *Opuscules pathologiques*, deux Docteurs, tous deux célèbres par leurs connoissances, combattre encore, l'un pour assurer, & l'autre pour enlever au Professeur hollandois, la chimérique hypothèse de la déviation du sang dans les vaisseaux blancs. M. Astruc *(f)* la réclamoit contre Boërhaave pour Vieussens, & pour l'école de Montpellier, dont celui-ci étoit Docteur: « c'est, dit Astruc, dans cet Ouvrage de Vieussens *(g)*, qu'on trouve une observation importante, « qui fait voir que dans l'inflammation, le sang qui croupit « dans les parties enflammées, fait irruption dans les veines «

(c) Les Commentaires de Van-Swieten font plus d'honneur à son cœur qu'à son esprit, parce qu'il y montre plus de reconnoissance envers son maître que de jugement. Quand l'Auteur commenté a toujours raison, il est bien difficile que le Commentateur n'ait souvent tort. Je ne connois parmi les Commentateurs, que le célèbre *de Gorter* qui ait osé s'affranchir de la servitude dans laquelle ils rampent tous; & cela, en commentant le plus respectable de tous les Écrivains, le divin Vieillard. Vide *Medicina Hippocratica.*

(d) Opuscula pathologica, obs. 43, pag. 109, in-8.°; Lausanæ, 1755.

(e) On ne prétend pas dire que M. de Haller ne connut point la théorie de Galien: peut-être que l'observation quarante-troisième & les suivantes, ne firent que mettre au nombre des faits dans son esprit, ce qui y étoit déjà comme spéculation ingénieuse. Lui seul pouvoit nous apprendre si c'est à son érudition ou à sa rare sagacité, que nous devons *la théorie de l'inflammation.*

(f) Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Montpellier, *page 392.*

(g) Novum vasorum corporis humani systema.

» lymphatiques, c'est-à-dire, passe des extrémités des artères
» gorgées, dans les veines lymphatiques qui en naissent; ce
» qui augmente la tension, la chaleur & la douleur dans la
» partie enflammée, & éclaircit la nature & les causes de
» l'inflammation. Cette explication plut à Boërhaave, & il
» l'adopta dans ses Écrits, sans dire d'où il l'avoit prise, ce
qui persuada qu'elle étoit de lui. »

M. Lorry essayoit à son tour de dépouiller Vieussens du mérite de la découverte; il combattoit l'assertion d'Astruc dans presque tous ses points, & sembloit faire très-peu de cas de la nouvelle théorie de M. de Haller. Selon lui, « Boërhaave ne s'est point approprié l'observation de Vieussens,
» il n'a parlé que d'après des conjectures raisonnables, & ad-
» mises même avant Vieussens, par Malpighi & par Bellini, & attestées par le microscope de Lewenhoeck *(h)*. » Deux choses frappent dans ce peu de mots de M. Lorry, sa persévérance à donner à Boërhaave l'honneur de cette hypothèse, & son obstination à maintenir comme réelle la fiction qui lui sert de base, quoique démentie par le microscope qu'il invoque, & par les nouvelles découvertes d'Hewson *(i)*, & de plusieurs autres Anatomistes modernes, sur *le système vasculaire lymphatique.*

Revenons à Galien. Il admet trois terminaisons spontanées dans le phlegmon, la résolution, la suppuration & la putréfaction, susceptibles néanmoins d'être favorisées ou supprimées par le Chirurgien *(k)*. Comme il n'y a rien d'irrégulier ni de capricieux dans la marche de la Nature, il ne doit y avoir rien d'inconsidéré ni d'arbitraire dans la conduite du Chirurgien. Ce n'est pas assez pour lui d'envisager l'ensemble de la maladie, il faut qu'il la décompose en quelque sorte, pour examiner séparément chacun des accidens qui la

(h) Mémoires (d'Astruc) pour servir à l'Histoire de la Faculté de Montpellier, *page 392.*

(i) Experimental inquires, containing a description of the lymphatic system. By William Hewson. London, 1774.

(k) Galen. *de inæquali intemperie,* cap. IV.

constituent. Ainsi se formeront dans son esprit les indications puisées dans deux sources principales, la disposition de l'apostème & la nature de la partie *(l)*. La disposition comprend la quantité, la qualité & la matière : la nature de la partie est variée comme le sont eux-mêmes les organes du corps animal.

Rechercher & faire cesser la cause du phlegmon, quand on peut la saisir, c'est satisfaire à la première & principale vue thérapeutique *(m)*; mais cette cause n'est pas toujours facile à saisir; souvent elle n'est pas unique, & quelquefois elle est si éloignée & si puissante, que l'Art n'en peut arrêter l'effet. Galien fournit un exemple de l'énergie des causes générales éloignées, qu'on croit pouvoir placer ici, quoiqu'il n'ait pas un rapport exact avec la matière qu'on y traite; tant parce qu'en lui-même il mérite d'être connu, que parce qu'on désespère de le mieux placer ailleurs.

« La famine, dit Galien, qui ravagea pendant plusieurs années de suite un grand nombre des Nations soumises aux « Romains, n'a que trop prouvé combien les alimens de mauvais « suc sont propres à créer des maladies *(n)*. Les citoyens, selon « leur coutume, ayant fait provision en été du blé nécessaire « pour le reste de l'année, & absorbé par-là tout ce qu'il y « avoit dans les campagnes de froment, d'orge, de fèves & « de lentilles, ne laissèrent aux Cultivateurs que quelque peu « de légumes. Ceux-ci consommèrent pendant l'hiver le peu « de vivres qui leur étoient restés; de sorte qu'au printemps, « ils furent réduits à se nourrir de substances de mauvais suc, « comme de jeunes branches d'arbres & d'arbrisseaux, de bulbes « & de racines de plantes, d'herbes-agrestes bouillies, sans « rejeter même celles qu'auparavant ils n'eussent osé goûter. « Il arriva de-là que les uns à la fin du printemps, & tous les « autres au commencement de l'été, furent attaqués de quantité «

(l) Meth. meden. lib. XIII & XIV.
(m) Lib. II, ad Glauc. cap. II.
(n) De Bonitate & Vilitate succorum, cap. I.

» d'ulcères à la peau, tellement variés, que les uns ressembloient » au phlegmon, d'autres à l'érésipèle, quelques-uns aux diffé- » rentes espèces de dartres, à la galle & à la lèpre : telles furent » les éruptions qui se portant paisiblement à la peau, donnèrent » issue aux humeurs viciées dont les viscères & l'intérieur du » corps étoient abreuvés. D'autres éruptions prirent le caractère » de charbon & de gangrène, furent accompagnées de fièvres, » & firent périr le plus grand nombre des malades; & si quel- » ques-uns en échappèrent, ce ne fut qu'avec peine & à la » longue. Il régna aussi dans le même temps des fièvres sans » éruption, qui se terminoient par des dévoiemens âcres & » fétides, accompagnés de douleurs d'entrailles ou de tenesmes; » ou par des urines d'une telle acrimonie, que chez quelques » malades, elles produisirent des ulcérations dans la vessie. On » en vit guérir par des sueurs fétides ou par des abcès putrides; » & quant à ceux qui ne furent pas secourus par les crises, ils » périrent tous, ou par l'inflammation manifeste de quelque » viscère, ou par la violence & la malignité de la fièvre. » Quoique la foiblesse des malades, plutôt que le défaut de » confiance en la saignée, inspirât aux Médecins de l'éloignement » pour ce secours, quelques-uns s'étant permis de l'employer » dans les premiers temps de l'invasion, je remarquai, dit » Galien, que le sang d'aucun de ces malades ne ressembloit » à celui des personnes saines, mais qu'il étoit brun, noir ou » trop séreux, même âcre au point d'irriter en passant l'ouverture de la veine, & d'en rendre la réunion longue & difficile. »

L'effroyable maladie que Galien décrit ici, avoit-elle quelque rapport avec la *maladie des ardens*, ou la gangrène sèche épidémique attribuée au seigle ergoté? Cette dernière maladie est-elle la même que celle produite par l'ivraie, qui se caractérisoit par des ulcères à la peau *(o)!* Ces doutes

(o) Etenim cùm anni constitutio prava aliquando fuisset, lolium affatim tritico innasci contigit; quod cùm neque agricolæ accommodatis ad eam rem cribris exactè purgassent, neque pistores, quòd paucus esset tritici proventus, statim quidem multis caput dolere cœpit : ineunte verò æstate in cute multorum qui comederant, ulcera aut aliud quoddam, quod succorum pravitatem indicaret, est subnatum. Galen. *de aliment. facult.* lib. I, cap. 37.

que la plupart des Lecteurs partageront, ont dû s'élever dans notre esprit; mais ce n'est pas ici le lieu de les approfondir : ce seroit devancer de plusieurs siècles l'époque qui doit amener la discussion de cet important objet. Revenons :

« Si le phlegmon est accompagné de pléthore, ou même si, sans pléthore, la douleur & la chaleur entretiennent la « fluxion *(p)*, pour le dissiper, on saigne le malade, on le « baigne fréquemment, on l'exerce ou on le frictionne, à moins « que la fièvre ou l'extrême souffrance ne rendent le concours « de ces moyens impraticable ou dangereux *(q)*; car, ajoute « Galien, si le malade est déjà fébricitant, il n'est pas raisonnable « de vouloir diminuer la pléthore par l'exercice, par les onctions « échauffantes, par les frictions ou par les bains; l'abstinence « des viandes, la saignée ou quelque purgation sont alors les « seuls secours que la raison & l'expérience approuvent: dans « le cas contraire, on peut les employer tous, en choisissant « néanmoins les mieux appropriés à la circonstance présente. Il « est évident, continue-t-il, que celui dont la jambe, par « exemple, est enflammée, ne peut ni marcher ni courir ni « se tenir debout; mais qu'il peut soutenir de longues frictions « suivies de quelqu'exercice des extrémités supérieures qui « conserve aux inférieures l'immobilité dont elles ont besoin, « & que le contraire a lieu quand les parties supérieures sont « attaquées de phlegmon. Le précepte de faire révulsion est « d'une application générale : on ne purge pas, quand l'anus « ou ses environs sont enflammés; on ne donne point de diuré- « tiques, quand c'est la vessie, les reins ou le colon; ni des « emménagogues, quand c'est la matrice ou quelqu'autre partie « de la génération; mais on évacue toujours par les émonctoires « les plus éloignés du siége de l'inflammation, en observant « toutefois de n'évacuer que lorsqu'on peut le faire sans danger : « car si les mauvaises humeurs abondent, l'évacuation procurée « par le bain & l'exercice, seroit nuisible *(r)*. Il en est des «

(p) Nihil est quod profluvium (sanguinis) magis, quàm dolor, proritet, & phlegmonas augeat. Galen. *Meth. meden. lib. V, cap. IV.*

(q) Idem, ibidem, *cap. VI.*

(r) Galen. *Meth. meden. lib. XIII, cap. VI.* Tous les Lecteurs sentent,

» évacuations du ſang comme de celles des humeurs; c'eſt par » les lieux les plus éloignés qu'elles doivent ſe faire : la main » eſt-elle enflammée ? c'eſt au pied qu'on doit ſaigner ou ſcarifier. » Eſt-ce la jambe ? c'eſt à la jambe oppoſée, &c.

» Pour entrer dans les détails de la curation du phlegmon, » parlons, dit Galien, de celui dont la cauſe réſide dans le lieu » même qu'il occupe, & diſons qu'il faut combattre d'abord la » diſpoſition de la partie qui lui a donné lieu, enſuite les effets qu'il » a produits. Quelquefois les chalaſtiques, c'eſt-à-dire les remèdes » modérément chauds ou relâchans (ſ), rempliſſent cette double » intention, comme lorſque le phlegmon provient de ventoſité » jointe à la rigidité des parties, ou de cauſe froide; car ces » médicamens atténuent la flatuoſité, appaiſent la douleur, & » par conſéquent modèrent l'afflux des humeurs ſur la partie » enflammée, & réſolvent les ſucs déjà fixés. Si la cauſe du » phlegmon eſt chaude, & ſur-tout ſi la matière qui afflue eſt » tenue & ſubtile, il faut au contraire inſiſter ſur l'uſage des » rafraîchiſſans & des aſtringens, & d'autant plus que la matière eſt plus ſubtile (t) ». En général les phlegmons commençans, ceux ſur-tout qui attaquent les parties nerveuſes, veulent être répercutés dans le commencement, où qu'ils ſoient ſitués. » Cette pratique, quoique ſuſceptible d'accidens lorſque le ſang eſt fortement engagé, & par conſéquent peu diſpoſé à la répercuſſion (u), ne manquera pas de ſuccès dans les cas contraires, ſi, comme Galien l'ordonne, on couvre de répercuſſifs, non-ſeulement le phlegmon lui-même, mais les parties qui l'avoiſinent le plus ſupérieurement, c'eſt-à-dire, du côté du cœur. Parmi les topiques deſtinés à opérer la répercuſſion, un de ceux dont Galien faiſoit le plus de cas, étoit la pierre hématite, réduite en conſiſtance de miel, par la trituration

ſans qu'on les en avertiſſe, que ce que Galien dit ici du bain eſt un peu relatif à l'uſage habituel qu'en faiſoient les Grecs, les Romains, & en général tous les peuples orientaux. *Voyez* ci-devant, *pages 316 & ſuiv.*

(ſ) Le mot chalaſtique vient du grec, Χαλάω ou Χαλάζω, *remitto.*

(t) Galen. *Meth. meden. lib. XIII, cap. VI.*

(u) *Ibidem.*

dans un mortier de pierre *oculaire* ou médicale *(x)*, & par l'addition d'un peu d'eau *(y)*. Il compte aussi beaucoup sur l'effet préservatif ou *défensif* du bandage roulé dans les fractures simples *(z)*; & ce qui semble devoir étonner le plus dans l'emploi de ce moyen, c'est que Galien n'a pas même soupçonné qu'il pût produire des accidens : d'où l'on doit naturellement inférer que ce bandage n'en produit point, pourvu qu'il soit appliqué sur tout le membre, tant supérieurement qu'inférieurement à la fracture. Ce bandage exerce une pression égale qui repousse les humeurs vers le tronc, & ne leur permet pas de se porter à l'extrémité malade : c'est ainsi, selon Galien, qu'il garantit le membre de l'engorgement & de l'inflammation dont il étoit menacé. C'est aussi dans cette première période de l'inflammation, quelle qu'en soit la cause, coup, douleur, foiblesse de la partie, &c. qu'il faut tirer du sang *(a)*. La ventouse s'applique dans deux temps du phlegmon, & pour remplir deux indications : Placée dès le commencement, loin du lieu qu'il occupe, elle l'empêche de croître, modère ses progrès ou le résout *(b)*; appliquée sur l'inflammation même, après que le corps a été suffisamment évacué, elle pompe & attire non-seulement les humeurs fluides, mais celles même qui commençoient à prendre la consistance squirreuse *(c)*. Cet effet de la ventouse suppose que le siége du phlegmon est profond; car s'il étoit superficiel, le cornet seroit pernicieux *(d)*. Enfin lorsque malgré tous ces secours réunis, l'augmentation des symptômes, & sur-tout les douleurs pulsatives, annonçoient le travail de la suppuration, Galien favorisoit cette terminaison par les topiques convenables, entre lesquels il semble donner la

(x) In cote oculari. *De simpl. med. facult. lib. IX* : In cote Medicâ, *de compos. med. sec. loc. lib. IV, cap. IV*.

(y) *De simpl. meden. facult. lib. IX*.

(z) *Meth. meden. lib. VI, cap. V*.

(a) *De curatione per sanguinis missionem*.

(b) *De hirudinibus*.

(c) *Meth. meden. lib. XIII, cap. XIX*.

(d) *De constitutione Artis, in isagogicis*, cap. XVII.

préférence, ſur un très-grand nombre d'autres, au *tetrapharmacum (e)* & aux deux ſuivans : le premier, eſt composé de farine de froment, d'eau & d'huile bouillis enſemble ; & le ſecond, de parties égales de mucilage, de figues & d'écorces de racines de guimauve, avec le quart du poids total des autres ingrédiens, de farine de froment ; le tout réduit en conſiſtance de cataplaſme *(f)*. A ces trois topiques, on en ajouteroit un quatrième, s'il n'étoit impraticable, très-efficace, ſelon Galien, pour hâter la ſuppuration, c'eſt l'application des mains, long-temps continuée.

Il eſt des phlegmons qui ſuppurent difficilement, & menacent de s'endurcir. Galien prévenoit cette terminaiſon, ſoit en appliquant les fondans les plus actifs, tels que le chou, la géroflée, ou bien en les ſcarifiant ; & comme il avoit reconnu que les ſcarifications légères ne produiſent que peu d'effet, & que les inciſions profondes donnant beaucoup de ſang, affoibliſſent les malades en pure perte, il faiſoit des ſcarifications moyennes ; & dans la ſuite, il procuroit la fonte de ce qui reſtoit, par des cataplaſmes faits avec la décoction de racines de brione, de cabaret, de concombre ſauvage, ou d'une ſeule de ces racines, & les figues sèches, la farine d'orge, la graiſſe d'oie ou de chapon, & à leur défaut, le ſaindoux. Si la maturation devenoit complète, il ouvroit le dépôt & panſoit ordinairement la plaie avec un mélange de levain & de coquilles d'huîtres calcinées & pulvériſées, dans lequel il reconnoît la double propriété de réſoudre doucement & de deſſécher *(g)*.

On a quelque peine à ſe familiariſer avec l'idée de ſcarifier des parties enflammées, & cependant cette pratique eſt

(e) *De ſimpl. med. facult. lib. XI & alibi.* On donnoit auſſi le nom de *tetrapharmacum* à un mets dont l'Empereur Adrien étoit très-friand : *Inter cibos unicè amabat (Hadrianus) tetrapharmacum, quod erat de faſiano, ſumine, perna & cruſtulo.* Ælius Spartianus, in ejus vitâ.

(f) *Ad Glauc. lib. II, cap. VII.*

(g) *Ibidem.*

fort

fort ancienne. On croit la reconnoître dans Hippocrate *(h)*, & l'on est forcé de la voir dans Antylus *(i)*. D'ailleurs, le témoignage de Galien semble positif. En effet, si par *scarifier*, il avoit entendu *ouvrir l'ab ès*, les scarifications ne pouvoient être ni trop superficielles, ni trop profondes, elles devoient atteindre le siége du dépôt & ne pas le dépasser; mais si c'est le lieu même enflammé qu'on scarifie, avant la formation du pus, comme on a vu que Columelle le pratiquoit sur les brutes *(k)*, alors les scarifications sont susceptibles de plus ou moins de profondeur *(l)*.

Revenons à l'abcès. S'il résiste aux divers moyens indiqués plus haut, il passe dans la classe des ulcères. On ne le suivra pas plus loin, quant à présent, ne voulant pas perdre de vue les variétés que la nature des parties enflammées établit dans les indications du phlegmon. Les Méthodiques négligeant les indications qu'on peut puiser dans cette source *(m)*, réduisoient en quelque sorte la Médecine à la connoissance des médicamens génériques, & la mettoient par conséquent, selon la remarque de Galien, en état d'être apprise, comme l'annonçoit Thessalus, non-seulement *en six mois*, mais *en six jours*. Les dogmatiques jugeoient bien autrement de l'importance de ces indications locales. Galien en fait toujours l'énumération la plus exacte, parce qu'il les regarde, avec raison, comme la base de tout traitement rationnel : ici, par

---

(h) *Tumores in pedibus oborti, & sponte, & non suâ sponte, in quibus neque tumores neque inflammatio a cataplasmatis sedatur : & si quis spongias deliget, aut lanas, aut aliud quid super sanam partem, postea intumescunt suâ sponte, ac inflammantur : influxio sanguinis per venas in causa est, si cui non contusio causa est. Et si alicubi alia in corporis parte tale quid fiat, eadem ratio est. Verùm sanguinem detrahere oportet, de venis præsertim influentibus, si conspicuæ fuerint. Sin minùs,* pertundere tumores oportet, profundioribus ac frequentioribus vulnusculis impactis. *De ulceribus, in fine.*

(i) *Apud.* Galen. *de cucurbit. cap. XVIII.*

(k) *Voyez* ci-devant, *page 36.*

(l) *Si verò per summa cutis in parte inflammatâ tensio valida fuerit, multis scarificationibus incidere oportet in superficie . . .* De art. curat. ad. Glauc, lib. II, cap. VII.

(m) *Meth. meden. lib. XIII, cap. XX.*

exemple, il nous apprend que l'évacuation par le vomissement, convient aux inflammations des parties de la génération; tandis que celles de l'intérieur de la bouche & des yeux se trouvent mieux des cathartiques *(n)*.

Ce n'est pas à dire pour cela que toutes les ophthalmies cèdent aux purgatifs; Galien est loin de le prétendre, puisqu'il s'efforce de justifier l'aphorisme remarquable, où le divin Vieillard semble réunir les plus frappantes contrariétés, en disant, que *les douleurs des yeux se guérissent, ou par la boisson de vin pur, ou par le bain, ou par les fomentations, ou par la saignée, ou par la purgation (o)*. « Tu m'as vu, » dit-il à Hieron, guérir par le bain, les fomentations, le vin, » la saignée ou la purgation, placés à propos, les mêmes dou- » leurs des yeux que les Empiriques ne traitent qu'avec des » médicamens faits d'*opium*, de mandragore, de jusquiame, » substances destructives des yeux; car elles n'appaisent la » douleur qu'en émoussant le sentiment. Tu as connu plusieurs » personnes qui ayant usé trop abondamment de ces remèdes, » n'ont pu recouvrer la vue. Tu te souviens que parmi ces » malades, il en étoit chez qui la vue, après s'être obscurcie » & affoiblie, avoit enfin entièrement cessé par l'effet de la » suffusion, de la paralysie de la pupille, de l'atrophie ou de la » corrugation de l'œil. Tu sais aussi que cette pratique m'est » propre, que je l'ai inventée, qu'elle est le fruit de mes méditations, &c. » *(p)*. Si Galien perfectionna réellement, comme il l'assure, le traitement des maladies des yeux, on lui doit d'autant plus de reconnoissance, que du temps de Celse les maladies de cet organe, après avoir fait le désespoir du Chirurgien en se montrant rébelles à ses soins, faisoient

---

(n) Meth. meden. lib. XIII, cap. XI.

(o) Lib. VI, aph. XXXI. On peut joindre au Commentaire de Galien sur cet aphorisme, ce qu'en dit Aëtius *(tetr. II, ser. 3, cap. VI)*, qui s'est spécialement appliqué à déterminer les cas où ces moyens conviennent, à l'exclusion l'un de l'autre.

(p) Meth. med. lib. III, cap. II.

quelquefois sa honte, en guérissant toutes seules dès qu'il ne les traitoit plus *(q)*.

La nature & la situation des parties enflammées n'ont pas moins d'influence sur le genre de vaisseau qu'on doit ouvrir pour remplir l'indication générale, que sur le choix des autres moyens curatifs. Pour les inflammations de la bouche ou des organes qu'elle renferme, on saigne à la céphalique ou à la médiane; pour celles du foie, du thorax, du poumon & du cœur, à la basilique; pour la squinancie, on ouvre d'abord les veines du bras, ensuite celles du front; enfin pour les maladies des reins, de la vessie, des parties de la génération, celles des jambes, sur-tout les poplitées. Ce n'est pas assez pour Galien d'avoir indiqué par leur nom les vaisseaux qu'on doit ouvrir, comme ils sont doubles, il croit devoir avertir que c'est de la veine opposée à l'inflammation qu'on doit tirer le sang, par conséquent saigner du bras droit dans l'inflammation de la rate, & du gauche dans celle du foie *(r)*. On doit suivre la même règle dans l'emploi des ligatures: quand un membre est enflammé, on les place sur ceux qui ne le sont pas, & quand c'est le tronc, sur toutes les extrémités.

Les mêmes topiques, quelque bons qu'ils soient de leur nature, ne conviennent pas à toutes les inflammations: celles de la matrice veulent être fomentées avec la décoction de géroflée, de *calamus aromaticus,* avec le suc de centaurée, &c; celles des environs de l'anus cèdent plus facilement aux préparations d'aloès, au suc de centaurée, à la décoction de galles; & celles du *rectum,* de la verge, des testicules, des mamelles, *au suc de plomb*, c'est-à-dire aux sucs des végétaux rafraîchissans, battus dans un mortier de plomb, avec un pilon de même métal.

La douleur inflammatoire des oreilles se trouve bien des

(q) Sicut in oculis quoque deprehendi potest, qui a Medicis diu vexati, sine his interdum sanescunt. Cels. *lib. VII, in præm.*

(r) Meth. meden. lib. XIII, cap. XII.

répercuſſifs, tels que le vinaigre & l'huile roſat, tandis que l'inflammation du foie ne les ſouffre point, non plus que les relâchans, & qu'elle exige des répercuſſifs dès le commencement. Cette diſtinction eſt même, ſelon Galien, d'une telle importance dans l'hépatite, que les relâchans tuent infailliblement ; ce qu'il prétend prouver par un exemple d'autant mieux placé dans cette Hiſtoire, qu'il ſert à faire connoître la ſecte méthodique & le mépris de Galien pour ceux qui la profeſſoient *(ſ)*.

« Croyez-vous, dit-il, que les parties attaquées de phlegmon
» n'apportent par elles-mêmes qu'une différence légère dans la
» méthode générale de les traiter ? elle eſt immenſe à mon
» avis, quoique ceux qui partagent la ſtupidité de Theſſalus
» croient que l'indication commune ſuffit. Que je vous rap-
» pelle à ce ſujet leur excellente pratique, dont Théagène,
» Philoſophe cynique, vient d'éprouver les effets : je me ferai
» d'autant moins de ſcrupule de les divulguer, que ce Philo-
» ſophe étoit connu de tout le monde, parce qu'il parloit tous
» les jours en public dans le cirque de Trajan. Le Médecin
ATTALUS. » qui le ſoignoit étoit un diſciple de Soranus, nommé *Attalus.*
» Il couvroit la région du foie d'un cataplaſme de mie de pain
» & de miel, ne ſe doutant pas qu'il fallût aſtreindre légère-
» ment ce viſcère, comme étant le principe de la faculté
» nutritive, & la ſource du ſyſtème veineux. Il traita donc le
» foie comme on traite un bubon, avec les fomentations
» d'huile chaude, les cataplaſmes de pain & de miel, & pour
» nourriture, une ſorte de gruau clair, trois moyens auxquels
» ſe bornent à préſent la plupart des Theſſaliens *améthodiques (t)*, dans le traitement des maladies aiguës. Je crus
» devoir avertir Attalus en particulier, de mêler à ces re-
» mèdes quelqu'aſtringent, non que je vouluſſe lui faire con-
» ſidérer la nature du viſcère malade, car c'eût été peine

(ſ) Meth. meden. lib. XIII, cap. XV.

(t) Il eſt inutile d'avertir que l'*a* eſt pris ici privativement, comme dans acéphale, ſans tête, c'eſt-à-dire que les Méthodiques n'avoient point de méthode.

perdue *(u)*, seulement je lui mis sous les yeux ce que j'es- «
timois le plus propre à le persuader, & ce à quoi je vois «
qu'on acquiesce le plus volontiers : savoir, qu'une longue «
expérience avoit appris que le foie exige des médicamens «
mixtes, & qu'il le trouveroit ainsi consigné dans les Traités «
de thérapeutique. Mêlez donc, lui dis-je, si vous le jugez «
à propos, quelque peu d'absinthe au cataplasme, & faites «
infuser sur la même plante l'huile dont vous vous servez.... «
Vous pourrez aussi mêler aux cataplasmes, du suc de myro- «
balans, l'iris, la fleur de jonc, la racine de nard ou celle de «
souchet; on pourroit même les préparer de temps en temps «
avec le vin & la lie, & même y faire entrer les coings.... «
Quant à l'huile, on doit préférer aux autres, celles d'Espagne «
& d'Istrie, pures ou composées avec le lentisque, le myrte, «
&c..... J'ajoutai qu'il ne seroit pas inutile d'incorporer de «
l'hysope attique dans les cataplasmes ou dans les cérats, car «
je desirois substituer ceux-ci aux cataplasmes; j'essayois en «
un mot, de lui faire passer sous les yeux toute la suite du «
traitement, pour le mettre à même de composer avec diffé- «
rentes substances, les épithèmes qui devoient succéder aux «
cataplasmes. Mais Attalus m'interrompant, me dit : si je n'avois «
pas autant de déférence que j'en ai pour vous, je n'aurois «
rien enduré de ce que vous venez de me dire. Vous me «
conseillez, comme à un ignorant, d'aller heurter contre les «
écueils où les anciens Médecins ont échoué, avant que le «
chef de notre secte eût découvert les vrais principes de la «
Médecine. Au reste, laissez-moi traiter Théagène à ma «
manière, & bientôt vous le verrez guéri. Cependant, lui «
repartis-je, si après de petites sueurs grasses & visqueuses il «
vient à mourir subitement, vous souviendrez-vous alors de vos «
promesses, & serez-vous désabusé ? Attalus ne repliqua que par «
un rire moqueur ; & me quittant aussitôt, il ne me laissa pas le «
temps de lui développer ma façon de penser sur le gruau, «
non plus que sur la nécessité d'ajouter aux boissons, de légers «

(u) Id enim fuisset planè asino fabulam narrare, phrase proverbiale.

» diurétiques, attendu que l'inflammation occupoit la partie » convexe du foie; car de même que les purgatifs ont une » action marquée sur la face concave de ce viscère, de même » les diurétiques légers, tels que l'ache, en ont une très-sen- » sible sur la face convexe: on peut même, durant la coction » employer des diurétiques plus forts, comme le cabaret, le » nard celtique, &c; ou, si la partie concave est enflammée, » tenir le ventre libre avec le carthame, l'ortie, la mercuriale, » l'épithyme, le polypode, mêlés aux alimens. Il importe » d'observer que la déclinaison de la maladie est plus favorable » à l'usage de ces remèdes que ses autres périodes..... Les » lavemens d'eau, de miel, de sel & de nitre, employés au » commencement & rendus plus actifs sur la fin, sont très- » propres à résoudre les duretés que le phlegmon peut laisser » après lui, duretés très-disposées à devenir squirreuses dans la » rate & le foie.....

» Il est temps de voir ce qui arriva à Théagène ou plutôt » à Attalus. Comme il m'avoit promis de guérir son malade » en trois jours, il redoubla de soins, fomenta plus souvent, » renouvela plus fréquemment les cataplasmes, espérant que le » succès répondroit à l'empressement avec lequel il le cherchoit; » & il le croyoit si certain, qu'il n'hésitoit pas de donner de » jour en jour de meilleures espérances à ceux qui s'informoient » de l'état du Philosophe. Enfin il arriva, comme je l'avois » prédit, que Théagène mourut subitement. Cependant il y » eut ceci de risible, qu'Attalus allant faire sa visite ordinaire, » prit avec lui plusieurs de ceux qui s'étoient informés de l'état » du malade, afin de leur prouver qu'il pouvoit *être lavé*. » Suivi de ce cortége, il entre triomphant dans la maison » du mort, au moment où quelques amis, tous Philosophes, » se disposoient à *le laver (x)*; & comme personne ne pleuroit

(x) On sait que les Romains, habitués à se *laver* tous les jours, n'interrompoient le bain que dans les maladies graves, & qu'ils le reprenoient dès les premiers jours de la convalescence. On sait aussi qu'ils étoient dans l'usage, comme tous les Orientaux, de laver les morts avant de les mettre dans la bierre, soit pour les porter en terre ou sur le bûcher,

à la porte, le Philosophe n'ayant ni femme, ni enfans, ni « serviteurs, il eut la honte de conduire jusqu'au cadavre ce « groupe de spectateurs. C'est ainsi que l'âne de Thessalus tint « la parole qu'il avoit donnée, de débarrasser en quatre jours « Théagène du phlegmon du foie. »

Disons, puisque l'occasion s'en présente, que Galien interprétant un aphorisme d'Hippocrate rapporté plus haut *(y)*, expliqua fort ingénieusement comment les hydatides du foie peuvent verser le fluide qu'elles contiennent dans l'épiploon, & donner naissance à l'hydropisie épiploïque *(z)*; & ajoutons qu'il décrivit l'hydropisie du péricarde, après l'avoir vue dans un singe qu'il disséqua *(a)*.

Dans le très-grand nombre de maladies que le phlegmon peut compliquer, on en distingue deux, l'érésipèle & le charbon, qui sont moins des complications phlegmoneuses, que des espèces particulières de phlegmon.

Le charbon, appelé par les Grecs *anthrax*, est un ulcère rongeant avec escarre, accompagné de fièvre, de chaleur locale très-vive & d'une inflammation si violente dans son contour, qu'il en est livide *(b)*. Non plus que la mentagre, le charbon n'étoit pas propre aux Romains; il leur avoit été apporté du dehors, & probablement de la Gaule Narbonnoise où il étoit endémique, sous la censure de Lucius Paulus & de Quintus Marcius, qui présidèrent à la clôture du cinquante-troisième lustre, l'an de Rome 590. Du temps

---

C'est d'après ce double usage du bain, que Galien joue sur le mot *laver*. Attalus avoit promis que Théagène seroit en état d'*être lavé* ou de prendre le bain ; il tint parole : Thèagène fut en effet *lavé ;* mais au lieu d'un bain de *propreté*, il prit un bain *funéraire*.

(y) Voyez ci-devant, *page 210*.

(z) In omentum autem non potest aqua effluere, nisi aliquo modo ipsum exedatur: est enim solidum & firmum undequaque; ita ut nihil in ipsum ex aliqua parte possit incidere, nisi ex ventriculo, colo, ac liene, illisque partibus, unde ipsum enascitur. Vel igitur vult (Hippocrates) omentum exedi, quâ parte vicinum est hepati, hoc est dextra...... Comment. VII, in Hipp. aph. 55. *Vide* Sauvag. Nosol. tom. II, pag. mihi 506, in-4.°

(a) De loc. affect. lib. V, cap. II. Il parle au même endroit des plaies du cœur.

(b) Galen. *Meth. meden. lib. XIV, cap. X; Comment. 6, aph. 45.*

de Pline, le charbon étoit une maladie très-formidable en Italie, soit qu'il eût acquis de nouvelles forces en franchissant les Alpes, soit qu'on n'eût pas encore appris à le traiter; puisque ce Naturaliste observe que dans le temps où il écrivoit ceci, & dans la même année *(c)*, il étoit mort de ce mal deux personnes consulaires, Julius Rufus & Quintus Lecanius Bassus, mentionné dans la préface de Dioscoride. Selon l'illustre Naturaliste, le premier mourut par l'ignorance des Médecins, qui ouvrirent le charbon; l'autre *pour s'être fait au pouce de la main gauche, avec une aiguille, une plaie presque imperceptible (d)*. Le charbon se place dans les parties les plus cachées du corps, communément sous la langue. Il prend la forme d'un gros bouton dur, rouge à la manière des varices, mais dont la tête est noirâtre : quelquefois il est livide & cause seulement dans la partie qu'il affecte, un sentiment de tension, sans enflure, sans douleur, sans démangeaison, en un mot, sans autre symptôme qu'un assoupissement qui accable le malade & l'emporte en trois jours. Quelquefois le charbon donne des frissons, élève de petites vessies dans ses environs; mais rarement produit-il la fièvre: la mort est prompte quand il gagne la gorge ou l'estomac.

En voilà assez pour satisfaire la curiosité, revenons à la solide instruction. Le charbon commence le plus souvent

(c) Plin. *Hist. natur. lib. XXVI, cap. I.*

(d) Cet endroit de Pline a fort embarrassé les Traducteurs. On lit dans tous les manuscrits : *Hic verò pollice lævæ manus evulso acu ab semetipso, tam parvo vulnere, ut vix cerni posset, ibidem.* M. Querlon traduit, « l'autre » mourut pour s'être arraché lui-même » avec une aiguille le pouce de la main » gauche, quoique la marque du » charbon fût si peu de chose qu'on pouvoit à peine la voir. » Les nouveaux Traducteurs au contraire, après avoir fait d'*acu acumine*, composent le sens suivant; « l'autre, pour avoir enlevé lui-même la sommité « du sien avec le pouce de la main « gauche; ce qui formoit une si petite « plaie, qu'elle étoit presque imper- « ceptible ». Si, laissant là le texte, on ne consultoit que les lumières chirurgicales, on diroit que le second malade périt, non d'un charbon, qui se place rarement au bout du doigt, mais d'un panaris, produit par la piqûre d'une aiguille au bout du pouce de la main gauche; maladie que Pline a pu confondre avec le charbon.

par une pustule ; d'autres fois, la pustule ne paroît pas d'abord ; la partie démange, on la gratte, la pustule survient & se couvre d'une croûte ou escarre : il arrive aussi quelquefois dans ce dernier cas, qu'au lieu d'une pustule il en survient plusieurs, semblables à des grains de millet, & pareillement surmontées de la croûte propre au charbon *(e)*. De toutes les espèces de cacochymie, la plus propre à former le charbon, est l'atrabile, & dans les pays qu'il ravage, il semble préférer les lieux bas exposés au Midi & garantis des vents du Nord *(f)*. Il ne tue pas toujours, mais il laisse bien peu d'espoir quand il a produit le délire *(g)*. La curation du charbon, consiste à saigner, même jusqu'à la syncope, s'il n'y a pas de contr'indication étrangère à la maladie ; à résoudre & rafraîchir modérément ses environs, non avec les suppuratifs ordinaires, qui favorisent la putréfaction *(h)*, mais avec des cataplasmes de plantin, de lentilles & de mie de pain ; tandis qu'on panse la tumeur même, après l'avoir scarifiée profondément, avec les médicamens les plus actifs, tels que ceux d'Andron, de Pasion, de Polyide..... &c. Remarquons que ces topiques sont des espèces d'onguens cathérétiques, & qu'en général le traitement de Galien pour l'anthrax superficiel *(i)*, est peu différent de celui de Celse.

PASION. POLYIDAS.

La bile jaune fortement échauffée, forme l'érésipèle. Si elle est mêlée au sang dans la partie malade, ce n'est plus un érésipèle simple, c'est un phlegmon érésipélateux, ou un érésipèle phlegmoneux *(k)*. L'érésipèle peut compliquer aussi le squirre & l'œdème, & alors on l'appelle érésipèle squirreux ou œdémateux. L'érésipèle est plus jaune, plus chaud, mais moins douloureux, moins rénitent & moins compact que le phlegmon, puisqu'une légère pression suffit pour exprimer les liquides qui le forment, & rendre à la peau la

(e) *Meth. med. lib. XIV, cap. X.*

(f) Galen. *de temperam. lib. III; de atrabile ; de morb. vulg. Comment 1.*

(g) Galen. *prorrhetic. Comment. 1.*

(h) *Meth. meden. ibidem.*

(i) *Tome I, page 389.*

(k) *Meth. med. lib. XIV, cap. II & III.*

couleur qui lui est propre. Comme l'érésipèle a son siége à la surface de la peau, il n'est pas accompagné de pulsations, ni suivi de suppuration comme le phlegmon ; mais s'il occupoit les chairs, il participeroit à la nature & aux terminaisons de cette dernière maladie. C'est au printemps, que les érésipèles règnent, parce que c'est dans cette saison que les humeurs épaissies & fixées durant l'hiver, reprennent leur mouvement & leur ténuité *(l)*; ce qui n'empêche pas qu'il ne puisse se montrer dans les autres saisons & même à volonté *(m)*, puisqu'il peut survenir à beaucoup de maladies, comme à la dénudation des os, à l'exustion ou nécrose, &c. *(n)*.

Quoique l'érésipèle soit du genre des maladies inflammatoires, il n'admet point la saignée, & cède pour l'ordinaire aux purgatifs cholagogues *(o)*, aidés de la diète & des topiques appropriés à ses différentes périodes. Dans le commencement, les médicamens froids sont tellement indiqués, selon Galien, que toute pressante que puisse être l'indication de purger la *bile jaune*, celle de rafraîchir l'est encore davantage *(p)*. On doit donc employer extérieurement les topiques les plus froids,

(l) Galen. *Comment. I, in aph. 15.*

(m) Galien met l'érésipèle simple au nombre des maladies que les esclaves Romains, d'ailleurs tout aussi habiles que les nôtres à s'étouffer en interceptant la respiration, étoient venus à bout d'imiter. Les Médecins de son temps, comme ceux des temps antérieurs, étoient souvent requis par les Maîtres, de prononcer si la maladie dont se plaignoit l'esclave étoit réelle & spontanée, ou feinte & artificielle; & comme à son avis il seroit honteux qu'un Médecin fût la dupe des supercheries d'un idiot, il expose tous les moyens propres à manifester la vérité, dans un Traité, qui a pour titre : *Quomodò morbum simulantes sint deprehendendi.* Les Chirurgiens des colonies y trouveront de quoi se mettre en garde contre une infinité de ruses, de tours & de piéges que la paresse des nègres leur tend continuellement.

(n) In ossis exustione, erysipelas : Galien ajoute dans son commentaire sur cet aphorisme *(lib. VII, aph. 19)*, *hoc in loco maximè oportet subaudire, malum.* M. Lefebre de Villebrune, plus tranchant que le Médecin de Pergame, accole cet aphorisme au suivant, *ab erysipelate putredo, aut suppuratio, malum ;* & des deux il forme le sien, que voici : *ossi denudato* accedit *erysipelas, erysipelati putredo, vel suppuratio.* Voyez les commentaires très-simples, très-sensés & très-vrais du savant Gorter sur ces deux aphorismes.

(o) Meth. med. lib. XIV, cap. 1; de art. curat. ad Glauc. lib. I, cap. 1.

(p) Meth. meden. lib. XIII, cap. VIII.

tels que le ſuc de joubarbe, de mandragore, de juſquiame, le *mæconium (q)*, à demi glacés par l'application de la neige aux vaiſſeaux qui les contiennent, même l'eau froide intérieurement & extérieurement *(r)*, à moins qu'il n'y ait ulcération; car alors ces topiques nuiroient *(ſ)*. Ils nuiroient auſſi après que la grande ardeur eſt diſſipée, & que la couleur eſt devenue livide; il eſt temps alors de paſſer aux réſolutifs. Comme il y a un terme à tout, & que l'uſage touche de près à l'abus, lorſqu'on a porté trop loin l'indication de rafraîchir, la tumeur s'endurcit, devient ſquirre *(t)*, ou bien ſa couleur paſſe du livide au noir. Dans cette circonſtance, on compteroit en vain ſur l'action des réſolutifs, ſi on ne la favoriſoit en évacuant une portion de la matière croupiſſante, par les ſcarifications. C'eſt à ces deux derniers états de l'éréſipèle que convient la coriande en poudre, incorporée dans le cérat roſat, conſeillée par Dioſcoride, mais d'une manière trop vague *(u)*; c'eſt alors auſſi qu'on uſe avec ſuccès des douches d'eau chaude, & qu'on applique l'eau marinée & la ſaumure *(x)*.

Les dartres enviſagées du côté de la matière qui les forme, diffèrent peu de l'éréſipèle, & c'eſt peut-être la raiſon qui porta les anciens Médecins à paſſer légèrement ſur ces éroſions cutanées, tandis qu'ils traitèrent l'éréſipèle avec tout le ſoin qu'il mérite, & toute l'exactitude qu'on pouvoit attendre de l'état de leurs connoiſſances. Hippocrate nomme à peine les dartres, & tantôt c'eſt pour nous apprendre, à ce qu'il ſemble, qu'elles attaquent plus ſouvent les hommes que les femmes, mais ni les uns ni les autres après l'âge de ſoixante ans; qu'elles ſont peu dangereuſes, ce qui n'empêche pas qu'elles n'égalent par leur opiniâtreté, le ſquirre ou cancer occulte;

(q) Galien remarque qu'on appeloit ainſi de ſon temps le ſuc du pavot qui fournit l'*opium*.

(r) De comp. med. per gen. lib. I, cap. IV; Meth. meden. lib. IX, cap. VI.

(ſ) Galen. *Comment. V, in Hipp. aph. 23.*

(t) De comp. med. per gen. lib. VII, cap. IX

(u) Ibidem, lib. I, cap. IV.

(x) Meth. med. lib. XIV, cap. III.

enfin que tout ce qui eſt froid, nuit aux dartres rongeantes *(y)*, comme tout ce qui eſt chaud les calme & les adoucit. Les modernes Pathologiſtes, ne pouvant ſe perſuader qu'un Écrivain auſſi exact que Celſe, n'eût point parlé des dartres, les ont cherchées dans ſes écrits, & ont cru enfin les reconnoître dans la deſcription de la maladie qu'il appelle *Papulæ (z)*. S'il en eſt ainſi, l'uſage qu'on a fait & que nous avons fait nous-mêmes, d'un emplâtre véſicatoire contre les dartres rébelles ſeroit très-ancien, puiſque Nicon cité par Celſe en cet endroit, faiſoit entrer les cantharides dans l'eſpèce d'onguent avec lequel il les panſoit. Mais loin que les Critiques s'accordent ſur ce ſujet, pluſieurs d'entre eux n'ont vu dans les *Papulæ* de Celſe, conformément à l'interprétation d'Adrien Jonghe *(a)*, que certaines éruptions de peu de conſéquence,

(y) Calidum ſuppuratorium, non in omni ulcere magnum ſignum ad ſecuritatem : cutem emollit, attenuat, dolores ſedat, rigores, convulſiones, tetanos mitigat : capitis verò gravitatem ſolvit : plurimùm autem confert oſſium fracturis : maximè verò denudatis : ex his quidem maximè, qui in capite ulcera habent : & quæ a frigore moriuntur, aut exulcerantur : & herpetibus exedentibus, ſedi, pudendo, utero, veſicæ. His calidum quidem amicum, & decretorium : frigidum verò inimicum & occidens. (lib. V, aph. 22). M. de Gorter, dans ſon commentaire ſur cet aphoriſme, ſemble s'être écarté du ſens d'Hippocrate, lorſqu'il dit : *Notatu eſt dignum, quod non abſolutè recenſeat (Hipp.) herpetem quemcumque, ſed qui exedit ſedem, pudenda... &c.* Car outre que cette interprétation altère le texte, elle eſt formellement contraire à celle de Galien, qui dit, *ſanat etiam (calor) herpetas exedentes, quamvis ab humore bilioſo calidoque fiant : nam propter exulcerationem frigidum eſt ipſis inimicum, ut quòd iis mordax exiſtat. Sic & omnibus quæ ſunt in ſede diſpoſitionibus amicum quidem eſt calidum, contrarium verò frigidum, quoniam ſedes eſt nervoſa : frigidum verò nervis eſt inimicum... &c.*

(z) Tome I, page 416.

(a) Jonghe (Lejeune), de Horn dans la Weſtfriſe, né l'an 1512, & mort à Middelbourg en 1575, quoique moins verſé dans la Médecine que dans les Langues, qu'il poſſéda preſque toutes, a laiſſé un Ouvrage eſtimé, ſous le titre de *Nomenclator omnium rerum, propria nomina ſeptem linguis explicata indicans. Francofurti, 1596, in-8.°* On a coutume d'attaquer les mœurs de ce Savant avec l'anecdote que voici. Jean Sambuc, Médecin, de Dyrne en Hongrie, étant allé exprès en Hollande pour voir Jonghe, apprit à ſon logis qu'il étoit au cabaret avec des charretiers ; ce qui lui donna tant de mépris pour ce fameux Critique, qu'il s'en retourna ſans le voir. Jonghe apprenant le départ de Sambuc, s'excuſa, diſant qu'il ne s'étoit trouvé avec ces gens que pour apprendre

propres aux enfans, tandis que d'autres adoptant l'interprétation de Baudouin Ronss ou Ronsseus, Commentateur de Celse *(b)*, croient reconnoître dans les *Papulæ* des Latins, le λειχὴν des Grecs, maladie d'une toute autre importance, & jugée par plusieurs savans Médecins une espèce de lèpre. Enfin quelques Écrivains, à la vérité en petit nombre, voulant absolument découvrir les dartres dans les Écrits de Celse, & ne les voyant pas décrites sous le nom de *therioma (c)*, quoiqu'on lise en cet endroit *que le thériome dégénère quelquefois en dartre esthiomène*, les ont cherchées sous le nom de *feu sacré (d)*; maladie grave selon l'idée que Celse en donne, & par conséquent plus ressemblante à l'éréſipèle qu'aux dartres. Mais ce qui doit trancher toute difficulté, c'est que si c'étoit une erreur de prendre le feu sacré des Latins pour l'éréſipèle des Grecs, elle seroit fort ancienne, puisque l'Auteur, quel qu'il soit, du livre *des Définitions*, inséré parmi ceux de Galien, fait ces deux mots

---

d'eux quelques termes de leur métier, qu'il vouloit insérer dans le *Nomenclator*. Il falloit qu'il y eût bien peu de bon sens dans la tête de Sambuc, pour perdre ainsi le fruit d'un long voyage! ou je me trompe fort, ou les Savans de nos jours jugeront Sambuc plus vain, que Jonghe méprisable, lui qui pouvoit dire avec Virgile, *aurum de stercore colligo*.

(b) L'édition qu'il a donnée de Celse, plus utile à celui qui étudie, comme à celui qui écrit, que les éditions plus modernes & plus brillantes, a pour titre : *Aurelii Cornelii Celsi, de re Medicâ libri octo. Accessere in primum ejusdem, Hieremiæ Thriveri Brachelii Commentarii doctissimi : in reliquos verò septem, Balduini Ronssei Gandensis, reipublicæ Godanæ Medici enarrationes. Lugduni Batavorum, ex officinâ Plantinianâ, 1592, in-4.°*

(c) Cels. *lib. V, cap. XXVIII.*

(d) Nescio me Hercules, quâ ratione ducti hodiè quotquot ferè sunt interpretes, græcorum erysipelam, sacrum ignem reddiderint: quando certum sit priscos illos latinos Medicos herpetem pro sacro igne usurpasse. Quod vel ex hoc Celsi capite (28, lib. V) *cuivis manifestum evadet, qui singula quæ igni sacro ascribit, cum herpete conferet. Huic adde quòd Plinius* (Hist. natur. lib. XXVI, cap. XI.) *plura ignis sacri genera esse dicit, inter quæ medium hominem ambiens appellatur Zoster, & hominem enecat si cinxerit. Cui subscribere videtur Scribonius Largus, qui quùm antè ignis sacri meminisset, statim Zonæ, quam Zostera Plinius vocari dixit, remedia describit, atque hanc quidem simpliciter herpetem vocari auctor est.* Ronss. *oper. cit.* pag. 528. Marcellus, Copiste de Scribonius, dit aussi, *Zonam, quam Græci herpetem vocant*, cap. XI.

synonimes, & les emploie l'un & l'autre pour désigner l'érésipèle.

Galien est donc le premier qui ait parlé des dartres, d'une manière claire & précise; aussi Aëtius a-t-il pris de lui tout ce qu'il récite de cette maladie *(e)*. On voit qu'il en distingua de trois espèces, toutes produites par la bile jaune, arrêtée en quelque partie, & qui ne diffèrent l'une de l'autre, que par quelques variétés dans la manière de se manifester, ou par les phénomènes qui les suivent. La première espèce de dartres, produite par la bile jaune grossière, & appelée *esthiomène* ou rongeante, parce qu'elle dévore la peau & met les chairs à découvert, diffère de la seconde ou de la dartre simplement dite, en ce que celle-ci formée par de la bile plus fluide & moins âcre, ne consume en quelque sorte que la surface de la peau. La troisième espèce est différente des deux autres par sa plus grande bénignité & par les petites pustules en forme de grain de millet qu'elle élève à la surface de la peau, éruption d'où elle a pris le nom de dartre miliaire *(f)*.

Un des principaux caractères des dartres, c'est de ramper, mais ce signe ne leur est pas tellement propre qu'il ne convienne également à la *phagédène*. Cependant on peut distinguer ces deux maladies l'une de l'autre, en ce que la dernière, qui s'étend sans quitter la place qu'elle occupoit d'abord, est toujours un véritable ulcère; tandis que les dartres ne supposent pas nécessairement l'ulcération de la partie, & se déplacent à la manière des reptiles, c'est-à-dire qu'elles se transportent d'un lieu dans un autre, quelquefois très-éloigné *(g)*.

(e) *Tetr. IV, ser. 2, cap. LX.*

(f) Galen. *de tumoribus.*

(g) *Phagedæna a symptomate dicitur; similiter herpes. Verùm phagedæna ulcus omnino est, idque depascens, sive exedens, sive quomodocunque appellasse libet. Herpes non semper ulcus est, quotiesque cum ulceratione est, non utique servatâ veteri sede, vicinas partes depascit, sed sicuti nomen ipsum indicat (ἕρπης ab ἕρπω, serpo, repo, repto), ritu serpentis bestiæ relicto priore loco transit ad alterum.* Galen. *Meth. med. lib. II, cap. II.* Vide *etiam Comment. VI, in aph. 45.*

Les dartres ne sont pas inséparables de la cacochymie : lorsqu'elle existe, il faut la combattre par les remèdes appropriés à son espèce *(h)*, & presque dans tous les cas, pour assurer l'effet des topiques, purger ou pousser par les urines *(i)*. Les remèdes externes des dartres sont très-nombreux, & leur choix exige de l'habitude & du discernement. Le collyre de Glaucias fait d'alun liquide, de myrrhe & de safran délayé dans le vin cuit, convient aux dartres cutanées: s'il est trop foible, on peut le fortifier par l'addition d'un peu de vinaigre, de suc de morelle ou de plantin *(k)*; mais la maladie ne souffre rien de plus actif. Les dartres rongeantes demandent des rafraîchissans qui n'humectent ni ne dessèchent; par conséquent la laitue, le sceau de Salomon, la lentille d'eau, le pourpier, la joubarbe, d'ailleurs très-efficaces contre l'érésipèle, ne sauroient convenir ici; mais on emploie avec succès les bourgeons de vigne, de ronce, le plantin, le miel, la farine d'orge & les autres défensifs détaillés à l'article du phlegmon. Quant à l'effet de ces topiques, ils sont destinés à modérer l'afflux de l'humeur âcre sur la partie, & non pas à cicatriser la dartre par leur action immédiate; car ils sont exclus du pansement local, qui doit être fait avec les médicamens de Polyide, de Pasion, de Musa, d'Andron *(l)*, ou avec celui de l'empereur Tibère, composé de parties égales de diphryge *(m)*, de suc de pavot, d'alun

GLAUCIAS.

(h) Galen. *de temperam. lib. III.*

(i) Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap. XVII.*

(k) Galen. *ad Glauc. lib. II, cap. II.*

(l) Idem, *ibidem.*

(m) Pline *(lib. XXXIV, cap. XIII)*; Dioscoride *(lib. V, cap. CXX)*; & Galien, en différens endroits, louent beaucoup les vertus de ce remède. Ruland, parmi les Modernes, en déplore la désuétude ou la proscription, en des termes qui annoncent le grand cas qu'il en faisoit : *proh dolor ! nulla jam diphrygis est nota Chirurgis, imò neque habetur in pharmacopoliis, adeò res bonæ contemtæ jacent socordiâ ! Utinam talia revocarent ad usum nostri physici ! Sed surdis narro fabulam.* Ce remède tant regretté par Ruland, ne peut guère être autre chose qu'une espèce de cadmie ou de pompholix, c'est-à-dire une substance minérale contenant du zinc. Voyez *Juncker, conspectus Chemiæ, tome I, pag. 1056.*

& d'acacia, diſſout au moment de s'en ſervir, dans le vinaigre ou dans l'eau *(n)*.

Galien aſſocie les verrues aux dartres, à raiſon de l'affinité qu'il ſuppoſe exiſter entre leurs cauſes, & traite fort au long de l'eſpèce appelée *myrmecie* ou *fourmilière.* Celſe bornoit le ſiége de cette excroiſſance aux plantes des pieds & aux paumes des mains; Galien l'étendit depuis, & fut imité par Paul d'Égine. Cette verrue, la plus rébelle & la plus douloureuſe de toutes, cède pour l'ordinaire aux cathérétiques, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait été quelquefois forcé de recourir à la cautériſation *(o)*. Outre ces méthodes curatives, plus anciennes que Galien, trois autres ſemblent ſe montrer pour la première fois dans ſes Écrits. La première conſiſte à cerner & détacher la verrue avec une feuille de myrte tranchante, ou un autre inſtrument peu différent de celui-ci, appelé par les Grecs *ſcolopomachærion* (σκολοπομαχαίριον), ſorte de biſtouri courbe, déjà connu d'Hippocrate *(p)*, & qu'on croit reconnoître dans l'arſenal de Scultet *(q)*. La ſeconde manière d'extirper la myrmecie & l'acrochordon, eſt moins une méthode qu'un procédé propre à un Chirurgien qui vivoit à Rome du temps de Galien; elle conſiſte à ſuccer ces verrues avec les lèvres, à les alonger par des ſuccions ſuffiſamment continuées, enfin à les extirper en les arrachant avec les dents. La troiſième méthode inventée par Galien ou par quelqu'un de ſes contemporains, s'exécute en coiffant, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, la verrue avec une plume dont le calibre égale le volume de l'excroiſſance, preſſant avec force cette plume contre la partie où la verrue eſt implantée, & l'agitant avec rapidité. Par la continuation de cette manœuvre, les bords tranchans du tuyau ſcient la peau, détachent

(n) Galen. *de comp. med. ſec. gen. lib. V, cap. XII.*

(o) Galen. *in iſagogicis.*

(p) Il l'appeloit ſimplement μαχαίριον. *De morbis mulierum, lib. I, ſect. 96, 4.*

(q) *In edit. Reviſa a Sprogel,* tab. XIII, olim tabul. XII.

la verrue

la verrue & l'emportent avec ses racines *(r)*. Ce moyen tout bizarre qu'il est, fut adopté dans la suite par le plus grand Chirurgien qu'aient eu les Arabes, par Albucasis, qui le fit revivre & le perfectionna, en substituant un tuyau de cuivre à la plume de l'inventeur.

Comme le sang & la bile, la sérosité, le phlegme & l'air, forment des tumeurs particulières : l'œdème, le goëtre, les scrophules, les *ventosités*, &c. sont de ce nombre.

Il n'est pas aisé de se former une idée nette de ce que les Anciens entendoient par *ventosités*, *inflations*, *tumeurs venteuses* ou *flatueuses*, &c. En général, on recueille de la lecture de leurs Ouvrages, qu'ils reconnoissoient trois espèces d'esprits ou ventosités : une substance éthérée (πνεῦμα), à laquelle semblent avoir succédé les esprits animaux, qui n'en diffèrent que par leur source; ceux-ci n'en ayant qu'une, tandis qu'on en assignoit trois, & autant d'espèces, à la substance éthérée : la naturelle venoit du foie; la vitale, du cœur; & l'animale, du cerveau. L'air que nous respirons constituoit la seconde espèce de ventosités. La troisième espèce étoit moins un esprit qu'un vent (φῦσα), un être comparable à la vapeur de l'eau, plus grossier que les précédens, plus impur, plus hétérogène. Il s'engendre dans le corps, y circule d'une manière turbulente & déréglée, & se fixe avec douleur par-tout où la chaleur languit, & où croupissent des matières crues, indigestes & grossières. C'est-là l'esprit qu'Hippocrate *(s)* place dans les diverses cavités du corps, & dont Kaau a si bien fait connoître la nature & les phénomènes *(t)*. Selon Galien, cet esprit tire sa source du défaut

(r) Æquè verò & valente aliquâ pennâ circulo myrmeciæ impositâ ipsam educimus. Debebit porrò pinnæ fistula esse myrmeciæ crassitudini par, ut eam undique prorsus constringat; quæ postea circumacta, ac simul deorsum impulsa celerrimè ita myrmeciam etiam cum ipsâ radice totam educet. Constat verò & quòd finis ipsi pinnæ, quæ eam circulo secabit, non tenuis modò, sed etiam acutus & firmus esse debebit. Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap. XVII.*

(s) Ou l'Auteur, quel qu'il soit, du Livre, *de arte*, n.° 17.

(t) Perspirat. Dicta Hippocrati, à n.° 792 ad 796.

de chaleur, que ſuit la coction imparfaite des alimens & le dégagement des vents ou flatuoſités. Si les flatuoſités ne trouvent pas à s'échapper, elles ſe répandent ſous la peau, ſous les membranes qui entourent les os, ſous les muſcles, les viſcères, &c. & produiſent l'emphyſème *(u)* ou les tumeurs venteuſes. Ces tumeurs ſont très-difficiles à diſtinguer de quelques autres apoſtèmes, & Galien nous avertit qu'étant ouvertes, elles ne fourniſſent point de pus, mais un *eſprit*, auparavant diſſéminé dans les poroſités de la partie tuméfiée. Cette matière éthérée eſt très-mobile; on la déplace ſans peine avec le vinaigre, la leſſive de cendres, l'aphronitre, &c. Souvent elle parcourt rapidement tous les membres, même la verge où elle forme le priapiſme *(x)*, & ce n'eſt qu'en la guettant, pour ainſi dire, qu'on vient à bout de la ſurprendre dans un lieu déterminé, où l'on puiſſe la fixer, ſelon le conſeil de Salicet, & lui pratiquer une iſſue avec le biſtouri *(y)*.

(u) Si les Grecs ont diſtingué par des valeurs différentes, les mots *ἐμφύσημα, ἐμπνευμάτωσις, πνευμάτωσις*, nous ne ſommes plus en état d'apprécier ces valeurs, & ces mots ſont abſolument ſynonimes pour nous, comme ils ſemblent l'avoir été pour Galien. *Vide de Meth.* lib. XIV, & *de ſymptom. cauſis, lib. ult. apud Galenum.*

(x) Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap.* VII.

(y) Après que tu as fait les ligatures & que tu as compris cette fumée ou vapeur entre deux, CAUTÉRISE *le lieu juſqu'au parfond avec un cautère punctual ou cultelaire.* Tract. I, chap. LXVIII.

N'ayant pas l'original ſous les yeux, on nous pardonnera d'autant plus volontiers de citer d'après l'ancienne traduction françoiſe, qu'elle eſt fort rare, & par conſéquent peu connue. Peut-être même que les Bibliographes ne ſeront pas fâchés d'en trouver ici la deſcription.

Elle eſt *in*-8.° Le premier feuillet manque dans mon exemplaire. On lit au commencement du feuillet ſuivant :

Icy commēce la Cyrurgie de Maiſtre Guillaume de Salicet dit de Placetia.

La préface, annoncée par un titre, commence de ſuite. Toutes les lettres initiales des mots qui commencent chaque chapitre, ſont peintes.

Cette édition ne porte ni chiffres au haut des pages, ni réclames au bas, pas même à la fin des feuilles, qui ſeulement ont des ſignatures; celles-ci ſont au nombre de dix-ſept : Savoir, *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q, r*. Il devroit donc y avoir 272 pages; mais comme la feuille dernière, *r*, n'eſt pas complète, & ſeulement de 12 pages, au lieu de 16, le volume ne comprend que 268 pages.

Le titre courant du haut des pages, eſt *le premier Tractie, le ſecond Tractie, le tiers Tractie, le quart Tractie, le quint Tractie.* On voit que cet Ouvrage eſt compoſé de cinq Traités.

A la fin on lit : Icy finiſt la Cyrurgie

Les pathologies modernes ne ſont plus mention des tumeurs venteuſes. Eſt-ce qu'elles auroient ceſſé d'exiſter ! Il n'eſt preſque point de Praticien à qui il ne ſoit arrivé d'ouvrir certaines tumeurs anomales très-douloureuſes, d'où rien ne ſort, & qui ne laiſſent pas de s'affaiſſer au grand ſoulagement du malade, & de ſe cicatriſer en peu de jours. Ce ſeroit une petite conſolation pour le Chirurgien, toujours un peu honteux dans ces circonſtances, de pouvoir ſe perſuader que la tumeur étoit venteuſe. D'ailleurs, il ſeroit pour le moins auſſi ſatisfaiſant pour le malade & pour les aſſiſtans, qui ne voient rien ſortir, de penſer que la ſubtilité de la matière viciée la dérobe à leurs yeux, que d'imaginer le ſpaſme, la criſpation, l'étranglement dont on leur parle, qu'ils conçoivent moins encore, & qu'ils ne voient pas davantage.

Ce ſeroit du temps perdu que de ſuivre Galien dans le traitement des écrouelles, après avoir rendu compte des écrits de Léonide ſur cet objet; mais on nous permettra de rapporter une manière de les traiter, ſinon efficace, au moins remarquable par ſa ſingularité; la voici. Pilez des écorces vertes de noix, appliquez-les ſur la tumeur, & ne levez cet appareil que le ſecond ou le troiſième jour : ſubſtituez alors, durant trois autres jours, à ces écorces, le pouillot réduit en pulpe par la ſeule trituration, & à celui-ci les ſangſues; & la tumeur diſparoîtra ſans retour *(z)*.

L'humeur mélancolique, la plus redoutable de toutes, venant à ſe fixer ſur quelqu'organe, y produit le ſquirre & le cancer. La pituite groſſière peut auſſi leur donner naiſſance; mais ceux-ci ſont plus rares & moins rébelles aux remèdes appropriés *(a)*. Comme un traitement vicieux peut

---

de Maiſtre Guille. de Salicet, dit de Placētia par lui cōmācee a Bolōgne & achevee & corrigee a Verōne l'ā de l'incarnatiō de nr̄e Seigneur 1476 le XXV.[e] jour de May. Veue ſur le latin par hōnorable hōme Maiſtre Nicole Prevoſt Docteur en Medicīe, & imprimée à Lyō par Maiſtre Mathieu Huſſ Īprimeur l'ā 1492, le XVI.[e] jour de Nouembre.

(z) De Dynamidiis liber, in fine.

(a) De ſimpl. med. facult. lib. V, cap. VIII; de tumor. præter natur.

faire dégénérer le phlegmon *(b)*, l'éréſipèle *(c)*, même l'œdème, en vrais ſquirres, les Anciens donnèrent à ces diverſes indurations des noms compoſés, qui puſſent tout-à-la-fois en rappeler l'origine & déſigner l'eſpèce; on les appela donc ſquirres phlegmoneux, éréſipélateux, œdémateux, &c.

Il n'eſt peut-être point de partie du corps que le ſquirre ne puiſſe occuper; la plèvre *(d)*, les reins *(e)*, les tendons & les ligamens eux-mêmes, ont montré plus d'une fois qu'ils n'en ſont pas exempts. Pour l'ordinaire, les ſquirres mettent beaucoup de temps à prendre leur entier accroiſſement *(f)*; mais quelquefois auſſi leur marche eſt rapide, & à peine ont-ils fini de croître, qu'ils s'endurciſſent, & perdent leur ſenſibilité; c'eſt-à-dire qu'ils ſont à peine formés, qu'il n'eſt déjà plus temps de les combattre *(g)*. Mais n'allons pas chercher dans une infinité de petites ſources, la doctrine de Galien, puiſque, contre ſon ordinaire, il l'a réunie en quelque ſorte dans le *ſecond Livre à Glaucon (h)*.

« Le ſquirre parfait eſt une tumeur contre nature, dure & » privée de ſenſibilité; le ſquirre commençant au contraire, » conſerve encore un reſte de ſentiment, quoique foible & » obſcur. Le premier ne cède à aucun remède *(i)*; le ſecond » n'eſt pas incurable, mais il eſt très-difficile à guérir.

» En effet, le ſquirre eſt formé par une humeur épaiſſe & » glutineuſe, tellement embarraſſée dans le tiſſu des parties où » elle s'eſt fixée, qu'on ne peut l'en chaſſer qu'avec beaucoup » de difficulté. Quelquefois cette humeur s'épaiſſit à meſure » qu'elle ſe dépoſe; le plus ſouvent elle ne s'épaiſſit ainſi que » par l'uſage inconſidéré des rafraîchiſſans ou des forts aſtringens, dans la cure de l'éréſipèle & du phlegmon. Si donc

---

(b) *De compoſ. med. per gen. paſſim.*

(c) *Meth. meden. lib. XIV.*

(d) *Ibid. lib. XIII.*

(e) *De Conſt. Artis.*

(f) *De totius morbi tempor.*

(g) *De ſimpl. med. facult. ibid.*

(h) *Cap. IV.*

(i) Galien dit, *curationem non admittit*, & l'on verra plus bas ce qu'il entend par les mots *curatio* & *curare*, appliqués au ſquirre.

on applique des discussifs puissans sur les parties squirreuses, « quoique la tumeur diminue visiblement, l'espérance d'un « entier succès qu'on aura pu concevoir, ne tardera pas à « s'évanouir, & l'on se convaincra que cette méthode de traiter, « laisse après elle une maladie incurable : car la partie la plus « fluide de l'humeur qui forme le squirre étant dissipée, la por- « tion restante s'épaissira dans la proportion du fluide perdu, « & pourra même acquérir la dureté de la pierre. Ainsi l'on « ne doit pas appliquer sur le squirre, des médicamens puis- « samment desséchans, mais au contraire ceux qui réunissent à « une chaleur douce, une médiocre humidité. Les médi- « camens trop humides ne sont point discussifs, & ceux qui « n'ont que très-peu d'humidité dessèchent trop. Pour qu'un « médicament soit efficace ici, il doit agir sur le squirre comme « le soleil sur les corps qu'il liquéfie. On le prendra donc parmi « les émolliens *(k)*, tels que les moëlles & les graisses. Entre « les moëlles, celle de cerf tient la première place, & celle « de veau la seconde; & parmi les graisses, celle d'oie est pré- « férable à celle des autres oiseaux, même de poule; celle de « lion, aux axonges des autres animaux, de l'ours & du « léopard, après lesquelles vient celle de taureau. La graisse de « chèvre est plus épaisse & plus desséchante, quoiqu'elle le « cède à celle de bouc, & l'on a dit plus haut pourquoi le « squirre ne souffre point les médicamens fortement desséchans. «

Nous avons parlé au même Livre, de la différence de ces « médicamens, relative à leur ténuité ou à leur densité; il est « à propos ici d'éclaircir ce que nous en disions alors, par le « récit du traitement du fils de Cercillius. L'usage des astringens « & des rafraîchissans trop forts, avoit fait succéder dans la « cuisse de cet enfant, le squirre à l'érésipèle. Persuadé que « je ne procurerois la résolution de la tumeur que par des « médicamens subtils & pénétrans, je fis sur toute la cuisse des « fomentations assidues avec l'huile de sabine, & je supprimai « le bain, pour me donner le temps de changer la disposition «

(k) De simpl. med. facult. lib. V.

» générale du corps. Chaque fomentation huileuse étoit suivie » de l'application des moëlles & des graisses mentionnées plus » haut, auxquelles je mêlois quelquefois du *bdellium* de Scythie, » du mastic d'Égypte, de la gomme ammoniaque grasse & ré- » cente, & du *galbanum.* Après avoir ainsi disposé la cuisse, je » l'oignois avec de la gomme ammoniaque très-grasse, dissoute » dans du vinaigre très-fort, à laquelle j'associai dans la suite, » durant quelques jours, l'opoponax dissout dans le même » menstrue. Je prenois cette gomme récente, afin de l'avoir » très-grasse; qualité qu'elle perd en vieillissant, de même que » le *bdellium,* la gomme ammoniaque & le *galbanum.* Pendant » ce temps l'enfant s'amusoit à sauter sur la jambe saine, genre » d'exercice que j'estimois propre à attirer plus de nourriture » sur la cuisse malade. Dans la suite, la tumeur squirreuse ayant » disparu, je pris une route contraire; & dans la crainte qu'il » en restât quelque chose, j'employai les onctions sur toute la » cuisse avec des médicamens résineux; en quoi j'étois conduit » par l'expérience, qui m'avoit montré que la tumeur s'affaissoit » considérablement par l'usage des gommes dissoutes dans le » vinaigre, tandis qu'elle s'amollissoit, mais ne diminuoit » point par celui des relâchans. L'application alternative des » uns & des autres amena l'entière guérison, sur laquelle je » n'aurois pas dû compter en persévérant constamment dans » l'usage exclusif des uns ou des autres. Le même genre de » remèdes réussit aussi dans le squirre des tendons, pourvu qu'on » les associe aux fumigations avec les pyrites *(l),* exécutées » de la manière suivante. On fait rougir cette pierre, ou à son » défaut, la pierre meulière, jusqu'à blancheur; on l'arrose avec » du vinaigre très-fort, & l'on expose la partie malade à la » vapeur qui s'en élève. Les rétractions de membres cèdent » aussi, comme par enchantement, à l'usage alternatif & com- » biné de ces différens moyens. Une précaution qu'on ne doit » pourtant pas négliger, c'est de préparer la partie squirreuse,

(l) On en connoît de bien des espèces; mais il suffit de savoir que ce minéral, ordinairement pauvre en métal, est toujours abondamment pourvu de soufre ou d'arsenic, & souvent de l'un & de l'autre.

par l'application des émolliens, à l'usage de l'huile de sabine, « qui doit avoir lieu concurremment avec les vaporations py- « riteuses. On peut substituer à cette huile, celle qui se prépare « en y faisant infuser des sommités d'aneth vertes & récentes. »

Nous n'avons extrait de la doctrine de Galien, sur le squirre & les autres genres de tumeurs, que les préceptes les plus utiles, & en même temps les plus originaux. Pour ne rien omettre d'utile, il auroit fallu presque tout insérer. Les jeunes Chirurgiens y trouveront encore bien des choses bonnes à savoir, après avoir lû les Modernes; tandis qu'ils auroient bien peu de choses à prendre chez ces derniers, s'ils avoient médité Galien: peut-être même rien du tout, si à cette étude ils avoient joint celle des Écrits d'Oribase & d'Aëce, qui en sont en quelque sorte les commentaires & les supplémens.

Peut-être pourroit-on en dire autant de la doctrine de Galien sur le cancer; mais ne prévenons pas nos Lecteurs, laissons-leur le plaisir de l'apprécier eux-mêmes.

Le squirre livré à lui-même ou traité sans succès, devient une tumeur maligne très-dure, avec ou sans ulcération, appelée indifféremment *carcinome* ou *cancer*. On a vu plus haut qu'à raison de la matière qui le forme, le squirre diffère peu du charbon, de l'*herpes*, de l'érésipèle; & Galien ne rappelle ici cette affinité, que pour en prendre occasion d'établir si bien les différences de ces maladies, qu'il ne fût plus possible de les confondre à l'avenir. Le projet étoit louable, mais malheureusement il ne l'exécuta pas d'une manière satisfaisante *(l')*.

Suivre Galien dans tout ce qu'il dit de la curation *commune* & *propre* du cancer, ce seroit fatiguer nos Lecteurs sans les instruire; bornons-nous à dire que si la première curation purge l'humeur d'où le cancer tire sa source, empêche qu'il ne s'en forme de nouvelle, ou au moins, qu'elle ne se porte de nouveau sur le lieu désobstrué, la seconde répercute

---

(l') De diff. febr. lib. II, cap. VI.

ou digère l'humeur ſtagnante, & fortifie la partie contre de nouveaux afflux & de nouvelles ſtagnations. Mais que de préciſion Galien n'exige-t-il pas dans le choix des médicamens & dans la juſte meſure de leur activité, comme une condition eſſentielle du ſuccès! Trop foibles, les remèdes ne produiroient aucun effet; trop forts, ils chaſſeroient ou repouſſeroient dans le torrent des liqueurs, les parties les plus fluides de la tumeur, & durciroient ce qu'ils n'entraîneroient point *(m)*. Attacher les ſuccès de notre Art à cette eſpèce d'exactitude mathématique, c'eſt le réduire à n'en point avoir. Galien a pourtant guéri des cancers en ſuivant cette route, mais ils étoient récens & peu conſidérables; & quand il a voulu s'eſſayer contre des tumeurs de cette nature, anciennes & volumineuſes, l'expérience ne l'a pas favoriſé davantage que ſes ſucceſſeurs : comme eux, il n'a vu de reſſource que dans les moyens chirurgicaux, dont il ne s'eſt pas même exagéré la certitude. En effet, l'exciſion n'eſt pas toujours praticable, ni toujours exempte d'hémorragie. La ligature produit par ſympathie, des accidens redoutables; enfin l'uſtion n'eſt pas toujours compatible avec la ſûreté des parties eſſentielles à la vie, que leur voiſinage expoſe à l'action du cautère, & de laquelle on n'eſt pas toujours ſûr de les préſerver *(n)*. Toutes ces conſidérations réunies font pencher Galien vers l'arrêt fatal, prononcé en ces termes par le divin Vieillard : *Il n'y a aucun avantage à traiter ceux qui portent des cancers occultes. Les ſoins qu'on leur donne ſont bientôt ſuivis de la mort; elle eſt moins prompte quand on ne les traite point (o)*.

(m) Meth. med. lib. XIV, cap. IX.

(n) Galen. *ad Glauc. lib. II, cap. X.*

(o) Idem, *Comment. VI, in aph. 38.* Quant à la valeur du mot *cancer occulte*, Hippocrate & Galien donnoient également ce nom aux cancers non encore ouverts, & à ceux que leur ſiége dérobe à l'œil du Chirurgien. Voyez *tome I, page 391,* note *(e)*. Au reſte, il n'eſt pas inutile d'obſerver ici, qu'Artémidore & Dioſcoride n'avoient tranſcrit que la première partie de cet aphoriſme, comme s'ils avoient douté que les deux autres membres fuſſent d'Hippocrate, ou qu'ils les euſſent crus indignes d'un ſi grand Maître.

Le

Le traitement du cancer roule ſur deux indications: ramener la partie malade à l'état ſain, & calmer ou adoucir le cancer lui-même, ſur-tout s'il eſt ulcéré. On remplit cette dernière vue par des médicamens doux, & qui ne ſoient pas ſuſceptibles de ſe putréfier. La première indication exige des moyens violens; l'amputation & l'uſtion ſont les ſeuls qui puiſſent convenir aux cancers récens. S'ils ſont anciens ou ſitués profondément, dit Galien, l'extirpation eſt inutile, & je l'ai toujours vu augmenter l'irritation, & bientôt après précipiter les malades au tombeau. Ceux qui n'ont pas craint d'amputer ou de cautériſer les cancers du palais, de l'anus ou du vagin, ont bien mieux réuſſi à redoubler les tourmens des malades & abréger leurs jours, qu'à cicatriſer la plaie. A l'égard des cancers ſitués à la ſurface du corps, on ne doit y toucher que lorſqu'on peut les extirper *avec leurs racines;* car c'eſt ainſi, dit Galien, qu'on a nommé fort mal-à-propos, & à raiſon de leur figure, certaines veines du cancer, groſſies d'un ſang mélancolique, qui s'étendent & rampent à la ſurface de la tumeur. Il eſt néanmoins, continue-t-il, des Médecins célèbres qui défendent d'extirper d'autres cancers que ceux qui étant déjà ulcérés, cauſent des douleurs ſi vives, que les malades demandent eux-mêmes l'opération, ou bien ceux qu'on peut amputer ou brûler avec les racines *(p)*. Enfin il en eſt d'autres qui défendent d'extirper aucun cancer, & qui rejettent tout ce qui tend à procurer la guériſon radicale.

Pour être extrême, cette troiſième opinion n'a pas manqué de partiſans, même au XVIII.e ſiècle. On ſe ſouvient qu'un des plus grands Chirurgiens de l'Europe mettoit en problème, il n'y a pas long-temps: « s'il faut extirper les tumeurs cancéreuſes, ou ſi l'on doit ſeulement les traiter par « les remèdes palliatifs, lorſqu'on ne peut venir à bout de les « réſoudre. » Il pouvoit donner lui-même la ſolution du problème

(p) Pour que cette opinion diffère de celle qui la précède, il faut ſuppoſer que ſes partiſans n'admettoient l'extirpation du cancer, que dans les cas où l'on pouvoit couper bien loin derrière l'ulcère ou la tumeur, comme à la langue, à la verge, &c.

que ſa modeſtie lui inſpira; mais le vrai ſavoir n'eſt pas tranchant, il ſe contenta de faire parler ſon expérience : « de près » de ſoixante cancers que j'ai vu extirper, dit M. Monro *(q)*, » je n'ai vu que quatre perſonnes qui ont été quittes de cette » maladie pendant deux ans, trois deſquelles eurent enſuite » des cancers occultes dans le ſein, & la quatrième eut un cancer ulcéré à la lèvre. »

Plus une maladie eſt difficile à guérir, plus elle élude les efforts de notre Art, plus on doit s'appliquer à ralentir au moins ſes ravages, à modérer ſes douleurs, à rendre en un mot ſupportable une exiſtence prête à ceſſer. Pénétré de cette maxime, Galien recueillit tous les petits moyens employés avec quelque ſuccès contre le cancer ouvert & l'ulcère cancéreux; deux maladies qu'il ſemble n'avoir pas aſſez diſtinguées, & qu'il eſt en effet très-difficile de ne pas confondre *(r)*. Ces moyens ſont en très-grand nombre, mais malheureuſement bien foibles pour un ſi grand mal. Il faudroit un volume pour les réunir tous; & l'on regrettera peu de ne pas les trouver ici, quand on ſaura que ceux qui avoient le plus de part à la confiance de ce Médecin, ſont le pompholix, la leſſive de cendres d'olivier, la thériaque, le ſuc de centaurée, pour les cancers envenimés des yeux; les feuilles de lierre, pour les ulcères cancéreux; & en général pour toutes les maladies de cette eſpèce, le ſuc d'ortie, de morelle, de pourpier, de joubarbe, de laitue, & pluſieurs autres, agités long-temps dans un mortier de plomb, chaud, avec un pilon de même métal, &c. *(ſ)*.

Après avoir parlé des tumeurs en général, l'ordre que nous avons adopté nous conduit à traiter en particulier des tumeurs propres aux diverſes parties du corps; tâche

---

(q) Eſſais d'Édimbourg, *tome V*, *pages 538 & 539*.

(r) L'Auteur de la Diſſertation ſur le cancer, annoncée à la *page 391* du premier volume, a ébau é le diagnoſtic *abſolu* & *relatif* de ces deux maladies, qu'on confond trop ſouvent l'une avec l'autre. Il eſt à ſouhaiter qu'une main plus habile s'empare un jour de cette matière, auſſi neuve qu'importante.

(ſ) Galen. *Comment. V, aph. 22.*

immenſe, & qu'il faut néanmoins remplir, pour analyſer avec fruit les Ouvrages de Galien. Ce même ordre exige encore que nous commencions par les tumeurs de la tête, & entre celles-ci, par celles des yeux. Ces maladies ſont très-nombreuſes, & l'on peut dire que leur liſte annonce le trop grand loiſir des Médecins ophthalmiques d'Alexandrie & de Rome, qui ſe firent une ſorte de jeu de les diviſer & ſubdiviſer à l'infini, & de donner enſuite aux variétés les plus minces, des noms qui devoient être réſervés aux genres, ou tout au plus aux eſpèces. Cette liſte alla toujours en croiſſant depuis Hippocrate juſqu'à Galien; mais après ce dernier, elle parut fixée, & à quelques modifications près, qui ſont même de peu d'importance, elle n'a point varié depuis *(t)*.

Les maladies qui affectent l'œil entier, ſont la myopie, la confuſion, les palpitations, les convulſions *(u)*, le ſtrabiſme, la lippitude, la xérophthalmie, la pſorophthalmie, la ſclérophthalmie, les fiſtules, les ulcères, l'*epiphora*, le gonflement, l'œdème, la dureté, l'inflammation, la chemoſe, le charbon, la gangrène, la pourriture, la procidence *(x)* & l'atrophie.

Les maladies particulières aux membranes de l'œil ſont, la rupture, l'uſure ou la perforation de ces membranes par corroſion *(y)*, la diſtenſion, l'adhérence, l'épaiſſeur, la denſité *(z)*, le retréciſſement, l'extenſion & le relâchement.

La rudeſſe, l'épaiſſiſſement, le *ſycoſis* ou amas de petits grains ſemblables à des pepins de figues, le *tyloſis* ou calloſité, la dureté, le *chalaſion* ou grêle, les mûres, les

(t) Galen. *introduct. ſeu medic. cap. 15.*

(u) Dans ce genre eſt compriſe la maladie appelée *hippos*, *cheval*; qui conſiſte dans un mouvement perpétuel des yeux.

(x) Elle eſt de deux eſpèces, l'ἐκπιεσμος, *expreſſion*, mot qu'on croit avoir été inventé par Paul, pour déſigner la ſaillie de tout le globe de l'œil, ſa chute; & le προπτωσις, reſtreint depuis à ſignifier la ſaillie conſidérable de l'uvée à travers la ſclérotique. *Vid.* Aëtium, *lib. VII, cap. XXIV*; & Covillard, *obſer. iatro-chirurgiques*, *obſer. 27.*

(y) Le mot grec Διαβρωσις ſignifie en françois, *uſure*, *corroſion* ou *conſomption*.

(z) Vid. Galen. *compoſ. med. ſec. loc. lib. IV.*

excroiſſances, les poireaux & la pourriture ſont les maladies qui ont leur ſiége dans l'intérieur des paupières. A l'extérieur ſurviennent les hydatides, la gravelle, le phthiriaſis ou maladie pédiculaire, le méliceris, le drapeau, la défectuoſité & la gangrène.

Sur les bords des paupières ſe trouvent l'orgueilleux & l'orgelet *(a)*, la galle, l'éraillement, la trichiaſe, la diſtrichiaſe, la triſtrichiaſe, le phalangoſis, ou la pluralité des rangées des poils, la chute des poils, & le défaut ou manque de cils ou poils.

La paralyſie *(b)*, la chute & le renverſement, affectent les paupières dans leur totalité.

Les maladies qui occupent pour l'ordinaire les angles des yeux ſont l'encanthis, ou l'excroiſſance de chair ſur la caroncule, l'union des paupières entre elles *(c)*, le ptérygion ou excroiſſance charnue qui s'étend de l'angle vers le centre de l'œil, le rhœas ou conſomption de la caroncule, le *proſphyſis*, ou l'union des paupières par une cicatrice mal dirigée, ſoit entre elles, ſoit avec le globe même de l'œil.

L'*œgilops* & l'*anchilops* ont toujours leur ſiége à la partie externe de l'angle interne.

La blancheur de l'œil peut être altérée par la chemoſe, ou l'inflammation de la conjonctive portée au plus haut degré, par un *hypoſphagma*, ou épanchement de ſang ſous la conjonctive *(d)*, par certains abſcès, par des puſtules ulcérées, par des ulcères larges & ſuperficiels, par un *ptérygion*, par des taches noires, par des nodoſités : elle peut encore être affectée de jauniſſe.

(a) On lit dans le texte grec, Κελθη καὶ ποσθια; d'où il ſuit que l'Auteur avoit diſtingué ces deux maladies, qu'on a plus d'une fois confondues après lui.

(b) Il ſemble qu'on doit rapporter à la paralyſie, l'*altumar* d'Avicenne, maladie dans laquelle on voit du blanc au-deſſus ou autour des objets colorés : les Modernes l'ont appelée *roue*. Galien en fait mention au livre X *de l'Uſage des parties*.

(c) Autrement connue ſous le nom de *bridement*, pour la diſtinguer de cette autre union, connue ſous celui d'*ancyloblepharon*.

(d) Maladie plus connue ſous le nom d'*echimoſe*.

Les maladies qui se placent vis-à-vis de l'iris sont, le *nephelion* ou nuage, l'*achlys* ou brouillard, les ulcères en général, en particulier, l'*argemon* ou ulcère rond, l'*epicauma* ou ulcère rongeant, le *bothrion* ou ulcère petit, mais profond, nommé encore *fossette,* le *cœloma* ou ulcère large & superficiel, l'*hypopyon* ou épanchement de pus, les phlyctaines, la crevasse, le *myocephalon (e),* le staphylome, la chute ou *hernie* de l'uvée *(f),* la cicatrice, le *leucoma* ou tache blanche, l'*onyx* ou l'onglet, l'ulcération *étendue des membranes, de la cornée seule* ou avec elle *de la sclérotique*, & la suppuration.

Les maladies qui apparoissent dans la pupille sont, les cataractes, le glaucome, la mydriase ou trop grande dilatation de la pupille, la phthisie ou l'étroitesse de la pupille, son déplacement ou sa situation contre nature, son froncement, la *myopie* ou vue courte, la diapie ou vue trop longue *(g),* l'hémeralopie ou vue de jour *seulement,* la nyctalopie ou vue de nuit *seulement (h),* & l'*amaurosis* ou goutte sereine.

L'obstruction du nerf, son desséchement, sa destruction, l'effusion des humeurs & le cancer, sont autant de maladies dont le siége est ordinairement vers *le passage* des nerfs, (c'est-à-dire, dans le fond de l'orbite).

Après avoir classé les maladies de l'œil, à raison de leur siége, Galien, ou l'auteur inconnu du livre de l'*Introduction*, les définit chacune en particulier, avec assez d'exactitude &

(e) C'est le premier degré du staphylome ou chute de l'uvée. Ce mot, qui signifie *tête de mouche,* rend parfaitement l'idée qu'on doit avoir de cette maladie : en effet, la choroïde engagée entre l'épaisseur de la sclérotique, paroît comme un point noir qui ressemble à une petite tête de mouche, qu'on y auroit placée exprès.

(f) Le mot *hernie* convient mieux que celui de *chute :* de plus il convient encore aux trois espèces qui viennent d'être désignées.

(g) Cette maladie est plus connue sous le nom de *presbytie.* Le mot grec Διαπυησις qui, pris strictement, signifie *suppuration,* pourroit signifier ici *sécheresse* ou affaissement de la vision : sans doute, par opposition à la myopie.

(h) L'*héméralopie* a été encore définie, l'aveuglement ou cécité de nuit ; & la *nyctalopie,* l'aveuglement ou cécité de jour ; parce que ceux qui sont affectés de la première, ne voient point la nuit, & les derniers ne voient point de jour : mais cette double erreur, pour être très-répandue, n'en est pas moins une erreur. *Voyez* la note *(h), page 606.*

de précision, pour faire adopter ses définitions d'âge en âge, jusqu'au dix-huitième siècle. Les voici.

1. Le mot *Taraxis*, *perturbation*, *trouble*, a été consacré pour exprimer l'état de l'œil légèrement ou médiocrement affecté, & plus rouge que dans l'état naturel. 2. On se sert de celui d'*ophthalmie*, lorsque le blanc de l'œil est devenu rouge, que les paupières sont boursoufflées, qu'elles ne se meuvent qu'avec douleur, & que le malade souffre avec peine qu'on y touche. 3. Par *inflammation* des yeux, on entend cet état de rougeur dans lequel les paupières sont encore plus tuméfiées (que dans le cas précédent), au point que le malade ne sauroit les ouvrir sans beaucoup de douleur *(i)*. 4. L'*epiphora* ou le *larmoyement*, est la dénomination générale d'une indisposition qui accompagne, soit les grandes inflammations qui surviennent à toute l'habitude du corps, soit les grandes fluxions de la tête: ce nom s'emploie encore pour exprimer l'écoulement abondant des larmes, maladie de l'œil qui accompagne toujours les grandes inflammations de cet organe. 5. Lorsque l'œil paroît boursoufflé, qu'il a perdu la vivacité ou l'éclat de ses couleurs, que le malade ne peut le mouvoir qu'avec difficulté, & que souvent le blanc de l'œil semble se prolonger jusque sur le noir, on a nommé cet état *œdème*. 6. On appelle *inflation* ou *gonflement*, la maladie dans laquelle l'œil perd la vivacité de ses couleurs en se gonflant tout-à-coup par la présence d'une sérosité ou pituite surabondante, ainsi qu'il arrive souvent aux vieillards, dans les chaleurs de l'été sur-tout. 7. Le *squirre* est la suite d'une très-forte & très-longue inflammation, pendant la durée de laquelle il survient des excroissances de chairs dures & livides. 8. On dit que l'œil est affecté de *rhumatisme*, non-seulement toutes les fois qu'il devient rouge, mais encore lorsqu'il sépare une grande quantité de larmes. 9; Et qu'il est attaqué de *xérophthalmie*, quand les paupières

---

(i) Cet état est celui que les Anciens ont appelé *phimosis*.

paroissent enflammées, qu'il est survenu à leurs angles des ulcères accompagnés de rudesse & de démangeaison dans toute l'étendue de leurs bords, & qu'en outre, il en découle des larmes âcres & salées. 10. La *Sclérophthalmie* est cet autre état des paupières dans lequel, devenues plus dures, elles sont accompagnées d'inflammation du globe de l'œil, qui lui-même ne peut se mouvoir qu'avec une sorte de difficulté *(k)*. 11. La maladie nommée *proptosis*, est celle dans laquelle les yeux sont affectés d'inflammation, & semblent sortir de leur place naturelle. 12. L'*atrophie* de l'œil est l'état où il se trouve lorsqu'à la suite d'une longue foiblesse, ou par une autre cause quelconque, néanmoins cachée, il paroît comme chassé peu-à-peu; qu'ensuite, tourmenté par des douleurs (plus ou moins vives) jusque dans sa racine, il devient insensiblement plus petit, & que le malade n'en voit que très-obscurément ou même point du tout *(l)*. 13. La *rudesse* des paupières est lorsque ces parties, étant renversées, paroissent sanguinolentes, plus rudes au toucher, plus charnues, & comme parsemées de petites aspérités semblables à des pepins de figues. 14. On appelle *épaisseur des paupières*, cette autre maladie où les paupières étant renversées, paroissent plus dures qu'elles ne doivent l'être naturellement, & sont plus charnues que dans le cas précédent. 15. L'excroissance à peu-près charnue, qui a pris naissance dans la partie interne de l'une ou de l'autre paupière, où elle forme une éminence qui gêne les mouvemens de l'œil, a été nommée *sycosis* ou *sycosité des paupières*. 16. Par *tylosis*, on entend ces inégalités qui surviennent aux paupières dans la vieillesse, lesquelles sont épaisses & blanchâtres, peu

---

(k) La *psorophthalmie*, dont Galien ne donne pas la définition, quoiqu'il l'ait annoncée, est la maladie connue aujourd'hui sous le nom de *gratelle des paupières*, *lippitudo pruriginosa* : les paupières sont rouges, il en découle des larmes salées & *nitreuses*, & les angles des yeux sont ulcérés.

(l) On a encore placé dans cette classe de maladies, celle où l'œil paroît, & est en effet, plus petit qu'il ne devroit être ; mais cela tient plutôt à un vice de conformation qu'à l'atrophie: aussi l'a-t-on nommée *microphthalmus*, *oculus parvus* ; & en françois, *œil petit* ou *œil de cochon*.

ſenſibles, & par cela même d'autant plus difficiles à détruire *(m)*. 17. La *ſcleriaſis* eſt une tumeur de la paupière, accompagnée de rougeur, qui ne lui permet de ſe mouvoir qu'avec beaucoup de peine & de douleur : cette maladie ſubſiſte plus long-temps que l'inflammation. 18. *Chalaſion* ou grêle des paupières, eſt une maladie formée par l'aſſemblage de pluſieurs petites tumeurs rondes, circonſcrites, ſituées dans l'intérieur des paupières : ce nom lui a été donné à cauſe de la reſſemblance de chacune de ces petites tumeurs avec des grains de grêle. 19. *Pladarotes* eſt le mot par lequel les Anciens ont déſigné cette eſpèce de petit corps mollet & ſans couleur qui ſurvient à la partie interne des paupières, lequel n'offre pas au toucher des aſpérités auſſi ſenſibles ; c'eſt même pour cette raiſon qu'ils l'ont appelé ainſi *(n)*. 20. En général le mot *mydeſis* a été conſacré pour déſigner une partie qui tombe en pourriture. Les paupières ne ſont pas exemptes de cette maladie ; elles paroiſſent alors fort tuméfiées ; il en découle continuellement & en abondance, une matière fort épaiſſe, & le tiſſu cellulaire de ces parties eſt plus volumineux que dans l'état naturel. 21. *Crithé*, auſſi appelé des Anciens *poſthia*, eſt connu aujourd'hui ſous le nom d'*orgelet;* il eſt ainſi nommé à cauſe de ſa figure : c'eſt une maladie des paupières dans laquelle il ſurvient à leurs bords, du côté interne, une petite tumeur qui ſe termine par ſuppuration. Sa reſſemblance avec un grain d'orge eſt ce qui lui a fait donner ce nom, nom que l'on a donné pareillement à d'autres petites tumeurs, un peu plus volumineuſes que les premières, qui ſurviennent à la partie moyenne des paupières. 22. *Lithiaſis*, ou pierre des paupières, eſt une tumeur blanche, épaiſſe, ſemblable à de petites pierres : ſon ſiége eſt à la face

(m) Dans ces ſortes de ſujets, outre cette maladie, les poils tombent, & leur chute eſt déſignée par le mot grec, *μαδάρωσις*, *madaroſis*, *defluvium pilorum e palpebris*. Il ſurvient encore à cette indiſpoſition un autre accident, la rougeur des bords, auquel on a donné le nom de *μιλφωσις*, *milphoſis*.

(n) Par *ſarcoſis*, on a encore déſigné de ſemblables tumeurs, lorſqu'elles ſont plus groſſes que celles-là, & qu'elles approchent de la groſſeur d'un petit pois.

interne

interne des paupières, & ſa préſence bleſſe l'œil *(o)*. 23. Lorſque quantité de petits pous larges ſont diſperſés parmi les poils des paupières & les moleſtent, ils forment la maladie à laquelle on a donné le nom de *phthiriaſis*. 24. La maladie nommée *diſtrichiaſis* eſt celle dans laquelle, outre les poils qui doivent être naturellement ſur le bord des paupières, il en ſurvient une autre rangée en dedans, leſquels piquent l'œil & excitent une abondance de larmes. 25. Le *ptiloſis* eſt cette autre maladie des paupières dans laquelle les poils naturels étant tombés, il en repouſſe d'autres (qui excitent de la douleur lorſqu'ils ſont encore petits), ou dans laquelle ces poils étant caſſés, piquent & moleſtent l'œil. 26. *Phalangoſis* au contraire déſigne la pluralité des rangées de poils qui pullulent aux paupières, tant à la ſupérieure qu'à l'inférieure. Elles ſont quelquefois au nombre de deux ou de trois *(p)*. 27. L'œil eſt réputé *paralytique*, lorſqu'il eſt privé de ſes mouvemens, qu'il ne peut s'élever ni s'abaiſſer, mais qu'il eſt encore ſuſceptible de ſentiment. Cette maladie attaque aſſez fréquemment les différentes parties de l'œil. 28. On appelle *ectropion* ou renverſement des paupières, l'état où ces parties ſont jetées en dehors par la préſence de quelque ulcère ſitué ſur les yeux. 29. Par *encanthis*, on entend une excroiſſance de chair qui prend naiſſance d'un ulcère creux, placé au grand angle de l'œil, près du nez. Cette maladie paroît être particulière aux matelots & aux pêcheurs *(q)*. 30. L'*unguis*, au contraire, eſt la maladie qui ſurvient à la ſuite d'un ulcère conſidérable ſur le blanc de l'œil, qui s'eſt rempli de chairs. On voit paroître alors une petite membrane fine & *nerveuſe*, qui s'étend en forme de

(o) Il eſt encore une maladie à-peu-près ſemblable, mais où la matière renfermée n'eſt pas ſi ſolide. On lui a donné le nom de *πωρίασις* ou *tuf des paupières*.

(p) Ces trois maladies ſont les trois eſpèces d'une maladie connue en général ſous le nom de *trichiaſis* ou *trichiaſe*.

(q) On reconnoît trois eſpèces d'*encanthis* : la première eſt une fluxion qui augmente le volume de la caroncule; la deuxième, un hyperſarcoſe de cette caroncule; la troiſième eſt la végétation nouvelle de la caroncule, lorſqu'à l'occaſion de ſa maladie, elle n'a pas été ſuffiſamment détruite.

pyramide couchée, depuis l'un des angles, où ſa baſe a pris naiſſance, juſque vis-à-vis de la pupille, où elle ſe termine par ſa pointe *(r)*. 31. *Rhœas* eſt cette maladie dans laquelle l'angle interne étant vicié, ſoit par quelque cauſe cachée, ſoit par une cure mal dirigée, il ne peut plus retenir les larmes, & les laiſſe couler au dehors *(ſ)*. 32. Les paupières s'uniſſent quelquefois avec le blanc de l'œil ou avec la cornée. La cauſe de cette adhérence eſt toujours quelque ulcération qui a précédé ; il en réſulte que, ſi elles ſont adhérentes avec la cornée vis-à-vis de la pupille, la vue eſt tout-à-fait empêchée, & qu'elle l'eſt moins, ſi l'adhérence ſe borne à la conjonctive : le mot *ancyloſe* des paupières eſt celui par lequel on déſigne cette maladie *(t)*. 33. L'*ægilops* & l'*anchilops* ſont pris l'un & l'autre pour déſigner un abcès au grand angle de l'œil, qui renferme du pus, lequel, rompant ſes enveloppes, s'échappe & coule au-dehors; ou bien après avoir corrodé les os, il ſe porte au-dedans & pénètre même juſque dans les narines *(u)*. 34. Par le mot *pſydracion*, on entend en général une maladie qui ſe répand ſur toute la ſurface du corps, ainſi que celle qui a ſon ſiége ſur le blanc de l'œil. C'eſt une eſpèce de puſtule dont la pointe réfléchit une couleur rougeâtre. 35. Les *ulcères* ont leur ſiége indiſtinctement ſur le blanc de l'œil, comme ſur le noir. Ils ſurviennent à la ſuite de la deſtruction de la ſurpeau de ces parties. Tantôt ils ſont ronds,

---

(r) C'eſt le *ptérygion* que l'Auteur déſigne ici ; car, à proprement parler, l'ονυξ, *onyx* des Grecs ou l'onglet, eſt l'amas de pus deſſéché entre les lames de la cornée, qui laiſſe une tache ſemblable à celle qu'on voit ſur les ongles.

(ſ) On entend encore par ce mot la deſtruction de la caroncule, ou du repli ſémi-lunaire de la conjonctive, d'où ſuit un écoulement involontaire des larmes.

(t) On appelle encore cette maladie *ancyloblepharon*. Elle déſigne alors les paupières ſeulement jointes entr'elles ; mais lorſqu'elles ſont unies avec l'œil, le mot propre eſt *ſymphyſis* ou *proſphyſis-blepharon*.

(u) Quoique ces deux mots ſoient mis l'un & l'autre pour ſignifier la même choſe, cependant il eſt bon d'avertir ici que *ancilops* a été reſtreint à ne ſignifier que la tumeur qui exiſte au grand angle ; & que par *ægilops*, on a entendu déſigner l'ulcère qui réſulte de cette tumeur lorſqu'elle eſt ouverte ; ce qui fait que ce dernier mot a été employé dans les temps poſtérieurs pour déſigner la fiſtule lacrymale.

& tantôt demi-circulaires & en croiſſant. La couleur qu'ils réfléchiſſent eſt blanchâtre ou bleuâtre. 36. Les Anciens ont déſigné par le mot *hypoſphagma*, cette indiſpoſition de l'œil dans laquelle quelques-uns de ſes vaiſſeaux étant rompus par la violence d'un coup (porté ſur cette partie), le ſang s'épanche entre la ſclérotique & la conjonctive; ce qui fait que l'œil réfléchit alors, & dans les premiers momens, une couleur ſanguinolente qui ſe rembrunit inſenſiblement & devient livide *(x)*. 37. Le *chemoſis* eſt l'état d'inflammation de l'œil porté au plus haut degré. Dans ce cas, la conjonctive acquiert un volume extraordinaire; elle repouſſe en dehors les paupières, & empêche qu'elles ne recouvrent l'œil. A proprement parler, le *chemoſis* a lieu lorſque tout le blanc de l'œil eſt violemment enflammé, & que cette inflammation ſe borne à la circonférence de l'iris (la cornée tranſparente); de ſorte qu'il reſte dans cet endroit un creux qui reſſemble à une ouverture de caverne (ou à un ſoupirail). 38. Par *cœloma*, on entend des ulcères ronds & creux, plus larges que ceux nommés *bothrion;* ils ont leur ſiége ſur le blanc de l'œil, aux environs de l'iris (de la cornée). 39. L'*argemon*, au contraire, eſt un ulcère rond & blanchâtre, qui ſe place tantôt ſur le blanc de l'œil, tantôt vis-à-vis du cercle de l'iris, quelquefois même vis-à-vis du noir de l'œil ou de la pupille. 40. *Nephelion* ou *nuage*, eſt une autre eſpèce d'ulcère de la la ſurpeau (de la conjonctive), blanchâtre & un peu plus grand que l'*argemon (y)*. 41. *Achlys* ou *brouillard*, eſt la foible cicatrice, ſuite d'une ulcération ſuperficielle, qui a lieu à la circonférence du noir (de la cornée), laquelle reſſemble à une eſpèce de brouillard. 42. Par *epicauma* on a déſigné un ulcère qui attaque la ſurpeau, occaſionné par une éroſion quelconque, telle qu'une brûlure. Quelquefois il

---

(x) Les Grecs lui ont encore donné le nom d'*aimatops*, ἀιματωψ, & en françois nous l'appelons *œil poché*.

(y) Il a encore été appelé *nuage*, parce que, lorſqu'il ſe rencontre vis-à-vis de la pupille, il gêne la viſion, l'offuſque; ce qui fait que le malade croit qu'il y a un nuage entre lui & l'objet qu'il conſidère : *nuage* a été encore pris pour une cicatrice fort légère.

devient plus profond, & un *epiphora* conſidérable en eſt la cauſe déterminante *(z)*. 43. *Bothrion* eſt un ulcère creux, petit, étroit, ſemblable à des piqûres (d'épingles), & plus profond que les petits ulcères (dont il vient d'être fait mention) *(a)*. 44. On a donné le nom de *phlyctaines* à l'élévation d'une petite membrane très-fine, qui s'étend ſur la partie externe de la cornée, ſoit à l'occaſion d'une ulcération quelconque, ſoit ſans ulcération. Il s'amaſſe au-deſſous une certaine quantité d'humeur. Quelquefois c'eſt une humeur épaiſſe, renfermée dans l'épaiſſeur des membranes, qui donne lieu aux phlyctaines. 45. Le *myocephalon* eſt une maladie qui réſulte de la corroſion de la membrane externe de l'œil, proche de l'iris; alors cette dernière s'engage & ſort par l'ouverture, & repréſente aſſez bien *une tête de mouche (b)*. 46. Lorſque la pupille de l'œil (la cornée) eſt ſoulevée avec inflammation & douleur, que le blanc de l'œil devient tout-à-fait ſemblable, pour la couleur, à un grain de raiſin, on lui a donné le nom de *ſtaphylome*. 47. L'*hypopyon* eſt une collection de pus, qui (occupe les chambres de l'œil &) cache l'iris en totalité ou en partie *(c)*. 48. Un coup, ou toute autre cauſe, qui diviſe les membranes de l'œil, au point de laiſſer échapper les humeurs par le moyen deſquelles la faculté de

---

(z) Guillemeau l'a défini, un *ulcère brûlant* qui, étant placé vis-à-vis de la pupille, paroît reſſembler à un floccon de laine.

(a) Outre toutes les eſpèces d'ulcères dont il vient d'être fait mention, les Modernes (& Guillemeau le premier) ont ajouté 1.° l'*εγκάυμα*, *encauma, ulcus ſordidum*, l'ulcère ſordide; 2.° ceux nommés *νομαι*, *ulcera depaſcentia*, ulcères malins; 3.° le *καρκινωδες*, *ulcus canceratum*, ulcère chancreux.

(b) Lorſque la portion engagée de l'iris ou de l'uvée eſt un peu conſidérable, elle prend le nom de *μηλον*, *malum*, pommette: c'eſt l'état moyen entre le *myocephalon* & le ſtaphylome. Il eſt encore une autre eſpèce de ſtaphylome auquel on a donné le nom d'*ηλος*, *clavus*, lequel eſt défini dans cet Ouvrage, n.° 51. *Voyez* ci-après.

(c) Outre cette maladie, il en eſt une autre de cette eſpèce à laquelle on a donné le nom d'*ονυξ*, *unguis*, ou onglet, qui a lieu lorſque la matière eſt encore renfermée dans l'épaiſſeur des lames de la cornée.

Ces deux maladies ſont déſignées ſous le nom général de *πυωσις οφθαλμȣ*, *purulentia oculi, oculus purulentus*.

voir s'exécute, donne lieu à une maladie nommée *Rhexis*. 49. L'épaiſſeur qu'acquiert la cornée, & la couleur blanche qu'elle réfléchit à l'endroit où exiſtoit auparavant un ulcère profond, a fait nommer cette eſpèce de tache, *cicatrice*. La même choſe arrive également ſur la partie blanche de l'œil (la ſclérotique), mais la tache n'eſt pas ſenſible *(d)*. 50. L'*albugo* ne diffère en rien de la cicatrice; elle n'eſt qu'une cicatrice plus large, plus épaiſſe, qui a terminé la guériſon d'un ulcère. Cette eſpèce de cicatrice peut avoir lieu ſur la cornée, vis-à-vis de la ſclérotique *(e)*. 51. Le *clou* eſt une excroiſſance du noir de l'œil, charnue & ſolide, accompagnée d'une eſpèce de légère cicatrice, blanchâtre. Son ſiége eſt pour l'ordinaire ſur le blanc de l'œil, & tient au noir; (ſur le blanc de l'œil, & anticipe ſur le noir ou ſur la cornée, vis-à-vis de l'iris). 52. Certains Auteurs ont défini la *ſuffuſion* une humeur qui diſtille dans la pupille, & s'y épaiſſit au point de faire obſtacle à la viſion, ou rend comme hébétés ceux qu'elle attaque. 53. Le *glaucome* eſt le changement de l'humeur aqueuſe & du criſtallin en une couleur blanche & louche qui gêne la viſion. 54. On a appelé *mydriaſe* cet état de l'œil dans lequel la pupille n'eſt nullement altérée dans ſa couleur, mais bien dilatée au-delà de ſon état naturel, de manière qu'elle s'approche du grand cercle de l'iris: cette affection nuit à la viſion *(f)*. 55. La maladie contraire à celle-ci, dans laquelle la pupille devient fort étroite, a reçu le nom de *phthiſie de la pupille*. Dans cet état, la pupille eſt plus reſſerrée & moins ſuſceptible de mouvement. Ce

---

(d) Les Anciens ont encore appelé les yeux dans leſquels ſe trouvent de pareilles taches, *αἴγις*, du mot *αἴξ*, qui ſignifie *chèvre;* d'où ils ont fait *œil de chèvre, ægilops*.

(e) Outre le mot *albugo*, λευκωμα en grec, il eſt encore un autre mot grec qui déſigne une autre eſpèce de cicatrice; ſavoir παραλαμψις, *cicatrix reſplendens*, parce que le brillant qu'elle réfléchit, en fait le caractère diſtinctif.

(f) Les Anciens ont encore ajouté à cette maladie, cette autre dans laquelle la pupille n'eſt pas ſituée dans l'endroit qu'elle doit occuper naturellement, ſoit que ce changement ſoit accidentel ou naturel; ils l'ont nommée πλατυκοριασις.

dérangement eſt produit ou par des douleurs de tête violentes, ou par une atonie *(imbécillité)* dangereuſe. 56. Lorſque les humeurs de l'œil ne gardent plus entr'elles leurs places reſpectives, mais qu'elles ſe portent indifféremment à tel ou tel autre endroit, cette maladie prend le nom de *confuſion* ou d'*œil brouillé*. 57. L'affoibliſſement eſt une altération conſidérable de la viſion ſans aucune cauſe manifeſte *(g)*. 58. La *nyctalopie* : les *nyctalopes*, ſont ceux qui ne voient que très-peu le jour, un peu mieux au coucher du ſoleil, & beaucoup mieux pendant la nuit; & au contraire, les *héméralopes* ſont ceux qui voient bien le jour, foiblement le ſoir, & point du tout la nuit *(h)*. 59. Les *myopes* ſont ceux qui ne peuvent diſtinguer que les objets placés très-près d'eux, & qui ne voient point du tout ceux qui ſont éloignés *(i)*. 60. La *ſuppuration* eſt la collection d'une humeur tenace dans l'intérieur de la pupille, qui s'évapore ou ſe réſout difficilement, & dont le réſidu devient plus ſec que la matière qui forme la cataracte. 61. La *deſtruction* eſt cette maladie dans laquelle le nerf optique eſt détruit, ſoit dans le trou optique, ſoit plus haut, dans l'intérieur des méninges, & ſe retire ſur l'œil. Un coup porté ſur la tête ou une chute de haut, en eſt la cauſe. La cécité eſt la ſuite néceſſaire de ce déſordre. 62. Par *coïncidence* on a entendu la maladie qui réſulte de

(g) Cette maladie eſt encore appelée ἀναισθησία κρυσαλλοειδὴς, qui eſt l'eſpèce de ſtupeur dont l'œil eſt affecté par la préſence d'une grande lumière.

(h) Nous ferons ici deux obſervations : la première, qu'en cet endroit le texte de Galien eſt évidemment altéré, & que cette altération a induit en erreur bien des Pathologiſtes, notamment Sauvages (Noſol. *tome I, page 732)*, à qui elle a fait dire, que l'*héméralopie* des Grecs eſt la nyctalopie des Modernes. La ſeconde obſervation tend à faire remarquer que Galien a compris ſous la dénomination générique, des maladies très-diſtinctes :

1.° Comme l'affection nommée *tenebroſa affectio*, qui eſt cette vue par laquelle on fixe difficilement la lumière, quelque petite qu'elle ſoit.

2.° Celle déſignée par ces mots: *acies ſolana*, qui eſt quand on ne peut voir qu'à la clarté des rayons du ſoleil.... &c.

(i) Il y a encore les *preſbytes*, qui ſont ceux dont la vue s'étend au loin, & ne diſtingue pas ſi bien les objets placés fort près. Cet état, le contraire de l'autre, eſt fort ordinaire chez les vieillards.

la présence d'une humeur extravasée (ou épanchée) qui vient de la base du cerveau se présenter au trou optique, par où se fait la vision, le bouche, & gêne la vision, en faisant éprouver des douleurs au malade. 63. *Symptosis* est cet état d'affaissement dans lequel tombe le nerf optique, lorsque le trou optique se rétrécit ou s'oblitère, soit à raison de l'atrophie, soit à raison de la *destruction*. De même que cette maladie est très-rare, de même aussi elle résiste aux remèdes qu'on peut employer pour la détruire. 64. Le *charbon* est un ulcère couvert d'une croûte, qui ronge les parties, & fournit une humeur (fétide); il est la suite d'un bubon. Il survient quelquefois à la suite des fièvres, quelquefois il paroît dans les diverses parties du corps indifféremment, & quelquefois aussi il occupe les yeux *(k)*.

Toute nombreuse qu'est cette liste ou nomenclature, peut-être n'y trouveroit-on pas une seule maladie dont Galien ne fasse mention en quelqu'autre endroit de ses Ouvrages; & cependant on ne peut pas dire qu'il ait perfectionné ni la théorie, ni la pratique des maladies des yeux. Il en est de même des médicamens ophthalmiques entassés dans ses Écrits; ils se ressemblent tous & paroissent calqués sur les formules répandues dans cette Histoire. On pourroit tout au plus le croire l'inventeur d'une espèce de liniment

(k) Le fond de la traduction de cette nomenclature & une partie des notes qui l'accompagnent, m'ont été fournis par M. Arrachart, Adjoint au comité de l'Académie royale de Chirurgie. Le début de ce Chirurgien dans la pratique des maladies des yeux, à laquelle il s'est spécialement livré, présente une circonstance digne d'être conservée. Il eut la louable fermeté d'extraire la cataracte à M. son père, Membre de la même Académie, & la satisfaction inexprimable de lui rendre la vue. Cette anecdote attendrissante échauffa la verve de M. Alix, Avocat au Parlement, & lui inspira ces vers :

Tu viens de rendre la lumière
A qui t'avoit donné le jour;
Et l'Art établissant le plus juste retour
Entre un fils & son père,
Vous acquitte tous deux : il te doit aujourd'hui
Le bienfait précieux que tu reçus de lui.

contre l'ulcération des bords des paupières, où il entre du sandarach & de l'arsenic *(l)*.

Nous devons à Galien la connoissance de deux manières de traiter l'hypopyon ; toutes deux remarquables, l'une par sa singularité, & l'autre par la lumière qu'elle peut répandre sur la manière dont on opéroit alors la cataracte. La première n'est, à proprement parler, qu'un procédé particulier, exécuté sous les yeux de Galien par un Médecin oculiste nommé *Justus;* le voici. Le malade, assis sur un siége ordinaire, ce Médecin plaçoit les deux mains sur ses tempes, & agitoit ou frappoit la tête *(quatiebat)* en différens sens, avec un tel succès, que nous voyions nous-mêmes, dit Galien, la matière descendre, entraînée par sa gravité & rester à la partie la plus basse de la chambre antérieure ; phénomène d'autant plus singulier, que la cataracte abaissée ne manque pas de remonter, à moins qu'en l'abaissant on ne l'ait bien appliquée à la partie sur laquelle on la conduit. Galien croit rendre raison de la descente du pus & de l'ascension de la cataracte abaissée, en disant que quoiqu'il y ait des cataractes plus pesantes les unes que les autres, on peut les regarder toutes comme une espèce de nuage, toujours plus léger que le pus. Enfin il ajoute une observation très-intéressante & généralement vraie, c'est que les cataractes qui remontent après avoir été abaissées, ne laissent pas à la longue de se précipiter de nouveau sous l'apparence de bourbe ou de lie de vin *(m)*. En effet, comme on le conjecturoit ailleurs *(n)*, des sucs animaux épaissis, tenus en digestion dans un fluide chaud de même nature, ne peuvent manquer de tomber en colliquation dans un temps quelconque, même très-court, selon les observations intéressantes de M. Pott, très-célèbre Chirurgien anglois *(o)*.

JUSTUS.

(l) Sandaracha, & quod veteribus græcis arrhenicum, nostro verò ævo arsenicum appellatur. Galen. *de compos. med. sec. loc. lib. IV, cap. IV.*

(m) Hæc autem (hypochymata) punctione ad præsens discutiuntur : interposito tamen haud longo tempore, ceu limus quidam (aut quædam vini fex) deorsum fertur. Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap. XIX.*

(n) Voyez *tome I, page 427.*

(o) Chirurgical observations relative to the cataract... &c. London, 1775.

La

La seconde méthode d'opérer l'hypopyon, méthode que Galien semble avoir pratiquée quelquefois, consiste à diviser la cornée transparente *vers la circonférence, un peu au-dessus du lieu de réunion des différentes membranes qui forment le globe de l'œil (p).*

Quoique Galien ait paru dire, il n'y a qu'un instant, que toutes les cataractes sont des espèces de nuages, il semble insinuer ici que certaines cataractes pourroient bien n'être qu'un épaississement, ou, pour mieux parler son langage, qu'*une intempérie* du cristallin *(q)*. On apprend de Rufus, que les Anciens confondoient le glaucome avec l'hypochyme ou suffusion: mais à cette époque la confusion disparut, il les distingua lui-même; & l'on aperçoit en lisant attentivement les Ouvrages de Galien, que les mots *hypochyme, suffusion* ou *cataracte,* & celui de *glaucome,* approchoient moins alors de la synonymie qu'ils n'en approchent aujourd'hui. On croit y voir que la cataracte est un vice de l'humeur aqueuse, épaissie autour du velouté de l'uvée *(r),* & le glaucome, une maladie du cristallin *(s):* à la vérité, si le Livre *De Oculis* est de Galien, ce Médecin n'étoit pas bien affermi dans son opinion. Comme Galien diffère un peu de Celse dans le diagnostic & le prognostic de la cataracte, & que ses idées sont très-voisines de celles des Modernes, on ne peut se dispenser de les recueillir. « Entre l'uvée & le cristallin, s'interpose une eau coagulée, qui empêche l'esprit visuel de « s'échapper de la pupille. Cette maladie, difficile à recon- « noître dans son *principe,* est évidente dans son *état.* Les « personnes menacées de la cataracte voient devant leurs yeux «

(p) Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap. XIX.*

(q) *Idem,* ibidem, *lib. II, cap. VI.*

(r) *Suffusio est concretio aquosi humoris, quæ visum magis minùsve impedit. Differt suffusio a glaucomate, tum quòd concretio sit hæc diluti humoris, glaucoma verò naturalium mutatio humorum in cæsium colorem, tum quòd in glaucomate, haud prorsus, in suffusione, aliquantulùm cernant.* Finit. med. *Vide* etiam *Aëtium,* tetr. II, ser. 3, cap. L, LI.

(s) *Uvea .... mollis fuit, ne cristallino inferret nocumentum. Proprios habet villos, in quibus aqua coadunatur in cataractâ.* De oculis, *cap. IV.*

» des punaiſes volantes, & quelques-unes, des eſpèces de » flammes. La couleur de la cataracte varie beaucoup; elle eſt » cuivreuſe, vitreuſe, blanchâtre, céleſte, verte ou bleu-clair *(t)*. » C'eſt d'après la dernière de ces couleurs que les Anciens » avoient appelé les yeux cataractés, *yeux bleus (venetici oculi)*; » mais il y a cette différence entre ces deux maladies, que les » *yeux bleus* reconnoiſſent deux cauſes, la trop forte coagu- » lation de l'humeur aqueuſe, & la trop grande ſiccité du » criſtallin. La cataracte couleur de cuivre eſt curable. La » ſeconde eſpèce eſt tantôt curable, & tantôt ne l'eſt point; ce » qu'on reconnoît ainſi : ſi fermant un œil, la pupille de l'autre » ſe dilate, la maladie eſt curable; l'évènement contraire exclud » le ſuccès, parce qu'alors le *nerf concave* qui conduit l'eſprit viſuel » à la rétine eſt obſtrué. Cette cataracte provient du vice de » l'eſtomac ou de celui du cerveau, & l'on en diſtingue facile- » ment la ſource. Si la cataracte n'occupe qu'un œil, ou les deux » enſemble, mais diverſement, elle a ſa cauſe dans le cerveau, » & cette cauſe eſt pour l'ordinaire une *affection phrénétique*; » ſi les deux yeux ſont également cataractés, ſi la cataracte eſt » tantôt plus & tantôt moins apparente, ſi elle l'eſt davantage » quand le malade digère plus mal, ſi le malade ſe plaint » d'une ardeur brûlante à l'eſtomac, s'il voit mieux après la purgation, la cauſe de la cataracte réſide dans l'eſtomac *(u)*. »

Le traitement de la cataracte & du glaucome eſt à peu-près le même ici que dans Celſe, avec cette différence que Galien employoit les plus forts purgatifs; & ce n'étoit pas ſans de bonnes raiſons, ſi, comme il le dit, ils eurent les plus grands ſuccès, tant dans ſes mains que dans celles de pluſieurs Médecins à qui il avoit fait part de ſa méthode *(x)*.

Pour la cataracte confirmée, Galien, comme ſes prédéceſſeurs, ne voyoit de reſſource que dans l'abaiſſement, au

---

(t) Ces couleurs ont été multipliées ou réduites, ſelon la fantaiſie des Obſervateurs; on en a compté depuis quatre juſqu'à douze. *Voyez* Guy de Chauliac, *traict. 6, doctrin. II, chap. II.*

(u) De oculis, particul. 4, cap. XII.

(x) Meth. med. lib. XIV, cap. XIX.

moins pendant une certaine époque de sa vie. Alors c'étoit l'opinion générale, que non-seulement les plaies de la cornée par où s'échappe l'humeur aqueuse, mais même que la simple corrugation de cette membrane étoient des causes suffisantes de cécité *(y)*. A ce sujet, Galien raconte, avec un étonnement mêlé d'admiration, qu'un enfant ayant eu l'œil percé d'un stylet, & l'humeur aqueuse s'étant écoulée entièrement, la pupille se rétrécit, la sclérotique s'affaissa & se rida, & que néanmoins cette humeur se reproduisit, & que l'enfant recouvra parfaitement la vue *(z)*. Si ce fait, qu'il n'ose presque croire, malgré le témoignage de ses yeux, est antérieur à la rédaction du XIV.e Livre *de la Méthode*, il ne désabusa point Galien, & ne pût lui faire adopter l'extraction de la cataracte, qu'il connoissoit, qu'on pratiquoit de son temps *(a)*, & dont il se propose de traiter dans sa Chirurgie *(b)*. Il falloit que le préjugé contre l'extraction de la cataracte fût bien fort & bien enraciné, puisque malgré la raison, l'analogie des faits & l'expérience, qui ne cessoient de réclamer contre lui, on le retrouve huit ou neuf siècles après Galien, tout aussi entier qu'il l'avoit laissé, dans les Écrits d'Avicenne; même avec cette particularité remarquable, que, comme le Médecin grec, le Médecin arabe connoissoit les succès de certaines gens qui pratiquoient l'extraction dans le pays qu'il habitoit *(c)*.

On pourroit croire, sur l'autorité de Gui de Chauliac, que les anciens Grecs connurent une troisième méthode d'opérer la cataracte; on auroit même d'autant plus de peine

(y) De sympt. causis, cap. II.

(z) Ibidem.

(a) E contrario verò in suffusione, quod hypochyma vocant, victi in primâ indicatione, ad alium eam locum, qui minoris sit momenti, transferimus. Non desunt qui hæc quoque vacuare sint aggressi : sicut in iis quæ Chirurgiâ tractantur, dicam. Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap. XIII.*

(b) Voyez ci-devant, *page 540.*

(c) Et homines quidem habent vias diversas, in exercendo curam Aquæ, *quæ fit cum instrumento; ita ut quidam sint qui disrumpunt inferiorem partem corneæ, & extrahunt aquam per eam, & hoc est in quo est timor : quoniam cum aquâ, quandò est grossa, egreditur albugineus.* Avicen. *lib. III, fen. 4, tract. 1, cap. XX.*

à récuſer ſon témoignage, qu'il l'appuie de l'autorité d'Avicenne & d'Albucaſis. Cependant voyons la méthode; nous rechercherons enſuite la véritable époque de ſon invention. Cette méthode conſiſtoit à faire *un trou ſous la cornée, avec une aiguille cannulée, & à tirer* (la cataracte) *en ſuçant (d).*

Perſuadés que Chauliac avoit bien lû les originaux, nous avons employé beaucoup de temps à rechercher cette méthode dans les Écrits des Grecs & des Arabes, & nous déſeſpérions du ſuccès de nos recherches, lorſqu'en quelque ſorte le haſard nous l'a offerte, dans une édition *du IX.ᵉ Livre de Rhaſès, au Roi Almanſor.* Dans ſon Commentaire ſur ce Livre, Galeatius de *Sancta Sophia* dit en termes très-exprès, qu'*il a imaginé cette méthode d'extraire la cataracte (e).* Il ne faut donc pas la chercher ni chez les Grecs, ni chez les Arabes, à moins d'accuſer Galeatius d'une effronterie qui ne ſe préſume point. Il faut donc ſuppoſer que la mémoire manquant à Gui de Chauliac, il ne diſtingua pas en écrivant, le Commentateur de l'Auteur commenté; & que la confuſion une fois entrée dans ſa tête, il cita Albucaſis, où l'on voit en effet le mot *ſucer (f),* mais ſans aucune mention de la

(d) Chauliac, *ibidem.*

(e) *Vel aliter fiat hic modus magiſtralis, quem ego Galeatius de Sancta Sophia* jam dudum imaginatus fui. *Primò ergo accipiatur una acus aurea per totum, ſubtiliter concavata propè cuſpidem, & dicta acus ſit perforata uſque ad concavitatem foraminis parvi. Quo facto, perfora oculum ut ſupra dictum eſt, & cùm appoſuiſti acum intra illam aquam, tunc volve dictam acum bis vel ter, & poſtea extrahe flatum a ſuperficie acûs ſuperiori fortiter, ad hoc ut dicta aqua ingrediatur concavitatem acûs. Et ſi tota aqua ingredi non poſſet, acum bis vel ter trahendo, tunc bene ipſam preme inferiùs, ut nihil remaneat. Nam ſic extrahendo dictam aquam extra totum oculum eſt cura cæteris perfectior, quâ ampliùs dicta materia reverti non poteſt ad pupillam. Dico tamen quòd hæc cura fieri debet per* Medicum *valde peritum in hac arte. Et quamvìs hanc curam hoc modo fieri non vidi, ipſam tamen poſui, quia mihi poſſibile videtur eſſe.* Lib. cit. cap. XXVII, *cui Titulus,* de aquâ deſcendente in oculum.

(f) *Et jam quidem pervenit ad nos quidam ex illis qui ſunt de Alayrach, qui dixit, quod factum fuit in Alayrach Magdan perforatum, quo ſugitur aqua. Verùm ego non vidi aliquem in terrâ noſtrâ qui fecerit illud, neque legi illud in aliquo ex libris antiquorum: & eſt poſſibile, ut ſit illud novum.* Albucaſ. *Chir. part. II, cap. XXIII.*

canulle, & Avicenne, qui ne dit rien de cette opération, au lieu de Rhasès ou ſon Commentateur.

Mais en éclairciſſant une difficulté, nous en élevons une autre, qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre. Juſtus fait vivre Galeatius vers 1490, & M. Eloi plus tard encore, puiſqu'il lui fait recevoir le bonnet de Docteur à cette même époque. A la vérité, Van-Der Linden, Matthias & M. de Haller, placent Galeatius à la fin du XIVe ſiècle. Chauliac publia ſa Chirurgie en 1362 ou 1363; il ſeroit donc antérieur à Galeatius, & n'auroit pas lû ſon Commentaire; il n'auroit donc pas emprunté de lui l'opération dont il fait honneur aux Grecs, qui, d'après les recherches d'Albucaſis, n'en ont rien écrit *(g)*.

Pour aplanir cette difficulté, fixons l'époque vague *de la fin du XIVe ſiècle*, aſſignée à Galeatius, vers l'an 1380. Suppoſons que ce Médecin ait vécu ſoixante-dix ans, & qu'il ait écrit ſon Commentaire à quarante-cinq; ç'aura été en 1355: Chauliac aura donc pu le connoître & en profiter. D'ailleurs lorſque Galeatius commentoit Rhasès, il y avoit déjà longtemps qu'il avoit imaginé ſa méthode, *jam dudum imaginatus fui.* Chauliac avoit donc pu la voir conſignée dans quelque Écrit nouveau, depuis l'an 1340, ou même plutôt, juſqu'en 1355, & depuis 1355 juſqu'en 1362, dans l'Ouvrage de Galeatius.

Finiſſons ſur la cataracte, pour n'y revenir qu'au XVIIIe ſiècle; mais obſervons qu'il avoit fallu dix ou douze ſiècles pour faire inventer la ſuccion, que ce ne fut que trois ſiècles après cette découverte infructueuſe *(h)* qu'on rajeunit & qu'on accrédita l'extraction, rejetée pendant tant de ſiècles; & ceſſons de nous étonner que les Arts marchent ſi lentement vers la perfection.

Les maladies des oreilles n'étoient guère moins nombreuſes que celles des yeux; auſſi les Anciens avoient-ils des Médecins

---

(g) *Voyez* la note précédente.

(h) Scultet pouvoit ſe diſpenſer de faire graver les inſtrumens deſtinés à exécuter cette opération, auſſi impraticable que ridicule. Vid. *Armament. Chirurg. Sculteti, editum a Sprögel. in-8.° 1741, pag. 413, 414, 433, 604.*

auriculaires, comme des Médecins ophthalmiques. Quand on jette les yeux sur la multitude & la variété des maladies propres à l'organe de l'ouïe parmi les anciens habitans de la Grèce & de l'Italie : douleurs de plusieurs espèces, fluxions, ulcérations, ulcères, chairs excroissantes dans le conduit auditif *(i)*, vers, & autres corps étrangers, tubercules, verrues, amollissement, carie du canal osseux, de la plus grande partie du rocher *(k)*, &c ; quand, dis-je, on considère la multitude des vices qui assiégeoient un si petit organe, ne se sent-on pas disposé à croire qu'ils sont plus rares aujourd'hui, même dans la Grèce & dans l'Italie, qu'ils ne le furent autrefois ? Les causes physiques sont les mêmes *(l)*, la fraîcheur & le serein de la nuit ne sont pas moins puissans ; mais l'habitude d'aller nu-tête, & l'alternative du casque & du chapeau ne viennent plus les mettre en action & leur donner de l'énergie.

De toutes les maladies de l'oreille, la plus formidable est la douleur profonde & aiguë, jointe à une fièvre continue violente. Elle fait périr la plupart de ceux qu'elle attaque, & quelquefois aussi promptement que l'apoplexie, selon l'observation de l'oracle de Cos. Les jeunes gens meurent au plus tard le septième jour, & presque toujours dans le délire ; mais les vieillards, dont la tête s'ébranle plus difficilement, résistent plus long-temps, & ce délai donnant à la suppuration le temps de s'établir, en sauve un plus grand nombre que des premiers ; car la suppuration est si salutaire ici, que lorsqu'elle est bonne & jointe à quelqu'autre signe avantageux,

---

(i) Le passage suivant de Tertullien, où il est question des *fungus* des oreilles, a beaucoup exercé les Commentateurs : *tales enim cicatrices cæstuum, & callos pugnorum, & aurium fungos a Deo cum suo plasmate accepit.* De spectacul. cap. X.

Voici le Commentaire de Mercuriali : *Constat ex Suetonio, in* Caligula, (n.° 32), *& Lampridrio, in* Commodo, *Gladiatores rudibus, id est ligneis virgis, depugnare consuevisse, quarum percussionibus fungos seu tumores inducere solitos fuisse, rationi consentaneum est. . . . ut autem athletæ inter luctandum hujusmodi fungos vitarent, auribus tegmenta adhibebant, quæ Pausanias & Plutarchus amphotidas esse vocata perhibent.* Var. lec. lib. VI, cap. XIV.

(k) *Voyez* ci-devant, *page 353.*

(l) *Voyez* ci-devant, *page 93.*

les jeunes gens même en réchappent quelquefois *(m)*. Parmi les topiques qu'on oppose à cette maladie, aucun n'a réuni un plus grand nombre de suffrages que celui qui résulte de deux tiers de *castoreum* & d'un tiers d'*opium*, ou d'égales parties de l'un & de l'autre, dissous dans le vin cuit; mais quelque pressante que soit l'indication, on doit bien se garder d'employer l'*opium* seul, il peut donner la mort *(n)*. Galien rectifia l'usage de cette mixture. A l'exemple de ses prédécesseurs, il ne la versoit pas goutte à goutte dans le conduit auditif, parce qu'il s'étoit aperçu que les percussions de la chute, toutes foibles qu'elles sont, ne laissent pas d'augmenter la douleur ; il la répandoit donc peu-à-peu sur la conque de l'oreille, d'où elle descendoit dans le conduit, entraînée par sa gravité. Cette correction paroîtra minutieuse, mais ce sont celles-là dont on s'avise le moins; aussi Trallian la jugea-t-il *un grand précepte de la thérapeutique des oreilles (o)*. Galien couvroit ensuite l'oreille externe de laine imbibée de la même dissolution. Il renouveloit ces pansemens à des intervalles très-courts, usant toujours de la plus grande douceur, sur-tout en retirant le tampon de laine dont il bouchoit le conduit auditif, tant pour y retenir la liqueur, que pour en écarter les sons *(p)*.

Hippocrate avoit laissé beaucoup à dire sur les parotides *(q)*; Celse les nomme à peine ; les Écrivains qui suivirent ce dernier jusqu'à Galien, ajoutèrent peu de chose *(r)*; mais le Médecin de Pergame les surpassa tous, par l'étendue des détails & par la correction de la méthode thérapeutique.

(m) Galen. *in prognost.* Hipp. *Comment. XIII, n.° 13.*

(n) Constat opium vetus esse deligendum, eò quòd nos magnam ipsius in torpore inducendo facultatem vitemus. Ego enim novi quemdam solo usum opio, & vocem & sensum ægro ademisse, ut ne opobalsamo quidem, aut aliis quibusdam calidis injectis, homo ampliùs restitui potuerit. Alexand. Trallian. *lib. III, cap. II. Voyez* ci-devant, *page 352.*

(o) Idem, *ibidem.*

(p) Galen. *de compos. med. sec. loc. lib. III, cap. I.*

(q) Tome I, page 199.

(r) Voyez ci-devant, *page 41, 349.*

Les parotides ſont bénignes ou malignes, & les unes & les autres ſont épidémiques ou ſporadiques. Hippocrate fournit un exemple de parotides bénignes épidémiques *(ſ)*. « Vers la » fin d'un printemps, durant lequel les aquilons avoient ſoufflé » conſtamment, pluſieurs perſonnes furent attaquées de parotides, » tantôt d'un ſeul côté & tantôt des deux, les hommes plus » communément que les femmes, & parmi ceux-ci, les Athlètes » plus que les autres hommes. Chez quelques malades elles » prenoient d'abord un peu de chaleur, mais elles ne ſuppuroient » point, comme ont accoutumé de ſuppurer celles qui viennent » en d'autres occaſions. Ces parotides étoient molles, larges, » aplaties, ſans fièvre & ſans douleur, & en tout ſi bénignes, » que la plupart des malades ne s'alitèrent point, & que la » réſolution s'en fit inſenſiblement, par les ſeules forces de la Nature. » Dans ſon Commentaire ſur ce paſſage, Galien ſemble avoir ſoupçonné que la matière qui forme les parotides s'accumule bien moins dans la glande elle-même, que dans le tiſſu cellulaire qui l'environne *(t)*.

Les parotides, appelées auſſi *dioſcores (u)*, ſont pour l'ordinaire accompagnées de fièvre & d'inflammation; mais ſont-elles la cauſe ou l'effet de la fièvre? ſont-elles *maladie* ou *ſymptôme!* Galien ſe propoſe cette minutieuſe queſtion, qui ſe trouve réſoute par cela même, « que les parotides ſymptomatiques diffèrent de celles qui ſont formées par fluxion, » & demandent un autre genre de traitement. » Celles-ci cèdent à la ſeule application d'éponges imbibées d'oxycrat, pourvu que le corps ne ſoit ni cacochyme ni pléthorique, & la matière, ni abondante ni vénéneuſe; mais les parotides ſymptomatiques étant des dépôts critiques, loin de s'accommoder

---

(ſ) Apud Galen. *de morb. vulgar. Comment. I, n.° 19.*

(t) Ailleurs il s'explique plus clairement ſur cet objet : *Quin, & cùm citra capitis affectionem in febribus acutis, natura ſuperfluos humores ex vaſis effundens, ad regionem intercutem, & ſubjecta corpora deponit; quandoque ſanè, & glandulæ ex effuſis humoribus participant.* De compoſ. med. ſec. loc. lib. III, cap. II.

(u) Διόσκουρος, *Finit. Medicæ.*

des répercussifs, exigent les émolliens & les attractifs *(x)*. Ces dernières sont annoncées par la rougeur de la partie, le gonflement du cou, l'humidité des yeux, la confusion de la vue, &c. *(y)*.

Les topiques attractifs, comme les relâchans, ont leur temps marqué dans la curation. Pendant l'impétuosité de la fluxion, les attractifs & la ventouse augmenteroient la douleur, & celle-ci produiroit l'insomnie, l'épuisement des forces, & ranimeroit l'inflammation. Il faut donc favoriser d'abord le dépôt de la matière viciée, par les topiques où se trouvent réunies les propriétés relâchante & légèrement échauffante; quelquefois même on peut saigner, si le sang abonde. Les attractifs & la ventouse appartiennent au second temps, & peuvent trouver place dans le premier, quand la collection est lente & qu'on a lieu de craindre que la dépuration ne soit pas entière. L'ulcère résultant de l'ouverture de la parotide, se traite comme un autre ulcère, avec cette différence qu'on y applique quelquefois la ventouse, pour entraîner la matière profondément engagée sous les chairs, & des fondans, tels que la saumure, le velar, &c. pour résoudre les duretés qui le compliquent *(z)*. Le traitement du bubon *(a)* est le même que celui de la parotide; mais Galien s'appesantit sur la manière de l'ouvrir, quand il vient à suppuration. En général, ou il l'incise simplement, ou il excise sa paroi antérieure, toujours en conduisant l'instrument dans la direction du pli de l'aine ou de l'aisselle *(b)*.

(x) *De remediis paratu facilibus*, cap. VII.

(y) Galen. *in prorrhet.* Hippocrat. *Comment. III, n.° 73.*

(z) *De comp. med. secund. loc. lib. III, cap. II.*

(a) Hippocrate donne quelquefois ce nom aux amygdales tuméfiées. *De morb. popul. lib. III, sec. 16.*

(b) *Sanè quidam in iis quæ in axillis & inguinibus suppurant, in myrtei folii speciem semper excidi cutim jubent, quoniam in iis laxa naturaliter sit, ideòque omne, quod ipsi advenit, promptè recipiens: præterea ipsa ex levi occasione phlegmonem facilè contrahant. At maximas aliqui sectiones facere solent: quarum occasione particula, ubi ad cicatricem est perducta, non solùm turpissima redditur, sed etiam fit imbecillior, & quæ sæpè homini ad motus sit in morâ. Hæc igitur ipsi vitantes, sæpissimè certè*

Galien parle encore de beaucoup d'autres genres de tumeurs, comme d'une langue prodigieusement grossie & sortant de la bouche, où l'on ne remarquoit d'autre caractère maladif que son augmentation *(c)*; mais il ne fait que recueillir ce qu'on savoit avant lui. Nous dirons pourtant qu'on ne lit aucune part une énumération aussi ample que celle qu'il fait des matières solides & fluides renfermées dans les tumeurs *(d)*: on y voit des substances semblables à de la boue, à de l'urine, à des grumeaux, à du miel, à de la mucosité, à des os, à des cheveux *(e)*, à des animaux; ces dernières substances sont même variées autant que le sont eux-mêmes les animaux qui éclosent & se nourrissent dans la putréfaction.

On ne peut douter que par le mot générique *animaux*, ζῶα, Galien n'ait entendu des vers; car en décrivant le traitement des ulcères où ces animaux se trouvent, il les désigne par leur nom propre, ἕλμινθες, *vers (f)*. Remarquons que Galien a parlé le premier du traitement des ulcères vermineux, comme s'ils n'avoient été connus qu'à l'époque où il vécut. Cependant ils l'étoient fort anciennement. Hérode *le Grand (g)* & Phérétime, mère d'Arcésilas, Roi des

---

solâ incisione & medicamentis valenter siccantibus, hujusmodi affectus sanavimus. Quòd si aliquando excidere aliquid propter multitudinem, non puris modò, sed etiam corruptarum partium, fuit opus, contenti eramus sectione, quæ myrti folium imitatur, planè non magnâ. Cùm autem in eâ excisione longitudo major quàm latitudo sit, esto in inguine longitudo per transversum ducta, non autem per membri rectitudinem: quippe ita, cùm membrum inflectimus, naturaliter cutis sibi applicatur. Meth. meden. lib. XIII, cap. V.

(c) De differ. morbor. cap. IX.

(d) De tumoribus, cap. IV.

(e) Les observations qui avoient fait découvrir des substances ressemblantes à des cheveux dans les tumeurs des diverses parties du corps, se sont infiniment multipliées; & tandis que les Auteurs de ces observations n'hésitent pas à regarder ces substances capilliformes comme des vers, des cheveux, &c. s'imaginant rendre par-là les faits qu'ils racontent plus intéressans, on aime à voir un véritable Observateur, l'illustre Morgagni, avouer, avec Galien, qu'il reste à cet égard dans l'indécision. *De sedib. & caus. morb. epist. XXXIX, n.° 41.*

(f) De compos. med. sec. gen. lib. IV, cap. X.

(g) Joseph. *antiquit. Jud. lib. XVII, cap. VI.*

Cyréniens *(h)*, en furent attaqués & en périrent; Galère Maximien mourut de cette maladie, avec cette particularité, que les vers s'attachèrent aux parties de la génération *(i)*, &c. Les Médecins ont donc connu dans tous les temps les ulcères vermineux. Pourquoi n'en parlent-ils pas dans leurs Écrits? Pourquoi semblent-ils même avoir négligé d'en chercher le remède? C'est peut-être que dès les premiers exemples qu'ils en eurent, la superstition ou le préjugé étoient déjà en possession de faire regarder cette maladie comme un effet de la vengeance divine, comme le juste châtiment des malheureux qu'elle tourmentoit: ainsi, selon l'opinion publique, recueillie par les Historiens, la colère céleste punissoit dans Phérétime, la barbarie & l'ambition; l'orgueil, dans Hérode; & dans Galère, la persécution exercée contre les Chrétiens, &c.

A l'exemple d'Hippocrate, Galien distingua quatre *genres* d'esquinancie, auxquels Paul d'Égine assigna dans la suite, d'une manière précise, les noms de cynancie, paracynancie, synancie & parasynancie *(k)*, noms connus de Galien, qui lui fournissent même l'occasion de remarquer, que l'époque où les Médecins s'occupèrent trop de la recherche des mots, fut précisément celle où ils négligèrent l'étude des choses *(l)*. La tête la plus ample, la mieux organisée, n'a qu'une capacité déterminée; on peut l'orner à son gré, mais on n'en augmente point les dimensions.

Sans le secours des noms particuliers, Galien caractérisa parfaitement les divers genres de squinancie. L'inflammation des parties contenues dans l'arrière-bouche, accompagnée de danger de suffocation, caractère également propre à tous les genres, constitue le premier. Le second est marqué par

---

(h) Herodot. *hist. lib. IV, in fine.*

(i) Sex. Aurel. Victor. *epitome.*

(k) *Angina, quæ musculis faucium interioribus inflammatis accidit, synanche Græcis appellatur : quæ exterioribus, parasynanche. Eodem modo & in gutture habet : cujus si interiores musculi inflammatione conflictentur, cynanche : si exteriores, paracynanche.* Paul. *lib. III, cap. XXVII.*

(l) *Quippe tum primùm homines res ipsas neglexerunt, quùm nimio studio nomina quærere inceperunt.* Galen. *de loc. affect. lib. IV, cap. III.*

la difficulté de respirer & la menace de suffocation, mais sans apparence de phlogose. Les parties extérieures qui répondent à l'arrière-bouche, enflammées, constituent le troisième. Le quatrième enfin tire sa source de l'inflammation tant interne qu'externe du gosier ou du commencement de l'ésophage.

A ces quatre genres d'angine, Galien ajoute une affection analogue, inconnue de ses contemporains, mais observée par Hippocrate, produite par la *luxation de quelques vertèbres du cou, par des tubercules, par la lésion de certains muscles...*, &c. *(m)*. Si pour décrire cette étrange maladie, Galien n'a rien vu de mieux à faire que de rapporter le texte même de l'oracle de Cos, pouvons-nous nous flatter de nous rendre plus intelligibles que lui en paraphrasant le même texte? & ne nous a-t-il pas fait un devoir de l'imiter dans son respect pour les Écrits du père de notre Art? Nous allons donc rapporter ce texte, avec le petit commentaire de Galien, renvoyant ceux qui desireront de plus grandes lumières, au commentaire fort étendu du même Galien, sur le second Livre des épidémies *(n)*. « Voici, dit » Hippocrate, quel étoit l'état de ceux qu'attaquoit l'esquinancie *(o)*: Les vertèbres du cou se portoient en dedans, » moins chez les uns & davantage chez les autres, de manière » à laisser à l'extérieur une cavité douloureuse lorsqu'on la » pressoit. Chez un de ces malades, l'angine s'étendit jusqu'auprès de la seconde vertèbre, appelée *dent*. Dans ce cas, » la tumeur étoit peu élevée; elle l'étoit moins encore chez » d'autres malades *(p)*. L'arrière-bouche, quoiqu'exempte

(m) At superest adhuc alius cervicis affectus, quem ipsi silentio præterierunt, ubi ad interiores partes vertebræ luxantur, & quidem solis interdum musculis, qui cum ipsis communicant, tumore præter naturam affectis, vel nato ibi tuberculo: interdum etiam gulâ pariter vitiatâ: nonnunquam musculis quoque qui gulam gutturi jungunt. Quin etiam propriis aliquando gutturis musculis qui ipsum aperiunt, oblæsis. Galen. *ibidem, & lib. V, cap. V.*

(n) N.° 27.

(o) De loc. affec. lib. IV, cap. III.

(p) On peut aussi traduire ainsi: ... « vertèbre qu'on appelle *dent*, quoiqu'elle ne soit pas aussi pointue « qu'une dent véritable, & que même « dans quelques sujets, elle soit sensible- « ment arrondie. » Comparez la version

d'inflammation, ne laissoit pas d'éprouver une certaine gêne; « l'intérieur de la bouche étoit tuméfié, mais sa tuméfaction « n'étoit pas un véritable gonflement inflammatoire. Les amyg- « dales conservoient à peu-près leur état naturel. Ces malades ne « pouvoient que difficilement mouvoir la langue, qui étoit « gonflée & saillante, de même que les veines sublinguales. « Ils n'avaloient qu'avec beaucoup de peine, & s'ils s'efforçoient « d'avaler, ce qu'ils avoient dans la bouche ressortoit par les « narines. Ils parloient du nez, & leur respiration n'étoit pas « fort élevée. Chez quelques-uns, les veines du cou & des « tempes étoient gonflées, & les tempes de ceux dont la « maladie n'avoit pas une marche régulière, étoient un peu « plus chaudes que dans l'état naturel, mais sans fièvre. La « plupart respiroient assez librement, excepté lorsqu'ils vouloient « avaler leur salive ou quelque autre chose : ils n'avoient pas « les yeux enfoncés. Ceux dont la tumeur étoit directement « en devant, n'éprouvoient point de paraplégie. Si j'apprends « que quelqu'un de ceux-ci ait péri, je ne ferai point difficulté « de le publier : car autant que je puis m'en rappeler, de « ceux que j'ai vus jusqu'ici, aucun n'est mort; quelques-uns « même ont recouvré la santé très-promptement, d'autres après « quarante jours, & la plupart sans avoir eu la fièvre. A un « très-grand nombre, il est resté pendant fort long-temps une « portion de la tumeur; ce qu'on reconnoissoit à la voix & à « la déglutition. La luette engorgée étoit un mauvais signe, « quoique ceux à qui cela arrivoit n'en eussent aucun soupçon *(q)*. « Les choses se passoient bien autrement chez ceux dont les « vertèbres s'inclinoient sur un des côtés; car ils devenoient «

---

de Chartier avec celle de Copus, dans la neuvième édition des Juntes. *Voyez* aussi le Commentaire de Gorter, *Medecina Hippocratica, lib. IV, aphor. 35.*

(q) Nous ne garantissons pas cette interprétation. Voici le Commentaire de Galien, qui pourra servir à la rectifier : *Hæc pars* (la luette), *cùm secundùm naturam se habet*, gurgulio *nominatur. Ægrota verò, cùm ipsius extremum inflammatum uvæ simile fit*, uva *nuncupatur; cùm verò tota*, columella : *cùm extenuata fit*, lorum *apellatur. Eliquatur autem acribus humoribus & excrementis in ipsam comportatis.* De morb. vulg. lib. II, comm. II, n.° 35.

» paralytiques du côté que les vertèbres quittoient, & les parties » de ce côté étoient entraînées vers l'autre, ce qui se remarquoit » sur-tout à la face, à la bouche, à la ligne qui partage le voile » du palais & même à la portion des joues qui couvre la mâ- » choire inférieure, laquelle étoit entraînée, autant que ses atta- » ches le permettent. Ici la paraplégie ne s'étendoit pas à tout le » corps, comme dans d'autres cas, mais jusqu'à la main seule- » ment, du côté du déplacement. Ces malades-ci crachoient » avec peine, & leurs crachats étoient louables & peu abondans; » mais ceux dont la tumeur étoit en devant, crachoient sans » difficulté. Ceux qui par-dessus tout cela avoient la fièvre, » respiroient plus difficilement, laissoient échapper la salive en » parlant & avoient les veines plus gonflées. Tous ces malades » avoient les pieds froids, mais ceux-ci plus que les autres. » De ces derniers, aucun ne s'est sauvé; ils sont tous morts, » plus tôt ou plus tard; & de ceux qui sont morts tard, aucun n'a pu se tenir debout depuis l'attaque jusqu'à la fin. »

« Nous avons inséré ce texte, dit Galien, parce qu'il y est » question d'une angine sans tumeur dans le gosier, observée » souvent par Hippocrate, & que nous n'avons rencontrée » que rarement. On y distingue deux espèces d'esquinancie, » l'une sous la première vertèbre & l'autre sous la seconde, » moins aiguë. Il est en effet certain que les violences faites à » la moëlle épinière, sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus voisines du cerveau *(r)*. »

Quoique ceux qui s'occupent particulièrement des maladies de la bouche, puissent lire avec beaucoup de fruit ce que Galien a recueilli sur cet objet dans les meilleurs Auteurs de son temps, ses Écrits n'offrent rien qui doive entrer dans

(r) Il est aisé de prévoir qu'on sera tenté de mettre sur notre compte la confusion qui règne ici; cependant si l'on daigne suspendre son jugement jusqu'après la lecture du texte, peut-être ne sera-ce pas envers nous qu'on se croira obligé d'user d'indulgence. Fab. d'Aquapendente, plus capable que tout autre de porter la lumière de la critique dans l'obscurité du divin Vieillard, n'osa pas l'entreprendre. S'il se crut obligé de parler de cette étrange maladie, qu'il appelle *catarrhe*, il le fit, contre son ordinaire, sans citer personne & sans rappeler ce fragment d'Hippocrate, afin de s'épargner les discussions qu'il sembloit exiger, Operat. Chir. *cap. de struma.*

cette hiſtoire, ſi ce n'eſt peut-être la découverte qu'il prétend avoir faite ſur lui-même, que parmi les douleurs des dents, il en eſt qui appartiennent à la dent même; qu'il croit en quelque manière ſuſceptible de s'enflammer, comme elle l'eſt de ſe nourrir, & ſelon lui, même de croître *(ſ)*. A l'occaſion de l'accroiſſement continuel des dents, qu'il croit réel & ſuffiſamment prouvé par l'élévation de celles qui ne rencontrent pas d'antagoniſtes dans la mâchoire oppoſée, quoiqu'elle ne ſoit produite réellement que par le reſſerrement de l'alvéole *(t)*, il témoigne ſa ſatisfaction d'avoir imaginé de limer les dents qui dépaſſent les autres, de l'avoir oſé, enfin d'avoir inventé la lime & trouvé la méthode de bien pratiquer cette opération. « J'ai montré ailleurs, dit-il, que les dents ſe deſsèchent & deviennent mobiles dans la vieilleſſe, ce à « quoi on ne remédie que foiblement par les aſtringens, qui « raffermiſſent les gencives. J'ajouterai ici que les dents « deviennent vacillantes, en conſéquence de l'ulcération des « chairs qui les entourent, ou même ſans ulcération. Dans le « dernier cas, je préſume que le nerf qui s'implante à leur « racine, eſt relâché par la trop grande humidité, & qu'en « conſéquence c'eſt des deſſéchans qu'on doit attendre la gué- « riſon. M'étant aperçu dans la ſuite que les dents devenues mo- « biles, ſur-tout par l'ulcération, s'élevoient au-deſſus des autres, « je penſai, continue Galien, qu'il convenoit d'emporter avec « la lime ce qui excédoit, afin qu'elles ne nuiſiſſent pas aux dents « correſpondantes, ſoit en mangeant, ſoit en parlant. L'expé- « rience favoriſa mes vues. Je fis faire une petite lime d'acier, « pour que l'opération fût plus prompte; car les ſecouſſes «

(ſ) *De comp. med. ſecund. loc. lib. V, cap. IX.*

(t) Galien eſt excuſable d'avoir cru que les dents croiſſent, même chez les vieillards; mais M. Lind eſt-il bien ſûr d'avoir vu ſur un ſcorbutique, atteint de maladie vénérienne, pendant la ſalivation mercurielle, *le volume des dents conſidérablement augmenté!* Sans doute que l'émail de ces dents étoit enlevé ou éclaté de toutes parts. *Voyez* Traité du Scorbut, traduction françoiſe, *tom. I, pag. 232 & 233.* On a ſouvent pris les enduits tartareux des dents pour de véritables exoſtoſes.

» multipliées ébranlant la dent, la prudence veut qu'on les » évite, si l'on espère qu'elle puisse se raffermir. Quelque- » fois les dents ne surmontent les autres que par quelques » points de leurs surfaces, & ce sont les seuls qu'on doit » emporter; d'autres fois c'est toute l'étendue de la dent qui » s'élève, & qu'il faut pareillement limer. Dans l'un & l'autre » cas, on saisit la gencive & la dent avec les doigts, enve- » loppés d'un linge à demi usé, on les serre doucement, toutefois » avec assez de force pour rendre immobile la dent sur laquelle » on opère. Si le malade éprouve une douleur indépendante » de la pression des doigts, il faut sur le champ cesser l'opé- » ration, pour la reprendre après avoir calmé la douleur par » les remèdes convenables, & l'interrompre & la reprendre » ainsi jusqu'à ce qu'elle soit terminée. Comme il importe de » mettre de longs intervalles entre ces reprises, il vaut mieux » répandre l'opération totale sur deux, trois jours & même » davantage, que de la resserrer dans un seul. Pendant tout » ce temps le malade s'abstiendra de parler & de rien manger de solide. »

S'il est étonnant qu'un grand homme, occupé des plus sublimes spéculations de la Médecine, ait daigné descendre *à limer des dents*, il l'est davantage encore qu'il se fasse honneur d'avoir inventé la lime & l'art de l'employer! mais que dire de la rivalité qui semble exister, à cet égard, entre Aëtius & lui? Le Médecin d'Amide s'attribue aussi l'heureuse invention de cet humble instrument; mais ce n'est qu'une méprise: il copie, & se met, même sans y songer, à la place de l'Inventeur.

Au surplus, Galien s'est beaucoup occupé des vices des dents; depuis leur stupeur (αἱμωδία), qu'il regarde comme un des accidens du tact *(u)*, jusqu'à la carie, rien ne lui est échappé. Sur-tout il ne tarit pas en parlant de la douleur. Tantôt, pour la calmer, il emploie les cathérétiques, & tantôt les stupéfians, tels que la fumée de semences de jusquiame,

(u) De sympt. caus. lib. I, cap. V.

usage

uſage perpétué par les Charlatans *(x)*; tantôt enfin il perfore la dent avec un petit trépan *(y)*. Une choſe très-remarquable ici, c'eſt que Galien a raſſemblé plus de vingt formules, douées de la merveilleuſe propriété de faire tomber les dents ſans douleur. Par exemple, il enduit la dent malade d'une pâte de farine ordinaire & de lait de tithymale, & la recouvre de feuilles de lière *(z)*; ou il l'entoure de pulpe de pyrèthre macérée dans le vinaigre, avec la précaution de garantir les autres dents par un enduit de cire; ou bien enfin, ce qu'on aura peine à croire, il a recours au ſandarach *(a)*. Si l'on s'en rapporte à ſon témoignage, l'efficacité de ces drogues eſt ſi prompte, qu'une heure après leur application, la dent ſe laiſſe arracher avec les doigts, ou ſe briſe en éclats.

Si ce ſont là de pures fictions, il eſt bien étonnant qu'on les retrouve dans Oribaſe, Aëtius, Paul d'Égine, & dans la plupart des Arabes; & s'il y a quelque choſe de réel dans cette eſpèce de prodige, pourquoi l'a-t-on négligé?

Galien connoiſſoit tout le danger du phlegmon des mamelles, mais il n'a rien de mieux à lui oppoſer qu'un œuf délayé dans l'huile roſat. Il propoſe contre l'exomphale, un topique remarquable par la conformité, tant de ſon origine, que des propriétés qu'on lui ſuppoſe, avec celles de la pouſſière de tan, appliquée dans la ſuite à toutes les eſpèces d'hernie *(b)*: c'eſt une pâte, une ſorte de cataplaſme fait de

---

(x) Ce moyen réuſſit aſſez conſtamment, mais il a quelquefois produit le vertige, la ſtupeur, & d'autres accidens qui en rendent l'uſage plus que ſuſpect. Vid. *act. Hafnienſ. obſer. 14, pag. 209.* Quant aux vers que les Charlatans prétendent déloger de la dent malade, & qu'ils ont grand ſoin de recueillir dans un vaſe rempli d'eau, où ils reçoivent la ſalive du ſouffrant, c'eſt une illuſion. La fumée dépoſe entre les dents, des principes groſſiers qui s'y figent, ſous la forme de filamens blanchâtres, & ſont entraînés par la ſalive : la crédulité anime enſuite ces filamens, & les transforme en vers. Malgré cela, nous ne prétendons pas nier que les dents ne puiſſent ſervir de retraite aux vers. *Vid.* Bianchi, *de generatione natur. vit. & morb.....*

(y) De compoſ. med. ſec. loc. lib. V, cap. IX.

(z) De med. facil. parab. cap. XVI.

(a) Ibid.

(b) Aëtius, *tetr. IV, ſer. 1, cap. XXIV.*

galles & d'écorce d'encens *(c)* pulvérisées, incorporées avec le blanc d'œuf *(d)*. Il nomme à peine le panaris, dont il n'avoit point vu les espèces les plus fâcheuses, puisqu'il croit le combattre efficacement avec le *cerumen* des oreilles, excrément qui est encore aujourd'hui, presque par-tout, le remède familier du peuple, sans avoir pour cela des droits mieux fondés à notre confiance *(e)*. Galien fournit la première idée du séton pour la cure de l'hydrocèle ; encore n'est-ce pas sans quelqu'incertitude : car le mot qu'il emploie pour désigner le séton est rendu dans la plupart des traductions, par celui de *sypho*, devenu dans la suite synonyme de *seringue*. Mais les hommes versés dans les opérations de la Chirurgie, n'ont pas pris le change; & Guy entr'autres *(f)* n'a pas manqué de traduire le mot grec ou arabe (car il avoit lû Galien dans ces deux langues), par le mot propre, celui de *séton ;* qui est en effet une espèce de syphon, puisqu'il pompe & transmet peu-à-peu aux pièces de l'appareil, l'humeur dont il s'abreuve. D'ailleurs, Galien mettant en opposition le syphon & la ponction, lorsqu'il dit, *qu'on évacue les eaux de l'hydrocèle par le syphon, & celles de l'ascite par la ponction,* montre évidemment que ces deux opérations sont différentes, & ce n'est que par l'interprétation de Guy qu'on peut trouver cette différence, en conservant la possibilité de l'exécution *(g)*.

Voilà ce que nous avons cru devoir recueillir des divers Traités de Galien, concernant les tumeurs humorales; passons aux plaies.

Il appelle *plaie* toute solution de continuité des parties charnues, faite par une violence extérieure *(h)*. Cette

(c) Il n'y a pas long-temps qu'on trouvoit encore dans le commerce cette écorce astringente, sous les noms de *narcaphte*, *thymiama*, parfum ou encens des Juifs.

(d) Galen. *de med. facil. parabil. cap. XXXVI.*

(e) *De simpl. med. facult. lib. X, in fine.*

(f) *Traict. II, doct. 2, chap. VII, f.* de l'hernie aqueuse.

(g) Galen. *Meth. med. lib. XIV, cap. XIII.*

(h) Ibidem, *lib. III, cap. I.*

définition, claire & précise, n'empêche pas que la grande analogie de la plaie avec l'ulcère, ne ramène souvent notre Auteur à se servir, comme ses prédécesseurs, de ces deux dénominations presque indistinctement. Sa division la plus étendue des plaies, est en celles qui sont compliquées de leur cause, & en celles où la cause n'existe plus *(i)*. Les causes sont internes ou externes : celles-ci sont les différens corps considérés comme tranchans, contondans ou distendans; & celles-là, la rupture des vaisseaux, produite par le chant, les cris, les courses, les efforts, les sauts, & même les chutes, lorsque les plaies arrivent ailleurs que dans la partie qui a reçu le choc *(k)*.

Les différences des plaies relatives au pronostic, sont les plus importantes à connoître. En général, toutes les grandes plaies sont accompagnées de danger. Il provient, ou de la nécessité de la partie blessée, ou de la manière dont la plaie est faite, ou de sa grandeur. Ainsi les coups portés sur la tête, la poitrine, le ventre, sont très-dangereux, principalement lorsqu'ils se communiquent aux organes renfermés dans ces cavités. Personne n'ignore aussi que les plaies des jointures ne tardent pas à prendre un mauvais caractère; car par-tout où la plaie divise des tendons, des nerfs, &c, on doit s'attendre à la douleur, à l'insomnie, aux convulsions & au délire. Le danger n'est guère moindre dans les grandes plaies qu'on est forcé de réunir par la suture, telles que les divisions en travers des principaux muscles, dans les plaies des veines, des artères, des nerfs, les distensions de la moëlle alongée, &c. *(l)*.

La léthalité des plaies arrête un moment Galien; & d'abord fixant la valeur des termes, il remarque que par celui de *plaie mortelle,* Hippocrate entend, tantôt celle qui l'est toujours, & tantôt celle qui l'est le plus souvent. Au moyen de cette

(i) Meth. med. lib. IV, cap. I.
(k) Ibid. lib. V, cap. II.
(l) Ibid. cap. VI.

interprétation, Galien défend le Médecin de Cos contre ceux qui lui opposoient que parmi les plaies du cœur, qu'il déclara mortelles *(m)*, il n'y a que les plus grandes & les plus profondes qui le soient réellement. Il en est de même des plaies de l'estomac, dont quelques-unes guérissent, & de celles du foie, qui ne sont mortelles que lorsqu'elles ouvrent quelque gros vaisseau. Quant à celles du cerveau, dont Hippocrate prononce aussi la léthalité lorsqu'elles sont considérables, Galien nous apprend qu'il les avoit vu pour l'ordinaire guérir parfaitement; mais il ajoute, que tous les Médecins convenoient de la léthalité des plaies qui pénètrent dans les ventricules. Les plaies légères des intestins, celles même qui pénètrent dans leur cavité, ne sont pas désespérées; aussi l'Auteur d'un Livre fort ancien, *sur la léthalité des plaies*, Livre qui n'existoit déjà plus du temps de Galien, attribué, par quelques Critiques, à Hippocrate lui-même, n'abandonnoit-il pas les plaies pénétrantes de l'estomac & des intestins, & les traitoit-il, au défaut de moyens plus efficaces, par les remèdes internes *(n)*.

Galien justifie en même temps le divin Vieillard sur la non réunion de l'os, du cartilage, du nerf, &c, qu'il avoit prononcée *(o)*, mais dans un sens qui n'est pas celui qu'on semble lui prêter, pour avoir occasion de le trouver en défaut, ou plutôt, de lui reprocher une absurdité dont n'étoit pas capable un Rhabilleur du douzième siècle *(p)*. Galien dit donc, pour la justification de son Maître & le nôtre, d'un côté, qu'à proprement parler, l'os ne se réunit point, mais qu'il se

---

(m) Vesicam dissectam habenti, aut cerebrum, aut cor, aut septum transversum, aut tenue aliquod intestinum, aut ventriculum, aut hepar, lethale. Aph. lib. VI, aph. XVIII. Dans un autre Livre *(prænot. coc. 508, 510)*, Hippocrate se commentant lui-même, dit que ces plaies sont *le plus souvent (maximè)* mortelles.

(n) Comment. VI, aph. 18.

(o) Cùm discissum fuerit os, aut cartilago, aut nervus, aut genæ particula tenuis, aut præputium neque augetur neque coalescit. Ibid. *aph. 19.*

(p) Vid. Lefebvre de Villebrune, *aphor. Hippoc....*

maintient dans la contiguité, au moyen d'une ſorte de virole formée autour des extrémités fracturées par les ſucs oſſeux qu'elles épanchent *(q)*; & de l'autre, que le défaut de réunion des parties molles doit moins être attribué à leur nature nerveuſe qu'à l'écartement des bords, c'eſt-à-dire, à la difficulté de les mettre & de les retenir dans un juſte contact.

C'eſt la Nature qui réunit, mais le Chirurgien doit écarter les obſtacles qui l'empêcheroient de conſommer la réunion, & diſpoſer tellement les choſes, qu'elle puiſſe agir efficacement. En général, les fonctions du Chirurgien ſe bornent donc à rapprocher les parties diviſées, à les maintenir rapprochées par le bandage, la ſuture, & la *fibulation (r)*; à empêcher qu'il ſe gliſſe entre les lèvres de la diviſion aucun corps capable de nuire à l'aglutination, tel qu'un poil, de l'huile, &c. & finalement à couvrir la plaie de médicamens propres à conduire au but qu'il ſe propoſe. Galien n'a rien innové à aucun de ces égards, il a ſeulement cela de particulier, que perſonne avant lui n'avoit traité des différentes eſpèces de bandages, ni ſi amplement, ni ſi ſoigneuſement qu'il l'a fait, dans ſon *Traité des Bandages & de la manière de les appliquer.*

Parmi les bleſſés, les uns ſont bien & les autres mal conſtitués; comme parmi les plaies, les unes ſont légères & les autres graves. Lorſque le corps eſt ſain & la plaie légère, l'Art eſt inutile; la Nature ſe ſuffit. Dans le cas contraire, il faut uſer de prévoyance, comme dit Hippocrate au *premier Livre des Pronoſtics*, s'attendre à des accidens *(ſ)* & les

(q) Si quis velit inſpicere . . . . (fracturas) diſſecando, videbit manifeſtè a callo, veluti in vinculo quodam circumducto, partes oſſium diſciſſas eſſe conſtrictas; quas ſi abraſerint, fracturæ profundum videbunt non glutinatum. Galen. ibid.

(r) Galen. *Ars Medicinal, cap. XC.* Il paroît bien clairement par ce paſſage, que la *fibula (agraffe)* étoit différente de la ſuture; mais cela ne ſuffit pas pour diſſiper les ténèbres qui couvrent cet objet, tant & ſi inutilement diſcuté par les Savans. *Tome I, page 374.*

(ſ) Il en eſt qu'on ne ſauroit prévoir. Tel eſt le cas de ce Pilote, qui, s'étant fracturé le doigt du milieu, fut aſſailli par la fièvre, l'inflammation, la gangrène, l'opiſthotonos, & mourut peu de temps après ſa bleſſure. Hipp. *epidem. lib. VII.*

écarter, s'il eſt poſſible. Dans cette vue, on doit ſaigner à la partie oppoſée à la bleſſure *(t)*, & combattre l'*intempérie chaude* par l'application de la juſquiame & de la mandragore; remèdes trop puiſſans, au jugement de ceux qui vécurent immédiatement après Galien, & qui par cette raiſon leur ſubſtituèrent les roſes & le plantain *(u)*. Les avantages de la ſaignée ne ſe bornent pas à détourner les accidens, elle hâte l'aglutination de la plaie; obſervation que Galien reconnoît devoir à Hippocrate, & qu'il ne répète ici que pour oppoſer aux Éraſiſtratiens, qui ſaignoient très-peu *(x)*, l'autorité du divin Vieillard, confirmée par ſa propre expérience, de laquelle il réſulte qu'en faiſant couler aſſez de ſang, pourvu qu'on ne néglige pas de prévenir ou de combattre la douleur, on voit quelquefois les plaies les plus conſidérables, même celles qu'on reçoit dans les combats ſinguliers, ſe réunir ſi vîte, qu'elles ſont hors de tout danger avant le quatrième jour *(y)*. Galien comprend dans ce pronoſtic, les plaies des bras & des jambes, pénétrantes juſqu'aux os *(z)*, même celles des artères, quand les circonſtances ſont favorables; car il avoit vu conſolider ces derniers chez les enfans, les femmes, & même chez un jeune adoleſcent, à cauſe, dit-il, de la molleſſe & de l'humidité des ſolides *(a)*. Un mélange d'encens, de ſang-dragon en poudre & de blanc d'œuf, formoit ſon premier appareil. A ces ingrédiens, Halyabbas ajouta les ſantaux; Lanfranc, trois parties de chaux vive; & Guy, le bol d'Arménie. Dans les panſemens ſuivans, Galien lavoit la plaie avec le vin rouge chaud, & la couvroit d'aglutinatifs; parmi leſquels il préféroit la millefeuille, les feuilles de chêne, de ſumac, de ronce avec ſes bourgeons,

(t) *Meth. med. lib. IV, cap. VI.*

(u) *Ibid. lib. III, cap. VIII.*

(x) Il y avoit encore à Rome lorſque Galien y arriva, des Médecins tellement prévenus contre la ſaignée, qu'ils ne ſaignoient pas même dans les cas où les malades ſont près d'être ſuffoqués par la pléthore. Galen. *de venæ ſect. adverſ. Eraſiſtrateos, cap. I.*

(y) *Meth. med. lib. V, cap. XIV.*

(z) *De venæ ſectione adverſ. Eraſyſt. cap. VI.*

(a) *Ibid. cap. VII.*

d'orme, & même l'écorce récente de celui-ci, appliquée immédiatement à la plaie *(b)*.

Si l'écorce d'orme facilite la réunion des solutions de continuité, en les défendant des injures extérieures, pourquoi s'émerveilla-t-on dans la suite, qu'un particulier guérît les plaies & certains ulcères, en ne les pansant qu'avec du linge propre *(c)*, & Palazzo, avec des étoupes de chanvre ou de lin *(d)* !

Une infinité d'obstacles, qui peuvent troubler les effets de ces moyens & s'opposer à la réunion, rendent très-nécessaire au Chirurgien la connoissance des fonctions & de la direction des muscles, afin que, lorsque quelqu'un d'eux est divisé en travers, il puisse annoncer la perte du mouvement qui doit s'ensuivre, & se mettre à couvert du blâme que son silence ne manqueroit pas de lui attirer; comme aussi, pour guider l'instrument dans l'ouverture des dépôts profonds, & les dilatations des plaies faites par des corps aigus. Dans ce dernier cas, le corps ne conservant pas la situation où il étoit lorsqu'il a reçu la blessure, & le Chirurgien ne pouvant la lui rendre, parce qu'il est forcé de choisir la moins douloureuse, le fond de la plaie ne répond plus à son ouverture, & rend la fistule inévitable, à moins qu'on ne fasse correspondre l'ouverture au fond par les dilatations convenables. En faisant ces dilatations, le Chirurgien ne doit pas perdre de vue que tous les muscles qui servent à une action ne

(b) *De simpl. med. facult. lib. VIII.*

(c) *Vidi qui vulneribus linteolis adhibitis purissimis nitidissimisque perfectè sanaret, præfatus tantùm quædam, quæ adorantis ritu in genua flexus panniculis suis immurmuraret : jussoque ægroto precatiunculis quibusdam uti, ipse interea cùm alia quædam facere, tum fœmineum imprimis contactum vitare dicebatur. Idem præstabat in ulceribus, at non in omnibus ; nam si quæ paulò magis maligna occurebant, aut cancrosa, aliàs fœlicissimo sæpe successu utens, in his spe plerumque suâ frustratus decipiebatur.* Jul. Alexandinus, de Medicinâ & Medico, lib. V, pag. 301.

(d) Felice Palazzo', *de verâ methodo quibuscumque vulneribus medendi cum aquâ simplici & frustulo de cannabe & de lino.* Voyez aussi, Traité & Réponse proposée par *Angaron & Martel,* Chirurgiens du Roi, & décidée par *L. Joubert : à savoir, si avec la seule eau froide & simple, on peut guérir, tant les plaies des arquebusades qu'autres.*

lui ſont pas eſſentiels, & qu'il en eſt de purement acceſſoires; conſidération qui le rendra très-circonſpect dans les inciſions des premiers & hardi dans celles des autres *(e)*. Le précepte de dilater les plaies profondes ſuppoſe l'impoſſibilité d'évacuer la matière qui s'y engendre; évacuation qu'il faut d'abord tenter, en donnant au membre une ſituation telle que le fond de la plaie devienne ſupérieur à l'ouverture. Dans une plaie profonde de la cuiſſe, qui avoit ſon fond vers le genou, Galien fit tenir la jambe élevée, & mit ainſi l'orifice dans le lieu le plus déclive *(f)*. Lorſqu'on peut changer la ſituation, le traitement de ces ſortes de plaies n'a rien de particulier. Cependant il eſt utile d'aider l'écoulement de la matière par un bandage expulſif. Si ce moyen ne réuſſit point, il en reſte encore deux autres, la dilatation & la contre-ouverture, dont le choix doit être réglé ſur la nature des parties & la grandeur de la plaie; car ſi la plaie eſt grande & occupe des parties qu'il ſoit dangereux d'inciſer, il faut préférer la contre-ouverture à la dilatation, & dans le cas contraire, la dilatation à la contre-ouverture *(g)*.

La plaie avec perte de ſubſtance, préſente deux objets principaux, la ſolution de continuité & le manque de matière.

La reproduction de la matière qui manque porte ſur quatre indications, ſelon Galien: la première eſt priſe de l'eſſence de la plaie; la ſeconde, de la nature du corps & des parties; la troiſième, des choſes conjointes; la quatrième, de la contrariété des indications *(h)*. La matière que la Nature reproduit n'eſt pas toujours ſemblable à la ſubſtance détruite: l'artère, le nerf, la membrane, le ligament, le cartilage ne ſe réparent pas, quoique les chairs, les graiſſes *(i)* & même quelquefois, mais rarement, les veines *(k)*, les os

(e) *De Anat. adminiſt. lib. I, cap. III.*

(f) *Lib. II, ad Glaucon.*

(g) *Ibid. lib. III, cap. ultimo....*

(h) *Ibid. cap. VIII & IX.*

(i) *De ſemin. lib. I, cap. II.*

(k) *Nonnulli venas in magnis ulceribus jam viderunt renaſci, quemadmodum etiam nos ipſi cùm aliis partibus, tum in capite, atque eas ſatis magnas & multas.... cauſam referam,*

os *(l)* se régénèrent en quelque sorte, ou reproduisent quelque chose d'analogue à leur substance primitive. Ici Galien sent naître son admiration à l'aspect d'un phénomène qui pourroit exciter la nôtre. « Ce que j'admire, dit-il, c'est que tel des organes que nous avons dit ne pas se régénérer, étant mis à nu, ne « laisse pas de se recouvrir de chairs, & jamais d'une substance « pareille à la sienne propre, non pas même quand vous em- « ploîriez les médicamens avec lesquels Pœon guérissoit les « blessures des Dieux *(m)*. »

On voit qu'en général Galien n'avoit point d'autres idées sur la régénération que celles de ses prédécesseurs. La seule chose qui lui soit propre, ou qu'on puisse supposer lui appartenir, ce sont les longs raisonnemens dont il se sert pour rendre raison d'un phénomène qu'il eût mieux valu constater. Il se donne sur-tout bien de la peine pour expliquer la formation des nouvelles veines, ou plutôt, comme il s'exprime lui-même, la *renaissance des anciennes, tant les nouvelles leur ressemblent (n)*; mais son explication n'a jamais satisfait personne, & l'on douteroit encore de la réalité de cette régénération, si M. de Haller ne l'eût démontrée. Il ne satisfait pas davantage les bons esprits, lorsqu'il dit, que le sang reproduit les chairs, & que les chairs à leur tour forment la cicatrice, *espèce de peau* différente en tout de la véritable, mais qui en tient lieu *(o)*.

Galien, négligeant l'Art des Psylles *(p)*, renchérit sur les précautions prises de tout temps contre les plaies vénimeuses, en deux points principaux : en extirpant tout autour les parties qu'a pu toucher le corps vénimeux, & en donnant à ces plaies la forme ronde, dans la vue de ralentir la cicatrice; persuadé, comme tous ceux qui ont écrit avant

---

referam, cur nequaquam multis, sed paucissimis prorsus, venæ in ulceribus gigni visæ fuerint, arteriam verò & nervum nemo, ne raro quidem, in aliquo gigni unquam viderit. De semin. lib. I, cap. XIII.

(l) De med. art. const. cap. VII.

(m) De sem. lib. III, cap. XI.

(n) Method. meden. lib. III, cap. V.

(o) Ibid. lib. XIV, cap. XVI.

(p) Il existoit encore de son temps des gens qui faisoient profession de sucer les plaies. *Meth. med. lib. XIII, cap. VI.*

& après lui, jusqu'à Mercuriali *(q)*, que cette forme est la plus défavorable à la cicatrisation *(r)*.

Dès la première enfance de l'Art, on connut le danger des hémorragies & la nécessité des secours prompts & efficaces; mais la connoissance exacte de leurs sources, subordonnée aux découvertes anatomiques, attendoit le temps de Galien, puisque ce n'est qu'à cette époque qu'on voit l'anatomie arrivée au point de perfection, sans lequel elle ne pouvoit qu'égarer ceux qui la prenoient pour guide. Il convient donc d'analyser avec soin ce que Galien dit sur cette matière importante, ou plutôt de transcrire presque en entier tout ce qu'on en trouve dans ses Écrits & dans ceux de Rufus: car tout intéresse ici, ou comme appartenant à l'Histoire, ou comme faisant partie de la solide instruction.

Toute division d'une veine ou d'une artère fournit du sang en abondance, & laisse après elle une plaie difficile à cicatriser, si le vaisseau ouvert est une veine, & peut-être inglutinable, comme l'ont pensé quelques Médecins *(s)*, si c'est une artère.

L'hémorragie artérielle fixe d'abord l'attention de Galien. Si le vaisseau ouvert est une artère, comment arrêterons-nous le sang *(t)*! Rien de plus méthodique & de plus rationnel que sa réponse: d'un côté, en bouchant l'orifice du vaisseau, & de l'autre, en dérivant ailleurs le sang qui s'y portoit.

On bouche l'orifice de l'artère, ou par le rapprochement des lèvres de la division, ou par l'application d'un corps étranger. On rapproche les bords de la division par l'action

---

(q) *Utrum ulcera rotunda difficilia sanatu sint, quemadmodum Hippocrates,* libro de ulceribus, *Alexander I,* problem. 91; *& Cassius,* problem. 1, docuerunt, *dubitari posset. Si quidem secùs experientia docet, neque valet quòd haudquaquam sponte curentur, sed excidere ea oporteat, ut sanitatem consequantur. Si quidem inter alia id exploratissimum est, ulcera cauteriorum rotunda, quantùmvis lata atque profunda, nullo negotio, sed sponte & sine ullâ novâ excisione coalescere, simulque ad consummatam cicatricem perduci.* Variar. lect. lib. VI, cap. XXII. *Voyez aussi,* Histoire de la Chirurgie, tome I, page 349.

(r) *De ther. lib. I, cap. XVI.*

(s) *Method. med. lib. V, cap. II.*

(t) *Ibid. cap. III.*

des mains, ou par les médicamens réfrigérans & astringens. Je ne parle point de la suture, ajoute Galien, parce qu'il n'est permis de coudre ni les veines, ni les artères, quoique les Méthodiques l'aient conseillé. Quant à ce qui bouche le vaisseau, tantôt c'est le *sang caillé*, appelé par les Grecs θρόμβος, *caillot*, & tantôt les choses qu'on y applique, telles que les chairs voisines rapprochées, la peau, la charpie, le poil de lièvre *(u)*, les remèdes emplastiques, les escharotiques, sur-tout la chaux vive entassée sur la plaie pour figer le sang, le fer rouge & les médicamens qui produisent le même effet, la situation convenable, c'est-à-dire, celle où la partie est élevée & la douleur la moindre possible, enfin la constriction du membre, moyen dont il aperçoit trop bien les avantages & les inconvéniens, pour n'en avoir pas vu divers essais. En effet, ce n'est qu'à la longue qu'on envisage un objet sous toutes ses faces, & qu'on reconnoît dans un appareil toutes ses propriétés *(x)*. Galien avertit ici que les conditions contraires à celles qu'il exige, loin de concourir à réprimer l'hémorragie, l'augmentent & l'entretiennent. Enfin il termine l'énumération des moyens styptiques, par la ligature, dont il établit deux espèces, celle qu'on fait au vaisseau même, & celle qu'on applique autour du membre *(y)*.

(u) De Curandi Rat. per sang. miss. cap. XXIII.

(x) Alius quidam (Medicus) putreficum vitium ex humorum decubitu, in brachio subsecans, insignem arteriam particularum membri ignorantiâ divisit : subitòque ob sanguinis profluvium conturbatus est : & cùm vix laqueo ipsam posset intercipere (erat enim profundior) repentè quidem ex sanguinis fluore periculum repulit, sed aliâ ratione hominem jugulavit, gangræna videlicet propter laqueum occupante arteriam maximè, & primùm, deinde omnia ipsi circumdata. De Anatom. administ. lib. VII, cap. XIII.

(y) Quippe de genere obturantium quodammodò est & vinculum ipsis profluentibus vasis injectum : ipsique nostri digiti, dum ea committunt, stringuntque ; est & alia hùc pertinens ligatio, quam Græci ἐπίδεσιν *vocant : Quamquam ipsum vas circulo non complectitur, sicuti vinculum. Verùm cùm ex parte complexu suo committat quodammodo vulnerati membri discidentia labra & quæ superimposita sunt contineat, meritò inter claudentia remedia numeratur.* Method. meden. lib. V, cap. III & V.

Sans nous arrêter aux remèdes internes des hémorragies, nous remarquerons qu'à l'exemple d'Hippocrate *(z)*, de Craterus *(a)*, de Musa *(b)*, d'Apollonius *(c)* & de plusieurs autres anciens Médecins, Galien modéroit le mouvement du sang par la ciguë, la jusquiame, l'*opium*.

Les Médecins dûrent se convaincre de très-bonne heure que la ciguë prise intérieurement, à petite dose, n'est pas mortelle. Les faits venoient en foule les rassurer: les Prêtres d'Égypte & d'Athènes usoient intérieurement de la ciguë pour éteindre les feux de l'amour. On avoit vu dans la capitale de l'Attique une vieille femme en prendre habituellement sans en être incommodée *(d)*; même, si l'on en croit Pline, des gens faire en quelque sorte leur nourriture des tiges récentes de cette plante *(e)*.

Les Modernes mirent à profit ce double exemple, & prirent un juste milieu entre la témérité populaire & la timidité médicale. Melchior-Friccius conseilla la décoction de ciguë contre le flux immodéré des mois & des lochies; un nommé Boulle l'employa dans les fièvres malignes & intermittentes, & Reneaulme, contre le squirre du foie, de la rate, du pancreas *(f)*.

(z) *De naturâ muliebri.*

(a) Galen. *de comp. med. secund. loc. lib. VII, cap. V.*

(b) *Ibid. cap. II.*

(c) *Ibid. cap. IV.*

(d) Galen. *de simpl. med. facult. lib. III, cap. XVIII.*

(e) Il passoit autrefois pour constant, que le vin bu avec la ciguë, en augmente l'activité; & que bu après, il l'énerve. Plutarque *(des propos de table)* raconte que des voleurs s'apprêtant à piller le temple de Junon à Lacédémone, burent de la ciguë, & s'armèrent d'une bouteille de vin pour la boire & se guérir si l'entreprise réussissoit, & se laisser mourir en ne la buvant pas, s'ils étoient surpris. La quantité de suc de ciguë nécessaire pour donner la mort, étoit d'une livre, & coûtoit douze dragmes ou trois liv. douze sous. Celui qui devoit la présenter à Socrate l'avertit, que s'il s'échauffoit à parler, une dose ne suffiroit point, & qu'il faudroit qu'il en but deux ou trois. Platon, dans le *Phedon.*

(f) Ce Médecin étoit de Blois, & vivoit au commencement du XVII.[e] siècle. Ses démêlés avec la Faculté de Médecine de Paris, lui donnèrent quelque célébrité. « *Les Médecins* de cette ville, dit naïvement Éloi, « *trouvèrent mauvais* que Reneaulme « eût osé *prouver, par deux cents une* « *Observations*, que les remèdes chi- « miques sont quelquefois d'un grand « secours; ils lui firent un procès, « & finirent par l'obliger de venir « déclarer par-devant eux, qu'il « n'emploîroit plus à l'avenir *les* «

On a vu plus haut la ciguë employée extérieurement pour empêcher le développement des testicules & des mamelles *(g)*. Les Médecins tirèrent parti de ces attentats de la mollesse barbare : ils en inférèrent que la ciguë appliquée à moindre dose, pouvoit modérer le gonflement des mamelles chez les femmes récemment accouchées ; ils s'en servirent contre les scrofules ; Barbette & de Heer l'employèrent pour les phimosis, mais des paysans en firent la première application au cancer & aux ulcères cancéreux *(h)*.

Revenons à Galien. La ligature & le caillot *(i)*, qui semblent se montrer ici pour la première fois, feroient beaucoup d'honneur à ce Médecin, s'il n'avoit pas été devancé. Mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi ; car on a vu dans Archigène des vestiges de la première *(k)*, que d'ailleurs Galien ne s'attribue point, lui qui n'a pas voulu perdre le mince mérite d'avoir inventé la lime du Dentiste *(l)*, & l'une & l'autre découverte se trouvent assez nettement énoncées dans un Fragment de Rufus d'Éphèse *(m)*. Or Archigène est antérieur à Galien ; & quant à Rufus, outre les raisons sur lesquelles est déjà fondée sa plus grande ancienneté, la seule comparaison des deux morceaux où ils traitent l'un & l'autre de l'hémorragie, suffiroit pour l'établir ; car ces Fragmens sont évidemment copiés l'un sur l'autre, & celui de Galien est le plus parfait : or, dans les Sciences, en cela bien différentes de la peinture, la copie exécutée par une main habile, est toujours supérieure à l'original.

» *médicamens qui lui avoient réussi dans sa pratique.* » La protestation du Médecin de Blois est conçue en ces termes : *Ego Paulus Reneaulme profiteor apud Decanum & Doctores Parisiensis scholæ, nunquam usurum remediis scriptis in* Libro observationum mearum typis edito, *sed facturum medicinam secundùm Hippocratis & Galeni decreta & formulas a scholæ Parisiensis Medicis probatas & usurpatas.* Datum Lutetiæ, die 23 februarii 1607.

(g) Tome I, page 39 ; tome II, page 311.

(h) Hermann. cynos. mater. Medicæ, tom. II, edit. 1747.

(i) Galen. *Meth. med. lib. V, cap. III.*

(k) Voyez ci-devant, *page 362.....* & Celf. *lib. V, cap. XXVI.*

(l) Voyez ci-devant, *page 623.*

(m) Apud Aëtium, tetrab. IV, serm. 2, cap. LI.

La première chose que doit faire le Chirurgien pour arrêter l'hémorragie, c'est de placer doucement le doigt sur l'ouverture du vaisseau, & de le presser légèrement. Ce petit moyen, suspendant le cours du sang, lui donne le temps de se cailler, & suffit quelquefois pour l'arrêter. Mais si le vaisseau qui fournit le sang est profond, le Chirurgien tâche d'en reconnoître la position & la grandeur, de distinguer s'il est veineux ou artériel; il le soulève ensuite avec un crochet & le tord un peu. Si ce moyen ne suffit pas, & que l'hémorragie soit veineuse, il peut essayer l'application d'un mélange de résine, de folle--farine & de plâtre. Mais si c'est une artère qui fournit le sang, ce qu'on reconnoît au jet *sautillant* (*saliendo*) *(n)*, ou même une grosse veine, il n'y a guère d'autre ressource que de lier le vaisseau ou de le couper transversalement: après la section, les extrémités se retirent dans les chairs & le sang s'arrête. Galien ayant divisé ainsi une artère de la malléole, non-seulement l'hémorragie cessa, mais le malade fut délivré d'une douleur sciatique à laquelle il étoit sujet *(o)*. Ce petit succès ne lui fit pas illusion; il convient que le plus sûr est de lier l'artère *à sa racine*, & de la diviser transversalement au-delà de la ligature. Il n'est pas possible de prendre le change sur ce que Galien appelle *racine du vaisseau*, car il ajoute tout de suite, j'appelle *racine* la portion du vaisseau la plus voisine du foie ou même du cœur: dans le col, elle est à la partie inférieure, & à la supérieure, dans les extrémités *(p)*. Avant Galien, Celse avoit déjà posé le précepte de lier les vaisseaux; mais il l'avoit exprimé, selon sa coutume, en si peu de mots, qu'on ne l'avoit pas aperçu dans ses Écrits, & qu'on ne laissa pas de s'accorder pour donner à Galien le mérite de l'invention *(q)*.

(n) *De loc. affect. lib. I, cap. I.*

(o) *De venæ sectione adversus Erasistrat.*

(p) *Meth. med. lib. V, cap. IV.*

(q) *Quod si illa quoque (auxilia) vincuntur, venæ quæ sanguinem fundunt, apprehendendæ, & circa id quod dictum est, duobus locis deligandæ intercidendæque sunt.* Lib. V, cap. XXVI, n.° 21.

L'hémorragie par érosion demande d'autres secours, & la cautérisation actuelle ou potentielle étoit celui de tous pour qui Galien & ses contemporains réservoient leur confiance *(r)*. Ces diverses opérations & les moyens raisonnés qui les accompagnent, ne s'accordent guère avec les idées que la plupart des Médecins avoient alors de la circulation du sang; aussi Galien s'en étoit-il procuré de plus saines. On sait que dans l'hypothèse des Sectateurs d'Érasistrate, c'étoient *des esprits*, & non le sang, qui remplissoient les artères. Galien établit le contraire; & son opinion fut aussi paradoxale alors que l'a été depuis la circulation Harvéienne *(s)*. Voici le principal argument du Médecin de Pergame. Si une artère étant ouverte, on voit couler le sang, ou il étoit contenu dans l'artère, ou il lui vient d'ailleurs: or une artère étant ouverte, le sang sort, & il ne lui vient pas d'ailleurs, comme il sera prouvé plus bas : donc c'est le sang qui remplit l'artère, non des esprits ou de l'air.

Galien connoissoit aussi la *communauté* des vaisseaux, ignorée de la plupart de ses contemporains, les anastomoses des artères avec les veines & la voie de communication des unes dans les autres, quoiqu'il ignorât la manière dont cela se passe, & qu'il en eût même une idée entièrement fausse. Cette matière a trop de liaison avec les ligatures des vaisseaux, pour n'en pas dire encore un mot. Après avoir avancé, d'après l'expérience, que l'ouverture d'une seule artère évacue tout le système vasculaire, il essaie d'expliquer ce phénomène par les connoissances anatomiques. « De l'artère *qui monte*, dit-il, naissent toutes celles du cou & de la tête, comme de celle « *qui descend*, tirent leur origine toutes celles qui se distribuent « au reste du corps. Il est donc évident qu'une seule ouverture «

(r) Galen. *Meth. med. lib. V, cap. IV.*

(s) *Si vulnere arteriis illato sanguinem egredi conspicimus, vel in arteriis sanguis continetur, vel in ipsas aliunde confluit : sed vulnere arteriis illato sanguinem statim exire conspicimus, nec aliundè, sicuti demonstrabimus, confluit : igitur in arteriis sanguis continetur, non spiritus vel aer.* An sanguis in arter. natural. contineatur? *Cap. I.*

» doit vider toutes les artères jusqu'à leurs dernières ramifications. » Or dès que les extrémités des artères ne contiendront plus » de sang, celui des veines doit s'y porter, à la faveur des » anastomoses dont les petites bouches s'ouvrent alors dans les » artères, remontant en partie des artères des extrémités infé- » rieures dans celles qui rampent le long de l'épine, & de-là » au cœur & au bras (où l'on suppose l'artère ouverte); & » en partie descendant de la tête, d'abord dans *l'artère qui* » *monte*, de-là au cou, & bientôt après dans l'artère ouverte. » C'est ainsi que tout le sang s'échappera par la piqûre d'une » aiguille; & cela n'est que trop vrai, car nous voyons qu'une » artère tant soit peu considérable étant ouverte, tout le sang » se perd, à moins qu'on ne l'arrête. Nous opposons ces phéno- » mènes, non pas à ceux qui pensent que les artères contiennent » du sang, mais aux Érasistratiens, qui veulent qu'elles ne con- tiennent que de l'esprit vital *(t)*. »

Si la circulation de Galien n'étoit pas celle d'Harvée, au moins en approchoit-elle bien davantage que les hypothèses de ses prédécesseurs? aussi étoit-il bien supérieur à la plupart de ses contemporains, qui, « n'ayant aucune con- » noissance des vaisseaux, ne pouvoient, en opérant, éviter » ceux qui se rencontroient sur le chemin de l'instrument. Soit » qu'ils enlevassent des esquilles, ou qu'ils incisassent des abcès, » ils ouvroient de grosses veines, quelquefois même des ar- » tères, & donnoient lieu à des hémorragies mortelles; d'autres » fois, ne sachant pas quelles sont les veines des extrémités sous » lesquelles passent des troncs artériels, ils ouvroient ceux-ci » en voulant piquer celles-là *(u)*. »

Galien, instruit du danger des hémorragies de la vessie, de la matrice, des intestins, ne craint pas de porter dans ces cavités des injections astringentes; mais il n'approuve pas sans restriction qu'on y applique des corps froids, persuadé que le refoulement du sang sur les organes internes n'est pas

(t) An sang. in arter. natur. contin. cap. IV.

(u) De Anat. adm. lib. III, cap. I.

exempt

exempt de risque, lors même que ces répercussifs sont précédés par les frictions des parties opposées à celles d'où le sang coule, par les ligatures des membres, par les ventouses, la saignée, &c. *(x)*. Ces précautions sont sages; mais peut-on toujours les prendre ? & doit-on se permettre l'un en omettant les autres? une entière inaction ne seroit-elle pas préférable à l'exécution partielle des préceptes de Galien? Nous le demandons à ceux qui ont eu le courage d'envelopper de linges imbibés de vinaigre ou d'eau froide des femmes récemment accouchées, prêtes à périr d'hémorragie utérine? S'il est affreux de voir mourir les malades, sans s'efforcer au moins de les secourir, il est plus affligeant encore de les voir périr avec le doute cruel qu'on peut avoir quelque part dans la fatale catastrophe.

Galien avoit dit ailleurs que tous les Médecins de son temps, convenoient que les artères ne se réunissent point; que ce résultat étoit chez les uns, l'effet du raisonnement, & chez les autres, celui de l'observation: ici il rapporte *(y)* un fait contraire. « Un Médecin sans expérience ayant oublié de reconnoître la position de l'artère du pli du bras avant que de placer la ligature, celle-ci s'éleva par l'effet du lien, & le Médecin, la prenant pour la veine, l'ouvrit imprudemment. Le sang sortit par jets inégaux. Un des Médecins présens & moi fimes l'appareil convenable, après avoir rapproché soigneusement les lèvres de la plaie *(z)*. Cet appareil consistoit en un aglutinatif, un bandage & une éponge liée par-dessus,

(x) *Meth. med. lib. V, cap. V & VI.*

(y) *Ibid. cap. VII.*

(z) Un très-jeune Médecin saigne & fait une faute; des Médecins plus expérimentés, pansent & la réparent. Quelles étoient donc les fonctions des Chirurgiens de ce temps-là! Ceux qui veulent que dès-lors il existât des Chirurgiens proprement dits, devroient bien leur en assigner. Car enfin, si ceux qui saignent & pansent sont des Médecins, qu'étoient donc les Chirurgiens! En attendant qu'ils leur trouvent des fonctions, concluons de ce fait, comme de mille autres, que les Chirurgiens de Rome, au temps de Galien, comme ceux de Cos, au temps d'Hippocrate, étoient de vrais Médecins, & d'autant plus dignes de ce nom, qu'ils possédoient l'ensemble de l'art de guérir.

» que nous recommandames d'humecter souvent : nous le levames le quatrième jour, quoique la réunion nous parût faite, nous le rappliquames, & nous le continuames pendant longtemps. » Le malade étoit jeune & robuste, il guérit; mais c'est le seul que Galien ait vu guérir sans anévrisme après un pareil accident. Quoique la cause la plus ordinaire des anévrismes faux soit pour le moins aussi ancienne que l'art de saigner, ce fut seulement entre Celse & Galien qu'on les connut assez pour en consigner dans les Écrits des notions reconnoissables *(a)*. On doit à Rufus la première description de l'anévrisme qui soit parvenue jusqu'à nous *(b)*. Cette esquisse est fort succincte; la description de Galien l'est un peu moins, & l'on voit cette dernière s'accroître successivement sous la plume d'Aëtius & de Paul d'Égine. Galien ne présente que les traits les plus saillans de l'anévrisme, mais ils sont copiés fidèlement. Un des principaux caractères des tumeurs anévrismales est le battement que l'artère leur communique; quand on les presse, elles disparoissent, parce qu'on refoule le sang dans le vaisseau, & lorsqu'on les ouvre, elles fournissent un jet de sang dont il n'est pas aisé de se rendre maître. Dans l'œdème, la matière fuit aussi sous la main; mais, outre que cette tumeur n'a point de pulsations, elle est plus pâle & plus étendue que l'anévrisme, à moins que le sang ne se répande autour de ce dernier ; auquel cas la gangrène & le sphacèle ne tardent pas à s'emparer de la partie *(c)*.

(a) La maladie d'Agésilas II, roi de Sparte vers l'an 356 avant J. C. décrite par Xénophon (*Rerum græc. lib. V*) & par Plutarque (*in vitâ Agesilai*), auroit-elle quelqu'affinité avec l'anévrisme ! ou étoit-ce une tumeur sanguine anomale du genre de celles dont Morgagni a recueilli divers exemples. *De sedib. & caus. morb. epist. L, n.° 53.*

Cùm Agesilaus ascenderet in aulam Megarensem, incertum quâ venâ ruptâ, sanguis e corpore sanum in crus defluxerit (*altero enim erat claudus*); *cùmque tibia nimium quantum intumesceret, ac dolores intolerandi accederent, Medicus quidam Syracusanus ei propter malleolum venam aperuerit, atque ubi semel cœpisset, noctu dieque sanguis profluxerit, & quidquid tentarent, fluxionem hanc inhibere non potuerint, donec Agesilaus tandem animo defecit, & tunc sanguis fluere desiit.*

(b) *Voyez* ci-devant, *page 435 & suiv.*

(c) Galen. *de tumor præter natur. cap. II.*

Aëtius, comme nous l'avons annoncé, étendant cette description, semble admettre deux espèces d'anévrismes : la première se forme à la tête, sous le menton & sur-tout au cou, chez les femmes dans le travail de l'enfantement; & c'est, selon lui, le broncocèle des Grecs *(d)*. Ces tumeurs anévrismales disparoissent très-sensiblement lorsqu'on les presse, & reparoissent dès qu'on cesse la pression. Quant au pronostic, il est fatal : aussi les contemporains d'Aëtius s'abstenoient-ils de les opérer, instruits par l'expérience que les malades périssoient tous d'hémorragie dans les mains du Médecin qui hasardoit l'opération.

Il n'en est pas de même de la seconde espèce d'anévrismes, de ceux qui suivent les plaies, (c'est-à-dire, des anévrismes faux, car ceux de la première espèce sont évidemment des anévrismes vrais) tels que celui qui survient lorsqu'un Médecin ignorant *(e)* ouvre l'artère avec la veine, en saignant au pli du bras; ceux-ci guérissent par l'opération qu'on pratique ainsi. Premièrement on marque le trajet de l'artère, depuis l'aisselle jusqu'à l'anévrisme; ensuite on incise sur la ligne tracée, à un travers de doigt de l'aisselle, dans l'endroit où l'artère est le plus sensible; on dépouille ce vaisseau de ses enveloppes celluleuses, on le soulève avec une érigne mousse, on le lie en deux endroits, & on le divise transversalement entre les deux ligatures. Après avoir pris ces précautions contre l'hémorragie, on passe à l'opération proprement dite; elle consiste à inciser la tumeur, enlever les caillots, chercher l'ouverture de l'artère, l'enfermer entre deux ligatures & diviser le vaisseau transversalement *(f)*.

Paul d'Égine, qui ne fait presque jamais usage de la compilation d'Aëtius, remonte à Galien en cette occasion, copie sa description de l'anévrisme, & l'enrichit de cette

(d) Paul d'Égine, plus voisin de nous qu'Aëtius, se rapproche aussi davantage des idées actuelles, en admettant deux espèces de broncocèles, le stéatomateux & l'anévrismal. *Lib. VI, cap. XXXVIII.*

(e) Voyez ci-devant, *page 641*, note *(z)*.

(f) Tetr. IV, serm. 3, cap. X.

remarque, que les anévrismes dépendans de l'ouverture de l'artère *(g)*, sont plus longs & plus profonds que les anévrismes par rupture, qui sont plus ronds & plus superficiels; & que si l'on presse les premiers avec les doigts, on entend un certain frémissement qu'on n'entend pas dans les anévrismes par rupture *(h)*.

Paul, imitant la sage circonspection des contemporains d'Aëtius, n'opéroit point les anévrismes considérables du cou, des aisselles, des aines, &c. Quant à ceux de la tête & des extrémités, formés par dilatation, il les opère; & voici comment. Il divise en long la peau qui les recouvre, met l'artère à découvert, passe dessous deux aiguilles enfilées, une au-dessus & l'autre au-dessous de la tumeur, incise le kiste pour le vider, serre les fils & fait suppurer la plaie jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes.

Dans l'anévrisme par rupture, Paul fait d'abord les deux ligatures conseillées plus haut, à travers la peau, qui se trouve comprise dans l'anse avec l'artère, & après s'être ainsi rendu maître du sang, il excise la peau comprise entre les liens, détache les couches sanguines & panse convenablement la plaie *(i)*.

Que l'Art avançoit lentement vers la perfection dans ces temps de ténèbres, où les hommes de génie même, privés du flambeau de l'anatomie, ne marchoient qu'en tâtonnant dans la carrière tortueuse de la pratique! Galien promit de décrire l'opération de l'anévrisme *(k)*, & ne la décrivit point; omission d'autant plus préjudiciable à l'Art, qu'il devoit attendre plus de lumières, sur cet objet particulier, de cet habile Anatomiste seul, que de tous les hommes qui le

---

(g) Dalechamps ajoute, *par anastomose.*

(h) *Nos autem ipsos hoc modo invicem discernimus. Qui adapertâ arteriâ fiunt, prolixiores apparent, & in alto constituuntur: digitisque impressis ceu strepitus quidam exauditur, cùm nullus sonus in illis qui rupturæ feruntur accepti percipiatur: illi verò rotundi magis sunt & per summa oboriuntur.* Paul. *lib. VI, cap. XXXVII.*

(i) Idem, *ibidem.*

(k) *Meth. meden. lib. V, cap. VII.*

cultivèrent juſqu'à la renaiſſance des Lettres *(l)*. Quoi de plus douloureux & de plus inutile tout enſemble que la première ligature d'Aëtius & la ſeconde de Paul d'Égine! Mais ne leur reprochons pas leur timidité, & ſongeons qu'au milieu du XVIII.[e] ſiècle, qu'au centre des connoiſſances, on n'amputoit le bras dans l'article qu'après une ligature auſſi douloureuſe, & qui n'avoit pas même l'avantage de produire tout l'effet qu'on s'en promettoit. Que réſulte-t-il de ces fragmens encore enveloppés de leur antique obſcurité? rien d'utile pour la pratique de la Chirurgie; mais l'homme qui veut connoître les révolutions de cet Art, y remarque avec étonnement qu'au plus tard au V.[e] ſiècle, on connut deux eſpèces d'anévriſmes; que chaque eſpèce eut dès-lors ſes ſignes propres, tandis que l'anévriſme vrai, connu des derniers Grecs, paſſoit pour douteux auprès des meilleurs eſprits, il n'y a pas encore ſoixante années *(m)*. Comme la théorie, la pratique ne fit à cet égard aucuns progrès ni ſous les Arabes, ni ſous les Arabiſtes juſqu'à l'illuſtre Véſale, l'un des premiers Anatomiſtes qui ſe ſoient occupés à rechercher la nature des anévriſmes. Juſqu'alors & même long-temps après, les meilleurs eſprits cherchèrent dans les livres des Anciens, des lumières que les diſſections ſeules pouvoient fournir *(n)*; & les ouvertures de cadavres étoient ſi rares, que les quatorze premiers ſiècles de l'ère chrétienne n'en fourniroient pas dix exemples *(o)*.

Nous avons annoncé dans la vie de Galien, la réforme qu'il fit dès ſa jeuneſſe dans le traitement des plaies des nerfs & des tendons, ou plutôt nous avons dit qu'il inventa,

---

(l) Voyez Cours d'opérations . . . de Dionis, par Lafaye.

(m) Freind, *Hiſtoire de la Médecine, partie I, page 108, in-4.°*

(n) On peut prendre une idée des connoiſſances qu'on avoit au XVI.[e] ſiècle ſur les anévriſmes, & des diſcuſſions par leſquelles on croyoit les augmenter, dans la Diſſertation du Médecin Doring *(Doringius)*, recueillie avec les Œuvres de F. de Hildan. *Cent. 3, obſerv. 44.*

(o) M. de Haller, dont l'opinion eſt ici d'un ſi grand poids, prétend *(oper. minora, tom. III, pag. 272)* qu'il ſeroit difficile de prouver, que dans l'intervalle des onze ſiècles, qui ſéparent Galien des modernes Anatomiſtes, on ait diſſéqué un ſeul cadavre humain.

pour la curation de ce genre de bleſſures, une méthode entièrement différente de celle qu'on ſuivoit avant lui, & dont la perfection, au moins relative, ne peut être révoquée en doute, puiſque, malgré la gravité de ces ſortes de plaies, de tous les bleſſés ſur leſquels il en fit uſage, aucun ne périt.

Ses ſuccès brillans en eux-mêmes, tiroient un nouvel éclat de leur comparaiſon avec les infortunes de la pratique vulgaire, non moins malheureuſe que ſimple. Elle conſiſtoit à rapprocher les bords de la plaie, & à les couvrir d'un topique aglutinatif *(p)*. Si la réunion ne ſe faiſoit point, ce qui devoit arriver ſouvent, le phlegmon ne manquoit pas de ſurvenir, ni les Chirurgiens de le combattre par des douches d'eau chaude & d'huile, & par l'application d'un *épiplaſme (q)*, fait de farine de froment cuite dans l'huile & l'eau. Galien nous apprend qu'on n'employoit pas d'autres moyens, ni pour les plaies *du tendon des extenſeurs de la jambe*, ni même pour celles *de la rotule ;* « auſſi, dit-il, ces malheureux bleſſés étoient-» ils moins traités qu'abandonnés à leur deſtinée, dont preſque » aucun n'évitoit la fatalité. Le grand vice de ce genre de » panſemens étoit de favoriſer la putréfaction, & à tel point, » qu'ils faiſoient quelquefois ſur les tendons ce qu'auroit pu faire une longue décoction. »

Convaincu d'un côté, que la putréfaction étoit l'effet de la chaleur & de l'humidité, inſtruit de l'autre, par un axiome d'Hippocrate, que *le froid eſt ennemi des nerfs (r)*, il prit un juſte milieu, & réunit dans la matière de ſes panſemens, la faculté deſſicative à la faculté moyenne entre celle qui échauffe & celle qui rafraîchit. Il convient pourtant que la

---

(p) De medicamentis quæ ad vulneratos, punctos, contuſos ac quocumque pacto affectos nervos adhibentur. De comp. med. per gen. lib. III, cap. I.

(q) Galien donne ce nom à une eſpèce particulière de cataplaſmes. Vide *de comp. med. ſec. loc. lib. III, cap. II.* Les *platiſmata* (Oribaſ. ſynopſ. *lib. II, cap. LX*), les *empaſmata* & les *diapaſmata* étoient auſſi des eſpèces de cataplaſmes dont on peut voir les différences dans Oribaſe. *Collect. medicinal. lib. X, cap. XXXI.*

(r) De humidorum ſive liquidorum uſu, n.° 4.

faculté échauffante pourroit excéder un peu, pourvu que la desséchante fût en proportion : car la chaleur ne pourrit qu'autant qu'elle est jointe à l'humidité. En continuant à réfléchir sur cet objet, Galien s'aperçut aussi qu'il n'étoit pas indifférent, comme il semble qu'on l'eût cru jusqu'alors, que le topique fût appliqué sur le nerf ou sur le tendon à nu, ou bien l'un & l'autre recouverts de leurs tégumens, & que par conséquent, il falloit avoir égard à ces circonstances dans le pansement.

Le traitement des lésions des nerfs doit encore être varié selon la forme de la lésion ; car ce seroit tomber dans le plus grossier empirisme, que de traiter le nerf piqué comme on traiteroit celui qui n'est que contus ou divisé, sans piqûre *(s)*.

La douleur & l'inflammation suivent de près la piqûre du nerf, ou le séjour dans son voisinage, d'une humeur âcre, peu différente de l'instrument piquant *(t)*. On se hâte donc de les prévenir *(u)*, & l'on y réussit en tenant la plaie ouverte, au moyen des remèdes inventés à cette fin par Galien ; mais plus sûrement, en incisant en croix les tégumens qui recouvrent la piqûre *(x)* ; en saignant, si le malade est robuste, & en purgeant, s'il est cacochime. Parmi les secours locaux, les fomentations d'huile chaude & vieille tiennent la première place ; mais il est d'autant plus essentiel de l'appliquer & de la maintenir chaude, que venant à se refroidir, elle engorge & obstrue, au lieu de digérer & de résoudre, & produit même des accidens funestes, que la température contraire peut seule dissiper. Un de ces blessés qu'on pansoit avec l'huile chaude, se trouvant le quatrième jour sans douleur & sans inflammation, sortit par un temps froid, & rentra chez lui long-temps après, souffrant beaucoup du bras blessé, alors

(s) *Meth. med. lib. VI, cap. II.*

(t) Galen. *de loc. affect. lib. II, cap. V.*

(u) Galen. *de comp. med. sec. gen. lib. III, cap. II.*

(x) Nous avons déjà dit que Galien se conformant à la manière vicieuse de s'exprimer qui régnoit alors, désigne par *plaies des nerfs*, & celles des nerfs & celles des tendons. Il ne comprend pas sous cette dénomination les plaies des ligamens. *De comp. med. sec. gen. lib. III, cap. II.*

gonflé & tendu jusqu'au cou. Les fomentations d'huile chaude & l'application de l'euphorbe & du *castoreum*, adoucirent d'abord la douleur, procurèrent ensuite le sommeil, & dès le soir, le malade fut aussi-bien qu'il l'étoit le matin, avant de s'exposer au froid *(y)*.

Quant à la chaleur de ces fomentations, elle devoit être la plus forte que le malade pût soutenir. Pour la conserver, on enveloppoit le membre de laine, & l'on renouveloit le pansement deux ou trois fois le jour, & en hiver, une ou plusieurs fois la nuit. L'appareil du pansement étoit disposé de manière à conserver la chaleur, puisque par-dessus la laine imbibée d'huile ou, dans quelque cas, de vinaigre & d'huile, on appliquoit plusieurs couches de laine sèche, uniquement dans la vue de défendre la première du contact de l'air extérieur. On usoit de cette précaution jusqu'au septième jour, après lequel les accidens n'étoient plus à craindre, ni le froid, d'ailleurs si puissant, à redouter.

Dans le choix des matières propres aux pansemens, Galien compte beaucoup sur la térébenthine seule, pour les femmes & les petits enfans, & mêlée avec l'euphorbe, pour les personnes qui ont la chair ferme & dure. Le *propolis* & le *sagapenum* viennent après, seuls ou ramollis par l'huile & fortifiés par l'euphorbe. Pour les personnes robustes, il fait aussi grand cas du soufre lavé mis en consistance de bouillie claire ou de miel, au moyen de la quantité d'huile nécessaire : il en dit autant de la chaux lavée deux ou trois fois dans de l'eau salée, & mêlée avec de l'huile. La lessive de cendres peut aussi servir au besoin. « Je fus mandé, dit-il, pour voir un blessé
» que *ces Thessaliens améthodiques avoient putréfié* par leurs ap-
» plications humectantes. Comme je les vis disposés à continuer
» le cataplasme de farine de froment, n'ayant pour le moment
» sur moi aucun remède, je pris chez un Potier, de la lessive,
» dans laquelle je fis cuire de la farine d'orge en consistance
» de cataplasme, & par ce seul moyen je combattis avec succès,

(y) *De comp. med. secund. gen. lib. III, cap. II.*

tant

tant la putréfaction locale que l'inflammation du nerf. « Je me souviens aussi, continue-t-il, que, privé d'autres moyens, « j'appliquai sur de pareilles blessures, du *propolis* & du levain « seuls, & mêlés ensemble, après avoir étendu le *propolis* dans « de l'huile ou du vinaigre, & délayé le levain, lorsqu'il n'étoit « pas assez vieux, dans le suc de tithymale, pour en augmenter « l'activité : toutes ces applications m'ont également réussi, soit « pour prévenir les accidens, soit pour les combattre *(z)*. »

Parmi les topiques plus composés, Galien estimoit sur-tout l'emplâtre fait avec une once de résine d'euphorbe, trois onces de cire & douze onces d'huile. Il appliquoit hardiment *(intrepidè)* cet emplâtre cathérétique sur les piqûres des nerfs, pour les tenir ouvertes, & il le fortifioit même, quand le temps l'avoit affoibli, par l'addition de nouvelle euphorbe, de misy & de rouille de cuivre. A cette occasion il raconte une histoire propre à retirer les Chirurgiens de leur indifférence sur la bonne ou la mauvaise confection des médicamens. Quelqu'un déjà convaincu par plusieurs expériences de l'efficacité de l'emplâtre d'euphorbe, lui fit voir avec étonnement un blessé qui en usoit depuis trois jours, & dont la plaie ne laissoit pas d'être enflammée & douloureuse. « Je m'informai du malade, dit Galien, s'il avoit senti, lors de la première « application, une chaleur douce, comparable à celle du soleil. « Ayant appris que non, je voulus savoir depuis quel temps « le remède étoit préparé, & découvrant qu'il étoit fait depuis « un an, & qu'il avoit réussi sur deux enfans & un adolescent « qui avoient les chairs blanches & molles, je le jugeai trop « foible. J'en fis donc un plus fort, que j'introduisis dans la « plaie, après l'avoir r'ouverte. Je prescrivis de renouveler le « pansement & les fomentations d'huile chaude à quelques « heures de-là, & dès le lendemain la douleur & l'inflam- « mation furent dissipées *(a)*. Tous ceux, ajoute-t-il, qui furent «

(z) De comp. med. secund gen. lib. III, cap. II.

(a) On aperçoit, sans la chercher, une certaine analogie entre les moyens employés par Galien contre la piqûre du nerf, & ceux dont on s'est servi avec succès, dans ces derniers temps, contre le panaris.

» témoins de ce fait, se convainquirent de cette vérité,
» qu'on ne peut trop répéter, que le Chirurgien ne peut obtenir d'un remède l'effet qu'il en attend, qu'autant qu'il sera sûr de sa composition, & qu'il en usera judicieusement. Or ce n'est pas assez pour bien user d'un remède, de savoir son nom, celui de ses ingrédiens, ses propriétés, il faut de plus connoître en détail toutes les substances qui le composent, leurs bonnes ou mauvaises qualités, leur choix, &c; connoissances d'autant plus nécessaires au Chirurgien, que des trois parties de l'Art de guérir, la Chirurgie est celle qui se sert le plus des deux autres *(b)*. » D'après cette supposition, c'est particulièrement aux Médecins vulnéraires, que Galien adresse ici d'excellens conseils relatifs à la matière des médicamens, au choix des simples, à la manière de les cueillir & de les conserver, à leur altération, à la sophistication que les marchands de drogues faisoient des animaux, des métaux & des minéraux employés dans la confection des médicamens *(c)*;

(b) De comp. med. secund. gen. lib. III, cap. II.

(c) Hæc si quidem continua (herbarum, fruticum & arborum) speculatio docebit te quomodo potissimùm ipsos decerpas, ac in siccis domunculis repositos custodias, ne a solis radiis exurantur, neque ab humiditate ex tecto vel muris madefiant. Id optimè fiet, si domus neque subterraneæ sint, neque aliis vicinæ, neque sub tegulis, sed ostia ad meridiem spectantia habeant, propè quæ tamen medicamenta reponi non debent. Amici, vos admoneo, ut in hoc quoque me sequamini, si artis opera pulchrè obire velitis: novistis enim, quomodo ex omni natione præstantissima quotannis medicamenta mihi adferantur, eò quod perditi illi omnigenarum rerum coemptores (Græcè rhopopolas vocant) variis modis ea contaminant. Præstiterat forsan non hos solùm, sed multò magis etiam mercatores, qui illa advehunt incusare: atque his multò magis ipsos herbarios: item nihil minus eos qui radicum liquores, succos, fructus, flores & germina ex montibus in urbes conferunt, hi siquidem omnium primi in eis dolum exercent. Quisquis igitur auxiliorum undique copiam habere volet omnis stirpium materiæ, animalium, metallorum, & absque metallicâ naturâ terrestrium corporum quæ ad Medicinæ usum ducimus, expertus esto, ut ex eis, & exquisita, & notha cognoscat . . . . nisi enim hoc modo instructus ad præsentis operis præsidia veniat, verbo tenus quidem medendi methodum sciet, opus verò nullum ipsâ dignum perficiet. Fingat namque ipsa, quæ de nervorum vulneribus prædixi, quædam aliquis cognoscere, adulterata verò medicamenta per ignorantiam compositioni injicere, vel neque omnino exactè facultates ipsorum intelligere, an non erit necessarium frequentiùs hunc errare quàm rectè agere! De comp. med. secund. gen. lib. III, cap. II.

ſophiſtication dont le fatal ſecret, tranſmis de mains en mains, ſemble être arrivé tout entier juſqu'à ceux qui remplacent parmi nous les *Rhopopoles* Grecs & Romains.

Le nerf peut être diviſé en long & en travers *(d)*. Diviſé dans ſa longueur, & mis à découvert par la perte des tégumens ou l'écartement des lèvres de la plaie, il ne ſouffre point le contact immédiat des topiques âcres, tels que l'euphorbe, tandis qu'il s'accommode de la chaux lavée, diſſoute dans beaucoup d'huile. Ce topique eſt d'autant plus précieux, qu'il remplit parfaitement la ſeule indication des plaies des nerfs, celle de deſſécher ſans éroſion, & qu'il en eſt peu de cette eſpèce. Les applications froides offenſent auſſi les parties nerveuſes, & celles-ci tranſmettent facilement au cerveau le ſentiment déſagréable qu'elles éprouvent, ou bien au muſcle, ſi c'eſt ſon tendon, ou l'un de ſes nerfs, qui ſoit diviſé. Dans ces deux derniers cas, les convulſions qui ſurviennent, prouvent manifeſtement le danger des applications froides. Il ne faut pas non plus que l'huile touche le nerf, ou le tendon bleſſé, ne fût-ce que pour laver la plaie : on n'a beſoin pour la nettoyer, que d'un pinceau de laine, qu'on peut tremper au beſoin dans le vin cuit tiède, pour en rendre le contact plus doux.

Un reproche que Galien fait à la ſecte de Theſſalus, ſemble nous annoncer l'époque où l'on eut recours à la ſection totale du nerf, pour faire ceſſer les accidens de la ſection partielle. « Un *Theſſalien* de grande réputation, dit-il ironiquement, a inventé une merveilleuſe curation des plaies « des nerfs ; il les a coupés en totalité, ſans héſiter, ſans « même en prévenir le malade, violant en cela les dogmes « de ſa ſecte, qui n'admettent point d'indication priſe de la « nature des parties. Car pour être conſéquens, les diſciples « de Theſſalus devroient auſſi couper tranſverſalement les « muſcles, les artères, les veines bleſſées dans cette direction, « & c'eſt ce qu'ils ne font point. »

(d) Meth. med. lib. III, cap. III.

Selon Galien, la divifion tranfverfale & partielle des parties nerveufes, eft prefque toujours fuivie de convulfions, parce que l'inflammation des fibres divifées fe communique facilement aux faifceaux entiers, & que c'eft par ceux-ci que la convulfion s'exécute.

Les faignées abondantes, la diète févère, le repos dans un bon lit, & les fomentations d'huile chaude fur le membre, fur la colonne vertébrale & fur la tête, font les fecours généraux les plus recommandés par l'expérience; mais ces moyens ne fuffiroient pas, felon Galien, pour conferver le mouvement du membre, dont la perte eft inévitable dans la fection totale du tendon, quoiqu'elle ne foit fuivie d'aucun des accidens formidables qui accompagnent la demi-fection *(e)*. Galien imagina donc, pour fuppléer à l'inefficacité des remèdes & pour conferver au mufcle fes fonctions, une future particulière *(f)*. « Voyant, dit-il, fur un gladiateur, » du nombre de ceux qu'on appelle *cavaliers* (ἱππεῖς) *(g)*, » bleffé profondément à la partie antérieure & inférieure de » la cuiffe, que les bords de la plaie, entraînés l'un vers l'ori- » gine du mufcle, & l'autre vers fon infertion, laiffoient un » vide confidérable, je n'héfitai pas à les rapprocher par la » future; mais craignant de coudre les tendons mêmes, je les » mis à découvert jufqu'à l'origine de la portion charnue du » mufcle; & comme je favois que celle-ci peut être coufue » impunément, & qu'il n'en eft pas de même des tendons, ce » fut dans les chairs que je fis les points de future, quoiqu'en » cela je ne puffe m'étayer de l'exemple d'aucun des Maîtres » que j'avois fuivis dans la pratique : car la plupart fe conten- » toient, dans ces fortes de plaies, de faire la future aux » tégumens; & quant au petit nombre d'entr'eux qui s'étoient » enhardis jufqu'à porter l'aiguille dans le mufcle, ils ne l'en- » fonçoient pas affez, & ne rapprochoient que la portion com- prife dans les anfes, laiffant le refte fans réunion. »

(e) *Meth. med. lib. VI, cap. III.*

(f) *De comp. med. fec. gener. lib. III, cap. II.*

(g) Nous ne connoiffons que ce feul paffage où il foit queftion de *monomaches* ou *gladiateurs*, appelés *cavaliers* ou *chevaliers*.

Il paroît que cette pratique de Galien fut goûtée de ses contemporains, mais qu'en l'imitant, ils la défigurèrent, parce qu'ils n'apportèrent pas dans l'exécution les connoissances anatomiques de son inventeur *(h)*. Ils étoient en effet tellement étrangers à l'Anatomie, qu'ils ne distinguoient pas les ligamens des tendons; distinction d'autant plus essentielle, selon Galien, que l'insensibilité des premiers les garantit des funestes accidens dont les derniers lui paroissent susceptibles.

Toute la doctrine de Galien est enchaînée; il va de conséquence en conséquence & ne se dément jamais. Selon lui, les tendons sont composés de nerfs & de ligamens *(i)*. Ils doivent donc être moins sensibles que les premiers, mais non pas insensibles comme les autres *(k)*. C'est sur ce fondement qu'il proscrit leur suture. Des milliers d'expériences n'ont pu décider la question sur laquelle il ne craint pas de prononcer. S'est-il trompé? Malgré les nombreux travaux d'une longue suite de siècles, il n'est guère plus sûr de rejeter que d'admettre son opinion *(l)*.

Hippocrate avoit si bien parlé des plaies de tête, que jusqu'à cette époque les meilleurs Écrivains sur cette matière, sont ceux qui l'ont copié le plus fidèlement. Les Écrits de Celse, & malgré les progrès que fit après lui l'Anatomie, ceux de Galien, sont des preuves éclatantes de la supériorité de leur Maître commun. Le dernier, il est vrai, dans le VIe Livre de la Thérapeutique, annonce des inventions faites par les successeurs de ce grand homme; mais si nous examinons ces découvertes, nous les voyons s'évanouir ou dégénérer en minuties, qu'Hippocrate avoit pu négliger,

---

(h) *Cæterum nonnulli opus a me confectum imitantes anatomes imperiti, ab omnibus musculis subjectas membranas avellunt, nescientes has simul cum musculis tutò consui, tendines autem similiter ipsis dilatatos non mediocri cum periculo... Quemadmodum alii quidam, cùm non valeant ligamenta cognoscere, ea tanquam nervos & tendines vulneratos suspecta habent, a periculo alioquin remota, quomodocumque afficiantur, ut pote insensibilia.*. De comp. med. sec. gener. lib. III, cap. II.

(i) *De motu muscul. lib. I.*

(k) *Ibid.*

(l) Vide *Haller Elementa Physiologiæ, tom. IV, pag. 273.*

comme au milieu des riches dons de Cérès, le moiſſonneur laiſſe cachés ſous l'herbe les humbles épis échappés à ſa faulx.

Galien donne d'abord une idée des *cycliſques* & des *phacotes (m),* eſpèce de ciſeaux, gouges ou rugines, avec leſquels on agrandiſſoit les fractures ſimples de la première table du crâne. Pour ne jamais manquer au beſoin des inſtrumens qui conviennent le mieux au cas préſent, il faut en avoir pluſieurs & de grandeur différente. On commence à racler l'os avec le plus large; on prend enſuite celui qui l'eſt moins, & l'on finit par le plus étroit, le ſeul dont on puiſſe faire uſage en approchant du diploë *(n).* On ſe ſervoit encore de quelqu'un de ces inſtrumens pour détacher & emporter une pièce d'os, cernée de petits trous faits avec la tarière ordinaire, appelée *abaptiſte,* parce qu'étant retenue par un bourlet circulaire, elle ne peut plonger dans le cerveau, malgré la mal-adreſſe & la peſanteur de la main qui la conduit *(o).* On voit que la longueur de ces tarières, depuis le cercle juſqu'à la pointe, reſtant toujours la même, il falloit en avoir de toutes les grandeurs, & les choiſir

---

(m) Meth. med. lib. VI, cap. VI.

(n) On peut les voir décrits & gravés dans le Livre intitulé : *Chirurgiæ Joannis Andreæ a Cruce Veneti Medici, libri ſeptem,* in-fol. Venetiis, 1573.

(o) Langius, dans ſes *Medicinalium epiſtolarum miſcellanea (epiſt. V),* rapporte, au ſujet du trépan *abaptiſte,* un trait plaiſant, quicaractériſe à merveille l'ignorance du commencement du XVI.e ſiècle. *Nuper cum quibuſdam Empiricis in convivium accerſitus, & ut id genus hominum eſt gloriabundum, ſingulis ſua Chirurgiæ inſtrumenta partim Auguſtæ, partim Nurbegæ, ex norico ferro & chalibe facta commendantibus : tum ego ab illis ſciſcitabar, ecquis illorum trepanum* ἀϐαπτιςὸν, *cujus Galenus meminit, haberet, aut vidiſſet unquam! Obſtupeſcebant omnes, attentique ora tenebant. Tandem unus aït : Langi Doctor, fruſtra quæris in Germaniâ* abaptiſta. *Non enim Chirurgicorum inſtrumenta nobiſcum, ſed campanæ & pueri baptiſantur. Tum ego ſubridens, aiebam : me Romæ, vivente Leone (X) Pontifice, apud Vigonem Julii II ex Liguriâ Pontificis chirurgicum, trepana abaptiſta non vidiſſe modò ; ſed etiam quâ ratione, ne in perforatura cranii panniculum cerebri offenderent aut pungerent, indemerſibilia conficerentur didiciſſe. Tum cæteri,* Romæ ea ob præſentiam Pontificis facilè baptizari poſſe annuebant. *Ego vero quùm riſum continere non poſſem, illis vale dixi.*

proportionnées à l'épaiſſeur de l'os. Dans les grandes fractures, Galien ſe contentoit d'emporter les fragmens les plus mobiles, ſans pourſuivre l'éclat dans toutes ſes diviſions, ce qui lui avoit réuſſi, dit-il, *non pas une & deux fois, mais plusieurs*. C'eſt ainſi que dans une fracture du pariétal, qui s'étendoit juſqu'à l'os des tempes, il fit ſeulement une ouverture au premier de ces os, laquelle ſuffit pour donner iſſue à la matière épanchée ſous l'un & l'autre os. Il n'ignoroit pas qu'il auroit été plus avantageux de perforer le temporal, comme plus déclive; mais la difficulté de l'exécution & le danger de l'ébranlement, d'autant plus grands l'un & l'autre qu'il paroît s'être ſervi de la gouge & non du trépan, lui firent préférer le pariétal à l'os des tempes. Il ſemble néanmoins ſe défier des raiſons qu'il allègue & de l'effet qu'elles produiront ſur l'eſprit de ſes Lecteurs, & il tâche de les fortifier par la crainte, mal fondée à la vérité, de voir ſortir le cerveau par l'ouverture latérale & inférieure, & de bleſſer, en perforant le temporal, les nerfs qui rampent à ſa face externe *(p)*. Ces vaines terreurs doivent d'autant plus nous ſurprendre dans Galien, qu'il étoit très-raſſuré contre certaines léſions des meninges & du cerveau, beaucoup trop redoutées par ſes prédéceſſeurs. Il ſavoit qu'on peut ſoulever avec une érigne la portion des meninges ſituées au-deſſus de la faulx, les diviſer, les emporter même, ſans priver l'animal, ni du mouvement, ni du ſentiment; qu'on peut retrancher avec la même impunité la portion de ces membranes qui recouvre poſtérieurement le cerveau; enfin que l'animal ne ceſſera de ſentir ni de ſe mouvoir, que lorſqu'on inciſera le cerveau lui-même juſqu'à ſes ventricules : encore l'effet ſera-t-il moindre ſur les ventricules antérieurs que ſur les moyens & ſur le poſtérieur. Au reſte, il avertit que les jeunes animaux ſupportent mieux ces épreuves que les vieux *(q)*.

(p) Quant à la nature des topiques dont il convient d'uſer ici, voyez *page 503.*

(q) De Hipp. & Plat. decret. lib. VII, cap. III.

A juger des progrès de la Chirurgie dans le traitement des plaies de tête, depuis Hippocrate jusqu'à Galien, par le peu qu'on vient de lire, quelle idée peut-on s'en former? Les croira-t-on réels? Nous sommes pourtant forcés de penser avec Galien, que l'Art n'en fit point d'autres. On ne sauroit néanmoins se dissimuler qu'on retrouve ici bien des préceptes plus clairement & plus positivement exprimés que dans les Écrits du divin Vieillard : tels sont le conseil de saigner de bonne heure & copieusement dans les plaies de tête *(r)*; la proscription des corps gras, & l'usage des poudres céphaliques introduit dans le pansement des os dénués de périoste *(s)*; la nécessité de bien défendre contre le froid les plaies de tête, solidement établie, nécessité d'autant plus absolue que le froid est ici *le dernier des malheurs (t)*; l'abolition de la défense faite par Hippocrate, de trépaner sur les sutures, en quoi cependant Galien avoit été précédé par Celse, comme il fut imité par Paul. Je dis l'abolition, parce qu'il n'est pas croyable que ce soit une omission de la part de deux hommes aussi exacts; & que d'ailleurs, après avoir posé le précepte général de trépaner, il pouvoit leur paroître inutile & superflu de donner séparément le conseil de trépaner sur les sutures. Galien reconnut que les bandages circulaires de la tête, trop serrés, favorisent l'engorgement *(u)*, l'inflammation & la douleur des parties internes; douleur qui n'est pas sans danger, lorsqu'elle est produite par l'inflammation du péricrâne, transmise aux meninges par les filets de communication qui traversent les sutures *(x)*. C'est enfin chez lui qu'on voit pour la première fois les excroissances charnues qui compliquent quelquefois les plaies de tête, non-seulement revêtus du nom de *fongosités*, mais

(r) De comp. med. sec. loc. cap. I.

(s) Ibid. lib. V, cap. XIV.

(t) De usu part. lib. VIII, cap. III.

(u) De fasciis, initio. Il rapporte même en cet endroit, d'après Mantias, qu'un Pharmacopole ayant fait un bandage très-serré autour de la tête, se tuméfièrent jusqu'à sortir des orbites.

(x) De comp. med. sec. loc. cap. I.

même annoncées comme des signes propres à la lésion des membranes du cerveau *(y)*; découverte que les observations postérieures n'ont fait que confirmer.

Comme Hippocrate, Galien s'étoit convaincu de la nécessité de donner issue au pus contenu dans la poitrine, pour éviter ses ravages, sur-tout la phthisie dont il peut devenir la source, malgré la possibilité de sa transudation dans le poumon & de son expulsion par la trachée-artère *(z)*. Une observation très-importante qu'on lui doit, c'est que les affections sympathiques du bras, lorsque la région supérieure de la poitrine souffre, dépendent de la gêne qu'éprouvent les nerfs du premier & du second intervalle intercostal. Cette remarque pathologique fut perdue pour nos pères. Nous-mêmes, nous n'en profitons point, puisque nous attribuons le gonflement du bras, si fréquent dans le cancer des mamelles, à la pression des glandes axillaires engorgées sur les vaisseaux brachiaux; sans considérer que dans le cancer même, le gonflement du bras n'est pas inséparable de l'engorgement de ces glandes, & qu'il est assez commun dans l'empyème & l'hydropisie de poitrine, où cet engorgement & cette pression n'existent point *(a)*.

Les catarrhes inflammatoires de la poitrine, très-communs à Rome, avoient rendu Galien si familier avec les opérations qui se pratiquent sur le thorax, qu'il exécutoit avec succès

(y) Jam verò ex eis etiam rebus quæ adnascuntur, affectæ sedis notæ quandoque petuntur: proprietas enim essentiæ est eorum quæ adnascuntur, quemadmodum fungi fracturis capitis, quando meninx, id est, membrana cerebrum custodiens, fuerit affecta. Atque rursus alia proprietas conspicitur, osse particulæ cujuspiam vitiato. De loc. affect. lib. I, cap. I.

(z) ..... Sive id ob vulnus penetrans non conglutinatum eveniat; sive ob magnum abscessum utrinque eruptum: vel perinde quidem dissectum, ac externas duntaxat partes afficeret, factâ verò sectione inveniatur cingens costas membrana erosa, aut costa ob sphacelum, id est, cariem, excisa.... In omnibus iis propositionibus, si aqua mulsa in thoracis spatium infundatur, mox tussiendo expuitur. . . . . . De loc. affect. lib. V, cap. III.

(a) Jam verò, & in alio sermone audivistis, cùm pectoris partes superiores circa primum & secundum costarum interstitium patiantur, meritò manus in consensum affectus adduci, nervis ab his ipsis interstitiis ad eas partes pervenientibus. In lib. VI, Hippoc. de morb. vulg. Comment. IV, n.° 4.

les plus hardies & les plus difficiles. Quelquefois il s'étoit vu forcé d'emporter la portion cariée d'une côte *(b)*, même une côte entière *(c)*; ce qui prouve que la Chirurgie vigoureuse de Celse *(d)* n'avoit pas dégénéré à cet égard dans les mains de Galien, comme elle dégénéra depuis dans celles des Arabes. La timidité de ces derniers avoit tellement affoibli le souvenir de la *Chirurgie efficace*, que lorsqu'à la fin du XVIe siècle, Arcæus *(de Arce)* proposa d'extraire les portions de côte gâtées, pour guérir les fistules de la poitrine *(e)*, sa méthode eut le mérite de la nouveauté, & lui valut les honneurs d'une véritable découverte *(f)*.

Galien profitant de l'ouverture de la plèvre qui accompagne ordinairement la carie des côtes, après avoir emporté & la côte & les chairs putréfiées, injectoit du vin cuit dans la poitrine, faisoit incliner le malade sur l'ouverture, l'invitoit à tousser dans cette situation; & enfin, si le pus & l'injection ne ressortoient pas facilement, il les pompoit avec le *pyulque*, & finissoit par injecter dans cette cavité les médicamens appropriés *(g)*. Il est à propos d'observer qu'il n'admettoit pas dans ces injections, les déterfifs métalliques, quoiqu'il s'en servît au-dehors, parce qu'ils sont très-âcres, & qu'ils nuiroient au poumon, si, comme il l'avoit vu arriver, ce viscère venoit à les pomper & à les rejeter en partie par la trachée-artère. Enhardi par ses connoissances exquises en Anatomie, il alla plus loin, & ne craignit pas de tenter sur une portion du *sternum*, l'opération qui lui avoit tant de fois réussi sur des portions de côtes. Un jeune esclave reçut un coup sur le *sternum*, qui fut négligé d'abord & mal traité ensuite. Au bout de quatre mois, il parut un abcès à l'endroit frappé. On l'ouvrit avec l'instrument; & comme on s'y

(b) Meth. med. lib. V, cap. VIII.

(c) Ossa quidem sæpius tota eximuntur e digitis & artubus & capite & costis. De diff. morb. cap. VIII.

(d) Histoire de la Chirurgie, *tome I, page 406.*

(e) De rectâ curandor. vuln. ratione.

(f) Vide Schenck. *ubi De vuln. thorac.*

(g) Meth. med. lib. V, cap. VIII.

attendoit, la cicatrisation fut prompte. L'inflammation se manifesta de nouveau ; un nouvel abcès la suivit de près ; on l'ouvrit comme le premier, mais celui-ci ne se cicatrisa point. Le Maître de ce jeune homme appela plusieurs Médecins, parmi lesquels étoit Galien. Les Consultans convinrent unanimement qu'il y avoit *gangrène* (carie) à l'os ou *sphacèle*, selon la manière dont s'expriment les Grecs ; mais personne n'osoit entreprendre d'enlever l'os corrompu, parce que le mouvement du cœur, qu'on sentoit au côté gauche, leur faisoit regarder l'ouverture de la membrane qui revêt la poitrine comme inévitable. Galien leur promit d'enlever l'os, sans pénétrer dans cette cavité ; mais il ne garantit pas la guérison, parce qu'il étoit incertain si quelqu'une des parties adossées au *sternum* ne seroit pas viciée, & à quel point elle le seroit. En conséquence, il découvrit l'os tout-à-l'entour, & trouva que la carie ne s'étendoit pas au-delà de l'espace qu'on avoit reconnu carié, avant d'écarter les tégumens. Il s'assura aussi que les bords du *sternum*, sous lesquels passent les artères & les veines, étoient sains ; circonstance qui le rendit plus hardi à consommer l'opération proposée. Lorsqu'il eut enlevé l'os, & sur-tout la portion à laquelle s'attache le sommet du péricarde *(h)*, & qu'il vit que le cœur étoit à nu (car son enveloppe étoit tombée en pourriture), il eut d'abord mauvaise idée de l'évènement ; cependant le jeune homme guérit complètement & en très-peu de temps. « On ne pouvoit obtenir cette guérison, ajoute Galien, sans retrancher l'os carié, & il n'y avoit qu'un « homme fort exercé dans les dissections anatomiques qui en « fût capable » *(i)*.

Quoique Galien ne décrive pas le manuel de son opération, on peut, par son récit, s'en former une idée assez juste : elle n'est pas à la vérité la *trépanation* du *sternum*, mais elle devoit y conduire, & enhardir à la tenter : elle est à

(h) On sait que le sommet du péricarde, loin de répondre à la pointe du cœur, se trouve à la partie supérieure de sa base.

(i) De Anatom. administr. lib. VII, cap. XIII.

cette dernière opération, ce que l'ouverture d'un dépôt formé ſur un rein pierreux, eſt à la néphrotomie vraie, à celle qu'on dit avoir été pratiquée heureuſement ſur le Conſul Hobſon, par Dominique de Marchetti *(k)*.

On a ſouvent accuſé Galien de foibleſſe & de timidité; & M. A. Severini lui refuſe même une place parmi les Propagateurs *de la Médecine efficace.* « Je n'ai point mis, » dit-il, de ce nombre Galien, qui parle rarement en ſes » Écrits des opérations de la Chirurgie, & qui ne ſe ſert » preſque point du fer ni du feu. On peut l'accuſer, avec » raiſon, de ce qu'admirant la doctrine d'Hippocrate, & s'y » étant vraiment attaché, il ſemble néanmoins n'avoir fait aucun » cas de ſes opérations, quoiqu'on dût attendre de ſa part » qu'il les ſuivroit, les imiteroit, & les enrichiroit de nou- » velles raiſons & de nouveaux ſuccès. S'il l'avoit fait, il n'y a » pas de doute qu'il n'eût conſervé la Médecine efficace dans » ſa vigueur, & qu'il ne l'eût empêchée de décliner comme » elle a fait; parce que tout le monde s'appuyant de ſon au- » torité, il étoit le maître des opinions; il les auroit fixées. » Mais ſoit que le temps eût amené ce malheur, ſoit que le » peuple chez lequel il vivoit ne voulût plus ſouffrir ce genre » de ſecours, ſoit qu'il n'eût pas le temps de les eſſayer, à » cauſe de la multitude de ſes occupations & de ſon penchant » à méditer, à compoſer, ſoit que ſon génie ne l'y portât pas, » ſoit enfin qu'il ſe fût amolli parmi les Médecins romains, » ou qu'il eût rencontré quelqu'autre obſtacle, il ſemble qu'il » eut ces moyens en horreur. On peut le reconnoître à cela » ſeul, qu'il ſe ſervit de thapſie & de fiente de pigeon, au lieu » de feu, pour cette Dame Romaine, tourmentée d'une fluxion » âcre *(l)*; procédé que Trallian n'a pu s'empêcher de blâmer, » quoiqu'il donne à ſon auteur le titre de divin, & ſur lequel ſes partiſans ne l'ont jamais bien juſtifié ».... *(m)*.

(k) Philoſoph. tranſact. n.° 223, pag. 333.

(l) Alex. Trall. *lib. VII, cap. I.*

(m) De efficaci Medicinâ, lib. I, cap. XX. Francofurti, *in-fol.*

L'opération dont on vient de voir les détails, & quelques autres, qui ne ſuppoſent dans Galien ni moins de hardieſſe ni moins d'habileté, ſont une réfutation bien victorieuſe de cette critique injuſte, en même-temps qu'elles nous donnent de la pratique de ce grand Médecin, une idée très-différente de celle qu'en avoit le vigoureux Profeſſeur de Naples. D'ailleurs, une réflexion qui n'auroit pas dû lui échapper, c'eſt que Galien ſe propoſoit d'écrire une Chirurgie; qu'il avoit ſans doute réſervé pour cet ouvrage le détail de ſes opérations, & qu'il n'en inſéra quelques-unes dans ſes autres Écrits que par occaſion, & le plus ſouvent pour ſervir d'exemple à ſes préceptes, ou de baſe à ſes argumens contre les différentes ſectes dont il conſomma la ruine. Quant à l'adreſſe qu'exige une pareille opération, pour ſe convaincre qu'il en étoit éminemment pourvu, il ſuffit de ſavoir qu'il portoit le talent de la diſſection juſqu'à détacher une côte d'un animal vivant, ſans bleſſer la plèvre *(n)*.

Galien ne parle pas moins ſavamment des plaies du bas-ventre, que de celles de la poitrine; auſſi Paul d'Égine a-t-il cru ne pouvoir mieux faire que de le copier, à quelques mots près, que Dalechamps a même jugé néceſſaire de rétablir. Après avoir décrit anatomiquement les parois de l'abdomen, il établit que les plaies de ſa région antérieure ſont plus ſujettes à donner iſſue aux parties contenues, que celles des latérales, & que la réduction des parties ſorties eſt plus difficile par les premières que par les autres *(o)*.

Le traitement de ces ſortes de plaies roule ſur quatre indications: replacer les parties ſorties, coudre la plaie, la couvrir de médicamens convenables, enfin préſerver les parties nobles des déſordres conſécutifs. Ainſi que Celſe, il cherche d'abord à diminuer le volume de l'inteſtin ſorti, en chaſſant l'air qu'il contient, par l'application d'éponges trempées dans l'eau chaude, mais ce n'eſt qu'autant qu'il n'a

(n) Anatom. admin. lib. VIII, cap. VII.
(o) Meth. med. lib. VI, cap. IV.

pas sous la main du vin austère chaud; car il préfère ce dernier, parce qu'il réchauffe davantage l'intestin, & qu'il le fortifie. Si ce moyen ne réussit pas, il dilate la plaie avec le syringotome ou scalpel fistulaire; & pour faciliter la rentrée des parties sorties, il incline le malade *vers le haut*, si la plaie est située à la partie inférieure, & *vers le bas*, si elle est à la partie supérieure de cette capacité. Il suit la même règle dans les plaies latérales: toujours la plaie doit occuper le lieu le plus élevé. Dans la gastroraphie, il veut que les points de suture soient très-rapprochés, que le fil ne soit ni dur ni mou; mais sur-tout il recommande, avec raison, qu'un Aide soutienne de la main les points d'aiguille, à mesure que l'Opérateur les fait *(o*)*. Les médicamens dont il couvre la plaie & les sutures, ne diffèrent pas de ceux qu'on a coutume d'employer pour les solutions de continuité des autres parties; mais il est fort essentiel de revêtir tous les environs, depuis les aines jusqu'aux aisselles, de laine molle, imbibée d'huile modérément chaude, & de ne pas négliger le bandage contentif, plus nécessaire ici que par-tout ailleurs. Il conseille aussi des lavemens faits avec les mêmes médicamens qu'on emploie au-dehors, & singulièrement avec le vin austère, lorsque l'intestin est ouvert. Chez Galien, comme chez ceux qui l'ont précédé, les plaies du *jejunum* sont incurables, & l'on reconnoît que quelqu'un des intestins grêles est ouvert, par le mélange du sang avec les excrémens: car quand la plaie occupe les gros intestins, le sang sort plus pur & plus tard *(p)*. Les plaies de l'orifice de l'estomac sont difficiles à guérir. L'on ne doit pas désespérer des plaies de son fond, non plus que de celles des gros intestins, même avec issue des excrémens *(q)*. Quant à l'épiploon sorti & flétri, il le lioit dans la partie saine, ce qu'il paroît

(o)* Il expose ici diverses manières, plus embrouillées qu'utiles, de pratiquer la gastroraphie; mais on peut croire qu'il les trouva inventées, comme la dénomination sous laquelle il les décrit. *Vid.* Scribon. *compos.* 206.

(p) De loc. affect. lib. VI, cap. II.

(q) Apud Rhazem. *lib. XIV, cap. IV.*

avoir fait un des premiers, & retranchoit ce qui étoit gâté *(r)*. Nous ajouterons ici que Galien ayant indiqué l'opération de l'épiplocèle *(ſ)*, c'eſt une choſe remarquable que Paul, ni les Arabes ſes imitateurs, n'enſeignent pas à la pratiquer, & que le Médecin d'Égine déclare même qu'on n'opère point cette eſpèce d'hernies *(t)*.

De toutes les matières chirurgicales, il n'en eſt aucune ſur laquelle Galien ſe ſoit autant étendu que ſur les ulcères, & cependant il n'en eſt aucune où il y ait moins à prendre pour l'hiſtoire, qui ne recueille que les inventions & les perfections. Les III, IV & V.e Livres de ſa *Méthode* roulent entièrement ſur ce genre de ſolutions de continuité; mais on n'y voit que le développement de la doctrine d'Hippocrate, oppoſée à la pratique abſurde des Theſſaliens. Selon Galien, cette ſecte ne voyant dans un ulcère que la néceſſité de l'incarner, les combattoit tous avec les mêmes moyens, les *métaſyncritiques*. Theſſalus appeloit *métaſyncriſe, un changement opéré dans tout le corps ou dans quelque partie ſeulement; & métaſyncritiques, les médicamens*, compoſés de plantes âcres & brûlantes qui font rougir la peau, excitent des veſſies, ou cauſent de la démangeaiſon à la partie qui les reçoit: telles ſont la moutarde, la grenouillette & pluſieurs autres, mais ſur-tout la thapſie, dont le ſuc & la racine fourniſſent, ſelon Dioſcoride, les plus forts métaſyncritiques *(u)*.

A ce traitement uniforme, & par-là même inſuffiſant, Galien oppoſe une curation variée comme les ulcères eux-mêmes; laquelle embraſſe, outre le bandage expulſif, agent principal de la curation des ulcères fiſtuleux *(x)*, les remèdes anti-phlogiſtiques, les échauffans, les relâchans, les toniques, & principalement les deſſéchans, parce que l'indication qu'ils rempliſſent eſt celle qui ſe préſente le plus ſouvent

---

(r) De Anatom. mortuorum, inter ſpuria.

(ſ) Introd. cap. XVIII.

(t) Lib. VI, cap. LXV.

(u) Lib. IV, cap. CLVII.

(x) De iis quæ in medicâ officinâ fiunt. Comment. 2.

dans la cure des ulcères *(y)*. Les subſtances qui reviennent le plus ſouvent dans ſes Écrits, ſont l'encens, la farine d'orge, de féves, d'ers, l'iris, l'ariſtoloche, le panais, la cadmie, le pompholix, les galles cueillies avant la maturité, l'écorce de grenades, les balauſtes, le chalcitis, le cuivre brûlé, l'écaille, la fleur & la rouille de cuivre, le miſy, l'alun... &c. Quelquefois Galien donnoit à ces matières la forme emplaſtique; d'autres fois celle de cérat, comme lorſqu'il mêle de la rouille de cuivre avec du cérat ordinaire, pour obtenir un excellent ſarcotique *(z)*, mais rarement celle d'onguent. Il attaquoit en même temps le vice intérieur, par les divers altérans ou anticacheċtiques, & notamment par les purgatifs, pour leſquels on connoît l'averſion des méthodiques, averſion fondée ſur ce beau raiſonnement de Theſſalus leur chef: « Prenons, diſoit-il, un athlète tel qu'on voudra, c'eſt-» à-dire, l'homme le plus robuſte qu'on puiſſe trouver, & » donnons-lui un purgatif. Nous verrons, qu'encore qu'il n'eût » rien avant cela que de bon & d'entier en tout ſon corps, » ce que le médicament en fera ſortir ſera corrompu. Nous in-» férons de ce fait, ſans qu'on puiſſe rien objecter de ſolide, que » ce qui ſort n'étoit pas auparavant dans le corps de cet homme, » puiſqu'il ſe portoit bien. Nous en inférons encore, que le » médicament a fait deux choſes en cette rencontre; la pre-» mière, de corrompre ce qui étoit ſain, & la ſeconde, de le » faire ſortir. » Il ajoute plus bas: « Que les Médecins de la » ſecte d'Hippocrate étoient des inſenſés, de ne pas s'apercevoir » que, quand ils vouloient purger la bile, ils purgeoient la » pituite; & au contraire, que quand ils cherchoient à évacuer la pituite, ils évacuoient la bile. » De-là Theſſalus tire enfin cette autre conſéquence: « Que les purgatifs ne peuvent que

(y) Il apporte une attention extrême à marquer les plus petites nuances des ulcères. En voici un exemple : *Verùm diſtinguenda ſunt ea (ulcera) quæ cicatricem ægrè ducunt, a cacoëthibus : neque enim omne cacoëthe cicatricem difficulter admittit.* De comp. med. ſecund. gen. lib. I, cap. XIV.

(z) *Ibidem*, cap. I.

nuire;

nuire, en produisant un tout autre effet que celui qu'on en attend *(a)*. »

Nous finirons cet article par recommander aux Chirurgiens la lecture des trois Livres de Galien sur les ulcères, comme le supplément, ou, si l'on veut, le commentaire de ce qu'Hippocrate a écrit sur le même sujet, & nous ne craindrons pas d'assurer à ceux qui oseront revenir ainsi sur leurs pas, que quelqu'imbus qu'ils soient de la doctrine des Modernes, ils trouveront encore à profiter dans ces monumens antiques. Nous leur donnons ce conseil d'autant plus volontiers, qu'aujourd'hui la partie brillante de la Chirurgie, la partie opératoire, semble absorber toutes les études de la jeunesse, & qu'on néglige presqu'entièrement les plaies & les ulcères, quoique les occasions de les traiter soient beaucoup plus fréquentes que celles d'opérer, & qu'on dût par conséquent travailler davantage à s'y rendre habile.

Les systèmes introduits dans la Médecine, avoient fait négliger d'abord, & oublier ensuite, une infinité de choses contenues au Livre d'Hippocrate, *Des fonctions du Medecin (vulnéraire)*, & l'on ne savoit plus les y retrouver, parce qu'elles n'y sont qu'en germe. Galien crut rendre, & rendit en effet, un service important à la Chirurgie en commentant ce Livre; puisqu'il lui rouvrit une source pure, où elle ne puisoit presque plus. On pourroit même dire que si ce Livre d'Hippocrate devint si utile aux Arabes, aux Chirurgiens d'Italie, aux premiers Chirurgiens François & à nous, qui jouissons des travaux des uns & des autres, ce ne fut qu'à la faveur des Commentaires dont Galien l'enrichit *(b)*. Là, comme dans le Traité *des bandes & de la manière de les appliquer*, Galien montre combien il étoit exercé dans les plus menus détails de la Chirurgie : tels, par exemple, que les plus petites circonstances relatives à l'élégance d'un bandage, à la célérité

(a) Galen. *Contra ea quæ a Juliano in aphorism.* Hippoc. *dicta sunt, cap. VIII.*

(b) Commentarii tres in librum, de iis quæ in Medicâ officinâ fiunt.

de l'application & aux autres qualités qu'il doit avoir. Il compte, avec Hippocrate *(c)*, quatre conditions principales dans un bandage, exprimées par ces quatre mots, *Celeriter, Jucundè, Promptè, Eleganter*, auxquels les Chirurgiens ont substitué, sans qu'on sache trop pourquoi, ceux de *Citò, Tutò* & *Jucundè*, beaucoup plus modernes, & moins propres à la Chirurgie; puisqu'ils furent inventés par Asclépiade, homme adroit, mieux instruit de l'art de faire la Médecine que de la Médecine même, qui s'en servit pour annoncer au peuple, avide des nouveautés les plus extravagantes, qu'il ne peut ni ne veut apprécier, que sa méthode de guérir étoit *sûre, prompte* & *agréable (d)*.

Ce n'est pas dans les Livres, que Galien puisa la grande connoissance qu'il avoit des bandages; il s'étoit formé par l'exercice même, tant sur les malades, que sur des fantômes ou simulacres, de bois ou d'autres matières; moyen que nous avons appris de lui, & dont il semble être l'inventeur *(e)*.

Les membres fracturés, luxés, ou souffrans par quelque cause que ce soit, demandent à être situés de la manière la plus propre à prévenir, modérer ou faire cesser la douleur, si l'on peut y réussir par ce moyen. Les Anciens, Hippocrate

---

(c) Hippoc. *lib. I, epidem. sect.* 2. On ne sera pas fâché de trouver ici le commentaire d'André de la Croix sur ces mots célèbres : *Chirurgus operatur ratione finis*, Citò, *ante symptomatum adventum, ac sinè vanis promissionibus pristinæ sanitati infirmum restituendo.* Lætè, *ac hilari vultu omnia peragendo, patientibus salutem promittendo ; astantibus verò, amicis & affinibus veritatem pro posse prædicendo ; & in hoc prudens & circunspectus sit ; nam melius est silere, quàm errare, vanum judicium proponendo* (Celf. lib. V, cap. XXVI). Tutò, *inceptam curationem adimplendo, nobilia membra ab omni noxâ præservando, ægrotum ab alio morbo, diverso symptomate, & non solitâ causâ liberando, & ne denuo vitium reviviscat curando.* Sine dolore, *manibus omnia leviter pertractando, medicamenta omni mordicatione carentia, præter quàm necessitate urgente, administrando, instrumentis optimis & accommodatis utendo, affectum membrum in suâ naturali habitudine conservando, & omnes dolorum causas tollendo; atque hoc inter curandum perpetuò servando, ut si non juvet, saltem non noceat.* In præfatione Chirurgiæ, *ubi, De optimi Chirurgi generalibus conditionibus.*

(d) Voyez *tome I, page 347.*

(e) Galen. *de iis quæ in medicâ off. fiunt. Comment. I, n.° 1.*

à leur tête *(f)*, ont recherché soigneusement la situation la plus convenable à chaque membre, & nous ont laissé sur cet objet d'excellens préceptes, malheureusement négligés & presque oubliés des Modernes.

Ces préceptes sont fort nombreux, puisqu'ils sont aussi variés que les accidens même ; mais ils partent tous de cette règle générale, qu'il faut placer & maintenir les membres dans la position où la douleur est la moindre, afin d'écarter l'inflammation, & de procurer au malade la facilité de garder long-temps cette position *(g)* : car rien ne concourt plus puissamment à la perte des membres, que la douleur provenant de l'astriction ou de la *figure*. Cette position ou *figure*, est *le terme moyen de la révolution des membres*, c'est-à-dire, à peu de chose près, *le degré de deflexion qui les éloigne également des deux points extrêmes du mouvement total dont leur conformation les rend susceptibles*. C'est ce terme, que Galien désigne sous le nom de *figure moyenne (figura media)*, mais qu'il modifie à raison des circonstances diverses, & sur-tout, à raison de l'habitude du sujet. « Comme, dans les mains, la figure angulaire, qui est exactement moyenne « entre la plus grande extension & la plus grande flexion, est « absolument exempte de douleur, on pourroit croire, dit-il, « que dans les jambes *(h)*, la même position procureroit le « même avantage *(i)*. On se tromperoit cependant ; car dans «

(f) De naturâ, quoad actiones pertinet, animadvertendum est, quid requirat opus, quod sit, quod ad hæc : attendenda quies, medium, consuetudo. In quiete quidem atque otio considerare rectum habitum oportet, putà brachii : in medio porrectionem, atque contractionem, quemadmodum ubi cubitus cum humero prope ad rectum angulum figuratur : consuetudo idcirco spectanda est, quia non alius habitus faciliùs fertur, cujusmodi est in cruribus, ubi extenta habentur. Quæ enim hoc modo collocantur, immobilia diu facillimè perseverant. Ibid. Comment. III, n.° 20.

(g) Meth. med. lib. VI, cap. V.

(h) Galien se sert en différens endroits du mot générique *crus*, pour désigner toute l'extrémité inférieure ; ainsi, l'on peut, sans altérer le sens du texte, transporter à la cuisse, tout ce que nous lui faisons dire ici de la jambe. Voyez *De inæqual. intemper. cap. II.*

(i) Ratio inveniendi mediam figuram in omni motu. De motu musculari, lib. II, cap. VII.

» le dernier cas, c'eſt entre la figure moyenne & la plus » grande extenſion, qu'il faut chercher la ſituation la plus » commode. L'habitude fournit la raiſon de cette différence. » Nous nous ſervons pour l'ordinaire des extrémités inférieures » dans l'état d'extenſion; puiſqu'elles ſont deſtinées à ſoutenir le » corps dans la ſtation & dans la progreſſion. De plus, pendant » l'enfance, elles ont été tenues en extenſion par les bandes: » de-là il réſulte, que cédant quelque choſe à l'habitude, elles » ſont plus étendues que fléchies dans le ſommeil & dans le » repos, & qu'on éprouve plus de mal-aiſe dans la flexion que » dans l'extenſion, quand elles ſeront l'une & l'autre extrêmes. » La plupart des hommes ne ſauroient exécuter l'entière flexion, » ce que font néanmoins facilement les athlètes & les danſeurs, » parce que ces ſortes de mouvemens leur ſont fort ordinaires. » Il faut donc, en mettant la jambe dans la flexion, s'éloigner » ou ſe rapprocher de la figure moyenne, en raiſon de l'ha- » bitude qu'elle a contractée de l'un de ces deux états. C'eſt » en conſidérant ces deux choſes, ſavoir, la nature & l'habitude, » qu'on trouvera l'état moyen, exempt de gêne & de douleur; » & comme en cela l'habitude, qu'on a dit, avec raiſon, une » ſeconde nature, s'accorde avec la nature première, de même » auſſi la flexion exempte de douleur doit s'accorder avec la » figure moyenne, que la nature ſeule demanderoit. En effet, » dans la jambe, la ſituation commode eſt la même que la » figure moyenne; car il ne faut pas prendre pour terme » moyen des mouvemens qu'un membre peut exécuter, le » milieu de l'extenſion & de la flexion extrêmes, mais bien le » milieu de ſes mouvemens habituels, c'eſt-à-dire, qu'on doit » autant écarter le membre de l'angle droit en le ſituant, que » celui-ci reſte éloigné, dans ſa flexion habituelle, de la flexion » extrême. En général donc, dans toute articulation, on dé- » duira la ſituation moyenne & agréable, de la connoiſſance » de ſes plus grandes révolutions. Ainſi, dans l'articulation du » coude, la ſituation exempte de gêne eſt à l'angle droit; dans » celle du genou, cette ſituation décline un peu de l'angle » droit vers le terme de l'extenſion; dans celle du carpe, elle

eſt parallèle aux os du bras; dans l'épine, la poſition droite « n'eſt nullement la plus commode, mais celle qui approche « davantage de la flexion; parce que dans ce ſens, ſes mouvemens ſont plus faciles & plus nombreux que dans le ſens « contraire : & c'eſt-là la raiſon pourquoi nous nous fatiguons « davantage debout, l'épine étant alors dans l'extenſion, que « couchés ou aſſis *(k)*, parce qu'alors l'épine eſt un peu fléchie. « Cette figure moyenne, cette ſituation commode, ſans gêne, « dans laquelle on perſiſte long-temps ſans ſouffrir, eſt donc « facile à trouver; elle eſt même ſi naturelle à l'homme, que « nous la prenons ſans nous en apercevoir dans toutes nos « articulations, au moment même où, contraints par la Nature « bienfaiſante, nous nous abandonnons au ſommeil. »

De toutes ces connoiſſances phyſiologiques, Galien déduit des préceptes très-rationels, dont il fait l'application la plus juſte & la plus heureuſe aux cas pathologiques, & termine ſur cette matière, en diſant, qu'il penſe qu'Hippocrate ayant égard à l'habitude, n'a pas preſcrit ſtrictement la poſition des membres à angle droit, mais celle qui en approche beaucoup; celle en un mot que prend le malade lui-même, lorſqu'il peut mouvoir l'extrémité bleſſée *(l)*.

On a dit ailleurs que Ctéſias *(m)* ſoutenoit, contre l'opinion d'Hippocrate, qu'il eſt inutile de réduire la cuiſſe luxée à ſon articulation ſupérieure, attendu l'impoſſibilité de la maintenir réduite. Galien nous apprend que ce paradoxe eût ſes

(k) Comme la fatigue ſeroit à peu-près la même, quant à l'épine, aſſis ſur un tabouret, que debout, il eſt à préſumer que Galien veut déſigner ici la ſituation inclinée qu'on prenoit en s'aſſeyant ſur des eſpèces de ſophas, action qu'exprimoit le verbe *accumbere : tu das epulis ACCUMBERE divûm.* Virgil.

(l) C'eſt également le ſentiment d'Hippocrate & de Galien : car ſi le premier dit, *qui igitur prævio conſilio nihil proſpiciunt, plerunque nihil peccant. Qui namque deligatur, ipſe juſtâ naturâ coactus, manum ita porrigit*; le ſecond ajoute : *Medici, qui antè naturalem brachii habitum nihil attendunt, plerunque meliùs curant, quàm qui malè ratiocinantur. Idiota enim, qui alligandus eſt, Medico brachium porrigit figuratum, quemadmodum minimè lædatur, inſtructus a naturâ, quam nunc* juſtam *dixit.* De fractur. text 4, Comment 1.

(m) Tome I, page 298.

défenseurs, mais il ne dit pas s'il en conservoit encore de son temps : on pourroit l'inférer du Commentaire où il défend, par la raison & par l'expérience, l'opinion du divin vieillard *(n)*. « Tant que le ligament reste entier & sain, la cuisse » ne sauroit se luxer; mais il peut se rompre, il peut aussi s'a- » longer *(o)* par l'accumulation des humeurs dans la cavité » cotyloïde; & dans l'un & l'autre cas, la luxation devient » possible. Mais, continue Galien, le ligament étant rompu, » qu'est-ce qui retiendra l'os après son replacement ? Les » muscles, répond-il; car si dans les bœufs vieux & maigres, les » muscles permettent facilement la luxation, comme l'observe » Hippocrate, après Homère, ils s'y opposent chez les athlètes, bien portans & forts. »

Lorsque l'excès d'humidité cause la luxation, il est manifeste que la cuisse retombera, tant qu'on laissera subsister l'humidité qui l'a produite; mais il n'est pas moins certain que l'os restera dans sa place, si la partie est desséchée. Selon Galien, Hippocrate connoissoit le déplacement du fémur par excès d'humidité; & la preuve qu'il en apporte, c'est qu'il a dit, *que toutes les fois que la cuisse se déplace & se rétablit chez les personnes long-temps tourmentées de la sciatique, il s'engendre des mucosités (p)*. La preuve eût été plus complète, si Galien avoit appuyé son assertion, de l'aphorisme qui suit immédiatement celui qu'il rapporte, & qui en est, en quelque sorte, la fin pratique & le complément; le voici : *toutes les fois que la cuisse se déplace dans ceux qui ont long-temps souffert de la sciatique, la jambe s'atrophie, & les malades boitent s'ils ne sont cautérisés (q)*.

L'humeur glutineuse accumulée dans la cavité cotyloïde, doit humecter & relâcher le ligament. « Nous l'avons vu

(n) Comment in lib. Hipp. *de articulis, Comment. IV, n.° 42.*

(o) Galien, avec la plupart des Anciens, admet trois causes des luxations : la trop grande humidité des ligamens, la fracture des rebords cartilagineux des cavités articulaires, & le peu de profondeur de ces mêmes cavités. *De caus. morbor. cap. X.*

(p) Aphoris. Hippocr. *sect. VI, n.° 59.*

(q) Ibid. n.° 60.

arriver deux fois, dit Galien, & deux fois auſſi nous avons « réduit & contenu la cuiſſe dans ſon articulation ; mais pour « obtenir de pareils ſuccès, il faut entourer long-temps la « jointure de médicamens deſſicatifs, & ne les diſcontinuer « que lorſque le ligament s'eſt tellement fortifié, qu'il ne permet « plus à l'os de quitter ſa place. » Héraclide Tarentin *(r)*, n'eſt pas moins poſitif que Galien, en faveur de la poſſibilité de maintenir la cuiſſe réduite, lors même qu'on croit le ligament rompu. « Ceux qui nient, dit-il, que la cuiſſe puiſſe demeurer à ſa place, après avoir été réduite, à cauſe de la rupture du « ligament, ſont dans l'erreur ; car ils nient la poſſibilité en « général. Eſt-il vraiſemblable qu'Hippocrate, Dioclès, Philo- « timus, Évenor, Nileus, Molpis, Nimphodorus euſſent décrit « la manière de la réduire, ſi toute réduction étoit inutile ? Quant « à nous, continue cet ancien Médecin, nous avons réuſſi deux « fois ſur des enfans, plus ſujets que les adultes à ces ſortes « de luxations. Il ne faut donc pas juger des évènemens par « la raiſon ; mais puiſque l'os reſte quelquefois, il faut croire « que le ligament ne ſe rompt pas toujours, qu'il ne fait que « ſe relâcher, & ſe raccourcit enſuite. Il eſt bon de ſavoir cela, « quoique les exemples n'en ſoient pas communs ».

Pour accumuler les preuves, nous recueillerons les deux cas obſervés par Aſclépiade le Bythinien. Il avoit vu deux fois la cuiſſe quitter la hanche, à la ſuite de longues maladies, & ſans cauſe manifeſte *(ſ)*. Le premier de ces malades, qu'il vit à Pario, ville de Natolie, n'avoit point reçu de coup ni fait de chute ; ſeulement au commencement de ſa maladie, qui dura plus de trois mois, il avoit reſſenti une légère douleur à la jambe, laquelle devint extrême dans la ſuite, & attira des convulſions qui luxèrent la tête du fémur en-dehors. Le ſecond, jeune Acteur de Tragédie, eut le fémur luxé pareillement en dehors, ſans cauſe évidente, autre que

---

(r) Comment IV, n.° 42, in Hipp. *De articul.* Vid. *tom. I, pag.* 336.

(ſ) Collect. Nicetæ, *pag.* 155. Voyez *tome I, page* 346.

l'inflammation des chairs *(t)*, qui désunirent l'articulation & chassèrent l'os hors de sa cavité. Il seroit possible, en se livrant à des conjectures, de trouver dans l'expression vague *de chair enflammée qui désunit les os*, une découverte dont notre siècle s'honore. Galien lui-même *(u)* nous fourniroit des matériaux qui suffiroient seuls pour rendre cette opinion plus que probable; mais nous ne plaidons pas la cause des Anciens, nous ne faisons qu'exposer leurs droits & leurs prétentions. Qui croiroit que ces connoissances, ou si l'on veut, ces germes de connoissances, aient attendu le XVIII.e siècle, & le génie de J. L. Petit, Chirurgien célèbre, pour recevoir leur développement! encore pourroit-on dire, avec une espèce de certitude, qu'il prit moins dans les Écrits de nos pères la lumière qu'il répandit sur cette matière intéressante, que dans ses propres observations *(x)*.

Il est une défectuosité du thorax, peu choquante, peu nuisible à la santé, & dont Galien ne laissa pas de s'occuper, c'est l'étroitesse du thorax, son défaut de proportion avec le reste du corps. Cette défectuosité très-réelle en elle-même, n'étoit, sans doute, que relative en Asie, & sur-tout à Pergame, puisqu'on s'appliquoit à la procurer aux femmes pour augmenter leur beauté. Le fait paroît incroyable; mais, au physique comme au moral, savons-nous quel est le vrai beau? chaque peuple, chaque âge, je dirois presque chaque individu, n'a-t-il pas à cet égard, ses idées particulières! ne sait-on pas que la beauté des femmes Tartares, c'est de n'avoir point de nez;

(t) Si cette traduction n'est pas claire, c'est que le texte est plein de confusion, & que nous aimons mieux laisser subsister l'obscurité, que de nous exposer à mettre nos idées à la place de celles d'Héraclide. En tout cas, voici la version du savant Cocchi.... *Ab ischiade femur extrorsum propulsum, carne ob inflammationem divellente articulum, atque e suâ sede expellente.* Ibidem.

(u) *Malè quoque actionibus funguntur quibus ob arthridis vehementiam luxatio oborta est, aut perfracto juxta dearticulationem supercilio, promptè articulus ad superiorem partem exilit ac excidit; aut cùm callus in articulo supra modum excrevit: in ejusmodi affectibus tota dearticulatio ob spatii angustiam ad motum inepta est.* De morborum different. cap. VII.

(x) Maladies des os, *chap. XI, pag. 309.* Paris, 1741.

celle des Indiennes, d'avoir des mamelles pendantes & de longues oreilles; celle des Négresses, d'être noires & camuses; celle des Chinoises, d'avoir des pieds qui ne puissent pas les porter; jusque-là qu'une jolie femme de Pékin croiroit avoir le pied monstrueux si elle ne pouvoit pas chausser la pantoufle d'un enfant de cinq ans élevé parmi nous? Pourquoi s'étonner, après cela, que les compatriotes de Galien estimassent par-dessus toutes les formes, la forme pyramidale, ou en pain de sucre *(y)!* Pour la donner aux jeunes filles, les nourrices avoient soin, dans la première enfance, d'étreindre fortement la poitrine avec de larges bandes, afin d'en gêner le développement, & de faire évaser dans la même proportion les lombes & les hanches *(z)*. De-là naissoit, comme on l'a dit, la forme de prédilection pour les Asiatiques, forme extravagante, sans doute, mais moins contraire à la génération, à l'accouchement, & moins susceptible de déranger les organes destinés à ces fonctions, que celle qu'on recherche avec tant de peine, tant de soins & si peu de succès, dans nos climats. Tandis que les femmes travailloient ainsi à se contrefaire, & qu'elles n'y réussissoient que trop, tantôt en déjetant la colonne vertébrale en devant ou en arrière, & tantôt en faisant saillir les omoplates, ce qui produisoit des bossus ou *des Ailés*, (πτερυγώδεις) les Médecins s'occupoient à rétablir chez les hommes les proportions de la Nature, à développer le thorax trop grêle & trop serré. Le succès, impossible chez les vieillards, possible encore chez les adultes, étoit facile chez les enfans; & voici par quel moyen Galien parvint à rétablir le thorax d'un de ces derniers *(a)*. Il lui entoura l'abdomen d'une large ceinture, assez serrée pour affermir le tronc, mais pas assez pour en gêner les mouvemens; il lui prescrivit les exercices qui exigent l'action de tous les muscles des bras,

---

(y) Plaute parle quelque part, du goût qu'on avoit pour cette forme, & des moyens employés pour la procurer.

(z) De causis morb. cap. VII.

(a) De sanit. tuendâ, lib. V, cap. X.

pendant lesquels l'enfant devoit avoir l'attention de ne pas agir que le poumon ne fût plein d'air, & la glotte fermée. A ces moyens il en joignit un autre non moins efficace, la *Vocification* (ἀναφώνησις), sorte d'exercice si différent du chant ou son modulé, qu'il avoit ses maîtres particuliers. On peut voir les règles de l'*anaphonèse*, ou plutôt, les conditions qu'elle exige pour déployer toute son utilité, dans les ouvrages d'Aëtius *(b)*.

Hippocrate n'avoit vu & ne reconnoissoit parmi les luxations du bras avec l'épaule, que celle où la tête de l'os tombe dans l'aisselle. Celse, comme la plupart des contemporains du Médecin de Cos, admit la luxation en devant, mais il laissa douter, ainsi que ses garans, que le fait eut été constaté par l'expérience. Galien leva tout doute par cinq exemples de cette luxation, qu'il avoit vus, un en Asie, & quatre dans la seule ville de Rome, & qui ne différoient l'un de l'autre qu'en ce que la tête de l'humerus étoit tantôt plus & tantôt moins éloignée de la cavité glénoïde de l'omoplate *(c)*. Il s'émerveille lui-même que sa pratique ait réuni tant de fois, un fait très-rare, puisqu'Hippocrate ne l'avoit point vu, & que parmi ses successeurs, deux seulement l'avoient rencontré, l'un une fois, & l'autre deux; mais il trouve la raison de cette espèce de prodige dans l'immensité de la métropole du Monde; dans la confiance qu'avoient en ses lumières les Médecins, qui l'appeloient dans tous les cas extraordinaires, & le mettoient à portée de ne rien ignorer de ce qui se passoit à Rome, même au *Port (à Porto)*; dans l'augmentation du goût pour la lutte, & enfin dans l'ignorance des Médecins, qui, moins instruits que les contemporains d'Hippocrate, faisoient d'une luxation en-bas, une luxation en-haut & en-devant, en quoi les maîtres d'Académie, qui se mêloient aussi de r'habiller les os, ne manquoient pas de les imiter.

(b) Tetr. I, serm. 3, cap. V.

(c) In lib. Hipp. *de articul, comment, I.*

Comme les autres luxations, celle du bras en-devant exige l'extenſion, l'impulſion & la conformation; mais l'impulſion ne doit pas être la même que pour la luxation dans l'aiſſelle. Pour remettre celle-ci, on conduit la tête de l'os, d'abord en-devant, & enſuite en-haut; au contraire, dans la luxation en-devant, comme la tête de l'os eſt tout-à-fait à la partie antérieure de l'articulation, ſoit qu'étant ſerrée par les muſcles, le membre incline en-dedans ou en-dehors, on doit la porter en ſens contraire. Par-là on évite qu'entraînée par les puiſſances muſculaires, elle ne tombe ſous l'aiſſelle. Il ne ſeroit pas inutile, pendant cette manœuvre, de garnir de quelque corps mollet le creux de l'aiſſelle, pour empêcher la tête de s'y porter. « Nous uſames de cette précaution, dit Galien, pour le lutteur de Smyrne : nous l'étendimes à la « renverſe, & après avoir matelaſſé le creux de l'aiſſelle, nous « y paſſames un large lac, pour faciliter les extenſions en ſens « contraire, telles qu'on les fait en ſe ſervant du talon. Pendant « les extenſions, nous travaillions à repouſſer la tête retenue « par les muſcles, & quand cela fut fait, nous la laiſſames « entraîner dans ſa cavité par la rétraction des muſcles. La main « nous ſuffit ici, parce que la luxation venoit d'arriver, & « qu'elle fut remiſe dans la Paleſtre même : d'autres fois, les « lacs ſont néceſſaires, & quelquefois même, lorſque le déplacement « eſt ancien, on n'en peut venir à bout qu'au moyen « du banc d'Hippocrate. »

Perſonne avant Galien n'avoit parlé d'une manière ſatisfaiſante de la luxation de l'extrémité de la clavicule, qui s'articule avec l'omoplate. Il l'avoit éprouvée, il étoit à portée de la bien décrire *(d)*. « J'ai expérimenté, dit-il, & ſenti ſur moi-même, que la clavicule luxée peut ſe *courber* (ou ſe rap- « procher de l'acromion); car lorſque le bandage la comprimoit « fortement, elle deſcendoit très-bas. J'ai ſoutenu quarante jours « la gêne de ce bandage, mais auſſi le rapprochement a été tel, « que ceux qui ont vu les deux os ſéparés d'un intervalle de «

(d) In lib. Hipp. *de articulis, comment. 1, n.° 62.*

» trois doigts, ſont ravis d'admiration, & que ceux qui ne les » ont pas vus dans cet état, croient à peine qu'ils aient été luxés. » Il arriva cependant par l'effet de la compreſſion du bandage, » que l'épaule & le bras manquèrent de nourriture, & tom- » bèrent preſque dans un entier amaigriſſement ; néanmoins » je parvins en aſſez peu de temps, au moyen du ſeul *ban-* » *dage (e)*, à leur rendre l'embonpoint. L'enfance & l'ado- » leſcence ſont plus favorables à la réunion de ces os, que l'âge » adulte, & j'avois trente-cinq ans quand je me fis cette luxa- » tion, en m'exerçant à la lutte *(f)*. Je fus le ſeul de mon âge » parmi ceux qui éprouvèrent cet accident, qui guérît parfai- » tement, parce que les autres ne voulurent point ſoutenir le » degré de compreſſion néceſſaire : moi-même j'éprouvois dans » la partie malade, un ſentiment de froid qui obligeoit à » l'arroſer nuit & jour d'huile chaude. Comme c'étoit dans la » canicule, j'étois couché nu ſur un cuir, qui verſoit l'huile » dans une cruche placée au pied du lit, d'où on la tranſportoit » dans un pot, qui ne bougeoit d'auprès du feu, où on la » reprenoit pour la verſer de nouveau ſur mon épaule. A » peine diſcontinuoit-on un inſtant ces douches, qu'auſſitôt » les muſcles du cou ſe diſtendoient, & montroient évidem- » ment que la moindre négligence de la part de ceux qui » m'arroſoient auroit amené les convulſions. . . . Il faut pourtant » avouer qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire dans ma » luxation. Le maître qui préſidoit aux exercices, conſidérant la » figure de la partie, crut que le bras étoit luxé, & que la » tête de l'humérus étoit ſous l'aiſſelle. Il fit en conſéquence » des extenſions & des contre-extenſions très-bien ménagées;

(e) *Voyez* ci-après ce qui ſera dit du bandage *Reſtaurant* ou *Divers*.

(f) Il faut convenir que l'image d'un grave Docteur, je ne dis pas revêtu des ornemens doctoraux, mais ſeulement dans le coſtume propre à ſon état, luttant dans la paleſtre avec des Athlètes, offre à l'eſprit un groteſque plaiſant. Telles étoient les mœurs du temps ; & de nos jours, dans la Navarre, on n'eſt point du tout choqué de voir un Docteur & un Curé jouer enſemble à la *longue paume* & *ſe renvoyer la balle*. Les Chirurgiens s'abſtiennent de ce jeu, parce qu'il émouſſe la délicateſſe du tact & rend la main tremblante.

maìs moi, voyant que ſes tentatives étoient inutiles, je penſai « qu'il avoit péché dans la conformation & j'appelai d'autres « perſonnes pour l'aider à étendre l'humérus, tandis qu'on « tireroit auſſi dans le ſens contraire. Pendant que cela s'exé- « cutoit, moi-même je portai tous mes doigts entre les côtes & « la tête de l'os, que je croyois deſcendue, pour la ſoulever & « la pouſſer dans ſa cavité; mais n'y trouvant rien que de « naturel, j'avertis ceux qui tiroient avec le maître, qu'il n'y « avoit pas de déplacement, & les priai de ceſſer leurs efforts. « Cependant ils les continuoient, & je crois qu'ils m'auroient « déchiré les muſcles, comme il eſt arrivé à d'autres, ſi une « perſonne de ma connoiſſance, ſurvenant par bonheur, ne « leur eût aſſuré que ce n'étoit pas par foibleſſe que je les « priois de ceſſer les extenſions. Echappé de leurs mains, & « certain que la clavicule étoit luxée, je me fis arroſer de « beaucoup d'huile dans la paleſtre même, & j'y demeurai « juſqu'à ce qu'on m'eût apporté les choſes néceſſaires à « l'appareil & au panſement. »

On vient de voir, il n'y a qu'un inſtant, que Galien ſe ſervit d'un bandage pour rendre l'embonpoint à l'extrémité luxée. Il eſt d'autant plus à propos de faire connoître ce moyen, qu'il étoit très-employé dès le temps d'Hippocrate, & que Galien en faiſoit beaucoup de cas *(g)*. Parmi les Commentateurs du Vieillard de Cos, les uns ont gliſſé ſur les difficultés que ce bandage préſente & n'ont rien approfondi; d'autres ont haſardé leur opinion, & ſe ſont écartés à tel point de la vérité, qu'on auroit lieu d'être ſurpris qu'en ſuivant leurs principes, ils fuſſent parvenus à rendre la nourriture aux membres. Quant à moi, continue Galien, ſi je ne ſaiſis pas toujours le ſens des paroles d'Hippocrate, au moins expoſerai-je aux jeunes gens les choſes telles qu'elles ſont.

(g) Voici le texte d'Hippocrate: *In his, quæ extenuata ſunt, plurimum integræ partis comprehendatur, ut ex transfuſione, quæ exhauſta ſunt, magis, quàm ſuapte naturâ emacreſcerent, diverſo vinculo ad incrementum ſpectent, & carne impleantur* Lib de offic. med. comment. III, n.° 32.

Deux cauſes ſont pour l'ordinaire la maigreur d'un membre, le trop long repos & le lien dont on l'entoure dans les fractures (& les luxations) : le premier, parce qu'il anéantit le reſſort des parties; & le ſecond, parce que repouſſant le ſang aux deux extrémités du membre, il le prive de ſon aliment ordinaire. Pour guérir l'atrophie, il faut employer des moyens contraires à ceux qui l'ont produite, c'eſt-à-dire rétablir le reſſort, & rappeler abondamment le ſang dans la partie dont il a été chaſſé. Le reſſort ſera rendu par des frictions modérées, des fomentations & l'exercice; comme le ſang ſera rappelé copieuſement par l'eſpèce de bandage dont il eſt queſtion ici, par l'arroſement modéré d'eau chaude, par le mouvement & les frictions. Toutes ces choſes doivent être modérées, tant en *qualité* qu'en *quantité.* Il ne ſuffit pas, ajoute Galien, de faire ce que nous recommandons, ſans s'occuper du trop ni du trop peu, il faut encore que les frictions ſoient moyennes entre les *fortes* & les *légères,* entre les *longues* & les *courtes;* que l'eau ſoit au degré moyen entre l'eau tiède & l'eau bouillante, que l'arroſement ne ſoit ni trop léger ni trop copieux; & quant à ſa durée, Hippocrate y met un terme fixe, en diſant, *qu'il faut le ceſſer lorſque la partie ſe tuméfie & avant qu'elle s'affaiſſe.* Alors la partie comparée avec elle-même eſt très-rouge; je dis avec elle-même, car on n'a pas oublié que les membres atrophiés ſont plus pâles que les membres bien nourris, & qu'ils rougiſſent difficilement par les douches & les frictions.

Le pronoſtic de la curabilité ou de l'incurabilité de l'amaigriſſement d'un membre, ſe tire de ce qu'il rougit facilement ou difficilement, peu ou beaucoup. Dans le premier cas, Galien aide l'action des autres moyens, en frictionnant le membre avec quelque remède échauffant, & de préférence aux autres, avec quelqu'un de ceux où entre un peu de thapſie récente, ou bien un peu de poix, tels que les *Dropaſtiques.* Si la première onction élève & fait rougir la partie, on s'en tient là; ſinon on la répète deux & même trois fois, tous les jours chez les uns, & chez les autres tous

les trois ou quatre jours, comme on le juge le plus avantageux. Par cette méthode, continue Galien, j'ai souvent rendu l'embonpoint aux membres amaigris, sans le secours du bandage; & si je m'en suis servi quelquefois, c'est du *bandage divers.* Hippocrate appelle ce bandage *divers,* parce qu'il est moins serré que celui des fractures, avec lequel il le met en opposition. Il diffère de celui des fractures, dès le premier tour de bande; car on ne commence pas ici par l'endroit malade comme dans les ulcères *(h),* les fractures, les hémorragies; & bien loin de serrer davantage le lieu malade que le reste du membre, on le serre beaucoup moins, on ne fait qu'y rouler lâchement la bande. Le lieu sain ne doit être lié que foiblement en hiver, de peur de le trop refroidir; mais en été, on le serre fortement, pour que le sang qu'il contient soit renvoyé au lieu qui manque de nourriture. Quand toute une jambe ou tout un bras sont très-amaigris, il faut appliquer le bandage à tout le membre semblable, commençant par la partie inférieure, & conduisant la bande, pour la cuisse, jusqu'à l'aine, & pour le bras, jusqu'à l'épaule; parce qu'en empêchant le sang de se porter dans un membre, il se jette sur le membre correspondant. La ligature du membre sain doit comprimer sans douleur, & le membre malade être revêtu jusqu'à l'aine, d'un peu de laine, si le temps est froid. On le frictionne avec des linges, & même avec des médicamens échauffans, si la chaleur tarde à s'y développer; dans le cas contraire, un peu de cérat suffit, parce qu'il reste long-temps sur la partie, & qu'il n'est presque point résolutif. On doit tenir pour le bras la même conduite que pour la jambe.

Après que ces choses sont faites, on interroge le malade pour savoir de lui si la chaleur qu'on avoit excitée par ces différens moyens, dans le membre affecté, dure encore.

(h) Galien, comme tous les Anciens, faisoit quelquefois des bandages très-serrés sur les contusions, les inflammations, les parties voisines des ulcères. . . . . &c, pour en chasser les humeurs languissantes, ou pour les empêcher de s'y jeter & d'y croupir.

S'il répond qu'elle eſt entièrement diſſipée, on travaille à la rappeler, & l'on choiſit les moyens les plus convenables au cas préſent, parmi les quatre eſpèces indiquées : ſavoir, la friction avec des linges, la fomentation d'eau chaude, la friction avec des médicamens ou avec de l'huile, & l'onction avec le ſimple dropax, qu'on peut fortifier, quand la partie eſt très-refroidie, avec le ſoufre, le bitume & la pyrèthre. Enfin l'exercice eſt utile & ne doit pas être négligé, lorſqu'il eſt praticable.

Galien termine ce long commentaire, où l'on voit des préceptes plus embarraſſés que contraires aux connoiſſances phyſiologiques, par avertir, que le texte d'Hippocrate étoit diverſement interprété de ſon temps; mais il emploie un excellent argument en faveur de l'explication qu'on vient de lire, ſa propre expérience. D'après ſes principes, il avoit réuſſi ſouvent à reſtaurer les membres atrophiés; il ſe croit donc autoriſé à conclure de ſes ſuccès, qu'il a donné aux paroles d'Hippocrate leur véritable ſens. Si cette concluſion n'eſt pas juſte, elle eſt au moins ſatisfaiſante. Galien peut s'être mépris dans l'appréciation d'un moyen, mais il n'a rien haſardé d'après la ſeule probabilité : l'expérience étoit ſon guide *(i)*. « Soumettez, dit-il, tout ce que vous imaginerez au creuſet » de l'expérience, & ne donnez rien pour utile, dans vos » Écrits, qu'après l'avoir éprouvé, ou ayez ſoin d'avertir que ce n'eſt qu'une conjecture *(k)*. »

Galien n'excella pas moins dans ce qui concerne les fractures que dans le reſte des maladies des os; s'il ne ſurpaſſa pas Hippocrate, c'étoit beaucoup d'en approcher *(l)*. Il aperçut le danger d'exciter des convulſions en étendant le membre

(i) De ſimpl. med. facult. lib. X, ſect. 1.

(k) De cuſtodiendis iis qui vel renum calculo, vel articulorum vitiis laborare ſolent.

(l) Il ſemble que rien n'avoit échappé à ce grand homme. Quelle ſagacité dans l'obſervation ! *At verò magìs evadunt quibus inferna oſſis pars eminet extra, quàm quibus ſuprema.... multùm etiam differt an in internâ brachii ac femoris parte oſſa promineant; multæ enim & periculoſæ venarum extenſiones in internâ parte ſunt, quarum aliquæ, ſi vulnerentur, lethales ſunt... &c. &c. De fracturis.*

autant

autant que sa parfaite rectitude le demanderoit. Le cal ne lui cacha pas non plus la forme qu'il affecte ordinairement. L'espèce de virole qui soude les os longs, lui fut aussi-bien connue qu'elle l'a été depuis aux meilleurs observateurs. Il vit même dans le cal un phénomène qui s'est rarement présenté depuis, le sang en sortir & s'échapper à travers la peau, quoique saine & entière *(m)*. Galien favorisoit la résolution ou l'épaississement des sucs osseux extravasés & la réunion des os viciés par excès de siccité, au moyen des douches d'eau chaude, faites avec les précautions usitées pour les douches incarnatives *(n)*. Enfin, presque par-tout Galien perfectionne, sinon les vues, au moins les moyens employés par Hippocrate pour atteindre le but de l'art. Quoiqu'il soit difficile de marquer en quoi consistent les perfections ajoutées au texte par le commentaire, il n'en est pas moins vrai que si le Médecin de Cos nous paroît si admirable dans le livre des fractures, c'est par ce même Commentaire que nous nous sommes mis en état de l'entendre & d'en profiter.

Soit que les Anciens traitassent les fractures avec plus de succès que les Modernes, soit qu'ils déférassent davantage à la répugnance des blessés, presque toujours portés à conserver leurs membres, malgré la certitude qu'on tâche de leur inspirer, qu'après avoir alongé la cure & mis leur vie en un plus grand danger que n'eût fait l'amputation, ils ne seront qu'un inutile & pesant fardeau *(o)*, il est certain que les

(m) Nonnunquam verò (vidimus) & per cutem sanam existentem excidere sanguinem in ossibus quæ fracta occaluerunt. Aph. 5, lib. VII. Ce n'est pas dans ce seul cas que le sang s'échappe par la peau : Galien avoit observé plus d'une fois des sueurs de sang. Vid. *lib. de utilit. respirationis.*

(n) De off. medicâ, comment. III, n.° 15.

(o) On peut voir chez Saviard *(observ. 42)* un évènement de cette nature. Les Chirurgiens ne pouvant vaincre la répugnance d'une femme pour l'amputation d'une jambe fracturée avec fracas, la Chirurgie rassembla toutes ses forces & opéra l'une de ces cures, qui, dans tous les temps & chez tous les peuples, ont fait admirer ses ressources, & l'ont garantie des sarcasmes si injustement lancés contre la Médecine médicamenteuse; cure qui toute merveilleuse qu'elle étoit, ne laissa pas d'être payée d'ingratitude par la malade, convain-

Anciens ne parlent jamais de l'amputation des membres, comme déterminée par les fractures; c'eſt toujours la pourriture qui la néceſſite. Galien diſtingua trois états où peuvent ſe trouver les différentes régions d'un membre attaqué de putréfaction: l'état des parties mortes qui ne peuvent plus revenir à la vie; c'eſt le ſphacèle : la mort imminente des parties ſituées entre le mort & le vif, également ſuſceptibles de paſſer à la mort abſolue, & d'être rappelées à la vie pleine & entière; c'eſt la gangrène : enfin, l'état où ſe trouvent les chairs qui touchent à celles dont la mort commence à s'emparer. Comme Celſe, Galien retranche le mort du vif, mais il fait la ſection du côté des parties ſaines, dans les confins de la région gangrénée, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, & non pas dans la limite même qui ſépare le mort du vif. Ce qu'il conſervoit de parties gangrénées, dans la ſection circulaire, étoit conſumé dans la ſuite par le cautère actuel, qu'il appliquoit, à l'exemple d'Archigène, ou à nu ou à travers une compreſſe.

Cette méthode d'amputer les membres, toute imparfaite qu'elle étoit, ſe conſerva, quoiqu'un peu défigurée, juſqu'à la fin du XV.[e] ſiècle; mais il falloit qu'elle eût été oubliée pendant le XVI.[e], puiſque Fabricio d'Aquapendente diſoit franchement à cette époque, qu'il l'avoit inventée, *hunc modum quem ego fui imaginatus (p).* Le Profeſſeur de Padoue s'aperçut néanmoins, après coup, que le célèbre Chirurgien Vigo avoit décrit ſa méthode, au dernier chapitre du livre des Ulcères; mais il voulut ſe conſerver le mérite de la découverte, en faiſant obſerver que Vigo n'en parle que négligemment, & ſans deſcendre à de menus détails, jugés d'autant plus eſſentiels par Aquapendente, qu'il ne perd jamais de vue les Élèves ſes auditeurs, & qu'il croit devoir leur tout dire, afin de prévenir les écarts de leur imagination. Quelque

cue, mais trop tard, qu'elle avoit couru mille dangers, pour conſerver un membre dont elle éprouvoit alors la gêne & l'inutilité. Combien de fois la Chirurgie n'a-t-elle pas opéré de pareilles merveilles, & reçu la même récompenſe !

(p) *De Chirurg. operation. ubi, de ſphacelo.*

difficile qu'il ſoit de ſe perſuader qu'un homme auſſi ſavant que l'étoit Aquapendente, ne connut point la méthode de Galien, nous ne voyons néanmoins que ce moyen d'excuſer la mépriſe d'un homme eſtimable, qui donne d'ailleurs, en mille endroits de ſes Écrits, des preuves non équivoques de ſa franchiſe & de ſa candeur.

Le lieu de la ſection eſt ici marqué par le progrès de la gangrène, mais il eſt des circonſtances où le choix du Chirurgien peut le déterminer ; alors il ſemble que Galien, d'accord avec Hippocrate, donnoit la préférence à l'amputation faite dans l'article, ſur celle qu'on pratique ailleurs, parce qu'elle eſt moins compliquée & plus expéditive *(q)*.

Les maladies des organes urinaires occupent dans les Écrits des Anciens, beaucoup plus de place qu'elles n'en méritent. Elles reviennent à chaque page dans ceux d'Hippocrate, & cependant il eſt beaucoup plus ſobre à cet égard, que les Médecins de Gnide, auxquels il reproche, avec raiſon, d'avoir porté trop loin la diviſion des maladies en général, & en particulier, de celles des organes urinaires, multipliées par cette École juſqu'à douze pour la veſſie ſeulement, ſans compter quatre eſpèces de ſtranguries *(r)*. On croiroit que les Gnidiens, à peine réunis, *(ſtatim ab initio)* réaliſèrent le projet de Noſologie conçu depuis par M. de Sauvages. Leurs Commentaires n'exiſtent plus ; les immenſes connoiſſances répandues avec tant d'art & de profuſion dans l'ouvrage moderne, le feroient regretter ſi, par le vice du cadre, il ſubiſſoit un jour le même ſort.

Si l'on raſſembloit tout ce que Galien a dit d'utile ſur les maladies des voies urinaires, on verroit qu'il n'a preſque rien

(q) Neque enim ſi in articulis diſſeces manus aut crura, ſanguis profluet. Si verò infra aut ſupra articulum ſecueris, cavas ac ſanguifluas venas comperies : & difficile erit ut expeditè ſiſtas. Hippoc. de hemorrhoïdibus. *Ad articulum autem ſi fieri poteſt præcidi voluit (Hippocrates), ad celeritatem ſpectans : namque ubi medium os præciditur multum temporis abſumitur quum oſſa ſecantur, ſed juxta articulum affecta membri pars intacto oſſe abſcinditur.* Galen. *comm. in lib.* Hippoc. *de articul. n.° 34.*

(r) Comment. in lib. Hippoc. *de vict. ration. §. 8.*

ignoré de ce que nous ſavons aujourd'hui ſur cette matière; peut-être même y trouveroit-on des vérités oubliées, ou négligées par la plupart des Écrivains modernes. Gaubius en a profité, non en copiſte ſervile, mais en Savant qui perfectionne, dans ſes *Inſtitutions pathologiques.* Ce projet, ainſi que tous ceux de même genre qu'on pourroit former, ſeroit d'une exécution difficile, parce que Galien n'épuiſe jamais un ſujet; que c'eſt toujours ſous de nouvelles faces qu'il l'enviſage, qu'il le quitte & le reprend cent fois avant d'avoir dit, non pas tout ce qu'il en ſait, mais ſeulement les choſes relatives aux aſpects ſous leſquels il le conſidère. On peut pourtant ſe former une aſſez bonne idée de ſa doctrine ſur les maladies des voies urinaires, en réuniſſant ce qu'il en dit dans le livre *des cauſes des Symptomes,* au chapitre IV du VIe livre des *lieux affectés, &c.*

On dit dans le premier de ces livres, que les urines ſéjournent dans la veſſie, ou parce qu'elle ne les chaſſe pas, ou parce que ſon col obſtrué ne lui permet pas de s'en débarraſſer. L'iſchurie eſt un ſymptôme commun à ces deux maladies; & l'on doit entendre par cette dénomination, la rétention de l'urine dans ſon réſervoir, & non pas la ſuppreſſion, qui eſt une maladie des reins ou des uretères: les uns ne filtrent pas l'urine, & les autres ne la tranſmettent pas à ſon réſervoir.

Galien fait cette remarque, parce que le commun des Médecins de ſon temps donnoient à l'un & à l'autre de ces accidens, le nom d'*iſchurie*, & cela par une raiſon péremptoire; c'eſt qu'il n'en exiſtoit point d'autre. La même confuſion de mots ſubſiſte encore aujourd'hui: *rétention* & *ſuppreſſion* ſont employés ſouvent comme ſynonymes; & cet inconvénient ſubſiſtera juſqu'à ce qu'on ait fait un nouveau mot, ou que l'uſage général ait adopté la diviſion de l'iſchurie en *vraie* ou rétention, & *fauſſe* ou défaut de filtration, déjà employée par quelques Pathologiſtes.

Lorſque la veſſie pleine d'urine, ne peut s'en décharger, la cauſe de l'impuiſſance réſide, ou dans l'obſtruction de ſon conduit excréteur, ou dans la foibleſſe de ſon corps, qui

ſe contracte trop foiblement. Le col de la veſſie peut être bouché par deux genres d'obſtacles, l'obſtruction & le reſſerrement ou *connivence*. Des grumeaux ou caillots de ſang, du pus épaiſſi *(ſ)*, un calcul, un *tofus*, des excroiſſances *(t)*, telles qu'on en voit s'élever dans les oreilles, les narines, le vagin, l'anus, &c. produiſent l'obſtruction. La connivence ou reſſerrement, a lieu par la collection contre nature de quelque matière, ou par la trop grande ſéchereſſe du conduit.

La collection a ſa cauſe dans le phlegmon, le ſquirre & les autres tumeurs, & en général dans toutes les choſes qui élevant le col de la veſſie, refoulent l'urine dans ſa cavité. « Une choſe plus étonnante, dit Galien, que nous avons obſervée comme bien d'autres Médecins, c'eſt la perte de la « faculté expultrice de la veſſie, cauſée par la fauſſe honte qui « empêche certaines perſonnes de quitter la table, la place « publique ou le barreau, pour ſatisfaire au beſoin d'uriner, « dont les conſéquences ſont telles, qu'au beſoin le plus preſſant « & le plus facile à ſatisfaire, ſuccède une véritable rétention. »

Il n'eſt pas rare de voir le même accident produit par des chutes ſur la colonne vertébrale; ce qu'Hippocrate n'a pas ignoré *(u)*, & que Galien confirme par pluſieurs obſervations *(x)*, où l'on admire ſa ſagacité. Dans un de ces cas, l'épine fut enfoncée en-dedans, & la rétention n'eut lieu que deux jours après la chute, & ſeulement après que l'inflammation ſe fut emparée de la veſſie. Dans un autre, les vertèbres furent luxées en arrière, la veſſie ne s'enflamma point, & les urines coulèrent involontairement; tandis qu'elles

---

(ſ) Aëtius ſpécifie une des ſources de ce pus, l'ulcère de l'urèthre, qu'il traite par des injections déterſives. *Tetrab. IV, ſerm. 2, cap. XIX.*

(t) Sic etiam ubi ob caruncularn ab ulcere innatam, veſicæ cervicem obſtructam eſſe putamus, & ex præcedentibus ulceris notis, & ex eo quòd demiſſâ fiſtulâ urina vacuatur, intelligere poſſumus. Nam & hunc affectum aliquando vidimus : quippe demiſſa fiſtula dolorem movit, in eâ videlicet meatûs parte, ubi antea ulcus eſſe conjiciebamus : fractâque ſub fiſtulâ carne, ſecuta ſunt urinæ excretionem, & cruor aliquis, & carnis fragmenta. De loc. affect. lib. I, cap. I.

(u) Galen. *ibid. lib. VI, cap. IV.*

(x) Ibid.

se supprimèrent dans un cas semblable à ce dernier, *par le vice des nerfs qui ne portoient plus à la vessie le principe du sentiment (y).*

Il est très-peu de nos Lecteurs qui n'aient déjà cru voir dans les cas rapportés par Galien, la paralysie de la vessie; & cependant Galien, qui connoissoit la valeur des mots, ne l'emploie point, & croît plus analogue au phénomène annoncé, les mots de *stupeur* & d'*imbécillité.* Peut-être aussi se persuadera-t-on que si le Médecin de Pergame eût connu l'opinion moderne, qui reconnoît autant de paralysies de la vessie, qu'il arrive de rétentions à la suite des chutes sur l'épine, il n'eût pas manqué de l'adopter. Mais qu'on se désabuse, elle régnoit de son temps *(z);* il l'examine & ne laisse pas de la rejeter comme une erreur. Si c'en est une en effet, elle a trop d'influence sur la pratique pour n'être pas dangereuse; c'est en tout cas aux Praticiens à la juger encore après Galien.

Il est une autre opinion à laquelle un aphorisme d'Hippocrate, dépravé, mal entendu ou faux, avoit donné lieu, & que la plupart des Commentateurs ne laissoient pas d'adopter, par égard pour son auteur, par ignorance, ou par légèreté: *si l'iléon,* dit le divin vieillard, *succède à la strangurie, le malade périt dans sept jours, à moins que la fièvre survenant, les urines ne coulent en abondance.* Galien ne voyant pas ce que peuvent avoir de commun ces deux maladies, ou plutôt, certain qu'il n'existe entr'elles aucune analogie de cause ni d'effet, réprouve le sens de cet aphorisme, & ne voit que deux partis à prendre pour conserver l'honneur d'Hippocrate compromis : celui de rejeter la sentence entière, comme l'ouvrage de quelque copiste ignorant, ou d'avouer que le sens que son Auteur y attachoit s'est perdu, sans qu'il soit

(y) Aëtius rapporte ces mêmes observations, & donne à entendre qu'elles lui sont propres. *Tetrab. III, ser. 3, cap. XXIV.*

(z) *At verò neque nervorum a spinali medullâ exortorum, neque etiam spinalis medullæ ipsius affectus, vesicæ aliquam imbecillitatem afferre possunt, ut urina propterea supprimatur: quemadmodum aliqui putaverunt....* Ibid.

poſſible de le retrouver *(a)*. Galien ne parle pas moins bien des maladies des reins que de celles de la veſſie ; mais Philagrius, dont il ſera queſtion bientôt, l'ayant à quelques égards, ſurpaſſé, nous renvoyons à ſon article ce que nous pourrions en dire ici.

L'ordre dans lequel nous nous ſommes propoſé d'analyſer les Écrits de Galien, nous conduit à examiner quels furent, à cette époque, les progrès de la Pharmacie. Le fer & le feu ſont les armes les plus puiſſantes du Chirurgien : ils ſont dans ſes mains comme la maſſue dans les mains d'Hercule, dit le fameux Sévérini, comme elle ils abattent les têtes de l'hydre ; ils domptent les maux les plus féroces, & font tout céder à la main habile qui ſait mettre à profit leur énergie & leur activité. Mais l'action de ces moyens eſt douloureuſe, & c'en eſt aſſez pour que le Chirurgien ferme & intrépide, ſans ceſſer d'être tendre & compatiſſant, toutes les fois qu'il peut s'abandonner à ſon penchant, ſans trahir la confiance des malades & les devoirs de ſon état, n'y ait jamais recours qu'après avoir éprouvé l'impuiſſance des médicamens, ou s'être aſſuré d'avance, par une juſte appréciation de leurs effets les plus ordinaires & les plus certains, qu'ils ſeroient trop foibles, inſuffiſans ou inutiles. Parmi les maux qui compoſent le domaine de la Chirurgie, il en eſt qui n'exigent point les reſſources extrêmes du fer & du feu, & qu'on combat avec ſuccès par les ſeuls médicamens ; moyens doux & bienfaiſans, qu'un Ancien appeloit la *main de Dieu*, pour en caractériſer tout-à-la-fois la puiſſance & la douceur : il en eſt d'autres où le fer & le feu frappent les premiers coups ; le reſte eſt abandonné aux médicamens. C'eſt par ceux-ci que l'art de guérir a commencé. Peu nombreux d'abord, & par-là même mieux connus de ceux qui les adminiſtroient, ils ſe font à peine remarquer dans les premiers monumens

---

(a) *Quibus ex ſtillicidio urinæ (ſtranguria,* ut vertit Gorter, Medicina Hippocratica) *ileos ſupervenerit, in ſeptem diebus pereunt, niſi febre ſuperveniente ſatis urina fluxerit.* Lib. VI, aphor. 44.

de la Chirurgie. On eſt ſurpris en liſant Hippocrate, d'y voir ſi peu de remèdes, & la ſurpriſe augmente quand on vient à conſidérer les merveilles qu'il opéroit avec des reſſources en apparence ſi bornées. Il étoit trop facile de multiplier ces moyens pour que leur nombre reſtât long-temps ſi limité. Les ſucceſſeurs de ce grand homme les augmentèrent à l'envi l'un de l'autre, juſqu'à ce que la Pharmacie fût enfin parvenue à cette accablante profuſion, dont les énormes recueils de Galien nous font moins connoître que ſoupçonner l'immenſité.

Ici ſe préſente un nouveau ſujet d'étonnement. Comment, avec un ſi petit nombre de ſubſtances médicamenteuſes ſimples, a-t-on pu, & comment a-t-on voulu, multiplier ainſi les remèdes compoſés? Quant à la poſſibilité de cette multiplication illuſoire, on la conçoit aſſez dès qu'on ſait qu'on peut varier à l'infini le petit nombre de caractères qui font la baſe de toutes les Langues; & pour ce qui regarde l'exécution, j'en vois pluſieurs cauſes principales. D'un côté, la certitude que les circonſtances d'une maladie quelconque ne ſont jamais les mêmes, a dû faire un devoir au Médecin de chercher à varier les formules en raiſon de la variété des circonſtances; de-là la multiplication apparente des médicamens. De l'autre côté, le manque d'une drogue, qu'on ſuppléoit par une drogue analogue, ou réputée telle; les dégradations que ſouffroient les recettes en paſſant de bouche en bouche, de commentaire en commentaire; l'envie, peut-être, de ſe ſingulariſer avantageuſement par un innocent artifice, ont dû néceſſairement amener cette énorme profuſion qui, à force d'offrir des moyens de comparaiſon, ôte preſque la liberté de faire un choix.

Quoique ce ſoit dans les ouvrages de Galien que la Pharmacie étale ſon plus grand luxe, ce luxe ne doit point lui être imputé. Non-ſeulement il fut fort ſobre à cet égard, mais peut-être auroit-on de la peine à indiquer ſix médicamens de ſa compoſition. Il paroît même qu'il avoit fait un choix très-limité parmi ceux des autres, choix qu'il a tâché de rendre utile à ſes ſucceſſeurs, en accompagnant chaque recette

paſſée

paſſée au creuſet de ſon expérience, de cette apoſtille pleine de candeur : *médicament d'un tel, dont je me ſers.*

Il ſeroit peut-être plus difficile de juſtifier Galien ſur l'exceſſive étendue de ſes compilations pharmaceutiques. Mais il eſt ſi mal-aiſé de s'arrêter quand on compile, ſi aiſé de ſe perſuader que l'abondance ne nuit pas, & Galien avoit ſous les yeux de ſi riches modèles en ce genre, qu'on ne ſauroit le blâmer, ſans s'expoſer à devenir injuſte. C'eſt par lui que nous connoiſſons la plupart des Auteurs de matière médicale, du nombre deſquels furent Iolas de Bithynie, Héraclide Tarentin, le Botaniſte Crateras, le Médecin André, Julius Baſſus, Niceratus, Petronius Niger, Diodore, Criton, les Aſclépiades, Dioſcoride, Pline, Archigène & pluſieurs autres.

Galien trouva dans les Ouvrages de tant d'hommes alors célèbres, avec la matière de ſes vaſtes compilations, la forme qu'il leur donna, forme très-propre à ſoulager la mémoire & à faciliter l'inſtruction. A l'exemple de quelques-uns d'entre eux, il diſpoſa les médicamens ſous quatre ſections ou diviſions générales : ſavoir, *1.° des facultés & des tempéramens des médicamens ſimples; 2.° de la compoſition des médicamens conſidérés par rapport aux parties du corps; 3.° de la compoſition des médicamens conſidérés par rapport à leurs genres; 4.° des antidotes, &c.* Comme on voyoit cet ordre pour la première fois dans Galien, & que ſes recueils ſont les plus conſidérables qui nous ſoient reſtés de l'antiquité, on s'accoutuma peu-à-peu à regarder ce Médecin comme le père de la Pharmacie; & lorſque la Chimie appliquée à la confection des médicamens, eut produit une pharmacie chimique, la reconnoiſſance & l'eſtime firent qu'on aſſocia ſon nom à la pharmacie *ancienne*, pour la diſtinguer de la *nouvelle.* Ainſi naquit la dénomination de *pharmacie Galénique;* dénomination qui ſervit beaucoup à fortifier l'opinion par laquelle Galien eſt établi l'inventeur, ou pour le moins le reſtaurateur d'un art dont il n'avoit guère fait que compiler & aſſembler les matériaux.

On ne connut point d'autre Pharmacie que celle de Galien, jusqu'à la naissance de la Chimie, c'est-à-dire jusqu'au XVIe siècle. L'enthousiasme chimique, le plus chaud de tous ceux qui troublèrent jamais les foibles têtes des mortels, fait remonter bien plus haut dans l'antiquité, l'origine de la Science où il prend sa source. Il a débité sérieusement, que dès le premier âge du monde, des anges ou des démons, épris d'amour pour les femmes, leur révélèrent les secrets les plus sublimes de la chimie; que le Livre où ces secrets furent recueillis, s'appela *Kema*, d'où est venu le nom de *Chimie;* que le patriarche Tubalcain, ce *fondeur* ou *forgeron* dont parle l'Écriture, connut à fond les mystères les plus cachés de la chimie, & que Moïse ne les ignora point; c'est par lui enfin que les *Adeptes* s'enorgueillirent de la ressemblance du nom de leur art, appelé *art hermétique*, avec celui du fameux Chimiste égyptien *Hermès Trismégiste*, qui par un malheur bien étrange, même en le tenant pour auteur de tous les Livres publiés sous son nom, n'en a fait aucun sur la chimie.

Les Arabes des X & XIe siècles firent quelques expériences relatives à la chimie. Mais des faits peu nombreux & isolés ne constituent pas une science; il faut que ces faits soient très-multipliés, qu'un génie vaste & pénétrant s'en empare, les rapproche, examine les rapports qu'ils ont entr'eux, les lie & en déduise des inductions générales ou *principes*, qui puissent servir de guide dans les travaux postérieurs.

Le desir de faire de l'or devint de bonne heure épidémique parmi les Chimistes. Cette manie, qui n'est pas encore entièrement dissipée, produisit des efforts surprenans, des découvertes admirables, & mit néanmoins de grands obstacles à l'avancement de l'art, en concentrant toutes les vues, tous les travaux des Chimistes autour d'un point unique, la *chrysopée*, le *grand œuvre* ou la *pierre philosophale.* Comme ces laborieux souffleurs ne voyoient rien qui fût au-dessus du précieux métal qu'ils cherchoient, ils se crurent au-dessus des autres Savans & Philosophes, & ils tâchèrent de le per-

ſuader au vulgaire, par le nom emphatique d'*alchimie* qu'ils donnèrent à leur ſcience, c'eſt-à-dire *chimie par excellence*, & celui d'*Alchimiſtes*, qu'ils prirent pour eux. Parmi ces infatigables chercheurs de pierre philoſophale, on trouve les Syneſe, les Zozime, les Adfar, les Morien, les Calid, les Arnaud de Villeneuve, les Alain de Lille, les Jean de Meun, les Flamel, &c; perſonnages bien dignes aſſurément de reſter dans l'obſcurité où leur ſecte aime tant à s'envelopper. Il eſt cependant quelques autres Alchimiſtes dont les travaux n'ont pas été inutiles, tels que l'arabe Geber, Raimond Lulle *(b)*, Baſile Valentin, Iſaac le Hollandois, & ſur-tout le Cordelier anglois Roger Bacon, homme étonnant pour ſon ſiècle, & dont les Écrits ſont pleins de découvertes & de germes de découvertes, que les Modernes ont mis à profit pour leur gloire, & pour l'avancement de la Phyſique & des Arts, preſque tous connus & enrichis par Bacon.

Tel étoit l'état de la Chimie au commencement du XVIe ſiècle, lorſque le fougueux Paracelſe, eſprit vif & impétueux, agité par le délire du génie, imagina que cet Art fécond en merveilles, devoit fournir la *Panacée* ou *Médecine univerſelle*, folie dont Raymond Lulle, & pluſieurs autres Alchimiſtes, avoient été atteints, mais que nul n'avoit reçue auſſi largement que lui.

C'eſt pourtant ce même Paracelſe, cet énergumène effréné, qui jeta les fondemens de la Chimie médicale. Il chercha des remèdes, & il en trouva qui produiſirent de véritables prodiges. Les hommes ſages fermant l'oreille à ſes invectives, ouvrirent les yeux à ſes ſuccès, & furent curieux d'en connoître les agens. Il eſt encore douteux aujourd'hui ſi l'on trouva les remèdes de Paracelſe, toujours cachés, dans ſes

---

(b) Un bel eſprit du temps fit contre les Adeptes, dans la perſonne d'un de leur Chef, le *calembour* ſuivant :

Qui Lulli lapidem quærit, quem quærere nulli
Profuit, non Lullus ; ſed mihi nullus erit.
LANSIUS.

Écrits, sous l'enveloppe du jargon mystérieux & figuré de leur inventeur; mais il est certain qu'en les cherchant, on en rencontra d'autres qui payèrent abondamment les premiers travaux chimiques qui aient eu véritablement pour but le bien de l'humanité. On vit éclore alors successivement les ouvrages utiles de Crollius, de Quercetan, de Beguin, d'Hartmann, de Vigan, de Schroeder, de Zwelfer, de Tachenius, de le Febvre *(c)*, de Glaser, de Lémeri, de Lemort, de Ludovic..., & enfin de Jacques Barner, qui rangeant les principales expériences suivant l'analogie qu'elles ont entr'elles, & les accompagnant d'explications raisonnées tirées de la Physique du temps, fut véritablement le créateur de la Chimie rationnelle ou scientifique, vers le milieu du XVIIe siècle.

Quittons ici cette digression pour revenir à la Pharmacie de Galien, qu'elle nous met en état de mieux apprécier. Cette Pharmacie étoit d'une très-grande simplicité. Elle mêloit les drogues telles que la Nature les fournit, ou, tout au plus, réduites en poudre ou en pulpe; elle les unissoit à la faveur de divers intermèdes, comme le vin, le vinaigre, l'huile d'olives & sa lie, le miel, les graisses, la cire, les gommes, les gommes-résines, les baumes, &c; elle tiroit des plantes des sucs, des extraits; elle en faisoit des décoctions, des infusions, dans le vin ou d'autres véhicules; elle calcinoit le plomb, les pyrites, la lie de vin, &c.

Les formes qu'on donnoit à ces substances étoient très-variées, & chaque forme avoit sa dénomination particulière, & constituoit une espèce de médicamens. Il n'est pas de notre sujet de parler des remèdes internes. Parmi les externes, les huiles tenoient le premier rang. On y faisoit infuser, principalement dans celle d'olives, de noix, d'amandes, de sésame, &c. les plantes dont on vouloit leur communiquer

(c) Premier Démonstrateur de Chimie au Jardin du Roi, à qui il n'a manqué que de tenir à une Compagnie savante, & d'être revêtu des dignités Scholastiques pour se voir placé au-dessus de la plupart de ceux à qui nous l'associons.

les vertus. Lorſque ces huiles s'étoient ſuffiſamment chargées des principes ſuſceptibles de paſſer dans ce genre de menſtrues, on les appeloit *onguens,* en y ajoutant le nom de la plante, comme *onguent de roſes, onguent d'aneth, &c.* Ces onguens étoient de deux eſpèces, par rapport à leur deſtination; les uns, conſacrés aux onctions journalières & diététiques, étoient toujours aromatiques; les autres, deſtinés à rendre la ſanté, pouvoient être aromatiques, mais ce n'étoit pas une condition eſſentielle de leur compoſition *(d).* On appeloit les onguens *acopes (e),* lorſqu'ils étoient employés à faire des onctions ſur les membres des perſonnes fatiguées par la marche ou le travail. Les Anciens, moins recherchés que les contemporains de Galien, ſe ſervoient, pour la même fin, d'huile d'olives, & lui donnoient le même nom. Enſuite on employa l'huile de *Ricin,* uſage que les Grecs reçurent des Égyptiens, celle de raves, de moutarde, de ſéſame, & enfin l'on en vint aux onguens *(f).* Soit que le nom d'*acope* plût davantage aux Romains que celui d'onguent, ſoit que le grand nombre de Grecs qui faiſoient la Médecine à Rome, donnaſſent le ton aux autres, il arriva dans la ſuite, que les médicamens qui avoient des deſtinations tout autres que de délaſſer, comme de ramollir, d'exciter, &c, prirent auſſi le nom d'*acopes;* c'eſt ce qu'il eſt bon de ſavoir quand on lit les Anciens, pour ne pas ſe former des idées fauſſes de leur pratique. La matière de certains acopes étant la cire, le miel, la térébenthine, les graiſſes, les gommes, les réſines, &c, jointes à l'huile, ceux où entroient ces ingrédiens ne différoient que très-peu des onguens, même en donnant à ce

---

(d) L'onguent s'appelle en grec μύρον. Les Grecs modernes donnent encore aujourd'hui le nom de *myron* à la *ſainte huile,* dans laquelle ils font entrer divers aromates. Nous verrons au XVIII.ᵉ ſiècle des hommes graves ſe mettre l'eſprit à la torture pour deviner l'origine du nom *myre,* long-temps porté par les Chirurgiens françois. Ils l'ont fait venir de *mirrhe, d'émyr,* de *myr* ou *myrus.* J'aimerois bien autant le tirer de μύρον, *myron,* onguent.

(e) Voy. ci-devant, *page 52.*

(f) De comp. med. ſecund. gen. lib. VII, cap. II.

mot la ſignification qu'il n'acquit que ſous les Arabes, & qu'il conſerve encore parmi nous. Lorſque les acopes recevoient des ſubſtances aromatiques, on les appeloit *myracopes*, pour les diſtinguer des huiles ou des onguens privés d'odeur *(g)*.

Le *cérélæon* étoit un mélange de cire & d'huile, mais dans lequel la première n'entroit qu'en fort petite proportion. Quand la proportion étoit plus grande, & qu'on ajoutoit des poudres, la préparation devenoit un cérat. Les *linimens* de Paul d'Égine ſemblent répondre aux *cérélæons* de Galien & des autres Grecs du premier & du moyen âge.

Les emplâtres recevoient auſſi l'huile & la cire, mais moins comme baſe, que comme *excipient*. Ils avoient plus de conſiſtance que les préparations précédentes, parce qu'il y entroit des ſubſtances métalliques, telles que la litharge, la céruſe, le cuivre en différens états, les vitriols, & parmi les terres, la craie, les bols, &c, ſans parler de la cire, qu'on y faiſoit entrer en plus grande proportion que dans les onguens. On recueille de divers paſſages des Anciens, rapprochés & ſavamment diſcutés par un habile Hiſtorien *(h)*, que les emplâtres où ces dernières matières entroient en moindre quantité, & l'huile en plus grande proportion, étoient appelés *lipara*, emplâtres *gras*, ou *parygra*, emplâtres *humides*. Galien donne même des exemples d'emplâtres *liquides (i)*; & tels étoient ſans doute ceux dont il ſe ſervoit dans l'inflammation des yeux *(k)*. Au reſte, Oribaſe *(l)* éloignoit encore davantage les emplâtres de leur deſtination actuelle, en les faiſant ſervir à combattre la ſoif inextinguible, la fièvre ardente & pluſieurs autres maladies. Les compoſitions de ce genre dans leſquelles les ſubſtances sèches & ſolides prédominoient, étoient nommées *alipanda*, emplâtres ſans graiſſe, ou *amolynta*, c'eſt-à-dire emplâtres qui ne s'attachent point

---

(g) Ci-devant, *page 321 & ſuiv.*

(h) Leclerc, *page 609.*

(i) Galen. *de comp. med. ſecund. gen. lib. IX.*

(k) De med. paratu facilibus.

(l) Synopſ. lib. III.

aux mains quand on les malaxe; ce qui caractérise moins une espèce d'emplâtres que la bonne coction.

Le malagme ne diffère pas essentiellement de l'emplâtre; aussi Galien permet-il d'user indistinctement de ces dénominations. Il y a néanmoins de l'apparence que le nom de malagme ne s'étendoit pas à tous les emplâtres, mais seulement à ceux qui n'avoient ni la forme, ni la consistance, ni la composition emplastique, tels que le topique contre les fluxions, fait avec la joubarbe, l'écorce de grenade, le sumach & la farine d'orge *(m)*, bouillis dans le vin.

Le malagme, destiné à ramollir, comme son nom le porte, étoit principalement composé de drogues pénétrantes, telles que des sels, des aromates, des gommes-résines, dissoutes dans le vin ou le vinaigre *(n)*.

L'épithème diffère moins des compositions précédentes, par ses ingrédiens & sa forme, que par sa destination. Les dropax *(o)*, dont le *ceropissus*, connu d'Hippocrate, & le synapisme *(p)* étoient la matière, sont des espèces d'épithèmes.

Le *smegma* ressembloit, selon l'usage qu'on en vouloit faire, tantôt aux pommades & tantôt aux opiats. Les premiers servoient à nettoyer & à polir la peau, aux démangeaisons, à la galle, à la goutte, &c; & les autres, à blanchir les dents ou à fortifier les gencives. Les *psilathrons* ou dépilatoires, dont les Anciens faisoient grand usage, & qu'ils composoient principalement d'orpiment, de sandarach, de chaux vive, dissous dans quelque suc, étoient des *smegmata* de la première espèce. Les Anciens avoient encore des cataplasmes, des suppositoires, des pessaires, des collyres *(q)*, sur lesquels nous

---

(m) De art. curat. ad Glaucon. lib. II, cap. 11. Voyez *tome I, page 372.*

(n) On a pris quelquefois dans une acception fort étendue, le mot *malagme : Vocant quidem Medici,* dit Galien, *(de comp. med. secund. loc. lib. VIII.) haud scio quare, velut Asclepiades & Andromachus, omnia pharmaca, quæ forinsecùs imponuntur, sive astringendo condensent, sive indurent, malagmata, quæ vox emollitionis significationem habet.*

(o) Ci-devant, *page 368 & suiv.*

(p) Ibid.

(q) Tome I, page 404. Les collyres tirent leur nom de leur forme, assez ressemblante, selon

ne nous arrêterons pas, soit parce qu'il en a été parlé suffisamment ailleurs, soit parce que leur forme, leur composition & leur usage étant aujourd'hui les mêmes qu'autrefois, ils ne présentent rien d'intéressant à rapporter. Il faut pourtant en excepter les collyres touchant lesquels on peut remarquer, qu'on en composoit de *secs* & *d'humides*, & que lorsqu'on vouloit se servir des premiers pour les maux des yeux, on les étendoit dans quelque véhicule, après les avoir porphyrisés. Le nom de collyre ayant été restreint depuis aux seuls médicamens ophthalmiques, on n'en prépara plus que de liquides, pour les avoir tout d'un coup sous la forme qui convient le plus à l'usage qu'on en fait.

Nous terminerons ici l'extrait des choses les plus originales conservées par Galien. La matière n'est pas épuisée *(r)*; mais nous en avons dit assez pour exciter les Chirurgiens à lire ses Ouvrages, ou pour lui concilier l'estime de ceux qui manqueroient de temps ou de courage pour entreprendre une aussi vaste lecture.

Le Médecin de Pergame fut à bien des égards l'émule, & à beaucoup d'autres, le rival du Médecin de Cos. Ces deux grands hommes ont cela de commun que doués l'un

---

Saumaise, à une espèce de colonnes plus grosses à la base qu'au sommet, appelées en grec Κολλουρία. La forme que doit avoir le pessaire, l'a aussi fait appeler collyre : *Opoponacis obolum accipe & collyrium fac, & locis muliebribus submitte* (Galen. *de med. facilè par. cap. LI*). Certains Hérésiarques arabes, appelés *Collyriens*, avoient pris leur nom d'une espèce de gâteau tors, appelé *collyris*, qu'ils offroient à la Vierge Marie, qu'ils disoient être Dieu, & qu'ils adoroient comme tel. *Epiph. heres. lib. III, heres. 75, 79.*

(r) Quoique nous ayons employé dix-huit mois à rechercher dans Galien les choses relatives à la Chirurgie elle-même, ou à son histoire, nous sommes bien éloignés d'espérer qu'il ne nous soit rien échappé d'utile. Galien sera désormais un peu plus connu des Chirurgiens qu'il ne l'étoit avant que nous prissions la plume .... (Et il l'étoit bien peu, puisque l'Historien *de l'Anat. & de la Chir.* renferme toute sa Chirurgie en deux pages & demie) ; mais il reste beaucoup à faire pour sa gloire & pour notre utilité. Galien ne sera bien apprécié que lorsque trois Savans, un Philosophe, un Médecin-Chirurgien & un Biographe auront consacré une grande partie de leur vie à recueillir les richesses immenses répandues & comme noyées dans le chaos de ses Écrits.

&

& l'autre d'un grand génie, ils ont pénétré fort avant dans les ſecrets de la Nature, principalement de l'économie animale; qu'ils ont tous deux recherché la vérité, plutôt par amour pour elle, que par l'attrait des richeſſes & des autres avantages perſonnels; qu'ils ont montré une égale ardeur, une égale ſagacité, tant dans l'étude du cabinet que dans les voyages; qu'ils ont enfin mérité la première place, ſoit parmi les Écrivains, ſoit parmi les Praticiens d'un art dont ils ſont en quelque ſorte les créateurs *(t)*. Ces grands hommes ſe reſſemblent encore par beaucoup d'autres côtés: ils reçurent tous deux une excellente éducation, ils rencontrèrent de bons maîtres, enfin ils eurent la commodité des écoles & l'avantage ineſtimable de vivre en des ſiècles heureux; mais ils diffèrent par la manière d'écrire & d'enſeigner, comme par le ſtyle & par la pratique de leur Art.

Le ſtyle d'Hippocrate eſt concis, laconique, nerveux, obſcur: celui de Galien, au contraire, eſt diffus, abondant, oratoire; & comme l'Auteur prépare ſans ceſſe le Lecteur à ce qu'il veut lui propoſer, ſa diction eſt pleine de répétitions & de récapitulations. Cette différence a ſa ſource dans pluſieurs cauſes. Le caractère particulier du ſtyle d'un Auteur, annonce ou l'état de la Médecine à l'époque où il écrivoit, ou le temps qu'il pouvoit donner à rédiger ſes penſées. Or, Hippocrate trouva la Médecine informe & inculte, & il avoit formé le projet de la défricher & de l'agrandir. Il lui falloit du loiſir, & la conſidération dont il jouiſſoit dans toute la Grèce, jointe à la rareté des Médecins, l'obligeoit à ſe charger de tout le fardeau de l'art de guérir, & par conſéquent à inventer ou perfectionner le traitement de beaucoup de maladies. Ajoutons à cela, qu'il n'exiſtoit pas alors autant de Sophiſtes qu'on en vit dans la ſuite, & que le babil de la dialectique ne régnoit pas encore, circonſtances qui ne furent pas les mêmes pour Galien.

(t) Vide M. A. Severin. *De Medecinâ effic. part. I, pag. mihi 35.*

Il vint dans un ſiècle de Sophiſtes & de Rhéteurs; il trouva le champ de la Médecine défriché en grande partie, & n'eut beſoin que de le cultiver, c'eſt-à-dire, que le Prince de la Médecine ayant poſé le ſommaire de chaque matière d'une façon obſcure & difficile à ſaiſir, Galien crut procurer à l'art tout ce qui lui manquoit en éclairciſſant ce qui étoit obſcur, déterminant ce qui étoit incertain, développant ce qui étoit embarraſſé, rempliſſant ce qui étoit défectueux, démontrant ce qui n'étoit qu'en aſſertion, perfectionnant ce qui étoit imparfait, mettant en ordre ce qui étoit indigeſte & confus, aplaniſſant pluſieurs choſes difficiles, enfin, en étendant & amplifiant les mots & les ſentences du divin Vieillard, comme on devoit l'attendre d'un Aſiatique verſé dans la lecture de Platon, & par conſéquent ami du ſtyle abondant.

La doctrine d'Hippocrate eſt reſſerrée & enveloppée; celle de Galien eſt étendue & manifeſte: telle eſt la première différence qui diſtingue ces deux grands Médecins. La ſeconde conſiſte en ce qu'Hippocrate paroît avoir principalement en vue la pratique de l'art, & Galien la théorie & la méthode: les genres de maladies, c'eſt-à-dire les divers genres d'intempéries, de vices de conformation, de ſolution, de continuité, &c, qu'Hippocrate avoit propoſés confuſément, Galien les développa, les expliqua. Il enſeigna auſſi les principes de l'homme, il diviſa la Médecine en ſes parties, &c. Une troiſième différence bien remarquable, c'eſt que les préceptes d'Hippocrate ſont preſque toujours fondés ſur l'obſervation, ſans être appuyés de démonſtrations; au lieu que celles-ci ſont quelquefois la baſe des Écrits de Galien : auſſi Hippocrate avoit puiſé la Logique dans ſon propre génie, ſans le ſecours d'aucun Maître, & Galien au contraire s'étoit beaucoup appliqué à la Dialectique ſcholaſtique. La quatrième différence conſiſte en ce que la médecine d'Hippocrate eſt preſque toute pratique; tandis que Galien, lors même qu'il parle de la méthode relative, n'entre preſque jamais, comme Hippocrate, dans les détails particuliers. On peut

établir pour cinquième différence, qu'Hippocrate a uni étroitement la Médecine & la Chirurgie, ce que Galien n'a point fait (u). Enfin la plus grande différence qui se trouve entre ces deux Princes de la Médecine, c'est qu'Hippocrate marche avec plus de simplicité, de gravité, de majesté, & Galien avec plus d'éclat, de faste & de pompe.

La décadence des Sciences & des Arts devint de plus en plus sensible après Galien, & dès-lors on put prévoir leur chute totale. La Médecine en particulier ne fut plus cultivée que par des hommes plus occupés d'acquérir de la considération, d'amasser des richesses, de s'élever aux dignités, que d'en conserver la pureté ou d'en hâter les progrès. Peu d'entre eux songèrent à se faire un nom durable par leurs Écrits. Quand on se rappelle combien les temps précédens avoient été féconds en hommes célèbres, on a peine à croire que deux siècles écoulés entre Galien & Oribase n'aient pas fourni, je ne dis pas vingt Écrivains, mais vingt noms de Médecins inconnus jusqu'alors. Qu'on n'impute pas cette disette à l'oubli des Historiens, ce seroit une erreur : pour rendre cette disette moins sensible, Oribase a ramassé les noms les plus obscurs & les plus étrangers à l'art de guérir.

On trouve sous Antonin & Sévère, Aphrodisée, remarquable par la crainte qu'il voulut inspirer, de voir mourir phthisiques ceux à qui l'on excise la luette à sa racine, & parce qu'il soutint qu'il est des ophthalmies contagieuses. Julius Pollux, qui vécut sous Commode, n'appartient pas à la Médecine, quoiqu'il ait écrit un Dictionnaire (ONOMASTICON) où la plupart des organes du corps humain sont moins décrits qu'indiqués. Dio & Proclus ont une époque moins certaine. Quelques Biographes donnent à Quintus Serenus Samonicus, massacré par l'ordre de Caracalla, les *préceptes* en vers *sur la Médecine*, & d'autres les attribuent à son fils, qui devint Précepteur & Bibliothécaire de Gordien *le jeune* (x). Tout le

APHRODISEUS.

JULIUS POLLUX.

DIO. PROCLUS.

QUINTUS SERENUS SAMONICUS & son fils.

(u) On peut en voir la raison ci-devant, *page 661*.

(x) De Medecinâ, *Præcepta saluberrina*.

monde ſait que Serenus accorde à des mots bizarres, à des amulettes de toute eſpèce, une influence marquée ſur les fractures ; & perſonne n'ignore que dans ſes Écrits, ces contes ridicules ne ſont rachetés par aucun objet d'utilité.

ADAMANTIUS. Adamantius Sophiſte, eſt connu de nous par deux fragmens *ſur les maladies des dents*, conſervés par Oribaſe. On croit

ADAMANTINUS. qu'Adamantinus, le même homme peut-être qu'Adamantius,

PYTHAGORAS. avoit écrit ſur les hernies *(y)*, comme un Pythagore dont il n'eſt point fait mention avant le II.e ſiècle, mais qui eſt plus ancien *(z)*. Dans le peu qui nous eſt reſté d'Adamantius, on trouve quelque choſe d'aſſez original, pour faire regretter ce qu'on n'a plus. Il veut qu'on panſe les ulcères phagédéniques, lorſqu'ils pèchent par excès d'humidité, avec un linge ſec, appliqué immédiatement à la plaie, & recouvert de guimauve sèche ou récente, incorporée dans le ſuif *(a)*. La manière dont Adamantinus panſoit ces mêmes ulcères, n'eſt pas moins ſingulière ; la voici : faites cuire un oignon de ſcille dans dix-huit onces d'huile, juſqu'à la réduction des deux tiers. Avec la barbe d'une plume trempée dans cette huile, humectez de temps en temps l'ulcère, & laiſſez-le expoſé à l'air. Si ce topique n'eſt pas aſſez puiſſant, après avoir humecté la plaie avec la même huile, couvrez-la de feuilles de panais ſauvages, ou, à leur défaut, de celles de panais de jardin, pilées & réduites en cataplaſme, par l'addition d'un peu de miel *(b)*. Enfin Adamantinus propoſe une méthode, inſuffiſante peut-être, mais rationnelle, pour guérir la hernie. Avant d'expoſer ſa méthode, il établit deux eſpèces de hernies, l'une qui tombe dans les bourſes, & l'autre qui s'arrête à l'aine ; c'eſt la dernière qu'il prétend guérir de la manière ſuivante. Il réduit en poudre une once de noix de gales, trois onces de pyrites, deux onces de pyrèthre, une once de nitre, & autant de térébenthine & de *ſilphium (c)*,

(y) Haller. *Biblioth. Chir. p. 93.*

(z) Diog. Laërt. *in Pythagorâ.*

(a) Oribaſ. ſynopſ. *lib. III, ubi, de emplaſt. compoſitione.*

(b) Oribaſ. *ibidem.*

(c) L'odeur & le goût déteſtable de l'*aſſa-fœtida*, ont empêché de reconnoître dans cette gomme-réſine,

deux gros de sandarach *(d)*, trois onces de cire, deux onces de graisse rance, & une once d'*alun liquide (e)*; il unit le tout avec un peu de vin, *qui n'ait point passé la mer*, & l'applique sur la partie, après avoir réduit l'intestin *(f)*.

PHILAGRIUS.

Philagrius de Lycie, ou selon d'autres, de Macédoine, vivoit peu de temps après Galien, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pu voir le règne de Constantin, élevé à l'Empire en 306, comme le prétendent Justus & Van-der-Linden. Il pratiqua, dit-on, la Médecine à Thessalonique, & composa divers Ouvrages *(g)*, parmi lesquels on compte un *Commentaire sur Hippocrate*, & un *Traité du calcul des reins*, conservé dans la Bibliothèque du Roi *(n.° 2276)*, duquel Bernier prétend qu'on a détaché les morceaux répandus dans Aëtius & dans Mesué. On trouve encore de Philagrius, chez ces mêmes Auteurs & chez Oribase, divers médicamens de peu de valeur, & quelques-uns dont les propriétés sont ridicules à force d'être exagérées : telle est la vertu lithontriptique & diurétique attribuée au sang de bouc desséché *(h)*. Il n'en est pas de même de la faculté styptique de l'aloès, de l'encens & du poil de lièvre, qu'il regarde moins comme de vrais médicamens, que comme des agens mécaniques. Dans l'hémorragie, Philagrius insiste encore plus que Galien, sur la nécessité de tenir le doigt long-temps appliqué à l'ouverture du vaisseau, avant que d'adapter le bandage qui doit maintenir les lèvres de la division dans le juste contact, opéré par

---

le *silphium* des Anciens, qu'on sait avoir fait partie de leurs assaisonnemens *(Apicius, de re culinariâ)* en même temps qu'il entroit dans leur pharmacie; mais Saumaise croit que le *silphium* des Anciens, le *laser* & l'*assa fœtida*, sont absolument la même substance. Néanmoins d'autres Critiques pensent que nous ne connoissons plus le *silphium*.

(d) C'est le sandarach des Grecs.

(e) L'alun liquide, dont on peut voir la description dans Pline *(Hist. Nat. lib. XXXV, cap. XV)* & dans Mathioli *(in lib. V. Dioscor. cap. LXXXII)*, ne se trouve pas dans le commerce, mais on peut lui substituer l'alun ordinaire.

(f) Oribas. synops. *lib. III.*

(g) Libros medicinales reliquit, monobiblos septuaginta, & alios non paucos; item commentarium in Hippocratem. Suidas.

(h) Aëtius, *tetrab. III, serm. 3, cap. XII.*

ce premier moyen *(i)*. Il dit quelques bonnes choſes ſur le ganglion. Il le diſtingue du *meliceris* & de l'atherome, principalement en ce qu'il n'eſt pas mobile en tout ſens, mais ſeulement à droite ou à gauche, & non dans la direction du tendon, c'eſt-à-dire, de haut en bas ou de bas en haut. La crainte que lui inſpire l'extirpation des ganglions, ſur-tout s'ils occupent les pieds ou les mains, prouve que cette opération étoit uſitée de ſon temps; mais s'il la rejette, c'eſt pour lui ſubſtituer un moyen mécanique, qui reproduit ſous mille formes, n'a jamais pu ſe fixer dans l'Art, parce qu'il n'eſt ni aſſez rationel ni aſſez ſûr. Notre Auteur amollit au feu, de la gomme ammoniaque pour en former un emplâtre, qu'il applique ſur le ganglion, & qu'il maintient par une plaque de plomb étroitement liée ſur la tumeur. Après quelques jours, il lève cet appareil, & ſans prévenir le malade de ſon deſſein, il place le pouce de la main droite ſur le ganglion, & les quatre autres doigts à la partie oppoſée du membre, & preſſe ſi vigoureuſement la tumeur, qu'en un inſtant elle eſt écraſée & diſſoute, *(confeſtim diſſolvitur) (k)*. Ses réflexions ſur les pollutions nocturnes ſont calquées ſur la doctrine de Galien; mais il ſemble avoir puiſé dans ſa propre expérience cette remarque importante, que le chagrin & l'abſtinence, en rendant les humeurs âcres, cauſent des pollutions nocturnes ſpontanées, c'eſt-à-dire, abſolument indépendantes des objets fantaſtiques, ou réminiſcences nocturnes. Ce morceau mérite d'être lû *(l)*.

Le traitement des calculeux ſemble être arrivé dès le premier pas, au degré de perfection dont il eſt ſuſceptible. Celui que Philagrius, étayé d'Archigène, décrit ici, n'eſt preſque point différent de la méthode que nous ſuivons: mêmes intentions, même ordre, mêmes moyens & même ſuccès dans leur adminiſtration. La partie théorique n'eſt pas

---

(i) Aëtius, *lib. XIV, cap.* LI.
(k) Idem, *lib. XV, cap.* IX.
(l) Idem, *lib. XI, cap.* XXXIV.

moins ſoignée que la partie pratique; en voici les principaux traits. Les enfans ſont plus ſujets au calcul de la veſſie, que les perſonnes d'un âge avancé, & celles-ci le ſont davantage au calcul des reins *(m)*. Ces derniers occupent, pour l'ordinaire, les *baſſinets*. Les calculs en général ſont grands ou petits, en grand ou petit nombre; ils diffèrent par le volume, la forme, le poli ou l'âpreté des ſurfaces, & par la couleur, tantôt noire, tantôt blanche ou cendrée..... La douleur qu'ils cauſent ſe fait ſentir dans le lieu qu'ils occupent, ſans qu'il paroiſſe jamais de tumeur au dehors, à moins que la partie n'en ſoit tant irritée qu'elle s'enflamme. Enfin l'épine ſe fléchit difficilement, tout le corps tombe dans l'affaiſſement & la langueur, & les extrémités inférieures, ſur-tout l'extrémité correſpondante au rein malade, s'engourdiſſent. Lorſque les calculs commencent à s'engager dans les *conduits*, les urines ſont *aqueuſes*, elles coulent en petite quantité, & bientôt elles ſe ſuppriment; le ventre ſe reſſerre auſſi, & le téneſme ſuccède aux déjections naturelles. Les urines ſont quelquefois ſanguinolentes, mais lorſqu'enfin le calcul eſt tombé dans la veſſie, il ſurvient un flux abondant d'urines ſablonneuſes, ſouvent accompagné de ſelles copieuſes.

Quoique nous ayons dit que le traitement de Philagrius ne différoit preſque point du nôtre, il offre néanmoins des particularités qu'il eſt bon de recueillir en paſſant. Lorſqu'un calcul vient à s'implanter dans l'urètre, & que rien ne peut le déplacer, ni par conſéquent ſoulager le malade, les Modernes ſe permettroient-ils, à ſon exemple, de gorger, pour ainſi dire, le malade d'eau froide? C'eſt néanmoins un moyen qu'il avoit vu chaſſer la pierre à l'inſtant; & cela, par la criſpation, ou, comme il s'exprime, par la *corroboration* ſubite des reins ou des canaux, quels qu'ils ſoient, bouchés par le calcul. Mais pour uſer impunément de ce remède, il

---

(m) La ſupputation de M. Pouteau *(La taille au niveau, page 106)*, donne des réſultats contraires; & j'avoue que l'autorité du célèbre Chirurgien de Lyon, enlevé trop tôt à un Art qu'il ne ceſſoit d'enrichir, eſt pour moi d'un tout autre poids que celle du Médecin de Theſſalonique.

demande deux conditions : 1.° qu'aucun viscère ne pèche ; 2.° que le malade soit habitué à la boisson d'eau froide. Cette dernière condition paroîtra sans doute superflue, & même ridicule à bien des Lecteurs ; mais ne savent-ils pas qu'on trouve des exemples assez fréquens chez les Anciens, de personnes qui n'ont jamais bu d'eau froide, c'est-à-dire, telle que la Nature la présente pour les besoins de la vie. Tel est l'exemple suivant fourni par Galien *(n)*. « Arius de » Milet, attaqué d'une maladie que les Médecins estimoient » ne pouvoir guérir que par la boisson d'eau froide, crut devoir » se refuser à leur conseil, par la raison qu'il n'en avoit jamais » usé, & qu'au contraire, il avoit *toujours bu chaud*. Les » Médecins insistèrent, il se rendit à leurs instances, but de » l'eau froide, & fut saisi de convulsions violentes, au milieu desquelles il expira peu de temps après. »

Le calcul s'engage quelquefois plus ou moins avant dans l'urètre ; on tâche alors de le repousser avec le catheter, ou de le faire descendre dans la vessie, en soulevant doucement le malade, étendu sur le dos, & le laissant retomber à plusieurs reprises. Si rien de tout cela ne réussit, Philagrius propose un moyen qui n'a pas trouvé plus de partisans que ses refoulemens & ses percussions, c'est de prescrire au malade une ample boisson diurétique, de lui ordonner de retenir ses urines, & lorsque la vessie est pleine, de les expulser avec force & impétuosité. Quand la pierre s'engage à l'extrémité de l'urètre, vers le gland, il a recours à l'incision. Jusqu'à Philagrius, on incisoit la partie postérieure ou inférieure de ce conduit; mais comme on négligeoit d'introduire une sonde, les urines s'échappant par la plaie, la rendoient fistuleuse. Pour remédier à cet inconvénient, notre Auteur imagina d'ouvrir l'urètre, ou le gland même, à sa face antérieure ou supérieure; & qui plus est, il exécuta, dit-il, avec succès, cette bizarre opération *(o)*. On ignore si la méthode de Philagrius

(n) De consuetudine, cap. I.

(o) Novi autem, inquit Philagrius, quendam in quo quidem aliàs lapis fuit progressus, non penitius autem quàm

Philagrius fut goûtée ; mais Paul n'en faisant pas mention, donne lieu de soupçonner qu'on s'en tint à l'ancienne, c'est-à-dire qu'on continua de couper inférieurement entre deux ligatures. Observons qu'on n'opéra pas autrement jusqu'à Paré, qui modifia la méthode de Paul & d'Albucasis *(p)*, en divisant l'urètre latéralement *(q)*. Ajoutons enfin, pour n'y pas revenir, que cette modification ne fut point accueillie ; & que peu de temps après Paré, Fabrice de Hilden, rétablissant la coupe inférieure, réunit les suffrages de tous les Praticiens, & s'acquit presque les honneurs de l'invention *(r)*.

Nous voilà parvenus à l'époque où nous avons cru devoir placer les détails qui concernent les Archiatres. En renvoyant ces Médecins au quatrième siècle, on n'a considéré que leur institution légale, sans prétendre nier que la dénomination qui les caractérise, & moins encore que les Archiatres eux-mêmes, ne fussent connus long-temps auparavant. Tous les Empereurs eurent des Médecins attachés à leur personne ou à leur Cour, connus les uns & les autres, sous le nom de *Médecins du Palais (Medici Palatii, Medici Palatini)*. Alexandre Sévère, qu'on ne sauroit accuser d'excès de munificence, ni de trop d'attachement à la vie, ne laissa pas d'avoir jusqu'à sept Médecins du Palais ; & l'on peut croire qu'il suivit, à cet égard, l'ordre établi par ses prédécesseurs. Si Lampride, en faisant mention des Médecins de Sévère, contre l'ordinaire des Historiens, donne lieu de soupçonner quelqu'innovation de la partde cet Empereur, on pourroit la faire tomber sur la réduction de leurs honoraires. Une chose

---

quàm in summo pudendo fortiter obturatus, & parum abfuit quin homo periret, propter urinæ suppressionem, & maximum dolorem. Angustâ igitur vossellâ ipsum lapidem extrahere non potuimus, quarè sensim & quietè agitavimus perquàm tenui auriculario specillo. Quum verò neque hoc modo eum extrahere possemus, secare statuimus, vulnusculo supernè juxta glandis magnitudinem incusso. Infernè enim secare non expedit, quandoquidem ferè semper in fistulam proficit, ac postea per ipsam fissuram urina excernitur. Apud Aët. tetr. III, ser. 3, cap. V.

(p) Paul. *lib. VI, cap. LX.* Albucas. *Chir. part. II, cap. LX.*

(q) Liv. XVII, chap. XLI, XLII.

(r) De Lithotomiâ vesicæ, inter opera omnia.

certaine au moins, c'eſt qu'à la manière dont Sévère récompenſoit les Médecins du Palais, il pouvoit les multiplier beaucoup ſans gréver ſes finances. Un ſeul avoit des gages; les autres recevoient ſeulement quelques denrées en nature; encore obſervoit-on dans la diſtribution de cette penſion alimentaire, un ordre plus relatif au rang que ces Médecins occupoient entr'eux, qu'à leurs beſoins particuliers & à ceux de leur famille *(ſ)*.

Lampride ne dit pas quels étoient les honoraires du premier Médecin du Palais. Le mot *ſalarium, ſalaire,* par lequel il les déſigne, annonce bien des gages en argent, mais il n'en détermine pas la quotité; ce qui nous laiſſe dans une incertitude d'autant plus grande, que le ſalaire répondoit à la dignité pour laquelle le particulier qui le recevoit, *étoit couché ſur l'état du Prince.*

On pourroit croire que cet Hiſtorien n'omit les détails relatifs à la valeur du ſalaire, qu'à cauſe qu'elle étoit ſuffiſamment connue alors, & ſuppoſer les appointemens du premier Médecin de Sévère, les mêmes que ceux des premiers Médecins de Veſpaſien, de Galba, de Néron, & par conſéquent très-conſidérables, puiſque Pline *(t)* les fait monter à deux cents cinquante mille ſeſterces, ou à vingt-cinq mille livres de notre monnoie. Mais trop de difficultés accompagnent cette conjecture, pour qu'elle acquière jamais une grande probabilité. Premièrement, rien n'eſt ſtable dans un gouvernement arbitraire, & tel fut le gouvernement Romain ſous les Empereurs. Si Tibère *(u)* & Aurélien *(x)* ne réformèrent pas les Médecins de Cour, il eſt au moins à préſumer que ne s'en ſervant point, ils ne ſongèrent guère à les enrichir. Secondement, on ſait que dès avant Sévère,

---

(ſ) Medicus ſub eo (Alexandro Severo) unus Palatinus ſalarium accepit : cæteri omnes qui uſque ad ſex fuerunt, annonas binas, aut ternas accipiebant, ita ut mundas ſingulas conſequerentur, alias aliter. Aëlius Lampridius, ubi de Alex. Severo.

(t) Hiſt. Natural. *lib. XXIX, cap. 1.*

(u) Sueton. *in ejus vitâ.*

(x) Flav. Vopiſc. *in ejus vitâ.*

l'empire Romain penchoit vers sa ruine; que ses richesses décroissoient avec ses forces; que la plupart des sources qui portoient l'or à Rome, étoient alors détournées ou taries : or, des gages payés par l'État, pouvoient-ils ne pas se ressentir de la diminution des fonds publics! En troisième lieu, il paroît raisonnable de supposer entre les récompenses des Médecins du Palais, une proportion qui réponde à leurs services & au rang qu'ils gardoient entr'eux; & il n'en existe aucune entre les vingt-cinq mille livres du premier Médecin, & les trois rations assignées à ses collègues, dont une en pain blanc *(annona munda)* & les deux autres en pain commun. Il est vrai qu'on ne sait pas au juste ce que valoit une *annone (y)*, mais il y a de l'apparence qu'on ne se tromperoit pas de beaucoup en l'assimilant à ce qu'on appelle en France *bouche à cour.* Il résulteroit de cette appréciation, que les six Médecins qui venoient après le premier, avoient une table honnête au Palais, & deux rations d'alimens communs, pour leur famille ou pour leurs serviteurs. Mais en voilà trop sur un objet dont l'utilité ne dédommageroit pas de la peine qu'on prendroit à l'éclaircir.

La dénomination d'Archiatre, qui, selon toute apparence, n'étoit d'abord qu'un vain titre, inventé par la flatterie *(z)*, devint une qualité civile, une sorte de dignité, vers le

---

(y) Comme le salaire, l'annone étoit proportionnée à la dignité : il y en avoit du premier, du second, du troisième ordre, & d'autant de formes. Avec les alimens, elle contenoit des habits & de l'argent. Outre cela, dans certaines solennités, le Prince distribuoit à ses Officiers, des étrennes *(strenæ)*, comme il leur accordoit des gratifications *(solatia)*.

(z) Pourquoi ne seroit-il pas arrivé alors ce qu'on a vu arriver depuis! Jamais les Chirurgiens de nos Rois n'ont prétendu se décorer de la dignité de *Comte des Archichirurgiens.* Cependant Jean Houllier, dans la dédicace de sa thèse *(pro Laureâ)* à Jean-Baptiste Bontems, imprimée, & par conséquent publique, soutenue aux Écoles royales des Chirurgiens de Paris, sous la présidence de Sébastien Colin, le jeudi 22 septembre 1644, ne laisse pas de qualifier ainsi son Mécène :

CLARISSIMO viro Domino D. Joanni Baptistæ Bontems, regi a Consiliis, & ARCHICHIRURGORUM COMITI.

Quæstio chirurgica discutienda die jovis 22 septembris 1644, præside Magistro Sebastiano Colin, Chirurgo

commencement du IV.e siècle. On donna le nom d'Archiatre à deux espèces de Médecins : 1.° à ceux du Prince & de sa Cour ; 2.° à ceux des métropoles, Rome & Constantinople ; auxquels on associoit ceux des capitales des provinces Romaines, peut-être même ceux des Villes du second & du troisième ordre. Les premiers étoient *Archiatres du sacré Palais*, les derniers, *Archiatres populaires*.

D'après la marche que suivent ordinairement les faveurs émanées du trône, on s'attend à voir les Archiatres Palatins institués avant les populaires ; cependant des monumens positifs semblent assurer l'antériorité aux Archiatres des villes. L'Édit de leur établissement, donné par Valentinien & Valens, est de 368 *(a)*, & la première mention des Archiatres Palatins, contenue dans le rescrit d'Honorius & de Théodose, qui règle leurs rangs, au cas qu'ils parviennent à la comitive, est de 413 *(b)*. Il est vrai qu'on trouve un autre rescrit concernant les Archiatres, sans désignation particulière, donné par Constantin-le-Grand, l'an 326 *(c)*, & qu'ainsi, ou la loi de 368 ne fit qu'augmenter le nombre des Archiatres de Rome, déjà existans, ou la Loi de 326 doit s'entendre des Archiatres Palatins.

La nécessité de procurer les secours de la Médecine aux Grands, comme à la populace de Rome, fit sans doute établir les Archiatres populaires. Le nombre des Médecins avoit

---

Regio & Scholæ Chirurgorum Parisiensium Præfecto.

An in anthrace mittendus sanguis ad animi deliquium !

Asserebat Joannes Houllier Collumeriensis, pro laureâ, in Aulâ regiâ Chirurgorum.... Archives du Collége de Chirurgie, registre coté A. C. BB.

Nous ferons connoître ailleurs ce Bontems, dont les *recherches historiques sur la Chirurgie* ne parlent point.

(a) Cod. Theodos. *lib. XIII, tit. III, leg. 8. Voy.* la note *(e)* ci-après.

(b) Ibid. *lib. VI, tit. XVI.*

(c) Archiatri omnes, & Exarchiatris, ab universis muneribus Curialium, Senatorum, & Comitum, perfectissimorumque muneribus, & obsequiis, quæ administratione perfunctis sæpè mandantur, a præstationibus quoque publicis liberi immunesque permaneant : nec ad ullam auri & argenti & equorum præstationem vocentur, quæ forte prædictis ordinibus aut dignitatibus adscribuntur. Hujus autem indulgentiam sanctionis, ad filios quoque eorum statuimus pervenire. Dat. Kal. Jun. Const. A, VII, & Constantio Cæs. coss. (326). *ad Rufinum.*

diminué avec la culture des Beaux-arts, puisque ceux qui pratiquoient la Médecine à Rome, se refusoient aux instances des malades : pauvres, riches, amis, tous éprouvoient leur tiédeur, ou, pour m'exprimer comme Marcellin, leur *engourdissement (d)*. Une pareille conduite annonce des richesses dans ceux qui s'en rendent coupables ; & les richesses des Médecins, quand elles sont générales, supposent qu'ils ne sont pas dans une juste proportion avec la population des lieux qu'ils desservent. Il en étoit bien autrement du temps de Galien : les Médecins abondoient alors à Rome ; aussi loin de refuser leurs secours, se décrioient-ils mutuellement & mettoient-ils en œuvre les moyens les plus bas, pour s'élever à la confiane exclusive.

L'Édit de création des Archiatres populaires *(e)*, en établit un pour chaque quartier de Rome, & par conséquent, quatorze, sans y comprendre l'Archiatre du Port *(f)*, celui du

(d) Et quoniam apud eos, ut in capite mundi, morborum acerbitates celsiùs dominantur, ad quos vel sedandos omnis professio medendi torpescit, *excogitatum est adminiculum sospitale, ne quis amicum perferentem similia videat ; additumque est cautionibus paucis, remedium aliud satis validum : ut famulos percontatum missos, quemadmodum valeant noti hâc ægritudine colligati, non antè recipiant domum, quàm lavacro purgaverint corpus. Ita etiam alienis oculis visa metuitur labes !* Ammian. Marcel. lib. XIV, sub *Constan. & Gallo*, c'est-à-dire vers l'an 337.

(e) Exceptis portus (porticus), Systi (Xysti), virginumque Vestalium, quot regiones urbis sunt, totidem constituantur Archiatri. Qui scientes annonaria sibi commoda a populi commodis, honestè obsequi tenuioribus malint, quàm turpiter servire divitibus. Quos etiam ea patimur accipere, quæ sani offerunt pro obsequiis, non ea quæ vericlitantes pro salute promittunt. Quod si huic Archiatrorum numero aliquem aut conditio fatalis, aut aliqua fortuna decerpserit, in ejus locum, non patrocinio præpotentium, non gratiâ judicantis, alius subrogetur, sed horum omnium fideli circumspectoque dilectu (delectu), qui & ipsorum consortio & Archiatriæ ipsius dignitate, & nostro judicio dignus habeatur : de cujus nomine referri ad nos protinus oportebit. Dat. III. Kal. feb. Triu. Valentiniano & Valente III (II), AA, coss. (368), *ad Prætextatum.* Cod. Theodos. lib. XIII, tit. III, leg. 8.

(f) Le célèbre Godefroi, incertain s'il doit lire dans la loi que nous venons de rapporter, *portus*, *porticus* ou *partus*, semble se décider en faveur de *porticus*, qu'il lie avec *Xysti.* Il use ici de la liberté accordée aux Critiques, de réformer les textes qui ne fournissent pas de sens raisonnable. Mais le nôtre a-t-il besoin de correction ? Examinons.

On sait que les Loix romaines,

Xyste (*g*) & celui des Vestales (*h*). Semblables aux *Médecins* de Paroisse, à nos Médecins stipendiés par les Villes,

remarquables sur-tout par leur concision, n'admettoient point de mot superflu. Or, la loi n'eût-elle pas été tout aussi claire, en disant *Medicus Xysti*, Médecin du Xyste, que *Medicus porticûs Xysti*, Médecin du portique du Xyste! Le mot *porticus* seroit donc superflu. Il faut donc lui en substituer un autre, ou laisser substituer *portus*, s'il faut un sens raisonnable.

Le lieu appelé *portus* à Rome, étoit le *portus Augusti*, creusé par Claude, auquel Trajan ajouta un bassin intérieur, comblé depuis par les attérissemens du Tibre, & qui néanmoins conserve le nom de *Porto*. Ce port faisoit en quelque sorte partie de Rome, puisqu'il renfermoit sa marine, le très-grand nombre d'hommes qu'elle occupoit, les Négocians, les troupes qui attendoient le moment de s'embarquer.... &c. Cette multitude étoit là comme expatriée, & c'est sans doute ce qui nécessita l'établissement du fameux *Xenodochium* dont parle S.[t] Jérôme (Voyez *Ci-dev. pag. 407*). Or, le Législateur fournissant les secours gratuits de la Médecine à la populace de la ville, pouvoit-il oublier les hommes utiles rassemblés à Porto! & lorsqu'il établissoit un Médecin pour chaque quartier de Rome, n'étoit-il pas naturel qu'il en assignât au moins un à cette espèce de Colonie! On peut donc admettre un *Médecin du port* & un Médecin du Xyste. *Portus* fait donc un sens raisonnable; on peut donc le conserver.

(*g*) *Voyez* ci-devant, *page 331*. Austurnius & Eutychus, dont il est question dans les inscriptions suivantes, remplissoient des fonctions analogues à celles de l'Archiatre du Xyste.

SILVANO SANCTO.
C. AVSTVRNIUS.
MEDICUS. LUDI GALLIC.
PORTIC. ET EXEDR.
ET SIGN. ÆN.
VOTO SUSCEPIT.
L. M.
DEDIC. KAL. MAI.
L. MARCIO ET
SEX JULIO COS.

EUTYCHUS
AUG. LIB.
NENORORIANUS
MEDICUS. LUDI
MATUTINI. FECIT. SIBI. ET
IRENÆ. LIB. CONJUGI
CARISSIMÆ. ET
LIBERTIS LIBERTABUSQ.
POSTERIS. QUE
EORUM.

(*h*) On sait qu'aucun homme ne pouvoit pénétrer dans le temple de Vesta. Lorsque les Vestales tomboient malades, elles rompoient la clôture, sous la garde d'une Dame Romaine, ordinairement leur parente, à qui les Pontifes la confioient. De cette manière on concilioit la pureté du temple de Vesta, que la présence d'un homme auroit souillée, avec les devoirs de l'humanité. *Angit me Fanniæ valetudo. Contraxit hanc dum assidet juniæ Virgini, sponte primum (est enim affinis) deinde etiam ex auctoritate Pontificum. Nam Virgines, cùm vi morbi atrio Vestæ coguntur excedere, Matronarum curæ custodiæque mandantur.* (Plin. jun. epist. lib. VII, epist. 19). Dans la suite, & au plus tard l'an 368, les Empereurs leur nommèrent des Médecins qui, selon toute apparence, les visitoient dans ce même Sanctuaire, si long-temps inaccessible.

les Archiatres devoient secourir les pauvres de préférence aux riches, sans en exiger aucune récompense. « Que les Archiatres, dit le Législateur, à qui le Public fournit les « choses nécessaires, préfèrent l'honneur de servir les pauvres, « à la honte de ramper sous les riches. Quoique leurs soins « doivent être gratuits, néanmoins nous voulons bien tolérer « qu'ils reçoivent ce qu'on leur offriroit après la guérison, « comme la récompense du zèle & de l'empressement qu'ils « auront mis à la procurer; mais nous leur défendons de rien « accepter de ce qui leur auroit été promis durant le danger. »

Dans cette Loi, la clause relative aux honoraires, ne concernoit que les Archiatres, payés d'avance par la Ville qu'ils desservoient; les autres Médecins pouvoient sans doute, comme au temps d'Hippocrate, accepter, exiger, même stipuler des récompenses avant d'entreprendre le traitement, parce qu'ils n'étoient liés par aucun engagement antérieur. La Loi qui leur défend d'acheter les biens du malade, n'a pour objet que d'arrêter l'effet de la perfidie & de la séduction, dont quelque esclave Médecin s'étoit peut-être rendu coupable *(i)*.

Il semble que l'élection des Archiatres populaires fut d'abord laissée au corps même des Archiatres, sauf l'agrément de l'Empereur, avec la condition de l'unanimité des suffrages, & la défense expresse de rien accorder ni à l'indulgence ni à la recommandation des Grands. Mais deux ans après la Loi de création (l'an 370), les mêmes Empereurs qui l'avoient portée, réglèrent par un autre rescrit, la forme de l'élection, & la déclarèrent bonne lorsqu'elle réuniroit sept suffrages, qui dans le nombre de treize, emportoient la pluralité *(k)*.

(i) Si Medicus, cui curandos suos oculos qui eis laborabat commiserat, periculum amittendorum eorum per adversa medicamenta inferendo compulerit, ut ei possessiones suas contra fidem bonam æger vendat, incivile factum præses Provinciæ coerceat, remque restitui jubeat. Cod. Justin. lib. III, sect. *de var. & extraord. cognit.*

(k) Si quis in Archiatri defuncti est locum promotionis meritis aggregandus, non antè eorum particeps fiat, quàm primis qui in ordine reperientur, septem, vel eò amplius, judicantibus idoneus approbetur. Ita ut quicumque fuerit admissus, non ad priorum numerum statim veniat, sed eum ordinem consequatur, qui cæteris ad priora

On pourroit entendre la Loi d'une autre manière, & dire, qu'elle exigeoit au moins ſept Électeurs. Le Candidat nouvellement élu, prenoit toujours la dernière place parmi ſes pairs, quelque rang qu'eût occupé l'Archiatre qu'il remplaçoit. On ne connoît à cet égard, qu'une ſeule exception, celle qui concerne l'Archiatre Jean, déjà Médecin de la Cour, lequel lors de ſon agrégation, prit le rang qu'il auroit eu à cette époque, s'il avoit été agrégé parmi les Archiatres, le jour où il commença ſon ſervice dans le Palais; c'eſt-à-dire, qu'on compta pour l'*Archiatrie*, le ſervice *aulique (l)*. Comme Rome, Conſtantinople eut ſes Archiatres. Les autres Villes jouirent du même avantage, mais en raiſon de leur étendue ſeulement : une petite Ville n'en pouvoit avoir que cinq; une plus grande, ſept; & les Métropoles dix *(m)*. Il n'eſt pas certain que les Médecins des petites Villes éluſſent leurs Confrères, comme les Archiatres de Rome. « Lorſqu'il » s'agira, dit le Légiſlateur *(n)*, d'incorporer un Médecin dans » le nombre fixé pour une Ville, le Gouverneur ne ſe mêlera » point de l'élection; elle ſera laiſſée à l'Ordre *(o)*, & aux (poſſeſſeurs)

ſubvectis, ultimus poterit inveniri : hiſque annonarum compendia, quæ eorum ſunt meritis dignitatique præſtanda, tua ſinceritas juxta diſpoſitionem prius habitam faciat miniſtrari. Dat. VI, id. Mar. Valentiniano & Valente III, A A, coſſ. (370). ad Olibrium. Cod. Theodoſ. lib. XIII, tit. III, leg. 9.

(l) Gothof. *ibid. tom. V, pag.* 39, *in-fol.* Lugduni, 1665.

(m) Minores quidem civitates poſſunt quinque Medicos immunes habere, & tres Sophiſtas, Grammaticos totidem : majores autem civitates ſeptem, qui curent, quatuor, qui doceant utramque doctrinam : maximæ autem civitates decem Medicos, & Rhetores quinque & Grammaticos totidem. Supra hunc autem numerum ne maxima quidem civitas immunitatem præſtat. Decet autem maximo quidem numero uti metropoles gentium : ſecundò autem quæ habent vel forum cauſarum, vel loca judiciorum : tertiò autem reliquas. Modeſtinus, lib. II, excuſationum, *ex epiſt.* Antonini Pii, *communitati Aſiæ deſcripta. Digeſt. lib. XXVII, tit. I.*

(n) Medicorum intra numerum præfinitum conſtituendorum arbitrium non præſidi provinciæ commiſſum eſt, ſed ordini & poſſeſſoribus cujuſque civitatis : ut certi probitate morum & peritiâ artis eligant ipſi quibus ſe liberoſque ſuos in ægritudine corporum committant. Ulpianus, Digeſt. lib. L, tit. IX, *de Medicis.*

(o) Dans une note ſur le mot *ordini*, Godefroi ajoute, *imo non ordini*

possesseurs *(p)* de chaque Cité, afin qu'ils s'assurent par eux- « mêmes de la science & de la probité de celui qui doit les « gouverner dans leurs maladies, eux & leurs enfans ».

Ici se présente une difficulté. La Loi désigne pour Électeurs des Archiatres dans les petites villes, *l'Ordre* & les *Possesseurs*. Qu'étoit-ce que cet Ordre ? la République Romaine n'en connut que trois principaux, le Sénatorial, l'Équestre & le Populaire *(q)*; & assurément les Archiatres d'une petite ville n'en formèrent jamais un quatrième. Il est vrai qu'on trouve quelquefois le mot *ordo* appliqué à différens Corps, comme à celui des Esclaves ; mais ce mot employé seul & dans un sens absolu, signifie les Décurions, c'est-à-dire, les *Officiers de Ville*. Aussi Domat n'hésite-t-il pas à décider, que l'Ordre dont il est question ici, étoit l'Ordre municipal : « Par le Droit Romain, dit-il, ceux qui exerçoient les Charges municipales choisissoient quelque nombre de Méde- « cins, & devoient s'assurer de leurs bonnes mœurs & de leur « capacité *(r)* ». Au surplus, *l'Ordre* nommoit aussi les Grammairiens & les Orateurs, c'est-à-dire, les Professeurs de Belles-Lettres. Or, voudroit-on supposer dans une petite ville, un *Ordre* de deux Grammairiens, & un *Ordre* de deux Orateurs *(s)* !

La Loi qui confie l'élection des Archiatres de Rome au corps des Archiatres, ne pouvoit avoir lieu pour les petites villes : elle suppose treize Électeurs, ou au moins sept, & dans les petites villes, il ne pouvoit y avoir, au moment de l'élection, que

ordini, sed Episcopis & aliis personis. Ce Jurisconsulte s'appuie ici de l'élection des Parabolains, qui furent réellement à la nomination du Gouverneur romain & de l'évêque d'Alexandrie. Mais étoient-ils des Médecins ! *Voy.* ci-devant, *p. 409, 410.*

(p) On appeloit *possesseurs*, des citoyens qui, quoique possesseurs de fonds en toute propriété dans la cité, n'entroient pas dans les assemblées de la *Curie* ou du *Corps de ville.*

(q) Martia Roma triplex, equitatu, plebe, Senatu.

(r) Cod. lib. X, tit. IX.

(s) Cod. lib. X, tit. LII. Godefroi rend communément le mot *ordo* par celui de *curia*, qui ne peut convenir à des Médecins : comme lorsqu'il parle de la nomination des Professeurs d'humanités. *Cod.* Theod. *tom. V, pag. 31.*

ſix Électeurs, quatre, & moins encore. Enfin, une circonſtance qui ne laiſſe aucun doute, c'eſt qu'il s'établiſſoit des Médecins dans les villes de l'Empire, malgré *l'Ordre*, ou ſans le conſulter; & qu'alors ce n'étoient pas les Archiatres qui les puniſſoient, mais les Officiers municipaux, qui, en ne les comprenant pas dans la claſſe des *Privilégiés*, les privoient des exemptions accordées aux Médecins populaires, & leur faiſoient ſupporter toutes les charges de l'État *(t)*.

Diſons ici, pour ne rien omettre, que la Loi indique une ſorte de rapports faits par les Médecins, ſans ſpécifier ſi c'étoit aux Médecins en général, aux Archiatres, ou aux Médecins militaires qu'il appartenoit de les dreſſer *(u)*.

Il nous reſte à parler de la Comitive créée par Conſtantin, dignité conſidérable, à laquelle les Archiatres furent ſouvent élevés. On la diſtinguoit en celle du premier & celle du ſecond ordre. Trois claſſes d'hommes parvenoient à la comitive: 1.° certains Officiers du Prince pourvus de charges auxquelles cette dignité étoit attachée; 2.° des perſonnes qui n'avoient d'autre titre que la faveur; 3.° enfin, des hommes diſtingués dans les ſciences, les arts & les profeſſions mécaniques *(x)*. Ainſi M. Leclerc s'eſt trompé, s'il a voulu dire que parmi les Médecins, les ſeuls Archiatres du Palais

(t) Cod. lib. X, tit. LII. Cette Loi donne l'intelligence de la reſtriction énoncée dans la lettre d'Antonin à un Médecin d'armée, rapportée ci-devant, *page 399*.

(u) Semel cauſaria miſſis militibus, inſtauratio non ſolet concedi obtentu recuperatæ valetudinis melioris: quando temerè non dimittantur, niſi quos conſtet Medicis denuntiantibus, & judice competente diligenter examinante, vitium contraxiſſe. Cod. lib. XII, tit. XXXVI, leg. 6.

(x) Hii quos aut vulgaris artis cujuſlibet obſequium, aut operis publici cura temporalis injuncta, aut rerum publicarum procuratio levis commiſſa, adeo commendârit, ut comitivæ primi ordinis dignitate donentur, ſciant, ſe inter eos, qui Conſulares fuerint, amoto officio quod ſuſceperant, nominandos; niſi fortè emolumentis contenti, quæ tempore militiæ perceperunt, ſpreto nomine ac dignitatem Conſularis viri duxerunt reſpuendam, ne conlationis onus ſuſtineant, vel frequentare Senatum alioſque hujuſce modi conventus qui honoratorum frequentiam flagitant, compellantur, &c. Honorius & Theodoſius. Dat. XII, Kal. april. Conſtant. Lucio V. C. Conſſ. (l'an 413). Cod. Theodoſ. lib. IV, tit. XX.

pouvoient aſpirer au titre de Comte *(y)*. Les citoyens honorés de la Comitive du premier Ordre, & il eſt peu fait mention de celle du ſecond, étoient aſſimilés aux *Vicaires*, aux *Ducs*, aux *Perſonnes Conſulaires*. C'eſt, ſans doute, ſur ce fondement qu'on aſſimila dans la ſuite, la Comitive à la dignité de Conſeiller d'État, accordée à la plupart des *premiers Médecins* des Rois de France, depuis Charles VIII, dignité qui leur eſt commune aujourd'hui avec les *premiers Chirurgiens* des mêmes Princes ; dignité enfin, à laquelle les *premiers Chirurgiens* pouvoient d'autant mieux prétendre, que le titre ſur lequel les premiers Médecins la réclament, leur eſt commun. Ce titre eſt la formule des Archiatres, & cette formule ne déſigne pas un Médecin tel que ceux de nos jours, mais un Médecin-Chirurgien, un Médecin auſſi habile à réduire une fracture, qu'à guérir une fièvre *(z)*.

Comme les richeſſes n'accompagnent pas toujours le mérite, & qu'il y a très-loin, pour l'ordinaire, de la fortune d'un *Duc* à celle d'un ſimple Artiſte, ceux-ci refuſoient ſouvent la Comitive, offerte par le Prince, de peur de l'avilir, en ne la ſoutenant pas avec aſſez de faſte, ou de ſe ruiner, en prenant l'état convenable à leur dignité, & ſe ſoumettant aux charges qui y étoient attachées *(a)*.

Le Médecin élevé à la Comitive du premier Ordre, par les Empereurs, étoit comte Archiatre, mais non pas *comte des Archiatres*. La dignité de comte des Archiatres n'exiſta point chez les Romains, & il ne paroît pas qu'elle ait exiſté davantage chez les anciens Francs ou François. Grégoire de Tours,

---

(y) Hiſtoire de la Médecine, *page 590*.

(z) Voyez ci-après cette formule.

(a) Il ſemble qu'on ſongea dans la ſuite à rendre cette dignité moins onéreuſe aux Archiatres qu'aux autres Comtes : *Archiatrorum qui intra penetralia regalis aulæ totius vitæ probitate floruerunt, nulla dignitate (dignitatem) ſequatur expenſa, neque eorum fatiget hæredes. Ab his etiam qui comitivæ honore donati ſunt (ut conſuetudo poſcebat), ſordidi muneris interpellatio conquieſcat : nam dilecti a patribus atque ſuſcepti honoris ac muneris incrementa ſervamus.* Dat. XVIII, Kal. oct. Tun. Auſonio & Olybrio, coſſ. (l'an 379) cod. Theodoſ. lib. XIII, tit. III, leg. 12.

père de notre histoire, qui fait souvent mention des premiers Médecins de nos Rois, les appelle Archiatres, mais jamais *Comtes,* ni par conséquent *Comtes des Archiatres (b).*

La dignité de Comte des Archiatres exista peut-être à la Cour des Rois Ostrogoths; mais nous n'en avons d'autre preuve que LE TITRE *de la formule* du premier Médecin de ces Rois, rédigée par Cassiodore, Sénateur & Secrétaire d'État de Théodoric, vers la fin du ve siècle; preuve d'autant plus foible, que la dénomination de comte des Archiatres ne se trouve ni dans le corps de la formule, ni dans aucun autre endroit des Écrits de Cassiodore, & que cet Historien est le seul qui en ait parlé. Voici cette formule ou *brevet* de Comitive pour le premier Médecin.

Après un long éloge de la Médecine, & l'exposition de quelques devoirs du Médecin en général, la formule continue ainsi. « Nous vous honorons dès-à-présent, dit le Prince à » son premier Médecin, de la comitive des Archiatres (& non » pas comme Leclerc traduit, de la dignité *de comte des* » *Archiatres),* afin que parmi les maîtres de la santé, vous soyez » seul estimé rare & excellent *(c).* Que ceux qui auront quelque

(b) Il met au rang des Archiatres de nos Rois un *Marileifus*, un *Armentarius* & un *Reovalis*, « dont le » premier étoit Médecin de Chilpéric, » roi de France; le second avoit été » Médecin de Sigebert, roi d'Austrasie, qui régnoit un peu après le » milieu du VIe siècle, en même » temps que Chilpéric; le troisième » possédoit le même office sous Childebert, autre roi d'Austrasie, fils du précédent.... » Leclerc, *page 596.*

(c) . . . . *Habeantur itaque Medici pro incolumitate omnium; & post scholas magistrum vacent, libris delectentur antiquis. Nullus justiùs assiduè legit, quàm qui de humanâ salute tractaverit. Deponite, medendi artifices, noxias contentiones; ut cùm vobis non vultis cedere, inventa vestra invicem videamini dissipare. Habetis quem sine invidiâ interrogare possitis. Omnis prudens concilium quærit: dùm ille magis studiosior agnoscitur, qui cautior frequenti interrogatione monstratur. In ipsis quippe artis hujus initiis quodam sacerdotii genere sacramenta vos consecrant. Doctoribus enim vestris promittitis odisse nequitiam, & amare puritatem. Sic vobis liberum non est sponte delinquere quibus ante momenta scientiæ animas imponitur. Et ideo diligentiùs exquirite quæ curent* saucios, *corroborent* imbecilles. *Nam videro, si quod delictum lapsus excuset. Homicidii crimen est, in hominis salute peccare. Sed credimus jam ista sufficere, quando facimus, qui vos debeat admonere. Quâpropter a presenti tempore comitivæ Archiatrorum honore decorare; ut inter*

différend relatif à la Médecine, le ſoumettent à votre déciſion. «
Soyez l'arbitre d'un art diſtingué & le juge des conteſtations, «
qui ne ſe décidoient auparavant que par l'évènement (ou «
par la paſſion de chaque particulier). Vous guérirez en «
quelque ſorte les malades, ſi vous terminez les querelles «
dont ils ſont les victimes. C'eſt un grand honneur que de «
dominer ſur des gens habiles, & d'être diſtingué entre ceux «
que tout le monde révère. Que votre préſence ſoit le ſalut «
des malades, la force des foibles & l'eſpoir de ceux qui ſont «
près de ſuccomber. Les Médecins ignorans s'informent, ſi «
le malade a dormi. Pour vous que le malade vous interroge, «
& qu'il entende de votre bouche le récit exact des maux «
qu'il reſſent. Vous avez des témoins véridiques que vous «
pouvez conſulter. Le pouls annonce à l'Archiatre les déſordres «
intérieurs. On met auſſi les urines ſous vos yeux; & il vous «
ſeroit plus facile de ne pas entendre des cris pouſſés à vos «
oreilles, que de ne pas reconnoître dans les urines les ſignes «
qu'elles préſentent. Habitez mon palais, entrez avec confiance «
dans mon appartement *(jouiſſez des entrées familières)*, hon- «
neurs qu'on achette ordinairement fort cher : car les autres «
nous ſervent à titre de ſoumiſſion, & vous à titre de ſupé- «
riorité. Vous pouvez nous condamner à la diète la plus «

ſalutis Magiſtros ſolus habearis eximius; & omnes judicio tuo cedant, qui ſe ambitu mutuæ contentionis excruciant. Eſto arbiter artis egregiæ, eorumque diſcinge conflictus, quos judicare ſolus ſolebat effectus (vel affectus). In ipſis ægrotos curas, ſi contentiones noxias prudenter abſcidis. Magnum munus eſt, ſubditos habere prudentes; & inter illos honorabilem fieri, quos reverentur cæteri. Viſitatio tua ſoſpitas ſit ægrotantium, refectio debilium, ſpes certa feſſorum. Requirant rudes, quos viſitant, ægrotantes, ſi dolor ceſſavit, ſi ſomnus affuerit. De ſuo langore te ægrotus interroget, audiatque a te veriùs, quod ipſe patitur. Habetis & vos certè veriſſimos teſtes, quos interrogare poſſitis. Perito ſi quidem Archiatro venarum pulſus enunciat, quid intùs natura patiatur. Offeruntur etiam oculis urinæ; ut faciliùs ſit vocem clamantis non advertere, quàm hujuſmodi minimè ſigna ſentire. Indulge te quoque palatio noſtro : habeto fiduciam ingrediendi, quæ magnis ſolet pretiis comparari. Nam licet alii ſubjecto jure ſerviant; tu rerum Domino ſtudio præſtantis obſerva : fas eſt tibi nos fatigare jejuniis : fas eſt contra noſtrum ſentire deſiderium; & in locum beneficii dictare quod nos ad gaudia ſalutis excruciet. Talem tibi denique licentiam noſtri eſſe cognoſcis, qualem nos habere non probamur in cæteros. Caſſiod. Variar. lib. VI, cap. XIX.

» févère, combattre nos goûts, nous prefcrire les chofes que
» nous abhorrons, enfin exercer fur nous une autorité qu'on
» n'approuveroit pas que nous exerçaffions fur les autres
hommes. »

Pour fe former une idée jufte de cette formule, il faut favoir que Caffiodore, en qualité de Miniftre, avoit fouvent délivré des *brevets*, des *provifions*, des *patentes*; qu'il n'exiftoit point de protocoles de ces fortes d'actes; enfin qu'étant fouvent expédiés à la hâte, il s'y gliffoit des expreffions peu foignées, & qui fe reffentoient de la précipitation avec laquelle ils avoient été dictés. Pour éviter cet inconvénient, Caffiodore réfolut dans fa vieilleffe, de rédiger les formules de toutes ces provifions, foit pour s'épargner à l'avenir la peine de les dicter, foit pour la commodité de ceux qui viendroient après lui *(d)*. Telle eft la nature & l'origine des LXXII formules dreffées par le Secrétaire d'État de Théodoric *(e)*. Il ne paroît pas que ces protocoles euffent reçu la fanction du Prince, ni par conféquent que le Miniftre prétendît faire un devoir à fes fucceffeurs de les adopter: auffi ignore-t-on ce qu'ils devinrent après lui, & n'en retrouve-t-on aucune trace hors de fes Écrits.

Revenons à la formule du comte des Archiatres. La première partie, on l'a déjà dit, contient un éloge pompeux de la Médecine, que cette fcience ne méritoit plus au cinquième fiècle. La feconde eft un tiffu de louanges données au nouveau Comte, louanges que le plus préfomptueux

(d) Illud autem fuftinere alios paffi non fumus, quod nos frequenter incurrimus in honoribus dandis, impolitas & præcipites dictiones; quæ fic pofcuntur ad fubitum, ut vix fcribi poffe videantur. Cunctarum itaque dignitatum fexto & feptimo libris formulas comprehendi, ut & mihi quamvis ferò profpicerem, & fequentibus in angufto tempore fubvenirem. Ita, quæ dixi de præteritis, convenient futuris: quia non de perfonis, fed de locis ipfis, quæ apta videbantur explicui. Caffiodor. in præfat. Variar.

(e) On a cru que ces formules étoient des difcours d'inauguration dans les dignités qu'elles concernent. Mais quand le contraire ne feroit pas expreffément indiqué dans le texte, à qui auroit-on prononcé les formules fuivantes: *Formula ætatis veniæ; formula de armorum factoribus; formula comitivæ infulæ Curritanæ & Celfinæ; formula illuftratûs vacantis, &c!* Lib. VII, Variar.

ſavoit bien ne pas mériter. Quel eſt le Médecin, par exemple, doué d'un amour propre aſſez robuſte pour ne pas rougir de s'entendre appeler, *le ſeul excellent* parmi les perſonnes de ſa profeſſion ! Quel eſt l'Archiatre aſſez dur d'oreilles ou aſſez peu clairvoyant, pour ne pas s'offenſer de l'ironie hyperbolique de Caſſiodore, qui lui déclare, *qu'il voit mieux les ſignes que préſentent les urines, qu'il n'entend les cris qu'on pouſſe à ſes oreilles !*

D'un autre côté, quand le Roi des Goths ſe livre ſans réſerve à l'arbitre ſuprême des Médecins, ou pour m'exprimer comme Leclerc, à cette *manière de Pape dans la Médecine, à qui il ne manquoit que l'infaillibilité (f),* ſon Officier, ſon Médecin, ſon Sujet ne lui doit-il rien ? Cependant pas un mot des devoirs de ce dernier dans la formule ! le roi Goth préſumant auſſi avantageuſement de ſa probité que de ſa doctrine, n'en exige pas même le ſerment de fidélité. Comment concilier la foibleſſe, la puſillanimité, la ſoumiſſion de Théodoric dans cette formule, avec la vigueur, le courage & la fierté de ce Conquérant ? Enfin, qui choiſit-on pour verſer ſur les Savans, des honneurs qu'Auguſte, Léon X, François I.er n'accordèrent jamais aux Sciences ? Un Roi barbare, un Roi qui ne ſait ni lire ni écrire, & qui ne veut pas que ſes ſujets en ſachent davantage, qui n'eſtime les Lettres que dans ceux qu'il veut ſubjuguer, dans les peuples d'Italie : quant aux Goths, compagnons de ſes victoires, il leur défend d'envoyer leurs enfans aux écoles publiques, perſuadé que celui qui auroit craint une *férule*, ſoutiendroit mal l'aſpect d'un *ſabre*.

Concluons de tout ce qui précède, que la formule du comte des Archiatres n'a point été connue des Empereurs

---

(f) Un Médecin, capable de bien voir, s'il avoit pu conſidérer long-temps le même objet, homme d'eſprit & né plaiſant, a dit avec ſa gaieté ordinaire : *ſi jamais quelque Empereur prononça la formule du comte des Archiatres, il dut bien rire.* (Recherche ſur quelques points de l'Hiſtoire de la Médecine, Bordeu). Qui ne ſeroit pas tenté de le répéter après lui !

Romains *(g)*; qu'on peut raisonnablement douter qu'elle l'ait été des Rois Goths; qu'elle fut imaginée par Cassiodore, & qu'il est vraisemblable que ce vieux Ministre n'en fit jamais usage, ni personne après lui. On n'y reconnoît pas le langage des Souverains; c'est celui d'un enthousiaste outré de la Médecine, ou celui d'un Médecin qui, pour rendre à sa profession l'empire que les Asclépiades exerçoient sur leurs malades *(h)*, commence par y soumettre le Souverain lui-même. En effet, après avoir lû la formule, on ne doute pas que Cassiodore ne fût enthousiaste, & il est facile de prouver qu'il étoit un peu Médecin *(i)*, comme Eunapius, Porphyre, Jamblique, Procope & les autres Savans de son siècle. Il avoit rassemblé dans sa bibliothèque les principaux livres de Médecine, & il en connoissoit la matière, l'objet & le mérite, comme on peut le remarquer dans le conseil qu'il donne aux Moines de son Couvent, de les étudier, afin de se mettre en état de traiter avec fruit les malades qui alloient implorer leur assistance, & chercher la santé dans les cloîtres *(k)*.

(g) Cassiodore dit très-expressément, que le comte des Archiatres, tel qu'il le dépeint, n'existoit pas avant lui : *Huic peritiæ deesse judicem, nonne humanarum rerum probatur oblivio! & cùm lascivæ voluptates recipiant tribunum, hoc non meretur habere primarium! Habeant itaque præsulem, quibus nostram committimus sospitatem.* In formulâ.

(h) .... *Veteres illi Medici ab Æsculapio oriundi, qui, tanquam Duces militibus, & Reges subditis, imperare ægris voluerunt....* Galen. Meth. meden. lib. I, cap. I.

(i) Matthias le compte même parmi des Médecins.

(k) *Sed & vos alloquor fratres egregios, qui humani corporis salutem sedulâ curiositate tractatis, & confugientibus ad loca sanctorum officia beatæ pietatis impenditis.... Ut sicut artis vestræ peritiam decet, languentibus sincero studio serviatis... & ideo discite quidem naturas herbarum commixtionesque specierum sollicitâ mente tractare.... Quod si vobis non fuerit græcarum litterarum nota facundia, imprimis habetis herbarium Dioscoridis, qui herbas agrorum mirabili proprietate disseruit, atque depinxit. Post hæc legite Hippocratem atque Galenum latinâ linguâ conversos, id est Therapeutica Galeni ad Philosophum Glauconem destinata, & anonymum quemdam, qui ex diversis auctoribus probatur esse collectus. Deinde Aurelii Cælii de Medicinâ & Hippocratis de herbis & curis, diversosque alios de medendi arte compositos, quos vobis in bibliothecæ nostræ finibus reconditos, Deo auxiliante, dereliqui.* Cassiodor. de institut. divinar. litterar. cap. XXXI.

Les

Les dignités accordées aux Médecins, n'excluoient point les grâces plus utiles. Constantin *le Grand*, Honorius, Théodose, Julien, confirmèrent les anciens priviléges, & leur en accordèrent de nouveaux. Depuis le règne d'Auguste, ils jouissoient de l'immunité des impositions. Constantin les gratifia de l'exemption des charges municipales, civiles & publiques, d'autant plus onéreuses qu'elles ne donnoient aucune considération, & il les honora de plusieurs distinctions que les premiers citoyens auroient ambitionnées. « Nous ordonnons, *dit cet Empereur,* que les Médecins « (*on ajouta dans la suite*, principalement les Archiatres & les « Exarchiatres)..... leurs femmes, leurs enfans, & toutes « leurs possessions dans la cité qu'ils desservent, soient « exempts de toutes charges civiles & publiques. Nous les « dispensons de logement de gens de guerre & autres, ainsi « que de toutes fonctions municipales. Nous les dispensons « également de comparoître en jugement, de se trouver en « personne devant le Juge, & défendons de les y contraindre *(t)*. Que si quelqu'un les insulte, nous ordonnons « qu'il soit puni selon la volonté du Juge. *Enfin* nous entendons « que les récompenses & les salaires *(u)* leur soient payés « exactement, afin qu'ils puissent donner plus de temps à « l'instruction de leurs Elèves, & en former un plus grand « nombre *(x)*. »

(t) Nec ad judicium deduci, nec eximi, nec exhiberi, vel pati injuriam.... Les Wisigoths & les autres Barbares qui se partagèrent l'empire d'Occident, d'ailleurs sévères jusqu'à l'injustice envers les Médecins, ne laissèrent pas de leur accorder quelque chose d'analogue à ce privilége : *Nullus Medicum inauditum, exceptâ homicidii causâ, in custodiam detrudat. Pro debito tamen sub fidejussore debet consistere.* Leg. Wisigoth. lib. XI, sect. 8.

(u) Mercedes & salaria.

(x) Codic. Justin. *lib. X, tit. LII.* De Medicis. *Imperator Constantinus, Crispo & Constantino Coss.* date qui revient à l'an 321.

La rédaction de cette loi étant un peu différente dans le Code Théodosien, nous avons cru devoir la transcrire ici.

Medicos, Grammaticos, & Professores alios litterarum immunes esse, cum rebus quas in civitatibus suis possident, præcipimus : & honoribus fungi : in jus etiam vocari eos, vel pati injuriam prohibemus : ita, ut si quis eos vexaverit, centum millia nummorum ærario inferat, a Magistratibus,

Il n'eſt pas facile de déterminer aujourd'hui ce que pouvoit ajouter aux anciens priviléges des Médecins la loi de Julien, *qui les exempte des Charges ſénatoriales.* Eſt-ce que ces charges n'étoient pas compriſes dans la déſignation des charges & des fonctions tant civiles que publiques, employée dans la loi de Conſtantin? Une choſe certaine, c'eſt que Julien, en les diſpenſant de remplir les fonctions *ſénatoriales,* prétendit ſuivre l'*eſprit & la lettre des loix faites par ſes prédéceſſeurs (y).*

Quoi qu'il en ſoit de l'ancienneté ou de la nouveauté de cette exemption, on n'en concevra pas mieux comment elle pouvoit être utile ou agréable aux Médecins, ſi l'on ne connoît d'une manière très-particulière la conſtitution de l'Empire romain. Quant à nous, voici notre opinion.

Chaque cité romaine avoit ſon Sénat & ſa Curie, qu'on appeloit auſſi Sénat *inférieur.* Les perſonnes les plus conſidérables compoſoient le premier, & je penſe que les Médecins étoient compris dans la claſſe de citoyens d'où l'on tiroit les Membres du ſecond ou de la *Curie.* Les citoyens de cette claſſe s'appeloient *Curiales :* or les *perſonnes curiales* étoient ſucceſſivement chargées de faire le recouvrement des ſommes dûes au fiſc par chaque contribuable, & d'en garantir & compléter la perception. Cette commiſſion étoit onéreuſe: car d'un côté elle compromettoit la fortune du *Collecteur,* & de l'autre, elle expoſoit ſa perſonne aux vexations des Officiers

vel quinquennalibus exactus, ne ipſi hanc pœnam ſuſtineant. Servus eis ſi injuriam fecerit, flagellis debeat a ſuo domino verberari, coram eo cui fecit injuriam : vel ſi dominus conſenſit, viginti millia nummorum fiſco inferat : ſervo pro pignore, donec ſumma hæc exſolvitur, retinendo. Mercedes etiam eorum & ſalaria reddi præcipimus. Quoniam graviſſimis dignitatibus vel parentes, vel domini, vel tutores eſſe non debent; fungi eos honoribus volentes permittimus, invitos non cogimus. Lib. XIII, tit. III, leg. 1.

(y) *Artem medicam hominibus ſalutarem eſſe, uſus ipſe demonſtrat. Quare eam e cœlo delapſam non immeritò Philoſophi prædicant. Etenim naturæ noſtræ infirmitas, & valetudinis offenſiones quæ quotidie incidunt, per hanc corriguntur. Quamobrem ſicut æquitatis ratio poſtulat, nos ſuperiorum regum authoritatem & vocem ſecuti, pro noſtrâ humanitate jubemus vos Senatoriis muneribus liberos in poſterum vivere.* Julian. imper. *inter epiſt.* pag. mihi 226.

du Prince, chargés de recevoir ſes comptes. Il arrivoit de-là que les Sénateurs du ſecond ordre deſiroient deux choſes de la faveur du Prince : ou de conſerver le rang de *perſonne curiale*, ſans en remplir les devoirs, & c'eſt la grâce qu'obtinrent les Médecins ; ou de paſſer de la claſſe curiale dans celle des *poſſeſſeurs*, moins honorée à la vérité, mais plus ſûre de ſa fortune & moins expoſée à la tyrannie des *Traitans*. On redoutoit à tel point les fonctions curiales ou ſénatoriales, que lorſqu'on n'obtenoit pas du Prince l'une de ces deux grâces, on aimoit mieux s'exiler, aller vivre ailleurs, étranger & inconnu, que de les remplir *(z)*.

Voilà une partie des bienfaits verſés ſur les Miniſtres de la ſanté par des Légiſlateurs ſages, dont l'Europe entière reſpecte encore ou ſuit les loix. S'ils les méritèrent dans un temps où l'art déchu de ſa ſplendeur antique permettoit de mettre en problème ſon utilité, combien en ſont-ils plus dignes aujourd'hui ! On combla d'honneurs, d'exemptions, de priviléges les Médecins, pour les dédommager de la vie triſte à laquelle ils ſe condamnent, & du généreux ſacrifice qu'ils font de leur bonheur particulier à la félicité publique. On ne ſouffrit point que ces hommes utiles puſſent être forcés de donner aux diſcuſſions juridiques des momens précieux, deſtinés à ſoulager l'humanité ſouffrante, ou à former ceux qui devoient les remplacer dans cet honorable emploi. Et aujourd'hui que ce même art, par des efforts inouïs, s'eſt élevé à un degré de perfection, dont les Médecins ainſi favoriſés ne le ſoupçonnoient pas ſuſceptible *(a)*, des hommes éclairés, des Juges ſages, des Magiſtrats intégres ſouffriront que l'ingratitude & la cupidité forcent un Chirurgien de

(z) On a voulu que l'exemption des fonctions ſénatoriales ne concernât que les Archiatres; & cela, parce que la loi qui l'accorde, a pour titre dans le Code, *ad Archiatros.* Mais ne doit-on pas plus de confiance aux originaux qu'aux copies ! Or, dans l'Ouvrage de Julien, cette loi n'eſt pas intitulée, *νόμος περὶ τῶν ἀρχιατρων*, *loi concernant les Archiatres;* mais *νόμος περὶ τῶν ἰατρων*, *loi concernant les Médecins.*

(a) C'eſt ſur-tout dans la Médecine théorique, & dans la Chirurgie ſoit théorique ſoit pratique, qu'on peut démontrer cette perfection.

parcourir le labyrinthe d'une procédure, toujours humiliante & souvent funeste à sa réputation; qu'elles le traînent au pied de leur Tribunal, je ne dis pas pour une légère faute, qu'il auroit pu ne pas commettre, si dans les cas embarrassans, la foiblesse humaine pouvoit tout prévoir, mais pour n'avoir pas opéré une de ces merveilles dont la spéculation, soutenue d'un petit nombre d'exemples, établit à peine la possibilité! mais pour la conduite sage qu'il a tenue, pour les succès qui l'ont suivie, pour le bien réel qu'il a opéré. Eh quoi! parce que le Chirurgien n'aura pu, ici, soustraire tout un membre à la gangrène; là, conserver la rectitude, la forme & tous les mouvemens à une extrémité, dont les os étoient écrasés, les chairs & les vaisseaux lacérés & broyés, les capsules & les ligamens déchirés & rompus, faudra-t-il oublier que dans le premier cas, il a conservé le tronc, & dans le second, tout l'individu?

C'est l'amour du bien public qui anime les hommes vertueux à qui Thémis a confié sa balance & son glaive. Veiller à la conservation des hommes est le plus sacré de leurs devoirs. Ils doivent le remplir ce devoir, contre le Chirurgien, avec la même sévérité que contre les autres ordres de citoyens; mais c'est moins à l'individu qu'il faudroit demander compte de ses connoissances, qu'au Corps dont il est Membre. Que les Magistrats veillent à l'exécution des statuts relatifs aux études des Ministres de la santé, à leurs épreuves, à leur incorporation ou licence; qu'ils punissent les sociétés dépositaires des règlemens, s'il arrivoit qu'elles adoucissent leur utile rigueur; ils le peuvent & le doivent peut-être. Mais lorsqu'au jugement des examinateurs désignés par la loi, les aspirans auront satisfait à ce qu'on peut exiger de leur zèle, de leur capacité, de leurs connoissances, lorsqu'ils auront été reconnus capables d'exercer avec fruit l'art de guérir, lorsqu'en un mot, ils auront reçu *la licence;* que ce soit aux *sociétés approuvantes* à garantir les talens du *Licencié*, & qu'il ne soit responsable que de son zèle, de sa vigilance, de sa probité, & du desir sincère d'être utile aux hommes.

Quelque juste que puisse nous paroître cette interprétation de la loi, supposons que le Chirurgien dût répondre personnellement des évènemens de sa pratique. Dans quelles circonstances est-il traîné devant les Tribunaux? Presque toujours après des cas graves, mortels par eux-mêmes, & tels que la conservation de l'ingrat qui se plaint d'une mutilation nécessaire, d'une difformité inévitable, est souvent un prodige de l'art, un de ces triomphes qui ont valu l'apothéose à ses inventeurs. Si les Juges daignoient jeter les yeux sur l'espèce d'hommes qui ne rougissent pas d'invoquer la loi contre leur bienfaiteur, qui verroient-ils? ou des hommes simples devenus, sans s'en douter, l'instrument de la haine ou de l'envie des rivaux de l'accusé; ou des malheureux sans mœurs, sans probité, poussés par l'indigence ou l'avarice, & d'autant plus criminels, que rarement ils ignorent qu'un Chirurgien moins habile que celui qu'ils osent calomnier, les eût réduits à un silence éternel, sans porter atteinte à sa réputation *(b)*.

Allons plus loin. Le Chirurgien n'a pas déployé toutes les ressources de son art; il pouvoit être plus instruit *(c)*. Quel est donc l'art assez borné, ou la tête assez vaste pour

(b) Cette dernière réflexion est d'autant plus propre à modérer l'excessive rigueur des jugemens, que les exemples de Médecins punis pour de simples méprises, sont fort rares, & qu'il n'en existe peut-être aucun, de Médecins punis pour une mort exempte de fraude & de méchanceté.

(c) Un Coadjuteur de Rouen examinant deux Prêtres qui se présentoient pour être Curés, & ne les trouvant pas capables, vouloit les refuser. *Allez*, lui dit l'Archevêque, *il vaut mieux que la terre soit labourée par des ânes que de rester en friche.* Ne vaut-il pas mieux que le paysan d'un hameau soit secouru par un *guérisseur* médiocrement instruit, que de mourir sans secours! Tel a toujours été le sort des petits endroits. Galien raconte que deux Médecins de sa connoissance (c'étoient sans doute des Médecins de village) ayant perdu leur Recueil de formules, & avec lui tout leur savoir, l'un d'eux en mourut de chagrin, & l'autre, de dépit, quitta la Médecine.

En général, ce n'est pas le talent qui manque aux hommes, c'est l'instruction. Voulez-vous qu'ils la recherchent! attachez-y, sinon des richesses, au moins de l'aisance & de la considération. Que le Chirurgien d'un hameau ait le sort d'un Curé congruiste & marche son égal, bientôt il sera plus instruit que lui, parce qu'il sentira davantage la nécessité de l'être.

le posséder tout entier? Le desir de faire le bien doit être le même chez tous les Ministres de la santé; mais leurs connoissances souffriront toujours un partage inégal. Il n'est pas davantage au pouvoir des Chirurgiens d'être tous des Petit, des Lapeironie, des Paré, qu'au pouvoir des Magistrats d'être tous des Talon, des d'Aguesseau, des Séguier. La loi qui se prête en tant d'occasions aux imperfections humaines, ne seroit-elle donc inflexible que pour les Chirurgiens? Elle pardonne au Procureur *des vices de forme*, au Notaire *des nullités*, au Magistrat lui-même *le mal jugé (d)*, & ses Ministres exigeroient dans le Chirurgien, je ne dis pas la perfection, mais l'infaillibilité *(e)!*

C'est donc porter trop loin la sévérité, que de rechercher dans le Chirurgien s'il a failli, car se tromper est un des funestes attributs de l'humanité; mais qu'on s'assure s'il a failli sciemment, avec intention ou certitude de nuire, malicieusement, avec fraude. Tel est en effet l'esprit des loix Romaines: *Si le Médecin abandonne l'esclave qu'il a opéré, & que par le fait de cet abandon l'esclave périsse, la faute en est imputée au Médecin (f).* Il est vrai que l'ignorance simple,

---

(d) « Autrefois on obligeoit les » Juges à répondre de leurs jugemens » devant les Tribunaux supérieurs: » mais c'étoit un temps où les loix » n'étoient pas encore si multipliées, » que la lecture en fût longue, ni le » souvenir difficile, & où les Juges » portoient eux-mêmes la peine de leur » injustice. Maintenant il est arrivé, » par un effet bizarre du déréglement » ordinaire dans la condition de » toutes les choses humaines, que la » multiplication des abus ayant donné » sujet à la multiplicité des loix, & » celle des loix ayant encore produit » de nouveau, par une malheureuse » fécondité, des désordres encore » plus grands, il n'a plus été possible » ni de lire les loix, ni d'en punir les violemens. » Domat. *tom. II, p. 247.*

Si l'on compare l'étendue de la Chirurgie ancienne avec celle de la Chirurgie moderne, on sentira combien ceux qui la professent sont fondés à réclamer la même indulgence, dont la loi use envers ses Ministres.

(e) Hippocrate, qui connoissoit si bien toutes les difficultés de son Art, réserve ses éloges, non pas pour le Médecin qui ne commet point de fautes, mais pour celui qui en fait le moins: *equidem vehementer hunc Medicum laudarim, qui parùm peccet.* De priscâ Medicinâ.

(f) Præterea si Medicus, qui servum tuum secuit, dereliquit curationem ejus, & ob id mortuus fuerit servus, culpæ reus erit. Instit. 7, ff. de leg. Aquil.

Qui benè secuerit & dereliquerit curationem, securus non erit, sed culpæ reus intelligitur. Digest. lib. XI, tit. 11, leg. 8.

indépendante de la volonté, n'étoit pas exempte de blâme aux yeux de la loi *(g)*. Mais le mépris général qu'on avoit pour les esclaves, n'exigeoit-il pas cette sévérité? ne falloit-il pas une sauve-garde à ces êtres infortunés, contre le préjugé barbare qui les assimiloit aux bêtes de somme? L'esclave vil, mais précieux aux yeux du maître, pouvoit n'être que vil aux yeux du Médecin. N'arrivoit-il pas de-là des négligences punissables? on s'intéresse bien foiblement à ceux qu'on méprise! ces motifs de la loi me paroissent d'autant plus vraisemblables, que loin d'avoir puni, elle n'a pas même présumé les fautes des Médecins, dans les secours donnés aux personnes libres. D'ailleurs, en un temps où chacun pouvoit s'immiscer dans l'exercice de l'art de guérir, n'étoit-il pas raisonnable qu'on pût demander compte à l'ignorance, des hommes qu'elle immoloit à la cupidité *(h)*.

Les Wisigoths & les autres peuples qui se saisirent des débris de l'Empire romain, eurent aussi leur Code pénal pour les Médecins; mais c'étoient des barbares, livrés par leur ignorance dans les Arts, à des esclaves transfuges, toujours suspects de fraude, qui venoient exercer la Médecine parmi eux. La loi de ce peuple étoit même plus sévère que celle des Romains, si l'on peut appeler sévérité l'inconséquente cruauté qu'elle renferme: tandis qu'elle borne à cinq sous la récompense d'une cataracte extraite ou abattue *(i)*, elle

---

(g) Imperitia quoque culpæ adnumeratur: veluti si Medicus servum tuum occiderit, quia malè eum secuerit, aut perperam ei medicamentum dederit. Instit. 8, ff. de leg. Aquil.

Il y avoit aussi des loix pénales contre la mauvaise administration des remèdes: *si ex eo medicamine quod ad salutem hominis, vel ad remedium datum erat, homo perierit, is qui dederit, si honestior fuerit, in insulam relegatur, humilior autem capite punitur.* Jul. Paul. lib. V, tit. XXIII.

(h) On croit reconnoître ces motifs dans la loi suivante: *Sicuti Medico imputari eventus mortalitatis non debet, ita quod per imperitiam commisit, imputari ei debet: prætextu humanæ fragilitatis, delictum* decipientis *in periculo homines, innoxium esse non debet.* Digest. lib. I, tit. XVIII, leg. 6.

(i) Si quis Medicus hypocisma de oculis abstulerit, & ad pristinam sanitatem perduxerit, V solidos pro suo beneficio consequatur. Leg. Wisigoth. lib. XI, sect. 5. Si la récompense du Médecin étoit mesquine, l'apprentissage n'en étoit pas cher; il ne coûtoit que douze sous: *si quis Medicus famulum in doctrinâ susceperit, pro beneficio suo duodecim solidos consequatur.* Ibid. sect. 7.

condamne à cent ſous d'amende, pour une ſaignée ſuivie de léſion des mouvemens; & ſi la mort s'enſuit, elle livre le Médecin aux parens du mort, pour en diſpoſer à leur gré *(k)*.

Chez ces Peuples, les Médecins étoient moins expoſés dans le traitement des maladies qui n'exigeoient que des remèdes ou des panſemens: ce qui pouvoit leur arriver de plus fâcheux dans les évènemens funeſtes, étoit de ſe voir privés de la récompenſe, qu'ils avoient été les maîtres de ſtipuler *(l)*.

Diſons ici, puiſque l'occaſion s'en préſente, que la barbarie, animée par le déſeſpoir d'avoir perdu les têtes les plus chères, a quelquefois donné la mort à des Médecins qui n'avoient commis d'autre crime que celui de n'avoir pu les conſerver. On prétend que l'empereur Maximien fit mourir ſes Médecins, parce qu'ils n'avoient pu calmer les douleurs de ſes plaies; qu'un roi de Perſe fit écorcher vif un Médecin qui avoit promis de guérir ſon fils, qui mourut. Gabriel Zerbi n'ayant

(k) Si quis Medicus dum flebotomiam exercet, ingenuum debilitaverit c ſolidos coactus exſolvat. Si verò mortuus fuerit, continuò propinquis tradendus eſt, ut quod de eo facere voluerint, habeant poteſtatem. Si verò ſervum debilitaverit aut occiderit, hujuſmodi ſervum reſtituat. Ibid. ſect. 6.

Voilà du tragique, voici du comique. La jalouſie wiſigothe, qui a ſi bien proſpéré, dit-on, chez les vieux Caſtillans, deſcendans de ce peuple, défendoit aux Médecins de ſaigner une femme libre, ſans être aſſiſtés de ſes parens ou des voiſins, PARCE QU'IL N'EST PAS IMPOSSIBLE, dit la loi, QUE L'OCCASION FAVORISE LES ENTREPRISES AMOUREUSES : *Nullus Medicus ſine præſentiâ patris, matris, fratris, filii aut avunculi, vel cujuſcumque propinqui, mulierem ingenuam flebotomare præſumat : exceptò ſi neceſſitas emerſerit ægritudinis, ubi etiam contingat ſupra dictas perſonas minimè adeſſe, tunc aut coram vicinis honeſtis, aut coram ſervis aut ancillis idoneis, ſecundùm qualitatem ægritudinis, quæ novi pendat. Quòd ſi aliter præſumpſerit, X ſolidos propinquis aut marito coactus exſolvat : QUIA DIFFICILLIMUM NON EST, UT SUB TALI OCCASIONE LUDIBRIUM INTERDUM ADHÆRESCAT.* Ibid. ſect. 1. Au XI.ᵉ ſiècle cette loi fut renouvelée par un Concile. *Voyez* ci-devant, *page 85*.

(l) Si quis Medicum ad placitum pro infirmo viſitando, *aut* vulnere curando *popoſcerit : ut viderit vulnus Medicus, aut dolores agnoverit, ſtatim ſub certo placito, cautione emiſſâ, infirmum ſuſcipiat.*

Si quis Medicus infirmum ad placitum ſuſceperit, cautionis emiſſo vinculo, infirmum reſtituat ſanitati. Certè ſi periculum contigerit mortis, mercedem placiti penitus non requirat, nec ulla inde utrique parti calumnia moveatur. Ibid. ſect. 3 & 4.

pu

pu guérir un Bacha turc, fut poignardé par ſes gens, & Avicenne raconte qu'il garda long-temps la priſon pour la même cauſe. On pourroit raſſembler une infinité d'horreurs pareilles, dont les ſiècles les plus voiſins du nôtre ne ſont pas exempts. Mais que nous apprendroient-elles? que l'homme puiſſant fut toujours injuſte, & l'homme foible, toujours malheureux.

Reprenons le fil de l'hiſtoire. Le quatrième ſiècle vit naître Oribaſe. Il étoit de Pergame, ſelon le témoignage d'Eunapius, ſon émule & ſon ami, & non de Sardes, comme l'ont écrit quelques Biographes, où ſeulement il étudia avec Magnus & Ionicus *(m)*, ſous Zénon de Chypre, alors établi à Sardes, quoiqu'on le voie dans la ſuite profeſſer la Médecine à Alexandrie. Ce Zénon, qu'on croit chrétien, fut exilé pour des motifs de religion, & rappelé à la ſollicitation des habitans d'Alexandrie, par l'Empereur Julien, qui ſe félicite, dans une de ſes lettres, *d'avoir rendu Zénon à Alexandrie, & Alexandrie à Zénon (n)*.

ORIBASE.

MAGNUS. IONICUS. ZENON.

Les qualités perſonnelles d'Oribaſe & ſon habileté dans la Médecine, lui attirèrent de bonne heure une grande conſidération dans la Métropole de l'empire d'Orient, & l'on prétend qu'il s'en ſervit pour aider Julien à monter ſur le Trône : on ajoute que par reconnoiſſance, ce Prince le fit ſon Médecin & lui confia la Queſture de Conſtantinople. Obſervons ici qu'Eunapius, de qui nous tenons ces anecdotes de la vie d'Oribaſe, ne lui donne point le titre de premier Médecin de Julien, quoique, ſelon toute apparence, il fût le plus conſidéré des Médecins de la Cour de cet Empereur, ni par conſéquent le titre d'*Archiatre*, dont il a été qualifié depuis, par des Hiſtoriens plus occupés des convenances que des monumens hiſtoriques *(o)*. On croit, ſur des fondemens aſſez

(m) Bernier bouleverſant tout, ſelon ſa coutume, fait d'Ionicus, on ne ſait ſur quel fondement, un ſavant Médecin, tout-à-la-fois Chirurgien, Pharmacien, Aſtrologue, Poëte, & qui pis eſt, diſciple de ſon condiſciple Oribaſe. *Eſſais de Médecine, p. 115.*

(n) C'eſt la quarante-ſeptième.

(o) Cette particularité rapprochée de la loi de Julien *ſur les Archiatres*, rapportée *page 722*, peut inſpirer des doutes ſur la légalité du titre d'Archiatre. En effet, ſi ce titre eût été légal, honorable, uſité, Julien l'au-

solides, qu'Oribase accompagna Julien dans les Gaules, qu'il le suivit dans son expédition contre les Perses, & que ce fut lui qui pansa la blessure faite par un dard à la région du foie, dont ce Prince mourut le 26 juin de l'an 363.

Après la mort de Julien, la fortune d'Oribase changea de face; il fut dépouillé de ses biens, de ses dignités, & relégué parmi des peuples barbares, où l'on espéroit sans doute qu'il trouveroit la mort. Mais Oribase trompa l'espoir de ses ennemis; il avoit emporté avec lui la meilleure partie de ses richesses, une ample provision de connoissances; il en fit usage, & parvint, tant par son courage que par les prodiges de son art, à inspirer le respect & l'admiration à ces hommes féroces, même *à se faire adorer comme un Dieu.* Enfin il fut rappelé à Constantinople, où il jouissoit de la plus grande réputation dans le temps où Eunapius écrivoit ses *vies des Philosophes (p),* c'est-à-dire, vers l'an 400, & par conséquent sous le règne d'Arcadius, Empereur d'Orient.

Malgré les malheurs, les voyages & les occupations qui partagèrent la vie d'Oribase, il trouva le temps de composer beaucoup d'Ouvrages. Quelques-uns sont perdus, & parmi ceux qui nous restent, les plus considérables sont, une *Collection médicinale (q),* en LXX Livres *(r),* & un abrégé de celle-ci sous le tire de *Synopsis,* en IX Livres. Quant aux IV Livres des *Euporistes,* on n'est pas bien certain qu'ils soient de lui. Le *Synopsis* nous est parvenu tout entier; mais les *Collections,* ouvrage beaucoup plus précieux, soit par l'étendue, soit par le développement des préceptes qu'il renferme, n'ont pas eu le même sort. On n'a connu pendant long-temps que les XV premiers Livres, avec le XXIV & le XXV, & ce n'est

roit-il refusé à Oribase, lui qui devoit en partie à ce même Oribase son élévation, lui qui confirme les honneurs & les priviléges accordés aux Médecins par ses prédécesseurs! ... &c.

(p) *Vitæ Philosoph. & Sophist. in Chrysanthio.*

(q) *Oribasii medicinalium Collectorum, ad imperatorem Julianum Cæsarem Augustum.* Edit. Henrici Stephani, *inter Artis medicæ principes.*

(r) Suidas donne LXXII livres à cette collection, contre le texte même d'Oribase, *in præmio synopseos.*

qu'en 1754, que le ſavant Cocchi en retrouva deux dans la *Collection de Nicète*, qu'il croit être le XLVI & le XLVII. Selon la conjecture de cet habile critique, le Traité *des bandages*, attribué à Galien, appartient auſſi à la Collection d'Oribaſe, dont il forme le XLIV; de même que les deux Livres *des Lacs & des Machines*, traduits par Vidus Vidius, qui en ſont le XLIII & le XLV. D'après ce calcul, nous poſſédons un peu plus du tiers des *Collections* d'Oribaſe, & c'en eſt aſſez pour les apprécier.

S'il étoit queſtion de juger Oribaſe en qualité d'Écrivain, le jugement ne ſeroit pas embarraſſant, nous lui rendrions juſtice en le plaçant parmi les plus utiles & les plus diſtingués; mais il faut lui aſſigner un rang comme Inventeur, & à cet égard, l'embarras eſt extrême. Il eſt certain qu'Oribaſe a compilé les deux Ouvrages qui nous reſtent, le premier par l'ordre exprès de Julien, & le ſecond pour l'uſage particulier de ſon fils Euſtathius. Mais n'a-t-il fait que compiler? n'a-t-il rien pris dans ſon propre fonds? La perte de beaucoup de monumens antérieurs au IVe ſiècle, laiſſe peu d'eſpoir de réſoudre ce problème d'une manière ſatisfaiſante. Deux grands Critiques l'ont néanmoins tenté; mais leurs jugemens ſont ſi oppoſés, qu'au beſoin ils fourniroient la preuve de la difficulté de l'entrepriſe. Leclerc ne voit qu'un Copiſte dans Oribaſe, tandis que Freind croit trouver dans ſes Écrits *quelques choſes nouvelles & particulières, qui peuvent être d'un grand avantage par rapport à l'art même de la Médecine.*

Il eſt clair que Freind conclud ici du mérite de la compilation au mérite du Compilateur: or, le mérite de l'Ouvrage eſt très-réel; on y trouve beaucoup de choſes agréables ou utiles, qu'on ne découvre point dans les Ouvrages plus anciens. Il en eſt bien autrement quand on vient à conſidérer Oribaſe comme Médecin ou Chirurgien, comme Artiſte perfectionnant ſon art, en un mot, comme Inventeur. Ce Médecin ne paroît pas avoir inventé, on peut même dire que la nature de ſon Ouvrage lui interdiſoit les idées originales: car Julien ne lui demandoit pas un Ouvrage de ſa façon, mais un

résumé général de ce qu'on avoit écrit de mieux sur la Médecine. Et qu'on ne croie pas que l'ordre donné par l'Empereur ne fût qu'une fantaisie, aussitôt détruite qu'enfantée, ou comme on l'a vu depuis, une condescendance de Ministre, arrachée par la bassesse & l'importunité ! ce Prince éclairé, dont un saint zèle a trop atténué les grandes qualités & les vertus, eut la constance d'entendre la lecture d'un *abrégé de Galien*, qui précéda *les Collections*, & ce fut d'après la lecture de cet essai, qu'il parut desirer qu'Oribase étendît son travail à tous les Écrivains de quelque considération en Médecine *(s)*.

Oribase n'est donc qu'un Compilateur dans la rigueur du terme, à qui même il arrive souvent de ne pas changer un seul mot dans les fragmens qu'il rassemble, inattention qui le transforme en vrai Copiste, & de laquelle il résulte très-souvent que lorsque l'Auteur qu'il copie parle à la première personne, Oribase est censé parler & agir lui-même. C'est ainsi que dans le Livre *des Fractures (t)*, & dans celui *des Luxations (u)*, en ne considérant que l'expression, on croiroit qu'il fut chargé de panser les Gladiateurs de Pergame, au lieu de Galien, & qu'il éprouva la luxation de la clavicule, arrivée réellement à son Compatriote, qui en fait l'histoire dans ses Écrits.

Une autre circonstance qui concourt à donner à Oribase un certain air d'originalité, c'est qu'indiquant quelquefois les sources, il donne à penser qu'il le fait toujours, & néanmoins il est tellement inexact à cet égard, que sur plus de vingt chapitres, dont il nous est quelquefois arrivé de connoître les vrais Auteurs, il n'en attribue pas un seul à qui que ce soit, & semble par-là se les approprier. Que résulte-t-il de ces observations ? Qu'il est aujourd'hui très-difficile de décider, si Oribase peut réclamer quelque chose comme Inventeur,

---

(s) Oribas. *in prœmio Collect. medicinal.*

(t) Collectio Nicetæ, *pag. 78.*

(u) Ibidem, *pag. 135*, & apud Oribas. *collect. medicin. lib. VIII, cap. XI.*

ou s'il n'a rien mis qui lui appartienne dans ses diverses compilations.

En accordant à Oribase le mérite d'un bon Compilateur, s'ensuivra-t-il qu'il ait fait un emploi utile de ses talens, qu'il ait rendu des services réels à l'art qu'il professoit? On peut élever le même doute sur Aëtius, sur les Compilateurs en général, & demander s'ils ont servi les Sciences ou s'ils leur ont nui?

Ce n'est pas un préjugé favorable aux Compilateurs que l'époque à laquelle s'introduisit la coutume de compiler; elle ne remonte pas aux siècles heureux qui virent fleurir les Arts & les Sciences parmi les Grecs & les Romains, elle fut un des premiers fruits de l'ignorance & de la barbarie, qui suivirent la décadence de l'Empire Romain. On n'estimoit pas assez les Sciences alors pour sacrifier beaucoup de temps à les acquérir. Les Écrivains connoissant le goût de leur siècle, s'occupèrent à faire des abrégés des meilleurs Livres, & par ménagement pour la paresse des Lecteurs, ils leur présentèrent des assertions dégagées de l'ennui des preuves, des préceptes détachés des raisons qui les étayoient, en un mot, ils firent avec les compilations ce qu'on a fait depuis avec les Dictionnaires. On connoît les effets des unes, que doit-on attendre des autres?

Parmi les Compilateurs Médecins, les uns, tels qu'Oribase, & presque de nos jours, Lacuna, ont réduit un Auteur en *épitome*, en gardant les propres termes & les expressions de l'Auteur original, uniquement occupés d'en concentrer le sens, avec les moindres changemens possibles.

Quelques autres, ainsi qu'Aëtius, se contentèrent de faire des *centons*, ou pour me servir d'une expression de Baillet *(x)*, des *rapsodies* de plusieurs Auteurs, dont ils empruntèrent les morceaux qui convenoient à leur dessein.

Il en est enfin qui ont fait un choix judicieux des meilleures choses, dont ils ont enrichi leurs propres découvertes :

(x) Voyez *sur cette question*, jugemens des Savans, *tome I, page* 240.

tels ont été Celſe, à quelques égards, Aurelianus & Paul d'Égine.

Mais ces compilations, ces abrégés, quoique bons en eux-mêmes, n'ont-ils pas fait un mal irréparable aux Sciences & aux Arts? n'ont-ils pas entraîné la perte des originaux? Avant l'invention de l'Imprimerie, les gens d'une fortune médiocre ne pouvoient avoir que peu de Livres, à cauſe de leur cherté; ils devoient donc préférer ceux qui étoient cenſés réunir tout ce qu'avoient d'utile un très-grand nombre d'autres. Dès-lors les Ouvrages originaux furent moins tranſcrits, moins multipliés & par conſéquent plus en danger de ſe perdre; les petits volumes ſur-tout, les traités particuliers, les diſſertations iſolées, ou, pour conſerver l'ancienne dénomination, les *monobibles* dûrent tomber dans un entier oubli: parce qu'étant extraits dans les gros Livres, on ne ſe ſoucioit plus de les conſerver ni par conſéquent de les tranſmettre à la poſtérité. Les petits livres ſont néanmoins ceux qui contiennent le plus de vérités neuves en tout genre. Les Auteurs originaux, ceux qui déterrent quelques pierres qui manquoient au vaſte édifice des Sciences, qu'on nous paſſe l'expreſſion, ne compoſent point de gros livres: les découvertes ſont des fleurs, il eſt vrai, mais elles ne naiſſent pas ſous nos pieds, comme celles qui émaillent les prairies, & les hommes à qui le haſard & de longs travaux en offrent quelques-unes, ne ſont pas ceux qui en compoſent des guirlandes & des faiſceaux. On pourroit preſque toujours, ſans crainte de ſe tromper, évaluer au juſte les inventions & les découvertes d'un Écrivain quelconque, en Chirurgie comme dans les autres Sciences, en les ſuppoſant préciſément en raiſon inverſe du nombre & de la groſſeur des livres qu'il a produits.

D'après ces conſidérations & beaucoup d'autres qu'il ſeroit trop long de rapporter, les plus ſavans Critiques ont regardé les Compilateurs comme complices de la fureur des barbares, comme ayant autant concouru à la perte des livres originaux, que les torches dont marchoient armés les diſciples de Mahomet. Si on les en croit, Tribonien, Dorotée, Théophile,

qui travaillèrent au Digeſte par l'ordre de Juſtinien, causèrent la perte totale de plus de deux mille volumes des meilleurs Juriſconſultes de l'antiquité. L'hiſtoire ſacrée & profane, la politique, la morale ont fait les mêmes pertes, & par la même cauſe. Que d'Auteurs originaux ſur la vie champêtre & les exercices de la campagne n'a point dévoués à l'oubli d'abord, & bientôt après à une perte abſolue, la Collection faite par l'ordre de Conſtantin Porphyrogenète, ſous le titre de *Géoponiques!* N'eſt-ce pas la collection vétérinaire, connue ſous le nom d'*Hippiatriques*, qui nous a privés de ce grand nombre d'Ouvrages mis au jour par les célèbres Hippiatres, dont on a tranſcrit ailleurs la sèche nomenclature *(y)*! Enfin quel tort n'ont point fait à la Médecine humaine les Ouvrages de Celſe, d'Oribaſe, d'Aëtius, de Paul même & des autres Compilateurs, s'ils ont cauſé la perte des Écrits originaux de Gorgias, de Soſtrate, des deux Heron, des deux Apollonius, d'Ammon, de Tryphon, d'Evelpiſte, de Megès, d'Archigène, d'Hérodote, d'Antylus, de Léonide, de Philumène, d'Héliodore, de Philagrius, & d'une infinité d'autres, dont il ne reſte que les titres, ou tout au plus quelques fragmens?

Malgré la ſolidité des raiſons ſur leſquelles eſt appuyé le reproche fait aux Compilateurs, d'avoir favoriſé la pareſſe, ruiné le goût & perdu les Sciences, il s'eſt trouvé des Critiques qui ont entrepris de les diſculper, & ils y auroient réuſſi, s'ils avoient pu prouver que les copies n'ont pas contribué à la perte des originaux. En ſuppoſant en effet cette perte indépendante de leurs compilations, nous leur devrions le ſervice important d'avoir ſauvé l'*ame* & l'*eſprit*, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, des Auteurs qu'ils abrégeoient, & des membres entiers de ceux qu'ils compiloient : car il vaut mieux poſſéder les reſtes de ces Auteurs, tout mutilés qu'ils ſont, que d'en être privés entièrement. On pourroit dire encore, pour juſtifier de plus en plus les Compilateurs, que

---

(y) Voyez ci-devant, *page 35*.

l'existence de leurs Ouvrages est une preuve parlante de l'estime qu'ils furent leur concilier. Peut-on leur faire un crime d'avoir fait oublier, en les surpassant, ceux qui vécurent avant eux!

Un mérite qu'on ne peut contester à Oribase, c'est qu'en copiant Galien pour le fond des choses, il a quelquefois mis dans les matières un ordre très-méthodique, très-clair, très-favorable à l'instruction, & dans le style, une concision qu'on chercheroit en vain dans l'Auteur original. Par la réunion de ces qualités, la méthode & la concision, il a tiré des Écrits de Galien sur les fractures & les luxations, deux Livres dogmatiques, qu'on peut regarder comme le précis bien fait de tout ce qu'on a su jusqu'à lui sur les maladies des os; Traités aussi peu connus que l'Ouvrage de Cocchi *(z)*, le seul où ils se trouvent, & qu'on devroit faire connoître davantage, soit en les réimprimant, soit en les traduisant *(a)*.

Nous voyons, par l'exemple de Galien *(b)*, que les Directeurs des Palestres, les *Pédotribes* remettoient les luxations. A Rome, c'étoit un usage, à Constantinople, ce fut une sorte de droit, d'autant mieux acquis, selon Oribase, que ces *Académistes* étoient très-versés dans l'art de rhabiller les os. Il paroît cependant que les *Pédotribes* ne se mêloient pas de réduire les luxations qui demandoient l'appareil des lacs & des machines *(c)*, appareil dont l'usage si fréquent alors, se soutient encore par-tout où la nouvelle Chirurgie n'a point pénétré.

(z) Collectio Nicetæ....

(a) Sur notre invitation, M. Alouel, Membre du Collége royal de Chirurgie de Paris, Docteur en Médecine, &c, en prépare une traduction, qu'il se propose de publier.

(b) Voyez ci-devant, *page 676.*

(c) Voici le passage d'Oribase, qui le confirme : il est curieux à bien des égards. *De parte verò Medicinæ quæ manu medetur, quòd ea in itineribus tractari difficiliter possit, mentionem nullam faciam. Ad eam enim plerunque opus est machinis, atque instrumentis quæ neutiquam facilè suppetunt, quemadmodum in fracturis persæpe & articulorum luxationibus contingit. Ex quibus quæ solùm manu curari queunt, ab iis qui pueros corporis exercitationem docent, quique athletarum curam gerunt, optimè restituuntur. Hæc igitur, & alia omnia quæ manuum operâ curantur, meliùs ab exercitoribus obeuntur.* Synops. ad Eustat. in prœmio.

Souvent

Souvent Oribaſe a mieux traité les matières que les Auteurs qu'il copie, parce qu'il enchaîne & concentre des préceptes diſperſés & diffus. C'eſt ainſi qu'il renferme en peu de lignes tout ce qui concerne les nourrices, l'éducation des enfans & leurs maladies.

L'âge où les femmes font les meilleures nourritures, eſt celui de vingt-cinq à trente-cinq ans. La bonne nourrice doit avoir la poitrine large, les mamelles grandes, les mamelons ni trop pointus ni renverſés. La nourrice d'un embonpoint médiocre eſt préférable à celle qui pèche par l'un des deux excès contraires, & celle qui n'eſt accouchée que depuis peu de temps, & d'un garçon, à celle dont le lait eſt plus vieux, & qui eſt accouchée d'une fille.

Après la bonne nourriture, il n'eſt point de moyen plus capable d'augmenter le lait, que l'exercice des mains & des bras, tel que celui que prenoient les femmes Romaines en fabriquant des étoffes pour leurs maîtres ou pour leur famille, & en tournant la meule de moulins domeſtiques, où elles broyoient les graines & les grains de leur conſommation. Oribaſe a mis auſſi parmi les exercices convenables à la nourrice, celui de porter le nourriſſon entre ſes bras, dès qu'il a atteint l'âge de trois mois *(d)*.

Oribaſe ne néglige pas les obſervations relatives à l'enfant. Il peut pécher par excès de nourriture; ce qu'on reconnoît à ſa grande tendance au ſommeil, à ſon inertie, à la tuméfaction du ventre, aux urines aqueuſes, &c. Les convulſions qui accompagnent l'éruption des dents ne ſont pas oubliées; on les prévient ou on les calme par des applications huileuſes autour du cou & des mâchoires, même en verſant de l'huile dans les conduits auditifs; mais Oribaſe laiſſe à Aëtius le mérite d'interdire aux enfans la maſtication des corps durs, & cette obſervation-pratique, qu'il importeroit tant de vérifier, que le dévoiement, ſi ordinaire aux enfans pendant la dentition, eſt produit par la phlogoſe de l'eſtomac *(e)*.

(d) Synopſ. *lib. V, cap. II.*

(e) Tetr. I, ſer. 4, cap. IX. Seroit-ce

Quant à la durée de l'allaitement, qu'on a tant abrégée, il penſe *que deux ans ſuffiroient (f)*. On ſe doute bien que pour conſerver auſſi long-temps la ſource du lait, Oribaſe, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, interdit à la nourrice la compagnie de ſon mari. Cette défenſe, toute contraire qu'elle paroît être à l'ordre naturel, a été généralement adoptée des Médecins, & l'unanimité eſt ſi parfaite à cet égard, qu'il n'y manque peut-être que le ſuffrage de Martianus. Au XVI.ᵉ ſiècle, ce Médecin entreprit de prouver que le coït ne favoriſe pas moins la qualité que la quantité du lait, qu'il égaye la nourrice, & la maintient en ſanté; tandis que tous les effets contraires réſultent de la privation des plaiſirs amoureux *(g)*. Ajoutons que le célèbre Ramazzini paroît adopter l'opinion de Martianus, dans ſa *Diatribe ſur les maladies des artiſans (h)*.

La longue durée de l'allaitement & les privations attachées par les Médecins à l'état de nourrice, ont dû dans tous les temps détourner les femmes d'accomplir les devoirs de mère, & l'éloquence de Favorin *(i)* ſeroit perdue aujourd'hui à Paris, comme elle le fut autrefois à Rome. Ce Philoſophe étant allé voir un Sénateur dont la femme venoit d'accoucher, en prit occaſion de diſcourir ſur l'important objet de l'allaitement maternel; & ſon diſcours mérite d'être

---

dans la vue de modérer cette inflammation, qu'il preſcrit *de pendre au cou de l'enfant un morceau de jaſpe vert*, de manière qu'il repoſe ſur la région de l'eſtomac. *Lib. X, cap. II*.

(f) Oribaſ. *ibid. cap. V*.

(g) Quæ ſi vera ſunt, non rectè ſentire videntur illi, qui coïtum nutricibus prohibent, lac inde vitiari exiſtimantes; coïtu enim mediante motus concitatur in utero, a quo lactis generatio dependet, & ex coïtu alacritas inducitur mulieri, unde venulæ laxantur, ut dicebat Hippocrates (de morb. mulier. lib. I), *quæ ad lactis ubertatem, ac bonitatem plurimùm conferre indubitatum eſt; imo ſi veneri aſſuetas abſtinentia tantopere lædit, quod viro orbatæ quotidie experiuntur, quæ variis morborum generibus fiunt ſubjectæ, nutrices a proprio viro penitus ſegregare non eſt tutum.* Magnus Hippocrates Cous, notationibus explicatus.... *Ubi de naturâ pueri*, ſect. 250.

(h) De morbis artificum, pag. mihi 553.

(i) Voyez ci-devant, *page 451*, note *(h)*.

rapporté. « Votre épouſe, lui dit-il, ſe propoſe ſans doute de nourrir elle-même ſon cher fils. Ah! s'écria la mère qui « écoutoit, on va tuer cette pauvre enfant, ſi aux dou- « loureux efforts de l'accouchement on joint ſans pitié les « fatigues & les incommodités de la nutrition. Eh! de grâce, « *Manlia,* reprit Favorin, ſouffrez que votre fille ſoit tout-à- « fait mère de ſon enfant. Qu'eſt-ce donc que ce partage « odieux & maudit par la Nature? Qu'eſt-ce que cette demi- « maternité qui conſiſte à donner le jour à une innocente « créature & à la rejeter auſſitôt loin de ſoi? Cet être informe, « & que vous ne pouviez apercevoir lorſqu'il étoit enfermé « dans votre ſein, qu'alors cependant vous avez nourri du « plus pur de votre ſang, mères indolentes, quelle horrible « inconſéquence de lui refuſer votre lait, maintenant qu'il eſt « ſous vos yeux, qu'il participe à la vie, qu'il eſt homme, « maintenant que ſes careſſes & ſes cris réclament la tendreſſe « & les droits inviolables de la maternité! «

Penſez-vous donc, *Manlia,* que ces globes ſéduiſans qui « parent votre ſexe aient été arrondis par la main des grâces « pour être l'ornement du ſein, & ne ſavezvous pas qu'ils y « furent placés par la Nature pour être la reſſource des nouveaux- « nés? Me préſervent les Dieux de vous appliquer ce que « j'ajoute; mais enfin n'a-t-on pas vu des femmes déteſtables, « que dis-je, des monſtres affreux, dans la crainte que l'abon- « dance du lait ne nuisît à l'élégance de la gorge, s'efforcer « de tarir & de deſſécher juſqu'à la dernière goutte cette « ſource ſacrée, le premier aliment du genre humain, au riſque « de périr en corrompant leur lait, pour s'en délivrer! Parle- « rai-je de l'exécrable rafinement de coquetterie qui fait recourir « à certains remèdes pour procurer l'avortement, afin d'épargner « à une jolie femme les incommodités de la groſſeſſe, le tourment « de la délivrance, & ſur-tout les formes déſagréables que « pourroit contracter, en s'affaiſſant, un flanc élevé pendant « quelques mois. «

Mais ſi c'eſt un attentat odieux & digne de toute l'exé- « cration de la terre, de faire périr une créature innocente dans «

» les premiers inſtans de la vie, de l'étouffer, pour ainſi dire, » entre les mains de la Nature, qui l'ébauche & qui commence » à la former; croyez-vous que c'en ſoit un bien moindre, » lorſqu'elle a acquis ſa perfection, lorſque vous l'avez miſe » au monde, lorſqu'elle eſt votre enfant, de lui refuſer avec » dureté cette nourriture qui lui eſt deſtinée, nourriture qu'il » connoît & à laquelle il eſt accoutumé depuis ſi long-temps?

» Eh! qu'importe, répondra-t-on, quelle eſpèce de lait il ſuce, » pourvu qu'on lui en fourniſſe & qu'il le faſſe vivre? Que » n'ajoute-tu donc auſſi, père dénaturé, que m'importe de quel » ſang mon fils ſoit iſſu, & dans quel ſein il prenne la vie! » Car enfin cette liqueur précieuſe que l'abondance des eſprits » & la fermentation intérieure ont blanchie, n'eſt-elle pas dans » les mamelles ce même ſang qui vient de former l'enfant dans » les entrailles de la mère? N'eſt-ce pas ce ſang qui après » avoir fini d'animer l'homme dans le ſein maternel, par une » économie admirable de la Nature, au moment de la déli- » vrance, remonte à la poitrine, s'y fixe pour étayer les foibles » débuts d'une exiſtence fragile, pour fournir au nouveau-né » un aliment doux & familier.

» Auſſi la Philoſophie a-t-elle bien judicieuſement obſervé » que ſi la qualité du ſang influe ſur l'organiſation du corps & » ſur la trempe de l'ame, la vertu du lait & ſes propriétés » produiſent abſolument les mêmes effets, comme on le remarque » non-ſeulement parmi les hommes, mais dans le règne pure- » ment animal, & dans la claſſe même des végétaux. Faites » téter une brebis par un chevreau, faites allaiter un agneau » par une chèvre, la toiſon de l'une ſera plus forte & le poil » de l'autre beaucoup plus fin. Voyez deux plantes, deux » arbres ſortis du même germe, quelle différence dans la » ſaveur & la qualité du fruit, ſi l'on en a mis dans le choix » de la terre qui les nourrit & des eaux qui les abreuvent! » Cet arbre qui, plein de vie & de gaieté, faiſoit l'ornement » d'un côteau, ne le voit-on pas ſe deſſécher, & périr après » le tranſport, faute d'une bonne nourriture!

» Quelle manie dès-lors & quel dommage, de livrer, pour

ainſi dire, au ſein d'une vile mercenaire, & la nobleſſe «
d'ame de l'enfant qui vient de naître & la vigueur de ſon «
tempérament, au riſque de voir l'une ſe corrompre, & «
l'autre s'énerver dans un lait ignoble & étranger, ſur-tout «
ſi la nourrice que la mère ſe ſubſtitue, eſt eſclave ou de «
race ſervile, ſi elle ſort d'un peuple barbare, ſi elle eſt «
méchante, contrefaite, libertine, adonnée au vin ; car en «
pareille occaſion on prend ſans diſcernement la première «
femme qui peut mettre à prix ſes ſoins & ſon lait. «

Souffrirons-nous donc, *Manlia*, que ce cher enfant qui «
vous appartient par les droits du ſang, & que j'oſe appeler «
mon fils, par la vive tendreſſe que j'ai conſervée pour ſon «
père, mon illuſtre diſciple, ſouffrirons-nous que ce cher «
enfant ſoit la victime d'un uſage ſi pernicieux? vous verrai-je «
le préſenter à la mamelle d'une étrangère mal ſaine & cor- «
rompue, pour lui faire puiſer dans ſon ſang les vices du «
caractère & le germe des maladies? Chaſtes Matrones, vous «
êtes déſolées de voir des enfans qui dégénèrent : ſouffrez «
qu'on vous le diſe, c'eſt votre faute; il falloit avec votre «
lait, leur communiquer la pureté de vos mœurs & la force «
de votre conſtitution. «

C'eſt avec bien du ſens & de la raiſon que Virgile non- «
ſeulement fait reprocher à Énée ſa naiſſance, comme l'Auteur «
de l'Iliade l'avoit fait à l'égard d'Achille, mais parle encore «
du monſtre qui l'a nourri, lorſqu'il dit : *Ouï, barbare, tu* «
ſuças le lait d'une tigreſſe d'Hyrcanie; car il n'ignoroit pas «
que le caractère de la nourrice & la qualité du lait, déter- «
minent preſque ſeuls les penchans & les goûts du nourriſſon. «

Jeunes épouſes, ſi tous ces dangers ne font ſur vous «
qu'une légère impreſſion, qu'au moins l'intérêt le plus cher «
de votre cœur vous réveille & vous touche. Faites bien «
attention que la mère qui abandonne ſon fruit, qui l'éloigne «
d'elle, qui le livre à l'étrangère, rompt par-là même ce «
lien ſi doux d'affection & d'amour, dont la Nature ſe ſert «
pour attacher l'ame des enfans à celle des parens, ou du «
moins qu'elle l'affoiblit & qu'elle le relâche étrangement; «

» car dès que vos yeux ne rencontreront plus ce fils que vous » avez exilé, vous ſentirez s'amortir peu-à-peu, & s'éteindre » enfin ces flammes ſacrées de l'amour maternel, dont rien, » dans le cœur des bonnes mères, ne peut arrêter l'impétuoſité » & l'énergie; vous n'entendrez plus ces murmures toujours » renaiſſans d'inquiétude & de tendreſſe, & le ſouvenir d'un » enfant donné à la nourrice s'effacera preſque auſſi vîte, que » ſi la mort l'avoit arraché d'entre vos bras.

» Mais la Nature ne tarde pas à venger ſon outrage; l'enfant » de ſon côté ne connoît que le ſein qui l'allaite: ſentimens, » affections, careſſes, tout eſt pour la nourrice; la véritable » mère ne recueille que l'indifférence & l'oubli, comme on » le remarque dans ces malheureuſes victimes, qu'on expoſe » en public; en ſorte que toutes les impreſſions du ſang, tous » les germes de l'amour filial ayant été étouffés dans ſon cœur, » dès les premiers inſtans de la vie, ſi par la ſuite on le voit » témoigner quelque attachement aux auteurs de ſes jours, il » n'eſt point guidé par le cri de la Nature, c'eſt une démonſ» tration de pure civilité, elle dépend preſque uniquement » de l'opinion qui lui aſſigne telles perſonnes pour ſes parens *(k)* ».

Oribaſe décrit ſous le nom de *ſiriaſis (l)*, une maladie fort extraordinaire, propre aux enfans, qu'on a bien de la peine à reconnoître dans les deſcriptions antérieures des maladies analogues, & qu'on ne retrouve après lui que dans Aëtius *(m)* & Paul d'Égine *(n)*, qui même l'ont copié, ou puiſé dans la même ſource. M. de Sauvages a pris chez le Médecin d'Amide la deſcription qu'il en donne, & ne paroît pas s'être douté qu'il en exiſtât de plus ancienne *(o)*. La *ſiriaſe* eſt une inflammation du cerveau, de ſes membranes & des parties adjacentes, dans laquelle le ſinciput s'enfonce & forme un creux, les yeux ſe retirent dans le fond des

(k) A. Gellii, *noct. attic. l. XII, c. I.*

(l) De loc. affect. curat. lib. IV, cap. I; ad Eunapium. ſynopſ. *lib. V, cap. XIII.*

(m) Tetr. I, ſer. 4, cap. XIII.

(n) Lib. I, cap. XIII.

(o) Noſologia methodica.

orbites, la pâleur se répand sur le visage, & le corps se desséche & maigrit. Si tous ces traits sont essentiels à la siriase, on doit présumer qu'elle est fort rare, puisque les Pathologistes les plus exacts, tels que Van-Swieten, ne la décrivent point, ou ne font tout au plus que copier les anciens Observateurs.

Il est une autre maladie aussi rare, aussi peu connue & non moins singulière que la siriase, dont on rapporte à Oribase la première description, c'est le *terebinthus, terminthus* ou *tereminthus*, si ce dernier mot n'est pas une faute de Copiste. Quoique pour l'ordinaire dans les recherches relatives à cette maladie, on ne remonte pas au-delà du Médecin de Julien, il est néanmoins certain qu'Hippocrate l'a connue, & que Dioscoride l'a décrite, assez mal à la vérité, mais en lui conservant un caractère qui lui est propre. Selon le Médecin de Cos, *les marisques* (hémorrohoïdes) *garantissent de beaucoup de maladies, & notamment des* TERMINTHES. Galien dans son Commentaire sur ce passage, définit les terminthes, certaines pustules noires, qui attaquent principalement les jambes, ainsi nommées de ce qu'elles ressemblent par la couleur, la figure & la grosseur aux fruits des terminthes ou pois-chiches *(p)*. Avant Galien, Dioscoride *(q)* en donnoit une autre idée; chez celui-ci, le terminthe n'étoit pas une pustule, mais une excroissance de la peau, ronde, verte, tirant sur le noir, semblable au fruit du térébinthe *(r)*. DIOSCORIDE.

(p) Mariscis laborantes, neque morbo laterali, neque pulmonario, neque phagedænâ, neque furunculis, neque terminthis, fortasse verò, neque lepris, fortasse neque aliis.... OCCUPANTUR. Galen. *in lib. VI;* Hipp. *de morb. vulg. comment. III.*

(q) Ce Dioscoride, surnommé *Phacas* ou *Lentinus*, étoit d'Alexandrie. On croit qu'il vivoit à la Cour de Cléopâtre, du temps de ses liaisons avec Antoine. Il ne nous reste de ses Ouvrages qu'un petit nombre de fragmens, indiqués par les Bibliographes & conservés par Aëtius.

(r) Matthioli décrit ainsi les fruits du térébinthe. *Fæminarum (terebinthi) alia fructum protinus rufum promit, magnitudine lentis, qui concoqui nequit: alia viridem, editum, rufum postmodum tingit, & cum uvâ maturescentem, nigrum novissimè facit, magnitudine fabæ, resinosum, sulphurosum.* Comment. in lib. I. Dioscor. pag. 108.

La ſingularité de cette maladie a fixé l'attention de Severini; ayons recours à ſes recherches pour l'éclaircir.

D'abord ce Savant remarque qu'il n'eſt pas aiſé de déterminer à quelle eſpèce de maladie, parmi celles que nous connoiſſons, peuvent ſe rapporter les terminthes, dont la connoiſſance & le nom même ſont auſſi oubliés que s'ils avoient diſparu depuis long-temps de nos climats, comme l'a fait le dragoneau, dont le ſouvenir même n'exiſte plus *(ſ)*. Cependant je puis aſſurer, dit Severini, non-ſeulement que cette maladie exiſte, mais même qu'elle n'eſt ni rare, ni différente aujourd'hui de ce qu'elle fut autrefois. On peut y diſtinguer deux temps, celui de la *non-ulcération*, qui n'a ni nom propre ni ſigne diſtinctif parmi les modernes, parce que loin d'être en état de reconnoître ce tubercule, ils en ignorent le caractère particulier; & le temps d'*ulcération*, dans lequel la peau ou l'écorce qui recouvroit le terminthe, s'uſe, ſe détruit, dévoile la puſtule, & place le terminthe parmi les ulcères opiniâtres.

Il eſt étonnant que Fallopia, Vidus Vidius, Tagault, Fabricius & nos autres Écrivains célèbres n'aient point fait mention du terminthe; mais il l'eſt davantage que Manard & Ingraſſias, qui s'en ſont occupés, ne l'aient pas fait avec ſoin. Ce ſeroit perdre du temps que de conſulter ſur cette maladie les Arabes, les Arabiſtes & leurs Sectateurs; ils n'ont point ſaiſi dans les deſcriptions faites par les Grecs, les traits fins & déliés qui en font le mérite. Nous recueillerons ce que les Anciens en ont dit, & nous prendrons ailleurs les connoiſſances que nous ne trouverons pas chez eux.

Notre première recherche, continue Severini, aura pour objet de fixer le genre incertain & douteux du terminthe.

(ſ) Dracunculi, quorum penitus interiit memoria. . . . . . Sever. *De reconditâ abſceſſuum naturâ, pag. mihi 233.* Aujourd'hui nous connoiſſons le dragoneau; mais le Lecteur équitable voudra bien conſidérer que les maladies d'outre-mer étoient très-peu connues en Europe, ſur-tout en Italie, lorſque notre Auteur écrivoit ceci; c'eſt-à-dire dans les premières années du XVIe ſiècle.

Oribaſe,

Oribaſe, Aëtius, Paul d'Égine l'ont enviſagé comme un tubercule; Galien, comme une puſtule; Dioſcoride d'Alexandrie l'appelle τ̃ υπερχωρὴν, c'eſt-à-dire excroiſſance, ſelon Roſario, Gunthier d'Andernach & Cornarius. Quoique le ſentiment des Auteurs Grecs paroiſſe différent, il ne l'eſt pas en effet; car on voit que cette maladie eſt compoſée d'un tubercule qui la forme en grande partie, & d'une puſtule qui ſurmonte le tubercule, formée par la ſuppuration, & miſe en évidence par l'éroſion & la rupture de la peau. Or, parmi ces Auteurs, les uns n'ont conſidéré que le tubercule, & les autres que la puſtule; d'où il eſt arrivé qu'ils ont comparé les terminthes aux fruits du térébinthe, tandis que nous les faiſons plus grands, & avec d'autant plus de raiſon, que ſelon Oribaſe, la puſtule s'élève au-deſſus du tubercule & le groſſit.

En omettant ici les conjectures de Severini, ſur le caractère de l'humeur qui forme le terminthe, nous croyons devoir obſerver avec Vallez *(t)*, que c'eſt le propre de cette maladie d'attaquer les pauvres, ceux qui ſe nourriſſent de mauvais alimens, enfin, ceux qu'accablent la détreſſe & les travaux. Quant à ſon ſiége, la tendance qu'ont les humeurs à ſe porter ſur les parties foibles, baſſes, exercées, fait qu'il occupe ordinairement les extrémités inférieures, où ſe trouvent réunies la plupart de ces conditions, lorſqu'elles n'y ſont pas toutes.

Paſſons avec Severini de l'examen du genre de cet ulcère, à celui de ſa nature. Il a toujours quelque choſe de malin; il s'étend inſenſiblement, & preſque ſans qu'on s'en doute; il eſt rebelle aux remèdes & lent à guérir, ce qui l'a fait comparer à la dartre, & en effet, ſans en avoir réellement la nature, il ne reſſemble pas mal à l'eſthiomène, la plus corroſive de toutes. Les terminthes ſont plutôt des

(t) Lib. II, epidem. ſect. 2, text. 6. Fallopia *(de morb. Gallic. cap. V)* penſe qu'Avicenne a parlé du terminthe ſous le nom d'*albotis* ou *alboton, ſahaſati, &c. (lib. IV, fen. 7, tract. 3, cap. 1)*, genre de maladie qu'on a voulu confondre autrefois avec les puſtules véroliques.

tubercules ou des tumeurs que des ulcères, quoique, à l'exemple de la plupart des tumeurs, ils se convertissent en ces derniers. Au commencement, on les reconnoîtra par leur ressemblance avec les baies de cèdre de Phénicie, dont la couleur, d'abord tirant sur le vert, passe en avançant vers sa maturité, au noir verdâtre, ou violet foncé des baies de genièvre *(u)*. En examinant ainsi les térébinthes, dit Severini, vous leur trouverez la forme, la grandeur, la figure & la couleur que les Anciens leur attribuent. Pour ce qui concerne leur curation méthodique, ajoute-t-il, ordinairement je les extirpe avec l'instrument tranchant, afin de les empêcher de s'étendre. Il importe d'observer ici, que plus on les excise profondément, plus on emporte dans leur circuit des parties saines, plus le succès est certain. Après l'opération, il s'écoule un sang brunâtre, semblable au suc de mûres noires, & quelquefois à la lie de vin. Lorsque le malade ne veut pas souffrir qu'on emporte beaucoup de chairs, & qu'on est contraint de laisser un peu de la caroncule, on a recours pour consommer la guérison, aux plus forts *exsiccatifs (x)*; mais alors on doit redoubler de soins dans la conduite de ces ulcères, opiniâtres par leur nature & trompeurs par leur marche. Ils se jouent du Chirurgien confiant : au moment où de fausses apparences de consolidation semblent fonder l'espoir d'une guérison prochaine, ils se rouvrent, & déconcertent celui qu'ils ont abusé.

Il semble résulter de cette discussion, que le terminthe existoit en Europe au commencement du XVIIe siècle, & qu'il n'étoit pas rare en Italie. Il est cependant bien certain que son nom n'est plus d'usage parmi les Italiens. Sous quelle dénomination désignent-ils donc les tubercules que Severini

---

(u) Si nous avons bien saisi le sens de ces derniers mots, Severini n'est pas d'accord avec Matthioli dans la description des fruits de l'oxycèdre. *Vid.* Matthiol. *in* Dioscorid. *pag. 121.*

(x) On peut voir dans *la Chirurgie à trois membres* de Severini (*Chir. trimembris, pag. mihi 273*), que ses *exsiccatifs* sont de vrais cathérétiques, susceptibles par leur dose de devenir caustiques.

prenoit pour des terminthes, s'ils se montrent encore au-delà des Alpes? Nous l'ignorons; mais nous voyons que les Pathologistes modernes ne parlent plus de cette maladie que d'après les anciennes descriptions. Il est donc probable, que si ces derniers n'ont point vu le terminthe *(y)*, après avoir été prévenus de son existence, le célèbre Professeur de Naples n'avoit pas été plus heureux; car ce qu'il a cru voir très-fréquemment, d'autres l'eussent au moins rencontré quelquefois. Croirons-nous donc que Severini s'est mépris? Tout semble le prouver. Il est vrai qu'on doit mettre beaucoup de réserve dans les jugemens qu'on porte sur les grands hommes; mais oublierons-nous que ce n'est point parce qu'ils ne se sont jamais trompés, qu'ils sont grands, mais parce qu'ils ne se sont trompés que rarement, & si j'ose le dire, d'une manière qui leur est propre, & qui fait presque desirer de se tromper comme eux.

Après l'espèce de certitude où nous sommes que Severini s'est mépris, & l'aveu fait par Sauvages qu'il n'a point vu le terminthe, oserons-nous hasarder nos propres conjectures, & mettre en question, si les terminthes ne seroient pas les *Pians!* Un seul homme les a décrits d'après nature, & cet homme étoit d'Alexandrie. Le pian est endémique sur les côtes d'Afrique, & l'on ignore à quelle profondeur il s'avance dans les terres. N'a-t-il pas pénétré quelquefois dans la *Barbarie,* où les Égyptiens ont souvent porté la guerre, fait des prisonniers, acheté des esclaves? le hasard n'auroit-il pas offert quelque *Pianiste* à Dioscoride, & refusé cet avantage à ceux de ses Compatriotes dont les Écrits nous sont restés? Cette conjecture expliqueroit, pourquoi tous les Écrivains ont copié Dioscoride en parlant du terminthe, pourquoi la plupart n'en disent rien, pourquoi enfin ceux qui font du terminthe une maladie d'Europe, ont à peine donné quelque vraisemblance à leur opinion. Si nous étions

---

(y) De terminthо, quem non vidi, aut non cognovi, nihil habeo quod dicam; suspicor ejusdem esse generis cum epinyctide, aut esse furunculum diffusum. Sauvages, *Nosolog. Meth.* tom. I, pag. 134, in-4.°

jaloux de procurer des partiſans à la nôtre, nous remarquerions que ſi le terminthe eſt ainſi nommé du nom d'un fruit, d'abord rouge & enſuite violet, ſelon Dioſcoride & Matthioli, le pian tire auſſi ſon nom d'un fruit qui paſſe de même du rouge au violet, je veux dire, de la framboiſe, appelée *yaw,* comme le pian dans la Guinée, où ce mal eſt endémique; & nous ajouterions que de même, que certains Écrivains regardent aujourd'hui le pian comme une eſpèce de vérole, de même à la naiſſance de ce fléau, des Praticiens crurent reconnoître en lui les terminthes des Anciens. Nous dirions de plus, que cette dernière opinion, toute fauſſe qu'elle eſt, parut aſſez ſolide, ou pour le moins aſſez ſpécieuſe, au judicieux Fallopia, pour mériter une réfutation *(z).*

Le ſeptième Livre du *Synopſis* d'Oribaſe, qui traite des ulcères, eſt un précis bien fait de ce qu'on avoit écrit avant lui ſur ce ſujet. Le traitement des plaies des parties nerveuſes & tendineuſes, pris entièrement de Galien, ſe retrouve ici *(a)* débarraſſé des choſes étrangères qui mettent tant de confuſion dans l'Auteur original. On peut lire ce qu'il dit du panaris *(b);* mais il eſt utile de ſavoir qu'il conſeille de panſer avec un mélange de cérat & d'*opium* les parties tourmentées par des démangeaiſons violentes, de même que les puſtules de la tête, appelées *pſydracia (c),* leſquelles ne diffèrent des phlyctaines, ſelon Galien, que par la moindre chaleur & la moindre acrimonie de l'humeur qui les produit *(d).* On trouve au XIII.[e] Chapitre, plus formellement qu'ailleurs, le précepte d'humecter perpétuellement le cancer & ſes environs avec le ſuc de morelle, & de panſer avec un cataplaſme de mie de pain & de *ſolanum,* les inflammations qui s'emparent du *coccyx* & du *ſacrum,* dans les maladies longues, où les malades ſont contraints par la nature des accidens ou par la foibleſſe, d'être conſtamment aſſis ou couchés ſur le

---

(z) De morb. gallic. Ibid.

(a) Cap. XXI.

(b) Cap. XVIII.

(c) Cap. VIII.

(d) De compoſ. med. ſec. loc. lib. I, cap. IX.

dos *(e)*. On voit enfin chez lui les hémorrhoïdes cautérisées, desséchées & séparées de la marge de l'anus par leur chute, dans l'espace de demi-heure, en les oignant avec une espèce de liniment, fait d'une once de sandarach & d'autant d'orpiment & d'alun de plume, dissous dans suffisante quantité de lessive *(f)*. Quoique nous soyons persuadés que cette méthode vigoureuse a ses dangers, cependant nous croyons devoir remarquer que le sandarach & l'orpiment des Grecs, qui étoient natifs, n'approchoient pas de la violence des nôtres, qui sont factices, & qu'en outre la lessive entrant avec ces substances dans une sorte de combinaison, pourroit en modérer l'activité.

Bornerons-nous ici l'extrait d'Oribase, ou parlerons-nous de cette étrange maladie qu'il appelle *lycanthropie* (Λυκανθρωπία), espèce de mélancolie ou de folie approchante de la rage? Quel rapport peut-elle avoir avec l'objet de cette histoire? Quoiqu'il n'en existe aucun de bien direct, néanmoins comme on lit la description de cette maladie dans un ouvrage de la nature du nôtre *(g)*, & que le célèbre Freind nous paroît manquer d'exactitude dans son récit, nous nous permettrons d'en dire assez, pour satisfaire la curiosité de nos Lecteurs.

« Les personnes atteintes de cette maladie *(h)*, sortent de leurs maisons pendant la nuit, & semblables aux loups, ils « rodent autour des sépulcres, jusqu'au point du jour *(i)*. On « peut les reconnoître aux signes suivans: ils ont le visage « pâle, les yeux abattus, creux, secs, sans la moindre humi- « dité de larmes; la langue extrêmement brûlée & sèche; « point de salive dans la bouche; une altération continuelle; « les jambes pleines d'ulcères & de plaies incurables, qu'ils « se font en tombant & se heurtant contre tout ce qu'ils ren- «

(e) Synopf. *lib. VII, cap. XLIV.*

(f) *Ibid. Lib. IX, cap. XVIII.*

(g) Histoire de l'Anatomie & de la Chirurgie, *tome I, page 102.*

(h) Oribas. synopf. *lib. VIII, cap. X.*

(i) Actuarius ajoute, qu'ils s'en retournent alors à la maison, & reprennent leur bon sens. *Meth. med. lib. I, cap. XVI.*

contrent *(k)* ». M. Freind, après avoir rapporté cette description d'après Oribase, remarque que ce n'est point chez cet Auteur qu'Aëtius l'a prise, mais dans les Écrits de Marcellus *Fidetes (l)*, qu'il fait vivre sous Adrien & sous Antonin; & cependant ce grand Critique ne laisse pas de se servir de cette même description pour prouver qu'Oribase étoit un judicieux Observateur, & à certains égards original. Cette manière de raisonner est inconcevable de la part d'un aussi grand homme, & l'assertion elle-même ne l'est pas moins, quand on considère qu'elle est avancée par un des plus savans Critiques de son siècle. Freind auroit-il oublié que cette même maladie est décrite dans un fragment qui traite de la mélancolie, inséré dans presque toutes les éditions de Galien, & que les variantes des manuscrits font attribuer à Rufus, à Galien, à Marcellus & à Posidonius *(m)*! Or, la plupart de ces Écrivains, & peut-être tous, sont de beaucoup plus anciens qu'Oribase. Il ne falloit donc pas dire, comme il l'a fait, que cette description est une des choses neuves qu'on lit dans Oribase, ou convenir que le desir qu'il témoigne de faire de ce Compilateur un Auteur en partie original, pour réformer en cela le jugement de Leclerc, l'a jeté dans une illusion bien effrayante pour ceux qui, sans avoir ses lumières, marchent après lui dans la carrière de la critique.

MARCELLUS. FIDETES.

Si la lycanthropie étoit de notre sujet, nous parviendrions sans peine à établir sa grande ancienneté; nous prouverions qu'elle fut la source où l'on puisa l'idée de ces métamorphoses d'hommes en loups, dont se sont mocqués Hérodote, Platon, Pausanias, Ovide, Pomponius Mela, Aulugelle, &c; nous ferions aisément des *Lycanthropes*, des Belle-

---

(k) « Parmi les pierres & les épines » (Actuarius), & qui sont souvent » aussi causées par les morsures des » chiens, qui ne les épargnent pas. Aëtius, » *tetr. II, ser. 2, cap. XI.*

(l) Histoire de la Médecine, *I.re partie, page 9.*

(m) Edit. Charter. *tom. X, pag. 496.*

rophon *(n)* & des Mœris *(o)*; enfin peut-être parviendrions-nous à la trouver dans Cæl. Aurelianus *(p)*, dans Galien *(q)*, & ſous le nom de Cynanthropié, dans les Écrivains de la plus haute antiquité. Mais hâtons-nous de reprendre la marche de l'hiſtoire, & quittant le IV.[e] ſiècle, travaillons à recueillir le peu qui nous eſt reſté du V.[e]

L'eſpace incertain qui ſépare Oribaſe de Théodore Priſcien, n'offre que trois ou quatre noms de Médecins, auſſi obſcurs que les formules qu'ils accompagnent. Titianus, Terentius, Eutychianus, qui, ſelon toute apparence, eſt le même que l'Archiatre Eutychianus, cité par Marcel l'Empirique *(r)*, Sebaſtus, Philophianus, ne ſe montrent un inſtant dans les Écrits de Théodore, que pour diſparoître auſſitôt, & ſe replonger dans l'oubli. Porphyre eſt cité par Théodore, à propos d'une formule pour le calcul. La chronologie ne répugne pas à ce que ce Porphyre ſoit le célèbre Philoſophe de ce nom, qui profondément verſé dans toutes les Sciences, n'avoit négligé d'écrire preſque ſur aucune. Son Traité, *touchant l'abſtinence*, prouve qu'il connoiſſoit la Médecine ſpéculative; & dans la vie de Plotin, ſon maître, il rapporte des choſes dont la Chirurgie peut profiter. Les goutteux apprendront dans ce Livre, par l'exemple du Sénateur Rogatien, à ne pas déſeſpérer de leur guériſon. Ce perſonnage, après avoir été long-temps perclus de tous ſes membres, trouva dans un exercice modéré, & une vie ſi frugale, qu'il ne mangeoit que de deux jours l'un, un rétabliſſement auſſi entier qu'inattendu. Porphyre raconte d'une manière inſtructive la mort de Plotin. Ce Philoſophe étoit dans l'uſage de

TITIANUS. TERENTIUS. EUTYCHIANUS. SEBASTUS. PHILOPHIANUS. PORPHYRE.

(n) *Qui miſer in campis errabat ſolus aleis,*
Ipſe ſuum cor edens, hominum veſtigia vitans.
Apud. Galen. introduct. cap. XIII.

(o) *Vidi ego ſæpè lupum fieri, & ſe condere ſilvis*
Mœrim. . . . .
Virgil. Eclog. VIII, verſ. 97.

(p) *Chron. lib. III, cap. IX.*

(q) *De med. facil. parabil. lib. III, n.° 233.*

(r) *Voyez* un autre Eutychianus, ci-devant *page 710.*

ſe faire frotter tous les jours dans ſa maiſon. Ceux qui lui rendoient ce ſervice étant morts de la peſte, il ceſſa de ſe faire frotter, & cette interruption lui procura de très-grands maux de gorge, dont on ne s'apercevoit pas auparavant. En peu de temps, ce mal s'aigrit à un tel point, qu'il étoit toujours enroué, que ſa vue ſe troubla, & qu'il lui ſurvint des ulcères aux pieds & aux mains; aſſemblage d'accidens dont il mourut peu de temps après *(ſ)*. Cet exemple du danger qu'on court à rompre les habitudes qui favoriſent quelqu'excrétion, ſe reproduit tous les jours, & perſonne n'en profite.

THEODORUS PRISCIANUS. La poſtérité n'a guère mieux accueilli Théodore que ce petit nombre d'hommes obſcurs qu'il lui a tranſmis. Ses Ouvrages n'ayant pu donner de l'intérêt pour ſa perſonne, on l'a tellement négligée, qu'il eſt indécis aujourd'hui, ſi l'Auteur des Ouvrages qu'on lui attribue s'appeloit *Theodorus*
HORATIANUS. *Priſcianus* ou *Octavius Horatianus.* Quant au temps où il vécut, l'incertitude n'eſt guère moindre; & ſi l'on s'accorde à le faire vivre ſous Gratien & ſous Valentinien II, vers la fin du IV.e ſiècle, c'eſt moins parce qu'on eſt certain du fait, que pour s'épargner la peine de le diſcuter. Il en eſt de même de la qualité d'Archiatre de Valentinien, que lui donnent quelques Biographes.

Des trois ou quatre Ouvrages qui lui ſont attribués, le troiſième intitulé, *Gynæcia,* ou *des maladies des femmes,* inſéré par Spachius dans un Recueil de Traités ſur la même matière, eſt celui de tous qui ſe rapproche le plus de notre objet; mais dans celui-là comme dans les trois autres, tout annonce la ruine des Beaux-Arts, à peu-près conſommée à cette époque, même à Conſtantinople, où la préſence des Empereurs la rendit un peu plus lente que dans l'ancienne Métropole de l'Univers. On trouve pourtant dans ce dernier Ouvrage de Priſcien, l'exemple d'une hernie auſſi compliquée que rare: l'utérus tombé dans l'aine, avoit entraîné la veſſie, d'où l'urine s'échappoit avec douleur.

(ſ) Plotin, comme on ſait, ne vivoit que de végétaux, & n'avoit alors que ſoixante-cinq ou ſoixante-ſix ans

Après

Après avoir rendu compte de l'Ouvrage de Scribonius-Largus, ce seroit pécher par excès d'exactitude que de s'arrêter à ceux de Marcellus.

Selon la plupart des Biographes, Marcellus, surnommé l'*Empirique*, avec tant de fondement, étoit de Bordeaux & vivoit à Constantinople à la fin du IVe siècle, sous Théodore le Grand, dont il fut Archiatre ou Médecin. Son *Traité des médicamens empiriques, physiques & rationels*, n'est qu'une copie informe des Livres de Scribonius, augmentée de tant de pratiques superstitieuses & d'inepties, qu'il n'est plus possible de le lire sans le plus mortel dégoût. On prétend néanmoins que nous lui devons la distinction de la paralysie, en paralysie sans mouvement & paralysie convulsive *(t)*; mais à moins de forcer le texte, on n'y voit que la *contraction (conductio)*, mentionnée avant lui par Cæl. Aurelianus *(u)*. Sextus Apuleius, surnommé pareillement l'Empirique, ne paroît pas s'éloigner beaucoup de cette époque; non plus qu'Artemius & Dianion, tous deux cités par Marcellus, pour quelques formules de médicamens externes. MARCELLUS EMPIRICUS. SEXTUS APULEIUS. ARTEMIUS. DIANION.

Nous ne quitterons pas le IVe siècle sans dire un mot d'Ariston, non qu'il ait concouru au progrès de l'Art, mais parce qu'on le voit impliqué dans le martyre de Saint Romain. Il en fut un des instrumens, & c'est assurément une bien mauvaise recommandation aux yeux de la postérité; mais aussi peut-on s'empêcher de rire de la mauvaise humeur & du dépit d'enfant que témoigne le Médecin Bernier *(x)*, ARISTO.

(t) *Lib. I, cap. XX.*

(u) *Morbor. chron. lib. II, cap. I.*

(x) *Aristo quidam Medicus accitus venit.*
Proferri linguam præcipit, profert statim
Martyr rectam, pandit ima & faucium.
Ille & palatum tractat & digito exitum
Percurrens, vulneris explorat locum;
Linguam deinde longè ab ore protrahens
Scalpellum in usque guttur insertans agit.
In martyrio Sancti Romani.

Voyez Bernier, Essais de Médecine, *page 116.*

ſe voyant forcé de convenir qu'Ariſton appartient véritablement à la Médecine! « Ariſton, dit-il, eſt à la vérité
» qualifié de Médecin par le Poëte Prudence; mais ce n'étoit
» qu'un *Chirurgien*, ou pour mieux dire, un *bourreau*, puiſqu'il
» ſe ſervit de ſon Art pour arracher la langue à Saint Romain. »

Quand Ariſton, par un privilége excluſif, auroit été Chirurgien, & non pas *Médecin*, dans un temps où tout Chirurgien étoit Médecin, quoique tout Médecin ne fût pas Chirurgien, parce qu'il faut profeſſer la Chirurgie pour être réputé tel, & qu'il y a eu dans tous les temps de ſimples Médecins ſpéculatifs; quand, dis-je, Ariſton n'auroit été *que Chirurgien*, faudroit-il pour cela l'abandonner à l'opprobre, ou plutôt s'en couvrir ſoi-même, lorſqu'il eſt ſi facile de le laver de tout reproche aux yeux de l'homme ſans préjugés?

On l'a dit cent fois, pour bien juger des actions des hommes qui nous ont précédés de pluſieurs ſiècles, il faudroit en quelque ſorte ſe faire leur contemporain, ſe pénétrer de leurs paſſions, de leurs opinions, de leurs préjugés. Les exécuteurs de la fatale proſcription de Charles IX, ne furent-ils pas regardés par le parti Catholique, comme les Miniſtres de la vengeance céleſte & les Libérateurs de la Patrie, quoiqu'ils n'inſpirent aujourd'hui qu'un mépris mêlé d'horreur? Le zèle barbare du Baron des Adrets n'eut-il pas ſes admirateurs? A-t-on oſé flêtrir de quelque nom odieux les excès ſi connus de la piété filiale chez certains Peuples, où des enfans, juſque-là pleins de reſpect & d'amour pour leurs pères, leur donnent la mort pour les garantir de l'eſclavage ou des infirmités de la vieilleſſe? Mais ne ſortons pas de l'antiquité. Il n'eſt preſque point d'ancien peuple qui n'ait ſacrifié des victimes humaines. Les Phéniciens, les Carthaginois, les Thraces, les Scithes, les Lacédémoniens, les Athéniens, les Gaulois, les Romains eux-mêmes, ſi l'on en croit Porphyre *(y)*, n'ont-ils pas commis de ces pieux

(y) De l'Abſtinence, *liv. II, n. 56.*

forfaits? Par-tout c'est aux pieds d'un Prêtre, d'un Citoyen distingué que tomboit la victime? Et cependant voit-on quelque part que des contemporains aient accusé de barbarie ou de cruauté les exécuteurs de ces horribles assassinats? nous même l'oserions-nous? en déplorant leur aveuglement, ne nous sentons-nous pas disposés à l'excuser, par la vue de son objet, le culte des Dieux?

C'est d'après ces exemples qu'on doit juger Ariston, pour apprécier avec équité l'action qu'on lui reproche. Les Romains recevoient dans leur ville les Dieux étrangers; mais en conquérans, en les faisant servir d'ornement à leurs triomphes. La Religion chrétienne voulut se fixer à Rome, sans y être appelée; de-là, les obstacles qu'elle eut à surmonter. Les Chrétiens furent persécutés, moins pour leur croyance que pour le mépris qu'ils marquèrent quelquefois pour les Dieux à qui les Romains croyoient devoir l'Empire du monde. On ne se persuadoit pas que des hommes qui méprisoient la religion d'un pays, pussent en respecter les Loix. On les déclara donc plus d'une fois ennemis de la Patrie. Il est vrai que l'avarice & la cupidité dictèrent presque tous les Édits portés contr'eux, mais le peuple n'en pénétroit pas les motifs. Il croyoit voir l'intérêt du Ciel dans celui de ses Maîtres, & le venger en persécutant des hommes qui craignoient bien moins *les foudres de Jupiter tonnant*, que les satellites de Dioclétien; en un mot, là, comme ailleurs, le peuple en proie au fanatisme, en commit tous les excès. Ariston lui-même fut fanatique, foible ou généreux & peut-être l'un & l'autre à la fois. Pour en bien juger, voyons sa position.

Saint Romain est condamné au feu, comme séditieux; la pluie inonde le bûcher. Maxime Galère, alors à Antioche, accorde la vie au Saint Martyr; mais Asclépiade, Préfet du Prétoire, lui fait couper la langue, & Ariston prête son ministère à cette mutilation. Comme fanatique, il le fit avec joie, & son aveuglement doit l'excuser à nos yeux; comme foible, il craignit les châtimens que des hommes puissans

ſe permettoient d'infliger à ceux de ſes ſemblables qui refuſoient de ſervir leur barbarie *(z)*; comme généreux, il fit une mutilation inévitable, avec les précautions néceſſaires pour que la grâce accordée par Maxime eût ſon effet, pour que des jours épargnés par l'Empereur ne fuſſent pas tranchés par la mal-adreſſe de celui qu'on auroit pu lui ſubſtituer, s'il eût refuſé ſa main. Les bourreaux qui venoient de fouetter le Saint, de le placer ſur le bûcher, étoient préſens; on les eût chargés de cette mutilation. Tout eſprit exempt de prévention, verra donc dans notre Médecin un homme aveuglé par les préjugés de ſon ſiècle *(a)*, mais bienfaiſant & généreux.

Un Hiſtorien eccléſiaſtique, il eſt vrai, fait annoncer par Ariſton qu'il eſt contre les Loix de la Nature que Romain vive après la mutilation qu'il vient de ſubir. Mais les faits ſont indépendans des opinions, & il eſt certain que l'extirpation de la langue n'eſt pas eſſentiellement mortelle, de même qu'il n'eſt pas ſans exemple que des perſonnes ainſi mutilées aient conſervé l'uſage de la parole. Ariſton peut n'avoir rien ignoré de tout cela : il n'en ſeroit que plus généreux, ſi par une ignorance affectée, il avoit favoriſé le bruit du miracle opéré dans la perſonne de Saint Romain.

(z) Cùm ars noſtra hùc tendat, ut corpora a ſtatu qui præter naturam eſt, in naturalem deducat, eunuchos faciendi ratio, quam Græci eunuchiſmum dicunt, contraria promittit. Verùm quia & inviti a præpotentibus quibuſdam eunuchos facere cogimur, explicandus compendioſè modus eſt, quomodo illis ſatisfaciamus. Paul Ægineta, *lib. VI, cap.* LXVIII.

(a) Un ancien Médecin mutile un criminel pour lui ſauver la vie, & nous en murmurons; un Médecin moderne exécute lui-même ſur un autre criminel, la ſentence de mort, & ſa conduite ne nous révolte point. Qu'on méconnoiſſe après cela l'empire du préjugé! Écoutons Fallopia raconter froidement cette atrocité révoltante. *Princeps jubet (Piſis) ut nobis dent hominem, quem* noſtro modo interficimus, *& illum anatomizamus: cui exhibui drachmas duas opii: & adveniens paroxiſmus (nam hic patiebatur quartanam) prohibuit opii actionem. Hic* gloriabundus *rogavit, ut bis adhuc exhiberemus, quod ſi non moreretur, ut procuraremus pro ejus ſalute apud principem. Rurſus illi exhibuimus extra paroxiſmum drachmas duas opii, & mortuus eſt.* De tumor. præter natur. cap. XIV. *Voyez* page 636, note *(e)*.

Les motifs qui justifient Ariston, doivent faire excuser ceux des Médecins de Rome, qui ouvroient les veines aux citoyens condamnés à cesser de vivre. La mort des proscrits étoit inévitable; c'étoit une espèce de grâce que la liberté d'en choisir le genre. Les uns se perçoient d'un poignard, comme Néron; d'autres s'étouffoient par la vapeur du charbon, comme le Consul Catulus *(b)*; mais le plus grand nombre préféroient l'ouverture des veines, soit qu'elle fût plus douce, plus sûre ou plus expéditive. Ainsi sortit de la vie Sénèque le Philosophe, par les soins d'Année Stace, son Médecin & son ami *(c)*. On ne lui ouvrit d'abord que les veines des bras; mais le sang s'échappant avec lenteur, on incisa celles des cuisses & des jarrets. Les douleurs devenoient extrêmes & la mort n'arrivoit point. Le courageux vieillard demande au Médecin le breuvage de Socrate, il le boit & la mort s'obstine à le fuir. On le transporte enfin dans un bain chaud où il expire, suffoqué par la vapeur. C'est aussi un Médecin qui ouvre les veines au Consul Vestinus *(d)*; en un mot, cette espèce de service étoit si peu flétrissante alors, que les Médecins auliques ne s'y refusoient point *(e)*. Eh! quelle apparence, que les premiers Médecins de l'Empire, qu'un Andromaque, eût accepté des fonctions avilissantes? Les Médecins qui ouvroient les veines étoient donc irréprochables aux yeux de leurs contemporains; qu'ils le soient aux nôtres.

Deux pieux Médecins nous sont offerts ici par Marcellus;

(b) Q. Catulus (Lutatius) .... cùm ad mortem conquireretur, conclusit se loco, nuper calce arenâque perpolito, illatoque igni, qui vim odoris excitaret, simul exitiali hausto spiritu, simul incluso suo, mortem magis voto, quam arbitrio inimicorum obiit. Vel. Patercul. hist. lib. II.

(c) Diu sibi amicitiæ fide & arte Medicinæ probatum.... Tacit. Annal. lib. XV, n.os 63, 64.

(d) Idem, *ibid. n.° 69.*

(e) Mori jussis non ampliùs quàm horarium spatium dabat. Ac ne quid moræ interveniret, Medicos admovebat, qui cunctantes continuò curarent, ita enim vocabat, venas mortis gratiâ incidere. Sueton. Tranquil. *in Vita* Neronis.

Fabrice de Hilden appelle *saignée Néronienne*, une manière de saigner usitée de son temps en Allemagne, par laquelle on ouvroit à la fois les veines des mains & des bras, des deux côtés.

CÔME. (S.) DAMIEN. (S.) Côme & Damien feroient oublier les torts d'Arifton & de fes Confrères, s'ils étoient réels. Selon l'opinion la plus commune, ils naquirent à Ægea, ville de l'Arabie pétrée. Le nom de leur père n'eft pas arrivé jufqu'à nous; leur mère, femme recommandable par fa piété, s'appeloit *Theodora*.

Les Hiftoriens font encore mention de quatre autres Saints du même nom, deux defquels furent martyrifés fous le règne de Carin, au plus tard vers l'an 285, à Rome ou dans fes environs, où leur Maître les avoit conduits fous prétexte de cueillir des plantes médicinales, & les deux autres, en Afie. Cependant un Écrivain eccléfiaftique moderne, penfe que la multiplication & la confufion de nos Saints perfonnages, ont leur fource dans la diverfité des noms de lieux, rapportés dans le Martyrologe des Grecs *(f)*. On entrevoit que la première jeuneffe de nos Médecins fut confacrée à l'étude des Sciences facrées; dans la fuite ils s'appliquèrent à la Médecine, & la pratiquèrent avec fuccès, tant fur les hommes que fur les animaux. Soit qu'ils fuffent réellement éclairés par l'Efprit-Saint, foit que leur piété jointe à leurs œuvres, donnât lieu de le penfer ainfi, on crut voir dans les guérifons qu'ils opéroient quelque chofe de divin, & l'on avoit raifon, s'ils guériffoient, comme on le dit, toutes les maladies, quelque défefpérées qu'elles paruffent aux autres Médecins. Il eft même certain que pour opérer ces cures merveilleufes avec la matière médicale dont il nous refte des échantillons, il ne falloit pas moins que l'intervention du Ciel. Marcellus nous en a confervé quatre formules *(g)*, dont un collyre pour divers maux externes, un remède contre la fquinancie, & un troifième contre l'hydropifie & la paffion iliaque, dans lefquels on ne voit rien qui ne foit très-digne de refter enfeveli dans le fatras de l'Archiatre de Théodofe. Quant à

(f) Differtatio de actis SS. martyr. Cofmæ & Damiani, nec non de Monumentis Bafilicæ ipfis in urbe erectæ. A. F. Bernardin. Mezzadri; Romæ, 1750.

(g) Cap. III, VIII, XIV, XXIX.

l'*opopira (medicamentum)*, qu'Arnaud de Villeneuve a bien voulu leur attribuer, il auroit dû, pour aider notre foi, nous apprendre quelle route il a tenu pour arriver jusqu'à lui *(h)*.

Nos Saints ne profanèrent point le don du Ciel ; ils *rendirent gratis, ce qu'ils avoient reçu gratis :* circonstance remarquée, non-seulement par les Écrivains ecclésiastiques, mais même par Nicolas Mirepsus, qui les désigne dans ses Écrits, par cette périphrase, *les Saints méprisant les richesses (Sanctos contemptores pecuniæ (i))*.

L'exercice de la Médecine servoit de voile à l'apostolat de nos saints Personnages, & leur donnoit de fréquentes occasions de prêcher la Religion chrétienne, avec d'autant plus de fruit, que les hommes ne sont jamais mieux disposés à recevoir la parole de Dieu, que lorsque les infirmités faisant taire les passions, laissent à la raison sa droiture, & si on peut le dire, son indifférence naturelle.

Le bien physique que nos Médecins procuroient à l'humanité souffrante, ne balança pas long-temps aux yeux des Magistrats Romains le mal moral que produisoit dans la société leur zèle & leur constance à confesser la Religion chrétienne. Ils furent cités au Tribunal d'un certain *Lysia*, qui, dit-on, gouvernoit l'Arabie & l'Égypte, au nom de Dioclétien, lequel, conformément aux Édits de l'Empereur, exigea d'eux qu'ils renonçassent à leur culte, & sacrifiassent aux faux Dieux. Leur croyance étoit d'autant plus ferme qu'ils l'avoient reçue dès l'enfance, & que les études de leur jeunesse n'avoient pu que la fortifier; aussi ne se démentit-elle point. Ils furent donc livrés aux tourmens les plus affreux, & enfin décapités auprès d'*Egra*, ville d'Arabie *(k)*, & enterrés dans les environs d'un bourg de Syrie, appelé *Cyrus (l)*, avec Anthimus, Leontinus, & Euprepius, trois

ANTHIMUS. LEONTINUS. EUPREPIUS.

(h) In Antidotario.

(i) Cap. CLXXXIII.

(k) Vid. Theod. Zwinger. *In Theatro vitæ humanæ*, vol. IV, pag. 1288.

(l) Procopius, *De ædificiis Justiniani*, lib. II, pag. 49.

frères qui professoient aussi la Médecine. En plaçant leur Martyre sous Dioclétien, il ne peut pas s'éloigner beaucoup de la fin du IIIe siècle; mais les savans Auteurs de l'*art de vérifier les dates*, faute de monumens certains, ne donnent pas à la mort de nos Saints, d'époque plus précise que la durée du IVe siècle.

La réputation médicale de nos célèbres personnages leur survécut. L'Église Grecque & Latine ne les honora pas seulement comme Martyrs, elle les invoqua particulièrement dans les maladies, & leur consacra des formules de prières relatives à l'objet de leur invocation *(m)*. Justinien croyant leur devoir la guérison d'une maladie grave, leur éleva une superbe Basilique auprès de Byzance *(n)*. Plusieurs autres églises leur furent consacrées en Syrie, en Cappadoce, en Pamphilie; mais la plus célèbre fut celle que le Pape Félix III leur dédia, sous le nom de *Basilique diaconale*, à laquelle Saint Grégoire donna depuis les corps des deux Martyrs, transportés à Rome par son ordre.

On sait que depuis l'établissement du Christianisme, un des premiers soins des Communautés, après leur formation, fut celui de se donner un Patron parmi les Saints, & qu'autant qu'elles purent, elles le choisirent entre les Saints dont l'état avoit eu quelqu'analogie avec celui des Membres qui composoient ces associations. Cet usage étoit ancien; la vraie Religion le purifia, mais il existoit déjà, & l'on en voit des traces dans les *Communautés* ou *Colléges*, établis par *Numa*, dans la vue de rapprocher les personnes de la même profession. Le collége des Marchands, par exemple, avoit Mercure pour Dieu tutélaire & pour protecteur immédiat.

La célébrité de Saint Côme & Saint Damien dut fixer le choix des Médecins, au moment où, rassemblés en Corps, ils songèrent à se donner un Patron. La plupart des Facultés

(m) Vid. *Rituale Græcorum, &c.*

(n) Procopius, *Ibid.* lib. I, cap. VI.

d'Allemagne

d'Allemagne se mirent sous l'invocation de Saint Côme & Saint Damien, & y restèrent jusqu'au schisme de Luther. Celle de Wittemberg, fondée en 1495, fit célébrer avec beaucoup de pompe, selon son usage, la dernière Messe en leur honneur, l'an 1519. Les Facultés d'Altorf, & d'Erford, plus récentes, célèbrent encore aujourd'hui Saint Côme & Saint Damien, comme leurs protecteurs & leurs modèles. Le collége des Médecins de Vienne en Autriche, postérieur à l'Université de cette ville, érigée en 1363, fait prononcer tous les ans par un de ses Membres, un Discours solennel en l'honneur de nos Saints, dans la basilique de Saint Étienne *(o)*. La même Compagnie, par un usage qui paroît lui être particulier, fait aussi mention des Saints Martyrs dans la formule qu'on récite, en donnant au Licencié le bonnet de Docteur, & dans le compliment par lequel le Récipiendaire termine la cérémonie de son inauguration *(p)*.

Les Chirurgiens de Paris adoptèrent aussi Saint Côme & Saint Damien pour Patrons, dès qu'ils furent réunis en Corps, & par conséquent long-temps avant ces autres Sociétés, & formèrent une confrérie du nom de ces Saints, dès l'an 1255, confirmée en 1268, par *les statuts faits & dressés en faveur des Maîtres Chirurgiens, par ordre de Saint Louis, deux ans avant le décès de ce saint Roi (q), & honorée en 1360, de l'agrégation de Charles, fils aîné du*

(o) Frid. Boerneri .... *Noctes Guelphicæ* ... pag. 65 & seqq.

(p) Voici des fragmens de la formule & du discours: *Id quod cedat in Dei ter Optimi Maximi gloriam, Beatissimæ sine labe originali conceptæ Virginis Mariæ, ac omnium sanctorum divorum tutelarium* D. D. Cosmæ & Damiani *honorem.* Ex formula. *Sigillatim in vestrum, dive Cosma & Damiane, quidquid est honoris, quod nobis hoc die accessit, lubentissimè transferimus, bene gnari, vos, uti totius rei Medicæ, ita & nostrorum singulorum gravissimos apud Deum existere patronos. Ecquid enim non foveatis præcipuè gentem illam, quæ vestrum imitata exemplum, calamitatibus & miseriis proximi, omni operâ, subvenire conatur! Quemadmodum itaque vestris, Divi tutelares, auspiciis, nos totos consecramus, ita supplices obtestamur ut florem & decus nostræ facultatis non modo illibatum perseverare, verùm etiam novis in dies accessionibus, augere faciatis, &c...* Ex oratione... Idem, *ibid.*

(q) Du Breul, Théâtre des Antiquités de Paris, *in-4.° 1612.*

roi Jean, Régent du Royaume. Ce fait reconnu ſans contradiction par les Hiſtoriens, eſt prouvé par la charte de ce Prince, donnée à cette époque, qui *confirme les droits excluſifs des Maîtres Chirurgiens licenciés audit Art, à l'exercice de la Chirurgie, & qui ſoumet les Contrevenans à l'amende volontaire que leſdits Licenciés ſont autoriſés à prononcer au profit du Prince, & de MONSIEUR, ſon Frère, ſecond fils du roi Jean.* C'eſt ſans doute par oppoſition à ces Chirurgiens ſans aveu, & par une diſtinction honorable, que les Chirurgiens légalement immatriculés, furent appelés *Chirurgiens de Saint Côme,* dénomination qu'ils ont conſervée long-temps, & par laquelle le peuple les déſigne encore aujourd'hui, lorſqu'il veut caractériſer d'une manière ſpéciale les Membres du Collége & Académie royale de Chirurgie de Paris. L'ancienneté de ce Collége, ſes droits primitifs, ſes privilèges, la conformité de ſon origine, à bien des égards, avec celles des Facultés qui s'élevèrent dans la ſuite, ſont des objets qu'on ne peut qu'indiquer ici, parce qu'ils ont leur place marquée au XIIIe ſiècle, époque auſſi certaine qu'inconteſtable de l'établiſſement de cette Société.

La ſtérilité ne fut guère moins abſolue au Ve ſiècle que dans le précédent. Ce ſiècle, il eſt vrai, produiſit Pſycreſtus, l'un des Médecins ſur qui l'opinion publique accumula le plus d'honneurs & de dignités. Mais qu'eſt-ce, aux yeux de la poſtérité, que ces fantômes de l'opinion, lorſque les titres qui pouvoient leur donner de la conſiſtance, ne les accompagnent plus? Pſycreſtus, Médecin de Léon de Thrace, vers l'an 457, parvint à un tel degré d'eſtime, qu'à la prière du peuple, l'Empereur lui fit ériger une ſtatue à Conſtantinople, auprès du bain de Zeuxippe, & que les Athéniens lui élevèrent des monumens publics. Heureuſement pour la Chirurgie, ce Médecin ne tranſmit pas à la poſtérité ſes fauſſes idées ſur cet Art, qu'il voulut dépouiller de toute ſon énergie, en le privant du fer & du feu. Ce n'eſt pas non plus pour avoir raſſemblé les noms de Cyriacus, Archiatre d'Édeſſe; de Conſtantinus, de Danaüs, de Pierre,

CYRIACUS. CONSTANTINUS. DANAUS. PETRUS.

Archiatre; de Marianus, Médecin Africain, & peut-être ceux de Jacob, de Castinus, d'André, comte Archiatre; de Majorianus, de Faustinus, de Ménas, Chirurgien *(r)*; de Polles *(ſ)*, &c. que ce ſiècle eſt moins pauvre que celui des Marcellus & des Priſcien; mais pour avoir vu naître un riche & judicieux Compilateur, le célèbre Aëtius d'Amide.

MARIANUS. JACOBUS. CASTINUS. ANDREAS. MAJORIANUS. FAUSTINUS. MENAS. POLLES.

Dans l'ordre des temps, ce Médecin eſt le troiſième de ce nom; car Aëtius de Sicile & Aëtius d'Antioche, l'ont précédé. Les Biographes penſent, & ſon nom paroît l'indiquer, qu'il étoit d'Amide, ville de Méſopotamie. Il étudia la Médecine à Alexandrie, où il l'exerça avec beaucoup de diſtinction. Son âge eſt plus incertain que le lieu de ſa naiſſance. La variation des Biographes à cet égard, embraſſe deux ſiècles entiers. René Moreau fait vivre ce Médecin en 350; & l'opinion la plus générale, à la fin du v.e ſiècle ou au commencement du ſixième. Ce dernier ſentiment eſt appuyé ſur ce que notre Auteur cite Saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, mort en 444, Pſycreſtus, dont on vient de parler, & Pierre Médecin de l'un des Théodoric, dont les deux premiers, rois des Wiſigoths, moururent, l'un en 451, l'autre en 466, & le fameux roi des Oſtrogoths, le 30 août 526.

AETIUS. Pluſieurs Médecins de ce nom.

Comme Oribaſe, Aëtius a compilé; mais ſon recueil eſt beaucoup mieux digéré, plus judicieux, plus méthodique, & par conſéquent plus utile que ceux du Médecin de Julien. La compilation d'Aëtius eſt un ſyſtème entier de Médecine, extrait des meilleurs Auteurs; du nombre deſquels il faut excepter Hippocrate, auquel Aëtius ne remonte preſque jamais. Cet Ouvrage découvert par parties, fut imprimé de

(r) Apud Aëtium, tetr. III, ſer. 2, cap. V, & paſſim. Vid. *etiam,* Haller. *Biblioth. Chirurg. tom. I, pag. 104.*

(ſ) Ce dernier, oublié par les Biographes, & ſouvent cité par Aëtius, avoit composé des Ouvrages, dont il n'eſt rien reſté. *Emplaſtrum elephantinum, inquit Polles, priùs inveneram, ſed poſtea longo uſu ductus immutavi, & cùm facilius meliuſquè ac fortius cognoverim, in hunc ſecundum librum retuli.* Apud Aëtium, tetr. IV, ſer. 3, cap. XIV.

même : de-là, ces éditions incomplètes, qui précédèrent celle de Janus Cornarius, de 1542 *(t)*. Les éditions postérieures n'ont point de différence qui en étende ou resserre l'utilité.

L'exécution de cet excellent Recueil suppose autant de jugement que d'érudition. A peine trouveroit-on dans les anciens une maladie interne, dont Aëtius ne parle point. Sa compilation est une mine féconde, où tous les Historiens de Médecine ont puisé d'excellens matériaux, qu'ils n'auroient pas trouvés ailleurs ; elle forme en même temps un très-bon Code de Médecine pratique.

L'utilité de ce Livre n'est pas la même pour la Chirurgie. Son Auteur n'y parle point des fractures ni des luxations. Il excède à force de s'appesantir sur la thérapeutique médicamenteuse des maladies des yeux, en particulier sur les collyres, espèce de médicamens qu'on commençoit alors de restreindre à ces maladies, & qu'on leur a totalement consacrés depuis. Il passe sous silence les principales opérations de la Chirurgie, tandis qu'il en décrit un très-grand nombre d'autres, qui ne méritoient pas d'être transmises à la postérité. Enfin, ce n'est que par occasion qu'il expose les méthodes d'opérer les plus importantes, encore ne le fait-il qu'en transportant dans ses Écrits les descriptions d'Archigène, de Philumène, de Léonide, de Philagrius, de Rufus, d'Antylus, & de plusieurs autres personnages distingués par leurs connoissances chirurgicales pratiques : souvent même il supprime leur nom ; ce qui pourroit lui attirer le reproche de Plagiat, si l'on ne savoit combien les Copistes ont défiguré les anciens Écrits.

(t) Aëtii Medici græci contractæ ex veteribus Medicinæ Tetrabiblos, hoc est quaternio, id est, libri universales quatuor, singuli quatuor sermones complectentes, ut sint in summâ quatuor sermonum quaterniones, id est sermones XIV.

Per Janum Cornarium Medicum Physicum latinè conscripti. Apud Froben. Basileæ, 1542.

Comme ce titre n'est pas d'Aëtius, mais de Cornarius, on ne le trouve pas dans les éditions antérieures. Les renvois d'Aëtius & les citations de Photius, supposent l'ordre numérique des livres, au nombre de seize.

Un Biographe moderne *(u)* pense que notre Auteur pratiqua la Chirurgie ; mais il n'a pas cru devoir publier les raisons qui le déterminent à penser ainsi. On pourroit croire que Aëtius appliqua quelquefois des emplâtres *(x)*, encore ne faut-il pas s'en rapporter à lui toutes les fois qu'il dit *avoir fait lui-même :* parce que copiant sans cesse, il conserve l'expression, & se substitue au véritable Auteur, presque sans s'en douter *(y)*. Quant aux opérations, c'est toujours en Historien qu'il les décrit. Nous pourrions nous tromper, mais il nous semble que les personnes versées dans la pratique de la Chirurgie, distinguent sans peine l'Écrivain spéculateur, qui donne des préceptes sans être en état de les remplir, du Praticien qui raconte ce qu'il a fait & ce qu'il peut faire encore. Le dernier, losqu'il décrit une opération, a l'air d'opérer réellement ; on voit sa main se mouvoir ; on la suit ; on opère avec lui : l'autre, timide, gauche, embarrasse en écrivant, & tel est Aëtius, montre dans chaque trait la mal-adresse qu'il auroit en opérant, & décèle l'inexpérience du spéculateur.

Un Historien célèbre a prétendu que les opérations de Chirurgie sont plus nombreuses dans Aëtius, que dans Celse & dans Galien *(z)*. Nous ne rejetterons pas un calcul que nous ne nous sentons pas le courage de vérifier ; mais s'il en infère que la Chirurgie s'enrichit entre le Médecin de Pergame & celui d'Amide, nous n'adopterons pas son opinion. Freind ajoute, qu'on trouve dans Aëtius plus d'opérations que dans Paul d'Égine. Que conclure de ce nouveau calcul ? Que la juste économie de Paul prouve qu'il étoit Chirurgien. Le Médecin le plus médiocre peut faire une ample compilation de Chirurgie ; le seul Chirurgien instruit peut faire un choix judicieux des moyens consacrés par l'utilité.

(u) Bibliothèque.... de la Médecine, *tome I.*

(x) Ego verò manum alicujus ense inter ulnam & radium vulneratam eo (emplastro) curavi. Tetrab. IV, ser. 3, cap. XIII, XXII, XXIII & alibi.

(y) On en peut voir un exemple très-frappant au XIVe livre, chapitre XXV, où il se porte pour témoin d'une anecdote racontée par Galien, & rapportée ci-devant, *page 725, note (c).*

(z) Histoire de la Médecine, *part. I, page 17.*

Une chose qui honoreroit infiniment Aëtius, s'il avoit moins puisé dans Galien & dans Oribase, ce sont ses idées judicieuses sur l'action des topiques, genre de remèdes qu'aucun de ses prédécesseurs n'a si bien appréciés, ni peut-être autant estimés que lui. Ce n'est pas que nous pensions avec M. Freind *(a)*, que notre Auteur ait rien dit de neuf sur ce sujet; mais il a pris la peine de méditer & de digérer ce que d'autres en avoient dit, ce qui suppose au moins qu'il estimoit la Chirurgie, s'il ne l'exerçoit point. M. Freind a déjà fait cette remarque, & il l'a justifiée par un fragment que nous croyons devoir rapporter après lui.

Lorsqu'une tumeur paroît se terminer par induration, s'il subsiste encore un reste de douleur, il faut se hâter d'appliquer les émolliens, ceux sur-tout qui résolvent légèrement. Les violens résolutifs qui évacuent sans ramollir, diminuent bien le volume de la tumeur, mais ils laissent un mal incurable, parce que les parties les plus subtiles s'étant exhalées, les plus terrestres s'unissent si étroitement que tout l'art du monde ne sauroit les désunir & les chasser. On doit donc se servir de remèdes qui réunissent la propriété de ramollir, à celle de résoudre; & pour les placer avantageusement, appliquer d'abord les émolliens, passer ensuite aux résolutifs, & mêler par degrés ces deux genres de médicamens. Il faut aussi observer quelle est la température & la situation présente du corps, la nature & l'état de la fluxion. Par cet examen, on arrive à des connoissances qui, bien qu'entre-mêlées de simples conjectures, ne sont pas tout-à-fait dépourvues d'art & d'utilité. Après avoir éprouvé pendant deux ou trois jours l'un ou l'autre genre de remèdes, on jugera facilement, s'il faut en augmenter ou diminuer la force, & quelle est la proportion la plus convenable au cas présent *(b)*.

Freind accompagne ce fragment d'un grand nombre de réflexions, puisées en partie dans son propre fonds, & en partie

---

(a) Histoire de la Médecine, *part. I, page 28.*
(b) Aëtius, *tetr. IV, serm. 3, cap. II.*

dans le Recueil du Médecin d'Amide, utiles à lire, mais qu'il feroit trop long de rapporter, & il les termine par cette obfervation pleine de fagacité : « Si la partie de la Chirurgie, qui traite de la manière d'agir des médicamens externes, « étoit mieux éclaircie, par ceux qui font Maîtres en cet Art, « & que les effets des remèdes appliqués au dehors, fuffent « mieux développés, & difpofés dans un meilleur ordre, rien « ne feroit plus capable de nous donner de juftes idées des « vertus & des opérations des remèdes pris intérieurement *(c)*. » Ce que ce Savant defiroit, pour l'avancement de la Médecine, l'Académie royale de Chirurgie l'exécuta vingt ans après fa mort, en propofant pour fujets de fes Prix ordinaires, une fuite de problèmes fur la nature, la manière d'agir & les vertus des médicamens externes *(d)*.

Le XV.e Livre d'Aëtius n'eft qu'une compilation de médicamens externes très-compofés, parmi lefquels les emplâtres dominent. Ce Livre fait le pendant du XIV.e où font réunies toutes les maladies externes, dont la curation eft moins foumife aux opérations de la main, qu'à l'action des médicamens. Ce dernier Livre eft en quelque forte un traité des ulcères, compilé de Galien, & par conféquent d'Hippocrate, puifque fur cette matière, le Médecin de Pergame ne fit que commenter le Médecin de Cos. Aëtius a porté fort loin la confiance dûe aux topiques, & ce n'eft pas fans quelque apparence de raifon que M. Freind trouve *extraordinaire*, pour ne pas dire *extravagant*, qu'il ait avancé que l'emplâtre *helladicum mollitorium* diffipe les abcès, lors même qu'ils font fuppurés *(e)*. Le favant Critique croit pouvoir affirmer, qu'il eft abfolument au-deffus de la puiffance de tout médicament, d'opérer un changement fi miraculeux, dans les abcès qui fuccèdent à l'inflammation *(f)*. Si ce Médecin

(c) Hiftoire de la Médecine, *page 39*.

(d) Voyez les premiers volumes des Recueils des Prix, propofés par cette Académie.

(e) Ibid. *cap. XIV*. Un autre emplâtre d'Aëtius attire le pus à travers la peau. *Ibidem*.

(f) Part. I.re pag. 28.

célèbre n'avoit témoigné qu'un doute raiſonnable contre la poſſibilité de diſcuter le pus, on pourroit penſer comme lui; mais dès qu'il s'agit d'impoſſibilité, on eſt retenu par la terminaiſon d'une infinité d'abcès internes, & même de quelques-uns placés aſſez près de la ſurface du corps, pour que le doigt pût en ſentir, au moins confuſément, la fluctuation *(g)*. Les vertus attribuées à l'*emplaſtrum Perſarum e lapidibus*, appelé auſſi *Tyrrhenicum, Pampathes,* ſont encore plus admirables. Pour celui-ci, la diſſolution de la pierre dans les reins & dans la veſſie, la réſolution des goîtres, l'évacuation des eaux des hydropiques, la guériſon des vieilles fiſtules, &c. ſont choſe aiſée : il guérit tout cela comme par miracle; auſſi l'a-t-on regardé comme *envoyé de Dieu (h)*. Malgré tous ces prodiges, l'emplâtre *Perſan,* ne vaut pas la peine d'être rapporté. Ce qui eſt plus digne de remarque, c'eſt que le ſandarach & l'orpiment, le nitre, le ſavon, entrent fréquemment dans les emplâtres réſolutifs conſervés par Aëtius *(i)*, & qu'on y trouve les plumes de grue & l'aſpic calcinés, auxquels les ſiècles ſuivans ont ſubſtitué l'éponge *(k)*, préparée de la même manière.

On lit, dans les Ouvrages d'Aëtius, pluſieurs circonſtances particulières de la Pharmacie des Égyptiens. Il a raſſemblé beaucoup de remèdes devenus célèbres chez ce peuple, par le ſecret qu'en faiſoient leurs poſſeſſeurs. Quoi de plus précieux que les ſuivans, ſi leurs vertus répondoient à leur

DANAUS. cherté! Le collyre de Danaüs étoit vendu à Conſtantinople, par le Médecin dont il porte le nom, cent vingt écus, encore marquoit-il beaucoup de répugnance à le céder à ce prix, & ne l'obtenoit-on qu'à force d'inſtances & de ſollicitations *(l)*.

NICOSTRATE. L'antidote de Nicoſtrate contre la colique, que ſon poſſeſſeur oſoit appeler *Iſotheos, égal à Dieu,* ne ſe donnoit pas à moins de deux talens *(m)*. Comme Aëtius annonce ſimplement

(g) Vide de Haën, *Ratio medendi.*

(h) Ibid.

(i) Tetr. III, ſerm. 3, cap. XIV, *paſſim.*

(k) Ibid.

(l) Tetr. II, ſer. 3, cap. XCVIII.

(m) Tetrab. III, ſerm. 1, cap. XXXII.

ces

ces merveilles pharmaceutiques, & ſans en atteſter les vertus, M. Freind ſe plaît à croire qu'il ne les rapporte que, « comme autant de preuves de la friponnerie de ceux qui les vendoient, & de la ſotte crédulité de ceux qui les achetoient. Un homme, ajoute-t-il, qui a la moindre connoiſſance de la Médecine, doit être perſuadé qu'il n'y a point de remède univerſel, qui ne ſoit une tromperie achevée. Quelque bon, quelqu'efficace que ſoit un remède, il eſt abſolument impoſſible qu'on puiſſe l'appliquer à toutes ſortes de perſonnes, dans toutes ſortes de rencontres, & en tout temps. Ainſi c'eſt l'affaire d'un Médecin (ou Chirurgien) également habile & prudent, qui connoît parfaitement la nature & les ſymptômes de la maladie, de déterminer ſi l'on doit ou non ſe ſervir d'un tel remède, ou quand & comment on doit s'en ſervir *(n)*. »

Si notre Auteur fut chrétien, comme bien des Biographes l'ont prétendu, ſa croyance accordoit aux pratiques ſuperſtitieuſes des idolâtres, des effets qui pourroient rendre ſa foi douteuſe. Il indique des mots tirés de l'Écriture, dont la puiſſance dégage, fait ſortir ou précipite les corps étrangers arrêtés dans l'œſophage *(o)*; tandis qu'il en eſt d'autres qui impriment à l'emplâtre le plus commun, la faculté de guérir les ſinus, les fiſtules, l'ægylops, &c. *(p)*. Au reſte, cette ſuperſtition a duré long-temps, au ſein même du Chriſtianiſme. Les plus grands hommes en furent atteints; & Fernel lui-même, ne ſut s'en préſerver entièrement *(q)*. Entr'autres guériſons ſurna-

(n) Hiſtoire de la Médecine, *page 43*.

(o) Ad eductionem eorum quæ in tonſillas devorata ſunt, ſtatim te ad ægrum deſidentem converte, ipſumque tibi attendere jube: Ac dic, egredere os, ſi tamen os aut feſtuca, aut quicquid tandem exiſtis: quemadmodum Jeſus Chriſtus ex ſepulchro Lazarum eduxit, & quemadmodum Jonam ex ceto; atque apprehenſo ægri gutture dic: Blaſius martyr & ſervus Chriſti dicit, aut aſcende aut deſcende. *Lib. VIII, cap. L.*

(p) Inter liquandum verò & dum agitas (unguentum) hæc verba inſuſurrato; Deus Abraham, Deus Iſaac huic Pharmaco vires largiatur. *Lib. XV, cap. XIV.*

(q) De abditis rerum cauſis, lib. II, cap. XVI. *Vidi quemdam qui e quacumque corporis parte profluentem ſanguinem cohiberet, partis contactu verba quædam obmurmurans.... &c. &c.*

turelles, ce Médecin parle d'un homme qui faisoit cesser les hémorragies, en prononçant des mots & touchant la partie d'où le sang couloit. Nous qui ne croyons plus à la vertu des mots, nous soupçonnons que cet imposteur n'ignoroit pas que l'application du doigt sur l'artère ouverte, aidée d'un léger froissement, arrête sans retour la plupart des hémorragies, en procurant la formation du caillot *(r)*.

On pourroit mettre au nombre des pratiques superstitieuses adoptées par Aëtius, le régime des goutteux, pendant l'usage de la poudre décrite sous le nom générique *siccum* (espèces). Voici d'abord le remède : On prend le mastic, l'encens, *la pierre d'asso*, la pierre ponce, l'*alcyon*, la staphisaigre, la terre cimolée, l'ellébore blanc, le sureau, la litharge, l'amidon, les clous de girofle, le spicanard, le souchet, les fleurs de jonc odorant & de buglose, chacun à la dose d'une livre; dix onces d'orpiment, autant de sandarach, & quantité suffisante de savon. On pile toutes ces drogues, à l'exception des trois dernières; on les passe par un tamis, & on les garde pour le besoin. Lorsqu'on veut s'en servir, on prend dix onces de chaux vive, une once d'orpiment, & autant de sandarach, demi-once de savon & deux grandes cuillerées de la poudre ci-dessus. On délaye le tout avec de la crême d'orge ou de riz, jusqu'à la consistance de liniment, & on l'étend sur la partie occupée par la fluxion goutteuse.

Pour assurer l'effet de ce violent épispastique, le malade doit garder le régime suivant. En Septembre, boire & manger du lait; en Octobre, manger de l'ail; en Novembre, s'abstenir du bain; en Décembre, ne point manger de choux; en Janvier, boire le matin un verre de vin pur; en Février, ne point manger de poirée; en Mars, mêler du sucre ou

(r) Les poudres styptiques, que la charlatanerie reproduit de temps en temps, doivent pour l'ordinaire au froissement inséparable de leur application, ces succès trompeurs que le possesseur exagère, que l'ignorant admire, & que l'homme instruit apprécie & rapporte à leur véritable cause. *Voyez* ci-devant, *page 638*.

des choſes ſucrées avec tout ce qu'il boit ou mange; en Avril, ne point manger de raifort, ni en Mai du poiſſon appelé *polype;* en Juin, boire tous les matins un grand verre d'eau froide; en Juillet, s'abſtenir de la compagnie des femmes; enfin, en Août, ne point manger de mauves *(ſ)*.

Cette eſpèce de charlatanerie, inconnue juſqu'au VI.ᵉ ſiècle, & qui vraiſemblablement naquit de l'ignorance qui le caractériſe, fut imitée par Alexandre de Tralles, chez qui l'on retrouve les mêmes précautions, & de plus grandes encore, avec de moindres apparences d'utilité *(t)*.

Aëtius n'a pas négligé la coſmétique. On apprend chez lui la manière d'embellir les ſourcils, de diſſiper les meurtriſſures des paupières, qu'il appele *hypopya*, de prévenir les rides, de diſſiper ou d'empêcher en été, l'odeur déſagréable des ſueurs; enfin, l'art de prémunir le teint contre le ſoleil & le hâle *(u)*, & mille autres choſes de cette importance.

Le chapitre XII.ᵉ *(x)* préſente cette ſingularité, que les premières lignes enſeignent à graver les ſtigmates, & les ſuivantes à les effacer. Ce dernier ſoin, le ſeul qui puiſſe appartenir à la Chirurgie, avoit occupé les plus anciens Chirurgiens; mais avant Aëtius, aucun d'eux ne s'étoit aviſé d'enſeigner l'art de faire un mal que la Chirurgie doit réparer. Tous ont même porté la réſerve juſqu'à nous laiſſer ignorer en quoi conſiſtoient les ſtigmates, quoiqu'on ne puiſſe apprécier les remèdes qu'ils propoſent pour les effacer, que ſur la connoiſſance de cette difformité. Les Hiſtoriens, les Philoſophes, les Orateurs, les Juriſconſultes, les Poëtes ſatyriques *(y)*, ont été moins diſcrets; ils ont jeté ſur cette

(ſ) Tetr. III, ſer. 4, cap. XLVIII.

(t) Lib. XI, cap. I.

(u) Lib. VIII, cap. III. Il formoit un de ſes déſenſifs du teint, avec le ſuc de morelle & l'huile. Il falloit que ce paſſage eût échappé, par haſard, aux ſavantes recherches de Mercuriali, puiſque lui qui dit que les Anciens faiſoient oindre le viſage de leurs jeunes eſclaves avec un ſuc, avoue qu'il ne ſait pas quel étoit ce ſuc. Cependant voyant le ſuc de morelle employé de nos jours au même uſage par les Dames Génoiſes, il penche à croire que ce pourroit bien être celui-là même dont ſe ſervoient les Anciens. *Variar. lect. lib. III, cap. I.*

(x) Lib. VIII.

(y) Vide Martial. *epigramm. lib. VI, 64, XII.*

matière quelques foibles rayons de lumière que l'hiſtoire doit réunir.

Les ſtigmates furent d'abord des marques de diſtinction. Chez les Thraces, comme de nos jours, parmi certains peuples d'Afrique, elles étoient des titres de nobleſſe *(z)*. Les Grecs firent de ces cicatrices honorables, des notes d'infamie, en les employant à perpétuer ſur le front de leurs ennemis vaincus, le ſouvenir de leur défaite.

Les Athéniens imprimèrent, au front des Samiens pris à la guerre, la figure d'un vaiſſeau de leur nation; & ceux-ci prirent leur revanche, en gravant au front des Athéniens faits priſonniers par Periclès, après le ſiége de leur ville, la figure d'une chouette, qui, comme on ſait, étoit la marque caractériſtique de la monnoie d'Athènes *(a)*. Tel étoit à peu-près le cas de ce *Sabinus Calvus*, homme conſidérable, fait eſclave après un naufrage & marqué de ſtigmates très-diſtinctes, que Triphon parvint à détruire, par l'application d'un remède dont les cantharides étoient le principal ingrédient *(b)*.

Les ſtigmates eurent diverſes deſtinations & diverſes formes chez les Romains. Caligula les faiſoit appliquer à des citoyens honnêtes, pour les déshonorer, avant de les envoyer aux travaux publics, ou de les livrer aux bêtes dans les amphithéâtres *(c)*. On apprend de Sénèque *(d)* qu'on les imprimoit avec un fer chaud, ſur diverſes parties du corps, mais le plus ſouvent au front, & l'on peut inférer d'un paſſage de Juvénal, que cet office appartenoit aux bourreaux *(e)*. Les Romains marquoient pour l'ordinaire leurs eſclaves,

---

(z) Herodot. *lib. V, qui inſcribitur* Terpſicore. *Initio.*

(a) Plutarque, dans la vie de Periclès.

(b) Scribon. Larg. *n.° 231.*

(c) Suetonius, *in Calig. cap. XXVII.*

(d) Lib. IV, de beneficiis, & alibi.

(e) .... *Tortore vocato,*
Uritur ardenti duo propter lintea ferro. Satir. 14.

ſur-tout les fugitifs, avec des caractères qui publioient leur faute & leur condition. On voit dans Alciat une ſtigmate compoſée des cinq lettres *F. H. E. L. T.* expliquées par ces mots, *fugitivus hic eſt Lucii Titii (f)*. Pline fait alluſion à ce genre de châtiment, lorſqu'en parlant des eſclaves, il les appelle *viſages inſcrits, vultus inſcripti;* d'autres les déſignoient par le nom de *brûlés, inuſti;* quelques-uns enfin, ajoutant l'ironie à l'inſulte, les appeloient *Lettrés, litterati;* ſans doute à l'imitation d'Ariſtophane, qui diſoit des Samiens, à l'occaſion de l'outrage rapporté plus haut, qu'*ils étoient fort lettrés*.

Quoique l'application d'un métal brûlant cauſe de la douleur, le châtiment des ſtigmates étoit plus moral que phyſique. Les eſclaves étant des hommes eſſentiellement méchans, il fallut, pour les contenir, être attentif à châtier leurs fautes, à punir leurs crimes; mais comme la mort effraie peu des hommes à qui l'eſclavage fait déteſter la vie, ce n'eſt guère en les menaçant de la perdre qu'on les rend meilleurs *(g)*. Les Romains crurent aller plus ſûrement au but, en promettant aux bons eſclaves la liberté, pour prix de leurs ſervices, & gravant ſur le front des mauvais, avec le caractère de leur ſervitude, celui de la perverſité. Comme le pécule mettoit la plupart d'entr'eux à portée d'acheter un jour leur liberté, il arrivoit ſouvent que des eſclaves ſtigmatiſés devenus libres, honteux des cicatrices, témoins irrécuſables & toujours préſens de leur ancienne condition, avoient recours à la Chirurgie, ſinon pour les enlever entièrement, au moins pour les effacer en partie, & les rendre méconnoiſſables.

Les Romains firent quelquefois ſtigmatiſer des Ouvriers utiles, notamment les Armuriers, les Fontainiers, &c. pour

---

(f) Parerg. juris, *lib. I, cap. XXVI:* Quintil. *inſtit. orator. lib. VII.*

(g) On marquoit auſſi au front les criminels condamnés aux mines ou aux combats des Gladiateurs. Conſtantin abrogea cette peine : *quò facies, quæ ad ſimilitudinem pulchritudinis cæleſtis eſt figurata, minimè maculetur.* Cod. Theod. lib. IX, tit. XL.

qu'ils ne puſſent ſe ſouſtraire aux travaux de leur profeſſion. Quelques Généraux marquèrent auſſi leurs Soldats, dans la vue, ſans doute, d'oppoſer une barrière à la déſertion; mais on ignore en quel temps cet uſage, de flétrir des hommes que l'honneur ſeul doit conduire, a commencé, combien il a duré, & ſur-tout ſi l'on en retira l'avantage qu'on s'en étoit promis *(h)*. Les ſtigmates militaires placées ſur les mains, devoient reſſembler à ces pieuſes cicatrices dont la plupart des Matelots Provençaux, Italiens, Turcs & Arabes aiment à ſe couvrir les extrémités. Ce ſont celles-ci qu'Aëtius enſeigne à effacer, comme à imprimer. Voici d'abord comment il les fait.

Premièrement, il prépare une encre avec le bois, mais ſur-tout l'écorce d'acacia, l'airain brûlé *(i)*, les galles, le vitriol de mars & le ſuc de porreau. L'encre étant prête, on deſſine la ſtigmate par une ſuite de piqûres d'aiguille, qui pénètrent aſſez avant dans la peau pour en faire ſortir du ſang. Alors on paſſe du ſuc de porreau ſur ces petites plaies, & on applique l'encre.

A ce procédé, pour faire les ſtigmates, Aëtius en ajoute pluſieurs pour les effacer : le ſuivant nous a paru le meilleur. On pile & l'on broye enſemble, à l'aide d'un peu de miel, deux gros de poivre, demi-once de ruë & autant d'orpiment. On frotte avec du nitre la partie ſtigmatiſée; on la couvre de réſine de térébenthine, & l'on fait un bandage qu'on ne lève que le ſixième jour. Pour lors on pique chaque point noir de la ſtigmate avec une aiguille, juſqu'à ce que le ſang ſorte. On éponge ce ſang, & l'on fait tomber dans les

---

(h) On donnoit auſſi le nom de ſtigmates aux veſtiges des fouets & des verges, dont le nom propre eſt *molops*, *vibex*, & quelquefois même aux cicatrices difformes des plaies quelconques. Le mot *ſtigmata* pris au ſens figuré, ſignifie auſſi *tache*, *note d'infamie : Valerium Catullum, a quo ſibi verſiculis de* MAMURRA perpetua ſtigmata *impoſita non diſſimulaverat, ſatisfacientem, cādem die adhibuit cœnæ (Cæſar) : hoſpitioque patris ejus, ſicut conſueverat, uti perſeveravit.* Suetonius, in Jul. Cæſare.

(i) On peut voir les différentes manières de le brûler, dans Dioſcoride, *lib. V, cap. XLVII.*

piqûres, du ſel pilé très-fin. On laiſſe agir le ſel pendant autant de temps qu'il en faut à un homme pour faire dix ſtades à pied *(k)*. On applique enſuite le remède ci-deſſus, étendu ſur un linge, & on ne lève l'appareil qu'au bout de cinq jours. Alors on détache avec un ſcalpel le noir des ſtigmates, & on les enduit de ce même médicament, avec la barbe d'une plume. La guériſon s'obtient ainſi dans l'eſpace de vingt jours, ſans grande excoriation & ſans qu'il reſte de traces des ſtigmates *(l)*.

On a mis au nombre des choſes neuves, dont Aëtius enrichit ſon Art, la multiplicité des cautériſations dans certaines maladies, telles que la paralyſie, l'aſthme, &c; mais il a pris d'Archigène les préceptes relatifs à la première; & quant à la ſeconde, le titre ſeul annonceroit que cet article eſt de Galien *(m)*. Dans l'aſthme invétéré & rébelle à tous les autres moyens, Aëtius preſcrit juſqu'à quatorze cautères, diſtribués de cette manière : un de chaque côté ſur la jointure de la clavicule, en prenant garde toutefois de bleſſer l'âpre-artère; deux autres petits & ſuperficiels, auprès des carotides, au-deſſous du menton, un de chaque côté; deux au-deſſous des mamelles, entre les troiſième & quatrième côtes; deux encore plus en arrière, aux environs des cinq

---

(k) La ſtade valoit quatre-vingt-dix de nos toiſes.

(l) Aëtius, *loc. cit.* Nous devons aux jeux malins du ſatyrique Martial, la connoiſſance d'un *Cinnamus (lib. VI, epigram. 64)*, d'un Héros qui excelloient dans l'art d'effacer les ſtigmates, & de pluſieurs autres Médecins diſtingués dans la pratique de la Chirurgie. L'épigramme 56 du X.ᵉ livre en offre elle ſeule pluſieurs.

Totis, Galle, jubes tibi me ſervire diebus,
Et per Aventinum ter quater ire tuum.
Eximit, aut reficit dentem Caſſellius *ægrum,*
Infeſtos oculis uris, Higine, *pilos.*
Non ſecat, & tollit ſtillantem Fannius *uvam :*
Triſtia ſervorum ſtigmata delet Heros.
Enterocelarum fertur podalirius Hermes,
Qui ſanet ruptos, dic mihi, Galle, *quis eſt!*

(m) Tetr. II, ſerm. 4, cap. LVII. *Voyez* ci-devant, *pag. 366, 367.*

& ſixièmes côtes; un au milieu du thorax, à la naiſſance du cartilage xiphoïde, vis-à-vis de l'orifice de l'eſtomac; un de chaque côté, entre la huitième & la neuvième côtes; enfin trois ſur le dos, l'un directement au milieu & les autres deux plus bas, aux deux côtés de la colonne vertébrale. Ces ulcères doivent être entretenus long-temps, pour opérer tout l'effet qu'on en attend; c'eſt-à-dire, ſelon le précepte de Celſe, qu'on doit les laiſſer couler, juſqu'à ce que toute l'humeur ſoit évacuée, & que le malade ſoit non-ſeulement ſoulagé, mais guéri *(n)*. On voit ici le conſeil de ne point preſſer la guériſon de l'ulcère: ce n'eſt pas aſſez, il faut la retarder, la tirer en longueur, & c'eſt ce qu'on ne trouve pas formellement exprimé dans ce paſſage, quoiqu'on puiſſe l'y ſoupçonner, ſans en forcer le ſens.

M. Freind examine, à l'occaſion d'Aëtius, ſi nos cautères *(fonticuli, fontanellæ)* diffèrent de ceux des Anciens, & conclut qu'il n'exiſte entr'eux aucune différence eſſentielle Glandorp poſe néanmoins ſix différences, qu'il diſcute fort au long; les voici *(o)*. 1.° Les cautères s'appliquent à la partie malade; les *fonticules* à la partie ſaine, au-deſſus ou au-deſſous du mal. 2.° Les cautères guériſſent la partie où on les applique; les fonticules la bleſſent. 3.° Les cautères fortifient la partie; les fonticules l'affoibliſſent. 4.° Les cautères deſsèchent la partie qui les reçoit; les fonticules l'humectent. 5.° Les cautères ne ſont pas tenus long-temps ouverts; le contraire a lieu pour les fonticules. 6.° Les cautères évacuent *ſimplement;* les fonticules évacuent avec révulſion, dérivation & interception. Il eſt aiſé de voir que la plupart de ces différences ſont en effet de vrais jeux de mots, & que la première & la cinquième ont ſeules quelque réalité.

Les Anciens appliquoient quelquefois le cautère ſur des parties où la peau eſt collée aux os. Rhazès, à ce qu'on croit, conſeilla le premier de les tranſporter aux parties du corps

---

(n) Lib. IV, cap. XXII, in fine.

(o) Matth. Glandorpii.... *opera omnia, part. IV, pag. 99,* in-4.° Lond.

les plus charnues, ou plutôt de les placer sur les interstices des muscles *(p)*. Alors on pût introduire un corps étranger dans la plaie, & prolonger la suppuration à volonté. Par conséquent, les fonticules doivent être regardés comme une invention arabe; car, à proprement parler, les ulcères résultans de l'application du feu & des médicamens caustiques, ne méritent pas ce nom, quoiqu'ils produisent la plupart des bons effets des fonticules.

Peut-être sera-t-on bien aise de voir réunies ici, sous un même point de vue, le très-grand nombre de substances employées à cautériser, avec plus ou moins d'intensité.

Les premiers cautères actuels furent de fer; ceux d'or, d'argent & de cuivre, vinrent après; le soufre & le plomb fondus, succédèrent à ces derniers. Le règne végétal fournit aussi ses cautères: la racine de l'une & de l'autre aristoloche, de centaurée, de lys asphodèle, d'*arum*, de saponaire, l'*agnus castus*, le chêne, le figuier, le sarment, le buis, le myrte, les noyaux d'olives, les huiles, les coquilles de noix & de noisettes, le liége, le lin crud, &c. sont ceux qui reviennent le plus souvent dans les livres des Anciens. Le règne animal donna pareillement quelques cautères, parmi lesquels les crottes de chèvre, les coquilles d'œufs, la laine grasse *(q)*, les toiles d'araignée, le beurre, la graisse, &c. furent les plus célèbres & les plus usités durant les temps que nous parcourons.

Ces substances sont infiniment multipliées & variées dans la Pyrotechnie de Severini, & dans l'Ouvrage de Glandorp; nous y renvoyons, tant pour compléter cette matière, que pour y voir la manière d'employer chacun de ces cautères, avec les motifs de préférence ou d'exclusion.

(p) De cauteriis.

(q) Le texte porte οἰσύπη, œsype, qui peut également signifier la laine grasse, les ordures qui s'attachent au haut des cuisses & de la queue des brebis, & les crottes de cet animal. Mercuriali pense qu'on se servoit de ces dernières pour cautériser. *Variar. lect. lib. II, cap. II.* On appeloit aussi œsype, un topique composé, dont on peut voir la préparation dans Aëtius. *Tetr. IV, ser. 3, cap. XXV.*

Nous renvoyons aux mêmes ſources pour les cautères potentiels, dont les formules ſont auſſi très-nombreuſes: la ſeule choſe que nous croyons devoir remarquer ici, c'eſt qu'autrefois, comme aujourd'hui encore, la leſſive, le ſavon, la chaux vive, faiſoient la baſe de ces cautères, & que pluſieurs recevoient le ſandarach, les cantharides & l'*opium*, ſubſtances qu'on n'y fait plus entrer, ſoit qu'on les ait proſcrites, ou qu'elles ſoient ſeulement tombées en déſuétude.

Il en eſt d'une infinité de petites perfections, comme de la multiplication des cautères; on ne ſauroit les revendiquer pour Aëtius, & cependant leur véritable Auteur eſt inconnu. L'exciſion du *parulis* & de l'*epulis*, ſubſtituée à la ſimple inciſion, n'eſt pas une opération abſolument neuve; mais la néceſſité d'exciſer dans la plupart des cas, & l'utilité de le faire dans tous, ſont ici plus expreſſément prononcées que dans tous les livres antérieurs *(r)*. On peut en dire autant de l'arrachement de la dent, propoſé comme le moyen le plus efficace, & ſouvent le ſeul, pour guérir la fiſtule qui ſuccède à ces tumeurs, & de l'extirpation des cicatrices & des membranes qui gênent les mouvemens de la langue des enfans, & les font bégayer *(ſ)*. Il appelle ces enfans *anchyloglosses;* ce qui n'eſt guère plus intéreſſant que de ſavoir, que les lettres greçques les plus difficiles à prononcer, ſont les *rho*, le *lambda* & le *cappa*.

Comme Celſe, Aëtius lie le ſtaphilome; & pour que la ligature ſoit plus ferme, il le perce à ſa baſe de deux aiguilles, qui, traînant chacune un fil double, font huit chefs, d'où réſultent quatre nœuds, au lieu de deux. Quoique Paul d'Égine adopte cette correction, on ne peut s'empêcher de la trouver minutieuſe & de donner la préférence au précepte utile dont il l'accompagne, d'exciſer le ſommet de la tumeur au deſſus de la ligature; exciſion dont il attend avec quelque apparence de raiſon, ce double avantage, que la douleur

---

(r) Tetr. II, ſerm. 4, cap. XXV, XXVI.

(ſ) Ibid. cap. XXXVI.

& l'inflammation seront moindres, & la guérison plus prompte *(t)*.

Le chapitre où il traite de la hernie intestinale *(u)*, renferme quelques particularités bonnes à recueillir. Si le Chirurgien est appelé peu de temps après la sortie de l'intestin, il doit tout mettre en œuvre pour le réduire; mais si la hernie est enflammée, douloureuse; si les vents & les douleurs de colique tourmentent le malade, il faut attendre que ces accidens s'appaisent, pour procéder à la réduction. Pendant ce temps, on couvre la tumeur de laine imbibée d'huile & de vin; & pour prévenir la gangrène, on scarifie ses environs. Aëtius accumule ici beaucoup de formules qu'il croit propres à guérir la hernie, mais dont l'usage suppose l'intestin réduit. Il en est qui consistent en emplâtres solides, maintenus par le bandage, & qu'on ne renouvelle que tous les sept jours: tel est celui dont le sumach des corroyeurs ou *tan*, est un des principaux ingrédiens. Mais c'est sur-tout l'application sur l'anneau d'une boule de papier mouillé, qui lui paroît admirable, & qu'il conseille de tenir secrète, au moins pour le malade, par la raison sans doute qu'on accorde rarement sa confiance à des moyens trop simples & trop communs pour être estimés *(x)*.

Le chapitre des hémorroïdes, sans rien offrir de neuf, par rapport à la méthode de les extirper, renferme une particularité qui mérite d'être connue. Quoiqu'Hippocrate eût expressément recommandé de ne point emporter toutes les hémorroïdes, & d'en réserver une pour perpétuer la décharge à laquelle la Nature est habituée *(y)*; quoique ce précepte

(t) Tetr. IV, ser. 3, cap. XXXIV, XXXV.

(u) Tetr. III, ser. 1, cap. XXIV.

(x) Theodori admirandum ad herniam intestinorum, quod nos experti sumus, & cum multorum admiratione sanavimus. Curat magnas & diuturnas affectiones. Chartam in aquâ frigidâ ad triduum madefacito, & ubi humorem velut spongia imbiberit, ex eâ pilam facito, quam reducto priùs intestino, inguini adhibito, neque ante tertium diem exsolvito: tertio enim die miraberis de efficaciâ ipsius. Ibid.

(y) Hæmorrhoïdas curanti diuturnas, nisi una servata fuerit, periculum est ne hydrops superveniat, aut tabes. Lib. VI, aph. 12. Le même

ſoit exprimé de la manière la plus claire dans toutes les éditions des aphoriſmes faites juſqu'ici; quoiqu'enfin cet aphoriſme ait réuni le ſuffrage général des Praticiens de tous les temps, Aëtius, ou l'Écrivain qu'il copie en cette occaſion, ne laiſſe pas de le rejeter, pour mettre à ſa place une opinion ſingulière à plus d'un égard; la voici. « Après » avoir réglé le régime & ſaigné le malade, il faut, dit-il, » extirper les hémorroïdes, & n'en laiſſer abſolument aucune, » malgré le ſentiment contraire de quelques Médecins; parce » qu'il eſt poſſible d'atteindre la fin qu'on ſe propoſe & de » conſerver en bonne ſanté ceux qu'on opère ainſi, par un » bon régime & par la ſaignée répétée à propos. C'étoit-là, » continue Aëtius, l'opinion d'Hippocrate; car il dit, *ſi celui* » *qui guérit les hémorroïdes, ne ſe tient ſur ſes gardes, il doit* » *craindre l'hydropiſie ou l'éthiſie,* & non pas comme quelques- » uns ſe le ſont imaginé, *ſi l'on ne conſerve une hémorroïde, pour* » *l'évacuation du ſang;* mais *ſi l'on ne ſe tient ſur ſes gardes,* » c'eſt-à-dire, *ſi le malade n'uſe d'une diète convenable.* Que » Hippocrate l'ait entendu ainſi, cela eſt clair par la valeur » même des termes qui compoſent l'aphoriſme: car il porte, » *celui qui guérit les hémorroïdes invétérées.* Or, la guériſon eſt » un traitement radical, ſuivi de la diſparition du mal pour » lequel on le fait. En conſéquence, ſelon le ſentiment d'Hip- » pocrate, il ne faut point réſerver d'hémorroïde, mais les » extirper toutes; & après la guériſon, ramener le corps à » l'état naturel, par une diète convenable, & la ſaignée du » bras faite à propos, dans la vue de prévenir ou de diſſiper la pléthore *(z)* ».

Gorter, l'un des meilleurs Commentateurs des aphoriſmes d'Hippocrate, en laiſſant à celui-ci le ſens qu'il préſente naturellement, ſemble ſe rapprocher un peu de la pratique

précepte eſt répété au Livre, *De victûs ratione;* mais il y eſt ſi déplacé, qu'on a bien de la peine à ſe perſuader qu'il y ait été mis par Hippocrate. Au reſte, le conſeil de laiſſer une hémorroïde ne ſe retrouve pas dans le traité particulier *des Hémorroïdes*, Livre que tout Chirurgien devroit ſavoir par cœur, & que perſonne ne lit.

(z) Tetr. IV, ſerm. 2, cap. V.

d'Aëtius. Il convient du danger qui ſuit l'extirpation ſimultanée de toutes les hémorroïdes invétérées. « Mais, dit-il, ſi on livre les hémorroïdes à elles-mêmes, il eſt rare qu'elles « ne dégénèrent en fiſtules, maladies auſſi dangereuſes qu'in- « commodes. Que faire donc ? ſi nous les guériſſons toutes, « nous ouvrons la porte à beaucoup de maladies; ſi nous ne « les guériſſons pas, il s'engendre des fiſtules. Il faut donc, « conclut-il, prendre un juſte milieu; guérir toutes les hémor- « roïdes, mais l'une après l'autre, pour ne pas produire un « changement ſubit; en attendant, adoucir, dénaturer la « matière morbifique, ouvrir des cautères qui l'évacuent, & « purger & ſaigner de temps en temps *(a)*. » Le précepte d'Hippocrate eſt plus ſage & plus ſûr; celui d'Aëtius, modifié par Gorter, paroît plus conforme à la maxime générale, qui veut que l'Art guériſſe tout ce qu'il peut guérir. Les Praticiens choiſiront.

Pourra-t-on ſe perſuader qu'on n'ait connu l'hydropiſie de matrice qu'au temps d'Aëtius? n'eſt-il pas plus croyable, qu'alors ſeulement, on fit de cet accident une maladie particulière, qu'on décrivit enſuite ſéparément & avec plus de ſoin qu'on ne l'avoit fait dans les temps antérieurs? Elle devint alors plus ſenſible & plus frappante dans les Écrits, & ſembla s'y montrer pour la première fois. Pour ne rien dire de quelques paſſages, plus ou moins obſcurs, des anciens Médecins, où l'on pourroit croire qu'il eſt queſtion de cette hydropiſie, Hippocrate lui-même paroît en avoir parlé deux fois, dans ſon Traité *des Maladies des femmes (b)*, ſous le nom de *hémophlegmatie de la matrice*. Le vieillard de Cos eſt à la vérité fort obſcur en cet endroit; mais il pouvoit l'être beaucoup moins pour les contemporains d'Aëtius. Quant à nous, la ſeule choſe que nous y voyons bien clairement, c'eſt qu'il ordonne, ſans trop dire où, l'application des cantharides en poudre.

(a) Comment. *in aph. 12, lib. VI.*
(b) Lib. I, n.° 71; lib. II, n.° 59.

Dans Aëtius, au contraire, l'hydropisie de la matrice, non-seulement est bien décrite, mais de plus, rapportée à sa principale & peut-être son unique cause; je veux dire, les hydatides. A la suite des longues suppressions sans grossesse, il s'amasse souvent dans la matrice une plus ou moins grande quantité de fluide, & quelquefois il s'y forme *de petits corps semblables à la vésicule du fiel.* On reconnoît cette maladie, à la tuméfaction très-étendue, lâche & flatueuse du bas-ventre, à un bruit comparable aux borborigmes des intestins, à la lourdeur que les femmes éprouvent en marchant, enfin à la difficulté de respirer. Les excrémens sont plus puans que de coutume; la femme ne conçoit point, & les mois restent supprimés, ou coulent sans type & sans ordre. Quelquefois les obstacles sont surmontés avec violence; *les petits corps* se rompent & laissent échapper une humeur visqueuse très-ressemblante à de l'eau *(c).* Ce seroit perdre le temps, que de rapporter la méthode curative d'Aëtius: l'insuffisance des ressources actuelles montre assez que nos pères n'en avoient point.

Il en est de même de l'*inflation (d)* de la matrice, que de son hydropisie. C'est encore au père de notre Art *(e)* qu'il faut remonter, pour se convaincre qu'Aëtius trouva l'*inflation* au moins indiquée, & qu'il ne fit que la décrire avec plus de soin.

L'air remplit quelquefois la matrice, refroidie par l'accouchement, & séjourne dans sa cavité; parce que son col, resserré sur lui-même ou bouché par un caillot, ne lui permet pas de s'échapper. Quelquefois aussi l'air s'amasse dans l'épaisseur de ses parois. On reconnoît cette maladie à l'élévation du ventre, semblable à la tympanite, accompagnée de douleurs pongitives très-vives. Elle occupe tout l'abdomen jusqu'à l'estomac, au diaphragme, aux flancs, aux aines, où on l'a vu

---

(c) Tetr. IV, ser. 4, cap. LXXIX.
(d) Ibidem, ser. 3, cap. II.
(e) Ibid.

imiter grossièrement la hernie *(f)*; la tête même est affectée sympathiquement. Quand l'air est contenu dans la cavité de la matrice, on entend, en fléchissant le tronc, une crépitation, une espèce de bruit, qu'on n'aperçoit pas lorsque ce fluide est répandu dans l'épaisseur de ses parois. Dans le premier cas, l'air s'échappe quelquefois d'une manière imperceptible pour la malade même; dans le second, on éprouve les plus grandes difficultés à le déloger *(g)*.

On sent, en lisant cette description, que l'inflation de la matrice est une maladie réelle, & cependant elle a disparu depuis quelque temps des meilleurs Traités des maladies des femmes. Est-ce qu'elle n'existeroit plus? j'ose croire qu'elle existe & qu'elle est même assez fréquente, ou comme maladie ou comme accident. J'ai toujours soupçonné que dans certaines coliques des femmes nouvellement accouchées, l'air renfermé dans la matrice, où il se glisse à l'instant que l'enfant en sort, dilaté par la chaleur du lieu, & ne pouvant s'échapper par l'orifice bouché par un caillot, fait effort contre ses parois, les distend & produit la douleur. Jamais je n'ai pu me familiariser avec l'idée, qu'un caillot retenu dans ce viscère, puisse, par lui-même, causer les douleurs, les convulsions, les hémorragies & les autres accidens, auxquels on remédie en l'entraînant. La matrice ne pouvoit pas être irritée par ce corps doux & mollet; elle ne pouvoit pas non plus en être distendue, parce qu'il ne la remplit jamais entièrement. Il existoit donc une autre cause des accidens qu'on fait cesser par l'extraction du caillot; & cette cause est, à notre avis, l'air introduit & retenu, augmenté peut-être dans certaines circonstances, de celui qui se dégage des

(f) Idem ventus per vulvam ingressus & receptus in dextram partem, vel sinistram matricis tantam generat ventositatem, quod quasi ruptæ vel iliacæ appareant.... Cùm enim quædam puella debens incidi propter hujusmodi ventositatem, quasi ex rupturâ laborasset : cùm eam vidisset Trotula admirata fuit quàm plurimùm. Fecit ergo eam venire in domum suam, ut in secreto cognosceret causam ægritudinis. Quâ cognitâ quòd non esset dolor ex rupturâ, vel inflatione *matricis, sed* ex ventositate : *fecit hoc modo ei fieri balneum ex malvâ & parietariâ... &c.* Trotulæ, curandarum ægritudinum muliebrium... Liber unicus, cap. XX.

(g) Ibid. cap. LXXVIII.

ſucs de toute eſpèce épanchés dans la matrice, & très-diſpoſés à la putréfaction. Si ce n'eſt pas là la théorie des Anciens, théorie qu'ils n'ont point confiée à leurs Livres, au moins faut-il convenir que leur pratique eſt parfaitement d'accord avec les corollaires qu'elle fourniroit. Car un de leurs principaux ſoins, & le premier de tous, étoit celui d'extraire le caillot, faiſant fonction d'obturateur au col de la matrice *(h)*: ils ſongeoient enſuite à donner du ton à ce viſcère, & à déterminer ſon retour ſur lui-même, par l'application infiniment variée des remèdes ſtimulans.

Nous arrêtons ici nos réflexions; nous n'en faiſons même aucune ſur l'*inflation* de la ſubſtance propre de la matrice, auſſi réelle à nos yeux que celle de ſa cavité; parce que nous écrivons une hiſtoire, & non pas une diſſertation ſur cet objet particulier.

Il eſt encore quelques maladies qui ſemblent ſe montrer pour la première fois dans les Écrits d'Aëtius. La *hernie variqueuſe* & la *hernie aqueuſe* des *femmes* ſont de ce nombre; mais c'eſt d'Aſpaſie qu'il emprunte ce qu'il en écrit. Ces hernies ont l'une & l'autre leur ſiége dans les grandes lèvres. On opère la première, en mettant à nu les vaiſſeaux gonflés, les liant en deux endroits, & les diviſant entre les ligatures *(i)*. On doit croire que la hernie variqueuſe eſt fort rare, puiſque les modernes Pathologiſtes n'en parlent point; car ici on ne peut excuſer l'omiſſion, par le peu d'importance de l'objet omis. Le 28 mai 1772, une femme groſſe de ſix mois, juchée ſur une chaiſe d'un pied de haut, les bras fortement étendus pour atteindre un corps ſuſpendu hors de ſa portée, ſe laiſſe doucement tomber ſur le carreau. Elle ſe relève, ne ſent point qu'elle ſe ſoit bleſſée, & cependant ſe voit inondée de ſang. La Sage-femme accourt, juge la perte utérine & me fait mander. J'arrive cinq quarts d'heure après l'accident; la femme étoit déjà morte, noyée dans ſon ſang.

(h) Paul. Æginet. *lib. III, cap. LXX.*

(i) Lib. XVI, cap. CII.

Sa pâleur, plus que cadavéreuſe, ne laiſſant point de doute ſur la certitude non plus que ſur la cauſe de la mort, je fais la ſection céſarienne. Il étoit naturel de chercher la ſource de l'hémorragie. La matrice n'en offroit aucun veſtige; mais la grande lèvre droite étoit tuméfiée, violette, infiltrée de ſang & lacérée tranſverſalement de la longueur d'un pouce. En portant mon doigt dans cette lacération, je tombai dans un ſac qui pouvoit contenir trois onces de liquide, entre-coupé de petites brides celluleuſes, & rempli d'un caillot de ſang noir. Que le vaiſſeau qui verſoit le ſang dans la poche fût artériel ou veineux (ce que l'injection ſeule pouvoit montrer), il n'en eſt pas moins probable que c'étoit-là l'eſpèce de hernie variqueuſe dont Aëtius indique la curation. Au reſte, ni la mort, ni ſa promptitude n'étonneront ici ceux qui ſavent qu'on a vu des hémorragies mortelles, fournies par une artériole des narines, des gencives, des dents, par un pore cutané, par une petite moucheture faite à la peau tuméfiée après l'application de la ventouſe, par la piqûre d'une ſangſue, &c.

La hernie aqueuſe des femmes a le même ſiége que la variqueuſe. Pour en obtenir la guériſon radicale, on diſsèque avec un ſcalpel les feuillets celluleux qui recouvrent le kiſte où l'humeur eſt renfermée; on l'inciſe d'abord, on l'exciſe enſuite des deux côtés en feuille de myrte, & l'on réunit les lèvres de la plaie au moyen de deux ou trois points de ſuture, afin de rendre plus ſolide la cicatrice qui doit ſuccéder *(k)*. Covillard *(l)* manque d'exactitude en rapportant la méthode d'Aſpaſie, & laiſſe douter que les *hydrocèles* des femmes qu'il a guéries par de légères inciſions, fuſſent la hernie aqueuſe des Anciens, laquelle, cantonnée dans une poche, ne paroît guère ſuſceptible de céder à d'auſſi foibles moyens, comme nous nous en ſommes convaincus par notre propre expérience.

(k) Tetr. IV, ſerm. 4, cap. C.

(l) Le Chirurgien-opérateur . . . *liv. II, ſect. 2, chap. XIV.*

Enfin, pour ne rien laisser à dire sur les maladies des grandes lèvres, Aëtius parle de leurs abcès, qu'il ouvre lorsqu'ils sont voisins du méat urinaire, & qu'il s'abstient d'opérer, quand ils s'étendent vers l'anus, retenu par la crainte que la plaie devienne fistuleuse *(m)*, & il finit sur cet objet par décrire la manière d'extirper les nymphes. Sa narration ne contient rien de neuf; la seule chose qu'on puisse y remarquer, c'est que la *nymphotomie* se pratiquoit de son temps en Egypte, où l'on étoit persuadé qu'en raccourcissant ces appendices, dans une juste mesure, & diminuant d'autant les frottemens, on ôtoit à l'amour un de ses aiguillons. Une particularité du récit d'Aëtius, qui achève de nous persuader que si la jalousie des Orientaux n'inventa pas cette opération, elle sut au moins en profiter, c'est qu'on n'attendoit pas l'alongement vicieux des nymphes, qui constitue cette prétendue difformité, pour les extirper, & qu'on le prévenoit, en opérant toutes les jeunes filles, dès qu'elles étoient nubiles *(n)*.

Aëtius observe que les gerçures ou crevasses du col de la matrice rendent le coït douloureux, & quelquefois sanglant *(o)*; & prescrit contre les tubercules *miliaires* du vagin, un pessaire fait avec l'alun de plume & la pulpe de figues grasses *(p)*.

C'est une chose étonnante que dans un temps où la Chirurgie avoit perdu beaucoup de son ancienne vigueur, on osât extraire les concrétions tophacées de la matrice, *en divisant son col avec le scalpel*; opération qui ne demande pas moins de hardiesse dans l'entreprise que d'adresse dans l'exécution, & qui transportée aux accouchemens rendus difficiles par la résistance du col, n'a point encore obtenu le suffrage de tous les Praticiens *(q)*. Au surplus, si ce fut au Ve siècle seulement qu'on osa diviser le col de la matrice, pour en extraire

---

(m) Aëtius, *ibid. cap.* CX.
(n) Ibid. *cap.* CIII.
(o) Ibid. *cap.* CVII.
(p) Ibid. *cap.* CVIII.
(q) Ibid. *cap.* XCVIII.

les calculs, ce n'eſt pas que la maladie ne fût connue depuis long-temps : on la voit décrite par le divin Vieillard. « La ſervante de *Dyſeris* de Lariſſe ne pouvoit ſe livrer aux plaiſirs « de l'amour dans ſa jeuneſſe, ſans reſſentir de vives douleurs ; « le reſte du temps elle ne ſouffroit point. Parvenue à l'âge de « ſoixante ans ſans avoir eu d'enfans, un jour qu'elle s'étoit « gorgée de porreaux, elle fut ſaiſie d'une douleur plus violente « que toutes celles qui l'avoient précédée, & qui reſſembloit aux « douleurs de l'accouchement. Elle ſe lève, porte la main au « lieu de la douleur, & reconnoît un corps dur & raboteux. La douleur augmente ; elle perd connoiſſance. Une femme « profitant de la ſyncope, porte la main dans le vagin, & la « retire chargée d'une pierre de la groſſeur d'un peſon *(r)*. » Ainſi ſe termina cette longue indiſpoſition, à la guériſon de laquelle la bonne femme n'eut certainement d'autre part, que de hâter la ſortie de la pierre hors du vagin, où elle étoit tombée au moment de la ſyncope, & d'où bientôt après elle n'auroit pas manqué d'être entraînée par ſon propre poids.

Nous terminerons ici l'extrait des Écrits d'Aëtius. Nous aurions pu le groſſir d'une infinité de petites nuances, qui ſe préſentent chez lui pour la première fois, dans les deſcriptions des maladies *(ſ)*, dans la compoſition des médicamens, dans les procédés curatifs, dans les méthodes opératoires, &c. mais outre que ces nuances ſont peu ſenſibles, difficiles à

(r) De morb. popul. lib. V, ſect. 12.

(ſ) Qu'on en juge par ce tableau concis de la ſciatique, imité d'Archigène, où des traits preſque tous connus, forment un tout abſolument neuf : *Antecedit & quaſi auſpicatur (coxendicum dolorem) aliquando quidem vicinorum muſculorum dolor, & maximè lumborum : aliquando verò ab ipſâ juncturâ initium fit affectionis. Iam verò quandoque etiam contingit ut vertebri dolore fere ſublato, circa poplitem ſolum afflictio hæreat : aliis autem juxta talum : quibuſdam verò totum crus æqualiter dolore affligitur. Multis item circa inguina dolor figitur, & tum ſanè veſica ipſa moleſtiam tranſſumens, urinæ difficultatem inducit : & tunc maximè totum crus a coxendicibus uſque ad calcaneum dolorem perfert, & non ſolùm ſi ipſum crus moveatur convulſiones infert, verùm ſi etiam aliqua alia corporis pars agitetur...* Tetr. III, ſer. 4, cap. 1.

ſaiſir, & par conſéquent minutieuſes & peu ſuſceptibles d'intérêt, nous les verrons bientôt reparoître dans les Écrits de Paul, plus exactes, plus marquées, plus intéreſſantes & plus utiles.

Le Recueil d'Aëtius eſt un Livre eſſentiel, que le Médecin & le Chirurgien doivent également lire, & peut-être méditer. Cependant nous ne diſſimulerons pas que celui qui poſſéderoit les Écrits de Galien, ne tireroit pas un grand fruit de la lecture de ceux d'Aëtius, à moins qu'il ne s'en ſervît comme d'un épitome, qui ſans rien apprendre, empêche d'oublier ce qu'on ſait déjà, le grave plus profondément dans la mémoire, & peut quelquefois donner occaſion de méditer ſur des choſes qu'on n'avoit fait qu'effleurer dans l'Auteur original.

ALEXANDRE DE TRALLES. CONSTANTIN. NILAMMON. BASILE. NÉRON. ASANITUS. AMYTHAON. ANICÈTE. ANTIPHANÈS.

Entre Aëtius & Paul d'Égine, l'Hiſtoire ne préſente que Alexandre de Tralles, qui mérite quelque conſidération; auquel on peut ajouter Conſtantin, un Anonyme de Marſeille *(t)*, Nilammon *(u)*, Baſile *(x)*, Néron *(y)*, Aſanitus, Amythaon, & peut-être un Anicète *(z)*, & un Antiphanès, cités par Paul, ſans aucun renſeignement particulier, ni ſur leur vie, ni ſur leurs Écrits.

Alexandre, ſurnommé *Trallien*, parce qu'il étoit de la ville de *Tralles* en Phrygie, vécut ſous Juſtinien le Grand, pratiqua la Médecine en différens pays, & s'établit à Rome, où ſes ſuccès le firent diſtinguer avantageuſement de ſes Émules.

Quoiqu'on ne puiſſe pas dire d'Alexandre, qu'il fût *un Auteur original*, quoiqu'on ne doive pas non plus le placer à côté d'Aretée, & qu'il faille le mettre un cran plus bas, il eſt certain qu'il a moins l'air copiſte que les autres Médecins Grecs, poſtérieurs à Galien. Les perſonnes curieuſes de ſolide inſtruction, liſent encore aujourd'hui ſes Écrits;

(t) Paul. *Lib. VII, cap. XIII.*
(u) Ibid. *cap. XVI.*
(x) Ibid. *cap. XIX.*
(y) Ibid. *cap. XVII.*
(z) Idem. *Lib. IV, cap. LV.*

non parce qu'il a parlé le premier de la rhubarbe, associé le pavot & l'*opium* au *castoreum* & aux autres sudorifiques, dans la fièvre quarte, appliqué peut-être l'*opium* aux brûlures, pour en écarter la douleur, aperçu qu'on n'auroit pas dû négliger; non pour avoir rectifié l'usage du soufflet employé dans le *volvulus* par Hippocrate *(a)*, & depuis par Zacutus Lusitanus *(b)*, & donné lieu peut-être à l'invention de la pompe destinée à remplir d'eau le canal intestinal *(c)*; non enfin, pour avoir observé le premier des calculs vrais rejetés par l'expectoration, & prescrit intérieurement le fer, dont Oribase & Aëtius se servoient extérieurement contre les ulcères malins, &c; mais pour avoir fait un tableau général & régulier des maladies, les avoir distinguées avec soin les unes des autres, & fixé le diagnostic de chacune, avec la plus exacte précision. Si ses Ouvrages sentent l'empirisme, quand le goût de son siècle ne l'excuseroit pas, il vécut vieux, il écrivit dans sa vieillesse, & l'on sait que les Médecins qui vieillissent dans l'exercice de leur Art, finissent tous par une sorte de pratique expérimentale, ou si l'on veut, par un empirisme rationel.

Alexandre a traité quelques questions chirurgicales, mais d'une manière commune. Il avoit promis de parler des fractures, & l'on doit peu regretter qu'il n'ait pas tenu sa parole. Qu'en pouvoit-il dire, après Hippocrate & Galien ? L'Anatomie seule devoit perfectionner les connoissances sur cette matière, & il n'étoit ni ne pouvoit être Anatomiste. Dans l'épilepsie sympathique, il avoit ouvert une route qu'on ne suivit point après lui. Persuadé que pour combattre cette maladie avec succès, il faut l'attaquer dans sa source, & que cette source est le lieu d'où part la sensation pour aller gagner la tête, il ulcéra le pied où se manifestoit le signe avant-

---

(a) *Voyez* ci-devant, *page 257*.

(b) *Praxis admiranda*, lib. II, pag. 50.

(c) *Vide* de Haën, *tome IV, part. VIII, cap. V.* Malgré les succès de cette *pompe-à-clystères*, tant en Autriche qu'en Italie, il ne paroît pas qu'on l'ait seulement essayée en France.

coureur du paroxiſme, & le ſuccès couronna ſa tentative *(d)*. Il déſapprouva l'uſage de cautériſer dans les affections de la rate, l'épilepſie, la fièvre quarte; mais ſans ſuccès, puiſque ces uſtions n'en furent pas moins recommandées par ſes ſucceſſeurs. L'abus des cautères étoit alors extrême, tant parmi les Nations policées que chez les Barbares; on l'employoit en toute occaſion, ſinon avec fruit, du moins d'une manière aſſez impoſante pour que les malades préféraſſent les Médecins *cautériſans*, à ceux qui preſcrivoient la diète & les médicamens *(e)*. Peut-être Alexandre fut-il trop modéré dans la cenſure de la cautériſation des os du crâne, & devoit-il, au lieu de la reſtreindre, la condamner à une entière proſcription! Il eſt au moins bien certain que quiconque balancera les faits & les expériences rapportées par de Haën *(f)*, avec les allégations vagues des partiſans outrés des cautériſations de la tête, qui nous cachant peut-être leurs infortunes, n'ont publié que leurs ſuccès, n'emploîra déſormais qu'en tremblant ce moyen empirique, & le réſervera pour les maux extrêmes, qui n'en admettent point d'autre.

(d) Lib. I, cap. XV.

(e) Sunt enim nonnulli, non modo barbari, ſed etiam alii plerique, opinione ac ratione alienâ præditi, ut etiam ſecari urique præ omni medicinâ malint : ac eos qui hæc faciunt, ſcire aliquid arbitrantur, invitantque ſtudioſè in ædes ſuas : & præſtantiores hoſce Medicos cenſent, quam qui victum præſcribunt. Lib. XII, cap. VIII.

(f) Ratio medendi.... tom. III, part. VI, cap. VI. Qu'il nous ſoit permis de ranimer ici le goût des jeunes gens pour le genre de recherches qu'avoit adopté M. de Haën. Ce Médecin, vraiment homme de génie, étoit dans la route qui conduit à la perfection. En Chirurgie ſur-tout, que peut-on attendre des ſimples obſervations! Elles montreront ce qu'on a déjà vu, & le remontreront ſans fin. Il ne faudroit donc pas ſe borner à écouter la Nature, il faudroit l'interroger, lui faire même une ſage violence. Il eſt mille objets ſur leſquels on ſe livreroit avec fruit à des tentatives nouvelles; il eſt mille expériences à tenter ſur l'homme ou ſur les animaux. Si l'on ſoumettoit à cette épreuve, les vérités de notre Art les moins conteſtées, il en eſt plus qu'on ne penſe qui ne la ſoutiendroient point. En général, nous ſommes trop dogmatiques; nous trouvons plus commode de croire que de douter, & cependant, ſi l'on veut y réfléchir, on reconnoîtra que le doute eſt le partage des bons eſprits, & la perſuaſion que rien n'ébranle, celui des ſots.

On ſait que le choix des vaiſſeaux à ouvrir dans les diverſes maladies, avoit été déterminé dès avant Galien, qui tint beaucoup lui-même au dogme fameux de la dérivation & de la révulſion. Alexandre, à ce qu'on peut croire, avoit été déſabuſé par ſon expérience ; il ſaigne preſque indifféremment du bras ou du pied, dans l'hémoptyſie, & ſemble dire aſſez nettement ailleurs, que tous les vaiſſeaux évacuant également le ſang, le choix de celui qu'on doit ouvrir ne ſauroit être fort important *(g)*. Ce peu de mots ne furent pas aperçus dans Alexandre, ou ils ne purent empêcher la doctrine des Arabes, qui preſcrivent excluſivement la ſaignée du côté oppoſé au ſiége de la douleur, dans la pleuréſie, de s'établir, de prévaloir ſur la doctrine des Grecs, & de s'introduire dans les Écoles de Médecine, où elle a long-temps régné deſpotiquement.

L'attachement à la pratique arabe ne fut jamais plus marqué que dans la pleuréſie vraie dont ſût atteint le roi de Portugal en 1519 ou 1520. Briſſot, que l'envie de voyager pour acquérir la connoiſſance des plantes médicinales, ou plutôt que les perſécutions de la Faculté de Paris, alors toute arabiſte, qu'il s'étoit permis imprudemment de rappeler à la doctrine des Grecs, ſur la ſaignée, avoient forcé de s'exiler, ſe trouvoit à Liſbonne. Il fit ſaigner le Roi du côté affecté, contre le ſentiment des Médecins auliques. Le Roi guérit, & cependant les partiſans de M. Denis, *premier Médecin* de ce Prince, & antagoniſte de Briſſot, obtinrent un Arrêt, portant défenſe aux Médecins de ſaigner du côté où ſeroit la pleuréſie *(h)*.

(g) Nihil igitur minus juvabis ex quâcunque parte ſanguinem detraxeris, quum etiam omnia ſimul vacuentur : quemadmodum divus Hippocrates aït, confluxus unus, conſpiratio una, omnia conſentientia. *L. I, cap. XVII.*

(h) « Qui n'admireroit, dit à ce » ſujet Bayle, la facilité qu'ont les » Magiſtrats de ſe déclarer pour ou » contre certains remèdes : car, comme il ne leur arrive que trop « d'en condamner qui dans la ſuite « gagnent le deſſus, & par raiſon « & par uſage, ne peut-on pas dire « qu'ils avoient jugé ſans connoiſ- « ſance de cauſe, entraînés par la « cabale qui ſavoit le mieux crier, « & le mieux pouſſer toutes les « voies d'oppreſſion. L'antimoine « eſt une preuve de ce que je dis. »

On eſt ſans doute étonné de voir des Juriſconſultes occupés à marquer au Chirurgien le vaiſſeau qu'il doit ouvrir. Que ſeroit-ce ſi nous faiſions l'hiſtoire de la guerre excitée à cette occaſion parmi les Médecins ? Depuis plus de ſept ſiècles la doctrine des Arabes régnoit paiſiblement ſur les eſprits, après avoir étouffé ſon ainée & ſa rivale, lorſque (en 1515) ce même Briſſot, homme de génie & profondément verſé dans la Médecine d'Hippocrate, abandonnant les drapeaux arabeſques, leva tout-à-coup l'étendard des Grecs au milieu des Médecins de Paris. Il attaquoit une pratique enſeignée dans toutes les Écoles, adoptée de tous les Praticiens; il ne pouvoit manquer de contradicteurs. On s'éleva de toutes parts contre lui ; on traita ſon opinion d'erronée, de fauſſe, de ridicule, d'abſurde, même d'*impie;* on prétendit qu'elle n'étoit pas moins pernicieuſe au corps, que le *luthéraniſme à l'ame,* & que par conſéquent, les Médecins qui ſaignoient du côté malade étoient des gens *ſans foi, ſans religion*, en un mot, les *Luthériens* des Médecins. La guerre une fois allumée, on combattit pour ſavoir ſi l'on ſaigneroit du côté droit ou du côté gauche, comme on auroit combattu pour la défenſe de ſes Pénates. Enfin les deux partis, excédés de fatigues, parlementèrent ; on convint d'établir un Médiateur, & l'on choiſit l'école de Salamanque. Ce Tribunal étoit ſans doute agité par la même diverſité d'opinions ſur la ſaignée qui rendoit néceſſaire ſa médiation; il s'y prit à deux fois pour fixer la ſienne. D'abord il prononça pour les Arabes; mais bientôt après, condamnant ceux-ci, il jugea la controverſe en faveur des Grecs. Une variation auſſi frappante avilit les Juges ; ils furent déſavoués par les Arabiſtes. On reprit les armes, & les hoſtilités recommencèrent; on ſe battit de nouveau, juſqu'à ce qu'enfin les Arabiſtes s'aviſèrent d'appeler du jugement de l'École eſpagnole *(i)* au Tribunal de l'Empereur Charles-Quint. Mais

(i) « Moreau dit qu'alors Salamanque appartenoit aux Portugais. Je crois » qu'il ſe trompe, & qu'on ne choiſit cette Académie, qu'à cauſe de ſa grande réputation, n'y ayant pas encore d'Univerſité dans le Portugal. » *Bayle.*

ce

ce Prince, occupé dans ses vastes projets à se faire admirer de la moitié de l'Europe & à faire trembler le reste, abandonna les enfans d'Esculape à leurs dissentions *(k)*.

Ainsi finirent ces débats, qui n'auroient pas eu de fin, si Charles-Quint n'eût dédaigné de s'en amuser. Car l'expérience a prouvé mille fois que l'intérêt que les Princes, les Grands, les Tribunaux prennent aux disputes scientifiques, de quelque genre qu'elles soient, suffit pour les éterniser; parce que plus le jugement a d'éclat, plus le parti condamné croit son honneur intéressé à ne point se rendre, & s'affermit dans l'obstination, ne manquant jamais de prétextes pour récuser le Juge & éluder ses décisions. *(l)*.

Tirons un voile sur les égaremens & les travers d'un siècle où régnoit despotiquement la scholastique, source éternelle d'ignorance, d'entêtement, de haines, de persécutions, & franchissant le vaste intervalle qui sépare ce siècle de celui de Paul d'Égine, voyons la Chirurgie & les autres Arts tomber avec Alexandrie, & s'ensevelir sous ses ruines. Il ne nous reste aucun vestige, aucun monument de l'état de notre Art entre Aëtius & Paul, c'est-à-dire, depuis le v.e siècle

(k) On croit aussi que la mort de Charles III, duc de Savoie, emporté par une pleurésie, le 16 septembre 1553, après avoir été saigné du côté opposé à la douleur, selon la doctrine de M. Denis, chef des Arabistes, fut une des causes qui empêchèrent l'Empereur de condamner les sectateurs des Grecs, moins puissans & moins nombreux que les partisans des Arabes. D'ailleurs, peu de temps après, ce Prince se démit du royaume d'Espagne, & ne tarda pas à abdiquer l'Empire.

(l) Je ne connois rien de moins exact que la notice de Brissot, publiée tout récemment par un Médecin de Paris. Comment l'Éditeur n'a-t-il pas senti qu'on perd la confiance des Lecteurs pour les faits qu'ils ignorent, lorsqu'on manque d'exactitude dans le récit de ceux que tout le monde sait. Selon M. Hazon, ce ne furent pas les persécutions de la Faculté de Paris, mais le seul desir de perfectionner la matière médicale qui fit quitter Paris à Brissot. Quel Corps ne fut pas persécuteur! Quel homme de génie, quel novateur ne fut pas persécuté! La résistance que les Compagnies savantes opposent aux nouvelles opinions a sans doute des inconvéniens; mais aussi que de paradoxes spécieux & néanmoins funestes n'ont-elles pas étouffés dans leur naissance, heureusement pour l'humanité! La barrière qu'elles élèvent quelquefois contre les nouveautés, est rarement franchie par l'erreur la plus séduisante, & n'arrête pas long-temps la vérité.

jusqu'au VII.ᵉ Quand les Chirurgiens, qui vivoient dans ces temps d'agitation & de trouble, auroient eu des connoissances, que les beaux Arts, depuis long-temps languissans, ne leur permettoient pas d'avoir, la convulsion presque générale qu'éprouvoit alors l'Empire de Rome, près de se dissoudre, ne leur eût laissé ni le loisir, ni la tranquillité, ni peut-être le desir de les transmettre à la postérité. Ainsi la ruine totale de la Chirurgie étoit inévitable, & malgré les travaux précieux du dernier des Médecins Grecs, du célèbre Paul d'Égine, elle fut consommée à la prise d'Alexandrie, par Amrou, Général des Sarrasins, l'an 641. A cette époque, nous verrons cet Art utile s'éclipser, abandonner les régions fortunées où il avoit pris sa naissance & ses accroissemens, rester enseveli sous la poussière des Bibliothèques, durant plusieurs siècles, & ne se remontrer que foible, défiguré, & à peine reconnoissable au plus tôt vers la fin du X.ᵉ siècle, à la suite de Rhasès, d'Avicenne, d'Albucasis, de Roger, de Roland, de Bruno, de Théodoric, de Salicet, de Lanfranc, de Guy de Chauliac, & de quelques autres Restaurateurs de notre Art, dont le Volume suivant fera connoître le mérite, les travaux & les succès.

FIN du Tome second.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

B

C

D

F

G

H

M

N

P

S

T

FIN de la Table des Matières.









HISTOIRE DE LA CHIRURGIE

TOM. II.